ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
PREMIÈRE LÉGISLATURE

TABLES GÉNERALES

des **DOCUMENTS** et **DÉBATS** parlementaires

rédigées par le Service des Archives

9 Décembre 1958 — 4 Octobre 1962

2e PARTIE
TABLE NOMINATIVE

TOME II
Lettres J à Z

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1966

J

JACQUET (M. Marc), *Député de Seine-et-Marne, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

Est élu :

— vice-président de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741) ;

— rapporteur général de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [21 octobre 1959] (p. 1895), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831) ;

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— rapporteur général de cette Commission [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693).

Est élu vice-président de cette Commission [15 novembre 1960] (p. 3879).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547).

Est élu rapporteur de cette Commission [13 décembre 1960] (p. 4590).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui

leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre du Sénat de la Communauté [4 mai 1960] (p. 630).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960, **n° 328** [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 400), modifié par le Sénat, portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, **n° 427** [1er décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959 (n° 439), **n° 465** [16 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960, **n° 466** [17 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru (n° 272), **n° 423** [27 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 instituant une nouvelle unité monétaire (n° 392), **n° 424** [27 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 474), modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 instituant une nouvelle unité monétaire, **n° 481** [18 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 440), tendant à approuver une Convention conclue entre le Ministre des Finances et des Affaires économiques et le Gouverneur de la Banque de France, **n° 486** [18 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 480), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, **n° 487** [21 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960, modifié par le Sénat, **n° 489** [22 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi, modifié par le Sénat dans sa troisième lecture, portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, **n° 491** [22 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959 (n° 493), modifié par le Sénat, **n° 497** [28 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 instituant une nouvelle unité monétaire, **n° 498** [28 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 522** [30 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960 (n° 563), **n° 592** [29 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960 (n° 690), **n° 726** [1er juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960 (n° 740), modifié par le Sénat, **n° 749** [8 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour

1960, modifié par le Sénat, n° **805** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960, n° **839** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, n° **844** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960, n° **860** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances (n° 866), n° **886** [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 932) fixant les conditions d'application dans les départements d'outre-mer, des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, n° **990** [29 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960 (n° 961), n° **994** [30 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 992), modifié par le Sénat, n° **1007** [2 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960, modifié par le Sénat, n° **1038** [9 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 989) relatif à l'organisation de la région de Paris, n° **1040** [9 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1961 restant en discussion, n° **1048** [12 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 825) relative à des actions complémentaires coordonnées de recherches scientifique et technique, n° **1112** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1044) autorisant la ratification de la Convention signée à Vienne le 8 octobre 1959 et des lettres échangées le même jour entre le Gouvernement français et le Gouvernement autrichien, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que des impôts sur les successions, n° **1182** [16 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 694) autorisant la ratification de la Convention du 21 juillet 1959 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, en vue d'éviter les doubles impositions, n° **1183** [16 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 654) portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, n° **1252** [22 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1261) relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole, n° **1285** [29 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961 (n° 1262), n° **1306** [6 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1327) relatif au régime fiscal de la Corse, n° **1347** [13 juillet 1931].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961 (n° 1395), modifié par le Sénat, n° **1396** [20 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, n° **1404** [21 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 944) portant règlement définitif du budget de l'exercice 1957, **n° 1405** [21 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 945) portant règlement définitif du budget 1958, **n° 1406** [21 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961, modifié par le Sénat dans sa troisième lecture, **n° 1408** [22 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (première et deuxième partie), **n° 1445** [10 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1402), adopté par le Sénat, relatif au régime de la production et de la distribution de l'énergie dans le département de la Martinique, **n° 1536** [15 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1303) relatif à l'équipement électrique, **n° 1556** [22 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961, **n° 1569** [29 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, modifié par le Sénat, **n° 1572** [29 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962, **n° 1609** [11 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1602), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 1614** [12 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1619), rejeté par le Sénat dans sa troisième lecture, **n° 1620** [12 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961 (n° 1629), modifié par le Sénat, **n° 1631** [15 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961 (n° 1641), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 1642** [15 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1573), portant approbation du plan de développement économique et social, **n° 1712** [16 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 (n° 1706), relative à la participation de la France au Fonds monétaire international, **n° 1713** [16 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1397), portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, **n° 1796** [28 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 (n° 1809), **n° 1830** [6 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1850), modifié par le Sénat, portant approbation du plan de développement économique et social, **n° 1857** [19 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962, **n° 1865** [20 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 (n° 1858), rejeté par le Sénat, **n° 1866** [20 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962, rejeté par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 1880** [24 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, en qualité de *Rapporteur suppléant : Modification du titre du projet ; portée limitée de la réforme ; lacune relative au contentieux fiscal ; inconvénients de la suppression de la taxe locale ; unification satisfaisante de l'impôt sur le revenu, mais allégement insuffisant de ses taux ; rétablissement des charges déductibles ; interdiction abusive de la preuve des bénéfices agricoles réels par la présentation d'une comptabilité ; améliorations apportées dans le calcul des amortissements ; allègements insuffisants des droits de succession ; propositions de la Commission relatives au contentieux fiscal : introduction de magistrats de l'ordre administratif ; création de sections fiscales dans les tribunaux administratifs ; renversement de la charge de la preuve ; création d'un référé fiscal* [20 octobre 1959] (p. 1852 à 1855) ; *amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à inviter le Gouvernement à déposer des projets de loi portant réforme fiscale* [27 octobre 1959] (p. 1967) ; *place des amendements de MM. Courant, Leenhardt et Dreyfous-Ducas* (p. 1968) ; Art. 3 : *Son amendement, au nom de la Commission tendant à changer la rédaction du début du paragraphe 1er* (p. 1969) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à rétablir la déduction, des revenus fonciers ruraux, des primes d'assurances et des dépenses effectuées pour des améliorations non rentables et d'autre part à maintenir au taux de 20 0/0 l'abattement forfaitaire sur les valeurs locatives des terres* (p. 1974) ; Art. 5 : *Son amendement (Possibilité pour l'administration de dénoncer le forfait collectif pour les exploitations dont le bénéfice forfaitaire est supérieur à 800.000 F)* (p. 1978) ; Art. 6 : *Amendements de MM. Boisdé et Tony Larue relatifs à une augmentation du taux de la réfaction en faveur des traitements et salaires* (p. 1986) ; *amendement de M. Charret tendant à établir une réfaction de 19 0/0 sur les revenus déclarés par des tiers pour l'établissement des bénéfices non commerciaux et proposant une augmentation des droits sur l'alcool* ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel, au nom de la Commission, tendant à rétablir la déduction du montant des primes d'assurance-vie du revenu soumis à l'impôt et proposant la taxation d'autres formes d'assurances* (p. 1990) ; Art. 9 : *Son amendement prévoyant une exception en faveur des immeubles classés monuments historiques* (p. 1992) ; Art. 11 : *Amendement de M. Leenhardt tendant à modifier les cinq premières tranches du barème de la surtaxe progressive et proposant la taxation des actions gratuites et de certains investissements* (p. 1994) ; Art. 11 : *Son amendement tendant à plafonner le montant de l'impôt à 55 0/0 du revenu global après suppression de la taxe complémentaire* [28 octobre 1959] (p. 2011) ; *son amendement étendant le bénéfice de l'article à ceux qui accomplissent leur service militaire légal, même s'ils ont plus de 25 ans ou aux rappelés servant en Algérie* (p. 2012) ; après l'Art. 11 : *Article additionnel de M. Meck tendant à faire bénéficier tous les contribuables célibataires, veufs ou divorcés des réductions d'impôts prévues à l'article 196 du Code général des impôts et proposant de taxer les plus-values réalisées dans la vente des terrains à construire* (p. 2013) ; après l'Art. 11 : *Son article additionnel prévoyant que le Gouvernement déposera au cours de la deuxième session ordinaire 1959—1960 un projet de loi prévoyant un nouveau barème de l'impôt sur le revenu et indiquant dans quelles conditions ce nouveau barème pourra entrer progressivement en application* (ibid.) ; Art. 13 : *Son amendement tendant à diminuer la limite d'exonération* (p. 2014) ; *sa demande de renvoi de l'article à la Commission* (ibid.) ; Art. 14 : *Son amendement tendant à en modifier la rédaction* (p. 2015) ; Art. 15 : *Son amendement* (p. 2017) ; Art. 16 : *Amendement de M. Pleven tendant à la restitution des retenues à la source au profit des contribuables non imposés à la surtaxe progresssive* (p. 2018) ; *son amendement relatif aux sociétés d'investissements* (p. 2019) ; Art. 18 : *Son amendement tendant à limiter l'application de la taxe complémentaire entre le 1er janvier 1960 et le 1er janvier 1962* (p. 2020) ; Art. 20 : *Son amendement tendant à en modifier la rédaction* (p. 2022) ; Art. 21 : *Son amendement tendant à compléter l'article par les mots « sous réserve des modifications apportées par la présente loi »* (ibid.) ; Art. 22 : *Sa demande de renvoi à la Commission* (ibid.) ; après l'Art. 25 : *Son article additionnel (Financement des chambres d'agriculture)* (p. 2023) ; Art. 26 : *Son amendement (Référence à deux exercices successifs)* (p. 2025) ; Art. 29 : *Amendement de M. Pleven tendant à ce que les propriétaires de chasse soient obligés de les liquider dans le délai*

d'un an (p. 2027) ; Art. 30 : *Ses amendements* (p. 2028) ; après l'Art. 30 : *Son article additionnel* (*Possibilité de report des amortissements*) (p. 2029) ; *son article additionnel* (*Régime fiscal des entreprises procédant à l'installation d'un magasin de vente ou d'un bureau d'études à l'étranger*) (p. 2030) ; Art. 31 ; *Son amendement* (*Allongement du délai imparti pour procéder à la révision des bilans ; possibilité pour les entreprises d'opérer sur justification un abattement supérieur à 25 0/0 sur les valeurs réévaluées ; fixation des règles d'évaluation par décret*) (p. 2030, 2031) ; Art. 32 : *Son amendement tendant à porter à trois ans le délai prévu dans l'article* (p. 2032) ; après l'Art. 35 : *Son article additionnel tendant à assimiler à des immobilisations les acquisitions d'actions ou de parts d'une tierce entreprise sans aucune exigence de pourcentage minimum par rapport au capital de l'entreprise* (p. 2033) ; Art. 37 : *Rappel au Règlement de M. Laurin* (*Impossibilité de demander le rejet d'un article sans déposer un amendement tendant à la suppression* (p. 2034) ; Art. 39 (*Transformation des sociétés par actions en S.A.R.L. ou sociétés de personnes*) : *Son amendement* (*Interprétation de l'article*) (p. 2034) ; Art. 40 (*Imputation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques acquitté sur certains éléments du bénéfice des personnes morales*) : *Son amendement tendant à en modifier la forme* (p. 2034, 2035) ; *amendement de M. Fraissinet tendant à la suppression du paragraphe 2 ; irrecevabilité de cet amendement* (p. 2035) ; après l'Art. 40 : *Article additionnel de M. Dorey tendant à l'application du décret du 29 août 1957* (ibid.) ; Art. 41 : *Son amendement précisant les immeubles qui ne peuvent faire l'objet d'un amortissement accéléré* (p. 2035, 2036) ; Art. 42 (*Taxation des décotes sur stocks*) : *Amendement de M. Gaillard* (*Paiement de la taxe en six fractions semestrielles pour les secteurs professionnels dont la durée de rotation des stocks est supérieure à trois ans*) (p. 2037) ; *son amendement tendant à accorder aux sociétés ayant émis des obligations convertibles en actions ou qui en émettront avant le 1er janvier 1964 un délai d'un an expirant après la fin de la période de conversion des obligations* (p. 2037) ; Art. 43 (*Taxation des réserves de réévaluation*) : *Son amendement tendant à substituer la date du 1er janvier 1964 à celle du 1er janvier 1963* (p. 2038) ; *son amendement* (*Délai spécial pour les sociétés ayant émis des obligations convertibles en actions ou qui en émettront avant le 1er janvier 1964*) (ibid.) ; *son amendement* (*Exemption pour les organismes H.L.M.*) (ibid.) ; Art. 44 : *Son amendement tendant à rétablir l'exonération de la contribution foncière dont bénéficient les coopératives agricoles* (p. 2043) ; après l'Art. 45 : *Son article additionnel tendant à mettre progressivement en application, dans un délai de cinq ans, un plan comptable général* (p. 2044) ; *son article additionnel tendant à généraliser l'usage du chèque* (ibid.) ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 2050) ; *report de la discussion* (ibid) ; *retrait des amendements déposés après la déclaration du Gouvernement* (p. 2051) ; *conditions dans lesquelles les amendements à l'article 46 ont été votés à la Commission des finances* [29 octobre 1959] (p. 2067) ; après l'Art. 55 : *Amendement de M. Palewski tendant à faire bénéficier les disques du régime fiscal appliqué aux livres en matière de T.V.A. ; report de la discussion de cet amendement, lié au titre III* (p. 2070) ; *amélioration du texte en seconde délibération ou en deuxième lecture* (ibid) ; Art. 56 : *Son amendement tendant à réduire les droits entre époux et ligne directe et à augmenter les tarifs applicables aux mutations en ligne collatérale* (p. 2072, 2075) ; *son amendement tendant à augmenter l'abattement à la base* (p. 2077) ; Art. 57 (*Exonération des droits de mutation à titre gratuit*) ; *Son amendement tendant à remplacer les mots « offices publics d'habitation à loyer modéré » par les mots « organismes d'habitation à loyer modéré ou à leurs unions »* (p. 2081) ; après l'Art. 59 : *Son article additionnel tendant à ne faire retenir en matière de biens forestiers dans les déclarations de succession que la valeur du sol à l'exclusion de la valeur des plantations* (p. 2082) ; après l'Art. 60 : *Son article additionnel tendant à modifier dans l'article 668 du Code général des impôts les mots « au nom des offices publics d'habitations à loyer modéré » par les mots « au nom des organismes d'habitation à loyer modéré ou de leurs unions »* (ibid.) ; Art. 62 : *Amendement de M. Guillain : applicotion de l'article 100, alinéa 7 du Règlement* ; Art. 68 : *Perception d'une taxe pour toute déclaration d'objet perdu ou trouvé ; son amendement tendant à la suppression de cet article* (p. 2086) ; après l'Art. 70 : *Article additionnel*

de M. Liogier tendant à ajouter au premier alinéa de l'article 441 du Code général des impôts les mots suivants « ou hors de ces limites territoriales s'il s'agit d'un changement de domicile ; dispositions devant figurer après l'article 55 (p. 2087) ; Art. 72 : *Son amendement tendant à permettre la solidarité des auteurs et complices d'une même fraude sans la rendre automatique* (p. 2087, 2088) ; Art. 73 : *Intervention comme partie civile des groupements professionnels à l'occasion des poursuites exercées sur plainte des administrations fiscales ; son amendement (Extension aux poursuites correctionnelles que l'administration exerce directement en vertu du Code général des impôts)* (p. 2088) ; Art. 74 : *Renforcement des sanctions en cas de vente sans facture* (p. 2088, 2089) ; Art. 76 : *Son amendement au nom de la Commission (Articles 76 à 76 B portant réforme du contentieux)* ; Art. 77 : *Son amendement prévoyant que le Gouvernement pourra prendre par décret les mesures d'assouplissement nécessaires en matière d'impôts directs et indirects dans les D.O.M.* (p. 2100) ; après l'Art. 3 : *Son article additionnel tendant, pour les immeubles neufs occupés par leurs propriétaires, à retenir la surface corrigée pour l'évaluation du revenu au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques* (p. 2101) ; Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Amendement de M. Halbout (Imposition des exploitants agricoles exerçant une seconde profession)* (p. 2103) ; *son amendement (Modification du titre du projet de loi)* (p. 2105) ; en deuxième lecture : *Sa demande de suspension de séance* [8 décembre 1959] (p. 3214) ; Art. 5 (*Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles*) : *Son amendement tendant au rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 3214, 3215) ; Art. 8 (*Charges déductibles pour l'établissement du revenu global net imposable*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à supprimer le deuxième et le troisième alinéa de l'article* (p. 3218) ; *réserve de la totalité de l'article et non seulement de l'amendement de la Commission des finances* (p. 3220) ; Art. 8 *bis* (*Exonération des sommes épargnées investies dans la construction*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à limiter l'exonération du revenu investi à 25 0/0 du revenu global imposable à condition que l'investissement soit supérieur à 10 0/0 de ce revenu* (p. 3221) ; *avantage pratique d'appeler par priorité les amendements de la Commission des finances* (ibid.) ; Art. 11 ; *Barème de l'impôt ; amendement de M. Leenhardt tendant à reprendre, pour le paragraphe 2, le texte adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture* (p. 3224) ; Art. 11 A et 11 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission (Dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi prévoyant un nouveau barème d'impôt et indiquant dans quelles conditions ce nouveau barème pourra entrer progressivement en application) ; modifications de l'impôt sur le revenu à proposer par le Gouvernement en cas de hausse du S.M.I.G.* (p. 3225) ; *son amendement tendant à la suppression de l'article 11 A* (p. 3225, 3226) ; Art. 13 : *Son amendement tendant à exonérer les rentiers-viagers de la surtaxe progressive quand leur revenu est inférieur au S.M.I.G.* [9 décembre 1959] (p. 3243) ; Art. 15 (*Imposition des revenus mobiliers*) : *Son amendement tendant à revenir à la rédaction adoptée en première lecture pour le paragraphe 3 (Exonération de la retenue à la source pour les sociétés d'investissements)* (p. 3244) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés la propriété ou la location de biens de chasse* (p. 3248, 3249) ; Art. 30 : *Amortissement dégressif des biens d'équipement ; son amendement au nom de la Commission (Extension du nouveau régime aux investissements commerciaux) ; le retire* (p. 3250) ; *son amendement précisant qu'il ne s'agit que des biens acquis ou fabriqués du 1er janvier 1960* (ibid.) ; Art. 31 (*Révision des bilans*) : *Son amendement sur le choix des indices de réévaluation* (p. 3251) ; Art. 45 *ter* : *Généralisation de l'usage de la monnaie scripturale ; son amendement (Rétablissement du texte voté par l'Assemblée Nationale)* (p. 3259) ; Art. 46 *bis* : *Amendements tendant au rétablissement de l'article* (p. 3261) ; Art. 56 : *Son amendement (Application d'une amende de 1000 francs en cas d'inexactitude de déclaration dans le cas où aucun supplément de droit n'est exigible du fait de la contravention)* (p. 3264, 3265) ; Art. 60 *bis* ; *Son amendement tendant à substituer aux mots « offices publics d'H. L. M. » les mots « organismes d'H. L. M. et sociétés de crédits immobilier ou leurs unions »* (p. 3266) ; Art. 76 A ; *Son amendement tendant à préserver le caractère paritaire de la composition de la Commission départementale des impôts tout en mainte-*

nant un conseiller du tribunal administratif à la présidence (p. 3267) ; Art. 76 K *bis* : *Son amendement tendant à en modifier la rédaction* (p. 3269) ; *le modifie* (p. 3270) ; Art. 76 T : *Son amendement* (*Inscription dans la prochaine loi de finances des dispositions légales nécessaires pour procéder aux mesures d'unification contenues dans l'article*) (p. 3270) ; *substitution de la date de 1962 à celle de 1961* (ibid.) ; Art. 77 *bis* (*Application de la réforme aux D.O.M.*) : *Son amendement* (*Suppression de l'avis des conseils généraux des départements intéressés*) (p. 3270) ; en troisième lecture, Art. 8 *bis* [21 décembre 1959] (p. 3529) ; Art. 11 (p. 3530) ; Art. 11 *bis* : *Amendement de M. Leenhardt tendant à supprimer le deuxième alinéa* (*Limitation du montant de l'impôt dans le nouveau barème à 55 0/0 du revenu global net*) (ibid.) ; Art. 26 (p. 3531) ; Art. 29 *bis* : *Son amendement* (*Obligation pour les sociétés de faire apparaître distinctement dans leur comptabilité les dépenses et charges d'apparat visées à l'article 29*) (ibid.) ; Art. 30 : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture* ; *impossibilité de l'extension du régime d'amortissement dégressif aux entreprises commerciales en vertu de l'article 40 de la Constitution* (p. 3533) ; Art. 76 A : *Son amendement sur la composition de la Commission départementale* ; *reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale, exception faite du quatrième alinéa du paragraphe 2* (p. 3535) ; Art. 76 I : *Son amendement* (*Nomination d'un seul expert à la demande du tribunal*) (p. 3536) ; Art. 77 *bis* : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) (p. 3537) ; *non-application de la législation métropolitaine, telle quelle dans les départements d'outre-mer* (p. 3538) ; *inopportunité d'une consultation des conseils généraux* (p. 3539) ; *retire son amendement* ; *son amendement prévoyant qu'un projet de loi sera déposé avant la deuxième session parlementaire 1960 pour fixer les conditions particulières d'application du présent texte aux départements d'outre-mer* (p. 3540) ; en quatrième lecture [22 décembre 1959] (p. 3568) ; Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven établissant la responsabilité solidaire des administrateurs de sociétés et les rendant passibles, en cas d'infraction, d'une amende fiscale égale à 25 0/0 du montant des dépenses et charges correspondantes* (ibid.) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Droit du Rapporteur de la Commission des finances d'apprécier la recevabilité de certains textes* [4 novembre 1959] (p. 2173) ; *compétence du bureau de la Commission des finances pour la recevabilité des propositions de loi* (p. 2174) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie), en qualité de *Rapporteur général* : *Vigilance nécessaire malgré le redressement financier incontestable de la France* ; *conciliation de la stabilité monétaire et de l'expansion économique* ; *résultats obtenus grâce à la stabilité gouvernementale, budget légèrement excédentaire* ; *amorce d'une détente fiscale* ; *stricte limitation de l'impasse à 6 milliards (NF)* ; *distinction entre les dépenses définitives et les opérations provisoires* ; *budget établi dans une perspective d'expension* ; *augmentation des crédits, notamment en faveur de l'éducation nationale* ; *accroissement des disponibilités du marché financier* ; *absence regrettable d'une réforme administrative* ; *problème des circuits de distribution* ; *réduction nécessaire du loyer de l'argent* ; *lacune relative à la politique agricole* ; *augmentation des salaires parallèlement à l'accroissement de la production nationale* ; *situation des anciens combattants* ; *effort nécessaire pour remédier à la pénurie des spécialistes et des laboratoires* ; *préparation de l'avenir en fonction de l'accroissement démographique* ; *transformation profonde et progressive de notre économie* [6 novembre 1959] (p. 2223 à 2225) ; Art. 5, Etat B : *Son amendement* (*Rétablissement de l'exemption de taxes intérieures au profit du fuel et suppression de la réfaction de 10 0/0 pratiquée sur la valeur des fuels lourds avant application de la T.V.A.*) [9 novembre 1959] (p. 2282) ; Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) : *Son amendement tendant à sa suppression* (p. 2288) ; Art. 8 (*Création d'une taxe au profit de l'établissement des invalides de la marine*) : *Sous-amendement de M. Denvers à l'amendement de M. Christian Bonnet* (*Limitation de la majoration prévue à l'année 1960*) (p. 2290) ; Art. 11 : *Amendement de M. Catalifaud* (*Suppression du prélèvement sur le Fonds d'investissement routier*) (p. 2293) ; (deuxième partie), Art. 26 : *Substitution, dans l'article 27, à l'expression « autorisations nouvelles » de l'expression « mesures nouvelles »* [12 novem-

bre 1959] (p. 2334) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Respect de l'ordre du jour* ; *examen du budget de la Justice* (p. 2368) ; Etat G, Titre V : *Amendement de M. Fanton* (*Diminution de trois millions de nouveaux francs des autorisations de programme*) [16 novembre 1959] (p. 2472) ; *déroulement des travaux budgétaires* [17 novembre 1959] (p. 2514) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12 millions 401.909 NF celui de 2 millions 401.909 NF* ; *contradiction entre l'adoption par la Commission des finances des crédits proposés et l'adoption de l'amendement de M. Fraissinet* [19 novembre 1959] (p. 2625) ; Art. 39 : *Amendement de M. Sammarcelli tendant à ce que la désaffection des installations et du matériel du chemin de fer corse ne se fasse que par échelon au fur et à mesure que les transports de remplacement seront assurés* ; *précisions sur les conditions dans lesquelles s'effectuera la fermeture des chemins de fer corses* ; *l'organisation des services routiers de remplacement et le programme d'investissement routier* [20 novembre 1959] (p. 2687) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Amendement de M. Tardieu tendant à la suppression de l'article* (p. 2694) ; *amendement de M. Dumortier* (*Institution à la charge des employeurs de la région parisienne employant plus de dix salariés d'une taxe annuelle de 0,25 0/0 sur les salaires versés*) (p. 2696) ; *Article additionnel de M. Dreyfous-Ducas fixant à 250 millions de NF le montant des emprunts que peuvent être autorisées à émettre en 1960 les collectivités publiques ou les sociétés d'économie mixte pour la construction d'autoroutes* ; *sa recevabilité* (p. 2699) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE : Aide et coopération, après l'Art. 51 : *Son article additionnel* (*Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des territoires et départements d'outre-mer de la République*) [21 novembre 1959] (p. 2747) ; départements et territoires d'outre-mer : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du crédit de 30.000 NF inscrit pour délimitation et abornement de frontières*) (p. 2761) ; *le retire* (p. 2762) ; CONSTRUCTION, Art. 30 : *Son amendement* (*Suppression du second alinéa de l'article*) ; (*interdiction faite au Gouvernement d'opérer des virements de ligne à ligne à l'intérieur du chapitre 70-10*) [23 novembre 1959] (p. 2848) ; *son amendement* (*Indemnisation en espèces des dommages de guerre immobiliers subis par les collectivités publiques, les établissements publics et les établissements hospitaliers*) (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; AGRICULTURE, Etat G, Titre VI : *Amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490.830.000 NF » celui de « 455.830.000 NF »* (p. 2888) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, Art. 54 : *Son amendement tendant, dans le paragraphe 1 à supprimer le texte proposé pour l'article L 1003-3 du Code rural* [24 novembre 1959] (p. 2915) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement* (*Dépôt avant le 1er octobre du rapport relatif à l'exécution du budget des prestations sociales agricoles de l'exercice précédent*) (ibid.) ; *son amendement tendant à ce que les dépenses relatives aux assurances sociales agricoles et à l'assurance vieillesse agricole soient équilibrées sans qu'il soit tenu compte du versement du Fonds de surcompensation des prestations familiales* (ibid.) ; *son amendement* (*Suppression de l'exonération des cotisations d'allocations familiales pour les exploitants de plus de 65 ans ayant moins de 20.000 francs de revenu cadastral lorsqu'ils emploient une main-d'œuvre familiale salariée*) (p. 2917) ; *son amendement* (*Situation des exploitants montagnards*) (ibid.) ; CINÉMA, Art. 69 : *Son amendement prévoyant que tout film français exploité dans un pays étranger pourra donner droit à remboursement de la taxe de sortie de film pour une production du même pays* (p. 2949) ; *son amendement tendant à substituer les mots « mesures nouvelles » aux mots « autorisations nouvelles »* (p. 2977) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Suppression de la taxe sur la publicité routière* ; *modification de la taxe spéciale sur les appareils à jeu automatique* ; *dispositions relatives à la redevance de la R.T.F.* ; *remplacement de l'augmentation des cotisations cadastrales prévues pour le financement du budget annexe des prestations sociales agricoles par une majoration du produit de la taxe de circulation sur les viandes* ; *rétablissement du Fonds d'amortissement de l'électrification rurale* ; *fixation à 7 0/0 du taux de prélèvement sur la taxe intérieure des produits pétro-*

liers ; suppression de l'article 86 ; rétablissement des crédits des Affaires étrangères ; suppression du budget des Anciens combattants ; engagement du Gouvernement de reconsidérer les mesures relatives aux fonctionnaires en cas où l'écart entre les traitements du secteur public et du secteur semi-public viendrait à se creuser [17 décembre 1959] (p. 3429, 3430) ; *réduction du rôle du Rapporteur général dans cette nouvelle procédure* (p. 3442) ; en nouvelle lecture : *Ses observations sur la procédure employée, l'examen du texte adopté par le Sénat après l'échec devant l'autre Assemblée du texte élaboré par la Commission mixte et voté par l'Assemblée Nationale* [22 décembre 1959] (p. 3554) ; Art. 2 (*Taxes parafiscales*) : *Son amendement* (*Suppression de la ligne 40 de l'Etat A — taxe perçue au profit de l'union des producteurs de jus de fruits*) (p. 3555) ; *son amendement relatif à la perception de la redevance pour droit d'usage de postes de radiodiffusion et de télévision ; assimilation de cette redevance à une taxe parafiscale* (p. 3557) ; Art. 6 : (*Taxe sur la publicité routière*) : *Son amendement* (*Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture*) (ibid.) Art. 8 : *Son amendement* (*Dépôt avant le début de la prochaine session parlementaire, d'un rapport spécial sur le fonctionnement de l'établissement national des invalides de la marine*) (p. 3559) ; Art. 9 (*Détaxation des carburants agricoles*) : *Son amendement* (*Rétablissement de l'article dans le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture*) (p. 3559, 3560) ; Art. 11 : *Son amendement* (*Rétablissement du prélèvement exceptionnel sur Fonds spécial d'investissement routier*) (p. 3560) ; Etat C : *Son amendement tendant au rétablissement de la ligne 29* (*Taxe sur la publicité routière*) ; *son amendement tendant à reprendre à la ligne 35 le chiffre voté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (*Incidence du rétablissement de la détaxation du carburant agricole*) ; *suppression de la ligne 45* (p. 3561) ; Art. 12 : *Son amendement* (*Rectification des chiffres rendus nécessaires à la suite des votes intervenus précédemment*) (ibid.) ; Art. 14 *bis* : *Son amendement* (*Autorisation donnée annuellement par la loi de finances pour la perception de la redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision*) (p. 3561, 3562) ; Art. 19 : *Son amendement* (*Suppression de l'abattement effectué par le Sénat sur le rétablissement du Fonds d'électrification rurale*) (p. 3562) ; Art. 21 ; *Son amendement* (*Harmonisation des chiffres*) (p. 3562, 3563) ; Art. 24 : *Son amendement* (*Harmonisation des chiffres*) ; Art. 25 (*Harmonisation des chiffres*) (p. 3563) ; Art. 38 : *Son amendement* (*Abattement indicatif de 375.000 francs sur les crédits affectés au Fonds de soutien à l'industrie cinématographique*) (p. 3564) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 39 : *Son amendement subordonnant l'aliénation des installations des chemins de fer de la Corse à l'élargissement et à la mise en état du réseau routier de l'île* (p. 3565) ; après l'Art. 44 : *Son article additionnel* (*Rétablissement au taux de 3.500 francs pour l'année 1960 seulement de la retraite pour les anciens combattants âgés de plus de 65 ans*) (p. 3569) ; Art. 54 (*Budget annexe des prestations sociales agricoles*) ; *son amendement tendant à rétablir le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture et à autoriser le Gouvernement à réduire éventuellement le montant des cotisations cadastrales* (p. 3570) ; Art. 35 : *Son amendement* (*Harmonisation des chiffres rendus nécessaires par le rétablissement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) (p. 3571) Art. 36 : *Son amendement* (*Harmonisation rendue nécessaire par suite de modifications intervenues par ailleurs* (p. 3572) ; Art. 69 *ter* (*Rétablissement du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale*) : *Son amendement tendant à sa suppression* (p. 3573) ; Art. 43 : *Son amendement* (p. 3574) ; Art. 71 : *Son amendement* (*Retour au chiffre initial adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture sur le Fonds d'investissement routier*) (p. 3575) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Son amendement* (*Rétablissement de crédits*) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE ; *Son amendement* (*Rétablissement de crédits*) (p. 3579) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, charges communes : *Son amendement* (*Provision pour la loi de réparation des dommages causés par la catastrophe de Malpasset*) (ibid.) ; Art. 27 : *Son amendement de régularisation* (p. 4580) ; AGRICULTURE : *Son amendement* (*Augmentation des autorisations de programme et des crédits de paiement* (ibid.) ; Art. 28 : *Son amendement de régularisation* (p. 3581) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Etablissement d'un ordre du jour différent de celui proposé à la conférence des présidents* [18 novembre 1959] (p. 2567).

Communication du Gouvernement (*Délais accordés pour la discussion du budget*) : *Distribution effective des fascicules le 20 octobre ; désaccord sur la fixation du point de départ du délai* [21 novembre 1959] (p. 2725).

Prend part à la discution :

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960, Art. 6 ; *Amendement de M. Biaggi tendant à diminuer de 300.000 NF le montant des crédits inscrits au titre III* [25 novembre 1959] (p. 3008) ; *Art. 18 : Son amendement (Suppression du Trésor algérien à compter du 1er janvier 1961)* (p. 3011) ; *le retire* (ibid) :

— du projet de loi modifiant l'Article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, en qualité de *Rapporteur général : Aspect juridique et fiscal du problème des bouilleurs de cru ; personnalisation du privilège ; intensification de la lutte contre l'alcoolisme* [2 décembre 1959] (p. 3126, 3127) ; Art. 1er : *Amendement de M. Briot tendant à maintenir le droit de bouillir à ceux qui le détenait antérieurement* [3 décembre 1959] (p. 3153) ; *amendement de M. Waldeck-Rochet (Limitation du privilège aux petits exploitants agricoles)* (p. 3154) ; *son amendement (Conditions d'inscription sur la liste des bénéficiaires du privilège)* (p. 3154, 3155) ; *sous-amendement de M. Beauguitte (Limitation à la campagne 1958-1959)* (p. 3156) ; *sous-amendement du Gouvernement (Déchéance du droit à bouillir pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation en application de l'article L 1er du Code de la route (conduite en état d'éthylisme)* (3157) ; *sous-amendement de M. Le Roy Ladurie (Revision de la liste des bénéficiaires du privilège)* (p. 3158) ; après l'Art. 2 : *Son amendement (Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation du vin)* (p. 3160) ; *le retire* (p. 3161) ; Art. 3 ; *Date d'application de la loi* (p. 3161) ; *son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi tendant à intensifier la lutte contre l'alcoolisme)* (p. 3162) ; *son amendement tendant à modifier le titre du projet de loi (Projet de loi tendant à créer certaines mesures destinées à lutter contre l'alcoolisme)* (ibid) ;

— du projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, en qualité de *Rapporteur général : Extension des dispositions de l'ordonnance aux territoires des îles de Saint-Pierre-et-Miquelon ; report de l'application de cette même ordonnance dans les départements d'outre-mer (cas de La Réunion)* [3 décembre 1959] (p. 3163, 3164) ; Art. 1er : *Amendement de M. Cataye tendant à supprimer les mots « de la Guyane »* [10 décembre 1959] (p. 3288) ; en deuxième lecture : *Éventuel rattachement de la Guyane à la zone dollar* [18 décembre 1959] (p. 3494) ; Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application des dispositions* (p. 3495) ; en troisième lecture : *Inopportunité d'une dérogation en faveur de la Guyane* [29 décembre 1959] (p. 3727) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur général : Ratification d'un décret d'avances et vote d'un collectif ; nécessité de réserver la procédure des décrets d'avance à des cas exceptionnels, surtout en période de session parlementaire ; ouverture de crédit au titre des comptes spéciaux (Dépenses du Trésor entraînées par la dévaluation ; augmentation de capital de certaines sociétés, notamment de la S.O.F.I.R.A.D.) ; ouverture de crédit au titre du budget général ; supériorité du crédit demandé par le collectif sur les besoins réels et parfaitement délimitables de l'année 1959 ; faibles modifications des masses budgétaires depuis le début de l'année ; excellente gestion du Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3418, 3419) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : les modifications apportées par le Sénat, la suppression injustifiée du crédit prévu pour faire face à l'augmentation de capital de la S.O.F.I.R.A.D. ; opportunité d'un contrôle par l'État de la société « Images et Son » ; l'intérêt de la solution gouvernementale* [29 décembre 1959] (p. 3725, 3726) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Son amendement (Rétablissement des crédits prévus au titre de l'augmentation de capital de la S.O.F.I.R.A.D.)* (p. 3726) ; en troisième lecture : *Désir manifesté par le Sénat d'obtenir des explications sur la liquidation de la Société R.B.V.-Radio-Industrie* [30 décembre 1959] (p. 3748) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Son amendement tendant à rétablir les crédits prévus pour l'augmentation de capital de la S.O.F.I.R.A.D. ; examen des opérations effectuées par la S.O.F.I.R.A.D. par le Rapporteur spécial de la Commission des finances au même titre que les autres budgets* (p. 3749) ;

— du projet de loi tendant à approuver

une Convention avec la Banque de France : *Convention relative à la consolidation de certaines avances consenties à l'État en vertu de la Convention du 6 novembre 1957, l'affectation au remboursement de certaines avances du montant des billets retirés de la circulation en Sarre, le regroupement des différents postes où sont comptabilisées les avances de la Banque de France* [21 Décembre 1959] (p. 3526, 3527);

— des projets de loi concernant l'agriculture, en qualité de *Rapporteur général* pour le projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Répercussions sur l'année 1960 du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles; fusion en un budget annexe de trois comptes spéciaux (Fonds de garantie mutuelle et d'orientation de la production agricole, Fonds d'assainissement du marché de la viande, Fonds d'assainissement du marché du lait et des produits laitiers); ouverture d'un crédit supplémentaire pour la prophylaxie; observation sur le budget annexe, la gestion de ce compte par le Ministre de l'Agriculture assisté d'un comité de gestion, les ressources dont il dispose, constituées en majeure partie par une subvention du budget général, les dépenses qu'il doit couvrir, les nouvelles ressources qu'il conviendra de trouver pour 1961* [3 mai 1960] (p. 569, 570);

— du projet de loi d'orientation agricole, en qualité de *Rapporteur général*, Art. 18 (*Priorité dans la répartition des investissements tendant à la mise en valeur du sol pour les zones spéciales situées dans des régions insuffisamment peuplées*): *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement de la Commission (Péréquation des tarifs de transports ferroviaires); recevabilité de l'amendement* [17 mai 1960] (p. 874); après l'Art. 37 : *Article additionnel de M. Paquet (Substitution d'un système de mise en vente d'une essence colorée au régime actuel de la détaxation du carburant-essence agricole); application de l'article 40 de la Constitution* [19 mai 1965] (p. 974);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 1er (*Création d'un Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*): *Amendement de M. Sagette précisant que le comité du nouveau Fonds est constitué au moins par moitié de représentants de la production agricole; fixation de la composition du comité de gestion du nouveau Fonds par le pouvoir exécutif* [31 mai 1960] (p. 1060); Art. 2 : *Amendement de M. Charpentier tendant à étendre les interventions du Fonds à tous les produits agricoles; nécessité d'une expérience limitée à la viande et au lait* (p. 1063); après l'Art. 7 : *Article additionnel de M. Le Roy Ladurie (Rétablissement de la faculté de recourir aux subventions en annuités pour les travaux d'électrification rurale); application de l'article 40* (p. 1067);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 en qualité de *Rapporteur général : Utilité de ce collectif pour faire le point de la situation budgétaire et financière; accroissement de l'impasse de 10 0/0 correspondant à une augmentation des dépenses publiques de 2 centièmes; vigilance et sévérité nécessaires dans la poursuite de l'exécution du budget; précisions attendues sur la revalorisation des traitements du secteur public annoncée par le Premier Ministre; baisse récente de nos exportations d'automobiles aux U.S.A. et de nos exportations sidérurgiques; ralentissement de notre activité intérieure; tendance à une légère hausse des prix; nécessité de concilier la poursuite de l'expansion économique et la stabilité monétaire; relance de l'expansion par l'investissement ou par la consommation* [5 juillet 1960] (p. 1680 à 1682); Art. 10 : *Révision opportune du régime de l'amortissement des exonérations d'impôts dont bénéficiaient les plus-values de cessions d'actifs immobilisées, remployées en actions ou obligations de sociétés immobilières conventionnées* [5 juillet 1960] (p. 1692); en deuxième lecture : *Problème de la mise en recouvrement de la taxe radiophonique; légalité de la modification de son taux par décret; dispositions introduites par le Sénat soumettant à une nouvelle autorisation du Parlemement la perception de la redevance lorsque le taux de celle-ci a été modifié en cours d'année; danger d'une modification de ce taux sans sanction; portée du nouveau texte pour l'avenir; sa non-application à l'exercice en cours; application de l'article 14 de la loi de finances; nécessité de rétablir les crédits pour la création d'emplois à la Cour des comptes* [21 juillet 1960] (p. 2090, 2091); Art. 16 ter : *Son amendement prévoyant que les membres du Parlement chargés de suivre la gestion des entreprises publiques disposeront des pouvoirs d'investigation les plus étendus sur pièce et sur place* (p. 2096); Art. 23 (*Dépenses en capital des services militaires*) : *Son amendement : réduction des crédits* (p. 2097); *controverse portant sur l'article 16 bis ; création*

d'un compte d'attente pour permettre aux assemblées d'exercer leur contrôle et de décider en connaissance de cause l'autorisation de mise en recouvrement de la redevance pour l'année à venir; suppression de la rétroactivité de l'article 16 bis*; exercice du contrôle des entreprises nationales* [25 juillet 1960] (p. 2207); en troisième lecture : *Reprise du texte de la Commission mixte paritaire* [25 juillet 1960] (p. 2218); Art. 16 *bis* A : *Son amendement* (*Reprise du texte proposé par la Commission mixte paritaire*) (p. 2219); Art. 16 *ter* : *Son amendement* (*Reprise du texte proposé par la Commission mixte paritaire*) (ibid.); en quatrième lecture : *Rejet du texte de la Commission mixte paritaire* (p. 2220);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er « Section III, Financement », Art. 1106-5 du Code rural : *Sous-amendement de M. Godonnèche* (*Fixation de la participation de l'État à 30 0/0 au moins); application de l'article 40 de la Constitution* [12 juillet 1960] (p. 1883); *sous-amendement de M. du Halgouët fixant la participation de l'État à 30 0/0; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1884); Art. 1106-7 du Code rural : *Amendement de M. Godonnèche tendant à porter à 75 0/0 le plafond du pourcentage de la participation de l'État; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1890); *amendement de MM. Gauthier, Godonnèche et Paquet tendant à supprimer la condition relative à l'emploi de 75 journées de main-d'œuvre salariée par an; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1891); deuxième lecture, Art. 1er « Section II - Prestation » (Art. 1106-3 du Code rural) : *Amendement du Gourvernement tendant à exclure le conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité : ses observations sur la possibilité, pour le Gouvernement, de saisir le Conseil constitutionnel* [23 novembre 1960] (p. 4011); « Section III - Financement » (Art. 1106-5 du Code rural) : *Amendement de M. Gauthier, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant à assurer le financement à concurrence de 10 0/0, par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale : application de l'article 18 de la loi organique interdisant l'affectation des recettes* (p. 4015); (Art. 1106-6 du Code rural): *Amendement de la Commission de la production et des échanges prévoyant une exonération totale ou partielle des cotisations pour certains vieux exploitants et les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire et à temps partiel une activité salariale; application de l'article 40* (p. 4017);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureau pour la région parisienne, Art. 5 (*Calcul de la redevance*) *: Son amendement relatif au taux de la redevance pour les extensions de locaux à usage industriel dans la zone 2; limitation des extensions au quart de la surface actuelle avec un plafond de 500 mètres carrés* [19 juillet 1960] (p. 2039); *nécessité de ne pas pénaliser les industriels de la zone 2 désireux de s'aggrandir* (ibid.).

— du projet de loi de finances pour 1961 (discution générale et premiere partie), en qualité de *Rapporteur général : Timidité du budget; nécessité de l'expansion pour des raisons financières et économiques; effort devant être fait par la France pour être compétitive sur le Marché commun; manque de générosité du Gouvernement à l'égard des personnes âgées; réformes de structures devant être faites* (*Comité Rueff Armand*) *; nécessité de l'expansion régionale, notamment au moment du Marché commun; augmentation souhaitable du pouvoir d'achat pour stimuler la demande intérieure; faiblesse des crédits pour les H.L.M.; insuffisance de la détente fiscale proposée; nécessité de mettre fin à la rigueur observée jusqu'alors et de donner à l'économie française une vigoureuse impulsion* [20 octobre 1960] (p. 2669 à 2671); Art. 1er (*Autorisation de percevoir des impôts*) [26 octobre 1960] (p. 2800); Art. 2 (*Fixation d'un plafond de 300 millions de nouveaux francs pour les allégement fiscaux*) *: Maintien des droits de l'Assemblée en matière de réforme du baréme de la surtaxe progressive* (p. 2802); Art. 3 (*Réalisation d'économies*) *: Communication au Parlement du rapport de la Commission des économies; absence de réforme administrative* (p. 2804); *son ammedement au nom de la Commission des finances tendant à supprimer les mots « ou dégager des ressources »* (p. 2805); *le retire* (ibid.); *amendement de M. Fanton* (*Publication annuelle, en annexe du projet de loi de finances, de la liste des associations ayant bénéficié de subventions*); *contradiction avec la loi organique; suppression des mots « en annexe du projet de loi de finances »* (p. 2806); Art. 4 (*Taxes sur les transports de marchandises*) (p. 2807) *: Sa demande de mise aux voix de*

l'article paragraphe par paragraphe (p. 2808); *son amendement au nom de la Commission des finances (Suppression du paragraphe 3, relatif à l'augmentation de la taxe sur la batellerie)* (p. 2809) ; *son amendement (Suppression du paragraphe 4 relatif à l'indexation de la taxe par décret)* (ibid.); Art. 5 *(Institution de taxes d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et sur les jeux de boules ou de quilles) : Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article* (p. 2812) ; Art. 6 *(Modification des tarifs du droit de timbre sur les connaissements)* (p. 2813): *Son amendement au nom de la Commission tendant à limiter l'application du texte à l'année 1961* (ibid); Art. 7 *(Aménagement des taux de la taxe intérieure de consommation sur les produits du pétrole): Nécessité de ces aménagements à la suite de la mise en vigueur depuis deux ans de la taxe sur la valeur ajoutée dans l'industrie du pétrole* (p. 2815); Art. 8 *(Détaxation des carburants agricoles)* (ibid.) ; Art. 10 *(Prélèvement sur le Fonds de soutien aux hydrocarbures)* (p. 2816); Art. 11 *(Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile)* : *Emotion suscitée par la suppression du Fonds d'encouragement à la production textile; assurance donnée par le Ministre de l'Agriculture relative au maintien de l'aide à la culture du lin* (ibid.) ; *amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article* (p. 2819); Art. 12 *(Financement du budget annexe du F.O.R.M.A.)* (p. 2827); Art. 13 *(Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles): Transformation de la cotisation cadastrale en cotisation de répartition* (p. 2829) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article relatif à la majoration de la taxe sur la viande* (p. 2831); *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 5* (p. 2832) ; *le retire* (p. 2833) ; Art. 14 *(Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole): Majoration de la taxe de circulation sur les viandes* [27 octobre 1960] (p. 2842); Art. 15 *(Autorisation de perception des taxes parafiscales): Son amendement tendant à la suppression de l'article; report de cet article dans la deuxième partie de la loi de finance après l'examen du fascicule budgétaire du Ministère de l'Information concernant la radiodiffusion; incidence de la décision du Comité constitutionnel introduisant la redevance radiophonique parmi les taxes parafiscales* (p. 2843); Art. 17 *(Equilibre du budget général) : Observations sur : les ressources fiscales et non fiscales, l'importance de l'augmentation des crédits pour le plan de Constantine, l'énergie atomique et la recherche scientifique; le léger excédent de dépenses apparaissant dans le budget* (p. 2847) ; Art. 18 *(Equilibre des budgets annexes)* (p. 2852); Art. 19 *(Equilibre des comptes d'affectation spéciale)* (p. 2854); Art. 20 *(Equilibre des comptes de prêts)* (ibid.) TRAVAIL, Etat G, titre III : *Son amendement tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 2873); POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, Art. 33, paragraphe 2 : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression de l'augmentation de traitement du Ministre)* [28 octobre 1960] (p. 2918); SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, Etat G, titre III : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression de l'augmentation de traitement du Ministre)* (p. 2940); JUSTICE, Etat G, titre III : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'augmentation de traitement du Ministre* (p. 2960); *communication de l'ordre de discussion des crédits des divers ministères au cours des prochaines séances* [2 novembre 1960] (p. 2968); BUDGET ANNEXE DES MONNAIES ET MÉDAILLES: *Son amendement au nom de la Commission; ajournement de la construction de l'usine de Beaumont-le-Roger* (p. 2978) ; CONSTRUCTION, titre III : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [3 novembre 1960] (p. 3010); Art. 59 *(Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence — Côte d'Azur)* : *Son amendement au nom de la Commission (extension de l'exonération de la redevance aux « Logécos »)* (p. 3018); INTÉRIEUR, titre III : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3043) ; *son amendement au nom de la Commission (Diminution des crédits), suppression des crédits prévus au titre des transformations d'emplois liés à la réforme territoriale* (ibid.); titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission (Diminution des crédits) : Suppression des crédits ayant trait aux rapatriés d'Afrique du Nord, d'Indochine et de Guinée* (p. 3044) ; *regroupement souhaitable des crédits, création d'un commissariat aux rapatriés* (ibid.); *complexité*

du système actuel d'aide aux rapatriés (ibid.); titre IV de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une réduction de crédits* (p. 3045) ; Art. 77 (*Aménagement éventuel de certaines taxes perçues au profit des collectivités locales : Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (ibid.), EDUCATION NATIONALE : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre*) [4 novembre 1960] (p. 3108) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Poursuite du débat au-delà de minuit en application de l'article 50 du Règlement alinéa 5* (p. 3111) ; titre III : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre*) (p. 3133) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la direction des affaires tunisiennes et marocaines*) (ibid.) ; *nécessité de tenir compte du vote intervenu au cours de la discussion du budget de l'Intérieur* (p. 3134) ; titre IV de l'Etat G : *Son amendement tendant à la réduction de crédits* (ibid.); AFFAIRES CULTURELLES : *Sa communication sur la suite des travaux parlementaires* [5 novembre 1960] (p. 3184) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE — Relation avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo ; après l'Art. 78 : *Son article additionnel au nom de la Commission tendant à faire ressortir, dans chaque budget, les dépenses destinées à l'assistance et à la coopération avec les Etats de la Communauté* [6 novembre 1960] (p. 3233); *le retire* (ibid.); *son article additionnel au nom de la Commission sur la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération* (*Deux députés, deux sénateurs*) (p. 3233); *le retire* (ibid) ; *son article additionnel relatif à la représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la caisse centrale de coopération économique* (p. 3235, 3236); *le retire* (p. 3236); CRÉDITS MILITAIRES, section Marine, Art. 29, paragraphe 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre*) [7 novembre 1960] (p. 3296); SAHARA, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre*) [8 novembre 1960] (p. 3325) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 3328); *son amendement* (*Suppression des crédits pour la création d'un poste d'inspecteur chargé des monuments commémoratifs*) (ibid.); INDUSTRIE, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 3358); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 3663); CHARGES COMMUNES : *Dévouement et compétence des fonctionnaires de l'administration des finances* [9 novembre 1960] (p. 3414); titre VI de l'Etat H : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une réduction de crédit; regroupement de crédits relatifs aux rapatriés* (p. 3415); Art. 69 (*Prise en compte de certains services militaires pour la liquidation de pensions civiles*) : *Amendement de M. Bernard Laurent tendant à étendre les dispositions de l'article aux sous-officiers et hommes de troupe; irrecevalité de cet amendement en raison de l'application de l'article 40; reprise souhaitable de l'amendement par le Gouvernement* (p. 3417) AFFAIRES ÉCONOMIQUES, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 3423); *son amendement tendant à la réduction de crédits* (*Suppression du crédit d'aide aux organisations de consommateurs*) (p. 3423); *le retire* (ibid.); AGRICULTURE, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 3447) ; *sa demande de réserve du vote du titre III* (ibid); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* [10 novembre 1960] (p. 3557); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux, titre III de l'Etat G : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* [12 novembre 1960] (p. 3634); SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, après l'Art. 53 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement de déposer en annexe au projet*

de loi de finances un rapport sur les activités de la Caisse d'équipement de l'Algérie (p. 3657); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 39 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une réduction de crédits* (p. 3673); après l'Art. 87 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Représentation des Chambres de Commerce au sein du Comité supérieur du tarif des douanes)* (p. 3679) ; *le retire* (p. 3680) ; Art. 90 (*Imposition à la contribution foncière des propriétés bâties, du gros matériel des établissements industriels*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3681); Art. 94 (*Retenue à la sources effectuée sur certains revenus mobiliers, suppression de l'exonération prévue pour les primes de remboursement attachées à certaines obligations*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; contradiction entre cet article et la réforme fiscale de décembre 1959* (p. 3684); Art. 95 (*Exonération des taxes sur le chiffre d'affaires des opérations portant sur les billets de loterie nationale*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3684) ; Art. 98 (*Taxes forestières*) : *Son amendement tendant à la suppression du deuxième alinéa du paragraphe II ; maintien souhaitable de la suspension de la taxe forestière dont bénéficient actuellement les importations de bois* (p. 3686); *le retire* (ibid.); Art. 100 (*Imposition forfaitaire des revenus agricoles des personnes physiques disposant d'autres ressources*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3687); Art. 104 (*Régime des taxes sur le chiffre d'affaires applicables aux objets d'art*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3689); après l'Art. 104 : *Son article additionnel tendant à établir un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des entreprises bénéficiant de commandes effectuées par l'Etat dans le cadre de la loi de programme relatives à certains équipements militaires* (p. 3690) ; *son article additionnel tendant à interdire aux fonctionnaires ayant pris part à l'élaboration d'un programme d'équipement militaire de prendre ou de recevoir une participation dans une entreprise chargée de la réalisation dudit programme* (p. 3691); TAXES PARAFISCALES : *Achèvement de la discussion de la R.T.F., convocation de la Commission des finances* [13 novembre 1960] (p. 3821) ; ligne 123 (*Redevance pour droit des usages des appareils récepteurs de radiodiffusion et télévision*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'article*) (p. 3824); *le retire* (p. 3826); après l'Art. 51 : *Son article additionnel tendant à autoriser la perception de la redevance* (p. 3826) ; Seconde délibération, Art. 4 : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression des alinéas 2 et 4* (p. 3828); Art. 25, Etat G : *Amendements du Gouvernement tendant à regrouper au sein du Ministère de l'Intérieur les crédits destinés aux rapatriés* (p. 3829); Art. 81 : *Son amendement tendant à remplacer la date du 1er octobre par celle du 1er avril 1961; harmonisation des articles 28 et 81* (p. 3829); Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Constitution d'une Commission d'étude chargée d'examiner les propositions de loi actuellement déposées devant le Parlement et traitant des problèmes de réforme de la fiscalité directe*) (p. 3836); deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur général* (p. 4305) ; Art. 2 (*Aménagement du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques*) : *dispositions introduites par le Sénat invitant le Gouvernement à déposer avant la session d'avril 1961 un projet de loi de réforme fiscale* [5 décembre 1960] (p. 4307); Art. 3 (*Réalisation d'économies*) : *Son amendement tendant à ajouter après les mots « des économies » les mots « ou dégager des ressources »; publication souhaitable de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention* (p. 4308); Art. 6 *bis* (*Etablissement d'une taxe sur les appareils automatiques*) (p. 4311); Art. 7 (*Augmentation de la taxe intérieure sur les produits du pétrole*) (p. 4313); Art. 14 (*Financement du Fonds national de vulgarisation agricole*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture* (*Institution d'une taxe sur les corps gras d'origine végétale*) (p. 4316); SAHARA, titre III : *Son amendement tendant à rétablir les crédits adoptés en première lecture ; suppression de l'abattement indicatif opéré par le Sénat pour protester contre certains chevauchements d'attributions dans l'administration du Sahara* [6 décembre 1960] (p. 4340); Art. 35 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits ; réduction opérée par le Sénat sur les crédits concernant le soutien à la production cinématographique* (p. 4341); Art. 51 A (*Statut de la R.T.F.*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations : sur le maintien nécessaire du caractère de taxe parafiscale à la redevance de la R.T.F.; le rejet du texte du*

Sénat tendant à changer la nature juridique de la R.T.F. (p. 4341); Art. 51 *ter* (*Contrôle de la gestion financière de la R.T.F.*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Nomination de quatre députés et de deux sénateurs au sein du Comité financier de la R.T.F.*) (p. 4341); *son amendement* (*Création d'un Conseil de surveillance chargé de suivre le fonctionnement de la R.T.F.; fixation par décret de la composition et des modalités de fonctionnement de ce Conseil devant comprendre obligatoirement des membres des deux Assemblées*) (p. 4342); *le retire* (p. 4343); Art. 51 *quater*, Etat M, Taxes parafiscales : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de la ligne 43* (*Cotisation versée au centre technique de la salaison*) (p. 4348) ; *son amendement au nom de la Commission des finances tendant à rétablir la ligne 46* (*Cotisation versée par les planteurs et transformateurs de cannes au profit du centre technique de la canne et du sucre de la Guadeloupe*) (p. 4349); *la faible importance de la taxe* (ibid.); Art. 51 quinquiès (*Abattement forfaitaire sur les créations et transformations d'emplois*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article*: *caractère indicatif de l'abattement introduit par le Sénat; exercice du contrôle parlementaire sur l'augmentation des effectifs du personnel* (p. 4351); Art. 87 (*Comité supérieur du tarif des douanes*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 4353); Art. 95 : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (*Exonération totale de toutes les taxes sur le chiffre d'affaires des opérations de vente, commission et courtage portant sur les billets de la Loterie nationale*) (p. 4355) ; Art. 97 : *Son amendement* (*Caractère facultatif de la taxe prévue à l'article 6* ter *de la loi*) (p. 4355) ; rapport de la Commission mixte paritaire, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la procédure prévue par l'article 113 du Règlement, la position adoptée par la Commission mixte paritaire, à propos des articles 3* (*Réalisations d'économies*), *6 A* (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*), *6* bis (*Taxation des appareils automatiques*), *14* (*Financement du Fonds national de vulgarisation du progrès agricole*), *25, 95, 97, 51 A* (*Statut de la R.T.F.*) [12 décembre 1960] (p. 4539, 4540); Art. 51 A (*Statut de la R.T.F.*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article: fonctionnement souhaitable du conseil de surveillance à partir du 1er janvier 1961* (p. 4543); Budget de l'Algérie, après l'Art. 23 : *Son article additionnel* (*Dépôt avant le 1er juin 1961 d'un projet de loi aménageant le régime de la taxe unique applicable en Algérie*) [12 novembre 1960] (p. 3366).

Communication du Président : *Insuffisance du délai budgétaire imparti à l'Assemblée* [27 octobre 1960] (p. 2841).

Rappel au Règlement de M. Fanton : *Caractère indicatif de l'ordre du jour figurant au feuilleton; difficultés d'organisation des débats budgétaires* [7 novembre 1960] (p. 3303).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art. 3 : *Son amendement* (*Contrôle éventuel par les tribunaux administratifs des décisions de la Commission départementale*) [24 novembre 1960] (p. 4065); Art. 4 (*Amélioration de l'indemnisation des dommages mobiliers et immobiliers non professionnels*) (p. 4066); Art. 9 : *Son amendement* (*Garantie de l'Etat pour le remboursement des prêts attribués par le Fonds national d'amélioration de l'habitat, le Crédit foncier et le Sous-comptoir des entrepreneurs*) (p. 4067); *son article additionnel* (*Dépôt dans les six mois d'un projet de loi de caractère général relatif à la participation de l'Etat aux dommages causés par les calamités atmosphériques*) (p. 4071); en seconde délibération (*Reprise de l'article 15 dans la forme présentée par le Gouvernement*) (p. 4073);

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : l'opportunité d'un aménagement des impôts métropolitains en faveur des départements d'outre-mer étant donné la situation économique particulière de ces derniers; les dispositions du projet tendant pratiquement à supprimer toute pression fiscale dans ces départements; l'irrecevabilité de la plupart des amendements déposés* [1er décembre 1960] (p. 4226, 4227]; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés*) : *Son amendement* (*Dépôt d'un projet de loi encourageant l'investissement dans les départements d'outre-mer des bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans les départe-*

ments français) [8 décembre 1960] (p. 4469); Art. 12 : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à faire présider la Commission départementale des impôts directs par un magistrat de l'ordre judiciaire* (p. 4471); Art. 13 : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Intervention du Ministre chargé des départements d'outre-mer dans l'établissement de la liste des importations bénéficiant d'une exonération de la T.V.A.*) (p. 4473); après l'Art. 15 : *Article additionnel de M. Roux* (*Taxation des bananes étrangères*) *: Les difficultés internationales pouvant résulter de l'adoption de l'amendement, au stade actuel d'adaptation de la Communauté* (p. 4478); *article additionnel de M. Roux tendant à porter à cinq ans le délai imparti aux entreprises qui doivent réviser leur bilan* (p. 4480);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en qualité de *Rapporteur général* : *Ses observations sur : l'exercice par le Parlement de son droit de contrôle sur la gestion de l'année 1960; l'utilisation excessive de la procédure des transferts et des répartitions de crédits; la faible importance des modifications apportées au budget; les amendements présentés au dernier moment par le Gouvernement* [5 décembre 1960] (p. 4272); après l'Art. 6 : *Article additionnel de M. Gavini invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi comportant les mesures propres à remédier aux charges et au handicap de l'insularité du département de la Corse et à promouvoir son développement économique; caractère trop général de l'amendement* (p. 4284); *sous-amendement de M. Cermolacce* (*Suppression des taxes indirectes sur les opérations de transport*) *: Application de l'article 40 de la Constitution* (p. 4285); après l'Art. 8 : *Son article additionnel tendant à modifier le paragraphe 2 de l'article 270* ter *du Code général des impôts* (p. 4285); *article additionnel du Gouvernement relatif à l'intégration des magistrats d'outre-mer; intégration souhaitable dans la magistrature des interprètes judiciaires de Tunisie* (p. 4286); *article additionnel du Gouvernement* (*Allégement des impôts sur les spectacles*) *: Extension souhaitable de ces mesures aux petits cirques de campagne; suppression souhaitable du plancher de 25 0/0 de la majoration laissée à la disposition des communes* (p. 4287); *article additionnel du Gouvernement* (*Majoration des droits sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool*) *: Opposition de la Commission des finances à cette disposition* (p. 4289, 4290); Art. 9, Etat A, AFFAIRES CULTURELLES : *Importance des crédits supplémentaires demandés en cours d'année pour les crédits de matériel* (p. 4298); INTÉRIEUR, Titre III : *Amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits pour la création de cinq nouvelles compagnies républicaines de sécurité* (p. 4299); deuxième lecture : Art. 8 *bis* (*Supprimé par le Sénat*) : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture*) [12 décembre 1960] (p. 4544); Art. 8 *quinquies* (*Communication de renseignements par l'Administration des douanes aux douanes étrangères*) *: Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture*); *contrôle des certificats d'origine* (ibid);

— du projet de loi relatif à l'approbation de l'institution de l'association internationale de développement : *Ses observations sur : la compétence éventuelle de la Commission des affaires étrangères en matière d'accord international; la compétence des autres Commissions pour les problèmes d'ordre purement technique* [6 décembre 1960] (p. 4336);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le financement du projet; l'inopportunité d'une augmentation des impôts; l'institution souhaitable d'une taxe additionnelle au versement forfaitaire sur les salaires* [15 décembre 1960] (p. 4660, 4661] ; *motion de renvoi en Commission de M. Peyrefitte : la nécessité d'un plus grand recours à l'emprunt* [16 décembre 1960] (p. 4704-4705] ; Art. 2 (*Limites du district*) *: Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Exclusion des cinq cantons sud de l'Oise*) (p. 4709); Art. 6 (*Taxe d'équipement*) *: Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Institution d'une imposition additionnelle au versement forfaitaire sur les salaires*) (p. 4717) ; Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau*) *: Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Suppression de l'article*) (p. 4719); *sa demande de scrutin sur l'ensemble du projet de loi* (p. 4723); en deuxième lecture : *Recours souhaitable à l'emprunt comme mode de financement, conformément à notre droit financier* [21 juin 1961] (p. 1199); Art. 6 (*Financement*) *: Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Recours à l'emprunt*) [22 juin 1961] (p. 1225); en troisième lecture, en qualité de

Rapporteur général : Suppression nécessaire de la disposition introduite par le Sénat tendant à pénaliser les nouveaux résidents dans la région parisienne [18 juillet 1961] (p. 1737);

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention avec la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions, en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : les deux Conventions soumises à la ratification de l'Assemblée, l'une, concernant le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, l'autre, le Gouvernement autrichien, les répercussions opportunes de ces Conventions sur les échanges économiques entre la France et les deux pays considérés, la discrimination établie par la législation fiscale allemande du point de vue de l'impôt sur les sociétés entre les bénéfices distribués imposés à 15 0/0 et les bénéfices non distribués imposés à 51 0/0, l'alignement souhaitable de l'amendement de la législation française sur la législation allemande dans cette matière, l'opportunité d'une harmonisation des charges salariales et sociales entre les pays du Marché commun* [18 mai 1961] (p. 853, 854);

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : le refus de la Commission des finances de passer à l'examen des articles du projet de réforme; la simplification incontestable introduite par le texte gouvernemental; les critiques formulées par la Commission (système de décote unique, régime des détaillants assujettis à la T. V. A., seuil d'imposition); les risques des hausses de prix; l'opposition des collectivités locales au nouveau mode de financement de leur budget* [5 juillet 1961] (p. 1447 à 1450];

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : l'aspect favorable de la situation économique; la poursuite régulière de l'expansion; la situation exceptionnelle de notre balance commerciale; la faiblesse regrettable du taux de nos investissements, notamment par rapport à nos partenaires du Marché commun; le problème des prix de détail et du revenu des agriculteurs; la situation défavorisée de certains salariés, fonctionnaires et retraités; la supériorité du collectif en discussion à celui de l'an passé; l'augmentation de nos réserves de devises; le désir du Gouvernement d'améliorer la situation de diverses catégories sociales du pays dans la limite de nos possibilités; l'équilibre devant être recherché entre la consommation et l'investissement* [7 juillet 1961] (p. 1520 à 1522); Art. 3 (*Validation des décrets portant remise en ordre des traitements et soldes des personnels civils et militaires*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article : nécessité de valider les textes visés malgré le caractère critiquable de cette procédure* [11 juillet 1961] (p. 1598); Art. 4 (*Retenue sur traitement pour absence de service fait*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : les retenues opérées sur les traitements des fonctionnaires en cas de grève partielle; les inégalités pouvant résulter de l'application de cet article selon les administrations; l'intention du Gouvernement de généraliser la règle du « 1/30e indivisible »* (p. 1598); *retrait de son amendement* (ibid.); Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension des locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Amendement de M. du Halgouët tendant à la suppression de l'article : Ses observations sur les inconvénients de la loi du 2 août 1960 pour les entreprises industrielles installées depuis longtemps en zone 2 et désireux de s'agrandir sur place* (p. 1603) ; *la nécessité d'une égalité de traitement entre les entreprises s'étendant en zone 2 et celles passant de la zone 1 à la zone 2* (ibid.) ; *amendement de la Commission de la production tendant à remplacer les chiffres « 50 0/0 » par les chiffres « 25 0/0 »* (p. 1604) ; Art. 15 (*Ouverture d'un compte spécial de règlement avec les gouvernements étrangers intitulé « consolidation de la dette commerciale brésilienne »*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article;* après l'Art. 15 : *Article additionnel du Gouvernement (Réforme de la Bourse de Paris) : Son sous-amendement au nom de la Commission (Nomination de sociétés en nom collectif ou en commandite simple comme agents de change)* (p. 1607); *le retire* (p. 1608); *son sous-amendement au nom de la Commission (représentation des cadres et des employés dans le comité des bourses de valeurs)* (p. 1607); *le retire* (p. 1608); *Son article additionnel (Modification de la date d'application de l'article 39 de la loi du 28 décembre 1959 portant réforme fiscale)* (p. 1609) ; Etat A, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Son amendement au nom de la Commission des finances*

tendant à réduire le crédit (p. 1618) ; *le retire* (ibid.) ; Etat B, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité : *Amendement de M. du Halgouët tendant à la suppression de l'annulation de crédits* (p. 1620) ; Art. 27 (*Ouverture de crédits de paiement supplémentaires au titre du Fonds national d'aménagement du territoire*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à réduire de 35 millions de NF l'autorisation de programme* (p. 1631) ; *le retire* (p. 1633) ; Art. 31 (*Annulation de crédits, prêts spéciaux à la construction*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à une diminution de l'annulation de crédits* (p. 1635) ; *le retire* (ibid.) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur général* [21 juillet 1961] (p. 1916), Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; suppression de la disposition introduite par le Sénat tendant à étendre à la Polynésie l'aide à l'enseignement privé ; nécessité d'étudier ce problème pour tous les territoires d'outre-mer* (p. 1918) ; Art. 4 (*Retenue sur les traitements des fonctionnaires en cas d'absence de service*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture ;* Art. 11 (*Garantie de l'Etat pour le financement du tunnel du Mont-Blanc*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 1918, 1919, 1920) ; Art. 15 K (*Financemement des dépenses du centre spécialisé de secours de la protection civile à Lacq*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 1921) ; Art. 15 N (*prorogation du délai imparti aux sinistrés mobiliers pour demander la réparation des dommages subis par eux*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le cas particulier des spoliés pour des raisons raciales, religieuses et politiques ; la publicité devant être faite aux mesures réparatoires prévues en leur faveur ; l'application de la loi allemande dite « loi Brügg »* (p. 1923) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à rétablir pour le titre III les crédits votés par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 1923) ; Art. 20 (*Crédits militaires*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article* (p. 1927) ; en troisième lecture (p. 1965) ; Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article ; ses observations sur les inconvénients graves des grèves partielles désorganisant les services publics* (ibid.) ; Art. 15 K : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Reprise du texte voté en deuxième lecture*) (p. 1966) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*rétablissement des fonds spéciaux*) (p. 1968) ;

— du projet de loi relatif au financement du Plan d'assainissement de l'industrie cidricole en qualité de *Rapporteur général* : *Ses observations sur l'institution, en 1953, de primes d'arrachage des pommiers excédentaires, l'arrêt des versements en 1958, la reprise de ce Plan d'assainissement de l'économie cidricole en 1960 dans une ordonnance publiée dans le cadre des pouvoirs spéciaux pour la lutte contre les fléaux sociaux, le rejet, au cours de la discussion du collectif, des crédits proposés pour financer les primes ; les nouvelles propositions du Gouvernement tendant à la majoration de la taxe appliquée aux apéritifs à base d'alcool, le caractère anomal de la procédure utilisée par le Gouvernement, les ordonnances n'ayant pas été ratifiées* [22 juillet 1961] (p. 2004) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission tendant à sa suppression* (p. 2007) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Amendement de M. Poudevigne* (*Répercussion des variations de coût des moyens de production*) : *irrecevabilité de l'amendement* [12 octobre 1961] (p. 2522) ; *amendement de M. Poudevigne* (*Majoration de 10 0/0 lorsque la production est inférieure aux objectifs du Plan*) ; *amendement de la Commission tendant à excepter de la baisse de 5 0/0 les produits soumis à quantum*) : *irrecevabilité des amendements* (p. 2523) ;

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles en qualité de *Rapporteur général* : Art. 1er du projet, *article 1122-1 du Code rural* : *Amendement de la Commission de la production* (*Révision du plafond des ressources avant le 1er juil-*

let 1962) ; *application légitime de l'article 40 de la Constitution* [17 octobre 1961] (p. 2581) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 en qualité de *Rapporteur général* (Discussion générale et première partie : *Ses observations sur : le redressement économique de la France malgré 7 ans de guerre civile ; la situation saine mais menacée de notre économie ; les conséquences de la hausse des prix (ralentissement du commerce extérieur, remise en cause du pouvoir d'achat, difficultés des entreprises) ; la nécessité d'une discipline sélective en matière de salaires ; les tendances inflationnistes commençant à paraître ; la détérioration lente mais continue de l'équilibre budgétaire ; la limitation de l'impasse et la réduction de l'endettement public ; l'absence d'impôts nouveaux mais l'ajournement de la suppression totale de la taxe complémentaire ; l'augmentation des dépenses, notamment des dépenses ordinaires civiles ; l'importance excessive des reports ; le caractère de budget de transition du projet* [19 octobre 1961] (p. 2646 à 2648) ; Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés*) : *Amendement de M. Fanton (Publication annuelle de la liste des associations ayant reçu une subvention)* [20 octobre 1961] (p. 2788] ; Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion des cessions de terrains à bâtir*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 2802) ; *ses observations sur : les inconvénients de l'assujettissement à un impôt sur le revenu des plus-values réalisées sur le capital ; le recouvrement préférable du prélèvement comme en matière d'enregistrement ; l'application du même traitement aux personnes physiques, quelle que soit l'origine des plus-values immobilières réalisées* (p. 2803) ; *sous-amendement du Gouvernement (Perception de la taxation par voie de rôle) ; ses observations sur : l'éventuelle incorporation de la plus-value dans la déclaration d'impôt sur le revenu* (p. 2805) ; *sous-amendement de M. Denvers (Affectation de 80 0/0 des recettes tirées de l'article aux collectivités locales) : application de l'article 42 de la loi organique (Interdiction de l'affectation des recettes)* (p. 2806) ; Art. 7 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains signes extérieurs de richesse*) : *Son amendement au nom de la Commission (Réduction du cœfficient applicable aux résidences secondaires à trois fois la valeur locative pour celles non soumises à la limitation des loyers et à six fois la valeur locative pour les autres)* (p. 2810) ; *son amendement au nom de la Commission (Suppression de la distinction entre la première et la seconde voiture) ; amendement de M. Fanton sur l'évaluation des voitures automobiles* (p. 2812) ; *son rappel au Règlement : ordre d'appel des amendements* (ibid.) ; Art. 17 (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales pendant l'année 1962*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article ; renvoi souhaitable du vote de l'article à la deuxième partie de la loi de finances* (p. 2826) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande, après l'Art. 43 : *Son article additionnel au nom de la Commission des finances (Allocations compensatrices à l'armement naval)* [27 octobre 1961] (p. 3288) ; *le retire* (ibid.) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'ajournement par la Commission des finances de l'étude du report de la rentrée scolaire au 1er octobre* [28 octobre 1961] (p. 3359) ; Titre III : *Amendement de la Commission des affaires culturelles tendant à une réduction de crédit (Rattachement des bibliothèques nationales et universitaires à la direction de l'enseignement supérieur* (p. 3407) ; Art. 56 (*Equipement en matériel d'enseignement des établissements publics, prélèvement sur les fonds attribués aux caisses départementales scolaires*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances (Extension de la procédure proposée à des communes où l'expansion industrielle a entraîné la création de nouveaux groupes scolaires)* (p. 3409, 3410) ; *son amendement au nom de la Commission des finances (Intervention du Conseil général dans la procédure d'approbation de la décision du préfet)* (ibid.) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la décision du Conseil constitutionnel tendant à déclarer irrecevable l'amendement de M. Marcellin ; la proposition du Ministre de l'Agriculture tendant à permettre au rapporteur des commissions des deux assemblées de suivre l'action et la gestion du F.O.R.M.A. ; l'opportunité, pour le rapporteur spécial du F.O.R.M.A. de se faire assister du rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges* [30 octobre 1961] (p. 3576) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur la rigueur du délai de 40 jours imposé aux parlementaires pour la discussion budgétaire* (p. 3584) ; après l'Art. 59 : *Son*

article additionnel (*Autorisation pour les communes d'instituer une redevance compensatoire des moins-values fiscales résultant de la présence de biens appartenant à d'autres collectivités exonérés de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties*) (p. 3629) ; CONSTRUCTION : Art. 53 (*Exercice du droit de recours en matière de dommages de guerre*) : *Son amendement au nom de la Commission précisant que la forclusion ne sera pas opposable aux sinistrés dont le dosier aura été complété antérieurement à la date de promulgation de la loi* [31 octobre 1961] (p. 3706) ; après l'Art. 55 : *Son article additionnel au nom de la Commission* (*Institution d'une priorité dans l'attribution des primes aux constructeurs s'engageant à occuper le logement économique et familial construit à titre d'habitation principale*) (p. 3707) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur le déroulement des travaux parlementaires au cours des prochaines séances* [7 novembre 1961] (p. 3925) ; *amendement de M. Catalifaud tendant à une réduction indicative de crédits : application de l'article 40 de la Constitution* (p.3947) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III* [10 novembre 1961] (p. 4343) ; *le retire* (ibid.) ; SERVICES FINANCIERS : *Son amendement tendant à réduire le montant des crédits du titre III* (*Suppression des 16 emplois dont la création était prévue pour la mise en place de deux recettes au Sahara*) ; *son amendement tendant à une nouvelle réduction des crédits du titre III* (*Suppression de la création de 40 emplois d'agents de constatation dans les services extérieurs de la direction générale des impôts*) (ibid.) ; Art. 40 (*Reports de crédits*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à insérer après le chapitre 44-28 un nouveau chapitre* (*Inscription des crédits destinés aux amendements calcaires sur la liste des crédits reportables*) [12 novembre 1961] (p. 4524) ; *le retire* (p. 4525) ; TAXES PARAFISCALES, après l'Art. 44 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales pendant l'année 1962*) (p. 4525) ; *son sous-amendement* (*Suppression de la ligne 123 relative à la redevance R.T.F.*) (p. 4545) ; *le retire* (ibid.) ; avant l'Art. 57 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à permettre aux courtiers en valeurs dont les charges ont été supprimées par la loi de finances de 1961 de céder leur droit au bail* (p. 4546) ; Art. 62 (*Refonte du Code général des impôts*) : *Son amendement au nom de la Commission faisant obligation au Gouvernement de déposer le nouveau Code sur le bureau du Parlement à l'ouverture de la seconde session ordinaire 1962-1963* (p. 4549) ; Art. 63 (*Imposition des revenus de valeurs mobilières étrangères non abonnées, encaissés à l'étranger ou reçus directement de l'étranger*) : *Amendement de M. Lolive tendant à la suppression de l'article* (p. 4550) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des articles 819 et 1791 du Code général des impôts*) (ibid.) ; Art. 64 (*Impôts sur les sociétés*) (*Modification des règles d'imputation de la retenue à la source ayant frappé les intérêts de bons de caisse anonymes*) : *Son amendement* (*Application des dispositions de l'article aux seuls résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1962*) (ibid.) ; *ses observations sur l'aggravation de l'imposition des bons de caisse anonymes souscrits par les sociétés, résultant de l'adoption de l'article, la suppression nécessaire de la rétroactivité de cette mesure* (p. 4551) ; Art. 65 (*Régime fiscal des distributions de revenus occultes*) : *Son amendement tendant à modifier la rédaction de l'article* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 5 , Supprimé par le Sénat (*Taxation des plus-values foncières*) : *Ses observations sur : les propositions de la Commission des finances tendant à l'adoption de la date du 1er janvier 1962 comme date d'application du texte, au rétablissement de la franchise de 5.000 NF, à la réduction du délai de 7 à 5 ans et à l'affectation des recettes aux collectivités locales* (p. 5207) ; *amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction* ; *son sous-amendement tendant à remplacer la date du 1er octobre 1961 par la date du 1er janvier 1962* [1er décembre 1961] (p. 5208, 5209) ; *son sous-amendement tendant à ramener le délai de 7 à 5 ans* (p. 5209) ; *son sous-amendement* (*Affectation de la taxe pour moitié à l'Etat et pour moitié aux collectivités locales*) (ibid.) ; *son sous-amendement* (*Modification de l'alinéa b du paragraphe 2*) (p. 5210) ; *son sous-amendement* (*Exonération des plus-values foncières inférieures à 5.000 NF*) (ibid.) ; *sa demande de vote par division* (ibid) ; *retire le paragraphe 3 de son sous-amendement relatif à l'exonération des plus-values foncières à l'occasion de l'apport de*

terrains à des sociétés de construction régies par la loi du 28 juin 1938 (p. 5211) ; *son sous-amendement* (*Modification du paragraphe 3 de l'amendement du Gouvernement*) (p. 5212) ; *son sous-amendement* (*Cas des terrains nus supportant un droit de bail commercial*) (ibid.) ; Art. 6 (*Exclusion de certaines dépenses de caractère somptuaire des frais généraux des entreprises*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des dispositions concernant les voitures de tourisme de plus de 15.000 N F*) (p. 5213) ; Art. 7 (*Evaluation forfaitaire du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à exclure la deuxième voiture de l'évaluation forfaitaire minimale du revenu imposable* (p. 5214) ; Art. 11 : Supprimé par le Sénat (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*Dépôt dans un délai de six mois du projet de loi portant réorganisation de l'établissement national des invalides de la marine*) (p. 5216) ; Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour le paragraphe 4* (p. 5217) ; Art. 18 *bis* : Supprimé par le Sénat (*Rétablissement de la taxe complémentaire*) : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction* ; *ses observations sur : la réduction de moitié de l'imputation de la retenue à la source sur les bons du Trésor* ; *l'imposition des réserves, sa demande de vote par division* (p. 5228) ; *sous-amendement de M. Cermolacce* (*Augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés*) (p. 5229) ; AGRICULTURE, Titre III : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir les crédits nécessaires aux haras : ses observations sur la nécessité de laisser son autonomie au corps des officiers des haras et de ne pas l'incorporer dans les services agricoles* ; *son amendement au nom de la Commission tendant à réduire les crédits du titre III* (*Suppression des crédits des haras*) (p. 5236) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Son amendement tendant à majorer de 1.000 NF les crédits du titre III* (p. 5239) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à majorer les crédits pour le titre V de l'Etat B* ; SAHARA : *Son amendement au nom de la Commission* (*Rétablissement des crédits supprimés par le Sénat pour l'emetteur radiophonique de Tamanrasset*) (p. 5244) ; AGRICULTURE, Titre VI : *Amendement du Gouvernement tendant à majorer les autorisations de programme : ses observations sur les engagements pris par le Gouvernement concernant l'hydraulique agricole* (p. 5244) ; Art. 44 A (*Publication de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Publication annuelle avant le 1er octobre de chaque année*) (p. 5252) ; *modification de son amendement en substituant la date du 1er novembre à celle du 1er octobre* (p. 5253) ; Art. 44 *bis* (*Perception des taxes parafiscales*) : *Sa demande de réserve de l'article* (ibid.) ; Art. 47 *bis* (*Versement des crédits du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole à un compte ouvert à la Caisse nationale du crédit agricole*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (ibid.) ; Art. 54 (*Octroi d'un délai aux sinistrés immobiliers*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter après les mots : « qui leur a été allouée », les mots : « ou qui leur est due »* (p. 5256) ; Art. 55 *bis* (*Octroi d'une priorité aux constructeurs s'engageant à occuper personnellement le logement économique et familial construit à titre d'habitation principale*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 5257) ; Art. 56 (*Equipement en matériel d'enseignement des établissements d'enseignement public prélèvement sur les fonds attribués aux Caisses départementales scolaires*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* ; *ses observations sur la limitation à 10 0/0 du prélèvement affecté à l'équipement des collèges d'enseignement général* (p. 5258) ; Art. 59 A (*Dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les difficultés financières des Charbonnages de France et les mesures propres à remédier à cette situation*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (p. 5259) ; Art. 59 D (*Fonctionnement du Conseil de surveillance de la R.T.F.*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer l'article* ; *ses observations sur l'impossibilité pour les deux rapporteurs généraux de l'Assemblée Nationale*

et du Sénat de décider de la réunion du Conseil de surveillance de la R.T.F. (p. 5261) ; Art. 59 E (*Représentation parlementaire au Conseil de surveillance de la R.T.F.*) : *Son amendement au nom de la Commission fixant la représentation parlementaire à quatre députés et deux sénateurs parmi lesquels figure au moins un représentant de la Commission des affaires culturelles de chaque Assemblée* (p.5261) ; Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 5263, 5264) ; Art. 59 *quinquiès* : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 5266) Art. 62 (*Refonte du Code général des impôts*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte adopté en première lecture par l'Assemblée ; ses observations sur le dépôt souhaitable du Code sur le bureau du Parlement à l'ouverture de la seconde session ordinaire de 1962-1963* (p. 5267) ; *le retire* (ibid.) ; rapport de la Commission mixte paritaire en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : le déséquilibre du texte à la suite du rejet par la Commission mixte paritaire de l'article 18* bis *reconduisant la taxe complémentaire et instituant des recettes nouvelles ; les amendements devant être déposés par le Gouvernement visant notamment la revalorisation de la solde des sous-officiers et la majoration des crédits de la tranche communale du Fonds routier, l'exercice du droit de répartition en matière de dommages de guerre mobiliers ; la nécessité d'un engagement renouvelé du Gouvernement à propos du statut des officiers des haras et des adductions d'eau* [11 décembre 1961] (p. 5446) ; troisième lecture : *Ses observations sur le rejet par le Sénat du texte de la Commission mixte paritaire ; les propositions de la Commission des finances tendant à revenir au texte de la Commission mixte à l'exception des économies portant sur les crédits militaires et des dispositions relatives à l'armement naval* [12 décembre 1961] (p. 5475) ; Art. 59 B (*Rémunération des fonctionnaires en service à la R.T.F.*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (p. 5483) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant, à la fin du premier alinéa, à supprimer les mots : « et les trafics »* (p. 5484) ; quatrième et dernière lecture : *Ses observations sur le rejet par le Sénat en troisième lecture du projet de loi de finances ; l'adoption souhaitable du texte voté par l'Assemblée nationale en troisième lecture* (p. 5500) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'impossibilité de transférer directement les biens de la société concessionnaire martiniquaise à une société d'économie mixte; la nécessité d'une dévolution préalable de ces biens à l'Etat* [16 novembre 1961] (p. 4892); Art. 2 (*Dévolution des biens de l'ancienne société concessionnaire à une société d'économie mixte*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances* (*Dévolution des biens de la société à l'Etat qui en fait apport à une société d'économie mixte*) (p. 4895); Art. 4 (*Indemnité versée à la compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission précisant que l'indemnité sera versée par l'Etat* (p. 4896);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : la brièveté des délais impartis au Parlement pour l'examen des demandes budgétaires; les dispositions du projet; l'augmentation des dépenses ordinaires civiles, celles des dépenses économiques notamment (F.O.R.M.A.), la subvention destinée à la S.N.C.F.; en contrepartie du report du relèvement des tarifs et au titre de la majoration des retraites; les crédits destinés aux dépenses d'action sociale, ceux concernant l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé; l'augmentation des dépenses en capital due, en majeure partie, à la participation de l'Etat aux travaux de l'électrification rurale en Bretagne et la dotation en capital de l'établissement public pour l'aménagement du rond-point de la Défense; le recours exceptionnel à la procédure des décrets d'avances, l'évolution favorable des ressources fiscales; le maintien de l'impasse à un niveau raisonnable* [5 décembre 1961] (p. 5284, 5285); Art. 1er (*Reconduction de la législation sur les emplois réservés*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation d'un nouveau délai de six ans*) (p. 5289); Art. 17 (*Exonération de la patente des exploitants des gîtes ruraux dans les régions classées zones spéciales d'action rurale*) : *Son amendement, au nom de la Commission, tendant à la*

suppression de l'article, généralisation souhaitable de l'exonération prévue (p. 5293); Art. 18 (*Taxes sur les spectacles, faculté donnée aux conseils municipaux d'adopter des majorations distinctes par catégorie de spectacles*) : *Amendement du Gouvernement* (*Imposition des représentations mixtes*) (p. 5294); deuxième lecture : *Ses observations sur : les modifications apportées par le Sénat portant sur la garantie accordée par les départements aux emprunts des établissements publics intercommunaux; l'exonération de la patente en faveur des exploitants des gîtes ruraux; la fiscalité des petites exploitations cinématographiques, le versement au Budget général du crédit du Fonds national de solidarité* [14 décembre 1961] (p. 5610); Art. 10 (*Création d'un service de tourisme en Polynésie française*) : *Son amendement, au nom de la Commission des finances, tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (ibid.); *ses observations sur l'extension souhaitable aux départements d'outre-mer des avantages accordés à la petite exploitation cinématographique en métropole* (p. 5621); en troisième lecture : *Ses observations sur le texte adopté par le Sénat pour l'article 10*; Art. 10 : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots : « dans les conditions fixées par un règlement d'administration publique »* [15 décembre 1961] (p. 5675);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, seconde délibération : *Ses observations sur : la nécessité de voter la loi de finances avant l'adoption définitive du projet* [29 novembre 1961] (p. 5121); *l'inscription dans la loi de finances de crédits provisionnels* (ibid.);

— du projet de loi sur les prix agricoles; Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Amendement de la Commission repris par M. Bayou* (*Augmentation éventuelle de 10 0/0*); *application de l'article 40* [7 décembre 1961] (p. 5403).

Rappels au Règlement de MM. Cheikh, Coste-Floret et de la Malène à propos de la modification de l'ordre du jour : *Priorité devant être accordée aux navettes budgétaires* [12 décembre 1961] (p. 5497).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats; Art. 3 (*Création d'un Fonds commun*) : *Sous-amendement de la Commission des lois à l'amendement du Gouvernement* (*Suppression de la surprime, le Fonds commun est alimenté uniquement par la contribution de l'Etat*); *non-application de l'article 40* [12 décembre 1961] (p. 5489); après l'Art. 9 : *Article additionnel de M. Clermontel* (*Indemnisation des personnes insuffisamment assurées*), *application de l'article 40* (p. 5495);

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, en qualité de *Rapporteur général : Ses observations sur : l'obligation faite au Gouvernement de déposer ce projet par la loi de finances rectificative pour 1960 ; l'arrêt de la Cour de cassation de 1956 déclarant que le décret impérial du 24 avril 1811 exonérant la Corse de tous droits indirects est toujours applicable ; les dispositions du projet donnant force légale au décret impérial mais en limitant la portée ; les allégements fiscaux proposés par le Gouvernement pour atténuer les inconvénients de l'insularité et faciliter le développement économique et social de la Corse ; l'insuffisance de l'exonération proposée en ce qui concerne la T. V. A.* [14 décembre 1961] (p. 5621, 5622); *la valeur du décret du 24 avril 1811, les allégements fiscaux proposés par le Gouvernement* (*Taxe de circulation sur les véhicules, taxes sur le chiffre d'affaires applicables aux transports par mer entre la Corse et la France, détaxation sur l'essence*) *: portée limitée de l'exonération envisagée de la taxe sur la valeur ajoutée* [27 juin 1962] (p. 2068, 2069); Art. 1er : *L'organisation de la discussion* [12 juillet 1962] (p. 2425) ;

— du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1957 en qualité de *Rapporteur général : L'indifférence pour ce genre de projet dans le passé, l'intérêt actuel* (*en particulier importance des pouvoirs actuels du Gouvernement*); *montant très supérieur des dépenses effectives par rapport aux lois de finances initiales, le recours aux décrets d'avances, les dépassements de crédits, les reports de crédits et leurs motifs* [8 mai 1962] (p. 894 à 896);

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables en qualité de *Rapporteur général : Les conséquences de cette extension de la décote, la nécessité d'une modification des barèmes de*

l'impôt, la suppression de la taxe complémentaire, l'extension du nombre des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques [8 mai 1962] (p. 973, 974) ;

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse ; Article unique : *Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Bayou (Rachat par les salariés agricoles de leurs cotisations de vieillesse)* [16 mai 1962] (p. 1139) ;

— du projet de loi de finances rectificative relative au Fonds monétaire international en qualité de *Rapporteur général : Situation créditrice de la France par rapport au Fonds monétaire international ; la contribution des grandes puissances à ce Fonds (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) ; les conditions dans lesquelles les prêts sont accordés ; le rôle accru de l'Europe du Marché commun ; l'ouverture d'un compte spécial du Trésor* [17 Mai 1962] (p. 1164) ;

— du projet de loi de programme concernant les H. L. M. en qualité de *Rapporteur général : La concordance des objectifs de la loi de programme avec ceux du IVe Plan ; l'affectation à la construction de logements destinés à l'accession à la propriété de 1/6e au moins des crédits annuels prévus* [12 Juin 1962] (p. 1640).

Est entendu à l'occasion du dépôt du rapport de la Cour des comptes : *Ses observations sur : la collaboration apportée à la Commission des finances par la Cour des comptes dans l'exercice du contrôle parlementaire par ses rapports et ses enquêtes ; le dépôt souhaitable des projets de loi de règlement dans les délais prévus par la loi organique ; l'exercice du contrôle parlementaire a posteriori* [15 décembre 1961] (p. 5673).

Prend part au débat :

— sur le projet de loi portant approbation du IVe Plan en qualité de *Rapporteur général : Nécessité de considérer le Plan comme un ensemble équilibré ; les orientations nouvelles de ce IVe Plan : la place de choix réservée aux investissements sociaux (problèmes de l'habitat, équipement scolaire et universitaire, équipement sanitaire et social, équipement urbain), le développement équilibré des économies régionales (timidité du IVe Plan à cet égard), le problème de la dépéréquation des tarifs, l'avenir de la voie d'eau en France, l'incidence des actions régionales sur la politique des prix de l'énergie, la nécessité de réunir sous une seule autorité les services du Plan et ceux de l'aménagement du territoire ; les incertitudes du IVe Plan : l'évolution de l'emploi (le problème de la réduction de la durée légale du travail et celui de la formation de la main-d'œuvre, l'utilisation d'une main-d'œuvre immigrée) ; l'interpénétration de plus en plus grande des économies européennes (problème des exportations), les relations avec les pays de la zone franc (l'exemple du gaz saharien), le maintien de la stabilité monétaire et du niveau des prix ; les investissements et leur financement (développement souhaitable des augmentations de capital et des émissions d'obligations, conséquences favorables d'un abaissement du taux d'intérêt des bons à court terme, la nécessité d'une politique cohérente des revenus ; les lacunes du Plan en ce qui concerne le monde agricole (contours mal dessinés de la politique des prix agricoles) ; le problème des rapatriés et la nécessité de concevoir un véritable plan de rapatriement ; signification politique du Plan français : nécessité d'associer la nation au choix que celui-ci représente, présentation souhaitable à l'Assemblée des différentes options avant le choix gouvernemental, nécessité de prévoir un contrôle parlementaire de l'exécution du Plan (rapport annuel)* [22 mai 1962] (p. 1236 à 1241) ; après l'Art. 1er : *Amendement de M. Leenhardt (Création d'une banque nationale des investissements) : les dangers que présente la création d'une telle banque* [21 juin 1962] (p. 1917) ; *son amendement au nom de la Commission (Inclusion dans le Plan de mesures nécessitées par le rapatriement des Français d'Afrique du nord) ; les conséquences sur la politique agricole des accords de Bruxelles et amélioration des critères d'attribution de crédits en faveur des régions françaises sous-développées, non-mise en application de la réforme tarifaire de la S. N. C. F.* (ibid.) ; *son amendement (Discussion au Parlement des hypothèses préalables à l'élaboration du Plan)* (p. 1919) ; en deuxième lecture : *Les deux lettres rectificatives présentées par le Gouvernement, la révision en hausse de l'objectif de 350.000 logements par an, l'exécution et l'achèvement des études relatives à la liaison Rhin-Rhône, les objectifs du Plan dans le domaine du progrès social, le procédé des tranches opératoires, le dépôt d'un projet de loi portant approbation du rapport sur les principales options qui commandent la préparation du Plan* [23 juillet 1962] (p. 2769) ;

— sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 en qualité de *Rapporteur général : La situation économique satisfaisante ; le fléchissement du pourcentage de couverture des importations ; les conséquences de l'évolution des relations de la France avec l'Algérie sur les exportations ; les prix alimentaires ; la nécessité d'une confrontation d'ensemble en matière de rémunérations ; le problème des investissements privés ; les plus-values fiscales enregistrées ; le problème des rapatriés ; l'augmentation des crédits militaires ; la réévaluation des prévisions originelles ; le contrôle des marchés publics* [10 juillet 1962] (p. 2277 à 2279) ; après l'Art. 17 : *Amendement de M. Sanson (Redevances encaissées au titre du contrôle de la construction et de l'exploitation des conduites à hydrocarbure liquide ou liquéfié) ; création d'un service spécial de l'infrastructure pétrolière* [12 juillet 1962] (p. 2374) ; Art. 19 : *Son amendement au nom de la Commission (Validation des textes concernant les procédures d'intégration et de dégagement des cadres en faveur des fonctionnaires de la France d'outre-mer)* (p. 2375) ; Art. 26 : *Son amendement au nom de la Commission (Exonération de la patente en faveur des entreprises procédant à des transferts en province)* (p. 2380) ; Art. 31 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission (Exonération des taxes de certains produits pétroliers) ; l'insuffisance des explications fournies par le Gouvernement à ce sujet* (p. 2382) ; Art. 34 : *Son amendement de suppression (Taxes sur les navires de pêche)* (p. 2383) ; après l'Art. 38 : *Son amendement au nom de la Commission (Usage du titre de conseil fiscal)* (p. 2385) ; Art. 39, Etat A : *Son amendement au nom de la Commission (Réduction des crédits prévus pour la marine marchande)* (p. 2391) ; en deuxième lecture : *L'impossibilité pour la Commission mixte paritaire d'aboutir à la rédaction d'un texte commun ; la discussion des dispositions modifiées par le Sénat* (p. 2748) ; Art. 16 : *La subvention de l'Etat à la société française concessionnaire de la construction et de l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc* (p. 2754) ; *son amendement au nom de la Commission (Suppression de la subvention prévue)* (p. 2754, 2755) ; Art. 17 *ter : Son amendement au nom de la Commission (Taxation des conduites à hydrocarbure liquide ou liquéfié) ;* Art 19 : *Son amendement au nom de la Commission (Le reclassement des administrateurs de la France d'outre-mer)* (p. 2756) ; après l'Art. 23 : *Son amendement au nom de la Commission (Nomination des fonctionnaires rapatriés aux emplois nouvellement créés)* (p. 2757) ; Art 26 : *Son amendement au nom de la Commission (Exonération de la patente pour les entreprises ayant procédé à des transferts ou des extensions)* (p. 2757) Art. 35 : *Le problème du principal fictif servant de base à la contribution foncière pour la propriété non bâtie ; le dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi substituant au revenu cadastral un autre mode d'assiette des cotisations des régimes sociaux agricoles* (p. 2759) ; Art. 38 *bis : Son amendement au nom de la Commission (Pénalités frappant l'usager abusif du titre de conseiller fiscal)* (p. 2762) ; Art. 40, Etat C, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, titre VI : *Son amendement au nom de la Commission (Crédits en faveur des rapatriés)* (p. 2766) ; en troisième lecture : *Le rejet complet par le Sénat du projet de loi de finances rectificative pour 1962 ; l'adoption souhaitable par l'Assemblée du texte voté en deuxième lecture* [24 juillet 1962] (p. 2837) ;

— sur le projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière en qualité de *Rapporteur : La suppression envisagée de certains droits peu productifs ; la révision des critères d'application de certains autres droits ; la nécessité d'éviter le renchérissement du coût de fonctionnement de la justice ; le souci de simplification contenu dans le texte ; l'allégement des taxes fiscales portant sur les ventes publiques de biens meubles et les ventes en gros de matières premières ; l'allégement progressif des droits frappant les ventes d'immeubles ruraux ; la réforme de la fiscalité immobilière ; la cascade d'impôts existant dans ce domaine ; l'unification du régime fiscal des mutations d'immeubles déjà construits ; l'assujettissement à la seule T.V.A. de toutes les opérations de construction d'un immeuble jusqu'à la livraison ; la détaxation accordée en faveur des immeubles construits avec l'aide de l'Etat ; l'imposition des profits retirés de l'activité immobilière ; les règles d'imposition pour les professionnels et les non-professionnels en matière de construction ; l'imposition des revenus tirés par les sociétés de la location d'immeubles neufs ; l'essor probable des sociétés immobilières d'investissement* [12 juillet 1962] (p. 2428 à 2431) ; Art. 4 :

Son amendement au nom de la Commission (Droits d'enregistrement des actes judiciaires) [17 juillet 1962] (p. 2537) ; Art. 8 : *Amendement de M. Ballanger (Droits perçus à l'occasion de la vente de yachts et de bateaux de plaisance) ; exonération du droit proportionnel pour toutes les ventes de gré à gré* (p. 2539) ; Art. 33 : *Son amendement au nom de la Commission (Cas des actes portant échange d'immeubles dont la valeur n'excède pas 500 NF)* (p. 2546) ; Art. 43 : *Son amendement au nom de la Commission (Réduction du droit de mutation sur les ventes d'immeubles ruraux)* (p. 2549) ; Art. 44 : *Son amendement au nom de la Commission (Réduction des droits de mutation à titre onéreux en faveur des entreprises s'occupant de la recherche scientifique et technique)* (ibid.) ; après l'Art. 47 : *Amendement du Gouvernement (Les acquisitions d'immeubles destinés à être transformés en locaux habitables) ; bénéfice de l'article 1771 du Code pour toutes les acquisitions qui concourent à un regroupement de terrains dans la limite de 2.500 mètres carrés* (p. 2550) ; Art. 54 : *Son amendement au nom de la Commission (Mesures transitoires)* (p. 2552) ; Art. 24 : *Son amendement au nom de la Commission (Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour les opérations effectuées par les collectivités locales au profit des H.L.M.)* [23 juillet 1962] (p. 2783) ; *son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement du Gouvernement (Exclusion de la taxe sur la valeur ajoutée des livraisons portant sur les logements destinés au secteur locatif ayant bénéficié d'une aide financière de l'Etat)* (p. 2783) ; *son amendement au nom de la Commission (Définition du fait générateur de la taxe sur la valeur ajoutée en matière de construction de logements)* (p. 2784) ; Art. 25 : *Ses sous-amendements à l'amendement du Gouvernement (Impôts sur les sociétés réalisant des opérations de construction)* (p. 2788, 2789) ; Art. 26 : *Son amendement au nom de la Commission (Maintien du régime fiscal actuel des sociétés coopératives H.L.M.)* (p. 2790, 2791) ; Art. 29 : *Son amendement (Possibilité pour les sociétés immobilières d'investissement d'avoir pour objet l'exploitation d'immeubles locatifs situés en France)* (p. 2793, 2794) ; après l'Art 29 : *Son amendement au nom de la Commission (Assimilation à des immeubles des actions des sociétés immobilières d'investissement en ce qui concerne les placements des compagnies d'assurance)* (p. 2797).

JACQUET (M. Michel), *Député de la Loire, 7e circonscription (I.P.A.S.), Questeur de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu questeur de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 736).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

JACQUINOT (M. Louis), *Député de la Meuse, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

Ministre d'Etat
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 23 août 1961

Chargé du Sahara, des D.O.M. et des T.O.M.
du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

Ministre d'Etat chargé du Sahara, des D.O.M. et des T.O.M.
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [5 mai 1959] (p. 424).

Dépôts :

Son projet de loi portant ratification des décrets n° 61-622 du 17 juin 1961, n° 61-1106 du 9 octobre 1961 et n° 61-1323 du 7 décembre 1961 portant refus d'approbation de délibérations douanières des territoires de la Poly

nésie française et de la Nouvelle-Calédonie, **n° 1667** [20 mars 1962].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre d'Etat (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959) (p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son maudat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959) (p. 1842).

En qualité de Ministre d'Etat :

Répond à la question orale posée par M. Billoux relative à l'organisation de la recherche scientifique [4 décembre 1959] (p. 3182, 3183).

Répond à la question orale avec débat posée par M. Jean-Paul David relative à la coopération scientifique et technique avec les pays de l'Europe occidentale : *Analogie entre la France et les principaux pays étrangers des structures adoptées en matière de recherche au niveau des organes d'exécution et au niveau des hautes instances gouvernementales (Allemagne fédérale, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis et même U.R.S.S.) ; participation de la France aux tentatives de coopération sous différentes formes ; financement direct par un pays de recherches effectuées dans un autre pays ; actions internationales ou régionales entreprises dans le cadre d'une organisation internationale à vocation générale (O.E.C.E., Agence européenne de productivité, O.T.A.N.) ; actions internationales ou régionales spécialisées à objectifs scientifiques, nettement délimités (Conseil européen de la recherche nucléaire) ; considérations limitant actuellement les possibilités pratiques de coopération totale et impliquant un choix des sujets pouvant faire l'objet de travaux communs, exemple de coopération en matière nucléaire et participation de la France à cet action ; amorce d'une coopération entre différents pays de l'Europe occidentale dans le domaine des missiles* [4 décembre 1959] (p. 3198 à 3200) ; *adaptation satisfaisante de l'organisation mise sur pied en France pour assurer la coopération dans la recherche ; opportunité d'un débat général sur la recherche scientifique* (p. 3201).

Est nommé Ministre d'Etat, chargé du Sahara, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer (remaniement du Cabinet Michel Debré), Décret du 24 août 1961 [*J.O.* du 25 août 1961] (p. 7987).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie) T.O.M. - D.O.M. : *Ses observations sur les T.O.M.; l'application de la loi de programme; le développement des productions, leur diversification ; la substitution d'une économie d'échange à l'économie de subsistance ; la poursuite des prospections minières en Nouvelle-Calédonie ; l'installation d'un centre de réparations navales à Djibouti et la création d'un dock flottant; le développement touristique; la scolarisation; l'amélioration et l'extension des équipements hospitaliers et des dispensaires; l'aide apportée par le Fonds européen de développement ; les mesures nouvelles comprenant les crédits pour les services d'Etat et les aides diverses au budget du territoire ; l'accroissement des subventions ; la prise en charge par l'Etat, en Polynésie française, du Collège Gauguin, du tourisme et des postes ; les mesures prises pour assurer la surveillance des frontières de la Côte française des Somalis ; l'éventuelle augmentation de la subvention accordée aux Comores ; la nécessité de crédits pour permettre à la France de poursuivre son action scientifique dans les terres australes ; le budget des départements d'outre-mer ; la poursuite en 1962 des objectifs de la loi de programme et des actions nouvelles prévues dans le IVe Plan ; le problème posé par l'accroissement démographique ; l'organisation nécessaire d'un important mouvement d'émigration à partir des Antilles et de La Réunion ; la création de centres professionnels accélérés dans ces départements pour organiser la promotion sociale des émigrants ; le maintien éventuel en métropole des Réunionnais et Antillais y accomplissant leur service militaire; le développement des cultures traditionnelles et de leur consommation en France ; l'encouragement des autres productions agricoles; le démarrage effectif du programme de réforme foncière; le développement du colonat partiaire ; celui de*

l'équipement hôtelier aux Antilles ; la modernisation du réseau routier ; les dépenses de fonctionnement ; la création dans chaque département d'un secrétariat général pour les affaires économiques ; l'intention du Gouvernement de promouvoir des réformes sociales ; l'extension prochaine de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants et aux exploitants agricoles ; la distribution de lait aux enfants à La Réunion ; l'institution d'un service militaire adapté ; la contribution des recrues de la Martinique et de la Guadeloupe à la mise en valeur de la Guyane ; l'institution éventuelle d'un service civique à La Réunion [24 octobre 1961] (p. 2863 à 2867) ; titre III : *Amendement de M. Hassan Gouled tendant à supprimer les crédits relatifs aux dépenses de contrôle du chemin de fer franco-éthiopien* [25 octobre 1961] (2999) ; SAHARA : *Ses observations sur : le caractère humain et démocratique de l'action de la France au Sahara ; la participation de la population saharienne à la mise en valeur du sol et du sous-sol ; les mesures prises et à prendre en matière de santé publique et d'enseignement ; l'abaissement souhaitable du coût de la vie au Sahara ; le problème posé par le reclassement des travailleurs embauchés pour des travaux momentanés ; les dispositions prises en faveur de l'administration de la justice* [8 novembre 1961] (p. 4060, 4061) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'amnistie dans les territoire d'outre-mer ; après l'Art. 3 : *Amendement de M. Hassan Gouled tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteinte à la sûreté nationale de l'Etat* [6 décembre 1961] (p. 5347).

Ses fonctions de *Ministre d'Etat, chargé du Sahara, des D.O.M. et des T.O.M.* cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé *Ministre d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer* (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Répond aux questions orales avec débat de MM. Rombeaut et Chandernagor relatives à l'application de la loi cadre des territoires d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie : *La collaboration nécessaire entre l'administration, les assemblées et les élus de Nouvelle-Calédonie* [20 juillet 1962] (p. 2732, 2733).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

JACSON (M. William), *Député de la Meurthe-et-Moselle, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— juré titulaire de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

JAILLON (M. Louis), *Député du Jura, Ire circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à assurer le règlement rapide et définitif de la dette russe, **n° 579** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Légion d'Honneur et Ordre de la Libération, **n° 1445**, annexe 34 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Tristesse de la situation des personnes âgées ; formation d'infirmières diplômées* [14 mai 1959] (p. 499).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux prêts aux collectivités locales [5 mai 1959] (p. 433, 434).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 (Dispositions concernant le Trésor), Art. 2 (*Autorisation donnée au Gouvernement d'accorder la garantie de l'Etat à des emprunts contractés par le Crédit foncier à l'étranger*) : *Son amendement tendant à annuler la circulaire du 22 octobre 1956 apportant des restrictions à l'application de la loi Minjoz* [27 juillet 1959] (p. 1507); *élargissement des crédits en faveur des collectivités locales et départementales* (ibid.); *retire son amendement* (p. 1508);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Tourisme : *Situation pénible de l'industrie hôtelière, industrie saisonnière; poids excessif des charges sociales ; aménagements fiscaux nécessaires ; révision des modalités d'emprunt; étalement des vacances* [19 novembre 1959] (p. 2633, 2634); Routes, chemin de fer et transports : *Importance du réseau routier français dans le monde ; insuffisance des crédits; fonctionnement du Fonds d'investissement routier; suppression du prélèvement exceptionnel opéré au profit du budget général ; élargissement des facilités d'emprunts accordées aux collectivités locales ; annulation de la circulaire du 22 octobre 1956 apportant des restrictions à l'application de la loi Minjoz* [20 novembre 1959] (p. 2661, 2662); TRAVAIL : *Nécessité de permettre aux assurés sociaux français frontaliers de se rendre dans les hôpitaux suisses plus proches que les hôpitaux français* (p. 2703); AGRICULTURE, après l'Art. 68 : *L'amendement du Gouvernement (Majoration de 50 0/0 des redevances perçues au profit du Fonds national pour le développement des adductions d'eau) ; annulation de la circulaire du 22 octobre 1956 modifiant l'application de la loi de juin 1950, dite loi Minjoz* [23 novembre 1959] (p. 2892).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'harmonisation des charges fiscales et sociales et aux investissements publics dans la Communauté économique européenne [5 mai 1961] (p. 685, 686).

Son rappel au Règlement : *Modification arbitraire du Code des débits de boissons par le Gouvernement sans consultation du Parlement* [22 juin 1961] (p. 1223).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Ses observations sur : les inconvénients d'un accroissement de la fiscalité grevant l'automobiliste; l'inefficacité et le faible rendement de la taxe de stationnement proposée étant donné le coût du recouvrement et du contrôle; l'aménagement souhaitable des possibilités de stationnement en dehors de la voie publique* [20 octobre 1961] (p. 2819, 2820); *son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 2824, 2825);

BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable de la prime de risque aux auxiliaires; la situation défavorisée des préposés ruraux; la transformation souhaitable des surveillantes en chefs de section; la trop fréquente séparation des époux dans l'administration des postes et télécommunications, en contradiction avec la loi Roustant; la diminution souhaitable des tarifs imposés pour l'usage des flammes d'oblitération* [25 octobre 1961] (p. 3041, 3042); SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : les difficultés de recrutement du personnel hospitalier; la nécessité d'accélérer la création d'écoles d'infirmières et de relever les traitements; l'insuffisance de la formation de spécialistes; la médiocrité de la situation des médecins inspecteurs de la Santé; la situation dramatique des vieillards et grands infirmes et des enfants inadaptés* [26 octobre 1961] (p. 3156, 3157); BUDGETS ANNEXES DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation du budget de la Légion d'honneur, les recettes, les dépenses; la diminution des effectifs des légionnaires par suite du désir du Gouvernement de limiter l'inflation des décorations; la régularisation prochaine de la situation de nombreux bénéficiaires; la modicité des traitements servis aux légionnaires et médaillés militaires; l'insuffisance des crédits pour les secours; la réorganisation administrative des Services de la Grande Chancellerie; les maisons d'éducation, leur caractère et leur rôle exact; le refus regrettable opposé à l'admission définitive des filles du général Vanuxem; l'objectivité avec laquelle les demandes d'admission doivent être examinées; le regroupement des maisons d'éducation et l'abandon progressif de la maison d'Ecouen; le budget de l'Ordre de la Libération* [27 octobre 1961] (p. 3266, 3267); ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la crise du personnel que subit notre enseignement secondaire et technique, spécialement l'enseignement des disciplines scientifiques; la nécessité d'une meilleure utilisation des professeurs de mathématiques et d'une augmentation des heures de cours de mathématiques dans les classes de première, seconde et troisième; la mobilisation éventuelle sur place des enseignants au moment du départ de leur classe de mobilisation* [28 octobre 1961] (p. 3386, 3387);

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Insuffisance du projet par rapport à l'augmentation du nombre des assujettis et au rendement de cet impôt; nécessité de la suppression de la taxe complémentaire* [8 mai 1962] (p. 974);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le tourisme, l'augmentation du nombre des touristes étrangers, le caractère compétitif des prix hôteliers français, l'équipement collectif et la modernisation des hôtels français, la propagande touristique française à l'étranger* [19 juin 1962] (p. 1784, 1786).

JAMOT (M. Michel), *Député de Seine-et-Oise 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission des affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

JANVIER (M. Emile), *Député de l'Orne; Ire circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M Terrenoire devenu Ministre de l'Information (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [26 avril 1960] (p. 474),

S'inscrit au groupe de l'U.N.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [28 avril 1960] (p. 521), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier et 2.

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p.1680).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1110) autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques **n° 1190** [17 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la substitution de l'O.C.D.E. à l'O.E.C.E. inadaptée aux nouvelles circonstances; les intentions du Gouvernement pour sauvegarder les intérêts de la France; les intérêts des pays d'Afrique auxquels elle apporte son aide et l'intérêt des pays du Marché commun; les répercussions du projet sur l'Europe et le monde libre* [18 mai 1961] (p. 847);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le décret du 29 juillet 1961 fixant le prix du blé; les dangers d'un prix minimum; la nécessité d'un prix annuel intangible; les conditions de la production du blé en France d'après les régions* [29 octobre 1961] (p. 3504, 3505).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la solution difficile mais honnête et finalement payante choisie par le Général de Gaulle pour l'Algérie : la libre disposition d'elle-même; les difficultés d'application; le prestige du Général de Gaulle en Afrique noire et l'union des nouvelles républiques africaines indépendantes avec la France; la possibilité d'une union franco-maghrébine; les Accords d'Evian, les garanties accordées à la France et aux Européens français ou musulmans; les perspectives de coopération* [20 mars 1962] (p. 458, 459).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 34 (*L'implantation des abattoirs intercommunaux et inter-cantonnaux* [19 juillet 1962] (p. 2676).

JAPIOT (M. François), *Député de la Côte-d'Or, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] p. 2312);

— Vice-président de cette Commission [17 novembre 1959] (p. 2533);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457);

— membre du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372);

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (nos 735, 1160) relatif à la lutte contre les pollutions atmosphériques, **n° 1176** [10 mai 1961].

Son avis sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Comptes spéciaux du Trésor, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme (n° 1303) relative à l'équipement électrique, **n° 1470** [24 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux finances une question orale relative au Fonds spécial d'investissement routier [29 mai 1959] (p. 684, 687).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Recherche d'une solution française; confiance des Musulmans dans la France et le Général de Gaulle; adhésion sincère des Européens à la réalisation de l'unité franco-algérienne; respect de la personnalité algérienne* [9 juin 1959] (p. 835, 836);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Coordination des différentes sources d'énergie dans le cadre de la Communauté et de l'Europe; problèmes économiques et sociaux posés par leur utilisation; importance de l'énergie pour l'économie de demain* [29 juin 1959] (p. 1133, 1134);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : *Accroissement nécessaire de la productivité dans les services publics; simplification des formalités; remèdes à la lenteur et à la lourdeur de la machine administrative; participation du Parlement à l'élaboration du Plan* [17 novembre 1959] (p. 2503, 2504); CONSTRUCTION, Art. 43 : *Amendement de M. Coudray (Réservation de 30 0/0 des crédits H.L.M. à l'accession à la propriété)* [23 novembre 1959] (p. 2849, 2850).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Problème de la coordination de l'énergie; son aspect social et humain; rentabilité de la production et écoulement des produits charbonniers* [10 décembre 1959] (p. 3311, 3312).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Lacune relative à l'hydraulique agricole* [31 mai 1960] (p. 1043);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 3 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à en modifier la forme* [7 juin 1960] (p. 1165).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Réforme nécessaire de la composition, du fonctionnement et des tâches de l'O.N.U.; nécessité, pour cette organisation, de se livrer, non à des discussions politiques, mais à des tâches constructives; entente nécessaire des pays de l'Est et de l'Ouest pour l'aide aux pays sous-développés* [15 juin 1960] (p. 1333 à 1335).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à la situation du marché du houblon [8 juillet 1960] (p. 1794).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Son amendement (Exception en faveur des locaux nécessaires à l'extraction et à la transformation des produits miniers ou des hydrocarbures dans une zone située autour du lieu d'extraction)* [19 juillet 1960] (p. 2045); *nécessité de permettre la prochaine construction d'une raffinerie de pétrole destinée à traiter le pétrole brut produit dans le bassin parisien* (ibid.); *le retire* (p. 2046);

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : l'ampleur de l'effort financier nécessaire à la constitution d'une force de dissuasion; l'impossibilité pour une nation isolée d'assurer sa défense à l'ère thermonucléaire; les résultats brillants de nos savants comparativement à la faiblesse des moyens dont ils disposent; la nécessité d'une mise en commun par les pays de leurs secrets et de leur capacité de défense atomique; la nécessité de surseoir au*

vote des dispositions relatives à la bombe H et à son vecteur afin de permettre de connaître les intentions de nos alliés, notamment des nouveaux dirigeants américains [18 octobre 1960] (p. 2597, 2598) ; vote sur la motion de censure : *Ses explications de vote : Indifférence des parlementaires devant la menace de dissolution; rejet nécessaire de la force de frappe nationale envisagée, inefficace, d'un coût supérieur à nos moyens, dangereuse pour nos alliances* [24 octobre 1960] (p. 2748).

Son rappel au Règlement : *Interprétation restrictive de l'article 48, alinéa 6 du Règlement; droits du Parlement en matière de fixation de l'ordre du jour* [26 octobre 1960] (p. 2826).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 7 : *Amendements tendant à modifier le mode de perception de la redevance d'équipement* [13 décembre 1960] (p. 4577) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'urgence d'une solution pour mettre fin au drame algérien; les risques d'internationalisation du conflit; la menace chinoise; la nécessité d'une solution acceptable et acceptée par l'armée* [7 décembre 1960] (p. 4435, 4436) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Aide devant être apportée aux chercheurs isolés* [4 mai 1961] (p. 661) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques en qualité de *Rapporteur pour avis : Dépôt souhaitable d'un projet analogue relatif à la pollution des eaux; coordination nécessaire entre les ministres intéressés par l'application de la loi; efforts techniques accomplis par l'E.D.F. pour diminuer la nocivité des fumées des centrales thermiques ; aide devant être apportée aux industriels pour leur permettre de s'équiper en dispositifs anti-fumées; consultation souhaitable de la Commission de la production au cours de l'élaboration des textes d'application* [18 mai 1961] (p. 857, 858) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, après l'Art 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission (Institution d'une Commission d'orientation; avis préalable de la Commission départementale de contrôle des opérations immobilières pour toute cession de terrains appartenant aux collectivités publiques à l'intérieur des zones à urbaniser en priorité)* [19 juillet 1961] (p. 1839) ; *retrait du second alinéa de son article additionnel* (p. 1840) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'insuffisance des créations d'emplois et le surmenage du personnel, notamment en province; l'insuffisance de la prime normale d'exploitation; le refus regrettable de la prime de technicité aux agents des installations, aux ouvriers d'Etat et au personnel des lignes; l'attribution souhaitable de l'indemnité de risque aux auxiliaires; la situation des surveillantes* [25 octobre 1961] (p. 3045) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur l'intégration des anciens chefs de bureau et rédacteurs dans les nouveaux cadres d'attachés et de secrétaires administratifs de préfecture; l'amélioration de la situation des commis de préfecture* [30 octobre 1961] (p. 3604) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'intérêt de la liaison Rhône—Rhin; le développement de la décentralisation industrielle qu'entraînerait sa réalisation; l'octroi souhaitable du bénéfice de campagne aux cheminots anciens combattants* [7 novembre 1961] (p. 3921) ; en deuxième lecture, Art. 19 (*Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges*) : *Amendement du Gouvernement (Economies), ses observations sur les précisions devant être données sur les économies susceptibles de toucher les comptes spéciaux du Trésor* [1er décembre 1961] (p. 5235) ; Art. 71 (*Taux de la redevance communale des mines*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 5267) ; *ses observations sur : les difficultés d'application de la disposition introduite par le Sénat tendant à indexer la redevance minière sur les centimes additionnels du département d'extraction ; l'augmentation inopportune des charges des Charbonnages de France qu'entraînerait l'adoption de cet article* (p. 5267) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement électrique, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la mauvaise organisation des débats et l'ajournement regrettable de la discussion du IVe Plan; la mise en valeur souhaitable de tout le potentiel énergétique métropolitain; l'exécution de la loi de programme de 1959; le programme hydrau-*

lique; l'exécution du barrage de la Rance; l'importance des opérations de la Compagnie nationale du Rhône; le projet de Pierre-Bénite; la mise en chantier souhaitable de l'aménagement de la chute de Bourg-lès-Valence; l'importation de courant venant d'Espagne; la production nucléaire; l'incertitude pesant sur le prix de revient de cette forme d'énergie; les retards importants constatés dans cette production; la production thermique; la préférence à donner à l'utilisation des bas produits charbonniers; la généralisation souhaitable des groupes mixtes [23 novembre 1961] (p. 5022 à 5025).

Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale avec débat relative à la situation des personnels des postes et télécommunications : *Ses observations sur : l'insuffisance des effectifs; les appareils de mécanisation, d'automation et d'électronique; la différence entre le travail demandé aux agents de Paris et aux agents de province; la situation anormale des receveurs de 3e, 4e et 5e classes; la prime de technicité; les agents des lignes; l'extension de l'indemnité de risque aux auxiliaires de la distribution et des lignes; accès des agents d'exploitation et des agents d'installation au cadre de contrôleur* [1er décembre 1961] (p. 5186, 5187).

Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale avec débat relative aux revendications du personnel des postes et télécommunications : *Augmentation des effectifs, amélioration des conditions de travail du personnel, notamment en province; revalorisation de la prime de résultat d'exploitation; intégration d'agents d'exploitation et d'agents des installations; revalorisation de l'indemnité de guichet : situation des inspecteurs principaux adjoints et des surveillants et surveillantes principales* [6 juillet 1962] (p 2260, 2261).

Prend part au débat sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Les contradictions de la politique gouvernementale; les conséquences graves de la création d'une force de frappe française; le retard actuel de la France en matière de transport d'une bombe atomique; les objections faites aux adversaires de la force de frappe; la signification des résultats d'un référendum; la baisse du crédit du Parlement; la nécessite de voter la censure* [16 juillet 1962] (p. 2506, 2507).

JARROSSON (M. Guy), *Député du Rhône, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373);

— représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du gouvernement Michel Debré : *Présence des députés algériens; espérance soulevée par le changement intervenu depuis le 13 mai; limitation de l'action de l'administration; étude de l'impôt sur l'énergie; problème des logements de dépannage* [15 janvier 1959] (p. 32, 33).

Prend part à la discussion :

— du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 16 : *Son amendement tendant à faire le Bureau de l'Assemblée Nationale juge de la recevabilité des propositions de loi autres que celles à incidence financière* [20 janvier 1959] (p. 117); Art. 30 : *Suppression de la question préjudicielle* (p. 122);

— du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 70 (*Répartition des places dans l'hémicycle*) : *Son amendement tendant à soumettre au vote de l'Assemblée les décisions prises en vertu de cet article* [21 janvier 1959] (p. 149);

— du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social, Art. 3 : *Désignation et agrément de l'architecte pour les projets dépassant 500 millions de francs* [14 mai 1959] (p. 509, 510);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française, en qualité de *Rapporteur pour avis : Méconnaissance par le Maroc de ses obligations; régularisation des*

avances faites par l'ambassade de France ; subrogation de l'Etat français dans les droits des victimes ; indemnisation des dommages matériels ; affectation par priorité des crédits destinés par le budget français au Maroc et à la Tunisie [7 juillet 1959] (p. 1317, 1318) ; *son rappel au Règlement (Mise en cause du Président de la République)* (p. 1320) ; Art. 1er : *Amendement de M. Tomasini, relatif à la mention « mort pour la France »; nécessité d'un projet d'ensemble sur les victimes civiles* (p. 1322) ; Art. 4 : *Révision nécessaire du décret du 13 mai 1957 fixant une date limite pour les dommages subis par les Français en Tunisie* (p. 1323) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 17 : *Cas des fonctionnaires frappés de peines légères ; possibilité d'introduire une action en révision* [8 juillet 1959] (p. 1368) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Poursuite d'une action gouvernementale en accord avec l'esprit du 13 mai; désir, maintes fois exprimé, des populations d'Algérie, de rester françaises* [14 octobre 1959] (p. 1761, 1762) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Déception causée dans l'opinion publique par cette réforme, limitée et dénuée de tout changement profond ; complexité et injustice du système déclaratif ; inégalité de la répartition et taux excessif des charges fiscales ; encouragement à la fraude ; espoir d'une prochaine réforme réalisée par le Gouvernement assuré de sa stabilité* [22 octobre 1959] (p. 1921 à 1923) ; Art. 16 (*Application pratique de ses dispositions*) [28 octobre 1959] (p. 2019) ; Art. 56 : *Amendement de M. Jacquet tendant à réduire les droits entre époux et en ligne directe et à augmenter les tarifs applicables aux mutations entre oncles ou tantes et neveux ; problème des successions en cours* [29 octobre 1959] (p. 2075) ; *amendement de M. Mondon (Application des nouveaux taux aux successions déjà déclarées à compter de la date de la promulgation de la loi)* ; *application de la taxe Ramadier pour les successions déjà déclarées, à la part de chaque enfant en particulier* (p. 2077) ;

— du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba : *Ses observations sur : la nationalité de la société ; l'inégalité des charges ; la garantie d'utilisation du port de Djibouti par l'Ethiopie en temps de guerre ; le domaine privé de la société ; la rédaction bilingue du traité ; la rapidité avec laquelle ce traité est soumis à la ratification du Parlement* [16 décembre 1959] (p. 3401, 3402 et 3404) ;

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote : observations sur l'avertissement nécessaire constitué par la motion de censure* [5 mai 1960] (p. 676, 677) ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Incertitude quant à la politique de défense commune* [9 juin 1960] (p. 1240) ;

— de la proposition de loi tendant à permettre l'accession des travailleurs français, non salariés, du Maroc et de la Tunisie aux régimes d'allocation et d'assurances vieillesse en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission des affaires étrangères (Report du paragraphe 3 de l'article 2 à l'article 5)* [21 juin 1960] (p. 1443) ; Art. 5 : *Son amendement (Transfert du paragraphe 3 de l'article 2)* (ibid.) ; en deuxième lecture : *Application des dispositions du texte à tous les Français rapatriés de territoires quels qu'ils soient* [20 juillet 1960] (p. 2063).

Est entendu à propos de la lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés appelés à siéger dans les commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [19 juillet 1960] (p. 2036).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur les prérogatives que s'est accordé le Président de la République au détriment du Premier Ministre; l'incapacité d'exercer son contrôle dans lequel le Parlement se trouve* [7 décembre 1960] (p. 4441) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en deuxième lecture : Art. 15 N [21 juillet 1961] (p. 1923) : *Ses explications de vote sur l'ensemble du budget ; ses observations sur : la réforme de la bourse de Paris ; la nécessité d'une intervention du Parlement pour modifier le statut actuel des bourses de province ou la bourse réformée de Paris* [21 juillet 1961] (p. 1929) ; Art. 20 (*Crédits militaires*) : *Maintien regrettable du crédit affecté au carénage d'un navire tunisien* [21 juillet 1961] (p. 1926) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la politique de dégagement du Gouvernement ; les comptes bloqués en Tunisie ; les mesures discriminatoires prises contre les Français en Tunisie ; l'imprécision du projet ; la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement* [22 novembre 1961] (p. 4960 à 4962) ; Art. 1er : *Amendement de la Commission des finances tendant à ajouter après les mots « prestations sociales » les mots « des subventions de reconstitution de carrière en matière de prévoyance » ; ses observations sur le cas des Français d'Egypte salariés, dépourvus de retraites et de ressources* (p. 4990) ; *amendement de la Commission des affaires étrangères (Contingent supplémentaire de logements pour les rapatriés) ; modification nécessaire de la loi du 1er septembre 1948 en ce qui concerne le droit de reprise des réfugiés en provenance d'Afrique du Nord* (ibid.) ; Art. 1er *ter (Avance aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement) : Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* [23 novembre 1961] (p. 5008) ; après l'Art. 1er *ter : Article additionnel de M. Abdessalam (Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France) : Ses observations sur les difficultés de reclassement des hommes de plus de 40 ans* (p. 5011) ; Seconde délibération, Art. 2 *(Délégation de pouvoirs) : Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de M. Coste-Floret (Délégation de pouvoirs limitée à la durée de l'intersession)* [29 novembre 1961] (p. 5122) ; *sous-amendement de M. Coste-Floret tendant à remplacer les mots « du droit au travail et à la sécurité sociale » par les mots « et les principes fondamentaux du droit au travail et à la sécurité sociale » ; sous-amendement de M. Coste-Floret (Ratification des ordonnances au plus tard deux mois après le délai fixé à l'alinéa précédent)* (p. 5122, 5123, 5124) ; *ses observations sur la possibilité de tenir une session extraordinaire pour voter les textes intéressant les rapatriés* (p. 5125).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la mise à l'écart de la représentation nationale de la négociation et de la ratification des Accords d'Evian ; la prétendue paix offerte par ces accords ; la préparation par le Gouvernement d'un prétendu référendum sur une autodétermination téléguidée d'avance ; l'occasion perdue du 13 mai et de la fraternité franco-musulmane* [20 mars 1961] (p. 475, 476).

JARROT (M. André), *Député de Saône-et-Loire, 4e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372) ;

— secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300, 328) (Dépenses militaires ; Budgets annexes des essences et des poudres), **n° 366** [12 décembre 1956].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 928), adopté par le Sénat, fixant les conditions dans lesquelles les mineurs de fonds des mines de combustibles minéraux solides accompliront leurs obligations militaires **n° 970** [24 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (budgets annexes des essences et des poudres), **n° 1504** [6 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (Deuxième partie), ESSENCES ET POUDRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance des services des essences pour le fonctionnement de l'armée ; son rôle dans l'exploitation de l'oléoduc Le Havre-Cambrai ; situation des officiers des cadres ; caractère industriel du service des poudres ; difficultés de recrutement des ingénieurs chimistes* [18 novembre 1959] (p. 2585) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires des mineurs de fonds, en qualité de *Rapporteur* [29 novembre 1960] (p. 4110-4111) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Application du bénéfice de cette mesure à ceux qui ont été déplacés au jour par suite d'une limitation de la production)* (p. 4113) ; *amendements de M. Mayer (Cas des mineurs de fond ajournés des classes 1959 et 1960)* (p. 4113-4114) ;

— du projet de loi pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine : *Son amendement tendant à diminuer les crédits prévus pour le paragraphe 2 pour le titre III* [9 novembre 1961] (p. 4199) ; *ses observations sur la nécessité d'une révision de la politique du Gouvernement en matière de pièces de rechange* (ibid.) ; *retire son amendement* (ibid.) ; ESSENCES ET POUDRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le pourcentage élevé des droits et taxes payés au budget par le Service des essences aux armées ; la modernisation et l'adaptation aux besoins des armées de ce Service ; la protection des établissements ; le caractère industriel du Service des poudres ; ses réalisations dans le domaine de l'autopropulsion* (p. 4205, 4206).

JEANNENEY (M. Jean-Marcel).

Ministre de l'Industrie et du Commerce
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962.

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux, n° **196** [7 juillet 1959].

Son projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité, n° **599** [29 avril 1960].

Interventions :

Est nommé Ministre de l'Industrie et du Commerce (Cabinet Michel Debré), Décret du 8 janvier 1959 [*J.O.* du 9 janvier 1959] (p. 612).

En cette qualité :

Répond à la question orale de M. Jean-Paul Palewski relative aux dispositions prises par l'État pour l'exploitation des marques de fabrique et de commerce sous séquestre [15 mai 1959] (p. 538, 539).

Répond à la question orale de M. Becker relative à la protection de la forêt de Fontainebleau (projet des ingénieurs pétroliers et des ponts-et-chaussées) [19 juin 1959] (p. 947).

Répond à la question orale de M. Darras relative au temps de travail dans les mines [19 juin 1959] (p. 948, 949).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Raisons juridiques et intellectuelles pour lesquelles la loi de programme se limite à l'énergie électrique* ; *répartition entre l'énergie nucléaire, hydraulique et thermique* ; *abandon momentané du projet de barrage sur la Rance en raison de sa faible rentabilité* [30 juin 1959] (p. 1169, 1170) ; *association de l'Assemblée à l'élaboration d'une politique de l'énergie et à la coordination de l'énergie* ; *problème du prix de revient et de la sécurité des approvisionnements* ; *conséquences sociales de la régression de l'emploi du charbon* ; *organisation du marché de l'énergie dans le cadre européen* ; *recherche de la productivité des investissements* (p. 1171, 1172) ; en deuxième lecture : *Amélioration de l'électrification des campagnes* ; *promesses du Gouvernement de prendre une décision pour le barrage de la Rance* ; *réduction justifiée des crédits destinés à l'énergie nucléaire étant donné l'incertitude technique en la matière* ; *problème de la construction des centrales nucléaires* ; *prochaine définition d'une politique énergétique* [23 juillet 1959] (p. 1462) ; Article unique : *Amendement de M. Dubuis (Rétablissement du Fonds routier)* (p. 1463).

Prend le titre de Ministre de l'Industrie [17 novembre 1959] (*J.O.* du 22 novembre 1959) (p. 11203).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INDUSTRIE ET COMMERCE : *Etude des moyens de financement des petites et moyennes entreprises*; *recherche de moyens plus efficaces en matière de décentralisation* ; *prochaine communication du Gouvernement sur sa politique énergétique* [24 novembre 1959] (p. 2951).

Sa communication au nom du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Nécessité de prévoir des investissements à long terme afin de satisfaire la sécurité des approvisionnements en énergie* ; *coordination des diverses sources d'énergie pour toute l'Europe* ; *difficultés d'écoulement du charbon* ; *modernisation des équipements des mines* ; *régulation des importations de charbon* ; *perspectives à moyen terme du marché de l'énergie* ; *révision de la répartition entre les diverses formes d'énergie spécifique* ; *exploitation du gaz de Lacq* ; *comparaison entre le prix de la thermie-fuel et le prix de la thermie-charbon* ; *nécessité de fermer, aussi vite qu'il est socialement possible, les puits des mines non rentables* ; *politique d'assainissement des charbonnages* ; *rôle des grands utilisateurs de l'énergie (Electricité de France)* ; *création d'un bureau de conversion et de développement industriel, son financement éventuel par une taxe sur le fuel* ; *problèmes internationaux posés par la coordination énergétique* [10 décembre 1959] (p. 3289 à 3293); *livraison du charbon sarrois* ; *baisse du prix de l'essence* ; *taxation éventuelle du fuel* ; *prix de revient de l'énergie* (p. 3323, 3324).

Répond à la question orale posée par M. Roulland relative aux établissements dangereux ou insalubres [11 décembre 1959] (p. 3338).

Répond à la question orale avec débat posée par M. Darchicourt sur le chômage dans les mines : *Ses observations sur : l'aspect politique et technique de la question* ; *la nécessité de nos importations de charbon (acquisition de qualité non produite en France, contre-partie d'exportations, application de clauses de la C.E.C.A. et du traité franco-sarrois)* ; *les conditions d'implantation d'usines nouvelles à proximité des mines* ; *les dangers d'une coordination autoritaire* ; *l'impossibilité d'une semaine de quarante heures payée quarante huit heures* ; *l'aggravation de la situation depuis le mois de décembre par suite de circonstances climatiques défavorables au charbon* ; *l'accroissement de la concurrence pétrolière et l'augmentation des charges imposées au charbon* ; *les précautions à prendre pour éviter une concurrence accrue du charbon allemand* ; *la mise au point d'un plan d'adaptation des charbonnages de France pour la période 1960-1965* ; *l'engagement de faire devant les commissions une communication à ce sujet* ; *les mesures contenues dans ce plan (fixation des objectifs de production* ; *aménagement des horaires de travail des mineurs* ; *indemnisation des pertes de salaires par suite du chômage* ; *attribution de primes d'équipement aux industries s'installant dans les régions minières)* [6 mai 1960] (p. 709 à 711); *l'aspect humain du problème* ; *le désir du Gouvernement de donner aux jeunes un travail rémunérateur* (p. 718).

Répond à la question orale avec débat posée par M Ebrard relative à la protection des personnes et des biens dans la zone de Lacq : *Equipement sanitaire de l'hôpital de Pau* ; *établissement d'un service des grands brûlés* ; *problème scolaire posé par l'accroissement de la population* ; *plan déterminant l'avenir de la région en matière d'urbanisme* ; *établissement de servitudes et de zones non ædificandi* ; *nuisances et risques créés par l'exploitation du gaz de Lacq* ; *efforts faits par la Société nationale des pétroles d'Aquitaine pour permettre une meilleure épuration des gaz et une meilleure récupération du soufre* ; *problème soulevé par l'affaire de l'évacuation de la population d'Arance* ; *constitution d'un centre de secours à Lacq et à Mourenx* [17 juin 1960] (p. 1411 à 1413) ; *problème de la sécurité du gazoduc* ; *tarif préférentiel du gaz de Lacq dans la région du sud-ouest « franc du sud-ouest »* (p. 1416).

Répond à la question orale de M. Davoust sur le soutien de l'industrie automobile en vue du Marché commun : *Importance de l'industrie automobile dans l'économie française* ; *ses perspectives au sein du Marché commun*; *conditions de la prospérité future de l'industrie automobile* ; *problème du prix de l'essence et de la fiscalité* [24 juin 1960] (p. 1532).

Prend part à la discussion du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Question préalable opposée par M. Vidal* ; *inopportunité de la nationalisation de la compagnie gazière d'Avignon et la compagnie d'éclairage de Montbéliard* ; *relèvement du plafond de production prévu dans la loi de 1946 pour laisser ces entreprises dans le secteur libre* [11 juillet 1960] (p. 1841).

Répond à la question orale posée par M. Derancy relative à la pension des veuves de mineurs retraités [21 octobre 1960] (p. 2688, 2689).

Répond à la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du Plan de financement de l'industrie charbonnière *:Prix comparé des anthracites de Brassac et des anthracites d'importation; fermeture prématurée de la mine de Champagnac ; cas des houillères du bassin d'Auvergne ; problèmes de reconversion et d'implantation* [21 octobre 1960] (p. 2691, 2692) *; calcul des retraites minières anticipées; propagande en faveur du charbon; développement des centrales thermiques* (p. 2700 à 2702).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : le Plan d'adaptation des charbonnages de France ; la prise en charge par les houillères des retraites anticipées des mineurs ; l'application des articles 81 et 83 du traité sarrois ; les conversations pouvant s'engager sur l'application de l'article 83; le problème de la fermeture des houillères du Sud-oranais ; les difficultés des houillères du Nord et du Pas-de-Calais; la prochaine réalisation du barrage du Rhinau ; l'activité de l'Union générale des pétroles ; la destination des sommes disponibles du Fonds de soutien des hydrocarbures ; la baisse éventuelle du prix de l'essence; la décentralisation; la création d'un centre interministériel d'information dans ce domaine; les conditions d'octroi des primes d'équipement ; les inconvénients et les avantages du développement des entreprises locales ; le décret du 16 avril 1960 et la technique du «coup par coup»* [8 novembre 1960] (p. 3355 à 3357) *; la suppression de la subvention dite «subvention du Cap»* (p. 3358).

Répond aux questions orales posées par MM. Waldeck-Rochet, Le Theule, Roulland, Chapalain et Cassagne, relatives à la situation de la Régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3938 à 3940).

Répond à la question orale posée par M. Desouches relative au régime de distribution d'électricité et de gaz [9 décembre 1960] (p. 4501, 4502).

Prend part à la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la fabrication et à la vente d'appareils électriques [13 décembre 1960] *: Le problème du prix des appareils électriques; la nécessité d'une mise sous bi-voltage de ces appareils* (p. 4561).

Répond aux questions orales avec débat relatives à la situation de l'industrie du textile cardé : *Ses observations sur : l'indemnisation du chômage partiel* [23 juin 1961] (p. 1289) *; l'importance de la concurrence italienne; le problème des commandes militaires ; l'intrument d'action sur l'économie française; les clauses de sauvegarde du traité de Rome ; l'application de l'article 226 relatif aux difficultés dans un secteur de l'activité économique; les salaires féminins; l'extension des primes d'équipement ; la politique industrielle et économique du Gouvernement; la décentralisation et la réanimation régionales; l'implantation de l'industrie lourde dans le Sud, le Sud-Ouest et l'Ouest* (p. 1294, 1295, 1296) *; la reconversion de l'industrie de la laine cardée; l'exemple des Vosges* (p. 1299, 1300).

Répond à la question orale de M. Davoust relative à la politique du Gouvernement à l'égard de l'industrie automobile [13 octobre 1961] (p. 2542, 2543).

Répond à la question orale de M. Pleven relative à la concentration économique (p. 2544).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : le mécanisme des prix de charbons industriels en Bretagne et le dépôt de barèmes en baisse sur les prix des charbons industriels rendus sur l'ensemble de la Côte française ; la possibilité pour les Charbonnages de France de s'aligner sur les prix de cession* [28 octobre 1961] (p. 3339) *; le récent dépôt d'un projet de loi de programme d'équipement électrique ; les mesures prises en faveur de l'artisanat ; l'indemnisation des maîtres d'apprentissage ; l'effort important accompli dans le domaine du crédit artisanal ; l'aggravation des charges sociales des charbonnages et la couverture par le budget de l'Etat des conséquences de la surcharge démographique résultant du nombre élevé des retraités par rapport aux actifs ; la fixation à 14 0/0 du plafond des cotisations de vieillesse de la Sécurité sociale des houillères ; l'impossibilité d'une aide de l'Etat plus étendue au régime de la Sécurité sociale minière ; l'affectation de la subvention de 200 millions de Nouveaux Francs au remboursement aux houillères des bassins des sommes prises en charge du fait des retraites anticipées des mineurs ; l'application*

des articles 81 et 83 du traité franco-sarrois ; l'intention du Gouvernement de ne pas prendre les livraisons obligatoires sarroises ; le protocole signé à propos de l'application de l'article 83 ; la reconversion des mines de Graissessac ; les progrès obtenus dans la reconversion des bassins du Centre-Midi ; le prix de cession de charbon sur le littoral français ; la hausse éventuelle du prix du fuel et l'intérêt de conserver un potentiel charbonnier français ; la concurrence risquant d'être faite au charbon par l'énergie atomique, notamment pour la fourniture d'énergie électrique ; les conséquences pour notre industrie charbonnière de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.C.A. ; la décentralisation industrielle ; l'attribution éventuelle de primes d'équipement à des industries désireuses de s'installer sur le bassin minier lorrain ; la prochaine fixation des modalités d'attribution de la subvention d'un franc par kW-heure aux industries s'installant en Bretagne ; la tarification de l'électricité industrielle en application du tarif vert et l'impossibilité d'une extension du « franc électrique » ; les conditions d'attribution des primes d'équipement ; l'impossibilité d'aider les entreprises déficitaires ; la non-inscription au budget de l'Industrie d'une subvention pour les Houillères du Sud-oranais (p. 3348 à 3351) *; les conventions devant être passées prochainement avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine pour l'évacuation de certaines populations* (p. 3352) *; l'impossibilité pour le Gouvernement d'imposer à un industriel de s'installer dans un endroit déterminé* (ibid) *;* après l'Art. 59 *: Article additionnel de M. Neuwirth faisant obligation au Gouvernement de déposer sur le Bureau du Parlement, au début de la session d'avril 1962 un rapport exposant les mesures nécessaires à l'assainissement de la situation des charbonnages.*

— du projet de loi de programme relative à l'équipement électrique : *Ses observations sur : la nécessité de soumettre un programme de cette importance à l'approbation du Parlement préalablement à sa mise en application ; la discussion ultérieure du IV^e Plan ; la nécessité d'une utilisation optima des sources d'énergie métropolitaines, le choix à opérer entre les sources d'énergie ; la part importante faite à l'énergie thermique ; l'utilisation des produits miniers ; le choix des équipements hydrauliques, compte tenu des indications de la nature et des impératifs du développement régional ; la sauvegarde des intérêts locaux lors de la réalisation de la chute de Coarraze* [23 novembre 1961] (p. 5028, 5029).

Ses fonctions de Ministre de l'Industrie cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

JOUAULT (M. Henri), *Député d'Ille-et-Vilaine, 2^e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargé d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleur à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 323) de M. Profichet et plusieurs de ses collègues tendant à rendre obligatoire la détermination du groupe sanguin et du facteur rhésus, **n° 744** [7 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 973) de M. Boscher et plusieurs de ses collègues relative aux remises des débets des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, **n° 1586** [30 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1415) de M. Profichet et plusieurs de ses collègues, tendant à préciser les droits résultant des actes de médecine préventive **n° 1821** [4 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1725) adopté par le Sénat, relatif à la vaccination antipoliomyélitique obligatoire, **n° 1854** [18 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ETRANGÈRES : *Rappel à M. Khrouchtchev, au cours de son prochain voyage en France, de la situation des épargnants français, propriétaires de titres russes* [16 novembre 1959] (p. 2451, 2452) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la santé publique : *Nécessité de former des techniciens de la santé afin de rivaliser de vitesse avec la réalisation d'un projet au bord du Nil qui risquerait de soustraire le Moyen-Orient de la zone de rayonnement fraçaise ; formation des technitiens de la santé pour les pays sous-développés d'outre-mer et pour la France ; financement de l'école nationale par l'Etat ; catégories des diplômes créés* [18 juillet 1960] (p. 1954) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Nécessité d'une diminution des appartements H.L.M. au profit d'une augmentation du nombre des pavillons particuliers, notamment dans la région de Rennes, curetage des îlots insalubres, amélioration de l'habitat rural, difficultés des propriétaires dont les terrains ont fait l'objet d'options non réalisées par les administrations* [3 novembre 1960] (p. 3002).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la retraite des cheminots anciens combattants [4 novembre 1960] (p. 3080).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Problème de la résorption des excédents agricoles ; nécessité de prélever, au moins partiellement, la taxe de résorption sur les corps gras concurrents du beurre* [19 mai 1961] (p. 896, 897).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : le prix élevé de la journée d'hôpital : son inégalité selon les départements ; le reclassement nécessaire des infirmières diplômées ; la prise en charge souhaitable par l'Etat des dépenses des hôpitaux afférentes à l'enseignement ; la diminution souhaitable des crédits pour la prophylaxie de la tuberculose et de la syphilis et leur report dans d'autres domaines (affections mentales et transfusion sanguine notamment) ; l'opportunité de rendre obligatoire la détermination du groupe sanguin et du facteur rhésus* [27 octobre 1961] (p. 3241, 3242) ; En deuxième lecture, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir les crédits du titre IV : ses observations sur la possibilité d'étaler sur trois ans l'attribution d'un bonification de campagne aux cheminots anciens combattants* [1er décembre 1961] (p. 5243).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative au statut de la chasse sous-marine : *L'appauvrissement général des fonds côtiers dû à la pratique de la pêche sous-marine ; le braconnage et les pêches abusives nuisibles à la petite pêche côtière ; la nécessité d'interdire aux pêcheurs sous-marins la vente du poisson* [18 mai 1962] (p. 1212, 1213).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale sans débat relative aux cartes d'identité médical et sanguine [15 juin 1962] (p. 1752, 1754).

JOUHANNEAU (M. Louis),

Député d'Indre-et-Loire. 2e circonscription (U.N.R.).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] [p. 3].

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

JOXE (M. Louis).

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 24 juillet 1959 au 14 janvier 1960.

Ministre de l'Education nationale
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 15 janvier 1960 au 21 novembre 1960.

Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 22 novembre 1960 au 14 avril 1962.

Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

Dépôts :

Son projet de loi portant ratification des décrets pris en application de l'article premier de la loi n° 56-258 du 16 mars 1956, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire, **n° 1663** [20 mars 1962].

Interventions :

Est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre (Cabinet Michel Debré) (décret du 24 juillet 1959, *J.O.* du 28 juillet 1959) (p. 7475).

En cette qualité :

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Prochaine déclaration du Gouvernement sur les rapports Est-Ouest et sur la préparation d'une conférence au sommet* [23 octobre 1959] (p. 1938).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Ses observations sur : la crise du recrutement des candidats fonctionnaires à l'E.N.A. ; la nécessité d'améliorer leur situation; l'examen du sort des fonctionnaires de l'ancien Ministère de la F.O.M.* [24 novembre 1959] (p. 2922).

Répond à la question orale posée par M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer: *Difficultés d'aménager les conditions d'intégration administrative des différents cadres; garanties offertes dans la composition des instances chargées du reclassement* [4 décembre 1959] (p. 3203, 3204); *urgence de fixer le statut de l'aide technique d'y attacher des avantages et d'instaurer un système permettant de faire connaître les besoins d'aide technique dans la Communauté ou à l'étranger et les possibilités d'assurer cette aide* (p. 3204); *consultation des représentants des fonctionnaires pour l'élaboration du règlement; organisation de l'aide technique dans un cadre souple assurant son efficacité* (p. 3206, 3207).

Prend part à la discussion sur la fixation de l'ordre du jour : *Eventualité d'une session extraordinaire; dépôt d'un projet de loi relatif au problème scolaire* [3 décembre 1959] (p. 3151).

Est nommé Ministre de l'Education nationale, décret du 15 janvier 1960 [*J.O.* du 16 janvier 1960] (p. 483).

En cette qualité :

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Modification de l'ordre du jour* [1er juin 1960] (p. 1128).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Compétence du Ministère de l'Agriculture en matière d'enseignement agricole, « coloration » agricole que peut prendre l'enseignement dès avant le certificat d'études, rôle des collèges et lycées agricoles, recrutement des enseignants, collaboration entre les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture et les facultés; problème des équivalence, difficultés rencontrées dans l'attribution des bourses; nécessité d'une collaboration constante et étroite entre les Ministres de l'Agriculture et de l'Education nationale* [1er juin 1960] (p. 1131, 1132); Art. 6 (*Création d'un comité de coordination entre les Ministres de l'Education nationale et de l'Agriculture*) : *Amendements de MM. Gance et Duchateau tendant à transmettre les avis donnés par ce comité au Conseil supérieur de l'éducation nationale : transmission automatique au Conseil supérieur pour avis* [7 juin 1960] (p. 1174).

Répond aux questions orales de MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Situation du directeur de l'O.S.S.U.; liste des organisations recevant des subventions; attitude de l'U.N.E.F. dans l'affaires des sursis; reprise des contact de l'U.N.E.F. avec l'U.G.E.M.A., association dissoute; la protestation de l'Assemblée générale extraordinaire de l'U.N.E.F. contre la suppression de la subvention; impossibilité pour l'U.N.E.F. de continuer à recevoir l'aide matérielle et morale de l'Etat tant qu'elle ne reviendra pas à sa vocation qui est de représenter les intérêts corporatifs de tous les étudiants; possibilité pour les étudiants d'aider leurs concitoyens par l'organisation de cours du soir et de promotion sociale* [24 juin 1960] (p. 1521 à 1523); *mission de l'éducation nationale: ramener la jeunesse sur une route qui satis-*

fasse la nation tout entière; situation de la jeunesse d'outre-mer (p. 1530).

Répond à la question orale de M. Vaschetti relative à la propagande politique à l'intérieur des établissements scolaires [22 juillet 1960] (p. 2154).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Maintien de la suppression de la subvention accordée à l'U.N.E.F.* [4 novembre 1960] (p. 3066); *dépôt au mois de mars d'une loi de programme sur l'équipement scolaire universitaire et d'une loi de programme sportive* (p. 3072); *Ses observations sur : la nouvelle présentation du budget; les difficultés d'un recours à un emprunt; le dépôt d'une loi programme en mars; la discussion d'ici la fin de l'année d'un projet d'équipement sportif; l'établissement d'une carte scolaire réelle; la création prochaine d'une fondation nationale des œuvres en faveur des étudiants, des enseignements postscolaires et de la promotion sociale; l'association éventuelle des professions des collectivités et des chambres de commerce à l'équipement de l'enseignement technique; la réforme de l'administration centrale du Ministère; les réformes entreprises dans l'enseignement; l'équipement des rectorats; la nécessité, pour pallier les difficultés de recrutement, de recourir aux retraités, aux professeurs en congé et même aux officiers; la coordination devant exister entre le C.N.R.S. et l'enseignement supérieur; la prochaine revalorisation de la fonction enseignante; la nécessité de transformer les horaires, les programmes et les méthodes; l'expérience de Vanves, celle des classes de neige; l'utilisation des moyens audio-visuels; le développement du ramassage scolaire pour les élèves du premier degré et de l'enseignement moyen; l'allégement intervenu dans le régime des examens; le renforcement des inspections académiques pour leur permettre d'effectuer le contrôle pédagogique des maîtres de l'enseignement privé; la simplification des procédures pour les constructions scolaires; l'attribution de crédits aux communes désireuses de construire des écoles; le développement de la construction des facultés; l'élaboration de la carte de l'enseignement technique* (p. 3099 à 3102); *la collaboration étroite du Ministère de l'Education nationale avec le Haut Commissaire à la jeunesse et aux sports; les conditions dans lesquelles des subventions sont accordées à des associations; les progrès réalisés en athlétisme malgré notre défaite de Rome; la structure administrative des sports en France; la collaboration constante devant exister avec les organismes des fédérations; le rôle de la Commission supérieur des sports; l'augmentation des bourses de perfectionnement sportif; la coopération entre le Haut Commissariat et le Ministère des Armées; l'achèvement de la réforme de l'O.S.S.U.; l'importance primordiale de l'éducation physique et du sport dans l'éducation nationale; l'allégement des horaires pour faire une plus grande place à l'éducation physique; la construction d'établissements sportifs dans tous les locaux scolaires; la préparation d'un plan d'équipement quinquennal; l'étude du cas des sursitaires* (p. 3103 à 3106); *l'effort devant être fait en faveur des écoles maternelles, notamment en Alsace; l'aménagement susceptible d'être fait à l'intérieur du budget; l'impossibilité du dépôt d'une lettre rectificative* (p. 3107); *l'association éventuelle de la profession et des grandes entreprises à l'amélioration de l'équipement de l'enseignement technique* (p. 3108); *le mécanisme de l'U.N.E.F.; les raisons pour lesquelles une subvention a été versée pour l'organisation du festival de Grenoble; l'autorisation de quêter donnée à l'organisation « Jeunesse au plein air »; l'absence d'un monopole au profit de cette organisation* (p. 3109); après l'art. 62 : *Article additionnel de M. Regaudie sur l'organisation du ramassage scolaire; préparation actuellement en cours d'un projet de décret sur ce sujet; communication aux collectivités locales des décisions prises en matière de fermeture d'écoles et de ramassage des enfants* (p. 3110).

Est nommé Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, le 22 novembre (*J.O.* du 23 novembre 1960, p. 10428).

En cette qualité :

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la régularité de la procédure utilisée ; l'objet de l'autodétermination ; les garanties devant être accordées aux Français de souche européenne et aux Musulmans fidèles à la France ; le contenu du référendum ; la référence à l'article 72 ; l'organisation provisoire des pouvoirs publics ; l'accélération de la promotion musulmane* [7 décembre 1960] (p. 4449 à 4451).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : la solidité de notre appareil militaire après la trêve ; l'incorporation des harkis dans des unités régulières de l'Armée et les nouveaux groupes mobiles de sécurité ; la possibilité du transfert d'une division en Europe ; l'attachement du Gouvernement à l'autodétermination ; les garanties devant être données aux Français ; le désir du Gouvernement d'installer l'exécutif prévu dans le dernier référendum ; le recours au partage en dernier ressort ; le désir du Gouvernement français de reprendre les négociations si le F.L.N. le désire* [29 juin 1961] (p. 1384 à 1387].

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : le regroupement d'une partie du budget de l'équipement de l'Algérie pour des raisons comptables et non politiques ; l'augmentation des dépenses ordinaires ; les estimations parfois ambitieuses du Plan de Constantine ; la progression des investissements ; les obstacles mis à l'exécution du Plan de Constantine par la crise agricole, la crise économique et la pénurie d'hommes ; les efforts faits pour assurer la relance industrielle; les réalisations obtenues en matière de réforme agraire ; le développement nécessaire de la scolarisation ; l'intention du Gouvernement de ne pas licencier les harkis, la publication de leur statut ; l'augmentation des moyens mis à la disposition des S.A.S., la modification éventuelle de leur implantation ; la diminution des crédits prévus pour les centres d'hébergement par suite du nombre moins élevé d'assignés à résidence ; la situation des journalistes à Alger ; l'intérêt que présente pour la France le voisinage d'une Algérie paisible, fraternelle et prospère ; le caractère périmé du colonialisme ; la nécessité d'un accord avec le G.P.R.A. sur un cessez-le-feu et la condamnation de toute violence ; le désir du Gouvernement de maintenir l'autodétermination approuvée par le peuple français* [8 novembre 1961] (p. 4040 à 4042) ; *les deux options de l'autodétermination ; la détermination, avant le scrutin, d'une solution originale permettant aux Européens et aux Musulmans de cohabiter ; l'intention du Gouvernement de consulter toutes les populations, la possibilité d'une coopération entre la France et l'Algérie pour l'exploitation des richesses du Sahara ; le recours au partage au cas où l'entente échouerait ; le rôle de l'armée dans le passé et dans l'avenir ; le maintien de l'aide de la France à l'Algérie nouvelle* (p. 4043, 4044) ; JUSTICE : *La diminution des internements administratifs en Algérie, le faible nombre des Européens demeurant actuellement dans les centres de triage ou de transit et dans les centres d'hébergement, les instructions devant être données prochainement pour assurer le respect de la procédure pénale, le surpeuplement des prisons d'Algérie, particulièrement de celle d'Oran et la nécessité de recourir aux camps ; la fermeture du camp de Djorf et les poursuites engagées contre les auteurs des abus constatés dans ce camp, la diminution du nombre des internés au camp d'Arcole, l'amélioration des conditions de vie dans les camps, l'hommage devant être rendu aux forces du maintien de l'ordre en Algérie, les assassinats de policiers dus au F.L.N. et à l'O.A.S.* [12 novembre 1961] (p. 4498 à 4500) ; rapport de la Commission mixte paritaire sur le budget de l'Algérie [8 décembre 1961] (p. 5325) ;

— du projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Ses observations sur : le maintien des trois options prévues dans le référendum du 8 janvier 1961 ; l'accord de coopération éventuellement intervenu entre le G.P.R.A. et le Gouvernement soviétique* [30 novembre 1961) (p. 5149) ; *l'accord conclu entre le G.P.R.A. et le Gouvernement tchécoslovaque ; l'absence d'une confirmation de l'accord avec l'U.R.S.S. ; les négociations avec le F.L.N. ; la coopération franco-algérienne; la création d'une force locale pour décharger l'armée du soin de maintenir l'ordre, la composition de cette force locale, l'exclusion des harkis* (p. 5153) ; *l'utilisation des crédits destinés à combattre les effets de la sécheresse, le regroupement des populations dans les régions antérieurement abandonnées* (p. 5154) ; Art. 1er (*Première partie, ressources supplémentaires*) : *La possibilité, pour le Ministre des Affaires algériennes, de contrôler la réalité d'un accord entre le G.P.R.A. et le Gouvernement soviétique autrement qu'en interrogeant le F. L. N.* (p. 5155) ; Art. 2 (*Deuxième partie, dispositions applicables à l'année 1961, ouvertures et annulations de crédits*) : *Amendement de M. Portolano tendant à supprimer les crédits destinés à la*

création d'une force locale en Algérie (p. 5156) ; Art. 7 (*Troisième partie, dispositions spéciales*) : *Amendement de M. Halbout tendant à préciser que la gendarmerie locale est partie intégrante des forces armées françaises, sa proposition de modification de l'amendement (la gendarmerie locale fait partie intégrante des forces de l'ordre françaises)* (p. 5157) ; *amendement de M. Bergasse (La force locale fait partie intégrante des forces armées françaises)* (p. 5158).

Ses fonctions de Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'honnêteté et la loyauté de M. Fouchet choisi comme Haut-commissaire* [20 mars 1962] (p. 475) ; *les négociations d'Evian* ; *l'exclusion du partage et du regroupement* ; *la conclusion du cessez-le-feu et les perspectives d'avenir envisagées pour l'Algérie de demain au cas ou elle se prononcerait pour l'association* ; *l'adoption souhaitable de la coopération, seule solution valable, l'application du principe de l'autodétermination* ; *le respect des diverses communautés* ; *les garanties pour la minorité européenne, la prise en considération des intérêts permanents de la France* ; *l'entrée en vigueur des accords dès l'annonce officielle des résultats de l'autodétermination* ; *la participation des Européens à toutes les activités de l'Algérie* ; *le problème posé par la nationalité* ; *la possibilité d'une double nationalité pour les citoyens français de statut civil de droit commun* ; *le maintien des Musulmans dans la fonction publique française* ; *le paiement des pensions aux retraités* ; *le caractère non précaire des engagements qui ont été pris* ; *les clauses militaires, la garantie apportée par la présence de l'armée française pendant la période de réflexion* ; *la répression nécessaire des assassinats, les difficultés d'application des accords* [21 mars 1962] (p. 519 à 523).

Fait une déclaration sans débat au nom du Gouvernement sur les problèmes algériens : *La situation deux mois après le cessez-le-feu* ; *les causes de l'insécurité* ; *les difficultés d'application du cessez-le-feu, les départs vers la France* ; *le problème des supplétifs et des agents des services publics* ; *le cas des retraités et des fonctionnaires, les employés des collectivités locales, la signification de l'autodétermination, les garanties, les modalités de la période de transaction* [30 mai 1962] (p. 1397 à 1402).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La perte de la nationalité française par les Musulmans* ; *l'exercice des droits civiques français par les Européens à partir du 1er juillet* ; *le statut des Français optant pour l'Algérie* ; *le caractère irréaliste du droit de veto* ; *le problème de la Cour internationale d'arbitrage* [5 juin 1962] (p. 1448 à 1450).

Répond à la question orale sans débat de M. Brocas relative au rapatriement des Français musulmans : *Le message envoyé par lui au Haut-commissariat le 25 mai 1962* ; *l'impossibilité de tolérer pour le Gouvernement que les initiatives individuelles se substituent à l'action des pouvoirs publics* ; *la possibilité pour les harkis et les Moghaznis de souscrire un engagement dans l'armée française* ; *les conditions d'accueil en métropole des supplétifs ne se sentant pas en sécurité en Algérie* ; *les mesures prises au camp de Larzac et au camp de Bourg-Lastic* [29 juin 1962] (p. 2137, 2138].

Prend part à la discussion en troisième et dernière lecture du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La situation actuelle en Algérie* ; *le rôle et la mission de l'exécutif provisoire, les fonctionnaires français servant en Algérie, la sécurité des biens et des personnes françaises en Algérie, la volonté du Gouvernement de maintenir la politique de coopération* [24 juillet 1962] (p. 2840, 2841).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

Assure l'intérim des fonctions de Ministre de l'Education nationale (décret du 15 octobre 1962) (p. 10084).

JOYON (M. Raymond), *Député du Puy-de-Dôme, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490], [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521);

— membre du Comité national de la vieillesse [6 mai 1960] (p. 720),

Cesse d'appartenir à la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [12 mai 1960] (p. 827).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 5 de la loi du 15 avril 1954 sur le traitement des alcooliques dangereux pour autrui, **n° 456** [16 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 20 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 sur les loyers, relatif au maintien dans les lieux, **n° 575** [26 avril 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi-programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Problème de la vieillesse, insuffisance de la loi-programme quant à l'extension ou à la modernisation des hôpitaux-hospices* [14 mai 1959] (p. 494).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'emprunt par les collectivités locales en vue d'améliorer l'équipement sportif [10 juin 1960] (p. 1272, 1273].

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Nécessité de prendre d'urgence des mesures en faveur des vieillards ; réunion du Conseil national de la vieillesse ; publication souhaitable des travaux de la Commission Laroque ; création de maisons de retraite et de cadres spécialisés pour les diriger ; reclassement des personnes âgées de plus de 50 ans* [28 octobre 1960] (p. 2932);

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Nécessité d'encourager la recherche médico-pharmaceutique, retard de la France dans ce domaine par rapport à l'étranger* [4 mai 1961] (p. 661);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Situation tragique des vieillards* [11 juillet 1961] (p. 1592); *caractère choquant de la distribution des excédents de beurre aux économiquement faibles* (p. 1595);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la lenteur des travaux de la Commission Laroque; la nécessité de remédier à la misère des vieux; la formation souhaitable de personnel spécialisé pour les hospices* [27 octobre 1961] (p. 3242, 3243);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Comte-Offenbach tendant à ajouter après les mots « aux rapatriés les plus défavorisés » les mots « en particulier les ascendants des victimes de guerre »* [22 novembre 1961] (p. 4992).

JUNOT (M. Michel), *Député de la Seine, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminis-

tration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission des affaires étrangères [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845).

Est élu représentant titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300, 328), sur les crédits de l'intérieur, **n° 368** [12 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Intérieur), **n° 903** [27 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Intérieur) **n° 1485** [27 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale. Chapitre II : *Questions orales : Stabilité indispensable à toute action gouvernementale sérieuse; nécessité d'éviter que l'exécutif opprime le législatif et empêche l'opinion de la nation de se faire entendre; texte de la Commission autorisant un vote après la discussion des questions orales, mais en subordonnant en fait l'intervention à l'accord préalable du Gouvernement* [2 juin 1959] (p. 714, 715);

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement économique général : *Construction d'un sous-marin atomique* [23 juillet 1959) (p. 1461);

— des trois questions orales posées à M. le Premier Ministre par MM. Legaret, Fréderic-Dupont et Sorel relatives au siège des institutions européennes : *Fixation à Bruxelles le 11 juillet 1959 du principe du siège unique; hostilité du Conseil de l'Europe à son installation à Strasbourg; candidature nécessaire de Paris pour assurer le maintien de la France; désir des représentants des nations du Conseil de l'Europe de voir choisir Paris* [5 novembre 1959] (p. 2200, 2201);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR, Etat F et Etat G, en qualité de *Rapporteur pour avis : Inscription soudaine de la discussion du budget de l'Intérieur à l'ordre du jour ; établissement par le décret du 1er octobre 1959 d'un nouveau statut des préfets tenant compte de l'aspect particulier de leurs fonctions ; conditions nouvelles de nomination; mesures de dégagement des cadres ; différence de traitement regrettable entre les fonctionnaires dégagés en application de l'ordonnance du 4 février 1959 et ceux bénéficiaires des dispositions du décret du 1er octobre 1959 ; régularisation nécessaire des derniers dossiers contentieux de fonctionnaires de l'administration préfectorale en fonction avant la libération ; accroissement des possibilités de débouchés extérieurs pour les membres en surnombre ; augmentation des compétences des sous-préfets ; recrutement des chefs de cabinet de préfets ; insuffisance des crédits prévus pour la protection civile ; importance des missions assignées par l'ordonnance du 7 janvier 1959 et les directives générales du 27 septembre 1959 en matière de défense civile ; moindre importance de la protection civile contre les événements de guerre ; insuffisance des crédits pour la protection contre les calamités naturelles, notamment contre l'incendie ; exemple des législations étrangères; part importante du budget affectée aux collectivités locales ; complexité des diverses procédures de subventions d'équipement ; nécessité d'une coordination de la politique des investissements locaux ; situation des personnels de police ; réalisation de la parité des traitements entre les fonctionnaires de la sûreté nationale et les fonctionnaires de la préfecture de police ; réforme indiciaire des personnels de police ;*

crise de recrutement due à l'insuffisance des rémunérations ; risques nouveaux imputables à la rebellion algérienne ; hommage à la police française ; problème de la redistribution des tâches et des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; application des mesures de décentralisation et de déconcentration ; aide nécessaire aux collectivités locales pour accomplir leurs nouvelles missions ; rôle des groupements de collectivités locales ; transfert d'une partie des attributions traditionnelles du Ministre de l'Intérieur au profit des ministères spécialisés ; dispersion des questions d'équipement ; coordination nécessaire sur le plan départemental puis sur le plan national ; rôle du Ministère de l'Intérieur dans la direction générale de l'équipement [12 novembre 1959] (p. 2338 à 2340) ;

CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Situation inquiétante de l'industrie aéronautique ; insuffisance des crédits affectés à la fabrication d'engins ; modicité des sommes consacrées aux recherches en matière atomique ; utilisation du Mirage III comme engin offensif ; commande de Mirage IV ; abandon regrettable de la construction d'avions français au profit d'achats d'avions américains ; situation incohérente de l'industrie aéronautique française* [18 novembre 1959] (p. 2551, 2552) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Ses explications de vote (Fixation du prix des loyers ; nécessité de réunir un groupe de travail pour étudier les problèmes relatifs à l'expertise)* [1er décembre 1959] (p. 3111, 3112) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : *Son rappel au Règlement ; avis de la Commission des lois constitutionnelles sur l'interprétation de l'article 44* [10 décembre 1959] (p. 3283) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, Art. 1er : *Son amendement tendant à exclure du domaine des pleins pouvoirs les règles concernant les droits civiques et les garanties d'exercice des libertés publiques ; les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales autres que celles des départements algériens ; les principes fondamentaux du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale* [2 février 1960] (p. 126) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Lutte contre la prostitution* [18 juillet 1960] (p. 1977, 1978).

Est entendu à propos de la lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés appelés à siéger dans les Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Différence de procédure entre le Sénat et l'Assemblée Nationale* [19 juillet 1960] (p. 2035).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne, Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Son amendement (Application de la loi à l'Etat, aux administrations et aux collectivités publiques) ; observations sur : les conditions de repos dans les quartiers surpeuplés ; l'accroissement des installations administratives au cœur de Paris* [19 juillet 1960] (p. 2041, 2042) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Insuffisance des crédits pour la protection des populations en cas de guerre ; importance des sommes consacrées à la défense civile à l'étranger ; constitution d'une force de frappe dans le cadre de l'O.T.A.N.* [18 octobre 1960] (p. 2600, 2601) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR, en qualité de Rapporteur pour avis : *Hâte excessive avec laquelle la préparation de cette discussion a eu lieu ; observations sur : la réorganisation de l'administration centrale ; sa division en trois directions ; les difficultés accrues des services de police ; l'insuffisance des effectifs ; la nouvelle direction générale des affaires politiques ; la situation du personnel de l'administration centrale ; le blocage de leur avancement ; la modicité des crédits affectés à la documentation ; la situation du corps préfectoral ; la nécessité de ne pas prolonger la méthode de dégagement des cadres ; la situation des sous-préfets ; le retard apporté à la publication de leur statut ; l'éventuel démantèlement des préfectures, notamment par le transfert des attributions de division*

d'aide sociale aux directions départementales de la population ; les attaques injustifiées dont auraient été récemment l'objet les membres du corps préfectoral en service en Algérie ; l'inopportunité de la réforme territoriale des tribunaux administratifs ; l'accroissement de leurs tâches par suite de la réforme fiscale ; la contradiction de cette réforme avec les principes de la décentralisation ; l'amélioration nécessaire de la situation des membres des tribunaux administratifs, notamment leur assimilation aux magistrats de l'ordre judiciaire ; la détérioration de la situation des personnels de préfecture ; la crise de recrutement ; l'infériorité de la situation des personnels non intégrés ; l'accroissement des tâches de la Préfecture de police par suite de l'augmentation de la population parisienne, de l'installation à Paris d'organismes internationaux et de la lutte contre le terrorisme ; l'insuffisance des effectifs ; le caractère dérisoire des crédits affectés à la protection civile ; le rôle du Ministre de l'Intérieur comme ministre des collectivités locales ; le développement souhaitable des subventions en faveur de ces collectivités [3 novembre 1960] (p. 3025 à 3030) ;

— du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques : *Absence regrettable d'une vaste discussion sur la politique européenne du Gouvernement, contrôle parlementaire de la nouvelle O.C.D.E., rapports entre l'O.C.D.E. et le Conseil de l'Europe* [18 mai 1961] (p. 852, 853).

Rappel au Règlement de M. Cachat : *Absence de nombreux députés à la précédente séance du fait de leur présence en Commission* [29 juin 1961] (p. 1351).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Progrès accomplis dans l'unité politique de l'Europe ; manque d'initiative regrettable de notre diplomatie ; nécessité de l'intégration* [20 juillet 1961] (p. 1892).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : la diminution de la production automobile française et de nos exportations vers la Grande-Bretagne et les U.S.A. ; le faible kilométrage parcouru par les voitures françaises ; la nocivité de l'essence chère ; les déclarations du Secrétaire d'Etat aux Finances sur une baisse par paliers du prix de l'essence ; l'impulsion que donnerait une baisse de l'essence à l'industrie automobile (expérience de l'Italie et de la Sarre) ; l'impossibilité dans laquelle se trouve l'industrie française de construire des voitures de prestige ou des voitures moyennes ; le risque de voir l'Europe et les pays non producteurs du monde s'équiper en voitures moyennes allemandes, anglaises ou italiennes ; l'insuffisance de nos réseaux routiers ; la construction souhaitable d'autoroutes de liaison ; la possibilité, pour réaliser un programme d'autoroutes et de places de garages, d'utiliser une partie des ressources des fiscalités frappant l'essence ; l'insuffisance du plan de cinq ans arrêté par le Gouvernement ; le problème de la circulation et du stationnement à Paris ; les inconvénients et l'injustice de la taxe de stationnement proposée par le Gouvernement ; la fiscalité excessive pesant sur l'automobile en France ; la nouvelle restriction apportée sur le plan fiscal à la vente des voitures par l'article 6 du présent projet fixant un plafond de 15.000 NF pour l'amortissement des voitures de tourisme* [19 octobre 1961] (p. 2663 à 2667) ; INTÉRIEUR, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la priorité accordée aux impératifs de la sécurité au détriment des personnels de l'administration centrale et des préfectures ; la modicité des crédits consacrés à l'administration générale ; l'insuffisance des créations d'emplois dans l'administration centrale ; la nécessité de créer de nouveaux postes de sous-préfets en Seine-et-Oise ; l'opportunité de la mesure autorisant des promotions de classe de sous-préfet à titre personnel ; l'absence regrettable de crédits pour amorcer la nécessaire réforme du personnel du cadre des matériels ; le malaise du corps préfectoral ; la nécessité de ne pas proroger la procédure de mise en congé spécial des préfets, la situation défavorisée des préfets ainsi mis en congé spécial immédiatement avant le décret du 1er octobre 1959 ; l'inquiétude suscitée par une éventuelle modification de la structure de l'administration départementale ; l'extension des mesures de congé spécial au corps des sous-préfets ; l'amélioration souhaitable des conditions d'avancement et de reclassement de la carrière sous-préfectorale ; le problème posé par l'intégration des préfets et des sous-préfets en fonction en Algérie ; la création souhaitable dans tous les départements de postes de sous-préfets chargés de l'administration de l'arron-*

dissement chef-lieu ; les intentions du Gouvernement quant à la publication d'un nouveau statut des sous-préfets ; l'absence regrettable d'améliorations en faveur du personnel de l'administration centrale et du personnel du cadre des préfectures ; la situation défavorisée des auxiliaires, l'accroissement des crédits pour la sécurité, l'insuffisance des créations d'emplois d'agents des corps urbains ; l'absence de crédits pour la rénovation des commissariats ; la possibilité d'affecter une partie des crédits annuels prévus pour la création de 450 agents des corps urbains au budget du matériel de police ; la tâche écrasante de la Préfecture de police devant faire face à une délinquance croissante et assurer le maintien de l'ordre ; le faible nombre des arrestations et des poursuites judiciaires après les nombreux attentats commis contre les agents de l'ordre ; l'insuffisance des crédits pour la protection civile comparativement aux pays étrangers ; les abris construits aux Etats-Unis et en Suède pour protéger la population contre la guerre nucléaire ; l'aide aux rapatriés ; la nécessité de réprimer les abus en matière d'assignation à résidence, de garde à vue et d'internement ; les explications devant être données par le Gouvernement sur le crédit inscrit pour l'achat de 30 millions d'enveloppes [30 octobre 1961] (p. 2588 à 2591) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à réduire le montant des crédits du titre III (crédits destinés à la protection civile)* (p. 3628) ; *le retire* (ibid.).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à l'organisation de la circulation routière : *L'insuffisance de la surveillance policière et l'inobservation du Code de la route ; le mauvais état des organes des véhicules ; l'insuffisance du réseau routier ; les mesures de limitation de vitesse ; la situation désastreuse des autoroutes françaises ; l'interdiction de circulation des poids lourds à certaines heures ; l'établissement provisoire de sens uniques sur certains itinéraires ; les autoroutes à péage* [18 mai 1962] (p. 1214 à 1216).

Prend part au débat sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Le caractère onéreux, inefficace et dangereux de la force de frappe française ; le problème d'un pouvoir politique européen ; l'alliance atlantique et la nécessité de créer une force européenne ; les négociations de 1959 en vue d'obtenir la participation des pays européens à la construction de l'usine de Pierrelatte ; l'évolution de la politique britannique* [16 juillet 1962] (p. 2509 à 2511).

JUSKIEWENSKI (M. Georges), *Député du Lot, 2e circonscription (N. I., puis E. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 novembre 1960] (p. 3946) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [17 novembre 1960] (p. 3918).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport d'information présenté en application de l'article 34, dernier alinéa, des règles provisoires de fonctionnement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la situation et la politique agricoles des six pays de la Communauté économique européenne, **n° 140** [18 juin 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à instituer un système de sécurité sociale intégrale aux exploitants agricoles non salariés et aux membres de leur famille, **n° 150** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à fixer les principes d'une politique agricole, **n° 207** [8 juillet 1959].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explications de vote : Sort de la jeunesse combattante en Algérie ; abandon regrettable du projet de loi-cadre agricole abordé sous la dernière législature; crainte d'une révolte des agriculteurs* [16 janvier 1959] (p. 86, 87).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Utilisation de la procédure de la loi de programme ; insuffisance des crédits ; absence de mesures propres à organiser ou favoriser la production ; exemple des plans verts de l'Allemagne ; définition d'une politique agricole donnant à l'agriculture française sa place dans l'économie nationale et le Marché commun et sauvegardant l'exploitation familiale (proposition de loi de M. Houdet, Sénateur)* [23 juin 1959] (p. 980 à 982).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement: *Confiance dans le général de Gaulle ; conformité de sa déclaration avec la grandeur française ; nécessité de se faire aimer des Algériens ; attachement des Africains à la France* [15 octobre 1959] (p. 1799, 1800) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 46 *bis : Amendement de M. Faure tendant au rétablissement de l'article prévoyant le dépôt avant le 1er avril, d'un projet de loi prévoyant en contrepartie la suppression de la taxe locale des ressources de remplacement ; nécessité d'une définition dans les plus brefs délais des ressources de remplacement* [9 décembre 1959] (p. 3260) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Méconnaissance par le Gouvernement des engagements pris par l'Etat à l'égard de l'agriculture ; découragement des agriculteurs ; nécessité d'une véritable politique d'ensemble permettant de pallier la tragique situation actuelle et d'affronter le Marché commun ; urgence d'une loi de programme* [23 novembre 1959] (p. 2867) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'art. 35 : *Son article additionnel (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles)* [18 mai 1960] (p. 949) ; Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; insuffisance des moyens financiers mis à la disposition des agriculteurs; inconvénients du système des garanties réelles ; compétence du pouvoir législatif pour décider une réforme de structure du crédit agricole* [19 mai 1960] (p. 968, 969) ; en deuxième lecture, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Amendement de M. Gauthier tendant à rétablir l'indexation* [11 juillet 1960] (p. 1821) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Modifications susceptibles d'être apportées au texte ; création inopportune d'une franchise ; couverture des accidents du travail et de l'invalidité dans des conditions analogues au régime général ; institution d'une double cotisation, l'une uniforme, l'autre progressive et plafonnée ; nécessité d'un organisme unique de gestion ; importance du vote de ce texte pour le monde rural* [12 juillet 1960] (p. 1875 à 1877) ; Seconde délibération : *Ses explications de vote : Graves imperfections du texte ; caractère imprécis de la charge totale paysanne ; répartition défectueuse de la cotisation ; inconvénients de la franchise instituée* [13 juillet 1960] (p. 1919) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : les modifications apportées au texte par le Sénat, leur incidence financière ; l'extension souhaitable de la loi aux vieillards ; les inconvénients de la franchise ; la double cotisation ; la différenciation difficile entre les accidents du travail et ceux de la vie privée ; les avantages de l'unicité de gestion par la seule mutualité agricole particulièrement qualifiée ; les frais de gestion entraînés par la pluralité* [23 novembre 1960] (p. 3986, 3987) ; Art. 1er « Section II - Prestations » (Art. 1106-2 du Code rural) : *Amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents : Ses observations sur : la discrimination difficile entre l'accident du dimanche et l'accident du travail ; le prochain dépôt d'un projet de loi sur les accidents du travail* (p. 4001) ; *Amendement de M. Sagette (Institution d'un ticket modérateur de 50 0/0) : les difficultés qu'entraînerait*

pour les médecins ruraux l'adoption de l'amendement ; les inconvénients d'une limite entre le petit risque et le gros risque ; amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de la franchise ; les précisions devant être données sur le montant de cette franchise (p. 4007, 4008) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : les charges imposées aux exploitants familiaux assujettis ; la révision souhaitable du texte au fur et à mesure de son application ; les améliorations qu'il apporte au monde rural malgré ses insuffisances* [13 décembre 1960] (p. 4560) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Indemnisation des dommages subis par les collectivités locales* [24 novembre 1960] (p. 4035, 4036) ; Art. 1er : *Son amendement* (*Modifications imposées par les circonstances*) (p. 4064) ; *amendements présentés à la liste des communes énumérées en annexe* (p. 4064, 4065) ; *les retire* (p. 4065) ; Art. 2 : *Son amendement* (*Réparation des dommages subis par les collectivités locales*) (p. 4065) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 4 (*Dommages mobiliers et immobiliers non professionnels*) (p. 4066) ; Art. 7 : *Son amendement* (*Taux de l'intérêt*) (p. 4067) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 9 : *Amendement de M. Jacquet* (*Garantie de l'Etat pour le remboursement des prêts attribués par le Fonds national d'amélioration de l'habitat, le Crédit foncier de France et le Sous-comptoir des entrepreneurs*) (p. 4067) ; Art. 12 (*Réparation des dommages causés aux immeubles non bâtis des exploitations agricoles*) : *Son amendement* (*Fixation des indemnités par tranches*) (p. 4068) ; Art. 13 (*Réparation des dommages causés aux récoltes, aux cultures et au cheptel mort ou vif*) (p. 4068, 4069) ; Art 14 (*Dommages subis par les industriels, commerçants et artisans*) : *Son amendement* (*Application du texte à la reconstitution des stocks*) (p. 4070) ; *ses articles additionnels* (*Délai accordé au Gouvernement pour prendre des décrets relatifs à la défense contre les inondations*) (p. 4071) ; *exonération des droits d'enregistrement* (p. 4072) ; *son article additionnel* (*Dommages subis par les collectivités locales*) (p. 4072) ; *le retire* (ibid.).

Est entendu sur les questions orales de MM Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Situation dramatique des planteurs de tabac* ; *régression de cette culture* ; *non application de la loi d'orientation agricole* (*Revenu minimum garanti, fixation des prix en fonction des charges*) ; *subventions accordées en Suisse et en Allemagne pour les frais de lutte préventive* ; *caractère arbitraire de la fixation du prix de la récolte 1960* [12 mai 1961] (p. 758, 759).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : le caractère d'assemblage de vœux de la loi d'orientation agricole* ; *l'absence des décrets d'application* ; *la dégradation de la situation paysanne et la chute des cours* ; *le déficit de la balance commerciale des productions agricoles* ; *les mesures devant être prises pour donner au F.O.R.M.A. plus de souplesse et de rapidité de fonctionnement* ; *le respect nécessaire du prix légal du lait* ; *les déclarations du Premier Ministre sur le tribut payé par chaque Français à l'agriculture* ; *l'amélioration urgente du circuit commercial de la viande* [7 juillet 1961] (p. 1544, 1545) ;

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Ses observations sur : la question orale posée au mois d'août au Ministre de l'Agriculture, relative à l'application de la parité en matière de loi sociale agricole* ; *le retrait de cette question au cours de la session extraordinaire de septembre* ; *les divers avantages sociaux accordés actuellement à l'agriculture* ; *les revendications des organisations agricoles* ; *les insuffisances du projet* ; *la lenteur apportée au doublement de la retraite de base* ; *l'absence d'avantages complémentaires* ; *la pénalisation imposée à l'exploitation familiale par la disposition accordant la non-imputation des biens dans le calcul des ressources aux seuls agriculteurs qui vendent leur exploitation à une société d'aménagement foncier* ; *le financement du projet mis en partie à la charge de la profession, contrairement aux promesses faites par le Gouvernement devant les « tables rondes » du mois de juillet* ; *la nécessité de permettre aux anciens agriculteurs n'ayant pas cotisé pendant cinq ans d'effectuer le rachat de leurs cotisations* [17 octobre 1961] (p. 2574, 2575) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, Budget annexe des prestations sociales agricoles : *Ses observations sur : la prise en considération par le Gouvernement d'une partie seulement des revendications sociales agricoles ; la non observation des promesses faites par le Gouvernement ; la nécessité d'établir la parité ; la suppression souhaitable de la totalité de la franchise et des abattements de zone en matière d'allocations familiales ; la majoration nécessaire des allocations pour les enfants de plus de 10 ans ; l'égalité souhaitable des allocations de salaire unique et des allocations de la mère au foyer ; la nécessité d'une revalorisation équitable des pensions des anciens salariés assurés sociaux agricoles* [26 octobre 1961] (p. 3122 à 3124) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'agriculture ; la disparité entre l'agriculture et l'industrie ; la dégradation du revenu agricole ; la notion de prix garanti ; le IVe Plan et les problèmes régionaux ; les insuffisances en matière de chemins ruraux, de logements, de remembrement ; les problèmes de la région du sud-ouest et l'insuffisance des mesures envisagées ; le caractère néfaste du projet de dépéréquation des tarifs ferroviaires ; la nécessité de la liaison Rhin—Rhône—Garonne ; les mesures à prendre en faveur de l'agriculture ; la démocratisation et la décentralisation de l'enseignement* [20 juin 1962] (p. 1835 à 1838) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Ses explications de vote : le caractère limité du projet ; les oppositions antérieures au développement de l'enseignement agricole* [4 juillet 1962] (p. 2202, 2203) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La multiplicité des textes relatifs à l'agriculture ; l'absence de textes d'application de la précédente loi d'orientation agricole ; la création d'un Institut national d'économie rurale ; l'importance du facteur régional en matière d'agriculture ; les S.A.F.E.R. et le droit de préemption ; la fermeture de certains abattoirs publics ; la création d'un Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles ; les perspectives et les utilisations possibles de ce Fonds ; la pension vieillesse agricole ; le problème des transferts sociaux en faveur des paysans* [18 juillet 1962] (p. 2581 à 2583) ; Conclusions de la Commission mixte paritaire : *L'insuffisance du projet en discussion ; l'absence de solution aux problèmes des prix et des débouchés ; la nécessité de compléter la loi sur l'assurance maladie en permettant le rachat des cotisations ; l'illusion qui consiste à faire confiance aux S.A.F.E.R. pour résoudre tous les problèmes agricoles* [27 juillet 1962] (p. 2894).

K

KADDARI (M. Djillali), *Député de Tiaret (E.A.S. puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir à ce groupe [29 juin 1960] (p. 1582).

S'apparente au groupe de l'U.N.R. [29 juin 1960] (p. 1582).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges ; [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [30 juin 1960] (p. 1638).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 avril 1961] (p. 552), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 45) portant ratification du décret n° 59-373 du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur certains légumes secs, **n° 229** [23 juillet 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Mise à l'écart évidente de l'Algérie ; révision nécessaire de la spécialité budgétaire ; application de principe des lois à l'Algérie* [24 juin 1959] (p. 1014) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Regroupement, dans un document unique, du budget national de la métropole et de celui de l'Algérie* [25 novembre 1959] (p. 2994) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Hommage devant être rendu aux victimes de la tragédie de ces jours derniers; tristesse suscitée par l'attitude de certains à l'égard du Général de Gaulle; attachement de la masse musulmane au Président de la République; nécessité de travailler pour la francisation de l'Algérie* [2 février 1960] (p. 121) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algére : *Ses observations sur l'obstruction faite par certains fonctionnaires à l'application de la politique du Général de Gaulle* [7 décembre 1960] (p. 4432).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [20 mars 1962] (p. 452).

KAOUAH (M. Mourad), *Député d'Alger-ville (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3),

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales 27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Son rappel au Règlement : *Ses doutes sur son droit à siéger à l'Assemblée étant donné l'inéligibilité dont il a été frappé aux élections cantonales d'Algérie* [31 mai 1960] (p. 1040).

Son rappel au Réglement : *Perquisition de son appartement et l'article 26 de la Constitution* [9 mai 1962] (p. 990).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

KARCHER (M. Henri), *Député de la Seine, 21e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Dépôts :

Son rapport pour avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social, **n° 77** [12 mai 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social, en qualité de *Rapporteur pour avis : Modicité des crédits attribués ; financement d'un plan pour la répression de l'alcoolisme ; équipement sanitaire et social des départements français d'Algérie ; collaboration des Caisses de sécurité sociale au financement des divers plans d'équipement sanitaire et social ; développement des hôpitaux publics ; lutte contre le cancer ; effort en faveur de l'enfance inadaptée ; multiplication des hôpitaux psychiatriques ; école nationale de santé* [12 mai 1959] (p. 459, 460) ; Art. 2 : *Son amendement (Participation des Caisses de sécurité sociale à l'équipement sanitaire et social)* [14 mai 1959] (p. 507, 508) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Impossibilité de réaliser les travaux prévus dans la loi de programme déjà inférieure au IIIe Plan ; diminution de nos capacités hospitalières ; réalisation impossible des travaux rendus nécessaires par l'ordonnance de décembre 1958 portant réforme de l'hospitalisation et de l'enseignement médical ; ajournement de la transformation projetée des hôpitaux ; longueur des délais et complexité de la procédure des travaux ; comparaison avec l'Education nationale* [13 novembre 1959] (p. 2390, 2391) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, après l'Art. 13 : *Article additionnel de M. Lemaire permettant la délégation des pouvoirs du préfet aux maires en matière de battues dans les communes menacées de destruction par les sangliers* [19 mai 1960] (p. 1012).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Convention signée à Paris en 1955* [1er juillet 1960] (p. 1660).

Rappel au Règlement de M. Waldeck-Rochet sur les conditions du retrait de l'ordre du jour du projet sur la prime de transport : *Intervention non motivée de ce parlementaire* [20 juillet 1960] (p. 2070).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur ; la situation des aveugles, des grands infirmes et des personnes âgées ; l'intérêt présenté par la création de services de convalescents dans les hôpitaux* [27 octobre 1961] (p. 3246, 3247) ; EDUCATION NATIONALE ; *Ses observations sur : la situation des instituteurs et des professeurs certifiés retraités ; la lenteur des examens des contrats pour les établissements privés ; le retard dans les versements des salaires aux professeurs des établissements sous contrat* [28 octobre 1961] (p. 2393) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 1er : *Mesures en faveur des rapatriés ; cas des Français expulsés d'Egypte* [22 novembre 1961] (p. 4986) ; après l'Art. 1er *ter : Article additionnel de M. Abdesselam (Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France); son sous-amendement tendant à insérer après les mots « se réinstalleront » les mots « ou ont tenté de se réinstaller » ; ses observations sur la situation particulièrement défavorisée des Français expulsés d'Egypte* [23 novembre 1961] (p. 5011) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Delrez (Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française) (Cas des volontaires ayant servi dans les Forces françaises libres)* [6 décembre 1961] (p. 5352, 5353, 5354) ; en deuxième lecture : *Nécessité de donner une priorité à l'examen des dossiers des étrangers engagés dans les armées françaises* [15 décembre 1961] (p. 5699) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'équipement hospitalier ; le retard actuel en matière d'équipement social et sanitaire ; les solutions envisagées (Services annexes d'observation et de convalescence doublant, dans les grandes villes, le service hospitalier ; multiplication des maisons de convalescence) ; la vétusté de certaines installations hospitalières ; le recours à l'emprunt pour assurer le financement nécessaire* [7 juin 1962] (p. 1575, 1577).

KASPEREIT (M. Gabriel), *Député de la Seine, 7e circonscription (U.N.R.).*

Son élection est annoncée à l'Assemblée Nationale [13 juin 1961] (p. 1024) (1).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [14 juin 1961] (p. 1038).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [15 juin 1961] (p. 1123) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Donne sa démission de cette Commissio [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [10 juillet 1962] (p. 2302).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1812) adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la Convention entre les Gouvernements de la République française et de l'Etat espagnol concernant la construction du tunnel transpyrénéen d'Aragnouet à Bielsa et

(1) En remplacement de M. Moatti démissionnaire.

du protocole annexe à ladite Convention, **n° 1837** [11 juillet 1962].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1786) tendant à accélérer la mise en œuvre de travaux publics, et notamment des autoroutes, et à assurer la sécurité de la navigation aérienne, **n° 1836** [11 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'absence, dans le IVe Plan, de dispositions reliant la production agricole à la consommation; les insuffisances du Plan en matière d'industries agricoles et alimentaires; la concentration dans le secteur commercial; la nécessité de conserver le petit et le moyen commerce; l'aide à apporter aux commerçants indépendants; l'accroissement souhaitable de la polyvalence des magasins; l'orientation du commerce indépendant vers la coopération et la fusion des entreprises* [21 juin 1962] (p. 1892, 1893);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, concernant le tunnel transpyrénéen d'Aragnouet à Bielsa, en qualité de *Rapporteur : La construction d'un tunnel routier à travers les Pyrénées; le contenu de la Convention franco-espagnole en discussion; les données techniques du problème; le mode de financement; la participation des collectivités locales à celui-ci; les avantages de ce nouveau tunnel* [17 juillet 1962] (p. 2555);

— du projet de loi relatif à l'accélération de la mise en œuvre de travaux publics, en qualité de *Rapporteur pour avis : Le développement de la circulation routière et le problème des autoroutes; le développement souhaitable de celles-ci et l'augmentation des progammes envisagés; la sécurité aérienne dans les aéroports; le cas des exploitations agricoles démembrées par l'implantation des autoroutes* [17 juillet 1962] (p. 2559, 2560).

KEITA (M. Modibo), *Député du Soudan (N.I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

KERVEGUEN (M. Yves de), *Député de Seine-et-Oise, 8e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p(3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959[(p. 1723);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

KHE BTANI (Mme Rebiha), *Député de Sétif (E.A.S., puis U.R., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [24 octobre 1960] (p. 2751).

Est nommée membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Evolution de la femme musulmane ; confiance dans le Général de Gaulle ; élévation du niveau de vie des Musulmans* [10 juin 1959] (p. 870, 871).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

KHORSI (M. Sadok), *Député de Tizi-Ouzou (E.A.S. puis U.R., puis app. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [22 juillet 1959] (p. 1436).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Est entendu pour un fait personnel : *Attaques lancées contre lui par MM. Thomazo et Biaggi* [15 novembre 1960] (p. 3877, 3878).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le statut de 1947 ; l'adhésion des Musulmans d'Algérie à la politique du Général de Gaulle ; la réconciliation souhaitable des deux communautés* [7 décembre 1960] (p. 4431, 4432).

Son rappel au Règlement (Députés absents portés votants ; communication du Gouvernement en séance de nuit) [19 octobre 1961] (p. 2642).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la solution satisfaisante apportée au problème algérien après sept ans de guerre ; les accords relatifs au cessez-le-feu et la perspective de la paix ; le désir sincère des Musulmans de collaborer avec les Européens ; l'application des accords ; l'importance des garanties accordées à la minorité* [20 mars 1962] (p. 480, 481) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Les exactions de l'O.A.S.* [5 juin 1962] (p. 1430).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

KIR (M. Félix), *Député de la Côte-d'Or, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Boudet et plusieurs de ses collègues (n° 1355) tendant à la réduction dans le secteur privé des taux d'abattement dans les actuelles zones de salaires et de prestations familiales, **n° 1721** [17 mai 1962].

Interventions :

Préside en qualité de Doyen d'âge la séance du 9 décembre 1958 [9 décembre 1958] (p. 1).

Déclare ouverte la réunion constitutive de l'Assemblée Nationale [9 décembre 1958] (p. 1).

Prononce l'allocution d'usage : *Continuité de la République ; hommage au Général de Gaulle ; collaboration de l'Assemblés à un programme de rénovation nationale et de progrès social ; revalorisation de la fonction parlementaire ; respect des libertés fondamentales ; présence de députés algériens ; création d'une communauté franco-africaine ; entente européenne ; hommage à l'armée et au Président Coty* [9 décembre 1958] (p. 1, 2, 3).

Proclame élu Président de l'Assemblée Nationale M. Chaban-Delmas [9 décembre 1958] (p. 4)

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Faible incidence budgétaire du rétablissement de la retraite des combattants* [18 juin 1959] (p. 892) ;

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Conditions de recrutement des élèves* [1er juillet 1959] (p. 1209) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Constructions laïques réalisées à Dijon ; silence du Ministre de l'Education nationale relatif à l'agrément de constructions scolaires ; compétence des architectes locaux ; respect des prérogatives des maires* [2 juillet 1959] (p. 1263, 1264) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc : *Situation des Français actuellement au Maroc* [21 juillet 1959] (p. 1402) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement économique général : *Montant du budget de l'équipement national* [23 juillet 1959] (p. 1461) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Avantages d'un système de fédération pour la communauté ; réduction regrettable de l'activité des parlementaires* [14 octobre 1959] (p. 1780, 1781).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour [28 octobre 1959] (p. 2043).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Solidarité entre les villes et les villages ; conséquences désastreuses pour les campagnes d'une diminution des ressources des villes* [28 octobre 1959] (p. 2046) ; en deuxième lecture, Art. 46 *bis* : *Amendements tendant au rétablissement de l'article ; définition des ressources de remplacement préalablement à la suppression de la taxe locale* [9 décembre 1959] (p. 3261) ;

— du projet de loi relatif à la confiscation des appareils radio-électriques d'émission privés non autorisés : *Examen des cas de guerre* [4 novembre 1959] (p. 2183) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Travail pénible des facteurs ruraux et des employés des pontons ; revalorisation de leurs indices* [12 novembre 1959] (p. 2364) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Etat F, Titre IV : *Utilité des jumelages comme complément de la diplomatie, moyen de lutter contre la guerre froide ; nombreux jumelages de Dijon ;* [16 novembre 1959] (p. 2455, 2456) ; TRAVAIL : *Emploi des travailleurs âgés de plus de cinquante ans* [20 novembre 1959] (p. 2702) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Après l'article 51 : Article additionnel de M. Jacquet (Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des territoires et départements d'outre-mer de la République) ; désir des Etats de la Communauté d'être en relations directes avec la métropole ; conception erronée d'une forme homogène de la Communauté* [21 novembre 1959] (p. 2748) ; EDUCATION NATIONALE : *Accentuation des efforts en faveur de l'enseignement technique ; nécessité d'aider les villes à construire les internats indispensables pour loger les élèves des départements ; compétence et dévouement des Ministres de l'Education nationale ; comparaison avec l'étranger à l'honneur de la France* [22 novembre 1959] (p. 2799, 2800) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur les adductions d'eau, le reboisement, la dégradation du prix du houblon* [23 novembre 1959] (p. 2884) ; après l'Art. 68 : *Amendement du Gouvernement (Majoration de 50 0/0 de la redevance perçue au profit du Fonds des adductions d'eau) ; augmentation considérable des dépenses à la charges des villes* (p. 2893) ;

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie, Art. 7 : *Amendement de la Commission limitant l'action récursoire contre le conservateur des hypothèques aux cas de faute lourde ; hommage au conservateur des hypothèques* [16 décembre 1959] (p. 3393) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Nombre de classes laïques construites à Dijon ; solutions trouvées à l'étranger, exemple de la Belgique ; situation scolaire de l'Alsace-Lorraine, droits des l'enfants* [23 décembre 1959] (p. 3636, 3637) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionelle agricoles, Art. 4 : *Sous-amendement de M. Charvet à l'amendement de M. Boinvilliers (Création d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle agricole en fonction des besoins) ; problème des enseignants et des locaux* [7 juin 1960] (p. 1169) ;

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République fançaise et la Fédération du Mali : *Ses observations sur la : souplesse nécessaire dans les conventions avec les différents Etats*

d'Afrique; le coût final de l'équipement de nos anciennes colonies; la nécessité de ne pas oublier d'équiper la métropole [6 juillet 1960] (p. 1737);

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles: *Ses explications de vote : ses observations sur la possibilité d'obtenir des ressources pour réaliser l'électrification en utilisant les terrains laissés en friche* [11 juillet 1960] (p. 1839).

Rappel au Règlement de M. Bourgeois : *Inscription à l'ordre du jour d'un texte relatif à la lutte contre certains fléaux sociaux sans nomination de rapporteur* [18 juillet 1960] (p. 1939).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Equipement de la métropole* [18 juillet 1960] (p. 1950);

— du projet de loi de programme relative à certains épuipements militaires : *Inopportunité de ce projet d'armement à un moment où les peuples aspirent à la paix; préparation de la paix par la France en Europe et au-delà des frontières européennes; répercussions financières du projet* [19 octobre 1960] (p. 2641, 2642);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 12 (*Financement du budget annexe du F.O.R.M.A.): Inopportunité d'une nouvelle taxe à la charge des agriculteurs* [26 octobre 1960] (p. 2828);

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Montant de la coopération* [15 novembre 1960] (p. 3871);

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Nécessité d'encourager l'esprit d'équipe* [3 mai 1961] (p. 638);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio éducatif : *Hommage devant être rendu au Ministre de l'Education nationale et au Haut Commissaire de la Jeunesse et aux Sports* [17 mai 1961] (p. 808); *son intervention en 1956 pour que chaque construction d'école soit accompagnée d'une installation sportive* (p. 810);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité constituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Abaissement souhaitable des prix des transports pour faciliter l'écoulement des produits bretons; supériorité de l'agriculture française; crédits nécessaires pour améliorer la situation des agriculteurs; montant des dépenses entraînées par la guerre d'Algérie* [25 juin 1961] (p. 1099, 1100).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Nécessité de rechercher la paix extérieure et intérieure, prélèvement indispensable des salaires; équipement urgent de la métropole* [4 octobre 1961] (p. 2385, 2386).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Insuffisance des crédits du budget des Affaires culturelles ; charges énormes imposées aux municipalités pour défendre le patrimoine intellectuel et artistique de la France* [26 octobre 1961] (p. 3143, 3144); AFFAIRES ETRANGÈRES : *Son amendement tendant à la réduction du titre IV; ses observations sur : le rôle primordial de la France dans le domaine culturel, les avantages du jumelage, les nombreux jumelages de Dijon* [6 novembre 1961] (p. 3760, 3761); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (ZUP) en deuxième lecture, avant l'Art. 9: *L'objectivité de l'administration des domaines en matière d'expropriation* [16 mai 1962] (p. 1122);

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M.; Art. 4 (*Répartition géographique des crédits H.L.M.*) : *Les problèmes de la concentration urbaine* [12 juin 1962] (p. 1645).

Prend part au débat :

— Sur une déclaration du Gouvernement (politique étrangère) : *La restriction regrettable apportée par certains au concept de l'Europe, les pays slaves et nordiques, l'élargissement souhaitable de l'action de la France* [13 juin 1962] (p. 1669, 1670);

— sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La nécessité de rechercher la paix* [16 juillet 1962] (p. 2523).

KUNTZ (M. Georges), *Député du Bas-Rhin 6e circonscription (app. R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article premier de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, **n° 389** [18 novembre 1959].

L

LABBÉ (M. Claude), *Député de Seine-et-Oise, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Donne sa démission de cette Commission [28 juin 1962] (p. 2098).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Aviation civile et commerciale), **n° 339**, T. II, XVI [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Aviation civile et commerciale), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1092 R) autorisant l'approbation des Conventions du 25 Septembre 1956 relatives au fonctionnement collectif de certains services de navigation aérienne au Groënland et en Islande, **n° 1335** [12 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1436) (Aviation civile et commerciale), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1661), autorisant la ratification du protocole du 21 juin 1961, portant amendement à la Convention relative à l'aviation civile internationale, **n° 1710** [16 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Révision nécessaire des matériels de l'aviation civile par suite des récents progrès techniques* [29 juin 1959] (p. 1118, 1119) ; *problème posé par la modernisation ininterrompue de l'aviation civile et commerciale ; définition d'une politique aéronautique française ; coordination entre les différentes compagnies aériennes ; contribution de l'aviation civile au rayonnement de la France à l'étranger* (p. 1135, 1136) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale, en qualité de *Rapporteur pour avis : Evolution des transports aériens par suite de l'introduction des appareils à réaction ; renouvellement nécessaire de la flotte ; contrôle de l'espace aérien à l'échelon international ; regroupement des compagnies par suite de l'accroissement de la concurrence ; expérience de Air-Union ; organisation des transports de la Communauté ; coordination du réseau intérieur avec la S.N.C.F. ; efforts dans le domaine de l'infrastructure ; développement de l'entente européenne en matière d'aviation civile ; étude de la mise en exploitation d'un réseau intérieur français après l'échec d'Air-Inter ; diminution progressive de la subvention accordée à Air France ; insuffisance des crédits pour l'industrie aéronautique ; utilisation du matériel déclassé ; réserves sur la vocation africaine reconnue à l'U.A.T.* [17 novembre 1959] (p. 2508, 2509) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : la réussite économique et technique de Caravelle, l'excellent instrument de prestige constitué par cet appareil, les études en cours relatives à un prototype de Caravelle supersonique, l'évolution satisfaisante de notre aviation commerciale, la saine gestion d'Air France, la coordination entre les compagnies nationales et privées, la création d'Air-Afrique, la création souhaitable d'un véritable réseau intérieur français exploité d'une manière continue, la nécessité d'assurer les dessertes transversales en évitant le passage par Paris, les difficultés de la réalisation d'Air-Union, la réalisation d'Air-Union, la réalisation de la liaison Orsay-Orly* [5 novembre 1960] (p. 3156, 3157] ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la nécessité d'une solution à la fois algérienne et française ; le danger de certaines propagandes* [7 décembre 1960] (p. 4417, 4418) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'insuffisance du projet pour remédier au développement anarchique de la région parisienne et au sous-équipement des communes dortoirs ; la nécessité d'une autorité disposant de pouvoirs étendus pour assurer la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives intéressant le district* [15 décembre 1960] (p. 4665, 4666) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Attribution souhaitable d'un local à l'amicale sportive des mutilés de France, hommage devant être rendu à cette association et à l'association des paralysés de France* [16 mai 1961] (p. 785) ;

— de la question orale de M. Hostache relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Bonification pour années de campagne de guerre ou de résistance ; nécessité de réorganiser le secteur nationalisé* [19 mai 1961] (p. 907, 908) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la prochaine ouverture de l'ère du transport aérien supersonique ; l'intervention souhaitable de l'Etat pour le financement de la Super-Caravelle ; l'absence regrettable de crédits pour le Bréguet 941 ; le regroupement nécessaire des compagnies aériennes ; le développement souhaitable du transport aérien intérieur dans le cadre de la décentralisation ; la propagande devant être faite en faveur de ce trafic intérieur ; la nécessité d'une politique réaliste et humaine du personnel navigant ; le règlement souhaitable du statut du personnel ; l'insuffisance des crédits d'aide à l'aviation légère et sportive ; la nécessité d'un équipement très complet de nos aéroports métropolitains* [7 novembre 1961] (p. 3952, 3953).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 160 du Règlement relatif au port de*

l'insigne républicain des parlementaires [1er décembre 1961] (p. 5198).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'absence regrettable d'une condamnation des exactions* [5 juin 1962] (p. 1459).

LACAZE (M. André), *Député de la Charente-Maritime, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 Decembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 Janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 133, relatif à la réparation des dommages physique subis en métropole par les personnes de nationalité française par suite des événements qui se déroulent en Algérie **n° 184** [1er juillet 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 262 ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949, lors de leur mise à la retraite **n° 335** [3 novembre 1959].

Son rapport au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 297 de M. Tomasini et plusieurs de ses collègues, tendant à étendre aux artisans, industriels et commerçants français du Maroc et de la Tunisie, le bénéfice de la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948, **n° 468** [17 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 792) modifiée par le Sénat, relative à l'accession des travailleurs français non salariés du Maroc, de la Tunisie, d'Égypte, d'Indochine aux régimes d'allocation vieillesse et d'assurance vieillesse **n° 806** [20 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à étendre aux salariés français rapatriés de l'étranger le bénéfice de la loi n° 59-939 du 31 juillet 1959 relative à l'accession des salariés français de Tunisie et du Maroc au régime de l'assurance volontaire de vieillesse **n° 875** [11 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi n° (589) de M. de Lacoste-Lareymondie et plusieurs de ses collègues tendant à préciser que les ostréiculteurs et les mytiliculteurs inscrits maritimes relevant de la Caisse de retraite des marins ne dépendant pas du régime de l'assurance vieillesse des personnes non salariées de l'agriculture **n° 884** [13 octobre 1960].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. de Lacoste-Lareymondie et plusieurs de ses collègues (n° 589) tendant à préciser que les ostréiculteurs et les mytiliculteurs inscrits maritimes relevant de la Caisse de retraite des marins ne dépendant pas du régime de l'assurance vieillesse des personnes non salariées de l'agriculture **n° 1065** [15 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 409) de M. Frédéric-Dupont et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 130 du Code de la sécurité sociale concernant les dispenses de cotisations d'allocations familiales des travailleurs indépendants **n° 1286** [29 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles familiales et sociales sur le projet de loi (n° 1296) ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension acquise au titre de la loi du 2 août 1949 à la date de leur mise à la retraite **n° 1784** [21 juin 1962].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 4 de la loi du 12 avril 1941 sur le régime des pensions de retraite des marins **n° 1894** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la dicussion :

— du projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française, par suite des événements qui se déroulent en Algérie, en

qualité de *Rapporteur : Amélioration de la sécurité en métropole; attribution de la mention «mort pour la France» à tous ceux ayant pris une part active à la lutte contre le terrorisme; indemnisation des victimes civiles d'attentats en Algérie ; faible nombre des dossiers déposés ; hommage aux victimes* [7 juillet 1959] (p. 1323, 1324); Art. 1er : *Son amendement (Indemnisation des dommages matériels)* (p. 1325); *le retire* (p. 1326); *son amendement relatif à la mention «mort pour la France»* (p. 1326); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 14 : *Son amendement (Suppression obligatoire du paiement de l'amende)* [8 juillet 1959] (p. 1366);

— du projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949 lors de leur mise à la retraite, en qualité de *Rapporteur : Situation défavorisée de certains ouvriers techniciens des arsenaux et des usines aéronautiques au moment de leur départ en retraite ; droit d'option entre la pension ouvrière et celle de fonctionnaire ; exercice limité de ce droit d'option; diminution souhaitable des différences des taux de rémunération entre le secteur privé et la fonction publique* [4 novembre 1959] (p. 2177);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Contribution des collectivités locales au financement des équipements téléphoniques ruraux ; nécessité de mettre l'équipement des îles côtières à la charge du budget général* [12 novembre 1959] (p. 2363, 2364).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 138 relatif aux questions écrites ; nécessité d'une réponse aux questions écrites dans les délais voulus* [19 mai 1960] (p. 966).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à l'assurance-vieillesse des travailleurs français non salariés à l'étranger, en qualité de *Rapporteur : Extension des dispositions aux rapatriés de tous les anciens territoires ; application aux agriculteurs* [20 juillet 1960] (p. 2063) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé, les difficultés des établissements privés n'ayant pas encore reçu de réponse à leur demande de contrat, la nécessité de leur accorder des avances, la vétusté de nombreux établissements privés, la multiplication souhaitable des « passerelles » entre les deux formes d'enseignement, la situation des étudiants actuellement sous les drapeaux alors qu'ils n'ont pas pu terminer leurs études* [4 novembre 1960] (p. 3087, 3088).

Son rappel au Règlement : *Faible nombre de propositions de loi inscrites à l'ordre du jour* [16 novembre 1961] (p. 4875).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre mer : *Ses observations sur : la situation dramatique des rapatriés, l'insuffisance des mesures prises jusqu'alors en leur faveur, le coût de l'indemnisation, la promulgation nécessaire des décrets d'application de la loi du 30 juillet 1960 concernant l'assurance volontaire pour les Français non salariés des territoires d'outre-mer ; la diminution nécessaire du taux de l'intérêt des prêts consentis, la rétroactivité de la loi, les allégements fiscaux devant être accordés aux rapatriés ; l'octroi nécessaire d'un contingent supplémentaire d'H.L.M. en leur faveur ; les difficultés du reclassement des agents contractuels ; l'extension souhaitable aux salariés rapatriés du bénéfice de la loi du 31 juillet 1959 relative à l'accession des salariés de Tunisie et du Maroc au régime de l'assurance volontaire de vieillesse* [22 novembre 1961] (p. 4959, 4960). Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement de M. Comte-Offenbach (L'indemnisation des biens étant réservée, des indemnités particulières pourront cependant être attribuées aux rapatriés les plus défavorisés) : ses observations sur le sens de l'expression (réserve du principe de l'indemnisation)* (p. 4991) ; *reprend en son nom l'amendement de la Commission des affaires culturelles relatif au patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat* [23 novembre 1961] (p. 5006) ; Art. 1 *ter* (*Avance aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le protocole franco-tunisien du 13 octobre 1960 ; les biens cédés par des propriétaires français à l'Etat tunisien; la non-communication de la liste des propriétaires intéressés* (p. 5008) ; deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures*

en faveur des rapatriés) : Ses observations sur la suppression par le Sénat du patronage des rapatriés par le Secrétaire d'Etat aux rapatriés [12 décembre 1961] (p. 5498) ;

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, Article unique : *Dispositions transitoires (Respect des situations acquises) ; cas particulier des pharmaciens titulaires de certificats d'optique* [12 décembre 1961] (p. 5518, 5519) ; en deuxième lecture ; Art. 2 : *Amendement de la Commission (Suppression des avantages attachés au certificat d'études techniques d'optique) ; nécessité d'homologuer ce certificat délivré par les facultés de médecine et de pharmacie* [10 juillet 1962] (p. 2299) ;

— d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à l'assurance-vieillesse des salariés d'outre-mer : *Ses observations sur : sa propre proposition de loi ; le caractère plus complet de la proposition de loi sénatoriale ; le montant élevé du rachat des cotisations que devront acquitter les salariés d'outre-mer* [12 décembre 1961] (p. 5556, 5557).

Son rappel au Règlement : *Ordre du jour peu chargé* [3 mai 1962] (p. 848).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi concernant le régime de l'assurance-vieillesse des ostréiculteurs et mytiliculteurs en qualité de *Rapporteur* : *La possibilité pour les membres de ces professions de relever du régime de l'assurance-vieillesse agricole ou du régime de l'assurance-vieillesse maritime, les avantages d'une affiliation au régime de l'assurance-vieillesse maritime* [28 juin 1962] (p. 2094, 2095) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal pour la Marine marchande : *La discussion devant la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de la proposition de loi tendant à réglementer le droit de grève* [23 juillet 1962] (p. 2812, 2813).

LA COMBE (M. René), *Député du Maine-et-Loire, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection 9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère [29 avril 1959] (p. 381).

Prend part à la discussion :

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative à la retraite du combattant : *Emotion soulevée dans le pays par la suppression de cette retraite ; nécessité de savoir si le Gouvernement est unanime et solidaire pour la rétablir* [5 novembre 1959] (p 2208) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Question préalable de M. Darchicourt* [18 juillet 1960] (p. 1960) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), JUSTICE : *Nombreux attentats au plastic dirigés contre des députés U.N.R.* [12 novembre 1961] (p. 4493, 4494).

LACOSTE-LAREYMONDIE (M. Alain de)
Député de la Charente-Maritime, 1re circonscription (I.P.A.S.).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cette élection est contestée [11 décembre 1958] (p. 21) Son annulation est annoncée à l'Assemblée nationale en vertu de la décision de la Commission constitutionnelle provisoire du 5 janvier 1959 [15 janvier 1959] (p. 25).

A été proclamé député le 1er mars 1959 [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [5 mai 1959] (p. 424), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [21 juin 1962] (p. 1925).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [22 juin 1962] (p.1977).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 197) relatif à la notification des ordres de route pour le recrutement des forces armées, **n° 225** [22 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter la loi n° 48-1400 du 7 septembre 1948 portant organisation et statut de la profession de mareyeur expédideur en vue d'assurer la réglementation de l'accès aux criées et encans des ports de pêche, **n° 420** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à faciliter le financement des constructions de ponts, **n° 422** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi portant amnistie des faits commis antérieurement au 1er février 1960 et dont le seul mobile aura été la sauvegarde de l'Algérie française **n° 588** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à préciser que les ostréiculteurs et les mytiliculteurs inscrits maritimes relevant de la caisse de retraite des marins ne dépendent pas du régime de l'assurance vieillesse des personnes non salariées de l'agriculture, **n° 589** [26 avril 1960]

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 4 de l'ordonnance n° 58-1098 du 15 novembre 1958 modifiée par l'ordonnance n° 59-260 du 4 février 1959 relative à l'élection des sénateurs, **n° 877** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à faciliter aux communes à vocation thermale, climatique, balnéaire, touristique ou sportive, la réalisation d'emprunts à gager sur les recettes à provenir de la taxe de séjour, **n° 1364** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Nécessité de l'intégration; rétablissement de la confiance chez les Musulmans; déception causée par l'ajournement d'une partie du rapport Lauriol; portée politique des textes proposés* [9 juin 1959] (p. 824 à 826).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la notification des ordres de route pour le recrutement des forces armées, en qualité de *Rapporteur : Possibilité de déclencher la procédure d'insoumission dans le cas où l'autorité militaire ignore le domicile de l'appelé* [4 novembre 1959] (p. 2175); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées (Notification au maire du lieu de recensement ou au maire de la commune du dernier domicile connu lorsque l'enquête administrative n'a pas permis de déterminer le domicile de l'intéressé); le modifie en ajoutant les mots « le cas échéant »* (p. 2176); Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer dans le deuxième alinéa les mots « lorsque celui-ci est inconnu »; le modifie* (ibid.); Art. 3 : *Son amendement tendant à supprimer les mots « ou au domicile élu »* (p. 2176); Art. 4 : *Son amendement tendant à ajouter après les mots « la loi du 13 décembre 1932 » les mots « relative au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves »* (ibid);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Routes, chemins de fer et transports : *Retard des investissements routiers français; recherche d'un financement plus souple, mixte ou même privé (Comparaison avec la construction de logements); contribution à l'expansion de certaines régions défavorisées; application de ce système à la construction d'ouvrages d'art, plus spécialement de ponts; exemple du pont de Tancarville; recherche de formules de financement modernes permettant de mobiliser toutes les sortes d'épargne* [20 novembre 1959] (p. 2662, 2663); *transformation de la taxe à la tonne en une taxe à la charge utile* (p. 2663);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Imputation des crédits de la force de frappe sur l'ensemble des crédits militaires; déséquilibre dans la répartition des crédits entre les trois armes; difficultés d'utilisation de la force de frappe dans un cadre national; nécessité d'une limitation de l'indépendance nationale à notre époque;*

impossibilité de garantir notre sécurité en dehors de la couverture atlantique; conséquences d'un rejet des Américains dans l'isolationnisme; rapprochement entre la situation de la France et la situation de la Pologne en 1939; obstacles mis à l'accomplissement des deux tâches primordiales de la France, la pacification en Algérie et sa contribution aux forces centre-Europe [29 octobre 1960] (p. 2634 à 2636).

Est entendu pour un fait personnel (*Sa mise en cause par M. Souchal*) [12 novembre 1961] (p. 4562).

Est entendu pour un fait personnel : *Trahison des membres du groupe de l'U.N.R. ayant renié leurs déclarations politiques prévoyant le maintien de l'Algérie dans la souveraineté française* [21 mars 1962] (p. 524).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur le projet de loi n° 1659, véritable liste d'exception, contraire au principe de la séparation des pouvoirs et aux règles du droit pénal français; le commerce libre livré à l'arbitraire de l'administration* [4 mai 1962] (p. 877, 878).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La réforme de la tarification ferroviaire; les conséquences de la dépéréquation sur la région du Sud-Ouest, l'isolement de cette région* [21 juin 1962] (p. 1901, 1902) ;

— de la proposition de loi modifiant certains articles du Code électoral, son article additionnel (*Inscription sur une liste électorale en France des citoyens français d'Algérie*) : *L'impossibilité pour les rapatriés de fournir un certificat de radiation* [10 juillet 1962] (p. 2297).

LACROIX (M. Antoine), *Député de la Seine, 52e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaite chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à reporter à une date ultérieure l'application de certaines dispositions de l'ordonnance n° 59-30 du 5 janvier 1959 instituant des districts urbains dans les grandes agglomérations et de l'ordonnance n° 59-272 du 4 février 1959 relative à l organisation de la région de Paris, **n° 155** [19 juin 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Encombrement des hospices et des hôpitaux psychiatriques* ; *réorganisation des secours à domicile pour les vieillards et les enfants inadaptés* [14 mai 1959] (p. 489, 490) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Insuffisance de la loi de programme* ; *rapprochement de l'enseignement scientifique de l'industrie* ; *problème du logement des étudiants et de l'indexation de leurs bourses* ; *liaison entre la recherche scientifique et l'industrie* [2 juillet 1959] (p. 1264, 1265) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Insuffisance de la subvention accordée à l'Office national d'études et de recherches aéronautiques* ; *valeur des techniciens de cet organisme* [18 novembre 1959] (p. 2552) ; en nouvelle lecture, Art. 86 : *Son amendement (Etablissement d'une taxe de 0,25 0/0 sur les salaires versés des travailleurs de la région parisienne par les employeurs occupant plus de dix personnes dans le territoire desservi par la R.A.T.P.) ; nécessité d'une loi pour la création d'une taxe ; difficultés des collectivités locales et impossibilité d'augmenter les centimes addi-*

tionnels ou les tarifs [22 décembre 1959] (p. 3576);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales : *Sa demande de renvoi en Commission; nécessité d'un réexamen approfondi du texte; étude des possibilités de remembrement au moment des mutations ; problème financier posé par l'irrigation par aspersion ; encouragement nécessaire du boisement des reliefs situés à la ligne de partage des eaux des fleuves importants* [19 mai 1960] (p. 977, 978);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : le rapport des inspecteurs généraux de la santé publique ; le développement de l'aide à domicile pour les personnes âgées ; l'octroi d'une allocation aux vieillards égale à la moitié du S. M. I. G. ; la vétusté des hôpitaux psychiatriques ; la mise en liberté souhaitable des débiles inoffensifs (Expériences du Kremlin-Bicêtre et de Clermont-Ferrand) ; le problème posé par l'intégration des Nord-Africains dans la vie sociale française; la nécessité de lutter contre la tuberculose bovine et la pollution des eaux et de l'air ; les facilités devant être procurées aux familles en provenance du Maroc, de la Tunisie ou de l'Egypte en matière d'installation et de naturalisation ; la situation des assistantes sociales âgées ayant servi dans des administrations absorbées par les services d'assistantes sociales publiques ; l'installation de centres de récupération pour les paralysés dans les stations thermales* [28 octobre 1960] (p. 2933 à 2935); AGRICULTURE, titre VI : *Ses observations sur : les qualités de la race bovine française ; la nécessité d'organiser nos exportations de viande notamment en Amérique du Sud ; les expériences de croisement tentées au Brésil et aux Etats-Unis ; la nécessité de lutter contre la campagne de dénigrement de notre cheptel ; le développement des vaccins antituberculeux ; le trafic auquel se livrent les Allemands sur des carcasses en provenance d'Argentine qu'ils nous revendent en partie* [9 novembre 1960] (p. 3427, 3428);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris ; Art. 3 (*Objet du district*) : *Son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa : atteinte portée à l'autonomie des collectivités locales par la disposition figurant dans cet alinéa* [16 décembre 1960] (p. 4712); Art. 4 : *Son amendement tendant à porter à 20 le nombre des membres élus du conseil d'administration* (p. 4713); *le retire* (p. 4714); *son amendement (Election du président du conseil d'administration)* (p. 4714) ; Art. 6 (*Taxe d'équipement*) : *Son amendement (Institution d'une super-patente pour les grandes entreprises)* (p. 4716) ; *répercussions de cet impôt sur l'accélération de la décentralisation parisienne* (p. 4717) ; *montant des loyers et des cotes mobilières dans la région parisienne* (p. 4719) ; Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau*) : *Son amendement (Suppression de l'article)* (ibid.) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Utilité des crédits supplémentaires proposés ; thèmes retenus par les actions concertées auxquelles sont destinés les crédits; applications des découvertes de la génétique animale et végétale; représentation insuffisante des provinciaux dans les comités chargés de présenter au Premier Ministre des actions concertées de recherche scientifique ; création souhaitable d'un prix récompensant la première réussite; représentation des homéopathes dans les comités d'études* [3 mai 1961] (p. 644 à 646);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : le taux élevé de la journée d'hôpital par rapport aux maisons de santé conventionnées ; la disparité des prix de journée selon les départements ; l'insuffisance de l'allocation accordée aux vieillards et aux infirmes ; la prévention des maladies mentales ; le nombre croissant des avortements provoqués, la proposition socialiste déposée à ce sujet ; la réforme hospitalière et la présence du chef de service à plein temps ; le développement souhaitable de l'internat des infirmières; l'aide devant être apportée aux écoles d'infirmières et d'assistantes sociales ; les mesures devant être prises en faveur des populations nomades; la nécessité d'une éducation sanitaire des individus* [26 octobre 1961] (p. 3163 à 3165).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative au logement des étudiants [27 octobre 1961] (p. 3259) ; *Ses observations sur : les besoins immédiats des prochaines années scolaires ; le cas des maîtres d'internat ; la nécessité de grouper des immeubles d'habitation autour des universités ; l'attribution de logements pour les étudiants dans les H. L. M. ; la création d'ateliers protégés* [27 octobre 1961] (p. 3259, 3260).

LAFFIN (M. André), *Député de l'Yonne, 1er circonscription (R.N.U.R. puis I.).*

En remplacement de M. Walter, décédé [2 février 1960] (p. 114).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République. [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [4 mai 1960] (p. 646), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1963] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projet de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Secrétariat général aux affaires algériennes, affaires familiales et sociales), **n° 947** [10 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES — BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le nombre croissant des emplois sociaux; la création de trois nouvelles sections administratives spécialisées (S.A.S.) et d'un laboratoire central de la santé publique; le développement des possibilités hospitalières ; l'insuffisance numérique des médecins dans les petites villes; la formation professionnelle des adultes; la création de sections administratives techniques en métropole dans les régions à forte densité de population originaire d'Algérie; la substitution souhaitable des cadres civils aux cadres militaires* [12 novembre 1960] (p. 3641).

LAFFONT (M. Pierre), *Député d'Oran campagne (E.A.S., puis U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir à ce groupe [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164). [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [11 octobre 1960] (p. 2504).

L'Assemblée prend acte de sa démission [17 mai 1961] (p. 802).

Interventions :

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algerie : *Ses observations sur : le retard apporté à l'établissement du plan agricole pour l'Algérie ; les variations de la politique du chef de l'Etat ; la défense des Français d'Algérie des deux communautés* [7 décembre 1960] (p. 4415-4417).

LAGAILLARDE (M. Pierre), *Député d'Alger-Ville (E.A.S., puis I.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164).

Est élu réprésentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189).

Interventions :

Est nommé secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p. 1).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Rôle accordé à l'Assemblée Nationale par la Constitution ; Problème de la guerre d'Algérie, aide apportée à la rebellion F.L.N. par la Tunisie et le Maroc* [29 avril 1959] (p. 388).

Prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Compétence du général de Gaulle pour régler le problème algérien ; opposition des populations d'Algérie à la politique gouvernementale ; insuffisance des mesures proposées ; revendications d'une définition du statut politique ; apologie de la rebellion par une partie de la presse française ; impunité des traîtres ; intégration des Français d'Algérie dans les Français de la Métropole* [9 juin 1959] (p. 809, 810).

Son immunité parlementaire est levée [7 décembre 1960] (p. 4377).

Sa déchéance est constatée [19 juillet 1961] (p. 1812).

LAINÉ (M. Jean), *Député de, l'Eure 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargé d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Cesse d'appsrtenir à cette Commission [12 mai 1960] (p. 827).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée n° 883 [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de la loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder à l'émission d'un timbre-poste commémorant l'inauguration du pont routier de Tancarville, **n° 163** [23 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 instituant des bonifications d'ancienneté pour les personnes ayant pris une part active et continue à la Résistance et prévoyant des dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics, **n° 385** [18 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux fédérations départementales de chasseurs d'engager l'action civile et d'exercer toutes poursuites devant toutes juridictions légalement appelées à connaître les infractions en matière de chasse, **n° 1119** [25 avril 1961].

Sa proposition tendant à modifier et compléter l'article 128 du Code de la famille et de l'aide sociale, relatif à la composition de la Commission départementale d'aide sociale, **n° 1360** [13 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux fédérations départementales de pêcheurs d'engager l'action civile et d'exercer toutes poursuites devant toutes juridictions légalement appelées à connaître des infractions en matière de pêche, **n° 1546** [17 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à accorder la mention « Mort pour la France » à toutes les victimes militaires décédées du fait des opérations en Algérie, **n° 1579** [29 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de lois concernant l'agriculture : *Ses observations sur : l'agriculture, première industrie du pays ; les charges nouvelles qui lui sont imposées pour la prophylaxie et l'assurance maladie ; l'augmentation des moyens de production sans augmentation corrélative des prix agricoles ; la disparité entre les prix à la pro-*

duction et à la consommation ; les difficultés des coopératives ; la modification nécessaire de leurs statuts ; la réforme de l'O.N.I.C. ; la nécessité de laisser le paysan travailler et remplir son rôle dans la nation [3 mai 1960] (p. 588, 589).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la défense nécessaire de la production laitière d'une importance vitale pour l'exploitation familiale ; la diminution souhaitable des prix des moyens de production ; le retard apporté au règlement des blés et betteraves de la récolte de 1961* [7 juillet 1961] (p. 1544, 1545) ;

— du projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Ses observations sur : les vicissitudes des producteurs de pommes depuis 1902 ; la possibilité, pour le Gouvernement de dégager, sur les économies réalisées par l'application des décrets de 1953 et de novembre 1960, des crédits nécessaires au financement de l'arrachage des pommiers ; la fiscalité frappant le jus de fruit* [22 juillet 1961] (p. 2005, 2006) ;

— du projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : la distorsion entre les prix à la production et les prix à la consommation ; les difficultés des agriculteurs ; l'augmentation constante des frais de production ; la situation défavorisée des investissements agricoles par rapport aux investissements industriels ; la participation des agriculteurs à la résorption des excédents et les nombreuses charges nouvelles imposées au budget paysan ; l'augmentation des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture ; l'absence d'une représentation des petites exploitations dans les différents comités et organismes ; les difficultés rencontrées dans la gestion des organismes agricoles, l'utilisation des produits agricoles comme matières premières pour l'industrie (bois feuillus, sorgho à papier, poudres de lait comme aliment pour bétail) ; la lenteur apportée au règlement des blés et des betteraves* [7 décembre 1961] (p. 5390 à 5392).

LALLE (M. Albert), *Député de la Côte-d'Or, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu Vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139) ;

— membre du Comité national de propagande en faveur du vin [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre du Conseil supérieur des alcools [16 octobre 1959] (p. 1844).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à réglementer la protection des appellations d'origine étrangère en France, **n° 13** [30 janvier 1959] (p. 195).

Sa proposition de loi tendant à modifier le régime des prestations d'alcools viniques, **n° 253** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 844 du Code rural relatif à l'indemnité d'éviction due au preneur sortant, **n° 1280** [28 juin 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Inquiétude soulevée dans les milieux agricoles par la politique économique et sociale du Gouvernement; problème du maintien des exploitations familiales; incidence de la suppression des indexations; rupture de la politique agricole; disparité entre les prix agricoles et industriels; utilité d'une Commission consultative pour définir la politique des prix agricoles; atteinte portée aux vins de qualité; mode de calcul du*

revenu agricole; situation défavorable de l'agriculture française au sein du Marché commun; revalorisation nécessaire de l'agriculture dans l'économie nationale [15 janvier 1959] (p. 44, 45).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Inquiétude du monde rural; liaison entre la faiblesse du revenu agricole et l'exode rural; incidence de la hausse des prix des moyens de production; question du marché de la viande (développement des exportations, assainissement du bétail); situation viticole; répercussions de la fiscalité excessive sur la qualité; application du décret du 16 mai; abus de la campagne anti alcoolique; revalorisation des prix agricoles au moment de la mise en vigueur du Marché commun; développement nécessaire de l'équipement matériel et intellectuel des agriculteurs; formation des jeunes agriculteurs; création d'une assurance maladie et d'une assurance contre les calamités atmosphériques; rôle des Commissions permanentes* [25 juin 1959] (p. 1054 à 1056); Article unique : *Amendement de M. Charpentier tendant à appliquer les dispositions de la loi aux industries vinicoles* (p. 1072); *amendement de M. Charpentier précisant que les sommes ainsi prévues constituent un programme minimum qui pourra être complété par des autorisations annuelles complémentaires* (p. 1073); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Inopportunité d'une discussion en fin de session; report du débat en octobre* [22 juillet 1959] (p. 1434);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Etat A, Art. 2 : *Amendement de M. Mirguet tendant à supprimer la cotisation destinée au financement de l'union interprofessionnelle des vins du Beaujolais; amendement de M. Mirguet tendant à supprimer la cotisation destinée au financement du comité interprofessionnel des vins de Gaillac; nombreux exemples de cotisations perçues par des comités interprofessionnels pour financer une propagande utile et les dépenses nécessitées par des recherches techniques* [9 novembre 1959] (p. 2278); Art. 10 : *Amendement de M. Godonnèche (Création de deux budgets annexes distincts pour les prestations sociales agricoles)* (p. 2303); AGRICULTURE, Etat G, titre VI : *Diminution des crédits concernant l'assainissement* [23 novembre 1959] (p. 2888);

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 5 (*Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles importantes*) : *Amendement de M. Jacquet (Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture); rétablissement d'une discrimination supprimée, avec juste raison, par le Sénat* [8 décembre 1959] (p. 3215) 3216);

— du projet de loi portant ratification du décret du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur le lait : *Suppression de la suspension des droits de douane au 31 décembre* [15 décembre 1959] (p. 3371);

— du projet de loi d'orientation agricole : *Motion de renvoi à la Commission de M. Bayou; inutilité de retarder la discussion du projet* [12 mai 1960] (p. 787); Art. 1er : *Son amendement relatif au développement des débouchés des matières premières agricoles destinées à l'industrie (Protection contre les concurrences anormales et priorité d'emploi par les industries utilisatrices)* (p. 791); *son amendement prévoyant que la politique agricole devra promouvoir et favoriser une structure d'exploitation de type familial susceptible d'utiliser au mieux les méthodes techniques modernes de production et de permettre le plein emploi du travail et du capital d'exploitation* (p. 793); après l'Art. 20 : *Son article additionnel (Fixation d'un statut de l'encouragement aux productions textiles nationales pour la durée de chaque période d'application du plan)* [17 mai 1960] (p. 882, 883); *le modifie en remplaçant « nationales » par « de la zone franc »* (p. 883); Art. 21 (*Création de sociétés conventionnées ou de sociétés d'économie mixte pour la réalisation des programmes d'exportation*) : *Sous-amendement de M. Halbout à l'amendement de la Commission tendant à supprimer le dernier alinéa prévoyant qu'un décret devra préciser avant le 1er janvier 1961 les conditions de délivrance des certificats de normalisation et des labels d'exportation* (p. 889); Art. 23 : (*Importations*) : *Nécessité d'accorder les licences en priorité aux négociants commercialisant traditionnellement des produits français* (p. 893, 894); Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Son amendement (Rétablissement du rapport global existant en juin 1958 entre les prix agricoles et les prix industriels en juin 1958)* [18 mai 1960] (p. 931); Art. 30 : *Disjonction*

nécessaire des articles 30 et 31 n'ayant pas leur place dans un texte d'orientation et de l'article 32 contenant des dispositions devant être prises séparément; nécessité d'une modernisation du statut juridique de la coopération; consultation nécessaire du Conseil supérieur de la coopération (p. 943); *amendement de la Commission* (*Dépôt par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1961, d'un projet de loi tendant à adapter le statut de la coopération aux exigences économiques et sociales d'une agriculture moderne*) (p.944); Art. 32 (*Groupement des exploitants agricoles en société coopératives ou en sociétés d'intérêt collectif agricole*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article*; *inopportunité de cette disposition dans une loi d'orientation* (p. 945); Art. 33 : *amendement de la Commission tendant à en modifier la rédaction* (p. 946); après l'Art 35 : *Article additionnel de M. Billères* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles*); *nombreuses intempéries dont viennent d'être victimes les vignobles du Sud-Ouest*; *urgence de la création de cette caisse*; *étude ultérieure de son financement* (p. 950); en deuxième lecture, Art. 1er : *Sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission* (*Suppression des avis que doivent recueillir les chambres d'agriculture*) [11 juillet 1960] (p. 1806); Art. 23 (*Importations de produits agricoles*) : *Amendement du Gouvernement retard apporté à la ratification des décrets notifiant les droits de douane* (p. 1819); Art 24 : (*Fixation des prix agricoles*); *amendement du Gouvernement* (*Rétablissement d'un pouvoir d'achat équivalent à celui de 1958*); *précisions nécessaires sur le remplacement des dispositions du 3 mars par l'application du nouvel article 24* (p. 1822); en troisième lecture [23 juillet 1960] (p 2190);

— du projet de loi relatif aux investissements agricoles, après l'Article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année, sur les crédits d'adductions d'eau, des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles*; *conditions de réalisation des soixante milliards de travaux décidés au cours de la discussion budgétaire de 1960* [31 mai 1960] (p. 1054); Art. 1er : *Maintien des possibilités d'aménagement d'abattoirs locaux malgré l'équipement de grands abattoirs prévu dans l'article* (p. 1055); en deuxième lecture, Art. 1er : *Amendement de M. de Poulpiquet* (*répartition des crédits inscrits au cinquième alinéa entre l'aménagement des grandes régions et l'amélioration des exploitations familiales*); *nécessité de réserver aux grands aménagements régionaux les crédits qui leur sont destinés dans l'article* [11 juillet 1960] (p. 1835);

— du projet de loi de finances rectificatives pour 1960, Art. 3 : *Amendement de M. Charpentier tendant à effectuer un prélèvement de de 12 0/0 sur toute les ressources affectées aux fonds et organismes d'intervention spécialisés*; *nécessité de prévoir un moyen de financement pour le soutien du vin* [31 mai 1960] (p. 1063);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission précisant que l'enseignement et la formation professionnelle agricoles s'adressent aux adolescents des deux sexes* [1er juin 1960] (p. 1133); Art. 4 : *Amendement de M. Mignot* (*Création d'une taxe de formation professionnelle agricole*); *augmentation inopportune des charges déjà importantes de la profession* [7 juin 1960] (p. 1171);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Section III, Financement; Art 1106-5 du Code rural : *Amendement de M. Godonnèche tendant à instituer une double cotisation*; *caractère fluctuant du revenu de l'exploitation tel qu'il est calculé pour l'imposition sur les bénéfices agricoles* [12 juillet 1960] (p. 1884); Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Paul Reynaud tendant à substituer la notion de bénéfice agricole à celle de revenu cadastral* (p.1888, 1889); *inconvénients de la variabilité du bénéfice forfaitaire* (p 1889);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 11 (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *Contradiction de cette disposition avec la loi d'orientation agricole; réduction excessive du taux d'encouragement ; conséquences désastreuses de la suppression du Fonds textile et de son Comité de contrôle ; nécessité d'un large débat sur les textiles nationaux* [26 octobre 1960] (p. 2816, 2817); *importance des superficies consacrées à la production du lin et du chanvre; majoration nécessaire de la taxe pour la porter à 0,45 0/0* (p. 2817, 2818) ; Art 12

(*Financement du budget annexe du F.O.R.M.A.*): *Ajournement de la perception de la taxe dite prime de soutien des produits agricoles, compte tenu des difficultés de sa répartition et des difficultés de trésorerie du monde agricole* (p. 2827) ; Deuxième lecture. Art 17 : *Amendement du Gouvernement tendant à une majoration de crédits ; ventilation des ressources supplémentaires obtenues par la majoration de la taxe textile adoptée par l'Assemblée nationale au cours de la précédente séance* [6 décembre 1960] (p. 4337); Seconde délibération, Art. 17 : *Amendement du Gouvernement* (*Ajustement des dotations*) *; la nécessité de réserver un crédit d'au moins 400 millions d'anciens francs à l'encouragement de la production de la laine* [6 décembre 1960] (p. 4361);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, après l'Art. 2 : *Son article additionnel* (*Modification de l'article 844 du Code rural*); *versement d'une indemnité d'éviction au preneur expulsé en cours de bail dans le cas de reprise pour construction* [19 juillet 1961] (p. 1842);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 1er : *Fixation des prix des principaux produits agricoles, amendement de la Commission* (*Référence à la loi d'orientation agricole*) [12 octobre 1961] (p. 2505) ; *amendement de la Commission* (*Composition de la liste des produits*) *: inscription éventuelle au cours de l'application du plan, de produits n'y figurant pas au départ* (p. 2508); Art. 6 (*Participation des producteurs aux charges de résorption*) : *Amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article ; institution éventuelle d'une taxe de résorption dans le cas d'un prix bien inférieur au prix indicatif fixé* [12 octobre 1961] (p. 2524);

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur la situation des anciens exploitants exclus du bénéfice de l'assurance-maladie* [26 octobre 1961] (p. 3126); AGRICULTURE : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant au règlement du problème de la production betteravière de 1961; le dépôt souhaitable d'un projet de loi définissant les droits et devoirs des producteurs métropolitains et des producteurs d'outre-mer ; la ventilation de la taxe textile en 1961 ; la révision souhaitable de la liste des matériels agricoles bénéficiant d'une subvention; la date à laquelle le Gouvernement entend déposer le nouveau projet de loi sur les prix objectifs* [29 octobre 1961] (p. 3498, 3499); titre IV : *La révision nécessaire de la liste des matériels agricoles bénéficiaires d'une subvention ; la répartition de la taxe sur les textiles, la reconduction de sa ventilation compte tenu des besoins* (p. 3519) ; après l'Art. 47 : *Son article additionnel* (*Versement des crédits du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole à un compte ouvert à la Caisse nationale de crédit agricole géré par le Ministre de l'Agriculture sur avis du Conseil national de la vulgarisation* (p. 3524, 3525); en deuxième lecture, Art. 12 (*Majoration des cotisations individuelles vieillesse des exploitants agricoles*) *: Ses observations sur les promesses du Gouvernement relatives au financement des prestations sociales agricoles* [1er décembre 1961] (p. 5219); AGRICULTURE, titre III : *Ses observations sur : les crédits affectés à l'encouragement de la production lainière ; le montant des dotations du F.O.R.M.A. pour la défense des fibres textiles* (p. 5236).

Son rappel au Règlement (*Discussion du budget de l'Agriculture un dimanche*) [26 octobre 1961] (p. 3129).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, après l'Art. 38 : *Son amendement* (*Base d'imposition des bénéfices viticoles*) [12 juillet 1962] (p. 2386);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 34 : *Les inconvénients d'une suppression des abattoirs cantonaux* [19 juillet 1962] (p. 2677).

LAMBERT (M. Bernard), *Député de la Loire-Atlantique, 5e circonscription* (*R.P.C.D.*), *Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé Secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p. 1), [6 octobre 1959] (p. 1701), [4 octobre 1960] (p. 2461), [24 avril 1962] (p. 735).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p. 1704).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à définir et à réglementer certains éléments de la propriété d'exploitation, **n° 1215** [19 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Réserves sur le caractère spontané des manifestations du 13 mai ; prolongation de la guerre d'Algérie ; problème des centres de regroupement ; incertitude sur le futur statut de l'Algérie ; charges imposées à la France par la poursuite des opérations et la réalisation du plan de Constantine ; association éventuelle de l'Europe et de l'Afrique ; recherche d'une solution conforme à la complexité du problème* [9 juin 1959] (p. 829, 830, 831, 832) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Réforme des circuits de distribution de la viande* [25 juin 1959] (p. 1064) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Disparité écrasante entre le revenu du secteur agricole et le revenu du secteur industriel ; incidence de la crise agricole sur le reste de l'économie ; fixation des prix en tenant compte des coûts de production ; augmentation du nombre et des moyens d'action des centres « comptabilité-gestion » ; accroissement du rôle des sociétés foncières ; nécessité d'un projet de loi particulier sur la propriété culturale ; problème de l'avenir des fils d'agriculteurs ; accroissement de l'effort en faveur des migrations rurales ; aménagement du territoire et déconcentration industrielle en fonction de ceux qui ont besoin de trouver du travail sur place* [4 mai 1960] (p. 625, 626) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 1er : *Son amendement* [12 mai 1960] (p. 792) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 8 (*Contrat de salaire différé*) : *Son amendement tendant à la suppression des deuxième et troisième alinéas du texte proposé pour l'article 68 du décret du 29 juillet 1939* (p. 812) ; *le retire* (ibid) ; après l'Art. 9 : *Son article additionnel* (*Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) ; *réglementation nécessaire des prix payés lors des reprises de fermes* (p. 815) ; Art. 12 (*Constitution de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural*) : *Son amendement tendant à permettre à ces sociétés d'acquérir des terres destinées à être rétrocédées ou louées, leur interdisant de faire des bénéfices et leur accordant un droit de préemption dans les zones spéciales d'action rurale ; nécessité de permettre à ces sociétés de venir en aide aux exploitants ne pouvant acheter leur ferme* (p. 821) ; Art. 7 : *Son amendement* [19 mai 1960] (p. 976) ; *le retire* (ibid.).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la fixation du prix du lait à la production [19 mai 1961] (p. 884) ; *Modération de la Fédération nationale des producteurs de lait ; ouverture d'une deuxième tranche de stockage ; augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à la margarine* [19 mai 1961] (p. 887).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la colère des paysans devant le retard apporté à la publication des décrets d'application de la loi d'orientation agricole ; la nécessité d'organiser l'écoulement des excédents ; les revendications des paysans de l'Ouest ; la nécessité de classer les départements bretons en zone spéciale d'action rurale et d'organiser un programme d'expansion économique général de la région Ouest* [7 juillet 1961] (p. 1535, 1536) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Oppose la question préalable : nécessité de s'occuper non seulement des prix mais aussi de l'aménagement des secteurs de l'organisation des marchés ; caractère de loi-cadre du projet du Gouvernement ; nécessité pour le Gouvernement d'indiquer au Parlement les amendements qu'il accepte ; référence aux*

articles 2 et 31 de la loi d'orientation ; constitution souhaitable d'une Commission mixte paritaire avec représentation de la profession agricole pour déterminer les indices à retenir dans la fixation des prix [10 octobre 1961] (p. 2461, 2462) ; *retrait de sa question préalable* (ibid.) ;

— sur l'ordre du jour proposé par la Conférence des Présidents : *La nécessité de discuter les textes concernant l'agriculture* [4 juillet 1962] (p. 2194) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 11 : *Les limitations regrettables introduites par la Commission aux droits de préemption des S.A.F.E.R.* [18 juillet 1962] (p. 2619) ; *son amendement* (*Suppression du droit particulier de préemption accordé à un concessionnaire des établissements publics*) [19 juillet 1962] (p. 2638) ; *amendement de la Commission* (*Exceptions au droit de préemption*) *: la nécessité d'éviter de bloquer l'action des S.A.F.E.R.* (p. 2643), *la rétrocession par les S.AF..E.R. des parcelles acquises aux riverains* (p. 2644) ; *son amendement* (*délai au cours duquel les S.A.F.E.R. peuvent faire jouer leur droit de préemption*) (p. 2645) ; *son amendement* (*Le cas de la licitation judiciaire*) (p. 2645) ; Art. 12 *: Son amendement* (*Interdiction des cumuls de professions*) (p. 2649, 2650) ; *la création souhaitable d'une carte professionnelle d'exploitant agricole* (p. 2651) ; Art. 30 : *Son amendement* (*le cas des céréales et des plantes sarclées à transformer*) (p. 2666) ; *amendement de M. du Halgouët* (*Protection des exploitations de petits artisans ou d'ouvriers à la campagne*) ; *la nécessité absolue de lutter contre les cumuls d'exploitations* (p. 2668) ; Art. 34 *: Son amendement* (*Amélioration des conditions du contrôle vétérinaire national*) (p. 2679) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Le droit de préemption des S.A.F.E.R. et les modifications apportées dans la discussion au présent texte, la faiblesse du montant des amendes prévues en matière de cumuls* [27 juillet 1962] (p. 2897).

LAPEYRUSSE (M. Gabriel), *Député du Lot-et-Garonne, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Solidarité de l'action du général de Gaulle et de celle du Gouvernement ; prestige du chef de l'Etat ; confiance dans les promesses de M. Michel Debré* [24 novembre 1959] (p. 2962, 2963).

LARADJI (M. Mohamed), *Député de Blida (E.A.S., puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2169).

LARUE (M. Tony), *Député de la Seine-Maritime, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier

1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission supérieure de classement des recettes buralistes [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement économique général (Télécommunications), **n° 160** [23 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Postes et Télécommunications), **n° 328,** annexe 28 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Budget annexe des Postes et Télécommunications), **n° 886,** annexe n° 32 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Postes et Télécommunications, **n° 1445,** annexe 31 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur spécial : Faiblesse des crédits destinés aux télécommunications ; causes financières du retard de la France dans ce domaine sur ses partenaires du Marché commun ; hommage au personnel des P.T.T. ; nécessité de crédits complémentaires annuels* [29 juin 1959] (p. 1114, 1115) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Taxation des décotes sur stocks permettant un allégement de la surtaxe progressive ; cadeaux injustifiés faits par la réforme aux entreprises industrielles et commerciales* [22 octobre 1959] (p. 1919, 1920) ; Art. 6 : *Son amendement tendant à porter à 25 0/0 le taux de la réfaction en faveur des traitements et salaires et proposant de taxer les décotes sur stocks* [27 octobre 1959] (p. 1985) ; *caractère d'avance de trésorerie des décotes sur stocks ; différence avec la méthode Lifo appliquée aux Etats-Unis ; échelonnement des impositions proposées ; application par anticipation des mesures envisagées par le Gouvernement ; exemple de la loi allemande* (p. 1985, 1986) ; Art. 30 (*Amortissement dégressif*) : *Amendement de M. Leenhardt* (*Consultation pour avis d'une Commission spéciale constituée au sein du Conseil économique*) [28 octobre 1959] (p. 2028] ; *amendement de M. Leenhardt* (*Non-incidence des charges d'amortissement sur le prix de revient*) (p. 2029) ; Art. 46 (*Supression de la taxe locale*) : *Retrait nécessaire des amendements déposés, après la déclaration du Gouvernement* (p. 2051) ; Art. 3 : *Amendement du Gouvernement* (*Non-imposition du salaire unique*) ; *précisions nécessaires sur l'interprétation de ce texte ; abandon par le Gouvernement de recettes compensatrices* [29 octobre 1959] (p. 2101) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Situation des bénéficiaires de rentes dues par l'Etat ou différentes caisses publiques* [4 novembre 1959] (p. 2172) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, en qualité de *Rapporteur spécial : Observations sur : la présentation du budget; le contenu des autorisations nouvelles; l'excédent du budget d'exploitation; les difficultés rencontrées dans l'administration des P.T.T.; la conciliation nécessaire entre les besoins généraux des usagers; les possibilités financières et les réactions éventuelles du personnel; l'absence regrettable de dotation pour l'amortissement du matériel; l'augmentation des recettes postales due à l'augmentation du trafic; la modernisation des services de la distribution; l'importance des chèques postaux; la légère diminution*

des avoirs; la suppression souhaitable des taxes d'ouverture et de tenue de comptes; la compensation par une majoration de l'intérêt consenti sur les fonds mis à la disposition du Trésor; le développement du Telex; l'augmentation des recettes téléphoniques; l'activité du Centre national d'étude des télécommunications; l'importance des services d'entraide des postiers; le logement du personnel; la situation du personnel; l'insuffisance des emplois nouveaux; l'aggravation des conditions de travail; la réforme nécessaire dans le prochain budget; la révision indiciaire; les primes, notamment primes de technicité; les recettes et dépenses d'équipement; la réussite des objectifs de la loi de programme; les crédits pour le matériel de transport routier et le matériel postal; l'utilisation possible de calculateurs électroniques; l'insuffisance des autorisations complémentaires pour les télécommunications; les conséquences pour l'industrie des télécommunications; la recherche de débouchés extérieurs; la coopération européenne en matière de télécommunications; l'émission de timbres-poste européens [12 novembre 1959] (p. 2355 à 2359); en nouvelle lecture, Art. 38 : *Son amendement tendant au rétablissement des crédits votés par l'Assemblée Nationale en première lecture pour le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique* [22 décembre 1959] (p. 3564);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Discussion générale et première partie) : *Insuffisance de l'aménagement de la surtaxe progressive envisagé par le Gouvernement ne remédiant pas aux effets de la progressivité; augmentation de la pression fiscale par suite de la hausse nominale des revenus; nécessité de porter à 25 0/0 la réfaction des salaires (Avis du groupe d'études Brasard) et de desserrer le barème; taxation en compensation de la distribution gratuite d'actions* [25 octobre 1960] (p. 2783, 2784); (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Nécessité d'une initiative gouvernementale pour remédier aux conséquences du retrait du bénéfice de la loi d'aide à certains chantier navals; problème de Grand-Quevilly; étude des possibilités de conversion* [27 octobre 1960] (p. 2893, 2894); POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la nouvelle présentation du budget par suite de l'application du plan comptable; l'amélioration de l'exercice du contrôle parlementaire; la nécessité de donner aux Postes et télécommunications une autonomie financière; les recettes de la poste; l'insuffisance des tarifs de presse; les améliorations intervenues dans le service de la poste; la création de nouveaux établissements, notamment à Paris; l'installation de bureaux muets; le déficit des services financiers; la nécessité d'élever le taux de l'intérêt versé par le Trésor pour les sommes mises à sa disposition; l'insuffisance des effectifs malgré la mécanisation accrue; les améliorations souhaitées par le personnel, notamment l'extension de la réforme du cadre B; l'application à la Caisse nationale d'épargne des dispositions de l'article 45 du Code des caisses d'épargne; la longueur du délai pour satisfaire les demandes d'installations téléphoniques; l'infériorité de la situation téléphonique de la France; les dernières réalisations du Centre national d'étude des télécommunications; le début des études dans le domaine des communications spatiales; la fermeture des bureaux de poste le samedi après-midi; le fonctionnement des sociétés d'économie mixte intéressant l'Administration des postes et télécommunications* [28 octobre 1960] (p. 2904 à 2906); *le dévouement et la conscience professionnelle du personnel des P.T.T.;* (p. 2911); en deuxième lecture, Art. 105 (*Prélèvement exceptionnel sur les bénéfices réalisés par des entreprises à l'occasion de l'exécution de la loi de programme relative à certains équipements militaires*) : *Amendement de la Commission des finances proposant une nouvelle rédaction de l'article* [6 décembre 1960] (p. 4357);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Ses observations sur l'insuffisance des crédits pour la réparation des dégâts causés par les inondations en Corrèze* [5 décembre 1960] (p. 4277).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 4 (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Ses observations sur : le non-respect par le Gouvernement*

de ses engagements et de la loi du 28 décembre 1959; *l'absence d'un allégement du barème de la surtaxe progressive contrairement aux recommandations du Comité Brasard* [20 octobre 1961] (p. 2791); BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE, en qualité de *Rapporteur spécial suppléant : Ses observations sur : l'augmentation des crédits; le montant des recettes; les dépenses; les économies réalisées sur les dépenses de personnel à la suite des suppressions d'emplois rendues possibles par la mise en service d'un nouvel ensemble électronique au Centre de comptabilité de Paris; la mise en route de la deuxième phase de mécanisation en 1962; la dotation de la Caisse nationale d'épargne; le ralentissement de la progression des dépôts dû en partie à la fermeture des bureaux de poste le samedi après-midi; le faible nombre des opérations effectuées au titre de l'épargne-crédit jusqu'à maintenant; la diminution constante du nombre des livrets; la répartition des livrets suivant l'importance du crédit des déposants; l'alignement souhaitable du taux d'intérêt de la Caisse nationale sur celui des Caisses ordinaires* [25 octobre 1961] (p. 3034 à 3036); BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les résultats de l'exercice 1960; l'abandon regrettable de l'application du plan comptable général; la présentation du budget; les recettes; l'éventuelle augmentation des tarifs; les dépenses, notamment les dépenses de personnel; l'insuffisance des effectifs et des créations d'emplois dans le service de la poste; les services financiers; l'augmentation souhaitable du taux de l'intérêt servi par le Trésor public; les télécommunications; le nombre important des demandes d'installation en instance; les réalisations du Centre national d'études des télécommunications; l'insuffisance des améliorations prévues en faveur du personnel; l'indexation souhaitable de la prime de résultat d'exploitation; l'insuffisance des crédits de la prime de rendement; les crédits relatifs aux investissements; leur insuffisance pour faire face aux besoins nouveaux* (p. 3038, 3039); en seconde lecture : *Ses explications de vote : aggravation de la pression fiscale; insuffisance des mesures en faveur des vieillards, des familles et des jeunes; augmentation des profits des spéculateurs et stagnation regrettable des salaires* [12 novembre 1961] (p. 4559, 4560).

LATHIÈRE (M. André), *Député de la Gironde 9e circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M. Boulin nommé Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [3 octobre 1961] (p. 2349).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [3 octobre 1961] (p. 2349).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [13 décembre 1961] (p. 5609), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés [11 mai 1962] (p. 1062, 1063).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le Sud-Ouest, les transformations de l'agriculture dans cette région, l'insuffisance des prêts d'installation, le manque d'adductions d'eau, la faiblesse des crédits d'investissement prévus, le problème du vin, l'entrée des vins algériens sur le marché français et l'établissement nécessaire d'un contingentement, la caution regrettable donnée par le Gouvernement aux publicités anti-alcooliques, la protection contre les calamites agricoles, la multiplicité des prix agricoles (prix indicatifs, d'objectifs, de campagne, etc.); la création d'un axe routier Hambourg — Rotterdam — Bordeaux — Hendaye, le problème des tarifs ferroviaire, l'élimination surprenante du pin dans la région bordelaise, les richesses du Sud-Ouest en resssources touristiques et la nécessité d'une large politique d'investissement en faveur de l'hôtellerie* [20 juin 1962] (p. 1850 à 1852).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles 1er et 2.

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le caractère démocratique de la réforme proposée* [4 octobre 1962] (p. 3250).

LAUDRIN (M. Hervé), *Député du Morbihan, 3e circonscription (app. U.N.R., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'être apparenté au groupe de l'Union pour la nouvelle République [8 juillet 1959] (p. 1375).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [8 juillet 1959] (p. 1375).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567).

— membre de la Commission nationale des maisons familiales de vacances [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est élu représentant de la France au Parlement européen [7 juin 1962] (p. 1560).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (n° 300) (Eduction nationale, jeunesse et sports), **n° 381** [18 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 797) adopté par le Sénat, relatif aux pouvoirs des inspecteurs et des contrôleurs des lois sociales en agriculture, **n° 823** [20 juillet 1960].

Sa proposition de loi portant réforme de l'organisation sportive, **n° 899** [27 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de programme (n° 1113) relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, **n° 1159** [5 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles. familiales et sociales, sur le projet de loi modifiant le livre VII du Code rural et instituant une allocation complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles **n° 1449** [12 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 92) réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession **n° 1792** [26 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Remerciements adressés au Haut Commissariat à la jeunesse et aux sports ; insuffisance du nombre et de la qualité des professeurs d'éducation physique ; formation des instituteurs dans ce domaine ; retard considérable dans l'enseignement technique ; problème des effectifs des mouvements de jeunesse et des mouvements d'éducation populaire ; répartition des subventions ; justification de l'utilité des mouvements sollicitant des subventions ; augmentation des allocations de vacances ; création de centres urbains aérés ; insuffisance des subventions allouées aux collectivités locales en vue de l'équipement sportif* [21 novembre 1959] (p. 2776 à 2778) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles : *ses explications de vote : hommages devant être rendu aux maîtres de l'enseignement public et*

de l'enseignement privé ; *extension des bourses nationales* [7 juin 1960] (p. 1178, 1179).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Attitude de la délégation de l'O.S.S.U. aux jeux universitairess de Turin* ; *notion du groupe d'études et de recherches des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (G.E.R.O.J.E.P.) affirmant la volonté de ces associations de voir cesser la guerre quel que soit le statut futur de l'Algérie* ; *dangereuse évolution politique de l'U.N.E.F.* : *sa demande de paix immédiate en Algérie* ; *ses relations à Lausanne avec l'Union générale des étudiants musulmans algériens interdite sur le territoire français* ; *création du mouvement « Jeune résistance » publiant un journal clandestin « Vérités pour »* ; *mise sur pied d'un service de renseignements au profit du G.P.R.A.* ; *aide actuellement accordée aux Musulmans F.L.N.* [24 juin 1960] (p. 1516 à 1519, 1530).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Art. 1er : *Amendement de M. de Poulpiquet (Répartition des crédits inscrits au cinquième alinéa entre l'aménagement des grandes régions et l'amélioration des exploitations familiales)* ; *répartition insuffisante des crédits destinés à l'habitat rural* [11 juillet 1960] (p. 1835) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Situation de la Bretagne* : *nécessité de lutter sans retard contre l'alcoolisme* [18 juillet 1960] (p 1976, 1977) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, EDUCATION NATIONALE, Titre IV : *Amendements de MM. Cance et Duchâteau tendant à la suppression du crédit de 60 millions de nouveaux francs affectés à l'aide de l'enseignement privé* [5 juillet 1960] (p. 1695) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Nécessité de trouver avant la fin de la session une solution au problème de la sécurité sociale agricole* [7 juillet 1960] (p. 1781) ; *nécessité de remédier à l'inégalité sociale dont souffrent les agriculteurs et de les faire bénéficier d'un régime d'assurance maladie obligatoire* ; *modifications proposées au texte du Gouvernement instituant une franchise de vingt mille francs par année-famille et étendant l'assurance à tous les risques* [12 juillet 1960] (p. 1865, 1866) ; deuxième lecture ; Art. 1er — « Section IV — Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code rural) : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable d'un droit de priorité à la mutualité sociale agricole* ; *l'expérience et les bons résultats de cette dernière* ; *les charges entraînées par un système de pluralité totale* ; *l'organisation du contrôle médical sur le plan départemental* ; *le désir général des agriculteurs de gérer eux-mêmes leur action sociale* [29 novembre 1960] (p. 4123, 4124) ; *son amendement (Priorité à la mutualité agricole réalisation éventuelle des opérations d'affiliation d'encaissement des cotisations de liquidation et de versement des prestations, par tout organisme agréé, au choix de l'assuré)* (p. 4129) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Exercice du contrôle et de la compensation par la mutualité sociale agricole)* (p 4142) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : les résultats appréciables obtenus par la Commission mixte paritaire* ; *l'amélioration apportée au monde paysan par le texte final* [13 décembre 1960] (p. 4557) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux pouvoirs des inspecteurs et des contrôleurs des lois sociales en agriculture, en qualité de *Rapporteur* : *Coordination des décrets du 12 septembre 1938 et du 7 juin 1947* ; *problème des sanctions en cas d'opposition à l'accomplissement de la mission des inspecteurs et des contrôleurs : nécessité de tenir compte de la psychologie paysanne* [22 juillet 1960] (p. 2161) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur le voyage effectué en Suisse par un délégué de l'U.N.E.F.* [4 novembre 1960] (p. 3066) ; en qualité de *Rapporteur pour avis pour le bubget de la Jeunesse et des Sports* : *Humiliation infligeé à la jeunesse aux jeux olympiques, manque d'enthousiasme de nos athlètes, révolte d'une fraction de la jeunesse, absence d'un plan de réorganisation sportive, conditions de distribution des subventions, retard de nos structures et de notre équipement sportif, urgence du dépôt d'une loi programme d'investissements sportifs, augmen-*

tation nécessaire à l'intérieur du budget des crédits de fonctionnement sportif, rajustement souhaitable des crédits de jeunesse et d'éducation populaire, insuffisance numérique des professeurs d'éducation physique, conditions dans laquelle le sport est pratiqué à l'école primaire, répartition désordonnée des crédits d'équipement, aménagement souhaitable de terrains de jeux dans les nouvelles constructions (exemple de l'Allemagne) (p. 3082 à 3084) ; *attribution de subventions à des associations inconnues sur le plan national* (p. 3104) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, en qualité de *Rapporteur pour avis : Opportunité de la loi de programme ; concision regrettable du texte proposé ; limite devant être apportée au plein emploi des installations sportives ; association opportune du sport et de la culture ; insuffisance de l'aide aux associations privées ; nécessité de leur laisser leur initiative et leur orientation ; injustice dont sont victimes les communes rurales ; nécessité d'encourager le groupement des petites communes pour leur permettre d'obtenir des subventions ; insuffisance de l'inventaire inscrit dans la loi de programme ; revision nécessaire de certaines évaluations de prix ; organisation éventuelle de concours pronostics pour subventionner les besoins du sport* [9 mai 1961] (p. 701 à 703) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les modifications apportées par le Sénat ; le vote des fonds pour la préparation olympique* [12 juillet 1961] (p. 1648).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Evolution de la consommation intérieure et du marché extérieur du lait et du beurre* [19 mai 1961] (p. 889).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : l'extension de la révolte des paysans partie de Bretagne ; la menace pesant sur la petite exploitation ; l'endettement du monde rural ; les mesures devant être prises d'urgence en faveur de l'habitat rural ; l'opportunité de procéder à une réforme foncière (Sociétés d'aménagement foncier) ; la conclusion souhaitable de contrats entre producteurs, transformateurs et acheteurs ; le contrôle nécessaire des importations et des exportations* [11 juillet 1961] (p. 1590, 1591).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat tendant à l'établissement de la parité dans le domaine social entre l'agriculture et les autres secteurs économiques [12 septembre 1961] (p. 2251) : *Ses observations sur : la collaboration du Parlement avec le nouveau Ministre de l'Agriculture ; sa volonté de compléter le statut de l'agriculture ; la retraite des vieux et les allocations familiales ; la réforme générale des régimes d'assistance vieillesse ; l'intégration de ceux qui n'ont pas cotisé pendant cinq ans ; la suppression des abattements de zones ; la franchise dans l'assurance maladie-chirurgie ; la couverture des accidents ; la prévention contre les calamités ; l'habitat breton ; le problème des bourses et du ramassage scolaire* [12 septembre 1961] (p. 2251, 2252, 2253).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricole en qualité de *Rapporteur : Importance donnée par les paysans au relèvement de la condition sociale des vieux agriculteurs ; irrecevabilité opposée à la proposition de loi de M. Boscary-Monsservin ayant le même objet, mais d'une portée plus large ; avantages dont bénéficient actuellement les anciens exploitants (allocation de vieillesse agricole, retraite de vieillesse, allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité) ; doublement de la retraite de base proposée dans le projet ; complexité du système ; financement de l'opération ; majoration regrettable de la cotisation personnelle, contrairement aux engagements pris par le Gouvernement au cours des « tables rondes » de juillet dernier ; nécessité de ne pas comprendre dans le calcul des ressources la cession de l'exploitation consentie aux descendants de l'allocataire ; élévation souhaitable du plafond des ressources ; nécessité de permettre aux vieux agriculteurs n'ayant pas cotisé pendant cinq ans de racheter leur retraite* [17 octobre 1961] (p. 2570 à 2572) ; *extension souhaitable des retraites complémentaires volontaires* ; Art. 1er du projet, article 122-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission (Révision du plafond des ressources avant le 1er juillet 1962)* (p. 2581) ; *amendement de la Commission de la production (Non-imputation*

dans le calcul des ressources des cessions consenties soit à des agriculteurs ayant exercé pendant cinq ans, soit au descendant de l'exploitant) (p. 2582) ; *son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles* (*Non-imputation dans le calcul des ressources des cessions consenties aux descendants d'exploitants*) (ibid) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : le malaise de l'armée et du contingent ; la nécessité d'une préparation civique et physique des jeunes* [9 novembre 1961] (p. 4175, 4176) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Sa motion de renvoi à la Commission ; ses observations sur : les insuffisances du projet ; l'institution d'un système fondé sur le principe de l'assurance et non de la sécurité sociale ; le refus inadmissible d'une participation financière de l'Etat et les charges nouvelles imposées à l'agriculture* [15 novembre 1961] (p. 4860, 4861) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 1er : *Sous-amendement de M. Karcher* (*Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française — cas des volontaires des Forces françaises libres*) [6 décembre 1961] (p. 5353, 5354) ;

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant : *Motion de renvoi de M. Nilès* [12 décembre 1961] (p. 5518) ; Article unique : *Sous-amendement de M. Moore* (*Prise en considération des années de scolarité ou d'apprentissage*, [12 décembre 1961] (p. 5520) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse : *Formation nécessaire pour devenir des cadres qualifiés de mouvements stables de jeunesse* [12 décembre 1961] (p. 5523) ; Art. 5 : *Amendement de M. Halbout* (*Application de la loi aux militaires*) (p. 5525) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les récentes manifestations paysannes en Bretagne ; l'ampleur et l'audace du présent projet ; le rôle des S.A.F.E.R. et leur caractère indispensable dans les zones spéciales d'action rurale ; le droit de préemption et les S.A.F.E.R. ; la réglementation des cumuls ; le groupement nécessaire des producteurs* [18 juillet 1962] (p. 2593, 2594) ; Art. 11 : *Son amendement* (*Le droit de préemption des S.A.F.E.R.*) [19 juillet 1962] (p. 2637) ; Art. 12 : *Amendement de M. Bernard Laurent* (*Interdiction des cumuls de professions*) ; *la nécessité de généraliser cette interdiction* [19 juillet 1962] (p. 2650) ; Art. 30 : *Amendement de la Commission* (*Extension des élevages industriels déjà existants*) ; *la nécessité d'éviter la création d'entreprises dont les dimensions seraient de nature à troubler l'économie d'une région entière* (p. 2664) Art. 11 : *Amendement du Gouvernement* (*Droit de préemption des S.A.F.E.R.*) : *le trop grand nombre d'exceptions prévues ; les avantages de la solution qui permet au preneur de bénéficier des mêmes avantages que la S.A.F.E.R.* (p. 2691) ; conclusion de la Commission mixte paritaire : *La nécessité pour le Gouvernement de déposer des textes concernant les accidents du travail et la retraite vieillesse des exploitants agricoles* [27 juillet 1962] (p. 2899).

Prend part au débat sur une motion de censure (affaires algériennes) : *Lettre de l'ex-général Jouhaud à l'ex-général Salan ; le problème des rapatriés* [5 juin 1962] (p. 1465, 1466).

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à l'enseignement agricole : *La place de l'enseignement agricole privé ; le partage des rapatriés entre les Ministères de l'Agriculture et de l'Education nationale* [3 juillet 1962] (p. 2170, 2171).

LAURELLI (M. Antoine), *Député de Saint-Pierre-et-Miquelon* (*U.N.R.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [14 mai 1959] (p. 511).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [26 mai 1959] (p. 567).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique [10 mai 1960] (p. 751).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 212) donnant compétence au tribunal de grande instance de Sarreguemines pour connaître de certaines infractions de douane et de change, **n° 330** [29 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 554) relatif à la police des épaves maritimes **n° 957** [18 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 629) adopté par le Sénat, modifiant et complétant la loi du 17 décembre 1926, déjà modifiée, portant Code disciplinaire et pénal de la marine marchande, **n° 958** [18 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier et à compléter le décret n° 46-2380 du 25 octobre 1946 portant création d'un Conseil général à Saint-Pierre-et-Miquelon, **n° 1228** [13 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi rendant applicables aux Territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance n° 58-1371 du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale, **n° 1238** [16 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1202), adopté par le Sénat, relatif à l'extension aux Territoires d'outre-mer de la loi n° 60-1370 du 21 décembre 1960, modifiant et complétant l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, à l'extension et à l'adaptation à ces Territoires de l'article 1er de l'ordonnance n° 58-1306 du 23 décembre 1958 portant modification du régime de l'adoption et de la légitimation adoptive, **n° 1307** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 826), adopté par le Sénat, portant extension aux Territoires d'outre-mer de diverses ordonnances ayant modifié des articles du Code civil ou des lois intéressant le statut civil de droit commun, **n° 1308** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique (n° 1206), adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance n° 58-1065 du 7 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition et à la durée des pouvoirs de l'Assemblée Nationale, et abrogeant l'ordonnance n° 59-225 du 4 février 1959 portant loi organique relative au nombre des députés à l'Assemblée Nationale pour les Territoires d'outre-mer, **n° 1309** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1204), adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance n° 59-227 du 4 février 1959, relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale représentant les Territoires d'outre-mer, **n° 1310** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique (n° 1205), adopté par le Sénat, modifiant, en ce qui concerne les Territoires d'outre-mer, l'ordonnance n° 59-259 du 4 février 1959 complétant et modifiant l'ordonnance n° 58-1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs **n° 1311** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1207), adopté par le Sénat, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoires d'outre-mer, **n° 1312** [6 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1205), adopté par le Sénat, adoptant et rendant applicables dans les territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 59-940 du 31 juillet 1959 portant amnistie, **n° 1326** [11 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

sur le projet de loi (n° 1299) autorisant la ratification de la Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronefs, signée à Genève le 19 juin 1948, **n° 1666** [20 mars 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1659) tendant à l'application des mesures de fermeture d'établissements en cas d'infractions à la législation économique, **n° 1730** [22 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 617) de M. Dreyfous-Ducas et plusieurs de ses collègues, tendant à titulariser dans les emplois permanents des administrations de l'État, les agents et ouvriers de l'État, contractuels ou auxilliaires, invalides de guerre à 100 0/0, **n° 1735** [24 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1336), adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, modifiant et complétant la loi du 17 décembre 1926, déjà modifiée, portant Code disciplinaire et pénal de la marine marchande, **n° 1832** [10 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi donnant compétence au tribunal de grande instance de Sarreguemines pour connaître de certaines infractions de douane et de change, en qualité de *Rapporteur : Transfert de la compétence du Landgericht de Sarrebruck au tribunal de Sarreguemines ; application de l'accord franco-allemand du 27 octobre 1956 puis d'un accord entre les administrations des douanes françaises et allemandes* [4 novembre 1959] (p. 2164) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Départements et territoires d'outre-mer) : *Ses observations sur : les inconvénients d'un envoi des recrues de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la métropole* [8 novembre 1960] (p. 3309) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : la qualité de purs Français des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon ; l'humiliation qui leur est infligée à l'occasion de l'attribution annuelle de la subvention d'équilibre ; l'importance de leur effort fiscal ; l'insuffisance des crédits pour la rénovation de l'adduction d'eau de Saint-Pierre-et-Miquelon ; l'inopportunité d'un envoi des jeunes recrues dans la métropole ; le développement souhaitable des transports maritimes et aériens et du tourisme ; la nécessité d'attribuer le grade de gouverneur en chef de territoire* [28 avril 1961] (p. 598, 599) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le désir exprimé par la Commission de surseoir au vote du statut jusqu'à l'élection du représentant du nouveau territoire au Parlement ; les difficultés et le contentieux électoral qu'entraînerait l'adoption de l'amendement de la Commission* [11 juillet 1961] (p. 1566) ; après l'Art 2 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Election préalable du représentant du territoire au Parlement)* (p. 1567) ; *ses observations sur la reprise, par la Commission, du texte gouvernemental étant donné les difficultés auxquelles donnerait l'élection préalable d'un député et d'un sénateur* [18 juillet 1961] (p. 1749) ; Art. 4 : *Son amendement au nom de la commission (Nouvelle rédaction de l'article) ses observations sur le rôle du chef du territoire* (p. 1750) ;

— du projet de loi tendant à rendre applicables aux territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale en qualité de *Rapporteur* [12 juillet 1961] (p. 1678) ; Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à donner aux décisions du conseil du contentieux administratif l'autorité de la chose jugée* (p. 1679) ;

— du projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance du 7 novembre 1958 sur le nombre des députés des territoires d'outre-mer en qualité de *Rapporteur : Modification entraînée par l'existence d'un nouveau territoire d'outre-mer (Iles Wallis et Futuna)* [18 juillet 1961] (p. 1752) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative à l'élection des députés des territoires d'outre-mer en qualité de *Rapporteur : Modification entraînée par l'existence d'un nouveau territoire*

d'outre-mer (Iles Wallis et Futuna) [18 juillet 1961] (p. 1752);

— du projet de loi organique, adopté par le Sénat, tendant à modifier l'ordonnance du 15 novembre 1958 sur le nombre des sénateurs d'outre-mer en qualité de *Rapporteur* [18 juillet 1961] (p. 1753);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative à l'élection des sénateurs des territoires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur* [18 juillet 1961] (p. 1753);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie - D.O M.-T.O.M.) : *Ses observations sur : les graves inconvénients du service militaire adopté pour le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, le dépeuplement du territoire risquant de se produire; la lettre adressée à ce sujet au Ministre d'Etat par le Président de la Chambre de commerce des Archipels; l'inquiétude soulevée par l'éventuel embarquement de conscrits sur un navire de guerre contrairement à la loi du 31 mars 1928; la possibilité d'astreindre les conscrits à accomplir une période militaire sur place* [25 octobre 1961] (p. 2992 à 2994);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'amnistie dans les territoires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur : Application de la loi du 31 juillet 1959 aux territoires d'outre-mer* [6 décembre 1961] (p. 5346); après l'Art. 3 : *son amendement au nom de la Commission tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'Etat* (p. 5346, 5347); seconde délibération, Art. 3 *bis : son amendement tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'Etat* (p. 5348);

— du projet de loi relatif à la police des épaves maritimes, en qualité de *Rapporteur* : après l'Art. 5 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Application du texte aux territoires d'outre-mer et aux départements algériens); application automatique de la loi aux départements d'outre-mer* [4 mai 1961] (p. 664);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le Code disciplinaire et pénal de la Marine marchande, en qualité de *Rapporteur* [4 mai 1961] (p. 665); Art. 9 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à exprimer le taux des amendes en nouveaux francs* (ibid) ; après l'Art. 25 : *Son article additionnel au nom de la Commission (application de la loi aux territoires d'outre-mer)* (p. 667).

LAURENT (M. Bernard), *Député de l'Aube, 3e circonscription (R.P.C.D.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), (6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141), [6 mai 1960] (p. 720) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604-1611) [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (no 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu vice-président de cette Commission [21 juin 1962] (p. 1924).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300-328) (Finances et Affaires économiques, charges communes), **no 371** [13 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Finances et Affaires économiques, charges communes), (no 866), **no 904** [28 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 685 du Code civil, afin de permettre la suppression de la servitude de passage prévue à l'article 682 lorsque l'enclave disparaît, **no 1844** [12 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Politique céréalière; pro-*

blème du soctkage ; prix et conditions de commercialisation; prix du blé français par rapport à nos partenaires du Marché commun ; établissement de prix réalistes ; suppression de la cotisation de résorption ; effort d'équipement en faveur des régions sous-développées [25 juin 1959] (p. 1044, 1045) ;

— du projet de loi de finances pour 1960, (première partie) Art. 10 (*Création d'un Budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Confusion inadmissible entre les assurances maladie et vieillesse véritables assurances et, les prestations familiales constituant un complément de salaire ; refus d'une organisation corporative de la sécurité sociale ; nécessité de deux budgets annexes* [9 novembre 1959] (p. 2302) ; (deuxième partie) BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Regroupement dans un seul budget d'institutions différentes ; crainte d'une étatisation de l'ensemble des régimes sociaux ; menace de la disparition des grands corps intermédiaires indispensables créant un lien entre l'Etat et l'individu* [24 novembre 1959] (p. 2910) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES (Charges communes), en qualité de *Rapporteur pour avis : Réforme du Code des pensions ; stabilisation des pensions servies aux ressortissants des pays ayant rompu tout lien avec la France ; revalorisation de l'aide aux économiquement faibles et aux vieux ; « actualisation » des prestations familiales ; augmentation des crédits de la R.T.F. ; utilisation des crédits inemployés pour l'instauration de chaires pour l'enseignement de la psychologie médicale* [24 novembre 1959] (p. 2935, 2936, 2942) ; en nouvelle lecture, Art. 54 (*Budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture et à autoriser le Gouvernement à réduire éventuellement le montant des cotisations cadastrales ; intentions du Gouvernement sur le maintien de l'individualisation des recettes propres à chacune des trois branches de solidarité nationale ; conditions de maintien et de fonctionnement des trois Commissions consultatives existantes sur le plan national pour les allocations familiales, l'assurance vieillesse et l'assurance maladie* [22 décembre 1959] (p. 3571).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative aux baux ruraux [11 décembre 1959] (p. 3339).

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Déception causée par le projet sur l'assurance maladie apportant à certains agriculteurs des garanties plus faibles que celles procurées par des assurances volontaires ; relèvement nécessaire de la limite d'âge pour les risques courus par les enfants ; insuffisance de la participation financière de l'Etat ; désir des agriculteurs de pouvoir inclure plus tard leur charges sociales dans les prix de leurs produits ; nécessité de cotisations strictement familiales ; inconvénients du critère du revenu cadastral pour la fixation de la cotisation* [4 mai 1960] (p. 614, 615) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales : *Article additionnel de la Commission tendant à accorder, pour les opérations de remembrement, une priorité aux communes traversées par les autoroutes ; achèvement des travaux de percement des autoroutes ; préalablement aux opérations de remembrement* [19 mai 1960] (p. 985) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Couverture de la majorité des maladies graves dans des conditions identiques à celles dont bénéficient les salariés de l'agriculture ; augmentation de l'effort financier de l'Etat ; institution d'une double cotisation, l'une individuelle et uniforme, l'autre proportionnelle à l'importance de l'exploitation calculée sur le revenu forfaitaire global de l'exploitation et non sur le revenu cadastral* [12 juillet 1960] (p. 1864, 1865) ; Art. 1er du projet, Section III : Financement ; Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement (Double cotisation) ; établissement d'une solidarité solide entre les familles paysannes* (p. 1880) ; *avantage d'un système de double cotisation établissant pour chaque famille d'exploitant une charge proportionnelle à son revenu ; succès de ce système pour l'allocation vieillesse* (p. 1883) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Paul Reynaud (Référence au bénéfice agricole forfaitaire) ; abandon nécessaire de la référence au revenu cadastral* (p. 1890) ; Seconde délibération : *Ses explications de vote : opportunité de l'inclusion des charges sociales dans les prix des produits agricoles* [13 juillet 1960] (p. 1921) ; Deuxième lecture : *Ses observations sur : les charges nouvelles entraînées par les modifica-*

tions du Sénat ; le problème de la gestion ; le rejet nécessaire du pluralisme absolu ; la solidarité professionnelle et l'institution d'une double cotisation [23 novembre 1960] (p. 3984 à 3986) ; Art. 1er, Section II : Prestations (Art 1106-3 du Code rural) : *Amendement du Gouvernement tendant à exclure les conjoints du bénéfice de l'assurance invalidité : l'importance du travail fourni par les épouses dans les exploitations agricoles ; l'extension souhaitable au conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité* (p. 4010) ; Section IV : Assujettissement et organisation. (Art. 1106-8 du Code rural) : *L'adhésion des organisations professionnelles à une gestion mutualiste ; la supériorité d'un système d'unicité de gestion dans le cadre mutualiste ; le rejet nécessaire du pluralisme intégral* [29 novembre 1960] (p. 4127) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Amendement de la Commission (Institution auprès des organismes assureurs d'un conseil de gestion composé d'agriculteurs élus) ; les conflits risquant de surgir entre le conseil d'administration déjà en fonction et le conseil de gestion prévu dans l'amendement* (p. 4144) ; Art. 6 (*Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance obligatoire des accidents*) : *Amendement de M. Paquet tendant à limiter la couverture des accidents au remboursement des frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques* (p. 4152).

Est entendu à propos de la modification de l'ordre du jour demandé par le Gouvernement : *Déception des agriculteurs au cas où le projet de loi sur les assurances agricoles ne serait pas voté en temps utile* [21 juillet 1960] (p. 2090).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 8 (*Détaxation des carburants agricoles*) : *amendement de M. Le Roy Ladurie tendant à étendre aux entreprises d'équarrissage le bénéfice de cette détaxation ; réduction du contingent accordé aux agriculteurs résultant de l'adoption de cet amendement* [26 octobre 1960] (p. 2815, 2816) ; Art. 13 : (*Financement du budget annexe des Prestations sociales agricoles*) : *Conséquences de l'augmentation de la cotisation individuelle pour les petites exploitations ; taux excessivement réduit de l'allocation vieillesse à l'heure actuelle* (p. 2831) ; (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, section Marine, Art. 85 (*Prise en compte des services accomplis dans la marine marchande par des officiers de la marine nationale*) : *Son amendement tendant à étendre cette disposition aux sous-officiers de marine* [7 Novembre 1960] (p. 3296) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES — Charges communes, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la situation défavorisée des vieillards, l'insuffisance des allocations vieillesse, le relèvement souhaitable du plafond des ressources pour l'attribution de l'allocation supplémentaire, la nécessité d'une politique du logement des personnes âgées, la revalorisation de l'ensemble des prestations familiales, la suppression des abattements de zones* [8 novembre 1960] (p. 3368, 3369) ; Art. 69 (*Prise en compte de certains services militaires pour la liquidation des pensions civiles*) : *Son amendement tendant à étendre les dispositions de l'article aux sous-officiers et hommes de troupe* [9 novembre 1960] (p. 3417) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES *ses observations sur : l'insuffisance des prestations versées aux agriculteurs eu égard aux charges qui leur incombent notamment pour l'entretien et l'éducation de leurs enfants ; la suppression urgente des zones d'abattement, l'aménagement souhaitable de l'allocation de la mère au foyer, l'uniformisation des prestations* [9 novembre 1960] (p. 3456).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative aux prix intérieurs et prix européens des céréales [18 novembre 1960] (p. 3933).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [30 juin 1961] (p. 1409) : *Les observations sur : les abattements de zones de salaires ; le coût de la vie à la campagne et à la ville ; l'argument « cherté » pour les charges sociales ; la politique familiales* (p. 1415, 1416).

Prend part à la discussion générale commune de cinq projets de loi, adoptés par le Sénat, autorisant la ratification des traités de coopération avec les Etat de l'Entente : *Ses observations sur les obstacles mis par le Gouvernement au séjour à Abidjan de la mission de la Commission des affaires étrangères* [19 juillet 1961] (p. 1790).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Insuffisance de l'assurance maladie pour les non-salariés de l'agriculture, situation précaire de nombreux vieux agriculteurs, refus opposé par les commissions d'aide*

sociale aux demandes d'aide médicale, maintien nécessaire de l'allocation de la mère au foyer, disparité existant entre les ouvriers agricoles et les salariés du commerce et de l'industrie en ce qui concerne les salaires et les garanties sociales, application urgente de la loi sur l'enseignement agricole [4 octobre 1961] (p. 2374, 2375).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 1er (*Fixation des prix des principaux produits agricoles*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Mise en œuvre d'une politique garantissant la rentabilité*) [12 octobre 1961] (p. 2506); *nécessité d'un arrêt immédiat de la détérioration relative des prix agricoles* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie); TRAVAIL : *Ses observations sur : les difficultés de la formation professionnelle des adultes, l'insuffisance du traitement des moniteurs et de l'équipement de certains centres* [9 novembre 1961] (p. 4214); Titre III : *Ses observations sur : la lettre de M. Debré recommandant au Patronnat français de limiter les augmentations de salaires; la responsabilité éventuelle du Ministre du Travail dans la rédaction de cette lettre; la suppression éventuelle de l'allocation de salaire unique et de la mère au foyer* [10 novembre 1961] (p. 4332, 4333).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité [17 novembre 1961] (p. 4912, 4913).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à la parité sociale en faveur des exploitants et salariés agricoles [17 novembre 1961] (p. 4913, 4914).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté part le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur l'opportunité de ce texte, la diversité des rapatriés, l'extension éventuelle des dispositions de la loi aux étrangers, la solidarité nationale, le logement et la réintégration économique des rapatriés, l'exemple de l'Allemagne de l'Ouest, les intentions du Gouvernement quant aux inactifs et à l'indemnisation* [22 novembre 1961] (p. 4956, 4957); *Art.* 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement* (*L'indemnisation des biens étant réservée, des indemnités particulières pourront cependant être attribuées aux rapatriés les plus défavorisés*) (p. 4991);

— du projet de loi, adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, Art. 2 (*Membre du groupement*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des lois tendant à préciser que les associés participent effectivement au travail commun « par leur présence dans l'exploitation et leur activité matérielle »* [28 novembre 1961] (p. 5103); seconde délibération, Art. 8 (*Apport de droit au bail*) : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer la faculté pour le bailleur de faire opposition : ses observations sur les oppositions risquant d'être faites systématiquement par les propriétaires, la nécessité de se contenter de l'envoi d'une simple lettre au proprétaire* [13 décembre 1961] (p. 5578).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale sans débat relative au relèvement du S.M.I.G. et à la suppression des zones de salaires [18 mai 1962] (p. 1209, 1211, 1212).

Son rappel au Règlement (ordre du jour) : *l'absence regrettable de textes concernant l'agriculture* [7 juin 1962] (p. 1551).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème du logement, le manque de confort du patrimoine foncier, le problème de l'exode rural, la rénovation de l'habitat existant, la question du financement de la construction, en particulier en ce qui concerne les programmes H.L.M., les rapatriés et le problème du logement* [7 juin 1962] (p. 1553, 1554);

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M., Art. 8 : *Son amendement* (*La part des crédits réservée aux communes de moins de deux mille habitants*) ; *l'adoption souhaitable de cet amendement* [12 juin 1962] (p. 1648);

— du projet de *loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ;* Art. 12 : *Le problème des cumuls d'exploitation, la concentration grandissante en la matière, l'obligation de constituer des commissions départementales de cumul, la réglementation nécessaire des cumuls,*

l'assouplissement des pénalités prévues en ce domaine et le calcul des pénalités d'après les superficies acquises [19 juillet 1962] (p. 2647); *son amendement (Constitution obligatoire dans chaque département d'une commission des cumuls)* (p. 2648); *son amendement (Les clauses inscrites dans les contrats de bail et les cumuls abusifs)* (p. 2649).

LAURIN (M. René), *Député du Var (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490) [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258).

— membre du Comité consultatif chargé de donner son avis sur les horaires et les tarifs de fret des services Maritimes entre la France continentale et la Corse [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé juré titulaire de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2649).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 464) relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, le 2 décembre 1959, dans le département du Var **n° 467** [17 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 496) modifié par le Sénat, relatif aux mesures d'aide immédiate prises par l'Etat à l'occasion de la rupture du barrage de Malpasset, le 2 décembre 1959, dans le département du Var **n° 501** [28 décembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1960 (Tourisme), **n° 339**, T. II, XVIII [4 novembre 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Tourisme) **n° 892** [21 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux communes d'obtenir des concessions trentenaires pour l'exploitation des bains de mer et des plages, **n° 1171** [10 mai 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Tourisme), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Réalisation nécessaire du canal de Provence; création du marché-gare du Var; association des producteurs aux projets gouvernementaux ; problèmes posés par le Marché commun; création de bourses d'échantillons locales ou régionnales; disparité scandaleuse entre les prix à la production et à la consommation* [24 juin 1959] (p. 1012 à 1014).

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant* : *Importance des télécommunications, extension et modernisation nécessaire de leur réseau, retard de la France dans ce domaine; nécessité de tranches complémentaires annuelles; situation du téléphone dans les campagnes ; rentabilité des investissements ; productivité des entreprises fabriquant le matériel spécialisé de télécommunications* [29 juin 1959] (p. 1119, 1120).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 37 : *Son rappel au Règlement (Interdiction des explications de vote sur les articles)* [28 octobre 1959] (p. 2034).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Inopportunité des séances du 10 novembre 1959* [28 octobre 1959] (p. 2042).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finance pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT, TOURISME, en qualité de *Rapporteur pour avis : Réorganisation administrative de la direction générale du tourisme ; rôle du Comité inter ministériel et du nouveau Commissariat général ; coordination étroite entre les services de la protection des sites et le Ministère de la Construction ; mesures nécessaires pour favoriser l'étalement des vacances (Campagne de presse, système de primes) ; accord de la sécurité sociale pour permettre les cures thermales en dehors de la période des pleines vacances* [19 novembre 1959] (p. 2629, 2630) ; *coordination du secteur public et du secteur privé en ce qui concerne le tourisme ; avantage d'un système d'économie mixte ; institution du droit aux vacances ; problèmes internationaux posés par le tourisme ; carence de notre représentation à l'étranger ; développement des « Maisons de France » ; tourisme entre la métropole et la Communauté ; protection de notre patrimoine hôtelier ; nécessité de mettre obstacle au rachat des hôtels de tourisme en vue de leur transformation en appartements ; mesures destinées à ramener la clientèle vers les hôtels ; avantages d'une formule du tout compris ; poids excessif de la parafiscalité hôtelière ; efforts de modernisation et adaptation nécessaire des établissements hôteliers ; aménagements fiscaux en leur faveur ; situation des loueurs saisonniers ; aménagements des modalités d'emprunts contractés par les entreprises qui se modernisent ; contrôle des prix ; liaison plus étroite entre les syndicats d'initiative et les autres organismes touristiques ; assainissement de la profession d'agences de voyages ; réglementation et barème des tarifs pour le camping sur terrains privés ; nécessité de ne plus considérer le matériel de camping comme un produit de luxe ; encouragement de la navigation de plaisance ; incidence du thermalisme sur le tourisme ; définition d'une polique du tourisme* (p. 2630 à 2633) ;

— Du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, en qualité de *Rapporteur : Hommage aux autorités responsables et au Gouvernement ; stricte utilisation des fonds recueillis en faveur des sinistrés ; différence entre la catastrophe de Fréjus et les calamités atmosphériques ; nécessité d'une réparation totale des dommages causés par un ouvrage public ; recherche des responsables ; vote d'une loi d'allocation et non d'indemnisation ; importance des dommages mobiliers et immobiliers dans le domaine public et privé ; relèvement de certains plafonds ; indemnisation des dommages corporels et incorporels non prévus dans la loi ; nécessité d'un examen minutieux du texte* [18 décembre 1959] (p. 3499 à 3501) ; *oppose la question préalable : droit des sinistrés à une réparation intégrale des dommages causés par la destruction d'un ouvrage public conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat ; recours des sinistrés envers le département du Var* (p. 3502, 3503) ; *retire sa question préalable* [21 décembre 1959] (p. 3511) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer les mots « et dans les limites »* (p. 3516) ; *son amendement, au nom de la Commission, sauvegardant l'exercice par les victimes de toutes les actions en responsabilité et subrogeant l'Etat aux droits des bénéficiaires à l'égard des responsables* (ibid.) ; après l'Art. 1er : *Article additionnel de M. Billoux tendant à ce que les dons recueillis par des souscriptions nationales soient distribués obligatoirement aux sinistrés et n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul des indemnités qui leur sont dues* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement (Attribution d'un délai supplémentaire d'un mois pour les déclarations)* (p. 3517) ; Art. 3 (*Composition de la Commission spéciale*) : *Son amendement (Représentation des maires des communes intéressées)* (p. 3517) ; *son amendement (Adjonction du président de la Chambre d'agriculture du Var ou son représentant)* ; *son amendement fixant à trois le nombre des représentants des sinistrés au sein de la Commission* (p. 3517, 3518) ; Art. 4 : *Son amendement (Transfert du droit à réparation en cas d'aliénation de biens de mineurs à la suite d'une autorisation du tribunal de grande instance* (p. 3518) ; *irrecevabilité des deux amendements relatifs aux*

demandes présentées par les communes pour la réparation de leurs biens propres et la prise en charge éventuelle par l'Etat des conséquences financières découlant de la mise en jeu de la responsabilité de la puissance publique (p. 3518) ; Art. 12 : *Son amendement tendant à remplacer l'expresion « meubles meublants » par l'expression « meubles d'usage courant »* (p. 3521) ; Art. 14 : *Son amendement tendant à substituer au mot «indemnités» le mot «allocations»* (ibid.) ; Art. 15 : *Son amendement tendant à substiter au mot «indemnités» le mot «allocation»* (p. 3522) ; après l'Art. 15 : *son article additionnel (suspension pendant une durée de trois ans des contrats d'emprunts souscrits par les sinistrés auprès des caisses de crédit agricole)* (p. 3522) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 18 : *Son amendement tendant à en modifier la forme* (p. 3523) ; après l'Art. 18 : *Son article additionnel relatif au remembrement et à la remise en culture des terres* (p. 3524) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 20 : *son amendement (Suppression de l'exonération des frais de greffe)* (p. 3524, 3525) ; après l'Art. 20 : *Son article additionnel (Modification de l'article 171 du Code civil en vue de permettre le mariage posthume)* (p. 3525) ; en deuxième lecture : *Modifications apportées par le Sénat ; principe de l'indemnisation intégrale ; attribution d'allocations d'attente ; modification de l'article 171 du Code civil* [29 décembre 1959] (3729, 3730) ; Art. 21 : *Amendement de M. Foyer permettant au tribunal de grande instance en cas de décès d'un futur époux, dont le projet de mariage avait été légalement publié, de déclarer le mariage contracté au jour du décès ; nécessité de permettre les mariages posthumes* (p. 3731, 3732) ; Art. 1er : *Son amendement (Assistance judiciaire de plein droit pour l'exercice des recours)* (p. 3732, 3733) ;

— Générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Nécessité d'une loi générale sur les calamités ; problème des aménagements régionaux ; opposition inadmissible des fonctionnaires de la direction du budget à l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation du canal de Provence bien qu'elle ait été reconnue utile et décidée par tous y compris le Gouvernement* [4 mai 1960] (p. 641 à 643) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 21 : *Amendement de M. Roux limitant le rôle des sociétés d'économie mixtes ou conventionnées susceptibles d'être créées à la prospection des marchés et à l'information des exportateurs* [17 mai 1960] (p. 888) ; Art. 30 : *Amendement de la Commission (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi tendant à adapter le statut de la coopération aux exigences économiques et sociale d'une agriculture moderne) ; distinction entre les pénalités et les sanctions faisant partie du domaine législatif et le règlement du problème de la coopération appartenant au domaine réglementaire* [18 mai 1960] (p. 944) ; Art. 32 : *Désir de l'Assemblée de voir le statut de la coopération examiné calmement* (p. 945) ; après l'Art. 35 : *Article additionnel de M. Billères (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une Caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles) ; question évoquée au moment de la catastrophe de Malpasset ; désir des députés d'obtenir un engagement moral du Gouvernement de déposer un projet de loi* (p. 950) ; Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Amendements tendant à la suppression de l'article : précisions devant être données sur les intentions du Gouvernement en matière de réforme* [19 mai 1960] (p. 969) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Son amendement tendant à supprimer les crédits prévus pour l'aménagement des grandes régions agricoles ; annulation indicative en vue d'obtenir un crédit de démarrage pour le canal de Provence* [31 mai 1960] ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur l'imprécision du texte instituant une redevance au profit du département pour assurer la protection des sites du littoral de la Côte d'Azur, le manque d'information sur les conditions de gestion du domaine réservé ainsi constitué. la nécessité d'un nouvel examen de ce problème, la consultation obligatoire des conseils municipaux* [3 novembre 1960] (p. 3005 à 3007) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS — Travaux publics et Transports en qualité de *Rapporteur pour avis pour le tourisme : Ses observations sur la nécessité d'une plus grande association des parlementaires aux définitions des programmes et des planificatisns ; l'absence regrettable d'une réunion du conseil supérieur (Rôle des comités et des délégués régionaux au tourisme ; la patente des gîtes ruraux, le développement des équipements collectifs, l'équipement des petits ports, l'affectation des taxes perçues sur l'essence utilisées par les bateaux*

de plaisance à l'amélioration des ports ; la réglementation nécessaire de la chasse sous-marine, l'étalement souhaitable des vacances, le développement de la politique du « tout compris », les charges imposées à l'hôtellerie par une fiscalité écrasante [10 novembre 1960] (p. 3529 à 3531) ; *les avantages de la création d'une maison française du tourisme à Moscou* (p. 3542) ; *la contribution à la détente apportée par la création d'une maison française du tourisme à Moscou ; la réalisation par tranches du projet de la «3e Vallée» ; l'amélioration urgente des routes du Var, la réalisation de la bretelle de l'autoroute Fréjus-St-Raphaël, les modifications devant intervenir dans les syndicats d'initiative et les agences de voyages, la crise de l'hôtellerie due à une mauvaise législation et à une pression fiscale excessive, la collaboration des parlementaires à l'élaboration de la politique du tourisme* [10 novembre 1960] (p. 3545, 3546) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Article 104 (*Régime des taxes sur le chiffre d'affaires applicables aux objets d'art*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article, ses observations sur l'application aux antiquaires des taxes sur le chiffre d'affaires* [12 novembre 1960] (p. 3689) ; deuxième lecture : Art. 59 (*Protection du littoral Provence—Côte d'Azur*) : *Son amendement* (*Consultation des conseils municipaux*) [6 décembre 1960] (p. 4.352) ; *le retire* (ibid.)

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Indemnisation des collectivités locales* [24 novembre 1960] (p. 4050, 4051) ;

— Commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification de décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Absence d'une harmonisation des charges et des législations entre les différents pays du Marché commun en matière agricole, particulièrement en matière maraîchère ; inquiétude provoquée par l'éventuelle importation de tomates en provenance d'Italie et de Bulgarie ;* [15 juin 1961] (p. 1107) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles ; Art 1er : *Fixation des prix des principaux produits agricoles, amendement de la Commission* (*Référence à la loi d'orientation agricole*) ; *nécessité de respecter l'esprit et la lettre de cette loi* [12 octobre 1961] (p. 2505) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, seconde délibération : *Eventuelles incidences des dispositions de l'article 5* (*Prix de campagne*) *sur le prix du vin* [18 octobre 1961] (p. 2617, 2618) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur pour avis pour le tourisme : Ses observations sur l'étalement souhaitable des congés scolaires, le tourisme social, le développement des vacances d'hiver et l'aménagement souhaitable en stations touristiques de certains petits villages difficiles à industrialiser ; la nécessité de séparer la gestion des ports de plaisance de celle des ports industriels, la détaxation souhaitable de l'essence pour les plaisanciers ; le développement de l'avion comme moyen de transport ; l'insuffisance de l'équipement de certaines stations pour faire face à l'envahissement touristique et l'aide devant leur être accordée ; la réglementation nécessaire des droits des communes sur les plages ; la détaxation des investissements dans l'hôtellerie, le caractère inquisitoire des inspecteurs de l'hôtellerie dont la création est proposée par le Gouvernement* [6 novembre 1961] (p. 3775 à 3777) ; *son amendement tendant à une réduction des crédits du titre III* (*Suppression des six postes d'inspecteur de l'hôtellerie dont la création est proposée*) : *Ses observations sur la crainte de la création de nouveaux polyvalents ; les précisions devant être données par le Gouvernement sur le rôle et les fonctions exactes de ces inspecteurs* [7 novembre 1961] (p. 3944) ; *le rôle d'adjoints aux délégués régionaux au tourisme qu'il convient de donner à ces inspecteurs* (p. 3945, 3946) ; *le retire* (idid.) ;

— d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Lavigne ; retard apporté à l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi analogue de M. Palewski* [16 novembre 1961] (p. 4888) ;

— du projet de loi sur les prix agricoles ; Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) :

ses observations sur l'application nécessaire de la loi d'orientation [7 décembre 1961] (p. 5400, 5401); Art. 6 (*Taxe de résorption*) : *Ses observation sur les intentions du Gouvernement quant à l'octroi d'une prime de calamité en vue de pallier la diminution éventuelle du revenu agricole* [13 décembre 1961] (p. 5561)

Est entendu à propos de la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'une nouvelle réunion de la conférence des présidents à la suite du rejet de l'ordre du jour complémentaire* [13 décembre 1961] (p. 5555, 5556).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les récents incendies de forêts dans la région méditerranéenne, l'insuffisance des moyens locaux de lutte contre l'incendie, la création nécessaire de corps de sapeurs-pompiers* [18 juillet 1962] (p. 2591).

LAURIOL (M. Marc), *Député d'Alger (banlieue) E.A.S., (puis U.R. puis, R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— président de la Commission spéciale du Règlement [30 janvier 1959] (p. 197);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270).

Est élu :

membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale, **n° 52** [28 avril 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Services du Premier Ministre : Secrétariat général pour les affaires algériennes), **n° 328**, annexe 19 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi n°314 portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, n° **395** [20 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commision des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi modifié par le Sénat portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 438** [15 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi n° (714), portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 775** [12 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 868) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables **n° 937** [8 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 n° 866 (crédits du Premier Ministre — Secrétariat général pour les affaires algériennes), **n° 886** annexe n° 19 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n°993), modifié par le Sénat, portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1010** [2 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1001), portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'anné 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1015** [6 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Affaires algériennes, **n° 1445,** annexe 1 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1444), portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables **n° 1499** [6 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi (n° 1557), portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1566** [28 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicales, **n° 1596** [6 décembre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Approbation au nom des élus d'Algérie de la courageuse expérience économique et financière du Gouvernement; espoir dans la réussite de la Communauté; émotion soulevée par les mesures de clémence prises à l'égard de certains coupables ; inadaptation du droit pénal et de la procédure criminelle aux exigences d'une situation spéciale ; apaisement apporté par la déclaration du Premier Ministre relative à la politique algérienne; approbation par deux grands groupes de l'Assemblée de la position des élus d'Algérie, développement de leur programme; revendication d'une unité territoriale pour des raisons techniques et psychologiques; rejet de toute autonomie ; accession de tous les Musulmans à l'égalité politique; existence d'une personnalité française en Algérie ; promotion française des Musulmans d'Algérie dans le respect de leur évolution naturelle ; développement de la scolarisation; politique de plein emploi; appui des élus algériens pour la réalisation du plan de Constantine ; rentabilité des dépenses engagées ; confiance dans la France fidèle à son destin et à sa mission d'union des hommes* [15 janvier 1959] (p. 41 à 43).

Prend part à la discussion :

— du règlement définitif de l'Assemblée Nationale (élection des membres du Sénat de la Communauté) : *Démarche entreprise auprès de M. Monnerville, Président du Sénat* [29 avril 1959] (p. 377); Art. 81 : *Amendement de M. Arrighi (Procédure du contrôle de la recevabilité des propositions)* [28 mai 1959] (p. 642) ; Art. 87 : *Amendement de M. Valabregue (Possibilité pour une Commission permanente de donner son avis sur une proposition ou un projet pour lequel une commission spéciale a été constituée)* (p. 660) ; Titre III : *Contrôle parlementaire* (p. 665) ; Art. 138 : *Amendement de M. Ballanger tendant à supprimer le troisième alinéa relatif à la cessation des travaux d'une commission d'enquête parlementaire dès l'ouverture d'une information judiciaire relative au fait qui a motivé la création de cette commission* [2 juin 1959] (p. 703) ; *renvoi à la Commission des articles 131 à 135* (p. 715) ; *demande une suspension de séance* [3 juin 1959] (p. 732) ; *ses explications de vote : solutions adoptées par*

la Commission pour permettre à l'Assemblée de fonctionner au mieux de l'intérêt général en organisant la coopération de pouvoirs nettement séparés (p. 752) ;

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Importance de principe de l'unité budgétaire réclamée par les élus d'Algérie ; conséquences psychologiques et institutionnelles de l'autonomie financière : atteinte à l'unité de l'Etat ; gêne créée par la subvention de l'Etat ; unification de la fiscalité sous réserve d'une adaptation imposée par l'économie sous développée de l'Algérie ; inconstitutionnalité de l'autonomie financière (application de l'article 34 de la Constitution de 1958) ; liaison de l'autonomie financière et de l'autonomie politique ; nécessité d'un choix entre l'indépendance ou l'offre sincère d'une intégration fondée sur la vocation musulmane de la France ; réalisation progressive de l'égalité et de la fraternité ; maintien de la politique de crédit suivie par la banque d'Algérie ; création d'un cadre permettant la réalisation d'une politique active et efficace ; nécessité d'une discussion prochaine sur l'unité législative ; suppression des contrôles douaniers ; triomphe de la cause de la France et de la justice ; désir des députés d'Algérie d'abolir les privilèges* [10 juin 1959] (p. 854 à 857) ; explications de vote : *Abandon regrettable de la discussion des amendements déposés consacrant une plus grande intégration des affaires algériennes dans les affaires françaises ; nécessité d'une unification législative ; application de l'article 34 de la Constitution en Algérie* (p. 876, 877) ;

— du projet de loi portant dispositions relatives à la circulaire monétaire : *Son amendement tendant à l'application immédiate de la réforme en ce qui concerne les pièces de monnaie et supprimant la référence à la loi du 16 mars 1956* [10 juin 1959] (p. 878) ;

— du rapport supplémentaire sur le règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel, Art. 6 (Art. 87 du Règlement) : *Amendement de M. Valabregue (Possibilité de saisir une Commission permanente quand la Commission spéciale saisie au fond a été constituée sur l'initiative de l'Assemblée)* [21 juillet 1959] (p. 1390) ; *conditions d'application de l'Article 88 du Règlement* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les Affaires algériennes, en qualité de *Rapporteur spécial : Complexité de la présentation des documents budgétaires relatifs à l'Algérie ; rôle du Secrétariat général aux Affaires algériennes ; création de vingt nouvelles S. A. S. ; financement des dépenses complémentaires des Harkas ; équipement de l'Algérie ; plan Maspétiol du plan de Constantine ; programme de la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie ; augmentation de la contribution de l'Algérie ; répartition des redevances pétrolières ; nécessité d'une augmentation de la part affectée à l'Algérie ; confiance nécessaire pour le rendement des emprunts ; regroupement des dépenses d'intérêt local ; projet de réforme sur l'élaboration des programmes et leur exécution ; maintien de l'équilibre entre les développements industriel et agricole de l'Algérie ; insuffisance des dotations pour la défense et la restauration des sols ; développement de la vocation agricole de l'Algérie ; intérêt politique d'une classe paysanne ; industrialisation de l'Algérie ; non-utilisation de la totalité des primes d'équipement ; implantation de la sidérurgie à Bône ; insuffisance et répartition des crédits pour les H.L.M. ; efforts considérables en faveur de l'enseignement* ; [22 novembre 1959] (p. 2815 à 2818) ; *équilibre entre l'agriculture et l'industrie* (p. 2824) ; rapport de la Commission paritaire : *Ses explications de vote ; ses observations : sur l'extrême rapidité des travaux, les conditions de travail de l'Assemblée, la procédure de la Commission paritaire ; la volonté de solidarité des anciens combattants d'Algérie ; la technique gouvernementale contestable de la liaison de la discussion de la partie au tout ; l'usage abusif de la question de confiance ; les conditions d'exercice du droit de l'Assemblée de voter le budget* [17 décembre 1959] (p. 3448, 3449) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des Services civils en Algérie pour 1960, en qualité de *Rapporteur : Complexité des documents budgétaires relatifs à l'Algérie ; évolution historique du budget de l'Algérie ; réforme importante réalisée par la loi du 2 juillet 1959 soumettant le budget de l'Algérie au vote du Parlement et en faisant un budget spécial ; séparation arbitraire entre le budget de fonctionnement et le budget d'équipement ; création de la Caisse d'équipement pour le développement en Algérie, établissement public national d'une importance capitale ; organisation et rôle de*

cette Caisse; établissement d'un programme d'équipement; rattachement au F.D.E.S.; part importante des impôts dans les recettes du budget de l'Algérie; aspect particulier de la fiscalité algérienne, tant du point de vue des impôts directs que du point de vue des impôts indirects; évolution de la pression fiscale tendant à s'aligner sur celle de la métropole; répartition des charges; proportion beaucoup plus faible de la population contribuable algérienne par rapport à la population active; absence d'une exonération de taxe unique à la production pour les achats de biens d'équipement; augmentation considérable des dépenses administratives; bilan de l'implantation administrative en Algérie; renforcement du dispositif de sécurité; création de vingt S.A.S.; effort considérable en faveur de la formation professionnelle et des dépenses d'encadrement; insuffisance des sommes consacrées à la formation administrative; observations sur le Trésor algérien; importance des efforts financiers accomplis par la France; manifestation de la volonté de la nation de poursuivre son œuvre civilisatrice en Algérie; unité nécessaire entre le Nord et le Sud de la Méditerrannée; [25 novembre 1959] (p. 2985 à 2988); Art. 20 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement sur le maintien de la taxe cinématographique et son affectation à un compte spécial du Trésor algérien* (p. 3012); *harmonisation avec la suppression du Trésor algérien* (ibid.); en deuxième lecture : *Ses observations sur : la modification apportée par le Sénat à l'article 18 établissant une autorité quasi législative du délégué général en matière de Trésor; disposition contraire à l'évolution du budget de l'Algérie* [17 décembre 1959] (p. 3426, 3427);

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie : *Opportunité d'étendre à l'Algérie et à la Nation entière le système de publicité réelle* [16 décembre 1959] (p. 3392, 3393).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Le développement et le renforcement de l'Europe des Six : son organisation hétérogène, les réformes à intervenir; la coordination des sources énergétiques; le pétrole devenu réalité vivante de l'Europe grâce à la France et à ses territoires du Sud de la Méditerranée; renforcement de l'unité entre la France et l'Algérie, condition fondamentale de l'unité de l'Europe* [28 décembre 1959] (p. 3684 à 3686).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature, Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les Musulmans non licenciés en droit*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à appliquer le texte à tous les Français musulmans sans discrimination* [29 décembre 1959] (p. 3738); *le modifie en spécifiant « originaires des départements algériens »* (p. 3739);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Absence regrettable d'une expérience du fédéralisme préconisée par le Comité consultatif constitutionnel; établissement en 1958 d'un système donnant au Sénat de la Communauté des pouvoirs limités et n'associant pas efficacement et réellement les Africains à la gestion des intérêts communs; absence de réunion du Sénat de la Communauté; établissement d'un système d'inspiration finalement coloniale; non application de l'article 85 réservé au fonctionnement des institutions de la Communauté; nécessité d'une révision préalable de l'article 85 etendant son champ d'application; caractère démocratique de la procédure et de la structure constitutionnelle maintenant envisagée; constitution d'un véritable manteau d'arlequin ayant pour seul point commun l'indépendance, consécration de l'effacement du Sénat de la Communauté; nécessité de réaliser l'unité du monde libre face au monde marxiste* [10 mai 1960] (p. 738 à 740);

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Son rappel au Règlement : limitation de l'article 48 visant l'ordre du jour prioritaire aux propositions et aux projets de loi; possibilité pour l'Assemblée de délibérer et de se prononcer sur l'inscription d'une proposition de loi tendant à la suspension de la détention d'un parlementaire* [12 mai 1960] (p. 786);

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1960, *en qualité de Rapporteur : Non-communication des résultats de la gestion de 1959; création d'indemnités hiérarchisées relatives à des postes dangereux; dépenses de promotion sociale; financement de la caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie; construction du*

barrage du Mefrouche dans le département de Tlemcen et du barrage de la Bou-Namoussa dans le département de Bône; renseignements sur la situation actuelle du plan de Constantine et sur le plan d'agrément à l'industrialisation de l'Algérie [18 juillet 1960] (p. 1947, 1948);

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Insuffisance du plafond prévu dans le projet; recours inévitable à des crédits supplémentaires; nécessité de trouver ces crédits sans porter atteinte à l'effort militaire en Algérie; inquiétude suscitée par les atteintes graves portées au 5e bureau et au service psychologique de l'armée en Algérie; inefficacité d'une force de dissuasion nationale étant donné le déséquilibre des forces atomiques entre la France et un éventuel agresseur ; réserve sur l'efficacité d'une force de dissuasion proportionnelle; vulnérabilité du Mirage IV; nécessité d'une entente stratégique européenne* [18 octobre 1960] (2590 à 2594);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES — BUDGET DE L'ALGÉRIE *en qualité de Rapporteur spécial ; ses observations sur la répartition complexe des dépenses entre le budget de l'Algérie proprement dit et les crédits au titre du secrétariat des affaires algériennes, l'alignement des recettes fiscales algériennes sur la fiscalité métropolitaine, les mesures fiscales devant être prises pour encourager les investissements, l'augmentation des dépenses administratives, le nombre des S.A.S., l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie, l'importance des sociétés agricoles de prévoyance, le rôle du secrétariat général, l'aménagement souhaitable de la répartition des crédits de propagande, le recrutement de personnel qualifié pour les postes de chefs de S.A.S., le programme d'équipement, la communication au Parlement en temps utile d'un rapport sur l'application du plan de Constantine, l'avance faite par le Trésor à valoir sur l'éventuelle subvention du Fonds de développement européen pour l'outre-mer de Bruxelles, l'effort considérable prévu pour l'agriculture, la situation tragique de l'Algérie en matière de défense et de restauration des sols, le nombre d'hectares traités, le démarrage de l'industrie lourde, la mise en chantier de l'usine sidérurgique de Bône, la création du complexe d'Arsew, l'imbrication des deux budgets de l'Algérie et de l'Etat, la nécessité, pour assurer l'union économique de la France et de l'Algérie d'une union juridique et politique* [12 novembre 1960] (p. 3638 à 3640); *les intentions du Gouvernement quant à l'assimilation des temps passés par les officiers dans les S.A.S. à des temps de commandement, la non-communication au Rapporteur, en temps utile, d'un décret relatif au régime fiscal, la répartition des crédits d'informations, l'effort essentiel devant être fait dans le domaine de la propagande à l'étranger, la régression du plan de Constantine sur le plan Maspetiol, la nécessité de planter des arbres pour lutter contre l'érosion* (p. 3652, 3653); titre IV de l'Etat G : *Son amendement tendant à une réduction de crédits: mauvaise répartition de crédits, intensification de la propagande à l'étranger* (p. 3657); *retire son amendement* (ibid.); après l'article 53: *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement de déposer en annexe au projet de loi de finances un rapport sur les activités de la caisse d'équipement de l'Algérie* (p. 3657); *le modifie en fixant au 1er novembre la date du dépôt* (ibid.);

— du projet de loi sur le budget de l'Algérie en qualité de *Rapporteur spécial ;* après l'Art. 23 : *Son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi aménageant le régime de la taxe unique applicable en Algérie* [12 novembre 1960] (p. 3666); *ses observations sur l'application de la législation des pouvoirs spéciaux,* (ibid.); *le traitement de la gestion par la voie réglementaire* (ibid.); *le retire* (ibid.); deuxième lecture : Art. 1er A : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [6 décembre 1960] (p. 4359); *le retire* (ibid);

— de la demende de levée de son immunité parlementaire : *Ses observations sur le désir des populations d'Algérie de rester françaises; le caractère sérieux et loyal de la demande du procureur général; la levée souhaitable de son immunité parlementaire* [21 juin 1961] (p. 1197, 1198).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Inopportunité du retrait des divisions françaises d'Algérie; nocivité de la politique gouvernementale ; menace de guerre civile pesant sur l'Algérie* [29 juin 1961] (p. 1365, 1366).

Est entendu sur la question orale sans débat de M. Marquaire relative à la situation des

internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1937).

Est entendu sur les questions orale relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2557).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INTERIEUR : *Son rappel au Règlement*; *distribution tardive des rapports, conditions de travail imposées à l'Assemblée* [30 octobre 1961] (p. 3584); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations : sur la reproduction souhaitable d'une manière fidèle, dans la presse algérienne, des débats sur le budget de l'Algérie; les dépenses de fonctionnement des services; la récession frappant le budget de l'équipement; le déficit des investissements totaux privés et publics; le retard pris dans l'exécution des travaux prévus; la réduction des recettes, notamment le fléchissement des emprunts obligataires lancés dans le public; le ralentissement de l'activité économique et de la diminution des importations d'Algérie en provenance de la métropole; l'arrêt de l'expansion industrielle, le manque de confiance dans l'avenir; les efforts considérables faits par le financement public en faveur de l'équipement rural, culturel et social*; *la contradiction existant entre cet effort et la politique du Gouvernement; les intentions du Gouvernement quant au rôle de la France en Algérie*; *l'abandon de la notion de placement au profit de la notion de prêt; le malaise suscité par la reconstitution d'un budget extraordinaire spécial en Algérie traduisant l'amorce d'un dégagement* [8 novembre 1961] (p. 4001, 4002); *l'accord de coopération éventuellement signé entre le G.P.R.A. et Moscou; les mesures prises à l'égard des Français d'Algérie désireux de rester Français*; *les saisies de journaux; les sévices et les arrestations arbitraires; la menace pesant sur l'unité de la France, l'ouverture souhaitable de tous les corps élus aux Musulmans* (p. 4031, à 4033);

— du rapport de la Commission mixte paritaire sur le budget de l'Algérie en qualité de *Rapporteur* [6 décembre 1961] (p. 5324, 5325);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer après l'article 1 *ter* : *Article additionnel de M. Abdesselam* (*Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France*) : *ses observations sur la distinction contestable établie entre les sociétés de capitaux et les sociétés de personnes, l'existence de sociétés de famille représentant un capital considérable* [23 novembre 1961] (p. 5012);

— du projet de loi modifiant les crédits civils en Algérie pour 1961, en qualité de *Rapporteur : Ses observations : sur le déficit du budget des Services civils en Algérie pour 1961, l'augmentation des dépenses ordinaires, la lutte contre la sécheresse catastrophique de* 1961, *le « dégroupement », les crédits affectés à la création d'une force locale algérienne, l'amorce de la création d'une armée algérienne; les majorations de crédits concernant les prisons, les frais de transfert des détenus en métropole, le rejet du collectif par la Commission* [30 novembre 1961] (p. 5145, 5146); *l'accord éventuellement conclu entre le F.L.N. et le Gouvernement soviétique; la communication faite à ce sujet à la Conférence des parlementaires de l'O.T.A.N., le développement de l'emprise communiste en Afrique du Nord, la visite du maréchal Sokolovski au Maroc; la nécessité d'obtenir la confirmation ou le démenti par le F. L. N. de l'information relative à un accord conclu avec l'U.R.S.S.*; *la communication au Ministère des Affaires algériennes du texte de l'accord de coopération* (p. 5147 à 5149); *l'accord économique conclu entre le Gouvernement communiste tchécoslovaque et le G.P.R.A* (p.5149); *l'impossibilité de concilier cet accord avec la coopération franco-algérienne envisagée par le Gouvernement*; *l'utilisation de la force locale pour l'installation d'un Gouvernement F.L.N. à Alger; le recours éventuel à l'Armée française pour cette installation* (p. 5150); *la déclaration de M. Riond, président du Comité central français pour l'outre-mer, confirmant l'information parue dans la correspondance France-outre-mer relative à l'accord de Moscou* (p. 5151); Art 1er (*Première partie — Ressource supplémentaires*) : *La possibilité pour le Gouvernement français d'interroger le F.L.N. sur l'existence d'un accord avec le Gouvernement soviétique* (p. 5154, 5155); Art. 2 (*Deuxième partie — Dispositions applicables à l'année 1961, ouvertures et annulations des crédits*) : *Amendement de M. Portalano tendant à supprimer les crédits destinés à la création d'une force locale; l'incorporation éventuelle des harkis dans la force locale* (p. 5156);

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote : élections éventuelles en métropole et en Algérie en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale; investiture du nouveau Gouvernement en cas de censure*; *intentions du Gouvernement en ce qui concerne le maintien de la couverture de l'Algérie par le traité de l'Atlantique-Nord et la situation des fellaghas stationnés au-delà des frontières après le « cessez-le-feu »; non-constitution d'un domaine réservé contrairement à l'article 20 de la Constitution* [15 décembre 1961] (p. 5707, 5708).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Son rappel au Règlement (Interdiction de reproduire les débats dans la presse algérienne)* [20 mars 1962] (p. 487); *ses observations sur : le problème posé par la nationalité, le dépouillement des Français d'Algérie de la citoyenneté française* [21 mars 1962] (p. 521).

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou).

Son rappel au Règlement : (*Interruption souhaitable du débat à minuit*) [26 avril 1962] (p. 775).

Prend part au débat sur les accords d'Evian : *La nécessité de ratifier d'une manière législative leurs conséquences, le problème de leur application, les garanties quant au statut des personnes (Pour les Français en Algérie et pour les Algériens en France)* (p. 793 à 797).

Son rappel au Réglement : *Application de l'article 138 du Règlement (Questions écrites et orales)* [10 mai 1962] (p. 1014, 1015, 1016).

Prend part au débat sur les questions orales de M. Battesti et Bégué relatives à la politique de Gouvernement à l'égard des rapatriés: *Le sentiment d'abandon des Français d'Algérie et des musulmans français; le problème politique de l'Algérie et l'attitude du Gouvernement, l'application de la Constitution; l'insuffisance de la loi Charte de décembre 1961*; *l'absence de mesures prévues pour le départ des Rapatriés vers l'étranger* [11 mai 1962] (p. 1062, 1063, 1064, 1076).

Ses explications de vote sur la fixation de l'ordre du jour : *Absence de débat prévu par la situation en Algérie* [17 mai 1962] (p. 1162).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Le cas des Musulmans citoyens français de statut légal; l'exercice par les Français d'Algérie de leurs droits civiques français; l'option de nationalité des Français d'Algérie*; *l'absence des Français d'Algérie aux négociations d'Evian; le problème général des garanties; la juridiction compétente en cas de contestation; le problème de la force militaire Française en Algérie; l'institution souhaitable d'une Cour internationale d'arbitrage; la possibilité de veto accordée aux Français d'Algérie; le problème des rapatriés* [5 juin 1962] (p. 1446 à 1448).

— sur la question orale de M. Brocas relative au rapatriement des Français musulmans [29 juin 1962] (p. 2136).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

LAVIGNE (M. Jacques), *Député de la Gironde, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et

de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 134, interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du Code pénal, **n° 313** [16 octobre 1959] (p. 1844).

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 630, modifié), interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du Code pénal, **n° 656** [19 mai 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 345), de M. René Pleven tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, **n° 1535** [14 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce, en qualité de *Rapporteur : Protection de la clientèle des cabinets immobiliers ; interdiction pour les agents immobiliers de recevoir des fonds ; application des santions de l'abus de confiance* [3 novembre 1959] (p. 2147, 2148) ; Art. 1er : *Son amendement modifiant la rédaction de l'article* (p. 2148) ; *son amendement relatif aux opérations d'achat, de vente de baux à ferme ou à colonat partiaire portant sur des immeubles ruraux* (ibid) ; *le retire* (ibid) ; Art. 2 : *Son amendement (exception pour les versements de loyers, charges, prestations et cautionnements effectués entre les mains de gérants d'immeubles ou de mandataires)* (p. 2149) ; Art. 5 : *Son amendement tendant à substituer aux mots « prix de vente d'un fonds de commerce ou d'un local à usage principal d'habitation » les mots « prix de vente d'un immeuble, d'un fonds de commerce, d'un bail commercial ou d'un bail d'un local à usage d'habitation »* (p. 2149, 2150) ;

— d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur la portée trop restreinte du texte, les difficultés des autres professions libérales, la nécessité de leur permettre de s'associer, l'inadaptation du système de la coopération à des activités libérales, les avantages de la constitution de sociétés civiles professionnelles, le rapport fait par la Commission sur une proposition de loi concernant toutes les professions libérales, les ressources qui échapperaient au Trésor si la constitution de sociétés coopératives professionnelles d'architectes se réalisait, la contradiction existant entre la forme éventuellement commerciale de ces sociétés et le Code des devoirs professionnels de l'architecte* [16 novembre 1961] (p. 4886, 4887) ; *sa motion de renvoi à la Commission* (ibid) :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les problèmes routiers, les impératifs nationaux en la matière, la question des autoroutes, les impératifs d'ordre régional, l'absence regrettable de prévisions à court terme pour l'aménagement des grandes transversales Est-Ouest, les voies de desserte de la région du Poitou, de l'Aquitaine et des Pyrénées, les conséquences de l'infrastructure routière sur l'exportation régionale, l'autoroute Paris-Poitiers-Bordeaux et l'autoroute Bordeaux-Marseille, le problème du péage et la dotation du Fonds spécial d'investissement routier* [19 juin 1962] (p. 1777 à 1780).

LEBAS (M. Edouard), *Député de la Manche, 3e circonscription (I).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 janvier 1959] (p. 188), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre de la Commission des vœux présentés par les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre du Conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux [29 novembre 1960] (p. 4155).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales,

sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Affaires culturelles. Théâtres), **n° 915** [4 novembre 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 Affaires culturelles (théâtre), **n° 1573** [24 octobre 1961].

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Répartition des places dans l'hémicycle ; motifs de la discrimination établie entre les isolés* [28 janvier 1959] (p. 180).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants une question orale relative à la retraite du combattant [5 mai 1959] (p. 429, 430).

Est entendu sur l'ordre du jour : *Carence de l'Assemblée; sa protestation contre le programme de travail établi par la Conférence des Présidents* [23 juillet 1959] (p. 1456).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Question de principe posée par le rétablissement de la retraite des combattants; tristesse suscitée par cette discussion d'une importance psychologique et morale majeure* [24 novembre 1959] (p. 2959, 2960) ; *ses explications de vote : Conditions du dépôt de la motion de censure* [27 novembre 1959] (p. 3089).

Est entendu sur les rappels au Règlement relatifs au report de questions orales : *Présence du Ministre de l'Information au festival de Cannes* [20 mai 1960] (p. 1024).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur pour avis pour le théâtre : Ses observations sur : les crédits du théâtre en France notamment du théâtre privé, le poids excessif de la fiscalité, les conditions dans lesquelles est attribuée l'aide à la première pièce, l'importance des subventions accordées à des festivals obscurs, la décentralisation théâtrale, l'absence d'une aide à nos théâtres lyriques municipaux, les théâtres nationaux, la réunion des théâtres lyriques, l'œuvre admirable du T.N.P., la diminution regrettable de sa subvention, le choix des programmes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, le prix excessif des places de l'Opéra éloignant les amateurs d'art aux revenus modestes, l'absence regrettable d'un festival lyrique analogue au festival populaire de Paris, la non ouverture au public du théâtre de Versailles, l'absence d'une grande politique d'ensemble du théâtre français, la nécessité de définir la mission dévolue à chaque théâtre national, l'émotion suscitée par une éventuelle réforme des théâtres nationaux par décret, la nécessité de constituer le conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux et de le réunir avant la fin de l'année, la poursuite de l'effort de décentralisation théâtrale* [5 novembre 1960] (p. 3165 à 3169); *son amendement tendant à réduire les crédits du titre III de l'état G* (p. 3186); *apaisements donnés par le Ministre des Affaires culturelles (Représentation parlementaire au sein de deux commissions, l'une du théâtre et l'autre du cinéma, contrôle purement financier des théâtres nationaux lyriques) (ibid.)*; *retire son amendement (ibid.)*;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) AFFAIRES CULTURELLES en qualité de *Rapporteur pour avis pour les théâtres : Ses observations sur : la grande misère des théâtres de France; l'insuffisance des crédits qui leur sont affectés; le critère d'attribution des subventions aux festivals; le développement satisfaisant de la décentralisation dramatique; le succès des théâtres nationaux, exception faite pour le théâtre de France où le nombre des spectateurs a diminué; l'insuffisance de l'effort fait en faveur des théâtres municipaux lyriques; la réunion des théâtres lyriques nationaux; le malaise social et artistique régnant à l'Opéra; la location de décors et de costumes à des théâtres étrangers; les frais entraînés par les répétitions des Troyens; l'appel à de trop nombreux artistes étrangers; l'importance regrettable prise par les impresarii; l'absence de représentations des ouvrages de Wagner; le faible nombre de créations de ballets; le renouvellement souhaitable des spectacles mis à l'affiche; le maintien nécessaire de l'Opéra-Comique avec son répertoire; l'opportunité d'une fusion administrative et artistique des deux salles; le renforcement nécessaire des pouvoir du conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux* [26 octobre 1961] (p. 3135 à 3137).

LE BAULT de la MORINIÈRE (M. René),
Député du Maine-et-Loire, 5e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910);

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 317) portant ratification du décret n° 59-1185 du 20 octobre 1959, suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables au lait complet ou écrémé, **n° 432** [2 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur : I. le projet de loi d'orientation agricole; II. les propositions de loi : 1° tendant à fixer la place de l'agriculture dans l'ensemble de notre économie et à tracer les grandes lignes d'une politique agricole cohérente; 2° tendant à fixer les principes d'une politique agricole; 3° portant charte de l'agriculture française; 4° tendant à définir le rôle de l'agriculture dans la nation, à établir le cadre intellectuel et social, économique et financier à l'intérieur duquel les agriculteurs pourront, avec un minimum de sécurité, contribuer à l'expansion du pays; 5° portant programme d'expansion agricole et de rénovation foncière, **n° 594** [29 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi d'orientation agricole rejeté par le Sénat, **n° 754** [8 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole, **n° 824** [22 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi d'orientation agricole, modifié par le Sénat, **n° 835** [23 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi d'orientation agricole, rejeté par le Sénat dans sa troisième lecture, **n° 843** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 340) portant ratification du décret n° 59-1258 du 4 novembre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables à certains produits, **n° 999** [30 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 529) portant ratification du décret n° 60-8 du 12 janvier 1960 prorogeant, pour certaines denrées, la période d'application des dispositions du décret n° 59-1258 du 4 novembre 1959 portant suspension provisoire de la perception des droits de douane applicables à certains produits, **n° 1000** [30 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1107) portant ratification du décret n° 60-1443 du 27 décembre 1960 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, du décret n° 61-135 du 9 février 1961 relatif aux tarifs des droits de douane d'importation et du décret n° 61-273 du 30 mars 1961 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1217** [13 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1106) autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, **n° 1223** [13 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale, sur le projet de loi complémentaire (n° 1825) à la loi d'orientation agricole, **n° 1852** [16 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, **n° 1884** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant ratification du décret du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur le lait, en qualité de *Rapporteur : Opportunité de limiter la suppression des droits de douane au 31 décembre 1959 en raison des difficultés des agriculteurs* [15 décembre 1959] (p. 3371); *accord des organisations professionnelles pour des importations de lait au mois de juillet; position de la société Interlait* (p. 3371, 3372);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Son amendement (Agrément des établissements du second degré et de l'enseignement technique)* [23 décembre 1959] (p. 3643);

— du projet de loi sur l'organisation agricole, en qualité de *Rapporteur : Nécessité de remédier à l'appauvrissement particulièrement important de l'agriculture française; incidence du Marché commun; similitude des propositions de loi d'origine parlementaire et du projet gouvernemental; rentabilité nécessaire de l'agriculture; détermination des prix justes en fonction des besoins de la consommation; amélioration des structures désormais périmées des exploitations; création de sociétés d'aménagement foncier; développement des débouchés; organisation des marchés; nécessité de donner à l'agriculture une mission; aspect humain du problème; rôle de l'enseignement; rétablissement de la confiance chez les agriculteurs* [28 avril 1960] (p. 510, 511); avant l'article 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à définir la place et la mission de l'agriculture dans le développemennt de l'économie française* [12 mai 1960] (p. 787); Art. 1er : *(Buts de la politique agricole) : Son amendement au nom de la Commission prévoyant que la politique agricole doit assurer aux agriculteurs les moyens indispensables pour atteindre les buts précédemment définis* (p. 790); *son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter au paragraphe premier relatif à l'accroissement de la productivité les mots « et en déterminant de justes prix »* (p. 791); *son amendement tendant à supprimer les mots « notamment par la mise en exploitation des terres incultes et par le regroupement des exploitations »; son amendement au nom de la Commission prévoyant que la politique agricole devra assurer au travail de l'agriculteur, aux responsabilités de direction, au capital d'exploitation et au capital foncier une juste rémunération égale à celle dont il pourrait bénéficier dans d'autres secteurs d'activité* (p. 791); *son sous-amendement au nom de la Commission à cet amendement tendant à le compléter par les mots « par un calcul identique des prix de revient »* (p. 791, 792); *son amendement prévoyant que la politique agricole devra permettre aux agriculteurs d'assurer leur protection sociale comme dans les autres professions* (p. 792); *son amendement au nom de la Commission prévoyant que la politique agricole devra orienter et encourager régionalement les productions les plus conformes aux possibilités de chaque région* (p. 793); après l'Art. 1er : *Son article additionnel au nom de la Commission (Compétence exclusive des chambres d'agriculture pour représenter la profession dans les consultations prévues par la loi)* (p. 793, 794); *son article additionnel au nom de la Commission (Réunion des assises nationales d'agriculture)* (p. 794); *son article additionnel au nom de la Commission relatif aux enquêtes statistiques* (ibid.); *son article additionnel (1° observation du niveau de la rémunération du travail et du capital agricoles par le moyen de comptabilités moyennes d'exploitations représentatives; 2° fixation par décret des méthodes à utiliser en matière de comptabilité d'exploitations agricoles)* (p. 794); *le modifie en supprimant la deuxième partie* (ibid.); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant que le Gouvernement arrête avant le 15 septembre de chaque année les programmes nationaux de production et d'expansion agricoles pour l'année ou la campagne à venir et établissant une liaison entre les programmes régionaux et les programmes annuels* (p. 795); *son amendement au nom de la Commission (Modification par décret du taux de la ristourne sur les matériels d'équipement agricole)* (p. 796); *son amende-*

ment au nom de la Commission sur la politique de stockage devant être suivie par le Gouvernement (ibid.) ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel au nom de la Commission prévoyant que le Plan national d'orientation fixe obligatoirement, au regard des quantités dont la production est souhaitée, les prix d'objectif et de rentabilité dont l'Etat garantit la valeur constante pour la dernière année du Plan* (p. 797) ; *son article additionnel au nom de la Commission faisant obligation au Gouvernement, dans le délai d'un an, de diminuer la disparité entre les prix à la production et les prix de détail par l'amélioration, notamment, des circuits de distribution, des tarifs de transport et l'aménagement des charges fiscales* (ibid.) ; *difficultés rencontrées dans le marché de la viande à la suite de la dernière augmentation de la taxe de circulation sur la viande* (ibid.) ; Art. 3 (*Rapport annuel du Gouvernement*) : *Son amendement au nom de la Commission en précisant le contenu* (p. 798) ; Art. 4 (*Etude sur les structures*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'alinéa 1er*) (p. 799) ; après l'Art. 4 : *Son article additionnel* (*Création d'une Commission nationale et de Commissions départementales de l'exploitation familiale*) (p. 802) ; Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant que l'aide financière de l'Etat est accordée par priorité aux exploitants agricoles pour les encourager, notamment, soit à s'agrandir, à grouper ou à convertir leurs exploitations, soit à s'installer dans une autre région* (p. 803) ; Art. 8 (*Contrat de salaire différé*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à en modifier la forme* (p. 813) ; Art. 9 (*Indemnisation des améliorations culturales*) : *Amendement de M. du Halgouët* (*Attribution de prêts spéciaux à long terme aux bailleurs*) (p. 814) ; après l'Art 9 : *Article additionnel de M. Schmitt* (*Maintien du taux des fermages basé sur les produits laitiers pour l'année en cours au même prix que pour la campagne précédente*) ; *question du domaine réglementaire* (p. 816) ; après l'Art. 10 : *Son article additionnel au nom de la Commission* (p. 817) ; *le retire* (p. 818) ; Art. 11 (*Groupement de propriétaires ou d'exploitants*) : *Son amendement précisant que ce sont les propriétaires et les exploitants qui jugeront si la répartition et la division de leur propriété est contraire à la bonne exploitation du sol* (p. 819) ; Art. 12 : *Amendement de M. Barniaudy permettant aux sociétés d'aménagement foncier d'acquérir des terres destinées à être rétrocédées ou louées, leur interdisant de faire des bénéfices et leur accordant un droit de préemption dans les zones spéciales d'action rurale* (p. 821) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Constitution de sociétés d'aménagement foncier à la diligence de personnes publiques ou privées*) (p. 822) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 13 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Limitation de l'application de l'ordonnance sur les cumuls à la phase de rétrocession des terres*) (p. 823) ; Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Substitution des termes « tribunal d'instance » et « fermage » aux termes « juge d'instance » et « loyer » ; suppression de la nomination d'expert, gratuité des actes de procédure* [17 mai 1960] (p. 865) ; Art. 18 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fusion des dispositions concernant la création des zones spéciales d'action rurale bénéficiant d'une priorité dans la répartition des investissements publics tendant à la mise en valeur du sol*) (p. 871) ; Art. 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à ce que chaque produit dispose d'une section spécialisée au sein du Fonds* (p. 881) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission précisant que le Gouvernement définit chaque année le stockage nécessaire* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; *substitution, dans le deuxième alinéa de l'article 20 du mot « volume » au mot « niveau »* (ibid.) ; *son amendement précisant que le Fonds ne doit assurer que la couverture des risques exceptionnels de stockage* (ibid.) ; après l'Art. 20 : *Son article additionnel au nom de la Commission* (*Précisions sur la mission du Comité de gestion du Fonds de régularisation et d'orientation*) (p. 882) ; Art. 21 (*Création de sociétés conventionnées pour faciliter la réalisation des programmes d'exportations*) : *Son amendement au nom de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article ; nécessité de permettre aux producteurs isolés de participer à ces sociétés ; nouvelle définition de la normalisation* (p. 886) ; *sous-amendement de M. Halbout à son amendement tendant à en supprimer le dernier alinéa* (p. 889) ; Art. 22 (*Normalisation des produits*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à rendre progressivement obligatoire la*

normalisation à partir du 1er janvier 1966 pour permettre aux produits agricoles d'accéder aux marchés d'intérêt national (p. 892); Art. 23 (*Importations*) : *Son amendement au nom de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article; le retire* (p. 893); Art. 25 (*Contrats de culture*) : *Amendement de M. Charvet précisant de quelle manière le Ministre de l'Agriculture favorisera la conclusion de contrats de culture entre les producteurs et les entreprises de tranformation de produits agricoles* (p. 896); Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Etablissement avant le 1er juillet 1960 de nouveaux prix d'objectif en rapprochant par étapes ces prix des prix moyens pratiqués dans les pays de la Communauté économique européenne*) [18 mai 1960] (p. 931); Art. 27 : *Amendement de M. Mirguet tendant à confier la gestion financière des abattoirs à des régies municipales ou des sociétés d'économie mixte* (p. 938); *amendement de M. de Poulpiquet* (*Création de centres d'abattage dans les centres d'élevage*) (p. 938, 939); Art. 30 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant que le Gouvernement déposera avant le 1er janvier 1961 un projet de loi tendant à adapter le statut de la coopération aux exigences économiques et sociales d'une agriculture moderne* (p. 944); *conditions dans lesquelles cet amendement a été adopté par la Commission* (ibid.); Art. 31 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article;* Art. 32 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 945); Art. 33 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à en modifier la forme pour tenir compte de la suppression de l'article 32* (p. 946); Art 35 (*Représentation du Ministre de l'Agriculture dans le Conseil d'administration des sociétés ayant fait appel au concours financier du Ministère de l'Agriculture*) (p. 948); *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (ibid.); après l'Art. 35 : *Article additionnel de M. Billères* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une Caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles*) (p. 950); Art. 36 (*Réforme par décret du Crédit agricole*) : *Amendements tendant à la suppression de l'article; nécessité d'une étude sérieuse préalable à toute réalisation; conciliation entre le caractère mutualiste et le caractère bancaire du Crédit agricole* [19 mai 1960] (p. 969); après l'Art. 37 : *Son article additionnel au nom de la Commission tendant à réserver au Ministre de l'Agriculture la disposition et la gestion de tous les crédits affectés à l'agriculture, tant dans les budgets que dans les lois de programme et les plans d'aménagement* (p. 972); Art. 7 : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 976); *le retire* (ibid.); *collaboration fructueuse entre le Gouvernement et l'Assemblée; remerciements adressés au Gouvernement pour l'esprit de compréhension dont il a fait preuve tout au long des débats* (p. 976, 977); en deuxième lecture : *Rejet de l'ensemble du projet par le Sénat; reprise, par la Commission d'une manière générale, du texte voté en première lecture, compte tenu des modifications intéressantes apportées par le Sénat avant son vote négatif sur l'ensemble* [11 juillet 1960] (p. 1803, 1804); Art. A (*Place de l'Agriculture dans l'activité économique française*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (p. 1805); Art. 1er (*Buts de la politique agricole*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (ibid.); Art. 1er *bis* (*Etablissement de comptabilités moyennes d'exploitations*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*); *création d'un cadastre économique agricole* (p. 1806); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*); *ratification du Plan d'équipement par le Parlement* (p. 1807); Art. 2 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*); *suppression de la péréquation des frais de transports retenue par le Sénat* (ibid.); Art. 3 (*Rapport annuel présenté par le Gouvernement sur l'exécution du Plan de production agricole et de commercialisation des produits agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article substituant la responsabilité du Gouvernement tout entier et précisant que le rapport devra faire ressortir les étapes de la réalisation du Marché commun*) (p. 1807, 1808); Art. 4 (*Etude des structures*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (p. 1808); Art. 5 (*Aide financière de l'Etat aux exploitants agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article* (ibid.); Art. 6 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle*

rédaction de l'article) ; attribution à tous les cohéritiers de la dispense d'intérêts en cas de paiement différé des droits de mutation (p. 1809) ; Art. 8 (*Salaire différé*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte du Sénat*) (ibid.) ; Art. 8 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission tendant, d'une part, à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale et d'autre part, à adopter le texte retenu par le Sénat sur l'application du statut du fermage aux biens des collectivités publiques* (p. 1809, 1810) ; Art. 9 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée en première lecture*) (p. 1810) ; Article 10 (*Aménagement foncier agricote*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) (p. 1811) ; Art. 10 *bis* (*Constitution de sociétés civiles d'exploitations agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (ibid.) ; Art. 12 (*Constitution de sociétés d'aménagement foncier*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale précisant que ces sociétés ne peuvent avoir de but lucratif*) (p. 1811, 1812) ; Art. 13 (*Exonérations accordées aux opérations résultant de l'application de l'article 12*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter aux exemptions prévues l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 1812) ; Art. 14 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) (ibid.) ; Art. 15 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation par un décret en Conseil d'Etat pris après avis du Comité supérieur consultatif d'aménagement foncier des conditions d'application des dispositions des articles 12, 13 et 14*) (ibid.) ; Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article tenant compte des modifications retenues par le Sénat*) (p. 1813) ; Art. 17 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (ibid.) ; Art. 18 (*Actions prioritaires en faveur des zones spéciales d'action rurale*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte du Sénat insistant sur la nécessité de l'équipement rural et touristique et l'installation de petites unités industrielles bénéficiant des avantages du décret du 15 avril 1960 même lorsqu'elles n'entraînent pas la création de vingt emplois nouveaux*) (p. 1813, 1814) ; Art. 19 (*Priorité accordée dans la répartition des investissements publics en matière d'enseignement et de formation professionnelle aux zones spéciales d'action rurale se trouvant dans des régions ayant un excédent manifeste de population et de jeunesse rurale*) : *Suppression de l'article en première lecture ; son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte retenu par le Sénat*) (p. 1814) ; Art 19 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dépôt d'un projet de loi définissant le principe d'un système contractuel liant producteurs, transformateurs et acheteurs de produits agricoles*) (p. 1815) ; Art. 19 *ter* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dépôt avant le 1er mai 1961 d'un projet de loi portant réforme de l'O.N.I.C.*) (p. 1816) ; Art. 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (ibid.) ; Art 20 *bis* (*Rôle du Comité de gestion du Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) (ibid.) ; Art. 20 *ter* (*Fixation d'un statut de la taxe textile pour chaque période d'application du Plan*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) (ibid.) ; Art. 21 : *Son amendement au nom de la commission* (*Nouvelle rédaction de l'article*) ; *non application du label aux fleurs coupées* (p. 1817) ; Art. 22 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction*) : *normalisation progressive des produits ayant accès au marché d'intérêt national* (p. 1817, 1818) ; Art. 23 (*Importation de produits agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction de l'article réservant au Parlement la faculté de suspendre ou réduire les droits de douane*) (p. 1818) ; *amendement du Gouvernement supprimant la compétence exclusive du Parlement pour suspendre ou réduire les droits de douane ; limitation de la suspension des droits de douane aux cas d'absolue nécessité* (p. 1819) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Rapprochement par étapes des prix pratiqués à la production dans les pays de la Communauté économique européenne*) (p. 1821) ; Art. 25 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée*) (p. 1822) ; Art. 27 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée*

Nationale) (p. 1823, 1824); Art. 28 (*Ouverture d'abattoirs privés à titre exceptionnel*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise des deux premiers alinéas votés par l'Assemblée Nationale*) ; *suppression de la référence à la date du 31 décembre 1961 comme point de départ de l'application des dispositions* (p. 1824); Art. 29 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) ; Art. 29 *bis* (*Création d'une estampille label pour les viandes de qualité extra et de première qualité*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise de l'article voté par l'Assemblée Nationale*) (ibid.); Art. 30 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dépôt d'un projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative à la coopération agricole*) (p. 1825, 1826); Art. 33 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale*) (p. 1826); Art. 34 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Création éventuelle, en cas de carence de l'initiative privée de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles*) (p. 1826); *utilité de ces sociétés pour aider les producteurs à commercialiser leurs produits, exemple de la laine* (p. 1827); Art. 35 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles*) (p. 1829); Art. 37 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Adaptation de la loi aux départements d'outre-mer et aux départements d'Algérie par décret après avis des Conseils généraux et des départements*) (p. 1829); *le retire* (p. 1830); Art. 38 : *Son amendement au nom de la Commission réservant au Ministre de l'Agriculture la disposition et la gestion des crédits qui sont affectés à l'agriculture et lui attribuant le contrôle exclusif des crédits mis à la disposition des sociétés d'interventions* (p. 1830); *observations du Sénat sur les inconvénients de l'intervention d'un contrôleur financier retardant les opérations des sociétés d'interventions, exemple de la S.I.B.E.V. et de la Société Interlait* (ibid.); *avis de la Cour des comptes sur la gestion des sociétés d'interventions ; nécessité d'un contrôle financier de leurs fonds* (p. 1831); discussion du rapport de la Commission mixte paritaire [22 juillet 1960] (p. 2155, 2156); en troisième lecture [23 juillet 1960] (p. 2188); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté en deuxième lecture*) (p. 2190); Art. 1 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Reprise du texte voté en deuxième lecture*) (p. 2191); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); Art. 2 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); Art. 23 : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); Art. 24 : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); Art. 28 : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); Art. 34 : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); en quatrième lecture [25 juillet 1960] (p. 2210);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 13 (*Financement du Budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Contradiction entre l'augmentation de la taxe unique sur les viandes et la propagande de M. Fontanet en faveur de la consommation des morceaux de devant des animaux* [26 octobre 1960] (p. 2830); Deuxième lecture du projet de loi sur les assurances sociales agricoles : *Ses observations sur l'opposition de la Fédération départementale des exploitants du Maine-et-Loire à un monopole de gestion au profit de la Mutualité sociale agricole* [23 novembre 1960] (p. 3990); Art 1er, Section III : Financement (Art. 1106-6 du Code rural) ; *Son amendement tendant à exempter des cotisations toute personne relevant et bénéficiant d'un autre régime d'assurance maladie : cas des religieux travaillant comme non-salariés dans des domaines agricoles obligatoirement affiliés à un régime d'assurance maladie* (p. 4015);

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne ; en qualité de *Rapporteur : Etablissement d'une discussion commune sur l'approbation de l'accord tarifaire du 2 mars 1960 et sur la ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation ; mise en application des décisions d'accélération prises le 12 mai et le 20 décembre 1960 par le Conseil de la Communauté économique ; nécessité de réaliser certaines harmonisations parallèlement à l'abaissement des droits de douane, notamment dans le domaine social, les transports, le droit d'établissement ; lente progression de la politique agricole commune, notamment à cause de l'Allemagne ; nécessité d'une volonté politique des nations d'arriver à la construction*

européenne [13 juin 1961] (p. 1025 à 1027); *hommage devant être rendu à M. Mansholt, Président du groupe agricole de la Commission économique européenne; retard apporté à la publication des textes d'application de la loi d'orientation agricole; conséquences désastreuses pour la politique de reboisement de la France du protocole n° 7 sur les pâtes à papier* [15 juin 1961] (p. 1115, 1116).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures envisagées pour permettre l'application de la loi d'orientation agricole en matière de prix à la production [12 septembre 1961] (p. 2251); *ses observations sur : les exportations dans le cadre du Marché commun; les différences entre les prix à la consommation et les prix à la production (Exemple de la viande); les principes d'un système contractuel liant producteurs et transformateurs aux acheteurs de produits agricoles; le projet portant réforme de l'O.N.I.C.; l'application rapide de la loi d'orientation agricole* [12 septembre 1961] (p. 2253, 2254).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, en qualité de *Rapporteur : Le caractère hétéroclite de ce projet de loi, la signification de la loi d'orientation agricole déjà votée, l'absence de textes d'application matérialisant le contenu de celle-ci, les conséquences des Accords de Bruxelles, l'évolution psychologique des exploitants agricoles, la prise de conscience progressive des problèmes agricoles, la diversité de l'agriculture française, les caractéristiques du paysan français, le principe des S.A.F.E.R., la nécessité de ne pas considérer celles-ci comme l'unique moyen d'opérer des réformes de structure, le droit de préemption et le respect du droit de propriété, les limites de l'intervention des S.A.F.E.R., les problèmes d'organisation de la profession et de la production agricole, le système fiscal et le développement de l'agriculture* [18 juillet 1962] (p. 2577 à 2579); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Paiement par le propriétaire des contributions non prescrites); volonté de la Commission de chercher à assouplir les délais imposés au propriétaire pour se mettre en règle* (p. 2609); *son amendement au nom de la Commission (Ordre préférentiel de cession pour les terrains dont les contributions n'ont pas été payées durant cinq ans)* (p. 2610); *son amendement au nom de la Commission (Emploi obligatoire de la procédure d'adjudication lorsque plusieurs exploitants locaux se portent preneurs)* (p. 2611); Art. 2 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission : la non-publication des textes d'application de la loi d'orientation au sujet des terres incultes* (p. 2613); Art. 3 : *Son amendement au nom de la Commission (Avis de la Commission départementale de l'habitat rural lors de certaines concessions de terrains)* (p. 2613); Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission (Procédure de formation des contributions foncières agricoles)* (p. 2615); après l'Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission (Dépôt par le Gouvernement avant le 15 septembre 1962, d'un projet de loi sur la production forestière)* (p. 2616); Art. 5 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission* (p. 2617); Art. 6, 7, 8, 9, 10 : *Ses amendements de suppression au nom de la Commission* (p. 2618); Art. 11 : *Le droit de préemption des S.A.F.E.R., les différents amendements proposés* (p. 2619); *son amendement au nom de la Commission (Le droit de préemption des S.A.F.E.R.)* [19 juillet 1962] (p. 2634); *son amendement au nom de la Commission (Cas des Fonds représentant une exploitation équilibrée)* (p. 2639); *son amendement au nom de la Commission (Les exceptions au droit de préemption)* (p. 2641); *son amendement au nom de la Commission (Les exceptions et le cumul d'exploitations)* (p. 2644); *son amendement au nom de la Commission (Application de l'Article 796 du Code rural dans le cas de prix trop élevés)* (p. 2644); Art. 14, 15, 16 et 17 : *Ses amendements au nom de la Commission : la disjonction de toutes les dispositions concernant la forêt* (p. 2653); avant l'Art. 19 : *Son amendement au nom de la Commission (Dépôt par le Gouvernement, avant le 15 septembre 1962, d'un projet de loi relatif à l'hydraulique)* (p. 2660); Art. 30 : *Son amendement au nom de la Commission (Extension des élevages industriels déjà existants)* (p. 2664); *amendement de M. de Poulpiquet (Charges fiscales devant frapper les élevages industriels) : la prolifération des élevages industriels et la taxe sur la valeur ajoutée sur les aliments du bétail* (p. 2666); *son amendement au nom de la Commission (Les critères servant de base au classement dans la catégorie industrielle de certains élevages)* (p. 2666); Art. 31 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission :*

l'absence de véritables dispositions organisant un système contractuel entre les producteurs et les utilisateurs (p. 2668); après l'Art. 31 : *Son amendement au nom de la Commission (Dépôt avant le 1er janvier 1963, d'un projet de loi définissant les principes d'un système contractuel en matière agricole)* (p. 2670); Art. 32 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission* (p. 2672); Art. 34 : *Son amendement au nom de la Commission (Dépôt avant le 15 octobre 1962, d'un projet de loi réorganisant l'inspection sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et fixant les conditions d'ouverture et de fermeture des abattoirs publics* (p. 2679); après l'Art. 35 : *Son amendement au nom de la Commission (Création d'un Institut national d'économie rurale)* (p. 2681); Art. 36 : *Son amendement au nom de la Commission (Fixation par le Gouvernement des conditions de qualité et d'hygiène dans le cadre de la politique agricole commune)* (p. 2682); Art. 38 : *Son amendement an nom de la Commission (Allocation de retraite pour les agriculteurs âgés cessant leur activité)* (p. 2684); après l'Art. 38 : *Son amendement au nom de la Commission (Institution du Fonds social)* (p. 2685); Art. 39 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission (Dispositions concernant l'hydraulique)* (p. 2687); Art. 11 : *Amendement du Gouvernement (Droit de préemption des S.A.F.E.R) : les avantages de la solution préconisée* (p. 2691); Art. 12 : *Son amendement au nom de la Commisson (Sanctions prévues en matière de cumul d'exploitations)* (p. 2692); Art. 24 : *Son amendement de suppression (Organisation professionnelle agricole)* (p. 2693); Art. 29 : *Son amendement au nom de la Commission (Procédure de fonctionnement de l'entr'aide rurale)* (p. 2697, 2698); en seconde délibération, Art 26 : *Son amendement au nom de la Commission (Infraction aux conditions de qualité et d'hygiène déterminées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole commune)* (p. 2700); Conclusions de la Commission mixte paritaire : *Le compromis adopté par la Commission mixte paritaire, l'exercice du droit de préemption des S.A.F.E.R., l'extension à l'ensemble des producteurs des règles adoptées par les Comités économiques régionaux, le Fonds social, la nécessité de dégager des crédits pour permettre l'application du présent texte, la notion de droit de préemption et ses conséquences* [27 juillet 1962] (p. 2892); *les limitations portées par la Commission au droit de préemption, l'intérêt des travaux de l'Assemblée en la matière* (p. 2906).

LECOCQ (M. René). *Député du Nord 9e Circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164). [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi, tendant à abolir la peine de mort en France, **n° 669** [8 juin 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 654) de M. Roulland et plusieurs de ses collègues, relative à la création d'un grade de directeur d'école, **n° 1253** [22 juin 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à l'éducation des sourds-muets [30 octobre 1959] (p. 2124).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 43 (*Taxation de la réserve spéciale de réévaluation*) : *Son amendement (Exonération des sociétés immobilières pour la quote-part de leur réserve spéciale de réévaluation afférente aux immeubles loués par elles à des organismes ayant un but charitable, social ou culturel)* [9 décembre 1959] (p. 3257);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations : sur les mesures devant être prises pour protéger efficacement les artisans du taxi : Stricte limitation des taxis dans chaque localité; répartition rigoureuse des voitures de louage en deux catégories (Voiture de*

grande remise et taxis proprement dits); reconnaissance de l'activité du taximan comme une activité artisanale [10 novembre 1960] (p. 3534);

— du projet de loi relatif à la protection des animaux, Art 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction de l'article; son sous-amendement* (*Confiscation immédiate de l'animal maltraité avant le jugement du coupable*) [12 juillet 1961] (p. 1674); *sous-amendement de M. Darchicourt* (*Autorisation des combats de coqs*); *ses observations sur : l'interdiction de ces combats par la législation en vigueur*; *la nécessité de ne pas permettre leur extension; le caractère écœurant et immoral de ces exhibitions dont l'objet principal reste le jeu* (p. 1677);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Aviation civile et commerciale) : *Ses observations sur: l'intérêt présenté par l'établissement de bonnes liaisons aériennes entre le Nord de la France et les pays circumvoisins*; *le rétablissement nécessaire de la participation de l'Etat au déficit d'exploitation d'Air-Inter; les intentions du Gouvernement quant à l'aménagement des transports dans le Nord de la France* [7 novembre 1961] (p. 3955].

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat, relative à l'âge d'admission des travailleurs à la retraite : *Abaissement de l'âge de la retraite des travailleurs à 60 ans pour les hommes et à 55 pour les femmes; unification des âges de la retraite; revalorisation substantielle des pensions et retraites*; *abaissement progressif de l'âge de la retraite* [24 novembre 1961] (p. 5077, 5078).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Insuffisance des crédits en faveur des personnes déshéritées, la situation des infirmes, le problème de l'enfance inadaptée* [7 juin 1962] (p. 1585, 1586, 1587);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le retard de la France en ce domaine, le problème de l'implantation de l'Institut national agronomique, les avantages de la vallée de Chevreuse à cet égard* [3 juillet 1962] (p. 2172).

LECOURT (M. Robert), *Député des Hautes-Alpes, 1re circonscription (R.P.C.D.).*

Ministre d'Etat

(Cabinet Michel DEBRÉ)

8 janvier 1959 au 24 août 1961.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Dépôts :

Son projet de loi relatif à l'organisation de de l'arrondissement de l'Inini (Guyane), **n° 553** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif à la constitution de l'état civil des Français des départements algériens et des départements des Oasis et de la Saoura qui ont conservé leur statut personnel israélite et à leur accession au statut civil de droit commun, **n° 862** [4 octobre 1960].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 60-718 du 13 juillet 1960 portant rejet partiel de la délibération n° 198 du 9 février 1960 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, portant exonération des droits de douane sur le matériel destiné à la recherche minière et aux études de préparation des minerais, **n°1097** [25 avril 1961].

Son projet de loi portant ratification des décrets pris en application de l'article premier de la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progès social et de réforme administrative, et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire, **n° 1099** [25 avril 1961].

Son projet de loi rendant applicables aux territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance n° 58-1371 du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale, **n° 1102** [25 avril 1961].

Son projet de loi relatif à l'organisation des Comores **n° 1163** [9 mai 1961].

Interventions :

Est nommé Ministre d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, (p. 1842).

Répond à une question orale de M. Chandernagor relative au statut de fonctionnaires dépendant antérieurement du Ministère de la France d'outre-mer [26 juin 1959] (p. 1084).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Problème complexe et délicat; nature de l'aide et de la coopération aux Etats de la Communauté; aide bilatérale ou multilatérale; expression de l'opinion des Etats au cours de la prochaine session du conseil exécutif; faible importance de l'appareil administratif dont dispose le fonds pour faire face à ses responsabilités ; rôle de l'assistance technique en personnel ; nécessité d'un personnel d'encadrement pour assurer la bonne utilisation de l'aide financière accordée par la France; limitation de l'aide budgétaire sous la forme de subventions d'équilibre; développement de la partie équipement et investissements; contrôle parlementaire du Fonds d'aide et de coopération ; établissement de plans pour chaque Etat; rôle du conseil exécutif dans la coordination de ces plans; développement des productions agricoles; augmentation des stages de cadres africains en France; mise en évidence de l'effort massif réalisé par la France outre-mer* [21 novembre 1959] (p. 2744, 2745).

Exerce par délégation les attributions dévolues au Premier Ministre concernant l'aide et la coopération entre la République et les autres Etats membres de la Communauté (Décret du 27 mars 1959, *J. O.* du 28 mars 1959 p. 3705).

Est chargé de l'administration des D.O.M., des T.O.M. et du Sahara [24 février 1960] (*J. O.* du 2 mars 1960, p. 2088).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret du 13 février 1952 pris en exécution de la loi du 31 décembre 1951 instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des Fonds routiers départementaux : *Importance primordiale du problème du réseau routier pour les départements d'outre-mer; décentralisation des décisions en matière d'exploitation et de mise en état du réseau routier* [22 juin 1960] (p. 1460); Art. 2 : *Amendement de la Commission (Suppression de l'avis de la Commission locale des investissements publics pour la répartition de la taxe locale sur les carburants)*; *sous amendement de M. Cerneau tendant à rétablir cet avis* (p. 1463);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur le décret du 26 avril, la consultation des conseils généraux sur le projet, la nécessité de tenir compte non seulement de la qualité de département des D.O.M. mais aussi de leur éloignement; l'orientation progressive de l'économie de ces déparments pour parvenir à leur équilibre alimentaire d'abord, à l'équilibre de leur balance commerciale ensuite; les problèmes posés par l'expansion démographique; le renforcement des moyens de production agricole, la recherche de l'équilibre de l'économie agricole; l'industrialisation des D.O.M.; l'ampleur de l'effort financier consenti par le Gouvernement; la création de services d'études et de statistiques; la nécessité d'un texte commun pour les quatre départements; l'effort accompli au cours des dernières années par l'intermédiaire du F.I.D.O.M.; la solidarité du peuple français à l'égard de tous les départements métropolitains et d'outre-mer* [29 juin 1960] (p. 1577 à 1579); *les réformes instaurées par les décrets du 26 avril; les nouvelles attributions des conseils généraux; les études en cours pour remédier au déficit des budgets municipaux; la liaison entre l'économie de chaque département et l'économie nationale; les répercussions humaines et sociales du projet; les précautions avec lesquelles sera appliqué le système du paiement de la canne selon la richesse ; les projets d'organisation de sa commercialisation de la banane; la mise en valeur des terres incultes; le développement du tourisme aux Antilles et prochainement à la Réunion; l'encouragement de l'industrialisation; l'étude de la création d'une seconde usine à Marie-Galante; la remise du dossier du port de Basse-Terre au Comité Directeur du F.I.D.O.M.; l'étude des travaux de Pointe-à-Pitre; l'aménagement des tarifs d'électricité à la Martinique ; les efforts faits en Guyane*

[30 juin 1960] (p. 1619 à 1622); Art. 1er (*Dotations au titre du F.I.D.O.M.*) : *Amendement de M. Devemy au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à rattacher le texte en discussion aux troisième et quatrième plans* (p. 1623); *amendement de M. Catayee tendant à répartir le montant des crédits inscrits dans l'article par grands secteurs d'investissements* (p. 1624); *retour à l'exposé indicatif du Gouvernement; maintien des crédits pour le tourisme et les migrations* (ibid.); après l'Art. 1er : *Article additionnel de M. Catayee (Répartition des crédits inscrits à l'article entre les différents départements d'outre-mer à raison de 75 0/0 proportionnellement à la population et de 25 0/0 proportionnellement à la superficie de chacun des départements d'outre-mer)* (p. 1625); *article additionnel de M. Catayee prévoyant qu'à partir de 1961 les opérations du F.I.D.O.M. concernant les collectivités locales et établissements publics locaux seront entièrement subventionnés par l'Etat* (ibid.); *observations sur la composition et le fonctionnement du Comité Directeur du F.I.D.O.M. et de la nécessité de lui laisser jouer son rôle* (p. 1626); après l'Art. 1er : *Article additionnel de la Commission de la production et des échanges tendant à porter progressivement à 460.000 tonnes la production sucrière des départements d'outre-mer* (ibid); *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1627); *article additionnel de M. Cerneau tendant à maintenir l'application des dispositions des décrets de 1952 et 1958 aux investissements agricoles et industriels de nature à développer la production sucrière des départements d'outre-mer* (p. 1627); *prochain projet de réforme fiscale applicable aux départements d'outre-mer* (p. 1627); après l'Art. 2 : *Article additionnel de M. Césaire tendant à autoriser la Caisse centrale de coopération économique, en cas de carence des banques locales, à faire les prêts qui se révèleront nécessaires* (p. 1628); *article additionnel de M. Catayee (Dépôt d'un projet de statut spécial pour l'ensemble du territoire de la Guyane; définition, dans ce statut, d'une nouvelle collectivité territoriale); dépôt antérieur d'un projet de loi tendant à faire du territoire de l'Inini un arrondissement de caractère traditionnel* (p. 1630); *article additionnel de la Commission précisant les diverses mesures réglementaires et législatives que devra prendre ou proposer le Gouvernement avant la fin de l'année 1960; brièveté du délai imparti* (p. 1632); *article additionnel de la Commission faisant obligation à la S.E.I.T.A. d'acheter chaque année en priorité un contingent de tabac en provenance des D.O.M. (Réunion, Martinique, Guadeloupe); question du domaine réglementaire tombant sous le coup de l'article 41* (ibid.); *article additionnel de la Commission tendant à réserver chaque année dans les grandes écoles des postes supplémentaires aux candidats s'engageant à servir dans les D.O.M.* (p. 1633); *article additionnel de M. Catayee (remplacement de la compagnie d'infanterie de la Guyane par une formation du génie); application de l'article 41 de la Constitution* (p. 1634); *article additionnel de M. Monnerville sur les conditions d'achat de la canne aux petits planteurs par les usines; application de l'article 41* (p. 1635); en deuxième lecture, Art. 1er *bis* (supprimé par le Sénat) : *Amendement de M. Cerneau tendant au rétablissement de l'article; caractère superfétatoire du texte; intention du Gouvernement de continuer d'appliquer les décrets du 13 février 1952 et du 25 juin 1958 et même de les confirmer dans le projet de loi de réforme fiscale pour les D.O.M. déposé prochainement* [20 juillet 1959] (p. 2059); Art. 5, (supprimé par le Sénat) : *Amendement de M. Catayee tendant à son rétablissement; reconnaissance de la situation géographique et économique particulière de la Guyane par suite de son caractère continental; imprécision du statut dont il est question dans l'amendement ; affectation des crédits de la loi-programme, compte tenu de la situation propre à chaque D.O.M.* (p. 2062);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Importance de l'effort accompli par la France dans les départements et territoires d'outre-mer, suppression de la contribution des territoires aux charges de l'Etat, importance des subventions d'équilibre en faveur de territoires, augmentation des crédits d'investissements, prochain dépôt d'une loi de programme et d'une loi d'amnistie pour les T.O.M., examen de l'appareil administratif de la Côte des Somalis, réalisations intervenues dans les départements d'outre-mer au cours de l'année 1960 dans le domaine social et dans le domaine des investissements, prochaine incorporation de la totalité des recrues des D.O.M., exécution de*

la loi de programme, constitution, dans chaque département d'outre-mer, d'une Commission locale du plan, prochaine nomination d'un délégué aux affaires économiques aux Antilles, organisation locale de la société immobilière touristique (S.I T.O.), *rapprochement des fonctionnaires des D.O.M. de ceux de la métropole en matière d'indemnité dégressive, précaution avec laquelle sera appliquée l'ordonnance du mois d'octobre concernant les fonctionnaires servant dans les D.O.M., collaboration des conseils généraux à l'élaboration de la prochaine réforme fiscale, mesures prises en faveur de l'industrialisation, examen de l'ensemble des problèmes du sucre et de la banane, envoi d'une mission dans les départements intéressés pour étudier la commercialisation de la banane, importance de l'aide accordée à la Guyane, notamment de l'aide sociale; prochain envoi dans ce département d'une commission; projets relatifs aux mines de bauxite de Kaw et la fabrication de farine de poisson; mesures sociales prises en faveur des D.O.M., désir du Gouvernement de rattraper le retard dans le domaine des allocations familiales, réalisation d'un effort pour les départements et territoires d'outre-mer, six fois plus important que celui consenti pour la Communauté, prochain règlement d'ensemble du problème des déficits des collectivités locales* [8 novembre 1960] (p. 3308 à 3313); titre III de l'Etat G : *Amendement de M. Hassan Gouled tendant à une réduction de crédits; mise en cause par l'amendement d'une clause d'un traité international signé entre la France et l'Ethiopie, représentation éventuelle du Ministre chargé des T.O.M. titulaire d'un siège au Conseil d'administration par le chef du territoire, examen de la question avec le Ministre des Finances et le Ministre des Affaires étrangères* (p. 3314); SAHARA *: observations sur : l'organisation administrative du Sahara, le recours aux élites locales, la nécessité de ne pas copier l'organisation administrative française, le développement de l'infrastructure saharienne et de son armature économique, la nécessité de faire profiter les Sahariens des richesses du Sahara, notamment en réduisant le prix de l'énergie; la promotion économique et sociale du Saharien, l'équipement scolaire, le prochain dépôt d'une loi de programme en matière d'enseignement et en matière sanitaire* (p. 3323, 3324);

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur le montant des capitaux réinvestis dans les départements d'outre-mer en bénéficiant des dispositions du 13 février 1952* [1er décembre 1960] (p. 4234); après l'art. 15 : *Amendement de M. Catayée, sous-amendements de MM. Feuillard et Césaire tendant à déclarer les départements d'outre-mer zones critiques : ses observations sur : l'aspect réglementaire de la question; la préparation actuellement en cours d'un texte d'une portée d'application plus large que la législation sur les zones critiques* [8 décembre 1960] (p. 4475);

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Répartition des crédits par le F.I.D.E.S. sur l'initiative du Conseil de Gouvernement local; non consommation de la totalité des crédits débloqués au profit de la Nouvelle-Calédonie* [27 avril 1961] (p. 545); *ses observations sur : le retard des T.O.M. dans de nombreux domaines, leur particularisme, la répartition des crédits du F.I.D.E.S. sur l'initiative du Conseil de Gouvernement local, l'examen, actuellement en cours, du problème des statuts des T.O.M., l'importance de l'aide de la nation, le développement nécessaire de l'agriculture dans la plupart des territoires, le problème posé par la poussée démographique et la scolarisation, le développement des liaisons aériennes et du tourisme à St-Pierre-et-Miquelon, les mesures prises pour les recherches hydrauliques dans les Somalis, le développement souhaitable de la scolarisation aux Comores, l'organisation du tourisme dans ce territoire, le développement de la production du coprah et des autres produits alimentaires dans les îles Wallis et Futuna, les précautions devant être prises pour développer le tourisme en Polynésie, la nécessité de faire profiter directement la population locale de cette nouvelle ressource, l'attribution aux T.O.M. d'une aide deux à trois fois plus importante que celle accordée aux Etats de la communauté, la mutiplication souhaitable des rapports humains entre la métropole et les T.O.M.* [28 avril 1961] (p. 601 à 605) ; Article unique : *Amendement de M. Roux tendant à préciser que le mantant global de 110 millions de nouveaux francs de crédits est un montant minimum* (p. 605); *amendement de M. Roux (Communication annuelle au Parlement d'nn rapport rendant compte de l'exécution de la loi)* (p. 606);

— du projet de loi de programme relative

au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Ses observations sur : l'importance de l'effort supplémentaire proposé en faveur des populations sahariennes, les problèmes posés par l'amélioration du niveau de vie des sahariens, la disproportion entre la redevance pétrolière et les crédits consacrés au Sahara, la qualification et l'éventuelle reconversion des travailleurs l'accroissement de la scolarisation dans les années à venir, la création en 1963 d'une école normale, les négociations actuellement en cours relative à la création d'une académie pour le Sahara, l'urgence de la formation professionnelle, la création d'un centre d'action sociale dans chacun des arrondissements sahariens, le développement de l'action des mouvements féminins au cours de ces derniers mois, l'importance attachée par le Gouvernement à l'homme saharien* [2 mai 1961] (p. 619 à 622);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, conférant aux Iles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer : après l'article 2 : *Article additionnel de la Commission des lois tendant à surseoir au vote du statut jusqu'à l'élection du représentant du nouveau territoire au Parlement : ses observations sur : la consultation d'une assemblée provisoire sur l'avant-projet du statut; le vide juridique que créerait l'amendement de la Commission; la nécessité de déclarer les lois françaises applicables aux habitants de Wallis et de Futuna* [11 juillet 1961] (p. 1565, 1568);

— du projet de loi tendant à rendre applicables aux territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale : *Portée limitée du texte étant donné le faible nombre des installations d'importance vitale dans les territoires d'outre-mer* [12 juillet 1961] (p. 1679).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Marcel Pouvanaa Oopa [18 juillet 1961] (p. 1736).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Question préalable opposée par M. Catayée : ses observations sur : l'envoi d'une délégation de l'Assemblée Nationale en Guyane; la mission effectuée dans ce pays par la Commission des affaires sociales du Sénat; l'intérêt et l'urgence du texte proposé* [18 juillet 1961] (p. 1761); *motion de M. de Villeneuve tendant au renvoi du texte en Commission : ses observations sur : la communication aux conseils généraux de l'avant-projet de loi; le délai imparti à la Commission pour examiner le texte; la nécessité de mettre rapidement en culture les terres incultes des départements d'outre-mer pour remédier à l'accroissement de la démographie; le désir du Gouvernement de tempérer prudemment la concentration de la propriété foncière* [18 juillet 1961] (p. 1768, 1769); Art. 1er : *Amendement de M. Catayée (Exclusion de la Guyane du champ d'application de la loi); adaptation de la loi à la Guyanne par un décret pris en Conseil d'Etat* [18 juillet 1961] (p. 1770); Art. 2 : *Amendement de M. de Villeneuve (Application aux départements d'outre-mer du chapitre V du titre 1er du livre 1er du Code rural relatif à la mise en valeur des terres incultes en métropole)* [21 juillet 1961] (p. 1984); article 58-17 du Code rural : *Amendement de M. de Villeneuve (Avis conforme de la Commission prévue dans l'article)* (p. 1984, 1985); *amendement de M. de Villeneuve (Application à la Commission prévue dans l'article des conditions relatives à la composition des Commissions départementales de remembrement et de cumuls dans la métropole)* (p. 1985); article 58-18 du Code rural : *Amendement de M. de Villeneuve (Suppression de la possibilité pour l'Etat de mettre en valeur des terres incultes)* (p. 1986); article 58-20 du Code rural (*Conditions imposées aux agriculteurs désireux d'avoir la jouissance des terres incultes) : Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article : ses observations sur la nécéssité d'une orientation de la mise en culture des terres reconnues incultes pour éviter un engorgement des productions agricoles; les avantages procurés aux agriculteurs par leur groupement en coopératives;* (p. 1986, 1987); Art. 4 du projet, article 188-11 du Code rural (*Autorisation préalable pour certains groupements ou cumuls de terres) : Amendement de M. de Villeneuve tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : la répartition des terres entre les petites et les grandes exploitations; la nécessité de freiner les cumuls* (p. 1988); *amendement de M. de Villeneuve tendant à une nouvelle rédaction de l'article; ses observations sur : l'application de la loi aux sociétés; l'exclusion de son champ d'application des dévolutions*

successorales; Art. 5 du projet : *Dispositions relatives au colonat partiaire;* article 879 du Code rural : *Amendement de M. Ballanger tendant à retirer au bailleur la surveillance des travaux et la direction générale de l'exploitation* (p. 1991).

Sa démission de Ministre d'Etat est acceptée [*J. O.* 25 août 1961] (p. 7987).

LE DOUAREC (M. Bernard), *Député de la Loire-Atlantique, 7e circonscription (U.N.R. puis I).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [4 octobre 1962] (p. 3258).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724);

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de membre de la Commission des affaires étrangères [14 juin 1961] (p. 1074).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [15 juin 1961] (p. 1123), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires [22 juillet 1961] (p. 2013);

— membre de la Commission d'étude des problèmes municipaux [28 octobre 1961] (p. 3411);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1320) adopté par le Sénat, modifiant l'article 19 du Code de l'administration communale, **n° 1367** [13 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1260), adopté par le Sénat, relatif au droit à la pension d'ancienneté et à la mise à la retraite anticipée de certains fonctionnaires, **n° 1368** [13 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1480) adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, **n° 1550** [17 novembre 1961];

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en sa deuxième lecture, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, **n° 1617** [12 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstalla-

tion des Français d'outre-mer, **n° 1632** [14 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à assurer l'égalité des bénéficiaires des prestations familiales, **n° 1715** [17 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, Article unique : *Son amendement tendant à réduire les crédits destinés aux travaux publics (Abandon de la construction de radoub de Brest)* [30 juin 1959] (p. 1173) ; *inutilité de cette construction; emploi des cales sèches du Havre et de Saint-Nazaire et des cales de la marine nationale ; diminution de la construction navale ; crise de la marine marchande; risque de chômage à Saint-Nazaire; recherche d'investissements plus productifs* (p. 1173, 1174) ; *emprunt de 300 millions contracté par la Chambre de commerce de Saint-Nazaire* (p. 1175); *retire son amendement* (ibid.);

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis* : *Son amendement (Grâce amnistiante pour les délinquants de moins de 21 ans)* [8 juillet 1959] (p. 1358); *pardon de fautes commises dans le passé par des hommes parvenus maintenant à l'âge adulte* (p. 1358, 1359);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Retard dans l'application des nouvelles dispositions concernant les juges de paix* [16 novembre 1959] (p. 2467); EDUCATION NATIONALE : *Répartition des crédits entre les divers mouvements de jeunesse* [21 novembre 1959] (p. 2777) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Nécessité de trouver une solution humaine à ce problème douloureux dont l'importance financière est mineure; appel à la justice et à la raison* [24 novembre 1959] (p. 2965) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 7 (*Délai de paiement des soultes aux cohéritiers*) : *Conséquences sociales et familiales désastreuses de ce texte mettant en échec les articles 832 et 866 du Code civil; situation défavorisée des cohéritiers non attributaires de l'exploitation, contraints au rôle de banquier; disparition de la protection des mineurs instituée par l'article 815; intervention nécessaire du Crédit agricole* [12 mai 1960] (p. 805, 806); *impossibilité de tenir en échec le Code civil sans le modifier* (p. 808); Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son amendement (Substitution des termes « tribunal d'instance » et « fermage » aux termes « juge d'instance » et « loyer »; suppression de la nomination d'experts; gratuité des actes de procédure*) : *Nécessité de réduire les frais de justice en la matière et de simplifier la procédure à l'extrême* [17 mai 1960] (p. 865); *son amendement tendant à porter devant le tribunal d'instance les contestations relatives au classement des terres incultes, à leur inventaire ou à la régularité de leur concession ainsi que les contestations relatives à l'exécution du cahier des charges de concession* (p. 869, 870); Art. 7 (*Dispositions relatives aux successions*) : *Approbation du retrait de l'article demandé par le Gouvernement; examen consciencieux du projet de loi annoncé par le Premier Ministre tendant à modifier le régime successoral* [19 mai 1960] (p. 975);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 5 (*Attribution au propriétaire, dont les droits ont été méconnus, d'un délai de dix ans pour saisir la commission départementale aux fins de rectification; attribution d'une indemnité à l'intéressé au cas où la rectification serait impossible*) : *Son amendement tendant à choisir le tribunal d'instance du lieu de l'immeuble en cas de contestation pour la fixation de l'indemnité et à rendre la procédure gratuite* [19 mai 1960] (p. 984); *possibilité de l'insertion des dispositions relatives à la gratuité de la procédure dans le Code rural* (p. 984); *son amendement (Compétence du juge de l'expropriation pour la fixation de l'indemnité prévue à l'article)* (p. 1013); Art. 8 : *Son amendement (Compétence du tribunal d'instance pour fixer les modalités de la cession et notamment son prix à défaut d'accord amiable)* (p. 1013); *faible importance du litige dont il s'agit dans l'article; nécessité de réduire le coût des procès* (p. 1014); Art. 9 : *Son amendement (Compétence du tribunal d'instance pour les contestations auxquelles peuvent donner lieu l'exercice des servitudes prévues dans le texte proposé pour l'article 128-5 du Code rural)* (p. 1014, 1015);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, EDUCATION NATIONALE, Titre IV : *Amendements de MM. Cance et Duchateau tendant à la suppression du crédit de 60 mil-*

lions de nouveaux francs affecté à l'aide de l'enseignement privé; respect nécessaire de la loi du 31 décembre 1959 votée à une large majorité et mettant fin à une querelle d'un autre âge, exemple de tolérance donné par les communistes italiens envers les écoles confessionnelles; nécessité de permettre aux pauvres comme aux riches de donner à leurs enfants l'enseignement de leur choix [5 juillet 1960] (p. 1695, 1696);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : la constitutionnalité de la procédure utilisée par le Gouvernement; les travaux préparatoires de l'article 49; l'impossibilité de maintenir au pouvoir un Gouvernement et de lui refuser un texte jugé par lui indispensable; l'adoption implicite d'un texte à la suite du rejet d'une motion de censure; la conformité du projet à nos traités et à nos obligations à l'égare de l'Europe; le renforcement de l'Alliance atlantique résultant de l'adoption du texte; la nécessité de la constitution préalable d'une force nationale pour obtenir la communication des secrets de nos alliés; l'exemple de l'Angleterre; le respect du traité de l'U.E.O.* [22 novembre 1960] (p. 3953 à 3956);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la légalité de la procédure utilisée par le chef de l'Etat; le caractère de département d'outre-mer de l'Algérie; l'application justifiée de l'article 72; le devoir du chef de l'Etat de veiller à l'intégrité du territoire; l'association nécessaire de l'Algérie et de la France* [7 décembre 1960] (p. 4389 à 4391);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, article unique : *Son amendement (Cas des communes de moins de 1.000 habitants exclues de la loi de programme); attribution souhaitable d'une subvention aux petites communes désireuses de créer un équipement sportif même si elles n'appartiennent pas à un syndicat* [17 mai 1961] (p. 819, 820); *son amendement précisant qu'il n'y aura pas de discrimination dans l'utilisation de l'équipement sportif réalisé avec le concours financier de l'Etat* (p. 821).

Pose à M. le Ministre des Finances une question orale relative aux taux d'abattement appliqués aux prestations familiales [16 juin 1961] (p. 1135, 1136).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la modification de l'article 19 du Code de l'administration communale en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la répression nécessaire de la fraude électorale; les dispositions du projet; la nomination d'une délégation spéciale en cas d'annulation de l'élection de tous les membres du conseil municipal; la nécessité de ne pas permettre aux membres du conseil municipgl annulé de faire partie de la délégation spéciale* [18 juillet 1961] (p. 1748, 1749);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au droit à pension d'ancienneté et mise à la retraite anticipée de certains fonctionnaires en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le classement des fonctionnaires pour la mise à la retraite par ancienneté en deux groupes A et B correspondant aux anciennes catégories d'actifs et de sédentaires; l'inégalité entraînée par cette distinction pour les fonctionnaires ayant changé de catégorie en cours de carrière; les mesures spéciales devant être prises en faveur des anciens fonctionnaires de Tunisie et du Maroc désireux de prendre une retraite anticipée* [20 juillet 1961] (p. 1860, 1861);

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, Art. 28 (*Mesures nouvelles*) : *Suppression souhaitable des abattements de zones donnant lieu à des injustices inadmissibles* [26 octobre 1961] (p. 3126);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le problème dramatique des rapatriés, leur nombre, leur répartition sociale et professionnelle, l'importance du pourcentage des retraités et des non-actifs parmi eux, la base juridique du projet; le rejet par le Gouvernement de la responsabilité de l'Etat; le maintien nécessaire du principe de l'indemnisation tout en acceptant la référence à la solidarité nationale; le préambule de la Constitution de 1946 proclamant la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales; la reconnaissance d'une vocation au bénéfice d'un droit et non d'un droit acquis, le contentieux pouvant en résulter; la représentation des intéressés au sein des Commissions envisagées par le Gou-*

vernement ; *l'application éventuelle du texte aux réfugiés français d'Algérie* ; *la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement, son caractère limité* ; *l'intervention faite en faveur de son adoption par M. Longchambon au nom des sénateurs représentant les Français hors de France* [21 novembre 1961] (p. 4931 à 4934) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots « ayant estimé devoir, par suite d'événements politiques, quitter un territoire », les mots « ayant dû ou estimé devoir quitter... »* [22 novembre 1961] (p. 4986) ; *amendement de M. Hostache tendant à ajouter après les mots « d'événements politiques », les mots « ou leurs conséquences »* (p. 4987) ; *son amendement au nom de la Commission tendant, dans le premier alinéa, à ajouter après les mots « pourront bénéficier », les mots « du concours de l'Etat en vertu... »* (ibid.) ; *ses observations sur : le droit de chacun à la solidarité nationale* ; *la nécessité d'inscrire dans la loi le principe du concours financier de l'Etat* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission tendant, dans le premier alinéa, à ajouter après les mots « pourront bénéficier de la solidarité nationale », les mots « définie par le préambule de la Constitution de 1946 » ; ses observations sur : la définition de la solidarité nationale dans le préambule de la Constitution de 1946, repris par celle de 1948 ; la force juridique du préambule d'une Constitution* (ibid.) ; *amendement du Gouvernement tendant à supprimer dans le deuxième alinéa la phrase introduite par le Sénat relative à l'indemnisation des biens perdus ; ses observations sur le désir de la Commission de maintenir le texte du Sénat* (p. 4988) ; *son amendement tendant, dans le deuxième alinéa, à ajouter après les mots « des biens perdus », les mots « ou des biens abandonnés »* (p. 4989) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Réinstallation des rapatriés en fonction du IVe Plan)* (p. 4989) ; *amendement de la Commission des affaires étrangères tendant, dans le troisième alinéa, à substituer au mot « indemnités », le mot « allocations » ; remplacement souhaitable du mot « allocations » par le mot « prestations »* (p. 4990) ; *amendement de la Commission des affaires étrangères (Contingent supplémentaire de logements pour les rapatriés)* (p. 4990, 4991) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Avantages fiscaux en faveur des rapatriés) ; ses observations sur l'impossibilité d'inscrire des dispositions particulières dans une loi-cadre et de créer des catégories favorisées* [23 novembre 1961] (p. 5005) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés)* (p. 5005, 5006) ; *ses observations sur le rôle du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés* (p. 5006) ; Art. 1er *bis* (*Avances sur indemnités accordées aux rapatriés*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* ; Art. 1er *ter* (*Octroi d'avances aux rapatriés dont la cession des biens a fait l'objet d'engagements du Gouvernement à leur égard ou de protocole entre la France et les pays où ils étaient installés*) ; *amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : l'impossibilité de faire figurer un cas particulier dans une loi-cadre ; le protocole franco-tunisien du 13 octobre 1960 ; le versement souhaitable de l'indemnité due aux propriétaires par l'Etat français* (p. 5007) ; *article additionnel de M. Battesti (Avances aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs)* (p. 5009) ; après l'Art. 1er *ter* : *Article additionnel de M. Abdesselam (Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France) ; ses observations sur l'application de la loi aux personnes morales aussi bien qu'aux personnes physiques* (p. 8009, 8010) ; *sous-amendement de M. Karcher tendant à ajouter après les mots « se réinstalleront », les mots « ou ont tenté de se réinstaller »* (p. 5011) ; Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement de M. Mignot tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le caractère limité de la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement ; la nécessité de prendre des mesures législatives urgentes en faveur des rapatriés ; l'engagement pris par le Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire la ratification des ordonnances ; l'acceptation par le Sénat de la délégation de pouvoirs* (p. 5014) ; Art. 3 (*Extension de la loi par décret à des rapatriés français autres que ceux visés à l'article premier*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à substituer à la dernière phrase de l'article la phrase « Français ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire non visé à l'article premier » ; ses observations sur*

l'impropriété du terme « rapatriés » en ce qui concerne les réfugiés d'Algérie (ibid.) ; Art. 4 (*Création des ressources nécessaires à l'application de la loi dans la loi de finances*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant, dans le deuxième alinéa de l'article, à substituer les mots « personnes visées aux articles premier et 3 », les mots « Français visés aux articles premier et 3 » ; ses observations sur la difficulté qu'il y aurait à faire défendre hors de France les biens et les intérêts d'étrangers par un organisme public* (p. 5018) ; *le retire ; amendement de M. Poudevigne* (*Dépôt dans les six mois du projet de loi créant l'organisme public chargé de la défense des biens*) ; *ses observations sur la nécessité de ne pas abuser des délais impératifs* (p. 5019) ; *amendements de la Commission des affaires culturelles et de M. Hostache* (*Garantie de l'organisme chargé de la défense des biens pour les opérations de crédit consenties en faveur des rapatriés dépossédés de leurs biens*) (p. 5019) ; seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Ses observations sur : la limitation souhaitable des pouvoirs à l'intersession parlementaire ; le désir de la Commission devoir supprimer cet article* [29 novembre 1961] (p. 5122) ; *amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendements de M. Coste-Floret* (*Limitation de la durée des pouvoirs à la durée de l'intersession, remplacement des mots « droit du travail et de la sécurité sociale » par les mots « les principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale » ; ratification des ordonnances deux mois au plus tard après le dépôt des textes*) ; *sous-amendement de M. Hostache tendant à étendre aux agents contractuels et auxiliaires de l'administration et aux personnels des services publics les garanties prévues en faveur des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat* [29 novembre 1961] (p. 5124, 5125) ; deuxième lecture : *Ses observations sur les modifications apportées au projet par le Sénat* (*Suppression de la mention des ascendants des victimes de guerre parmi les rapatriés les plus défavorisés bénéficiant d'indemnités particulières, suppression du patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, fixation des modalités de l'indemnisation par une loi distincte*) [12 décembre 1961] (p. 5497, 5498) ; *amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture en ce qui concerne l'indemnisation* (p. 5499, 5500) ; Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation des modalités de l'indemnisation par une loi distincte « en fonction des circonstances »*) (p. 5507) ; rapport de la Commission mixte paritaire, en qualité de *Rapporteur* [14 décembre 1961] (p. 5631).

Prend part au débat sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *Le caractère dépassé de l'Europe des patries ; l'initiative prise par la France depuis le début de la Ve République en matière de construction de l'Europe politique ; les positions de M. Spaak ; le problème de la Grande-Bretagne* [13 juin 1962] (p. 1671, 1672, 1673).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative au calcul des allocations familiales [6 juillet 1962] (p. 2251, 2252).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative aux indemnités versées aux travailleurs du bâtiment en cas d'intempéries [6 juillet 1962] (p. 2252, 2253).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le caractère constitutionnel ou inconstitutionnel du projet de loi soumis à référendum, les données du problème, les rapports entre la forme et le fond en matière constitutionnelle, les tentatives de justification présentées par le Premier Ministre, l'existence d'une seule procédure de révision définie à l'article 89, la confusion établie par le Gouvernement entre le domaine de la loi et le domaine de la Constitution, le témoignage des textes préparatoires, la théorie du pouvoir constitutionnel originaire, les opinions émises par M. Duverger à ce sujet, la nécessité de respecter la légalité* [4 octobre 1962] (p. 3231, 3232, 3233).

LE DUC (M. Jean), *Député du Finistère, 4e circonscription (N.I., puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [5 mai 1959] (p. 441).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [5 mai 1959] (p. 441).

Est élu membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la la législation et de

l'administration générale de la République [28 janvier 1959] (p. 185).

Démissionne de cette Commission [28 janvier 1959] (p. 185).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 janvier 1959] (p. 188), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 137) relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnels militaires des forces armées françaises par suite des événements qui se déroulent en Algérie, **n° 183** [1er juillet 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 239) modifié par le Sénat, relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnels militaires des forces armées françaises par suite des événements qui se déroulent en Algérie, **n° 242** [27 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi (nos 152, 251, 613), relative à l'enseignement des langues régionales, **n° 1114** [25 avril 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Critères de la sélection pour l'entrée dans les institutions nouvelles; qualité et durée des études; classement des promotionnaires à la sortie des écoles* [1er juillet 1959] (p. 1202);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole, par des militaires, par suite des événements d'Algérie, en qualité de *Rapporteur : Mesures identiques à celles réservées aux personnels de police; régime des victimes civiles de la guerre; mention « mort pour la France »; vote unanimement favorable de la Commission* [7 juillet 1959] (p. 1326, 1327); Art. 1er : *Amendement de M. Bourgoin (Application des dispositions de la loi du 6 août 1955 modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relatives aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre)* (p. 1327); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [27 juillet 1959] (p. 1510);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Poursuite d'un politique économique sacrifiant le secteur agricole; caractère inquiétant de certaines manifestations du monde rural; nécessité de tenir compte de l'industrialisation de l'agriculture et de calculer la rentabilité des exploitations agricoles sur les mêmes bases que pour les exploitations industrielles; raccourcissement des circuits de distribution; définition d'une politique agricole à long terme* [23 novembre 1959] (p. 2884);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Aide devant être apportée par l'Etat au sport de la voile* [4 novembre 1960] (p. 3093, 3094);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observations sur : les centres de la mer; l'opportunité des subventions pour l'équipement maritime inscrites dans le projet; leur octroi éventuel au matériel de sécurité et au matériel de seconde main; l'institution souhaitable de bourses de la mer analogues aux bourses de neige* [10 mai 1961] (p. 730);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles : *Ses observations sur : l'exemple de la S.I.C.A. de Saint-Pol-de-Léon; les conflits surgis entre cette S.I.C.A. d'une part et les producteurs indépendants et les ouvriers d'autre part; la collaboration intervenue entre les négociants et la S.I.C.A.; les dispositions du projet; la procédure des consultations électorales; les majorités requises en nombre et en tonnage, la création d'un comité des producteurs; l'intention du Gouvernement de prévoir un prix de retrait; la nécessité de construire des magasins de réserve et des entrepôts frigorifiques pour permettre d'éponger les excédents; la complexité des solutions proposées* [13 décembre 1961] (p. 5589 à 5591); après l'Art. 2 : *Sous-amendement de M. Coudray à l'article additionnel de la Commission tendant à ajouter la collecte aux matières susceptibles d'être réglementées; ses observations sur les dangers d'une liste limitative* (p. 5594);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 27 : *Son amendement (Mode de calcul des cotisations perçues*

par les comités économiques agricoles) [19 juillet 1962] (p. 2696).

LEDUC (M. René), *Député de Seine-et-Oise, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi fixant le contingent de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires accordé annuellement aux Ministres des Armées, en faveur des combattants volontaires de la Résistance, par l'article 14 de la loi n° 49-418 du 25 mars 1949, **n° 651** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à l'extension aux gens de maison du bénéfice de la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 sur l'organisation de la médecine du travail, **n° 974** [25 novembre 1960].

LEENHARDT (M. Francis), *Député des Bouches-du-Rhône 6e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Conseil supérieur de la coopération [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à annuler l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 relative à l'indemnité des membres du Parlement, **n° 10** [27 janvier 1959] (p. 167).

Sa poposition de loi tendant à rénover les finances locales et à libérer les détaillants et artisans de leur rôle de collecteurs d'impôts, **n° 306** [15 octobre 1959].

Interventions :

Est entendu sur le règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Election des Commissions dès la session extraordinaire* [11 décembre 1958] (p. 20).

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement Michel Debré : *Création d'une opposition constructive, divergence entre les paroles du Président du Conseil relatives à la solution du conflit algérien et celles du Premier Ministre, usage contestable des pleins pouvoirs*

de l'article 92; conséquences désastreuses de l'ordonnance budgétaire ; composition du comité d'experts consulté pour sa rédaction; diminution des avantages sociaux, encouragement à la hausse des prix par la suppression des subventions et la majoration des taxes indirectes, diminution attendue des horaires; augmentation apparente des investissements, menace d'une déflation; inutilité de la dévaluation, solution préférable d'un effort de relance avec un allégement de la pression sur les prix le rétablissement de certaines subventions, et la majoration, non des impôts indirects mais des impôts directs; aliénation de parts que l'Etat possède dans différentes entreprises; injustice des mesures gouvernementales [15 janvier 1959] (p. 33 à 35).

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale; Art. 9 : *Amendement de M. Habib-Deloncle précisant qu'en dehors des sessions les Commissions sont convoquées par leur Président sur l'initiative de leur Bureau; obstacles mis à la mission de contrôle des Commissions* [20 janvier 1959] (p. 109); seconde délibération : *Ses explications de vote : restrictions apportées par la majorité à l'exercice du droit parlementaire; espoir d'une amélioration lors du vote du règlement définitif* [21 janvier 1959] (p. 149, 150).

Est entendu sur la répartition des places dans l'hémicycle : *Retour à la tradition; attraction exercée par la gauche; encerclement des radicaux et du M.R.P.* [27 janvier 1959] (p. 165).

Conteste le procès-verbal de la séance précédente [28 janvier 1959] (p. 181).

Est entendu sur les propositions de la conférence des Présidents : *non-inscription des questions orales avec débat, suppression éventuelle des dispositions permettant le vote d'une résolution à la suite des questions orales avec débat* [28 avril 1959] (p. 313).

Est entendu sur les propositions de la conférence des Présidents : *Questions orales sans débat, publication des travaux préparatoires à l'établissement de la Constitution, nombre de jours pendant lesquels l'Assemblée aura siégé au mois de mai* [5 mai 1959] (p. 424).

Est entendu sur les propositions de la conférence des Présidents : *Inscription des questions orales avec débat; publication des travaux préparatoires de la Constitution* [12 mai 1959] (p. 456).

Prend part à la discussion :

— du règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Exemples du dogmatisme gouvernemental relevé dans l'intervention de M. Michel Debré, respect loyal de la Constitution, publication des travaux préparatoires de la Constitution dans leur intégralité; rôle des parlementaires : intercesseurs entre l'opinion et le pouvoir ; questions orales suivies d'une motion d'orientation ; respect des prérogatives du parlement* [27 mai 1959] (p. 606 à 608); Art. 19 : *Amendement de M. Grenier tendant à permettre aux députés appartenant à une formation politique dont les candidats ont obtenu plus de 10 0/0 des suffrages dans l'ensemble du pays aux élections législatives, de se constituer en groupe quel que soit leur nombre* (p. 618) Art. 81 : *Son amendement (Impossibilité d'opposer l'irrecevabilité financière aux propositions de résolution lorsque les dépenses envisagées sont compensées par des économies ou des recettes fiscales d'un montant équivalent)* [28 mai 1959] (p. 656) Art. 82 : *Amendement de M. Chandernagor (Appréciation par le bureau de l'Assemblée Nationale de la recevabilité des propositions de résolution au regard des dispositions de l'article 49 de la Constitution)* (p. 658); Chapitre II : *Questions orales; exemple du régime suisse où le Parlement peut, sans aucune limitation, voter des adresses, des motions, des ordres du jour traduisant les sentiments des citoyens* [2 juin 1959] (p. 710); Art. 132 : *Amendement de M. Pleven (Conditions d'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale ; séance réservée par priorité aux questions des parlementaires* [3 juin 1959] (p. 745, 746);

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Mise en application de la charte des élus d'Algérie; attitude du Premier Ministre sur l'intégration; portée politique des textes proposés ; opposition du parti socialiste à l'intégration en raison du soutien apporté par les ultras; sacrifices imposés par l'aide à Algérie; opposition de la Communauté musulmane à une intégration non accompagnée de la reconnaissance de la personnolité morale; valeur contestable des élections sans un « cessez-le-feu » préalable; conditions du déroulement des dernières consultations ; pression exercée sur les électeurs* [10 juin 1959] (p. 850. 851, 852); *controverse sur la notion de « cessez-*

le-feu » ; impossibilité d'une solution militaire ou d'un aman ; détournement de la pensée du Général de Gaulle (p. 853) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Sa demande de scrutin* [25 juin 1959] (p. 1074) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 (Dispositions concernant le Trésor) ; Art. 2 (*Autorisation donnée au Gouvernement d'accorder la garantie de l'Etat à des emprunts contractés par le Crédit Foncier à l'étranger*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [27 juillet 1959] (p. 1505) ; *inutilité et danger des emprunts à l'étranger ; risque de change à la charge de l'Etat, conséquences d'une éventuelle dépréciation monétaire ; possibilité de trouver le crédit nécessaire à la construction dans le cadre du moyen terme ; existence d'une marge entre le réescompte et le plafond de 200 milliards* (p. 1505, 1506) ; *fléchissement de l'encours pendant ces derniers mois* (p. 1507) ; en deuxième lecture : *Non-attribution d'une partie de l'emprunt de 40 milliards aux H.L.M. ; risque de change à la charge du Crédit Foncier contrairement à ses statuts ; inutilité de ce prêt onéreux demandé à l'étranger* (p. 1517, 1518) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Désapprobation de la politique économique et sociale du Gouvernement ; responsabilités, dans la situation algérienne, des adversaires de toutes les réformes proposées autrefois, netteté et valeur de la déclaration du Général de Gaulle ; précisions nécessaires sur le « cessez-le-feu » et les conditions du référendum ; prétendue hostilité des militaires aux négociations ; conséquences d'une prolongation des combats ; altération de nos rapports avec la Tunisie et le Maroc ; développement d'une conscience nationale ; ébranlement de la Communauté ; risques d'internationalisation du conflit et d'isolement de la France ; affectation des crédits consacrés à l'effort militaire à d'autres buts, après le « cessez-le-feu »* [15 octobre 1959] (p. 1800 à 1804) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Inquiétude soulevée par la poussée des prix ; trop grande importance des impôts sur la consommation, néfastes, tant sur le plan social que sur le plan économique ; article du Président Ramadier sur l'impôt sur la dépense ; accroissement de la part des salariés dans les impôts directs, desserrement nécessaire du barème de l'impôt sur le revenu, compensé par la suppression de l'exonération accordée à la distribution des actions gratuites et une limitation de la détaxation des investissements ; absence injustifiée dans le rapport de certains votes de la Commission des finances ; élargissement insuffisant de l'assiette de l'impôt sur le revenu ; insuffisance des effectifs du personnel de contrôle, mal rémunéré ; extension excessive des exonérations au détriment des tranches modestes ; situation défavorisée des petits porteurs de valeurs mobilières* [21 octobre 1959] (p. 1883 à 1885) ; *priorité en 1956 du financement de l'effort militaire en Algérie* (p. 1886) ; *son amendement tendant à créer une indexation du barème de l'impôt sur le revenu* [27 octobre 1959] (p. 1967) ; *sa demande de discussion immédiate de son amendement ; renvoi de son amendement à l'article 11* (p. 1967, 1968, 1969) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Gabelle tendant à compenser la diminution de recettes créée par l'exclusion du salaire unique des revenus imposables par un plafonnement du quotient familial* (p. 1970, 1971) ; Art. 11 : *Son amendement* (*Modification des cinq premières tranches du barème de la surtaxe progressive et taxation des distributions à actions gratuites et de certains investissements*) (p. 1993) ; après l'Art. 11 : *Son article additionnel tendant à saisir automatiquement le Parlement chaque fois que le taux de l'imposition sur le revenu des personnes physiques augmente* [28 octobre 1959] (p. 2013) ; Art. 30 (*Amortissement dégressif des biens d'équipements*) : *Son amendement* (*Consultation pour avis d'une Commission spéciale constituée au sein du conseil économique*) (p. 2028) ; *son amendement* (*Non-incidence des charges d'amortissement anormales sur le prix de revient*) (p. 2029) ; *son amendement réservant le bénéfice des dispositions aux entreprises ayant procédé à la révision de leur bilan* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 11 (*Barème de l'impôt*) : *Son amendement* (*Rétablissement, pour le paragraphe 2 du texte adopté par l'Assemblée Nationale invitant le Gouvernement à déposer d'urgence un projet de loi limitant à 55 0/0 du revenu global net le montant de l'impôt*) [8 décembre 1959] (p. 3224) ; Art. 11 *A* et 11 *bis* : *Insertion du paragraphe 2 de l'article 11 dans l'article 11 bis* (p. 3225) ; *ses explications de vote : sévérité du Gouvernement envers les dispositions tendant à améliorer*

la situation des salariés et des cadres ; aggravation de la répartition injuste du revenu national [10 décembre 1959] (p. 3284) ; en troisième lecture, Art. 8 *bis* : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale; limitation des exonérations de la surtaxe progressive aux constructions bénéficiant de l'aide de l'Etat* [21 décembre 1959] (p. 3529) ; Art. 11 *bis* : *Son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article* (*Limitation du montant de l'impôt dans le nouveau barème à 55 0/0 du revenu global net*) (p. 3530) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Critiques adressées en janvier à la politique économique et financière du Gouvernement ; lenteur de l'action gouvernementale devant la poussée des prix; hausse résultant des ordonnances de décembre 1958; conséquences de la politique libérale du Gouvernement et de son hostilité à toute forme de subvention ; augmentation prévisible du S.M.I.G. dans les jours à venir; baisse du pouvoir d'achat des salariés* (*Rapport de M. Jacquet*); *rancœur des salariés, notamment dans le secteur public et parapublic; menace de difficultés prochaines; amélioration précaire de la balance commerciale et de la balance des paiements « paris de M. Ruef » ; causes de la tendance à la reprise constatée depuis quelque temps; abandon nécessaire du libéralisme pour la planification* [6 novembre 1959] (p. 2247 à 2249) ; Art. 12 (*Evaluation des voies et moyens*) : *Explications de vote : part excessive des taxes sur la consommation dans l'ensemble de notre régime fiscal; trop grande part des salariés dans le rendement de la surtaxe progressive ; taux trop élevé de cette imposition* [9 novembre 1959] (p. 2301) ; *son rappel au Règlement* (*Interdiction de donner la parole au Gouvernement après l'ouverture du scrutin*) (ibid) ; CONSTRUCTION : *Effondrement du rythme de lancement de constructions pour 1960 et les années suivantes* [23 novembre 1959] (p. 2838, 2839) ; motion de censure : *Mise en application des dispositions sur la confiance de la nouvelle Constitution; causes de l'instabilité ministérielle sous la IVe République ;* (*Démission des Gouvernements alors qu'il n'y avait contre eux qu'une majorité relative*); *avantages de la procédure nouvelle; efforts du Gouvernement pour accroître les limitations imposées à l'action du Parlement* (*Suppression des propositions de résolution; interprétation restrictive des délais impartis pour l'examen du budget; exercice abusif de son droit de priorité pour la fixation de l'ordre du jour; hâte excessive avec laquelle ont été examinés les budgets*) ; *impossibilité pour les parlementaires d'exercer leur contrôle ; retard dans la publication des travaux préparatoires de la Constitution; responsabilité du Gouvernement dans les difficultés surgies dans ses rapports avec le Parlement; contenu de la motion de censure; faible incidence financière du rétablissement de la retraite des anciens combattants ; montant réel de l'impasse; politique anti-agricole du Gouvernement; diminution progressive du pouvoir d'achat des travailleurs; hausse des prix par suite de la doctrine libérale du Gouvernement; absence de réforme administrative et de véritable expansion* [27 novembre 1959] (p. 3060 à 3063) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 71 : *Amendement du Gouvernement* (*Conditions d'utilisation de l'article 45 de la Constitution*); *désinvolture avec laquelle le Gouvernement a traité les décisions de la Commission mixte paritaire; absence d'intervention du Rapporteur général sur les amendements du Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3447) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Horaire excessif imposé à l'Assemblée; interprétation restrictive par le Gouvernement du délai constitutionnel donné au Parlement pour délibérer sur le budget; rejet significatif de l'ordre du jour complémentaire* [18 novembre 1959] (p. 2566).

Son rappel au Règlement : *Article 48 et 50 du Règlement; réunion de la conférence des présidents; nombre excessif des séances; point de départ du délai pour la discussion du budget* [20 novembre 1959] (p. 2699, 2700).

Communication du Gouvernement (*Délais accordés pour la discussion du budget*) : *Position du Gouvernement sur le point de départ du délai de quarante jours; distribution de l'ensemble des fascicales budgétaires à la date du 22 octobre* [21 novembre 1959] (p. 2725) ; *non-respect de l'article 50 du Règlement; impossibilité pour le Gouvernement d'imposer aux députés de siéger les jours autres que ceux prévus par le Règlement ; réunion du Bureau* (p. 2726).

Communication du Bureau sur l'application du Règlement [23 novembre 1959] (p. 2874) : *Absence surprenante de discussion générale sur chaque budget* (p. 2875).

Communication du Président relative à la discussion de la motion de censure : *Application de l'article 152 du Règlement; nécessité d'interrompre les travaux parlementaires dès que le Gouvernement engage sa responsabilité* [25 novembre 1959] (p. 3013).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Son rappel au Règlement : conditions de dépôt et de retrait de la question préalable* [21 décembre 1959] (p. 3514) ; Art. 4 : *Conditions dans lesquelles les amendements de la Commission ont été déclarés irrecevables ; application de l'article 98 du Règlement* (p. 3518, 3519) ; en deuxième lecture : *garantie insuffisante de de l'indemnisation intégrale* [29 décembre 1959] (p. 3730) ;

— du projet de loi tendant à approuver une Convention avec la Banque de France : *Ses observations sur la générosité de la Banque de France à l'égard du Gouvernement actuel, l'inopportunité du regroupement des divers postes où sont comptabilisées les avances de la Banque de France* [21 décembre 1959] (p. 3527) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Ses explications de vote* [23 décembre 1959] (p. 3648) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Hommage public devant être rendu aux hommes des forces de l'ordre victimes des émeutiers; volonté fasciste des organisateurs de l'émeute; nécessité de poursuivre les responsables et d'appliquer la politique d'autodétermination en ne négligeant aucune possibilité de conclure un « cessez-le-feu »; défauts du texte et de l'équipe ministérielle; nécessité d'aider le Général de Gaulle à poursuivre sa politique du 16 septembre* [2 février 1960] (p. 128, 129);

— du projet de loi de programme relative aux investissements agricoles : *Motion de M. Durroux tendant au renvoi du projet en Commission* [31 mai 1960] (p. 1042).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Protestation contre l'ajournement de la discussion de sa question orale avec débat relative à la grève de la fonction publique : importance d'une grève générale des fonctionnaires; urgence d'une communication du Gouvernement; sa demande de scrutin sur l'adoption des propositions de la Conférence des Présidents* [9 juin 1960] (p. 1216, 1217).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Rôle des socialistes comme pionniers de l'émancipation des peuples d'outre-mer; substitution des rapports de coopération au régime de contrainte; décision regrettable des pays de l'Entente; récente manifestation d'attachement à la France au cours de la dernière session du Sénat de la Communauté; nécessité, en dépit des difficultés, de poursuivre l'œuvre de solidarité communautaire* [9 juin 1960] (p. 1240, 1242).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : la sérénité du Gouvernement devant la dégradation du climat social; le contexte politique du malaise social; le chômage dans les charbonnages et la construction navale; le retour du standard de vie des salariés au niveau de 1955; la disproportion entre le pouvoir d'achat des salariés ei l'accroissement du produit national; le retard considérable des rémunérations des fonctionnaires sur les salaires du secteur privé à qualification égale; l'insuffisance de l'effort du Gouvernement en leur faveur par rapport à l'accroissement des dépenses budgétaires et des recettes fiscales; l'incidence de la hausse des prix sur les budgets familiaux; le mode de calcul des retraites défavorable aux retraités; le relèvement nécessaire du plafond des ressources prévu pour l'admission au bénéfice de l'allocation supplémentaire des vieux; le danger de sous-estimer la puissance du mouvement syndical; la nécessité de réparer de nombreuses injustices profondes* [16 juin 1960] (p. 1360 à 1363).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi des finances rectificative pour 1960 : *Absence d'initiatives nouvelles; stagnation des investissements publics; réserves*

sur l'augmentation attendue des investissements privés; rapport Malterre du Conseil économique et social sur la nécessité d'une relance mesurée de la consommation pour soutenir le marché intérieur; faible incidence de la réduction des prix du gaz accordée récemment; taux réel de l'impasse; possibilité d'un calcul très large de l'impasse en période de stagnation; progression inquiétante des dépenses budgétaires, notamment par suite de la constitution d'une force de frappe; insuffisance de la planification indicative et facultative pratiquée par le Gouvernement [5 juillet 1960] (p. 1685, 1687); en troisième lecture, Art 16 *bis* A : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte proposé par la Commission mixte paritaire; sa demande de scrutin* [25 juillet 1960] (p. 2219);

— en troisième lecture, du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime mensuelle spéciale de transport, Art. 3 : *Sa demande de scrutin* [25 juillet 1960] (p. 2217);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Dicussion générale et première partie) : *Ralentissement de notre économie; diminution de nos exportations de produits sidérurgiques et d'automobiles; insuffisance des efforts du Gouvernement pour relancer la consommation; détresse des vieillards, faible revalorisation des allocations familiales; augmentation de la pression fiscale résultant de la hausse nominale des salaires; faiblesse de la progression des investissements publics, notamment en matière de construction; réserve sur le relais des investissements publics par les investissements privés; abandon regrettable du projet de bureau de développement industriel; redressement nécessaire de la situation dans le domaine des biens d'équipement; faiblesse de l'accroissement du produit national brut de le France par rapport à l'Allemagne et à l'Italie; prudence excessive du budget; recherche de la stabilité monétaire aux dépens de l'expansion; absence d'une planification sérieuse* [25 octobre 1960] (p. 2773 à 2775); Art. 2 (*Fixation du plafond de 300 millions de nouveaux francs pour les allégements fiscaux*) : *Caractère fallacieux de l'allégement envisagé* [26 octobre 1960] (p. 2809); Art. 17 (*Equilibre général du budget*) : *Montant réel de l'impasse; augmentation constante du budget depuis 1958; ralentissement de l'économie; absence de mesures remédiant à l'injustice des ordonnances de décembre 1958 écrasant le pouvoir d'achat; menaces sociales résultant de la sous-consommation* [27 octobre 1960] (p. 2848); SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES. — BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'adhésion des socialistes à la déclaration du 4 novembre, le décalage entre la pensée du chef de l'Etat et celle du chef du Gouvernement; la nécessité d'une simultanéité entre la discussion du cessez-le-feu et la discussion des garanties à l'autodétermination; l'apparition récente d'un lien entre le F.L.N. et le communisme* [12 novembre 1960] (p. 3651, 3652); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, après l'Art. 87 : *Article additionnel de la Commission (Représentation des Chambres de commerce au sein du Comité supérieur du tarif des douanes)* (p. 3680); Seconde délibération, Art 2 : *Amendement du Gouvernement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu : ses observations : sur la procédure utilisée par le Gouvernement, la régression du pouvoir d'achat des salariés au cours des deux dernières années, le rejet nécessaire de l'article* [13 novembre 1960] (p. 3833, 3834); *ses explications de vote, l'insuffisance de la relance par la consommation et les investissements; la diminution des crédits pour les logements; la pression accrue de la fiscalité indirecte; la nécessité d'une plus grande démocratisation de l'enseignement* (p. 3839, 3840); deuxième lecture, Art 2 (*Aménagement du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques*); *dépôt improbable au mois d'avril d'un projet de loi de réforme fiscale* [5 décembre 1960] (p. 4308); Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement (Majoration du prélèvement sur le produit du pari mutuel)* (p. 4316); *ses observations sur : la répercussion d'une taxe sur les corps gras sur les produits métropolitains et d'outre-mer; le maintien des ressources affectées à l'encouragement de la race chevaline* (p. 4316, 4317).

Communication du Président : *Droit des parlementaires de modifier l'ordre du jour complémentaire* [27 octobre 1960] (p. 2840).

Son rappel au Règlement : *Opportunité d'une nouvelle communication au Parlement sur les derniers événements s'étant déroulés en Algérie et en métropole* [27 avril 1961] (p. 535).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses obser-*

vations sur : l'équilibre général économique et financier ; l'insuffisance de la croissance de la production et des investissements en France, notamment par rapport à l'étranger ; la hausse des prix de gros industriels français et la hausse des profits ; les sacrifices imposés aux salariés et aux vieillards ; la faillite de l'économie libérale ; la nécessité d'une planification sérieuse [7 juillet 1961] (p. 1526 à 1528) ; en troisième lecture, Art. 4 (*Retenue sur les traitements des fonctionnaires en cas d'absence de service*) : *Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article ; inopportunité d'une réglementation du droit de grève par le biais d'un collectif* [21 juillet 1961] (p. 1965).

Son rappel au règlement : *Ses observations sur : le refus du Gouvernement de discuter des propositions de loi sur les prix agricoles, les obstacles mis par le Gouvernement à l'exercice par le Parlement de son pouvoir législatif, le remaniement ministériel intervenu récemment, l'impossibilité dans laquelle se trouve le Parlement de jouer son rôle d'intercesseur entre le pouvoir et l'opinion, le recours à l'action directe par les agriculteurs, le retrait des questions orales posées par les députés socialistes* [13 septembre 1961] (p. 2244, 2245).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : la dernière déclaration du Gouvernement relative à la politique économique et sociale ; les résultats obtenus dans les finances extérieures et l'aménagement de notre dette extérieure grâce, en grande partie, à l'action des gouvernements antérieurs, notamment du gouvernement socialiste, et à un certain nombre de facteurs étrangers à l'action du Gouvernement ; les plus-values fiscales exceptionnelles dont a disposé le Gouvernement ; l'insuffisance de la situation faite aux vieux ; le détournement des recettes de la vignette ; les intentions du Gouvernement quant au relèvement des allocations familiales ; le problème des jeunes et de la formation scolaire et universitaire ; le caractère catastrophique de la dernière rentrée ; les mouvements sociaux ; l'accroissement des dépenses budgétaires ; l'importance excessive des reports ; l'imprudence avec laquelle ont été prévues les recettes ; la déclaration du Premier Ministre sur la discipline des revenus devant être observée ; la sévérité du Gouvernement envers les salaires et sa libéralité envers les profits ; la hausse de certains prix tolérée, et même provoquée par le Gouvernement ; la montée des prix de gros industriels en France et la stabilisation des indices chez nos partenaires du Marché commun ; l'insuffisance de la part des impôts directs dans le volume global des recettes fiscales ; le retard de la France par rapport aux autres pays de l'Europe ; le gaspillage résultant de l'autofinancement* [19 octobre 1961] (p. 2653 à 2656) ; Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article, sous-amendement du Gouvernement* (*Perception de la taxe par voie de rôle*) ; *amendement de M. Denvers tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; ses observations sur : la nécessité de taxer les plus-values spéculatives obtenues grâce aux efforts d'équipement de l'Etat et surtout des collectivités locales ; la possibilité, en cas d'adoption du système gouvernemental, de faire la discrimination au profit des collectivités locales de la part qui leur revient au titre des plus-values* (p. 2805, 2806) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les conséquences économiques de la liaison Rhône-Méditerranée* (*Expansion de la sidérurgie lorraine et développement du port de Marseille*) ; *le retard de la France en matière de voies d'eau par rapport à nos partenaires du Marché commun* [7 novembre 1961] (p. 3928, 3929) ; en deuxième lecture, Art. 18 *bis* (*Reconduction, à un taux réduit, de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre l'article dans une nouvelle rédaction ; ses explications de vote ; ses observations sur : les dispositions de l'amendement ; le rétablissement de la taxe complémentaire ; la suppression de l'exonération visant les intérêts des bons du Trésor détenus par les sociétés ; l'acompte sur les réserves ; les impôts votés par les gouvernements à participation socialiste ; la déclaration de M. Pinay et sa politique de fin décembre 1958 ; l'inutilité des dépenses de la force de frappe* [1er décembre 1961] (p. 5230).

Prend part au débat sur la motion de censure : *Ses observations sur : les motifs de la motion de censure ; l'impuissance du Gouvernement devant les menaces pesant sur la République ; les motions de censure socialistes, la stabilité du Premier Ministre, les remaniements*

ministériels, le système de dissolution prévu par la Constitution; le recours nécessaire à la motion de censure pour juger la politique générale du Gouvernement étant donné l'interdiction de sanctionner par un vote les questions orales et les déclarations du Gouvernement; le mécontentement des classes laborieuses devant la politique économique et sociale du Gouvernement; la politique étrangère, les coups portés à l'Alliance atlantique; la carence du Gouvernement envers l'O.A.S.; le retard apporté à la paix, l'échec des négociations; la campagne de propagande menée par M. Peyrefitte en faveur de la solution du partage de l'Algérie; les contradictions, les divisions et les flottements au sein du pouvoir; la nécessité d'un changement de Premier Ministre et d'un changement dans le fonctionnement des institutions; les dangers d'un pouvoir trop personnalisé; le soutien apporté par le Parti socialiste à l'orientation libérale donnée par le Général de Gaulle à la politique algérienne; la nécessité urgente de régler le conflit algérien en respectant les droits de la minorité européenne et en protégeant les intérêts légitimes de la France [15 décembre 1961] (p. 5675 à 5677).

Est entendu à propos d'un fait personnel invoqué par M. Pasquini : *Justification morale de l'action de l'O.A.S. donnée par M. Pasquini dans son discours du 8 novembre, distinction devant être faite entre l'O.A.S. et la population européenne* [15 décembre 1961] (p. 5696).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la conformité des accords aux conclusions du dernier Congrès socialiste de mai 1961; l'importance primordiale des garanties fondamentales accordées à la minorité européenne; l'appui apporté continuellement par le Parti socialiste à la politique algérienne du Gouvernement malgré son opposition au reste de sa politique; les retards regrettables apportés dans la nécessaire négociation, les essais faits dans ce domaine par le gouvernement Guy Mollet; la nécessité d'assurer la mise en application du cessez-le-feu et de veiller au respect scrupuleux des accords par les deux parties qui les ont négociés; la distinction devant être faite entre la minorité européenne et l'O.A.S., la lutte nécessaire contre ce nouveau terrorisme; l'achèvement de la décolonisation commencée avec le vote de la loi-cadre Gaston Defferre* [20 mars 1962] (p. 462 à 464);

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Les causes du départ de M. Michel Debré, régime parlementaire et régime présidentiel; les problèmes européens; les rapports entre la France et l'O.N.U.; la situation économique et sociale : précarité des exportations, les classes défavorisées, la rémunération de la fonction publique, la fiscalité* [26 avril 1962] (p. 770 à 772).

Prend part à la discussion du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *insuffisance du projet* [9 mai 1962[(p. 992, 993).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale sans débat relative à la situation des rentiers-viagers et des personnes âgées ou invalides [18 mai 1962] (p. 1205).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes); *Ses explications de vote : L'application de la Constitution, le problème algérien* [5 juin 1962] (p. 1479).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan, après l'Art. 1er : *Son amendement (Création d'une Banque nationale des investissements) : Le rôle d'une banque nationale des investissements dans l'économie française* [21 juin 1962] (p. 1916); *son amendement (Discussion par le Parlement des hypothèses à l'élaboration du Plan)* (p. 1919), *ses explications de vote : le caractère purement indicatif du IVe Plan, les insuffisances statistiques; l'action de l'Etat pour remédier à la carence de l'initiative privée, le manque de coordination des organes de l'Etat dans le domaine du crédit, les progrès réalisés par l'idée de planification* (p. 1920, 1921).

Son rappel au Règlement: *Le renouvellement souhaitable du Bureau à la suite de la cessation du mandat des députés d'Algérie* [5 juillet 1962] (p. 2218).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 19 : *Son amendement de suppression (Validation des textes concernant les procédures d'intégration et de dégagement des cadres en faveur des fonctionnaires de la France d'outre-mer)* ; *le cas des inspecteurs du travail de la France d'outre-mer* [12 juillet 1962] (p. 2375, 2376); en deuxième lecture : Art. 19 : *L'assimilation*

des conseillers du travail et des administrateurs de la France d'outre-mer [23 juillet 1962] (p. 2756).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La condamnation unanime par les juristes de la procédure proposée pour la révision de la Constitution, le rôle de certains chefs de l'U.N.R. dans l'instabilité ministérielle de la IVe République, les dangers que représente le système du plébiscite, le rôle de représentant de la nation* [4 octobre 1962] (p. 3255 à 3256).

LEFÈVRE D'ORMESSON (M. Olivier), *Député de Seine-et-Oise, 16e circonscription (app. I.P.A.S., puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe des Indépendants et paysans d'action sociale [31 mai 1960] (p. 1072).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 janvier 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction **n° 1788** [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faciliter l'achat de terrains à bâtir et la construction de maisons individuelles, **n° 876** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à encourager les personnes retraitées à libérer leurs logements et à s'installer à la campagne, **n° 1152** [25 avril 1961].

Interventions :

Pose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur une question orale relative à la lutte contre les inondations et l'alimentation en eau de la région parisienne [15 mai 1959] (p. 539, 541, 542).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Recherche d'un équilibre entre les investissements industriels et agricoles ; conditions de la migration rurale ; vieillissement de la population rurale ; déficit de la balance commerciale des produits agricoles ; difficultés financières de l'agriculture ; révision de la politique du crédit ; réforme nécessaire du statut du fermage* [24 juin 1959] (p. 1010 à 1012) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Difficultés d'application de la pacification ; importance de l'Algérie, lien entre deux continents ; construction nécessaire de l'Europe ; application d'une solution française en Algérie ; attitude inadmissible de certains journalistes, notamment du « Monde » ; difficultés d'application du Plan de Constantine ; développement nécessaire de la production agricole de l'Algérie ; nécessité d'une garantie accordée par l'Etat aux investissements en Algérie ; conditions dans lesquelles la justice est rendue tant qu'il n'y a pas de « cessez-le-feu » ; effort en faveur de la formation de la jeunesse ; utilisation des jeunes militaires comme cadres ; réforme de structure nécessaire dans l'armée* [14 octobre 1959] (p. 1786 à 1788).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale, avec débat, relative à la politique agricole du Gouvernement (Investissements nécessaires à la modernisation des exploitations et à l'amélioration des conditions de vie à la campagne) : *Mesures démagogiques au détriment des prix agricoles ; faible taux du revenu agricole ; découragement des agriculteurs et baisse de la production ; désertion des campagnes ; endettement des agriculteurs ; absence de subventions analogues à celles accordées dans l'industrie ; changement de politique nécessaire ; poursuite d'une politique de stockage ; mesures nécessaires dans le domaine du crédit à l'agriculture* [23 octobre 1959] (p. 1944 à 1946).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Changement de nature du certificat d'études ; équilibre nécessaire entre les centres d'apprentissage et les cours complémentaires ; hommage au Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports ; non-observation des cours de gymnastique dans les écoles primaires ; inopportunité d'un développement des paris mutuels dans les milieux sportifs ; démocratisation de l'enseignement placé sous le signe de la famille ; nécessité de donner aux enfants l'amour de la patrie* [22 novembre 1959] (p. 2800) ; AGRICULTURE : *Financement du Budget des prestations familiales agricoles ; suppression de la cotisation à la charge des employeurs agricoles utilisant plus de deux ouvriers ; mesures tendant à développer les cultures spécialisées* [23 novembre 1959] (p. 2861) ; *misère de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole ; nécessité d'une éducation convenable pour augmenter le niveau de notre productivité et par suite le niveau de vie de notre peuple ; éducation nécessaire des jeunes générations pour leur inculquer la notion d'une agriculture moderne ; coordination de l'ensemble des services d'enseignement agricole sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture ; équilibre nécessaire entre l'industrie et l'agriculture, seules sources de richesse du pays* (p. 2865) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés de posséder ou de louer des terrains de chasse ; importance des revenus fournis par les loyers de chasse ; aspect économique de la chasse* [9 décembre 1959] (p. 3249) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Utilisation des pouvoirs spéciaux pour la répression du terrorisme en métropole ; union de tous les français pour conserver l'Algérie à la France* [2 février 1960] (p. 123) ;

— sur une motion de censure : *Inopportunité la motion de censure n'ayant rien à voir avec les véritables intérêts de l'agriculture* [5 mai 1960] (p. 667) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Titre V (*Organisation des marchés*) : *Son amendement tendant à changer l'intitulé du titre* [17 mai 1960] (p. 875) ; *liaison de l'organisation des marchés et de l'organisation de la production ; nécessité de déterminer la demande et d'orienter la production ; classement des produits en deux catégories : ceux non utilisés en l'état soumis à un régime de contrats obligatoires et ceux utilisés en l'état pour l'alimentation humaine, appartenant à un secteur libre* (p. 876) ; avant l'Art. 20 : *Son amendement tendant à classer les produits végétaux et animaux en deux catégories* (ibid.) ; *son amendement établissant le principe des contrats rendus obligatoires pour les produits de la première catégorie et un secteur libre pour les produits de la seconde catégorie* (p. 876, 877) ; *régularisation de l'offre et de la demande sur le marché intérieur ; établissement de liens entre industriels et producteurs par région* (p. 878) ; Art. 25 (*Contrats de culture*) : *Son amendement tendant à supprimer l'article* (p. 895) ; *le retire* (p. 896) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Inopportunité du choix de Rungis pour le transfert des Halles et de l'implantation d'un établissement pénitentiaire à Ballainvilliers ; lacune du projet quant au financement des investissements privés ; constitution possible d'une banque du sol au sein du crédit agricole ; recherche d'une amélioration des rapports entre preneurs et bailleurs ; importance primordiale du problème du crédit étant donné l'ampleur de l'endettement des agriculteurs ; situation défavorisée de l'agriculture par rapport à l'industrie bénéficiaire de subventions* [31 mai 1960] (p. 1043 à 1045) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Article premier : *Institution d'un concours commun pour l'entrée à l'école nationale d'horticulture et aux écoles supérieures d'agronomie* (p. 1069) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Renforcement de la position du chef de l'Etat dans toutes les grandes conférences internationales à la suite de l'adoption du projet ; réalisation de l'unité économique et politique de l'Europe ; régionalité*

de l'O.T.A.N. laissant à la France le soin d'assumer seule ses missions en Afrique; lutte contre l'installation du communisme en Algérie; renouvellement nécessaire des méthodes de la défense nationale [19 octobre 1960] (p. 2627 à 2629);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Retard apporté à l'utilisation des crédits destinés aux constructions scolaires de l'enseignement technique déjà insuffisants au départ, capacité d'accueil insuffisante des établissements de l'enseignement technique* [4 novembre 1960] (p. 3099).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative aux rations alimentaires du centre Emile Roux à Limeil-Brévannes [2 décembre 1960] (p. 4255, 4256).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 7 : *Son amendement tendant à modifier le mode de perception de la taxe prévue dans le projet; cas des propriétaires d'un sol à destination rurale* [13 décembre 1960] (p. 4575, 4576, 4577);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le recul du monde libre au cours des dix dernières années; les variations de la politique algérienne du Gouvernement; les ressemblances entre le F.L.N. et le parti communiste indochinois; la nécessité d'une explication claire du Gouvernement sur les buts de sa politique* [7 décembre 1960] (p. 4407 à 4409).

Pose à M. le Ministre des Finances une question orale relative à la prise en compte, en faveur des fonctionnaires, des services accomplis dans une entreprise nationalisée [19 mai 1961] (p. 903, 904).

Prend part à la discussion :

— de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol : *Nécessité de réconcilier les Français des deux bords de la Méditerranée; retrait souhaitable par le Gouvernement de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol* [20 juin 1961] (p. 1177);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Amendement de M. Ribière (Non-application des dispositions relatives au calcul de l'indemnité en cas d'expropriation aux biens immobiliers entrés depuis plus de dix ans dans le patrimoine du vendeur); pénalisation imposée par le projet aux propriétaires de terrains déjà accablés d'impôts fonciers* [19 juillet 1961] (p. 1830); *amendement de M. Charvet (Exemption en faveur de l'acquisition par un exploitant agricole de terrains utilisés à des fins agricoles); ses observations sur les bénéfices réalisés par les sociétés de construction à l'intérieur des zones à urbaniser par priorité* (p. 1835).

Prend part au débat relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la réalisation souhaitable d'une véritable coopération politique entre les pays de l'Europe occidentale; la menace que fait peser sur la paix le communisme totalitaire; la formation souhaitable par les alliés de divisions aéroportées composées de patriotes originaires de l'Est; le maintien nécessaire de nos troupes à Bizerte; l'usage éventuel par les alliés des armes nucléaires pour défendre leurs droits et leur présence à Berlin; l'éventualité d'un renversement des alliances de l'Allemagne fédérale au cas où les Alliés abandonneraient Berlin; l'union et la fraternité nécessaires entre tous les Français* [20 juillet 1961] (p. 1873, 1874).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 1er : *Fixation des prix des principaux produits agricoles, son amendement (Modification du système en cas de mise en place d'une organisation contractuelle des marchés)* [12 octobre 1961] (p. 2508); Art. 6 (*Participation des producteurs au financement des charges de résorption) : Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Révision de toute application des quantums ou des taxes de résorption lors de la mise en place d'un système contractuel d'organisation de la production et des marchés)* (p. 2523).

Prend part au débat sur la question orale de M. Jean-Paul Palewki relative aux structures administratives de la région parisienne : *La création de nouvelles sous-préfectures (Exem-*

ple de la sous-préfecture de Corbeil); création de nouveaux départements avec des réserves d'espaces verts [20 octobre 1961] p. 2799, 2801).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur le manque de solidarité de nos partenaires de l'O.T.A.N. dans l'affaire algérienne; la réconciliation nécessaire de tous les Français pour faire face au communisme totalitaire* [8 novembre 1961] (p. 4021, 4022); JUSTICE : *Ses observations sur : l'indulgence manifestée par les tribunaux envers les terroristes F.L.N.* [12 novembre 1961] (p. 4492).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à la construction de maisons individuelles : *Mécontentement des familles relogées dans les grands ensembles; nécessité de donner une nouvelle impulsion à la construction de maisons individuelles et de favoriser le développement de zones industrielles de moyenne et petite importance; l'absence de législation accordant des prêts indispensables à la construction de pavillons à bâtir ; complexité du mécanisme des prêts indispensables à la construction de pavillons; la multiplicité des organismes prêteurs; le procédé Lavanant; l'hostilité des architectes et des urbanistes conseils* [17 novembre 1961] (p. 4914, 4915, 4916).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la menace communiste pesant sur l'Algérie; le recul du monde libre ; les accords d'Evian, les précédents fâcheux du protocole d'accord franco-tunisien de 1955; le renversement d'alliances contenu dans la solution proposée par le Gouvernement; la carence manifestée autrefois par le Gouvernement envers le F.L.N. et son intention actuelle de sévir contre nos concitoyens; la nécessité d'une paix intérieure et non d'une guerre civile* [20 mars 1962] (p. 464, 465).

Ses explications de vote sur la fixation de l'ordre du jour : *Absence de discussion sur l'amnistie* [17 mai 1962] (p. 1161).

Déclaration du Gouvernement sans débat sur les problèmes algériens : *La situation en Algérie après le cessez-le-feu; les exactions; le caractère vain des accords d'Evian; la réconciliation nécessaire* [30 mai 1962] (p. 1406 à 1408).

Son rappel au Règlement (*Ordre du jour*) : *Non - inscription de la proposition de loi d'amnistie* [18 juillet 1962] (p. 2600).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art 30 : *Amendement de M. du Halgouët (Protection des exploitations de petits artisans ou d'ouvriers à la campagne); la lutte contre les cumuls d'exploitations et le respect de l'initiative privée* [19 juillet 1962] (p. 2668); Art. 31 : *Amendement de suppression de la Commission; financement des S.A.F.E.R., le problème des surplus fondement du malaise agricole; la nécessité de développer le système contractuel et le contrôle de la qualité des produits agricoles; les deux catégorie de produits agricoles (consommés à l'état brut ou transformables); l'économie contractuelle dans le cadre du Marché commun* (p. 2670).

— en troisième et dernière lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La place de l'Algérie dans le dispositif de défense de la France; les événements actuels en Algérie; les enlèvements d'Européens et de Musulmans; les témoignages provenant d'officiers servant en Algérie; le sort des fonctionnaires rapatriés d'Algérie; l'implantation F.L.N. en France* [24 juillet 1962] (p. 2838 à 2840).

LEGARET (M. Jean), *Député de la Seine, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de cette Commission [6 mai 1960] (p. 720).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 mai 1960] (p. 720), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre titulaire de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— vice-président de la Commission spéciale du règlement [30 janvier 1959] (p. 197).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Est nommé :

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner les propositions de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à régler les rapports des parties en cause dans les contrats portant concession du droit d'extraction des produits de carrière, **n° 149** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi relative au maintien dans les lieux des sociétés de personnes exerçant une profession libérale, **n° 295** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant au maintien dans leur lieu d'habitation des personnes âgées de plus de 70 ans, **n° 544** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 15 (3e alinéa) du décret n° 53-944 du 30 septembre 1953 en vue d'accorder un délai aux commerçants en terrasses distributeurs à la criée aux Halles centrales de Paris, **n° 582** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant au transfert du siège des pouvoirs publics à Versailles, **n° 585** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1222) relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, **n° 1328** [11 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation des décisions prises depuis le 23 avril 1961, en application des dispositions de l'article 16 de la Constitution, **n° 1452** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1463 R) modifié par le Sénat validant rétroactivement le décret n° 61-250 du 18 mars 1961 prorogeant les pouvoirs des conseillers généraux élus en avril 1955 et fixant au mois de juin 1961 la date du renouvellement de leur mandat, **n° 1592** [1er décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Danger d'une omnipotence du Gouvernement* [26 mai 1959] (p. 562); *souveraineté du Parlement dans les domaines qui ne lui sont pas interdits par la Constitution* (ibid); *pouvoirs importants consentis au Gouvernement* (ibid.) ; *nécessité de vote de résolutions* (ibid.); *importance exagérée accordée aux souvenirs récents* (p. 563); *monolitisme de l'U.N.R.* (ibid.); *nécessité d'orienter le régime de la France dans un sens parlementaire libéral* (ibid.);

— de sa question orale posée à M le Premier Ministre relative au siège des institutions européennes : *Vote de la Commission politique du Conseil de l'Europe à Bruxelles du 11 janvier 1959 favorable à Paris; incident du 14 septembre 1959 à l'Assemblée plénière du Conseil de l'Europe; position du Gouvernement quant au futur siège des institutions européennes; déclaration du Premier Ministre à un parlementaire, membre de la délégation française sur l'inopportunité de suivre la position de la Commission politique; raisons de l'attitude du Gouvernement; manque d'informations des parlementaires, membres de la délégation française; urgence du choix, date limite fixée à 1962; préférence de tous les étrangers pour Paris; nécessité de faire de Paris la capitale de l'Europe; consécration de la vocation européenne de la France* [5 novembre 1959] (p. 2194 à 2196);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Ses observations sur : La nécessité de la révision constitutionnelle proposée, permettant aux Etats désireux de devenir indépendants, de demeurer dans la Communauté; l'avis du conseil d'Etat défavorable à l'utilisation de l'article 85 et l'inopportunité de l'utilisation de l'article 89 prévoyant une révision unilatérale; la nécessité d'une révision préalable de l'article 85 conci*

liant les impératifs juridiques et politiques; le respect de la Haute Autorité du Conseil d'Etat, bien que son avis ne lie ni le Gouvernement, ni l'Assemblée nationale [10 mai 1960] (p. 736 à 738); Article unique : *Son amendement (Modification de l'article 85 permettant de réviser le titre XII par des lois votées dans les mêmes termes par le Parlement de la République et par le Sénat de la Communauté* [11 mai 1960] (p. 767); *possibilité d'association du Sénat de la Communauté à la révision selon les formes légales; crainte d'un mépris systématique de l'avis du Conseil d'Etat; application maladroite de l'article 44 aboutissant à une réforme mal votée* (p. 767 à 769);

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Oppose la question préalable* [21 juillet 1960] (p. 2101); *nécessité d'une réorganisation préalable de la R.A.T.P.* (p. 2101);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur le manque d'information quant au contenu du projet de loi prochainement soumis au référendum; l'application de l'article 72; le glissement vers le pouvoir personnel* [7 décembre 1960] (p. 4403, 4404);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'opportunité de la création du district; le respect de l'autonomie des collectivités; l'administration du district; l'institution souhaitable d'un délégué général; le financement; l'insuffisance du recours à l'emprunt; la modicité de la participation de l'Etat; la suppression nécessaire de l'impôt sur les fournitures d'eau; la différence entre le district de Paris et ceux de province; la nécessité de prévoir la collaboration des collectivités composant la région de Paris* [15 décembre 1960] (p. 4675 à 4678); *motion de renvoi en Commission de M. Peyrefitte : la nécessité d'un financement unique; les modifications devant être apportées à l'organisation administrative du district* [16 décembre 1960] (p. 4705, 4706);

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : les dispositions à caractère permanent du projet (Regroupement des élections en dehors des sessions parlementaires; simultanéité des élections de la Commission départementale et de celle du bureau du Conseil général en cas de renouvellement partiel; les dispositions à caractère occasionnel (Validation des décrets des 18 mars et 17 avril 1961); les contestations soulevées par la fixation, par décret, de la date des élections des conseils généraux; les prérogatives reconnues au Parlement par l'article 34; les recours pour excès de pouvoirs déposés contre les décrets; leur retrait du rôle du Conseil d'Etat, en vertu du pouvoir discrétionnaire du vice-président, quelques jours avant les élections cantonales; la compétence de l'Assemblée Nationale en matière de fixation des dates d'élection; les conséquences graves de l'annulation des décrets; la hâte avec laquelle le projet est soumis à l'approbation de l'Assemblée; la nécessité d'attendre le vote définitif du projet de loi modifiant la date des sessions parlementaires* [18 juillet 1961] (p. 1740 à 1743); après l'Art. 1er : *Son article additionnel au nom de la Commission : validation rétroactive des décrets du 18 mars et 17 avril 1961* (p. 1743, 1744); *article additionnel de M. Brocas prévoyant que les dispositions de la loi n'auront pas d'effet sur les procédures en cours* (p. 1744); *amendement de M. de Broglie (Les parlementaires sont membres de droit du conseil général du département où ils ont été élus); ses observations sur : les possibilités pour les parlementaires de se présenter aux élections cantonales; le respect nécessaire de l'article 72 de la Constitution sur l'élection des administrateurs locaux* (p. 1746, 1747);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction; amendements de M. Coste-Floret (Limitation de la délégation de pouvoirs à la durée de l'intersession; remplacement des mots «droit du travail et de la sécurité sociale» par les mots « les principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale»; ratification des ordonnances deux mois au plus tard après le dépôt des textes) ses observations sur : l'interdiction des délégations de pouvoirs sous la IVe République, la nécessité de les réserver à des circonstances exceptionnelles, la possibilité de tenir une session extraordinaire pour étudier les textes intéressant les rapatriés; la nécessité*

de respecter le domaine réservé du Parlement [29 novembre 1961] (p. 5125, 5126).

Son rappel au Règlement (*Modification apportée à l'ordre du jour en cours de séance* [1er décembre 1961] (p. 5199).

Est entendu pour un fait personnel : *Ses observations sur : sa présence aux environs de la prison de la Santé sans écharpe et sans insigne au cour de la nuit précédente; l'internement de M. Dides immédiatement après sa mise en liberté provisoire* [1er décembre 1961] (p. 5221, 5222).

Prend part à la discussion du projet de loi fixant la date des élections cantonales et municipales en qualité de *Rapporteur* : *Le régime des sessions parlementaires et leur harmonisation avec les sessions des Conseils généraux* [10 mai 1962] (p. 1017); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation des sessions ordinaires des Conseils généraux à une date autre que celle des sessions ordinaires du Parlement*) [10 mai 1962] (1019).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Son rappel au Règlement* (Article 80) *L'ordre des interventions dans un débat sur une demande de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2227, 2228).

LEGENDRE (M. Jean), *Député de l'Oise 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Changements intervenus depuis la Ve République, rôle de M. Debré dans l'opposition, maintien de certaines pratiques du passé, attribution traditionnelle des Ministères de l'Education nationale et de l'Intérieur, contradiction entre l'attitude actuelle du Premier Ministre et son attitude lorsqu'il était Sénateur (Question des aérodromes tunisiens, Marché commun), intentions du Gouvernement relatives à la construction d'une Europe politique, manque d'originalité des mesures financières, reprise de tentatives des Gouvernements passés (Polémique avec M. Gaillard), politique algérienne du Gouvernement, question de l'élargissement de Ben Bella, nécessité d'une déclaration claire sur l'intégration* [15 janvier 1959] (p. 45 à 47).

Prend part à la discussion d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Question préalable opposée par M. Peytel : taux élevé de la rémunération des cadres supérieurs à la R.A.T.P.* [21 juillet 1960] (p. 2100).

Prend part au débat :

— sur la motion de censure : *Ses observations sur la politique de désintégration suivie par le Gouvernement depuis 1959 dans le domaine de l'Algérie, de l'Europe, de l'O.T.A.N.; la motion votée par le groupe des Indépendants à l'unanimité pour condamner la violence ; les erreurs du Gouvernement ; les espoirs du 13 mai déçus ; les interdictions gouvernementales concernant les journaux et les réunions privées ; la violence en métropole; le glissement vers la dictature ; les méthodes policières du Gouvernement ; les internements administratifs décidés après les mises en liberté provisoire, les abus en matière de détention préventive; l'internement éventuel de certains parlementaires après la clôture de la session* [15 décembre 1961] (p. 5679 à 5682) ;

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou): *La composition du Gouvernement, la politique européenne du Gouvernement, le texte de M. Alain Peyrefitte sur l'Europe, l'Europe de Briand* [26 avril 1962] (p. 757 à 759).

LEGROUX (M. Armand), *Député de Mascara (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République (21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Conseil supérieur des infirmières et infirmiers [29 juin 1959] (p. 1141);

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétatiat général pour les Affaires algériennes : *Insuffisance des crédits consacrés à la Santé publique; modicité des travaux prévus ; lenteur des travaux en cours ; insuffisance numérique des médecins de santé ; maintien nécessaire des médecins militaires ; amélioration de leurs conditions de travail* [22 novembre 1959] (p. 2820, 2821).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'angoisse des habitants de l'Algérie, les exactions, la nécessité de freiner les départs, la création souhaitable de zones de regroupement en Algérie* [5 juin 1962] (p. 1428 à 1430).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

LE GUEN (M. Alain), *Député des Côtes-du-Nord, 4e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission de la production et des échanges [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission supérieure des allocations familiales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141), [12 mai 1961] (p. 767).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Ses observations sur : l'âge moyen élevé de nos populations agricoles; le relèvement souhaitable du plafond des ressources ; la nécessité de permettre aux agriculteurs ayant cotisé pendant moins de cinq ans de racheter leurs cotisations; la non-imputation dans le calcul des ressources des cessions d'exploitations concenties au descendant des allocataires; le financement du projet et la majoration regrettable de la cotisation individuelle* [17 octobre 1961] (p. 2575, 2576);

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun : *Ses observations sur : les exemples de coopération agricole à l'étranger et en France jusqu'à l'avènement de la mécanisation, les difficultés des petites exploitations agricoles et la nécessité de leur permettre de se grouper ; l'inadaptation des formules existantes, les dispositions du projet, leur extension souhaitable à la vente en commun, la répartition du travail entre les associés, la rigueur excessive de la procédure de l'agrément envisagée dans le projet, l'exonération souhaitable des droits d'enregistrement des baux consentis aux groupements par leurs associés* [28 novembre 1961] (p. 5093, 5094);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le retard de la France en matière d'enseignement agricole, la priorité à accorder à l'enseignement agricole court, l'insuffisance des crédits réservés à l'enseignement privé, l'attribution à chaque collège agricole d'une exploitation de 50 à 60 hectares* [3 juillet 1962] (p. 2161).

LE]EUNE (M. Max), *Député de la Somme, 4e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S. [5 juin 1959] (p. 802).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Services du Premier Ministre — Sahara), **n° 328**, annexe 22 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Crédits du Sahara), **n° 886**, annexe 24 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme n° 1108, relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura, **n° 1156** [27 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436, Sahara **n° 1445**, annexe 23 [10 octobre 1961].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre du Sahara (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SECTION COMMUNE, Affaires d'outre-mer : *Révision nécessaire de la loi du 7 juillet 1900 relative aux troupes coloniales; hommage à l'action de ces troupes sous la IIIe République; conséquence de la naissance de la Communauté; suppression de la direction financière des affaires d'outre-mer; maintien au sein du Ministère des Armées d'une section particulière de la direction des personnels militaires; évolution des conditions des missions et des moyens des troupes d'outre-mer; absence regrettable, dans les départements et territoires d'outre-mer, d'une conscription analogue à celle de la Métropole; émiettement et dilution des responsabilités; nécessité d'une refonte totale de notre appareil militaire* [18 novembre 1959] (p. 2580, 2581); SAHARA, en qualité de *Rapporteur spécial : Arrivée du pétrole saharien à Bougie; modifications apportées par la nouvelle constitution et la naissance de la Communauté à la conception du Sahara français définie en 1957; convention entre l'O.C.R.S. et les pays de la Communauté; réussite exceptionnelle de l'O.C.R.S.; adoption du régime fiscal 50-50; dispositions gouvernementales empêchant les sociétés étrangères d'avoir la majorité dans le capital des associations pétrolières au Sahara; dispositions spéciales relatives à l'Esso Standard; prétendue braderie du pétrole du Sahara; répartition des participations étrangères dans les permis de recherches; inauguration prochaine de l'oléoduc d'Hassi-Messaoud à Bougie; importance des recherches entreprises; résultats obtenus; acheminement du gaz d'Hassi-R'Mel; possibilités pour la France de satisfaire ses besoins de pétrole en 1963; problème posé par l'absence des fuels; commercialisation du pétrole; contact nécessaire avec les activités pétrolières des autres pays; avantages des participations étrangères (possibilité d'échanges, utilisation de leur matériel); participation de la population saharienne au bénéfice de la découverte du pétrole; utilisation de la redevance pétrolière pour financer le budget d'équipement de l'Algérie et le budget de l'O.C.R.S.; adaptation du régime foncier; respect des droits des populations sahariennes; mission sociale de l'O.C.R.S.; division du budget en deux parties (Sahara et O.C.R.S.); recrutement des fonctionnaires sahariens; nécessité de pourvoir les deux postes de trésoriers-payeurs prévus à Laghouat et à Colomb-Béchar; question de la scolarisation au Sahara; règlement du problème des houillères du Sud-Oranais; présence nécessaire des ingénieurs des Travaux publics au Sahara; conditions de travail de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S.; rôle de l'O.C.R.S. dans l'unité de la Communauté; nécessité de limiter le domaine des compétences entre la Direction des affaires administratives et l'O.C.R.S.; maintien du caractère dynamique de l'O.C.R.S.; hommage aux techniciens et aux militaires; œuvre accomplie au Sahara par les*

*III*e, *IV*e *et V*e *République* [20 novembre 1959] (p. 2714 à 2718); Art. 85 : *Amendement du Gouvernement (Ventilation des redevances pétrolières entre la cause d'équipement pour le développement de l'Algérie et le budget de l'O.C.R.S. qui en reversera la fraction prévue initialement par son budget aux collectivités locales); nécessité d'affecter une partie des redevances pétrolières aux collectivités locales pour que les populations aient le bénéfice immédiat de la mise en valeur des richesses sahariennes* [21 novembre 1959] (p. 2730, 2731); en nouvelle lecture, Art. 7 (*Institution d'une taxe spéciale sur les appareils de jeu automatiques*): *Son amendement* (*Suppression de l'article*) [22 décembre 1959] (p. 3558); *confusion entre les appareils de jeu automatiques et les «appareils à sou»* (ibid.);

— du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur la procédure du «fait accompli» employée par le Gouvernement ; l'inobservation des dispositions de la Constitution notamment l'absence de référendum local; la situation des Touaregs de l'Adrar arbitrairement rattachés au Soudan, celle de tous les nomades sahariens; le démembrement du Sahara ; la limite des frontières qui auraient dû être fixée au 18*e *parallèle; l'œuvre de la France au Sahara au point de vue économique et social, la création de l'organisation commune des régions sahariennes ; l'importance du Sahara pour la sécurité des peuples libres ; les menées russe et chinoise ; les craintes suscitées par l'incertitude de la politique du Gouvernement en Afrique; la propension du Gouvernement à négliger les hommes* [9 juin 1060] (p. 1236 à 1238) ; *les troubles prévisibles en l'absence de modifications de frontières au Sahara ; la nécessité de permettre aux populations qui le désirent de rester françaises* (p. 1246, 1247) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SAHARA, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les compétences respectives du Ministère et de l'organisation commune des régions sahariennes, la diminution des crédits de la direction des affaires administratives et sociales par suite de la création de la Caisse saharienne de solidarité et de la suppression de la subvention aux houillères du Sud-oranais, le budget de l'O.C.R.S., le développement de l'infrastructure administrative des deux départements sahariens, l'équipement des centres administratifs, la création de deux tribunaux de grande instance à Colomb-Béchar et à Laghouat, les efforts réalisés dans le domaine de la santé publique, de l'enseignement et de l'aide sociale, les perspectives de l'exploitation pétrolière, la mise en service pour Pâques 1961 du gazoduc reliant Hassi-R'Mel à Arzew, la part de redevance pétrolière devant alimenter le budget propre de l'O.C.R.S., la non-communication regrettable du budget de l'O.C.R.S. à la Commission économique et sociale de l'organisation, l'orientation de l'action de l'O.C.R.S. vers le développement des réalisations économiques et sociales, les travaux de mise en valeur hydraulique du Sahara, la commercialisation des produits agricoles sahariens, la création d'écoles nomades, l'espoir de voir les Etats voisins adhérer à l'O.C.R.S., la baisse souhaitable du prix de l'essence parallèlement aux progrès de la production pétrolière, la répartition du produit des redevances et des ressources fiscales d'origine pétrolière au Sahara* [8 novembre 1960] (p. 3315 à 3319) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Nécessité d'une étude d'ensemble des problèmes d'alimentation en eau de la région du Nord* [10 novembre 1960] (p. 3533) ;

— du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'importance de l'effort financier de la métropole pour le Sahara, la répartition des crédits de la loi de programme, le montant des dépenses prévues pour l'Education Nationale, la nécessité de créer une école normale et d'adapter les programmes et les méthodes aux besoins des populations, la construction des établissements scolaires en matériaux durables, le problème de l'enseignement nomade, la nécessité d'un enseignement essentiellement pratique, la création souhaitable d'une académie pour les départements sahariens, l'utilité des centres professionnels pour adultes pour assurer l'éventuelle reconversion agricole de la population active industrielle, la formation nécessaire d'ouvriers pour permettre la réalisation des équipements modernes, la formation professionnelle accélérée ; les crédits prévus pour l'équipement hospitalier, l'amélioration néces-*

saire des hôpitaux existants, la création souhaitable d'une direction civile de la santé ; la nécessité d'une collaboration plus poussée entre les services du Ministère du Sahara et l'O. C. R. S. [2 mai 1961] (p. 612 à 614) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Déception des agriculteurs; orientation insuffisante du IVè Plan vers la parité des niveaux de vie ; préjudices causés aux producteurs au profit des trusts transformateurs de produits agricoles (cas du lait et des betteraves); inquiétude suscitée par l'annonce d'une taxe sur les corps gras; intérêt vital de la production du lait pour de nombreux petits exploitants ; nécessité pour le Gouvernement bénéficiant d'une autorité sans limite de réaliser les objectifs de la loi d'orientation agricole* [14 juin 1961] (p. 1069 à 1071) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observation sur la sévérité des critères retenus pour la répartition des installations entre les différentes agglomérations, notamment en matière de population* [12 juillet 1961] (p. 1649) ;

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales ; Art. 2 : *Amendement de M. de Broglie tendant à ce que les parlementaires soient membres de droit du Conseil général du département où ils ont été élus ; atteinte portée par l'amendement au principe même de la souveraineté nationale et à l'article 72 de la Constitution; caractère apolitique de nombreux conseils généraux* [18 juillet 1961] (p. 1747);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SAHARA en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la répartition des dépenses publiques relatives au Sahara entre le budget du Sahara et l'O.C.R.S.; l'augmentation des redevances pétrolières ; l'accroissement des investissements contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population; l'augmentation nécessaire de l'effort en faveur de l'habitat des populations autochtones ; la diminution de la production de pétrole brut à la suite des évènements de Bizerte ; les prévisions de production pour 1962 ; les perspectives d'évacuation des hydrocarbures ; la production de gaz à Hassi R' Mel, la réussite de la France au Sahara sur le plan humain; l'inquiétude des Sahariens quant à l'avenir du Sahara ; les intentions du Gouvernement relatives à la souveraineté française sur le Sahara* [8 novembre 1961] (p. 4056 à 4059) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. ; Art. 5 ; *Amendement de M. Catalifaud (Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure) ; son intérêt pour la répartition des crédits dans les départements n'ayant pas droit à 500 logements par an* [12 juin 1962] (p. 1647) ; Art. 8 : *Amendement de M. Bernard Laurent (Part des crédits réservés aux communes de moins de deux mille habitants) ; l'adoption souhaitable de cet amendement* (p. 1648);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la Picardie et de la région Somme-Aisne-Oise, les transports dans cette région, l'exode de la population, la disparition des exploitations familiales, les adductions d'eau à installer, les besoins en matière de logement et de décentralisation* [14 juin 1962] (p. 1707 à 1709);

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *Le problème de la composition des pelotons d'exécution* [27 juillet 1962] (p. 2891).

LEMAIRE (M. Maurice), *Député des Vosges, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139).

Est élu vice-président de cette Commission [21 juillet 1960] (p. 2139).

Est nommé membre du Conseil de l'ordre de l'économie nationale [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, **n° 1925** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Fonctionnement de la Commission de la production et des échanges; caractère fragmentaire du projet notamment pour la S.N.C.F.; nécessité de créer de nouveaux triages; problème de la circulation automobile; évolution de l'énergie atomique; coordination des différents moyens énergétiques; importance économique des matières premières et des sources d'énergie en période de guerre froide; perspectives ouvertes par le pétrole et le gaz naturel du Sahara au point de vue économique et politique; base d'une coopération européenne et africaine; nécessité d'une politique d'expansion permettant une augmentation de la production de l'ensemble de la Communauté française et une augmentation de la matière imposable* [29 juin 1959] (p. 1120 à 1124);

— du projet de loi relatif à la confiscation des appareils radio-électriques d'émission privés non autorisés : *Prise en considération de l'état de guerre comme de l'état de paix* [4 novembre 1959] (p. 2183);

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Rapport économique et financier précédant la loi de finances de 1960; redressement incontestable mais fragile; harmonisation du budget avec les perspectives du IIIe Plan; compensation nécessaire entre les actions inflationnistes et déflationnistes; amélioration des facteurs de productivité; maintien des prix; amélioration des ressources énergétiques nationales; problème de la main-d'œuvre, notamment de la main-d'œuvre algérienne; mesures nécessaires en faveur des travailleurs nord-africains de la région parisienne; urgence en matière d'investissements; priorité aux plus rentables; baisse souhaitable du taux de l'intérêt; réaménagement nécessaire du territoire; décentralisation de la région parisienne; situation des petites et moyennes exploitations agricoles; nécessité d'accorder les mêmes avantages à l'agriculture qu'à l'industrie en matière d'investissements; remembrement des zones cultivables; programmes d'adduction d'eau; étude de l'écoulement de la production agricole; possibilité de dépasser l'impasse; révision de nos objectifs; appel à la conscience des Français* [6 novembre 1959] (p. 2227 à 2230);

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Nécessité, après la guerre, de gagner la paix; importance primordiale de l'instruction; insuffisance du Plan de Constantine devant la pression démographique; effort dans le domaine de l'agriculture; développement d'une vulgarisation conçue pour l'Algérie et les Algériens; création de deux fois plus d'emplois que n'en prévoit le Plan; encouragement de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises; création d'usines employant une importante main-d'œuvre; possibilité d'un tranfert d'usines complètes des Vosges ou de la Normandie en Algérie; introduction en métropole d'un nombre plus élevé de travailleurs algériens; solidarité de l'expansion métropolitaine et de l'expansion algérienne; importance primordiale de l'expansion économique; chance de la France d'avoir l'Algérie et le Sahara* [25 novembre 1959] (p. 2993, 2994); *utilisation de la main-d'œuvre algérienne pour peupler le désert français* (p. 3000).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Utilisation accrue des forces énergétiques naturelles et diminution progressive du travail et de la peine des hommes; nécessité de développer et d'augmenter nos ressources et notre consommation énergétiques; baisse du prix de revient de l'énergie; répartition des centrales; problème des transports; encouragement des recherches de pétrole dans la métropole; exploitation du pétrole saharien; dépôt, sur le bureau de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe d'un projet de recommandation en vue de réaliser l'adduction du gaz saharien en Europe; nécessité de créer des raffineries; importance de la fiscalité dans le domaine de la coordination énergétique; politique de bas prix de l'énergie; construction de centrales atomiques* [10 décembre 1959] (p. 3293 à 3296).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Demande une suspension de séance* [21 décembre 1959] (p. 3511);

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur: l'amenuisement progressif de l'agriculture dans l'activité économique générale; la différence fondamentale entre les conditions de travail de l'industrie et celles de l'agriculture; la progression inversement proportionnelle de la situation des paysans, d'une part, des ouvriers et fonctionnaires (Instituteurs) d'autre part ; la diminution du nombre des exploitations agricoles; la baisse du niveau de vie des agriculteurs ; l'insuffisance de la décentralisation industrielle et de l'industrialisation des régions insuffisamment développées pour résoudre le problème agricole ; l'égalité du niveau social entre les agriculteurs et les citoyens des autres professions; le maintien nécessaire de l'exploitation agricole; la recherche de sa dimension optima; la différence entre l'accroissement de la productivité dans l'industrie et dans l'agriculture (Amortissement du matériel, productivité du travail) ; l'erreur d'une indexation des prix agricoles sur les seuls produits nécessaires à l'agriculture ; la nécessité d'une solution progressive et nuancée consistant à compenser une hausse raisonnable des prix agricoles par une faible récession des prix industriels et des services ; le climat d'expansion industrielle créé par l'amélioration du pouvoir d'achat des exploitants agricoles ; l'arrêt de l'exode rural; le remaniement de l'indice des 179 articles et de celui des 250 articles; la mauvaise composition du S.M.I.G.; la nécessité de surveiller l'augmentation de la production agricole entraînée par le relèvement des prix agricoles (exemple de la surproduction américaine) ; l'existence d'une disparité des revenus agricoles par rapport aux revenus industriels dans tous les pays voisins, spécialement ceux du Marché commun ; la nécessité de redonner la confiance au monde paysan; l'utilité de l'Algérie pour l'écoulement de nos produits alimentaires; l'aspect humain du problème agricole* [3 mai 1960] (p. 570 à 574); Art. 7 (*Dispositions relatives aux successions*) : *Approbation du retrait de l'article demandé par le Gouvernement* [19 mai 1960] (p. 975); après l'Art. 13 : *Son article additionnel permettant la délégation des pouvoirs du préfet aux maires ee matière de battues dans les communes menacées de destruction par les sangliers* (p. 1012); en troisième lecture, Art. 17 : *Son amendement (Délégation des pouvoirs du préfet aux maires en matière de battues aux sangliers; contrôle technique exercé par les lieutenants de louveterie)* [21 juillet 1960] (p. 2121);

— du projet de loi portant ratification du décret du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur certains légumes secs, en qualité de *Rapporteur suppléant : Intérêt rétrospectif de cette ratification, les suspensions ayant pris fin depuis le début de l'année; rejet nécessaire du projet pour sauvegarder le maintien et le développement du pouvoir d'achat des agriculteurs; importance sociale de la culture des légumineuses, spécialement pour l'Algérie où cette production devrait être défendue et encouragée* [21 juin 1960] (p. 1443, 1444) ; *apaisements apportés par le Gouvernement premettant l'approbation du projet* (p. 1445) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux : *Sa demande de suspension de séance* [7 juillet 1960] (p. 1788);

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier, en qualité de *Rapporteur suppléant : Observations sur le développement de l'utilisation de la cellulose ; le préjudice causé à l'industrie des pâtes à papier françaises par la réduction des droits de douane sur les pâtes étrangères* [22 juillet 1960] (p. 2163);

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Manque de dynamisme de notre expansion économique; faiblesse de la fraction de notre produit national affecté aux investissements, notamment par rapport à l'Allemagne ; handicap résultant de certaines charges inconnues de nos partenaires du Marché commun (Charges militaires, financement d'une partie du budget de la Communauté); réduction nécessaire des frais généraux de la nation par une réorganisation de le distribution, une coordination des transports à l'échelle européenne, un aménagement de la région parisienne permettant de mettre fin à son asphyxie (Attribution de facilités aux jeunes ménages s'intallant en pro-*

vince) ; *réalisation souhaitable d'une énergie à bon marché facteur d'une expansion dynamique*; *avènement du gaz saharien; maîtrise des prix dans leur ensemble ; amélioration souhaitable de la satisfaction des consommateurs dans le domaine du logement, de l'automobile et du tourisme* [25 octobre 1960] (p. 2765 à 2767); SAHARA : *Critiques inadmissibles adressées à la Commission par un de ses membres* [8 novembre 1960] (p. 3321);

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Question préalable opposée par M. Briot : sa demande de suspension de séance* [15 décembre 1960] (p. 4654);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, après l'Art. 9 : *Son article additionnel* (*Dépôt d'un projet de loi relatif à la stabilisation de la population du district de Paris*); *ses observations sur: l'insuffisance des voies de communication de Paris et de sa banlieue ; la poussée démographique et le nombre d'emplois à créer dans les années à venir ; les risques de chômage* ; *la nécessité de bloquer à son niveau actuel l'ensemble de la population du district; les avantages devant être accordés aux jeunes ou aux retraités pour les détourner de la capitale* ; *les inconvénients d'une concentration de la population dans la région parisienne* [16 décembre 1960] (p. 4722, 4723); *ses explications de vote* (p. 4723);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Motion de renvoi de M. de Villeneuve en Commission* ; *ses observations sur : l'examen complet du projet par la Commission*; *la clarté et l'opportunité du texte* [18 juillet 1961] (p. 1767);

— du projet de loi portant ratification d'un décret suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur certains produits, en qualité de *Rapporteur suppléant : Retard apporté à la ratification de ces décrets, préjudice porté par ces textes à certaines catégories d'agriculteurs, inscription souhaitable à l'avenir des projets de ratification en première urgence dans les ordres du jour prioritaires* [21 juillet 1961] (p. 1957, 1958);

— du projet de loi portant ratification d'un décret prorogeant pour certaines denrées, la suspension provisoire de certains droits de douane applicables à certains produits, en qualité de *Rapporteur suppléant* [21 juillet 1961] (p. 1958);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles; Art. 3 (*Mise à jour des prix d'objectifs*) : *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* [12 octobre 1961] (p. 2512); *nécessité, pour fixer les prix agricoles, de tenir compte de tous les éléments qui y concourent avec des parts indiciaires, institution d'une Commission mixte paritaire chargée de proposer la liste des indices retenus pour chaque production* (p. 2513); *nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement ; son explication de vote* (p. 2520) ; *sa demande de suspension de séance* (p. 2526);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : le développement nécessaire de notre productivité pour permettre la stabilité des prix; la suppression souhaitable des dépenses inutiles; l'arrêt du gaspillage, en premier lieu de celui qu'entraîne l'expansion démesurée de la région parisienne; l'aménagement du territoire; la nécessité de « restructurer » certaines villes de province et de prévoir des artères et des espaces verts* (*Exemple de l'Angleterre*) ; *le développement des investissements à caractère social; la construction nécessaire de logements, là surtout où l'on désire accroître le peuplement ou l'industrie; le problème agricole; les difficultés de réaliser certaines exportations de base vers l'Allemagne; la différence d'accroissement des productivités dans l'agriculture et l'industrie ; le développement de l'automation ; la carence regrettable de notre enseignement technique; la possibilité d'utiliser par vacations un personnel enseignant auxiliaire et temporaire* [19 octobre 1961] (p. 2649 à 2653);

— du projet de loi sur les prix agricoles : *Ses explications de vote, effort accompli par la Commission afin d'arriver à la parité économique sociale inscrite dans la loi d'orientation; place de l'agriculture dans l'économie générale* [13 décembre 1961] (p. 5565);

— du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Les méthodes utilisées par la Commission de la production et des échanges pour l'examen du IV[e] Plan; les caractéristique du Plan : le problème du taux d'expansion, insuffisance de celui (5,5 0/0 par an) qui a été retenu ; les problèmes agricoles* (*L'exportation des excédents vers les pays sous-développés, l'élévation de la*

productivité, la nécessité de refondre les structures et les méthodes commerciales actuelles) ; les difficultés en matière énergétique : la baisse de l'extraction du charbon, la nécessité d'utiliser le gaz saharien, les importations de charbon américain; les problèmes de la sidérurgie : financement et investissements ; nécessité d'assurer à l'industrie textile les moyens de survivre; problème de l'aménagement du territoire : les perspectives de l'emploi et de l'utilisation régionale de la main-d'œuvre; hypertrophie de la région parisienne; la coordination entre le fer et la route, le problème de la liaison fluviale Rhône-Rhin; la liaison terrestre à travers la Manche et ses avantages; priorité souhaitable de l'automatisation sur l'importation de main-d'œuvre [23 mai 1962] (p. 1274 à 1278).

LE MONTAGNER (M. Louis), *Député du Morbihan, 5e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1062] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 114 du Code des pensions civiles et militaires et à permettre la prise en charge, pour la liquidation des retraites des services accomplis dans l'administration des chemins de fer de l'Etat, **n° 856** [25 juillet 1960].

LENORMAND (M. Maurice), *Député de la Nouvelle-Calédonie (R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 (*J.O.* du 9 décembre 1958 p. 3).

L'Assemblée prend acte de son élection [2 juin 1959] (p. 716).

S'inscrit au groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [30 octobre 1959] (p. 2128), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475] ;

— membre suppléant du Conseil de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique [10 mai 1960] (p. 751).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, après l'article 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à supprimer la référence aux territoires d'outre-mer* [30 juin 1960] (p. 1633) ; *attribution de bourses territoriales aux jeunes gens venant en France faire des études supérieures* (ibid.);

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : l'absence regrettable d'un plan de développement économique pour la Nouvelle-Calédonie; le régime de mono-production de ce territoire: le monopole de la société « Le Nickel »; les dispositions d'un plan suggéré à l'Assemblée territoriale (Développement du Nord de la Nouvelle-Calédonie; intensification des extractions minières autres que le nickel; développement de l'économie rurale et du tourisme; installation d'une industrie de la pêche au thon); l'attribution aux anciens territoires, devenus Etats de la Communauté, d'une aide financière supérieure à celle accordée aux T.O.M.; la modicité des crédits du F.I.D.E.S.; l'absence d'autonomie interne dans les T.O.M.; le désir de la Nouvelle-Calédonie de changer de statut et d'avoir un exécutif local, responsable devant l'Assemblée territoriale; l'incohérence de la politique du crédit; l'insuffisance du peuplement du territoire; l'extension souhaitable des lois agricoles métropolitaines votées dernièrement, le caractère fantaisiste de l'avant-projet du programme quinquennal d'équipement des administrateurs des affaires d'outre-mer; la nécessité de donner aux organes locaux, Gouvernemen*

et Assemblée territoriale, le maximum de responsabilités dans l'exécution de la loi de programme [27 avril 1961] (p. 541 à 545); **Article uique** : *Amendement de M. Roux (Communication annuelle au Parlement d'un rapport rendant compte de l'exécution de la loi) : atteinte portée par l'adoption de l'amendement à la compétence des autorités territoriales* [28 avril 1961] (p. 605, 606); *irrecevabilité opposée à un de ses amendements relatif à la consultation des autorités territoriales* (p. 606);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie); DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : la faiblesse des crédits du F.I.D.E.S. pour la Nouvelle-Calédonie; le renforcement des services d'Etat; la situation de l'ancien service local des douanes; l'absence regrettable d'informations locales à Radio-Nouméa; le remplacement souhaitable du service militaire en métropole par un stage civil ou l'envoi dans une école technique; la prise en charge par le budget territorial de la totalité des dépenses de l'enseignement primaire et secondaire; la faible représentation de la Nouvelle-Calédonie aux jeux de la Communauté; le nombre excessif des administrateurs coloniaux; l'abondance des gendarmes; l'absence regrettable d'une subvention en faveur de la Nouvelle-Calédonie; les charges pesant sur le budget territorial par suite de la suppression de la subvention à la société « Le Nickel »; la superposition des services d'Etat et des services territoriaux; les crédits militaires affectés aux T.O.M.; l'inquiétude des populations calédoniennes devant l'éventuelle installation dans leur île d'une base de missiles; le problème du service militaire des autochtones; l'interruption regrettable du rapatriement des Vietnamiens de Nouvelle-Calédonie* [24 octobre 1961] (p. 2871 à 2873);

— du projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Son amendement (Modification du dernier alinéa de l'article 3)* [12 décembre 1961] (p. 5531);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la Nouvelle-Calédonie, la situation économique et sociale dans ce pays, les objectifs du Plan, l'aménagement régional souhaitable, la réorganisation administrative, le développement du tourisme, le problème de la réforme agraire ; les conséquences de la pression démographique, la non-application de la loi-cadre votée en 1956, la situation politique, le retour nécessaire à la légalité* [21 juin 1961] (p. 1896 à 1898).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Rombeaut et Chandernagor relatives à l'application de la loi-cadre des départements et territoires d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie : *Le voyage de M. Habib-Deloncle en Nouvelle-Calédonie en avril 1958, son article paru dans « Carrefour »; le rôle de l'Union Calédonienne dans le succès du référendum* [20 juillet 1962 (p. 2733, 2734).

LÉONARD (M.), *Premier Président de la Cour des comptes.*

Dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale le rapport établi par la Cour des comptes au cours de la précédente année [15 décembre 1961] (p. 5673).

LE PEN (M. Jean-Marie), *Député de la Seine, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300, 328) (Dépenses militaires — Section guerre), **n° 364** [12 novembre 1959].

Sa proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 578** [26 avril 1960].

Sa demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 883** [13 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à la publication, au *Journal Officiel*, du compte rendu sténographique des débats, du procès concernant M. Pierre Lagaillarde et ses coaccusés, **n° 918** [4 novembre 1960].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Rupture avec le passé, nécessité d'une politique de la jeunesse, création d'un Ministère spécialisé; problème de la réorganisation de l'armée; inadaptation des moyens et des techniques mis à sa disposition; rappel du rôle, non seulement social, mais essentiellement militaire de l'armée en Algérie; conditions d'une indispensable victoire par les armes; désapprobation des mesures de clémence; raisons du transfert de Ben Bella; légitimité des condamnations à mort prononcées; équivoque de la position du Gouvernement sur le problème algérien; extension de la métropole en Algérie par l'assimilation; devoirs des nations civilisées envers les pays sous-développés; maintien du prestige de la France; inquiétude soulevée par la publication des accords franco-guinéens* [16 janvier 1959] (p. 71 à 74); ses explications de vote : *Silence du Premier Ministre sur les questions posées relatives à la jeunesse, la réforme fiscale et l'humanisation des récentes mesures financières; activité des communistes dans l'Administration; délai accordé au Gouvernement pour lui permettre d'évoluer* (p. 83, 84).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Nécessité d'adapter nos méthodes diplomatiques à celles de la diplomatie soviétique; rôle des Ambassades et légations soviétiques, pénétration indirecte des Russes en Afrique* [30 avril 1959] (p. 408, 409).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Déception de certains élus; présence dans la Haute Administration de personnes ayant soutenu les Gouvernements du système; faible amélioration de la situation militaire; rôle de l'armée dans la construction de l'Algérie nouvelle; survivance du terrorisme métropolitain; nécessité d'une justice rigoureuse; imprécision de la politique gouvernementale en matière diplomatique; articles parus dans la Nef; rôle du chef de l'Etat dans la définition de la politique algérienne; désaccord entre le Gouvernement et l'opinion de l'Assemblée sur le problème algérien et sur l'intégration; inquiétude soulevée par la construction éventuelle d'un Maghreb uni; liberté d'expression laissée à une presse favorable à l'abandon; nécessité d'une intégration profonde* [9 juin 1959] p. 820 à 823);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française : *Réparation des dommages motériels; hostilité du Sultan envers la France; son attitude pendant la guerre; soutien apporté par le Gouvernement marocain au F.L.N.; revendications territoriales du Maroc; prochaine venue du Roi du Maroc en France; nécessité d'obtenir des renseignements sur le sort du capitaine Moureau* [7 juillet 1959] (p. 1318, 1319); Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer l'alinéa 6* (p. 1322); *sens de l'expression « faute inexcusable »* (ibid.) *le retire* (p. 1323);

— du projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française, par suite des événements qui se déroulent en Algérie : *Nécessité d'une attitude ferme du Gouvernement pour mettre fin au terrorisme métropolitain* [7 juillet 1959] (p. 1324);

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis* : *Son amendement (Grâce amnistiante pour les délits commis par des personnes ayant eu leur frère, père, mère, ascendant ou descendant, mort en Algérie ou sur un théâtre d'opérations extérieures ou par suite d'actes de terrorisme)* [8 juillet 1959] (p. 1359); *délits commis par des jeunes gens pour des raisons patriotiques sur les biens ou les personnes des communistes* (p. 1359); *modifie son amendement en ajoutant le conjoint et les sœurs* (p. 1360); *son amendement (Grâce amnistiante pour les anciens combattants des territoires d'opérations extérieures : Indochine, Tunisie, Maroc et Algérie)* (p. 1360); *délais trop courts entre la distribution des rapports et l'ouverture des débats* (p. 1361).

Pose à M. le Ministre de la Construction, une question orale relative à la fraude en matière de dommages de guerre, commise par une entreprise commerciale du Nord [24 juillet 1959] (p. 1489, 1490, 1491, 1492).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Rappel des abandons consentis par la France depuis la Libération; retour à la situa-*

tion antérieure au 13 mai; insuffisance de l'action gouvernementale; échec de la Communauté; rumeurs de négociation en Algérie; attitude contradictoire du Premier Ministre; reniement des engagements antérieurs; retour nécessaire à la seule solution possible, la pacification; danger de reconnaître à la rebellion un caractère légitime; illégalité de l'attitude du Gouvernement [14 octobre 1959] (p. 1768, 1769);

— du projet de loi des finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section guerre, en qualité de *Rapporteur pour avis : Maintien du rôle de l'Armée de terre malgré l'évolution des techniques modernes; disproportion entre ses missions et les moyens mis à sa disposition*; *diminutton des crédits militaires par rapport au budget et au revenu national depuis 1954; insuffisance des moyens spécifiques à l'Algérie; calcul strict des effectifs; prudence nécessaire dans le recours aux Français de souche nord-africaine; conséquence de l'insuffisance des crédits de fonctionnement (diminution du niveau de vie de la troupe; restrictions sur la consommation d'essence et les munitions); incidence de la priorité accordée à l'Algérie pour l'Armée de terre; compression des autres dépenses; impossibilité de faire face à une extension des opérations; insuffisance des moyens pour assurer les missions extérieures à l'Algérie (O.T.A.N., Communauté); insuffisance de l'effort de modernisation; reconstruction nécessaire de notre Armée de terre; revalorisation urgente de la fonction militaire; affaiblissement du potentiel matériel de l'Armée; conséquences inquiétantes pour l'avenir de la potitique suivie en matière d'organisation et d'équipement de l'Armée; réduction des crédits de fabrication d'armement pour faire face aux augmentations de dépenses imprévues pour l'Algérie; modicité des crédits affectés aux fabrications nouvelles; conséquences de la politique de virage vers les engins; abandon de toute amélioration des armements classiques pour la réalisation d'une force de frappe à échéance incertaine; limite constitutionnelle et réglementaire des moyens d'action de la Commission de la défense nationale* [18 novembre 1959] (p. 2557 à 2559); Motion de censure : *Considération juridique sur la motion de censure; redressement relatif de notre prestige international; inquiétude suscitée par le voyage de M. Kroutchtchev en France; crainte d'un renversement des alliances; raisons pour lesquelles on impose aux anciens combattants le poids du relèvement de la Nation; effort nécessaire dans le domaine de la jeunesse et de la vieillesse; échec de la Communauté; déception causée par la politique algérienne; modifications du régime instauré par la Constitution; acheminement vers un régime consulaire par suite de l'expansion du domaine réservé; changement de nos institutions à la suite du coup d'Etat du 16 septembre* [27 novembre 1959] (p. 3081, 3082)).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Dreyfous-Ducas relative à l'étalement des vacances : *Son opposition à une organisation autoritaire des vacances; nécessité d'allonger les vacances scolaires d'hiver permettant le tourisme dans les stations de neige et l'Algérie* [4 décembre 1959] (p. 3187).

Son rappel au Règlement : *Inscription à l'ordre du jour de la discussion de la proposition de résolution tendant à la suspension de la détention de M. Lagaillarde* [5 mai 1960] (p. 659, 660).

Prend part à la discussion :

— sur la fixation de l'ordre du jour; son rappel au Règlement : *Contradiction entre l'article 26 relatif aux immunités parlementaires et l'article 48 visant l'ordre du jour prioritaire; obstacles mis à la discussion de la proposition tendant à la suspension de la détention d'un parlementaire par l'opposition de l'ordre du jour prioritaire du Gouvernement; urgence de la discussion de cette proposition permettant à un député d'exercer son mandat* [12 mai 1960] (p. 785, 786) ;

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Nécessité de voter la suspension de la détention de M. Lagaillarde sans pour cela approuver sa position; non-inculpation de M. Lagaillarde dans la fusillade des barricades; tradition parlementaire tendant à la protection des membres des assemblées; respect de l'équilibre des pouvoirs; caractère de prévenu de M. Lagaillarde; nécessité de lui permettre de remplir la mission pour laquelle il a été désigné par la circonscription qui l'a élu* [1er juin 1960] (p. 1117, 1118); *engagement solennel de M. Lagaillarde de ne pas se soustraire à la justice et de répondre des responsabilités qu'il a assumées* (p. 1122, 1123).

Son rappel au Règlement : *Transmission de l'ordonnance lui interdisant l'entrée et le séjour en Algérie ; violations successives apportées à l'exercice du mandat parlementaire* [24 juin 1960] (p. 1497, 1498).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Les responsabilités nationales des dirigeants des étudiants ; le devoir de la jeunesse estudiantine en pleine guerre* [24 juin 1960] (p. 1528, 1529).

Rappel au Règlement de M. Arrighi sur le respect de l'inviolabilité parlementaire : *Urgence de compléter l'article 26 de la Constitution* [28 juin 1960] (p. 1545).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : les différentes formes de guerre : atomique, conventionnelle, subversive ; la nécessité pour l'instant, de faire face à un conflit de forme subversive et conventionnelle ; la désinvolture avec laquelle est traitée l'Armée ; la faiblesse de ses moyens matériels ; le retard apporté à sa modernisation ; la dégradation constante de la situation des militaires français ; le moral de l'Armée ; la nécessité pour elle de sentir le pays derrière elle* [19 octobre 1960] (p. 2633, 2634).

Son rappel au Règlement : *Non-inscription à l'ordre du jour de sa demande de suspension de la détention d'un parlementaire ; obstacle mis à l'application de l'article 26 de la Constitution sur l'immunité parlementaire par l'opposition par le Gouvernement de l'ordre du jour prioritaire ; contradictions entre la Constitution et le Règlement ; supériorité de la Constitution ; rejet symbolique de l'ordre du jour complémentaire* [26 octobre 1960] (p. 2824).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Ses observations sur : les perquisitions et les arrestations de parlementaires ayant été opérées, la manière dont le Gouvernement interprète l'article 26 de la Constitution, l'interprétation de la garde à vue, les grâces intervenues en faveur de condamnés à mort du F.L.N., l'organisation du F.L.N. à l'intérieur des prisons, la faiblesse des effectifs pénitentiaires étant donné l'accroissement de la population pénale, le statut spécial accordé abusivement aux détenus F.L.N., le retard apporté à l'ouverture du procès de Ben Bella et de Yacef Saadi, le déroulement du procès Jeanson, la nécessité d'une publicité du procès Lagaillarde* [28 octobre 1960] (p. 2955 à 2957) ;

— d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur : la discrimination inadmissible dont est victime M. Lagaillarde, la mise en liberté provisoire de Mme Annette Roger, la légalité douteuse de l'arrestation en flagrant délit de M. Lagaillarde, le retard apporté à l'ouverture du procès des barricades contrairement aux engagements du Gouvernement, le respect nécessaire des prérogatives des parlementaires* [15 novembre 1960] (p. 3875, 3876) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la dualité des ministères ; l'effort de rénovation commencé en Algérie avant l'arrivée du Général de Gaulle ; l'utilisation contestable de l'article 72 ; l'illégalité, l'illégitimité et l'immoralité du referendum proposé ; l'insuffisance des moyens mis à la disposition de l'armée* [7 décembre 1960] (p. 4442, 4443).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'échec de la politique algérienne du Gouvernement ; les concessions humiliantes pour la France faites au F.L.N. ; la détérioration de la situation de l'armée française par rapport au potentiel militaire du F.L.N. ; l'inopportunité du retrait d'une division d'Algérie ; le malaise de l'armée encore accru par l'emprisonnement de chefs prestigieux* [29 juin 1961] (p. 1344, 1345).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la dégradation de la situation militaire en Algérie après la trêve ; l'existence éventuelle d'un accord militaire souscrit entre le Gouvernement français et le G.P.R.A. ; la censure dans la presse algérienne des interventions relatives aux questions militaires ; le retrait d'Algérie de régiments de parachutistes ; la réduction des harkis ; le renforcement du potentiel militaire rebelle à l'intérieur de l'Algérie et le désarmement unilatéral de la France ; la menace d'un nouveau Dien-Bien-Phu* [11 juillet 1961] (p. 1587 à 1590) ; Art. 2 : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe III ; les déclarations faites par le*

Ministre des Armées devant la Commission de la défense nationale (p. 1597).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Lacroix et Fréville relatives au logement des étudiants : *L'aggravation croissante du problème du logement des étudiants; nécessité de construire des stades et des gymnases; construction souhaitable d'universités en dehors des villes (exemple de certaines villes de province); construction en France de véritables villes universitaires* [27 octobre 1961] (p. 3263, 3264).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : le détournement du gymnase Bullier de sa destination première; l'envahissement de l'administration; l'insuffisance de l'équipement sportif dans la région parisienne* [28 octobre 1961] (p. 3395); INTÉRIEUR : *Ses observations sur : la possibilité d'utiliser les abris provenant des murs de l'Atlantique pour constituer des abris antiatomiques* [30 octobre 1961] (p. 3596); *les conditions de vie déplorables des travailleurs algériens en métropole pris entre le F.L.N. et la police; la responsabilité du F.L.N. dans les dernières manifestations; le régime de faveur accordé à Ben Bella; l'indulgence coupable du Gouvernement envers les meneurs; les conséquences tragiques d'une éventuelle manifestation armée des Algériens; le danger que fait courir pour l'avenir l'organisation du F.L.N. en métropole, la participation du parti communiste aux dernières manifestations; le changement nécessaire de politique algérienne* (p. 3608, 3609); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la reconnaissance par de nombreux orateurs de la légitimité morale de l'O.A.S.; la responsabilité de la politique gouvernementale dans l'anarchie et les atrocités; l'évolution de la politique algérienne depuis le 13 mai; la démobilisation regrettable de l'armée française; l'impossibilité de tenir pour des interlocuteurs valables les tortionnaires du G.P.R.A.* [8 novembre 1961] (p. 4026 à 4028); CRÉDITS MILITAIRES, section commune : *Ses observations sur : les conséquences, sur le plan militaire, des différentes options pouvant être prises en Algérie; les inconvénients graves de la partition; les avantages, du point de vue stratégique, d'une politique de l'Algérie française; l'aspect révolutionnaire de la guerre d'Algérie; l'importance stratégique du Sahara en cas de guerre atomique; les intentions du Gouvernement quant à la situation des officiers dégagés des cadres avant et après l'article 16; la légitimation du F.L.N. et de son action; le découragement de l'armée* [9 novembre 1961] (p. 4171 à 4173); Art. 24 : *Amendement de M. Jean Valentin tendant à ramener à dix-huit mois la durée du service militaire actif; son rappel au Règlement* (p. 4198); JUSTICE : *L'application inadmissible du régime de droit commun aux parlementaires en matière de garde à vue* [12 novembre 1961] (p. 4483; 4484); *l'interprétation extensive du flagrant délit par la police* (p. 4503); titre III : *La transgression de l'article 26 de la Constitution relatif à la protection des parlementaires* (p. 4506); seconde délibération : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir les crédits de l'information : Ses observations sur l'utilisation abusive, par le Gouvernement, de la procédure du vote bloqué* (p. 4557).

Est entendu pour un fait personnel : *Légitimité de sa protestation contre l'internement de M. Dides immédiatement après sa mise en liberté provisoire* [1er décembre 1961] (p. 5222).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la tristesse inspirée par les accords d'Evian; l'atteinte portée aux principes de l'intégrité et de l'unité du territoire; l'utilisation par le Général de Gaulle de l'Algérie française comme tremplin pour s'emparer du pouvoir; l'installation après le referendum d'un régime de dictature; son attachement à l'Algérie française* [20 mars 1962] (p. 476 à 478).

Est entendu pour un fait personnel : *Injures que lui a adressées un député U.N.R.* [21 mars 1962] (p. 523).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M Pompidou) : *Le problème algérien; la situation actuelle en Algérie; le moral de l'armée; la jeunesse française* [26 avril 1962] (p. 787, 788);

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *L'émotion ressentie par les commerçants lors du dépôt du projet de loi n° 1659, livrant le commerce libre à l'arbitraire de l'administration* [4 mai 1962] (p. 878);

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification du principe de l'Algérie française; le sentiment de l'armée; le problème des départs d'Algérie et les mesures à prendre dans ce domaine; la situation des Algériens musulmans en France; les exactions du F.L.N.; les juridictions d'exception; l'octroi souhaitable de la grâce à l'ex-général Jouhaud* [5 juin 1962] (p. 1441 à 1444).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La colonisation du réseau commercial par les sociétés étrangères; le problème des supermarchés; la disparition du petit commerce; la destruction des classes moyennes* [21 juin 1962] (p. 1900, 1901).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Brocas relative au rapatriement des Français musulmans [29 juin 1962] (p. 2135, 2136);

— sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Son rappel au Règlement (Article 80); l'ordre des interventions dans un débat sur une demande de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2226);

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La violation de la Constitution et la politique algérienne du Gouvernement* [4 octobre 1962] (p. 3243).

LEPIDI (M. Jean-Charles), *Député de la Seine, 8e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724).

Cesse d'appartenir à cette Commission [4 mai 1960] (p. 645).

Fait à nouveau partie de cette Commission [29 juin 1960] (p. 1582).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1960] (p. 678).

Cesse d'appartenir à cette Commission [24 juin 1960] (p. 1534).

Est nommé :

membre de la Commission de la production et des échanges [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de cette Commission [18 juillet 1961] (p. 1773).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 314 portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 398** [23 novembre 1959].

Sa proposisition de loi tendant à autoriser les contribuables à s'acquitter par douzièmes du montant de leurs impôts directs, **n° 623** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à créer une carte nationale de priorité en faveur des personnes âgées, **n° 644** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à assurer le droit au travail par l'élimination des clauses arbitraires d'âge dans le Marché de l'embauche, **n° 898** [27 octobre 1560].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 868) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961, **n° 951** [13 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire le régime du forfait en matière d'impôt direct sur le revenu et de taxes locales sur les ventes au détail pour tous les petits commerçants et artisants, **n° 984** [25 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Défense des petits et moyens commerces ; critique des établissements Leclerc* [26 novembre 1959] (p. 3027);

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance pour l'économie algérienne de l'arrivée à Bougie du pétrole du Sahara et de l'implantation d'une usine de construction d'automobiles Renault à Alger ; ses observations sur : le Plan de Constantine ; la Caisse d'équipement, ses origines, son fonctionnement et son programme; les différents objectifs du programme d'équipement économique de l'Algérie, le reboisement, la défense et la restauration des sols, l'enseignement agricole, la vulgarisation, l'hydraulique et l'équipement rural, l'irrigation, le financement de l'énergie et de l'industrie; l'importance des travaux publics, la formation professionnelle et l'habitat ; les heureuses conséquences sociales et humaines des efforts entrepris* [25 novembre 1959] (p. 2990 à 2992).

Prend part au débat :

— sur la question orale posée par M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Affectations du Fonds national de solidarité; nécessité de prévoir dans le budget complémentaire un chapitre spécial relatif à l'indemnité immédiate pour les personnes âgées* [20 mai 1960] (p. 1032) ;

— sur les questions orales posées par MM. Vidal et Boisdé relatives aux rapports commerciaux entre fabricants-fournisseurs et commerçants-revendeurs : *Innovations apportées par le décret du 24 juin 1958 ; circulaire du 31 mars 1960 relative au maintien ou au rétablissement de la libre concurrence au stade de la distribution ; difficultés soulevées par l'existence des marques et des réseaux commerciaux ayant l'exclusivité de la diffusion des produits de marque et des produits de luxe ; extension de la notion de délit de refus de vente; nécessité de retirer la circulaire et de la remplacer par un nouveau texte* [24 juin 1960] (p. 1514, 1515).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'importance primordiale de l'essor économique, le développement satisfaisant du Plan de Constantine, la liaison entre le développement économique et l'élévation du niveau de vie des populations, la rénovation rurale, le développement de la vulgarisation, les résultats satisfaisants enregistrés ou prévus dans l'équipement énergétique, l'achèvement de l'oléoduc de Bougie, la centrale électrique de Djen-Djen, les centrales thermiques, l'usine de Bône, le complexe pétrochimique d'Arzew, l'insuffisance de l'aide pour l'artisanat et la petite industrie locale, les résultats impressionnants obtenus dans le domaine de l'habitat* [12 novembre 1960] (p. 3643, 3644).

LE ROY LADURIE (M. Jacques), *Député du Calvados, 5e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Services du Premier Ministre, Energie atomique), **n° 328,** annexe 20 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits du Premier Ministre, Section I, Services généraux : crédits relatifs à l'énergie atomique), **n° 886**, annexe 20 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier le décret n° 60-1469, du 29 décembre 1960, relatif à la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision, **n° 1418** [22 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Services du Premier Ministre, Section I Services généraux, énergie atomique, **n° 1445**, annexe 22 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi-programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Procédure inhabituelle d'approbation du troisième Plan de modernisation, redressement de notre balance commerciale, Marché commun, retard de la production agricole* [12 mai 1959] (p. 462, 463). ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Inconvénients du maintien des droits successoraux pour les agriculteurs ; incidence de la taxe sur le chiffre d'affaires sur le prix des produits agricoles à la consommation ; avantages de l'impôt sur l'énergie ; faible part de l'agriculture dans les dépenses budgétaires ; taux insuffisamment rémunérateur des prix agricoles ; accroissement inopportun des charges fiscales de l'agriculture ; infériorité des prix agricoles français par rapport à ceux pratiqués chez nos partenaires du Marché commun ; faible pouvoir d'achat des paysans français ; endettement considérable des agriculteurs* [21 octobre 1959] (p. 1888 à 1890); Art. 4 : *Amendement de M. Jacquet tendant à rétablir la déduction des revenus fonciers ruraux des primes d'assurances et des dépenses effectuées pour des améliorations non rentables et d'autre part à maintenir au taux de 20 0/0 l'abattement forfaitaire sur les valeurs locatives des terres* [27 octobre 1959] (p. 1974); Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Critère contestable du revenu cadastral pour distinguer les exploitations importantes ; refus abusif de dénonciation des bénéfices forfaitaires ; dérogation au droit commun ; maintien de l'article 69 du Code général des impôts permettant aux contribuables de dénoncer le forfait et de se faire imposer au bénéfice réel* (p. 1974, 1975); après l'Art. 25 : *Son article additionnel* (*Financement des Chambres d'agriculture*) [28 octobre 1959] (p. 2023); *régime analogue à celui des Chambres de commerce* (ibid.); *son article additionnel* (*Majoration de 30 0/0 du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réalisés dans les fabrications d'armement*) (ibid); *mesures destinées à financer le rétablissement de la retraite du combattant* (p. 2024); *le retire* (ibid.); après l'Art. 59 : *Son article additionnel tendant à ne faire retenir en matière de biens forestiers dans les déclarations de succession que la valeur du sol à l'exclusion de la valeur des plantations* [29 octobre 1959) (p. 2082); Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Son amendement* (*Possibilité d'une évaluation individuelle pour les exploitations dont le bénéfice forfaitaire est supérieur à 1.200.000 francs*) (p. 2102); en deuxième lecture, Art. 57 : *Application aux parts des groupements forestiers des exonérations prévues pour les mutations à titre gratuit des bois et forêts* [9 décembre 1959) (p. 3265); *juridiction compétente pour l'application des sanctions relatives aux obligations d'entretien et d'aménagement des forêts* (ibid.).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Politique des prix agricoles pratiqués en Hollande ; manifestations récentes en Bretagne et en Normandie ; taxation excessive des produits laitiers* [23 octobre 1959] (p. 1950).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services Généraux (Energie atomique), en qualité de *Rapporteur spécial : Opérations nouvelles prévues en 1960 pour le Commissariat à l'énergie atomique* (*Cadarache, Rapsodie, Dragon*) ; *adjonction de ressources provenant du Fonds de développement économique et social et de transfert de crédits des différents Ministères intéressés par les réalisations nucléaires ; autonomie financière du Commissariat à l'énergie atomique ; résultats obtenus avec des crédits modestes ; problèmes internationaux et nationaux posés par l'énergie atomique ; moyens de remédier au surpeuplement mondial et d'élever le niveau de vie dans la Communauté ; politique du Commissariat en matière de production de l'énergie atomique ; perspectives de production de kilowatts nucléaires meilleur marché que les kilowatts classiques* [21 novembre 1959] (p. 2631, 2632) ; AGRICULTURE : *Rappel des promesses du Gouvernement sur « l'actualisation » des prix agricoles ; prorogation éventuelle de la libération des échanges ; informations officieuses relatives à des réformes de structure des services centraux du Ministère de l'Agriculture* [23 novembre 1959] (p. 2877, 2878); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Aggravation des charges sociales dans l'agriculture, répartition inéquitable des charges à l'intérieur de la profession* [24 novembre 1959] (p. 2909); *ses observations sur l'augmentation des charges de l'agriculture surtout basée sur le revenu*

cadastral des propriétés foncières non bâties (p. 2912);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Limitation du nombre de licences d'importation permettant d'introduire en France de l'alcool étranger* [2 décembre 1959] (p. 3131, 3134, 3135) ; Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Révision de la liste des bénéficiaires du privilège)* [3 décembre 1959] (p. 3157); *effort fait en Normandie en faveur des calvados à appellation contrôlée* (ibid.); après l'Art. 2 : *Son amendement (Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation des vins)* (p. 3160);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 10 (*Aménagement foncier*) : *Son amendement tendant à ajouter parmi les moyens de réalisation de l'aménagement foncier tous les travaux de nature à améliorer rationnellement la productivité* [12 mai 1960] (p. 817); Art. 21 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à définir et à réglementer le label agricole* [17 mai 1960] (p. 890) ; *garanties nécessaires pour permettre à nos productions de qualité de remplir leur rôle à l'extérieur* (ibid.); *précautions à prendre dans l'exportation de nos produits de qualité, exemple du blé; suppression de la partie de son sous-amendement concernant les syndidats, les associations, les personnes morales de droit public pouvant bénéficier d'un label; avantages d'un contrôle collectif par une organisation interprofessionnelle; maintien du caractère interprofessionnel des labels* (p. 890, 891); *nécessité de définir une ou deux marques nationales connues à l'étranger* (p. 891); *suppression de l'adjectif collective dans l'expression « marque collective »* (ibid.), Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Application regrettable de l'article 44 de la Constitution par le Gouvernement; manque d'informations sur la conception gouvernementale de la politique agricole commune; situation défavorisée des prix agricoles par rapport aux prix industriels; infériorité des subventions accordées aux agriculteurs français par rapport aux agriculteurs étrangers* [18 mai 1960] (p. 926);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'Art. 7 : *Son article additionnel (Rétablissement de la faculté de recourir aux subventions en annuités pour les travaux d'électrification rurale)* [31 mai 1960] (p. 1065, 1066); *nécessité de réserver aux subventions en capital les opérations non rentables; récupération rapide des annuités* (p. 1066); *non-application de l'article 40 à son amendement* (p. 1067);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Ses observations sur : la baisse des achats de matériel agricole par suite de la diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs et de l'absence, pour l'équipement agricole, de facilités analogues à celles réservées aux biens d'équipement industriel; les abattements de zones injustifiés des salaires des instituteurs de campagne; l'augmentation de nos exportations attendue et non réalisée avec la mise en œuvre du marché commun; la nécessité d'une intervention du Gouvernement français auprès des Gouvernements de nos partenaires européens pour faciliter nos exportations et mettre fin aux procédés de dumping pratiqués à l'étranger; la crainte d'un effondrement des cours de la viande* [5 juillet 1960] (p. 1687 à 1689);

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Art. 3 (*Rétablissement des subventions en annuités pour l'électrification rurale*) [11 juillet 1960] (p. 1836);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Conséquences financières de ce projet tendant à créer une force incapable de nous protéger complètement contre une éventuelle agression; possibilité d'une collaboration des U.S.A. après les élections américaines* [24 octobre 1960] (p. 2731, 2732);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Première partie), Art. 5 (*Institution d'une taxe d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et les jeux de boules ou de quilles*) : *Prétendue immoralité des appareils visés dans l'article; répercussion de cette taxe sur les finances locales et la production française de certains appareils automatiques* [26 octobre 1960] (p. 2812); *non-imposition des « baby-foot » de fabrication française* (p. 2813); Art. 8 (*Détaxation des carburants agricoles*) : *Son amendement tendant à étendre, le bénéfice de cette détaxation aux entreprises d'équarrissage; contrôle souhaitable du Ministre de l'Agriculture sur la profession d'équarrisseur; dévalorisation constante des produits de l'équarrissage;*

camparaison avec les produits étrangers ; établissement d'une cloison étanche entre l'équarrissage et certains métiers de la viande (p. 2815); Art. 13 (*Financement du budjet annexe des prestations sociales agricoles*) : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article relatif à l'augmentation de la taxe sur la viande* (p. 2831); SERVICES DU PREMIER MINISTRE — Services généraux, en qualité de *Rapporteur spécial pour les crédits relatifs à l'énergie atomique : ses observations sur les crédits relatifs à l'énergie atomique, l'importance des crédits d'origine militaire, les incidences de la loi de programme, l'accroissement de la production d'uranium nécessaire à la mise en place des centrales E.D.F. et au fonctionnement du centre de Marcoule, la réalisation de l'usine de Pierrelatte, la construction d'une usine d'extraction du plutonium à Cherbourg, l'adhésion souhaitable de la France à la convention de l'O.E.C.E. sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'intérêt civil des expériences militaires, le caractère compétitif de la production d'électricité d'origine nucléaire, la formation des agents techniques et des ingénieurs spécialisés dans l'atome, la réussite du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), la nécessité d'accroître ses moyens* [12 novembre 1960] (p. 3629, 3630); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 100 (*Imposition forfaitaire des revenus agricoles des personnes physiques disposant d'autres ressources*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article, ses observations sur : les difficultes des agriculteurs désireux de s'investir, le retour souhaitable au bénéfice réel* (p. 3688);

— du projet de loi relatif aux Aassurances sociales agricoles (deuxième lecture) Art. 1er — « Section III — Financement » Art. 1106-5 du Code rural : *Ses observations sur la nécessité de fixer un plafond aux cotisations des assurés agricoles* [23 novembre 1960] (p. 4012, 4013); Art. 1106-7 du Code rural participation de l'Etat) : *Son amendement* (*Calcul du coefficient d'adaptation pendant la période transitoire*) [29 novembre 1960] (p. 4122); « Section IV — Assujettissement et organisation » ; Art. 1106-8 du Code rural : *Les avantages de pluralité de gestion notamment pour réduire les frais administratifs ; le maintien nécessaire de la vraie liberté mutualiste* (p. 4122, 4123).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production [19 mai 1961] (p. 888);

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Importance excessive de nos importations agricoles et alimentaires ; organisation nécessaire de nos exportations agricoles ; mesures devant être prises dans le secteur céréalier* [7 juillet 1961] (p. 1538, 1539);

— en troisième lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Oppose la question préalable; Ses observations sur le refus du Gouvernement de soumettre les ordonnances sur la lutte contre les fléaux sociaux à l'approbation du Parlement; le caractère arbitraire de l'ordonnance sur les débits de boissons* [18 juillet 1961] (p. 1737, 1738);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, Art. 1er : *Son amendement* (*Expropriation des propriétés agricoles*) *ses observations sur la nécessité de permettre à l'exproprié évincé de son exploitation agricole de se réinstaller d'une manière équivalente; le préjudice causé à un exploitant dont une partie de son terrain se trouve dans une zone à urbaniser en priorité ; la situation des preneurs de baux* [19 juillet 1961] (p. 1831, 1832);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, section des Services généraux, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur les crédits relatifs à l'énergie atomique comprenant, d'une part, les dotations du Commissariat destinées à assurer le financement du programme civil, d'autre part les dotations afférentes à la contribution de la France aux dépenses de l'Euratom ; l'évacuation des déchets radio-actifs, la recherche nécessaire de nouveaux sites pour nos expériences nucléaires ; les conséquences d'un éventuel abandon du Sahara* [12 novembre 1961] (p. 4518, 4519);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème de la réévaluation de l'or par rapport au dollar* [10 juillet 1962] (p. 2275); Art. 36 : *L'assujettissement à la T.V.A. des entreprises de distribution revendant en gros ou en détail des produits achetés à*

d'autres entreprises déjà astreintes au paiement de cette taxe; la nécessité de réformer l'ensemble des taxes sur les chiffres d'affaires [12 juillet 1962] (p. 2384, 2385);

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Le caractère incertain des crédits à prévoir en matière de fabrications atomiques, le problème de l'uranium 235, l'étalement souhaitable des dépenses dans le temps et dans l'espace européen* [16 juillet 1962] (p. 2493, 2494).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : Art. 38 : *Le reclassement des agriculteurs en surnombre dans des activités non agricoles* [19 juillet 1962] (p. 2682); *son amendement* (*Allocation en faveur des agriculteurs les plus capables dans les zones surpeuplées*) (p. 2685).

LE TAC (M. Joël), *Député de la Seine, 26e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [16 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (n° 300, Information), **n° 390** [18 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866), **n° 890** [20 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Quatrième partie, Jeunesse et sports), **n° 1476** [25 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1597), adopté par le Sénat, accordant des congés non rémunérés aux travailleurs salariés et apprentis en vue de favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse, **n° 1605** [8 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (Première partie); Etat A, Art. 2 : *Son amendement* [9 novembre 1959] (p. 2279); *le retire* (p. 2301); (Deuxième partie), INFORMATION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance de l'information dans une démocratie moderne; maintien de l'équilibre entre l'information d'Etat et l'information privée; modicité des crédits par comparaisons avec l'étranger; publication de livres blancs chargés d'éclairer l'opinion sur les grands problèmes de l'heure; création d'une Maison de l'information; nouveau statut de la R.T.F. créé par l'ordonnance du 4 février 1959; extension à la R.T.F. du droit de réponse; recherche de ressources autres que la redevance; problème posé par la prochaine liquidation de la S.N.E.P.; recherche de nouvelles ressources pour l'Agence France-Presse; nécessité de réserver la publicité d'Etat à l'agence Havas; mise en garde contre la vague de médiocrité et de bassesse menaçant de submerger le cinéma français; étude de la délivrance d'une sorte de « label de la qualité » aux films avant leur tournage* [24 novembre 1959] (p. 2928, 2929);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information, en qualité de *Rapporteur pour avis : Devoir de l'Etat en matière d'information, diffusion tronquée et involontaire du rapport Rueff-Armand; nécessité de restituer au Ministère de l'Information sa véritable fonction de relations publiques de l'Etat; caractère dérisoire de ce budget; modicité des crédits pour la création d'un central d'informations; développement souhaitable de la technique du sondage d'opinion; introduction au Ministère de l'Information des techniciens de relations publiques; création d'une maison de l'information; insuffisance des crédits pour le fonds culturel-presse d'une importance considérable pour la diffusion de notre langue; motion adoptée à ce sujet par la fédération nationale de la presse française lors de son congrès à Deauville* [5 novembre 1960] (p. 2188 à 2190); TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 123 (*Radiodiffusion*

télévision française) : Ses observations sur : les lacunes de l'organisation actuelle de la R.T.F.; l'extravagance du nombre des techniciens, agents d'administration et artistes; la création d'une seconde chaîne; son financement éventuel par un recours à l'emprunt ou à la publicité; la concurrence que l'introduction de publicité ferait à la presse; la possibilité pour celle-ci de prendre en régie la publicité de la deuxième chaîne [13 novembre 1960] (p. 3816, 3817); en deuxième lecture, Art. 51 *ter* (*Contrôle de la gestion financière de la R.T.F.*) : *Amendement de la Commission des finances* (*Nomination de quatre députés et de deux sénateurs au sein du comité financier de la R.T.F.*); *amendement de M. Marc Jacquet* (*Création d'un conseil de surveillance chargé de suivre le fonctionnement de la R.T.F.*); *caractère consultatif de l'avis donné par le conseil prévu dans le second amendement* [6 décembre 1960] (p. 4342);

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour la Jeunesse et les sports : Ses observations sur : l'hommage devant être rendu au Commissaire à la jeunesse; l'application de la loi de programme; les charges imposées aux communes pour l'entretien des installations; la nécessité de créer une infrastructure sportive et culturelle pour les besoins fondamentaux de la jeunesse de demain; le recours éventuel à d'autres sources de financement que les crédits budgétaires* [28 octobre 1961] (p. 3365, 3366);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le problème des cadres de jeunesse; la solution par le biais des congés non rémunérés aux jeunes salariés; la non-extension des dispositions de cette loi aux militaires* [12 décembre 1961] (p. 5521, 5522); après l'Art. 3 : *Amendement de M. Nilès* (*Conditions dans lesquelles l'employeur peut différer le congé non rémunéré*) (p. 5524); Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Non-attribution de congés aux militaires*) (p. 5524 à 5526); Art. 5 : *Amendement de M. Halbout* (*Application de la loi aux militaires*) (p. 5525); *amendement de M. Nilès* (*Liste des organismes dont les activités ouvrent droit aux congés non rémunérés*) (ibid.); *amendement de M. Roulland* (*Fixation des peines applicables en cas d'infraction*) (p. 5526).

LE THEULE (M. Joël), *Député de la Sarthe, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— Secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p. 1), [6 octobre 1959] (p. 1701), [4 octobre 1960] (p. 2461), [24 avril 1962] (p. 735) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de programme (n° 784) relative à certains équipements militaires, **n° 882** [13 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Crédits du Ministère des Armées, section guerre) (n° 866), **n° 923** [4 novembre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 1283), adopté par le Sénat, relatif à la promotion pour services exceptionnels des officiers de réserve servant en situation d'activité dans les armées de terre et de l'air, **n° 1339** [12 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Dépenses militaires : Considérations générales, section guerre : Conclusions, **n° 1498** [31 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 (n° 1858), rejeté par le Sénat, **n° 1871** [23 juillet 1963].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance de la modification apportée à l'orientation de notre politique de défense nationale ; nécessité de ne pas négliger la défense intérieure du territoire ; approbation par la Commission de la défense nationale du principe de la création d'une force de dissuasion thermonucléaire nationale ; exemple de l'Angleterre ; maintien de nos alliances ; retard de la France dans le domaine des engins ; utilisation du « Mirage IV » comme vecteur intermédiaire; construction nécessaire d'un sous-marin atomique expérimental ; limitation, dans le domaine des engins, aux recherches et aux fabrications expérimentales; poursuite de la construction de l'usine de Pierrelatte malgré la mise au point d'un procédé allemand d'ultracentrifugation ; insuffisance de la modernisation des forces conventionnelles ; impossibilité, pour ces dernières, de faire face à leurs missions d'ici la réalisation de la force de dissuasion ; sacrifices imposés à l'armée de terre ; nécessité de moderniser les forces terrestres et maritimes parallèlement à la réalisation de la force nationale de dissuasion et à la modernisation de l'armée de l'air ; augmentations des crédits prévisibles pour les années 1965 à 1970 ; répercussion de ces augmentations sur l'équilibre économique du pays ; nouveaux sacrifices risquant d'être demandés à la nation ; différents amendements adoptés par la Commission de la défense nationale* [18 octobre 1960] (p. 2555 à 2558) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre, en qualité de *Rapporteur pour avis : Insuffisance des crédits alloués pour la poursuite des opérations en Algérie, prochaine réduction des effectifs, accentuation du déficit d'encadrement, insuffisance des primes de chauffage et d'éclairage, modicité des crédits de mise à l'abri de la troupe et du matériel, répercussions de la priorité accordée à l'Algérie sur la modernisation de notre armée de terre, urgence de la revalorisation de la condition militaire, réorganisation souhaitable du déroulement des carrières, mesures devant être prises en faveur du logement des militaires et de l'éducation de leurs enfants* [7 novembre 1960] (3282 à 3284).

Pose à M. le Ministre du Travail deux questions relatives à la situation de la Régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3937).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la promotion pour services exceptionnels des officiers de réserve servant en situation d'activité dans les armées de terre et de l'air, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur les responsabilités assumées par ces officiers, la nécessité de les faire bénéficier du même avancement que les officiers d'active* [21 juillet 1961] (p. 1951) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SAHARA : *Ses observations sur l'intérêt militaire présenté par le Sahara* [8 novembre 1961] (p. 4064) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur l'impossibilité de diminuer la durée du service militaire ; l'absence de crédits pour la création d'un corps d'intervention outre-mer ; l'insuffisance des crédits et le recours probable à des collectifs ; l'application de la loi de programme d'après le rapport présenté par le Gouvernement ; les intentions du Gouvernement quant au financement des dépassements des devis, notamment pour la réalisation de l'usine de séparation des isotopes de Pierrelatte ; l'exclusion regrettable des sous-officiers retraités des mesures de revalorisation indiciaire* [9 novembre 1961] (p. 4143 à 4146) ; Section guerre, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les conséquences d'une réduction de la durée du service militaire, notamment en matière d'encadrement ; les missions de l'armée en Allemagne et en Algérie et les moyens dont elle dispose ; les intentions du Gouvernement, quant à la création d'une force d'intervention ; la nécessité de ne pas diminuer les crédits affectés à la modernisation de l'armée de terre, la nouvelle tactique appliquée en Algérie ; l'augmentation nécessaire du parc automobile pour l'Algérie, l'insuffisance des primes de chauffage et d'éclairage et des crédits de mise à l'abri des troupes* [9 novembre 1961] (p. 4184, 4185) ; *son amendement au nom de la Commission de la Défense nationale tendant à réduire les crédits prévus dans le paragraphe 2*

pour le titre II (p. 4199); le retire, (*ibid.*); *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'augmentation des crédits prévus pour le fonctionnement, l'entretien, et la réparation des locaux de sécurité militaires*) (p. 4200); *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression des crédits de fonctionnement de la Direction des recherches et moyens d'essai;* le retire (*ibid*); *ses observations sur : l'injustice dont sont victimes les sous-officiers en activité les plus élevés en grade et les sous-officiers retraités; le rejet souhaitable de l'article 214* (p. 4201); Art. 25 : *Son amendement tendant à la réduction des crédits de paiement du titre V; ses observations sur : les précisions devant être données par le Gouvernement quant au financement de l'usine de Pierrelatte, étant donné l'ampleur des dépassements de devis* (p. 4202); *la nécessité d'un engagement du Ministre des Armées et du Secrétaire d'Etat de faire appel uniquement à des ressources extérieures à l'ensemble du budget des Armées pour financer les dépassements de crédits* (p. 4203); *retire son amendement* (p. 4204); en deuxième lecture : *Ses observations sur l'opposition de la Commission de la défense nationale à la réduction des dépenses des forces stationnées outre-mer proposée par le Gouvernement, l'engagement pris par M. Messmer de créer une force d'intervention* [1er décembre 1961] (p. 5206, 5207); Art. 19 (*Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges*) : *Son sous-amendement au nom de la Commission de la Défense nationale à l'amendement du Gouvernement tendant à ne pas faire porter d'économies sur le budget des Armées* (p. 5232); *ses observations sur : la surprise et l'inquiétude de la Commission de la défense nationale devant les économies proposées pour les forces françaises dans les territoires africains et malgaches ; l'engagement pris par M. Messmer quand à la constitution d'une force d'intervention au cours de la première lecture de la discussion budgétaire ; les déclarations du chef de l'Etat à Strasbourg* (p. 5234); Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer l'article; ses observations sur la non-inscription de crédits pour le relèvement des indices de solde des sous-officiers n'ayant pas bénéficié des dernières mesures de revalorisation de la condition militaire; le rejet des crédits en première lecture, les déclarations faites à l'Assemblée par le Ministre des armées et le secrétaire d'Etat aux finances au cours de la discussion du collectif en juillet dernier ; les promesses relatives à la revalorisation des sous-officiers* (p. 5245);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Rôle économique, technique et scientifique des crédits militaires ; absence des problèmes de défense et des budgets militaires dans le IVe Plan; absence regrettable d'une coordination entre les secteurs civils et militaires; incidences des dépenses militaires sur la recherche scientifique, le développement de certaines industries, la formation et l'utilisation de la main-d'œuvre; les conséquences du retour des troupes d'Algérie en France; l'évolution prévisible de la durée du service militaire; le plafonnement des dépenses militaires et les difficultés financières de l'exécution de la première loi de programme (Force de frappe); la réforme des structures de l'armée, caractère inséparable de la planification nationale et de la planification militaire* [24 mai 1962] (p. 1299 à 1302);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 en qualité de *Rapporteur pour avis : Les conséquences de l'arrêt des hostilités en Algérie; la réévaluation économique des prévisions de dépenses primitives, les dépassements déjà acquis, le coût de Pierrelatte, le problème des engins, la question du vecteur de la force de dissuasion, le transfert des crédits du patrouilleur NATO au profit de l'usine de Pierrelatte, la nécessité de présenter au Parlement un projet de loi de programme militaire rectificative* [10 juillet 1962] (p. 2282 à 2284); après l'Art. 46 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Inscription des crédits concernant l'usine de séparation des isotopes sur le budget des services du Premier Ministre*) [12 juillet 1962] (p. 2398); après l'Art. 46 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dépôt par le Gouvernement avant le 2 octobre 1962 d'un projet de loi de programme rectificative sur certains équipements militaires*) (p. 2398, 2399); en deuxième lecture : *Les éclaircissements à apporter en ce qui concerne la politique atomique du Gouvernement, le dépôt du projet de loi de programme rectificative, les nouvelles orientations du programme d'armement, le dépôt annuel d'un rapport d'exécution de la présente loi, le transfert des dépenses de l'usine de sépa-*

ration des isotopes du budget des armées à celui du Premier Ministre, les gages de dépassements de crédits militaires, lo modernisation nécessaire de l'armée de terre, la protection aérienne du sol national [23 juillet 1962] (p. 2748, 2749).

LIOGIER (M. Albert), *Député de l'Ardèche, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Son élection est annulée par la décision de la Commission constitutionnelle provisoire n° 58-113 du 6 février 1959 (*J. O.* du 11 février 1959, p. 1881).

A été proclamé député le 12 avril 1959 [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [18 juin 1959] (p. 905), [8 octobre 1959] (p. 1724).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 novembre 1959] (p. 2252).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [6 novembre 1959] (p. 2252), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372);

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866), (Budget annexe de l Imprimerie nationale), **n° 886**, annexe 34 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à créer des zones de reconversion viticole, **n° 1123** [25 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Imprimerie nationale, **n° 1445**, annexe 33 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, en qualité de *Rapporteur pour avis : Distribution tardive du rapport et des amendements de la Commission des finances; changement nécessaire des méthodes de travail; modifications relatives à l'impôt sur le revenu des exploitations agricoles; possibilité de dénoncer le forfait départemental des exploitations ayant un revenu forfaitaire supérieur à un million deux cent mille francs; modifications du système de financement des chambres d'agriculture; inconvénients de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les artisans; adjonction d'un juge consulaire dans les sections fiscales créées dans chaque tribunal administratif* [21 octobre 1959] (p. 1878 à 1880); *lassitude des contribuables devant la complexité de la législation fiscale de la IVe République; déception causée par la réforme préparée par des techniciens sans le concours des parlementaires, représentants des contribuables; nécessité d'une réforme révolutionnaire; maintien de la suppression de la taxe locale; défense du petit et moyen commerce libre et de l'artisanat; nécessité de mettre fin au gaspillage et aux abus de l'administration et de surveiller certains intermédiaires abusifs* [22 octobre 1959] (p. 1924 à 1926); Art. 5 (Bénéfices agricoles) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Remplacement du chiffre de 800.000 francs par celui de 1.200.000 francs)* [27 octobre 1959] (p. 1978); après l'Art. 25 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Le Roy Ladurie (Financement des Chambres d'agriculture, suppression du plafond)* [28 octobre 1959] (p. 2023); Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Importance primordiale de cette disposition dans le projet de réforme fiscale; avantages de la suppression de la taxe locale libérant deux millions de commerçants et d'artisans du rôle de collecteurs d'impôts; effet désastreux auprès de l'opinion publique d'un ajournement de cette réforme* [28 octobre 1959] (p. 2045, 2046); *examen de la situation de toutes les communes*

quelle que soit leur importance (p. 2047); après l'Art. 70 : *Son article additionnel au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à ajouter au premier alinéa de l'article 441 du Code général des impôts les mots suivants : « ou hors de ces limites territoriales s'il s'agit d'un changement de domicile »* [29 octobre 1959] (p. 2087); Art. 73 : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges réservant au groupement professionnel ou interprofessionnel le plus représentatif la possibilité de se constituer partie civile dans les poursuites engagées sur plainte des administrations fiscales* (p. 2088); *son sous-amendement à l'article 76 F de la Commission des finances tendant, en cas de recours gracieux, à fixer un délai et à assimiler le silence du directeur à une décision d'acceptation une fois le délai passé* (p. 2094); *son sous-amendement au nom de la Commission à l'article 76 K (Suspension de l'effet du titre de perception jusqu'à la décision de la Commission)* (p. 2097); Art 76 M de la Commission (*création de sections fiscales dans les tribunaux administratifs : Son sous-amendement (Introduction d'un juge consulaire)* (p. 2098); en troisième lecture, Art. 76 A : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale, exception faite du quatrième alinéa du paragraphe 2; fonctionnement satisfaisant de la Commission départementale dans sa composition actuelle; inopportunité d'une modification* [21 décembre 1959] (p. 3535, 3536);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 18 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission invitant le Gouvernement d'une part à prendre, dans les zones spéciales d'action rurale connaissant un exode massif, des mesures permettant aux agriculteurs de ces zones de trouver sur place des activités nouvelles, d'autre part à consentir des efforts particuliers dans le domaine de l'équipement rural et de l'équipement touristique; difficultés des régions de montagne se dépeuplant de jour en jour et pour lesquelles les solutions spécifiquement agricoles sont insuffisantes; charges des petites communes disproportionnées avec leurs possibilités* [17 mai 1960] (p. 872, 873);

— en deuxième lecture, Art. 19 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Application du bénéfice des dispositions de l'article aux zones connaissant un exode important de population rurale)* [11 juillet 1960] (p. 1814); *son sous-amendement tendant à ajouter, après les mots « Centre de formation professionnelle » les mots « ainsi qu'en matière de promotion sociale»; utilité des centres professionnels dans les zones où sévit l'exode rural; possibilités offertes aux agriculteurs d'exercer une activité artisanale de complément; mise à la disposition des industries désireuses de se décentraliser, d'une main-d'œuvre déjà formée* (p. 1814, 1815); *distinction entre l'exode rural et le surpeuplement* (p. 1815);

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, Art. 1er : *Son amendement tendant à en modifier la rédaction* [8 juin 1960] (p. 1197); Art. 2 : *Son amendement (Prise en charge du maintien au sol des populations par l'organisation du parc)* (p. 1198); *le retire* (ibid.); *son amendement (Etablissement des réserves intégrales en fonction du caractère de l'occupation humaine); recrutement du personnel nécessaire au parc à l'intérieur même du parc; aspect humain primordial du problème* (p. 1199) *le retire* (p. 1200);

— des propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles : *Mise à l'écart de la coordination des régimes spéciaux; inutilité des lourdes sanctions pénales prévues à l'encontre des administrateurs des caisses* [21 juin 1960] (p. 1441);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Financement, Article 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations) : Son amendement précisant que les pourcentages de la participation de l'Etat iront obligatoirement de 10 à 50 0/0* [12 juillet 1960] (p. 1890); deuxième lecture Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Possibilité de résiliation du contrat au bout de deux ans)* [29 novembre 1960] (p. 4139, 4140);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Deuxième partie), BUDGET ANNEXE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, en qualité de *rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits budgétaires, les quantités de papier utilisées pour le référendum, l'accroissement de l'activité de l'Imprimerie nationale, l'amélioration de la capacité de production quantitativement et qualitativement, l'abandon des travaux donnés auparavant à l'extérieur, l'effort de modernisation du matériel, le fonctionnement générale-*

ment très satisfaisant des services et des ateliers de l'Imprimerie nationale [2 novembre 1960] (p. 2975, 2976); rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur l'opportunité d'une détaxation totale ou partielle pour les téléviseurs destinés aux salles publiques et installés dans les communes de moins de 500 ou 600 habitants* [12 décembre 1960] (p. 4540, 4541);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de certaines communes de l'Ardèche* [24 novembre 1969] (p. 4054); deuxième lecture, Art. 15 *bis : Extension du bénéfice des primes d'équipement dans les conditions fixées par le décret n° 60-370 du 15 avril 1960 aux entreprises industrielles sinistrées* [9 décembre 1960] (p. 4510);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité de la mise en œuvre d'une politique agricole commune préalablement à une nouvelle accélération du Marché commun; absence d'un véritable esprit communautaire chez nos partenaires; résultats décevants des premiers essais du Marché commun en matière agricole; inclusion souhaitable des régions à exode rural dans les zones spéciales d'action rurale (exemple de l'Ardèche)* [15 juin 1961] (p. 1112, 1113);

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaire : *Question préalable opposée par M. Mignot : ses observations sur : les avantages du projet excluant de la T.V.A. généralisée les petits commerçants de détail et la majeure partie des artisans; les garanties données aux collectivité locales quant au montant de leurs ressources; le relèvement souhaitable du minimum garanti à un taux acceptable; la faible incidence de la réforme sur les prix; la nécessité à bref délai d'une réforme complète des finances locales; la possibilité pour les petits détaillants de travailler avec une marge moins importante si on supprime la menace du contrôle fiscal; le retrait nécessaire de la question préalable* [5 juillet 1961] (p. 1456 à 1458);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Nécessité de développer et d'organiser nos exportations à destination de nos partenaires du Marché commun; mesures devant être prises pour assurer la résorption des excédents; normalisatisn souhaitable des cultures; effondrement des prix de la pêche au cours de l'été dernier; développement souhaitable de zones spéciales d'action rurale* [11 octobre 1961] (p. 2483);

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Nécessité d'un relèvement immédiat du plafond des ressources* [17 octobre 1961] (p. 2580);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'indemnisation souhaitable de la totalité des maîtres d'apprentissage; les mesures devant être prises en faveur des artisans en matière de prestations sociales, de crédit et de fiscalité; la décentralisation industrielle; le refus de la prime d'équipement à des affaires modestes; la constatation de reconcentration plutôt que décentralisation; le maintien ou la reconversion souhaitable des petites usines existant en milieu rural (Moulinage de l'Ardèche); l'attribution souhaitable au Massif Central de ristournes et de tarifs de faveur analogues à ceux accordés à la Bretagne* [28 octobre 1961] (p. 3345, 3346); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la transformation du F.O.R.M.A. en un établissement public autonome permettant une plus grande souplesse de ses interventions; l'effondrement du marché de la pêche en juin dernier; l'équilibre devant être établi dans les investissements réalisés pour l'aménagement des régions; l'insuffisance de crédits pour les irrigations de moindre importance, la lenteur des travaux pour les adductions d'eau particulières ou collectives; l'insuffisance des dotations pour la voirie agricole; la nocivité du décret soumettant les gites ruraux à la patente, la nécessité de permettre aux plus pauvres de recourir au crédit agricole et de simplifier les conditions de prêt; l'absence de crédits en faveur des zones spéciales d'action rurale* [29 octobre 1961] (p. 3505 à 3507); CONSTRUCTION : *Ses observations sur : les mesures devant être prises pour encourager l'installation des retraités à la campagne, dans des zones connaissant l'exode rural* [31 octobre 1961] (p. 3696);

IMPRIMERIE NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le développement constant de l'activité des services de l'Imprimerie nationale, le développement de l'automatisation et la diminution des travaux donnés à l'extérieur ; l'augmentation de la dotation pour les heures supplémentaires ; le paiement souhaitable par l'Imprimerie nationale de la taxe d'apprentissage sur les salaires* [12 novembre 1961] (p. 4454, 4455) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies dans l'agriculture : *Ses observations sur : l'obligation nouvelle imposée à l'agriculture sans aucune aide financière de l'Etat, la charge que ferait peser sur les régions pauvres l'adoption du projet de loi tel qu'il est présenté* [14 novembre 1961] (p. 4847).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Situation du département de l'Ardèche* [24 novembre 1961] (p. 5073).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des régions françaises les plus déshéritées, la création de zones spéciales d'action rurale, la question de la décentralisation industrielle, les possibilités du tourisme* [21 juin 1962] (p. 1902, 1903) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 14 : *L'assimilation des secouristes bénévoles aux sapeurs-pompiers volontaires* [12 juillet 1962] (p. 2373) ; Art. 26 : *L'intérêt des dispositions prévues dans cet article en faveur des régions sous-développées* (p. 2379).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à l'implantation des retraités en zone spéciale d'action rurale : *La disparition nécessaire des hospices et la nécessité d'édifier des maisons de retraite ; les décrets d'application de la loi du 27 juillet relatifs à la construction de logements-foyers mis à la disposition des vieillards ; la nécessité de libérer les villes surpeuplées des logements occupés par les retraités* [20 juillet 1962] (p. 2738, 2739).

LIQUARD (M. Emile), *Député de la Gironde, 5e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de cette Commission [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— président de cette Commission [13 octobre 1959] (p. 1741), [13 octobre 1960] (p. 2530), [18 octobre 1961] (p. 2633).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

LISETTE (M. Gabriel), *Député du Tchad (N.I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

LOLIVE (M. Jean), *Député de la Seine, 44e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951, modifiée par la loi n° 56-1223 du 3 décembre 1956 et par l'ordonnance n° 58-1442 du 31 décembre 1958, permettant, à titre provisoire, de surseoir aux

expulsions de certains occupants de locaux d'habitation, **n° 518** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à la réorganisation des juridictions du travail, **n° 1078** [16 décembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à déterminer les conditions dans lesquelles est fixé le montant du plafond des cotisations de sécurité sociale, **n° 1272** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à proroger jusqu'au 1er juillet 1964 les dispositions de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 permettant, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, **n° 1719** [17 mai 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative au régime d'assurance des chauffeurs de taxi propriétaires de leurs voitures [5 mai 1959] (p. 439, 440).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la couverture des frais de cure thermale [15 mai 1959] (p. 534, 536, 537).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la dotation du Fonds d'action sanitaire et social [15 mai 1959] (p. 537, 538).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à la ristourne sur l'essence pour les exploitants de taxis [29 mai 1959] (p. 688).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative au port d'arme pour les chauffeurs de taxis [29 mai 1959] (p. 692, 693).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Absence de crédits; imprécision du projet; réduction des crédits de fonctionnement de l'enseignement technique; faveur accordée à la création de centres de formation professionnelle par les entreprises privées* [1er juillet 1959] (p. 1201);

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 1er (*Formation des travailleurs syndicaux*) : *Ses amendements tendant à réserver le bénéfice de la loi aux instituts d'université ou de faculté, aux centres d'éducation constitués par des organisations syndicales et aux organismes légalement constitués désignés par ces centres spécialisés* [3 novembre 1959] (p. 2141); *appréciation du texte gouvernemental; crainte d'une dispersion des crédits* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL : *Budget d'austérité; absence de mesures en faveur des travailleurs; suppression du Fonds national de solidarité; disproportion entre les crédits en faveur du chômage et les besoins des chômeurs; développement nécessaire de la formation professionnelle des adultes* [20 novembre 1959] (p. 2703).

Prend part au débat :

— sur la question orale posée par M. Cassagne relative au fonctionnement du Fonds national de solidarité : *Suppression de la charge imposée au régime de la sécurité sociale par le paiement de l'allocation supplémentaire aux vieux travailleurs salariés; abrogation éventuelle du décime de la surtaxe progressive et de la vignette automobile* [13 mai 1960] (p. 856, 857);

— sur la question orale posée par M. Cassagne relative à la durée hebdomadaire du travail à la Société nationale des chemins de fer français : *Revendications essentielles des cheminots; retour à la semaine de quarante heures sans diminution de salaire; possibilité de dégager les crédits nécessaires à l'intérieur même du budget de la S.N.C.F. en relevant les tarifs préférentiels accordés aux grosses sociétés capitalistes* [17 juin 1960] (p. 1419, 1420).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Restrictions apportées par l'harmonisation des deux législations; limitation nécessaire des réductions de salaires prévues en cas de diminution notoire du rendement professionnel; inopportunité de cette harmonisation; urgence de la parution des règlements d'administration publique de la loi de 1957 sur le reclassement des handicapés physiques* [21 juin 1960] (p. 1436); Art. 2 : *Amendement de M. Nilès tendant à permettre l'exercice de l'action civile même en l'absence de préjudice aux associations de défense des intérêts des travailleurs handicapés* (p. 1438); Art. 4 : *Son amendement tendant, en cas de rendement professionnel notoirement diminué à limiter à 20 0/0 les*

réductions de salaires autorisées sans toutefois que le salaire ainsi réduit puisse être inférieur au S.M.I.G. (ibid.); Art. 5 (*Durée du préavis en cas de licenciement*) : *Amendement de M. Nilès* (*Doublement de la durée du préavis pour les mutilés comme pour les handicapés atteints d'une invalidité au moins égale à 60 0/0*) (p. 1439).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Critiques des décrets du 12 mai 1960, risques d'étatisation de la Sécurité sociale, remboursement effectué à 80 0/0 des frais médicaux par la Sécurité sociale; collaboration des médecins avec la Sécurité sociale; augmentation de la retraite des médecins; aménagements éventuel de leur système fiscal* [1er juillet 1960] (p. 1663, 1664).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, TRAVAIL : *Observations sur la Sécurité sociale minière, la nécessité de mettre fin à son déficit subsistant malgré une légère augmentation de la contribution de l'Etat* [5 juillet 1960] (p. 1702, 1703);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de santé publique : *Caractère international de l'enseignement fourni par cette école; création d'un diplôme particulier reconnu par l'Organisation mondiale de la santé* [18 juillet 1960] (p. 1955);

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logement : *Nécessité d'une construction massive de logements H.L.M. pour résoudre le problème du logement; hausse des loyers et spéculation sur les appartements pouvant résulter de l'adoption du projet; pression exercée éventuellement sur les personnes âgées pour obtenir leur départ par voie d'échange; crainte de transferts massifs de population ouvrière* [20 juillet 1960] (p. 2078, 2079); deuxième lecture : *Ses observations sur : l'inefficacité de ce projet pour résoudre le problème du logement; la nécessité d'une construction massive d'immeubles collectifs notamment d'immeubles H.L.M. à loyers accessibles aux travailleurs; les avantages accordés aux propriétaires dans le projet; l'aggravation de la situation des personnes âgées résultant de l'adoption du texte* [24 novembre 1960] (p. 4030); Art 1er : *Amendement de M. Mignot* (*Exclusion des locaux professionnels*) (p. 4031);

— de la proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi, après l'Art. 4 : *Son article additionnel tendant à mettre fin aux expulsions de grands invalides, de mutilés ou de vieillards* [13 décembre 1960] (p. 4582);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), TRAVAIL : *Absence de mesures nouvelles en faveur des vieux et des chômeurs; nécessité d'augmenter les salaires, les pensions et les retraites; rétablissement du Fonds national de solidarité; augmentation de l'allocation d'assurance chômage; absence regrettable de crédits pour la formation professionnelle des adultes; faible amélioration apportée à la situation des fonctionnaires du Ministère du Travail et de la main-d'œuvre; acceptation par le Gouvernement des licenciements décidés par la régie Renault* [27 octobre 1960] (p. 2860); CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la situation du personnel du Ministère de la Construction (auxiliaires temporaires, techniciens), l'état de la reconstruction, la situation des sinistrés encore logés dans des baraquements, la diminution du nombre de logements H.L.M. à construire, le dépôt souhaitable, dans un bref délai, d'un projet de loi-programme pluriannuel, la nécessité de construire davantage de logements H.L.M. et d'en rendre les loyers accessibles, la réforme devant être apportée à l'allocation logement, le décret de 1er octobre 1960 sur le mode de calcul des loyers dans les logements anciens* [3 novembre 1960] (p. 2990, 2991); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 92 (*Prorogation d'avantages fiscaux au profit des Sociétés françaises émettant des obligations à l'étranger*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [12 novembre 1960] (p. 3683);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Oppose la question préalable : ses observations sur le mécontentement des Conseils municipaux, des Conseils généraux et des maires devant les ordonnances du 5 janvier et du 4 février 1959; le refus du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine de nommer leurs représentants au Conseil de district; les propositions de loi communistes tendant à l'abrogation de ces ordonnances; le vote intervenu au Sénat dans ce*

sens; le dépôt d'un nouveau projet par le Gouvernement; l'atteinte portée aux prérogatives des collectivités locales; le renforcement des pouvoirs du préfet de la Seine résultant de l'adoption du texte gouvernemental; la réduction du nombre des élus devant constituer le Conseil d'administration ; l'aggravation des impôts des contribuables modestes entraînée par le financement proposé par le Gouvernement; l'hostilité manifestée au projet par l'union des maires de la Seine [15 décembre 1960] (p. 4661, 4662); Art. 2 (*Limites du district*) *: Son amendement* (*Avis conforme des conseis généraux et municipaux*) [16 décembre 1960] (p. 4709); Art. 3 (*Objet du district*) *: Son amendement tendant à modifier la liste des activités du district* (p. 4710); Art. 4 (*Composition du Conseil d'administration*) *: Amendement de M. Nilès* (*Modification de la composition du Conseil d'administration*) (p. 4713); *reprise de l'amendement de M. Lacroix tendant à porter à 20 le nombre des élus* (p. 4714); Art. 6 (*Taxe d'équipement*) *: Son amendement* (*Institution d'une contribution supplémentaire sur les patentes des grandes entreprises*) (p. 4716, 4717); en deuxième lecture, *Atteintes portées aux libertés communales par le projet de loi en violation de l'article 72 de la Constitution ; inutilité du district étant donné la possibilité, pour les communes, de se grouper en syndicats ; charges supplémentaires imposées aux contribuables de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne en cas d'adoption du projet ; création nécessaire d'une caisse nationale d'équipement pour les collectivités locales* [21 juin 1961] (p. 1199, 1200); Art. 3 (*Objet du district*) *: Son amendement* (*Création d'un Comité d'arbitrage en cas de désaccord entre les collectivités intéressées*) (p. 1203); Art 4 (*Composition du Conseil d'administration*) *: Son amendement* (*Désignation des représentants des Conseils municipaux et des Conseils généraux, compte tenu de l'importance démographique ainsi que de la structure sociale ou économique des communes ou départements*) (p. 1205, 1206); *son amendement* (*Suppression du quatrième alinéa prévoyant la désignation d'office des représentants des départements et des communes au cas où les collectivités intéressées n'auraient pas procédé à cette désignation*) (p. 1206); *son amendement* (*Suppression de l'avant-dernier alinéa*) (p. 1207); *amendement de M. Nilès* (*Dépôt avant le 1er mai 1962 d'un projet de loi créant une Caisse nationale d'équipement des collectivités locales*) *; constitution d'une Commission d'études, aux travaux de laquelle seront associés des représentants du Parlement et des collectivités locales ;* rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur l'injustice du financement retenu* (*Augmentation des quatre vieilles contributions*) [21 juillet 1961] (p. 1942) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : l'opportunité de confier aux institutions locales le soin de déterminer la meilleure affectation sur leur propre territoire des crédits prévus par la loi de programme ; l'irrecevabilité opposée à un amendement communiste rédigé dans ce sens* [27 avril 1961] (p. 545).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de cinquante ans : *Insuffisance des allocations et pensions de vieillesse ; institution d'une véritable assurance chômage* [28 avril 1961] (p. 593).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la pollution atmosphérique : *Débats du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine sur la pollution atmosphérique ; préjudice causé aux communes d'Ivry et de Vitry par les émanations des usines Panhard et Rhône-Poulenc ; travaux du 1er Congrès national pour la prévention de la pollution atmosphérique s'étant tenu à Paris en novembre 1960 ; nature des polluants atmosphériques (émanations des établissements industriels, gaz d'échappement des automobiles, fumées des foyers domestiques, retombées radio-actives) ; moyens d'élimination des polluants ; mesures devant être prises pour l'épuration des fumées industrielles ; protection nécessaire des populations de Lacq ; équipement souhaitable des véhicules automobiles (procédé du professeur Max Serruys) ; généralisation souhaitable du chauffage urbain ; interdiction nécessaire des mauvais combustibles ; arrêt souhaitable des expériences nucléaires étant donné les dangers de pollution d'origine radioactive (accroissement du cancer)* [18 mai 1961] (p. 862, 863) ; en deuxième lecture, Art. 8 A (*Suppression des autorisations provisoires*

données par le Préfet) : Amendement de M. Nilès tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat [21 juillet 1961] (p. 1977) ; Art. 8 C (*Obligation pour le Préfet de suspendre provisoirement le fonctionnement d'un établissement non classé en infraction) : Amendement de M. Nilès tendant au rétablissement de l'article ;* Art. 11 (*Possibilité pour le Préfet de faire procéder à l'apposition des scellés) : Amendement de M. Nilès tendant au rétablissement de l'article* (p. 1978) ;

— d'une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels : *Limitation nécessaire aux seuls salariés du bénéfice de la proposition de loi* [21 juillet 1961] (p. 1969) ;

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative aux retraites complémentaires servies par les organismes professionnels ; Art 1er : *Son amendement* (*Cas où le salarié change de profession ou d'entreprise*) [21 juillet 1961] (p. 1970).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Fanton relative à l'organisation de l'industrie du taxi : *Les agissements frauduleux à l'occasion des transferts de numéros ; la suppression des transferts et des autorisations de stationnement ; le rapport Rueff-Armand* [6 juillet 1961] (p. 1490) ;

— sur la question orale de M. Dalbos relative au chômage et à l'utilisation des fonds de l'U.N.E.D.I.C. [6 juillet 1961] (p. 1494).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 13 (Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension des locaux à usage industriel dans la région parisienne) : *Ses observations sur : l'assouplissement de la loi du 2 août 1960 envisagé dans l'article ; les difficultés en résultant pour l'exercice du contrôle parlementaire sur l'application de la loi ; la suppression regrettable du compte d'affectation spéciale* [11 juillet 1961] (p. 1602) ; Etat C, Affaires culturelles : *Ses observations sur : le montant des crédits affectés à la réfection des monuments historiques ; l'arrêt des travaux de restauration du Louvre* (p. 1622) ; Art. 27 (*Ouverture de crédits de paiement supplémentaires au titre du Fonds national d'aménagement du territoire) : L'octroi souhaitable aux collectivités locales d'avances à long terme pour leur permettre d'acquérir des terrains dans des zones à urbaniser en priorité* (p. 1631) ; Art. 29 (*Ouverture de crédits pour les prêts concernant les organismes H.L.M.) : Ses observations sur : la diminution de la construction de logements H.L.M. ; le vœu émis par le Congrès national des H.L.M. quant aux besoins en matière d'H.L.M. pour les années 1962 à 1966* (p. 1633) ;

— du projet de loi tendant à rendre applicables aux territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale : *Inutilité du texte ; atteinte portée par son adoption à l'autonomie interne des territoires d'outre-mer* [12 juillet 1961] (p. 1678, 1679) ;

— des propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Ses observations sur : le caractère privé des organismes agréés de travailleuses familiales ; la nécessité de conventions passées entre les organismes, les caisses de Sécurité sociale et les caisses d'Allocations familiales ; l'intervention souhaitable du Ministre de l'Education nationale dans la formation des travailleuses familiales* [19 juillet 1961] (p. 1804) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : le développement scandaleux de la spéculation foncière autour des agglomérations urbaines ; les besoins sans cesse accrus de terrains à bâtir ; l'insuffisance des moyens financiers des collectivités locales ; l'ordonnance du 31 décembre 1958 et la création de zones à urbaniser en priorité ; la brièveté du délai prévu pour l'exercice du droit de préemption ; la création souhaitable d'une sorte de fonds permettant la constitution de réserves foncières municipales* [19 juillet 1961] (p. 1820, 1821) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à porter à six ans le délai pour l'exercice du droit de préemption dans la zone à urbaniser en priorité* (p. 1827) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Construction : *Ses observations sur : la situation du personnel du Ministère ; la faiblesse de leur rémunération et*

l'insécurité de leur emploi par suite du retard apporté à la publication de leur statut définitif en dépit des promesses ministérielles ; la nécessité de reloger les sinistrés encore hébergés dans des baraquements ; l'insuffisance des crédits pour les constructions de logements H.L.M. ; l'opinion émise dans ce sens par le dernier congrès des organismes d'H.L.M. en juin 1961 ; la nécessité de construire des H.L.M. à des taux de loyers accessibles aux travailleurs ; la faveur accordée par le Gouvernement à la construction privée pour la vente, au détriment du secteur locatif ; le taux excessif des loyers ; les inconvénients du mode de calcul actuel de l'allocation logement, le caractère désavantageux pour les vieux travailleurs des conditions fixées pour l'attribution de l'allocation de loyer ; la nécessité d'un blocage des loyers tant que le pouvoir d'achat des salariés n'aura pas retrouvé le niveau de 1938 ; la réforme nécessaire du financement des constructions H.L.M. ; l'institution souhaitable d'un Fonds national des H.L.M. s'inspirant de la notion de Service public ; l'intention du Gouvernement de déposséder les organismes H.L.M. de la Seine de leurs prérogatives en matière d'attribution des logements qu'ils construisent [31 octobre 1961] (p. 3684, 3685); Art. 36 : (*Octroi de primes aux organismes d'H.L.M.*) : *Son amendement tendant à limiter au 1/10e des crédits globaux la part affectée aux opérations d'accession à la propriété* (p. 3703); TRAVAIL : *Ses observations sur : l'accroissement des difficultés des salariés, des familles et des vieux ; les créations d'emplois envisagées pour la réorganisation des services de l'emploi ; les revendications du personnel de la direction générale de la sécurité sociale, l'ajustement souhaitable de leur indemnité ; le taux anormalement bas des allocations de chômage ; la nécessité de modifier l'actuel système de financement du régime de la sécurité sociale minière et de créer une taxe sur les produits du sous-sol extraits et consommés en France ; l'insuffisance des allocations versées aux vieux travailleurs ; le relèvement souhaitable du plafond des ressources pris en considération pour l'attribution des avantages vieillesse ; le rajustement nécessaire des allocations familiales ; les intentions du Gouvernement quant aux élections aux Conseils d'administration de la sécurité sociale et des allocations familiales* [10 novembre 1961] (p. 4315 à 4317); JUSTICE : *Ses observations sur la répression sauvage dont été victimes les manifestants pacifiques algériens le 19 octobre dernier, les sévices exercés sur les algériens prisonniers en France, les conditions déplorables faites aux algériens internés aux camps de Vincennes, la nécessité d'accorder un véritable régime politique aux prisonniers algériens* [12 novembre 1961] (p. 4491, 4492); Art. 63 (*Imposition des revenus de valeurs mobilières étrangères non abonnées encaissés à l'étranger ou reçus directement de l'étranger*) : *Son amendement tendant à la supression de l'article ; ses observations sur : l'allégement de l'imposition des revenus de valeurs mobilières étrangères encaissés à l'étranger ou reçus de l'étranger qu'entraînerait l'adoption de l'article ; le développement de la fraude fiscale* (p. 4550); Art. 67 (*Reconduction et aménagement du régime fiscal des constitutions ou augmentations de capital de sociétés agréées*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article ; Ses observations sur l'augmentation des avantages fiscaux aux sociétés agréées qu'entraînerait l'adoption de l'article* (p. 4551, 4552); Seconde délibération : *Amendements du Gouvernement* (*Amélioration du régime des prestations familiales : Ses observations sur l'absence d'une augmentation de 20 0/0 des allocations familiales contrairement aux conclusions de la Commission Prigent* (p. 4556); en deuxième lecture, Art. 36 (*Prêts aux organismes d'H.L.M.*) : *Son amendement tendant à fixer à 1/6e la part des prêts réservée à l'accession à la propriété* [1 décembre 1961] (p. 5251); *ses observations sur la priorité à accorder aux H.L.M. à usage locatif* (ibid.); *son amendement* (*Abrogation des décrets du 20 décembre 1960 et du 10 juillet 1961 relatifs à la redevance sur les appareils de radio et de télévision à l'achat*) (p. 5262).

Prend part au débat sur la question orale de M. Lecocq relative à l'âge d'admission des travailleurs à la retraite [24 novembre 1961] (p. 5080).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 14 (*Garantie accordée par les départements aux emprunts réalisés par les Etablissements publics intercommunaux*) : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) [5 décembre 1961] (p. 5292); *ses observations sur la différence existant entre les syndicats de communes et les districts urbains*, (ibid.) Art. 16 (*Ouverture d'une subdivision « avances au*

comptoir de vente des charbons sarrois au compte spécial du Trésor » avances aux Etablissements publics nationaux et services autonomes de l'Etat »); son amendement tendant à la suppression de l'article, ses observations sur : le financement de l'importation de charbons sarrois prévu dans l'article, la politique néfaste du Gouvernement en matière de charbon (p. 5292); Art. 30 (*Ouverture de crédits supplémentoires au titre des comptes d'avances du Trésor*) : *Amendement de M. Nilès tendant à la suppression du crédit supplémentaire ouvert au titre d'avance du comptoir de vente des charbons sarrois* (p. 5306); Art. 36 (*Versement d'une subvention par le Fonds national de solidarité à la caisse nationale de sécurité sociale*) : *Ses observations sur : la suppression du Fonds national de solidarité, la mise à la charge de la sécurité sociale de l'alloeation supplémentaire versée aux travailleurs, le détournement du produit de la vignette destinée aux vieux travailleurs* (p. 5307);

— du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits affectés à l'entretien et à la restauration des monuments historiques et des palais nationaux; la portée limitée du projet ne comportant que sept monuments; les déclarations du Président de la Fédération de l'Art Monumental sur l'état de délabrement de nombreux édifices du plus grand intérêt; les protestations des travailleurs de la pierre à l'annonce d'une éventuelle réduction de la main-d'œuvre qualifiée* [14 décembre 1961] (p. 5636, 5637);

— du projet de loi modifiant l'article 108 du Code minier : *La catastrophe de Clamart; les galeries sous Paris et sous la banlieue; sa question écrite après l'accident de Romainville; le remblaiement nécessaire des carrières abandonnées; l'insuffisance des mesures en faveur des sinistrés* [3 mai 1962] (p. 851, 852);

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance vieillesse : *Situation des chauffeurs de taxis propriétaires de leur voiture* [3 mai 1962] (p. 855); Article unique : *Extension aux chauffeurs de taxis propiétaires de leur voiture* [16 mai 1962] (p. 1137);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.), en deuxième lecture : *Les modifications apportées par le Sénat* (*Détermination de l'indemnité d'acquisition pour les biens immobiliers situés dans les Z.U.P., le délai pendant lequel les collectivités publiques peuvent exercer le droit de préemption dans les zones d'aménagement différé* (*Z.A.D.*), *l'octroi au propriétaire d'un bien immobilier situé dans une Z.A.D. d'un droit de délaissement*); *la nécessité d'empêcher la spéculation* [15 mai 1962] (p. 1092, 1093);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers : *Caractère favorable aux propriétaires du projet en discussion; extension du régime de droit commun; association des locataires aux dépenses relatives aux travaux entrepris par les propriétaires; les ventes d'immeubles par appartements et la spéculation qui existe en matière d'immeubles anciens; la priorité accordée aux locataires en place* [17 mai 1962] (p. 1172, 1173).

Prend part au débat sur la question orale de M. Debray relative an remboursement des soins médicaux : *Les décrets du 12 mai 1960; renforcement de la mainmise de l'Etat sur l'organisation de la sécurité sociale; l'absence de convention type dans la Seine; les justes revendications du personnel hospitalier; la non application de l'article 24 du décret du 12 mai* 1960 [8 juin 1962] (p. 1618).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. : *Insuffisance des budgets envisagés, les rythmes actuels de construction, le crédit au logement, les conséquences du rapatriement sur le problème du logement, la nécessité de déposer un projet de loi de programme complémentaire concernant les H.L.M.* [12 juin 1962] (p. 1641, 1642);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, Art. 12 : *Amendement de M. Cermolacce* (*Suppression de cet article*); *nécessité de prévoir l'unanimité des locataires au sujet de leur participation aux dépenses des travaux afférents à l'immeuble* [12 juin 1962] (p. 1654);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *La portée limitée du texte en discussion* [27 juin 1962] (p. 2042);

— du projet de loi adopté par le Sénat modifiant l'organisation générale de la défense : *L'interprétation de la notion de « menace », son*

caractère exorbitant, état de siège et mise en garde, la discrimination possible dans le service de défense, les conséquences néfastes des dispositions en discussion dans le domaine syndical et professionnel [12 juillet 1962] (p. 2419, 2420);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalite immobilière, Art. 2 : *Son amendement (Répression des fraudes en matière d'opérations assimilées à des saisies de droit au bail)* [17 juillet 1962] (p. 2535).

LOMBARD (M. Georges). *Député du Finistère, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— juré suppléant de la Haute-Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiéé [19 novembre 1959] (p. 2636).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section marine : *Amenuisement de la flotte l'empêchant de remplir ses missions; importance de la marine en cas de conflit; nécessité du sous-marin atomique; comparaisons avec les crédits de la marine à l'étranger;* [18 novembre 1959] (p. 2574, 2575);

— du projet de loi de finances pour 1961, (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la modernisation insuffisante des hôtels français, les difficultés des hôteliers notamment par suite de la pression fiscale excessive, la nécessité de protéger nos plages contre le mazout des pétroliers, l'encouragement des centres nautiques, la création souhaitable de bourses de mer analogues aux bourses de neige, l'allongement des saisons touristiques* [10 novembre 1960] (p. 3544);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : l'utopie d'une force atomique nationale; l'insuffisance d'une force de dissuasion proportionnelle; notre retard sur nos alliés en matière d'armement atomique et de vecteurs; l'impossibilité pour un pays comme la France de se défendre seul; la nécessité d'une force internationale* [22 novembre 1960] (p. 3965, 3966).

LONGEQUEUE (M. Louis), *Député de la Haute-Vienne, 3e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 1er de la loi du 28 juillet 1824 relative aux altérations ou suppositions de noms dans les produits fabriqués, **n° 461** [16 décembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire; après l'article 2 : *Son article additionnel (Priorité accordée aux opérations des zones de conversion)* [2 juillet 1959] (p. 1274); *le retire* (p. 1275);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : *Aucune implantation d'usine nouvelle dans la région de Limoges, classée zone de conversion; opposition des services de tutelle aux efforts des communes désireuses de favoriser l'expansion industrielle; essais nécessaires de décentralisation dans les*

industries nationalisées [17 novembre 1959] (p. 2502);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les opérations de conversion et de décentralisation réalisées dans la région de Limoges grâce à l'aide de l'Etat et des communautés locales, la nécessité de faciliter l'implantation d'établissements importants, la simplification des formalités exigées pour l'octroi de primes* [8 novembre 1960] (p. 3353, 3354);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art 1er : *Son amendement (Fixation par décret de la liste des communes sinistrées)* [24 novembre 1960] (p. 4063); *le retire* (p. 4064).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : le décentralisation industrielle; la situation critique de Limoges (difficultés d'exportation); la création d'un centre universitaire à Limoges; le classement de Limoges parmi les zones spéciales de reconversion* [24 novembre 1961] (p. 5062, 5063, 5064).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale sans débat relative aux garanties du personnel communal en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles [1er décembre 1961] (p. 5182).

LONGUET (M. Henri), *Député de Seine-et-Oise, 15e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Diminution des crédits accordés aux communes constuctrices au profit des commandes groupées* [2 juillet 1959] (p. 1267, 1268) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Longueur des délais pour l'installation du téléphone, notamment dans le canton de Longjumeau* [28 octobre 1960] (p. 2913) CONSTRUCTION : *Equipement insuffisant des grands ensembles, construction regrettable de logements dans des zones boisées* [3 novembre 1960] (p. 3007).

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Utilisation, comme terrains de sports, des terrains impropres à la construction ou à la culture, démocratisation nécessaire au sport, notamment du ski nautique, nécessité d'une formation rapide des moniteurs* [16 mai 1961] (p. 778, 779).

LOPEZ (M. François), *Député d'Oran (Ville) (U.N.R., puis I).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [15 mai 1962] (p. 1106).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179) ;

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 mai 1962] (p. 1143).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'exaspération et le sentiment d'incompréhension des Français de souche européenne et de nombreux Français musulmans ; la nécessité de leur garantir en cas de sécession la possibilité de vivre librement en Algérie avec leur qualité de citoyens français* [7 décembre 1960] (p. 4406, 4407).

LOSTE (M. Hervé), *Député du Territoire de Wallis et Futuna (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [24 avril 1962] (p. 736).

S'inscrit au groupe des indépendants et paysans d'action sociale [24 avril 1962] (p. 739).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [26 avril 1962] (p. 753).

LUCIANI (M. Emile), *Député de la Somme, 5e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Conséquences de la suppression de la commande des Nord 2501 ; impossibilité de concourir à l'équipement de la Communauté ; coût élevé de la résiliation des commandes ; licenciement de personnel ; problème de reconversion ; effet désastreux sur les pays acheteurs de ces appareils ; dépôt d'une loi de programme quinquennal pour l'aéronautique* [18 novembre 1959] (p. 2550, 2551) ;

— du projet de loi sur l'orientation agricole, Art. 1er : *Nécessité de mesures urgentes et efficaces pour ajuster le prix des produits agricoles en tenant compte des coûts de production* [12 mai 1960] (p. 788) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'évolution de la technique et les problèmes agricoles ; la concurrence des pays du Marché commun en matière de produits agricoles ; les principes légèrement différents de la loi d'orientation agricole et de la présente loi ; l'aménagement foncier ; le rôle des S.A.F.E.R. ; la question des cumuls ; le rôle du syndicalisme agricole ; l'implantation des abattoirs ; le problème de la parité des prix agricoles* [18 juillet 1962] (p. 2592, 2593).

LURIE (M. Cerf), *Député de l'Hérault, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), (6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [29 novembre 1960] (p. 4155).

Est nommé membre du Comité national de propagande en faveur du vin [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [15 décembre 1961] (p. 5710).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à ouvrir un nouveau délai d'application des dispositions portant admission pour la pension de marin ou d'agent du service général du temps passé dans certaines positions spéciales, **n° 1083** [16 décembre 1960].

Interventions :

Prend part au débat :

— sur les questions orales de MM Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Aspect national du problème viticole; distillation et vinage des vins à faible degré; fixation du quantum; respect de l'interdiction des piquettes; application de l'article 422 ter du Code des impôts* [13 novembre 1959] (p. 2424, 2425);

— sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : la loi d'orientation agricole ; la question des prix et des stockages ; la société d'intervention ; la distillation du surplus en degré provenant de la chaptalisation ; l'exportation ; les modalités de ratification de l'accord franco-hongrois relatif aux importations de vin ; les viticulteurs sinistrés* [16 juin 1961] (p. 1147, 1154 à 1156, 1158).

Est entendu sur les questions orales relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2557).

Pose à M. le Ministre délégué auprès du Premier Ministre une question orale relative aux fonctionnaires licenciés en application de l'acte dit loi du 17 juillet 1940 [1er décembre 1961] (p. 5193, 5194).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles, après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Grasset-Morel (Application de la loi exclusivement aux marchés publics : Ses observations sur les difficultés rencontrées dans la vente de certains vins très bien vinifiés* [13 décembre 1961] (p. 5604).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Montalat, Sagette, Neuwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *Les répercussions de cette réforme sur le port de Sète* [22 juin 1962] (p. 1968).

LUX (M. Etienne), *Député du Bas-Rhin, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi portant création d'une Caisse autonome d'assurances contre les calamités agricoles, **n° 109** [29 mai 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1098) autorisant la ratification du Traité de commerce signé à Port-au-Prince le 28 décembre 1959 entre la France et Haïti. **n° 1189** [17 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance des crédits; lacunes concernant l'équipement agricole; charges imposées aux agriculteurs par le redressement économique; disparité entre les prix industriels et les prix agricoles; réforme nécessaire des circuits de distribution; problèmes posés par la mise en vigueur du Marché commun; maintien des échanges avec la Sarre* [23 juin 1959] (p. 982 à 984);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Mévente catastrophique du houblon; nécessité de remédier à l'effondrement des cours et de pratiquer une politique d'exportation de nos produits agricoles* [23 novembre 1959] (p. 2867, 2868);

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Gravité du malaise paysan; nécessité d'une action immédiale sur les prix à la production; modification du décret du 3 mars; attribution aux paysans d'un juste salaire par des prix rémunérateurs; recherche de débouchés; inquiétude des producteurs de lait des départements de l'Est sur l'avenir des exportations vers la Sarre; contrôle nécessaire des importations (cas du houblon); création d'une caisse des calamités agricoles; accord avec le Ministre des Armées pour convoquer les jeunes agricoles et les réservistes en dehors de l'époque des grands travaux* [3 mai 1960] (p. 590, 591).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à la situation du marché du houblon [8 juillet 1960] (p. 1794).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Dégâts causés en Alsace par l'épidémie de mildiou du tabac au cours de l'été 1960; nécessité du maintien de la culture du tabac dans l'intérêt de l'économie française et pour permettre la survie de nombreuses exploitations familiales; prise en charge souhaitable par l'Etat de l'avance faite aux caisses d'assurances pour l'indemnisation des sinistrés, nécessité de fixer le prix du tabac en tenant compte des frais et charges supplémentaires occasionnés par la lutte contre la maladie* [12 mai 1961] (p. 763, 764).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Le malaise paysan; la disparité entre les prix agricoles et les prix industriels, le problème de la limitation des élevages industriels; l'assurance vieillesse agricole; l'absence de dispositions assurant une protection efficace contre les calamités agricoles; la création d'une caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles* [18 juillet 1962] (p. 2602, 2603).

M

MAGA (M. Hubert), *Député du Dahomey (app. R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959, en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

MAHAMOUD (M. Harbi), *Côte Française des Somalis (N. I.).*

Est autoriser à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale le 19 avril 1959 [28 avril 1959] (p. 327).

MAHIAS (M. Pierre), *Député du Loir-et-Cher, 3e circonscription (N.I. puis E.D. puis R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente démocratique [8 octobre 1959] (p. 1726).

S'inscrit au groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique [8 octobre 1959] (p. 1726).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1767** [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Interventions :

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Malaise régnant au sein de l'alliance atlantique; problème posé à notre pays par cette situation; choix des Pays-Bas concernant l'équipement de leur aviation ; départ de certains éléments des forces aériennes américaines; position de l'un des membres de l'alliance atlantique sur le problème algérien ; inquiétude soulevée par le voyage de*

M. Khrouchtchev ; projet d'équipement de l'ensemble de l'Europe pour la détection, l'identification et la direction des forces aériennes ennemies ; renforcement de la cohésion politique à l'intérieur de l'alliance [28 décembre 1959] (p. 3687 à 3689).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : les conditions dans lesquelles se déroule la discussion budgétaire ; le problème de la reprise en vue de l'exploitation directe des fermes d'exploitation agricole par des non-agriculteurs ; la surenchère pratiquée par des étrangers dans le Centre-Ouest ; la nécessité d'une refonte de la législation sur les cumuls ; les difficultés des communes désireuses de s'équiper, l'insuffisance des crédits pour la voirie et les adductions d'eau ; le financement du programme départemental d'adduction d'eau ; les suventions aux installations particulières, le prix excessif de l'eau et de l'électricité dans les communes rurales, l'extension souhaitable du bénéfice du classement en zone spéciale d'action rurale ; la formation agricole et industrielle des jeunes ruraux, les intentions du Gouvernement quant à la construction du lycée agricole d'Areines ; les avantages des usines cantonales pour éviter l'exode rural et l'extension du désert français* [29 octobre 1961] (p. 3470, 3471) ; CONSTRUCTION, Art. 23 (*Primes à la construction*) : *Son amendement (Etablissement d'un droit de priorité en faveur des communes rurales à concurrence de 30 millions de NF jusqu'au 1er septembre* [31 octobre 1961] (p. 3702) ; *ses observations sur : la reconduction souhaitable du régime favorable institué par la loi du 7 août 1957 en faveur de l'habitat rural ; les conséquences économiques et psychologiques de ces dispositions, l'arrêt souhaitable de l'exode rural* (ibid.) : *retire son amendement* (ibid.) ; Art. 36 (*Octroi de prêts aux organismes H.L.M.*) : *Son amendement (Priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales)* (p. 3705) ; *le retire* (ibid.).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault en donnant lecture d'une déclaration de M. Bidault [5 juillet 1962] (p. 2223, 2224) : *Le caractère non certain d'une liaison à établir entre l'action de M. Georges Bidault et l'O.A.S.* (p. 2230, 2231).

MAILLOT (M. Louis), *Député du Doubs, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges (27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

MAINGUY (M. Paul), *Député de la Seine, 53e circonscription (U.N.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 667) tendant à définir le statut de la profession d'herboriste-droguiste, **n° 1011** [2 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 854) tendant à étendre les dispositions de l'article L 356 du Code de la sécurité sociale concernant l'attribution de la majoration pour tierce personne aux pensionnés ayant dépassé l'âge de 65 ans, **n° 1064** [15 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires cultutellea, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1058) portant ratification d'ordonnances prises en application de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960 autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fiéaux sociaux, **n° 1197** [18 mai 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi programme (n° 1533) relatif à la restauration de grands monuments historiques, **n° 1554** [22 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1732) adopté, par le Sénat, complétant l'article premier de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifiée par la loi du 25 février 1943, **n° 1779** [21 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Préjudice causé aux habitants des petits pavillons par les fumées provenant des cheminées des grands immeubles dans la banlieue parisienne; remplacement souhaitable de la traction par moteur à explosion par la traction électrique; électrification de la ligne Paris-Chartres* [18 mai 1961] (p. 864, 865);

— en troisième lecture, d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Question préalable opposée par M. Le Roy Ladurie : ses observations sur : l'examen par la Commission des affaires culturelles de l'ordonnance sur les débits de boissons; le rejet nécessaire de la question préalable* [18 juillet 1961] (p. 1739);

— du projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Inquiétude des débitants de boisson à la suite de la publication du décret du 14 juin 1961, limitation apportée par la Commission des affaires culturelles à son champ d'application* [22 juillet 1961] (p. 2006);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur l'utilité des jardins dans les grands ensembles d'urbanisme* [31 octobre 1961] (p. 3695).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la population une question orale sans débat relative aux dangers des examens radiographiques systématiques [24 novembre 1961] (p. 5052, 5053, 5054).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Ses observations sur : les sept monuments dont la restauration est envisagée par la loi (Hôtel des Invalides, château de Vincennes, château de Chambord, domaine national de Fontainebleau, cathédrale de Reims, château de Versailles, palais du Louvre)* [14 décembre 1961] (p. 5635, 5636).

Prend part au débat sur la question orale de M. Radius relative aux classes de perfectionnement pour enfants attardés [25 mai 1962] (p. 1342).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité de consacrer l'intégralité des crédits à la restauration de certains grands monuments historiques* [27 juin 1962] (p. 2041).

MALBRANT (M. René) *Député de l'Oubangui-Tchad, (U.N.R.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [30 janvier 1959] (p. 196).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale en raison de sa nomination de membre du Conseil économique et social [23 juin 1959] (p. 955).

MALÈNE (M. Christian Lunet de la), *Député de la Seine. 16e circonscription (U.N.R.)*

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information

(Cabinet DEBRÉ)

du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [*J. O.* 25 août 1961] (p. 7987).

Est nommé membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à la réparation des préjudices de carrière subis de 1940 à 1941 par certains agents et ouvriers des services concédés ou subventionnés par les collectivités publiques, **n° 308** [15 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques, **n° 1178** [12 mai 1961].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Le problème de Berlin et les mobiles du Gouvernement soviétique : départ des troupes alliées de Berlin et élimination de Berlin-Ouest en tant que ville libre; négociation du problème de la réunification de l'Allemagne garanti par des élections libres dans l'ensemble du pays, nécessité de disqualifier l'impérialisme Russe devant l'opinion des peuples* [29 avril 1959] (p. 385, 386).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative au sursis d'incorporation des étudiants [16 octobre 1959] (p. 1837).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (Deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Attitude de la Grèce désireuse d'entrer dans le Marché commun et décidant de s'abstenir à l'occasion du débat à l'O.N.U. sur l'explosion atomique au Sahara; nécessité d'une définition de la politique du Gouvernement français en matière d'exportation vers les pays de l'Est; respect des règles du C.O.C.O.M.* [16 novembre 1959] (p. 2449); SERVICES DU PREMIER MINISTRE : Aide et coopération, après l'Art 51 : *L'article additionnel de M. Jacquet (Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des territoires et départements d'outre-mer de la République); distinction entre les efforts consentis pour les départements d'outre-mer et ceux accomplis pour les territoires d'outre-mer* [21 novembre 1959] (p. 2747).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *La volonté européenne de notre diplomatie, les difficultés de la C.E.C.A.; les problèmes de la coordination de l'énergie; l'effort de définition de la politique commerciale de la Communauté économique; l'accélération des étapes du traité de Rome; l'aide aux pays sous-développés d'Europe et d'Afrique; les conditions de fonctionnement de la supranationalité : l'accord permanent des gouvernements souverains; l'idée de nation; nécessité d'une solidarité politique pour bâtir l'Europe* [29 décembre 1959] (p. 3716 à 3720).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale avec débat relative à la politique de la circulation dans la Seine : *Nécessité de rééquilibrer la région parisienne et de mettre l'arrêt à sa centralisation excessive; établissement des plans de circulation; maintien de l'expansion de notre industrie automobile; remarques relatives aux structures administratives chargées de faire face au problème de la circulation; création d'un grand district de la région parisienne; réalisation d'autoroutes et d'un programme de parking subordonné à l'installation de parcs de stationnement payants; disjonction, par le Conseil municipal, du projet du plan d'aménagement de la rocade périphérique, dite rocade des Fermiers généraux; critique des projets d'autoroutes pénétrant à l'intérieur de Paris, multiplication des moyens de transports publics; diminution de la circulation privée et restriction du stationnennement sur la voie publique* [10 juin 1960] (p. 1278, 1279); *création de voies radiales; pollution de l'air à l'intérieur de Paris; opérations du rond-point de la Défense et Maine-Montparnasse* (p. 1284).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique : *Absence, dans la Convention de dispositions précises permettant de résoudre le problème de la responsabilité du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dans les accidents causés en France métropolitaine par des véhicules appartenant aux membres des forces*

armées stationnées en Europe [23 juin 1960] (p. 1478).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale relative au transfert des halles centrales [8 juillet 1960] (p. 1796, 1797).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative au plafond de la prime spéciale d'équipement [5 mai 1961] (p. 687, 688).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le remplacement de l'ancienne Convention de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) par l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.); l'historique de l'O.E.C.E., son œuvre, son inadaptation aux circonstances présentes; les participants et les moyens d'action de la nouvelle organisation, ses objectifs (coopération économique, aide au développement, problèmes commerciaux); la création d'un groupement d'aide au développement (G.A.D.); les rapports de l'O.C.D.E. avec les autres organisations internationales (Pacte atlantique, Communauté économique européenne et Association européenne de libre échange); l'influence éventuelle de l'O.C.D.E. sur la construction de l'Europe; le problème du Comité d'aide au développement et de l'association des pays d'outre-mer avec les pays européens au sein de la Communauté économique européenne; la nécessité d'une convergence des volontés politiques des pays participants pour assurer l'efficacité de la nouvelle organisation* [18 mai 1961] (p. 843 à 847); *le contrôle parlementaire de la nouvelle organisation* (p. 853);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du Traité instituant la Communauté économique européenne; l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Rapprochement nécessaire des politiques générales des six pays de la Communauté avant le passage à une nouvelle étape du Marché commun; proposition française relative à la rencontre des chefs de gouvernements* [15 juin 1961] (p. 1107, 1108);

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un échange de lettres relatif à la cession à la République fédérale d'Allemagne d'un immeuble du Domaine : *Réconciliation franco-allemande* [20 juillet 1961] (p. 1859, 1860).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Ses observations sur : la manière dont la France a non seulement respecté, mais sauvé les traités de Communauté européenne, les initiatives prises par le Gouvernement français pour accélérer le Marché commun et l'intégration économique; le non-respect de leurs obligations par nos partenaires; la réunion de Bad-Godesberg; l'échec regrettable de l'institution du secrétariat politique préconisé par la France; les propositions de l'Assemblée parlementaire européenne relatives à la fusion des exécutifs et à l'élection au suffrage universel d'une Assemblée consultative; le délai nécessaire pour que cette Assemblée ait une autonomie politique; la solidarité des problèmes économiques et des problèmes politiques* [20 juillet 1961] (p. 1889 à 1891).

Est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information (Remaniement du Cabinet Michel Debré), décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961 (p. 7987).

Le président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 25 septembre 1961 [3 octobre 1961] (p. 2348).

En qualité de Secrétaire d'Etat chargé de l'information :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur : les activités du secrétariat d'Etat à l'information; son rôle en tant que porte-parole du Gouvernement à l'extérieur et à l'intérieur; la tutelle qu'il exerce sur l'information privée, notamment sur la presse écrite; la modicité des crédits qui lui sont alloués; les créations d'emplois proposées dans le budget; le rôle primordial du service de documentation et de diffusion; la nécessité de doter le Fonds culturel de crédits supplémentaires pour lui permettre d'assurer la diffusion de notre presse, notamment en Afrique; la réforme intervenue dans les publications*

administratives; *la charge imposée au Trésor par la protection de la pâte à papier en France et la nécessité de trouver un système moins onéreux*; *la coordination des services d'information existant dans les différents Ministères*; *les organismes publics dépendant du secrétarial à l'information*; *la S.O.F.I.R.A.D., Radio-Andorre, Europe N° 1*; *le déficit du poste de télévision de Monte-Carlo*; *l'aide apportée par la S.N.E.P. à la création d'imprimeries dans l'Afrique francophone; l'impartialité souhaitable des informations données par la R.T.F.*; *la nécessité de recourir à la saisie dans certains cas*; *l'importance de l'information et de la propagande pour conserver le prestige du pays* [7 novembre 1961] (p. 3978 à 3980); TAXES PARAFISCALES, ligne 123 (R.T.F.) : *Ses observations sur : l'équilibre du budget de la R.T.F.; les investissements réalisés au cours de l'année 1961 en métropole et en Algérie*; *les créations d'emplois à la R.T.F. rendues nécessaires par l'augmentation du nombre des émetteurs en service et l'augmentation du nombre des redevances*; *la prochaine publication des textes intéressant les fonctionnaires appartenant aux cadres d'extinction*; *l'intégration des journalistes; la prochaine définition d'un organigramme; les protestations soulevées chez les usagers, les constructeurs et les revendeurs par le système de perception de la redevance à l'achat; la prise en charge à l'avenir par la R.T.F. de cette redevance*; *la mise en place de la deuxième chaîne dès la fin de 1963, l'impossibilité de la financer par autofinancement, les difficultés d'un recours à l'emprunt, les inconvénients de l'introduction de la publicité à la télévision; la concurrence qui serait faite à la presse, la nécessité pour celle-ci de conserver ses recettes publicitaires, gage de sa liberté*; *la télévision en couleur*; *les installations de la Maison de la radio; l'ouverture d'un débat parlementaire sur l'information* [12 novembre 1961] (p. 4542 à 4545); *sous-amendement de M. Diligent relatif à la redevance d'achat pour droits d'usage des appareils de radiodiffusion* (p. 4545); après l'Art. 44 : *Article additionnel de M. Boinvilliers interdisant toute création d'emplois à la R.T.F. en dehors d'un plan de réorganisation et éventuellement d'expansion des services approuvé par le Parlement; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 4546);

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : les avantages de la formule de l'assurance retenue par le Gouvernement (rapidité, efficacité); la subrogation de l'Etat aux victimes pour se retourner contre les auteurs des violences et des attentats; la nécessité d'une rétroactivité limitée de la loi; la réparation des dommages physiques subis par les gardiens de la paix en application d'une loi de 1959* [7 décembre 1961] (p. 5385); *motion de renvoi à la Commission présentée par M. Habib-Deloncle; ses observations sur la nécessité de voter ce texte avant la fin de la session* (p. 5387); Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance aux dommages résultant d'attentats*) : *Ses observations sur la prise en charge par l'Etat des dommages survenus en 1961* [12 décembre 1961] (p. 5487); *son amendement, au nom du Gouvernement, tendant à remplacer la date du 1er janvier 1961 par celle du 1er janvier 1962* (ibid.); *le retire* (p. 5488); Art. 3 (*Institution d'un fonds commun*) : *Son amendement, au nom du Gouvernement, précisant que le fonds commun est alimenté par la surprime et en cas de besoin par une contribution de l'Etat* (ibid.); *sous-amendement de la Commission des lois tendant à supprimer la surprime*; *application de l'article 40* (p. 5489); Art. 5 (*Institution d'une Commission administrative*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction* (p. 5490); *son sous-amendement, au nom du Gouvernement* (*Compétence de la Commission pour indemniser les personnes non assurées demandant le bénéfice des dispositions de l'article 10 nouveau*) (p. 5491); après l'Art. 5 : *Article additionnel de la Commission des lois* (*Compétence des tribunaux judiciaires pour les litiges découlant de la loi*) (ibid.); après l'Art. 9 : *Son article additionnel, au nom du Gouvernement* (*Indemnisation des personnes non assurées par le fonds commun*) (p. 5492); *son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Réparation par le fonds commun des dommages survenus en 1961*) (p. 5493); *ses observations sur : les modifications apportées par l'Assemblée au texte initial; la disparition des recettes prévues dans le projet*; *le déséquilibre des finances publiques en résultant* (p. 5496); *sa demande de seconde délibération* (ibid.).

Rappels au Règlement de MM. Cheikh et Coste-Floret à propos de la modification de l'ordre du jour (*Seconde délibération du projet*

de loi sur l'indemnisation des dommages résultant d'attentats) [12 décembre 1961] (p. 5497).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

MALLEM (M. Ali), *Député de Batna* (*U.N.R., puis I., puis U.N.R.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [12 mai 1961] (p. 767).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [20 mars 1962] (p. 493).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490);

— vice-président de cette Commission [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 mai 1961] (p. 788).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 868) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 939** [9 novembre 1960].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Anxiété des Musulmans; importance de la notion d'intégration* ; *attribution de la nationalité française à l'Algérie* [16 janvier 1959] (p. 88).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Complexité du problème algérien; lutte nécessaire contre la famine et l'analphabétisme* ; *respect de la justice; question de la religion et du statut personnel* ; *valeur représentative des élus musulmans* ; *protestation solennelle contre la violence* ; *confiance dans le Général de Gaulle; recherche d'une solution nuancée; affirmation de la solidarité de la France et de l'Algérie* ; *hostilité à l'assimilation* ; *respect de la personnalité algérienne* ; *application stricte de la justice* ; *manifestation de générosité à l'occasion de l'Aïd el Kébir*; *adhésion nécessaire du peuple musulman* [9 juin 1959] (p. 832 à 835);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, Budget de l'Algérie, en qualité de *Rapporteur pour avis : Instabilité du budget des crédits civils d'Algérie* ; *sous-administratian de l'Algérie*; *nécessité d'un recrutement judicieux du personnel des S.A.S. et d'un envoi de fonctionnaires de qualité dans le bled* ; *nécessité d'encourager les Musulmans à devenir fonctionnaires* ; *transfert souhaitable des jugements des délits aux tribunaux civils ; pénurie des magistrats dans le bled* ; *multiplication souhaitable des crédits d'équipement local* ; *nécessité de décentraliser et de déconcentrer l'administration et de donner plus d'autorité aux sous-préfets* [12 novembre 1960] (p. 3642, 3643).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le point de vue des Musulmans sur les accords d'Evian*; *la reconnaissance devant être exprimée au Général de Gaulle; la restitution aux Musulmans de leur dignité* ; *les garanties et l'apaisement contenus dans les accords* ; *la décolonisation; la possibilité pour toute la population algérienne, européenne ou musulmane d'exprimer librement son choix* ; *les perspectives d'une coopération de l'Algérie avec la France* ; *la présence de la France en Algérie; l'affection des Musulmans pour les Européens; la nécessité d'une confiance réciproque entre les communautés* [20 mars 1962] (p. 481, 482);

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification de la trêve actuelle ; la présence souhaitable des Européens en Algérie ; carrefour dans lequel se trouve actuellement l'Algérie* [5 juin 1962] (p. 1455, 1456).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MALLEVILLE (M. Jacques), *Député de la Seine, 10e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Budget annexe des essences et des poudres) (n° 866), **n° 925** [4 novembre 1960].

Interventions :

Est nommé secrétaire d'âge [6 octobre 1959] (p. 1701), [4 octobre 1960] (p. 2461).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) EDUCATION NATIONALE, Etat G, Titre V : *Son amendement tendant à diminuer le montant des autorisations de programme de 3 millions de N.F. ; suppression du crédit de 3 millions de N.F. devant être transféré au Ministère de la Justice en vue de la construction d'un lycée sur l'emplacement actuel de la prison de la Petite Roquette ; utilisation de ce crédit au cours de l'année 1960* [22 novembre 1959] (p. 2804, 2805) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Essences et poudres : *Ses observations sur : la réorganisation administrative intervenue dans le Service des essences ; l'implantation de nouveaux établissements en Algérie ; la capacité d'adaptation du Service des essences à des circonstances plus difficiles ; les résultats spectaculaires obtenus par les techniciens du Service des poudres en matière de nouvelles poudres et de nouveaux explosifs, notamment en matière de blocs d'autopropulsion* [7 novembre 1960] (p. 3301).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur le projet de loi n° 1659, véritable texte d'exception, contraire au principe de la séparation des pouvoirs et aux règles du droit pénal français* [4 mai 1962] (p. 879).

MALOUM (M. Hafid), *Député de Bougie (E.A.S., puis U.R., puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [13 octobre 1959] (p. 1741).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [13 octobre 1959] (p. 1741).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959[(p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [15 octobre 1959] (p. 1823).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu président de cette Commission spéciale [21 octobre 1959] (p. 1895].

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'admi-

nistration générale de la République [30 octobre 1959] (p. 2128), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie : *Mise en application du Plan de Constantine* [15 décembre 1959] (p. 3361).

Fin de son mandat [4 juillet 1962] (p. 2207).

MALRAUX (M. André), *non parlementaire.*

Ministre d'Etat
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962.

Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

Dépôts :

Son projet de loi étendant aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle les dispositions législatives concernant les monuments historiques et relatives aux objets mobiliers, **n° 1532** [14 novembre 1961].

Son projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques, **n° 1533** [14 octobre 1961].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre délégué à la Présidence du Conseil (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Autonomie d'action due à l'autonomie budgétaire des Affaires culturelles ; priorité accordée aux théâtres ; efforts pour remédier à la situation dramatique des monuments historiques ; crédit supplémentaire dans le collectif de 1959 pour le château de Versailles ; nécessité d'un plan culturel ; continuité nécessaire de l'action culturelle ; transformation du musée de Saint-Germain ; utilisation des réserves du Louvre ; étude d'une retraite des écrivains ; fonctionnement de la Comédie-Française; amortissement de la mise en scène de «Carmen» à l'Opéra ; mesures en faveur des théâtres privés ; efforts de décentralisation ; orientation de la culture dans le monde actuel ; rôle de la France en Amérique latine; leadership français en matière culturelle; importance des maisons de culture ; établissement d'une culture démocratique ; rôle de la France dans le maintien de l'héritage culturel* [17 novembre 1959] (p. 2499, 2500) ; CINÉMA : *Budget de transition dans une période d'austérité ; aide à la petite et moyenne exploitation ; impossibilité de juger un film sur un scénario ; défense de la jeunesse française ; création d'une cinémathèque pour permettre aux jeunes de connaître les films de qualité* [24 novembre 1959] (p. 2948).

Répond aux deux questions orales posées par M. Jean-Paul Palewski relative à la conservation des sites et monuments historiques [29 avril 1960] (p. 553, 554).

Répond à la question orale de M. Philippe Vayron relative à la diffusion de films documentaires sur l'œuvre de la France dans les départements sud-méditerranéens [24 juin 1960] (p. 1498, 1499).

Répond à la question orale de M. Boutard relative à la crise de l'industrie cinématographique et du théâtre : *Détaxe relative aux théâtres privés ; difficultés financières des théâtres privés parisiens ; cas des théâtres nationaux ; diffusion de spectacles de la Comédie Française par la télévision ; aide apportée à certaines représentations des théâtres de France* [21 octobre 1960] (p. 2704, 2705) ; *cas des cinémas de villages* (p. 2708, 2709).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Prochain dépôt d'une loi de programme de cinq ans pour la restauration des monuments historiques* ; *mise en route des nouveaux travaux du musée du Louvre après l'évacuation par le Ministère*

des Finances du pavillon de Flore; difficultés de l'établissement d'une retraite pour les écrivains, extension souhaitable des crédits de secours de la Caisse nationale des lettres en leur faveur ; augmentation justifiée des effectifs du Ministère; transformation du musée de la F.O.M. en un grand musée des Arts africains ; prochaine création de six grandes maisons de la culture ; désir du Gouvernement d'aider les écoles de musique; application et renforcement du contrôle de l'emploi des subventions accordées aux entreprises de spectacles ; effort de décentralisation lyrique entrepris ; accroissement de l'aide à la décentralisation dramatique; prochaine ouverture du théâtre de Versailles ; attribution d'une aide sélective aux festivals d'après leur qualité ; rôle respectif des théâtres nationaux d'après leur répertoire ; maintien du rôle de l'Opéra-Comique ; allégement souhaitable du régime fiscal des théâtres ; désir du Gouvernement de remédier à la crise des théâtres privés ; représentation éventuelle du Parlement dans un Conseil rénové ou une Commission se substituant au Conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux ; caractère purement financier du contrôle exercé sur les théâtres nationaux lyriques; exercice du nouveau régime de soutien à l'industrie cinématographique ; diminution progressive de l'aide automatique au profit d'une aide sélective ; nécessité de n'aider que des productions considérées comme ayant une valeur artistique ; succès remporté par les films français dans les principales manifestations internationales de 1960 ; *portée limitée de la crise de l'exploitation en France comparativement à l'étranger ; étude en cours relative à l'U.G.C. ; éventualité d'une représentation du Parlement au sein de la Commission consultative du cinéma; succès des expositions organisées dans les musées (Poussin, art indien), exposition des réserves du Louvre, succès des expositions françaises à l'étranger* [5 novembre 1960] (p. 3179 à 3183).

Répond à la question orale de M. Dalbos relative à l'exportation de la toile « La bonne aventure », de Georges de la Tour [2 décembre 1960] (p. 4260).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : le retard apporté à la restauration du Palais de justice de Rouen par suite de son appartenance pour partie à l'Etat et pour partie au département de la Seine-Maritime; l'établissement d'un plan quadriennal d'équipement culturel; le recours aux techniques modernes pour la restauration des parties non apparentes des monuments historiques; le prochain dépôt d'un statut pour les conservateurs des musées nationaux insuffisamment rémunérés; la publication sous quinzaine du décret sur la réforme de l'enseignement de l'architecture; la réduction, à partir du 1er janvier 1962, de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma; l'aménagement devant intervenir dans la réduction de l'aide automatique à la production des films; l'intention du Gouvernement d'alléger la fiscalité pesant sur le cinéma; la situation satisfaisante de l'industrie cinématographique; la nécessité de supprimer l'aide à l'exploitation au moment de la mise en application du Marché commun; les crédits pour l'équipement de l'I.D.H.E.C.; le maintien et la réorganisation de l'Union générale cinématographique; la coordination souhaitable du cinéma et de la télévision; la prochaine publication au* Journal officiel *du décret définissant la petite exploitation; le problème de la S.O.V.I.C. et des studios de la Victorine; le problème posé par la sécurité des musées; l'insuffisance de l'action en faveur de la musique; le nouvel aspect de l'enseignement artistique; l'insuffisance des bourses; le nombre d'entrées au musée du Louvre; le succès de l'exposition Poussin et de l'exposition iranienne; le travail de plusieurs années exigé par la préparation de telles expositions; le théâtre : l'organisation d'auditions publiques pour le recrutement à l'Opéra et à l'Opéra-Comique ; les crédits pour la décentralisation lyrique ; les conditions d'achat du décor des Troyens ; le problème de la réunion des théâtres lyriques nationaux ; la prochaine réunion du Conseil supérieur de la R.T.L.N. ; l'afflux de spectateurs à l'Opéra ; le succès de la Compagnie Renaud-Barrault au Théâtre de France ; les rapports du Ministre des Affaires culturelles avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse ; le dépôt éventuel d'une loi de programme d'action culturelle; la nécessité de mettre l'art à la portée de tous; l'établissement d'un ordre d'urgence pour la restauration des grands monuments ; l'augmentation du nombre des longs métrages produits en France; l'accroissement des subventions pour la modernisation des studios ; la*

prochaine création d'un Service des fouilles; le démarrage d'un vaste travail de nettoyage des monuments historiques; l'exposition de la deuxième tranche des réserves du Louvre [26 octobre 1961] (p. 3144 à 3149);

— du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Ses observations sur : la nécessité de sauver les monuments, témoins de notre histoire, les monuments dont la restauration est envisagée dans le projet de loi (Cathédrale de Reims, château de Vincennes, château de Chambord, château de Fontainebleau, château de Versailles, Palais du Louvre, Hôtel des Invalides) demande adressée par l'U.N.E.S.C.O. à un Français pour qu'il lance un appel pour le sauvetage des temples de Nubie* [14 décembre 1961] (p. 5637, 5638).

Ses fonctions de Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Le problème des petits et des grands monuments historiques* [27 juin 1962] (p. 2041, 2042); *la cathédrale de Quimper, le palais de justice de Rouen, les problèmes techniques de la taille de la pierre, le problème des petites communes* (p. 2043, 2044);

— du projet de loi, adopté par le Sénat relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France : *L'intervention de la Caisse des monuments historiques, la notion de patrimoine national, la sauvegarde des quartiers anciens, la nécessité de soutenir l'initiative privée en la matière, l'établissement d'un plan de sauvegarde* [23 juillet 1962] (p. 2775, 2776); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Mode d'établissement des secteurs sauvegardés* [23 juillet 1962] (p. 2777); Art. 2 : *Ses sous-amendements à l'amendement de la Commission (Suspension durant une certaine période du droit à autorisation des travaux)* (p. 2778); Art. 5 : *Son amendement au nom du Gouvernement (La procédure en matière de rénovation immobilière)* (p. 2779, 2780).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution; par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962) (p. 9818).

MARÇAIS (M. Philippe), *Député d'Alger (banlieue) (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SAHARA : *Après l'Art. 81, l'article additionnel du Gouvernement* [21 novembre 1959] (p. 2731);

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Preuve, dans l'ampleur des efforts déployés par la France métropolitaine, de la qualité française de l'Algérie; manifestation nécessaire, dans tous les domaines, de la volonté gouvernementale, de réaliser l'unité entre les départements des deux rives de la Méditerranée; développement de l'enseignement de la langue arabe en Algérie; vocation musulmane de la France; intégration nécessaire; respect de la personnalité musulmane; rénovation des*

méthodes administratives [25 novembre 1959] (p. 2998, 2999); *nécessité de fixer rapidement les populations sur leur certitude française* (p. 3002);

— du projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie : *Urgence de faire passer les intentions du Plan de Constantine au stade des réalisations effectives; problème de la participation des syndicats aux efforts de promotion sociale* [15 décembre 1959] (p. 3360, 3361); Art. 5 *bis* à 7 : *Conditions de la participation des syndicats à l'œuvre de promotion sociale* (p. 3365).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Hommage à M. Benchenab* [28 décembre 1959] (p. 3699).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature : *Ses observations sur : les difficultés de la formation des élites musulmanes d'Algérie ; l'accélération nécessaire des modes de formation employés; l'opportunité de faciliter l'accès à la magistrature des Français musulmans ; la prudence nécessaire en cette matière ; la nécessité d'éviter la désignation à des postes importants de candidats insuffisamment formés et capables; la réforme nécessaire de la magistrature musulmane, le nombre insuffisant des médersas franco-arabes* [9 décembre 1959] (p. 3735, 3736);

— sur le projet de loi relatif au budget de l'Algérie : *Ses observations sur : son opposition à la politique gouvernementale en Algérie ; l'évolution défavorable de la situation morale et politique en Algérie ; l'intégration souhaitable des Musulmans dans la France* [12 novembre 1960] (p. 3667).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens: *Ses observations sur : l'occasion manquée de mai 1958; l'impossibilité de procéder au regroupement envisagé par le Gouvernement étant donnée la complexité de l'Algérie; les contradictions du Premier Ministre* [29 juin 1961] (p. 1341, 1342).

Est entendu sur la question orale de M. Marquaire relative à la situation des internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1936, 1937, 1938).

Prend part à la discussion du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Création d'une force locale en Algérie* [30 novembre 1961] (p. 5153).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Les départs d'Algérie et leurs conditions regrettables; le problème des harkis* [5 juin 1962] (p. 1431, 1432, 1433).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MARCELLIN (M. Raymond), *Député du Morbihan, 1er circonscription.*

Ministre de la Santé publique et de la Population.

(Cabinet POMPIDOU)

16 mai 1962

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre du Comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire [15 décembre 1959] (p. 3372];

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprise publique [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement économique général (Energie électrique), **n° 160** [23 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à préciser le statut des coopératives d'administrations publiques et d'entreprises nationalisées et privées, **n° 452**]16 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Finances et Affaires économiques, Industrie et Commerce), **n° 328**, annexe 14 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits de l'industrie), **n° 886**, annexe n° 14 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques **n° 1088** [16 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Industrie, **n° 1445**, annexe n° 17 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur spécial : Importance et financement du programme prévu pour l'équipement électrique ; économies réalisables dans la gestion de l'E.D.F. et de la Compagnie nationale du Rhône (Application de l'article 76 de la loi de finances) ; achèvement de l'électrification rurale* [29 juin 1959] (p. 1108, 1109); en deuxième lecture *: Modifications apportées par le Sénat; changement de titre ; définition par le Gouvernement d'une politique énergétique avant la fin de l'année ; diminution des crédits relatifs à l'énergie électrique nucléaire* [23 juillet 1959] (p. 1460);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Réforme nécessaire du contentieux fiscal ; augmentation des garanties d'impartialité offertes aux contribuables ; remplacement du directeur des impôts directs à la présidence de la Commission départementale par un magistrat ; introduction d'un représentant de la profession du contribuable parmi les membres de la Commission ; modifications de la composition de la Commission centrale des impôts par l'adjonction de deux représentants de la fédération nationale des exploitations agricoles ; modifications relatives à la direction de l'instruction et des expertises ; renversement de la charge de la preuve ; communication des pièces du dossier au contribuable ; caractère fragmentaire de la réforme, première étape vers la constitution d'un véritable tribunal fiscal assurant la protection des contribuables contre les excès* [21 octobre 1959] (p. 1887, 1883); Art. 30 (*Amortissement dégressif*) *: Son amendement tendant à spécifier que ne peuvent bénéficier de l'amortissement dégressif les immeubles d'habitation, les chantiers, et les locaux servant à l'exercice de la profession* [28 octobre 1959] (p. 2028); Art. 76: *Amendement de la Commission des finances tendant à substituer au présent article un ensemble d'articles améliorant les conditions de fonctionnement du contentieux fiscal* [29 octobre 1959] (p. 2090, 2091, 2092); *introduction dans la Commission centrale des impôts directs de représentants de la fédération nationale des exploitants agricoles* (*Rapport Brasart*) (p. 2092); Art. 76 A de la Commission des finances (*Présidence de la Commission départementale des impôts directs*) ; *raisons pour lesquelles la présidence est confiée à un magistrat indépendance des magistrats de l'ordre administratif appelés à défendre les droits des citoyens contre les administrations* (p. 2093); *son sous-amendement à l'article 76 A de la Commission des finances* (*Suppression de la signature du Ministre des finances sur les arrêtés de nomination des présidents des Commissions départementales*) (p. 2094); *son sous-amendement interdisant à un conseiller de siéger au tribunal administratif dans le jugement d'un litige portant sur une imposition dont il a connu comme Président de la Commission départementale des impôts directs* (ibid.); Art. 76 A de la Commission des finances (*Procédure devant le tribunal administratif*) *: Son sous-amendement tendant à confier à un magistrat du tribual administratif la direction de l'instruction* (p. 2095); *son sous-amendement tendant à adresser au directeur départemental des impôts une simple copie*

de la demande du redevable et à faire notifier les observations en défense et les conclusions du directeur au requérant selon le droit commun (ibid.); *modifie son amendement en supprimant la première partie* (ibid.); *son sous-amendement* (*Possibilité pour le président du tribunal administratif de réduire les délais impartis à l'administration et d'imposer des délais aux contribuables*); *interprétation de la non-présentation d'observations dans les délais* (ibid.) *le modifie* (p. 2096); l'Art. 76 I *son sous-amendement tendant à remplacer les mots « l'arrêté « par les mots « le jugement »* (ibid.) Art. 76 J (*Possibilité pour le Conseil d'Etat de réduire le délai de quatre mois*); *son sous-amendement* (*Interprétation de la non-présentation d'observations pendant le délai*) (ibid.) Art. 76 K de la Commission : *Son sous-amendement* (*Contestation par simple requête en matière de taxe sur le chiffre d'affaires*) (p. 2097) Art 76 M de la Commission : *Sous-amendement de M. Lioger* (*Introduction d'un juge consulaire dans les sections fiscales des tribunaux administratifs*); *difficultées de réalisation* (p. 2098); *son sous-amendement* (*Contre-seing du Ministre de la justice pour la nomination des Présidents de ces sections fiscales*) (p. 2099); en deuxième lecture, Art. 30 (*Amortissement dégressif des biens d'équipement*) : *Son amendement* (*Application du nouveau système aux installations de magasinage et de stockage*) [9 décembre 1959] (p. 3251); *le retire* (ibid.) Art. 76 G : *Son amendement tendant à ce que les comparaisons avec des entreprises similaires ne justifient pas à elles seules les prétentions de l'administration*, (p. 3268); *le modifie en remplaçant les « prétentions » par les « demandes »* (ibid.) Art. 76 H *bis* (*Mesures spéciales d'instructions*) : *Son amendement tendant à permettre au tribunal de recourir à la visite des lieux, l'enquête, l'interrogatoire, la vérification d'écriture et l'inscription en faux* (p. 3268); *le motifie en supprimant « l'enquête » et « l'interrogatoire »* (ibid.) Art. 76 I : *Ses amendements* (*Modalités de l'expertise*) (p. 3269); Art. 76 T : *Amendement de la Commission des finances* (*Inscription dans la prochaine loi de finances des dispositions légales nécessaires pour procéder aux mesures d'unification contenues dans l'article*) (p. 3270);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Réalisation nécessaire de l'assainissement des marais de la Vilaine; avantages de la construction d'un barrage près de l'embouchure de la Vilaine* (*fin des inondations; mise en valeur des terres; solution au problème du chômage se posant dans les régions de Saint-Nazaire et de Nantes*); *commencement des travaux en 1960* [23 novembre 1959] (p. 2876); INDUSTRIE ET COMMERCE, en qualité de *Rapporteur spécial : Définition, avant le 1er janvier 1960, de la politique gouvernementale de coordination énergétique; nécessité d'encourager les petites et moyennes entreprises dans le cadre de l'expansion régionale* [24 novembre 1959] (p. 2950);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; danger de l'autorisation extrêmement large demandée au profit du Gouvernement; nécessité d'un texte législatif pour la création de sociétés d'économie mixte; crainte de voir le texte proposé devenir une arme pour l'administration contre les entreprises privées et les coopératives agricoles* [18 mai 1960] (p. 947, 948);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Conformité de la création d'une force de frappe à l'Alliance atlantique; impossible abandon de l'Europe par les Américains; pression exercée, grâce à la création d'une force de frappe, sur les Américains pour qu'ils consentent à nous faire bénéficier de leurs connaissances* (*exemple de l'Angleterre*); *attachement du chef de l'Etat à l'unité d'action des occidentaux dans le monde* [24 octobre 1960] (p. 2726, 2727);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les difficultés des Charbonnages de France; la mise en application du plan de réadaptation et de conversion des charbonnages; la commercialisation du pétrole saharien; les polémiques soulevées par la création de l'Union générale des pétroles, la prolifération des filiales d'entreprises publiques échappant au contrôle du Parlement et à la tutelle du Gouvernement; les résultats médiocres de la décentralisation; l'attribution de primes d'équipement à toutes les localités de France souffrant de sous-emploi; le fonctionnement de la Société de développement industriel et commercial* (*S.O.D.I.C.*); *l'aide à*

l'artisanat d'art [8 novembre 1960] (p. 3338 à 3340); Titre IV de l'Etat G : *Son amendement tendant à une réduction de crédits* (p. 3358); *augmentation souhaitable de l'aide à l'artisanat* (ibid.); *retire son amendement* (ibid.); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Ses observations sur : le rôle du Centre national du commerce extérieur; l'interdiction faite à cet organisme de concurrencer les professionnels du commerce extérieur* [9 novembre 1960] (p. 3422);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif; article unique : *Son amendement (Utilisation par les établissements d'enseignement « publics et privés » de l'équipement sportif réalisé avec le concours financier de l'Etat)* [17 mai 1961] (p. 821) ; *le retire* (ibid.) ;

— Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) INDUSTRIE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les mesures en faveur de l'apprentissage artisanal ; l'allocation d'une prime aux maîtres artisans acceptant de former des apprentis ; la suppression souhaitable du versement des cotisations d'allocations familiales et de sécurité sociale sur les gratifications versées aux apprentis ; la faiblesse des crédits accordés aux services de l'artisanat par le Comité de coordination de la promotion sociale ; leur distribution souhaitable au début de l'année budgétaire, les mesures devant être prises pour faciliter le crédit artisanal (Diminution du taux des prêts, développement des prêts d'installation aux jeunes artisans, augmentation des prêts aux sociétés coopératives artisanales) ; l'expansion industrielle régionale ; la création opportune d'une direction de l'expansion industrielle ; les conditions d'examen des dossiers de décentralisation par le Ministre de l'Industrie ; l'opportunité d'une affectation définitive des fonctionnaires de la France d'outre-mer et des fonctionnaires détachés à la direction de l'expansion industrielle* [27 octobre 1961] (p. 3291, 3292) ; AGRICULTURE, après l'article 47 : *Son article additionnel (Institution d'un conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A.)* [29 octobre 1961] (p. 3524).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La politique extérieure du Gouvernement; la politique de la France en matière de désarmement; la politique économique et sociale : les catégories défavorisées, l'indexation des prix agricoles, l'application de la loi d'orientation agricole, les régions sous-développées* [26 avril 1962] (p. 772, 773).

Est nommé Ministre de la Santé publique et de la Population (Remaniement du Cabinet Pompidou) [décret du 16 mai 1962] (*J. O.* du 17 mai 1962, p. 4835).

Répond à la question orale sans débat de MM. Garrot et Jouault relative aux cartes d'identité médicale et sanguine [15 juin 1962] (p. 1752, 1753).

Répond à la question orale sans débat de M. Peretti, relative aux repas du personnel des hôpitaux [15 juin 1962] (p. 1755).

L'Assemblée prend acte de la cessation de son mandat de député [19 juin 1962] (p. 1776).

Répond à la question orale avec débat de M. Fanton relative aux problèmes de la famille : *La publication du rapport de la Commission Prigent chargée d'étudier les problèmes de la famille, la réduction des abattements de zone, le plafond des ressources des apprentis, l'octroi de l'allocation maternité, la majoration globale des allocations familiales, séparation des assurances sociales maladie de la Caisse des prestations familiales, les travailleuses familiales* [13 juillet 1962] (p. 2455, 2456).

Prend part à la discussion des propositions de loi concernant l'aide sociale aux aveugles et aux grands infirmes : *Les différentes mesures prises par le Gouvernement en faveur des aveugles et des grands infirmes (Allocation d'aide sociale, allocation du Fonds de solidarité, allocation de loyer) ; la récupération de la dette alimentaire due aux grands infirmes et aux aveugles par leurs proches parents ; le versement de l'allocation de compensation ; l'intervention du préfet dans les poursuites visant les débiteurs d'aliments défaillants ; les différentes dispositions du projet de loi en cours d'étude ; l'application de l'article 40 de la Constitution au rapport en discussion* [23 juillet 1962] (p. 2821, 2822).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J. O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

MARCENET (M. Albert), *Député de la Seine, 31e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de cette Commission [16 décembre 1959] (p. 3410).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [17 décembre 1959] (p. 3452), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [2 novembre 1960] (p. 2978) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [19 mai 1961] (p. 910) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **nos 1604, 1611** [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'Union générale cinématographique [14 décembre 1961 (p. 5641) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, **n° 1788** [13 juillet 1962] (p. 2457).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Conséquences dramatiques des licenciements intervenus à la Régie Renault ; critique de la politique sociale du Gouvernement* [27 octobre 1960] (p. 2867).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative aux accidents de véhicules automobiles [30 juin 1961] (p. 1402, 1405).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [30 juin 1961] (p. 1409) : *Ses observations sur : l'assainissement financier opéré par le Gouvernement; l'élévation du pouvoir d'achat des salariés ; l'effort de justice à accomplir en faveur des retraités ; la limitation de l'augmentation des salaires par lettre du Gouvernement; les abattements de zones de salaires ; la politique des hauts salaires ; l'attitude de la Régie Renault; la participation nécessaire des syndicats aux décisions à prendre; le contrat d'association capital-travail* (p. 1417, 1418).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Rôle des syndicats dans la passation des contrats d'intéressement d'après l'ordonnance de 1958* [4 octobre 1961] (p. 2382).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAIL, titre VI : *Ses observations sur : la lettre adressée par M. Debré au Patronat recommandant de limiter les augmentations de salaires* [10 novembre 1961] (p. 4334).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *L'attitude du Parti communiste vis-à-vis du petit commerce* [4 mai 1962] (p. 877).

MARCHETTI (M. Pascal), *Député des Bouches-du-Rhône, 8e circonscription (U.N.R.).*

L'assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680) ;

— membre du Comité consultatif chargé de donner son avis sur les horaires et les tarifs de fret des services maritimes entre la France continentale et la Corse [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu vice-président de cette Commission [26 octobre 1961] (p. 3165).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Affaires économiques), **n° 339**, T. II, V [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Affaires économiques), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Affaires économiques, commerce extérieur), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Intérêt immédiat du canal de Provence* [24 juin 1959] (p. 1012).

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques ; en qualité de *Rapporteur pour avis : Organisation et activité des services du Secrétariat d'Etat aux Affaires économiques ; rapport nécessaire sur l'activité des contrôleurs d'Etat ; publication des travaux de certains experts économiques ; composition et rôle de la direction des relations économiques extérieures ; rémunération des agents contractuels de l'expansion économique à l'étranger ; informations nécessaires sur l'activité du Comité des foires ; missions du C.N.C.E. ; information des exportateurs français ; composition du service des prix et du service des enquêtes économiques ; fonctionnement de l'I.N.S.E.E. ; importance de l'action du Secrétariat aux Affaires économiques dans le domaine du commerce extérieur ; rôle du service des Affaires économiques d'outre-mer ; activités du Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité ; réduction regrettable des crédits d'études de marchés et campagne en faveur de l'exportation ; causes de l'inutilisation complète du crédit de 1959 ; possibilité de développement ultérieur de nos exportations ; rôle de la France dans l'expansion économique à l'étranger dans l'ensemble de la Communauté ; création dans chaque nouvelle République autonome d'un service central du commerce extérieur ; utilisation, par ces pays, de notre expérience en matière de pénétration des marchés ; perfectionnement des méthodes françaises (expérience de Téhéran) ; insuffisance des effectifs des services de l'expansion économique ; rôle du Comité de l'expansion économique créé par un décret du 13 novembre 1959* [17 novembre 1959] (p. 2488 à 2491) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), : *Son rappel au Règlement non-fonctionnement de la sonnerie dans les couloirs au moment du scrutin sur l'article 2* [26 octobre 1960] (p. 2806) ; Art. 6 (*Modification des tarifs du droit de timbre sur les connaissements*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à limiter la modification à l'année 1961 ; simple diminution de l'aug-*

mentation exorbitante appliquée l'année précédente ; détournement des trafics au profit des ports étrangers ; concurrence du port de Marseille par le port de Gênes (p. 2813) ; deuxième partie, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la réforme du Centre national du commerce extérieur ; le développement souhaitable des exportations ; la diminution de nos exportations de produits de luxe à destination des anciens pays de la Communaute à la suite du départ de nombreux européens ; la lutte contre la concurrence des pays étrangers dans nos anciens territoires ; l'augmentation souhaitable des prêts aux Etats de la Communauté ; l'amélioration des échanges extérieurs* [9 novembre 1960] (p. 3421, 3422) ; deuxième lecture ; Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement* (*Majoration de la taxe de circulation sur les viandes*) [5 décembre 1960] (p. 4316) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, INTÉRIEUR : *Ses observations sur l'insuffisance des corps urbains de police, notamment à Marseille* [30 octobre 1961] (p. 3619).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Le centre de transit de Marseille* [11 mai 1962] (p. 1071, 1072, 1075).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les grands problèmes économiques du Sud-Est ; le canal de Provence et l'accroissement considérable des besoins en eau de la région* (*Besoins industriels, poussée démographique, besoins de la culture*) ; *les crédits accordés aux ports maritimes et leur faiblesse ; la liaison Rhin-Rhône, ses heureuses conséquences économiques* [19 juin 1962] (p. 1802, 1803).

MARETTE (M. Jacques), *Sénateur.*

Ministre des Postes et Télécommunications
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

Interventions :

Est nommé Ministre des Postes et Télécommunications (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité

Répond à la question orale sans débat de M. Boudet relative à la desserte téléphonique des ruraux isolés [8 juin 1962] (p. 1602, 1603).

Répond à la question orale avec débat de M. Japiot relative aux revendications du personnel des Postes et Télécommunications : *Augmentation du trafic postal ; mise en service pour la Caisse nationale d'épargne et pour les Chèques postaux de nouveaux ordonnateurs électroniques ; revalorisation de la prime d'exploitation ; extension de la prime de technicité au personnel des lignes ; l'indemnité de guichet et la mise au point d'un système d'assurance couvrant la totalité du risque ; la situation des surveillants et surveillantes principales ; la durée du travail en province* [6 juillet 1962] (p. 2262, 2263, 2264).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

MARIDET (M. Paul), *Député de l'Allier, 1re circonscription* (*app. U.N.R.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] [p. 1723), [6 octobre 1960] (2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

MARIE (M. André), *Député de la Seine-Maritime, 4e circonscription* (*I*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 janvier 1959] (p. 185), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504),

[7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts comptables et comptables agréés, **n° 294** [8 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi : 1° de M. Lacoste-Lareymondie (n° 588) portant amnistie des faits commis antérieurement au 1er février 1960 et dont le seul mobile aura été la sauvegarde de l'Algérie française ; 2° de M. Ballenger (n° 1153) portant amnistie ; 3° de M. de Bénouville (n° 1698) tendant à étendre les disposions du décret n° 62-328 du 22 mars 1962 portant amnistie de faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne ; 4° de M. Hersant (n° 1699) tendant à porter amnistie pleine et entière de toutes les infractions commises à l'occasion des événements qui se sont déroulés en Algérie du 1er novembre 1954 au 8 avril 1962 ; 5° de MM. Arrighi et Vinciguerra (n° 1801) portant amnistie de faits commis en relation avec les événements du 13 mai 1958, **n° 1883** [27 juillet 1962].

Sa proposition de loi tendant à la modification de l'article 62 du Code de l'administration communale en ce qui concerne certaines incompatibilités frappant les agents et employés des administrations financières, **n° 1913** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explications de vote : confirmation du succès du référendum ; abondon de la politique de faiblesse d'avant le 13 mai ; imprécision de la de la déclaration ministérielle sur la solution du problème algérien ; danger d'une trop grande séparation des pouvoirs ; nécessité d'aménager les récentes mesures économiques et fiscales, situation des anciens combattants* [16 janvier 1959] (p. 85, 86).

Est entendu sur la repartition des places dans l'hémicycle ; place des isolés [27 janvier 1959] (p. 165).

Est entendu sur la nomination d'un membre de la Commission des affaires étrangères [28 janvier 1959] (p. 181).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 1er : *Amendement de M. Maziol tendant à remplacer la date du 27 avril 1959 par celle du 8 janvier 1959 ; retour à la date proposée par le Gouvernement et adoptée par le Sénat ; opinion personnelle du chef de l'Etat* [7 juillet 1959] (p. 1333) ; Art. 2 : *Son amendement (Amnistie des délits prévus par le paragraphe 4 de l'article 4 de la loi du 2 juin 1891, réglementant les courses de chevaux)* [8 juillet 1959] (p. 1350) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 13 : *Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants ; amendement du Gouvernement limitant le bénéfice de l'amnistie aux délits commis avant le 13 mai 1958, réduction du délai pendant lequel les demandes peuvent être déposées* (p. 1357) ; Art. 13 *bis* : *Amendement du Gouvernement (Grâce amnistiante pour les anciens militaires ou résistants titulaires de titres militaires ou de résistance exceptionnels exclus de l'amnistie prévue par les articles 8 et 9 de la présente loi) ; compétence du conseil de l'ordre des avocats pour juger de la réintégration* (p. 1363) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 8 : *Son amendement (application de la loi Barangé)* [23 décembre 1959] (p. 3644).

MARIOTTE (M. Pierre), *Député de la Saône-et-Loire, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3)

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Conseil supérieur du service social [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [17 juin 1960] (p. 1426).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Est élu représentant à l'Assemblée psrlementaire européenne [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à permettre l'extension des soins à domicile par le développement du service d'aide ménagère, **n° 525** [30 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi (n°s 200, 252) : 1° de M. Chazelle et plusieurs de ses collègues, tendant à garantir aux mères de familles la santé et la sécurité par la prise en charge par les organismes de sécurité sociale des dépenses relatives aux services rendus par les travailleuses familiales ; 2° de M. Toutain, tendant à éviter à la sécurité sociale les dépenses très importantes dues aux hospitalisations et placements en maison de repos des mères de famille surmenées en leur fournissant des travailleuses familiales qui seront prises en charge par la sécurité sociale grâce aux économies ainsi faites, **n° 745** [7 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi (n°s 200, 252, 525) : 1° de M. Chazelle et plusieurs de ses collègues, tendant à garantir aux mères de famille la santé et la sécurité par la prise en charge par les organismes de sécurité sociale des dépenses relatives aux services rendus par les travailleuses familiales ; 2° de M. Toutain, tendant à éviter à la sécurité sociale les dépenses très importantes dues aux hospitalisations et placements en maison de repos des mères de famille surmenées, en leur fournissant des travailleuses familiales qui seront prises en charge par la sécurité sociale grâce aux économies ainsi faites ; 3° de M. Mariotte, tendant à permettre l'extension des soins à domicile par le développement du service d'aide ménagère, **n° 1331** [12 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 763) de M. Peyret et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser des centres sanitaires ruraux et des hôpitaux ruraux, **n° 1345** [13 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 1290) adopté par le Sénat, complétant les dispositions du Code de la santé pubique relatives à l'utilisation thérapeutique du sang humain. de son plasma et de leurs dérivés, **n° 1384** [19 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à autoriser les anciens exploitants agricoles à bénéficier de l'assurance maladie volontaire instituée par l'article 1049 du Code rural, **n° 1580** [29 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les propositions de loi (n°s 1213, 1411, 1454) : 1° de MM. Sallenave et Roclore, tendant à modifier les conditions d'attribution et de récupération de l'aide sociale accordée aux aveugles et aux grands infirmes ; 2° de M. Comte-Offenbach et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions du Code de la famille et de l'aide sociale en faveur des aveugles et des grands infirmes ; 3° de M. Rombeaut et plusieurs de ses collègues, tendant à apporter à la législation d'aide sociale certaines modifications en faveur des aveugles et grands infirmes, **n° 1600** [7 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1608) adoptée par le Sénat, tendant à étendre la faculté d'accession au régime de l'assurance volontaire vieillesse aux salariés français résidant ou ayant résidé dans certains Etats et dans les territoires d'outre-mer **n° 1613** [11 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 308) de M. de La Malène, relative à la réparation des préjudices de carrière subis de 1940 à 1941 par certains agents et ouvriers des services concédés ou subventionnés par les collectivités publiques, **n° 1615** [12 décembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi : 1° de M. Sallenave ; 2° de M. Comte-Offenbach ; 3° de M. Rombeaut ; 4° de M. Darchicourt (n°s 1213, 1411, 1454, 1562, 1600), tendant à modifier les conditions d'attribution et de

récupération de l'aide sociale accordée aux aveugles et aux grands infirmes, **n° 1759** [14 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Frédéric-Dupont (n° 1683) tendant à étendre le bénéfice des prestations maladie-maternité de la sécurité sociale aux grands infirmes civils ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne, titulaires de l'allocation de compensation, instituée par l'article 171 du Code de la famille et de l'aide sociale ainsi qu'à leurs ayants droit, **n° 1822** [4 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, en qualité de *Rapporteur suppléant : Détermination par le pouvoir réglementaire des conditions dans lesquelles pourront être autorisées les réductions de salaires pour les travailleurs à rendement professionnel notoirement diminué; réforme préalablement réalisée en partie par le décret du 3 août 1959 sans l'intervention du Parlement; possibilité pour le Ministre du Travail d'interdire par arrêté l'accès de certaines professions aux non-handicapés; protection nécessaire des travailleurs handicapés contre une possible exploitation; fixation de leur salaire en fonction des échelles de salaires résultant des conventions collectives ou des accords de salaires; unification de la durée de préavis en cas de licenciement pour les bénéficiaires des deux législations; application intégrale de la loi de 1957* [21 juin 1960] (p. 1434, 1435); Art. 2 : *Amendement de la Commission tendant à permettre l'exercice de l'action civile même en l'absence de préjudice aux associations de défense des intérêts des travailleurs handicapés* (p. 1438); Art. 4 : *Amendement de M. Nilés tendant, en cas de rendement professionnel notoirement diminué à limiter à 20 0/0 les réductions de salaires autorisées sans toutefois que le salaire ainsi réduit puisse être inférieur au S.M.I.G.* (ibid.);

— du projet de loi relatif aux asssurances sociales agricoles, Art. 1er : *Exclusion inadmissible des anciens exploitants de l'assurance-maladie; avantages d'une gestion pluraliste des caisses* [12 juillet 1960] (p. 1869, 1870);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Avantages du chauffage urbain (économie de poussières, utilisation du charbon français); exemples de chauffage de ce genre dans de nombreuses villes françaises; installation souhaitable d'une chaufferie collective dans tous les grands ensembles modernes* [18 mai 1961] (p. 861); en deuxième lecture, Art. 8 C (*Obligation pour le préfet de suspendre le fonctionnement d'un établissement non classé en infraction*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat, dans une nouvelle rédaction* [21 juillet 1961] (p. 1977); *maintien de l'obligation faite au préfet de mettre l'exploitant en demeure de prendre les mesures nécessaires; attribution du pouvoir d'appréciation, en matière de fermeture de l'établissement, au Ministre de l'Industrie, tenu de prendre l'avis du Comité consultatif des établissements classés* (p. 1978);

— des propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le caractère éminemment social et familial de ces propositions; le surmenage des mères de famille et leur droit au repos; l'impossibilité financière pour la plupart d'entre elles de se faire aider; la situation dramatique des familles en cas de maladie de la mère; le rôle des travailleuses familiales; leur groupement en organismes locaux; les règles régissant leur agrément par le Ministère de la Santé publique et leur contrôle; leur mode de rémunération; la faible participation des familles bénéficiaires; les économies réalisées en frais d'hospitalisation par le développement de l'aide des travailleuses familiales; la transformation souhaitable de l'intervention des travailleuses familiales en une prestation légale en faveur des bénéficiaires des divers régimes de sécurité sociale; l'extension souhaitable des soins à domicile et des aides ménagères aux vieillards; l'esprit libéral dans lequel devront être pris les décrets d'application* [19 juillet 1961] (p. 1802, 1804);

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'utilisation thérapeutique du sang humain, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'utilisation sans cesse accrue de la transfusion sanguine; l'hommage devant être*

rendu aux donneurs de sang et aux médecins et personnels des centres de transfusion sanguine; la nécessité d'injecter aux donneurs des substances étrangères pour certaines utilisations des prélèvements (production de gamma-globulines, préparation de sérums-tests); les risques que comportent ces injections et la responsabilité du médecin qui les pratique; les garanties légales devant être données aux donneurs volontaires qui acceptent de se soumettre à ces injections [21 juillet 1961] (p. 1978 à 1980); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 1981); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant des sanctions pour les personnes ayant contrevenu à l'obligation d'assurance contenue dans l'article premier* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : les mesures urgentes devant être prises pour améliorer le sort des aveugles, des grands infirmes et des économiquement faibles; la décentralisation souhaitable des hôpitaux psychiatriques; la création nécessaire d'établissements appropriés pour les enfants anormaux; la revalorisation urgente de la profession d'infirmière; la suppression souhaitable de l'interdiction faite aux conseillers généraux médecins de siéger au sein des commissions administratives des établissements hospitaliers publics de leur département; le développement souhaitable des services des travailleuses familiales et des aides ménagères* [26 octobre 1961] (p. 3161, 3162); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS: *Ses observations sur : le retard de la France en matière d'autoroutes par rapport à l'étranger; le détournement de trafic risquant de se produire dans le cadre du Marché commun au détriment de la France; le recours souhaitable à l'emprunt; la nécessité d'une utilisation rationnelle du Fonds spécial d'investissements routiers; le problème posé par l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des programmes d'autoroutes, les avantages de la liaison Rhône-Rhin notamment pour la vallée de la Saône* [7 novembre 1961] (p. 3914 à 3916); TRAVAIL : *Ses observations sur : la nécessité urgente de publier les règlements d'administration publique relatifs aux travailleurs handicapés dans la fonction publique; la réadaptation fonctionnelle des infirmes mentaux; le développement souhaitable des ateliers protégés; la nécessité de créer dans les stations sanatoriales des centres de post-cures des ateliers spécialisés; la création souhaitable de centres de distribution de travail à domicile au profit des grands infirmes; l'emploi des travailleurs de plus de 55 ans; la suppression nécessaire des abattements de zones injustes et périmés; le retard pris depuis plusieurs années par les allocations familiales par rapport au S.M.I.G.; l'inscription souhaitable à l'ordre du jour des rapports de caractère social; l'injustice dont sont victimes les agents de surveillance et de gardiennage* [10 novembre 1961] (p. 4314, 4315); *l'entrée souhaitable des travailleurs handicapés dans la fonction publique* (p. 4325); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : l'abattement du sixième pour le calcul de leur retraite que subissent les fonctionnaires considérés comme sédentaires; le caractère contestable des critères retenus pour distinguer les sédentaires des actifs; la suppression nécessaire des abattements de zones; la publication souhaitable du statut des surveillants des Ecoles notionales d'ingénieurs Arts-et-Métiers* (p. 4352, 4353);

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat relative à l'assurance vieillesse des salariés d'outre-mer en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la proposition de loi de M. Lacaze tendant à étendre l'assurance volontaire à tous les salariés rapatriés d'un territoire à l'étranger; l'adoption au Sénat d'une proposition de loi ayant le même objet mais plus complète; l'extension souhaitable de cette mesure aux non-salariés* [13 décembre 1961] (p. 5556);

— des propositions de loi concernant l'aide sociale aux aveugles et aux grands infirmes en qualité de *Rapporteur : Le problème de l'aide alimentaire; le versement de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité; la récupération des allocations sur la succession du bénéficiaire de l'aide sociale; la suppression de la condition de l'apprentissage ou de la rééducation préalable pour l'octroi de l'allocation de compensation aux aveugles et aux grands infirmes* [10 juillet 1962] (p. 2300, 2301).

MARQUAIRE (M. Louis), *Député de Blida (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

— membre de la Commission de la défense Nationale et des forces Armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge suppléant à la Haute Cour de justice [23 juillet 1950] (p. 1463).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 42) portant ratification du décret n° 59-417 du 13 mars 1959 rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicables aux oranges, **n° 233** [24 juillet 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Entraves apportées par l'administration à la réalisation de projets économiques en Algérie ; participation importante des capitaux algériens à l'effort d'investissement ; dépendance économique de l'Algérie et du Sahara vis-à-vis de la France ; espoir suscité par le plan de Constantine* [30 juin 1959] (p. 1160, 1161) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Hommage à l'agriculture algérienne ; développement de la vocation agricole de l'Algérie ; nécessité d'un crédit agricole à long terme ; création de Comités d'escompte départementaux ; courage et efficacité du personnel des eaux et forêts et de la direction de la restauration des sols ; développement de l'emploi de la main-d'œuvre algérienne en France ; maintien du potentiel de la production du vignoble ; révision urgente des prix d'approche de la production maraîchère et fruitière ; suppression de la taxe d'inspection phytosanitaire sur les produits algériens à leur entrée en métropole ; accélération des modalités de financement du Marché National d'Alger* [25 novembre 1959] (p. 2995, 2996) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Similitude des problèmes agricoles en Algérie et en métropole ; négligence regrettable des avis des chambres de commerce et des chambres d'agriculture ; revision des frais de transport pour permettre aux producteurs d'Algérie de lutter avec leurs concurrents du Marché commun* [4 mai 1960] (p. 638, 639) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Nécessité, pour éviter les difficultés de la flotte marchande française, de ne pas poursuivre une politique tendant à priver la France de ses territoires d'outre-mer* [27 octobre 1960] (p. 2894).

Pose à M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes une question orale sans débat relative à la situation des internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1936, 1937).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MARTINACHE (Mlle Madeleine), *Député du Nord, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommée membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

MASSÉ (M. Pierre), *Commissaire général du Plan, Commissaire du Gouvernement.*

Interventions :

Est entendu dès la discussion du IVe Plan en qualité de Commissaire général du Plan : *Bilan du IIIe Plan : conditions de départ défavorables, restauration de l'équilibre, croissance inégale, dépassement de certains objectifs et retard de certains autres ; caractéristiques du IVe Plan : taux d'expansion, problème de financement, problème de l'emploi, problème de la compétitivité de l'économie française, les cor-*

rections à apporter aux prévisions en matière de commerce extérieur, la part de la consommation des particuliers, les équipements collectifs ; les diverses catégories d'investissements (agriculture, enseignement, logement, transports) ; les aspects sociaux du Plan : la politique des revenus ; l'examen contractuel de la politique des revenus dans le cadre du Plan ; l'action régionale et l'aménagement du territoire : la procédure décentralisée dite des tranches opératoires régionales, les choix à opérer (accompagnement pour les régions fortes, entraînement pour les régions faibles) ; la réformes des tarifs de la S.N.C.F., l'Alsace, le Sud-Ouest ; nécessité d'insérer le programme d'action régionale dans une perspective d'aménagement du territore à long terme, le problème de la région parisienne ; les aspects méthodologiques du Plan : nécessité de ne pas multiplier les objectifs à atteindre, intérêt des études prospectives, popularisation souhaitable des méthodes démocratiques du Plan [29 mai 1962] (p. 1354, 1360).

MAURICE-BOKANOWSKI (M. Michel), *Député de la Seine, 37e circonscription. (U.N.R.).*

Secrétaire d'Etat.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
nommé le 8 janvier 1959,
affectué à l'Intérieur du 20 janvier 1959 au 4 février 1960.

Ministre des Postes et Télécommunications
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 14 avril 1962.

Ministre de l'industrie
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— Secrétaire d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612) ;

— Secrétaire d'Etat à l'Intérieur [20 janvier 1959] (*J. O.* du 21 janvier 1959, p. 1106) ;

Donne sa démission de délégué à l'Assemblée parlementaire européenne [27 janvier 1959] (p. 164).

Est nommé : membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Interventions :

Répond aux questions orales de MM. Gabelle, Lefèvre d'Ormesson et Vayron relatives à la lutte contre les inondations et l'alimentation en eau de la région parisienne [15 mai 1959] (p. 539, 542).

Répond à la question orale de M. Jean-Paul Palewski relative à l'approvisionnement en eau potable de la région parisienne [29 mai 1959] (p. 690, 691).

Répond à la question orale de M. Jean-Paul Palewski relative à la protection des berges des voies fluviales [29 mai 1959] (p. 692).

Répond à la question orale de M. Lolive relative au port d'arme pour les chauffeurs de taxis [29 mai 1959] (p. 692, 693).

Répond à la question orale de M. Roulland relative aux nouvelles dispositions du Code de l'urbanisme concernant les bâtiments menaçant ruine, insalubres ou abandonnés [19 juin 1959] (p. 940, 941).

Répond à la question orale de M. Palewski relative à la protection contre les inondations dans la Seine-et-Oise et l'indemnisation des sinistrés [26 juin 1959] (p. 1085).

Répond à la question orale de M. Palewski relative au financement du district de la région de Paris [26 juin 1959] (p. 1086).

Répond à la question orale de M. Ribière relative à l'aide à certains sinistrés de Seine-et-Oise éprouvés par l'orage du 4 juin [26 juin 1959] (p. 1087, 1088).

Répond à la question orale de M. Montalat relative aux secours aux familles de pompiers victimes du devoir [16 octobre 1959] (p. 1834, 1835).

Répond à la question orale de M. Dutheil relative au matériel de lutte et assurance contre l'incendie [16 octobre 1959] (p. 1835, 1836).

Répond à la question orale de M. Carous relative au reclassement et avancement du personnel communal [16 octobre 1959] (p. 1836, 1837).

Répond à la question orale de M. Ruais relative à l'érection d'un monument commémoratif au Général Leclerc [6 novembre 1959] (p. 2234).

Répond à la question orale de M. Seitlinger relative à l'administration des départements [20 novembre 1959] (p. 2680).

Est nommé Ministre des Postes et Télécommunications (remaniement du Cabinet Michel Debré) [5 février 1960] (*J.O.* du 6 février 1960, p. 1226).

En cette qualité :

Répond à la question orale posée par M. Dorey relative au tarif des télégrammes de presse [29 avril 1960] (p. 552, 553).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Observations sur : le Ministère des Postes et Télécommunications, service public, mais aussi service industriel et commercial, la valeur professionnelle de ses fonctionnaires, l'accroissement constant du trafic nécessitant une augmentation du personnel et une modernisation des conditions d'exploitation, le nouvel aspect de la présentation du budget par suite de l'application du plan comptable, l'insuffisance des mesures relatives à l'amélioration de la situation du personnel, l'examen d'une indexation de la prime, l'accroissement des attributions de logements au personnel, l'augmentation prévue pour les dépenses d'équipement en vue de développer l'automatisation, notamment pour le tri, notre retard en matière de réseau téléphonique, le développement de l'automatique, l'accroissement continu des demandes d'installations téléphoniques, la faible rentabilité de l'automatique rural, l'installation de cabines publiques à la campagne ; la faible importance des grèves ; la suppression progressive des services de nuit pour le personnel féminin ; la transformation des agents de bureau en agents d'exploitation ; le relèvement nécessaire de l'intérêt versé par le Trésor pour les fonds disponibles des chèques postaux ; l'étude de l'autonomie financière du Ministère ; le petit nombre des réclamations au sujet du comptage des communications* [28 octobre 1960] (p. 2913 à 2918).

Répond à la question orale de M. Becker relative à la situation des agents de la catégorie B des postes et télécommunications [1er décembre 1961] (p. 5184).

Répond à la question orale de M. Fabre relative aux communications téléphoniques dans le département du Var [1er décembre 1961] (p. 5184, 5185).

Répond à la question orale avec débat de M. Japiot relative à la situation des personnels des postes et télécommunications [1er décembre 1961] (p. 5187) : *Ses observations sur : l'automatisation et la mécanisation des services, la durée hebdomadaire du travail à Paris et en province ; le rajustement automatique de la prime d'exploitation en fonction de la productivité du service des postes et télécommunications ; l'accès des agents d'exploitation dans le cadre des contrôleurs et l'accès des agents de bureau dans le cadre des agents d'exploitation ; la transformation en recettes des agences postales d'Alsace et de Lorraine* (p. 5190 à 5192).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : les opérations engagées au cours de l'année 1961 ; la création et la modernisation des bureaux de poste ; l'accélération de l'amélioration des services postaux ; le développement de l'équipement automatique rural ; l'accélération de l'automatisation pour les chèques postaux ; l'accroissement du trafic obtenu grâce à un effort exceptionnel du personnel ; les améliorations intervenues en sa faveur, les réalisations sociales ; le nombre des logements H.L.M. attribués en 1960 ; les recettes pour 1962 ; la suppression de la taxe d'ouverture de compte ; le maintien des tarifs aux taux actuels ; l'amélioration des conditions de travail du personnel avec le développement de l'automation et de la mécanisation ; la revalorisation de la prime de résultat d'exploitation inscrite dans le budget ; l'examen de la situation du personnel de la catégorie B par le Conseil supérieur de la fonction publique ; le rejet par le Ministre des Finances du projet de statut de chef de section des P. et T. les prochaines propositions d'échelles indiciaires devant être faites au Ministre des Finances et à la direction de la fonction publique ; la publication annuelle d'un tableau de mutations ; la pénurie en matière d'abonnements téléphoniques ; les difficultés rencontrées pour concilier le caractère de service public et de service industriel et commercial de l'administration des P. et T. ; les problèmes posés par son éventuelle autonomie*

financière ; l'opportunité d'un remboursement intégral des services rendus par les P. et T. au nom de l'intérêt général [25 octobre 1961] (p. 3048 à 3051).

Ses fonctions de Ministre des Postes, Télégraphe et Téléphone cessent le 14 avril 1962 (*J. O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre de l'Industrie (cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J. O.* du 16 avril 1962, p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant l'article 108 du Code minier : *Nécessité de ne pas étendre les dispositions à la Seine-et-Oise (carrières importantes de gypse)* [3 mai 1962] (p. 852).

Répond à la question orale sans débat de M Valabrègue relative au statut de l'artisanat [25 mai 1962] (p.1332).

Répond à la question orale avec débat de M. Coste-Floret relative à la crise de la bonneterie dans l'Hérault et le Gard : *Les difficultés des entreprises de bonneterie de Ganges-le-Vigan ; l'aménagement des patentes ; la concurrence européenne dans le domaine du bas sans couture* [22 juin 1962] (p. 1953) *; les difficultés de survie pour les entreprises fabriquant moins de 1 million de paires de bas par an ; l'installation en Loire-Atlantique de deux entreprises de bonneterie* (p. 1956, 1957).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J. O.* du 10 octobre 1962, p. 9318).

MAYER (M. Félix), *Député de la Moselle, 5e circonscription (app. R.P.C.D.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2460), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission centrale de classement des débits de tabac [29 juin 1969] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à renforcer les mesures de protection dans les mines, **n° 118** [3 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 61) relative à l'équipement scolaire et universitaire, **n° 174** [30 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Education nationale — constructions scolaires), **n° 328**, annexe 9 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (crédit de l'Education nationale — constructions scolaires), **n° 886**, annexe n° 9 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1113) relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, **n° 1161** [5 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1256) modifié par le Sénat, relatif à l'équipement sportif et socio-éducatif, **n° 1305** [6 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Education nationale — constructions scolaires, **n° 1445**, annexe 12 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Inquiétude des mineurs lorrains devant le développement des sources d'énergie autre que le charbon ; nécessité d'une politique de l'énergie coordonnée* [29 juin 1959] (p. 1133) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, en qualité

de *Rapporteur : Besoin immense de locaux scolaires devant l'accroissement des effectifs des différents ordres d'enseignements ; résultat de l'enquête de la Commission Le Gorgeu ; augmentation considérable du budget d'équipement de l'éducation nationale ; retard dans l'enseignement technique, notamment pour les centres d'apprentissage ; effort nécessaire pour l'équipement sportif ; lacune relative à l'enseignement primaire ; rationalisation et industrialisation de la construction ; respect du rôle des municipalités dans la conduite des ouvrages intéressant le premier degré* [2 juillet 1959] (p. 1247, 1248) ; Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; amendement du Gouvernement précisant que sauf stipulation contraire, les communes continuent à assumer le rôle de maître de l'ouvrage pour les constructions scolaire du premier degré* (p. 1274) ; *rôle des commissions techniques* (ibid.) ; *son amendement (Exclusion des constructions du premier degré)* (p. 1273) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Problème des constructions scolaires ; augmentation nécessaire dans l'avenir des crédits pour l'enseignement supérieur et la recherche ; efforts de normalisation et d'industrialisation de la construction ; retards dans l'enseignement technique ; insuffisance de notre effectif en ingénieurs ; construction nécessaire d'écoles nationales professionnelles, de collèges techniques et de centres d'apprentissage ; faible augmentation des crédits pour la jeunesse et les sports* [21 novembre 1959] (p. 2770, 2771) ; CONSTRUCTION : *Ralentissement du développement de l'accession à la propriété ; application aux titres de dommages de guerre mobiliers détenus par des sinistrés, des mesures applicables aux dossiers mobiliers non soldés* [23 novembre 1959] (p. 2834, 2835).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Découverte du gaz naturel de Lacq et de gisements d'hydrocarbures en France et surtout au Sahara entraînant des modifications profondes dans la production et l'emploi de l'énergie en France ; régression charbonnière due à la concurrence du gaz naturel et du pétrole ; crise structurelle du marché charbonnier européen ; cas du bassin houiller de Lorraine où aucune industrie secondaire n'est installée ; nécessité de rendre le charbon compétitif et de prévoir un régime de compensation pour le régime de sécurité sociale dans les mines ; installation indispensable d'un coordinateur de l'énergie sous le contrôle des Ministres ; limitation des importations de charbon étranger ; cas des houillères de Lorraine ; implantation de deux raffineries à Strasbourg ; développement de la carbochimie* [10 décembre 1959] (p. 3304 à 3306).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 28 : *Situation extrêmement difficile des caisses de secours minières par suite du défaut d'avances de trésorerie de l'Etat* [5 juillet 1960] (p. 1708, 1709) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION, Art. 47 (*Ouverture d'un délai supplémentaire en faveur des sinistrés mobiliers*) : *Nécessité de préciser les pièces manquantes aux sinistrés dont les dossiers sont incomplets, notammment dans les départements d'Alsace-Lorraine* [3 novembre 1960] (p. 3015) ; EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial pour les constructions scolaires : Ses observations sur : la répartition des crédits par ordre d'enseignement, le nombre de classes construites dans l'enseignement du second degré, le développement des écoles maternelles, la multiplication nécessaire des établissements d'enseignement technique, le remplacement des baraquements par des constructions en dur, le dépôt souhaitable d'une loi de programme en faveur de l'enseignement, la possibilité de recourir pour l'enseignement sportif à des ressources particulières de financement (concours de pronostics)* [4 novembre 1960] (p. 3069, 3070) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : la crise charbonnière, la réduction de la production, celle de la durée hebdomadaire de travail, les articles 81 et 83 du traité sarrois sur les livraisons de charbon à la France, la révision nécessaire de l'article 83, l'attribution de la prime spéciale d'équipement aux industries s'installant dans le bassin houiller lorrain à la suite de la fermeture de puits de mines* [8 novembre 1960] (p. 3341, 3342) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 38 : *Ses observations sur : le déficit des caisses de secours minières, l'incidence de l'abaissement de l'âge de la retraite et de la diminution du nombre des cotisants actifs, la nécessité de trouver de nouvelles ressources régulières* [12 novembre 1960] (p. 3672) ; Art. 96 (*Contribution des patentes,*

exonérations en faveur des transferts, extension ou création d'entreprises) : Son amendement (Extension de la faculté d'exonération aux entreprises ne bénéficiant pas de la prime spéciale d'équipement) (p. 3685) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires des mineurs de fond [29 novembre 1960] (p. 4111, 4112) ; Art. 1er : *Ses amendements (Cas des mineurs de fonds ajournés des classes 1959 et 1960)* (p. 4113, 4114) ; en seconde délibération (p. 4115) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 1er : *Amendement de M. Pillet (Autorité compétente en matière de fixation de la redevance)* [13 décembre 1960] (p. 4566, 4567) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, en qualité de *Rapporteur : Importance de l'organisation des loisirs des jeunes citadins et des jeunes ruraux, montant des dotations prévues pour les cinq années de 1961 à 1965, amélioration nécessaire de l'équipement sportif scolaire, attribution souhaitable d'une subvention aux petites communes désireuses d'aménager des terrains en terrains de sports, inventaire des besoins, capacité d'accueil insuffisante des colonies de vacances, médiocrité de l'équipement français en Auberges de Jeunesse, répartition des travaux de 1961 à 1965, nécessité d'assurer des possibilités d'emprunts aux collectivités locales bénéficiaires de subventions, utilisation des maisons de jeunes par toutes les associations, compression des prix de revient, nécessité d'une politique d'organisation dans le domaine des équipements éducatifs, sociaux et culturels* [9 mai 1961] (p. 699 à 701) ; Article unique : *Amendement du gouvernement tendant à une majoration de crédits* [17 mai 1961] (p. 820) ; après l'article unique: *Article additionnel de M. Nader (Rapport annuel au parlement sur l'exécution du programme d'équipement sportif et socio-éducatif)* (p. 822) ; en deuxième lecture en qualité de *Rapporteur* [12 juillet 1961] (p. 1648).

Pose une question orale à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population relative à la revalorisation des allocations militaires [13 juillet 1961] (p. 1696).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'octroi du bénéfice de campagne aux Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wermacht; le règlement du statut des patriotes résistants incarcérés dans des camps spéciaux; l'attribution à ces derniers d'une partie de l'indemnité versée par la République de l'Allemagne-Ouest* [25 octobre 1961] (p. 3012, 3013) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Le relèvement souhaitable des allocations militaires* [26 octobre 1961] (p. 3159) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : le résultat de la négociation franco-sarroise relative aux livraisons obligatoires de charbon sarrois à la France ; l'indemnisation des Houillères de Lorraine pour l'abandon de leurs installations du Warndt ; le refus de la prime d'équipement aux industries voulant s'installer en Moselle, sur le bassin houiller ; la protection nécessaire de la carbochimie française contre la concurrence américaine pratiquée à des prix de dumping* [27 octobre 1961] (p. 3296, 3297) ; EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial pour les constructions scolaires : Ses observations sur : la diminution des reports de crédits ; les mesures de décentralisation prises par le Ministère pour accélérer les travaux ; la nécessité d'une diminution progressive de l'effort pour les constructions scolaires du premier degré ; l'accroissement opportun des autorisations de programme pour l'enseignement technique ; le nombre des candidats n'ayant pu être admis dans ces établissements ; la réduction souhaitable du nombre des contrôles superposés et préalables à l'approbation des plans dans les enseignements secondaire et technique ; la participation éventuelle des industries intéressées à la construction des établissements techniques ; l'implantation de lycées et de collèges techniques* [28 octobre 1961] (p. 3360, 3361) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : les intentions du gouvernement en ce qui concerne les constructions primées à 600 F ; la priorité devant être accordée pour l'octroi de la prime à la construction à ceux qui désirent accéder à la propriété ; la priorité excessive accordée aux constructions collectives locatives ; le changement regrettable intervenu dans le calcul de l'allocation de logement pour l'allocataire ayant accédé à la propriété et la suppression de la prise en compte des rem-*

boursements anticipés ; la nécessité de tenir compte, dans la fixation des périmètres d'agglomérations, de la situation créée depuis l'établissement des permis de construire ; la reconstruction; l'admission souhaitable, pour les dossiers non encore clos, des devis additifs ; l'opportunité d'un versement forfaitaire du solde aux sinistrés totaux ; les reversements injustement demandés aux sinistrés de bonne foi [31 octobre 1961] (p. 3675, 3676) ; Art. 54 (*Octroi d'un délai aux sinistrés titulaires d'une indemnité afférente à un immeuble partiellement détruit ou à des éléments d'exploitation*) : *Son amendemect tendant à accorder aux sinistrés en cause un délai de deux mois à partir de la réception d'une demande de l'Administration relative à la fourniture des des indications et des pièces nécessaires à l'exécution du paiement* (p. 3707) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observation sur : l'urgence de la reconstruction des ponts détruits por faits de guerre, l'insuffisance des crédits pour l'entretien des routes nationales, la nécessité de poursuivre l'amélioration de la situation des catégories modestes du personnel, l'insuffisance du crédit inscrit pour l'attribution des primes pour services rendus, l'octroi souhaitable du bénéfice de campagne aux cheminots anciens combattants et de la prime pour difficultés administratives aux cheminots d'Alsace et de Lorraine, la revalorisation souhaitable de la retraite complémentaire pour les anciens ouvriers des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine* [7 novembre 1961] (p. 3920, 3921) ; en troisième lecture, Art. 53 (*Droits de recours en matière de dommages de guerre*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*Suppression de la forclusion pour les personnes ayant acquis la nationalité française depuis la guerre*) [12 décembre 1961] (p. 5482) ; *observations sur le cas des frontaliers* (ibid.) ; *retrait de son amendemend* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les crédits envisagés pour la création des postes d'instituteurs ; le problème des transferts de population et de l'implantation des établissements scolaires ; le nombre trop élevé des élèves par classe ; la situation dans le département de la Moselle ; l'absence de dispositions en vue d'une revalorisation des allocations militaires* [11 juillet 1962] (p. 2347, 2348) ; Art. 10 : *L'attribution du titre de patriote résistant dans les départements du Rhin et de la Moselle ; la nécessité de prévoir un nouveau délai* [12 juillet 1962] (p. 2372).

MAZIOL (M. Jacques), *Député de la Haute-Garonne, 3e circonscription (U.N.R.).*

Ministre de la Construction
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

L'Assemblée prend part de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu Vice-président de cette Commission [6 juillet 1961] (p. 1556).

Est nommé :

— membre de la Commission « Ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet deloi (n° 190), adopté par le Sénat, portant amnistie, **n° 195** [3 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 230), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, portant amnistie, **n° 231** [24 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à faire bénéficier de l'article 18 de la loi n° 59-960 du 31 juillet 1959 les sursitaires démobilisés ayant participé en Algérie à plusieurs opérations militaires contre la rébellion attestées avec leur date par le chef de corps, **n° 1421** [22 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Frédéric-Dupont (n° 871) tendant à déterminer les mesures régularisant la situation des personnels des ex-concessions françaises en Chine, **n° 1462** [17 octobre 1961].

Son projet de loi tendant à accélérer la mise en œuvre de travaux publics, et notamment des autoroutes, et à assurer la sécurité de la navigation aérienne, **n° 1786** [22 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, en qualité de *Rapporteur : Geste de clémence pour célébrer l'avénement de la Ve République* [7 juillet 1959] (p. 1330) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer la date du 28 avril 1959, par celle du 8 janvier 1959* (p. 1333) ; *amendement de M. Ballanger* (*Amnistie des délits prévus à l'article 23 de la loi du 6 août 1953*) (p. 1334) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* [8 juillet 1959] (p. 1349) ; *le retire* (ibid.) ; *amendement de M. Ballanger* (*Amnistie des infractions prévues par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse*) (p. 1350) ; *amendement de M. Marie* (*Amnistie des délits prévus par le paragraphe 4 de l'article 4 du 2 juin 1891, réglementant les courses de chevaux*) (p. 1350) ; après l'Art. 6 *bis : Son article additionnel* (*Amnistie de plein droit des infractions commises avant le 31 décembre 1956 en territoire vietnamien, tunisien ou marocain*) (p. 1352) ; *son article additionnel* (*Amnistie des faits commis par des délinquants de moins de 21 ans*) (p. 1353) ; Art. 6 *bis* (*Amnistie des délits commis entre le 1er mai 1958 et le 28 septembre 1958, en relation directe avec les événements d'ordre politique durant cette période*) *: Son amendement* (*Suppression de l'article*) (p. 1354) *: son amendement tendant à rétablir l'article 12* (p. 1355) ; Art. 13 *bis : Son amendement au nom de la Commission* (*Grâce amnistiante pour les titulaires de la médaille de la résistance*) (p. 1357) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Grâce amnistiante pour les anciens militaires ou résistants titulaires de titres militaires ou de résistance exceptionnels, exclus de l'amnistie prévue par les articles 8 et 9 de la présente loi*) (p. 1362) ; *amnistie des sanctions professionnelles* (*Cas des avocats*) (ibid.) ; en deuxième lecture [24 juillet 1959] (p. 1493) ; Art. 6 *ter* (*Amnistie des infractions commises en territoire vietnamien, tunisien ou marocain*) *: Son amendement* (*Rétablissement de l'amnistie des crimes*) [24 juillet 1959] (p. 1495) ; Art. 13 *bis : Son amendement tendant à ajouter le mot «enfant»* (p. 1497) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Modernisation nécessaire de notre armée pour assurer l'indépendance de notre pays et le faire respecter ; continuité de la politique étrangère du Gouvernement ; divisions de la minorité ; stabilité nécessaire de*

nos institutions [24 octobre 1960] (p. 2740, 2741) ;

— du projet de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Ses observations sur : les mesures pénales envisagées par la Commission de la production ; la publication d'un règlement d'administration publique pour délimiter les modalités de l'interdiction du transport et de la vente des salmonidés sauvages* [19 juillet 1961] (p. 1798).

L'Assemblée prend acte de la cessation de son mandat de député [16 mai 1962] (p. 1120).

Est nommé Ministre de la Construction (Cabinet Pompidou) [Décret du 15 avril 1962] (*J. O.* du 16 avril 1962, p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.), en deuxième lecture : *L'intérêt de ce projet pour les collectivités locales ; la nécessité de refréner la spéculation, le problème de l'utilisation des terrains* [15 mai 1962] (p. 1093, 1094) ; après l'Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (La durée d'exercice du droit de préemption pour les Z.U.P. créées par un acte antérieur de moins de deux ans à la publication de la présente loi)* (p. 1097) ; avant l'Art. 9 : *Nécessité de maintenir pour les Z.U.P. et les Z.A.D. (zones d'aménagement différé) la procédure d'expropriation prévue par l'ordonnance du 23 octobre 1958 instituant le régime du juge foncier unique* [16 mai 1962] (p. 1121) ; en troisième lecture, Art. 7 : *Amendement de la Commission (Calcul des indemnités) : la nécessité de voter rapidement la texte en discussion, la situation des fermiers* [12 juillet 1962] (p. 2415) ;

— du projet de loi adopté, par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers : *Fin de la crise du logement ; le problème des locaux professionnels* [17 mai 1962] (p. 1174) ; après l'Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Possibilité de modifier le bail en cours)* (p. 1176) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Non-application de la loi aux contrats concernant les locaux mixtes lorsque l'entrée dans les lieux aura été postérieure à la publication du décret fixant les conditions de ces contrats)* (p. 1177) ; Art. 4 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Possibilité d'exercer dans les lieux à usage professionnel une activité professionnelle en association)* (p. 1178) ; Art. 5 : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement présenté par M. Mignot au nom de la Commission (Non-application de cette disposition aux locaux à usage uniquement professionnels)* (p. 1179) ; Art. 13 *bis* : *Amendement de la Commission (Droit au bail d'un local) : portée trop vaste de la mesure prévue* [27 juin 1962] (p. 2037) ; après l'Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Possibilité pour les futurs locataires de locaux professionnels de conclure librement des baux)* (p. 2038) : *le principe de la propriété professionnelle ; le sort des jeunes professionnels* (p. 2039) ; après l'Art. 11 : *Amendement de la Commission (Exercice du droit de reprise dans le cas d'un local professionnel) ; le problème des praticiens associés* (p. 2040) ; en deuxième lecture, Art. 11 *ter* : *Amendement de la Commission (Le droit de reprise) : conséquences regrettables de cet amendement* [23 juillet 1962] (p. 2817, 2818) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. : *Engagement pris par le Gouvernement de majorer les crédits H.L.M. au cas où le rythme des rapatriements s'intensifierait ; l'intérêt d'un programme à long terme pour l'industrie du bâtiment* [12 juin 1962] (p. 1643) ; Art. 5 : *Amendement de M. Catalifaud (Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure) : nécessité de pouvoir passer des marchés relativement importants ;* Art. 8 : *Amendement de M. Bernard Laurent (La part des crédits réservée aux communes de moins de deux mille habitants) : les inconvénients à fixer a priori une proportion déterminée* (p. 1648) ; *la modification des prix plafond ; le logement des rapatriés* (p. 1649, 1650).

Annonce une modification à l'ordre du jour [12 juillet 1962] (p. 2412).

Répond aux questions orales avec débat de de M. Dalboz relative aux abords des cités en construction et à l'attribution des logements H.L.M. : *La consultation du maire de la localité au moment de l'attribution des logements ; le souci de dépolitiser l'institution des H.L.M. ; l'abaissement du plafond du salaire donnant droit à l'attribution d'un logement H.L.M. ; le cas des bénéficiaires de logements dans les*

H.L.M. ayant des ressources dépassant le dernier plafond [20 juillet 1962] (p. 2736).

Répond à la question orale sans débat de M. Habib-Deloncle relative aux organismes spécialisés pour la construction et la gestion des logements « foyers de vieillards » [20 juillet 1962] (p. 2737).

Répond à la question orale avec débat de M. Liogier relative à l'implantation des retraités en zone spéciale d'action rurale : *La prime allouée aux personnes âgées cherchant à se reloger en province ; les livrets de domaine-retraite délivrés dans les caisses de crédit agricole* [20 juillet 1962] (p. 2740, 2741).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, Art. 11 : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement de la Commission (Indemnité provisionnelle pour le locataire obligé de quitter les lieux) : utilisation de la procédure juridique habituelle* [23 juillet 1962] (p. 2803).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

MAZO (M. Henri), *Député du Vaucluse, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— président de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [17 novembre 1959] (p. 2533).

MAZURIER (M. Paul), *Député de Seine-et-Oise, 10e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'Administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [6 novembre 1959] (p. 2252).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 novembre 1959] (p. 2252) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Insuffisance des crédits destinés au département de Seine-et-Oise* [14 mai 1959] (p. 488, 489).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à l'aide aux rapatriés français d'Egypte [30 octobre 1959] (p. 2122).

Son rappel au Règlement : *Mise au point au sujet d'un vote* [12 mai 1960] (p. 784) ;

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux

à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Ses observations sur : le problème des communes-dortoirs, le déplacement des petits artisans travaillant dans des conditions déplorables, l'implantation de petites activités industrielles dans les grands ensembles susceptibles d'être créés autour de Paris* [19 juillet 1960] (p. 2017, 2018) ;

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Extension du réseau de la R.A.T.P. à la suite de l'éclatement de la région parisienne dû à l'afflux de la population dans la capitale ; mauvaise cadence de rotation du matériel ; durée du trajet entrepris par certains travailleurs ; injustice créée par le projet entre le travailleur de la grande banlieue et celui de la région parisienne ; généralisation de la prime sur le plan national ; situation défavorisée des travailleurs de province* [21 juillet 1960] (p. 2104, 2105) ; Article unique : *Son amendement (Institution d'une taxe à la charge des employeurs dont les établissements sont situés dans la Seine et la Seine-et-Oise* (p. 2110); en troisième lecture: *Aggravation de l'injustice de la situation des travailleurs* [25 juillet 1960] (p. 2216, 2217, 2218) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la diminution des crédits pour les lotissements défectueux ; les conditions dans lesquelles sont effectués les achats de terrains dans la région parisienne ; les expulsions et les démolitions intervenues ; la définition d'un statut pour les locataires des grands ensembles de la région parisienne* [3 novembre 1960] (p. 3001) ; CRÉDITS MILITAIRES. — Section commune : *Situation défavorisée par rapport aux militaires de la métropole des militaires stationnés en Allemagne devant acquitter intégralement le prix de leur voyage pour venir en permission* [7 novembre 1960] (p. 3261) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la mauvaise desserte des grands ensembles, les frais imposés aux collectivités locales pour l'installation de haltes ; la nécessité de trouver des moyens de transport pour les implantations massives* [10 novembre 1960] (p. 3537) ; *l'aménagement de la liaison entre le Bourget et Paris* (p. 3551).

Pose à M. le Ministre de la Construction deux questions orales relatives à la situation de locataires de grands ensembles [2 décembre 1960] (p. 4250-4252).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement : Art. 7 : *Amendements relatifs à la suspension directe ou indirecte du paiement de la taxe ; législation sur les lotissements défectueux* [13 décembre 1960] (p. 4577) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'absence d'une consultation des collectivités au moment de l'élaboration du Plan triennal ; les inconvénients des grands ensembles : la création souhaitable d'une caisse d'équipement des collectivités locales ; la consultation des collectivités rurales* [15 décembre 1960] (p. 4679-4680).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative aux lotissements défectueux [23 juin 1961] (p. 1278).

Est entendu sur la question orale de M. Chandernagor relative au maintien dans les lieux de certains locataires de meublés [23 juin 1961] (p. 1281, 1282).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses explications de vote ; situation défavorisée des habitants de la région parisienne assujettis à de lourds impôts locaux ; compétence des syndicats intercommunaux pour entreprendre les travaux dévolus au district ; rejet nécessaire du projet* [22 juin 1961] (p. 1232, 1233) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : injustice créée par le mode de financement retenu au détriment de certaines communes de Seine-et-Oise* [21 juillet 1961] (p. 1904).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Guillon relative à la rémunération des auxiliaires médicaux [6 juillet 1961] (p. 1501);

— sur les questions orales relatives à l'affaire du C N.L. et à la politique de la construction : *Les pratiques illégales des sociétés immobilières* [13 juillet 1961] (p. 1713, 1714).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la desserte de Garges-lès-Gonesse [6 octobre 1961] (p. 2443).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative à la situation

des copropriétaires de la « Résidence Villiers-le-Bel » [13 octobre 1961] (p. 2545, 2546, 2547).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la diminution regrettable des crédits de paiement pour les lotissements défectueux, la nécessité de crédits plus importants pour permettre des travaux en une seule tranche ; les revendications des locataires des grands ensembles mal informés de leurs obligations et soumis à des loyers élevés* [31 octobre 1961] (p. 3688, 3689).

Prend part au débat sur la question orale de M. Lefèvre d'Ormesson relative à la construction de maisons individuelles : *La construction de cités composées de pavillons ; l'inventaire des terrains disponibles et des lotissements défectueux* [17 novembre 1961] (p. 4916).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à la pénurie d'infirmières dans les hôpitaux publics [24 novembre 1961] (p. 5055, 5056).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative aux déprédations causées aux routes communales et départementales par les charrois de betteraves [1er décembre 1961] (p. 5182, 5183).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 1er : *Amendement de M. Battesti (Naturalisation des personnes ayant résidé en Tunisie et au Maroc, ayant servi dans l'armée française et ayant été intégrées dans la fonction publique en France)* [6 décembre 1961] (p. 5356).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative aux besoins scolaires de la Seine-et-Oise [29 juin 1962] (p. 2120, 2122, 2123).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème des rapatriés, l'insuffisance des crédits en la matière, le logement et le reclassement des rapatriés, la construction d'établissements scolaires dans les régions où s'installent les jeunes rapatriés d'Algérie* [11 juillet 1962] (p. 2342, 2343).

MECK (M. Henri), *Député du Bas-Rhin, 5e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [14 juin 1962] (p. 1735).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'organisation du travail parlementaire, **n° 15** [30 janvier 1959]

Sa proposition de loi tendant à exempter les assurés sociaux du versement d'avances pour les honoraires médicaux, les frais pharmaceutiques et d'hospitalisation, **n° 653** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter les dispositions des articles 16, R. 8 et R 10, du Code de la procédure pénale, permettant une intégration sur titres dans le corps des officiers de police de la Sûreté nationale, des officiers de police adjoints de la Sûreté nationale ayant assumé les fonctions normalement dévolues aux officiers de police de la Sûreté nationale, **n° 761** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à abroger l'article 8 de la loi de finances n° 47-579 du 30 mars 1947, premier alinéa, et à permettre aux personnels de la Sûreté nationale de bénéficier de prolongations facultatives d'activité, **n° 1657** [15 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, après l'Art. 11 : *Son article additionnel tendant à faire bénéficier tous les contribuables célibataires, veufs ou divorcés, des réductions d'impôts prévues à l'article 196 du Code général des impôts et proposant de taxer les plus-values réalisées dans la vente des terrains à construire* [28 octobre 1959] (p. 2012, 2013) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru [2 décembre 1959] (p. 3140, 3141) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles, Art. 1er : *Absence regrettable d'une assurance contre les accidents du travail agricole ; rétablissement souhaitable de la subvention au profit des caisses d'assurances acci-*

dents agricoles des départements de l'Alsace et de la Moselle [12 juillet 1960] (p. 1867) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en troisième lecture, Art. 15 N (*Prorogation du délai imparti aux sinistrés mobiliers pour les spoliés pour des raisons raciales, religieuses ou politiques*) : *Ses observations sur : la situation des expulsés lorrains et alsaciens et des incorporés de force ; la bonification pour services militaires de guerre accordée aux fonctionnaires ; le remboursement souhaitable des appareils de T.S.F. confisqués par les nazis à des patriotes* [21 juillet 1961] (p. 1967) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur le relèvement souhaitable des allocations militaires, des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique ; la situation douloureuse des vieillards ; l'augmentation souhaitable des crédits pour l'intégration sociale et culturelle des immigrants ; les concentrations de travailleurs immigrés dans les départements de l'Est* [26 octobre 1961] (p. 3159, 3160) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur : le rétablissement souhaitable de la subvention aux caisses d'assurance accidents du travail existant depuis 1889 dans les départements d'Alsace-Lorraine* [15 novembre 1961] (p. 4858, 4859).

Son rappel au Règlement (*Modification souhaitable de l'ordre du jour*) [16 novembre 1961] (p. 4874).

Prend part au débat sur la question orale de M. Japiot relative à la situation des personnels des postes et télécommunications : *Ses observations sur : la prime de résultat d'exploitation ; l'indemnité de risque ; les problèmes des départements d'Alsace et de Lorraine ; les agents du cadre complémentaire ; les gérants d'agence postale du type Alsace-Lorraine* [1er décembre 1961] (p. 5188, 5189, 5191).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux indemnités pour difficultés administratives dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [1er décembre 1961] (p. 5192, 5193).

MÉDECIN (M. Jean), *Député des Alpes-Maritimes, 2e circonscription (I.N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation administrative des non-inscrits [3 juillet 1959] (p. 1306).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 janvier 1959] (p. 188) ;

— membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

MÉHAIGNERIE (M. Alexis), *Député d'Ille-et-Vilaine, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu Vice-président de cette Commission [20 juin 1961] (p. 1178).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Lacunes de la loi de programme, disparité des prix agricoles et des*

prix industriels ; nécessité d'une organisation des marchés et des circuits de distribution ; intérêt économique et social de l'exploitation familiale, organisation de l'émigration rurale [24 juin 1959] (p. 1004) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Augmentation inopportune des charges imposées à l'agriculture* [24 novembre 1959] (p. 2912) ;

— sur le projet de loi d'orientation agricole, Art 2 (*Objectifs de production*) : *Son amendement* (*Collaboration des pouvoirs publics et des organisations professionnelles pour l'établissement du Plan de la production et d'expansion*) [12 mai 1960] (p. 796) ; *le retire* (ibid.) Art. 4 (*Etude sur les structures*) : *Prudence nécessaire dans la détermination de la superficie normale de l'exploitation agricole ; maintien du plus grand nombre possible d'exploitations étant donné les difficultés de reclassement des paysans* (p. 801) ; après l'Art. 9 : *Son article additionnel* (*Dépôt, avant la prochaine session, du projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) (p. 814) ; *nécessité de mettre fin aux abus de reprises ou de ventes* (ibid.) ; *crainte d'une révolte des cultivateurs contre les abus du droit de propriété* (p. 815) ; en deuxième lecture, Art. 9 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) [11 juillet 1960] (p. 1810) ; en troisième lecture : *Conditions de fixation du prix du blé ; nécessité de tenir compte des indices réels des coûts de production, notamment de la répercussion de la hausse du coût de l'acier sur le prix des machines agricoles* [23 juillet 1960] (p. 2189) ;

— sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960, AGRICULTURE : *Insuffisance des crédits pour l'équipement des établissements d'apprentissage agricole reconnus* [5 juillet 1960] (p. 1693) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts*) : *Montant excessif des frais de recouvrement des impôts locaux retenus aux collectivités communales* [26 octobre 1960] (p. 2800) ; *taux excessif des taxes sur le vin* (p. 2801) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la chute des prix agricoles à la production, les importations abusives de porc, la fixation souhaitable à 15 0/0 du taux de la ristourne sur le matériel agricole, l'insuffisance des crédits pour l'apprentissage agricole, l'attribution par priorité des crédits de voirie et d'électrification aux fermes isolées, les conditions lamentables de l'habitat rural dans de nombreuses communes* [9 novembre 1960] (p. 3396, 3397) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur l'admission au bénéfice de l'allocation vieillesse des anciens cultivateurs âgés de 65 ans en 1952* [9 novembre 1960] (p. 3458) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles (deuxième lecture), Art. 1er « Section III, Financement » (Art. 1106-7 du Code rural : participation de l'Etat) : *Son amendement* (*Etablissement d'une double cotisation*) [29 novembre 1960] (p. 4115) ; *ses observations sur : le taux élevé des cotisations par rapport aux prestations ; l'injustice de la cotisation cadastrale ; le cas des non-professionnels de l'agriculture* (p. 4116).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Injustice de la taxe sur les produits laitiers ; respect du salaire de la famille paysanne représenté par la vente du lait* [19 mai 1961] (p. 894).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Insuffisance des allocations complémentaires créées ; augmentation regrettable de la cotisation individuelle ; nécessité d'examiner la possibilité d'avancer l'âge de la retraite et d'accorder celle-ci à 60 ans pour ceux qui cessent d'exploiter ; absence regrettable d'une mesure tendant à autoriser le rachat des cotisations* [17 octobre 1961] (p. 2580) ;

— du projet de loi relatif au financement du Plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Indemnisation urgente des producteurs* [22 juillet 1961] (p. 2005) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 : BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur la nécessité de permettre le rachat des cotisations, d'établir la retraite à l'âge de 60 ans et de réduire de moitié les cotisations d'assurance-maladie*

des veufs et veuves exploitants agricoles [26 octobre 1961] (p. 3122) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la défense nécessaire de la propriété familiale ; la supression regrettable de la dotation prioritaire des opérations d'habitat rural financées sur les crédits H.L.M.; l'augmentation souhaitable des subventions à l'habitat rural, la nécessité de permettre de prodéder, avant la fin de l'hiver, aux premiers arrachages de pommiers à cidre* [29 octobre 1961] (p. 3483) ; Titre IV : *L'assurance devant être donnée par le Gouvernenent quant au dégagement des crédits pour l'arrachage des pommiers* (p. 3518) ; *la nécessiié de l'inscription du crédit nécessaire pour attribuer aux agriculteurs une indemnité de 1.500 francs par pommier, l'affectation de cette prime à l'habitat rural* (p. 3519);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La hausse des prix de certains produits alimentaires, la question des cumuls, l'assurance vieillesse-agricole* [18 juillet 1962] (p. 2603).

MEKKI (M. René), *Député d'Oran-Ville (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165) [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre du Conseil supérieur des habitations à loyer modéré [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre du Conseil supérieur de l'habitat en Algérie [21 juin 1960] (p. 1446);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1960 (Affaires algériennes), **n° 339**, T. II, X [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Affaires algériennes), **n° 892** [21 octobre 1960].

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 737).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MERCIER (M. Amédée), *Député de l'Ain, 1e circonscription (app. S.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la Républiqne [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— juré titulaire de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

MESSAOUDI KHADDOUR (M. ben Sedil), *Député de Médéa, (E.A.S., puis N.I., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe de l'U.R. [30 juin 1960] (p. 1638).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 juillet 1961] (p. 1503).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2207).

MESSMER (M. Pierre), *non parlementaire.*

Ministre des Armées.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 14 avril 1962.

Ministre des Armées.
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962

Dépôts :

Son projet de loi relatif à diverses dispositions applicables à certains personnels militaires, **n° 550** [26 avril 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-310 du 31 mars 1960 relatif à la formation de la classe 1962, **n° 574** [26 avril 1960].

Son projet de loi autorisant des admissions sur titre dans le corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement et dans le corps des ingénieurs de travaux d'armement, **n° 695** [21 juin 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-251 du 17 mars 1961 relatif à la formation de la classe 1963, **n° 1105** [25 avril 1961].

Son projet de loi relatif aux corps militaires de contrôle, **n° 1323** [11 juillet 1961].

Son projet de loi validant les dispositions des décrets du 1er juin 1956 relatifs à la rémunération des personnels civils et militaires en service sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, **n° 1325** [11 juillet 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-672 du 28 juin 1961 portant modification à la composition, aux dates d'appel et aux obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1961, **n° 1351** [13 juillet 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-1235 du 16 novembre 1961 relatif à la formation de la classe 1964, **n° 1558** [23 novembre 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-1290 du 29 novembre 1961 modifiant le décret n° 61-672 du 28 juin 1961 portant modification à la composition, aux dates d'appel et aux obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1961 et du décret n° 61-1291 du 29 novembre 1961 concernant la composition, les dates d'appel et les obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1962, **n° 1616** [12 décembre 1961].

Son projet de loi relatif aux changements d'arme des officiers d'active, **n° 1746** [5 juin 1962].

Son projet de loi relatif à certains personnels des réserves de l'armée de mer, **n° 1826** [4 juillet 1962].

Son projet de loi instituant diverses mesures de protection en faveur de certains militaires, **n° 1859** [19 juillet 1962].

Son projet de relatif à certaines modalités d'accomplissement du service militaire, **n° 1867** [20 juillet 1962].

Interventions :

Est nommé Ministre des Armées (Cabinet Michel Debré) [5 février 1960] (*J. O.* du 5 février 1960, p. 1226).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur : les agissements de M. Lagaillarde*; *l'inculpation d'atteinte contre la sûreté intérieure de l'Etat dont il est l'objet* ; *ses déclarations* ; *les conséquences psychologiques de sa mise en liberté* [1er juin 1965] (p. 1121) ; *l'action du service de maintien de l'ordre ; l'attitude des gendarmes ; la nécessité de ne pas soustraire M. Lagaillarde aux conséquences de son acte* (p. 1122) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 23 (*Dépenses en capital des services militaires*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la réduction des crédits ; portée limitée du transfert hors d'Alger du poste de commandement opérationnel du Général commandant en chef ; installation au Sahara du poste de commandement du Général interarmées au Sahara* [21 juillet 1960] (p. 2097) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au corps des commissaires de l'air : *Nécessité d'une loi pour déterminer le statut juridique des commissaires de l'air après l'annulation du décret de 1953 transformant le régime de recrutement des commissaires de l'air en le rapprochant de celui des commissaires de la marine ; régularisation urgente de la situation des commissaires recrutés depuis 1953* [21 juillet 1960] (p. 2123) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Fin de non recevoir opposée par nos alliés à notre proposition relative à la création d'une usine commune de séparation des isotopes* [18 octobre 1960] (p. 2582) ; *intention de l'O.T.A.N. d'employer les armes atomiques en cas d'attaque par des armes classiques* (p. 2585) ; *projet réservé au financement des équipements demandant une planification ; caractère raisonnable de la contribution demandée à chaque Français pour la défense nationale comparativement aux pays étrangers ; nécessité de fabriquer des armes nucléaires tant qu'un accord sur le désarmement ne sera pas intervenu ; augmentation des chances de la France de coopérer avec ses alliés ; réalisation d'un programme nucléaire compatible avec nos moyens ; justification de l'emploi des avions-vecteurs ; mise à l'étude de la construction d'engins ; renforcement de l'alliance atlantique résultant de la création d'une force de dissuasion ; modernisation des forces conventionnelles terrestres, aériennes, navales, aéronavales ; construction d'appareils en collaboration avec nos alliés ; attribution par priorité des moyens nécessaires à l'œuvre de pacification en Algérie ; missions de l'armée ; répartition des armes atomiques entre les trois armes ; renforcement de leur cohésion ; réorganisation des forces françaises en Allemagne ; prochaine réduction du service militaire ; maintien des effectifs des officiers et sous-officiers ; revalorisation des carrières militaires ; répercussions de la loi de programme sur notre industrie ; accroissement de la force internationale, économique et industrielle de la France* [19 octobre 1960] (p. 2643 à 2646) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Augmentation substantielle des autorisations de programme ; vote d'un collectif pour faire face à la hausse des prix ; montant légèrement excessif des reports ; hommage devant être rendu à l'armée ; sommes consacrées à l'amélioration de l'alimentation de la troupe et de son chauffage en Algérie ; amélioration des conditions statutaires de l'indemnité des charges militaires ; prochaine mise en route d'une revalorisation de la condition militaire ; effort réalisé en faveur du matériel ; prochain dépôt de deux projets de loi sur la magistrature militaire dont la situation ne cesse de s'aggraver ; soutien inconditionnel devant être assuré à nos troupes en Algérie ; aliénation des installations militaires, inutilisées et inutilisables ; résorption des sous-effectifs de la gendarmerie ; prochaine augmentation du nombre des infirmières militaires* [7 novembre 1960] (p. 3262 à 3265) ; Affaires d'outre-mer : *Utilité de l'envoi dans la métropole des jeunes recrues des départements d'outre-mer ; étude du cas particulier de la Guyane ; remplacement éventuel de la compagnie d'infanterie stationnée en Guyane par une compagnie du génie* (p. 3272) ; Section Air : *Ses observations sur : l'élévation éventuelle des limites d'âge de tous les officiers généraux de l'armée de l'air ; la revalorisation des indemnités pour charges militaires ; la prochaine augmentation des taux des indemnités de frais de déplacement ; l'entretien des immeubles ; les reports de crédits entraînés par la lenteur des démarrages de fabrication ; les mesures prises pour envoyer en Algérie les recrues de l'armée de l'air ; l'augmentation des rémunérations du personnel de l'O.N.E.R.A. ; les dispositions prises pour maintenir l'activité de la S.N.E.C.M.A. ; les résultats satisfaisants du T. 28 ; la prochaine construction d'un avion de transport léger français* (p. 3279, 3280) ; *le maintien des sous-officiers spécialistes dans l'armée de l'air ; l'augmentation des crédits affectés aux carburants* (p. 3280, 3281) ; Section guerre : *Ses observations sur : le départ, par suite de son arrivée à la limite d'âge du directeur des services de la sécurité militaire ; l'étude actuellement en cours sur la situation des officiers et sous-officiers de la gendarmerie ; l'application du plan Challe en Algérie et l'éventuelle diminution des effectifs ; la formation d'un plus grand nombre d'officiers de réserve ; l'amélioration des conditions de vie des hommes de troupe réalisée en Algérie ; le problème de la mise à l'abri de la troupe* (p. 3285, 3286) ; Section marine : *Nomination d'un membre de la marine au sein de la direction de la S.E.R.E.B. ; utilisation des crédits transférés au profit de la marine dans la loi de programme ; décisions devant être prises prochainement par le Conseil supérieur de la marine ; capacités de la marine en matière de force d'intervention ; prochaine application d'un plan relatif à l'accélération de l'avancement des officiers mariniers ; discussion actuellement en cours avec le Ministre des Finances pour l'amélioration de la situation des ouvriers des arsenaux de la marine ; déblocage des crédits pour Bizerte dans la mesure où nous aurons la certitude d'un maintien à Bizerte*

pour un temps suffisant ; établissement par l'amiral Monach d'un inventaire des immeubles et terrains que la marine est disposée à céder (p. 3295, 3296) ; Art. 29, paragraphe II, titre III : *Amendement de M. François-Valentin tendant à une réduction de crédits : répercussions désastreuses de cette réduction, les crédits visés étant destinés à des dépenses intangibles ; désir du Gouvernement de procéder rapidement à la revalorisation de la condition militaire* (p. 3297, 3298) ; ESSENCES ET POUDRES : *Accroissement des tâches du service des poudres excluant tout licenciement de personnel ; étude actuellement en cours relative à l'attribution d'une prime spéciale au personnel chargé des études A, B et C, problème général de l'augmentation de la rémunération des chercheurs militaires* (p. 3302) ;

— d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur : le refus de M. Lagaillarde de solliciter sa mise en liberté provisoire ; la non-immixtion de l'exécutif dans le judiciaire ; le retard apporté à l'ouverture du procès de M. Lagaillarde par suite de la jonction de son procès et de celui de la fusillade et le renvoi de l'affaire de la fusillade sur la métropole ; l'immixtion du législatif dans le cours de la justice que constituerait une mesure de suspension de détention* [15 novembre 1960] (p. 3874, 3875) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires des mineurs de fond, Art. 1er : *Amendement de M. Jarrot (Application du bénéfice de cette mesure à ceux qui ont été déplacés au jour par suite d'une limitation de la production)* [29 novembre 1960] (p. 4113) ; *amendements de M. Mayer (Cas des mineurs de fond ajournés des classes 1959 et 1960)* (p. 4114) ; Seconde délibération, Art. 1er : *Amendements de M. Mayer (Cas des mineurs de fond ajournés des classes 1959 et 1960)* (p. 4114, 4115) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires : *Ses observations sur : le caractère exceptionnel du projet ; les mesures diverses ayant été prises pour favoriser l'accès des Français musulmans aux emplois publics de l'Etat, particulièrement les emplois militaires* [27 juin 1961] (p. 1311, 1312) ; en deuxième lecture [21 juillet 1961] (p. 1947) ; Article unique : *Amendement de la Commission (Avis conforme des Conseils supérieurs des trois forces armées) ; nécessité d'une simple consultation conformément à la tradition* (p. 1949, 1950) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art 2 (*Pensions des militaires africains et malgaches transférés à leur armée nationale*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à supprimer le paragraphe III ; ses observations sur : la cessation éventuelle de l'interruption des opérations offensives en Algérie ; les déclarations erronées de M. Le Pen sur la situation de l'armée française ; ses déclarations à la Commission de la défense nationale sur la division rappelée en métropole* [11 juillet 1961] (p. 1596) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe II ; l'engagement du Gouvernement de présenter dans le budget de 1962 la revalorisation des sous-officiers de l'échelle 4* (p. 1629) ; en deuxième lecture : Art. 20, Crédits militaires : *Ses observations sur la remise au Gouvernement tunisien de l'aviso Chevreuil hors d'état de se déplacer* [21 juillet 1961] (p. 1926) ; *le blocage des crédits destinés à la construction d'installations à Bizerte pour l'armée de mer* [21 juillet 1961] (p. 1927) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux limites d'âge des cadres militaires féminins [21 juillet 1961] (p. 1950) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation des corps d'officiers de l'armée de mer : *Maintien de l'unité du corps des officiers de vaisseau, détermination par décret des conditions d'assimilation* [21 juillet 1961] (p. 1952).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Baudis et Waldeck-Rochet relatives à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française : *Ses observations sur : la situation de Sud-Aviation ; la fabrication des Mirage III et des Mirage IV ; la restriction du marché de Caravelle en Amérique ; la mise en œuvre d'une loi de programme de construction d'appareils civils ; les facilités accordées aux acheteurs de Caravelle ; le développement du réseau aérien commercial intérieur (Paris—Perpignan, Lille—Lyon) ; la construction de Superbroussard, l'aide de l'Etat à l'industrie aéronautique ; les commandes militaires ; la décentralisation ; le transfert en province des services de l'usine Sud-Aviation de La Courneuve ; l'usine Bréguet de*

Villacoublay [13 juillet 1961] (p. 1700, 1701, 1702).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES : *Ses observations sur la : stabilité globale des dépenses militaires, la réduction de la durée du service militaire des effectifs sous réserve de la non-aggravation de l'affaire de Berlin, le renforcement de nos moyens militaires en Europe, l'augmentation des effectifs de la gendarmerie ; l'amélioration des conditions de vie de la troupe en Algérie et au Sahara ; la poursuite de la revalorisation de la condition militaire ; la mise à l'étude d'une indemnité compensatrice en faveur des anciens sous-officiers ; l'application de la loi de programme ; la qualité de notre armement moderne et les nombreuses commandes de matériel militaire passées par l'étranger à la France ; la poursuite du plan de modernisation de notre armement dans l'armée de terre, de mer et de l'air ; la préparation de notre armement nucléaire conformément à la loi de programme, l'utilité de la création d'une force de frappe nationale étant donné l'absence jusqu'à ce jour d'une force atomique de l'O.T.A.N. ; le renforcement de l'alliance atlantique* [9 novembre 1961] (p. 4140, 4141) ; *la régularité de l'arrestation de Mme Luccheti, officier dans l'armée française, l'ouverture d'une enquête sur les tortures qui auraient été exercées sur elle* (p. 4163) ; Section commune, outre-mer : *Ses observations sur : les conséquences budgétaires de la situation politique nouvelle en Afrique noire ; l'intention du Gouvernement de prendre dans le courant de 1962 les mesures préparatoires à la création d'une force de frappe* (p. 4179) ; Section Air : *Ses observations sur : l'application de la loi de programme ; le rejet des projets de cargo léger présentés au Gouvernement et la mise à l'étude de nouveaux projets ; la nécessité de diminuer les reports* (p. 4182, 4183) ; Section guerre : *L'augmentation des primes d'éclairage et de chauffage ; le nouveau programme pour la mise à l'abri des troupes ; les commandes de véhicules neufs passés par l'Etat-major ; la prochaine affectation d'une arme nucléaire au corps de bataille* (p. 4186) ; Section marine : *Ses observations sur : la construction prochaine d'un sous-marin atomique lanceur d'engins avec propulseur chargé d'uranium enrichi fabriqué par l'usine de Pierrelatte ; l'amélioration de la fabrication des torpilles ; les commandes d'Etendard passées par l'Etat conformément à la loi de programme ; l'intention du Gouvernement de ne fermer les établissements industriels de la marine qu'en cas de véritable nécessité ; le maintien de la France à Bizerte aussi longtemps qu'il y aura une menace de conflit mondial ; le droit des forces françaises de répondre au feu par le feu ; les mesures devant être prochainement prises pour la solde des ingénieurs de travaux* (p. 4194, 4195) ; Art. 24 : *Amendemend de M. Jean Valentin tendant à réduire à 18 mois la durée du service militaire actif : ses observations sur : l'atteinte que porterait l'adoption de l'amendement à l'égalité de tous devant la loi* (p. 4197) ; *les conséquences d'ordre politique et technique d'une telle disposition* (ibid.) ; *amendement de la Commission de la défense nationale tendant à diminuer les crédits prévus dans le paragraphe 2 pour le titre III ; ses observations sur : la prochaine liquidation au stock mort de pièces de rechange ; l'intention du Gouvernement de procéder à des achats diversifiés de pièces de rechange* (p. 4199) ; *amendement de la Commission de la défense nationale tendant à une réduction des crédits prévus dans le paragraphe 2 pour le titre III (Suppression de l'augmentation des crédits affectés au fonctionnement, à l'entretien et à la réparation des locaux de la sécurité militaire)* (p. 4200) ; *amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression des crédits de fonctionnement de la direction des recherches et moyens d'essais* (ibid.) ; *ses observations sur : la mise à l'étude de mesures tendant à donner satisfaction aux sous-officiers en activité ; l'impossibilité de revaloriser les indices des sous-officiers* (p. 4201) ; Art. 25 : *Amendement de la Commission de la défense tendant à une réduction des crédits de paiement du titre III : ses observations sur : les intentions du Gouvernement de ne pas imputer les éventuels dépassements de crédits de la loi de programme sur les fabrications de matériel classique ni sur les crédits de fonctionnement des armées ; la présentation prochaine d'une demande de crédit supplémentaire pour financer l'augmentation des dépenses de l'usine de Pierrelatte* (p. 4202, 4203).

Ses fonctions de Ministre des Armées cessent le 14 avril 1962 (*J. O.* du 16 avril 1962) (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre des Armées (cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J. O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part au débat sur la question orale de M. Brocas relative au rapatriement des Français musulmans : *Sa réponse à la mise en cause d'un officier général de la région de Batna* [29 juin 1962] (p. 2139).

Prend part à la décision :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 43 : *La revalorisation des soldes des sous-officiers les plus anciens* [12 juillet 1962](p. 2397, 2398) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat modifiant l'organisation générale de la défense : *Le problème de l'organisation et du rattachement de la gendarmerie* [12 juillet 1962] (p. 2420).

Répond à la question orale sans débat de M. Hostache relative à la situation du personnel militaire féminin [13 juillet 1962] (p. 2450, 2451).

Répond à la question orale sans débat de M. Hostache relative au rapatriement des familles des militaires musulmans [13 juillet 1962] (p. 2451, 2452).

Répond à la question orale sans débat de M. Frédéric-Dupont relative à l'affectation du jardin de la clinique Velpeau [13 juillet 1962] (p. 2452, 2454).

Prend part au débat sur le projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *La situation actuelle des objecteurs de conscience; les sanctions qu'ils encourent ; le nombre d'objecteurs de conscience actuellement détenus* [27 juillet 1962] (p. 2887, 2888) ; *les raisons juridiques évoquées pour la condamnation et la détention des objecteurs de conscience* (p. 2889) ; *la composition des pelotons d'exécution et les récentes exécutions* (p. 2891).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par le décret du 9 octobre 1962 [*J. O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

MICHAUD (M. Louis), *Député de la Vendée, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission supérieure du crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Absence d'une politique de la marine marchande et des pêches ; désignation nécessaire d'un Ministre de la Marine ; reclassement des syndics des gens de mer ; remèdes à la crise des frets (Aménagement fiscaux, facilités de crédits, réunion du Conseil supérieur de la marine marchande) ; nécessité de soumettre à la ratification du Parlement les avenants aux conventions passées avec l'Etat et la Compagnie générale transatlantique et la Compagnie des messageries maritimes ; nécessité d'aider les départements de l'ouest à supporter le déficit des services de liaison avec les îles de l'Atlantique ; problème de la pêche maritime ; crise menaçant les marins pêcheurs ; nécessité d'organiser le marché du poisson frais et de développer la consommation du poisson ; conséquences du fâcheux accord franco-tunisien ; revalorisation des pensions de veuves de marins ; réunion du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine ; nécessité de redonner foi aux Français dans leur marine* [19 novembre 1959] (p. 2605 à 2607) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur la nouvelle disposition introduite par le Sénat sur le financement de l'établis-*

sement national des invalides de la marine [17 décembre 1959] (p. 3431);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : le reclassement indiciaire des syndics des gens de la mer ; la ratification par le Parlement des avenants aux conventions entre l'Etat et les compagnies maritimes d'intérêt national ; la reconduction pour cinq ans de l'aide au cabotage ; l'attribution d'une aide compensatrice à l'armement au commerce, la fermeture de l'école de Saint-Gilles-sur-Vie ; le régime des pensions des marins, la revalorisation des prestations familiales des marins pêcheurs, la diminution nécessaire des charges pesant sur l'armement français ; la pêche, l'organisation du marché du poisson, notamment par l'installation d'une chaîne du froid ; l'absence regrettable de subvention pour la liaison entre le continent et les îles de l'Atlantique* [27 otobre 1960] (p. 2881, 2882);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Dommages subis par le département de la Vendée* [24 novembre 1960] (p. 4058, 4059);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : les nombreuses victimes des drames de la mer ; la création souhaitable de nouvelles bases aéro navales ; l'indemnisation des victimes des naufrages pour les dégâts subis par leurs bateaux et leurs appareils ; la nécessité de diminuer les charges pesant sur l'armement à la pêche au moment de l'entrée en vigueur du Marché commun, et notamment de détaxer totalement le carburant ; l'inquiétude suscitée par une augmentation éventuelle des taxes sur les parcs ; le retard apporté aux arrêtés d'exécution relatifs aux réclamations indiciaires des syndics des gens de mer ; la nécessité de soumettre à la ratification du Parlement les avenants à la convention conclue entre l'Etat et les grandes compagnies d'intérêt général ; les conditions de distribution de la nouvelle aide à l'armement naval ; la revalorisation souhaitable de la pension des veuves de marins décédés à la suite d'un accident professionnel ; les subventions aux écoles de pêche ; la nécessité d'une aide de l'Etat aux départements devant assurer la liaison entre les îles et le continent ; la faiblesse de l'effort budgétaire en faveur de la marine marchande, compte tenu de la vocation maritime de la France* [27 octobre 1961] (p. 3273, 3274).

MICHELET (M. Edmond), *Sénateur.*

Ministre de la Justice
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 24 août 1961.

Dépôts :

Son projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature et modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958, **n° 119** [4 juin 1959].

Son projet de loi relatif à la justice musulmane, **n° 120** [4 juin 1959].

Son projet de loi modifiant divers articles du Code civil en tant qu'ils prévoient des indemnités dues à la suite de certaines acquisitions ou restitutions de biens faisant l'objet de droits réels mobiliers ou immobiliers, **n° 128** [9 juin 1959].

Son projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du Code pénal, **n° 134** [18 juin 1959].

Son projet de loi tendant à donner délégation au Sénat de la Communauté pour statuer en matière de répression des discriminations raciales et religieuses et des provocations à la haine raciale ou religieuse, **n° 358** [9 novembre 1959].

Son projet de loi relatif à la protection des animaux, **n° 666** [7 juin 1960].

Son projet de loi portant modification de certaines dispositions du Code de la nationalité, **n° 732** [6 juillet 1960].

Son projet de loi modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil, les articles 807 et 808 du Code rural et certaines dispositions fiscales, **n° 863** [4 octobre 1960].

Son projet de loi complétant la loi n° 48-50 du 12 janvier 1948, relative aux droits de plaidoirie des avocats, modifiée par le décret n° 54-1253 du 22 décembre 1954 relatif à la

Caisse nationale des barreaux français, **n° 1096** [25 avril 1961].

Son projet de loi organique, modifiant l'ordonnance n° 58-998 du 24 octobre 1958, portant loi organique relative aux conditions d'éligibilité et aux incompatibilités parlementaires, **n° 1104** [25 avril 1961].

Sa demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [17 mai 1961].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (Cabinet Michel Debré) (décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Répond à la question orale de M. Godonnèche relative aux graves difficultés d'application auxquelles va donner lieu l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative à la réforme de la justice [5 mai 1959] (p. 425, 426).

Répond à une question orale de M. Frédéric-Dupont relative aux traitements afférents à la Légion d'Honneur et à la Médaille militaire [3 juillet 1959] (p. 1297, 1298).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie : *Mesures traditionnelles de clémence à l'occasion de la fête nationale; incidence de la réforme judiciaire* ; *amnistie des anciens combattants déportés ou résistants ; rétablissement de l'amnistie par décret, pour les délits commis à l'occasion des événements de mai 1958* [7 juillet 1959] (p. 1330, 1331) ; Art. 1er : *Amendement de M. Maziol tendant à remplacer la date du 28 avril 1959 par celle du 8 janvier 1959* (p. 1333) ; *amendement de M. Ballanger* (*Amnistie des délits prévus à l'article 23 de la loi du 6 août 1953*) (p. 1334) ; Art. 3 : *Amendement de M. Ballanger* (*Amnistie des infractions prévues à l'article 205 du Code de justice militaire pour l'armée de terre*) [8 juillet 1959] (p. 1351) ; après l'Art. 6 *bis* : *Son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Amnistie de plein droit pour les infractions commises avant le 31 décembre 1956 en territoire vietnamien, tunisien ou marocain*) (p. 1352) ; *interprétation libérale de la preuve du mobile politique par le Parquet* (p. 1353) ; *article additionnel de M. Maziol* (*Amnistie des faits commis par des délinquants de moins de 21 ans*) (p. 1353) ; Art. 9 : *amendement de M. Biaggi* (*Réintégration dans l'ordre de la Légion d'Honneur*) ; *examen bienveillant par la chancellerie des demandes de réintégration* (p. 1354) ; Art. 6 *bis* : *Sa préférence pour l'amnistie par décret* (p. 1355) ; Art. 13 : *Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants ; amendement de M. Trémollet de Villers tendant à supprimer cet article ; son engagement de ne pas faire bénéficier de l'amnistie des campagnes de presse défaitistes* (p. 1356) ; *son amendement au nom du Gouvernement limitant le bénéfice de l'amnistie aux délits commis avant le 13 mai 1958* (p. 1357) ; *modifie son amendement en réduisant à six mois le délai pendant lequel les demandes peuvent être déposées* (p. 1357) ; *amendement de M. Le Douarec* (*Grâce amnistiante pour les délinquants de moins de 21 ans*) (p. 1358, 1359) ; Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Le Pen* (*Grâce amnistiante pour les délits commis par des personnes ayant eu leur frère, père, mère, ascendant ou descendant, mort en Algérie ou sur un théâtre d'opérations extérieur ou par suite d'actes de terrorisme*) ; *recevabilité des amendements déposés en séance, meilleure organisation des travaux de l'Assemblée* (p. 1360, 1361) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Grâce amnistiante des anciens militaires ou résistants titulaires de titres militaires ou de résistance exceptionnels, exclus de l'amnistie par les articles 8 et 9 de la présente loi, sans qu'il en résulte un droit à la réintégration qui reste facultative*) (p. 1362) ; *amendement de M. Biaggi* (*Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie*) ; *sa proposition de modification de l'article en ajoutant « les personnes qui seront condamnées »* (p. 1364) ; *méthodes de travail de l'Assemblée* ; *multiplication des amendements* ; *conditions d'application de l'article 44 de la Constitution* (p. 1365) ; après l'Art. 13 *bis* : *Article additionnel de MM. Biaggi et Deloncle; irrecevabilité par suite de l'application de l'article 44 de la Constitution* (p. 1366) ; Art. 14 : *Amendements de MM. Lacaze et Ballanger* (*Suppression du paiement obligatoire de l'amende*) ; *oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 1367) ; Art. 20 (p. 1369) ; après l'Art. 22 : *Amendement de M. Mignot* (*Réouverture des délais de recours pour les personnes frappées de*

sanctions pour des faits amnistiés en vertu de l'article 13 de la loi du 6 août 1953) ; oppose l'article 40 de la Constitution (p. 1370) ; en deuxième lecture : *Acceptation par le Sénat de la plupart des modifications proposées par l'Assemblée* [24 juillet 1959] (p. 1493, 1494) ; *examen bienveillant des propositions de loi relatives à l'amnistie fiscale* (p. 1494) ; Art. 6 *ter* (*Amnistie des infractions commises en territoire vietnamien, tunisien ou marocain) : Amendement de M. Maziol* (*Rétablissement de l'amnistie des crimes) ; utilisation des possibilités offertes au Garde des Sceaux par l'Ordonnance du 31 janvier 1959* (p. 1495) ; *oppose l'article 44 de la Constitution à l'amendement* (p. 1496) ;

— du projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce ; Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Lavigne* (*Exception pour les versements de loyers, charges, prestations et cautionnements effectués entre les mains de gérants d'immeubles ou de mandataires*) ; *limitation à une somme correspondant à deux mois de loyer pour les locations faites au mois et au quart de loyer annuel dans les autres cas* [3 novembre 1959] (p. 2149) ; Art. 6 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Application de la loi dans les départements algériens*) (p. 2150) ; *cas des officiers publics et ministériels* (ibid.) ;

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption : *Inconvénients d'une extension de l'adoption ; recherche nécessaire de l'intérêt de l'adopté ; conséquences d'une augmentation du nombre des adoptants* [4 novembre 1959] (p. 2166) ; Article unique : *Amendement de M. Foyer au nom de la Commission* (p. 2168) ;

— du projet de loi modifiant divers articles du Code civil, en tant qu'ils prévoient des indemnités dues à la suite de certaines acquisitions ou restitutions de biens (Mitoyenneté) : *Projet de loi inspiré d'une proposition de loi ; collaboration entre le Parlement et le Gouvernement* [4 novembre 1959] (p. 2170) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des ventes viagères constituées entre particuliers : *Application de l'article 40 ; renvoi à la Commission des finances ; intérêt manifesté par le Ministre des Finances ; réinscription à l'ordre du jour d'une prochaine séance* [4 novembre 1959] (p. 2172) ; *répercussion du texte proposé sur les finances publiques* (p. 2174) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Motifs de la réforme judiciaire* (*vieillissement de notre appareil judiciaire, difficultés de recrutement) ; difficultés inévitables de mise en place ; conséquences, pour l'organisation judiciaire de la mise en application du nouveau Code pénal ; accroissement du rôle des chambres d'accusation et du juge d'instruction ; contenu de la réforme judiciaire : refonte de la carte judiciaire ; institution de tribunaux d'instance et de grande instance ; modification des compétences ; institution de greffes permanents et d'audiences foraines ; possibilité d'instituer des Commissions d'aide sociale dans des groupes de deux ou trois cantons après accord des préfets, des chefs de cours et des conseillers généraux ; accroissement de la compétence des Cours d'appel ; possibilité, pour les services judiciaires, grâce à la réorganisation ainsi opérée, de faire face à leurs tâches supplémentaires ; la diminution des effectifs de la magistrature contrairement au reste de la fonction publique ; examen de postes nouveaux pour les territoires d'outre-mer dans le prochain budget ; fusion de tous les magistrats dans un corps unique ; rôle du centre national d'études judiciaires ; revalorisation des rémunérations des magistrats et des fonctionnaires de la catégorie B des services judiciaires ; difficultés de financement causées aux collectivités locales par la prise en charge des travaux d'aménagements rendus nécessaires par l'application de la réforme ; situation des auxiliaires de justice ; dépenses dues à l'adaptation et la modernisation de l'administration pénitentiaire ; organisation d'un régime progressif de détention ; institution de la probation ; niveau intellectuel exigé du personnel pénitentiaire ; transfert progressif des centres pénitentiaires hors des villes ; effort d'humanisation des conditions de détention ; utilité des crédits destinés à l'assitance et à la rééducation de l'enfance inadaptée ; activité de la direction de l'éducation surveillée ; création de différents centres d'observation et de services de consultations* [16 novembre 1959] (p. 2469 à 2472) ; Etat G, titre V : *Amendement de M. Fanton* (*Diminution de 3 millions de nouveaux francs, des autorisations de programme) ; affectation de l'emplacement de la petite Roquette ; accord passé antérieurement entre les services de l'Education nationale et ceux de la Chancellerie* (p. 2472) ; *amendement de M. Van der Meersch tendant à réduire le montant des auto-*

risations de programme de 1 milliard 500.000 NF; nécessité d'un centre d'observation du Nord; accord de toutes les autorités pour son implantation à Wattignies (p. 2473, 2474) ; LÉGION D'HONNEUR et ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Conditions d'attribution des décorations de la Légion d'Honneur aux mutilés de la guerre 1914-1918 ; revalorisation souhaitable des Traitements de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire ; étude du problème du parc de Saint-Denis* (p. 2475) ;

— d'une prosition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 5 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Procédure de la double expertise)* [1er décembre 1959] (p. 3105) ; Art. 6 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Date d'application de la loi — rétroactivité —)* (p. 3105 à 3107) ; après l'Art. 6 : *S'oppose à l'amendement de M. Carous ; caractère de non-rétroactivité des lois* (p. 3108) ;

— d'un projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie [16 décembre 1959] (p. 3393, 3394) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 21 : *Amendement de M. Foyer autorisant le tribunal de grande instance, en cas de décès d'un futur époux, à déclarer le mariage contracté le jour du décès ; opportunité d'une disposition générale permettant les mariages posthumes sous réserve de conditions d'application très strictes* [29 décembre 1959] (p. 3732) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature : *Inscription du projet dans le cadre du Plan de Constantine ; nécessité de faciliter l'accès des Musulmans aux concours du centre national d'études judiciaires ; étude d'un régime de licence accélérée ; intégration des cadis et des bachadels ; inscription de la discussion du projet de loi relatif à la justice musulmane dès la prochaine session* [29 décembre 1959] (p. 3736, p. 3737) ; Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les Musulmans non licenciés en droit*) : *Amendement de M. Foyer tendant à exiger des candidats le baccalauréat en droit ; modification du régime des licences par voie réglementaire seulement ; nécessité de prévoir des dispositions exceptionnelles permettant de concrétiser rapidement les intentions du Gouvernement à l'égard des jeunes intellectuels Musulmans* (p. 3738) ; *sous-amendement de M. Lauriol à l'amendement de la Commission tendant à appliquer le texte à tous les Français musulmans sans discrimination : dispositions réservées aux Musulmans originaires d'Algérie* (p. 3738) ; Art. 3 (*Intégration des cadis et des bachadels dans la magistrature*) : *son amendement au nom du Gouvernement relatif aux conditions d'admission* (p. 3739).

Répond à la question orale posée par M. Mignot relative à la fixation des indemnités d'expropriation [13 mai 1960] (p. 845).

Sa demande au nom du Gouvernement du retrait de l'ordre du jour de la proposition de loi sur l'état civil en Algérie et dans les territoires d'outre-mer [22 juin 1960] (p. 1464).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux ; Art. 1er : *Amendement de M. Mignot (Motifs de refus de renouvellement du bail)* [21 juillet 1960] (p. 2135) ; *amendement de M. Charret (Baux de terrains nus — cas des terrains des hospices de Lyon)* (p. 2136) ;

— du projet de loi organique adopté par le Sénat relatif à l'intégration des juges de paix en ervice en Algérie [21 juillet 1960] (p. 2125) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Critiques adressées à la réforme judiciaire ; étude prochaine des conditions d'avancement des magistrats de la Seine ; nombre d'affaires jugées depuis la réforme dans les tribunaux de grande instance et d'instance ; prudence nécessaire dans la correction de la carte judiciaire ; augmentation des crédits destinés à l'éducation surveillée ; consultation des intéressés préalablement à toute réforme du statut des avoués et des avocats ; difficultés accrues du personnel pénitentiaire astreint à un travail épuisant et mal rémunéré ; déplacement des prisons parisiennes de la Roquette et de la Santé dans la grande banlieue ; application de nouvelles dispositions du Code de procédure pénale à certains détenus nord-africains ; ouverture d'une enquête sur les évasions s'étant produites à la prison Saint-Pierre à Versailles* [28 octobre 1960] (p. 2957 à 2960) ; *étude en cours relative à l'implantation d'une prison en Seine-et-Oise ; fermeture prochaine de la Petite-Roquette et désencombrement en priorité de la*

prison Saint-Pierre à Versailles (p. 2960) ; BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Prochaine adaptation des traitements afférents à la Légion d'honneur et à la médaille militaire, compte tenu du fait que la plupart des titulaires de ces décorations bénéficient déjà d'une retraite au titre des anciens combattants* [2 novembre 1960] (p. 2970) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : l'adaptation nécessaire du Code civil à l'évolution économique, politique et sociale ; l'adoption par le Sénat et le Gouvernement du régime de la communauté d'acquêts comme régime de droit commun ; l'élargissement des pouvoirs de la femme mariée ; la controverse relative à l'immutabilité des conventions matrimoniales ; les inconvénients de cette dernière ; le maintien souhaitable des biens réservés* [16 novembre 1960] (p. 3889, 3890) ; Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Option facultative entre le régime de communauté d'acquêts et le régime de participation aux acquêts) ; ses observations sur : les inconvénients d'un système d'option ; le manque de connaissances juridiques du grand public ; les propositions pouvant être faites par des courtiers marrons aux futurs époux désireux d'être renseignés ; l'accroissement inopportun de la tâche et de la responsabilité des maires ; les dangers présentés pour la femme par le régime de participation aux acquêts ; l'apparition récente de ce régime ; l'intention du Gouvernement de réduire le coût des contrats de mariage et de demander aux notaires de diminuer leurs tarifs pour faciliter la rédaction de contrats de mariage ; l'inutilité et le danger du troisième alinéa de l'amendement prévoyant qu'en cas de remariage, le régime légal est la séparation de biens* [30 novembre 1960] (p. 4181 à 4183) ; Art. 1395 du Code civil : *Amendement de la Commission précisant qu'à défaut de publicité du contrat, les pouvoirs des époux sont censés être ceux que leur confère le régime de droit commun ; l'insuffisance de la disposition proposée pour assurer la sécurité des tiers* [30 novembre 1960] (p. 4187) ; Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant au rétablissement de l'immutabilité des conventions matrimoniales ; ses observations sur : les avantages du système de mutabilité limitée et contrôlée proposé ; la nécessité de tenir compte de l'évolution des situations et des fortunes ; la nécessité de permettre aux époux de remédier aux inconvénients du régime légal parfois mal adapté ; la garantie apportée par l'intervention du notaire et du tribunal ; les pouvoirs donnés au juge par la procédure gracieuse ; la participation de tontes les personnes ayant été parties au contrat initial ; la protection des intérêts des tiers grâce à la publicité prévue dans le projet* (p. 4196 à 4198) ; Art. 1411 du Code civil (*Définition des biens propres*) : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à supprimer les biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage et à ajouter les biens acquis par dévolution successorale* [9 décembre 1960] (p. 4512) ; Art. 1425 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant en cas de construction payée par la communauté sur un immeuble propre à indemniser la communauté d'après l'enrichissement au jour de la dissolution* (p. 4517, 4518) ; Art. 1433 du Code civil (*Passif définitif de la communauté*) : *Amendement de la Commission (Exclusion de la pension alimentaire due à l'époux d'un précédent mariage) ; ses observations sur : la nécessité de mettre à la charge définitive de la communauté les obligations alimentaires prélevées sur les revenus de la communauté à l'exception des aliments versés à un enfant adultérin* [13 décembre 1960] (p. 4588, 4589) ; Art. 1435 du Code civil (*Administration des biens communs*) : *Amendements de Mmes Devaud et Thome-Patenôtre (Cogestion) ; amendement de M. Coste-Floret (Suppression du consentement de la femme pour la perception de capitaux provenant de l'aliénation de certains biens communs* [14 décembre 1960] (p. 4603) ; *amendement de la Commission tendant d'une part à laisser au mari la libre disposition des navires, bateaux et aéronefs et d'autre part à exiger le consentement de la femme pour les meubles affectés à sa profession séparée ; rétablissement souhaitable du droit de contrôle de la femme sur l'aliénation des navires, notamment des péniches* (p. 4604) ; *amendement de M. Albert-Sorel (Référence à l'article 25 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique) : inopportunité d'une référence à une loi spéciale ; amendement de Mme Thome-Patenôtre (Consentement de la femme pour l'aliénation des titres mobiliers) : ses observations sur les arguments convaincants invoqués par le Ministre des Finances pour laisser au mari la libre disposi-*

tion des valeurs mobilières (p. 4606) ; Art. 1436 du Code civil : *Son amendement au nom du Gouvernement (Consentement de la femme pour le partage des successions susceptibles de tomber dans la communauté)* (p. 4607) ; Art. 1438 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à rendre à la femme la libre disposition de ses biens propres ; ses observations sur : l'incompatibilité de cette disposition avec le fonctionnement d'un régime de communauté ; les risques de ce système pour la femme ; les difficultés auxquelles donnera lieu la preuve des reprises ; les nombreuses dispositions du projet accroissant les pouvoirs de la femme* (p. 4612, 4613) ; Art. 1401 du Code civil : *Amendement de la Commission (Suppression des biens réservés) ; ses observations sur : l'importance du maintien des biens réservés ; l'opinion émise dans ce sens par la Commission de réforme du Code civil ; l'assouplissement apporté aux règles de preuve des biens réservés ; le partage des biens réservés au même titre que le reste de l'actif de la communauté ; l'attribution à la femme de pouvoirs sur ses biens réservés analogues à ceux du mari sur les biens communs ; les mesures prises pour la sécurité des tiers et celle du mari* (p. 4616, 4617) ; *sa demande de vote de l'amendement par division ; renvoi du vote sur le deuxième alinéa après l'article 1401* (p. 4618) ; *son amendement au nom du Gouvernement relatif aux règles de preuve des biens réservés* (p. 4619) ; Art. 1442 du Code civil : *Amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à rétablir le droit de renonciation à la communauté* (p. 4621) ; Art. 1445 du Code civil (*Montant des récompenses dues à la communauté*) : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à calculer la récompense selon la dépense subie par la communauté* (p. 4628) ; Art. 1451 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Suppression de la priorité donnée à la femme pour l'exercice de ses prélèvements) ; nécessité de conserver à la femme un léger avantage étant donné la suppression de son droit de renonciation* (p. 4631) ; Art. 12 du projet : *Son amendement au nom du Gouvernement* (p. 4642) ; après l'Art. 15 : *Article additionnel de M. Hoguet limitant à un an la faculté pour les époux de modifier leur régime matrimonial : inopportunité de cet amendement étant donné le vote acquis à propos de la mutabilité des conventions matrimoniales* (p. 4644) ; après l'Art. 15 *bis : Son amendement au nom du Gouvernement (Assujettissement des contrats de mariage à un droit fixe)* (4644) ; après l'Art. 16 *bis : Son article additionnel au nom du Gouvernement (Validité des contrats passés antérieurement à la loi en cas de défaut de simultanéité de présence et de consentement des parties* (p. 4645).

Associe le Gouvernement à la demande du Président tendant à observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont tombés en Algérie [12 décembre 1960] (p. 4526).

Demande le renvoi à la séance du soir du débat sur les régimes matrimoniaux [12 décembre 1960] (p. 4526).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la situation de certains gynécologues-accoucheurs des hôpitaux de la région de Paris : *Maintien souhaitable dans leurs fonctions des médecins nommés après un concours ouvert en 1953 et annulé en 1960* [14 décembre 1960] (p. 4598) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : *Ses observations sur : la modification des successions et libéralités proposée par le Gouvernement en vue de compléter la loi d'orientation agricole et de parfaire la réforme des régimes matrimoniaux ; la nécessité d'alléger les charges pesant sur l'héritier attributaire d'une exploitation agricole tenu de verser une soulte à ses co héritiers ; l'extension de l'article 866 du Code civil proposée par le Gouvernement ; les modifications opportunes apportées au projet par la Commission des lois ; la prudence avec laquelle il convient de modifier le Code civil* [22 juin 1961] (p. 1233, 1234) ; Art. 1er du projet de loi, Art. 815 du Code civil : *Amendement de la Commission (Application de l'article à toute exploitation agricole constituant une unité économique) ; sous-amendement de la Commission de la production (Ajouter « viable ») ; difficultés d'interprétation de l'expression « unité économique viable », contentieux pouvant résulter de l'application de l'amendement et du sous-amendement ;* Art. 2 du projet, article 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Amendement de la Commission tendant à modifier le quatrième alinéa* (p. 1255) ; Art. 3 du projet, article 832-1 du Code civil (*Attribution préférentielle de droit pour les petites exploitations lorsque*

l'un des héritiers s'engage à mettre en valeur lui-même l'exploitation pendant 15 ans) : Amendement de la Commission de la production (Suppression de la révision éventuelle des soultes) ; maintien souhaitable de l'indexation par respect du principe de l'égalité en valeur dans les partages (p. 1258) ; Art. 5 du projet, article 807-808 du Code rural : *Amendement de la Commission (Attribution préférentielle en jouissance) ; sous-amendement de M. Villedieu (Suppression du bail de 18 ans)* (p. 1262); Art. 6 du projet, article 710 du Code général des impôts : *Amendement de la Commission de la production (Suppression du plafond prévu pour l'exonération des droits de soulte) ; retrait souhaitable de l'amendement étant donné la prochaine discussion d'un projet de loi relatif aux allégements fiscaux en matière de droits de mutation* (p. 1262) ;

— de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol : *Ses observations sur l'impossibilité d'une levée sous condition de l'immunité parlementaire de M. Lauriol; le jugement probable de M. Lauriol par une juridiction de droit commun* [20 juin 1961] (p. 1172) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1er du projet, article 438 du Code civil : *Amendement de M. Ballanger, amendements de Mme Devaud et de Mme Thome-Patenôtre (Administration de ses biens propres par la femme) : ses observations sur : les dangers du système proposé; son incompatibilité avec le régime de communauté réduite aux acquêts adopté comme régime légal par les deux Assemblées: les fraudes pouvant être commises ; les exceptions prévues par le Sénat où le consentement de la femme est exigé ; les avantages de l'unité de gestion ; la possibilité reconnue à la femme de se faire autoriser par justice à administrer ses biens propres* [12 juillet 1961] (p. 1655, 1656) ; *sa demande du renvoi du projet en Commission* (p. 1658) ; *son retroit du projet de loi de l'ordre du jour au nom du Gouvernement* (ibid.);

— du projet de loi relatif à la protection des animaux : *Ses observations sur : la nécessité de réprimer les actes de cruauté commis envers les animaux domestiques apprivoisés ou tenus en captivité ; l'insuffisance de la loi Grammont ; la distinction établie par le projet entre les mauvais traitements, passibles de peines de contraventions et les actes de cruauté passibles de peines correctionnelles; l'exception accordée en faveur des courses de taureaux ; la réglementation des expériences scientifiques et expérimentales sur les animaux* [12 juillet 1961] (p. 1661) ; Art. 1er : *Sous-amendement de M. Van der Meersch repris par M. Darchicourt tendant à autoriser les combats de coqs : ses observations sur la division des députés du Nord sur la question; le caractère semi-clandestin de ces combats* (p. 1676) ;

— du projet de loi organique sur les conditions d'éligibilité et les incompatibilités parlementaires : *Assouplissement de la procédure prévue dans l'ordonnance du 24 octobre 1958 ; compétence du Conseil constitutionnel en cas de doute ou en cas de contestation sur l'incompatibilité* [12 juillet 1961] (p. 1680); avant l'Art. 1er : *Article nouveau de la Commission tendant à autoriser les députés avocats à plaider les affaires de diffamation et d'injures envers les particuliers* (ibid).

Ses fonctions de Garde des Sceaux prennent fin (Remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961) (p. 7987).

MIGNOT (M. André), *Député de Seine-et-Oise, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2490), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831);

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui

pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 mai 1960] (p. 827).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de l'immunité parlementaire d'un député, (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, (n° 1193) [19 mai 1961] (p. (910);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu vice-président de cette Commission [21 juin 1961] (p. 1209).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée n° 1604, 1611 [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée n° 1767 [21 juin 1962] (p. 1924);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif a la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1952] (p. 2457).

Est élu président de la Haute Cour de justice [7 novembre 1961] (p. 3981).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 67) étendant l'ordonnance n° 59-24 du 3 janvier 1959 instituant en matière de loyers diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France, en application de la loi n° 57-871 du 1er août 1957 et de certains militaires, **n° 132** [10 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 196) relatif à la révision des loyers commerciaux, **n° 215** [21 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer l'organisation régionale de la France, **n° 347** [5 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi : 1° de M. Hoguet et plusieurs de ses collègues tendant à modifier et compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles, de locaux ou de terrains à usage commercial, industriel ou artisanal ; 2° de M. Roulland et plusieurs de ses collègues tendant à surseoir temporairement à l'expulsion de certains locataires commerciaux ; 3° de M. Frédéric-Dupont et plusieurs de ses collègues ayant pour objet de modifier les articles 9, 14 et 32 du décret du 30 septembre 1953 sur les baux commerciaux ; 4° de M. Robert Ballenger et plusieurs de ses collègues tendant à surseoir à l'expulsion sans indemnité des locataires commerçants et artisans ; 5° de M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ; 6° de M. Charret et plusieurs de ses collègues tendant à interdire toute expulsion et éviction abusive des commerçants, imdustriels et artisans exerçant leur activité dans des immeubles édifiés sur des terrains loués nus et appartenant à un propriétaire différent de celui de l'immeuble et à étendre le bénéfice du décret

n° 53-960 du 30 septembre 1953 aux locataires, sous-locataires, occupants de bonne foi des immeubles édifiés sur ces terrains loués nus, **n° 370** [12 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Chandernagor (n° 169) tendant à donner aux locataires-gérants d'un fonds de commerce un droit de préemption en cas de vente de ce fonds et, à l'expiration de leur contrat, un droit à indemnité sur la plus-value acquise par le fonds du fait de leur travail ou de leurs investissements personnels, **n° 444** [10 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de MM. Cermolacce et Billoux (n° 178) tendant à préciser et à compléter la loi n° 47-1413 du 30 juillet 1947 relative à la révision et à la résiliation exceptionnelles de certains contrats passés par les collectivités locales, **n° 445** [10 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 472), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif à la révision des loyers commerciaux, **n° 477** [18 décembre 1959].

Ses rapports sur des pétitions [22 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter et interpréter l'article 866 du Code civil, **n° 514** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi portant organisation municipale et réforme de la loi du 5 avril 1884, **n° 526** [30 décembre 1959].

Ses rapports sur des pétitions [5 mai 1960] (p. 679, 680), [9 juin 1960] (p. 1251, 1252, 1253).

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 682), modifiée par le Sénat, tendant à modifier les articles premier 7, 9, 11, 14 et 20 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, **n° 755** [11 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 786) portant création d'une bourse d'échanges de logement, **n° 800** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 403), modifié par le Sénat, étendant l'ordonnance n° 59-24 du 3 janvier 1959 instituant en matière de loyers diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France en application de la loi n° 57-871 du 1er août 1957 et de certains militaires, **n° 827** [22 juillet 1960].

Ses rapports sur des pétitions [25 juillet 1960] (p. 2223).

Son rapport, fait au nom de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883), **n° 908** [28 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 909), modifié par le Sénat, portant création d'une bourse d'échanges de logements, **n° 959** [18 novembre 1960].

Ses rapports sur des pétitions [24 novembre 1960] (p. 4075, 4076).

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 979) de M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article premier de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 tendant à permettre, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de bonne foi, modifiée par les lois n° 55-362 du 3 avril 1955 et n° 56-1223 du 3 décembre 1956 et par l'ordonnance n° 58-1442 du 31 décembre 1958, **n° 1049** [12 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, étendant l'ordonnance n° 59-24 du 3 janvier 1959 instituant en matière de loyers diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France en application

de la loi n° 57-871 du 1er août 1957 et de certains militaires, **n° 1050** [12 décembre 1960].

Ses rapports sur des pétitions [10 mai 1961] (p. 734, 735).

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi : 1° de M. Radius tendant à proroger les délais de maintien dans les lieux en faveur de certains clients des hôtels, pensions de famille et meublés ; 2° de M. Nilès et plusieurs de ses collègues tendant à proroger les dispositions de l'ordonnance n° 58-1008 du 24 octobre 1958 relatives au maintien dans les lieux de certains clients, locataires et occupants de bonne foi des hôtels, pensions de famille et locaux dont le bailleur exerce la profession de loueur en meublé n° **1198** [19 mai 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, **n° 1281** [28 juin 1961]

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi n° 1329, adoptée par le Sénat, tendant à proroger et à modifier la loi n° 49-458 du 2 avril 1949 accordant le bénéfice du maintien dans les lieux à certains clients des hôtels, pensions de famille et meublés, **n° 1394** [19 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1185) relatif aux locations nouvelles de locaux à usage commercial ou artisanal et à la construction de tels locaux, **n° 1422** [12 septembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi et les propositions de loi (nos 1179, 261, 295, 324, 387, 416, 459, 460, 518, 523, 541, 542, 543, 544, 575, 765, 850, 978, 1139, 1144 et 1168) relatifs à la législation sur les loyers, **n° 1623** [13 décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi : 1° de M. Lolive (n° 1719) tendant à proroger jusqu'au 1er juillet 1964 les dispositions de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 permettant, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel ; 2° de M. Schmittlein (n° 1765), tendant à proroger : 1° les dispositions de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 permettant, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel ; 2° l'article 342-2 du Code de l'urbanisme et de l'habitation ; 3° de M. Albrand (n° 1766), tendant à proroger la loi n° 48-1977 du 31 décembre 1948 maintenant dans les lieux les locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, et fixant le prix des loyers applicables, **n° 1778** [20 juin 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission ad hoc n° 1767-1795 chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1827** [5 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 1862, adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, complétant et modifiant la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, modifiant la loi n° 56-672 du 9 juillet 1956 instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus provisoirement sous les drapeaux, et rétablissant l'article 1751 du Code civil, **n° 1869** [23 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 1607 adopté par le Sénat, complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, **n° 1839** [11 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, complé-

tant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, **n° 1877** [24 juillet 1962].

Interventions :

Est entendu sur le règlement provisoire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 20).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif aux loyers de fonctionnaires détachés, en qualité de *Rapporteur : Situation des fonctionnaires détachés avant le vote de la loi du 1er août 1957* [18 juin 1959] (p. 901); Article unique : *Son amendement tendant à appliquer les dispositions de la présente loi aux instances en cours* (p. 901) ; *le modifie* (ibid.) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, après l'Art. 22 : *Son article additionnel* (*Réouverture des délais de recours pour les personnes frappées de sanctions pour des faits amnistiés en vertu de l'article 13 de la loi du 6 août 1953*) [8 juillet 1959] (p. 1370) ;

— du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux, en qualité de *Rapporteur : Application restrictive du décret du 3 juillet 1959, interprétatif de celui du 16 février ; étalement des majorations des loyers ; compétence du Parlement pour la fixation des loyers ; rétroactivité limite du 1er janvier 1957 ; absence de référence à l'article 27 du décret du 30 septembre 1953 ; suppression de la notion de « nouveaux prix » telle qu'elle était entendue dans le décret de 1953 ; limitation en cas d'accords amiables ; cas des décisions de justice intervenues entre le 6 février et le 3 juillet 1959 ; nécessité d'une modification de la législation sur les loyers commerciaux ; harmonisation des rapports entre locataires et propriétaires ; partage entre le législatif et le réglementaire* [21 juillet 1959] (p. 1391 à 1393) ; Article unique : *Amendement de M. Ballanger tendant à remplacer la date du 1er janvier 1957 par celle du 5 août 1956* (p. 1396) ; *amendement de M. Hoguet* (*Non-application des décisions intervenues entre le 16 février et le 5 juillet et passées en force de chose jugée ainsi que des accords amiables*) (p. 1396) ; *son amendement* (*Non-application des dispositions aux accords amiables*) (p. 1397) ; *son amendement* (*Abrogation du dernier alinéa de l'article 2 du décret du 30 septembre 1953*) (p. 1399) ; *contestations sur la notion de « nouveau prix »* (p. 1399) ; *retire son amendement* (ibid.) ; *son amendement* (*Substitution de la notion de « nouvelle demande » à celle de « nouveau prix*) (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; en deuxième lecture : *Motifs du rejet du projet par le Sénat ; compétence du Parlement en matière de fixation du montant des loyers ; portée limitée de la rétroactivité créée par le projet ; obstacles au vote du texte avant la fin de la session* [27 juillet 1959] (p. 1508) ; en troisième lecture, en qualité *de Rapporteur : Vote du texte transactionnel adopté par le Sénat permettant l'application aux instances en cours du décret du 3 juillet 1959* [18 décembre 1959] (p. 3493) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Participation des collectivités locales à la construction de nouveaux bureaux de poste ; insuffisance des installations téléphoniques dans les groupes de nouveaux logements ; injustice des tarifs pratiqués dans la région parisienne* [12 novembre 1959] (p. 2364) ; *renvoi du budget de la justice à une autre séance ; nécessité d'un examen sérieux* (p. 2368) ; JUSTICE : *Défauts de la réforme judiciaire ; trop grande centralisation ; éloignement du justiciable des juges ; difficultés rencontrées par les auxiliaires de justice et les témoins ; asphyxie de nombreux centres ruraux par suite de la suppression de tribunaux ; conséquences matérielles de la réforme ; augmentation des frais de justice ; question des locaux ; possibilité de multiplier les audiences foraines ; modifications fâcheuses de la compétence en matière de blessures involontaires ; manque d'organisation des parquets de petite instance ; inconvénients de la mesure renvoyant l'appel des affaires prud'homales devant la Cour d'appel ; poursuite nécessaire de l'amélioration de la situation des magistrats ; frais d'aménagement des locaux entraînés par l'application de la réforme judiciaire ; utilité et conditions de fonctionnement du Centre national d'études judiciaires ; retard dans l'attribution de la prime de risque au personnel pénitentiaire ; conditions de la création de nouvelles maisons d'arrêt* [16 novembre 1959] (p. 2463 à 2465) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, en qualité de *Rapporteur : Problème de la propriété commerciale ; réglementation des conditions du droit à reprise sans indemnité ; préavis à donner au locataire pour*

faire cesser les infractions ; non-exploitation effective du fonds ; conditions dans les lesquelles les augmentations de loyer doivent être déterminées ; système de la double expertise [26 novembre 1959] (p. 3023, 3024) ; *publication par le* Journal officiel *du texte du décret du 30 septembre 1953 mis à jour* (p. 3030) ; avant l'Art. 1er : *Amendements de MM. Thorailler et Ballanger (Renouvellement du bail pour les locaux accessoires à l'exploitation commerciale)* (p. 3030) ; *amendement de M. Charret (Location de constructions édifiées sur des terrains loués nus) ; cas des occupants des terrains des hospices civils de Lyon* (p. 3031) ; *amendement de M. Hostache (Renouvellement du bail pour les locaux accessoires des entreprises publiques (Logement des gardiens, chantiers, magasins d'exposition)* (p. 3032) ; *amendement de M. Charret (Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivement refusé ce renouvellement)* (ibid.) ; Art. 1er : *Amendement proposé par le Gouvernement (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail)* (p. 3034 à 3037) ; *amendements de MM. Hoguet et Ballanger (Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité (Indemnité d'éviction ; priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction)* (p. 3037 à 3039) ; *paiement de l'indemnité d'éviction par la collectivité* [1er décembre 1959] (p. 3099) ; *amendement de M. Dreyfous-Ducas (Priorité de l'ancien locataire pour l'acquisition d'un local équivalent après reconstruction)* (p. 3101) ; Art. 3 : *Amendement au nom du Gouvernement (Refus de renouvellement du bail pour habitation par le propriétaire)* (p. 3103) ; après l'Art. 4 : *Amendement de M. Charret (Non-application des dispositions du présent article aux baux de terrains loués nus pour les constructions édifiées sur ces terrains) ; sous-locations pour les terrains loués nus* (p. 3104, 3105) ; Art. 5 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Procédure de la double expertise)* (p. 3105) ; Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Date d'application de la loi — rétroactivité)* (p. 3106) ; après l'Art. 6 : *Demande la réserve de l'amendement de M. Carous* (p. 3108) ; Art. 3 : *Amendement de M. Ballanger (Impossibilité de reprise partielle par le propriétaire lorsque celle-ci compromet l'exploitation du fonds)* (p. 3109) ; *amendements du Gouvernement et de M. Hoguet (Indemnisation en cas de reprise par le bailleur)* (p. 3109, 3110) ; *amendement de M. Ballanger tendant à réduire de six à trois mois le délai d'occupation par le propriétaire en cas de reprise* (p. 3110) ; après l'Art. 6 : *Amendement de M. Carous (Application de la loi aux instances en cours)* (p. 3110, 3111) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature, Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les Musulmans non licenciés en droit*) : *Amendement de la Commission tendant à exiger des candidats la licence accélérée et amendement de M. Foyer tendant à exiger des candidats le baccalauréat en droit ; pratique des sessions spéciales en période exceptionnelle* [29 décembre 1959] (p. 3738) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Ses observations sur : la révision constitutionnelle constituée, en fait, par le projet de loi ; le retard apporté au vote de cette révision qui aurait dû avoir lieu avant la signature des accords avec le Mali et le Sénégal ; la violation de forme et de fond de la Constitution ; la limitation de l'application de l'article 85 au fonctionnement des institutions de la Communauté ; l'avis du Conseil d'Etat contraire à la thèse gouvernementale ; les inconvénients de cette thèse inopportune et mauvaise risquant d'entraîner l'adhésion d'une faible majorité parlementaire ; la supériorité d'un système prévoyant deux constitutions et deux référendums, l'un pour la République, l'autre pour la Communauté ; l'interprétation donnée à l'article 89 par le Gouvernement ; la possibilité d'un recours à un référendum dans les Etats de la Communauté ; la nécessité d'une modification préalable en congrès de l'article 85* [10 mai 1960] (p. 731 à 734) ; Article unique : *Son amendement (Modification de l'article 85 permettant la révision du titre XII par un vote du Parlement suivi de l'approbation par référendum soumis à la République et aux Etats de la Communauté)* [11 mai 1960] (p. 767) ; *application maladroite de l'article 44 empêchant de voter le projet à une majorité massive ; violation de l'esprit de la Constitution ; refus de toute solution amiable* (p. 769).

Pose à Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, une question orale rela-

tive à la fixation des indemnités d'expropriation [13 mai 1960] (p. 845).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 8 : *Amendement de la Commission (Compétence du tribunal d'instance pour fixer les modalités de la cession et notamment son prix à défaut d'accord amiable) ; maintien nécessaire de la compétence des tribunaux de l'ordre judiciaire ; supériorité d'une collégialité pour juger* [19 mai 1960] (p. 1013, 1014) ; Art. 9 : *Amendement de la Commission (Compétence du tribunal d'instance pour les contestations auxquelles peuvent donner lieu l'exercice des servitudes prévues dans le texte proposé pour l'article 128-5 du Code rural) ; irrecevabilité de l'amendement* (p. 1015) ;

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur : la question de principe posée, la défense traditionnelle des droits des Parlementaires, la limitation de la demande à la suspension de la détention n'interrompant pas le cours de la justice, la doctrine et la jurisprudence favorables à la suspension des poursuites ou de la détention ; l'urgence absolue d'une décision, le refus de prendre position de la Commission, la nécessité de permettre à un simple prévenu d'exercer son mandat* [1er juin 1960] (p. 1118, 1119) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 4 : *Son amendement (Création d'une taxe de formation professionnelle agricole destinée au fonctionnement des établissements de formation professionnelle agricole)* [7 juin 1960] (p. 1170) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 : *Amendement de M. Boscher (Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et des officiers ministériels ou publics) ; imprécision du terme « bureaux » contenu dans le projet ; distinction nécessaire entre « bureaux à usage commercial » et « bureaux à usage professionnel »* [19 juillet 1960] (p. 2044) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, en qualité de *Rapporeur : Insuffisance de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948 ; utilisation des services de logements déjà existants dans les villes ; institution d'un système d'échanges multilatéraux ; rapprochement avec le droit à échange déjà existant ; cas des logements neufs ; création opportune d'une procédure de conciliation préalable ; dispositions du projet ; observations sur la procédure juridique ; avantages de ce texte permettant le rapprochement du lieu du travail et de l'habitation ; nécessité d'harmoniser les dispositions d'ordre pratique de la loi avec les impératifs juridiques* [20 juillet 1960] (p. 2077, 2078) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Exclusion des locaux professionnels)* [21 juillet 1960] (p. 2126) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission précisant que les opérations de la Bourse peuvent porter d'une part sur les locaux soumis à la fixation des prix, d'autre part, sur les autres locaux avec l'accord exprès du propriétaire* (p. 2126) ; *sous-amendement de M. Delrez ; restrictions pouvant être apportées aux échanges par l'adoption de ce texte ; garanties apportées par l'intervention de la Bourse* (ibid.) ; Art. 3 : *Son amendement (Modification de forme)* (p. 2127) ; Art. 4 : *Son amendement* (p. 2128) ; Art. 5 (*Procédure contentieuse en cas d'échec de l'accord amiable) : Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article, cas des échanges multilatéraux ; suppression de l'intervention de la Bourse dans la procédure contentieuse ; application de la règle « nul ne plaide par procureur »* (p. 2128, 2129) ; *sous-amendement de M. Delrez (Application de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948 en cas d'échec de la tentative d'accord amiable) ; difficultés d'application de l'article 79* (p. 2129) ; Art. 6 : *Son amendement ; le retire* (p. 2131) ; *amendement du Gouvernement tendant à subroger le bénéficiaire de l'échange dans les droits et obligations de l'ancien occupant ; application de la valeur locative au nouvel occupant* (p. 2131) ; Art. 7 : *Son amendement* (p. 2132) ; Art. 8 (*Prorogation du délai imparti pour échanger aux personnes occupant insuffisamment les lieux et ayant reçu congé) : Son amendement tendant à fixer le point de départ de la prorogation du délai à la date du décret d'application* (p. 2132) ; Art. 10 (*Fixation des conditions d'application de la loi par décret) : Son amendement* (p. 2133) ; après l'Art. 10 : *Son article additionnel (Présentation annuelle d'un rapport sur l'activité de la Bourse)* (p. 2133) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [24 novembre 1960] (p. 4030) ; Art. 1er : *Son amendement (Exclu-*

sion des locaux professionnels) (p. 4030-4031) ; *ses observations sur : la possibilité d'échanger par voie amiable un local professionnel contre un local d'habitation ; la limitation souhaitable de la procédure spéciale proposée, aux locaux d'habitation ; la publicité pouvant être éventuellement faite par la Bourse quant à l'échange des locaux professionnels avec d'autres locaux* (p. 4031) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « ou artisanal » par les mots : « artisanal ou professionnel »* (p. 4032) ; Art. 1er *bis : Son amendement tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa* (p. 4032) ; Art. 5 : *Son amendement relatif à la procédure de conciliation à défaut d'accord amiable du propriétaire* (p. 4033) ; *convocation souhaitable des parties devant la Commission* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article* (ibid.) ;

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi de loi relative aux baux commerciaux, en qualité de *Rapporteur* [21 juillet 1960] (p. 2134) ; Art. B : *Son amendement* (*Date de renouvellement du bail en cas de décision judiciaire*) (ibid.) ; Art 1er : *Son amendement* (*Motif de refus de renouvellement du bail*) (p. 2135) ; *amendement de M. Charret* (*Baux de terrains nus — cas des terrains des hospices de Lyon*) (p. 2135, 2136) ; Art. 6 *bis : Son amendement* (*Date d'application de la loi*) (p. 2137) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Inconvénients de la réforme judiciaire* (*Renvoi devant les tribunaux de police des contraventions de cinquième catégorie concernant les accidents d'autos, dispositions relatives aux appels de paix ou de prud'hommes*), *participation éventuelle de l'Etat aux dépenses d'aménagement des palais de justice ; difficultés de recrutement des magistrats, appel éventuel à d'anciens juges de paix atteints par la limite d'âge, création d'un cadre contractuel, attribution d'avantages de matériels aux magistrats ; consultation nécessaire des auxiliaires de la justice en cas de réforme de leur statut ; situation des nouveaux attachés de justice, mesures devant être prises en faveur des auxiliaires directs de la justice ; pénurie des effectifs des services pénitentiaires, nécessité de revaloriser leur situation, de leur payer leurs heures supplémentaires et de leur attibuer une prime de risque, situation résultant de l'application d'un statut spécial aux détenus du F.L.N., évasions s'étant produites à la prison St-Pierre à Versailles, existence d'une organisation secrète du F.L.N. à l'intérieur des prisons* [28 octobre 1960] (p. 2953 à 2955) ; INTÉRIEUR : *Observations sur le financement de la partie logement des casernes de sapeurs-pompiers, la revalorisation souhaitable de la fonction des magistrats des tribunaux administratifs, leur assimilation aux magistrats judiciaires, l'insuffisance inquiétante des effectifs de police, notamment en Seine-et-Oise* [3 novembre 1960] (p. 3039) ; Art. 77 (*Aménagement éventuel des taxes départementales et communales*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la supression de l'article ; nécessité pour les communes de trouver des recettes* (p. 3045, 3046) ;

— en deuxième lecture du projet de loi relatif aux loyers des fonctionnaires détachés, en qualité de *Rapporteur : Extension des mesures de protection instituées par l'ordonnance du 3 janvier 1959 aux fonctionnaires se trouvant en service normal hors du territoire européen à la date de la publication du 1er août 1957 et maintenus depuis par nécessité de service ; nécessité de limiter les exceptions à la loi du 1er septembre 1948 ; rejet souhaitable de l'extension préconisée par le Sénat ;* Art. 1er *: Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* [15 novembre 1960] (p. 3864-3865) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur* [13 décembre 1960] (p. 4583-4584) ;

— d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le refus de la Commission Ad hoc de prendre parti, le retard apporté à l'ouverture du procès des barricades, la décision du tribunal militaire du 5 novembre aux termes de laquelle le tribunal se juge insuffisamment informé pour décider s'il y a flagrant délit* [15 novembre 1960] (p. 3874) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la dégradation de la situation politique malgré les progrès obtenus dans les domaines militaire et économique ; le doute et la crainte jetés dans l'esprit des Musulmans par la politique gouvernementale ; la mauvaise information de l'opinion publique de la métropole sur le problème algérien* [7 décembre 1960] (p. 4434-4435) ;

— des conclusions du rapport de la Commission ad hoc chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la requête présentée par le Commissaire du Gouvernement tendant à obtenir l'autorisation de décerner un mandat d'arrêt contre M. Lagaillarde; la fuite de M. Lagaillarde alors qu'il était en liberté provisoire; la levée souhaitable de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde* [7 décembre 1960] (p. 4374-4375);

— de la proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi; en qualité de *Rapporteur* [13 novembre 1960] (p. 4579-4580) ; Art. 1er : *Amendement de M. Nilès tendant à proroger la loi de deux ans* (p. 4581) ; après l'Art. 4 : *Article additionnel de M. Lolive tendant à mettre fin à l'expulsion de grands invalides, de mutilés et de vieillards* (p. 4582) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : le sous-équipement de la région parisienne; l'absence d'une véritable consultation des représentants des collectivités; l'urgence absolue de la mise en place du district; les prévisions relatives à l'augmentation de la population de la région parisienne; l'équipement de la zone rurale de la région parisienne; les besoins de la région parisienne en logements, enseignement, équipement hospitalier, eau potable et assainissement; le montant réel des crédits; leur mauvaise répartition ; l'absence de crédits pour le financement du centre administratif de Versailles; les modifications pouvant être apportées au Plan de base par le Conseil de district ; la composition et l'activité du Conseil; son rôle comme organisme coordinateur; le financement; la suppression de l'impôt sur l'eau; les difficultés du département de Seine-et-Oise* [15 décembre 1960] (p. 4673 à 4675) ; Art 3 (*Objet du district*) : *Son amendement* (*Concours du district pour le placement d'emprunts des collectivités locales*) [16 decembre 1960] (p. 4711) ; *modification éventuelle du programme par le Conseil de district selon les circonstances* (p. 4712) ; Art. 6 (*Taxe d'équipement*) : *Amendements de MM. Wagner, Lolive et Lacroix* (*Institution d'une super-patente*) *ses observations sur : l'incidence sur les prix de l'institution d'une superpatente; les avantages du mode de financement proposé par le Gouvernement instituant une contribution additionnelle aux quatre contributions locales* (p. 4718-4719) ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel* (*Versement au district d'une partie de la taxe locale perçue par les communes riches*) (p. 4720) ; *ses observations sur l'utilité de cette disposition pour compenser la suppression de la taxe sur les fournitures d'eau;*

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret* (*Option facultative entre le régime de participation aux acquêts et le régime de communauté d'acquêts*); *ses observations sur : les difficultés pratiques d'application du système proposé; l'impossibilité matérielle dans laquelle se trouvera le maire de renseigner les intéressés; la nécessité de réserver aux notaires le soin de donner des consultations juridiques* [30 novembre 1960] (p. 4180-4181) ; Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant au rétablissement de l'immutabilité des conventions matrimoniales; les conséquences graves de la mutabilité proposée par le Gouvernement* ; *le respect nécessaire de la permanence du pacte familial* (p. 4198) ; Art. 1435 du Code civil : *Amendement de M. Albert-Sorel tendant à modifier le sixième alinéa de l'article* [14 décembre 1960] (p. 4606) ; en deuxième lecture, Art. 3 (*Objet du district*) : *Amendement de M. Lolive* (*Création d'un comité d'arbitrage en cas de désaccord entre les communes intéressées; amendement de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture ; amendement de la Commission de la production et des échanges* (*Modification du dernier alinéa*) ; *difficultés des collectivités locales désireuses de contracter des emprunts ; nécessité de permettre au Conseil de district d'intervenir entre les organismes prêteurs et les collectivités locales* [21 juin 1961] (p. 1204); Art 4 (*Composition du Conseil d'administration*) : *Amendement de M. Nungesser* (*Représentation du Parlement*) ; *inopportunité d'une représentation du Parlement au sein du Conseil d'administration étant donné le caractère technique et non politique de ce Conseil ; vocation de nombreux parlementaires nantis de mandats locaux pour administrer le district* (p. 1206); Art. 5 *bis* (*Constitution d'une Commission d'étude chargée d'examiner les problèmes du financement de l'équipement des*

collectivités locales) : *Amendement de la Commission : compétence de la Commission de réforme municipale pour étudier la création d'une caisse nationale d'équipement des collectivités locales* (p. 1208); Art. 6 (*Financement*) : *Amendement du Gouvernement* (*Financement pour moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et pour moitié par une super patente*) ; *changement d'attitude du Gouvernement ; nécessité d'une participation des contribuables régionaux aux frais d'équipement de leur région ; recours souhaitable aux quatre vieilles conformément au projet primitif ; désir de certains fonctionnaires du Ministère des Finances de décourager les industriels et patentés de la région parisienne* [22 juin 1961] (p. 1229, 1230);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, Art. 2 : *Amendement de M. Fanton : fixation dans les décrets d'application des mesures de nature à limiter l'importance des bruits : faible majorité obtenue par l'amendement en Commission* [18 mai 1961] (p. 869); après l'Art. 7 : *Article additionnel de Mme Devaud* (*Suppression de l'article 15 de la loi du 19 décembre 1917*) ; *souplesse et avantages du pouvoir d'appréciation laissé aux préfets par l'article 15* (p. 872);

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les incidences du texte à l'égard des collectivités locales ; l'opposition unanime des administrateurs locaux à l'adoption du projet ; l'infériorité des impôts de remplacement à la taxe locale actuelle ; le préjudice causé aux communes assujetties au minimum garanti et aux communes en expansion ; l'incidence de la réforme sur le secteur des travaux et par suite sur le budget des collectivités locales ; la nécessité d'une réforme d'ensemble de la fiscalité des collectivités locales et d'un transfert des charges; l'utilisation des travaux de la Commission d'étude des problèmes municipaux pour faire cette réforme* [5 juillet 1961] (p. 1453 à 1456) *oppose la question préalable* (p. 1456);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : la nécessité de lutter contre la spéculation foncière; les dispositions du projet; les conditions d'exercice du droit de préemption ; l'impossibilité pour les collectivités locales d'exercer ce droit à défaut de financements spéciaux ; les difficultés découlant de la superposition éventuelle d'une zone à urbaniser en priorité ou d'une zone d'aménagement différé sur un plan reconnu d'aménagement d'une collectivité locale ; la fixation de l'indemnité en cas d'exercice du droit de préemption ; l'injustice de la référence à l'utilisation antérieure à l'arrêté délimitant la zone ; la paralysie risquant de frapper les transactions à la suite de la création de zones à urbaniser en priorité ; la réforme nécessaire de la procédure d'expropriation prévue dans l'ordonnance de 1958, notamment la suppression du juge unique souvent responsable d'indemnisations excessives* [19 juillet 1961] (p. 1821 à 1824); Art. 1er : *Amendement de MM. Lolive et Denvers tentant à porter à six ans le délais pour l'exercice du droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité ; nécessité d'éviter de paralyser les transactions à l'intérieur des Z.U.P.* (p. 1828); *son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Suppression de la référence à l'utilisation effective des sols un an avant la publication de l'arrêté ou du décret instituant la zone*) (ibid) ; *son sous-amendement* (*Référence aux possibilités d'utilisation du sol*) (ibid.) ; *transformation de ce sous-amendement en un amendement* (p. 1829); Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Amendement de la Commission* (*Consultation préalable des collectivités locales, fixation à dix ans de la durée du droit de préemption*) ; *sa demande de vote par division ; ses observations sur : la paralysie risquant de frapper les transactions dans les zones d'aménagement différé ; la nécessité de ne pas permettre le renouvellement du délai de dix ans* (p. 1834); *amendement de M. Eugène Claudius-Petit* (*Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan d'urbanisme directeur approuvé*) ; *ses observations sur : les avantages des Plans d'aménagement établis en connaissance de cause par les collectivités locales ; l'application souhaitable du droit de préemption aux seuls terrains réservés dans le Plan :* (p. 1837); après l'Art. 2. *Son article additionnel* (*Réforme de l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation*) : *Ses observations sur : le retour souhaitable à une juridiction collégiale ; les indemnités excessives accordées par le juge unique prévu par la procédure de 1958 ; l'attribution au directeur départemental*

des domaines de la qualité de commissaire du Gouvernement (p. 1840, 1841);

— d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au bénéfice du maintien dans les lieux pour certains clients des hôtels et meublés, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le rejet, par la Commission, de deux propositions de loi ayant le même objet déposées sur le Bureau de l'Assemblée, l'inutilité d'une nouvelle prorogation du maintien dans les lieux, les possibilités de logement offertes actuellement par les meublés, le faible nombre des procédures d'expulsion depuis la cessation du droit au maintien dans les lieux, l'amendement du Gouvernement tendant à la prorogation du maintien en possession jusqu'au 1er avril 1962, dans les communes dont la liste sera fixée par décret* [21 juillet 1961] (p. 1953, 1954); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article : sort des locataires ayant fait l'objet d'une décision d'expulsion depuis le 1er avril, garantie apportée par la nécessité d'une décision de justice pour pouvoir procéder à une expulsion* (p. 1956); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à sa suppression* (p. 1957);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [20 octobre 1961] (p. 2824) ; (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Ses observations : sur l'insuffisance des créations d'emplois dans les corps urbains de police; la diminution des effectifs de police en Seine-et-Oise par suite des mises en congé spécial ; l'affectation souhaitable à la Seine-et-Oise d'une partie des 450 créations d'emplois de corps urbains prévus dans le budget; la suppression regrettable du poste de Secrétaire d'Etat chargé des affaires des collectivités locales; la réunion souhaitable de la commission de réforme municipale ; l'augmentation de la participation des collectivités aux travaux d'équipement ; la disproportion entre les dépenses subventionnables et le taux réel de l'opération ; les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour recruter leur personnel insuffisamment rémunéré, notamment les cadres, l'augmentation considérable de leurs dépenses et la nécessité d'un transfert des charges des budgets locaux au budget général, notamment en matière d'aide sociale, d'entretien des palais de justice et d'enseignement* [30 octobre 1961] (p. 3619 à 3621); JUSTICE : *Ses observations sur : l'inscription d'un crédit d'étude pour la réforme des greffes, l'opposition du Parlement à une fonctionnarisation des greffes, le coût élevé de cette réforme, le préjudice qu'elle occasionnerait aux fonctionnaires greffiers eux-mêmes ; l'insuffisance de la situation faite aux magistrats ; la nécessité d'une participation financière de l'Etat à la construction et à l'entretien des palais de justice et des tribunaux d'instance ; le retard apporté à la révision de la situation des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire promise par le Gouvernement ; l'insuffisance de leur nombre, de leur prime de risque et du taux de leurs heures supplémentaires ; l'insuffisance et la vétusté des locaux; le surpeuplement des prisons en Métropole et en Algérie ; la pénurie d'hôpitaux pénitentiaires ; le retard regrettable apporté à la réalisation d'un grand pénitencier à Fleury-Mérogis ; l'insuffisance numérique des éducateurs pour les jeunes délinquants ; la prolongation illégale de la détention préventive ; la nécessité d'une application stricte des règles relatives au droit des détenus politiques ; la différence de traitement inadmissible constatée entre les détenus F.L.N. et les détenus activistes ; le danger de laisser les cellules ouvertes, les privilèges accordés aux condamnés à mort du F.L.N.; les conséquences dangereuses des prétendus cours de français donnés dans les prisons pour les Musulmans* [12 novembre 1961] (p. 4485 à 4488); Titre III : *Amendement de la Commission des lois (Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes) ; ses observations sur : l'impossibilité de retirer l'amendement ; l'insuffisance des engagements pris par le Gouvernement, l'inquiétude provoquée par une éventuelle fonctionnarisation des greffes* (p. 4506, 4507); *reprend à son compte l'amendement de la Commission des lois* (ibid.) ; avant l'Art. 57 : *Amendement de la Commission tendant à permettre aux courtiers en valeurs dont les charges ont été supprimées par la loi de céder leur droit au bail : ses observations sur : le caractère exorbitant du texte, l'impossibilité de nier les conventions synallagmatiques avec les propriétaires* (p. 4546) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : les conséquences de la politique d'abandon du Gouvernement français ; l'application éventuelle du*

texte en discussion en Algérie, notamment aux Musulmans fidèles à la France; les fondements juridiques de la loi, la définition de la qualité de Français; le droit des rapatriés à la solidarité nationale, la nécessité d'une indemnisation des biens perdus, l'exemple de la législation sur les dommages de guerre [22 novembre 1961] (p. 4965, 4966); Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : le domaine réservé au Parlement par l'article 34 de la Constitution; les précédents fâcheux en matière de délégation de pouvoirs, l'expérience récente des pleins pouvoirs demandés pour les débits de boissons; le retard apporté à la ratification des ordonnances* [23 novembre 1961] (p. 5014); *la nécessité de maintenir les prérogatives du Parlement, la possibilité d'une session extraordinaire pour discuter des textes nécessaires, la mauvaise rédaction de certaines dispositions élaborées par les services administratifs* (p. 5016);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.), avant l'Art. 9 : *Nécessité de réformer la juridiction d'expropriation prévue par l'ordonnance du 23 octobre 1958; avantages d'une juridiction collégiale; rôle précis à impartir au représentant des Domaines* [16 mai 1962] (p. 1122, 1123);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, en qualité de *Rapporteur : Le désir de revenir le plus rapidement possible à la liberté des prix des loyers; précautions à prendre en ce domaine; le droit préalable pour l'occupant du logement d'acquérir celui-ci en cas de vente; le principe de la création de la propriété professionnelle; le report des baux dans les immeubles reconstruits; le maintien dans les lieux à l'un des époux au cours d'une procédure de divorce ou de séparation de corps; le maintien dans les lieux en faveur des propriétaires expulsés par suite de vente successorale; le cas des personnes âgées de plus de 70 ans; le délai pour contester la surface corrigée imposée au locataire; le délai en matière d'expulsion pour certaines catégories de personnes (grands infirmes, invalides, etc.); la notification aux propriétaires des sous-locations; la liberté des loyers pour certains immeubles présentant un caractère artistique ou historique; le délai de grâce aux militaires appelés ou maintenus; les conditions de location des immeubles en construction* [17 mai 1962] (p. 1169 à 1172); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Retour à la liberté des prix en ce qui concerne la location des garages et remises);* Art. 2 : *Sur l'amendement de M. Nilès (Maintien des logements construits ou achevés postérieurement au 1er septembre 1948* (p. 1176); *répond à M. Dejean (Définition du mot réparations)* ; *son amendement au nom de la Commission (Date d'effet des mesures prévues par la loi en discussion)* (ibid.); Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission (Bénéfice du maintien dans les lieux en cas d'instance en divorce ou séparation de corps)* (p. 1178); après l'Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission (Cession du bénéfice du maintien dans les lieux en matière de locaux à usage professionnel, par la veuve ou les héritiers, à la personne succédant à l'occupant dans l'exercice de la profession)* (p. 1179); après l'Art. 6 : *Son amendement au nom de la Commission (Extension du droit au maintien dans les lieux aux personnes morales);* Art. 8 : *Son amendement au nom de la Commission (Modification de forme)* (p. 1180); Art. 11 : *Son amendement au nom de la Commission (Rejet de la priorité au bénéfice des occupants de logements qui sont mis en vente)* (ibid.); *la vente des appartements aux locataires de ceux-ci, les solutions envisagées, le droit de préemption, le droit de priorité, les catégories de locaux auxquels peut s'appliquer ce droit; les sanctions prévues* [12 juin 1962] (p. 1650, 1651); *son amendement au nom de la Commission (Vente d'un appartement au locataire de celui-ci); amendement du Gouvernement (Même objet) : l'atteinte qu'il représente à la valeur des contrats librement consentis* (p. 1652); après l'Art. 11 : *Son amendement au nom de la Commission (Droit de reprise non exerçable contre l'occupant âgé de plus de 70 ans assujetti à l'impôt sur le revenu des personnes physiques)* (p. 1653); Art. 12 : *Amendement de M. Cermolacce (Suppression de cet article) : assouplissement souhaitable de la règle de l'unanimité pour la participation des locataires à l'amélioration des immeubles* (p. 1654); Art. 12 : *Son amendement au nom de la Commission (Participation des locataires à l'amélioration des immeubles)* [27 juin 1962] (p. 2036); Art. 13 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission (Droit au bail d'un local)*; après l'Art. 13 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission (Cas de débiteurs militaires se trouvant en Afrique du Nord)* (p. 2038); après

l'Art. 3 : *Amendement du Gouuernement (Possibilité pour les futurs locataires de locaux professionnels de conclure librement des baux) : la situation du locataire exerçant une activité professionnelle et désireux de céder son droit d'occupation à celui qui lui succède dans son activité professionnelle* (p. 2038, 2039); après l'Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission (La cession du bénéfice du maintien dans les lieux en ce qui concerne les locaux à usage professionnel) : la cession des attributs de la propriété professionnelle* (p. 2040); après l'Art. 11 : *Amendement au nom du Gouvernement (Exercice du droit de reprise dans le cas d'un local professionnel) : le problème des praticiens associés* (ibid.); après l'Art. 13 *bis : Amendement au nom du Gouvernement (Cas des militaires stationnés en Afrique du Nord)* (p. 2040, 2041); en deuxième lecture : *Les modifications apportées par le Sénat, le cas de la vente par appartements, les oppositions au droit de reprise, l'application des présentes dispositions aux baux et aux instances en cours* [23 juillet 1962] (p. 2817, 2818); Art. 11 *ter* : *Son amendement au nom de la Commission (Le droit de reprise)* (ibid.).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (affaires algériennes) : *Le problème des juridictions d'exception; les internés administratifs; la situation judiciaire en Algérie; les juridictions d'exception en Algérie; la mise en cause des magistratures par le Gouvernement; les exactions du F.L.N.* [5 juin 1962] (p. 1453, 1454);

— sur les propositions de loi concernant le maintien dans les lieux de certains occupants de locaux d'habitation à usage professionnel, en qualité de *Rapporteur : Le report au 1er juillet 1964 des mesures concernant le relogement des personnes à l'encontre desquelles est intervenue une décision judiciaire ordonnant l'expulsion* [26 juin 1962] (p. 1988);

— sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault, en qualité de *Rapporteur : Les circonstances particulièrement délicates dans lesquelles a lieu la discussion; la nature de l'immunité parlementaire; les documents fournis à la Commission; l'audition demandée de l'ex-général Salan; les documents relatifs à une éventuelle activité de M. Bidault en liaison avec l'O. A. S. (Décision Salan du 1er avril 1962, lettre de l'ex-général Salan du 4 mai 1962, rapport de l'ex-général Salan du 13 avril 1962); les documents relatifs aux agissements de M. Bidault (Extraits de presse); les documents relatifs à l'existence d'un Conseil national de la résistance; les doutes émis sur l'authenticité de certains de ces documents; la modification récente par l'Assemblée Nationale des dispositions de son Règlement concernant la discussion d'une demande de levée d'immunité; le problème de la juridiction exceptionnelle* [5 juillet 1962] (p. 2217 à 2222).

— Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, en qualité de *Rapporteur : La création de secteurs sauvegardés et le rôle des collectivités locales; le financement des travaux de remise en état; le cas particulier des îlots insalubres; les indemnités en faveur des détenteurs des îlots commerciaux qui seraient privés de leurs droits dans le cadre de la loi* [23 juillet 1962] (p. 2773, 2774); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Mode d'établissement des secteurs sauvegardés)* (p. 2777); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission (Suspension du droit à autorisation des travaux durant une période d'un an)* (p. 2778); Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission (La procédure en matière de rénovation immobilière) : les dispositions exorbitantes du droit commun prévues en la matière* (p. 2780); après l'Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission (Exécution des opérations de rénovation par le ou les propriétaires)* (ibid.); *son amendement au nom de la Commission (Coordination avec la loi de 1913 sur les monuments historiques et celle de 1930 sur les sites)* (p. 2781); *la nécessité de renvoyer le projet en Commission* (ibid.); Art. 6 : *Son amendement au nom de la Commission (Droits et obligations des locataires et occupants des immeubles en cours de rénovation)* (p. 2800); Art. 7 : *Son amendement au nom de la Commission (Evacuation par les locataires et les occupants en cas de nécessité)* (ibid.); Art. 8 : *Son amendement au nom de la Commission (Relogement des occupants ayant dû quitter les locaux visés)* (ibid.); après l'Art. 8 : *Son amendement au nom de la Commission (Reprise du local par le bailleur)* (p. 2801); *son amendement au nom de la Commission (Maintien dans les lieux)* (ibid.); Art. 9 : *Son amendement au nom de la Commission (Réintégration dans le local pour les titulaires de baux commerciaux)* (p. 2802);

Art. 10 : *Son amendement au nom de la Commission (Possibilité de refuser le renouvellement du bail)* (ibid.); Art. 11 : *Son amendement au nom de la Commission (Indemnité professionnelle pour le locataire obligé de quitter les lieux) : utilisation de la procédure du référé* (ibid.); Art. 12 : *Son amendement au nom de la Commission (Reprise des lieux par le bailleur)* (p. 2804); Art. 14 : *Son amendement au nom de la Commission (Sanctions et pénalités prévues en cas d'infraction aux textes en discussion)* (p. 2805); Art. 15 : *Son amendement de suppression* (ibid.); après l'Art. 16 : *Son amendement au nom de la Commission (Inclusion dans la loi de finances annuelle des conditions de financement des opérations prévues par le présent texte)* (p. 2806).

MILLOT (M. Jacques), *Député du Maine-et Loire, 1re circonscription (app. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection en remplacement de M. Foyer devenu membre du Gouvernement [7 juin 1960] (p. 1181) (1).

S'apparente au groupe de l'U. N. R. [7 juin 1960] (p. 1181).

Est nommé membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

MIRGUET (M. Paul), *Député de la Moselle, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

(1) En application de l'Art. 32 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958. Elections partielles du 29 mai 1960.

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à amorcer une réforme de la fiscalité par la création d'impôts non déclaratifs autorisant divers dégrèvements fiscaux, **n° 711** [24 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à réformer la fiscalité par la création d'impôts indiciaires de productivité amorçant une réforme des finances locales, **n° 762** [11 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 90) portant ratification du décret n° 59-636 du 5 mai 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, de certains droits de douane d'importation en régime de droit commun en tarif minimum, **n° 1028** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 382) portant ratification du décret n° 59-1299 du 17 novembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception de certains droits de douane d'importation en régime de droit commun et en tarif minimum, **n° 1030** [8 décembre 1960].

Sa proposition de loi portant réforme agraire en Algérie, **n° 1074** [16 décembre 1960],

Sa proposition de loi tendant à définir les structures du Gouvernement et de la haute administration, **n° 1574** [29 novembre 1961].

Sa proposition de loi portant organisation administrative et économique départementale et régionale, **n° 1575** [29 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à rendre effective la responsabilité des hauts fonctionnaires de l'Etat et à modifier certaines dispositions du statut de la fonction publique, **n° 1576** [29 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à faciliter les recours contre l'usage abusif de l'autorité administrative, **n° 1577** [29 novembre 1961].

Sa proposition de résolution tendant à compléter l'Article 55 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1595** [5 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Réorganisation du marché de la viande aux Halles et à La Villette; importance de ce marché dans l'économie nationale*

amélioration des méthodes de production ; rôle et réorganisation du Ministère de l'Agriculture; modernisation des abattoirs; réforme de la fiscalité ; influence nocive de certains Comités, dits consultatifs [24 juin 1959] (p. 1017 à 1019) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Déception causée par le projet ; rôle des parlementaires dans la répartition des impôts entre les contribuables ; création d'une Commission ad hoc ; immixtion inopportune de l'administration ; unification apparente de l'impôt sur le revenu ; difficultés d'application de la législation fiscale actuelle, complexe et trop lourde ; solutions proposées pour créer des ressources nouvelles : création d'un prélèvement sur tous les mouvements de fonds et application partielle de l'impôt sur l'énergie ; avantages d'une taxation des fuels industriels et domestiques (Source de recette pour le Trésor, remède à la crise du charbon) ; création d'un abattement de un million à la base de toutes les déclarations ; augmentation du plafond d'exonération ; suppression progressive de la taxe locale, remplacée par un impôt indiciaire* [22 octobre 1959] (p. 1915 à 1917) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 2, Etat A : *Son amendement tendant à supprimer la cotisation destinée au financement de l'union interprofessionnelle des vins du Beaujolais* [9 novembre 1959] (p. 2278) ; *son amendement tendant à supprimer la cotisation destinée au financement du Comité interprofessionnel des vins de Gaillac* (ibid) ; *création de trois taxes nouvelles ; intervention de l'Etat dans le financement d'organismes professionnels dont l'action s'exerce au détriment de la collectivité ; nécessité de mettre fin au dirigisme professionnel* (ibid) ; *son amendement tendant à supprimer la cotisation destinée au financement du centre technique du cuir brut* (p. 2279) ; Art. 5, Etat B : *Son amendement tendant à augmenter le taux de la taxe intérieure de consommation sur les gas-oils et les fuels* (p. 2281) ; *protection nécessaire de notre production charbonnière en attendant l'entière et libre disposition des ressources du Sahara et l'énergie atomique ; application par décret des taux fixés dans l'amendement* (p. 2282) ; *retire son amendement* (ibid.) ; (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le fonctionnement du Comité de gestion du Fonds d'assainissement du marché de la viande, le fonctionnement de la S.I.B.E.V. et les économies réalisables dans sa gestion ; la reconstruction des abattoirs, notamment ceux de La Villette ; définition nécessaire d'une politique dans le domaine des abattoirs ; unification nécessaire des méthodes de contrôle sanitaire et fiscal de tous les abattoirs publics ou privés ; création d'un bureau d'études spécialisé au Ministère de l'Agriculture ; définition d'un programme d'implantation à l'échelle nationale* [23 novembre 1959] (p. 2879, 2880) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 27 : *Son amendement tendant à confier la gestion financière des abattoirs publics à des régies municipales ou à des sociétés d'économie mixte comprenant des professionnels de la commercialisation du bétail et des viandes et éventuellement des groupements de producteurs* [18 mai 1960] (p. 938) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 28 : *Son amendement tendant à ne permettre l'ouverture d'abattoirs privés de type industriel ou d'expédition qu'à titre exceptionnel* (p. 939) ; *trop grand nombre d'abattoirs, en général vétustes, en France* (ibid.) ; *son amendement (Application des dispositions de l'article aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)* (ibid.) ; après l'Art. 33 : *Son article additionnel* (p. 946) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de Mme Devaud (Lutte contre l'homosexualité)* [18 juillet 1960] (p. 1981) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Vote du projet malgré son manque d'ampleur et la longueur des délais de réalisation ; aspect nouveau de la stratégie avec l'apparition de la guerre psychologique ; nécessité d'aider l'armée par la formation d'une police spécialisée ; fermeté indispensable de notre attitude envers nos alliés ; désintégration de l'influence européenne dans le monde effectuée par l'O.N.U. ; nécessité d'une Union nationale pour vaincre en Algérie ou faire face à un éventuel conflit* [19 octobre 1960] (p. 2615, 2616).

Prend part au débat :

— sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : la nécessité de l'autodétermination et de la paix en Algérie ; l'appui devant nous*

être apporté par nos partenaires du Pacte Atlantique ; la nécessité, en cas d'intransigeance du F.L.N., d'engager une large action diplomatique, politique, psychologique et policière pour diminuer l'influence locale et internationale de ceux qui nous combattent [29 juin 1961] (p. 1363 à 1365) ;

— relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : l'aide extérieure apportée à la rébellion en Algérie; la nécessité d'obtenir de nos alliés un appui total de notre politique libérale en Afrique du Nord; la condamnation nécessaire par l'O.N.U., à la demande de la France, de ceux qui nous font la guerre par personnes interposées* [20 juillet 1961] (p. 1874, 1875);

— sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : l'augmentation problématique de la demande sur le marché intérieur ; l'organisation de distributions gratuites de produits agricoles aux vieillards et aux économiquement faibles; l'organisation des marchés des produits agricoles, notamment dans le secteur de la viande par une reconversion du réseau d'abattoirs; la nécessité d'obtenir une baisse du matériel agricole et des engrais ; le fonctionnement du F.O.R.M.A. et l'organisation du commerce extérieur ; l'industrialisation de l'agriculture* [13 septembre 1961] (p. 2273, 2274, 2275);

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La signification de l'élection du Président de la République au suffrage universel ; les transformations du monde actuel ; le présent projet de loi, étape vers un éventuel régime présidentiel ; la nécessité de modifier les structures de l'Etat ; le caractère personnel de la plupart des régimes étrangers ; les scrupules des juristes et les nécessités de la démocratie ; les composants de la coalition formée contre le présent projet* [4 octobre 1962] (p. 3237, 3238).

MIRIOT (M. Jean), *Député du Rhône, 1re circonscription (U.N.R., puis I., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p.3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [5 mai 1960] (p. 678).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959], (p. 164) [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [6 mai 1960] (p. 720).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [11 octobre 1960] (p. 2504), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaire algérienne) : *La situation actuelle en Algérie ; le problème des harkis ; l'état d'esprit de l'armée* [5 juin 1962] (p. 1458, 1459).

MISSOFFE (M. François), *Député de la Seine, 24e circonscription (U.N.R.)*

Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

Secrétaire d'Etat au Commerce Intérieur
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de la Commission des affaires étrangères [17 décembre 1959] (p. 3452).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [18 décembre 1959] (p. 3506), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [25 août 1961] (p. 7987).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à assurer la répression des ventes illicites dites ventes à la sauvette, **n° 84** [14 mai 1959].

Est nommé Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur (remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961) (p. 7987).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 25 septembre 1961 [3 octobre 1961] (p. 2348).

Interventions :

En qualité de Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur :

Répond à la question orale de M. Becker relative à la spécialisation des commerces [6 octobre 1961] (p. 2442).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie) : FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Ses observations sur : l'utilisation de l'Inspection générale de l'économie nationale par le Commissariat au Plan* [10 novembre 1961] (p. 4342) ; *l'évolution souhaitable des charges fiscales pesant sur les différents types de commerce, le respect des droits des commerçants occupant actuellement des locaux commerciaux ; la réglementation des installations commerciales dans les immeubles neufs ; la non-application de la taxation de la viande aux viandes marquées du label « extra »* (ibid.) *; son amendement au nom du Gouvernement tendant à réduire les crédits du titre III* (p. 4343) ; *le modifie* (ibid)

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur (Cabinet Pompidou) (décret du 15 avril 1962) (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Répond à la question orale avec débat de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relative à la fermeture des établissements commerciaux : *Le retour à la liberté des prix entraînant des marges bénéficiaires excessives ; l'effet psychologique de la fermeture temporaire des établissements immédiatement après les infractions* [4 mai 1962] (p. 875, 876).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Paquet et Voisin relatives au marché de la viande : *L'implantation des abattoirs sur : les lieux de production, la spécialisation des abattoirs en races et en qualités ; la définition des capacités optimales d'abattage ; la participation des producteurs au circuit de la viande, l'organisation régionale de la S.I.B.E.V. ; la nécessité d'aboutir à un mode de formation des cours échappant à l'emprise des professionnels de la viande* [22 juin 1962] (p. 1974, 1975, 1976).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

MOATTI (M. René), *Député de la Seine, 7e circonscription (U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [10 mai 1960] (p. 751).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741).

Cesse d'appartenir à cette Commission [11 mai 1960] (p. 775).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [11 octobre 1960] (p. 2504) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution de MM. Lauriol et Habib-Deloncle tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale, **n° 63** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à la révision des articles 5, 6, 8, 11, 12, 16, 18, et 20 de la Constitution, **n° 888** [18 octobre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale en qualité de *Rapporteur* [28 avril 1959] (p. 315, 316) ; *Amendement de M. Paul Coste-Floret* (*Faculté donnée au président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement*) (p. 317, 318) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, après l'article 6 *bis* : *Son article additionnel tendant à modifier l'article* 29 *de la loi du 16 août 1953* (*Amnistie des faits commis par des titulaires de la médaille de la résistance*) [8 juillet 1959] (p. 1353) ; Art. 13 : *Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants, amendement de M. Trémolet de Villers tendant à le supprimer* (*Nécessité de limiter l'amnistie à des faits antérieurs au 28 avril 1959*) (p. 1356) ; Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Maziol* (*Grâce amnistiante pour les titulaires de la médaille de la résistance*) (p. 1358) ; *amendement de M. Le Pen* (*Grâce amnistiante pour les délits commis par des personnes ayant leur frère, père, mère, ascendant ou descendant mort en Algérie ou sur un théâtre d'opérations extérieures ou par suite d'actes de terrorisme*) : *extension abusive aux frères des combattants ; procédure de dépôt des amendements en séances* (p. 1359, 1360) ; *amendement de M. Le Pen* (*Grâce amnistiante pour les anciens combattants des territoires d'opérations extérieures*) : *amendement non soumis à la Commission* (p. 1360, 1361) ; *amendement de M. Biaggi* (*Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie*) *difficulté d'application* (1363) ; *conditions d'application de l'article 88 du Règlement* (p. 1364) ; *renvoi à la Commission à la demande du président* (1365) ; Art. 14 : *Agrément obligatoire du Président de séance pour le vote par division* (p. 1367, 1368) ; Art. 17 : *Possibilité pour les fonctionnaires d'introduire une action en révision* (p. 1368) ; Art. 20 : *Caractère administratif du retrait du permis de conduire effectué par le préfet* (p. 1369) ; en deuxième lecture, Art. 6 *ter* : (*Amnistie des infractions commises en territoire vietnamien, tunisien ou marocain*) : *Amendement de M. Maziol* (*Rétablissement de l'amnistie des crimes*) ; *distinction entre les crimes de droit commun et les crimes commis à l'occasion d'événements politiques ; conditions d'application de l'article 44 de la Constitution* [24 juillet 1959] (p. 1496] ; *sa demande de seconde délibération* (ibid.) ; en seconde délibération (p. 1498) ;

— du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux : *Promesses du Gouvernement d'accepter l'inscription des propositions de loi relatives à la modification de la législation sur les loyers commerciaux* [21 juillet 1959] (p. 1394) ; *article additionnel de M. Frédéric-Dupont* (*Limitation de la reprise par le bailleur à la partie des locaux à usage d'habitation*) ; *renvoi de la révision de la législation sur les loyers commerciaux à la rentrée* (p. 1398) ;

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, Article unique : *Amendement de M. Foyer, rétablissement de l'autorisation d'adopter pour les femmes divorcées aux torts réciproques* [4 novembre 1959] (p. 2168) ; *son sous-amendement, au nom de la Commission, tendant à n'interdire l'adoption que lorsque le divorce ou la séparation de corps a été prononcée aux torts exclusifs de la femme* (p. 2168) ;

— d'une proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 866 du Code civil relatif aux dons ou legs d'immeubles ou d'exploitations agricoles faits à un successible sans obligation de rapport en matière, en qualité de *Rapporteur suppléant : Cas où il y a plusieurs immeubles ou plusieurs successibles* [4 novembre 1959] (p. 2169) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Conditions d'application de l'article 40 de la Constitution et de l'article 92 du Règlement ; obstacle mis aux travaux parlementaires* [4 novembre 1959] (p. 2173) ; *compétence*

du Bureau de la Commission des finances pour l'appréciation de la recevabilité d'une proposition de loi (ibid.) ; *priorité pour la réinscription à l'ordre du jour de la séance du lendemain* (p. 2174, 2175).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Vote de l'ordre du jour ; modifications regrettables intervenues dans la conférence d'organisation des débats sur l'ordre d'examen des budgets ; usage des prérogatives du Gouvernement* [12 novembre 1959] (p. 2329).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article ; (Date d'application de la loi — rétroactivité —)* [1er décembre 1959] (p. 3107) ; *après l'Ar. 6, Amende M. Carous (Date d'application de la loi— rétroactivité —)* (p. 3108) ; *demande une suspension de séance* (ibid.) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Demande de constitution d'une Commission spéciale; manœuvre dilatoire, inopportunité d'apporter un retard à l'examen du projet, suppression, en cas de constitution d'une Commission spéciale, de toute possibilité d'un contrôle parlementaire ultérieur* [2 février 1960] (p. 117) ; Art. 2 : *Amendements relatifs à la date d'expiration des pleins pouvoirs ; inutilité de soutenir des amendements non acceptés par le Gouvernement* (p. 127) ;

— du projet du loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Conséquences de l'indépendance nouvelle du Mali et de Madagascar au point de vue de la nationalité et de la citoyenneté ; disparition de la citoyenneté commune ; fixation par les nouveaux Etats des règles de leur propre citoyenneté ; situation des nationaux maliens et malgaches spécialement des militaires libérés de toutes obligations désormais vis-à-vis de la France ; nécessité d'accorder la possibilité de rester Français à ceux qui en manifestent le désir ; crainte d'une réaction en chaîne provoquée par l'exemple du Mali et de Madagascar* [10 mai 1960] (p. 740 à 742) ; Article unique : *Son amendement tendant à permettre aux citoyens français originaires des Etats devenus indépendants de rester Français* [11 mai 1960] (p. 769) ; *supériorité de cette disposition sur un projet de loi permettant à des Français de réintégrer un jour la nationalité française s'ils le désirent ; absence, dans les accords passés avec le Mali et Madagascar, de dispositions précises prévoyant que des militaires malgaches ou maliens servant dans l'armée française ne seront pas transférés dans les forces maliennes ou malgaches sans leur consentement* (p. 770) ; *crainte d'un usage abusif de l'article 44* (p. 771) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur son désaccord avec le général de Gaulle ; l'évolution de la pensée du chef de l'Etat ; l'absence d'un vote du Parlement ; l'existence de deux Constitutions contradictoires, l'une écrite et l'autre non écrite ; l'anticonstitutionnalité du référendum ; la non application aux départements Algériens de l'article 72 de la Constitution ; le discours du 4 novembre dernier ; l'avènement probable de la République algérienne ; la continuation de la guerre civile ; en Algérie ; le caractère français algérien et africain de l'Algérie son intention de donner sa démission conformément à son engagement pris devant ses électeurs* [7 décembre 1960] (p. 4385 à 4389).

L'Assemblée prend acte de sa démission [25 avril 1961] (p. 509).

MOCQUIAUX (M. René), *Député de la Seine-et-Marne, 3e circonscription (U.N.R., puis app. U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1930).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Plan, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Routes, chemin de fer et transports : *Amélioration de la situation des ingénieurs des travaux publics de l'Etat* [20 novembre 1959] (p. 2665, 2666) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la nécessité de confier au Commissariat la coordination des efforts d'assistance technique aux Etats indépendants d'Afrique Noire et de Madagascar, la participation souhaitable du Commissariat à l'élaboration d'une politique commune d'investissement sur le plan européen, l'insuffisance numérique du personnel, l'augmentation nécessaire du nombre des chargés de mission* [5 novembre 1960] (p. 3425) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le rattachement souhaitable de la subvention du CREDOC au budget dont dépend l'I.N.S.E.E.; l'augmentation nécessaire du personnel du Commissariat* [10 novembre 1961] (p. 4345).

MOLINET (M. Maurice), *Député de Bougie, 3e circonscription (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714).

Cesse d'appartenir à cette Commission [25 octobre 1960] (p. 2592).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à appliquer aux départements algériens et aux départements de la Saoura et des Oasis le décret n° 58-1285 du 22 décembre 1958 relatif à la compétence exclusive des tribunaux de grande instance et d'instance pour connaître des actions en responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle portées devant les tribunaux judiciaires et résultant des dommages causés par les véhicules, **n° 606** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à appliquer aux départements algériens et aux départements de la Saoura et des Oasis les dispositions du

décret n° 59-790 du 4 juillet 1959 et de la loi n° 59-1483 du 28 décembre 1959 relatifs à la revision des baux commerciaux, **n° 607** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à réformer en matière musulmane certaines dispositions relatives à l'appel et à l'opposition, **n° 608** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 256 et 259 du Code de procédure civile, **n° 609** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi relative à la signification d'actes de procédure en matière musulmane, **n° 610** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à organiser l'absence en Grande et Petite Kabylie, **n° 611** [6 mai 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux dispositions diverses, tendant à la promotion sociale : après l'Art. 18 : *Son article additionnel (Application de la loi aux départements d'Algérie, des Oasis et de la Saoura, sous réserve des adaptations nécessaires)* [1er juillet 1959] (p. 1234, 1235) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétaire général pour les Affaires algériennes : *Répartition territoriale et qualitative des crédits ; priorité accordée dans le domaine agricole aux régions les plus menacées par la sècheresse, l'érosion et le déboisement ; répartition des centres industriels de manière à absorber la main-d'œuvre locale et à éviter les migrations ; utilité de la création d'une raffinerie et d'un centre pétrochimique à Bougie ; confiance nécessaire pour favoriser les investissements privés ; rationalisation de toute vie économique ; utilisation de nouvelles méthodes, simples et efficaces ; aspect humain du problème* [22 novembre 1959] (p. 2819, 2820) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Mise en place du département de Bougie* [25 novembre 1959] (p. 2996) ;

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie : *Timidité de l'exposé des motifs ; nécessité de multiplier les tribunaux fonciers et les conservations des hypothèques* [16 décembre 1959] (p. 3391, 3392) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à substituer au mot « Parties » le mot « intéressés »* (p. 3394) ; *son amendement relatif à l'appel des décisions du tribunal de grande instance et à la procédure en cas de pourvoi en cassation* (ibid.) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature, Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les Musulmans non licenciés en droit*) : *Amendement de la Commission tendant à exiger des candidats une licence accélérée ; amendement de M. Foyer tendant à exiger des candidats le baccalauréat en droit* [29 décembre 1959] (p. 3738) ; Art. 4 (*Intégration des Cadis et des Bachadels dans la magistrature*) : *Amendement de la Commission relatif aux conditions d'admission* (p. 3739) ; après l'Art. 4 : *Son article additionnel (Intégration dans la magistrature des Cadis et des Bachadels des Mahakmas notariales)* (p. 3740) ;

— du projet de loi portant modification des crédits civils en Algérie pour 1960, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : les recettes et les dépenses ; l'ouverture d'un crédit important concernant la subvention à la caisse de solidarité pour apurement de la dette des départements et des communes ; la nécessité d'aider les collectivités locales à faire face à leurs dettes* [6 décembre 1960] (p. 4359-4360) ;

Son rappel au Règlement [6 juillet 1961] (p. 1482).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : les nombreux reports de crédits ; l'échec de la réforme industrielle et agraire par suite du défaut de confiance et de sécurité et de la complication des paiements administratifs* [8 novembre 1961] (p. 4018 à 4020) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement tendant à réduire de 500.000 NF le crédit du titre II de l'Etat C ; ses observations sur la réforme nécessaire des structures du Secrétariat général de la Communauté* [12 novembre 1961] (p. 4447) ; seconde délibération : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir dans son intégralité les crédits du Secrétariat général de la Communauté : sa demande de vote distinct sur cet amendement* (p. 4558) ;

— du rapport de la Commission mixte paritaire sur le budget de l'Algérie [6 décembre 1961] (p. 5325).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La situation en Algérie, l'état d'esprit des Français d'Algérie* [26 avril 1962] (p. 800, 801) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Le problème des rapatriés et les conditions de leur retour* [5 juin 1962] (p. 1465).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MOLLET (M. Guy), *Député du Pas-de-Calais, 1re circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des Affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Ses fonctions de Ministre d'Etat (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Amendement de M. Paul Coste-Floret (Faculté donnée au président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement)* [28 avril 1959] (p. 318).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Position du parti socialiste dans le domaine international, nécessité d'informer l'opinion publique sur le problème allemand; différence entre les déclarations faites par M. Khrouchtchev à la France et à l'Allemagne de l'Ouest; refus opposé par l'U.R.S.S. au contrôle organisé d'un éventuel désarmement ; raisons de l'attitude soviétique sur Berlin : division du monde atlantique, officialisation du statu quo et absorption de Berlin; réorganisation et maintien du pacte atlantique, désarmement général dans le maintien de la sécurité collective; aide aux pays sous-développés, intégration européenne de l'Allemagne, hostilité des socialistes au « dégagement »* [30 avril 1959] (p. 400 à 404).

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 130 : *Amendement de M. Dejean (Possibilité pour le Gouvernement de solliciter un vote de l'Assemblée Nationale à la suite de sa déclaration)* [3 juin 1959] (p. 736, 737) ; Art. 133 : *Vote d'une motion d'orientation après la question orale; sa participation à l'élaboration du texte constitutionnel; faculté pour l'Assemblée d'émettre des votes d'orientation* (p. 749); *avis du Conseil constitutionnel sur les propositions de résolution* (p. 751) ;

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Valeur représentative des élus musulmans ; liberté du choix des électeurs* [10 juin 1959] (p. 852, 853) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Inopportunité de la discussion de ce projet de loi au moment de l'évolution de la Communauté et de la recherche d'une solution au drame algérien; problème des rapports entre l'Etat et les églises; problème de l'Alsace et de la Lorraine; problème des congrégations et de la laïcité de l'Etat; refus par les Assemblées précédentes d'une allocation familiale scolaire à chaque famille ; définition de la laïcité* [23 décembre 1959] (p. 3605 à 3609) ;

— sur une motion de censure : *Désir peu vraisemblable des constituants de permettre une absence de contrôle du Gouvernement pendant sept mois d'intersession* [5 mai 1960] (p. 672, 673) ; *ses explications de vote : inquiétude suscitée par les déclarations du Premier Ministre ; nécessité, dans une démocratie, de respecter la loi et d'assurer le fonctionnement des institutions tel que la Constitution l'a prévu; incompétence du Président de la République et du Premier Ministre pour juger de l'opportunité d'un débat agricole; retard dans la publication des travaux préparatoires de la Constitution ; désir certain des constituants d'éviter un harcèlement du Gouvernement par le Parlement, mais non de supprimer tout contrôle parlementaire en dehors des sessions; impossibilité d'une interprétation d'une Constitution écrite; crainte d'une transformation progressive d'un*

régime parlementaire en une expérience personnelle aux lendemains inquiétants (p. 674, 675) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Publication des travaux préparatoires de la Constitution (comité des Ministres)* [10 mai 1960] (p. 730) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Attitude non équivoque des socialistes chaque fois que l'existence ou l'unité de la République ou de la patrie était en cause ; conditions dans lesquelles le Gouvernement s'est opposé au renvoi du projet en Commission et a engagé son existence ; mépris avec lequel est traitée la représentation nationale ; poursuite des recherches dans le domaine atomique par les socialistes à des fins non militaires ; divergences de politique étrangère entre le Gouvernement et les Gouvernements précédents ; crise de l'Europe et de l'alliance atlantique ; impossibilité d'une indépendance militaire nationale à notre époque ; échec de la politique allemande de la France résultant de l'opposition du Gouvernement à l'intégration ; crainte d'une remilitarisation de l'Allemagne ; réalisation nécessaire d'une force globale de dissuasion, seul moyen d'empêcher la guerre ; mise en garde contre le péril de l'isolationnisme américain ; imbrication nécessaire des moyens de défense ; effet produit sur l'ennemi virtuel par le maintien des Américains en Europe ; reprise, après les élections américaines, des négociations en vue de la possession par l'O.T.A.N. de sa propre force de frappe ; conséquences dramatiques d'un isolement de la France et d'un relâchement de ses alliances ; silence significatif du parti communiste sur la force de frappe ; unité nécessaire des nations libres pour garantir la sécurité collective* [24 octobre 1960] (p. 2720 à 2722) ; *contacts éventuellement pris avec nos alliés avant la discussion du projet* (p. 2745) ; *ses explications de vote : refus du Gouvernement de donner les raisons de son hostilité au renvoi du texte à la Commission ; silence du Gouvernement sur les initiatives françaises antérieures au dépôt du projet pour négocier avec nos alliés, notamment les U.S.A., les chances d'une solution d'intégration ; réserves sur « la foi européenne » du Premier Ministre* (p. 2749, 2750).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens: *Ses observations sur : le mépris regrettable dans lequel est tenu le Parlement ; l'usage abusif de la Constitution et du Règlement ; les graves inconvénients d'une éventuelle partition ; la nécessité de préserver l'Afrique du Nord et l'Afrique tout entière contre la misère et le communisme pour conserver notre propre indépendance ; l'exemple d'Israël ; la reprise nécessaire des pourparlers d'Evian avec des concessions réciproques ; l'importance primordiale du problème des garanties aux individus et aux groupes minoritaires ; la représentativité du F.L.N.* [29 juin 1961] (p. 1357 à 1359).

Est entendu à propos du Règlement d'un incident (Excuses à M. Roulland) [15 décembre 1961] (p. 5397).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote sur : l'ignorance dans laquelle le Parlement est tenu en ce qui concerne les décisions gouvernementales, la politique extérieure du Gouvernement, l'atteinte portée à la cohésion atlantique et à la construction européenne, l'opposition de toutes les catégories de la Nation, à la politique économique et sociale du Gouvernement, le soutien apporté par les socialistes à toutes les tentatives de paix en Algérie, la nécessité de lutter contre le F.L.N. et l'O.A.S., les attentats dirigés contre les partisans de la politique d'autodétermination en Algérie, le meurtre de M. William Lévy, la nécessité d'un Gouvernement de cohésion nationale* [15 décembre 1961] (p. 5704, 5706) ;

— sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Rappel des décisions antérieures en la matière, l'importance de la présente discussion, le problème allemand, la nécessité d'intégrer l'Allemagne dans une organisation communautaire, la signification de l'Organisation atlantique, le problème de l'intégration européenne, la présentation faite à la Radiodiffusion télévision française des arguments des partisans d'une force atomique européenne, la demande d'adhésion britannique au Marché commun, l'option pour les États-Unis d'Europe, le danger d'une Europe devenant une troisième force, les réformes à l'Organisation atlantique, le départ des forces américaines de l'Europe, le problème nucléaire et l'Organisation atlantique, les conséquences de la création d'une force de frappe française, les déclarations du Premier Ministre au « Munchè-*

ner Merkur » [16 juillet 1962] (p. 2482 à 2486); *l'affaire de Suez et la position du Gouvernement français de l'époque, la position des Etats-Unis* (p. 2515) ;

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La présentation au Parlement, en* 1958, *du projet de loi constitutionnel, les déformations apportées depuis cette date à la Constitution, le contenu du titre XIV sur les méthodes de révision, les différents documents officiels concernant les travaux préparatoires de la Constitution et leur interprétation, les propos de M. Debré en la matière, la signification des articles 3, 11, 89 de la Constitution, lois constitutionnelles et lois ordinaires, les membres du Comité ministériel qui prépara le projet de Constitution, les décisions du Président de la République et la « proposition » du Gouvernement de modifier la Constitution, les systèmes d'élections présidentielles dans les Etats étrangers, la position du Général de Gaulle en 1958 à l'égard d'une élection du Président de la République au suffrage universel, la position d'arbitre que pourrait jouer le parti communiste français dans le cas d'une élection du Président de la République au suffrage universel, le caractère bâtard et partiel du texte proposé par référence à l'établissement d'un véritable régime présidentiel, le rôle d'arbitre du Président de la République, les contradictions entre le texte constitutionnel et le portrait tracé du Président de la République par le Général de Gaulle dans un récent discours télévisé, le projet de référendum et les divisions qu'il entraînerait dans le pays* [4 octobre 1962] (p. 3210 à 3215) ; *la signification réelle des propos tenus dans le livre « 13 mai 1958 - 13 mai 1962 »* (p. 3223, 3224).

MONDON (M. Raymond), *Député de la Moselle, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— vice-président de la Commission des affaires étrangères [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la création d'un statut professionnel du commerçant, **n° 96** [26 mai 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, sur la proposition de résolution (n° 88) de M. René Pleven et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la bibliothèque polonaise de Paris, **n° 104** [28 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à manifester la reconnaissance de la Nation aux patriotes alsaciens et mosellans qui ont abandonné leur pays durant la période d'annexion de fait des départements du Rhin et de la Moselle pour se soustraire préventivement à toute collaboration avec l'occupant, aux éventuelles réquisitions et à toute incorporation dans les formations militaires et paramilitaires de l'ennemi et à instituer le statut des patriotes alsaciens et mosellans réfractaires à toute collaboration avec l'occupant durant l'annexion de fait des départements alsaciens et mosellans, **n° 1653** [15 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 16 : *Son amendement supprimant le libre dépôt des propositions de résolution* [20 janvier 1959] (p. 113) ; *possibilité de déposer des propositions de résolution n'entraînant pas d'augmentation de dépenses* (p. 114); *suppression des propositions inefficaces* (p. 116) ; *son amendement déclarant irrecevables les propositions de résolution tendant à suggérer au Gouvernement des mesures qui auraient pour objet la création ou l'aggravation d'une charge publique ou la diminution de ressources publiques* (p. 117).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Problème de Berlin et de l'Allemagne, danger*

soviétique, impossibilité d'admettre une discussion sur Berlin ou sur la réunification de l'Allemagne sans maintenir, d'une façon absolue, le principe des élections libres : impossibilité pour les Français et leurs alliés de reconnaître la République démocratique allemande, déclaration de M. Maurice Thorez en 1936 au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, danger représenté pour la France par les bandes parallèles de « dégagement » [29 avril 1959] (p. 383, 384, 385).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la bibliothèque polonaise de Paris, en qualité de *Rapporteur* [3 juin 1959] (p. 726, 727) *: Motion de renvoi de M. Grenier* (p. 731);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général *: Article additionnel de M. Dubuis prévoyant que, dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers seront affectés au Fonds d'investissement routier institué par la loi du 30 décembre 1951 ; application stricte de la loi du 30 décembre 1951* [30 juin 1959] (p. 1176) ; en deuxième lecture : *Nécessité d'un programme énergétique global et d'une coordination des sources d'énergie; problème de la reconversion des bassins houillers* [23 juillet 1959] (p. 1461) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage, cas d'un désaccord entre le Conseil municipal, le Maire et l'Education nationale* [2 juillet 1959] (p. 1250) ; *atteinte portée par l'article 2 aux prérogatives des collectivités locales, méconnaissance des problèmes locaux par les architectes parisiens, contradiction avec les efforts de décentralisation* (p. 1261, 1262) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Inquiétude suscitée par les déclarations gouvernementales ; définition et fondement de la légitimité française en Algérie ; conséquences de l'exercice de la souveraineté française; attitude du Gouvernement devant l'option proposée au peuple algérien ; application de l'autonomie interne, mesures de décentralisation éventuelle ; action de la France en faveur d'une véritable émancipation humaine* [14 octobre 1959] (p. 1771, 1772) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 12 (*Crédit d'impôt de 5 0/0*) *: Son rappel au Règlement* (*Fonctionnement du vote électrique*) [28 octobre 1959] (p. 2014) ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) *: Consultation des Présidents de Conseils généraux et des Maires pour étudier les recettes de remplacement ; insuffisance des ressources proposées ; avantages procurés à tous, notamment aux commerçants par une municipalité active; résultat des enquêtes faites dans les communes de France; éventualité d'une augmentation des patentes pour payer le déficit causé par l'insuffisance des ressources proposées; différence de besoins selon les communes; tort causé aux communes en expansion; atteinte portée au Fonds de péréquation; caractère de propositions de résolution des amendements déposés ; nécessité de connaître d'une manière précise les ressources de remplacement avant de procéder à la suppression de la taxe locale* (p. 2047, 2048) ; *caducité des articles additionnels déposés, après l'article 46, étant donné sa suppression* (p. 2051) ; Art. 56 : *Son amendement* (*Application des nouveaux taux aux successions déclarées, à compter de la date de promulgation de la présente loi*) [29 octobre 1959] (p. 2077) ; en deuxième lecture, Art. 29 *bis : Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés de posséder ou louer des chasses; application aux entreprises nationalisées* [9 décembre 1959] (p. 3248) ; Art 46 *bis : Amendements tendant au rétablissement de l'article; danger de ces dispositions en forme de vœu demandant au Gouvernement, après la suppression de la taxe locale, de prévoir des ressources de remplacement d'un montant égal étant donné l'insuffisance actuelle du montant global de la taxe locale* (p. 3260, 3261);

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Insuffisance des réformes en matière judiciaire et fiscale; carence du Gouvernement quant à la réforme administrative ; maintien des droits exorbitants des administrations centrales; contradiction entre les textes tendant à la déconcentration et à l'aménagement du territoire et le renforcement de la tutelle de certains ministères techniques ; complexité et centralisation excessive de l'administration ; prolifération des services ; chevauchements et double emploi*

(*Exemple de la santé publique*) ; *difficultés rencontrées par les maires auprès du Ministre des Finances ; manque de ressources et de moyens d'action des communes ; augmentation de la concentration dans la région parisienne ; suspicion injustifiée de l'administration centrale à l'égard des administrateurs locaux ; inopportunité d'une centralisation exagérée étant donné la stabilité du Gouvernement et l'autorité restaurée de l'Etat* [6 novembre 1959] (p. 2225 à 2227) ; (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Rétablissement de la Commission d'unification législative des départements d'Alsace et Lorraine ; insuffisance des effectifs des corps urbains de police* [12 novembre 1959] (p. 2350) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Maintien inopportun des subventions pour les importations de charbon étant donné la surproduction de charbon en France* [24 novembre 1959] (p. 3935) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Date de discussion du budget des Anciens combattants ; rejet de l'ordre du jour complémentaire* [18 novembre 1959] (p. 2566, 2567) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, Art. 1er : *Amendement de M. Jacquet* (*Conditions d'inscription sur les listes des bénéficiaires du privilège*) [3 décembre 1959] (p. 3155) ; *son rappel au Règlement* (*Conditions d'adoption des deux premiers alinéas de l'amendement de M. Marc Jacquet*) (ibid.).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Surproduction du charbon ; difficultés de rouvrir des puits de mines fermés ; maintien des débouchés du charbon ; nécessité de déterminer le programme d'investissements des houillères de Lorraine, dont la productivité est la meilleure d'Europe, jusqu'en 1965 ; répercussions de l'amenée massive de pétrole sur l'activité de certains puits de mine du bassin de Lorraine ; utilité de la création d'une banque d'affaires d'Etat ou d'un bureau de reconversion* [10 décembre 1959] (p. 3296, 3297).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, Art. 1er : *Respect de l'article 72 de la Constitution relatif aux collectivités territoriales de la République* [2 février 1960] (p. 124).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : le revirement de M. Khrouchtchev ; l'influence de la collégialité et de l'armée sur son attitude ; la nécessité d'une politique de solidarité et d'entente faite de sagesse et de fermeté ; le retour à la diplomatie classique ; la préparation des futures conférences ; la nécessité de demeurer ferme sur la question de Berlin et des bases occidentales ; la sincérité douteuse du projet de désarmement soviétique ; le renforcement de l'alliance atlantique ; le développement de la politique européenne de la France ; l'entente avec le Gouvernement de Bonn ; l'attitude du Gouvernement français quant aux élections au suffrage universel des représentants au Parlement européen ; l'inopportunité d'une participation du Gouvernement de Bonn à certaines manifestations de réfugiés* [15 juin 1960] (p. 1316 à 1320).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux [18 juillet 1960] (p. 1974, 1979) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec les Républiques de Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Niger et de la Haute-Volta, Art. 1er : *Ses observations sur : la procédure différente employée par les Etats de l'Entente ; l'absence d'accord de coopération* [20 juillet 1960] (p. 2074) ; *ses explications de vote ; hommage à M. Houphouet-Boigny ; ignorance dans laquelle a été tenue la Commission des affaires étrangères ; réserves sur la procédure employée ; supériorité des accords multilatéraux* (p. 2075, 2076) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 3 (*Réalisation d'économies*) : *Absences de réformes ou de simplifications administratives* [26 octobre 1960] (p. 2804, 2805) ; Art. 5 (*Institution d'une taxe d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et les jeux de boules ou de quilles*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article ; diminution de recettes des collectivités locales résultant de l'institution de cette taxe* (p. 2812, 2813) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 1er : *Amendement de M. Pillet (Autorité compétente en matière de fixation de la redevance) : exemple des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle* [13 décembre 1960] (p. 4566-4567) ; *amendement de M. Pillet (Fixation du délai dans lequel l'arrêté préfectoral ou l'arrêt du Conseil d'Etat devra intervenir)* (p. 4568) ; Art. 2 : *Amendement de M. Desouches (Exonération de la redevance pour les H. L. M.)* (p. 4569) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Critères selon lesquels les travaux seront choisis ; problème de l'organisation des loisirs des jeunes ruraux ; association souhaitable des élus locaux et des mouvements de jeunesse et de sports à la répartition des crédits ; assouplissement nécessaire des bases retenues dans le projet ; problème des éducateurs et des moniteurs* [9 mai 1961] (p. 708, 709) ; *absence d'installation sportive dans les nouveaux ensembles d'habitations contrairement aux instructions données à ce sujet par le Ministre de la Construction* [17 mai 1961] (p. 815) ;

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Question préalable opposée par M. Mignot : maintien au même taux du minimum garanti en 1954 et 1955* [5 juillet 1961] (p. 1459) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Anciens Combattants et Victimes de guerre : *Ses observations sur : le plafond de la retraite servie par la Caisse autonome nationale groupant les sociétés mutuelles de retraites d'anciens combattants ; la délivrance des cartes des patriotes mosellans et alsaciens déportés dans des camps spéciaux* [25 octobre 1961] (p. 3020, 3021) ; Intérieur : *Ses observations sur : l'état d'avancement des travaux de la Commission de réforme municipale ; la nécessité d'une décentralisation en faveur des maires et d'une déconcentration en faveur des préfets et des sous-préfets ; l'amélioration nécessaire des finances des collectivités locales ; la suppression regrettable de la subvention à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ; la réforme des finances locales ; la prise en charge souhaitable par l'Etat de certaines charges payées injustement par des collectivités locales (Allocations militaires, indemnités de logement des instituteurs) ; la création éventuelle d'une caisse de prêt aux collectivités locales ; la nécessité de permettre aux collectivités d'emprunter à des taux intéressants ; la situation insuffisante faite aux fonctionnaires municipaux et l'exode des fonctionnaires de qualité, l'alignement souhaitable des fonctionnaires communaux sur les employés de préfecture* [30 octobre 1961] (p. 3598 à 3600) ; Construction : *Ses observations sur l'insuffisance des équipements urbains, surtout de la viabilité des logements H.L.M. et des logements P.S.R. (programme social de relogement) ; les difficultés des collectivités constructrices ; l'insuffisance des crédits pour les espaces verts ; la rénovation urbaine ; les évaluations excessives faites par le juge des expropriations ; la révision nécessaire de l'ordonnance de 1958 sur les expropriations ; la poursuite de la décentralisation* [31 octobre 1961] (p. 3679, 3680) ; Affaires étrangères : *Amendement de M. Dutheil tendant à réduire les crédits du titre IV ; ses observations sur : la suppression opportune de la subvention à la Fédération mondiale des jumelages ; l'exploitation de l'idée de jumelages par les communistes pour pénétrer en Afrique noire* [6 novembre 1961] (p. 3759, 3760) ; Travaux publics et Transports : *Ses observations sur : l'intérêt de la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée ; l'industrialisation et l'accroissement du trafic S.N.C.F. pouvant en résulter ; la nécessité d'une décision de principe du Gouvernement à ce sujet* [6 novembre 1961] (p. 3780 à 3782) ; Affaires algériennes et budget de l'Algérie : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à Mers-el-Kébir et les bases sahariennes ; le respect nécessaire des droits de la minorité européenne et du référendum du 8 janvier 1961* [8 novembre 1961] (p. 4030, 4031) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions et explosifs, Art. 1er : *Sous-amendement de M. de Sesmaisons à l'amendement de la Commission, tendant à réserver un sort plus favorable aux anciens combattants et aux personnes d'une moralité indiscutable* [21 novembre 1961] (p. 4930) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 1 *ter* (*Avances aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement*) [23 novembre 1961]

(p. 5008) ; Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement de M. Mignot tendant à la suppression de l'article; ses observations sur le délai d'un an demandé par le Gouvernement* (p. 5015) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 5 (*Octroi d'une allocation temporaire d'invalidité aux agents permanents des collectivités locales*) : *Ses observations sur le cas des agents départementaux et des agents des offices H.L.M.* [5 décembre 1961] (p. 5291) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats, après l'Art. 9 : *Article additionnel de la Commission des lois* (*Exclusion du bénéfice des dispositions de la loi des auteurs et coauteurs des attentats*) : *Ses observations sur la possibilité de poursuivre pour outrage à magistrat les auteurs de déclarations frauduleuses* [12 décembre 1961] (p. 5494) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser (Z.U.P.) en deuxième lecture, avant l'Art. 9 : *Avantages de la juridiction collégiale en matière d'expropriation* [16 mai 1962] (p. 1123) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des constructions scolaires et celui du plein emploi; la nécessité du canal Rhin-Rhône en tant que moyen de transport et en tant que stimulant de l'expansion économique ; les conséquences heureuses de la création de cette liaison : extension vers le Sud du centre de gravité du Marché commun, aménagement de la région de Marseille; son coût relativement modéré; l'amendement déposé par l'orateur sur cette liaison Rhin-Rhône* [6 juin 1962] (p. 1528, 1529) ; *les difficultés administratives en matière d'équipement scolaire et universitaire* [20 juin 1962] (p. 1841) ; *la création du district de Metz* (p. 1849) ; après l'Art. 1er : *Son amendement* (*Création d'une liaison fluviale à grand gabarit mer du Nord-Méditerranée*) : *L'intérêt de cette liaison pour les régions du Nord-Est, du Rhône et de la Méditerranée* [21 juin 1962] (p. 1913, 1914).

MONNERVILLE (M. Pierre), *Député de la Guadeloupe, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724).

Donne sa démisssion de membre de cette Commission [13 novembre 1959] (p. 2154).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 novembre 1959] (p. 2252), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1961] (p. 1503) [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Scandale de la canne à sucre ; établissement de la paix sociale par la fixation du prix de la canne à sucre d'une manière rémunératrice pour les petits planteurs et les ouvriers agricoles ; coût élevé de la vie à la Guadeloupe ; application dans les D.O.M. des mêmes lois sociales qu'en métropole* [21 novembre 1959] (p. 2756, 2757) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur la lacune regrettable relative à l'agrandissement du port de Pointe-à-Pitre; les avantages de ces travaux pour faire face à l'accroissement du trafic et supprimer les marais, foyer du paludisme; le développement des liaisons téléphoniques ; l'importance de l'apport de l'économie guadeloupéenne à la métropole (banane, sucre, rhum); le taux des frets, la possibilité d'un reversement des droits de douane et diverses taxes aux départements ; la nécessité d'une rémunération plus équitable de toute la population ; les dangers du paiement de la canne à la richesse ; le maintien du statut de département à la Guadeloupe* [30 juin 1960] (p. 1605, 1606) ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel sur les conditions d'achat de la canne à sucre aux petits planteurs par les usines* (p. 1635) ; *nécessité de garantir un pourcentage au moins égal aux deux tiers, aux fournisseurs de canne sur la totalité des produits et sous-produits de la canne à sucre et de fixer à 80 0/0 au moins l'avance consentie aux vendeurs* (p. 1635) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la concentration de la propriété foncière à la Guadeloupe ; l'opportunité*

des dispositions du projet donnant aux petits agriculteurs une chance d'accéder à la petite propriété rurale [18 juillet 1961] (p. 1766, 1767) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au Fonds national de solidarité dans les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : les différences existant entre les habitants des D.O.M. et ceux des départements métropolitains en matière de législation sociale, l'attribution du bénéfice de l'allocation supplémentaire aux personnes titulaires de l'allocation mensuelle d'aide sociale aux personnes âgées ; le relèvement nécessaire du plafond des ressources de l'aide sociale pour permettre le cumul total de l'allocation d'aide sociale et du principal de l'allocation supplémentaire ; l'abaissement souhaitable de l'âge exigé pour profiter du nouvel avantage* [21 juillet 1961] (p. 1992) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), D.O.M. ET T.O.M., titre III : *Son amendement tendant à la suppression des crédits destinés au service militaire adapté* [25 octobre 1961] (p. 3000) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes du département de la Guadeloupe, la surproduction de canne à sucre et la question du contingent global, la production excédentaire de rhums, l'insuffisance de l'équipement social (Routes, adductions d'eau), nécessité d'une véritable réforme agraire, création souhaitable d'une faculté des sciences à la Guadeloupe, les efforts à accomplir dans le domaine culturel* [21 juin 1962] (p. 1877 à 1879).

MONTAGNE (M. Max), *Député du Jura, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— vice-président de la Haute-Cour de justice prévue par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [18 novembre 1959] (p. 2589).

MONTAGNE (M. Rémy), *Député de l'Eure, 3e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503], [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'alinéa 4 de l'article 99 du Code de procédure pénale relatif à la restitution avant jugement des objets placés sous main de justice, **n° 576** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant au rattachement au Ministère de la Justice des tribunaux administratifs, **n° 1278**, [28 juin 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Urgence d'un changement profond de la politique économique du Gouvernement en matière d'agriculture* [23 octobre 1959] (p. 1954).

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Asservissement de l'économie agricole à l'économie générale ; pression exercée sur le pouvoir par le monde urbain; faveur générale accordée à la ville au détriment de la campagne, notamment en matière d'habitat ; prétendus « groupes de pression » ; recherche de mesures permettant l'amélioration des conditions de vie des ruraux tout en préservant la stabilité de la monnaie* [3 mai 1960] (p. 596 à 593) ;

— du projet de loi relatif à un accord instituant l'Association internationale de développement, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'approbation souhaitable de l'accord instituant l'Association internationale de développement ; la nécessité d'autoriser la participation financière de la France à cette association ; les besoins importants en capitaux des pays en voie de développement ; la nécessité d'adjoindre un nouvel organisme à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ; le caractère de filiale de la Banque internationale de l'association en question ; l'aide pouvant être éventuellement apportée aux D.O.M. et aux T.O.M. par l'association ; le montant de la souscription de la France* [6 décembre 1960] (p. 4334) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur: la coopération nécessaire de l'Algérie et de la France; l'importance de l'Afrique pour l'Europe libre ; la communauté de destin de la France et de l'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4382 à 4384) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Aide devan être apportée aux communes rurales par l'Etat et le département pour leurs installations sportives* [16 mai 1961] (p. 781, 782);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie : CONSTRUCTION : *Ses observation sur : le retard des régions rurales en matière d'aide à la construction ; l'équilibre devant être établi entre les zones urbaines et les zones rurales ; la doctrine du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire ; les inconvénients de la constitution de pôles de développement sans construction parallèle de zones rurales intermédiaires; l'installation souhaitable de petites et moyennes industries dans les zones rurales ; la nécessité de développer les primes à la construction d'une manière correspondant aux besoins réels pour permettre de fixer une population mi-agricole mi-industrielle* [31 octobre 1961] (p. 3685, 3686).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Le caractère européen du patrimoine à protéger, la nécessité de coordoner les efforts militaires des pays de l'Europe* [16 juillet 1960] (p. 2494, 2495).

MONTALAT (M. Jean), *Député de la Corrèze, 1re circonscription (S), Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15).

En cette qualité :

Préside : la 1re séance du 29 janvier 1959 (p. 187) ; la séance du 29 mai 1959 (p. 680) ; la 2e séance du 23 juin 1959 (p. 975) ; la 2e séance du 1er juillet 1959 (p. 1220) ; la séance du 7 juillet 1959 (p. 1316) ; la 1re séance du 27 juillet 1959 (p. 1504).

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1703).

En cette qualité :

Préside : la 2e séance du 14 octobre 1959 (p. 1777) ; la 1re séance du 28 octobre 1959 (p. 2011) ; la séance du 5 novembre 1959 (p. 2191) ; la 2e séance du 16 novembre 1959 (p. 2447) ; la 3e séance du 19 novembre 1959 (p. 2637) ; la 1re séance du 23 novembre 1959 (p. 2827) ; la séance du 16 décembre 1959 (p. 3390) ; la séance du 29 décembre 1959 (p. 3716) ; la séance du 28 avril 1960 (p. 503) ; la séance du 6 mai 1960 (p. 692) ; la 1re séance du 15 juin 1960 (p. 1317) ; la séance du 22 juin 1960 (p. 1458) ; la 1re séance du 30 juin 1960 (p. 1595) ; la séance du 6 juillet 1960 (p. 1723) ; la 1re séance du 20 juillet 1960 (p. 2058) ; la

1re partie de la séance du 23 juillet 1960 (p. 2186).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463).

En cette qualité :

Préside : la 1re séance du 19 octobre 1960 (p. 2612) ; la 1re séance du 26 octobre 1960 (p. 2800) ; la 1re séance du 3 novembre 1960 (p. 2983) ; la 3e séance du 4 novembre 1960 (p. 3103) ; la 3e séance du 7 novembre 1960 (p. 3291) ; la 2e séance du 9 novembre 1960 (p. 3412) ; la 2e séance du 13 novembre 1960 (p. 3827) ; la 1re séance du 23 novembre 1960 (p. 3982) ; la séance du 1er décembre 1960 (p. 4625) ; la 2e séance du 6 décembre 1960 (p. 4346) ; la 2e séance du 14 décembre 1960 (p. 4627) ; la séance du 3 mai 1961 (p. 627); la séance du 18 mai 1961 (p. 842).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

En cette qualité :

Préside : la séance du 4 octobre 1961 (p. 2367); la 1re séance du 12 octobre 1961 (p. 2498) ; la 1re séance du 18 octobre 1961 (p. 2594) ; la 1re séance du 25 octobre 1961 (p. 2982) ; la 2e séance du 30 octobre 1961 (p. 3583) ; la 2e séance du 31 octobre 1961 (p. 3687) ; la 2e séance du 7 novembre 1961 (p. 3935) ; la séance du 15 novembre 1961 (p. 4858) ; la séance du 30 novembre 1961 (p. 5143) ; la séance du 7 décembre 1961 (p. 5374) ; la séance du 8 décembre 1961 (p. 5419).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

En cette qualité :

Préside : la séance du 10 mai 1962 (p. 1014); la séance du 25 mai 1962 (p. 1331) ; la séance du 12 juin 1962 (p. 1640) ; la 2e séance du 26 juin 1962 (p. 2000) ; la 2e séance du 4 juillet 1962 (p. 2193) ; la 2e séance du 10 juillet 1962 (p. 2289) ; la 1re séance du 16 juillet 1962 (p. 2481) ; la 1re séance du 24 juillet 1962 (p. 2836) ; la 1re partie de la 2e séance du 27 juillet 1962 (p. 2885) ; la 1re partie de la 2e séance du 4 octobre 1962 (p. 3231).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux diverses dispositions tendant à la promotion sociale : *Donne lecture de l'article 41 de la Constitution et de l'article 93 du nouveau Règlement* [1er juillet 1959] (p. 1223).

Informe l'Assemblée de la décision du Conseil constitutionnel sur la résolution du 21 juillet 1959 modifiant certains articles du Règlement [27 juillet 1959] (p. 1504) ; déclare l'application immédiate du Règlement ainsi modifié (*ibid.*).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative aux secours aux familles de pompiers victimes du devoir [16 octobre 1959] (p. 1834).

Donne lecture d'une communication de M. le Président de la Commission des finances (*Non-application de l'article 40 de la Constitution au rapport sur la proposition de loi de M. Frédéric-Dupont tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers*) [5 novembre 1959] (p. 2192).

Informe l'Assemblée du dépôt d'une motion de censure [28 avril 1960] (p. 503, 504).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Rappel au Règlement de M. Chandernagor : application de l'article 87 du Règlement prévoyant le désaisissement total de la Commission permanente en cas de constitution d'une Commission spéciale à l'initiative du Gouvernement* [6 juillet 1960] (p. 1735, 1736).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative à la constitution d'une Commission mixte paritaire pour le projet de loi d'orientation agricole [20 juillet 1960] (p. 2058).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative à la constitution d'une Commission mixte paritaire pour le projet de loi de finances rectificative pour 1960 [23 juillet 1960] (p. 2186).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Rappel au Règlement de M. Raymond-Clergue relatif aux conditions de travail imposées à l'Assemblée; rigueur du délai budgétaire* [3 novembre 1960] (p. 2987);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 29 : *Article additionnel de M. Pinvidic tendant à munir d'une estampille label s'appliquant aux viandes extra ou de première qualité les abattoirs publics et industriels agréés, et à exclure de la liste des produits servant de référence aux indices des 179 articles ou des 250 articles les viandes de qualité extra et de première qualité; sa demande de vote par division* [18 mai 1960] (p. 942) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Indemnisation des dégâts commerciaux et industriels, cas de Tulle et de Brive-la-Gaillarde, défaillances administratives constatées (Pluviomètre du plateau de Millevaches)* [24 novembre 1960] (p. 4036, 4037) ; *ses explications de vote* (p. 4072); deuxième lecture [9 décembre 1960] (p. 4506).

Communique au Parlement la composition du Bureau du Sénat [4 octobre 1961] (p. 2367).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Irrecevabilité opposée par le Gouvernement à un amendement de la Commission, saisine du Conseil constitutionnel* [12 octobre 1961] (p. 2512).

Communique à l'Assemblée une décision du Conseil constitutionnel (*Irrecevabilité d'un amendement présenté par la Commission de la production au projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles*) [18 octobre 1961] (p. 2594).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : Après l'Art. 1 *ter* : *Article additionnel de M. Battesti (Avances aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs) : consultation de la Commission des finances sur l'application éventuelle de l'article 40 à l'amendement* [23 novembre 1961] (p. 5009) ; *seconde délibération : Ses observations sur : la lettre du Bureau de la Commission des finances chargée d'examiner la conformité du projet sur l'accueil et la réinstallation des Français d'outre-mer à l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances; la nécessité de prévoir et d'autoriser les dépenses correspondantes avant le vote définitif de la loi* [29 novembre 1961] (p. 5120).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : la situation économique et sociale de la région de la Marche et du Limousin, leur dépeuplement; l'utilité de prévoir un plan d'aide économique semblable à celui mis en étude pour la Bretagne; le problème de son expansion industrielle; la nécessité d'enrayer l'émigration; la stagnation des industries (Tapisseries d'Aubusson, émaux et porcelaines de Limoges, manufacture nationale d'armes de Tulle); le classement de Limoges dans la liste des villes spéciales de reconversion; l'enquête de M. Cartier; l'organisation des transports dans cette région; la nécessité de faire de Limoges un siège d'académie* [24 novembre 1961] (p. 5057, 5058, 5059).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 21, INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'absence de crédits en faveur des collectivités locales victimes des inondations d'octobre 1960, les difficultés financières de certaines villes du centre de la France* [5 décembre 1961] (p. 5298).

Répond à M. Lauriol sur l'Art. 138 du Règlement (questions écrites et orales) [10 mai 1962] (p. 1015).

Répond à M. Souchal au sujet de l'insuffisance de l'ordre du jour [10 mai 1962] (*ibid*.).

Déclare ouverte la deuxième session extraordinaire pour 1961-1962 (p. 2836).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *Incidence de cette réforme sur l'économie d'un grand nombre de départements français (Massif central, Sud-Ouest) et sur l'implantation de toute industrie nouvelle dans ces régions; la réforme tarifaire italienne, la pondération des distances et le basculement des tarifs; la progression des tarifs routiers; l'expansion économique le long des axes ferroviaires principaux; le montant du déficit des transports publics de la région parisienne; le cas des industries installées après la fermeture des mines de Champagnac; le problème des petits colis* [22 juin 1962] (p. 1957, 1958, 1959).

MONTEL (M. Eugène), *Député de la Haute-Garonne, 4e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre du comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Interventions :

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Nécessité d'implantations industrielles nouvelles dans les régions sous-développées; cas de Toulouse; défense de l'aéronautique; exploitation du gaz de Lacq* [10 décembre 1959] (p. 3302, 3303).

Sa mise au point au sujet d'un vote [7 décembre 1960] (p. 4369).

Prend part au débat :

— sur les questions orales relatives à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française : *Revalorisation des salaires; nécessité de créer une convention de l'aéronautique* [13 juillet 1961] (p. 1704, 1705);

— sur la question orale de M. Baudis relative à la situation du logement à Toulouse : *Nécessité d'un effort supplémentaire pour la construction d'H. L. M.* [13 octobre 1961] (p. 2559, 2560).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : la construction aéronautique; les perspectives de chômage à Sud-Aviation, les revendications des ouvriers ; la nécessité d'une aide à Air-inter, notamment d'une subvention à la liaison Toulouse-Paris* [7 novembre 1961] (p. 3960, 3961).

MONTESQUIOU (M. Pierre de), *Député du Gers, 2e circonscription (N.-I., puis E. D.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation administrative des non-inscrits [3 juillet 1959] (p. 1306).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente démocratique [9 novembre 1960] (p. 3464).

S'apparente au groupe d'Entente démocratique [24 avril 1962] (p. 739).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 janvier 1959] (p. 184), [8 octobre 1959] (p. 1726), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [10 novembre 1960] (p. 3561).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [7 juillet 1961] (p. 1555);

— membre de la Commission de la production et des échanges [26 avril 1962] (p. 753);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 166);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu président de cette Commission [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à organiser la garantie des agriculteurs contre les calamités agricoles, **n° 919** [4 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1323) relatif aux corps militaires de contrôle, **n° 1450** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1622), modifié par le Sénat, relatif aux corps militaires de contrôle, **n° 1624** [13 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Référence faite dans l'exposé des motifs à la loi de 1956; affirmation de la légitimité française* [9 juin 1959] (p. 819, 820);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Désespoir des habitants des régions sous-développées; exode rural; faiblesse du revenu agricole; insuffisance des crédits destinés à l'irrigation des coteaux de Gascogne; encouragement de la recherche agronomique; aspect économique et humain de l'aménagement du territoire* [25 juin 1959] (p. 1056, 1057) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Contradictions de politique algérienne du Gouvernement; inquiétude suscitée en Algérie et en Métropole par la déclaration du Premier Ministre* [14 octobre 1959] (p. 1775, 1776).

Prend part au débat :

— sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Mesures nécessaires en faveur du département du Gers, victime de la grêle puis des inondations* [23 octobre 1959] (p. 1952);

— sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Nécessité d'abaisser la commercialisation des vins à 8°; observations sur les : prestations viniques; la situation générale de l'agriculture dans le Gers et le Sud-Ouest* [13 novembre 1959] (p. 2420).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Rétablissement du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale* [23 novembre 1959] (p. 2368) ; *rétablissement du Fonds d'assainissement de la viticulture; nécessité de prévoir un programme pluriannuel énergique et cohérent pour faire disparaître certaines maladies comme la tuberculose, la fièvre aphteuse et la brucellose; situation des officiers des eaux et forêts; stockage du maïs, son utilisation comme matière première; mécontentement des agriculteurs* (p. 2868, 2869).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie ; *Programme de décentralisation dans la région du Sud-Ouest* [10 décembre 1959] (p. 3323).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Approbation des mesures gouvernementales comme un début et non un dérivatif; urgence de la création d'une Caisse d'assurance contre les calamités agricoles; nécessité de penser à l'agriculture française dans le cadre de l'Europe; normalisation des prix de revient des pays du Marché commun; constitution et défense d'exploitations familiales de dimensions économiques satisfaisantes grâce à une amélioration des structures, une amélioration du sol et des conditions d'exploitation* [4 mai 1960] (p. 633, 634).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur la situation des employés des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre* [16 juin 1960] (p. 1389, 1390).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *La situation des classes laborieuses; l'extension du privilège des bouilleurs de cru; les adductions d'eau dans les communes rurales; l'inopportunité d'aggraver les charges supportées par les vins et spiritueux au moment de l'entrée en vigueur du Marché commun* [18 juillet 1960] (p. 1968, 1969) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : le déroulement des études et travaux atomiques en Amérique, en Angleterre et en France; les conditions techniques nécessaires à la réalisation d'une force de dissuasion; la faiblesse des résultats obtenus par rapport aux sommes dépensées entre 1946 et 1960; la nécessité de confier aux autorités militaires le contrôle des programmes définis par l'Etat; la multiplication des expériences aériennes* [18 octobre 1960] (p. 2587 à 2590) ; motion de censure : *Ses observations sur : l'insuffisance de nos moyens; notre retard par rapport à nos alliés dans le domaine de la production de l'uranium par suite de la politique stérilisatrice du Commissariat à l'Energie atomique; les déboires des piles G1 et G2; le retard apporté à la constitution d'une usine de séparation*

isotopique; la nécessité d'une réforme de la politique atomique et de ses organes d'exécution [22 novembre 1960] (p. 3959, 3960) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : les fonctions disparates de la Section commune, le regroupement souhaitable des diverses directions sous la responsabilité d'un intermédiaire unique avec le Ministre, l'austérité du budget risquant d'entraver le fonctionnement de certains services, le sous-effectif de la gendarmerie, la vétusté et l'insuffisance de son casernement, l'absence de crédits pour la construction de casernes en Algérie, l'extension souhaitable de la participation de l'Etat aux dépenses de construction de logements pour les gendarmes lorsque le constructeur est une collectivité publique, la vétusté du parc automobile de la gendarmerie; la réforme nécessaire du statut des magistrats militaires pour remédier à l'insuffisance des effectifs, la modicité des crédits pour les services de santé, l'augmentation nécessaire du nombre des infirmières, la revision souhaitable de la situation des aspirants de réserves des diverses branches du service de santé, le Plan hospitalier pour 1961, l'opportunité contestable des établissements prévus pour l'Algérie, la stagnation regrettable des crédits pour l'action sociale des forces armées; l'attribution souhaitable de véhicules aux assistantes sociales militaires; l'insuffisance des crédits pour l'information et le service cinématographique de l'armée; l'effort de compression réalisé dans le parc automobile inter ministériel, les conséquences des impératifs de la loi de programme; l'ajournement regrettable de l'indispensable revalorisation de la condition militaire, la situation des cadres, sous-officiers et officiers, l'augmentation nécessaire des indices de soldes pour les caporaux et sous-officiers pour freiner l'exode des spécialistes vers le secteur privé, la désaffection croissante des jeunes pour les carrières militaires imputable aux conditions matérielles pénibles, aux attaques dont l'armée est l'objet, aux difficultés de la vie familiale des officiers; le retard apporté à la mise en œuvre du Plan de construction des logements militaires privés, le rejet du budget faute d'une prompte revalorisation de la condition militaire* [7 novembre 1960] (p. 3254 à 3256) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'utilisation de la farine de maïs par l'aviculture, la nécessité de permettre aux viticulteurs du Gers de revenir à la destruction des marcs, la distillation du hors quantum* [9 novembre 1960] (p. 3432) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur les retraites complémentaires des chefs d'exploitation, leurs conditions d'attribution, les difficultés de leur financement* [9 novembre 1960] (p. 3456, 3457);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas des Pyrénées-Orientales, organisation de l'aide financière aux sinistrés, prévision de la réparation des dégâts dans un plan systématique, cas particulier des exploitations familiales, mise sur pied d'une loi cadre donnant la sécurité aux agriculteurs et les garantissant contre les calamités* [24 novembre 1960] (p. 4046, 4047);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement (Majoration des taxes sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool); contradiction entre cet amendement et la déclaration du Ministre de la Santé publique au cours du débat sur les fléaux sociaux; encouragement à la fraude de l'alcool clandestin pouvant résulter de l'adoption du texte gouvernemental; nécessité d'organiser la lutte contre la fraude* [5 décembre 1960] (p. 4289);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les conséquences de la perte de l'Algérie; le problème posé par le rapatriement éventuel des Français et des Musulmans; le maintien de l'Algérie dans le sein de la République française* [7 décembre 1960] (p. 4421, 4422);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Ses observations sur : l'absence d'une politique agricole commune; la situation dramatique des aviculteurs français; la nécessité de promouvoir une organisation des produits des marchés agricoles et une orientation de la production; l'émotion suscitée par la réduction du plafond et de la durée de l'escompte en matière de crédit agricole* [15 juin 1961] (p. 1096, 1097).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guillon relative à la rémunération des auxiliaires médicaux : *Abaissement de la limite d'âge pour entrer dans les écoles d'infirmières* [6 juillet 1961] (p. 1499).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur la situation tragique de l'aviculture française; le programme d'orientation du marché avicole pouvant être élaboré* [7 juillet 1961] (p. 1550, 1551).

Prend part au débat sur les questions orales relatives à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française : *Avenir économique du Sud-Ouest; budget consacré aux constructions aéronautiques, aux fusées-sondes (Bélier, Centaure) aux Alouettes et aux Frelons (Hélicoptère lourd)* [13 juillet 1961] (p. 1704).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Rôle capital de l'aviculture dans la vie sociale des petits exploitants; nécessité de mettre fin à l'anarchie dans laquelle elle se trouve; concurrence faite aux petits producteurs par les industriels; préjudice causé aux éleveurs par l'exploitation des céréales à des cours inférieurs à ceux qu'ils payent; facilités devant être accordées pour le financement des entrepôts de stockage* [11 octobre 1961] (p. 2485);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la fixation des prix d'objectifs agricoles pendant l'application du IVe Plan; la situation financière catastrophique des exploitations du Sud-Ouest; la nécessité de leur accorder un délai de paiement de leurs impôts; les dépenses excessives faites en faveur des nouvelles Républiques africaines* [29 octobre 1961] (p. 3482, 3483) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, en qualité de *Rapporteur pour avis* [30 octobre 1961] (p. 3576) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur l'utilisation des crédits affectés à la constitution de la force de frappe* [9 novembre 1961] (p. 4161, 4162);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles, Art. 2 (*Procédure des consultations*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Consultation éventuelle des Comités nationaux interprofessionnels)* [13 décembre 1961] (p. 5599, 5600).

Prend part au débat sur la question orale de M. Dumortier relative à l'enseignement technique : *La création de collèges d'enseignement technique dans les régions sous-développées* [25 mai 1962 (p. 1344).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La priorité regrettable donnée aux crédits en faveur des pays sous-développés, les problèmes des départements du Sud-Ouest (Productivité, commercialisation des produits, décentralisation industrielle et intellectuelle); la lenteur des décisions prises au sujet des mesures concernant les départements provinciaux, les réalisations de la « Caisse du Midi » en Italie* [14 juin 1962] (p. 1699, 1700).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *La valeur des conclusions de la Commission Laroque; le versement intégral au Fonds national de solidarité du produit de la vignette automobile et de la surtaxe progressive; l'exonération de tout impôt des allocataires âgés de 70 ans continuant de travailler* [15 juin 1962] (p. 1765).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Après l'art. 40 : *Son amendement (Dépôt avant le 1er novembre 1962, d'un projet de loi sur les calamités agricoles)* [19 juillet 1962] (p. 2687).

MOORE (M. Fred), *Député de la Somme, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de cette Commission [24 avril 1962] (p. 738).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immu-

nité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1301) portant ratification du décret n° 61-695 du 3 juillet 1961, modifiant les tarifs des droits de douane d'importation en ce qui concerne le café torréfié de la rubrique n° 09-01 A II, **n° 1475** [25 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant ratification d'un décret modifiant les droits de douane d'importation du café torréfié, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les mesures particulières de soutien accordées aux territoires et pays d'outre-mer, la situation défavorisée des torréfacteurs français par rapport aux torréfacteurs belges et hollandais, l'institution par les experts de la Commission de la Communauté européenne, d'une taxe différentielle s'ajoutant au droit de douane applicable* [16 novembre 1961] (p. 4882) ;

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, Article unique : *Son sous-amendement (Mesures transitoires) : prise en considération des années de scolarité ou d'apprentissage* [12 décembre 1961] (p. 5520).

MORAS (M. Max), *Député des Landes, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à la Commission de la défense nationale et des forces armées [30 janvier 1959] (p. 196).

Est nommé membre de la Commission des loi constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [30 janvier 1959] (p. 197), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu vice-président de cette Commission [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre du Conseil national des services départementaux et communaux [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 547) autorisant la ratification de la Convention d'extradition entre la France et l'Etat d'Israël, **n° 705** [24 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 666) relatif à la protection des animaux, **n° 1181** [16 mai 1961].

Sa proposition de loi relative aux régimes de retraite des travailleurs non salariés, **n° 1686** [21 mars 1962].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance du 7 janvier 1959 relative à l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, **n° 1718** [17 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1537) relatif à l'usage de documents fiscaux dans les relations de droit public et de droit privé, **n° 1771** [19 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Tourisme : *Atteinte portée au caractère médical des cures thermales par la mesure tendant à les accorder aux périodes extrêmes de vacances* [19 novembre 1959] (p. 2630) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Charret (Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivement refusé ce renouvellement)* [26 novembre 1959] (p. 3033) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'extradition entre la France et l'Etat d'Israël, en qualité de *Rapporteur : Conformité de ce traité aux principes du droit*

pénal international du point de vue des règles de fond, de la procédure et des effets de l'extradition ; difficultés suscitées par l'abolition de la peine de mort en Israël ; respect du principe traditionnel de la spécialité de l'extradition [28 juin 1960] (p. 1550, 1551);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la nécessité d'encourager les aménagements fonciers individuels notamment en allégeant la procédure des prêts, l'urgence d'un régime des garantiespour les calamités agricoles et les calamités agricoles, la distinction devant être faite entre les calamités purement agricoles et les calamités publiques, les expériences d'assurances tentées par certains Conseils généraux, l'examen d'un projet de garantie dans le cadre du Marché commun* [9 novembre 1960] (p. 3401, 3402); deuxième lecture, Art. 87 (*Comité supérieur du tarif des douanes*) : *Ses observations sur : la nécessité d'accélérer le règlement des litiges douaniers ; la compétence du Comité ; le dépôt d'un projet de loi sur cette question* [6 décembre 1960] (p. 4352, 4353);

— du projet de loi relatif à la protection des animaux en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les lacunes et les imperfections de la loi Grammont ; l'insuffisance des pénalités qu'elle prévoyait ; la modification apportée par le décret de septembre 1959 ; le contenu du projet tendant essentiellement à distinguer les mauvais traitements, passibles de peines de contraventions, des actes de cruauté désormais réprimés de peines correctionnelles ; l'application du texte aux animaux domestiques apprivoisés ou détenus en captivité ; l'exception devant être accordée en faveur des courses de taureaux en cas de tradition locale continue ; les modifications intervenues dans la réglementation des courses de taureaux afin de les rendre moins cruelles ; la recherche scientifique et expérimentale sur les animaux* [12 juillet 1961] (p. 1658 à 1661); Art. 1er du projet (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; ses observations sur : la définition de l'acte de cruauté ; l'exclusion du cas de la chasse et de la pêche ; la confiscation de l'animal dans le cas où le coupable a agi sur l'ordre ou avec l'autorisation du propriétaire, lorsque celui-ci n'a pas été condamné; la généralisation de l'exception en faveur des courses de taureaux* (p. 1672, 1673); *sous-amendement de M. Lecocq* (*Confiscation immédiate de l'animal maltraité avant le jugement du coupable*) : *conséquences importantes de cette disposition, notamment quant aux droits exorbitants qu'elle donnerait à la police ;* (p. 1674); *sous-amendement de M. Dumortier* (*Confiscation de l'animal par le juge saisi d'une plainte*) ; *sous-amendement de M. Palmero* (*Possibilité pour l'officier de police judiciaire, en cas de nécessité et d'urgence, de confier l'animal à une œuvre de protection*) (p. 1675); *son sous-amendement au nom de la Commission* (*Possibilité pour le juge d'instruction saisi d'une plainte d'ordonner la confiscation de l'animal à titre provisoire en cas d'urgence ou de péril*) (p. 1675); *sous-amendement de M. Darchicourt* (*Autorisation des combats de coqs*) : *prétendu caractère populaire de ces spectacles servant de support de jeux et de paris* (p. 1677);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Nécessité d'encourager, par l'octroi de prêts à long terme, la création d'usines de conserves ou de congélation des produits alimentaires dans les régions agricoles ; facilités devant être accordées pour favoriser l'amélioration de l'habitat ; l'acquisition du matériel et l'accession à la propriété* [29 octobre 1961] (p. 3490);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'industrie thermale, la modernisation souhaitable de l'équipement thermal, les prêts à accorder en la matière* [19 juin 1962] (p. 1809, 1810);

— du projet de loi relatif à l'usage de documents fiscaux en qualité de *Rapporteur : Le contenu du texte proposé, la possibilité d'opposer aux contribuables leur déclaration dans le cas d'une indemnité réclamée à l'Etat, la possibilité pour les juridictions administratives et judiciaires d'ordonner la communication des documents d'ordre fiscal* [28 juin 1962] (p. 2088 à 2090).

MOREL (M. Léopold), *Député de Philippeville (E.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale en raison de son élection au Sénat [2 juin 1959] (p. 175).

Son siège est déclaré vacant [18 juin 1959] (p. 889).

MORISSE (M. Jean), *Député de la Seine-Maritime, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 753).

MOTTE (M. Bertrand), *Député du Nord, Ire circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 mai 1959] (p. 424).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [5 mai 1959] (p. 424); [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 novembre 1959] (p. 2426).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 novembre 1959] (p. 2426).

Cesse d'appartenir à cette Commission [2 février 1960] (p. 130).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [3 février 1960] (p. 151), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [24 novembre 1961] (p. 5082).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1962] (p. 752).

Cesse d'appartenir à cette Commission [9 mai 1962] (p. 998).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à majorer de 0,30 0/0 le taux de calcul de la retraite aux personnels actifs de la Sûreté nationale appelés à exercer leurs fonctions en Algérie et dans les départements d'outre-mer pour le temps accompli dans ces territoires, **n° 1073** [16 décembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Aspect social et libéral de la politique économique du Gouvernement; respect de l'initiative privée; rôle de l'Etat dans le domaine économique; inconvénients de la centralisation technique et géographique; utilité des plans d'action régionale; rôle des collectivités protectrices intermédiaires entre l'Etat et l'individu; compatibilité des plans d'action régionale et de la mise en vigueur du Marché commun; problème de l'accession à la compétence économique* [29 juin 1959] (p. 1136 à 1138);

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 3 : *Appréciation des dispositions relatives aux programmes préalables de stages ou sessions; sa demande de renvoi en Commission* [3 novembre 1959] (p. 2143).

Posé à M. le Ministre des Finances et des affaires économiques une question orale, avec débat, relative à l'expansion économique régionale (*Raisons pour lesquelles le Comité d'expansion du Nord et du Pas-de-Calais n'a pas été convié aux manifestations organisées lors du voyage du Président de la République dans le Nord; rôle essentiel joué par ce Comité dans l'élaboration du plan d'action régionale; intentions des pouvoirs publics sur la continuation du dialogue entamé avec les expressions collectives de la vie régionale et la poursuite de la politique d'action régionale esquissée depuis quelques années; constatation d'une simple intervention directe et tardive des services compé-*

tents parisiens sur des cas de récessions locales ; retard dans l'application des mesures prévues pour la désignation des préfets à compétence économique dans le cadre des régions plans et pour la mise en application des programmes d'aménagement et d'action régionale, la déconcentration des diverses administrations, particulièrement dans le domaine de l'enseignement) : Observations sur : la tendance à la décentralisation constatée après la libération en conséquence de la poussée démographique, les nombreux textes touchant à l'expansion régionale, le rôle des organismes consultatifs, notamment des comités d'expansion régionaux, les nombreuses dispositions financières tendant à faciliter les opérations de décentralisation et de transfert à l'extérieur de la capitale, les zones spéciales de conversion, excessive centralisation des décisions financières ; le rôle des sociétés de développement régional, les faibles résultats acquis, la poursuite de la concentration dans la région parisienne, la limitation des efforts à une lutte contre les récessions locales au lieu d'une véritable politique de décentralisation et d'aménagement du territoire ; la diversité des actions des différents départements ministériels ; la toute puissance des organismes techniques, la nécessité de tenir compte de l'ouverture du Marché commun et de définir une politique d'expansion régionale unique ; la nécessité d'une décentralisation administrative corrélative, les avantages d'un amalgame des régions fortes et faibles ; la possibilité de confier l'instruction des dossiers aux organismes régionaux ; l'installation dans les zones de production industrielle ou agricole ; des services généraux nécessaires ; la nécessité d'une révolution dans les conceptions traditionnelles permettant de donner aux régions les moyens d'action [13 novembre 1959] (p. 2398 à 2402).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES : Affaires économiques : *Problème posé par l'expansion régionale ; difficultés rencontrées par l'application des programmes d'action regionale et les Comités d'expansion régionale ; complexité de la procédure d'examen des dossiers ; modicité des résultats obtenus* [17 novembre 1959] (p. 2491, 2492).

Prend part aux débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : les avantages d'une décentralisation des organismes techniques et financiers chargés de l'expansion régionale ; l'augmentation du rôle des Comités régionaux d'expansion ; l'élargissement des facultés d'emprunts des collectivités locales, départementales ou municipales ; la nécessité de tenir compte des harmonisations intérieures prévues par le traité de Rome* [16 juin 1960] (p. 1380, 1381).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Inquiétudes suscitées par la prolifération de la région parisienne ; nécessité d'une politique d'aménagement des infrastructures régionales en contrepartie de la politique de décongestion de la région parisienne ; urgence d'une décentralisation administrative* [19 juillet 1960] (p. 2025, 2026) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 43 : *Son amendement tendant à la suppression de la ligne (Cotisations perçues au profit du Centre technique de la salaison, de la charcuterie et des conserves de viande)* [13 novembre 1960] (p. 3811) ;

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Ses observations sur les difficultés de l'industrie textile obligée d'acheter des machines à l'étranger et défavorisée par rapport à ses concurrents du fait de l'absence d'une égalisation des salaires féminins et masculins* [13 juin 1961] (p. 1035, 1036).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative aux écoles d'ingénieurs des Arts-et-Métiers : *Ses observations sur : le projet de décret concernant les écoles nationales d'Arts-et-Métiers, la centralisation et la réforme des écoles des Arts-et-Métiers, la valorisation du diplôme d'ingénieur ; l'expansion de la région par l'école et l'usine ; les objections faites à la quatrième année de formation des ingénieurs à Paris* [6 juillet 1961] (p. 1484, 1485, 1486).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension de locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Amendement de M. Halgouët tendant à la suppression de l'article ;*

nécessité de ne pas remettre en cause la loi du 2 août 1960 à la faveur du collectif et de réaliser une décentralisation effective [11 juillet 1961] (p. 1603).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : l'évolution sociale positive constatée depuis 1958, le maintien nécessaire de l'effort de productivité de notre industrie, la diminution souhaitable de la fiscalité pesant sur les opérations de mutation industrielle; l'expansion régionale, le développement nécessaire des infrastructures, l'incidence du Marché commun et les mesures d'harmonisation devant être prises, le Plan, la nécessité d'une démocratisation de ses instruments d'exécution, les inconvénients d'une centralisation excessive, l'exemple de la décentralisation en Allemagne fédérale, les avantages et les inconvénients des sociétés d'économie mixte* [5 octobre 1961] (p. 2404 à 2407).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, deuxième lecture, Art. 18 *bis* (*Reconduction de la taxe complémentaire*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre l'article dans une nouvelle rédaction; sa demande de suspension de séance* [1er décembre 1961] (p. 5228).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure : *Ses observations sur : l'absence au cours de la session qui s'achève d'un grand débat sur la politique générale du Gouvernement, le contraste constaté entre le progrès de notre vitalité économique et le malaise politique incontestable du pays, l'isolationnisme diplomatique militaire et scientifique vers lequel s'achemine le Gouvernement; les domaines réservés, l'éventualité d'un traité entre la France et les représentants de l'organisation extérieure de la rébellion, le manque d'information du Parlement, le coût effroyable des «frais généraux» de la politique algérienne du Gouvernement, les divisions de la France, l'absence regrettable d'une répression officielle des attentats, la nécessité d'un respect rigide de la Constitution par le pouvoir et par le peuple pour lutter contre la violence* [15 décembre 1961] (p. 5692, 5693);

— sur une communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'impossibilité pour les parlementaires d'étudier les accords, faute de temps et de documentation, la naissance d'une nouvelle rébellion dès l'annonce du cessez-le-feu, le changement d'attitude du pouvoir envers ceux qui nous combattaient, la propagande F.L.N. en Métropole, l'atteinte risquant d'être portée à l'unité nationale, territoriale et morale de la nation, l'importance stratégique de la Méditerranée; la préférence manifestée à l'égard d'une option de l'autodétermination, les avantages d'une solution européenne, les perspectives constitutionnelles du référendum, l'opposition d'une parties des Européens et Musulmans à l'indépendance, la nécessité d'appliquer l'autodétermination et de laisser ouverte la voie française* [20 mars 1962] (p. 489 à 491);

— sur une communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Les rapports entre le Gouvernement et le Parlement, la construction de l'Europe, l'armement atomique de la France, l'application des accords d'Evian, les amnisties nécessaires* [26 avril 1962] (p. 776, 777) ; *ses explications de vote : inquiétude quant à la situation en Algérie, nécessité d'appliquer la Constitution, inquiétude quant aux problèmes européens, nécessité d'un débat suivi de vote sur la politique étrangère du Gouvernement* [27 avril 1962] (p. 829, 830) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Ses explications de vote, le caractère de la motion de censure proposée* [5 juin 1962] (p. 1481).

Son rappel au Règlement (*Fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens*) : *Les conditions dans lesquelles cette cessation de mandat intervient, son caractère peu juridique, hommage aux députés ainsi visés* [3 juillet 1962] (p. 2150).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La collaboration entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, l'effacement progressif des institutions et des corps intermédiaires, l'amenuisement de l'assiette politique de l'exécutif, l'évolution des esprits au sein du groupe des Indépendants* [4 octobre 1962] (p. 3219, 3220).

MOULESSEHOUL (M. Abbès), *Député de Tlemcen (E.A.S., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe U.N.R. [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962], (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre du Conseil supérieur de la promotion sociale en Algérie [6 mai 1960] (p. 720);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 425), adopté par le Sénat, relatif à la promotion sociale en Algérie et assurant par des mesures exceptionnelles la promotion des Français musulmans, **n° 443** [10 décembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Fanton prévoyant l'application du projet aux travailleurs algériens résidant en France* [1er juillet 1959] (p. 1214, 1215); *le retire* (p. 1215); après l'Art. 18 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Fanton tendant à ajouter les mots « pour tenir compte des objectifs du plan de Constantine »* (p. 1234); *développement nécessaire des centres professionnels pour adultes en Algérie* (p. 1235); *retire son sous-amendement* (ibid.).

— du projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie, en qualité de *Rapporteur : Intentions du Gouvernement en matière de scolarisation totale; mise en application du plan de Constantine; nécessité de créer des emplois nouveaux et d'assurer les droits des émigrants en métropole, de réserver une partie des marchés publics aux entreprises locales et de faire participer effectivement les Français musulmans au fonctionnement des services publics ; aide de l'Etat aux syndicats dans un effort de formation des cadres* [15 décembre 1959] (p. 3359, 3360); après l'Art. 4 : *Son article additionnel autorisant le Gouvernement à réserver par décret, dans les marchés publics en Algérie, une partie des travaux ou fournitures aux petites et moyennes entreprises locales* (p. 3364);

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur le défi à la justice et à l'équité en Algérie que constituerait la libération de M. Lagaillarde* [1er juin 1960] (p. 1120, 1121).

Son rappel au Règlement : *Condamnation de l'attentat dont a failli être victime le Chef de l'Etat; situation en Algérie* [13 septembre 1961] (p. 2267, 2268).

Son rappel au Règlement : *Mesures devant être prises par la Présidence pour permettre aux parlementaires musulmans d'assister aux séances de nuit* [10 octobre 1961] (p. 2457).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur l'implantation regrettable de S.A.S. et de S.A.U. dans des communes majeures où leur présence est inutile* [9 novembre 1961] (p. 4174, 4175).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'hommage devant être rendu au Président de la République et aux populations françaises; la protection nécessaire des détenus politiques en Algérie; le désir des Musulmans de collaborer fraternellement avec les Européens* [20 mars 1962] (p. 484, 485);

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'évolution de l'Algérie* [5 juin 1962] (p. 1473, 1474).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

MOULIN (M. Arthur), *Député du Nord, 21e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Problème de la viande, mévente des bas morceaux; assainissement du cheptel pour développer nos exportations ; absence de mesures relatives à la médecine vétérinaire; développement de la prophylaxie; abrogation nécessaire du décret réformant le statut du fermage; définition d'une politique agricole précise permettant la rentabilité de la production* [25 juin 1959] (p. 1057, 1058);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Motion de M. Regaudie tendant au renvoi du projet en Commission; faible proportion des cas de tuberculose humaine ayant pour origine le bacille bovin* [31 mai 1960] (p. 1056);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant, dans le quatrième alinéa, à supprimer les mots « et des vétérinaires »* [1er juin 1960] (p. 1136) ; *dissociation de l'enseignement vétérinaire de cette réforme de l'enseignement agricole; nécessité d'une refonte totale de l'enseignement vétérinaire effectuée d'une façon tout à fait spéciale* (p. 1137); *insertion de l'enseignement vétérinaire dans l'enseignement agricole sans consultation des représentants des écoles nationales vétérinaires; harmonisation souhaitable de l'enseignement vétérinaire avec l'ensemble des enseignements vétérinaires étrangers en particulier avec ceux du Marché commun* (p. 1137); *son rappel au Règlement (Ordre d'appel des amendements)* (p. 1138);

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art. 20 *ter* : *Son rappel au Règlement : application de l'alinéa 4 de l'article 100 sur l'ordre d'appel des amendements* [11 juillet 1960] (p. 1817); *son rappel au Règlement : discussion par priorité des amendements s'écartant le plus du texte proposé* (p. 1820);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Son rappel au Règlement : application de l'alinéa 7 de l'article 100 (Orateurs pouvant être entendus sur un amendement)* [12 juillet 1960] (p. 1882, 1883); Art 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M Paul Reynaud (Référence au bénéfice agricole forfaitaire) ; incohérence du revenu cadastral; différence injustifiée entre le revenu cadastral de la Manche et de l'Aisne; urgence d'une refonte totale du régime des revenus cadastraux* (p. 1889); deuxième lecture, Art. 1er, «Section II, Prestations» (Art. 1106-2 du Code rural) : *Amendement de M. Paquet prévoyant que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques comporte une participation de l'assuré égale à celle retenue dans le régime des salariés; amendement de M. Grèverie (Institution d'un ticket modérateur variable défini par le haut Comité médical) : ses observations sur la nécessité d'adapter les modalités de la participation de l'assuré aux frais du traitement et de protéger l'assuré contre une augmentation de cette participation* [23 novembre 1960] (p. 4009);

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Inflation des cadres supérieurs à la R.A.T.P. ; information relative à des engagements nouveaux* [21 juillet 1960] (p. 2107);

son rappel au Règlement : application de l'article 92, alinéa 4; appréciation de l'irrecevabilité de l'amendement de M. Muller (p. 2112, 2113).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 71, alinéa 5, relatif aux injures de collègue à collègue; nécessité d'une application rigoureuse de l'article 58, alinéa 2* [8 novembre 1960] (p. 3350);

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE, titre III : *Ses observations sur : les prétextes sanitaires opposés par les Allemands à nos livraisons de produits animaux; la nécessité d'une réforme de l'enseignement vétérinaire; la création d'une section autonome de la recherche vétérinaire au sein de l'Institut national de la recherche agronomique; l'établissement souhaitable de liens étroits entre la recherche et l'enseignement vétérinaire; la nomination pour ce faire d'un inspecteur général de l'enseignement vétérinaire* [9 novembre 1960] (p. 3446, 3447); titre IV : *La baisse du prix de la vaccination obtenue dans certains départements grâce à la constitution de groupements de défense sanitaire* (p. 3449);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Son rappel au Règlement : application des articles 70 et suivants relatifs à la discipline à l'intérieur de l'Assemblée* [7 décembre 1960] (p. 4377);

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Coordination nécessaire au stade international, notamment dans le domaine de la documentation; aide devant être apportée à la recherche dite libre; formation des chercheurs qualifiés; problème de l'enseignement du premier degré* [3 mai 1961] (p. 643, 644).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmont, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Nécessité d'accroître la consommation intérieure et l'exportation* [19 mai 1961] (p. 899, 900).

Son rappel au Règlement : *Inexactitude de certains comptes rendus des débats parlementaires dans la presse* [19 juillet 1961] (p. 1784).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *La modification de la structure et des méthodes du Ministère de l'Agriculture; le problème des prix; la production laitière; le problème des débouchés; la parité économique et la parité sociale; le problème des retraites des vieux* [13 septembre 1961] (p. 2272, 2273).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 6 (*Participation des producteurs aux charges de résorption*) : *Amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article; suspension de la participation des producteurs pendant la période équivalente si les prix réellement payés sont inférieurs aux prix planchers; sens de l'expression « période équivalente », supériorité de l'expression « période de référence »* [12 octobre 1961] (p. 2524); *ses explications de vote : nécessité de voter le texte pour éviter la fixation des prix agricoles par décret, amélioration souhaitable du projet par le Sénat* [18 octobre 1961] (p. 2619);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le stockage des denrées alimentaires sous l'angle stratégique* [29 octobre 1961] (p. 3489); *la suppression anormale du service des haras; la réforme de l'enseignement et de la recherche vétérinaire; la stabilité regrettable des crédits destinés à la recherche vétérinaire en matière de prophylaxie des maladies animales; la complexité de l'établissement des cartes sanitaires; le dépôt souhaitable d'un nouveau projet de loi sur la fixation des prix agricoles* [29 octobre 1961] (p. 3507, 3508); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur la mauvaise information des communistes au sujet de Staline* [7 novembre 1961] (p. 3978);

— du projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats, Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance*) : *Ses observations sur : la jurisprudence invoquée par le Gouvernement selon laquelle les compagnies se fonderaient sur l'article 34 de la loi de 1930 pour refuser d'indemniser les victimes des attentats; l'introduction dans certains contrats de clauses garantissant les dégâts causés par les explosions; la liaison automatique établie par le Gouvernement entre les attentats et les événements* [12 décembre 1961] (p. 5486, 5487); Art. 3 (*Institution d'un fonds commun*) : *Sous-amendement de la Commission des lois à l'amendement du Gouvernement (Suppression de la surprime, le fonds commun est*

alimenté uniquement par la contribution de l'Etat); ses observations sur la responsabilité de l'Etat (p. 5489, 5490) ; Art. 5 (*Création d'une commission administrative*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction ; ses observations sur le caractère automatique du remboursement de l'assureur à l'assuré et facultatif de celui du fonds commun à l'assureur* (p. 5491);

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, Art. 2 : *Sous-amendement de M. Hoguet à l'amendement de la Commission* (*Refus du renouvellement du bail*) : *problème de la définition de l'occupation principale* [26 juin 1962] (p. 2006]; *le droit de reprise pour les vieux exploitants* (p. 2009);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Un discours récent du Ministre de l'Agriculture; le problème de l'enseignement vétérinaire; la nécessité d'augmenter le personnel enseignant dans ce domaine* [3 juillet 1962] (p. 2167, 2168);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les suppressions opérées par la Commission spéciale* (*Forêts, hydraulique*) ; *la pression exercée de l'extérieur sur les parlementaires au sujet des S.A.F.E.R. et des cumuls; le dépôt souhaitable par le Gouvernement de textes sur la forêt et l'hydraulique* [18 juillet 1962] (p. 2604, 2605) ; Art. 11 : *Amendement de M. Orvoën* (*Le droit de préemption des S.A.F.E.R.*) : *les dangers d'une automaticité du droit de préemption* [19 juillet 1962] (p. 2637) ; Art. 30 : *Le problème de la production agricole sans terres ; le cas des élevages industriels et de leur extension* (p. 2661, 2662); *amendements de MM. Lambert, de Poulpiquet, du Halgouët et de la Commission* (*Les critères servant de base au classement dans la catégorie industrielle de certains élévages*) : *l'intérêt d'une référence au volume d'aliments d'origine industrielle consommés* (p. 2667) ; Art. 34 : *La réorganisation de l'inspection sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale ; les protestations contre le plan d'implantation des abattoirs ; le calcul des indemnités versées aux collectivités, propriétaires des abattoirs à supprimer* (p. 2675, 2676) ; Art. 29 : *Le problème de l'entraide rurale et la notion de responsabilité du prestataire* (p. 2697) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *ses explications de vote ; les pressions exercées par certains groupes extérieurs à l'Assemblée; la signification du droit de préemption ; l'importance du texte en discussion* [27 juillet 1962] (p. 2905, 2906).

MOYNET (M. André), *Député de Saône-et-Loire, 5e circonscription* (*I.P.A.S., puis I., puis I.P.A.S.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe des Indépendants et Paysans d'Action sociale [6 novembre 1961] (p. 3787).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'Action sociale [8 mai 1962] (p. 976).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [9 novembre 1961] (p. 4215).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [9 mai 1962] (p. 998).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi finances pour 1960 (nos 300, 328) (Dépenses militaires, Section air), **no 363** [12 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Crédits du Ministère des Armées, Section Air (no 866), **no 922** [4 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1962 (no 1436); Dépenses militaires, Section Air, **no 1498** [31 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants une question orale relative à la suppression de la retraite des Anciens combattants (montant des économies réalisées, diminution

des fonctionnaires du Ministère des Anciens combattants) [5 mai 1959] (p. 430, 431).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Air, en qualité de *Rapporteur pour avis : Diminution constante du personnel de l'armée de l'air ; insuffisance des crédits pour l'entretien des bases ; graves conséquences des réductions des crédits de la construction aéronautique imposées par la priorité accordée à l'Algérie ; évolution des techniques ; importance de l'industrie aéronautique, industrie-clé ; rôle de leader de la France en matière d'industrie aéronautique dans le Marché commun ; qualités du Mirage III ; abandon du cargo huit tonnes malgré la création d'une société franco-allemande ; rôle de l'industrie aéronautique dans la défense nationale ; étude du transport de la bombe atomique par un bombardier ; information prématurée sur le virage vers les engins ; étude de l'emploi d'appareils d'interception chargés d'engins air-air ; rôle de la construction aéronautique dans l'aviation de transport civil et militaire ; arrêt regrettable des commandes du Nord 2501 ; rôle de tous nos appareils pour la Communauté ; développement de nos possibilités d'exportation : conséquences désastreuses d'un arrêt des fabrications ; nécessité d'une loi de programme en matière de construction aéronautique ; abandon des projets de reconversion* [18 novembre 1959] (p. 2546 à 2548) ; *activité du centre d'essais en vol de Brétigny ; nécessité de distinguer ces essais de ceux faits chez les constructeurs* (p. 2549).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Jean-Paul David relative à la coopération scientifique et technique avec les pays de l'Europe occidentale ; *Nécessité de réaliser une troisième force européenne, notamment en matière d'armement et de veiller à protéger par des accords politiques les plans de coopération européens pour l'industrie aéronautique* [4 décembre 1959] (p. 3197, 3198).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : la compatibilité de la création d'une force nationale avec le pacte atlantique ; l'œuvre des savants et des chercheurs français, l'accession éventuelle de la France au club atomique par ses propres moyens ; le problème du vecteur ; le retour à l'avion piloté ; les qualités du Mirage IV ; le problème des engins ; l'importance vitale de l'aviation dans toutes les guerres ; la régionalité du pacte atlantique ; l'intérêt du projet permettant à la France de retrouver sa place sur le plan mondial ; l'insuffisance des prévisions pour les forces conventionnelles dans la guerre tactique ; l'impasse faite sur l'engin* [18 octobre 1960] (p. 2567 à 2569) ; *le refus des Américains de nous communiquer des renseignements* (p. 2582) ; *l'attachement des Américains à l'aviation comme vecteur ; les qualités du Mirage IV* (p. 2586) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Air, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'inquiétude suscitée par la diminution de 6.000 hommes environ du personnel de l'armée de l'air, la nécessité de faciliter l'avancement des sous-officiers spécialistes pour éviter leur évasion vers le secteur privé, l'insuffisance des attributions de carburant ne permettant pas un entraînement normal des personnels navigants, l'insuffisance des crédits pour l'entretien et la réparation des matériels et des bases, l'incidence de la loi de programme, la nécessité d'avoir une armée de l'air fortement équipée, le succès de notre industrie aéronautique, l'importance des techniques dans un monde moderne, l'hommage devant être rendu aux ingénieurs et aux ouvriers de l'industrie aéronautique française* [7 novembre 1960] (p. 3276, 3277) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE, Art. 54 : *Refus des combattants de 1945 de demander une retraite ; nécessité de réserver l'aide financière aux veuves et orphelins* [8 novembre 1960] (p. 3331) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : l'application de l'autodétermination ; l'urgence des négociations, la nécessité de refaire l'unité de l'armée et de renforcer nos alliances ; la miniaturisation de la bombe atomique* [9 novembre 1961] (p. 4164 à 4166) ; Section air, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la nécessité d'enrayer l'exode des sous-officiers spécialistes ; l'alignement souhaitable de la situation du personnel féminin sur celle des autres armes ; l'insuffisance de l'entraînement du fait de la limita-*

tions des dotations d'essence; le succès du Mirage III, les études relatives au Mirage IV, le succès des engins français, notamment du Matra 530; les intentions du Gouvernement quant à l'engin air-sol; la Super-Caravelle et le cargo léger [9 novembre 1961] (p. 4181, 4182).

MULLER (M. Emile), *Député du Haut-Rhin, 4e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à étendre les disposition de l'article L 356 du Code de la sécurité sociale, concernant l'attribution de la majoration pour tierce personne, aux pensionnés ayant dépassé l'âge de 65 ans, **n° 854** [25 juillet 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéeba : *Reclassement du personnel du siège social* [16 décembre 1959] (p. 3402).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à l'action sociale des collectivités locales [13 mai 1960] (p. 844).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Importance de l'unité de l'Europe; intentions du Gouvernement quant à une Europe intégrée, dotée d'un gouvernement supra-national et d'un parlement élu au suffrage universel; discours du Président de la République du 31 mai sur la construction de l'Europe occidentale; importance de l'Europe pour le maintien du continent africain dans le camp des nations libres et la solution du problème algérien* [15 juin 1960] (p. 1324, 1325).

Prend part à la discussion :

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport, après l'article unique : *Son article additionnel (Dépot d'un projet de loi tendant à étendre le champ d'application de la loi à l'ensemble des agglomérations se trouvant dans une situation comparable à celle de la région parisienne)* [21 juillet 1960] (p. 2112);

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier, Article unique : *Son amendement (Dépôt d'un plan d'équipement permettant de mettre en valeur la forêt française)* [22 juillet 1960] (p. 2169); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi programme relative à certains équipements militaires : *Nécessité d'une construction européenne et d'un renforcement du pacte atlantique* [19 octobre 1960[(p. 2612, 2613);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits notamment pour les dépenses de presse et d'information et les interventions politiques, l'inopportunité d'une augmentation de crédits pour l'instruction de l'armée laotienne; l'affectation par priorité des Crédits destinés au Viet-Nam et au Laos, aux relations culturelles et à la coopération technique; les nouvelles initiatives devant être prises sur le plan de la construction européenne, l'importance du rayonnement culturel et technique* [4 novembre 1960] (p. 3126, 3127);

— du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques: *Absence regrettable d'un large débat sur l'ensemble des aspects de la politique européenne et internationale du Gouvernement, lutte économique entre l'Occident et le monde soviétique, entrée opportune des U.S.A. et du Canada dans la nouvelle organisation, thèse socialiste sur la planification démocratique de l'économie, aspect européen du nouvel organisme, association souhaitable des peuples à la construction européenne, élection souhaitable au suffrage universel d'une assemblée européenne aux pouvoirs élargis, né-*

cessité pour le Gouvernement français de prendre l'initiative d'une nouvelle relance européenne, coopération entre l'O.C.D.E. et le Conseil de l'Europe, unification économique et politique de l'Europe [18 mai 1961] (p. 849 à 851) ;

— du projet du loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : l'insuffisance des moyens mis à la disposition de la diplomatie française ; l'hostilité des socialistes à la politique étrangère du Gouvernement, le coût de la création d'une force de frappe nationale ; la nécessité urgente de doter le budget des Affaires étrangères des crédits indispensables pour gagner la bataille de la culture française à travers le monde ; la construction nécessaire de l'Europe, l'insuffisance des crédits pour les bourses et l'accueil des étudiants ; le manque regrettable de documentation de nos ambassades et de nos consulats ; l'insuffisance des crédits du Fond culturel ; la situation des agents auxilliaires ; l'attribution souhaitable d'un crédit à la Commission interministérielle des jumelages ; les relations entretenues par le Ministre des Affaires étrangères avec le Secrétariat général pour les Communautés et les Affaires africaines et malgaches ; les précisions devant être données sur l'organisme chargé de centraliser l'action politico-économique indispensable résultant de l'activité du Ministère d'Etat chargé du Sahara, des D.O.M. et des T.O.M., du Ministère de la Coopération, du Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères et du Secrétariat d'Etat auprès de M. Jacquinot ; la création souhaitable d'une Direction des affaires européennes auprès du Ministre des Affaires étrangères* [6 novembre 1961] (p. 3747 à 3749) ;

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun : *Ses observations sur la construction de l'économie européenne et la création d'une Europe politique* [6 décembre 1961] (p. 5343, 5344) ;

— du projet de loi portant approbation du IV^e^ Plan : *La nécessité de l'inscription au IV^e^ Plan de la liaison Mer du Nord-Méditerrannée, les arguments en sa faveur* [17 juin 1962] (p. 1701, 1702) ;

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *S'oppose à la question préalable de M. Dronne : la nécessité de résoudre complètement le problème des objecteurs de conscience, l'opportunité du débat, l'intérêt d'une décision rapide en la matière* [27 juillet 1962] (p. 2887).

N

NADER (M. Hervé), *Député du Finistère, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission supérieure du crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Utilité de la construction d'une forme de radoub à Brest; manœuvre des Parlementaires de Saint-Nazaire* [30 juin 1959] (p. 1168, 1169);

— du projet de loi modifiant l'art. 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, après l'Art. 2 : *Amendement de MM. Jacquet et Bayou (Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation et la publicité des vins)* [3 décembre 1959] (p. 3160, 3161);

— du projet de loi portant modification de l'art. 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Question préalable opposée par M. Vidal : avantages et inconvénients des nationalisations, « dénationalisations » opérées en Angleterre; maintien opportun dans le secteur privé de deux entreprises fonctionnant d'une manière satisfaisante; limitation de l'application de la loi à la durée du contrat de concession en cours* [11 juillet 1960] (p. 1841, 1842);

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'art. 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Les mauvais souvenirs laissés par les ordonnances, notamment celle relative aux anciens combattants de 1914-1918; la publicité faite par la régie des tabacs; la lutte contre la prostitution et contre les proxénètes; les importations du whisky; la nécessité de doter la France d'une force de frappe* [18 juillet 1960] (p. 1969 à 1971); *la consommation de vin en Bretagne* (p. 1974);

— d'un projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : l'établissement national des invalides de la marine; la discrimination établie entre marins pêcheurs et marins de la marine marchande* [27 octobre 1961] (p. 2886); *la nécessité d'un effort constant de promotion sociale en faveur de nos jeunes marins; la suppression souhaitable de la taxe sur les carburants grevant injustement la petite pêche; le développement de la consommation du poisson, la gestion assez satisfaisante des compagnies nationales; l'effet déplorable des grèves s'étant produites dans la*

compagnie générale transatlantique; *la reconduction pour cinq ans de l'aide au petit cabotage; les conditions dans lesquelles sera attribuée une aide à l'armement; le régime des bonifications d'intérêt pour les emprunts contractés par les armateurs; le fonctionnement de l'établissement national des invalides de la marine; le caractère pénible du métier de marins-pêcheurs* (p. 2888 à 2891);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, après l'article unique : *Son article additionnel* (*Rapport annuel au Parlement sur l'exécution du programme d'équipement sportif et socio-éducatif*) [17 mai 1961] (p. 822); *non-application regrettable de la loi du 31 décembre 1959 relative à l'aide aux établissements d'enseignement privé* (p. 822).

Est entendu sur la question orale de M. Marcenet relative aux accidents des véhicules automobiles [30 juin 1961] (p. 1402).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : la nécessité d'avoir une monnaie stable pour obtenir un progrès social, le taux trop élevé du loyer de l'argent, les mesures devant être prises en faveur des classes et des industries moyennes et de l'artisanat; le problème des salaires, les causes réelles de la vie chère, la distorsion entre les prix industriels et les prix agricoles, la suppression nécessaire de nombreux intermédiaires et parasites* [5 octobre 1961] (p. 2407, 2408).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : l'utilité de la marine marchande pour la marine de guerre; la concurrence faite aux petits caboteurs, notamment aux cimentiers, par les réductions de tarifs marchandises consenties par la S.N.C.F.; l'utilité des petits caboteurs, leur faible nombre en France par rapport à l'étranger; la répartition de l'aide nouvelle à l'armement naval; la nécessité de ne pas subventionner les pétroliers; le scandale de l'acconage; la suppression regrettable des avantages fiscaux et des amortissements libéraux consentis depuis 1928 aux industries maritimes; la participation de représentants de l'armement aux futures tables rondes sur le problème algérien; l'industrie de la pêche; la publicité devant être faite pour développer la vente et la consommation du poisson; le caractère incomplet du salon nautique; les difficultés du métier du marin pêcheur; la construction nécessaire d'installations frigorifiques; la formation souhaitable de techniciens et de cadres bretons* [27 octobre 1961] (p. 3279 à 3281);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *La restauration de la Cathédrale de Quimper, et en particulier de ses vitraux* [27 juin 1962] (p. 2043);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole, Article unique : *L'enseignement agricole moyen, le problème de l'enseignement privé, le caractère limité du texte proposé, les maisons familiales d'apprentissage rurales dans le Finistère* [4 juillet 1962] (p. 2190, 2191);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 39, état A : *Amendement de la Commission* (*Réduction des crédits prévus pour la marine marchande*) *: la nécessité de protéger le petit cabotage français* [12 juillet 1962] (p. 2391).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La diversité d'opinions des signataires de la motion de censure, la campagne électorale de 1914 et le problème du service militaire, la ligne Maginot et l'équipement de l'armée à la veille de la deuxième guerre mondiale, le front populaire et la préparation de la guerre, le développement de l'idée européenne, les positions politiques des partenaires du Marché commun, la réconciliation franco-allemande, l'aide américaine dans les deux conflits mondiaux, les Etats-Unis et l'affaire de Suez, le remboursement par la France des dettes extérieures, la position des socialistes et les crédits militaires* [16 juillet 1962] (p. 2511 à 2516).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal de la Marine marchande : *Les inconvénients des grèves dans la Marine marchande* [23 juillet 1962] (p. 2812).

NEUWIRTH (M. Lucien), *Député de la Loire, 2e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 juillet 1961] (p. 1684).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [12 juillet 1961] (p. 1684), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à réglementer l'exercice de la profession d'installateur électricien, **n° 298** [8 octobre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Sahara), **n° 339**, t. II, XIII [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Sahara), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport d'information présenté en application de l'article 144 du Règlement au nom de la Commission de la production et des échanges sur la situation économique de la Corse et sur les travaux d'aménagement agricole et touristique, **n° 1322** [7 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Poursuite d'une politique compatible avec l'honneur, la vocation humaine et les intérêts de la France ; refus de toute négociation avec les chefs de la rébellion ; partage des bénéfices tirés de l'exploitation des richesses du Sahara ; permanence de la France en Algérie ; promotion de l'Algérie nouvelle dans la nouvelle République ; confiance dans le Gouvernement et le Général de Gaulle* [10 juin 1959] (p. 871);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Intentions du Gouvernement quant à l'établissement d'une centrale thermique Loire-Givors* [30 juin 1959] (p. 1158);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française : *Hommages aux Français du Maroc* [7 juillet 1959] (p. 1320);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SAHARA, en qualité de *Rapporteur pour avis : Hommage aux efforts de M. Max Lejeune ; définition d'une politique énergétique d'ensemble; conditions de l'indépendance nationale ; création d'un troisième département saharien; mise en valeur hydraulique des départements des Oasis et de la Saoura ; effort louable en faveur de la scolarisation ; problème agricole au Sahara ; définition de la politique gouvernementale, pétrolière et gazière du Sahara ; étude de l'évacuation du gaz d'Hassi-R'Mel vers la France et même l'Europe ; conséquences de la composition différente du pétrole saharien ; disproportion entre le budget et les besoins réels* [20 novembre 1959] (p. 2718, 2719); CONSTRUCTION : *Reversements demandés à certaines personnes spoliées par les forces d'occupation ou la gestapo ; réexamen de l'indemnité de dépossession attribuée aux déportés ; cas des sinistrés très âgés* [23 novembre 1959] (p. 2848); AGRICULTURE : *Nécessité d'améliorer la protection de la pêche française mise en péril depuis quelque temps par la pollution constante de nos fleuves et de nos rivières* (p. 2886, 2887).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Octroi des avantages des zones critiques aux bassins miniers menacés* [10 décembre 1959] (p. 3323).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Application d'urgence de*

mesures à court terme ; étude de la création d'une centrale thermique de la Loire ; concours des élus des régions minières à l'examen du plan d'adaptation des Charbonnages de France [6 mai 1960] (p. 717).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Information : *Rôle de l'information pour faire connaître l'œuvre de la France en Algérie* [5 novembre 1960] (p. 3189) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'information insuffisante de l'opinion publique métropolitaine et algérienne ; la nécessité de ce débat ; l'attachement des Musulmans au général de Gaulle ; l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie ; les avantages de l'association ; la protection de nos compatriotes français et algériens désireux de rester français en cas de rupture hostile ; le soutien apporté par le groupe de l'U.N.R. à la politique de paix du Gouvernement et du Président de la République* [7 décembre 1960] (p. 4377 à 4379) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité d'une utilisation judicieuse des crédits pour rattraper notre retard dans le domaine sportif et socio-éducatif, tranformation souhaitable du Haut-commissariat en un véritable Secrétariat à la jeunesse, généralisation des classes à mi-temps et institution de la journée continue, problème des cadres et des moniteurs, rapports de confiance devant s'établir entre le Gouvernement et les fédérations nationales sportives ou éducatives* [9 mai 1961] (p. 703, 704) ;

— de la question orale de M. Hostache relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Etatisation des entreprises nationalisées ; nécessité de donner plus d'autonomie aux bassins par rapport aux Charbonnages de France* [19 mai 1961] (p. 908) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : le développement souhaitable de l'intéressement du personnel ; l'effort d'humanisation devant être fait dans le service des mutations, la transformation des surveillantes principales et surveillantes en chefs de section principales et chefs de section* [25 octobre 1961] (p. 3048) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : les charges des houillères nationales, dues essentiellement à l'aggravation des charges sociales résultant de la diminution des effectifs, elle-même imputable à la productivité ; les débouchés nouveaux ouverts par la carbochimie* [27 octobre 1961] (p. 3293) ; après l'Art. 59 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement de déposer sur le Bureau du Parlement, au début de la session d'avril 1962, un rapport exposant les mesures nécessaires à l'assainissement de la situation des charbonnages* [28 octobre 1961] (p. 3353) ; *l'aide pouvant être éventuellement apportée par l'Etat aux Charbonnages de France pour supporter les charges des retraites, à l'exemple de la S.N.C.F.* (p. 3354) ; EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial suppléant pour l'enseignement supérieur : La nécessité d'une augmentation des effectifs des professeurs pour faire face à l'évolution des effectifs des étudiants ; l'intérêt présenté par la création de cadres de maîtres assistants ; l'encombrement de certaines universités, notamment de celle de Paris et la nécessité de la déconcentration universitaire ; la création de facultés nouvelles ; le développement des bibliothèques ; la création nécessaire de nouvelles cités universitaires ; la démocratisation souhaitable de l'enseignement supérieur ; l'utilisation souhaitable des agrégés sans doctorat d'Etat dans l'enseignement supérieur* [28 octobre 1961] (p. 3362, 3363) ; deuxième lecture, Art. 7 (*Evaluation forfaitaire du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Son amendement (Retrait du second véhicule de l'évaluation forfaitaire minimale du revenu imposé) ; ses observations sur les conséquences de cette disposition sur l'industrie automobile* [1er décembre 1931] (p. 5214, 5215) ; Art. 59 A (*Dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les difficultés financières des Charbonnages de France et les mesures propres à remédier à cette situation*) : *Son amendement (Nouvelle rédaction de l'article) ; ses observations sur : l'accent devont être mis dans le rapport sur la situation malheureuse des houillères due aux retraites, les conséquences de l'accroissement du nombre des retraités par rapport au personnel en activité* (p. 5260) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 1er (*Reconduction de la législation sur les emplois réservés*) : *Ses observations sur : la nécessité de proroger la loi sur les emplois réservés du fait de la poursuite des*

opérations du maintien de l'ordre en Algérie ; l'insuffisance du délai proposé, l'impossibilité de régler le problème du reclassement des victimes de guerre en deux ans, les mesures devant être prises pour que cette législation soit appliquée par les entreprises privées [5 décembre 1961] (p. 5289); *son amendement* (*Reconduction de la loi pour six ans*) (ibid.); Art. 19 (*Exonération des taxes sur le chiffre d'affaires prévue en faveur des organes d'information édités à la fois sur papier et sur disques souples*) : *Ses observations sur le taux élevé de la taxe à la valeur ajoutée frappant les disques en France par rapport aux livres* (p. 5294, 5295).

Est entendu à propos du report de la discussion du projet de loi agricole : *Ses observations sur la possibilité de commencer dès maintenant le nouvel examen du projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats* [7 décembre 1961] (p. 5388).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse [14 décembre 1961] (p. 5629).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à l'organisation de la circulation routière [18 mai 1962] (p. 1214) : *L'établissement de grands axes transversaux ; le problème de l'autoroute à péage, le remaniement de la taxe sur l'essence ; l'augmentation de la dotation du Fonds routier* (p. 1217).

Prend part au débat sur la question orale de M. Radius relative aux classes de perfectionnement pour les enfants attardés [25 mai 1962] (p. 1341).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *Le problème de la formation des hommes, la nécessité de modifier les procédés d'information ; le IV[e] Plan et les problèmes de la montagne, le développement souhaitable du tourisme montagnard, l'aménagement nécessaire de la moyenne montagne, le séjour en climat d'altitude, le développement de l'industrie montagnarde, l'utilisation de la montagne pour la formation du contingent militaire, le retard de la montagne française par rapport aux autres régions européennes* [20 juin 1962] (p. 1843, 1844).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. [22 juin 1962] (p. 1957) : *Contradiction entre la réforme envisagée et la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire ; la notion de service public ; l'incidence de cette réforme sur les ports de La Rochelle, Nantes et Sète ; son incidence sur l'agriculture ; l'opinion des chambres de commerce ; le problème d'infrastructure posé par le transport par route ; la sidérurgie du Centre-Midi ; la nécessité d'assurer aux régions sous-développées les moyens de transport les plus favorables* (p. 1957, 1960, 1961, 1962); *le cas du département de la Loire* (p. 1967, 1969).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1[er] : *La situation économique en Corse* [27 juin 1962] (p. 2071, 2072);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le développement des possibilités de l'énergie atomique, la nécessité des prévisions à long terme en la matière, la position indépendante de la France en matière énergétique, le complexe de Pierrelatte, base du développement industriel de demain, les problèmes techniques de l'uranium, les moyens accordés à l'Electricité de France depuis sa nationalisation, la proposition française de 1956 de construction d'une usine européenne de séparation isotopique, l'impossibilité de différer le vote des crédits demandés* [11 juillet 1962] (p. 2319 à 2331); en deuxième lecture, Art. 38 : *L'application des patentes à l'exploitation des centrales électriques, les conséquences pour les Charbonnages de France* [23 juillet 1962] (p. 2761, 2762).

Prend part au débat sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *Les dangers du formalisme juridique, la nécessité de réviser toute constitution, le problème de la souveraineté nationale et celui de la durée, l'urgence des motifs qui ont incité le Président de la République à proposer cette réforme, la nécessité d'assurer la continuité du pouvoir républicain, le caractère disparate de la coalition formée contre le projet de loi, le général de Gaulle, seul recours possible face aux problèmes de la République, la succession au poste de Président de la République en cas de vacance, la nécessité d'assurer au Président de la République la plus large audience populaire* [4 octobre 1962] (p. 3233 à 3235).

NILÈS (M. Maurice), *Député de la Seine, 42e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à proroger les dispositions de l'ordonnance n° 58-1008 du 24 octobre 1958 relatives au maintien dans les lieux de certains clients, locataires et occupants de bonne foi des hôtels, pensions de famille et locaux dont le bailleur exerce la profession de loueur en meublé, **n° 1146** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à la réorganisation de l'éducation physique et du sport en France, **n° 1273** [28 juin 1961.

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Insuffisance du projet de loi programme ; réforme médicale et hospitalière : exemple du Centre Marie Lannelongue, centre entièrement financé par la sécurité sociale ; lutte contre le cancer, insuffisance des centres de dépistage et de traitement; hôpitaux psychiatriques; enfance inadaptée; difficultés rencontrées par les vieux travailleurs pour rentrer dans les hospices* [12 mai 1959] (p. 466, 467) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à la suppression de cet article (Autonomie de gestion des caisses de sécurité sociale)* [14 mai 1959] (p. 506) ; en deuxième lecture : *Empiètement de l'Etat sur les prérogatives des caisses de sécurité sociale ; nécessité d'une participation financière plus importante de l'Etat* [8 juillet 1959] (p. 1371) ; Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Bisson (Avis conforme du Comité technique d'action sanitaire et sociale)* (p. 1371) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; son amendement tendant à la suppression de cet article* [2 juillet 1959] (p. 1273) ;

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 2 : *Son amendement (Attribution des crédits par priorité aux organisations syndicales)* [3 novembre 1959] (p. 2142) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (Deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Faiblesse des crédits ; insuffisance des lits dans les hôpitaux ; aggravation des conditions de travail du personnel de l'Assistance publique insuffisant en nombre, mal rétribué et surmené ; situation défavorisée des diminués physiques ; insuffisance des crédits pour l'enfance inadaptée, la protection maternelle et infantile* [13 novembre 1959] (p. 2387) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Art. 86, *(Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne) : Caractère de service public des transports parisiens ; inconvénients des charges supplémentaires imposées aux collectivités locales ; crainte d'une augmentation des tarifs ; nécessité de faire perdre à la R.A.T.P. son caractère d'établissement industriel et financier* [20 novembre 1959] (p. 2691) ; *son amendement (Institution à la charge des employeurs occupant plus de dix salariés et dont les établissements sont situés dans la première zone de la région parisienne d'une contribution mensuelle à taux progressif pour chaque salarié)* (p. 2695) ; CONSTRUCTION, Art. 88 : *Son amendement (Suppression de certains avantages fiscaux accordés aux entreprises au nom de la décentralisation)* [23 novembre 1959] (p. 2853) ; INDUSTRIE ET COMMERCE : *Situation des charbonnages ; dégradation des salaires miniers ; augmentation du chômage ; mesures nécessaires pour faciliter l'écoulement et la baisse du prix du charbon ; tendance à la diminution du temps de travail dans les mines dans tous les pays européens ; règlement du conflit entre le personnel des industries hydraulique, nucléaire et gazière au Gouvernement* [24 novembre 1959] (p. 2957) ; en nouvelle lecture, Art. 86 : *Amendement de M. Pleven (Etalement sur trois ans de la suppression de la participation de l'Etat aux dépenses d'exploitation des transports parisiens) ; crainte d'une augmentation des tarifs préjudiciable aux usagers au moment où leur pouvoir d'achat est en baisse* [22 décembre 1959] (p. 3577, 3578) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 46 *bis* : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article ;*

dépôt, avant le 1er avril, d'un projet de loi supprimant la taxe locale et prévoyant des ressources de remplacement d'un montant égal en faveur des collectivités locales [9 décembre 1959] (p. 3260) ; en troisième lecture, Art. 46 *bis* : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article tel qu'il a été adopté en deuxième lecture* [21 décembre 1959] (p. 3534).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Exploitation intensive et coordonnée des ressources énergétiques en France ; construction du barrage et de l'usine marémotrice de la Rance ; mise sur pied d'un programme de centrales thermo-électriques prenant en considération les besoins du pays non couverts par les ressources hydrauliques ; nationalisation générale du gaz naturel ; recherche du pétrole en France placé par l'Etat sous l'autorité d'agents du cartel mondial du pétrole ; situation des personnels d'Electricité et de Gaz de France ; salaire des mineurs* [10 décembre 1959] (p. 3307 à 3309).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Amendement de M. Waldeck Rochet proposant une nouvelle rédaction de l'article ; reprise du contre projet du Conseil supérieur de l'Education nationale* [1er juin 1960] (p. 1132) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Amendement de M. Waldeck Rochet (Nouvelle rédaction de l'article reprenant le contre projet du Conseil supérieur de l'Education nationale)* [1er juin 1960] (p. 1132) ; Art. 2 : *Sous-amendement de M. Ballanger à l'amendement de la Commission plaçant la préparation à l'enseignement supérieur sous la direction du Ministre de l'Education nationale* [7 juin 1960] (p. 1163).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ebrard relative à la protection des personnes et des biens dans la zone de Lacq : *Situation dangereuse dans laquelle se trouvent les travailleurs et les populations de Lacq ; évacuation du village d'Arance ; envoi gratuit des enfants de la région de Lacq en colonie de vacances* [17 juin 1960] (p. 1414).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, Art. 2 : *Son amendement tendant à permettre l'exercice de l'action civile même en l'absence de préjudice aux associations de défense des intérêts des travailleurs handicapés* [21 juin 1960] (p. 1438) ; Art. 4 : *Son amendement tendant, en cas de rendement professionnel notoirement diminué, à limiter à 20 0/0 les réductions de salaires autorisées sans toutefois que le salaire ainsi réduit puisse être inférieur au S.M.I.G.* (p. 1438) ; Art. 5 (*Durée du préavis en cas de licenciement*) : *Son amendement (Doublement de la durée du préavis pour les mutilés comme pour les handicapés atteints d'une invalidité au moins égale à 60 0/0)* (p. 1439) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 27 : *Insuffisance des sommes consacrées à la construction des H.L.M. ; nécessité de construire chaque année 450.000 logements dont 300.000 pour la location ; changement d'orientation de la politique du logement et du système de financement des H.L.M. ; fixation des taux des loyers H.L.M. à un taux acceptable* [5 juillet 1960] (p. 1707, 1708) ;

— du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Nécessité de nationaliser la compagnie du gaz d'Avignon dans l'intérêt des usagers ; brusque montée des actions de cette compagnie en prévision de sa nationalisation* [11 juillet 1960] (p. 1842, 1843) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Ses observations sur : l'implantation d'industries dans les communes-dortoirs privées de ressources, les conséquences d'une décentralisation industrielle brutale (Risques de chômage), l'établissement d'un système de primes tendant à favoriser les patrons et les sociétés capitalistes, l'encouragement à la spéculation pouvant résulter de l'adoption du projet ; l'octroi d'un privilège fiscal aux sociétés* [19 juillet] (p. 2020).

— en troisième lecture, du projet de lo

relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Insuffisance du relèvement de la prime* [25 juillet 1960] (p. 2216).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du Plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Gravité de la situation dans les mines; concurrence des pays de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ; fermeture des exploitations de fond du bassin de l'Aveyron; importations de charbon sarrois* [21 octobre 1960] (p. 2694, 2695).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Insuffisance de l'augmentation budgétaire pour permettre à la France d'avoir un équipement hospitalier decent ; vétusté et inconfort de nombreux établissements, diminution éventuelle de la rémunération des internes, mécontentement du personnel hospitalier mal payé et travaillant dans des conditions déplorables; absence à Paris d'un système moderne de transport d'urgence des malades et des blessés; insuffisance des crédits pour l'aide sociale; précarité de la situation de nombreux vieillards et infirmes; insuffisance des crédits pour l'enfance inadaptée* [28 octobre 1960] (p. 2929, 2930) ; EDUCATION NATIONALE : *Echec subi par la jeunesse française à Rome imputable à l'état d'abandon de l'éducation physique et du sport en France; insuffisance des crédits alloués à la jeunesse et aux sports, sous-équipement sportif des écoles primaires, immense besoin du sport (Piscines, stades, gymnases); refus opposé à la demande de subvention formulée par la fédération sportive et gymnique du travail; caractère autoritaire du Plan gouvernemental envisagé* [4 novembre 1960] (p. 3086, 3087) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : le Plan d'adaptation des charbonnages de France, les conséquences désastreuses pour les travailleurs d'une diminution de la production, l'insuffisance des crédits pour l'installation des chutes du Rhin, le retard de l'équipement énergétique de la France, les trusts pétroliers, la nationalisation souhaitable du gaz naturel au sein de Gaz de France, la revalorisation nécessaire des salaires des personnels de l'Electricité de France et du Gaz de France, la réduction de la durée hebdomadaire de travail* [8 novembre 1960] (p. 3342, 3343) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 90 (*Imposition à la contribution foncière des propriétés bâties, du gros matériel des établissements industriels*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3680).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à la méthode psycho-prophylactique d'accouchement [18 novembre 1960] (p. 3932).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Frédéric-Dupont, relative à l'aide aux aveugles travailleurs [25 novembre 1960] (p. 4097).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires des mineurs de fond : *Nécessité de négocier avec le G.P.R.A. pour mettre un terme à la guerre d'Algérie* [29 novembre 1960] (p. 4111) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement : *Cas des terrains nus ou bâtis appartenant aux organismes d'H.L.M.; date de parution du Règlement d'administration publique prévu à l'article 11 de ce présent projet* [13 décembre 1960] (p. 4565) ;

— de la proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi [13 décembre 1960] (p. 4580) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à proroger la loi de deux ans* (p. 4581) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 4 (*Composition du Conseil d'administration*) : *Son amendement* (*Modification de la composition du Conseil d'administration*) [16 décembre 1960] (p. 4712, 4713) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Insuffisance des crédits, lacunes de la loi de programme, importance de la part laissée à la charge des collectivités locales, absence de crédits pour l'équipement sportif scolaire et universitaire, solutions proposées par les députés communistes pour créer les bases matérielles nécessaires au développement de l'éducation physique et sportive de masse* [9 mai 1961] (p. 705, 706) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : l'insuffisance du programme; l'aide apportée à l'enseignement confessionnel, notamment par le moyen des cités sportives ; les conditions d'établissement de l'ordre d'ur-*

gence des travaux; la mutation arbitraire de sept techniciens de l'Institut national des sports; l'élimination du jury du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure d'éducation physique de deux professeurs; la suppression de l'O.S.S.U.; la situation lamentable, en général, de l'Education nationale [12 juillet 1961] (p. 1649);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Son amendement (Publication des décrets d'application dans les trois mois suivant la promulgation de la loi)* [18 mai 1961] (p. 868); *le retire* (ibid.); en deuxième lecture, Art. 8 A (*Suppression des autorisations provisoires accordées par le préfet*) : *Son amendement tendant au rétablissement de cet article supprimé par le Sénat* [21 juillet 1961] (p. 1976); Art. 8 C (*Obligation pour le préfet de suspendre provisoirement le fonctionnement d'un établissement non classé en infraction*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article;* Art. 11 (*Possibilité pour le préfet de faire apposer les scellés*) : *Son amendement tendant au rétablissement de cet article supprimé par le Sénat* (p. 1978);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 5 *bis* : *Son amendement (Dépôt avant le 1er mai 1962 d'un projet de loi créant une caisse nationale d'équipement des collectivités locales)* [21 juin 1961] (p. 1207);

— du projet de loi relatif à la constitution de l'état-civil de Français israélites des départements d'Algérie, des Oasis et de la Saoura : *Ses observations sur : l'aspect politique du problème; l'incidence du projet sur les négociations pour la paix* [11 juillet 1961] (p. 1564);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 8 (*Dispense de timbre et exonération des droits en faveur des sinistrés de l'orage du 4 mai 1961 et des victimes de Clamart et d'Issy-les-Moulineaux*) : *Ses observations sur : l'indemnisation des sinistrés de Normandie; le droit à la réparation des sinistrés de Clamart et d'Issy-les-Moulineaux;* Etat A, EDUCATION NATIONALE : *Les conditions dans lesquelles seront réparties les subventions destinées à la préparation des Jeux olympiques de* 1964 [11 juillet 1961] (p. 1613).

Prend part au débat sur la question orale de M. Waldeck Rochet relative à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française : *La Société des avions Bréguet et la fermeture de l'usine de Villacoublay; la réduction du temps de travail; le licenciement du personnel ouvrier : nécessité d'assurer aux différentes usines de Sud-Aviation une charge de travail suffisante en équipant les lignes exploitées par Air-France en appareils de fabrication française* [13 juillet 1961] (p. 1698, 1699, 1700).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires, en deuxième lecture [21 juillet 1961] (p. 1947, 1948);

— d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au bénéfice du maintien dans les lieux pour certains clients des hôtels et meublés : *Prorogations successives de la loi du 2 avril 1949; nombre élevé des jeunes ménages contraints de vivre en meublé en raison de la persistance de la crise du logement et du nombre insuffisant des H.L.M.; adoption souhaitable du texte du Sénat prorogeant la loi jusqu'au 1er avril 1962* [21 juillet 1961] (p. 1953, 1954);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [20 octobre 1961] (p. 2824); (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : l'amélioration nécessaire de la situation du personnel sédentaire des directions départementales de la Santé publique et de la Population; l'insuffisance de la rémunération du personnel hospitalier; l'insuffisance de l'équipement hospitalier et des centres sanitaires ruraux; le manque de centres pour les grands blessés; la pénurie de centres de rééducation fonctionnelle; le nombre insuffisant des crèches; l'augmentation nécessaire des allocations aux aveugles et aux grands infirmes; l'insuffisance de la prochaine augmentation des allocations familiales envisagée par le Gouvernement* [27 octobre 1961] (p. 2340, 2341); INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'insuffisance des subventions allouées aux chambres de métiers pour l'organisation des cours techniques et pratiques destinés aux artisans; le démantèlement des houillères françaises provoqué par la politique du Gouvernement; les échecs de la reconversion; la sous-rémunération des mineurs, la*

nécessité de maintenir en activité les mineurs de fer d'Aubrives; la poursuite d'une politique de l'énergie contraire à l'intérêt national; la légitimité des revendications des mineurs et des personnels des industries électriques et gazières [28 octobre 1961] (p. 3336, 3337); EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits d'équipement sportif pour les établissements neufs, le caractère dérisoire des crédits de rattrapage; la pénurie d'enseignants dans l'éducation physique; la priorité accordée aux postes de maîtres d'éducation physique au détriment des postes de professeurs; le recrutement de personnel au rabais; le refus opposé à la demande de subvention de fonctionnement formulée par la Fédération sportive et gymnique du travail; la dissolution de l'O.S.S.U.;* (p. 3389, 3390); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : la diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires; l'insuffisance des prévisions budgétaires pour rattraper le retard des traitements; la nécessité d'une harmonisation des traitements publics avec ceux du secteur nationalisé et d'une intégration des indemnités dégressives dans le traitement de base pour le calcul de la retraite; la réforme souhaitable des catégories C et D, l'injustice dont souffrent les petites et moyennes entreprises du fait des dispositions prises en 1957 au profit des catégories supérieures à l'indice 540; la situation défavorisée des retraités; le versement souhaitable de l'indemnité pour difficultés administratives aux agents de la S.N.C.F. dans les départements d'Alsace-Lorraine* [12 novembre 1961] (p. 4442, 4443); deuxième lecture, Art. 44 *bis* (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales*) : *Son amendement* (*Abrogation des décrets du 20 décembre 1960 et du 10 juillet 1961 relatifs à la redevance sur les appareils de radio et de télévision à l'achat*) [1er décembre 1961] (p. 5262);

— d'urgence du projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs : *Application de la loi aux attentats au plastic* [14 novembre 1961] (p. 4835, 4836);

— du projet de loi de programme relative à l'énergie électrique : *Ses observations sur : l'organisation des débats; la diminution de la production hydraulique envisagée par le projet; l'importation d'électricité provenant d'Espagne et ses conséquences désavantageuses; la diminution de la production d'électricité à partir des bas produits charbonniers et l'augmentation des importations de charbons d'origine étrangère; le coût élevé de l'énergie nucléaire; la poursuite d'une politique énergétique contraire à l'intérêt national* [23 novembre 1961] (p. 5026);

— du projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Ses observations sur : la création d'une force locale; les intentions du Gouvernement quant à la reprise des négociations avec le G.P.R.A.; l'indulgence du pouvoir envers l'O.A.S.* [30 novembre 1961] (p. 5151, 5152);

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant : *Sa motion de renvoi à la Commission; dispositions transitoires, droits acquis par certains professionnels* [12 décembre 1961] (p. 5518);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse, après l'Art. 3 : *Son amendement* (*Conditions dans lesquelles l'employeur peut différer le congé non rémunéré*) [12 décembre 1961] (p. 5524); Art. 5 : *Son amendement* (*Modalités d'application de la présente loi*) (ibid.); *son amendement* (*Liste des organismes dont les activités offrent droit aux congés non rémunérés*) (p. 5525); *son amendement* (*Fixation des peines applicables en cas d'infraction*) (p. 5526); après l'Art. 5 : *Son amendement* (*Fixation des peines applicables en cas d'infraction*) (ibid.);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers; Art. 2 : *Son amendement* (*Maintien des logements construits ou achevés postérieurement à la loi du 1er septembre 1948 dans le cadre de celle-ci*) [17 mai 1962] (p. 1176); Art. 6 : *Son amendement* (*Conservation du droit au maintien dans les lieux pour les sinistrés ou réfugiés*) [17 mai 1962] (p. 1179, 1180);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les équipements sociaux; l'insuffisance des crédits réservés à la santé publique; le retard actuel en matière d'équipement hospitalier; le manque d'infirmières; la législation sur les infirmes, aveugles et grands infirmes; le IVe Plan et les problèmes énergétiques; le caractère regrettable de la fermeture de nouveaux puits de mines; les importations de charbon étranger; la place minime réservée à l'industrie gazière; la répartition de la production du gaz naturel en France; les*

perspectives de l'industrie pétrolière ; la nationalisation souhaitable de celle-ci; la faiblesse de la place réservée à l'énergie nucléaire [7 juin 1962] (p. 1583 à 1585);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 1er : *Son amendement (Droits d'enregistrement des brevets d'invention)* [17 juillet 1962] (p. 2533).

NOIRET (M. Roger), *Député des Ardennes, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504).

Donne sa démission de cette Commission [12 juillet 1961] (p. 1684).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [13 décembre 1961] (p. 5608) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Donne sa démission de cette Commission [23 juillet 1962] (p. 2826).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [24 juillet 1962] (p. 2849).

Est élu juge titulaire de la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (troisième lecture): *Ses observations sur l'avis de la Commission de la défense nationale favorable à l'adoption du texte considéré comme adopté par l'Assemblée Nationale en seconde lecture* [1er décembre 1960] (p. 4226).

Prend part au débat sur sa question orale relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1298).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la Meuse, élément indispensable de la jonction Méditerranée-Mer du Nord, l'étude de la mise au gabarit international de la Meuse française* [19 juin 1962] (p. 1803, 1804).

NOU (M. Joseph), *Député de la Meurthe-et-Moselle, 7e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi n° 1691 tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, **n° 1885** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Sacrifices imposés aux travailleurs pour la réussite des mesures de redressement économique ; baisse relative du pouvoir d'achat; possibilité de nouveaux accords sur les*

salaires dans le secteur privé ; retard des traitements de la fonction publique ; suppression des zones de salaires : nécessité d'un progrès social parallèle au progrès économique [6 novembre 1959] (p. 2243).

NUNGESSER (M. Roland), *Député de la Seine, 47e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164). [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960) (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547) ;

— membre de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Services du Premier Ministre : Services généraux, Journaux officiels, Etat-major général de la défense nationale, Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, Groupement des contrôles radio-électriques, Conseil économique et social, Information), **n° 328**, annexe 17 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des services du Premier Ministre : Section 1, Services généraux ; Section III, Direction des journaux officiels ; Section 5, Etat-major général de la défense nationale ; Section VI, Service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; Section VII, Groupement des contrôles radio-électriques ; Section XI, Conseil économique et social), **n° 886**, annexe 17 [18 octobre 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des services du Premier Ministre, Information) n° **886**, annexe 18 [18 octobre 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Radiodiffusion-télévision française), **n° 886**, annexe 40 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 en ce qui concerne le maintien dans les lieux en faveur des propriétaires expulsés par suite de vente successorale, **n° 1144**, [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Services du Premier Ministre : Section I : Services généraux ; Section III : Journaux officiels ; Section IV : Etat-major de la défense nationale ; Section V : Service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; Section VI : Groupement des contrôles radio-électriques ; Section VII : Conseil économique et social, **n° 1445**, annexe 20 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Services du Premier Ministre : Section II : Information, **n° 1445**, annexe 21 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Radiodiffusion-télévision française, **n° 1445**, annexe 38 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 82 : *Son amendement (Recevabilité des amendements et rapport présentés au sujet des propositions de résolution)* [28 mai 1959] (p. 658) ; Art. 133 : *Amendement de M. Chandernagor (Vote d'une motion d'orientation après la question orale) ; sa conception d'activité parlementaire ; bienfaits du rétablissement de la stabilité gouvernementale* [3 juin 1959] (p. 748, 749) ;

— du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Autorisation pour les communes d'emprunter pour l'équipement sportif ; établissement d'une loi de programme pour l'enseignement sportif scolaire ou non* [2 juillet 1959] (p. 1269) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Amendement de M. Nilès (Institution à la charge des employeurs occupant plus de dix salariés et dont les établissements sont situés dans la première zone de la région parisienne d'une contribution mensuelle à taux progressif pour chaque salarié) ; établissement d'une taxe analogue à celle créée par la loi de finances 1958 ; inconvénients de cette taxe ; contradiction avec le principe de la non-spécialisation des ressources fiscales ; absence de rapport entre la taxe et le service rendu ; réorganisation interne de la R.A.T.P. ; meilleure coordination avec les lignes de banlieue de la S.N.C.F. ; inconvénients de l'hypertrophie de la région parisienne pour les collectivités locales* [20 novembre 1959] (p. 2695, 2696) ; EDUCATION NATIONALE : *Nécessité d'une loi de programme de l'équipement sportif* [21 novembre 1959] (p. 2783) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, en qualité de *Rapporteur spécial : Variété des services rattachés à l'autorité du Premier Ministre ; rôle du Comité interministériel de recherche scientifique et technique et du Comité consultatif de la recherche scientifique ; création d'un comité de recherches spatiales ; dépôt d'une loi de programme au printemps 1960 pour doter le Fonds national de la recherche scientifique de fonds plus substantiels ; activité du Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme, légère régression de ce fléau ; intérêt manifesté par le Gouvernement pour la promotion sociale ; insuffisance du nombre des techniciens par rapport au nombre d'ingénieurs ; nécessité de crédits complémentaires pour les interventions en faveur de la promotion sociale ; réforme de l'E.N.A. concernant surtout le recrutement de l'école ; nécessité de revaloriser les emplois de début des corps de hauts fonctionnaires de l'Etat ; rôle du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes ; création d'un institut des hautes études d'outre-mer ; rattachement souhaitable des services de documentation et de diffusion au Ministère de l'Information ; nécessité de rétablir, du moins, en partie, les crédits précédemment affectés au centre de diffusion française et de charger le Ministre de l'Information de les utiliser dans le cadre d'une organisation plus rationnelle de la propagande française à l'extérieur ; augmentation des crédits concernant l'Etat-major général de la défense nationale par suite de l'importance accrue du rôle accordé au chef du Gouvernement dans ce domaine par la Constitution* [24 novembre 1959] (p. 2919 à 2921) ; Information : *Dispersion d'une grande partie des crédits consacrés à l'information dans les budgets de tous les Ministères ; incohérence dans le domaine de l'information ; nécessité d'une organisation rapide des relations publiques de l'Etat à partir de conceptions nouvelles ; rôle du Ministère de l'information comme protecteur de la presse et tuteur et conseiller de certaines entreprises de caractère national ; nécessité d'un effort d'équipement et de réorganisation en vue d'assurer une meilleure information du pays ; carence de l'Information sur les activités de l'Etat ; insuffisance du développement de l'information technique et économique ; comparaisons avec les pays étrangers ; problème des publications administratives ; nécessité d'envisager la centralisation effective au sein d'un service permanent de l'édition de toutes ces publications ; situation de la R.T.F. devenue un établissement public, industriel et commercial dont la gestion financière est assurée par un Comité comprenant les représentants des divers Ministères intéressés ; nouvelles modalités de l'exercice du contrôle parlementaire sur son activité ; prochaine promulgation d'un statut du personnel permettant à la R.T.F. de mieux s'adapter aux nouvelles conditions de son fonctionnement ; situation des journalistes ; ressources de la R.T.F. constituées par le produit des redevances*

et le remboursement des services rendus ; augmentation éventuelle du taux de la redevance ; effort construction de la maison de la radio ; progrès de la télévision en France ; en en faveur de la télévision en Algérie ; impossibilité technique d'un second programme sans la mise en service d'une seconde chaîne ; situation des entreprises dépendant du Ministère de l'Information (Agence France-Presse, Agence Havas, S.N.E.P. et S.O.F.I.R.A.D.) ; achat par l'intermédiaire de la S.O.F.I.R.A.D. d'une partie des actions d'Images et son sans immixtion des pouvoirs publics au sein d'Europe n° 1 (p. 2923 à 2926) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 5 (*Calcul de la redevance*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Courant (Application des dispositions de l'amendement aux communes suburbaines du département de la Seine)* [19 juillet 1960] (p. 2038) ; *utilité des petites entreprises dans les communes-dortoirs* (p. 2039) ; *le retire* (p. 2040) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Retard apporté au dépôt de la loi de programme d'équipement sportif, choc psychologique provoqué dans l'opinion publique par nos échecs de Rome, nécessité d'associer un équipement sportif à tout équipement scolaire et universitaire nouveau, amélioration souhaitable de la coordination entre les projets des collectivités locales et ceux des associations privées ; économies pouvant résulter de la rationalisation des méthodes et de la standardisation de certaines fournitures* [4 novembre 1960] (p. 3097) ; SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Information, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation des crédits par rapport à 1960 concernant en majeur partie les interventions publiques, la subvention accordée à la S.N.C.F. pour le routage des publications, la stagnation regrettable des crédits du Fonds culturel, les entreprises nationalisées contrôlées par le Ministère de l'Information, la S.N.E.P. et sa filiale la S.N.E.I., la S.O.F.I.R.A.D., le déficit de Télé 59, la cession de cette revue, l'exercice par la R.T.P. des opérations commerciales jusqu'alors confiées à la S.O.F.I.R.A.D., l'acquisition par la S.O.F.I.R.A.D. au nom de l'Etat, d'actions de la société Images et Son, la non-immixtion des pouvoirs publics dans la gestion d'Europe n° 1, le rôle d'un Ministre de l'Information dans un pays démocratique, la réforme nécessaire du service des publications administratives, le rôle de l'Etat en matière d'information à l'intérieur (Documentation) et à l'extérieur (Publicité, voire même propagande), la coordination par un organisme spécialisé des relations publiques vers l'extérieur en liaison avec les organisations professionnelles et les postes diplomatiques, l'organisation nécessaire des relations publiques de la nation* [5 novembre 1960] (p. 3187, 3188) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le développement des sports nautiques, la démocratisation du yachting à voile et à moteur, l'insuffisance des ports pour la navigation touristique, les ressources en devise que peut nous procurer le yachting étranger, l'attribution souhaitable d'une partie de la taxation du carburant à un fonds d'investissements nautiques, l'octroi par le Fonds de développement économique et social de prêts pour l'équipement nautique analogues à ceux dont bénéficie l'équipement de montagne, l'ouverture d'une grande enquête sur l'ensemble du tourisme nautique* [10 novembre 1960] (p. 3551, 3552) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits, les différents aspects de l'autorité gouvernementale, le service de documentation extérieure et de contre-espionnage, la fin des opérations de transfert de l'imprimerie des journaux officiels, l'état-major général de la défense nationale, la recherche scientifique ; le Comité interministériel, le Comité consultatif, la Délégation générale, le Fonds de développement, la prochaine discussion de la loi de programme ; le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme, le Comité de coordination de la promotion sociale, le Haut Comité de la jeunesse, la Commission d'études des problèmes de la vieillesse, la Direction de la documentation, l'école nationale d'administration, le problème posé par le recrutement des élèves fonctionnaires* [12 novembre 1960] (p. 3626 à 3629) ; TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (*Radiodiffusion télévision française*) : *Ses observations sur : le caractère de taxe parafiscale de la redevance radiophonique, l'approbation par le Parlement de son recouvrement, l'exercice du contrôle parlementaire sur le fonctionnement de la R.T.F., les résultats financiers de l'année 1959,*

l'importance du prélèvement sur les services rendus acquittés par l'Etat, les prévisions de dépenses, la nécessité de permettre à la R.T.F. d'emprunter pour financer ses programmes d'équipement, la modernisation et l'extension des centres de télévision de Paris, la création d'un centre à Bordeaux, l'équipement en Algérie, les difficultés de l'installation d'une seconde chaîne, l'achèvement de la Maison de la Radio, la télévision en couleur ; le problème de la redevance, son assiette, son recouvrement, la suppression souhaitable de la redevance sur les postes mobiles ; les effectifs du personnel, la disproportion entre les fonctions dévolues à certains services et les effectifs qu'ils emploient, la nécessité d'un organigramme complet et nouveau de la R.T.F., l'application du nouveau statut du personnel, la réforme nécessaire du contrôle financier et de la comptabilité [13 novembre 1960] (p. 3813 à 3816); *son amendement* (*Suppression de la ligne*) (p. 3824); après l'Art. 51 : *Article additionnel de M. Diligent* (*Interdiction de la publicité à la télévision*) ; *article additionnel de M. Diligent* (*Transformation du Comité financier de la R.T.F. en une Commission de surveillance ; nomination de deux députés et d'un sénateur au sein de cette Commission*) (p. 3825); *retrait de son amendement tendant à la suppression de la ligne 123* (p. 3826); *son article additionnel tendant à autoriser la perception de la redevance* (ibid.) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 51 A (*Statut de la R.T.F.*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; décision du Conseil constitutionnel de juillet dernier sur le caractère juridique de la redevance et le maintien du statut de la R.T.F.* [12 décembre 1960] (p. 4543);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 6 (*Taxe d'équipement*) : *Amendement de M. Wagner au nom de la Commission de la production et des échanges* (*Institution d'une contribution supplémentaire sur les patentes des entreprises industrielles*) : *Ses observations sur : les inconvénients d'une super-patente imposée aux entreprises de la région parisienne ; l'asphyxie économique de la région parisienne pouvant résulter d'une décentralisation trop poussée* [16 décembre 1960] (p. 4717, 4718);

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'effort de coordination introduit par le projet, l'affectation des crédits au Fonds de développement de la recherche scientifique créé en 1959, les critères selon lesquels les thèmes d'actions concertées ont été retenus par les dix Comités d'études chargés de préparer la loi de programme, l'importance de la coopération internationale en matière de recherches spatiales, la place importante réservée aux sciences biologiques, les modalités d'application du projet, la collaboration entre les organismes publics et privés de recherches, l'importance du travail d'équipe, le caractère complémentaire du texte par rapport à l'ensemble des crédits déjà votés ou répartis* [3 mai 1963] (p. 630 à 633);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Opportunité de la loi de programme, aménagement souhaitable des programmes scolaires en vue du plein emploi des installations sportives, nécessité dans l'application du Plan, de tenir compte des contingences locales et régionales, urgence de la normalisation des installations sportives, conditions d'implantatipn du stade de 100.000 places ; pratique de l'éducation physique dans les écoles, lycées et facultés, non-application des circulaires Billères et Bordeneuve, rendant obligatoire la construction d'installations sportives dans tous nouveaux bâtiments scolaires ; garanties devant être données aux collectivités locales quant à leurs facultés d'emprunt auprès de la Caisse des dépôts ; suppression souhaitable de l'abattement opéré sur l'évaluation initiale des crédits* [17 mai 1961] (p. 804 à 806); Article unique : *Suppression souhaitable de l'abattement de 10 0/0 appliqué au montant initial des crédits* (p. 819);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 4 (*Composition du Conseil d'administration*) : *Son amendement* (*Représentation du Parlement*) [21 juin 1961] (p. 1205);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension de locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Son amendement* (*Etablissement d'une franchise pour le paiement des redevances*) ; *nécessité de ne pas aggraver le caractère de communes dortoirs des localités suburbaines de la Seine* [11 juillet 1961] (p. 1605); après l'Art. 15 : *Article additionnel du Gouvernement* (*Réforme*

de la bourse de Paris) ; son sous-amendement (Reclassement du personnel en fonction dans les maisons de courtiers) (p. 1607) ; *le retire* (p. 1608) ;

— du projet de loi instituant un centre national d'études spatiales : *Ses observations sur : l'importance des crédits ouverts dans la loi programme sur la recherche scientifique au titre de la recherche spatiale ; le retard considérable de la France dans ce domaine ; l'opportunité d'engager la France dans la voie de la recherche spatiale ; l'influence de la réalisation de certains objectifs militaires dans le domaine spatial ; les accords internationaux pouvant être conclus ; les avantages de la création d'un organisme nouveau totalement indépendant ; l'utilité des fusées et des satellites pour la recherche fondamentale et la recherche appliquée ; les conséquences de ces recherches sur l'industrie* [18 octobre 1961] (p. 2623, 2624) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Art. 6 (*Exclusion des frais généraux des entreprises de certaines dépenses de caractère somptuaire*) : *Son amendement (Non-application des dispositions de l'article aux engins de sport et de tourisme nautique à affectation sociale)* [20 octobre 1961] (p. 2807) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, en qualité de *Rapporteur spécial pour l'ensemble des services : Ses observations sur : la variété des services placés sous l'autorité directe du Premier Ministre et la nécessité de répartir entre plusieurs rapporteurs le soin de présenter à l'Assemblée la traduction budgétaire de leur activité ; l'augmentation des crédits concernant les six sections du budget du Premier Ministre tenant essentiellement aux mesures prises en faveur de la fonction publique et aux variations résultant de l'ouverture ou de l'essor rapide de nouveaux secteurs d'intervention ; le dépôt, au cours du premier trimestre 1962, du rapport de la Commission Laroque ; l'accroissement relativement faible des crédits de la documentation et de la diffusion ; l'augmentation de la subvention à l'Ecole nationale d'administration, résultant de l'accroissement des effectifs de sa direction ; le rôle de l'Institut des hautes études d'outre-mer ; l'augmentation des crédits du Haut Comité d'information sur l'alcoolisme pour lui permettre de développer son action de propagande ; les majorations importantes de crédits pour le Haut Comité de la jeunesse ; les dépenses de la direction des Journaux officiels ; les crédits affectés à l'Etat-major général de la défense nationale, ceux du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; la constitution paradoxale, par le Commissariat à l'énergie atomique, d'un service de sécurité indépendant ; le groupement des contrôles radio-électriques ; l'hommage devant être rendu à l'activité du Conseil économique et social ; l'augmentation sensible des crédits affectés à la promotion sociale ; l'absence d'une unité de conception et d'une unité d'action dans ce domaine ; la création récente d'un délégué général à la promotion sociale ; l'augmentation des crédits affectés à la recherche scientifique pour lui permettre de réorganiser ses structures ; les crédits affectés au Fonds de développement de la recherche scientifique et technique afin de réaliser les opérations inscrites dans la loi de programme ; le problème des recherches spatiales, le rôle pouvant être joué par la France dans ce domaine, la nécessité d'une coopération internationale* [30 octobre 1961] (p. 3572 à 3575) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la lutte contre les inondations et le retard apporté à la réalisation du barrage Marne ; l'inadaptation, au rythme de la vie actuelle, des transports collectifs entre la banlieue et Paris ; l'électrification de la ligne Paris-Bastille et le raccordement à cette ligne de la Bastille d'une section de la ligne S.N.C.F. de l'est ; la nécessité de permettre aux banlieusards d'accéder au cœur de Paris dans des conditions convenables, par des moyens de transport collectifs semblables à ceux des autres grandes capitales du monde ; le développement du tourisme nautique en France et l'insuffisance des ports de plaisance, l'aide devant être apportée aux collectivités locales pour l'équipement des ports* [7 novembre 1961] (p. 3930 à 3932) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'insuffisance des crédits par rapport à ceux nécessaires à un pays moderne ; la majoration apparente des dotations provenant en fait du transfert des charges concernant l'agence France-Presse ; l'importance des subventions versées à la S.N.C.F. pour les frais de routage des publications ; les crédits inscrits pour les créations d'emplois ; le rôle du nouveau service de documentation et de diffusion ; la remise en ordre des publications administratives ; les entreprises nationales placées sous l'autorité du Ministère de l'Information ; la S.N.E.P. et sa filiale la S.N.E.I. ; la S.O.F.I.R.A.D. ; sa*

nouvelle mission holding ; la situation actuellement bénéficiaire de la société Images et Sons ; les sociétés contrôlant la chaîne Europe N° 1 ; le démarrage prochain d'Andorre-Radio ; l'évolution de Radio-Monte-Carlo (p. 3966 à 3968) ; Art. 40 (*Reports de crédits*) : *Son amendement* (*Publication annuelle d'un document récapitulatif des crédits reportés*) [12 novembre 1961] (p. 4525) ; *le retire* (ibid.) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 123, R.T.F. : *La supériorité du produit des redevances de la télévision à celui des redevances de la radio ; la modification souhaitable du système complexe de perception imposé aux revendeurs ; les dépenses ; le coût moyen d'une heure d'émission à la radiodiffusion comparé à celui d'une heure d'émission à la télévision ; l'équipement des centres régionaux, la maison de la radio, son achèvement fin 1962, son implantation regrettable dans une zone résidentielle ; son exiguïté et l'impossibilité pour la télévision de s'y installer ; la télévision en couleur ; le retard de la France en matière de télévision par rapport aux pays étrangers ; la seconde chaîne, l'utilisation des infrastructures de la R.T.F. pour sa mise en place ; son financement, le recours souhaitable d'un emprunt ; l'application du nouveau statut du personnel ; le cas des fonctionnaires, l'absence regrettable d'une définition préalable d'un organigramme ; le nombre élevé des créations d'emplois prévues pour 1962 ; la réforme nécessaire des structures de la R. T. F. et de son contrôle financier lourd et mal adapté ; la représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la R.T.F.* (p. 4538, 4540) ; en deuxième lecture, Art. 59 B (*Rémunération des fonctionnaires de l'Etat en service à la R. T. F.*) ; *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : la disposition introduite par le Sénat tendant à faire cumuler les avantages de la fonction publique et ceux du statut de la R.T.F. pour les fonctionnaires de cet établissement, la remise en cause du statut de la R.T.F. qui résulterait de l'adoption de l'article* [1er décembre 1961] (p. 5260) ; Art. 59 C (*Caractère parafiscal de la seule redevance d'usage sur les postes récepteurs de radiodiffusion et de télévision*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppressian de l'article* (p. 5260, 5261) ; Art. 59 E (*Représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la R.T.F.*) : *Son amendement fixant la représentation parlementaire à quatre députés et deux sénateurs* (p. 5261) ; Art. 44 *bis* (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de la ligne 123* (*Redevance radiophonique*) ; *ses observations sur les propositions précises faites par le Gouvernement sur : la réalisation de la seconde chaîne, la mise au point d'un organigramme futur de la R.T.F., la suppression des modalités actuelles de la perception de la taxe à l'achat* (p. 5262).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à la navigation touristique et aux sports nautiques [4 mai 1962] (p. 871, 873).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes de la recherche scientifique et technique ; l'harmonisation de la recherche publique et de la recherche privée ; la nécessité d'ouvrir des crédits complémentaires en faveur de la recherche scientifique ; les conséquences de la poussée démographique ; les mesures à prendre en faveur des chercheurs ; la collaboration entre les organisations publiques de recherches scientifiques et les laboratoires d'études des grandes entreprises nationalisées ou privées ; le Centre national d'études spatiales* [21 juin 1962] (p. 1872, 1873).

O

OOPA (M. Marcel, Pouvanaa), *Député de la Polynésie française (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [22 juillet 1960] (p. 2175).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Son décés est annoncé à l'Assemblée Nationale [18 juillet 1961] (p. 1736).

OOPA (M. Pouvanaa), *Député des Etablissements français de l'Océanie (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3 et 9).

Est déchu de son mandat de député [17 mai 1960] (p. 899).

ORRION (M. Henry), *Député de la Loire-Atlantique, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 mai 1959] (p. 424).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [5 mai 1959] (p. 424), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : *Situation angoissante des régions de l'Ouest touchées par la crise de la construction navale; difficultés rencontrées dans les essais de reconversion ou d'implantation d'usines nouvelles du fait de l'éloignement de ces régions des zones du Marché commun; néccssité de consentir des avantages aux industries pour les attirer vers l'Ouest et de mettre fin au déséquilibre entre les régions* [17 novembre 1959] (p. 2504) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Situation critique des théâtres lyriques municipaux, charges imposées aux municipalités pour leur entretien, rôle du théâtre lyrique en*

matière d'éducation populaire, aménagement souhaitable des subventions qui leur sont destinées pour l'année 1961 [5 novembre 1960] (p. 3176).

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La place du département de la Loire-Atlantique dans le IVe Plan : vitalité démographique exceptionnelle, exode rural; insuffisance des mesures propres à développer l'industrialisation de la région ; effets regrettables de la réforme tarifaire sur les industries agricoles et alimentaires ; les ports de la Basse-Loire et la nécessité de développer le complexe portuaire Nantes-St-Nazaire; le problème des constructions navales; la nécessité de créer sur le littoral atlantique un complexe sidérurgique, l'aménagement du cours de la Loire, la réalisation souhaitable d'une voie d'eau Nantes-Chalon-sur-Saône-Bâle; les charges des collectivités urbaines* [29 mai 1962] (p. 1373 à 1375).

ORVOEN (M. Louis), *Député du Finistère, 8e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910);

— du Comité supérieur consultatif d'aménagement foncier [29 juin 1959] (p. 1141), [10 octobre 1961] (p. 2468).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Amélioration nécessaire du remembrement ; simplification des règles de publicité foncière; inconvénients pour la Bretagne d'une extension des cultures maraîchères du Bas-Rhône ; difficultés des petits exploitants* [24 juin 1959] (p. 1015).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Déception des agriculteurs; définition d'une politique agricole tenant compte de de la révolution technique intervenue dans l'agriculture et des aspirations nouvelles des jeunes cultivateurs, exemple de la « loi verte » allemande, manifestations significatives du Finistère* [23 octobre 1959] (p. 1948).

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Aggravation du malaise des paysans et accroissement de leur méfiance après la suppression de l'indexation; harmonisation nécessaire de nos prix agricoles à l'intérieur du Marché commun; abandon du libéralisme au profit d'une orientation de la production fixée par l'Etat après consultation des organismes professionnels; nécessité de garantir aux agriculteurs un salaire et une protection sociale identiques à ceux des autres travailleurs; lutte contre la sous-productivité des exploitations en retard; nécessité d'un aménagement foncier radical; orientation vers la notion de prix de revient; réorganisation rationnelle des marchés; mise en œuvre d'une politique de stockage; maintien, à tout prix, de l'exploitation de type familial; groupement nécessaire des paysans* [4 mai 1960] (p. 618, 619);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 4 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la commission créant une commission nationale et des commissions départementales de l'exploitation familiale* [12 mai 1960] (p. 802);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'accentuation de l'écart entre les prix industriels et les prix agricoles, les intentions du Gouvernement quant aux conclusions du rapport Armand-Rueff relatives au statut du fermage, le remboursement par le fermier de la taxe de voirie, le rétablissement souhaitable des possibités d'emprunts auprès de la Caisse de Crédit agricole pour les travaux d'adduction d'eau, l'institution d'une grande industrie agri-*

cole pour valoriser nos produits agricoles [9 novembre 1960] (p. 3396);

— de deux projets de loi, l'un autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre ratifiant des décrets relatifs aux droits de douane d'importation : *Ses observations sur : le mécanisme des prélèvements et le droit de préférence ; la nécessité de préparer l'agriculture française à affronter le Marché commun; la pression exercée par les pays grands exportateurs de produits agricoles ; le retard apporté aux décrets d'application de la loi d'orientation agricole; les méfaits de la surproduction, notamment en Bretagne et la révolte des paysans de l'Ouest; le dépôt souhaitable d'une loi de programme pour la Bretagne* [13 juin 1961] (p. 1034, 1035);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes de la Bretagne, la question des artichauts, l'insuffisance des industries chargées de transformer les légumes et le poisson, la nécessité d'une grande loi agricole complémentaire et d'une loi de programme pour la Bretagne* [20 juin 1962] (p. 1825);

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux ; Art. 1er : *Son amendement* (*Les modalités de la reprise triennale*) [26 juin 1962] (p. 1995);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'organisation mondiale des marchés et les exigences du Marché commun, le droit de préemption et les S.A.F.E.R., le souhait des producteurs agricoles de voir s'instaurer une réglementation de la production et de la commercialisation des produits agricoles* [18 juillet 1962] (p. 2583, 2583) ; Art. 11 : *Son amendement* (*Le droit de préemption des S.A.F.E.R.); la nécessité d'éviter la spéculation et de créer des exploitations agricoles équilibrées* [19 juillet 1962] (p. 2637); Art. 38 : *Son amendement* (*Mesures en faveur des paysans ayant abandonné leurs activités agricoles*) (p. 2685); après l'Art. 40 : *Son amendement* (*Fixation au 30 novembre 1962, de la date limite pour la publication des textes réglementaires d'application de la présente loi*) (p. 2687); Art. 11 : *Amendement du Gouvernement* (*Droit de préemption des S.A.F.E.R.); le trop grand nombre d'exceptions prévues* (p. 2690, 2691).

OUEDRAOGO (M. Kango-Gérard), *Député de la Haute-Volta, (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

P

PADOVANI (M. Denis), *Député des Bouches-du-Rhône, 10e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Réalisation nécessaire du canal de Provence; dégagement de crédits en sa faveur; recherche de débouchés pour le foin* [24 juin 1959] (p. 1024, 1025);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Inquiétude des ouvriers de l'industrie aéronautique; licenciements éventuels; difficultés de reconversion; abandon regrettable de diverses constructions; non-utilisation de notre personnel spécialisé; informations contradictoires sur le volume des commandes de «Caravelle»; nécessité d'une loi de programme; conséquences de la politique du Gouvernement; diminution de notre potentiel aéronautique; révision nécessaire de la politique aéronautique et garantie du plein emploi dans nos usines* [17 novembre 1959] (p. 2510, 2511);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* [19 mai 1960] (p. 1003); *le retire* (ibid.); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-2 du Code rural; inquiétude, suscitée par la possibilité reconnue à la Commission exécutive, de modifier les dotations des canaux* (p. 1004); *son amendement tendant à ce que les servitudes de passage imposées pour l'établissement de canalisations souterraines soient établies dans les conditions les plus rationnelles et les moins dommageables à l'exploitation présente et future* (p. 1006, 1007); Art. 11 (*Abrogation de la loi de 1907 sur la réglementation des eaux de la Durance*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1008); Art. 9 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-2 du Code rural* (p. 1014);

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Complexité du problème de la protection des pâtes françaises; maintien du taux de 6 0/0 actuellement appliqué conformément à nos engagements du Marché commun; effets protecteurs de la dévaluation qui a été opérée* [22 juillet 1960] (p. 2166, 2167);

— de deux projets de loi, l'un autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre ratifiant des décrets relatifs aux droits de douane d'importation : *Importations de tomates d'Italie et de Bulgarie* [15 juin 1961] (p. 1107) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Baisse nécessaire du coût de la vie en Corse* [14 décembre 1961] (p. 5629) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1er : *La portée limitée du texte en discussion* [27 juin 1962] (p. 2072).

PALEWSKI (M. Jean-Paul), *Député de Seine-et-Oise, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [28 octobre 1959] (p. 2055), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Cesse d'appartenir à cette Commission [4 mai 1960] (p. 645).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et les voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742) ;

— membre de la Commission centrale de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public [29 juin 1959] (p. 1141).

Cesse d'appartenir à cette Commission [1er juillet 1960] (p. 1671).

Est nommé membre du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération [5 juin 1962] (p. 1482).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faciliter l'exercice des professions libérales aux réfugiés et apatrides, **n° 64** [30 avril 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 51) fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, **n° 142** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à réserver aux travaux de décoration un pourcentage de 1 0/0 des crédits de constructions ouverts aux administrations de l'Etat, aux départements, aux communes, ainsi qu'aux collectivités publiques dotées de l'autonomie administrative et financière, **n° 153** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité en faveur d'anciens militaires postulant des emplois réservés, **n° 202** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder la liberté des loyers pour certains immeubles présentant un caractère artistique ou historique, classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou situés dans un site classé, **n° 261** [27 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Dépenses militaires, Section Terre), **n° 328**, annexe 38 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à instituer des sociétés civiles professionnelles, **n° 847** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits du Ministre des Armées, Section Guerre), **n° 886**, annexe 44 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) Armées, Section Guerre, **n° 1445**, annexe 42 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Construction d'un hôpital à Poissy; non-modernisation de l'hôpital de Saint-Germain, nécessité d'un budget de législature* [12 mai 1959] (p. 465, 466).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question orale relative aux dispositions prises par l'Etat pour l'exploitation des marques de fabrique et de commerce sous séquestre [15 mai 1959] (p. 538, 539).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'approvisionnement en eau potable de la région parisienne [29 mai 1959] (p. 690, 691).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à la protection des berges des voies fluviales [29 mai 1959] (p. 691, 692).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959, Art. 2 : *Nécessité de procéder à des économies dans la passation des marchés de guerre* [18 juin 1959] (p. 893);

— du projet de loi fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance de la gestion administrative et technique du matériel* [18 juin 1959] (p. 896).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à la protection contre les inondations dans la Seine-et-Oise et l'indemnisation des sinistrés [26 juin 1959] (p. 1085).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative au financement des travaux du district de la région de Paris [26 juin 1959] (p. 1085).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Procédure contestable de la loi de programme; absence regrettable d'un plan préalable d'aménagement du territoire déterminant les zones de surindustrialisation et organisant la déconcentration* [30 juin 1959] (p. 1161, 1162);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par des militaires, par suite des événements d'Algérie : *Caractère révolutionnaire et subversif de la guerre; égalité de traitement des Français combattant le terrorisme* [7 juillet 1959] (p. 1329);

— du projet de loi adopté par le Sénat portant amnistie, Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Biaggi* (*Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie*); *méthodes déplorables de travail de l'Assemblée; recevabilité des amendements non soumis à la Commission* [8 juillet 1959] (p. 1364);

— d'un rapport supplémentaire sur le règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel : *Méthodes de travail parlementaire; nécessité d'une « dépolitisation » de l'administration* [21 juillet 1959] (p. 1387);

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 9 : *Son amendement prévoyant une exception en faveur des immeubles classés monuments historiques* [27 octobre 1959] (p. 1992); Art. 16 :

Amendement de M. Pleven (Restitution des retenues à la source au profit des contribuables non imposés à la surtaxe progressive) [28 octobre 1959] (p. 2019) ; Art 29 : *Amendement de M. Degraeve (Exemption fiscale au profit des entreprises faisant participer leur personnel aux bénéfices)* (p. 2027); après l'Art. 55 : *Son amendement tendant à faire bénéficier les disques du régime fiscal appliqué aux livres en matière de T.V.A.* [29 octobre 1959] (p. 2069); *ses explications de vote : première étape d'une réforme progressive ; allégement prochain des taux de la surtaxe progressive; mesures destinées à développer l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; suppression nécessaire de la taxe locale et recherche de recettes de remplacement ; réalisation d'une plus grande justice fiscale* (p. 2108).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Modification souhaitable de l'ordre du jour; suppression des séances du 10 novembre* [28 octobre 1959] (p. 2042).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Concentration entre les mains du Ministre des Finances et des Affaires économiques de l'ensemble des problèmes économiques et financiers; nouvelle procédure budgétaire ; diminution du rôle du Parlement; établissement d'un budget de majorité et de législature; budget de restrictions et même de déflation ; timidité des choix effectués; redressement nécessaire du pouvoir d'achat parallèlement à l'augmentation de la production et de la productivité ; problème posé par l'augmentation des prix des denrées alimentaires ; amélioration de la situation française au moment de l'entrée en vigueur du Marché commun; Trop grande importance de nos postes d'importation de biens d'équipement ; irrégularité de notre balance agricole; crainte d'une détérioration du climat social ; nécessité de juguler des hausses de prix et de revaloriser certains bas salaires ; poursuite de la réforme fiscale; remise en ordre de la production agricole; fragilité de notre redressement ; nécessité pour l'Etat de donner l'exemple dans sa gestion administrative* [6 novembre 1959] (p. 2240 à2242) ; (Deuxième partie) : AFFAIRES CULTURELLES : *Création récente de ce Ministère; défense nécessaire de notre patrimoine culturel ; restauration de nos monuments; aménagement de nos musées; amélioration de la situation de leurs gardiens ; nécessité d'assurer la défense de la langue française et sa primauté diplomatique ; neutralité de l'Etat en matière culturelle* [17 novembre 1959] (p. 2497, 2498) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section guerre, en qualité de *Rapporteur spécial : Adaptation de l'armée de terre à son rôle dans la guerre d'Algérie, guerre subversive ; importance des effectifs ; répartition des hommes en fonction des seules nécessités militaires ; importance de la recherche des renseignements ; modernisation des appareils de transmission ; réalisation de liaisons rapides ; fourniture d'un armement approprié ; rôle des militaires auprès des populations civiles ; revalorisation morale et matérielle de la condition militaire ; conditions de logements insuffisantes des cadres ; révision de la formation des cadres ; création d'une université militaire ; situation des sous-officiers, suppression des échelles de soldes ; nécessité d'une politique de recrutement de rengagés spécialisés; âge élevé des cadres subalternes ; insuffisance des crédits destinés à la recherche et aux études; définition d'une politique à l'égard des établissements industriels dans l'armée; nécessité d'une loi de programme ; établissement d'un plan d'implantation de l'armée de terre* [18 novembre 1959] (p. 2553 à 2555); SECTION COMMUNE, Affaires d'outre-mer; en qualité de *Rapporteur suppléant : Conséquences de la disparition du Ministère de la France d'outre-mer; définition d'une politique de défense de la Communauté ; problème de l'instruction des cadres ; incorporation des recrues dans les Antilles françaises ; maintien de l'intégrité de la Côte française des Somalis* [18 novembre 1959] (p. 2578) ; en nouvelle lecture, Art. 6 (*Taxe sur la publicité routière*) *: Amendement de la Commission des affaires culturelles tendant au rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; interférence de cette disposition avec une loi de 1943 sur la protection des sites* [22 décembre 1959] (p. 3558) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Son amendement (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail) ; modernisation de la fonction commerciale* [26 novembre 1959] (p. 3034 à 3036).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à ses idées directrices en ce qui concerne l'aménage-

ment de la région parisienne (*entendu dans les limites territoriales du district en fonction de l'aménagement général du territoire français*) : *Urgence d'une décentralisation administrative effective; nécessité de faire que le district soit un organe de coordination et non pas de centralisation; chaos de l'habitat; anarchie de l'implantation et de la construction des maisons de banlieue; nécessité d'une véritable politique de la construction dans la région parisienne associée à la destruction des taudis; politique d'aménagement équilibré et de sauvegarde des espaces verts ; multiplicité des services compétents en matière de décentralisation industrielle* [4 décembre 1959] (p. 3189 à 3191) ; *nécessité d'un plan et d'une loi de programme* (p. 3195).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Ses observations sur la connaissance approfondie du grec et du latin nécessaire pour enseigner le français* [18 décembre 1959] (p. 3480).

Pose à M. le Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles, deux questions orales relatives à la conservation des sites et monuments historiques [29 avril 1960] (p. 553).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répression des infractions en matière de décentralisation : *Application des textes aux entreprises nationalisées et aux établissements publics; nombreux empiètements de l'administration* [20 juillet 1960] (p. 2066, 2067);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Attitude de la Grande-Bretagne dans l'alliance atlantique* [18 octobre 1960] (p. 2581) ; *intention de l'O.T.A.N. de répondre à l'attaque des Russes par l'emploi de la force atomique* (p. 2585) ; *nécessité de voter le projet pour des raisons militaires* (*Modernisation de notre arme, lutte contre la guerre subversive*), *pour des raisons d'ordre international* (*Insuffisance du Pacte atlantique*) *et pour des raisons d'ordre économique* (*Investissements industriels rendus nécessaires par la création d'une force de frappe*); *caractère préventif de l'arme atomique; opposition de nos alliés à une force intégrée; démenti opposé à la possession par l'O.T.A.N. de sa propre force atomique; violation éventuelle, évoquée par un orateur, du traité de Londres et du Pacte atlantique par l'Allemagne* [19 octobre 1960] (p. 2621 à 2624);

— de propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles : *Nécessité d'une étude du problème général des retraites, compte tenu des progrès de la science et de la prolongation de la vie humaine* [21 juin 1960] (p. 1441);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Insuffisance de l'expansion prévue; nécessité d'une relance à la fois par la consommation et les investissements ; réalisation de l'association capital-travail; réanimation de l'activité boursière; nécessité de faire accomplir par les pays du Marché commun leur devoir de solidarité* [5 juillet 1960] (p. 1689);

— du projet de loi de finances pour 1961, (discussion générale et première partie) : *Aménagement national du territoire préalablement à l'aménagement de la région parisienne* [25 octobre 1960] (p. 2766); CONSTRUCTION, Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte d'Azur*) : *Extension nécessaire de la protection des sites; nécessité de faire cesser des spéculations ayant pour objet le dépeçage des propriétés foncières; caractère inesthétique de nombreuses constructions* [3 novembre 1960] (p. 3016) ; après l'Art. 59 : *Son article additionnel tendant à permettre l'extension par décret à tous les sites naturels et urbains de la protection créée pour le littoral Provence et Côte d'Azur* (p. 3019); AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : le vandalisme; l'état d'abandon des édifices secondaires; l'insuffisance de la protection des petits monuments; la lenteur des travaux indispensables en matière de restauration* [5 novembre 1960] (p. 3177, 3178) ; CRÉDITS MILITAIRES, section Guerre, en qualité de *Rapporteur spécial : Répercussions de la priorité reconnue à l'Algérie; début d'un effort de rénovation de l'armée; importance excessive des reports ; hommage rendu à l'œuvre de l'armée en Algérie; renouvellement nécessaire des véhicules de servitude dans un état d'usure regrettable; insuffisance de la modernisation du matériel du génie; extension souhaitable de l'aviation légère d'appui ; création de pelotons mixtes avions-hélicoptères pour le soutien de l'armée de terre; réexamen nécessaire du problème du blindage; nécessité de former des spécialistes d'élite pour utiliser les nouveaux engins ; revalorisation urgente de la condition militaire ; révision des conditions*

d'avancement des sous-officiers ; augmentation des primes d'engagement; indexation des charges militaires sur les soldes; application du récent décret relatif aux cadres spéciaux [7 novembre 1960] (p. 3281, 3282);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1398 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant à autoriser l'un des époux à prendre des mesures conservatoires lorsque l'autre époux fait des actes contraires à l'intérêt de la famille* [30 novembre 1960] (p. 4200);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, deuxième lecture : *Nécessité d'entreprendre à temps des travaux de protection* [9 décembre 1960] (p. 4506, 4507);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les conséquences de la présence de l'armée française en Algérie; les dangers que court l'armée notamment par suite de l'intrusion de l'esprit politique; la nécessité de suivre la voie tracée par le Chef de l'Etat; la vocation française de l'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4423 à 4425);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Question préalable opposée par M. Lolive : ses observations sur : l'opportunité de ce projet; tes expériences passées; l'insuffisance de la part réservée à la Seine-et-Oise; la répercussion sur les budgets locaux des travaux qui seront entrepris en application du plan d'équipement; la nécessité de faire profiter les communes rurales des travaux d'équipement général; le recours souhaitable à l'emprunt; la superfiscalité pesant sur les habitants de la région parisienne* [15 décembre 1960] (p. 4662, 4663) ; Art. 3 (*Objet du district*) *: Amendement de M. Boscher* (*Suppression des mots « intéressant la région » dans le troisième alinéa*) *: la nécessité de permettre au district d'allouer une subvention à une collectivité locale désireuse de s'équiper* [16 décembre 1960] (p. 4711) ; *ses explications de vote* (p. 4723).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fréderic-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de cinquante ans et à la condition des chômeurs de plus de cinquante cinq ans (28 avril 1961) (p. 596).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Exploitation insuffisante des brevets d'invention; constitution souhaitable d'un groupe d'études pour stimuler l'exploitation de la recherche en France et l'adaptation de notre législation sur la propriété industrielle* [4 mai 1961] (p. 658, 659) ;

— du projet de loi de programme relative aux pollutions atmosphériques : *Protection des espaces verts dans l'agglomération parisienne* (p. 858) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi sur l'organisation de la région de Paris : *Sous-équipement et sous-administration de la région parisienne ; création nécessaire de districts en province; division souhaitable du département de Seine-et-Oise en plusieurs départements* [21 juin 1961] (p. 1200, 1201) ; Art. 6 (*Financement*) : *Amendement de la Commission des finances* (*Recours à l'emprunt*) *; recours justifié à un impôt national pour financer les travaux des districts ; nécessité d'une reconstruction administrative; inopportunité d'un impôt régional* [22 juin 1961] (p. 1228, 1229) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires : *Question préalable opposé par M. J.-P. David; nécessité de ne pas retarder l'accession au grade de général et d'officier supérieur des Français musulmans* [27 juin 1961] (p. 1312, 1313) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : l'importance des reports imputables aux raideurs administratives et à l'absence de concordance entre le budget annuel et le Plan ; le sous-emploi des personnes du 3e âge ; les éléments de rupture d'équilibre contenus dans le budget; la nécessité, pour atteindre l'expansion fixée par le Ve Plan, d'un accroissement de la consommation intérieure, des exportations et de la productivité et d'une diminution des importations ; le rôle de stimulant de la fiscalité et de la politique financière; la relève d'une partie des investissements français outre-mer par les capitaux des pays du Marché commun* [19 octobre 1961] (p. 2668 à 2670); deuxième partie, CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'insuffisance de la coordination en matière d'aménagement du territoire ; l'implantation souhaitable d'industries dans des centres ruraux, l'équilibre devant être observé entre la densité humaine et les espaces verts* [31 octobre 1961] (p. 3690, 3691); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la traduction*

dans le budget de la volonté dynamique de la France en Algérie, la progression des dépenses ordinaires et des dépenses d'équipement, la priorité accordée à la formation humaine et sociale [8 novembre 1961] (p. 4024, 4025) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *La valeur professionnelle et patriotique des médecins militaires* [9 novembre 1961] (p. 4164) ; Section guerre, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Ses observations sur: les tâches de l'armée en Algérie; l'institution opportune d'une préfecture de police dans les grandes villes d'Algérie; la nouvelle stratégie appliquée en Algérie, la nécessité de procurer à l'armée d'Algérie un plus grand nombre de véhicules; la transformation souhaitable de l'aviation légère de l'armée de terre en inspection; l'affectation nécessaire d'une arme technique nucléaire aux corps de bataille; le moral de l'armée; la retraite des sous-officiers; le problème posé par le vieillissement des cadres; le brassage devant être effectué entre les étudiants se destinant à St-Cyr et ceux des autres disciplines* [9 novembre 1961] (p. 4183, 4184) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur la nomination par la Commission des finances d'une Sous-commission d'enquête sur les filiales des entreprises nationalisées* [1er décembre 1961] (p. 5202).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale avec débat relative aux structures administratives de la région parisienne [20 octobre 1961] (p. 2799) : *Ses observations sur : la « structuration » administrative du département de Seine-et-Oise; les équipements collectifs de la région parisienne (Logements, hospitalisation des malades, constructions scolaires); son accord de principe sur le district; son hostilité à une concentration sur Paris; la création d'un certain nombre d'entités administratives, de telle manière que la Seine-et-Oise devienne la cellule mère de plusieurs départements; la définition de la procédure suivant laquelle le gouvernement Compte proposer aux Assemblées élues la structure administrative nouvelle du département de la Seine-et-Oise* (p. 2800) ; *les erreurs d'une concentration excessive, la création de sous-préfectures* (p. 2801, 2802).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Ses observations sur la communication faite, en son nom personnel, par M. Lauriol à la conférence des parlementaires de l'O.T.A.N., relative à un éventuel accord intervenu entre le G.P.R.A. et le Gouvernement soviétique* [30 novembre 1961] (p. 5151) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, après l'Art. 1er *ter* : *Article additionnel de M. Battesti (Avances aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs)*, application de l'Art. 40 de la Constitution [23 novembre 1961] (p. 5013) ;

— du projet de loi de finances rectificatives pour 1961 ; après l'Art. 20 : *Article additionnel du Gouvernement tendant à interdire le remploi des plus-values en or ou en placements mobiliers ou immobiliers à caractère somptuaire, son sous-amendement tendant à supprimer les dispositions visant les acquisitions somptuaires, ses observations sur l'achat, par des sociétés, de propriétés et de châteaux, la sauvegarde du patrimoine culturel français, la disparition regrettable de cette forme moderne du mécénat* [5 décembre 1961] (p. 5296) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer le crédit affecté à la construction à Brazzaville d'un immeuble destiné à représentation française dans la République du Congo.* (p. 5302) ;

— du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands momuments historiques en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : la distinction classique entre les grands, moyens et petits monuments historiques ; l'importante augmentotion des crédits destinés aux sept monuments choisis (Invalides, Château de Vincennes, Château de Chambord, Domaine national de Fontainebleau, Cathédrale de Reims, Château de Versailles, Palais du Louvre); les travaux envisagés; les mesures devant être prises d'urgence pour la Cathédrale de Strasbourg; la nécessité d'un effort en faveur de tous les monuments historiques; l'insuffisance du budget des affaires culturelles pour l'entretien des monuments historiques ordinaires; le cas des monuments non classés et des monuments communaux; la proposition déposée et adoptée par le Sénat concernant le permis de démolition des immeubles ayant plus de cent ans d'âge; la discussion souhaitable de l'ensemble de ces projets* [14 décembre 1961] (p. 5634, 5635).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observtions sur : l'œuvre accomplie par l'armée en Algérie; le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le destin de l'Algérie pour faire appliquer la paix et garantir le respect des accords; la fin de la colonisation et de l'augmentation du prestige de la France; la chance offerte par l'association, le maintien du contact de l'armée avec la nation* [21 mars 1962] (p. 513, 514);

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1957; discussion générale : *Nécessité de rendre au Parlement des possibilités d'action en matière budgétaire* [8 mai 1962] (p. 897);

— du projet de loi de finances rectificative relative au Fonds monétaire international: *Ses explications de vote: comparaison entre la situation actuelle et celle de 1945* [17 mai 1962] (p. 1169).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière : *La liaison entre le problème des autoroutes et l'aménagement du territoire* [18 mai 1962] (p. 1219).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Coordination souhaitable du Plan, du budget et des lois de programme; nécessité de dresser le Plan français dans le cadre du Marché commun; maintien de l'absence de contraintes dans la planification française; la recherche scientifique et les conséquences des découvertes militaires sur le développement de la technique; l'aménagement du territoire : généralisation souhaitable de la distribution de l'énergie et suppression nécessaire des zones de salaires, abandon de l'idée des extensions concentriques dans la région parisienne; le rôle du Parlement dans la discussion du Plan : association nécessaire des Commissions du parlement au travail de préparation des options du Plan, présence de l'Assemblée au Conseil supérieur du Plan, traduction du Plan dans le budget de législature, contrôle par la procédure des questions orales et écrites et par l'intermédiaire des Rapporteurs spéciaux de la Commission des finances de l'exécution du Plan* [29 mai 1962] (p. 1362 à 1364);

— du projet de loi réforme, de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 1er : *Amendement de M. Nilès (Droits d'enregistrement des brevets d'invention) : les conséquences de l'adoption de cet amendement sur la vie économique* [17 juillet 1962] (p. 2534);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France : *L'adaptation nécessaire de la caisse des monuments historiques, la restauration des îlots historiques* [23 juillet 1962] (p. 2775).

PALEWSKI (M. Gaston).

Ministre d'Etat,
chargé de la Recherche scientifique
et des Questions atomiques et spatiales
(1er Cabinet POMPIDOU)
(15 avril 1962)

Est nommé Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 : *La nécessité d'une production nationale de l'uranium 235; l'utilisation des domaines technique et civil de cet uranium; l'acquisition préalable de l'autonomie française en la matière, clé d'une coopération internationale véritable; les succès des réalisations déjà acquises à Pierrelatte; le banc d'essai que représente cette usine (chaudronnerie, vide industriel, compresseurs) ; l'explication du décalage entre les prévisions chiffrées initiales et les crédits demandés; la nécessité de mener jusqu'au bout les travaux engagés ; Pierrelatte, expression d'une continuité à travers les gouvernements depuis 1955 ; la politique des gouvernements Faure et Mollet en la matière* [11 juillet 1962] (p. 2324 à 2328).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

PALMERO (M. Francis), *Député des Alpes-Maritimes, 4e circonscription (I., N. I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation administrative des non-inscrits [3 juillet 1959] (p. 1306).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 janvier 1959] (p. 185), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258);

— vice-président de cette Commission [13 octobre 1959] (p. 1741), [13 octobre 1960] (p. 2520), [18 octobre 1961] (p. 2633);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la cession à la commune de La Brigue (Alpes-Maritimes) des terrains domaniaux de la Marta, **n° 510** [29 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 510) tendant à la cession à la commune de La Brigue (Alpes-Maritimes) des terrains domaniaux de la Marta, **n° 641** [7 mai 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 568) relatif à la création de parcs nationaux, **n° 643** [17 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à : 1° à déterminer, dans les plans d'urbanisme des cités balnéaires, les zones de plages susceptibles de recevoir les installations permanentes d'établissements de bains de mer, et 2° à réglementer leur exploitation, **n° 982** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à fixer le mode de scrutin des élections à l'Assemblée Nationale, **n° 983** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à instituer un contrôle technique obligatoire des véhicules automobiles de tourisme, **n° 1143** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 646), de M. Georges Bonnet, tendant à compléter l'article 1600 du Code général des impôts, concernant la contribution pour frais de bourses et chambres de commerce, **n° 1192** [17 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Insuffisance du projet; lacunes relatives à l'enseignement du premier degré ; rétablissement des facilités d'emprunt pour la relance de la construction scolaire; coût des classes préfabriquées; charges imposées aux collectivités locales ; établissement d'une politique d'équipement scolaire* [2 juillet 1959] (p. 1265);

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Interférence entre la fiscalité de l'Etat et celle des collectivités locales; extension au profit de l'Etat de la taxe sur la publicité routière et sur les appareils à jeu ; pouvoir d'appréciation des autorités locales pour la protection des sites* [6 novembre 1959] (p. 2239, 2240);

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 1er : *Son amendement (Création de parcs nationaux par une loi en cas d'opposition d'une ou plusieurs communes)* [8 juin 1960] (p. 1197) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement prévoyant que le décret créant le parc national peut soumettre à un régime particulier l'exercice des activités agricoles, pastorales et forestières* (p. 1199) ; Art. 4 : *Son amendement (Représentation des communes et des départements au sein du conseil d'administration du parc national)* (p. 1201) ; Art. 5 (*Contestations relatives aux indemnités éventuellements dues aux interessés*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1202) ; Art. 7 (*Répression des infractions*) : *Suppression des deux derniers alinéas de l'article relevant du pouvoir réglementaire* (p. 1202) ; *le retire* (ibid).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'exercice de certains métiers sur la voie publique (photo-stoppeur) [1er juillet 1960] (p. 1655, 1656).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le nouvel aspect du problème routier avec la mise en application du Marché commun ; la nécessité de faire de la France la plaque tournante des routes européennes ; l'aménagement d'un itinéraire français en direction de l'Italie ; la concurrence des autres itinéraires ; les travaux d'électrification entre Marseille et Menton ; le problème de la jonction des autoroutes françaises et italiennes ; l'éventualité d'un financement international des autoroutes ; la charge financière excessive imposée aux budgets communaux pour les travaux sur les routes nationales au sortir des agglomérations* [10 novembre 1960] (p. 3543, 3544) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Ses observations sur : le taux élevé d'oxyde de carbone à Marseille ; la nécessité de lutter contre la pollution atmosphérique et de rendre effective la décentralisation industrielle ; l'importance des décrets d'application ; les dangers d'une immersion des produits radioactifs ; les précautions devant être prises pour prévenir les méfaits des radiations ; l'implantation souhaitable des installations nucléaires dans des régions peu peuplées* [17 mai 1961] (p. 863, 864) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi instituant une redevance d'équipement : *Ses explications de vote : interprétation des expressions « terrain bâti » et « terrain non bâti »* [17 mai 1961] (p. 830).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux avantages et aux inconvénients du nouveau franc [30 juin 1961] (p. 1408, 1409).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la protection des animaux, Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article : son sous-amendement (Possibilité pour l'officier de police judiciaire, en cas de nécessité et d'urgence, de confier l'animal à une œuvre de protection)* [12 juillet 1961] (p. 1675) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'application de la loi du 4 août 1956 relative au reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie ; la situation des anciens employés de l'Office chérifien des phosphates, celle des cheminots, celle des anciens commerçants ; l'application éventuelle de la loi en Algérie, la situation des Français dont les comptes courants sont bloqués en Guinée, au Maroc et en Tunisie ; la nécessité d'une indemnisation pondérée, analogue aux dommages de guerre ; l'exemple de l'Allemagne de l'Ouest ; le financement de l'aide aux rapatriés inscrite dans le projet* [22 novembre 1961] (p. 4957 à 4959) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française : *Cas de l'étranger né en France de parents étrangers ; cas des originaires de Tende et de Brigue* [6 décembre 1961] (p. 5350) ; Art. 1er : *Amendement de M. Delrez (Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française)* (p. 5352).

PAQUET (M. Aimé), *Député de l'Isère, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 222);

— membre du Comité de gestion du budget annexe des prestations sociales agricoles [25 octobre 1960] (p. 2792);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu Président de cette Commission [20 juin 1961] (p. 1178).

Est nommé membre du Conseil supérieur de la coopération [29 juin 1959] (p. 1141).

Cesse d'appartenir à ce Conseil [30 novembre 1960] (p. 4210).

Est nommé membre du Conseil supérieur des alcools [16 octobre 1959] (p. 1844).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faire ratifier la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome le 4 novembre 1950 et le protocole additionnel de cette Convention signé à Paris le 20 mars 1952, **n° 49** [28 avril 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à donner un exposé des motifs à tout texte d'origine réglementaire ; Ordonnance et décrets, **n° 50** [28 avril 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Prestations familiales et sociales agricoles), **n° 328** [28 octobre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 560) relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 638** [13 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 32 du décret du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux commerciaux, **n° 848** [25 juillet 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Budget annexe des prestations sociales agricoles), **n° 886**, annexe 37 [18 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille (n° 894), **n° 962** [22 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) Prestations sociales agricoles, **n° 1445**, annexe 36 [10 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux finances une question orale relative au Fonds spécial d'investissement routier [29 mai 1959] (p. 684, 686).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Inquiétude soulevée par l'ajournement de la suppres-*

sion de la taxe locale; insuffisance des ressources de remplacement proposées; inconvénients de la taxe locale, incommode et répartie inéquitablement; situation privilégiée des villes par rapport aux communes rurales; remplacement de la taxe locale par un impôt perçu le plus près possible de la source; nécessité d'une déclaration du Gouvernement exprimant sa volonté de supprimer la taxe locale [28 octobre 1959] (p. 2045)*; raisons pour lesquelles son amendement déposé à l'article 46 n'a pas été discuté; impartialité des services de la présidence* [29 octobre 1959] (p. 2067);

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie): *Situation difficile de la France à la fin de 1957; redressement progressif mais fragile; maintien nécessaire des prix malgré les effets de la sécheresse; insuffisance du budget quant à la recherche scientifique, la formation professionnelle, la vulgarisation de l'agriculture et les circuits de distribution, exemple des législations étrangères dans ces domaines; suppression nécessaire des dépenses improductives; possibilité d'augmenter l'impasse* [6 novembre 1959] (p. 2234, 2235); (deuxième partie) BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Regroupement, dans un même budget, des allocations familiales de l'assurance vieillesse et des assurances agricoles; inconvénients de l'ancien régime se caractérisant par une pluralité financière et une unité de gestion administrative; modifications intervenues dans les recettes; avantages du nouveau système instituant l'unité de trésorerie et faisant mieux apparaître la part agricole; caractère particulier des problèmes sociaux en agriculture; réfutation des critiques adressées au nouveau système; prochain établissement d'un projet d'assurances sociales obligatoires dans un cadre mutualiste; augmentation de l'apport de l'Etat constitué par la surtaxe sur les hauts salaires désormais affectée aux prestations agricoles; non-budgétisation des dépenses complémentaires; crainte des « familiaux » de voir le transfert de leurs ressources vers l'assurance vieillesse et les assurances sociales agricoles; importance de la créance de l'agriculture à l'égard de la nation; inégalité de la répartition des charges sociales entre la profession agricole et l'ensemble des autres professions; nécessité d'harmoniser la législation et les prestations agricoles* [24 novembre 1959] (p. 2905 à 2907); Art. 54 : *Amendement de M. Godonnèche (Création d'un Budget annexe des assurances sociales agricoles)* (p. 2914); *son amendement tendant, dans le paragraphe 1, à supprimer le texte proposé par l'article L. 1003-3 du Code rural; le retire* (p. 2915); *son amendement (Dépôt avant le 1er octobre du rapport relatif à l'exécution du Budget des prestations sociales agricoles de l'exercice précédent)* (ibid.); *son amendement tendant à ce que les dépenses relatives aux assurances sociales agricoles et à l'assurance vieillesse agricole soient équilibrées sans qu'il soit tenu compte des versements du Fonds de surcompensation des prestations familiales* (ibid.); *intérêt psychologique et moral de cette disposition destinée à rassurer les « familiaux »* (p. 2916); *amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression des paragraphes 3 et 4; dispositions tendant au rétablissement de la taxe sur l'emploi en agriculture et établissant une ligne de démarcation entre les paysans riches et les paysans pauvres; paiement de l'impôt sur les propriétés foncières non bâties, non seulement par les agriculteurs, mais par tous ceux qui possèdent des terres; répartition par moitié de la charge entraînée par la majoration des prestations familiales entre l'Etat et la profession* (p. 2916); *son amendement (Suppression de l'exonération des cotisations d'allocations familiales pour les exploitants de plus de 65 ans ayant moins de 20.000 francs de revenu cadastral lorsqu'ils emploient une main-d'œuvre familiale salariée* (p. 2917); *son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Situation des exploitants de montagne et des ouvriers agriculteurs)* (p. 2917); *rétablissement de la notion de ressource affectée pour le crédit inscrit à la ligne 22; apuration des avances* (p. 2918); Motion de censure : *Erreur commise lors de la suppression de la retraite des anciens combattants; respect nécessaire de la Constitution acceptée par la majorité des Français; effort méritoire en matière agricole malgré certaines erreurs; responsabilité des censeurs actuels du Gouvernement dans la situation de l'agriculture; redressement prodigieux opéré par le Gouvernement; nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine agricole, notamment au moment de notre entrée dans le Marché commun* [27 novembre 1959] (p. 3069 à 3071);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatifs aux bouilleurs de cru [2 décembre 1959] (p. 3138);

— du projet de loi d'orientation agricole,

après l'Art. 37 : *Son article additionnel (Substitution d'un système de mise en vente d'une essence colorée au régime actuel de la détaxation du carburant-essence agricole)* [19 mai 1960] (p. 973) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Insuffisance du texte quant aux prestations (accidents du travail, maladie) ; augmentation nécessaire de l'aide financière de l'Etat sous peine de commettre une erreur politique et financière et une injustice* [7 juillet 1960] (p. 1780, 1781) ; Art. 1er, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement (Etablissement d'un système de cotisation individuelle d'un montant uniforme)* [12 juillet 1960] (p. 1880) ; *retire son amendement* (p. 1884) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Paul Reynaud (Référence au bénéfice agricole forfaitaire) ; simplicité du système de référence au revenu cadastral* (p. 1889) ; *son amendement (Suppression de la notion d'emploi de plus de 75 journées de main-d'œuvre salariée par an) ; cas des veufs, des malades ou des exploitants de montagne* (p. 1891) ; Champ d'application, Art. 1106-1 du Code rural : *Son amendement (Application du bénéfice de la loi aux agriculteurs n'ayant pas la superficie prévue à condition qu'ils exercent une activité exclusivement agricole* (p. 1892) ; *cas des agriculteurs de montagne* (ibid.) ; *son amendement (Exclusion du régime d'assurance prévu par la loi des personnes exerçant à titre principal une activité professionnelle non salariée ne comportant pas le bénéfice d'un régime obligatoire d'assurance-maladie)* (p. 1894) ; Art. 1106-3 du Code rural : *Son amendement (Suppression du bénéfice des indemnités journalières)* (p. 1898) ; Art. 1244-1 du Code rural (*Sanctions en cas d'infraction à la présente loi) ; son amendement (Suppression du texte proposé) ; application des sanctions prévues pour le respect des lois sociales en agriculture ; le retire* (ibid.) ; *assujettissement et organisation ;* Art. 1106-8 du Code rural : *Nécessité d'une pluralité de gestion dans le cadre de la profession ; exclusion des compagnies d'assurances privées ; utilisation des échelons locaux des organismes professionnels* [13 juillet 1960] (p. 1909) ; après l'Art. 4 du projet de loi : *Son article additionnel (Consultation des organisations professionnelles et mutualistes pour l'établissement des textes réglementaires* (p. 1915) ; *le retire* (ibid.) ; après l'Art. 5 du projet : *Son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi prévoyant l'assurance obligatoire pour les accidents du travail* (p. 1917) ; Seconde délibération : *Observations sur les textes devant faire l'objet d'une seconde délibération* (p. 1917) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'incidence financière des modifications apportées au texte par le Sénat ; le rétablissement souhaitable de la franchise ; les avantages d'une pluralité de gestion ; le désir de la Commission de revenir au texte voté en première lecture en ce qui concerne la gestion* [23 novembre 1960] (p. 3983, 3984) ; Section I, Art. 1er, Champ d'Application, Art. 1106-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission des finances (Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale)* (p. 3996) ; *incidence financière de l'extension de la loi aux vieillards n'ayant pas cotisé pendant cinq ans* (p. 3997) ; *amendements de MM. Sagette et Gauthier (Assurance volontaire pour les vieillards n'ayant pas cotisé) ; le relèvement des cotisations entraîné par l'adoption des amendements* (p. 3998) ; Section II, Prestations, Art. 1106-2 du Code rural : *Son amendement tendant à prévoir la couverture des accidents* (p. 4000) ; *ses observations sur : l'obligation faite au Gouvernement de déposer un texte sur l'assurance obligatoire des accidents du travail ; la nécessité de couvrir les accidents de la vie courante en attendant le dépôt par le Gouvernement d'un texte sur l'assurance obligatoire des accidents du travail* (p. 4000) ; *son amendement (Rétablissement de la franchise)* (p. 4006) ; *son amendement relatif aux indemnités journalières* (p. 4008) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement prévoyant que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques comporte une participation de l'assuré égale à celle retenue dans le régime des salariés* (p. 4008) ; Art. 1106-3 du Code rural : *Amendement du Gouvernement tendant à exclure le conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité* (p. 4010) ; Art. 1106-3 *bis* du Code rural (*Création d'un Fonds d'action sanitaire et sociale*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4012) ; Section III, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Suppression du plafond de cotisation prévu dans le deuxième alinéa* (p. 4013) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Participation de l'Etat*) : *Son amendement au nom de la Commission des finances (Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation)* [29 novembre 1960] (p. 4115) ;

amendement de M. Méhaignerie (double cotisation); injustice du revenu cadastral (p. 4119); *son amendement (Calcul du coefficient d'adaptation pendant la période transitoire* (p. 4122); *son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (Pluralité de gestion)* (p. 4128); Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 4138); *son sous-amendement (Possibilité de résiliation du contrat au bout de deux ans)* (p. 4139); *sous-amendements de MM. Crucis et Charvet relatifs à l'organisation du contrôle et de la compensation* (p. 4141); *amendement de la Commission des affaires culturelles (Institution auprès de chaque groupement d'organismes assureurs d'un conseil de gestion composé d'agriculteurs élus); contradiction entre cette disposition et le principe de la libre concurrence* (p. 4144); Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement prévoyant que le défaut de versement des cotisations n'empêche pas le paiement des prestations* (p. 4145); *ses observations sur : la distinction devant être faite entre les salariés du régime général et l'exploitant agricole; le recouvrement ultérieur des cotisations ; la nécessité de garantir les enfants contre l'imprévoyance de leur père* (p. 4146); Art. 4 *quater* : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance-maladie des exploitants agricoles des départements d'outre-mer)* (p. 4150); *le retire* (p. 4151); Art. 6 *(Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance obligatoire des accidents)* : *Son amendement tendant à limiter la couverture des accidents au remboursement des frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques* (p. 4152); *les conséquences financières d'une garantie totale des accidents* (ibid.);

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Ses observations sur l'interdiction de bouillir à domicile et une installation d'un compteur sur chaque alambic* [18 juillet 1960] (p. 1979);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Crainte de voir l'Allemagne obtenir sa propre force de dissuasion; charges financières du projet supérieures à nos moyens; crise de régime pouvant résulter du vote de la motion de censure; chute morale du Gouvernement malgré sa victoire certaine* [24 octobre 1960] (p. 2730, 2731);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Discussion générale et première partie) : *Effort nécessaire en faveur des personnes âgées; insuffisance de l'amélioration de la fiscalité envisagée; nécessité d'éviter un relèvement systématique des forfaits analogues à celui opéré l'année précédente; application de l'article 31 de la loi d'orientation agricole; fixation du prix du lait; effort devant être fait dans le domaine des marchés-gares, des abattoirs et du stockage; redressement méritoire opéré depuis deux ans ayant délivré la France de l'assistance étrangère* [25 octobre 1960] (p. 2788, 2789); Art. 8 : *Détaxation des carburants agricoles) : Insuffisance des quantités de carburant détaxé mises au service de l'agriculture; création d'un carburant détaxé coloré* [26 octobre 1960] (p. 2815); Art. 12 *(Financement du budget annexe du F.O.R.M.A.): Ajournement de la mise en recouvrement de la taxe dite prime de soutien des produits agricoles* (p. 2828); Art. 13, *(Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles): Nécessité, pour équilibrer le budget annexe, de voter la légère augmentation de la taxe unique sur la viande demandée par le Gouvernement* (p. 2830, 2831); *amendement de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 2 relatif à la majoration de la taxe sur la viande* (p. 2831); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la possibilité d'inscrire dans le budget un crédit pour les calamités agricoles analogue à celui prévu pour les allocations de chômage* [9 novembre 1960] (3402); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation de ce budget, l'incidence de la loi sur l'assurance maladie, les créations d'emplois rendues nécessaires en cas d'adoption de la pluralité de gestion, les résultats satisfaisants de l'unification financière du régime des prestations sociales agricoles, la présentation souhaitable d'une comptabilité distincte pour chaque régime, la suppression nécessaire des abattements de zones, l'alignement de l'allocation de la mère au foyer sur le salaire unique des salariés, la bonne répartition du financement* [9 novembre 1960] (p. 3453, 3454); *le coût de l'alignement de l'allocation de la mère au foyer sur l'allocation de salaire unique* (p. 3457); Seconde délibération, Art. 2 : *Amendement du Gouvernement*

proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu : desserrement opportun du barème de la surtaxe progressive [13 novembre 1960] (p. 3834).

Son rappel au règlement : *protection des droits de l'Assemblée* [26 octobre 1960] (p. 2826).

Son rappel au Règlement : *Inscription hâtive de la discussion du collectif budgétaire* [22 juin 1961] (p. 1223, 1224).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur: les travaux de la Commission spéciale sur le lait ; les inconvénients de la taxe de résorption telle qu'elle était présentée ; les mesures devant être prises pour résoudre les problèmes de la surproduction (Attribution des excédents à nos populations sous-développées ; modernisation des méthodes de soutien du marché; organisation de nos exportations dans le cadre de l'Europe); l'importance de l'avis des professionnels et des parlementaires* [7 juillet 1961] (p. 1530, 1531) ; *la surproduction laitière et les propositions de la Commission spéciale; les engagements pris par le Gouvernement ; la suppression de la taxe de résorption ; la réforme nécessaire des méthodes d'exportation* [11 juillet 1961] (p. 1594, 1595).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Mesures urgentes devant être prises en faveur des vieillards, élévation nécessaire des plafonds des ressources exigés pour l'attribution de certains avantages, alignement souhaitable de l'allocation de la mère au foyer sur l'allocation de salaire unique, injustice intolérable provenant des abattements de zones en matière d'allocations familiales, uniformisation souhaitable des allocations familiales pour les ouvriers d'une même usine, préjudice causé aux petits artisans et aux petits commerçants par la revalorisation des forfaits ; retard apporté à la décentralisation par la complexité de la procédure administrative ; dépenses entraînées par la création de la force de frappe* [5 octobre 1961] (p. 2400 à 2402).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Ses explications de vote : Amélioration souhaitable du texte par le Sénat* [18 octobre 1961] (p. 2619) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 4 (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de la taxe; ses observations sur les conséquences psychologiques du maintien de la taxe complémentaire ; les difficultés des petits artisans; la nécessité pour le Gouvernement de s'engager à supprimer la taxe complémentaire dans le prochain budget* [20 octobre 1961] (p. 2589) ; Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*): *Amendement de M. Waldeck Rochet (Réduction de 50 0/0 du nouveau taux de la cotisation individuelle pour les exploitants agricoles dont le revenu cadastral ne dépasse pas 200 NF)* : *Ses observations sur : l'engagement pris par le Ministre dans son allocution radio-diffusée du 6 juillet de faire supporter au budget la dépense représentée par l'allocation supplémentaire de vieillesse et la suppression de la moitié de la franchise ; la publication prochaine de mesures nouvelles dans le domaine des allocations familiales et de l'allocation de la mère au foyer* (p. 2815) ; *la participation nécessaire de la profession au financement de ces nouvelles mesures* (p. 2816) ; *l'alignement souhaitable de l'allocation de la mère au foyer sur le salaire unique ; l'inclusion dans les prix de la cotisation correspondant au financement des allocations familiales du régime général* (p. 2817, 2818) ; Art. 19, Etat B : *Son amendement (Réduction des cotisations individuelles des exploitants agricoles)* (p. 2836) ; le retire (*ibid*) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation de 14 0/0 du budget par rapport à 1961 ; les mesures nouvelles comprenant une augmentation insuffisante des allocations familiales ; le prochain dépôt d'une lettre rectificative pour des crédits complémentaires ; la participation financière de la profession aux diverses prestations sociales pour 28 0/0 ; la mise à la charge de l'Etat de la totalité de la suppression de la moitié de la franchise de l'assurance-maladie ; l'absence regrettable d'un alignement de l'allocation de la mère au foyer sur l'allocation de salaire unique ; la charge financière très lourde pesant sur les agriculteurs de montagne admis au régime vieillesse pour le paiement de leurs cotisations, la prétendue situation privilégiée de l'agriculture ; la charge que fait peser sur la collectivité le budget social de la nation* [26 octobre 1961] (p. 3116 à 3118) ; en deuxième

lecture, en qualité de *Rapporteur spécial*, Art. 12 *supprimé par le Sénat (Majoration de la cotisation individuelle de viellesse des exploitants agricoles) : Ses observations sur : l'importance de l'effort financier de l'Etat en faveur des prestations sociales dans l'agriculture; la nouvelle cotisation qui va leur être demandée lors du vote du projet de loi sur l'assurance obligatoire pour les accidents du travail en agriculture* [1er décembre 1961] (p. 5218);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur : l'absence d'une participation financière de l'Etat; la faiblesse de l'aide consentie à l'agriculture en matière sociale par rapport à celle accordée au régime général de sécurité sociale* [15 novembre 1961] (p. 4860) ; *motion de renvoi à la Commission présentée par M. Laudrin : nécessité d'une participation de l'Etat égale à celle accordée au régime des exploitants agricoles* (p. 4861);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'agriculture, les problèmes de croissance et les excédents à résorber, les problèmes de structure et l'élévation de la productivité du travail, la recherche d'une parité industrie-agriculture, le problème des débouchés, le problème des prix et les accords de Bruxelles, l'organisation des marchés, la création d'un réseau d'abattoirs inter-cantonaux, la question de La Villette, la création de groupements de producteurs, l'ouverture de magasins-témoins, la reconversion, la nécessité de créer un Fonds social pour aider aux conversions nécessaires, l'insuffisance des mesures prises en ce domaine ; l'aménagement du territoire et la décentralisation, les déséquilibres régionaux, le gigantisme de la région parisienne, l'intérêt d'une large décentralisation, les reports de crédits au titre de l'Education nationale, l'infrastructure routière et fluviale, l'ampleur des charges financières de la France et les choix à opérer, la démocratisation souhaitable des organismes d'élaboration du Plan* [20 juin 1962] (p. 1838 à 1842).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale avec débat relative à la réorganisation du marché de la viande : *La construction sur le Plan intercantonal de petits abattoirs de 1.000 tonnes; le rôle de régulateur de S.I.B.E.V., la condamnation des abattoirs géants « temples de la spéculation » ; l'obligation de revoir le plan des abattoirs autour de Paris, Compiègne, Rouen, Gacé, Le Mans et Bourges* [22 juin 1962] (p. 1972, 1973, 1974).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 2 : *L'aide de l'Etat en matière de remise en valeur* [18 juillet 1962] (p. 2613); Art. 11 : *Son amendement (Le droit de préemption des S.A.F.E.R.)* [19 juillet 1962] (p. 2634); Art 34 : *Le caractère archaïque du circuit de commercialisation de la viande, l'intérêt d'une implantation d'abattoirs inter-communaux de petites dimensions, les inconvénients de la construction d'un abattoir à La Villette, les dangers du gigantisme en la matière, l'intérêt de l'implantation d'un abattoir sur les lieux de productions* (p. 2675); après l'Art. 40 : *Son amendement (Dépôt avant le 1er janvier 1963, d'un projet de loi organisant les groupements pastoraux* (p. 2688).

PASQUINI (M. Pierre), *Député des Alpes-Maritimes, 1re circonscription (U.N.R).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958 (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Comité consultatif chargé de donner son avis sur les horaires et les tarifs de fret des services maritimes entre la France continentale et la Corse [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à élever les sanctions contre l'exercice illégal de la médecine, **n° 351** [5 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Avis sur les crédits de la justice nos 300 328), **n° 369** [12 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi de finances pour 1961 n°866 (Justice), **n° 903** [27 octobre 1960].

Sa proposition de loi relative à l'exercice de la médecine libre, **n° 1089** [16 décembre 1960].

Sa proposition de loi portant institution d'un mérite judiciaire, **n° 1138** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi relative aux contrats de construction des bâtiments de mer, **n° 1212** [19 mai 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'Administration générale de la République sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Justice), **n° 1477** [26 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à apporter réparation à certains dommages subis au cours des récents événements par les Français d'Algérie, **n° 1804** [28 juin 1962].

Sa proposition de loi tendant à interdire les mises à mort d'animaux dans les chasses à coure, **n° 1895** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discusssion :

du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Incidence financière de la réforme judiciaire intervenue pour remédier au vieillissement et à l'inadaptation de notre appareil judiciaire, la lenteur de la justice et les difficultés de recrutement des magistrats ; revalorisation souhaitable de la situation du juge d'instruction ; disparition heureuse des juridictions d'exception ; recherche de remède à l'éloignement du justiciable du lieu de son procès ; rôle du Centre national d'études judiciaires ; indemnité de fonction des fonctionnaires de la justice ; attribution d'une prime de risque au personnel pénitentiaire ; conditions de logement du personnel des maisons d'arrêt ; niveau intellectuel des gardiens* [16 novembre 1959] (p. 2460 à 2462) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Répercussions budgétaires de la réforme judiciaire et de la mise en application du nouveau Code de procédure pénale ; insuffisance des crédits affectés à la réparation et à l'amélioration des établissements pénitentiaires existants ; vétusté de nombreuses maisons d'arrêt ; révisions des effectifs des tribunaux devant intervenir par suite de la spécialisation de la justice, création nécessaire de postes de juges d'instruction ; revalorisation souhaitable de la fonction de magistrat, améliorations devant être apportées à la situation des greffiers d'instruction ; nécessité de procéder à une intégration plus complète des juges de paix ; caractère vexatoire de l'interdiction faite aux magistrats de plus de 60 ans d'accéder au grade supérieur ; revalorisation nécessaire de la situation des magistrats de la Seine ; insuffisance des crédits affectés à l'éducation surveillée étant donné l'accroissement de ses besoins ; amélioration nécessaire de la situation des surveillants des maisons d'arrêts surmenés, mal payés, en nombre insuffisant et à qui l'exercice du droit de grève est interdit (Paiement des heures supplémentaires)* [28 octobre 1960] (p. 2943 à 2946) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les erreurs accumulées par les nombreux Gouvernements précédents ; les réformes entreprises depuis le 13 mai dans le domaine économique et social ; l'importance du facteur politique ; la promotion des élites musulmanes réalisée depuis deux ans ; la psychologie des musulmans ; celle de la population française d'origine ; la vocation française de l'Algérie ; la nécessité de faire confiance au Général de Gaulle* [7 décembre 1960] (p. 4413 à 4415) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Institution souhaitable de concours de pronostics gérés administrativement et financièrement par l'Etat, prétendue immoralité de ces concours, exemple des pays étrangers* [17 mai 1961] (p. 802 à 804).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'organisation souhaitable de la coopération des communautés ; les garanties devant être données aux Musulmans fidèles à la France ; le rôle de l'armée française en Algérie ; le sort réservé aux Français éventuellement rapatriés* [29 juin 1961] (p. 1354 à 1356).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *L'insuffisance des installations et du personnel de la radio et de la télévision sur la Côte d'Azur ;*

les services que pourrait rendre cette région pour la propagande de la culture et du prestige français [7 novembre 1961] (p. 3975, 3976); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : le manque de psychologie de la politique menée en Algérie vis-à-vis des Musulmans et des Français d'Algérie; l'originalité et la complexité de l'Algérie; les occasions perdues; la faiblesse de nos manifestations d'intentions; le respect de l'âme arabe pour la force; la situation modeste de la plupart des Français d'Algérie, leur attachement à l'Algérie, le problème posé par le reclassement des rapatriés; le massacre généralisé qu'entraînerait l'installation du F.L.N. à Alger; la crainte de ne pas voir se réaliser les promesses relatives aux garanties aux Européens* [8 novembre 1961] (p. 4011 à 4014); JUSTICE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la nécessité d'une intégration complète des juges de paix; l'amélioration nécessaire de la situation des juges d'instruction: (Augmentation du taux de leur indemnité de fonction, création d'un poste de Premier juge d'instruction); l'ajustement souhaitable de l'indemnité de fonction de greffier; l'interdiction vexatoire faite aux magistrats de plus de 60 ans d'être promus au grade supérieur de premier et deuxième groupes; l'insuffisance des mesures prises en faveur des magistrats de la Seine, la diminution inquiétante du nombre des candidats à la magistrature et les mesures devant être prises d'urgence pour améliorer leur recrutement (Réforme de la licence en droit, aménagement de la loi organique fixant le statut des magistrats, la revalorisation de la condition sociale et professionnelle des chefs de juridiction); la nécessité de soumettre au Parlement la réforme des greffes; l'opposition de la Commission à la fonctionnarisation des greffes, l'aggravation des conditions de travail du personnel de l'administration pénitentiaire en raison de l'accroissement considérable de la population pénale et de la diminution des effectifs d'encadrement; l'assassinat des trois gardiens de la maison d'arrêt de Chambéry; la nécessité d'augmenter les traitements de gardiens de prisons et d'aligner leur prime de risque sur celle de la police; la gravité de la situation pénitentiaire en Algérie, le libéralisme excessif régnant dans les maisons d'arrêt en faveur des détenus politiques; l'activité du F.L.N. à l'intérieur des prisons, notamment des condamnés à mort; les abus de la garde à vue et les sévices exercés sur des personnes non encore déclarées coupables; la nomination souhaitable d'un juge chargé de la surveillance de la prévention particulièrement pour l'Algérie; les conditions scandaleuses dans lesquelles sont détenus les internés du camp de Djorf et les Musulmans internés dans le camp de Vincennes* [12 novembre 1961] (p. 4458 à 4463); Titre III : *Son amendement au nom de la Commission des lois (Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes); son amendement au nom de la Commission des lois tendant à une réduction des crédits destinés à transformer divers emplois au tribunal de la Seine* (p. 4508); en deuxième lecture, JUSTICE : *Son amendement au nom de la Commission tendant à réduire à deux les créations d'emploi de Président adjoint au Tribunal de la Seine* [1er décembre 1961] (p. 5240).

Est entendu pour un fait personnel : *Ses observations sur : l'indépendance avec laquelle il a fait sa déclaration du 8 novembre, la prétendue apologie de la violence que constituerait son discours selon M. Leenhardt; sa proposition de former un groupe inter-parlementaire pour étudier un programme commun de défense des intérêts des Français d'Algérie, son opposition à la violence* [15 décembre 1961] (p. 5695, 5696).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'évolution du problème algérien; le caractère inéluctable de l'indépendance de l'Algérie; l'état d'esprit des Français d'Algérie; la situation actuelle en Algérie; les exactions et leur répression nécessaire* [5 juin 1962] (p. 1450 à 1453);

— sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *L'accroissement souhaitable de l'autorité et de la compétence internationales, solitude réelle et paradoxale de la France sur le plan international, le prestige culturel de la France* [13 juin 1962] (p. 1770, 1771);

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel): *Les problèmes de fond et de forme, le projet de révision de la Constitution et le conflit éventuel entre le Président de la République et le Parlement* [4 octobre 1962] (p. 3248, 3249).

PAVOT (M. Narcisse), *Député du Nord 17e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission Spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

PAYE (M. Lucien), (*Non parlementaire*).

Ministre de l'Education nationale,
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 20 février 1961 au 14 avril 1962.

Ses fonctions de Ministre de l'Education nationale cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Interventions :

Est nommé Ministre de l'Education nationale (Remaniement de Cabinet du M. Michel Debré), décret du 20 février 1961 (*J.O.* du 21 février, p. 1891).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité urgente de regagner un retard préjudiciable à la jeunesse française, retard imputable à l'expansion démographique au lendemain de la guerre, au sous-équipement des campagnes et aux conditions de vie dans les agglomérations urbaines ; inventaire des besoins dans le domaine sportif et socio-éducatif, élaboration d'un plan quinquenal ; répartition des crédits entre travaux d'Etat, travaux des collectivités locales et travaux des associations agréées, attribution de prêts aux collectivités locales par la Caisse des dépôts pour la part restant à leur charge, répartition des réalisations entre les différentes activités sportives et socio-éducatives, selon l'importance des agglomérations, recherche du plein emploi des installations nouvelles, problèmes de la formation des maîtres, aménagement éventuel des programmes scolaires pour consacrer les après-midi aux exercices physiques, construction d'un équipement sportif dans toute construction scolaire nouvelle, coordination entre les différents ministères s'occupant de la jeunesse, groupement éventuel des petites localités en syndicats de communes pour bénéficier d'un équipement au titre de la loi de programme, désir du Gouvernement de comprimer au maximum les prix de revient* [9 mai 1961] (p. 698, 699) ; *solidarité du Ministre de l'Education nationale et du Haut Commissaire à la jeunesse et aux sports* [10 mai 1961] (p. 787) ; *reconstruction de l'école normale supérieure de filles sur un emplacement appartenant à l'université de Paris non affecté à l'usage de stade* [16 mai 1961] (p. 787) ; *construction éventuelle d'un lycée sur des terrains proches de Montrouge* (ibid) ; *intervention de M. le Haut Commissaire à la jeunesse et aux sports, conformément à l'article 56 du Règlement* [17 mai 1961] (p. 808) ; *développement du niveau sportif de la Nation, valeur morale du sport, politique libérale du Gouvernement en matière de sport, nécessité d'une démocratisation du sport, association des élus locaux à l'application de la loi, rôle du sport dans l'évolution technique et économique, enseignement du sport dès l'école primaire, facilités offertes aux collectivités locales pour le financement complémentaire, problème des terrains, urgence d'une normalisation des installations, plein emploi et libre emploi des équipements, mesures devant être prises pour accroître le nombre des professeurs et maîtres, étalement éventuel de vacances pour étendre l'utilisation des équipements sportifs* (p. 816 à 818) ; *sa demande de suspension de séance* (p. 818) ; article unique : *Son amendement au nom du Gouvernement (Majoration des crédits) ; amendement de M. le Douarec (Cas des Communes rurales) ; intention du Gouvernement d'aider les petites communes désireuses de créer des équipements sportifs* (p. 820) ; après l'article unique, *article additionnel de M. Coste-Floret (Octroi de subventions aux mouvements de jeunesse et aux associations d'éducation populaire)* (p. 821, 822) ; après l'article unique : *Article additionnel de M. Nader (Rapport annuel au Parlement sur l'exécution du programme)* (p. 822) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : l'établissement de l'ordre d'urgence des travaux de la loi de programme par des commissions à l'échelon dé-*

partemental et à l'échelon académique; les conditions satisfaisantes de la prochaine rentrée; la souplesse avec laquelle seront appliquées les normes imposées pour la répartition des installations entre les agglomérations [12 juillet 1961] (p. 1649).

Répond à la question orale sans débat de M. Beauguitte relative à la situation des adjoints d'enseignement [6 juillet 1961] (p.1483).

Répond à la question orale avec débat de M. Motte relative aux écoles d'ingénieurs des arts-et-métiers : *Possibilité d'établir des cours de quatrième année en province; création d'une école d'ingénieurs des arts-et-métiers à Bordeaux; utilité des conseils de perfectionnement nationaux* [6 juillet 1961] (p. 1486, 1487).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, deuxième lecture, Etat C, AFFAIRES CULTURELLES, Titre V: *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir pour l'autorisation de programme les crédits votés par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture ; nécessité d'accorder les crédits indispensables à la construction de bureaux pour l'Education nationale* [21 juillet 1961] (p. 1924).

Répond à la question orale sans débat de M. Dalbos relative au choix des livres scolaires [27 octobre 1961] (p.3257, 3258).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Fréville et Lacroix relatives au logement des étudiants : *Ses observations sur : la construction de chambres pour les étudiants, le financement direct et le financement indirect; la réserve de logements pour les étudiants dans les H.L.M.; l'exemple de l'Université de Rennes* (p. 3261, 3262); *la construction de 438 chambres à Orsay pour 1962 ; l'extension du restaurant; la politique de décentralisation par la création de facultés et de collèges ; la création de trois académies : Orléans, Reims et Nantes; la faculté des sciences d'Orsay et la faculté scientifique et technique de Villetaneuse; les locaux du Centre Bullier* [27 octobre 1961] (p. 3265, 3266).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur: l'intention du Gouvernement de donner une place prioritaire aux problèmes de l'enseignement dans le IVe Plan ; les programmes de constructions scolaires pour les différents enseignements; l'accélération obtenue dans le rythme des engagements et le paiement des crédits, notamment, grâce à la direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif; les difficultés de la rentrée ; les solutions trouvées pour pallier la pénurie d'enseignants ; la déconcentration des opérations d'investissements et de construction ; la réduction des coûts de crédit pouvant être obtenue par les procédés industriels ; la diminution du volume des crédits de report ; la situation des instituteurs et professeurs certifiés retraités ; la circulaire du 16 mai 1961 et l'organisation, à l'extérieur des établissements scolaires, sous le contrôle de l'Education nationale et avec l'accord de l'industrie, d'un enseignement double, à la fois professionnel et général ; le succès de certains contrats passés avec l'industrie dans le Nord et dans l'Est ; l'enseignement supérieur ; le développement des œuvres scolaires et universitaires; l'établissement d'un plan de recrutement et de préparation de la fonction enseignante aux différents degrés ; l'allégement du programme de l'enseignement technique et du second degré ; l'allégement des horaires de l'enseignement technique; les crédits pour l'enfance inadaptée ; le nombre d'enfants refusés réellement dans l'enseignement technique ; la coopération entre le Ministre de l'Education nationale et le Ministre des Finances; le recours à un système de pré-financement des constructions scolaires par les collectivités locales; la priorité devant être accordée aux investissements publics dans le domaine de l'Education nationale dans le Morbihan ; l'amélioration des conditions de travail et des locaux de la direction de l'équipement de l'éducation nationale ; le nombre des normaliens dans l'enseignement du second degré ; la possibilité de dégager un crédit supplémentaire pour attribuer à chaque université le nombre de bourses qui lui est nécessaire ; la majoration de la dotation du Bureau universitaire des statistiques ; la coopération entre le B.U.S. et les autres services d'orientation scolaire et professionnelle ; la nécessité d'augmenter le nombre des places offertes dans les écoles normales primaires et d'accroître le recrutement des normaliens; les besoins de l'Education nationale en orienteurs ; l'élévation nécessaire du taux de scolarisation en Bretagne dans l'enseignement technique ; le financement des personnels rendus nécessaires par la loi d'aide à l'enseignement privé au moyen des crédits affectés au fonctionnement de cette loi; les mesures particulières devant être prises pour le recrutement du personnel à Lille ; les reports de*

crédits pour les constructions des écoles normales; le montant des crédits de rattrapage pour l'équipement sportif; la nécessité d'une répartition harmonieuse des professeurs qualifiés entre les différentes parties de la France; l'affectation aux conseillers pédagogiques d'un indice supérieur à celui des instituteurs; le désir du Ministre de l'Education nationale de voir prendre des mesures en faveur du personnel et de l'accélération de l'avancement pour les jeunes; son incompétence pour en décider; le prochain paiement des maîtres de l'enseignement privé, la construction du Lycée de Montrouge sur l'emplacement du stade de la Vache Noire et le transfert des installations sportives du patronage Ollier à Châtenay-Malabry [28 octobre 1961] (p. 3396, à 3402); Titre III : *Amendement de la Commission des affaires culturelles tendant à une réduction de crédits (Rattachement des bibliothèques nationales et universitaires à la direction de l'enseignement supérieur): ses observations sur: l'inopportunité de ce rattachement; les passages réciproques entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de lecture publique; la collaboration de la lecture publique avec l'Institut pédagogique national et l'ensemble des services s'occupant de la promotion sociale et de la culture populaire* (p. 3407);

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, Art. unique : *Amendement du Gouvernement (Validité du diplôme délivré par l'université)* [12 décembre 1961] (p. 5520);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse; après l'Art. 3 : *Amendement de M. Nilès (Conditions dans lesquelles l'employeur peut différer le congé)* [12 décembre 1961] (p. 5524); Art. 5 : *Amendement de M. Halbout (Application de la loi aux militaires)* (p. 5525); *amendement de M. Nilès (Liste des organismes dant les activités ouvrent droit aux congés non rémunérés)* (p. 5526); *Amendement de M. Roulland (Fixation des peines applicables en cas d'infraction)* (ibid).

Répond à la question orale de M. Ebrard relative à la situation des personnels des services économiques du Ministère de l'Education nationale [15 décembre 1961] (p. 5658).

Répond à la question orale de M. Ebrard relative à l'utilisation des adjoints d'enseignement [15 décembre 1961] (p. 5658, 5659).

Répond à la question orale de M. Ebrard relative à la péréquation des retraites des instituteurs [15 décembre 1961] (p. 5660).

PECASTAING (M. Jean), *Député de la Seine, 25e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Aménagement de la répartition des crédits au profit de la formation de techniciens et d'ingénieurs; coût réel de la construction d'une faculté des sciences sur l'emplacement de la Halle aux vins* [2 juillet 1959] (p. 1270).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [14 juin 1960] (p. 1290).

PELLETIER (M.), *Non-parlementaire.*

Ses fonctions de Ministre de l'Intérieur (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

PERETTI (M. Achille), *Député de la Seine, 34e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53.960 du 30 septembre 1953 en ce qui concerne les conditions d'expulsion des établissements d'enseignement qui bénéficient d'un bail commercial, **n° 344** [5 novembre 1959].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Son rappel au Règlement : suppression de la disposition relative à l'interdiction de la lecture des discours* [30 avril 1959] (p. 408).

Est entendu sur les questions orales relatives à la lutte contre les inondations et l'alimentation en eau dans la région parisienne : *Son rappel au règlement* [15 mai 1959] (p. 543).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Lecture des discours* [23 juin 1959] (p. 982) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; son amendement (Attribution de la propriété de l'établissement construit à l'Etat devenu maître de l'ouvrage)* [2 juillet 1959] (p. 1273).

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Problème des cours «spéciaux» ; loi du 18 août 1947 créant dans le département de la Seine un cadre unique des professeurs spéciaux d'enseignement primaire ; augmentation injuste des charges des communes ; position du Gouvernement ; caractère obligatoire de ces cours «spéciaux» ; nécessité pour l'Etat de les payer entièrement* [21 novembre 1959] (p. 2785 à 2787) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Situation des communes-dortoirs, distinction nécessaire entre les bureaux et les établissements industriels, nocivité de ces derniers seulement ; attraction exercée par Paris sur le monde, répercussion de l'adoption du projet sur l'installation éventuelle à Paris d'organismes internationaux, refus inadmissible de certains administrateurs d'appliquer les textes existants* [19 juillet 1960] (p. 2021, 2022) ; Art. 7 : *Son amendement (Exception en faveur des bureaux affectés aux associations reconnues d'utilité publique) ; cas des locaux exploités par la Croix rouge* (p. 2046) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Motion de renvoi en Commission de M. Peyrefitte : atteintes portées au principe de l'autonomie des collectivités locales ; nécessité de faire voter le budget par les responsables élus ; établissement du plan triennal sans consultation des élus locaux* [16 décembre 1960] (p. 4706, 4707).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative au prolongement du Métropolitain jusqu'au Rond-Point de la Défense [6 octobre 1961] (p. 2442).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative aux infractions aux règles d'urbanisme [13 octobre 1961] (p. 2547, 2548).

Pose à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Population une question orale relative au recrutement des chefs de service dans les hôpitaux de 2e catégorie [24 novembre 1961] (p. 5054, 5055).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale sans débat relative aux repas du personnel des hôpitaux [15 juin 1962] (p. 1755).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative au cycle d'orientation dans les écoles communales [20 juillet 1962] (p. 2724).

PERRIN (M. François), *Député de l'Isère, 7e circonscription, (I.P.A.S).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 46 (*Suppression de la taxe locale) : Complexité et injustice de la taxe locale ; situation défavorisée des communes rurales* [28 octobre 1959] (p. 2050).

Prend part au débat sur la question orale de M. Charret relative à la situation des tisseurs à façon de la région lyonnaise : *Artisans à façon du département de l'Isère (Cas des tourneurs en*

fer) ; utilité des artisans dans les milieux ruraux [24 novembre 1961] (p. 5076, 5077).

PERRIN (M. Joseph), *Député du Haut-Rhin, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) : [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission supérieure des allocations familiales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141) ; [12 mai 1961] (p. 767);

— membre du Conseil d'administration du Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles [28 avril 1960] (p. 521).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300, 328) (Education nationale, enseignement technique,) **n° 373** [13 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Enseignement technique), **n° 896** [26 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet autorisant la ratification de la Convention entre la France et la Suisse relative à la situation, au regard des législations d'allocations familiales, de certains exploitants suisses de terres françaises, signée à Paris le 24 septembre 1958, **n° 1235** [15 juin 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Affaires algériennes) **n° 1489** [31 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1532) étendant aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, les dispositions législatives concernant les monuments historiques et relatives aux objets mobiliers, **n° 1831** [6 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Aspect particulier du problème de l'enseignement en Alsace ; nombre insuffisant d'écoles maternelles ; construction nécessaire d'établissements secondaires avec internat ; multiplication des cours complémentaires* [2 juillet 1959] (p. 1257, 1258) ; *problème de l'éducation des générations montantes* (p. 1258) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement économique général : *Déroulement du vote pour l'élection des juges à la Haute cour de justice, pendant la discussion du projet de loi* [23 juillet 1959] (p. 1460) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Application du plan quinquennal d'expansion et de reconversion de nos activités culturelles et techniques à l'étranger ; rappel de la mission civilisatrice de la France ; concurrence internationale actuelle dans le domaine de l'influence culturelle ; développement nécessaire des bourses de coopération technique ; rôle de la France comme formateur de cadres ; assouplissement des conditions d'accès des étrangers à nos écoles ; utilisation des moyens d'information collective ; maintien de l'enseignement français à l'étranger ; situation de nos enseignants au Sud-Vietnam ; développement nécessaire de la diffusion de nos livres et revues ; insuffisance des crédits du fonds culturel ; concurrence des Etats-Unis ; augmentation des traductions ; importance de l'aide aux enseignants étrangers ; activité de l'association française d'action artistique malgré la modicité de ses moyens ; constatation d'un rétablissement de l'influence culturelle de la France à l'étranger ; rôle de nos techniciens ; insuffisance regrettable des crédits mis à la disposition des affaires culturelles et techniques* [16 novembre 1959] (p. 2443 à 2445) ; EDUCATION NATIONALE, en

qualité de *Rapporteur pour avis : Difficultés de l'enseignement technique ; importance de cet enseignement pour l'avenir économique du pays; création d'une véritable université technique* [21 novembre 1959] (p. 2775).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *tarifs préférentiels* [10 décembre 1959] (p. 3298).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres moderne : *Ses observations sur la crainte d'une dévalorisation de l'agrégation des lettres classiques* [18 décembre 1959] (p. 3480, 3481).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, après l'Art. 11 : *Son article additionnel (Application de la présente loi aux départements d'Alsace-Lorraine)* [23 décembre 1959] (p. 3646);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, après l'Art. 2 : *Son article additionnel (Prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 17 ans; limitation du cycle scolaire annuel à la période comprise entre le 2 novembre et les vacances de Pâques)* [7 juin 1960] (p. 1164); *le retire* (ibid);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour l'enseignement technique : Ses observations sur : la grande misère de l'enseignement technique; l'utilité des écoles maternelles, notamment dans les départements d'Alsace-Lorraine ; la crise de recrutement dans l'enseignement technique ; l'institution opportune de stages de perfectionnement dans l'industrie et le commerce pendant les vacances scolaires ; le développement de la recherche scientifique au Conservatoire des Arts et Métiers ; l'attribution souhaitable d'une indemnité aux stagiaires de l'orientation professionnelle; les résultats satisfaisants obtenus dans le domaine de la promotion sociale ; la mise en place souhaitable du haut comité de l'orientation et de la formation professionnelle créé par le décret du 6 janvier 1959* [4 novembre 1960] (p. 3076 à 3078); *la création d'écoles maternelles dans les départements d'Alsace* (p. 3106, 3107);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les efforts méritoires consentis en faveur de la promotion sociale des Algériens, de la formation et de l'éducation de la jeunesse et de l'amélioration de l'habitat; l'avance de la scolarisation sur le plan de Constantine ; les perspectives assez sombres en matière de recrutement des maîtres; la réalisation souhaitable d'une meilleure coordination entre l'administration civile et l'administration militaire* [8 novembre 1961] (p. 4003, 4004);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 4 : *Situation douloureuse de certains Alsaciens-Lorrains* [6 décembre 1961] (p. 5358).

PERROT (M. Gaston), *Député de l'Yonne, 3e circonscription (App. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723).

PÉRUS (M. Pierre), *Député des Hautes-Pyrénées, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

En remplacement de M. Fourcade, décédé [6 octobre 1959] (p. 1702).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé :

— membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482);

— membre du Conseil national des sports en application d'un arrêté du 13 décembre 1960 [27 avril 1961] (p. 552).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le laconisme des indications relatives aux crédits du Commissariat général au tourisme ; la crise du thermalisme ; la diminution du nombre des touristes étrangers séjournant en France ; l'exode des touristes français vers des pays voisins ; la nécessité de faciliter le recours à l'emprunt pour les petits et moyens hôteliers désireux de se moderniser ; la pression fiscale ; le développement des bureaux touristiques français à l'étranger ; la création inopportune d'une maison française du tourisme à Moscou ; l'utilité contestable de la création de la station des « Trois-Vallées » ; l'intérêt qu'il y aurait à équiper pour les sports d'hiver les régions déshéritées du centre et du sud-ouest de la France ; le retour souhaitable à la date du 1er octobre pour la rentrée scolaire* [10 novembre 1960] (p. 3541, 3542) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité de tenir compte des habitudes régionales (pelote basque) ; équipement souhaitable, pour les sports d'hiver, des régions déshéritées économiquement du centre et du sud-ouest de la France ; charges imposées aux communes pour l'acquisition des terrains* [16 mai 1961] (p. 777, 778) ;

— du projet du loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la brièveté des séjours des étrangers en France ; la propagande devant être faite en faveur de nos provinces ; l'illogisme du découpage des régions touristiques ; le démantèlement regrettable de la province touristique du Pays basque, du Béarn et du Bigorre ; l'octroi souhaitable de bonifications d'intérêts aux petits hôtels ; l'application souhaitable au tourisme des dispositions fiscales accordées aux industries d'exportation ; la modernisation nécessaire des établissements thermaux ; la création souhaitable d'un crédit thermal analogue au crédit hôtelier* [7 novembre 1961] (p. 3916, 3917).

PETIT (M. Eugène-Claudius), *Député de la Loire, 4e circonscription (N.I., puis E.D.), Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910).

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1703).

En cette qualité :

Préside : la 2e séance du 27 octobre 1959 (p. 1982) ; la 1re séance du 13 novembre 1959 (p. 2383) ; la 1re séance du 17 novembre 1959 (p. 2487) ; la 3e séance du 17 novembre 1959 (p. 2515) ; la 2e séance du 18 novembre 1959 (p. 2565) ; la 1re séance du 19 novembre 1959 (p. 2599) ; la 3e séance du 20 novembre 1959 (p. 2707) ; la 2e séance du 24 novembre 1959 (p. 2927) ; la séance du 26 novembre 1959 (p. 3022) ; la séance du 4 décembre 1959 (p. 3181) ; la séance du 8 décembre 1959 (p. 3214) ; la 2e séance du 17 décembre 1959 (p. 3432) ; la 2e séance du 21 décembre 1959 (p 3528) ; la 1re séance du 28 décembre 1959 (p. 3667) ; la 1re séance du 3 mai 1960 (p. 567) ; la séance du 11 mai 1960 (p. 763) ; la 1re séance du 19 mai 1960 (p. 966) ; la séance du 20 mai 1960 (p. 1023) ; la 2e séance du 31 mai 1960 (p. 1059) ; la 1re séance du 9 juin 1960 (p. 1215) ; la 2e séance du 15 juin 1960 (p. 1336) ; la séance du 7 juillet 1960 (p. 1772) ; la séance du 19 juillet 1960 (p. 2034) ; la 2e séance du 21 juillet 1960 (p. 2118) ; la 1re séance du 25 juillet 1960 (p. 2201) ;

Est élu Vice-président de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

En cette qualité :

Préside : la 2e séance du 11 juillet 1961 (p. 1585); la 2e séance du 18 juillet 1961 (p. 1759); la 2e partie de la 2e séance du 19 juillet 1961 (p. 1824); la 2e séance du 21 juillet 1961 (p. 1934); la séance du 11 octobre 1961 (p. 2477); la 1re séance du 19 octobre 1961 (p. 2641); la 3e séance du 20 octobre 1961 (p. 2819); la 2e séance du 25 octobre 1961 (p. 3005); la 2e séance du 26 octobre 1961 (p. 3129); la 2e séance du 27 octobre 1961 (p. 3255); la 2e séance du 28 octobre 1961 (p. 3355); la 2e séance du 9 novembre 1961 (p. 4161); la 2e séance du 10 novembre 1961 (p. 4335); la 2e séance du 7 décembre 1961 (p. 5389); la séance du 11 novembre 1961 (p. 5446).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi : 1° de M. Jean-Paul David, tendant à étendre les dispositions de la loi n° 56-1222 du 1er décembre 1956, relative à la coordination des régimes de retraite professionnelle; 2° de M. René Pleven, tendant à prévoir des sanctions à l'encontre des directeurs, administrateurs et responsables d'institutions de retraites visées par la loi n° 56-1222 du 1er décembre 1956, qui ne se conformeraient pas à ses prescriptions, **n° 469** [17 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 287), modifiée par le Sénat, relative aux modalités de liquidation des retraites complémentaires servies par les organismes professionnels, **n° 1365** [13 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à abolir la peine de mort en France, **n° 1890** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Problème algérien, possibilité d'une solution intermédiaire entre l'intégration et l'abandon fondée sur l'assistance fraternelle* [16 janvier 1959] (p. 76, 77); *ses explications de vote : apaisements apportés par le Premier Ministre, nécessité d'une large union sur la question algérienne* (p. 87).

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 50 : *Amendement de M. Ballanger tendant à instituer deux sortes d'interpellations (Les interpellations simples ne mettant pas en cause le Gouvernement et les interpellations accompagnées d'une motion de censure) ; usage parlementaire du droit d'interpellation sans dépôt préalable d'une motion de censure ; inutilité d'apporter des restrictions supplémentaires aux pouvoirs du législatif* [20 janvier 1959] (p. 124, 125); Art. 53 : *Amendement de M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat ; possibilité d'orienter la politique du Gouvernement sans le renverser* [21 janvier 1959] (p. 141, 142); *compatibilité des prérogatives du Gouvernement et de la stabilité ministérielle* (p. 142).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Répartition des places dans l'hémicycle ; différence entre la disposition affichée dans les couloirs et celle proposée à la conférence des présidents* [28 janvier 1959] (p. 180).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social : *Désignation des architectes, insuffisance du nombre de centres accueillant les enfants atteints de troubles moteurs ; création d'une école nationale de la santé ; organisation d'une aide sociale à domicile pour les personnes agées remplaçant la création d'hospices ; établissements psychiatriques ; enfance déficiente ; lutte contre l'alcoolisme* [14 mai 1959] (p. 492 à 494);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 19 : *Amendement de M. Grenier tendant à permettre aux députés appartenant à une formation politique dont les candidats ont obtenu plus de 10 0/0 des suffrages dans l'ensemble du pays aux élections législatives de se constituer en groupe quel que soit leur nombre* [27 mai 1959] (p. 617); Art. 81 : *Son amendement (Composition de la délégation du Bureau chargé de juger de la recevabilité des propositions)* [28 mai 1959] (p. 642); *le retire* (p. 643); Chapitre II, Questions orales : *Extrait d'un journal U.N.R. mettant en évidence la lutte entre ceux de la IVe et ceux de la Ve République ; compromis proposé par le*

texte de la Commission [2 juin 1959] (p. 713); Art. 132 : *Amendement de M. Pleven (Condition d'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale ; séance réservée par priorité aux questions des parlementaires* [3 juin 1959] (p. 745);

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Insuffisance des textes proposés, inquiétude soulevée par le projet sur la justice musulmane ; recherche de la réalité algérienne ; problème des centres de regroupement, situation des travailleurs algériens dans la métropole; solidarité de la France et de l'Algérie* [10 juin 1959] (p. 863, 864);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Imprécision du projet ; problème des crédits absence des dispositions facilitant l'accès aux fonctions administrtives publiques ou privées ; nécessité d'un bouleversement complet de nos habitudes ; aspect humain du problème* [1er juillet 1959] (p. 1200); après l'Art. 13 : *Son amendement tendant à faciliter l'accession, aux fonctions publiques et privées, des personnes ayant acquis, dans l'exercice de la profession ou de l'emploi et des cours de promotion, les connaissances nécessaires* (p(1228); *assouplissement nécessaire des statuts de la fonction publique (exemple des H.L.M. et de l'enseignement)* (p. 1229); *retire son amendement* (p. 1230);

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; rôle de l'Etat limité au contrôle des opérations* [2 juillet 1959] (p. 1274);

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 (*Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants*) : *Amendement de M. Trémollet de Villers tendant à supprimer cet article ; examen des cas de titulaires de titres tout à fait exceptipnnels* [8 juillet 1959] (p. 1356).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à un litige de dommages de guerre portant sur le montant de l'indemnité due à une entreprise sinistrée du Nord et la révocation d'un fonctionnaire des services de la Reconstruction [24 juillet 1959] (p. 1492).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 6 : *Amendement de MM. Boisdé et Larue tendant à modifier le taux de réfaction sur les traitements et salaires ; recevabilité de ces amendements* [27 octobre 1959] (p. 1988); après l'Art. 8 : *Article additionnel de M. Jacquet au nom de la Commission, tendant à rétablir la déduction du montant des primes d'assurance-vie du revenu soumis à l'impôt et proposant la taxation d'autres formes d'assurances ; constatation d'un désaccord entre le Gouvernement et la Commission sur l'application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1991); en deuxième lecture, Art. 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) : *Réserve de la totalité de l'article* [8 décembre 1959] (p. 3220); *appel des amendements dans l'ordre prévu par le règlement* (p. 3222); *ses explications de vote : protestations contre l'usage qui est fait par le Gouvernement des dispositions de l'article 44 de la Constitution* [10 décembre 1959] (p. 3284); *interdiction abusive faite par le Gouvernement aux parlementaires de voter article par article ; respect des droits du Parlement* (p. 3286);

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Rejet limité à l'ordre du jour complémentaire* [18 novembre 1959] (p. 2566); *inscription de la discussion du budget des Anciens combattants à la séance du vendredi soir à la demande du Gouvernement* (p. 2567);

— sur la motion de censure (loi de finances pour 1960) : *Conditions dans lesquelles le Gouvernement a engagé sa responsabilité ; absence regrettable d'un vote séparé sur le budget des Anciens combattants; nécessité de permettre au Parlement d'exercer ses droits* [27 novembre 1959] (p. 3082);

— du rapport de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 : *Conditions de numérotation des amendements* [17 décembre 1959] (p. 3442);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Amendements de MM. Hoguet et Ballanger (Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité) ; indemnité d'éviction, priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction* [1er décembre 1959] (p. 3099);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatifs aux bouilleurs de cru : *lutte contre la production anarchique et follement excédentaire de l'alcool; pression du groupe des bouilleurs de cru; nécessité de choisir entre l'alcool et les investissements, entre l'alcool et le progrès; nécessité d'instaurer un contrôle sévère* [2 décembre 1959] (p. 3131 à 3134); Art. 1er : *Amendement de M. Waldeck-Rochet (Limitation du privilège aux petits exploitants agricoles)* [3 décembre 1959] (p. 3154) ; *sous-amendement de M. Beauguitte (Inscription sur la liste des personnes physiques ayant droit au bénéfice des dispositions relatives aux bouilleurs de cru au cours de la campagne 1958-1959)* (p. 3156) ; *sous-amendement de M. Le Roy Ladurie (Révision de la liste des bénéficiaires du privilège)* (p. 3157) ; *lutte contre l'alcoolisme; respect des contrôles pour éliminer la fraude* (p. 3163);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Travail effectué par la Commission Lapie; le fonctionnement des aumoneries dans les internats; risque de voir passer des maîtres de l'enseignement public dans l'enseignement privé* [23 décembre 1959] (p. 3634 à 3636).

En qualité de Vice-Président :

Est entendu sur un rappel au Règlement de M. Lacaze : *Application de l'article 138 relatif aux réponses aux questions écrites* [19 mai 1960] (p. 966).

Rappel au Règlement de M. Fanton au cours de la discussion du projet de loi d'orientation agricole : *Application de l'article 82; prétendu caractère de proposition de résolution de l'amendement venant d'être adopté au cours de cette discussion* [19 mai 1960] (p. 967).

Est entendu sur les rappels au Règlement relatifs au report des questions orales : *Attitude défavorable de la presse vis-à-vis de l'Assemblée Nationale* [20 mai 1960] (p. 1024).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative à la convocation du Sénat de la Communauté en session à partir du lundi 30 mai : *Impossibilité pour l'Assemblée Nationale de tenir une séance le jeudi 2 juin* [20 mai 1960] (p. 1025).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative à l'inscription, par priorité, en tête de l'ordre du jour du mercredi 1er juin, de la proposition de résolution tendant à la suspension de la détention d'un député [20 mai 1960] (p. 1025).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Limitation du vote sur les propositions de la Conférence des Présidents à la partie complémentaire de l'ordre du jour à l'exclusion des questions orales* [9 juin 1960] (p. 1217).

Rappel au Règlement de M. Souchal sur les méthodes de travail imposées aux parlementaires [7 juillet 1960] (p. 1774).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés appelés à siéger au sein des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [19 juillet 1960] (p. 2035) : *Propositions de la Conférence des Présidents relatives au mode de désignation* (p. 2036).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole, Art. 18 : *Inconvénients de la création de deux catégories de zones d'action rurale bénéficiant d'investissements distincts* [17 mai 1960] (p. 872).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. de la Malène relative à la politique de la circulation dans la Seine : *Nécessité d'étudier l'ensemble du problème de l'aménagement de la région parisienne; densité d'occupation du sol; octroi de primes aux établissements émigrant en province; imposition d'une redevance aux constructeurs de bureaux dans la région parisienne; critique de la création de deux centres d'affaires au Rond-point de la Défense et dans le secteur de Maine-Montparnasse; installation d'un port charbonnier autorisé pour quinze ans sur les quais de la Seine dans Paris; nécessité de définir la fonction de Paris ; organisation du Rond-point de la Défense (Exemple du quartier des expositions et du quartier sportif à Rome) ; critique de l'arrivée de l'autoroute du Sud sur la place Denfert-Rochereau; nécessité de détruire certains édifices sans vouloir reconstruire à la place ; réalisation d'opérations d'urbanisme qui ne soient pas rentables; suppression des Halles et création d'un espace libre ; suppression de la gare d'Orsay; liberté de circulation des piétons (Exemple de Venise)* [10 juin 1960] (p. 1280 à 1283).

Prend part à la discussion sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles

pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Bouleversement des finances locales entraîné par la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires proposée par le Gouvernement ; nécessité de remédier aux inégalités entre les ressources des collectivités locales* [14 juin 1960] (p. 1293) ;

— deux propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles, en qualité de *Rapporteur : Nécessité de prévoir des sanctions pour faire respecter, par un certain nombre de caisses de retraites, la loi du 1er décembre 1956 relative à la coordination des régimes de retraites complémentaires ; importance de la question étant donné le volume des cotisations et le nombre des intéressés* [21 juin 1960] (p. 1440) ; *étude nécessaire du problème de la coordination des régimes spéciaux et des régimes complémentaires* (p. 1441, 1442).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Désarroi de la jeunesse ; espoir en une fraternité retrouvée* [24 juin 5960] (p. 1528).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, art. 23 (*Dépenses en capital des services militaires) ; Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression des crédits prévus pour le transfert du P.C. du commandant en chef en Algérie hors de la ville d'Alger ; nécessité de voter ces crédits correspondant à une décision gouvernementale ; importance politique de ce déplacement* [5 juillet 1960] (p. 1706, 1707) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Question préalable de M. Darchicourt* [18 juillet 1960] (p. 1930, 1961) ; *ses observations sur : le privilège des bouilleurs de cru* (p. 1972) ; *l'impossibilité de contrôler la distillation à la ferme ; la consommation de vin en Bretagne ; l'interdiction d'être payé en nature au moment des vendanges ; le régime fiscal relatif aux jus de fruits et aux eaux minérales* (p. 1974 à 1976) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Inconvénients de la multiplicité des centres d'affaires, exemple dans les grandes capitales étrangères d'un centre d'affaires unique ; désir de la province de posséder une large infrastructure ; liaison entre l'organisation de la région parisienne et l'aménagement du territoire en général* [19 juillet 1960] (p. 2027, 2028) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec les Républiques de Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Niger et de la Haute-Volta, Art. 1er *Déception éprouvée par M. Houphouët-Boigny ; nécessité de lui faire confiance et de ne pas blesser les hommes ayant manifesté leur fidélité à la France* [20 juillet 1960] (p. 2075) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la poursuite nécessaire de l'effort de construction, la recherche d'un mode de financement permanent de la construction, l'importance de l'activité de l'industrie du bâtiment pour un pays, les risques d'uniformisation et de ségrégation professionnelle et sociale résultant des systèmes de répartition des primes et des logements, la spéculation foncière réalisée impunément en France, la spéculation ayant lieu à l'occasion de la vente ou de la revente des appartements, le problème du chauffage des grands ensembles, la suppression souhaitable des cheminées inutiles, l'emploi fait par des sociétés civiles immobilières de la cotisation patronale de 1 0/0, les prévisions devant être faites pour le logement des personnes agées, la révision souhaitable des modes d'attribution de la prime à 600 francs, le monopole devant être reconnu au Ministère de la Construction, le choix contestable de Rungis pour l'installation d'un marché-gare* [3 novembre 1960] (p. 3002 à 3004) ; après l'Art. 28 : *Article additionnel de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation logement ; son rappel au Règlement : adoption d'un amendement analogue au cours de la discussion du budget du Travail* (p. 3012) ; Art. 59 *(Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence—Côte d'Azur) : Amendement de la Commission des finances tendant à l'extension de l'exonération de la taxe au profit des Logécos ; atteinte portée aux sites par l'extension incontrôlée des lotissements à caractère social* (p. 3019) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : le délai nécessaire en matière de constructions scolaires, l'étalement des vacances*

qu'il conviendrait d'envisager dans la profession du bâtiment pour permettre l'achèvement des travaux pendant les vacances scolaires [4 novembre 1960] (p. 3074) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Nécessité de réserver l'aide de l'Etat à ceux qui en ont réellement besoin (veuves, grands invalides) ; création d'une fausse unité des combattants autour d'une retraite égalitaire* [6 novembre 1960] (p. 3211, 3212) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Ses observations sur : les condition d'attribution de notre aide aux Etats nouvellement indépendants, la susceptibilité de ces jeunes Etats* [6 novembre 1960] (p. 3235, 3236) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 54 : *Ses observations sur : la propagande incidieuse et incessante tendant à faire admettre comme légitime l'attribution d'une récompense à ceux qui n'ont fait qu'accomplir leur devoir, le refus des anciens combattants de la dernière guerre de demander une retraite* [8 novembre 1960] (p. 3332) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Mauvaises conditions de travail imposées au personnel de l'administration centrale dans les locaux de la rue de Rivoli inadaptés à leur destination actuelle, éventuelle évacuation du Palais du Louvre par le Ministère des Finances* [8 novembre 1960] (p. 3361) ;

— d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Respect nécessaire des prérogatives des élus de la Nation pour leur permettre d'exercer leur mandat* [15 novembre 1960] (p. 3876, 3877) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : l'absence regrettable d'un vote positif du Parlement ; les réserves suscitées par la politique européenne du Gouvernement ; la nécessité d'une cohésion nationale* [22 novembre 1960] (p. 3963) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : le prix particulièrement bas de l'eau à Paris par rapport aux communes de banlieue* [15 décembre 1960] (p. 4677) ; Art. 3 (*objet du district*) : *Amendement de M. Boscher (Suppression des mots « intéressant la région » dans le troisième alinéa) : distinction devant être faite entre district et collectivité locale* [16 décembre 1960] (p. 4711) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Précisions devant être données sur la formation des cadres des mouvements de jeunesse et le maintien de leur indépendance* [16 mai 1961] (p. 777) ; *problème de financement des gradins dans les stades* [17 mai 1961] (p. 812) ;

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement, Art. 2 *bis* : *Amendement de M. Pillet tendant à supprimer l'exonération prévue en faveur des offices publics H.L.M. et des organismes constructeurs à but non lucratif* [17 mai 1961] (p. 829) ;

— de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol : *Ses observations sur : l'impossibilité, pour l'exécutif de faire comparaître un membre du Parlement devant un tribunal créé après les faits reprochés ; la défense nécessaire du Parlement et de la République* [20 juin 1961] (p. 1176, 1177) ;

— en deuxième lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 6 (*Financement*) : *Amendement du Gouvernement (Financement pour moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et pour moitié par une superpatente) ; définition de la décentralisation ; intérêt national présenté par l'organisation de la région parisienne* [22 juin 1961] (p. 1231, 1232).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Les inconvénients d'un partage éventuel ; les liens unissant l'Algérie et la Métropole ; l'aide devant être apportée à l'Algérie par la France excédentaire* [29 juin 1961] (p. 1367 à 1369).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, Art. 2 (*Institutions de zones d'aménagement différé*) : *Son amendement (Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan d'urbanisme directeur approuvé)* [19 juillet 1961] (p. 1836) ;

— en deuxième lecture d'une proposition de loi relative aux retraites complémentaires servies par les organismes professionnels, en qualité de *Rapporteur*, Art. 1er : *Amendement de M. Lolive (Cas où le salarié change d'entreprise)* [21 juillet 1961] (p. 1970, 1971).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Conscience et dévouement des organismes H.L.M. en province* [5 octobre 1961] (p. 2400); *injustices créées par les abattements de zones en matière d'allocations familiales ; prétendue différence du coût de la vie entre certaines petites villes et des villes plus importantes* (p. 2401).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 4 (*Maintien à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Ses observations sur : le vote traditionnel du budget par des parlementaires ne faisant pas partie de la majorité mais désireux de permettre au Gouvernement d'assumer les charges résultant des dispositions sociales* [20 octobre 1961] (p. 2791) ; Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : la nécessité de réprimer les spéculations scandaleuses se produisant sur les terrains à bâtir ; les imperfections du texte proposé; la nécessité d'un projet complet permettant de procéder à la rénovation urbaine et au développement de la construction de l'ensemble du pays* (p. 2794) ; *amendement de la Commission des finances : irrecevabilité tardive opposée au sous-amendement de M. Denvers* (p. 2806) ; (deuxième partie) EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la répartition des professeurs agrégés et des professeurs certifiés d'une manière ne correspondant pas aux besoins de la population scolaire; la situation injustement défavorisée des conseillers pédagogiques par rapport aux instituteurs ; les charges imposées aux collectivités locales pour les constructions des établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique ; l'importance des charges publiques des villes de province comparativement à Paris; le problème de l'enfance inadaptée; l'amélioration nécessaire des traitements de début des enseignants* [28 octobre 1961] (p. 3391, 3392); INTÉRIEUR : *Ses observations sur : la mission de la police; la nécessité pour elle de respecter la loi ; les sévices dont ont été victimes les Algériens arrêtés au cours des dernières manifestations* [30 octobre 1961] (p. 3604, 3605) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la nécessité d'une aide efficace de l'Etat pour la rénovation urbaine ; le problème des réserves foncières ; le décalage du prix de la construction sociale entre Paris et la province et la diminution du standing des H.L.M. résultant de la fixation de prix plafond et de l'augmentation des superficies; l'exclusion regrettable du concours de Le Corbusier dans le modelage du visage de la France* [31 octobre 1961] (p. 3693, 3694) ; *la révision éventuelle du système actuel de financement de la construction privée* (p. 3700) ; Art. 36 (*Octroi de prêts aux organismes H.L.M.*) : *Amendements du Gouvernement et de MM. Lolive, Denvers et Coudray relatifs à la répartition des crédits entre l'accession à la propriété et le secteur locatif ; ses observations sur les précisions devant être données en ce qui concerne l'importance de la demande relative à l'accession à la propriété dans le cadre des H.L.M. à l'heure actuelle* (p. 3705) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'octroi regrettable d'un bail de longue durée à une entreprise charbonnière sur les bords de la Seine ; la nécessité d'accompagner l'indispensable liaison Rhône—Méditerranée d'aménagements secondaires ; l'utilité de faire porter les enquêtes de circulation non seulement sur le trafic touristique mais aussi sur les poids lourds ; la construction d'un grand hôtel sur l'emplacement de la gare d'Orsay* [7 novembre 1961] (p. 3932, 3933) ; *amendement de M. Catalifaud tendant à une réduction des crédits du titre IV ; l'irrecevabilité de cet amendement étant donné son caractère indicatif* (*Octroi de la bonification de campagne aux anciens cheminots anciens combattants*) (p. 3947) ; *le caractère de proposition de résolution des amendements indicatifs* (ibid.) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la représentativité relative du F.L.N. ; la nécessité de négocier pour sortir de la guerre et arriver à l'autodétermination* [8 novembre 1961] (p. 4037).

Prend part au débat sur la question orale de M. J.-P Palewski relatives aux structures administratives de la région parisienne : *Ses observations sur : les « engorgements » de la région lyonnaise et de la région marseillaise; les grands travaux entrepris pour l'opération Maine-Montparnasse, cause d'élément supplémentaire du désordre parisien ; l'idée-force du grand axe vertical Amsterdam—Marseille* [20 octobre 1961] (p. 2801).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant

d'attentats : *Nécessité pour le Gouvernement de recourir à la légalité et de s'appuyer sur le Parlement pour rétablir l'ordre public* [7 décembre 1961] (p. 5384, 5385).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les députés d'examiner les textes des accords; la lacune relative à la situation des Algériens musulmans qui ne sont pas des citoyens de statut civil de droit commun; les perspectives ouvertes par les accords; la nécessité d'un nouveau Premier Ministre pour assurer leur application; la ténacité du général de Gaulle pour conduire l'Algérie vers son libre destin; la nécessité d'une confiance réciproque pour bâtir une paix humaine; la collaboration nécessaire du Parlement et du Gouvernement* [20 mars 1962] (p. 469 à 471);

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Le discours du Président de l'Assemblée du 24 avril 1962, évolution vers le régime présidentiel, pouvoirs législatifs des commissions de l'Assemblée; construction d'un nouveau Parlement* [26 avril 1962] (p. 753);

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Témoignage de M. Pasquini ; la signification des morts de la guerre d'Algérie* 5 juin 1962] (p. 1454, 1455).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les disparités régionales, la crise du logement; la disparité des ressources provenant de la taxe locale* [6 juin 1962] (p. 1537 à 1539); *la disparité entre les ressources des collectivités locales; l'évolution des biens immobiliers bâtis ou non bâtis, les problèmes culturels, impossibilité de diminuer la durée hebdomadaire du travail avant 1965, caractère trop timide du cadre général du Plan* [7 juin 1962] (p. 1552, 1553);

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M., Art. 4 (*La répartition géographique des crédits H.L.M.*) [12 juin 1962] (p. 1644) ; *le problème de la région parisienne* (p. 1645) ; *ses explications de vote : le rajustement nécessaire des prix* (p. 1649);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, après l'Art. 3 : *Amendement du Gouvernement (Possibilité pour les futurs locataires de locaux professionnels de conclure librement des baux) : les professions libérales et la notion de propriété professionnelle* [27 juin 1962] (p. 2039).

Son rappel au Règlement (fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens) : *Les circonstances de ces congés, le caractère inviolable de l'Assemblée, les conditions dans lesquelles cette décision est prise* [3 juillet 1962] (p. 2151).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Son rappel au Règlement (article 80); l'ordre des interventions dans un débat sur une demande de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2226).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 1er : *La nécessité d'établir un droit de préemption* [18 juillet 1962] (p. 2608); *son rappel au Règlement : l'adoption d'amendements déclarés contradictoires* (p. 2609); *amendement de la Commission (Ordre préférentiel de cession pour les terrains dont les contributions n'ont pas été payées durant 5 ans) : la procédure de récupération des terres abandonnées au moyen des S.A.F.E.R.* (p. 2611) ; *amendement de la Commission (Emploi obligatoire de la procédure d'adjudication lorsque plusieurs exploitants locaux se portent preneurs) : les inconvénients de cet amendement par rapport à la politique du remembrement* (p. 2611) ; Art. 12 : *Amendement de M. Lambert (Interdiction des cumuls de professions) : le cas des ouvriers mineurs et des cheminots* [19 juillet 1962] (p. 2650);

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *La publicité donnée au problème des objecteurs de conscience par le jeûne de M. Lecoin; l'absence de pénalités visant directement les objecteurs de conscience et les raisons juridiques évoquées pour leur détention ; les motifs des objecteurs de conscience* [27 juillet 1962] (p. 2889, 2890).

Prend part au débat sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *Les conditions dans lesquelles la télévision a rendu compte des débats de l'après-midi* [4 octobre 1962] (p. 3238); *l'application de l'article 49 de la Constitution et de l'article 151 du Règlement* (p. 3251); *le précé-*

dent dangereux que constitue la mesure proposée, le rôle constitutionnel du Président de la République (p. 3255).

PEYREFITTE (M. Alain), *Député de Seine-et-Marne, 4e circonscription (U.N.R.).*

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information

(Cabinet POMPIDOU)

du 15 avril 1962 au 10 septembre 1962.

Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Rapatriés

(Cabinet POMPIDOU)

du 11 septembre 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu représentant de l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p.189); [16 décembre 1959] (p. 3408); [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Son rapport d'information, présenté en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, sur la politique soviétique de détente, **n° 662** [31 mai 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Solidarité des grandes questions nationales ; construction nécessaire de l'Europe avec le concours d'une France redevenue forte ; consolidation de la Communauté* [15 octobre 1959] (p. 1810, 1811);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Ses observations sur : les textes gouvernementaux susceptibles de remédier à la crise agricole, mais incapables de mettre fin au malaise paysan dû à l'appauvrissement progressif du secteur agricole par rapport au secteur industriel et commercial ; l'imprécision de la notion du pouvoir d'achat retenue par le Gouvernement, l'absence de mesures immédiates ; la gêne des exploitants ayant modernisé leur exploitation ; la nécessité d'annoncer une revalorisation partielle des prix pour la campagne 1960 et des revalorisations complémentaires pour 1961 et les années suivantes* [18 mai 1960] (p. 924, 925);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Continuité entre l'œuvre du Gouvernement et celle de ses prédécesseurs ; effet de menace certain de la force envisagée ; renforcement de notre situation dans nos relations internationales et dans l'alliance atlantique nous permettant d'espérer une offre de coopération de la part des U.S.A. (exemple de l'Angleterre), utilité de la possession d'une force si minime soit elle (rappel du maintien des troupes françaises à Strasbourg en décembre 1944) ; emploi de notre force atomique pour la défense de l'Europe et de la communauté franco-africaine ; renforcement de la garantie américaine au cas où l'U.R.S.S. menacerait des intérêts vitaux pour nous sans l'être pour les U.S.A.; renforcement de la puissance de dissuasion de l'O.T.A.N. ; poursuite des conversations pour resserrer nos alliances ; impossibilité d'une intégration préalable* [19 octobre 1960] (p. 2637 à 2639);

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Sa motion de renvoi en Commission* [15 décembre 1960] (p. 4680); *ses explications de vote : hâte regrettable avec laquelle ce projet a été soumis à l'Assemblée ; caractère incomplet de ses dispositions* [16 décembre 1960] (p. 4723);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification de décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Contribution apportée par la France à l'accélération du Marché commun ; déséquilibre entre les engagements pris et les réalisations effectives ; disproportion entre nos importations et nos exportations à notre désavantage ; insuffisance des harmonisations sociales et des mesures concernant les territoires d'outre-mer ; absence réelle de coordination entre les six pays en matière de politique économique, notamment en matière agricole ;*

suppression souhaitable des zones de salaires ; *contradiction entre l'aide apportée par la France aux pays sous-développés et la médiocrité du soutien apporté à l'agriculture ; non-application de l'article de la loi d'orientation sur les prix agricoles ; mécontentement des producteurs de betteraves à l'annonce de l'institution d'une taxe de résorption sur le sucre* [14 juin 1961] (p. 1056 à 1059) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, rapport de la Commission mixte paritaire : *Contradiction entre l'uniformité de l'effort fiscal demandé aux communes du district et le maintien des zones de salaires ; suppression souhaitable de ces zones à l'intérieur du district d'abord, dans l'ensemble du pays ensuite* [21 juillet 1961] (p. 1941, 1942).

Prend part au débat :

— relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : l'incapacité des actuelles organisations internationales de faire face aux redoutables problèmes qui se posent à l'Europe, le rôle de sauveteur du Marché commun joué à trois reprises par la France ; le prolongement politique qu'elle se propose de lui donner ; le maintien des alliés à Berlin ; l'union nécessaire de l'Europe* [20 juillet 1961] (p. 1879 à 1882) ; *les propositions de l'Assemblée parlementaire européenne relatives à l'élection au suffrage universel des deux tiers de l'actuelle Assemblée consultative* (p. 1890) ;

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'anxiété légitime de nos compatriotes d'Algérie ; l'évolution de la révolution algérienne ; le caractère de compromis des accords d'Evian ; la large coopération acceptée par le F.L.N. ; la garantie collective créée en faveur des Européens ; le recours ultime au partage en cas d'une intransigeance totale du F.L.N. ; les chances offertes à nos compatriotes d'Algérie par une application stricte des accords ; le mythe de l'intégration ; l'acheminement inévitable de tous les pays vers l'indépendance, l'impossibilité de trouver une solution de rechange ; les difficultés d'application des accords* [21 mars 1962] (p. 511 à 513).

Est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

L'Assemblée prend acte de la cessation de son mandat de Député [16 mai 1962] (p. 1120).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Rapatriés [décret du 11 septembre 1962, *J.O.* du 12 septembre 1962] (p. 8891).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

PEYRET (M. Claude), *Député de la Vienne, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à organiser des centres sanitaires ruraux et des hôpitaux ruraux, **n° 763** [11 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 798), adopté par le Sénat, relatif à la protection médicale du travail agricole, **n° 1350** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection médicale du travail agricole en qualité de *Rapporteur* : *L'extension de la médecine du travail aux salariés agricoles ; les particularités psychologiques et matérielles du milieu rural ; la formule du médecin spécialisé, la formule du médecin s'occupant de médecine du travail agricole à temps partiel ; les organismes de la Mutualité sociale agricole et la médecine préventive, les frais de*

fonctionnement de cette médecine préventive [16 mai 1962] (p. 1128, 1129).

PEYTEL (M. Michel), *Député de la Seine, 49e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 6 (*Droits de timbre sur la publicité routière*) : *Répression de la prolifération d'affiches en bordure de nos réseaux routiers; précisions nécessaires sur la notion d'agglomération et de visibilité; cas des affiches établies sur des supports solides; exonération en faveur du commerce local* [9 novembre 1959] (p. 2283); *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*Modification du droit de timbre et de la périodicité des versements pour les affiches visées au 3° de l'article 206 du Code de l'administration communale*) (*p. 2285*); *le retire* (ibid.); *sous-amendement de M. Dusseaulx* (*Exception pour les affiches et panneaux publicitaires des spectacles*) (p. 2286); *son sous-amendement* (*Limitation de l'exonération en faveur des hôtels et restaurants à une affiche ou enseigne par établissement local par sens de circulation*) (ibid.); *le retire* (ibid.); *son sous-amendement* (*Suppression des sanctions contre l'imprimeur*) (ibid.); *son sous-amendement : abrogation des dispositions de la loi de 1943 sur la définition de l'agglomération* (ibid.); en nouvelle lecture, Art. 6 (*Taxe sur la publicité routière*): *Son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* [22 décembre 1959] (p. 3557).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative au projet de construction de la «Voie Express Sud-Est» [18 décembre 1959] (p. 3472).

Prend part à la discussion :

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport: *Oppose la question préalable* [21 juillet 1960] (p. 2099); *déficit constant de la R.A.T.P. depuis 1948; nécessité d'une réorganisation de sa gestion et de sa structure; critiques formulées dans le rapport de 1958 de la Commission de contrôle des entreprises publiques; nombre excessif des agents en retraite; inflation des effectifs, notamment des cadres supérieurs; taux élevé des frais généraux; complexité et vétusté de la structure* (p. 2099, 2100); *retrait de sa question préalable* (p. 2101); *question préalable opposée par M. Legaret; inopportunité de cette question préalable, l'augmentation des tarifs étant désormais acquise; nécessité d'une prochaine discussion au fond sur la réforme de la R.A.T.P.* (p. 2108); après l'article unique: *Son article additionnel invitant le Gouvernement à procéder avant le 31 décembre 1960 à la réorganisation de la R.A.T.P. et prévoyant la caducité des dispositions de l'article premier au cas où les textes nécessaires ne seraient pas déposés à cette date* (p. 2111); en deuxième lecture : *Rigueur du délai imparti par le Sénat pour réaliser la réforme de la R.A.T.P.; inconvénients d'une caducité des textes en cas de non-exécution des engagements du Gouvernement; remplacement de cette caducité par la suppression des disposition relatives au S.M.I.G.* [23 juillet 1960] (p. 2186, 2187); *crainte d'une «réformette» résultant de l'adoption du texte du Sénat; nécessité de communiquer au Parlement les textes réglementaires nécessaires à la réorganisation de la R.A.T.P.* (p. 2187, 2188); en troisième lecture : *Ses explications de vote : prochaine réforme certaine de la R.A.T.P. avec le vote du projet* [25 juillet 1960] (p. 2217);

— du projet de loi de finances pour 1962 Discussion générale et première partie, Art 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) [20 octobre 1961] (p. 2824): *Ses observations sur: l'inopportunité d'une aggravation de la fiscalité déjà écrasante pesant sur l'automobiliste; le faible*

rendement de la taxe proposée; le lancement souhaitable d'emprunts pour financer la réalisation de parcs de stationnement; l'utilisation de la tranche urbaine du Fonds routier (p. 2825); (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur: la longueur excessive de la période préparatoire des travaux routiers; le problème posé par les expropriations nécessaires à la réalisation des autoroutes* [7 novembre 1961] (p. 3929, 3930); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : *Ses observations sur la fiscalité excessive pesant sur l'automobile, son incidence directe sur la consommation des carburants et la production automobile ; l'adaptation insuffisante de notre infrastructure routière étant donné l'accroissement du trafic; l'alignement souhaitable du prix de notre essence sur le prix moyen en vigueur dans les pays du Marché commun; les expériences d'une boisse de l'essence réalisées en Angleterre, en Italie et en Sarre; le recours nécessaire à l'emprunt pour rattraper notre retard routier* [12 novembre 1961] (4514, 4515).

PEZÉ (M. Edmond), *Député de la Seine, 35e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 737).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Commerce), **n° 339**, t. II, IX [4 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 273), autorisant le Président de la République à ratifier le traité de commerce signé à Quito le 20 mars 1959 entre la France et l'Equateur, **n° 685** [17 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 367) autorisant la ratification : 1° des actes signés à Lisbonne le 31 octobre 1958 en vue de modifier : la Convention d'union de Paris du 20 mars 1883 relative à la protection internationale de la propriété industrielle; l'arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant la répression des fausses indications de provenance; 2° de l'arrangement signé à Lisbonne le 31 octobre 1958 concernant la protections des appellations d'origine et leur enregistrement international, **n° 706** [24 juin 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Commerce), **n° 892** [21 octobre 1960).

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Affaires économiques, Commerce intérieur, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1662) autorisant l'adhésion de la France à la Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire en date du 7 novembre 1952, **n° 1760** [14 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité de commerce signé entre la France et l'Equateur en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'Equateur, pays essentiellement agricole; ses ressources, l'équilibre de son économie et de ses finances, les échanges entre la France et l'Equateur, la balance commerciale favorable à la France, l'accroissement des exportations françaises de produits fabriqués, les avantages du traité proposé à la ratification de l'Assemblée instituant notamment un système de règlement en devises*

librement convertibles et s'inspirant d'un large esprit de libération des échanges [28 juin 1960] (p. 1548, 1549);

— du projet de loi autorisant la ratification d'actes relatifs à la propriété industrielle, à la répression des fausses indications de provenance et à la protection des appellations d'origine, en qualité de *Rapporteur : Ratification des trois actes signés à Lisbonne en 1958, portant, le premier sur une modification de la Convention de l'union de Paris de 1883 sur la propriété industrielle, le second, sur une modification de l'arrangement de Madrid de 1891 sur la répression des fausses indications de provenance, le troisième, sur la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international; résultats importants obtenus par cette conférence certains à l'instigation de la France* [28 juin 1960] (p. 1549, 1550);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'évolution du commerce, la nécessité de moraliser la distribution, les avantages du petit commerce pour les consommateurs, la nécessité de l'aider pour lui permettre de se moderniser* [9 novembre 1960] (p. 3422);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant pour le Commerce extérieur : Ses observations sur : la subvention au comité des foires, celle allouée au Centre national du Commerce extérieur; les progrès de nos échanges avec les pays industrialisés, notamment les pays de la C.E.E.; le renversement de la balance des produits agricoles et des productions des industries alimentaires; la diminution de nos échanges avec l'outre-mer; le succès remporté par la France dans le domaine du commerce extérieur depuis 1958; la nécessité d'une baisse des prix dans les secteurs industriels à haute productivité* [10 novembre 1961] (p. 4340) ; en qualité de *Rapporteur pour avis pour le Commerce intérieur : Ses observations sur : la situation du commerce intérieur; l'évolution du réseau commercial de la France et la concentration des établissements; l'égalisation souhaitable des charges fiscales pesant sur les différents types de commerces; les intentions du Gouvernement quant à une éventuelle modification du statut de la propriété commerciale et à l'application de la circulaire Sudreau-Fontanet sur les centres commerciaux* [10 novembre 1961] (p. 4341).

Présente en qualité de *Rapporteur* le rapport de la Commission de contrôle sur l'Union générale cinématographique : *Les grandes lignes de ce rapport, sa publication souhaitable* [3 mai 1962] (p. 848).

Est entendu, en qualité de *suppléant*, sur la question orale sans débat de M. Peretti relative au repas du personnel des hôpitaux [15 juin 1962] (p. 1755).

PFLIMLIN (M. Pierre), *Député du Bas-Rhin (8e circonscription).*

Ministre d'Etat chargé de la Coopération
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962 au 16 mai 1962.

L'Asssemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les règles relatives à l'ancienneté et au droit à pension des salariés des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, qui, pendant la période d'annexion de fait, ont été expulsés par les Allemands où se sont réfugiés volontairement dans d'autres parties du territoire nationale, **n° 386** [18 novembre 1959].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre d'Etat (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

En qualité de Député :

Prend part à la discussion :

— du projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale,

Art. 10 : *Amendement de M. Portolano tendant à limiter aux réunions des Commissions tenues pendant les sessions, les sanctions applicables en cas d'absence répétée; demande un scrutin* [20 janvier 1959] (p. 111);

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 18 : *Son amendement (Taxation à 15 0/0 des revenus procurés par des travaux effectués en infraction à la loi du 11 octobre 1940 et rendant les donneurs d'ouvrage solidairement responsables du paiement de la taxe; taxation du « travail noir »* [28 octobre 1959] (p. 2021);

— sur les questions orales posées par MM. Legaret, Frédéric-Dupont et Albert-Sorel à M. le Premier Ministre, relatives au siège des institutions européennes : *Débat sur un éventuel transfert dans la région parisienne du siège du Conseil de l'Europe; établissement, à titre définitif, du siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg; regroupement éventuel des institutions européennes à Paris; valeur symbolique de Strasbourg dans la réconciliation franco-allemande; importance fondamentale de la présence du Conseil de l'Europe à Strasbourg pour l'opinion populaire alsacienne; possibilité pour Strasbourg de devenir l'un des sièges des communautés européennes* [5 novembre 1959] (p. 2199, 2200);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'importance primordiale de la réalisation de la liaison Rhône-Rhin, au moment de la construction européenne; l'insuffisance des voies navigables françaises par rapport à nos partenaires du Marché commun; la vocation enropéenne du port de Marseille et la nécessité de le relier au centre de l'Europe; l'option devant être prise entre la réalisation d'une seule et grande voie d'eau au gabarit international et une formule hybride suggérée par la S.N.C.F. consistant à utiliser tantôt les voies d'eau, tantôt la voie ferrée; les conséquences désastreuses de la « dépéréquation » des tarifs pour la décentralisation industrielle; le développement des industries le long des voies d'eau* [7 novembre 1961] (p. 3924, 3925);

— du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Ses observations sur : l'exclusion regrettable de la cathédrale de Strasbourg de la loi de programme; le délabrement de cet édifice dû à l'érosion* [14 décembre 1961] (p. 5637).

Est nommé Ministre d'Etat chargé de la Coopération (Cabinet Pompidou) (Décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

Ses fonctions de Ministre d'Etat chargé de la Coopération cessent le 16 mai 1962 (Décret du 16 mai 1962, *J.O.* du 17 mai 1962) (p. 4835).

PHILIPPE (M. Joseph), *Député de la Haute-Savoie, 3e circonscription (R.P.C.D.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [30 octobre 1959] (p. 2128).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [30 octobre 1959] (p. 2128), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Problèmes des prix; accentuation de la distorsion entre les prix industriels et les prix agricoles; infériorité des prix agricoles français par rapport à ceux de nos partenaires du Marché commun; urgence d'une véritable charte de l'agriculture; nécessité de raccourcir les circuits de distribution; situation tragique de nos petites communes rurales; insuffisance des crédits d'équipement dans le domaine des adductions d'eau; nécessité de procéder à des réformes administratives;*

augmentation de l'aide de l'Etat sous forme de subventions et de prêts à long terme ; doublement du minimum garanti par le Fonds de péréquation [23 novembre 1959] (p. 2862, 2863) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* [17 mai 1960] (p. 867) ; *le retire* (ibid) ; *son amendement précisant que les organismes visés dans le nouveau texte proposé pour l'article 42 du Code rural sont ceux prévus aux articles 11 et 12 de la loi* (p. 869) ;

— du projet de loi de programme relative aux investissements agricoles, Article unique : *Insuffisance du programme d'électrification rurale prévu dans le projet* [31 mai 1960] (p. 1043) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Inconvénients pour les agriculteurs de la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties* [3 novembre 1960] (p. 3007) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, Budget de l'Algérie : *Ses observatisns sur : le plan de Constantine, le mécontentement et l'amertume des maires ruraux devant la politique d'aménagement du territoire, l'aggravation du déséquilibre existant entre les villes, les centres industriels et les campagnes, la diminution du revenu agricole de l'Algérie, la néccssité de crédits massifs pour l'hydraulique agricole, la nécessité de faire profiter les plus lointains djebels de l'effort de la France et de la République* [12 novembre 1960] (p. 3646).

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les manifestations paysannes ; l'application de la loi d'orientation ; la réforme nécessaire du système de distribution ; la conquête des marchés européens ; la réforme agraire et la constitution de sociétés d'aménagement foncier* [11 juillet 1961] (p. 1592) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 39, Etat A : *L'absence de crédits pour les adductions d'eau* [14 juillet 1962] (p. 2388, 2389) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'absence de décrets d'application de la loi d'orientation agricole, la disparité entre les revenus agricoles et les revenus des autres catégories sociales, le problème des prix agricoles dans le cadre du Marché commun, le rôle primordial que devront assurer les S.A.F.E.R., l'insuffisance des crédits en matière d'habitat rural, l'imprécision de nombreuses dispositions du texte en discussion* [18 juillet 1962] (p. 2579, 2580).

PIANTA (M. Georges), *Député de la Haute-Savoie, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à cette Commission [3 juin 1959] (p. 757).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [3 juin 1959] (p. 757) ; [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

PIC (M. Maurice), *Député de la Drôme, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165) ; [8 octobre 1959])p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil des Français d'outre-mer [13 décembre 1961[(p.5609).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux Finances une question orale relative au Fonds spécial d'investissement routier [29 mai 1959] (p. 684, 685, 686).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équiqement agricole : *Triennalité de la loi de programme ; comparaison avec les dispositions du projet de loi cadre de 1957 ; problème de l'exploitation familiale ; récentes mesures gouvernementales défavorables à l'agriculture ; situation des coopératives agricoles ; insuffisance des crédits, spécialement pour la recherche agronomique ; situation des techniciens de l'I.N.R.A. ; lacunes du projet de loi, notamment pour les adductions d'eau et l'électrification* [24 juin 1959] (p. 1019 à 1021).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à la culture de la lavande et du lavandin [24 juillet 1959] (p. 1483, 1484).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale : *Conséquence de la suppression du titre III* [29 octobre 1959] (p. 2070).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre une question orale relative au personnel de la police en service en Algérie [30 octobre 1959] (p. 2126).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), Intérieur : *Parité entre le personnel du service des transmissions et celui du Ministère des Postes et Télécommunications ; situation du personnel des préfectures ; difficultés de recrutement ; insuffisance des crédits de la protection civile, tant pour la défense des habitants contre les risques de guerre que pour la lutte contre l'incendie ; institution d'une retraite au profit des sapeurs-pompiers volontaires ; maintien rigoureux de la parité entre les personnels de la sûreté nationale et ceux de la préfecture de police ; extension du régime de sécurité maladie ; modicité du relèvement indiciaire des fonctionnaires de police ; insuffisance et âge élevé des effectifs des corps urbains de sécurité ; insuffisance des moyens donnés en faveur de la sûreté nationale ; faible augmentation des crédits du Fonds spécial d'investissement routier ; situation angoissante des collectivités locales ; maintien de la participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général au chiffre fixé en 1948 ; diminution des subventions exceptionnelles aux collectivités locales et aux départements d'outre-mer ; insuffisance de tout le budget du Ministère de l'Intérieur* [12 novembre 1959] (p. 2345 à 2348) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, (deuxicme partie), Intérieur : *Ses observations sur : la parité entre le personnel du Ministère de l'Intérieur et le personnel du Ministère des Télécommunications, la suppression inopportune des tribunaux administratifs, l'assimilation souhaitable des magistrats administratifs aux magistrats de l'ordre judiciaire, le retard apporté à la promulgation du statut des sous-préfets, la situation inquiétante des employés des préfectures notamment des personnels non intégrés, les difficultés de recrutement obligeant les préfets et Conseils généraux à recourir à des auxiliaires, l'éventualité d'un aménagement des préfectures, l'insuffisance des effectifs de police, notamment dans les villes ; la révision de leurs rémunérations, l'unification souhaitable des polices judiciaires, les différences entre la sûreté nationale et la préfecture de police quant aux débouchés et au régime des congés, l'institution d'une échelle indiciaire pour les sapeurs-pompiers professionnels et d'une retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires, l'insuffisance des crédits d'équipement de la protection civile, l'application de l'ordonnance du 7 janvier 1959, l'opportunité d'une loi générale sur les calamités publiques, les subventions accordées aux collectivités locales, l'insuffisance des rémunérations et les difficultés de recrutement du personnel des collectivités locales, notamment du personnel communal* [3 novembre 1960] (p. 3034 à 3037) ; Comptes spéciaux du Trésor, Art. 99 (*Taxation de l'information sur disques souples*) [12 novembre 1960] (p. 3687) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de la Drôme ; possi-*

bilité d'ajouter des communes à la liste figurant à l'annexe du projet de loi ; indemnisation des dommages subis par les collectivités locales ; nécessité d'un plan d'ensemble pour l'entretien des rivières et des digues [24 novembre 1960] (p. 4057, 4058); Art. 12 (*Réparation des dommages causés aux immeubles non bâtis des exploitations agricoles*) (p. 4068);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Agérie : *Ses observations sur: la nécessité reconnue par le groupe socialiste de la simultanéité et du parallélisme indispensable de la négociation pour le cessez-le-feu et de la négociation sur les garanties de l'autodétermination; le manque d'information sur la question posée dans le référendum prochainement soumis au pays* [7 décembre 1960] (p. 4404, 4405);

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement, Art. 1er: *Amendement de M. Pillet tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction des bâtiments publics* [17 mai 1961] (p. 826); Art. 2 *bis : Amendement de M. Pillet tendant à supprimer l'exonération prévue en faveur des offices publics d'H.L.M. et des organismes constructeurs à but non lucratif* (p. 828, 829); Art. 7 : *Amendement de M. Pillet tendant à compléter le 4e alinéa de cet article par les mots «et familial»* (p. 830); *ses explications de vote : Interprétation des expressions « terrain bâti » et «terrain non bâti»* (p. 830, 831);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Ses observations sur la distribution tardive des rapports* [30 octobre 1961] (p. 3584); *l'émotion soulevée par les récentes manifestations musulmanes, l'erreur commise par le Gouvernement en imposant un couvre-feu aux Algériens, l'enquête devant être ordonnée sur les excès ayant pu être commis au cours de ces manifestations ; l'augmentation nécessaire des effectifs des corps urbains, la nécessité de l'application intégrale de la parité entre la Sûreté nationale et la Préfecture de police ; le retard apporté à la réalisation de la réforme du service des transmissions, l'absence de crédits pour la révision du statut du personnel technique du matériel, les revendications du personnel du réseau souterrain des égouts de Paris et de la Seine quant à son régime de retraites, la situation défavorisée du personnel des préfectures, le retard apporté à la titularisation des auxiliaires de bureau, les difficultés de recrutement ; l'éventualité d'une réforme de l'administration départementale, les expériences tentées dans les départements de la Seine-et-Marne, de la Corrèze, de l'Eure et de la Vienne; la carence en matière de protection civile; le retard apporté à la publication du texte sur le reclassement des sapeurs-pompiers professionnels; l'institution souhaitable d'une retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires ; la non-utilisation inadmissible du crédit, inscrit en 1961, pour améliorer les pensions et indemnités versées aux sapeurs-pompiers accidentés ou à leurs ayants droit; l'indemnisation des collectivités locales sinistrées à la suite des inondations ; l'attribution souhaitable de subventions pour les dommages causés aux réseaux d'adductions d'eau ou aux réseaux d'égouts; l'absence regrettable de représentants des collectivités locales au sein des conférences interdépartementales créées pour étudier l'équipement des collectivités locales; l'insuffisance des crédits affectés au Fonds routier pour les collectivités locales ; les conditions d'octroi de bonifications d'intérêts par le Comité de gestion du Fonds national d'aménagement du territoire; la publication souhaitable d'un état de la ventilation des crédits d'aide aux communes par catégories de communes, les dépenses nouvelles imposées aux collectivités locales; la réunion souhaitable de la Commission de réforme municipale* [30 octobre 1961] (p. 3600 à 3603); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'évolution de l'opinion française et des populations musulmanes sous la pression des événements et sous l'influence du chef de l'Etat; l'acceptation de l'autodétermination par la Communauté française et par le G.P.R.A. ; les négociations devant être menées sur les garanties aux Français d'Algérie; le Sahara; les bases militaires; la nécessité de négocier au plus vite avec Ben Khedda* [8 novembre 1961] (p. 4004 à 4006);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : le refus du Gouvernement d'indemniser les rapatriés et la priorité accordée à leur réinstallation ; la situation des retraités; la réinstallation souhaitable des agriculteurs sur les terres incultes; le reclassement des fonctionnaires et agents des services publics, plus particulièrement des cheminots de Tunisie; la vocation au bénéfice de la loi, retenue par le Gouvernement ; la création nécessaire d'une Commission d'appréciation des droits des rapatriés avec une représentation des intéressés,*

le caractère vague de la loi-cadre proposée au Parlement; le rejet de la délégation de pouvoir demandée dans le projet, le financement du texte [22 novembre 1961] (p. 4974 à 4976); Seconde délibération: *Ses explications de vote : Imprécisions des intentions du Gouvernement quant à l'indemnisation; atteinte portée aux prérogatives du Parlement par la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement ; absence de financement du projet; non-application de la loi organique sur les lois de finances* [29 novembre 1961] (p. 5127).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés: *Le nombre des rapatriés et leur répartition géographique dans les secteurs où se trouvent à la fois l'emploi et le logement; attribution de logements aux rapatriés dans les H.L.M.* [11 mai 1962] (p. 1069, 1070, 1071, 1075).

Est entendu en qualité de *suppléant* sur la question orale sans débat de M. Leenhardt relative à la situation des rentiers viagers et des personnes âgées ou invalides [18 mai 1962] (p. 1207).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi organique adoptée par le Sénat relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des Sénateurs ; Article unique : *Amendement de la Commission (Date à laquelle se termine le mandat des suppléants devenus Sénateurs) : avantages de la solution proposée par le Sénat* [26 juin 1962] (p. 1985, 1986) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 38 : *Amendement de suppression de M. Chazelle : l'intérêt pour les collectivités locales de la perception de ressources nouvelles* [23 juillet 1962] (p. 2762).

Son rappel au Règlement : *La poursuite des séances au-delà de minuit* [23 juillet 1962] (p. 2824).

PICARD (M. Pierre), *Député de la Seine-et-Oise, 11e circonscripiton (U.N.R., puis N.I., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [5 mai 1960] (p. 678).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'unité de la République [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [6 mai 1960] (p. 720).

PICQUOT (M. André), *Député de la Meurthe-et-Moselle, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection en remplacement de M. François-Valentin décédé [3 octobre 1961] (p. 2348).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [5 octobre 1961] (p. 2430).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [10 octobre 1961] (p. 2468).

Cesse d'appartenir à cette Commission [18 octobre 1961] (p. 2633).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [18 octobre 1961] (p. 2633), [26 avril 1962] (p. 753).

PIERREBOURG (M. Olivier Harty de), *Député de la Creuse, 1re circonscription (I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 janvier 1959] (p. 184), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 72 du Code minier relatif aux indemnités dues aux propriétaires du sol, **n° 581** [26 avril 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, après l'Art. 18 : *Son amendement (Cas d'une petite parcelle plantée au milieu d'immenses parcelles cultivables en voie de remembrement)* [19 juillet 1962] (p. 2660).

PIGEOT (M. André), *Député de Saoura (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe du regroupement national pour l'unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe du regroupement national pour l'unité de la République [8 juin 1962] (p. 1624).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) [26 avril 1962] (p. 753).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission supérieure de la défense passive [7 juillet 1959] (p. 1335).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 862) relatif à la constitution de l'état civil des Français des départements algériens et des départements des Oasis et de la Saoura, qui ont conservé leur statut personnel israélite, et à leur accession au statut civil de droit commun, **n° 1180** [12 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SAHARA : *Amélioration nécessaire des conditions de vie misérables des populations du Sahara ; envoi de moniteurs ; multiplication des points d'eau pour les nomades ; situation des sahariens salariés dans les entreprises installées au Sahara ; conséquences d'une fermeture des houillères du Sud-Oranais ; étude d'un régime particulier des fonctionnaires du Sahara ; attribution d'une prime aux anciens supplétifs* [21 novembre 1959] (p. 2727, 2728).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Rejet de l'inscription à l'ordre du jour de la question orale avec débat sur l'Algérie posée par M. Portolano* [30 juin 1960] (p. 1596, 1597).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SAHARA : *Déception des populations sahariennes ; mauvaise orientation de notre action au Sahara ; insuffisance des crédits ; faiblesse du revenu moyen des habitants du Sahara ; orientation inopportune du Sahara vers l'agriculture ; danger des revendications des Etats limitrophes ; nécessité de réaliser le plein emploi* [8 novembre 1960] (p. 3322, 3323) ;

— du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Longueur excessive des délais de la loi de programme ; insuffisance numérique du personnel enseignant, sanitaire et d'action sociale ; emploi souhaitable à plein temps des instituteurs sahariens* [2 mai 1961] (p. 618).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens ;

Ses observations sur : l'œuvre française au Sahara ; la complexité des problèmes sahariens ; la nécessité de conserver aux Oasis et à la Saoura leur qualité de département français [29 juin 1961] (p. 1345, 1346).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la constitution de l'état civil des Français israélites des départements d'Algérie, des Oasis et de la Saoura en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : le désir des Israélites du Mzab d'être dotés d'un état civil régulier et d'obtenir l'intégralité du statut civil français ; la contradiction entre le texte proposé et l'article 75 de la Constitution exigeant le renoncement exprès au statut personnel pour l'accession au statut civil de droit commun* [11 juillet 1961] (p. 1564) ; Art. 9 (*Application du droit commun aux personnes visées dans les articles précédents*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à conformer l'article à l'article 75 de la Constitution* (p. 1565) ; Art. 10 (*Cas des personnes désirant conserver leur statut personnel israélite*) : *son amendement au nom de la Commission* (*Mention sur le registre matrice du maintien dans le statut personnel des personnes qui n'y auraient pas renoncé dans les formes prévues à l'article 9*) (ibid.) ; Art. 12 (*Etablissement des actes de naissance et de décès*) : *son amendement au nom de la Commission* (*Etablissement des actes de l'état civil de Français à statut personnel israélite dans les formes du droit commun*) (p. 1566) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SAHARA : *Ses observations sur : l'inquiétude des populations sahariennes à l'idée d'un éventuel départ de la France du Sahara ; la valeur de monnaie d'échange attribuée par le Gouvernement au Sahara dans ses négociations avec le F.L.N.* [8 novembre 1961] (p. 4032, 4033) (en deuxième lecture), SAHARA : *Ses observations sur : la politique saharienne du Gouvernement ; la réduction des crédits destinés à l'entretien des pistes pour le Sahara et de la subvention houillère du Sud oranais ; l'importance de ces houillères du point de vue social ; le problème posé par la reconversion des ouvriers ; les incidences politiques et sociales de leur fermeture* [1er décembre 1961] (p. 5242).

PILLET (M. Paul), *Député de la Loire, 5e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 756), adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, **n° 1036** [9 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1158), adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, instituant une redevance d'équipement, **n° 1184** [16 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat

dans sa troisième lecture, instituant une redevance d'équipement, **n° 1240** [16 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les propositions de loi (nos 249, 294, 614 rectifié, 708, 853) de MM. Deliaune, André Marie, Becker, Baylot, de Gracia, relatives à l'organisation de la profession comptable et tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés et réglementant les titres et professions d'experts comptables et de comptables agréés, **n° 1828** [5 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la motion de censure (loi de finances pour 1960) : *Ses explications de vote; problème des relations entre le Gouvernement et le Parlement; pression exercée par le Premier Ministre sur le Parlement* [27 novembre 1959] (p. 3091);

— en quatrième lecture, du projet de loi d'orientation agricole : *Son rappel au Règlement; vote du texte de la Commission paritaire au cas où l'Assemblée Nationale émettrait un vote hostile au projet* [25 juillet 1960] (p. 2215);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION, Art. 39 (*Crédits destinés aux H.L.M.*) : *Amendement de M. Coudray tendant à la suppression du paragraphe 2; amendement de M. Denvers tendant à la fixation des crédits destinés à l'accession à la propriété; impossibilité de déposer un amendement sur un texte venant d'être supprimé* [3 novembre 1960] (p. 3014); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo, après l'Art. 78 : *Article additionnel de M. Hénault sur la représentation parlementaire au sein du comité directeur du Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.); irrecevabilité de cet amendement du fait du caractère réglementaire de la question* [6 novembre 1960] (p. 3234);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1398 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant à autoriser l'un des époux à prendre des mesures conservatoires lorsqu'il craint que l'autre époux ne fasse des actes contraires à l'intérêt de la famille* [30 novembre 1960] (p. 4200); *son sous-amendement (Extension à la demande de changement de régime)* (p. 4201); Art. 1435 du Code civil (*Administration des biens communs*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Coste-Floret tendant à exiger le consentement de la femme pour la conclusion des baux ouvrant droit à la propriété commerciale ou relevant du statut du fermage* [14 décembre 1960] (p. 4603);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les investissements procurant un profit aux propriétaires d'immeubles et de fonds voisins; le bénéfice des collectivités locales; les travaux entrepris dans les secteurs en voie d'organisation; l'importance de ce projet dans le cadre d'une politique foncière* [13 décembre 1960] (p. 4562]; Art. 1er : *Son amendement tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction de bâtiments publics (exemple mairies)* (p. 4565, 4566); *son amendement (Autorité compétente en matière de fixation de la redevance, fixation des arrêtés en deux temps : principe de la redevance, montant global et base de répartition); nécessité du contrôle préfectoral* (p. 4566, 4567, 4568); *son amendement (Institution par décret en Conseil d'Etat de la redevance d'équipement dans des cas exceptionnels)* (p. 4568); *son amendement (Fixation du délai dans lequel l'arrêté préfectoral ou le décret du Conseil d'Etat devra intervenir)* (p. 4568); Art. 2 : *Son amendement (Fixation de la participation de chaque propriétaire, nécessité de tenir compte de la nature du terrain, de sa superficie et de sa configuration)* (p. 4568); *amendement de M. Desauches (Exonération de la redevance pour les H. L. M.)* (p. 4569); Art. 2 *bis* : *Son amendement (Fixation par arrêté préfectoral du montant global de la redevance et du taux de base par mètre carré de plancher)* (p. 4569); Art. 2 *ter* : *Son amendement (Cumul des subventions et de la redevance d'équipement)* (p. 4569, 4570); Art. 7 : *Amendements tendant à modifier le mode de perception de la taxe prévue dans le projet* (p. 4570 à 4574); *son amendement (Octroi de délais pour le paiement de la redevance d'équipement)* (p. 4575, 4576, 4577, 4578); Art. 9 : *Son amendement tendant à remplacer le mot « participants » par le mot « participations »* (p. 4579); Art. 10 : *Son amendement (Juridiction compétente pour l'examen des contestations relatives à l'exécution*

de la loi ; application des taux de base à chaque propriété et à la compensation prévue à l'article 9) (p. 4579) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur : But de la redevance d'équipement ; modifications apportées par le Sénat et concernant les bâtiments publics ; délais consentis à certains propriétaires immobiliers ; décompte de la taxe en cas d'expropriation* [17 mai 1961] (p. 823, 824) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction des bâtiments publics* (p. 824, 826) ; *son amendement* (*Déduction de la redevance d'équipement décidée par décret en Conseil d'Etat dans certains cas exceptionnels* (p. 826) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à tenir compte de la nature du terrain pour la fixation de la redevance* (p. 826) ; Art. 2 *bis* : *Son amendement : cas où la redevance est définitivement instituée par délibération de la collectivité locale* (p. 827) ; *Son amendement tendant à supprimer l'exonération prévue en faveur des offices publics H.L.M. et des organismes constructeurs à but non lucratif* (p. 827, 828) ; Art. 7 : *Son amendement tendant à compléter le quatrième alinéa de cet article par les mots « et familial »* (p. 829, 830) ; *paiement de la redevance en cas de mutation partielle de la propriété* (p. 830) ; *ses explications de vote : interprétation des expressions « terrain bâti » et « terrain non bâti »* (p. 840) ; en troisième lecture [20 juin 1961] (p. 1168) ;

— en deuxième lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 3 (*Objet du district*) : *Amendement de la Commission* [21 juin 1961] (p. 1203) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux, Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Amendement de la Commission des lois ; sous-amendement de M. Lecocq* (*Confiscation immédiate de l'animal maltraité avant le jugement du coupable*) [12 juillet 1961] (p. 1674) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, Art. 1er : *Amendements de MM. Lolive et Denvers tendant à porter à six ans le délai pour l'exercice du droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité* [19 juillet 1961] (p. 1828) ; Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Son amendement* (*Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan d'urbanisme directeur approuvé*) ; *ses observations sur la spéculation entraînée par l'approbation d'un plan d'urbanisme* (p. 1836) ; *modifie son amendement en spécifiant que le droit de préemption sera réservé aux zones qui seront nécessaires pour la réalisation du plan d'urbanisme* (p. 1837) ; en deuxième lecture, Art. 4 : *Son amendement* (*Extension du droit de préemption aux zones réservées aux services publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces libres*) ; *nécessité de réprimer la spéculation dans les zones réservées* [15 mai 1962] (p. 1102).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Nécessité d'une revalorisation des salaires du secteur public et du S.M.I.G. ; situation critique des vieillards ; problème posé par l'accueil des jeunes de demain ; faibles résultats de la politique de décentralisation ; sous-développement économique de la Bretagne ; création nécessaire d'une psychologie de la décentralisation* [5 octobre 1961] (p. 2424 à 2426).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Nombre élevé des installations industrielles autorisées à Paris au cours de l'année 1960* [31 octobre 1961] (p. 3698) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M., Art. 5 : *Amendement de M. Catalifaud* (*Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure*) ; *ses conséquences néfastes* [12 juin 1962] (p. 1647) ;

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive, Art. 5 : *Amendement du Gouvernement* (*Les conditions de la légitimation adoptive*) ; *les conséquences pratiques regrettables qu'entraînerait l'adoption de cet amendement* [27 juin 1962] (p. 2059, 2060) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, Art. 12 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Participation des locataires à l'amélioration des immeubles*) ; *application des dispositions prévues par l'amendement* [27 juin 1962] (p. 2036).

PINAY (M. Antoine) *Député de la Loire 3e circonscription (I.P.A.S.).*

Ministre des Finances et des Affaires économiques.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 12 janvier 1960.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-402 du 11 mars 1959 réduisant provisoirement la perception du droit de douane d'importation applicable à l'acide alginique, ses sels et ses esters, à l'état sec, **n° 41** [28 avril 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-417 du 13 mars 1959 rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicables aux oranges, **n° 42** [28 avril 1959].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 59-357 du 2 mars 1959 portant suspension provisoire de la perception du droit de douane d'importation sur les graines de ricin et réduction provisoire de la perception du droit de douane d'importation sur les huiles brutes de ricin, **n° 43** [28 avril 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-374 du 6 mars 1959 rétablissant partiellement la perception du droit de douane d'importation sur le cacao en fèves et brisures de fèves, **n° 44** [28 avril 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-373 du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur certains légumes secs, **n° 45** [28 avril 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-268 du 7 février 1959 rétablissant la perception des droits de douane d'importation sur certaines fontes et ébauches en rouleaux pour tôles, **n° 46** [28 avril 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-356 du 2 mars 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur certaines huiles essentielles, **n° 47** [28 avril 1959].

Son projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, **n° 55** [28 avril 1959].

Son projet de loi de programme relatif à l'équipement agricole, **n° 56** [28 avril 1959] (retrait le 26 avril 1960).

Son projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social, **n° 57** [28 avril 1959].

Son projet de loi de programme relative à l'équipement scolaire et universitaire, **n° 61** [28 avril 1959].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1959, **n° 70** [5 mai 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-636 du 5 mai 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, de certains droits de douane d'importation en régime de droit commun en tarif minimum, **n° 90** [26 mai 1959].

Son projet de loi donnant compétence au tribunal de grande instance de Sarreguemines pour connaître de certaines infractions de douane et de change, **n° 212** [21 juillet 1959].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1959 (dispositions diverses concernant le Trésor), **n° 216** [21 juillet 1959].

Son projet de loi portant réforme fiscale, **n° 227** [23 juillet 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-894 du 28 juillet 1959 portant approbation et publication d'une Convention conclue les 30 avril et 8 juin 1959 entre le Gouvernement français et le Gouvernement malgacho, tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative pour l'imposition des revenus de capitaux mobiliers, **n° 263** [6 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1085 du 19 septembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception de certains droits de douane d'importation en régime de droit commun et en tarif minimum, **n° 267** [6 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1128 du 28 septembre 1959 modifiant partiellement le tarif des droits de douane d'importation, **n° 271** [6 octobre 1959].

Son projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, **n° 272** [6 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1151 du 1er octobre 1959 suspendant la perception du droit de douane d'importation sur la benzine (n° 29-01 D a du tarif des droits de douane d'importation) dans la limite d'un contingent, **n° 274** [6 octobre 1959].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1959 (ratification de décrets), **n° 276** [6 octobre 1959].

Son projet de loi de finances pour 1960, **n° 300** [13 octobre 1959].

Son projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 314** [20 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1185 du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables au lait complet ou écrémé, **n° 317** [21 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1250 du 31 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur les travertins et autres pierres calcaires d'une densité apparente supérieure ou égale à 2,5 en blocs bruts ou équarris (n° 25-15 Bb du tarif des droits de douane d'importation), **n° 332** [3 novembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1258 du 4 novembre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables à certains produits, **n° 340** [5 novembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1299 du 17 novembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, de certains droits de douane d'importation en régime de droit commun en tarif minimum, **n° 382** [18 novembre 1959].

Son projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 instituant une nouvelle unité monétaire, **n° 392** [19 novembre 1959].

Son projet de loi complétant l'ordonnance n° 59-235 du 4 février 1959, instituant l'épargne-crédit, **n° 393** [19 novembre 1959].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1959, **n° 439** [9 décembre 1959].

Son projet de loi tendant à approuver une Convention conclue entre le Ministre des Finances et des Affaires économiques et le Gouverneur de la Banque de France, **n° 440** [9 décembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1494 du 28 décembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, du droit de douane d'importation applicable à l'acide alginique, ses sels et ses esters, à l'état sec, **n° 502** [29 décembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1496 du 28 décembre 1959 portant suspension provisoire de la perception des droits de douane applicables aux pilotes automatiques pour la navigation aérienne repris sous la rubrique Ex n° 90-28 Cc du tarif des droits de douane d'importation, **n° 503** [20 décembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1495 du 28 décembre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables aux graines de ricin et réduisant provisoirement le taux de perception du droit de douane d'importation sur les huiles de ricin brutes ou épurées, **n° 504** [29 décembre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-1497 du 28 décembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, du droit de douane d'importation applicable, en régime de droit commun, en tarif minimum, à certaines ébauches en rouleaux pour tôles, **n° 505** [29 décembre 1959].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre des Finances (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre des Finances et des Affaires économiques (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Donne sa démission de délégué à l'Assemblée parlementaire européenne [27 janvier 1959] (p. 164).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, (p. 1842).

Répond à la question orale de M. Jaillon relative aux prêts aux collectivités locales [5 mai 1959] (p. 433, 434).

Répond à la question orale de Mme Thome-Patenôtre relative à l'alimentation en eau potable [5 mai 1959] (p. 434, 435).

Répond à la question orale de M. Boscher relative à la création d'un district urbain de Paris [5 mai 1959] (p. 435).

Sa déclaration sur la politique économique du Gouvernement : *Révolution économique financière et monétaire* ; *situation dramatique de la France en juin 1958 sur le plan intérieur et extérieur, redressement opéré depuis décembre 1958 ; reprise de l'activité économique ; stabilité des prix, aisance de la trésorerie ; retour de la confiance chez les épargnants ; amélioration du marché financier, équilibre de la balance des comptes ; revalorisation de notre franc sur les marchés étrangers ; vigilance nécessaire, malgré les résultats acquis (Sensibilité des prix intérieurs ; extinction de notre dette publique extérieure) ; poursuite d'une politique d'expansion permettant un relèvement du pouvoir d'achat ; limitation nécessaire d'une hausse des salaires ; accroissement des investissements et des exportations ; augmentation de la libération des échanges ; poursuite de la politique de construction européenne ; réforme des circuits de distribution ; question du revenu agricole ; prochaine réforme fiscale* ; *continuité de l'action économique et de l'action politique* [23 juin 1959] (p. 856 à 859).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1959 (Dispositions diverses concernant le Trésor) : *Garantie de change accordée par l'Etat au Crédit foncier ; respect du plafond des 200 milliards de crédit* [27 juillet 1959] (p. 1518) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Hommage au groupe d'études fiscales ; première étape d'une réforme progressive et profonde ; prudence nécessaire pour maintenir les recettes au niveau des dépenses et éviter des facteurs de hausse ; importance des orientations définies dans le projet ; accueil favorable réservé à toute suggestion d'amélioration ; nécessité de concilier la réforme fiscale et la sévérité budgétaire* [20 octobre 1959] (p. 1851, 1852) ; après l'Art. 30 : *Article additionnel de M. Courant (Report des amortissements non pratiqués en période bénéficiaire)* [28 octobre 1959] (p. 2030) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Evolution favorable de l'économie française ; amélioration de notre balance commerciale avec l'étranger et de notre balance des comptes ; importance de notre endettement à l'étranger ; reprise de l'activité économique intérieure (Production—emploi) ; aisance du Trésor ; maintien nécessaire de l'effort commencé ; exécution rigoureuse du budget 1959 ; réformes de structure entreprises par le Gouvernement (Réforme fiscale, administrative) ; appui du Gouvernement à la réforme des circuits de distribution ; vigilance nécessaire devant les risques inflationnistes ; stabilité des prix et équilibre du budget ; action du Gouvernement sur les prix alimentaires et industriels ; rigueurs de la loi de finances pour 1960 ; distinction entre les opérations à caractère définitif du budget de l'Etat et des opérations à caractère temporaire ; maintien de l'impasse à 598 milliards ; budget de reconduction et de consoldation mais aussi d'expansion ; développement des investissements des autorisations de programme et des crédits de paiement ; effort en faveur de l'éducation nationale, du réseau routier, de l'équipement agricole, militaire, de l'énergie atomique ; rôle du Trésor dans le financement de la construction et de l'équipement ; renaissance du marché financier ; adaptation de l'économie française aux transformations résultant de sa révolution démographique, de l'application du Marché commun et de l'accélération du progrès scientifique ; poursuite d'une expansion continue, maitrisable et solvable ; augmentation des salaires correspondant à un accroissement de la productivité ; discipline budgétaire nécessaire, action stimulante, exercée sur l'économie française par la concurrence des pays étrangers ; poursuite d'une politique d'expansion des échanges ; abaissement général des droits de douane ; établissement d'une paix mondiale par le développement des échanges internationaux* [6 novembre 1959] (p. 2220 à 2223) (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Effort du Gouvernement pour éviter le gaspillage dans les organisations internationales ; effort tendant à la suppression des bonifications d'intérêts ; suppression de la subvention pour le Nickel à partir du 30 juin 1960 ; respect des contrats de longue durée en matière d'importation de charbon ; nécessité d'éviter l'inflation qui ruinerait les améliorations accordées aux fonctionnaires ; répartition plus judicieuse, par les ambassades, des fonds destinés aux rapatriés* [24 novembre 1959] (p. 2941) ; en nouvelle lecture, Art. 12 : *Incidence des votes intervenus sur le rétablissement de la taxe sur l'affichage et la suppression de la taxe sur les appareils de jeu*

automatiques [22 décembre 1959] (p. 3560); Art. 16 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Rectification des chiffres pour tenir compte de la participation à la réparation des dommages causés par la catastrophe de Malpasset)* (p. 3562); Art. 19 : *Son amendement (Suppression de l'abattement effectué par le Sénat sur le rétablissement du Fonds d'électrification rurale)* (ibid.); Art. 21 : *Son amendement (Harmonisation des chiffres pour tenir compte des modifications intervenues par ailleurs)* (p. 3563); Art. 24 : *Son amendement (Harmonisation des chiffres)* (ibid.); Art. 25 : *(Harmonisation des chiffres)* (ibid.); Art. 38 : *Réorganisation en cours du Centre national de la cinématographie* (p. 3564, 3565); Art. 39 : *Suppression du Chemin de fer de la Corse, sous-amendement de M. Cermolacce tendant à exiger l'avis conforme du Conseil général de la Corse* (p. 3566);

— en deuxième lecture, du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Compétence du Ministre des Armées pour la fixation des crédits des harkas* [17 décembre 1959] (p. 3428);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage ds Malpasset : *Question préalable opposée par M. Laurin ; indemnisation totale des sinistrés ; nécessité d'attendre le jugement des tribunaux pour la répartition finale de la charge des indemnités* [21 décembre 1959] (p. 3511); *rapidité de l'action du Gouvernement pour apporter les secours nécessaires et rétablir les relations ferroviaires et routières; impossibilité d'une disposition législative générale s'appliquant à tous les sinistres* (p. 3515, 3516); Art. 4 : *Facilités accordées aux communes pour le réparation rapide de leurs dégâts* (p. 3519, 3520); Art. 15 : *Amendement de la Commission (Suspension pendant trois ans des contrats d'emprunts souscrits par les sinistrés auprès des caisses de crédit agricole)* (p. 3522); *article additionnel de M. Trebosc (Suspension pendant six mois des remboursements d'emprunts contractés par des sinistrés à plus de 25 0/0 pour l'achat de biens meubles d'usage courant ou familial)* (p. 3523);

— du projet de loi tendant à approuver une convention avec la Banque de France [21 décembre 1959] (p. 3527];

— en troisième lecture, du projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte : nécessité de soumettre l'ensemble du territoire français au même régime monétaire* [29 décembre 1959] (p. 3729);

— en troisième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Engagement du Gouvernement de donner toutes les explications désirées sur la liquidation de la Société R.B.V.-Radio-Industrie et le fonctionnement de la S.O.F.I.R.A.D. ; rétablissement des crédits prévus pour l'augmentation de capital de la S.O.F.I.R.A.D.* [30 décembre 1959] (p. 3748, 3749).

Ses fonctions de Ministre des Finances et des Affaires économiques prennent fin le 13 janvier 1960 (*J.O.* du 14 janvier 1960, p. 418).

PINOTEAU (M. Roger), *Député de la Seine, 30e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (1503); [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rouvrir, à l'occasion du 20e anniversaire de la guerre 1939-1945 les délais permettant aux soldats de la campagne 1939-1940 de faire homologuer leurs propositions de citations, **n° 455** [16 décembre 1959].

Sa proposition tendant à permettre la promotion dans l'honorariat des officiers de réserve qui n'ont pu l'être du fait des événements de guerre de 1939 à 1945, **n° 851** [25 juillet 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Première étape de l'œuvre de réno-*

vation algérienne, affaiblissement certain de la rébellion ; danger du parti communiste ; tâche admirable accomplie par l'armée ; rôle des S.A.S. et S.A.U. ; accueil réservé à la délégation du Conseil municipal de Paris ; rétablissement de la confiance chez les Musulmans [10 juin 1959] (p. 848, 849).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la sécurité sociale et à la fixation des horaires médicaux : *Remboursement à 80 0/0 des assurés sociaux, menace de créer dans la médecine un double secteur (exemple de l'échec moral du double secteur à l'étranger), risques de faire du médecin une sorte de fonctionnaire sanitaire* [1er juillet 1960] (p. 1664, 1665, 1666).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux [18 juillet 1960] (p. 1974).

Pose à M. le Ministre délégué auprès du Premier Ministre une question orale relative à la condition des administrateurs civils [14 octobre 1960] (p. 2538).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Aspect commercial du Ministère des P.T.T. ; insuffisance numérique des effectifs des personnels, notamment pour la distribution des imprimés ; plaintes des usagers à la suite de la décision de fermeture des services postaux le samedi après-midi ; étude souhaitable d'un service de courrier d'urgence ; extension des lignes téléphoniques résidentielles, notamment dans les blocs immobiliers importants ; installation souhaitable d'un compteur individuel pour vérifier l'exactitude des communications téléphoniques facturées aux abonnés ; nécessité d'éviter les erreurs commises dans la rédaction des annuaires du téléphone* [28 octobre 1960] (p. 2911 à 2913); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Abrogation nécessaire de l'ordonnance du 30 décembre 1958 et rétablissement intégral de la retraite, insuffisance de la majoration accordée aux veuves, nécessité de les faire bénéficier de la sécurité sociale, maintien souhaitable de l'indemnité de tierce personne à la veuve dont le mari avait droit à cette indemnité, rétablissement de l'aide aux ascendants, insuffisance des pensions des invalides de moins de 85 0/0, révision du mode d'attribution de l'aide sociale aux invalides de guerre, accélération souhaitable de l'examen des dossiers des implaçables, attribution d'une indemnité de ménagement et de reclassement aux tuberculeux pensionnés à 100 0/0* [6 novembre 1960] (p. 3208, 3209) ; *insuffisance des effectifs et des rémunérations des personnels des services sociaux et du tribunal des pensions* (p. 3209, 3210); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : l'insuffisance de l'amélioration de la rémunération des fonctionnaires, l'aggravation du décalage de la fonction publique par rapport au secteur nationalisé au cours de l'année 1961, le malaise existant chez les fonctionnaires, la nécessité d'une reconstitution progressive de l'échelle hiérarchique, les précisions devant être données sur le statut futur des administrateurs civils* [8 novembre 1960] (p. 3374, 3375);

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Cas des viticulteurs sinistrés et des viticulteurs isolés* [16 juin 1961] (p. 1149).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la protection des animaux : *Ses observations sur : la difficulté d'établir une distinction entre l'acte de cruauté et le mauvais traitement ; la nécessité d'une limitation territoriale des courses de taureaux ; l'absence regrettable d'une réglementation de la vivisection dans le projet et d'une répression des formes abusives de la chasse ; l'intervention tardive de la confiscation de l'animal ; l'humanisation souhaitable des abattoirs, notamment des abattoirs hippophagiques ; le dépôt souhaitable d'une loi-cadre sur la protection générale du monde animal et la réforme des abattoirs* [12 juillet 1961] (p. 1662 à 1664).

Prend part au débat sur les questions orales relatives au C. N. L. et à la politique de la construction : *La spéculation sur les prix des terrains, sur le droit d'inscription et sur le prix des appartements ; la réglementation de l'emploi du mot « office » et « comptoir national »* [13 juillet 1961] (p. 1712, 1713).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux pollutions

atmosphériques. Art. 1er, titre 1er *Sous-amendement de M. Fanton tendant à ajouter les bruits aux pollutions de l'atmosphère* [18 mai 1961] (p. 867); Art. 2 *: Son amendement tendant à ajouter les gaz odorants aux émanations nocives prévues dans l'article : inconvénients présentés par les émissions d'odeurs, même non corrosives ni toxiques, odeurs gênantes dégagées par l'industrie du traitement des peaux et des poissons, cas d'un élevage de porcs à Ivry; son amendement tendant à ajouter dans le paragraphe 2° les mots «sauf impossibilité reconnue»: existence de certains cas d'impossibilité technique de satisfaire à toute condition d'amélioration, même justifiée* (p. 870) *; son amendement (Réservation de zones non œdificandi autour de toute installation industrielle)* (p. 870)*; son amendement (Examen de l'antériorité des installations préalablement aux décisions administratives tendant à faire cesser le trouble)* (p. 870)*; le retire* (p. 871)*; son amendement : modification du paragraphe 5° de l'article* (p. 871) *le retire* (ibid.) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : l'inclusion opportune des odeurs nocives parmi les causes de pollution atmosphérique ; les préjudices considérables causés par les odeurs industrielles, bonnes ou mauvaises; le contrôle nécessaire des appareils destinés à lutter contre les pollutions atmosphériques; la nécessité de conserver les espaces verts existants et d'en créer de nouveaux* [21 juillet 1961] (p. 1973, 1974); Art. 2 (*Cadre d'application du texte*)*; son amendement tendant à ajouter le mot «odorants»* (p. 1976)*;*

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'utilisation thérapeutique du sang humain: *Nécessité de ne pas entraîner par une application outrancière de la loi, l'hémothérapie familiale très pratiquée dans les milieux ruraux* [21 juillet 1961] (p. 1981)*;*

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie, Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*)*: Ses observations sur: la fiscalité supplémentaire que créerait l'adoption de l'article; le faible rendement de la taxe proposée étant donné les frais de recouvrement et de contrôle* [20 octobre 1961] (p. 2824, 2825); (deuxième partie) ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE *: Ses observations sur: la revalorisation du rapport constant; l'octroi souhaitable d'une pension aux veuves sur la base de 500 points; le retard apporté à la publication des textes d'application pour l'attribution de l'indemnité des implaçables et de l'indemnité de ménagement pour les tuberculeux; la révision souhaitable du Code des pensions; le retard avec lequel les tribunaux rendent leurs décisions; l'insuffisance de la rémunération du personnel des services du Ministère; le retard apporté au règlement du pécule des prisonniers de guerre 1914-1918 ; le rétablissement souhaitable de la retraite au profit de tous les anciens combattants* [25 octobre 1961] (p. 3013, 3014)*;* SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION *: Ses observations sur: la modification souhaitable de la nouvelle composition du Conseil d'administration de l'Assistance publique de Paris; le développement opportun de l'hospitalisation latérale en psychiatrie ; les avantages présentés pour les malades, les communes et l'Etat par les colonies familiales ; le succès des expériences faites dans ce domaine; l'insuffisance des allocations accordées aux vieillards et de l'aide médicale ; le relèvement nécessaire du plafond exigé pour l'octroi des allocations* [26 octobre 1961] (p. 3157 à 3159) ; INTÉRIEUR*: Ses observations sur: la carence du Gouvernement en matière de protection civile en cas de conflit; la nécesité de prévoir l'éloignement des populations en cas d'attaque prévue ou en cas d'attaque brusquée; l'insuffisance numérique des délégués de la défense civile ; les dispositifs d'alerte en cas d'attaque par bombardiers ; la possibilité d'un sous-abonnement au système américain de la protection par radars par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne; l'insuffisance de nos dispositifs d'alerte contre la radio-activité; le retard considérable de la France en matière d'abris anti-atomiques; l'absence de programme d'abris pour le Gouvernement; les expériences d'abris réalisées en Amérique et dans les pays scandinaves ; le caractère primordial de la protection civile en cas de conflit nucléaire; l'insuffisance de l'information du public dans ce domaine, l'insuffisance des formations de secours, l'affectation rationnelle à la protection civile de crédit équivalent au 1/10e du budget militaire* [30 octobre 1961] (p. 3595 à 3597)*;* AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : l'insuffisance et la mauvaise répartition des bourses accordées aux étudiants étrangers, le faible nombre de bourses octroyées aux étudiants du Moyen-Orient comparativement à celles accordées au Maroc et à la Tunisie, l'augmentation nécessaire du nombre et du taux des bourses pour les étudiants de l'Iran et du Liban étant donné l'importance de l'empreinte de la*

civilisation française dans ces pays; la création nécessaire d'instituts français à l'étranger, les sommes importantes consacrées à des constructions d'établissements d'enseignement au Maroc et en Tunisie, l'organisation souhaitable d'expositions du livre français, le succès de celle de Moscou, la compétence du Ministre des Affaires étrangères pour contrôler les subventions accordées par le Marché commun aux pays africains sous-développés au titre de l'assistance technique [6 novembre 1961] (p. 3752, 3753); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur: l'insuffisance des crédits du Service de santé de l'armée française d'Algérie; l'insuffisance des soins médicaux et chirurgicaux donnés dans les hôpitaux; la nécessité d'assurer l'évacuation et le traitement rapide des blessés; la promotion souhaitable au grade de sous-lieutenant, après dix-huit mois de service, des étudiants en médecine incorporés au terme de leur sursis; l'assimilation souhaitable des infirmières militaires aux infirmières civiles; l'attribution opportune de la mention «mort pour la France» aux soldats victimes du terrorisme en Métropole; les difficultés rencontrées par les soldats rapatriés après hospitalisation pour obtenir les pièces d'origine d'hospitalisation* [9 novembre 1961] (p. 4169, 4170); FINANCES ET AEFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur: la publication souhaitable du Code des pensions, la nécessité urgente de faire paraître les décrets intéressant les administrateurs civils des administrations centrales et les administrateurs civils du département de la Seine et de la ville de Paris; la nécessité de tenir compte non seulement des conclusions de la Commission Grégoire mais aussi des conseils des Parlementaires et des Syndicats* [10 novembre 1961] (p. 4354, 4355) ; en deuxième lecture, Art. 24, Dépenses militaires, Mesures nouvelles (*Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article*) : *Ses observations sur : la crise de recrutement des sous-officiers; la revalorisation nécessaire de leur solde et de leur retraite* [1er décembre 1961] (p. 5248); Art. 52 *bis* (*Mesures relatives à l'ensemble des questions concernant les anciens combattants et victimes de guerre et les prisonniers de guerre 1914-1918*): *Ses observations sur la prise en considération dans cet article de la majorité des vœux des anciens combattants* (p. 5254).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Garraud relative à la politique économique des stations climatiques : *L'importance du thermalisme dans le cadre européen; les ordonnances de 1958 concernant le thermalisme, la concurrence des stations thermales étrangères* [11 mai 1962] (p. 1058, 1059, 1060);

— sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière : *Le problème de la circulation routière des véhicules à deux roues* [18 mai 1962] (p. 1219, 1220);

— sur la question orale de M. Debray relative au remboursement des soins médicaux: *Le décret du 12 mai 1960, l'atteinte portée par ce décret au droits normaux du syndicalisme; la suppression du libre choix du médecin par le malade, restriction à la liberté des prescriptions thérapeutiques* [8 juin 1962] (p. 1617, 1618) ;

— sur la question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers: *La nécessaire majoration de 10 points de l'indice minimum; la nécessité de revaloriser la situation des adjudants et des adjudants-chefs* [8 juin 1962] (p. 1622).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les problèmes sanitaires et sociaux, la dégradation du standing hospitalier français, la remise en état des vieux hôpitaux, la formule nouvelle de l'hospitalisation à domicile, la formation d'un cadre d'aides ménagères, les problèmes des hôpitaux psychiatriques, les hospices et les maisons de retraite, les efforts à accomplir en ce domaine, la réservation en faveur des vieillards des étages inférieurs des grands immeubles, les problèmes de la vieillesse, l'absence de dispositions relatives aux anciens combattants* [21 juin 1962] (p. 1870 à 1872).

Prend part au débat sur la question orale de M. Liogier relative à l'implantation des retraités en zone spéciale d'action rurale : *La création de villages-retraite ; l'exemple de l'Allemagne, de l'Autriche et des pays nordiques; l'allocation de primes de déménagement* [20 juillet 1962] (p. 2740, 2741).

PINDIVIC (M. Joseph), *Député du Finistère, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1724).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 octobre 1959] (p. 1741).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [13 octobre 1959] (p. 1741), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 décembre 1960] (p. 4729).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [16 décembre 1960] (p. 4729), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à créer une estampille-label destinée à marquer les viandes de qualité, **n° 462** [16 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1434) autorisant l'approbation de l'accord relatif à l'extension des contingents tarifaires à l'ancienne zone nord du Maroc et à la province de Tanger, signé à Rabat le 21 juin 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc, **n° 1526** [10 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Apposition d'une estampille de qualité sur les bœufs de boucherie ; recherche de circuits courts ; mesures permettant aux producteurs d'accéder aux marchés de la région parisienne* [25 juin 1959] (p. 1060, 1061).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Rétablissement nécessaire de l'indexation des produits agricoles ; rémunération insuffisante des paysans ; transactions effectuées à la Villette* [23 octobre 1959] (p. 1949).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 23 (*Importations*) : *Modification indispensable de la S.I.B.E.V.* [17 mai 1960] (p. 895); Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Ses observations sur : la nécessité d'organiser le marché de la viande ; de modifier la S.I.B.E.V. ; d'améliorer et de rendre rentables les abattoirs ; la création de salles de vente dans les grands abattoirs ; le développement de production de viande de qualité pour le Marché commun* [18 mai 1960] (p. 928, 929); après l'Art. 29 : *Son article additionnel (Création d'un label pour les viandes de qualité extra et de première qualité ; exclusion de ces viandes de la liste des produits servant de référence aux indices des 179 articles et 250 articles) s'appliquant aux viandes extra et de première qualité* (p. 940); *distinction entre catégorie et qualité ; nécessité d'une production de viande de qualité ; mention sur l'estampille du nom de la race* (p. 940, 941); *revalorisation des viandes de qualité ; modifie son amendement en substituant la date du 1er juillet à celle du 1er janvier 1961* (p. 941);

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement du Gouvernement (Répartition des crédits par moitié pour l'aménagement des grandes régions agricoles et pour l'aménagement individuel des exploitations familiales) ; nécessité de prévoir des débouchés pour les nouvelles productions rendues possibles par la transformation de certaines régions économiques ; crainte d'une concurrence des pays du Bas-Rhône—Languedoc au détriment des producteurs bretons* [31 mai 1960] (p. 1050); *nécessité, avant d'entreprendre les travaux gigantesques envisagés, d'assurer l'écoulement des productions actuelles* (p. 1051);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le refus de l'Allemagne d'acheter de la viande française pour des prétextes sanitaires ; l'augmentation des importations allemandes de viande en provenance de pays ne participant pas au Marché commun ; le nombre de foyers de fièvre aphteuse en Allemagne ; le développement de la vaccination ; la nécessité d'une attitude ferme de la France ; le départ éventuel de la France du Marché commun*

[9 novembre 1960] (p. 3441) ; *les quantités importantes de produits industriels exportées d'Allemagne vers la France* (p. 3442);

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Nécessité d'instituer un système de péréquation des transports pour remédier aux frais de transport élevés grevant les produits bretons; attribution souhaitable au Finistère de la qualité de zone d'action rurale ; prochaines incidences sur les productions maraîchères de l'Ouest ; des productions de la région Bas-Rhône—Languedoc ; prétexte sanitaire opposé par l'Allemagne à nos exportations de viande* [13 juin 1961] (p. 1036, 1037);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Ses observations sur : l'utilité du marquage des viandes selon la qualité ; la nécessité de ne pas taxer la viande marquée du label « extra »* [10 novembre 1961] (p. 4341, 4342);

— du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à l'extension des contingents tarifaires à l'ancienne zone nord du Maroc et à la province de Tanger, en qualité de *Rapporteur* [16 novembre 1961] (p. 4888).

PISANI (M. Edgard), *Sénateur.*

Ministre de l'Agriculture
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

Ministre de l'Agriculture
(1er Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962.

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, **n° 1431** [3 octobre 1961].

Son projet de loi modifiant le Livre VII du Code rural et instituant une allocation complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles, **n° 1438** [3 octobre 1961].

Son projet de loi sur les prix agricoles, **n° 1565** [28 novembre 1961].

Son projet de loi pour l'amélioration de la production et la structure foncière des forêts françaises, **n° 1888** [27 juillet 1962].

Interventions :

Est nommé Ministre de l'Agriculture (remaniement du Cabinet Michel Debré) [décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961] (p. 7987).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Laudrin, Le Bault de la Morinière et Voisin relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : la politique des débouchés ; la conquête des marchés extérieurs et notre attitude à l'égard du Marché commun; le problème des prix; le prix du lait; l'augmentation de la teneur du lait en matière grasse; la politique générale des investissements en matière agricole; la priorité donnée aux investissements consacrés à la transformation de la production et à sa commercialisation; le projet sur le droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier; le projet sur l'extension des compétences des groupements de producteurs; la politique sociale; la suppression de la seconde tranche de la franchise; le rachat de la retraite* [13 septembre 1961] (p. 2268 à 2271) ; *la décision débloquant une première fraction des vins du hors quantum* (p. 2279) ; *les faiblesses de structure du Ministère de l'Agriculture dont l'équipement est insuffisant* (p. 2281).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Question préalable opposée par M. Bernard Lambert; ses observations sur : le désir du Gouvernement de faire discuter son projet; la consultation préalable de la profession pour l'établissement de la liste des produits; le refus du Gouvernement de voir se constituer une Commission mixte; le respect par le Gouvernement de la loi d'orientation agricole* [10 octobre 1961] (p. 2462); *l'aspect de l'activité économique de l'agriculture moderne, la nécessité de l'intégrer dans l'activité générale de la Nation, les diverses tâches du Ministre de l'Agriculture, le problème des produits et des débouchés, le désir du Gouvernement de permettre aux paysans d'atteindre a parité, les difficultés des pays étrangers pour résoudre le problème paysan, le maintien de la part occupée par l'agriculture dans le revenu national, la nécessité d'éviter, en période de surproduction, un effondrement des prix, la possibilité de faire profiter de nos excédents les pays sous-développés, les négociations internationales sur les plans politique et juridique devant intervenir pour développer nos*

exportations, la ferme intention du Gouvernement français d'exiger la définition d'une politique agricole commune avant de passer au deuxième stade du Marché commun, les rencontres avec les Ministres de l'Agriculture anglais et américain, les possibilités nouvelles d'exportation apportées par l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, les disciplines devant être imposées aux producteurs notamment en matière de qualité, l'établissement d'un mécanisme des prix tendant à freiner l'effet de dépréciation, le plafonnement nécessaire des interventions de l'Etat [12 octobre 1961] (p. 2499 à 2503); Art. 1er : *Fixation des prix des principaux produits agricoles, amendement de la Commission (Ajouter en application de la loi d'orientation agricole)* (p. 2505); *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Référence à la loi d'orientation agricole)* (ibid); *sous-amendement de M. Laurent (mise en œuvre d'une politique garantissant la rentabilité)* (p. 2506); *amendement de la Commission (référence à la politique agricole commune et aux comptabilités moyennes d'exploitation)* (ibid); *amendement de la Commission (Composition de la liste des produits); ses observations sur : le caractère réglementaire de ces dispositions, l'introduction dans le Plan de la notion de prévision en plus de la notion d'objectifs* (p. 2507); *l'adaptation du Plan à l'évolution de l'économie générale* (p. 2508); *amendement de M. Lefèvre d'Ormesson (Modification du système en cas de mise en place d'une organisation contractuelle des marchés)* (ibid); *ses observations sur : les avantages d'un système contractuel pour résoudre le problème agricole à l'échelon régional* (p. 2508); Art. 2 : *Prix objectifs* (p. 2509); *ses observations sur : la notion d'exportation rentable* (ibid); *amendement de la Commission (Référence à la notion de parité, couverture des coûts de production moyens)* (p. 2510); après l'Art. 2. *Son article additionnel au nom du Gouvernement (Fixation des prix des moyens de production)* (p. 2510); *article additionnel de la Commission (Constatation des prix des moyens de production); caractère réglementaire de ces dispositions, application de l'article 41 de la Constitution* (p. 2512); Art 3 : *Mise à jour des objectifs* (p. 2513); *amendement de M. Lemaire tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (ibid); *ses observations sur : l'existence constitutifs des prix agricoles d'éléments variables et d'éléments stables, le désir du Gouvernement de diminuer la marge prévue dans le décret du 3 mars 1960, l'utilisation éventuelle du comité de direction du F.O.R.M.A. pour proposer les indices* (p. 2513, 2514); *son amendement au nom du Gouvernement* (p. 2514); *sa demande de vote bloqué sur le premier alinéa de l'article 3 et sur l'amendement du Gouvernement en application de l'article 44 de la Constitution* (ibid.); *sa nouvelle rédaction de l'article 3 : modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation; mise à jour annuelle des prix d'objectifs; proposition par une Commission mixe paritaire des indices à retenir pour chacun des produits; consultation obligatoire de cette Commission lors de chaque mise à jour des prix d'objectifs* (p. 2518); *ses observations sur : le caractère consultatif de la Commission mixte proposée; la diminution de la plage par rapport au décret du 3 mars* (p. 2520); Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Amendement de la Commission (Echelonnement des prix selon la qualité), nécessité d'une politique de qualité pour conquérir les marchés extérieurs* (p. 2521); *amendement de M. Poudevigne (Indexation des prix de campagne)* (p. 2522); *amendement de M. Poudevigne (Majoration des prix dans la limite de 10 0/0 lorsque la production est inférieure aux objectifs du Plan); amendement de la Commission tendant à excepter de la baisse de 5 0/0 les prix des produits soumis à quantum; ses observations sur : l'impossibilité de freiner la hausse des prix qu'entraînerait l'adoption des amendements* (ibid.); Art. 6 (*Participation des producteurs au financement des charges de résorption*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article (Fixation par décret d'un prix plancher pour les produits bénéficiant d'un système d'intervention, fixation du niveau des quantums après consultation de la Commission paritaire; suppression de la participation des professionnels aux charges de résorption lorsque les prix payés seront réellement inférieurs aux prix plancher)* (p. 2523); *sa demande de l'application de l'article 44 de la Constitution (Blocage des votes sur l'article 6 et l'amendement du Gouvernement)* (ibid.); *sous-amendement de M. Lefèvre d'Ormesson (Révision de toute application des quantums ou des taxes de résorption lors de la mise en place d'un système contractuel d'organisation de la production et des marchés) : inclusion souhaitable de ce sous-amendement dans le*

texte retenu par le Gouvernement (p. 2525, 2526); après l'Art. 7 : *Article additionnel de M. Durroux prévoyant que l'entrée dans la politique agricole européenne commune ne saurait avoir pour résultat une diminution des prix et garanties de prix contenus dans la loi; ses observations sur : l'intention du Gouvernement de faire en sorte que la politique agricole commune évalue au profit de l'agriculture française* (ibid.); *la composition de la Commission chargée d'informer le Gouvernement sur le choix des indices retenus pour la variation des prix agricoles* [8 octobre 1961] (p. 2613); seconde délibération : Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Retour du texte initial) ; demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote, en application de l'article 44 sur l'article 5 du projet dans le texte résultant de l'amendement de la Commission modifié par le sous-amendement du Gouvernement* (p. 2614); *l'application de la loi à l'Algérie par décret, la représentation des producteurs algériens au comité de direction du F.O.R.M.A.* (p. 2618) ;

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Importance donnée par le Gouvernement aux transferts sociaux dans l'ensemble des interventions de l'Etat au profit de l'agriculture ; délai de réflexion nécessaire avant l'institution de la « loi verte » réclamée par de nombreux professionnels ; nécessité d'accorder aux vieux travailleurs agricoles des ressources leur permettant d'abandonner leur exploitation à des jeunes ; intention du Gouvernement de prendre à sa charge la suppression de la franchise et de fonder sur le cadastre la partie de l'allocation complémentaire à la charge des professionnels ; mesures de simplification et d'administration devant être prises après le dépôt du rapport de la Commission Laroque* [17 octobre 1961] (p. 2580, 2581); Art. 1er du projet, Art. 1122 du Code rural : *Amendement de la Commission de la production (Révision du plafond des ressources avant le 1er juillet 1962) ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 2581); *amendement de la Commission de la production (Non-imputation dans le calcul des ressources des cessions consenties à des descendants de l'allocataire au à des agriculteurs ayant exercé pendant cinq ans) ; fraudes pouvant être entraînées par l'adoption de l'amendement ; rôle des sociétés d'aménagement foncier ; rétrocession obligatoire par ces sociétés dans un délai maximum de cinq ans des biens qu'elles ont acquis* (p. 2583); *application de l'article 40* (ibid.); *amendement de la Commission des affaires culturelles (Extension du bénéfice de la non-imputation aux cessions consenties aux descendants de l'exploitant)* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur l'examen de la situation des anciens exploitants exclus du bénéfice de l'assurance-maladie dans le cadre d'une étude générale du problème du rachat des cotisations* [26 octobre 1961] (p. 3126); AGRICULTURE : *Ses observations sur la réorganisation prochaine du Ministère de l'Agriculture, l'augmentation des effectifs et l'organisation des carrières, la division du Ministère en cinq directions générales ; l'effort de décentralisation devant être fait pour rapprocher l'administration des administrés ; la direction générale des études et l'administration générale comprenant un service des études et synthèses, un service de l'information et un service des relations internationales; l'intention de la France de ne passer à la deuxième étape du Marché commun industriel que si la politique agricole commune a été préalablement définie ; les conséquences de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; la direction générale de la production et des débouchés ; sa compétence pour étudier le prix de la betterave, définir une nouvelle politique viticole, décider l'encouragement à la culture du lin et du chanvre et le détournement d'autres cultures ; les sélections animales ; l'impossibilité d'une représentation parlementaire au sein du F.O.R.M.A. ; la réorganisation de l'O.N.I.C. ; la création d'un service d'élevage ; l'absence regrettable jusqu'à ce jour de grandes races françaises bovines ; la planification de la production agricole ; le rôle du F.O.R.M.A. dans la conquête des marchés extérieurs ; l'orientation de la production, principalement par les débouchés ; les incidences contradictoires des prix sur le volume de la production ; la direction générale de l'enseignement, des affaires professionnelles et sociales, le maintien nécessaire d'une direction de l'enseignement au Ministère de l'Agriculture ; les investissements devant être réalisés dans l'enseignement*

supérieur et dans l'enseignement technique agricole ; l'aide aux établissements privés ; la création d'une Commission pour étudier le problème des vieux agriculteurs et le rachat éventuel des cotisations ; la prochaine discussion d'un projet de loi tendant à codifier davantage la législation sur les cumuls ; la lutte contre les reprises abusives, la direction générale du génie rural ; la répartition des investissements selon les besoins des régions ; le problème des eaux et forêts et la création éventuelle d'un office national de la forêt soumise ; la création d'ingénieurs généraux résidant dans les vingt-deux régions de programme [29 octobre 1961] (p. 3508 à 3513); *rappel au Règlement de M. Schmitt* (p. 3514); Titre III : *L'augmentation probable des crédits pour les vacations dans l'enseignement agricole, la création d'un groupe de travail au Ministère pour étudier la chimiurgie ; l'affectation éventuelle à l'institut des vins de consommation courante d'un prélèvement sur les crédits d'intervention* (p. 3515); *l'exercices du contrôle de la qualité des produits par la répression des fraudes et les services vétérinaires ; l'augmentation des effectifs forestiers ; l'importance des réserves des terres forestières de la France* (p. 3515); *l'étude des marchés extérieurs par la Sopexa ; le prélèvement éventuel de crédits sur ceux du F.O.R.M.A. pour financer cet effort* (p. 3516); *amendement de M. Radius tendant à supprimer le rattachement du service des haras aux directions des services agricoles : ses observations sur les avantages de ce rattachement pour le service des haras* (p. 3517); *l'ajournement provisoire de l'arrachage des pommiers à cidre par suite du refus du Sénat de voter les recettes correspondantes ; la limitation des actions du Fonds de vulgarisation du progrès agricole ; le règlement des excédents de la production betteravière* (p. 3518, 3519); *l'importance de l'arrachage des pommiers pour l'aménagement foncier, notamment dans les départements du Morbihan et de la Loire-atlantique* (p. 3519); *son amendement au nom du Gouvernement tendant à une majoration des crédits du titre IV (Suppression de la moitié de la franchise de l'assurance-maladie des exploitants agricoles)* (p. 3519, 3520); *l'étude des réalisations agricoles pouvant être obtenues en Corse ; les avantages du stockage individuel ; l'insuffisance des crédits pour l'électrification ; la construction d'un réseau unique d'abattoirs moyens ; la contribution de la Caisse des dépôts et consignations au financement des adductions d'eau, compte tenu de ses disponibilités* (p. 3521); après l'Art. 47, *Article additionnel de M. Sagette (Représentation parlementaire au sein du Conseil de direction du F.O.R.M.A.) : ses observations sur : l'impossibilité d'une représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.O.R.M.A. ; l'intention du Gouvernement de soumettre des rapports trimestriels sur l'action du F.O.R.M.A. aux Rapporteurs des deux Assemblées* (p. 3523); *l'impossibilité de la création d'un Comité de contrôle ; la différence entre le F.O.R.M.A. et la R.T.F.* (ibid.) ; *article additionnel de M. Marcellin (Création d'un Conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A.) ; application de l'article 41 de la Constitution* (p. 3524); *la décision du Conseil constitutionnel reconnaissant l'irrecevabilité de l'amendement de M. Marcellin en application de l'article 41 ; l'intention du Gouvernement de créer prochainement un mécanisme permettant aux Parlementaires — et par suite aux Rapporteurs des Commissions des deux Assemblées — de suivre l'action du F.O.R.M.A. et d'en connaître la gestion* [30 octobre 1961] (p. 3576);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Laudrin ; ses observations sur la conformité du texte proposé à l'article 9 de la loi du 25 juillet 1961* [15 novembre 1961] (p. 4861); *retire ce projet de l'ordre du jour au nom du Gouvernement* [15 décembre 1961] (p. 5606);

— du projet de loi relatif à la coopération agricole et aux sociétés d'intérêt agricole [15 novembre 1961] (p. 4864);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun [28 novembre 1961] (p. 5093) ; Art. 1er (*Définition des groupements agricoles d'exploitation*) : *Amendement de la Commission de la production (Référence à la loi d'orientation agricole) ; amendement de la Commission de la production (Possibilité pour les groupements d'effectuer la vente de leurs produits)* (p. 5098); *amendement de M. Briot (Situation du groupement en cas de décès, faillite ou déconfiture d'un associé) ; ses observations sur l'inscription*

de ces dispositions dans les statnts types (p. 5099); *sa demande de réserve de l'amendement* (p. 5100); *amendement de M. du Halgouët tendant à limiter le nombre des exploitations associées et l'étendue des terres exploitées par le groupement* (p. 5101); Art. 2 (*Membres du groupement*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Participation effective des associés au travail, répartition du travail par les statuts*); *ses observations sur l'impossibilité d'énumérer les tâches auxquelles doivent participer les associés* (p. 5103); *amendement de la Commission* (*Limitation des droits des associés ne participant pas au travail commun*) ; *inscription de cette limitation dans les statuts* (p. 5105) ; Art. 3 (*Apports*) : *Amendement de la Commission tendant à substituer les mots « apports en travail » aux mots « apports en industrie »; ses observations sur l'emploi usuel dans le Code civil des termes « apports en industrie »* (p. 5106); *son amendement au nom du Gouvernement tendant à substituer aux mots « bénéfices » les mots « résultats »* (p. 5107); Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article; ses observations sur : les difficultés pouvant résulter de la faculté de faire opposition accordée au bailleur ; la supériorité du texte sénatorial* [13 décembre 1961] (p. 5570); *son amendement au nom du Gouvernement* (*Agrément nécessaire du bailleur en cas de conversion de métayage en fermage moins de trois ans avant l'apport en société*) (ibid.) ; Art. 9 (*Modification de l'article 827 du Code rural relatif au renouvellement des baux*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 5573) ; Art. 10 (*Modification de l'article 845-1 du Code rural relatif au droit de reprise*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article; ses observations sur son intention de déposer un texte sur le droit de reprise* (p. 5573); Art. 11 (*Droits d'enregistrement sur les constitutions de groupements*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à substituer aux mots « au droit fixe de dix nouveaux francs » les mots « au droit fixe prévu à l'article 670 du Code général des impôts »* (p. 5574) ; Art. 13 (*Droits d'enregistrement sur les prorogations de groupements*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à substituer aux mots « au droit fixe de dix nouveaux francs » les mots « au droit fixe prévu à l'article 670 du Code général des impôts »* (ibid.); Seconde délibération, Art. 8 (*Apports du droit au bail*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Suppression de la faculté de faire opposition donnée au bailleur*) (p. 5577) ; *ses observations sur : les obstacles insurmontables auxquels se heurteraient les groupements en cas d'adoption de cette faculté d'opposition* (ibid.);

— **du projet de loi sur les prix agricoles** : *Ses observations sur : le dépôt du texte sur les prix agricoles conformément à l'obligation inscrite dans la loi d'orientation agricole; les conséquences de la négociation de Bruxelles; l'intention du Gouvernement de ne passer à la deuxième étape du Marché commun qu'après l'élaboration d'une politique agricole commune; le report de la négociation sur l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun ; la prochaine discussion d'un texte relatif à l'extension des règles de commercialisation des groupements ; l'élaboration prochaine d'un texte sur les calamités ; l'augmentation de la production pouvant être attendue du remembrement ; le problème du reclassement et du logement des agriculteurs qui quittent la campagne; les dispositions du projet; les amendements déposés par la Commission* [7 décembre 1961] (p. 5396, 5398); Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) ; *ses observations sur : l'automatisme dangereux proposé par l'amendement* (p. 5399); *la difficulté de se référer à une campagne passée pour fixer les prix de l'année suivante* (p. 5400); *l'excellent document d'orientation, mais le très faible document juridique que constitue la loi d'orientation; les nombreuses dispositions de cette loi n'appartenant pas au domaine de l'obligation* (p. 5401); Art. 4 (*Prix indicatifs*) : *Amendement de la Commission* (*Fixation des prix indicatifs avant le 15 octobre pour les productions végétales et avant le 15 octobre et le 15 avril pour les productions animales*); *ses observations sur le caractère réglementaire de ces dispositions* (p. 5402); Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Amendement de la Commission* (*Majoration éventuelle de 10 0/0*); *ses observations sur : la prochaine discussion des deux propositions de loi sur les calamités* (ibid.); *son amendement au nom du Gouvernement* (*Versement d'une prime en cas de calamités*) (p. 5403); *amendement de la Commission tendant à supprimer les mots « lorsque ce quantum n'excède pas les besoins de la con-*

sommation intérieure et des exportations rentables » ; ses observations sur : l'application du texte aux céréales secondaires (p. 5404) ; *retire l'article au nom du Gouvernement* [13 décembre 1961] (p. 5558) ; Art. 6 (*Taxe de résorption*) : *Amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; demande à l'Assemblée, en application de l'article 44 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur les articles 3 et 7 du projet ; sur l'article 5* bis *dans une nouvelle rédaction ; sur l'article 6 dans la nouvelle rédaction proposée par la Commission ainsi que sur l'ensemble du projet* (p. 5559) ; Art. 6 (*Taxe de résorption*) : *Amendements de M. du Halgouët à l'amendement de la Commission tendant le premier à supprimer les mots « en tenant compte des importations », le second à substituer aux mots « prix plancher » les mots « prix de campagne » ;* après l'Art. 5 : *Son article additionnel* (*Prix de campagne*) ; *attribution d'une prime de calamités* (p. 5562) ; *ses observations sur : la reprise par le Gouvernement d'un amendement déposé par M. Briot tendant à accorder une prime de calamités ; les difficultés rencontrées dans la définition de la notion de quantum ; l'application du troisième alinéa de l'article additionnel aux céréales secondaires seulement* (p. 5562) ; *l'atribution de la prime de calamités selon une procédure fixée par décret ; l'utilisation de cette procédure dans des cas particuliers antérieurs* (p. 5563) ; Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de M. Gauthier* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) ; *ses observations sur l'impossibilité de rendre automatique un système de fixation des prix d'objectifs fondé sur l'article 6 de la loi d'orientation agricole* (ibid.) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : les modifications apportées par le Sénat ; l'inutilité de la création d'un Institut d'économie rurale ; les difficultés rencontrées dans le calcul du prix minimum en tenant compte du prix de revient ; demande, en vertu de l'article 44 de la Constitution, un vote bloqué sur les articles 1er et 2 dans le texte voté par le Sénat sur les articles 3, 4, 5* bis *et 6 dans le texte voté par l'Assemblée Nationale et sur l'ensemble du texte* [15 décembre 1961] (p. 5670) ; *son engagement au nom du Gouvernement de ne pas modifier la loi par décret* (ibid.).

Répond à la question orale de M. Barniaudy relative à la production agricole et à l'aide aux populations sous-développées [8 décembre 1961] (p. 5421, 5422).

Répond à la question orale de M. Christian Bonnet relative au prix d'hiver du lait [8 décembre 1961] (p. 5423, 5424).

Répond à la question orale avec débat de M. Bégué relative à la fixation des prix agricoles : *Le Marché commun ; l'implantation des industries agricoles et alimentaires dans les sites ruraux ; les investissements agricoles susceptibles d'apporter des débouchés ; la formation professionnelle des paysans ; le transfert budgétaire compensant les disparités d'exploitation ; les responsabilités à prendre par la profession* [8 décembre 1961] (p. 5432, 5433, 5434, 5435).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour [13 décembre 1961] (p. 5586).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles : *Ses observations sur : le rôle laissé aux coopératives ; les groupements de producteurs ; les disciplines de marché pouvant être imposées aux producteurs après référendum ; l'organisation de la production des fruits et légumes* [13 décembre 1961] (p. 5592, 5593) ; après l'Art. 2 : *Article additionnel de la Commission* (*Règles et pouvoirs du Comité des producteurs*) ; *sous-amendement de M. Coudray tendant à prévoir la réglementation de la collecte ; ses observations sur : la substitution souhaitable des termes « organisation de la collecte » au terme « collecte »* (p. 5594) ; *son sous-amendement au nom de la Commission* (*Fixation éventuelle du prix de retrait*) (p. 5595) ; *ses observations sur : la nécessité d'éviter l'avilissement des cours pour certaines marchandises déversées subitement sur le marché dans des quantités anormales ; l'exemple des artichauts bretons ; la pratique des « veilings » hollandais ; l'intervention d'un représentant du Gouvernement pour décider ce prix de retrait sur la proposition du Comité* (p. 5594, 5595) ; *la compétence exclusive du Comité pour proposer l'intervention d'un prix de retrait ; la difficulté d'amortir des installations réalisées pour les seules productions de pointe* (p. 5595) ; *sous-amendement de M. Briot tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa ; modification de son amendement sur la fixation du prix de retrait* (*Fixation après avis du Comité des producteurs du rythme et du*

volume des apports et du prix de retrait) (p. 5597) ; Art. 2 (*Règles de consultation des producteurs*) : *Sous-amendement de M. Duchesne à l'amendement de la Commission tendant à soumettre le plan d'action à l'agrément du Ministère chargé des Affaires économiques ; observations sur : la compétence exclusive du Ministère de l'Agriculture en matière de qualification de la production* (p. 5599) ; *sous-amendement de M. de Montesquiou* (*Consultation éventuelle des Comités nationaux interprofessionnels*) (p. 5600) ; *sous-amendement de M. du Halgouët* (*Adhésion des seuls producteurs dont la profession principale est agricole*) ; *ses observations sur la présence dans les S.I.C.A. de personnes n'ayant pas, comme statut principal, le statut agricole* (ibid.) ; après l'Art. 2 : *Article additionnel de la Commission tendant à faire bénéficier les membres du Comité de producteurs des avantages du décret du 29 juillet 1961 ; ses observations sur les difficultés d'application de cette disposition, du fait notamment que le Comité n'a pas une personnalité juridique* (p. 5601, 5602) ; après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Grasset-Morel* (*Application de la loi exclusivement aux marchés publics*) ; *ses observations sur les possibilités de vente directe* (p. 5604) ; Seconde délibération : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article 2* bis (p. 5605).

Ses fonctions de Ministre de l'Agriculture cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouverement Debré).

Est nommé Ministre de l'Agriculture (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Répond à la question orale sans débat de M. Fourmond relative à l'abattage sur le plan régional [11 mai 1962] (p. 1052, 1053).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques, en deuxième lecture, Art. 2 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Traitement des contestations relatives aux indemnités comme en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique*) [16 mai 1962] (p. 1134) ;

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Le regroupement des projets concernant l'agriculture en une loi-cadre qui sera prochainement déposée ; le caractère étroitement limité aux salariés agricoles du texte en discussion* [16 mai 1962] (p. 1137) ; *article additionnel : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement présenté par M. Profichet au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux chauffeurs de taxis propriétaires de leur voiture*) [16 mai 1962] (p. 1140).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Godefroy et René Schmitt relatives à la pénurie de fourrage dans certains départements : *Les conditions imposées pour le classement parmi les zones frappées de calamités ; la situation aberrante du marché de la viande ; la rénovation du système d'intervention de l'Etat par le canal de la Société d'intervention* (*S.I.B.E.V.*) [25 mai 1962] (p. 1339, 1340).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Coste-Floret, Valabrègue et Bayou relatives à la politique viticole [22 juin 1962] (p. 1946, 1947).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux : *La multiplicité des reprises abusives ; les conséquences sociales d'une reprise par des personnes morales* [26 juin 1962] (p. 1995) ; après l'Art. 1er : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement de la Commission* (*Exercice du droit de reprise de la part d'un acquéreur à titre onéreux*) (p. 2003) ; Art. 2 : *Amendement de la Commission* (*Retrait du renouvellement du bail ; âge limite pour la reprise* (p. 2009) ; deuxième délibération, Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Le droit de reprise triennale*) ; après l'Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission* (*Les modalités de notification du congé*) ; Art. 3 (*Application aux baux en cours*) [27 juin 1962] (p. 2035, 2036) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le contenu de ce texte ; le programme d'investissements qui doit déterminer l'importance de l'effort envisagé ; le problème de l'opportunité d'un enseignement agricole spécifique ; le passage de l'enseignement agricole à l'enseignement général ; la question*

de l'orientation pédagogique à donner à cet enseignement agricole ; l'attribution de bourses aux élèves de cet enseignement ; le problème de l'enseignement saisonnier ; le recrutement des maîtres ; l'Institut national agronomique ; l'enseignement supérieur agricole ; le développement des écoles vétérinaires ; le problème général de la formation agronomique ; les décrets d'application en ce qui concerne la reconnaissance des établissements privés et leur implantation ; la reconnaissance des établissements privés de l'enseignement supérieur agricole ; le pourcentage des subventions dans le financement global [4 juillet 1962] (p. 2183 à 2189) ; *les modalités d'implantation des collèges agricoles* [4 juillet 1962] (p. 2203) ;

— des propositions de loi concernant la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier : *Motion de renvoi de M. Bricout (Application de l'article 91, alinéa 5 du Règlement) ; la référence au régime de l'Alsace-Lorraine ; les dégâts causés par les seuls sangliers* [10 juillet 1962] (p. 2293) ; Art. 1er (Art. 400-2 du Code rural) : *Son amendement au nom du Gouvernement (Le fonctionnement de la Caisse interfédérale d'indemnisation)* [17 juillet 1962] (p. 2565) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les problèmes généraux que pose le texte en discussion ; la manière dont celui-ci a été élaboré ; la publication des décrets d'application ; l'augmentation du budget de l'Agriculture ; la notion de parité ; l'agriculture et les autres branches économiques ; l'ouverture d'une politique agricole commune dans le cadre du Marché commun ; l'aménagement de l'espace rural ; la législation sur les terres incultes ; le problème de l'eau ; le respect du droit de propriété ; l'organisation souhaitable sur le plan mondial des marchés ; l'aménagement des structures agraires ; la mise en culture des terres incultes ; l'organisation de la production agricole ; la protection de la condition paysanne ; le mouvement de concentration en cours de l'agriculture ; le Fonds d'action sociale et le mouvement de concentration* [18 juillet 1962] (p. 2605, 2608) ; Art. 1er : *Amendements de M. Hoguet et de la Commission (Passage au domaine de l'Etat de toute parcelle dont les contributions foncières n'ont pas été acquittées durant 5 ans) ; l'intérêt à ne pas allonger les délais envisagés* (p. 2609) ; *amendement de la Commission (Ordre préférentiel de cession pour les terrains dont les contributions n'ont pas été payées durant 5 ans)* (p. 2610) ; Art. 2 : *L'aide de l'Etat en matière de remise en valeur* (p. 2613) ; Art. 3 : *Amendement de la Commission (Avis de la Commission départementale) ; la nécessité de faciliter l'aménagement des villages ; la procédure de rétrocession de terrains expropriés à des personnes privées en matière d'aménagement urbain* (p. 2614) ; après l'Art. 4 : *Amendement de la Commission (Dépôt par le Gouvernement avant le 15 septembre 1962, d'un projet de loi sur la production forestière) ; les graves dangers qui menacent actuellement la forêt privée ; la nécessité de réglementer les conditions d'exploitation de celle-ci* (p. 2616) ; Art. 5 : *Amendement de suppression de la Commission ; le dépôt prochain d'un projet de loi sur l'économie forestière* (p. 2617) ; *l'intérêt d'une assimilation du point de vue fiscal des bois importés au bois indigène ; la meilleure utilisation du Fonds forestier national ; la protection de la forêt contre les coupes abusives et contre le feu* (p. 2617, 2618) ; Art. 11 : *Le rôle d'intérêt général des S.A.F.E.R., leur action en matière de remembrement ; leur position d'intermédiaires fonciers et d'aménagement foncier* (p. 2620, 2621) ; *la procédure de discussion des nombreux amendements déposés sur cet article* [19 juillet 1962] (p. 2633) ; *amendement de M. Boscher (Utilisation par les S.A.F.E.R. de la pratique de fixation des prix par le tribunal paritaire) ; la S.A.F.E.R. organisatrice du système foncier et non détentrice du sol* (p. 2639) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Exceptions en droit de préemption)* (p. 2640) ; Art. 18 : *Amendements de M. Delachenal (Egalité entre les agriculteurs, qu'il s'agisse d'une expropriation pour l'autoroute ou pour la création d'une zone industrielle) ; la définition des grands ouvrages publics* [19 juillet 1962] (p. 2658) ; avant l'Art. 30 : *Amendement de M. du Halgouët (Discussion par le Parlement, avant le 15 décembre 1962, des objectifs régionaux de production agricole en rapport avec les données de la politique agricole commune) ; les difficultés de définir de tels objectifs avant la date proposée ; le jeu particulier des mécanismes économiques en matière agricole ; le cas du lait ; le problème des investissements dits « d'aval »* (p. 2661) ; Art. 30 : *Amendement de M. Bourdellès (L'élevage industriel de porcs) ; l'aspect réglementaire de cet amendement* (p. 2662) ; *l'équilibre à rechercher en matière d'élevage industriel* (p. 2663) ; *la soumission des entreprises d'élevage industriel*

au régime fiscal industriel; le rôle du F.O.R.M.A. en matière de surveillance de ces élevages ; la crise du marché du porc (p. 2663, 2664); *l'étude des problèmes de structure dans le cadre du Marché commun* (p. 2664) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Autorisation d'extension accordée à une entreprise familiale devant garder ce caractère)* (p. 2665) ; *amendement de M. de Poulpiquet (Charges fiscales devant frapper les élevages industriels) ; la prudence à observer en matière de sanctions fiscales vis-à-vis des élevages industriels* (p. 2666); *amendements de MM. Lambert, de Poulpiquet, du Halgouët et de la Commission (Les critères servant de base au classement dans la catégorie industrielle de certains élevages); référence au niveau de la production nationale et régionale et à l'équilibre d'emploi de l'exploitation* (p. 2667); Art. 31 : *Amendement de suppression de la Commission ; l'intérêt du développement du système contractuel* (p. 2669); *l'impossibilité de légiférer en matière d'économie contractuelle; l'aspect pragmatique du problème* (p. 2669); *l'impossibilité de définir les principes d'un système contractuel* (p. 2670) ; Art. 33 : *Son amendement de suppression au nom du Gouvernement* (p. 2672) ; *les dangers de l'octroi de crédits par les caisses de crédit agricole en vue de financer les stocks de report* (p. 2672) ; Art. 34 : *Le plan national des abattoirs; l'implantation d'un nombre limité d'abattoirs moyens; le problème de La Villette* (p. 2676, 2677); *la capacité d'abattage de La Villette* (p. 2677) ; Art. 35 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Mise en œuvre de la politique agricole commune) ; adaptation de la législation française ; consultations des Commissions des Assemblées ; délégation donnée au Gouvernement* (p. 2681); après l'Art. 35 : *Amendement de la Commission (Création d'un Institut national d'économie rurale) ; application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2681, 2682) ; Art. 37 : *Nécessité d'une action en faveur des victimes de l'évolution agricole; les limites de l'intervention du Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles* (p. 2683) ; Art. 38 : *Amendement de M. Orvoën (Mesures en faveur des paysans ayant abandonné leur activité agricole); application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2685) ; *amendement de M. de Sesmaisons (Mesures en faveur des paysans ayant abandonné leur activité agricole) ; application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2685); *amendement de M. Leroy-Ladurie (Allocation en faveur des agriculteurs les plus capables dans les zones surpeuplées); application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2685); *amendement de M. Barniaudy (Mesures tendant à faire participer les agriculteurs au développement touristique de leur région) ; application de l'article 40 à cet amendement* (p. 2685) ; après l'Art. 38 : *Amendement de la Commission (Institution d'un fonds social); application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2686) ; Art. 40 : *La non-consultation des chambres d'agriculture locales, pour l'application de la présente loi dans les départements d'outre-mer* (p. 2687) ; après l'Art. 40 : *Amendement de M. Orvoën (Fixation au 30 novembre 1962 de la date limite pour la publication des textes réglementaires d'application de la présente loi) ; les délais nécessaires pour la préparation de ces textes* (p. 2687) ; *amendement de M. Sagette (Dépôt avant le 31 décembre 1962, d'un projet de loi relatif à l'organisation de la production laitière) ; la difficulté d'une définition d'une politique agricole commune en matière de lait; la question des matières grasses d'origine végétale; l'éventualité d'un débat sur le problème de la production laitière* (p. 2688); Art. 2 : *La détermination des conditions dans lesquelles sera pratiquée la mise en valeur des terres incultes* (p. 2689); Art. 11 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Droit de préemption des S.A.F.E.R.); la nécessité d'éviter la spéculation foncière ; l'aire géographique d'application du droit de préemption ; le cas des exploitations dont la superficie est supérieure à celle déterminée par l'article 7 de la loi d'orientation agricole; les différentes exceptions possibles* (p. 2690) ; Art. 12 : *Les sanctions prévues en matière de cumul d'exploitation* (p. 2692) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Sanctions en matière de cumul d'exploitation)* (p. 2692) ; Art. 25 : *L'application des dispositions concernant les comités économiques agricoles aux départements d'Alsace-Lorraine* (p. 2694) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Les comités économiques agricoles)* (p. 2694) ; Art. 26 : *Son amendement au nom du Gouvernement (L'action des comités agricoles)* (p. 2695); Art. 29 : *Ses sous-amendements au nom du Gouvernement, à l'amendement au nom de la Commission (Procédure de fonctionnement de l'entraide rurale);*

le problème de la responsabilité en matière d'accidents (p. 2698) ; en seconde délibération, Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Expropriation des terres dont les contributions foncières n'ont pas été acquittées durant 5 ans)* (p. 2699) ; Art. 6 : *Amendement de la Commission ; accord du Gouvernement pour ne pas utiliser la procédure spéciale en la matière* [24 juillet 1962] (p. 2862) ; Conclusions de la Commission mixte paritaire : *Les modifications apportées au texte primitif proposé ; la parution prochaine de décrets d'application ; l'organisation souhaitable de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ; les objectifs du Fonds d'action sociale ; le problème des prix et des débouchés ; la disparition en 1963 de la deuxième tranche de la franchise pour l'assurance-maladie agricole* [27 juillet 1962] (p. 2900) ; *la signification des travaux de l'Assemblée en ce qui concerne les limitations apportées au droit de préemption* [27 juillet 1962] (p. 2906).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J. O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

PLAZANET (M. Eugène), *Député de la Seine, 55e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de cette Commission [2 décembre 1959] (p. 3143).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [18 novembre 1960] (p. 3946), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1959] (p. 1724), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258).

Est élu :

— représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191) ;

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire dans toutes les mairies de la métropole, des départements d'Algérie et des départements d'outre-mer, l'apposition du portrait officiel du Président de la République, **n° 457** [16 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1232), adopté par le Sénat, modifiant l'article 108 du Code minier, **n° 1687** [24 avril 1962]

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) CONSTRUCTION : *Insuffisance des crédits de paiement pour les dommages mobiliers ; difficultés rencontrées dans la réalisation de la décentralisation industrielle du fait de la législation du travail actuelle ; maintien en état d'habitabilité des immeubles actuels ; nécessité de créer une caisse nationale de crédit urbain et rural pour assurer la préservation du patrimoine immobilier existant* [23 novembre 1959] (p. 2839) ; Art. 86 : *Amendement de M. Pleven (Etalement sur trois ans de la suppression de la participation de l'Etat aux dépenses d'exploitation des transports parisiens) ; inclusion des lignes de banlieue de la région parisienne dans le déficit de la R.A.T.P.* [22 décembre 1959] (p. 3578) ;

— du projet de loi modifiant l'article 108 du Code minier en qualité de *Rapporteur : L'extension du projet aux communes urbaines de Seine-et-Oise, les catastrophes d'Issy-les-Moulineaux et de Clamart et leur réparation* [3 mai 1962] (p. 850, 851).

PLEVEN (M. René), *Député des Côtes du Nord, 2e circonscription (N.I. puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165) [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, **n° 21** [28 avril 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la bibliothèque polonaise de Paris, **n° 88** [15 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter les actes d'état civil par l'indication du statut civil et de la nationalité des individus, ainsi qu'à généraliser et réorganiser l'état civil en Algérie et dans les territoires d'outre-mer, et à y supprimer le régime de la pluralité des états civils, **n° 175** [30 juin 1959].

Sa proposition de loi relative à l'exercice par les citoyens de statut civil particulier de certaines options de législation et de la faculté d'option de statut que leur reconnaît l'article 75 de la Constitution, **n° 176** [30 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à prévoir des sanctions à l'encontre des directeurs, administrateurs et responsables d'institutions de retraites visées par la loi du 1er décembre 1956 qui ne se conformeraient pas à ses prescriptions, **n° 289** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi organique tendant à compléter l'article 39 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, **n° 321** [27 octobre 1959]; erratum [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, **n° 345** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à limiter la prise en charge de toute dépense nouvelle par les budgets des départements et des communes aux cas expressément visés par la loi, **n° 410** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 24 juillet 1889 afin de faciliter l'adoption des enfants maltraités ou moralement abandonnés, **n° 580** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à faciliter la légitimation adoptive des enfants délaissés, **n° 1209** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 164 du Code de la santé publique relatif à la protection de l'enfance, **n° 1678** [21 mars 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 : *Son amendement tendant à supprimer les mots « pour l'examen des projets et des propositions qui ne sont pas renvoyés à une Commission spéciale » et à préciser que « les Commissions permanentes sont les organes qui assurent l'information du Parlement pour lui permettre d'exercer son contrôle »* [20 janvier 1959] (p. 98), *caractère pléthorique des Commissions ; comparaison avec les Parlements étrangers* (p. 100); Art. 4 : *Amendements de MM. Dejean et Coste-Floret relatifs à la constitution des Commissions ; possibilité de créer des sous-Commissions* (p. 105); Art. 24 (*Conditions d'exercice du droit de parole des Députés*) : *Interdiction de la lecture des discours* (p. 120); Art. 53 (*Question orale avec débat*) : *Son amendement tendant à accorder la parole pendant quinze minutes aux députés qui en font la demande* [21 janvier 1959] (p. 139) ; *le retire* (ibid.) ; *amendement de*

M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat ; caractère obligatoire ou facultatif de la proposition de résolution (p. 142); Art. 3: *Exercice du droit de contrôle des Commissions* (p. 146).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Organisation du débat ; possibilité, pour un orateur, de se faire inscrire en cours de débat* [28 avril 1959] (p. 323).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Son article additionnel (Implantation des hôpitaux psychiatriques)* [14 mai 1959] (p. 509); *le retire* (ibid.) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 81 *:Amendement de M. Arrighi (Procédure du contrôle de la recevabilité des propositions)* [28 mai 1959] (p. 640, 641); *amendement de M. Claudius Petit (Composition de la délégation du Bureau chargé de juger de la recevabilité des propositions)* (p. 642, 643); Art. 132 : *Son amendement (Conditions d'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée ; séance réservée par priorité aux questions des parlementaires)* [3 juin 1959] (p. 744, 745); *ses explications de vote : vanité des barrières réglementaires lors des crises gouvernementales ; importance des méthodes de travail et des disciplines parlementaires, nécessité d'une osmose entre le Parlement et le Gouvernement* (p. 752 à 754);

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Attitude du Gouvernement* [3 juin 1959] (p. 727, 728);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Recevabilité d'amendements tendant au transfert de crédits d'une rubrique à une autre* [30 juin 1959] (p. 1172); *ses explications de vote : accentuation du déséquilibre économique et social entre les diverses régions de la France par la faveur accordée aux régions les plus développées dans la répartition des crédits ; accroissement du « désert français » ; absence d'un aménagement du territoire* (p. 1177);

— du projet de loi relatif à la promotion sociale, Art. 15 : *Amendement de M. Fanton relatif aux militaires blessés ; signification de l'expression : en cours d'opérations* [1er juillet 1959] (p. 1232).

Est entendu sur un rappel au Règlement : *Non observation de l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative à la présentation de la loi de finances ; retard dans le dépôt du projet de loi sur les dépenses civiles d'Algérie ; dépôt tardif du rapport sur la réforme fiscale* [20 octobre 1959] (p. 1850).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Article additionnel de M. Gabelle tendant à exclure le salaire unique des revenus imposables et à compenser la perte de recette ainsi obtenue par la taxation des plus-values foncières et une modification du nouveau système de décote et de la limite d'exonération ; avantages donnés aux revenus les plus élevés ; précisions sur les modalités de la taxation des plus-values foncières ; injustices créées par la modification du système de décote proposée ; situation défavorisée des travailleurs célibataires, notamment des femmes ; recettes suffisantes procurées par la taxation des plus-values foncières ; sa demande de renvoi à la Commission* [27 octobre 1959] (p. 1971); Art. 11 *: Son amendement prévoyant que lorsque la taxe complémentaire aura été supprimée le Gouvernement devra saisir d'urgence le Parlement d'un projet de loi sur le montant de l'impôt calculé par application des critères fixées dans le texte du Gouvernement* [28 octobre 1959] (p. 2011); Art. 16 : *Son amendement (Restitution des retenues à la source au profit des contribuables non imposés à la surtaxe progressive)* (p. 2018); *système analogue à celui pratiqué en Angleterre ; suppression des doubles impositions* (ibid.) ; Art. 18 : *Son amendement prévoyant que chaque premier mardi d'octobre, le Gouvernement rendra compte au Parlement de l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu dû par les personnes soumises à la taxe complémentaire et que le nouveau taux de cette taxe sera fixé sur cette base dans un article de la loi de finances* (p. 2022); Art. 29 *(Réintégration des dépenses somptuaires) : Son amendement tendant à ce que les sociétés propriétaires de chasses soient obligées de les liquider dans le délai d'un an* (p. 2027); Art. 35 *(Modification du régime fiscal des sociétés mères ou filiales) ;*

situation des sociétés de développement régional (p. 2032); Art. 56: *Précisions nécessaires sur les conditions auxquelles un abattement est consenti sur la part de chaque frère et sœur* [29 octobre 1959] (p. 2072); Art. 77 : *Date à laquelle les décrets d'application seront pris* (p. 2100); après l'Art. 3 *: Article additionnel de M. Jacquet tendant, pour les immeubles neufs occupés par leurs propriétaires, à retenir la surface corrigée pour l'évaluation du revenu au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques* (p. 2102); Art. 13 : *Son amendement; non-imposition des contribuables salariés dont l'unique revenu n'est pas supérieur au S.M.I.G.* (p. 2103); *en modifie la rédaction* (p. 2104); *possibilité de déduction des emprunts contractés pour construire ou acquérir des logements* (p. 2107); en deuxième lecture, Art. 29 *bis : Son amendement (Interdiction faite aux sociétés de posséder directement ou indirectement des biens fonciers destinés à la chasse ou d'acquérir ou de louer des droits de chasse ; obligation pour ces sociétés d'aliéner ces biens ; maintien de la validité jusqu'à leur terme des baux ayant date certaine au 1er novembre 1959)* [9 décembre 1959] (p. 3247); *application de ces dispositions aux entreprises nationalisées ; excès des « public-relations » ; nécessité de renforcer les garanties données aux actionnaires que leur épargne n'est pas dilapidée* (p. 3248); en troisième lecture, Art. 29 *bis* : *Son amendement tendant à ce que les sociétés détachent dans leur comptabilité les dépenses d'apparat visées par l'article 29 et demande l'approbation de ces dépenses aux actionnaires chaque année par une résolution spéciale* [21 décembre 1959] (p. 3531, 3532); *le modifie en supprimant la résolution spéciale* (p. 3533); en quatrième lecture, Art. 29 *bis* : *Son amendement établissant la responsabilité solidaire des administrateurs de sociétés et les rendant passibles, en cas d'infraction, d'une amende fiscale égale à 25 0/0 du montant des dépenses et charges correspondantes* [22 décembre 1959] (p. 3568); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce, Art 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Lavigne; application de l'exception aux indemnités d'occupation* [3 novembre 1959] (p. 2149); *son sous-amendement tendant à ajouter les syndics* (ibid.); *le retire* (ibid.),

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption : *Hostilité de la Chancellerie; très grand nombre des enfants adoptables prétendus inadaptables; cas des enfants des parents déchus de la puissance paternelle; enfants français musulmans, victimes du terrorisme; avantages de permettre l'adoption aux femmes jeunes, exemple des législations étrangères; rôle des femmes dans l'adoption de certains enfants diminués physiquement* [4 novembre 1959] (p. 2166, 2167);

— des trois questions orales posées à M. le Premier Ministre par MM. Legaret, Frédéric-Dupont et Sorel relatives au siège des institutions européennes : *Inopportunité de choisir le futur siège des institutions européennes parmi les capitales politiques des pays de l'Europe; conditions du vote intervenu le 23 juin 1958 ; absence d'une déclaration du Gouvernement sur sa préférence pour une seule ville française; choix souhaitable de Strasbourg, symbole de la réconciliation* [5 novembre 1959] (p. 2201);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) Art. 26 : *Précipitation de la discussion budgétaire; modification nécessaire des dates de la deuxième session pour permettre au Gouvernement de préparer le budget plus tôt; établissement de la loi organique relative au budget par voie d'ordonnance; reprise dans l'ordonnance, de certaines dispositions malheureuses du décret de 1956; inconvénients du vote unique sur les services votés; véritable référundum appliqué aux dépenses publiques; dispositions contraires à la Constitution; ignorance du Parlement sur les services votés pour 1959; irritation des parlementaires devant cette procédure budgétaire; nécessité de pouvoir approuver ou refuser séparément chaque partie du budget; sort réservé aux amendements; manière dont seront répartis les crédits par chapitre pour chaque ministère; intention du Gouvernement quant au dépôt d'une loi organique nouvelle ou à la discussion d'une proposition de loi d'initiative parlementaire permettant l'exercice du contrôle parlementaire conformément à la Constitution* [12 novembre 1959] (p. 2329 à 2332); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*): *Importance de la participation de l'Etat aux transports de la région parisienne; contradiction avec la politique de suppression des sub-*

ventions; volonté du Gouvernement de maintenir un prix artificiel des transports afin de ne pas influencer le S.M.I.G.; subvention réservée injustement à la région parisienne; double préjudice causé aux salariés du reste de la France (Prix des transports, conséquences du S.M.I.G. minoré); privilège exorbitant favorisant l'hypertrophie de la capitale; obstacles à la décentralisation industrielle restitution à la ville de Paris, à la région parisienne de la gestion de leurs transports en commun; suppression des primes à la concentration dans la région parisienne [20 novembre 1959] (p. 2691, 2692) ; *son amendement (Restitution dans un délai de trois ans de la responsalité de la gestion de la R.A.T.P. à la ville de Paris et aux collectivités locales intéressées; réduction échelonnée sur trois ans de la participation de l'Etat aux dépenses d'exploitation)* (p. 2695); *délai de trois ans pour rechercher l'équilibre du budget de la R.A.T.P.; possibilité pour les collectivités de procéder aux réorganisations nécessaires et de réviser éventuellement les tarifs; nécessité dans l'intérêt de Paris d'arrêter sa croissance incessante; lettre de M. Chaban-Delmas au Premier Ministre sur l'incidence de l'abattement artificiel du prix des transports sur l'hypertrophie de la région parisienne* (p. 2696, 2697); Titre IV : *Son amendement tendant à porter l'autorisation nouvelle négative de moins 101.070.540 à moins 145.070.540 NF* (p. 2698); *le retire* (ibid.); en nouvelle lecture, Art. 86 (*Répartition du déficit des transports parisiens entre l'Etat et les collectivités locales) : Son amendement (Extinction par tiers jusqu'en 1962 de la participation de l'Etat); suppression de l'article par le Sénat; prétendu caractère réglementaire des dispositions de l'article; rôle du Gouvernement pour trouver les meilleurs moyens de résorber le déficit des transports parisiens; montant réel du déficit pour 1959, prévisions pour celui de 1960; concentration industrielle abusive dans la région parisienne* [22 décembre 1959] (p. 3577); *fixation par la loi des charges de l'Etat et des collectivités locales; application de l'article 34 de la Constitution; distinction entre les transports parisiens proprement dits et les lignes de banlieue* (p. 3578, 3579); *son rappel au Règlement: application de l'article 41 de la Constitution; saisine du Conseil constitutionnel sur la divergence d'interprétation avec le Gouvernement à propos de l'article 86* (p. 3581, 3582).

Pose à M le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre une question orale relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Hommage aux fonctionnaires de l'ancienne F.O.M., amertume de ces fonctionnaires; esprit restrictif de l'ordonnance du 29 octobre 1958 instituant les règles de leur reclassement; menace de voir un règlement d'administration publique établir des discriminations et supprimer les garanties de reclassement; nécessité d'étendre à l'ensemble des cadres les dispositions envisagées pour les administrateurs spécialisées en matière de congé spécial et de garantie dans les décisions de réintégration* [4 décembre 1959] (p. 3201 à 3203); *problème des conseillers du travail qui devraient être considérés comme des administrateurs spécialisés et non des cadres techniques* (p. 3204).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Modification des conditions de financement des adductions d'eau d'une manière défavorable aux collectivités, diminution du taux des subventions, augmentation de l'intérêt des prêts complémentaires entraînant une augmentation des abonnements* [31 mai 1960] (p. 1047, 1048); *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année sur les crédits d'adduction d'eau des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles; conséquences de l'augmentation des prix des abonnements pour les adductions d'eau rurales* (p. 1053); *modification regrettable intervenue dans le financement des prêts complémentaires* (ibid) ;

— sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Intervention anormale du Gouvernement dans cette discussion* [14 juin 1960] (p. 1293) ;

— de la proposition de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles : *Précisions devant être données sur la date à laquelle devront être versées aux intéressés les retraites définitives auxquelles ils ont droit* [21 juin 1960] (p. 1440); *nécessité de*

punir le refus inadmissible opposé à l'application de la la loi par certaines associations professionnelles et de remédier à de trop nombreux abus (p. 1441); Art. 2 : *Son amendement* (*Suppression de la mention « avant le 1er juillet 1960 »*) (p. 1442).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : le manque d'informations sur les progrès faits depuis le mémorandum adressé par le général de Gaulle au Président Eisenhower et M. Macmillan et l'aplanissement des difficultés ayant conduit aux retraits d'escadrilles américaines, l'espoir de voir les Américains nous accorder le bénéfice de certaines livraisons et certaines connaissances techniques en matière d'armement nucléaire, la nécessité d'une Europe charpentée, respectant la personnalité des patries, dotée d'organes centraux détenant des compétences analogues à celles du Gouvernement de la Confédération helvétique, l'importance d'un colloque Europe-Afrique, l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté du charbon et de l'acier et à l'Euratom, l'établissement, au sein des six pays d'une véritable politique commune sur le plan social, économique et même ultérieurement fiscal et financier* [15 juin 1960] (p. 1338, 1339).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à la Conférence de Genève sur le droit de la mer [17 juin 1960] (p. 1406, 1407).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partis), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, Art. 64 : *Ses observations sur : les crédits additionnels devant être demandés d'ici la fin de l'année pour aider les vieillards et améliorer l'allocation aux personnes âgées* [9 novembre 1960] (p. 3416);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement : Art. 11 : *Extension éventuelle du texte à l'Algérie* [13 décembre 1960] (p. 4579).

Est entendu sur la question orale de M. de Poulpiquet relative à la situation critique de la région bretonne [30 juin 1961] (p. 1401).

Prend part à la discussion :

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification de décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité d'une définition d'une politique agricole commune préalablement à de nouvelles accélérations du Traité de Rome; utilité du Marché commun pour l'agriculture française; contenu du contentieux agricole existant entre les six pays; intentions du Gouvernement quant aux accords à long terme pouvant être passés pendant la période transitoire; conditions d'exécution de l'accord céréalier avec l'Allemagne; crise traversée par l'agriculture bretonne faute de débouchés suffisants pour ses légumes, sa viande et les produits de son aviculture; caractère fragmentaire et tardif des mesures prises par le Gouvernement; nécessité d'une loi de programme bretonne* [14 juin 1961] (p. 1065, 1066);

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, Art. 2 : *Amendement de M. de Broglie* (*Tenue des conseils généraux en dehors des sessions ordinaires du Parlement*); *inconvénients et caractère superflu de l'amendement; atteinte portée par son adoption aux libertés locales* [18 juillet 1961] (p. 1746).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale relative à la concentration économique [13 octobre 1961] (p. 2544, 2545).

Pose à M. le Ministre de la Justice une question orale relative à la tutelle d'individus asociaux et de délinquants anormaux [27 octobre 1961] (p. 3255, 3257).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) INDUSTRIE : *Ses observations sur : le prix élevé du charbon industriel payé par les utilisateurs du littoral par suite de l'interdiction faite par le Gouvernement d'importer des charbons des pays situés hors de la Communauté; les autorisations d'importation données aux régions littorales en Allemagne de l'Ouest, en Hollande et en Italie; la prochaine intervention d'une énergie atomique compétitive sur le marché européen; la disparité du prix de la thermie selon les régions, la constitution d'une Commission chargée d'étudier ce problème; l'attribution d'une subvention d'un franc par kWh. aux*

entreprises s'installant eu Bretagne ; l'inscription souhaitable de crédits complémentaires en faveur du bureau des recherches géologiques et minières en vue d'intensifier les recherches minières en Bretagne [28 octobre 1961] (p. 3336 à 3339) ;

— de sa proposition de loi tendant à institner des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, motion de renvoi à la Commission présentée par M. Lavigne : *Ses observations sur : les difficultés particulières des architectes, notamment des architectes débutants, la nécessité de leur permettre de s'associer en sociétés coopératives* [16 novembre 1961] (p. 4887).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Les rapports entre le Gouvernement et le Parlement, l'absence de la France dans les discussions sur le désarmement et sur la politique européenne ; nécessité d'un débat suivi de vote sur la politique étrangère du Gouvernement* [26 avril 1962] (p. 789, 790) ;

— sur la question orale de M. Garraud relative à la politique économique des stations climatiques : *La prise en charge des établissements de thalassothérapie par la sécurité sociale ; la création de lycées de mer comparables aux lycées de montagne* [11 mai 1962] (p. 1060).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le contraste entre le centre de la France et le pourtour ; les déséquilibres régionaux ; la tendance des investissements à se porter vers les zones fortes ; les rectifications à apporter, grâce à la planification, à cette tendance ; les circonstances favorables pour la réanimation du Sud-Ouest, du Sud du Massif Central, et de la Bretagne, le problème des tarifs de la S.N.C.F. ; l'absence dans le Plan d'une vision du problème de la défense nationale ; le cas de la région parisienne et son hypertrophie ; les avantages accordés à l'étranger aux efforts de décentralisation ; les télécommunications, parent pauvre de l'économie ; les conséquences sur l'élaboration et l'exécution du Plan français de l'existence du fait européen et de l'avènement du Marché commun* [6 juin 1962] (p. 1510 à 1514) ; après l'Art. 1er : *Son amendement (Mesures à prendre en faveur des régions françaises sous-développées) : les critères généraux à utiliser pour le classement de ces régions ; la présentation souhaitable au Parlement, au cours de l'année 1963, d'une loi de programme d'investissements publics sur cette question ; les éléments fondamentaux de cette loi* [21 juin 1962] (p. 1915, 1916).

Son rappel au Règlement : *Tenue de séances le vendredi matin consacrées aux textes d'origine parlementaire* [7 juin 1962] (p. 1551).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, après l'Art. 26 : *Son amendement (Taxes de voirie perçues par les communes) : récupération des frais d'imposition* [12 juillet 1962] (p. 2381).

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 11 : *Son amendement (Le droit de préemption des S.A.F.E.R.) : la nécessité de délimiter nettement les objectifs du droit de préemption* [19 juillet 1962] (p. 2637, 2638) ; *son amendement (les exceptions au régime de droit commun du droit de préemption)* (p. 2638) ; Art. 30 : *Amendement de M. Bourdellès (L'élevage industriel de porcs) : la nécessité de bloquer le développement des élevages industriels de porcins, le rôle du F.O.R.M.A. en la matière* (p. 2663).

POIGNANT (M. Fernand), *Député de la Sarthe, 2e circonscription (App. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Situation inférieure des cours complémentaires ; intervention de l'Etat dans la gestion de leur internat ;*

locaux et recrutement des écoles normales ; rétablissement des subventions de 50 0/0 en faveur des communes construisant des cantines en dehors d'un groupe scolaire [2 juillet 1959] (p. 1260, 1261) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Insuffisance des crédits pour les constructions scolaires ; attribution de subventions aux communes construisant seulement des cantines ; réorganisation de la direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif ; infériorité des crédits sur ceux prévus par la Commission Le Gorgeu* [22 novembre 1959] (p. 2797, 2798) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Ses explications de vote ; opposition du syndicalisme agricole au projet amputé de l'article 2* bis [18 octobre 1961] (p. 2619) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour les constructions scolaires ; la lenteur du délai nécessaire pour l'examen des dossiers et pour l'étude des devis de revalorisation pour l'octroi des subventions complémentaires ; la nécessité d'un emploi exceptionnel des classes préfabriquées ; les conditions de travail imposées aux professeurs de lycées ; les effectifs pléthoriques des classes ; la réduction regrettable des crédits d'équipement des écoles normales ; le maintien nécessaire du statut actuel de ces écoles* [28 octobre 1961] (p. 3385, 3386).

POMPIDOU (M. Georges), *Non parlementaire.*

Premier Ministre

Est nommé Premier Ministre [décret du 14 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3939).

Dépôts :

Sa lettre apportant des rectifications à la rédaction du IVe Plan de développement économique et social. annexé au projet de loi n° 1573, **n° 1728** [18 mai 1962].

Son projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 61-1439 du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, **n° 1748** [6 juin 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-651 du 8 juin 1962, qui a modifié le tarif des droits de douanes d'importation, **n° 1757** [12 juin 1962].

Sa deuxième lettre apportant des rectifications à la rédaction du IVe Plan de développement économique et social annexé au projet de loi n° 1573, **n° 1783** [21 juin 1962].

Son projet de loi complétaire à la loi d'orientation agricole, **n° 1825** [4 juillet 1962].

Un rapport et ses annexes sur les problèmes posés aux collectivités locales par le financement de leurs équipements [27 juillet 1962] (p. 2884).

Interventions :

Sa communication au nom du Gouvernement sur son programme : *Le problème algérien et la signification des accords d'Evian ; les perspectives offertes aux Français d'Algérie ; la nécessité de briser l'O.A.S. ; la modernisation de l'armée ; la place de la France dans l'Alliance atlantique et l'Europe ; le Marché commun, ferment de renouveau ; l'organisation politique de l'Europe ; les problèmes intérieurs français ; la réforme de l'enseignement ; monnaie et expansion ; transformation de l'agriculture et des circuits commerciaux ; l'importance et la signification du Plan ; les réalisations du Gouvernement de M. Michel Debré : les mesures sociales (Sécurité sociale, assurances agricoles, etc.) ; le développement de l'économie : taux d'expansion, place de l'agriculture ; la politique sociale : priorité aux classes et aux régions défavorisées ; les impératifs de l'investissement ; l'amélioration du niveau de vie ; la rémunération de la fonction publique ; les problèmes constitutionnels ; l'action du Président de la République ; les droits du Parlement* [26 avril 1962] (p. 747 à 751) ; répond aux questions qui lui ont été posées dans le débat : *Sur le problème algérien, la question des disparus et des prisonniers, l'application des accords, les garanties quant au statut des personnes, l'action de l'O.A.S. ; sur les problèmes sociaux et économiques : les zones de salaires, l'intéressement, l'indice des 179 articles ; les réformes de structure de l'agriculture, les régions rurales défavorisées ; la situation des départements d'outre-mer ; sur l'action de contrôle des commissions parlementaires ; sur la politique étrangère ; annonce un prochain débat ; la place de la France dans l'Europe, le succès du Marché commun ; sur les problèmes consti-*

tutionnels : l'application de la Constitution [27 avril 1962] (p. 823 à 826).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (affaires algériennes) : *Les termes de la motion de censure; les intentions de certains de ses auteurs, l'évolution du problème algérien, l'application des accords d'Evian, le retour des rapatriés, la situation actuelle en Algérie* [5 juin 1962] (p. 1474 à 1477);

— sur une déclaration du Gouvernement (politique étrangère) : *Les conditions dans lesquelles s'ouvre ce débat* [13 juin 1962] (p. 1669);

— sur le projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Caractéristiques générales de ce Plan, son ampleur, ce qu'il recouvre; les objectifs : taux annuel d'expansion de 5,5 0/0, les résultats antérieurs, la nécessité d'assurer le plein emploi à la jeunesse de plus en plus nombreuse, la révolution technique et scientifique de notre époque; les difficultés à surmonter : la nécessité de réaliser l'expansion sans aide étrangère; aide à apporter aux pays en voie de développement, notamment en Afrique ; expansion à réaliser dans la stabilité, existence du marché concurrentiel autour de la France ; les choix : la répartition des fruits de l'expansion, la nécessité de diminuer les disparités entre les régions ; préparation des grandes options du Ve Plan, qui seront soumises à l'Assemblée avant la rédaction de celui-ci* [22 mai 1962] (p. 1229, 1230); *l'intérêt du débat sur le IVe Plan; contribution du Parlement à l'élaboration du Ve Plan* [21 juin 1962] (p. 1913);

— sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962. Art. 39, Etat A : *Amendement de la Commission (Réduction des crédits prévus pour la marine marchande) ; la séparation entre le domaine réglementaire et le domaine législatif* [12 juillet 1962] (p. 2392) ; Art. 45 : *Engagement de la responsabilité du Gouvernement sur l'adoption de cet article* (p. 2399);

— en deuxième lecture : *Engage la responsabilité du Gouvernement pour l'adoption par un seul vote des articles 45 et 46* [23 juillet 1962] (p. 2769) ; en troisième et dernière lecture : *Engage la responsabilité du Gouvernement pour l'adoption du texte dans la rédaction votée par l'Assemblée en deuxième lecture* [24 juillet 1962] (p. 2848);

— sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Ses déclarations au « Münchener Merkur »* [16 juillet 1962] (p. 2486); *les crédits inscrits dans le collectif en discussion et le respect de la règle de l'universalité budgétaire, les modifications intervenues dans l'histoire mondiale à la suite de l'utilisation de l'énergie nucléaire, le retard de la France en la matière, les progrès réalisés depuis 1952, la situation actuelle, l'effort financier considérable que demandent de telles recherches, l'étalement des dépenses sur plusieurs années, la rupture du monopole anglo-saxon en matière atomique, la nécessité de disposer d'uranium 235, l'intérêt scientifique et technique des travaux réalisés à Pierrelatte, la signification militaire de la force de frappe française, les rapports franco-américains, leur amélioration progressive, la prise de conscience par le Gouvernement américain de la volonté française de disposer d'une force de frappe nationale, la nécessité pour les pays européens de ne pas dépendre entièrement d'une force atomique américaine, le problème d'une force nucléaire dans un cadre européen, les avantages de la création d'une force de frappe française, la signification du vote de la mention de censure* [16 juillet 1962] (p. 2516 à 2521);

— sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *La position des juristes en matière constitutionnelle; la souveraineté du peuple, base de la Constitution actuelle; l'interprétation correcte des articles 11 et 89 de la Constitution ; l'utilisation de la procédure du référendum ; l'exemple des deux référendums sur l'affaire algérienne; les référendums de 1945, 1946 ; le mécanisme de la motion de censure et ses conséquences ; l'utilisation de l'article 11 et l'équilibre des pouvoirs; la position exprimée par M. Guy Mollet dans son livre « 13 mai 1958 — 13 mai 1962 » les reproches adressés au Gouvernement et au chef de l'Etat quant à la violation de la Constitution* [4 octobre 1962] (p. 3220 à 3224); *le compte rendu par la télévision des débats de l'après-midi; la préparation du projet de statut de la télévision* (p. 3239); *les raisons de fond qui ont amené le Gouvernement à proposer l'election du Président de la République au suffrage universel; les périls de la réalité moderne; la mise en œuvre du Marché commun ; la décolonisation entreprise par la France; les crises politiques traversées par la France de 1945 à 1958; la réforme proposée*

et le rôle des partis politiques; le caractère prématuré d'un véritable régime présidentiel; le problème de l'équilibre des pouvoirs; les dangers que présenterait le retour au régime politique d'avant 1958 (p. 3252 à 3254).

Après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962) la dissolution de l'Assemblée Nationale est prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818). En conséquence, le Gouvernement reste en fonction.

PORTOLANO (M. Pierre), *Député de Bône, (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503], [26 avril 1962] (p. 753);

— vice-président de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 426), adopté par le Sénat, instituant dans les départements algériens un régime de publicité foncière applicable dans certains périmètres et complétant l'ordonnance n° 59-41 du 3 janvier 1959, **n° 447** [15 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 482) modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, instituant dans les départements algériens un régime de publicité foncière applicable dans certains périmètres et complétant l'ordonnance n° 59-41 du 3 janvier 1959, **n° 483** [18 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi organique (n° 799), adopté par le Sénat, relative à l'intégration des juges de paix en service en Algérie dans le corps judiciaire unique, **n° 811** [20 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Chauvet (n° 1456), tendant à l'application de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le département de la Réunion **n° 1635** [14 décembre 1961].

Son rapport d'information, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la mission exécutée dans le département de la Réunion et le territoire des Comores du 25 septembre au 9 octobre 1961, **n° 1638**, [14 décembre 1961].

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblee Nationale, Art. 10 : *Son amendement tendant à limiter aux réunions des Commissions tenues pendant les sessions les sanctions applicables en cas d'absence répétée* [20 janvier 1959] (p. 110, 111); Art. 30 : *Son amendement prévoyant que les renvois en Commission ne peuvent faire échec à la priorité fixée par le Gouvernement pour la discussion des projets et propositions de loi* (p. 121); Art. 10 : *Retire son amendement* [21 janvier 1959] (p. 146);

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Activité de MM. Lacoste et Naegelen en Algérie; courage des élus d'Algérie; valeur de leur représentation* [10 juin 1959] (p. 853, 854);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française, par suite des événements qui se déroulent en Algérie : *Indemnisation des victimes civiles d'Algérie* [7 juillet 1959] (p. 1325).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Conciliation de la suppression des séances du 10 novembre et de l'urgence des travaux parlementaires* [28 octobre 1959] (p. 2043).

Son rappel au Règlement : *Nécessité d'éviter un nouveau déséquilibre entre les pouvoirs* [22 novembre 1959] (p. 2813).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement tendant à substituer dans le titre IV, au chiffre de « 82 millions 736.156 NF » celui de «76 millions 736.156 NF »; suppression des crédits relatifs à la subvention de la société « Le Nickel »* [24 novembre 1959] (p. 2941); *le retire* (ibid); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Solidarité de tous les membres de l'Armée française devant la suppression de la retraite des anciens combattants; possibilité de financer son rétablissement en supprimant ou en diminuant les crédits destinés à des organisations internationales; mépris de ceux qui ont servi la France* [24 novembre 1959] (p. 2933, 2964); Motion de censure : *Nécessité de réserver la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale à des textes importants; mise en garde du Gouvernement contre une utilisation abusive de son droit; rédaction intentionnelle de la motion de censure faisant prévoir son rejet; dispositions regrettables du budget des Anciens combattants; méconnaissance par le Gouvernement de l'aspect humain du budget de la nation; nécessité de voter le budget contenant des dispositions représentant l'affectueuse solidarité de la nation à l'égard des départements algériens; remise en question inadmissible de la citoyenneté des algériens* [27 novembre 1959] (p. 3034, 3035);

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Sa demande de suspension de séance* [25 novembre 1959] (p. 2997);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Charret (Location de constructions édifiées sur des terrains loués nus)* [26 novembre 1959] (p. 3031);

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie, en qualité de *Rapporteur : Nécessité d'instituer un régime de publicité foncière s'inspirant du système de publicité réelle applicable au périmètre de modernisation foncière; alourdissement de la responsabilité du conservateur des hypothèques; institution d'un livret par immeuble* [16 décembre 1959] (p. 3390, 3391); Art. 7 : *Son amendement, au nom de la Commission, limitant l'action récursoire contre le conservateur des hypothèques au cas de faute lourde* (p. 3393); Art. 8 : *Son amendement, au nom de la Commtssion (Substitution des mots « intéressés » au mot « parties »* (p. 3394); *le modifie* (ibid.); *son amendement, au nom de la Commission, relatif à l'appel des décisions du tribunal de grande instance et à la procédure en cas de pourvoi en cassation* (ibid.); après l'Art. 13 *: Article additionnel de M. Foyer tendant à tenir compte des prescriptions spéciales au droit musulman* (p. 3395); en deuxième lecture [18 décembre 1959] (p. 3498);

— du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba : *Demande d'ajournement déposée par M. Hassan Gouled; sa demande de scrutin* [16 décembre 1959] (p. 3407);

— du projet de loi organique adopté par le Sénat relatif à l'intégration des juges de paix en service en Algérie, en qualité de *Rapporteur : Observations sur : la nécessité de remédier à la pénurie de magistrats en Algérie; l'application de la loi aux juges de paix en service dans les départements sahariens; l'interprétation de l'expression « en service »; la nécessité d'assurer aux magistrats une vie décente; la prorogation éventuelle du texte; la qualité de la justice française* [21 juillet 1960] (p. 2124, 2125);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Ses explications de vote : unanimité des élus d'Algérie sur le maintien de l'Algérie dans la République; division de ces mêmes députés sur l'opportunité de voter la motion de censure; opposition à la politique algérienne du Gouvernement; absence d'une loi-cadre d'ensemble de la défense nationale; répercussions de la perte de l'Algérie sur la construction européenne; réserves sur « la foi européenne » du Premier Ministre* [24 octobre 1960] (p. 2747).

Son rappel au Règlement : *Droit des Parlementaires de se prononcer sur l'ordre du jour complémentaire, notamment sur les questions orales* [26 octobre 1960] (p. 2824, 2825); *sa demande de suspension de séance* (p. 2825).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la vocation française et européenne de l'Algérie; les options nationale, internationale et sociale que le Gouvernement aurait dû prendre* [7 décembre 1960] (p. 4445, 4446);

— du projet de loi déposé par le Sénat, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires : *Question préalable opposée par M. Jean-Paul David; sa demande de suspension de séance* [27 juin 1961] (p. 1313).

Son rappel au Règlement : *Séparation provisoire de l'Assemblée; convocation souhaitable du Parlement chaque fois que le nécessitera l'évolution des événements* [22 juillet 1961] (p. 2013).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Nécessité d'un débat après la déclaration du Président de la République prévue pour le 12 juillet; changement d'opinion du Premier Ministre* [29 juin 1961] (p. 1349).

Son rappel au Règlement : *Interprétations contradictoires de la Constitution et de l'article 16; mépris des droits du Parlement; refus inadmissible opposé à l'instauration d'un débat sur l'Algérie* [12 septembre 1961] (p. 2247).

Rappel au Règlement de M. Djebbour : *Sa demande de suspension de séance pour permettre une réunion des groupes* [18 octobre 1961] (p. 2595); *nécessité d'un large débat sur la politique algérienne* (p. 2596).

Son rappel au Règlement, après la déclaration du Gouvernement sur les événements survenus à Paris dans la nuit du 17 au 18 octobre : *Application de l'article 132 (Inscription d'un orateur pour répondre au Gouvernement); irrégularité de la priorité reconnue à l'inscription de M. Souchal* [18 octobre 1961] (p. 2615, 2616).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : les impressions rapportées par la mission parlementaire envoyée aux Comores; l'attachement des Comoriens à la République française; l'insuffisance des crédits en matière de travaux publics, de santé, d'enseignement et de justice; les conditions déplorables de logements de certains magistrats musulmans; les mesures devant être prises en faveur de la jeunesse (Organisation de sociétés sportives, octroi de bourses); le trouble résultant de la confusion de notre politique outre-mer et de l'aide importante accordée aux Etats devenus indépendants* [25 octobre 1961] (p. 2991, 2992);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 1er : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de la phrase relative à l'indemnisation des biens perdus; sa demande de scrutin* [22 novembre 1961] (p. 4988); deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture en ce qui concerne l'indemnisation; sa demande de scrutin* [12 décembre 1961] (p. 5506);

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie, Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer les crédits destinés à la création d'une force locale en Algérie; ses observations sur : l'intention du Gouvernement de décharger l'armée des tâches du maintien de l'ordre; la crainte de voir la nouvelle force soustraite progressivement aux ordres des autorités classiques et mise à la disposition du pouvoir provisoire; l'accord conclu entre le Gouvernement tchécoslovaque et le G.P.R.A.; celui éventuellement intervenu entre le G.P.R.A. et la Russie soviétique; l'échec des moyens de la diplomatie classique dans des négociations avec des orientaux; l'évolution vers l'Est du G.P.R.A.* [30 novembre 1961] (p. 5155, 5156); *sa demande de scrutin* (ibid.);

— sur une motion de censure : *Sa demande de suspension de séance* [15 décembre 1961] (p. 5707).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Ses explications de vote (Son inquiétude quant à la situation en Algérie)* [27 avril 1962] (p. 826 à 828).

Ses explications de vote sur la fixation de l'ordre du jour : *Absence de débat prévu sur la situation en Algérie* [17 mai 1962] (p. 1160, 1161, 1162).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la hâte avec laquelle le Parlement a été convoqué ; le mépris manifesté par le Pouvoir envers les droits des élus, le déroulement des négociations d'Evian en dehors des parlementaires ; l'attitude contradictoire du Premier Ministre, la possibilité pour le futur Etat algérien de remettre en cause les accords ; les garanties illusoires des intérêts français ; le sort des Musulmans fidèles à la France ; l'impossibilité pour les Français de conserver leur nationalité de Français et de rester sur la terre de leurs ancêtres ; l'intention de Ben Kheda de retirer l'Algérie du Pacte atlantique et d'instaurer une démocratie populaire ; les déclarations de M. Debré sur l'illégitimité d'un abandon de l'Algérie ; les déclarations des députés d'Alsace-Lorraine en 1871 sur l'intégrité nationale, l'analogie entre leur situation et celle des populations d'Algérie aujourd'hui* [20 novembre 1962] (p. 457, 458) ; *l'interdiction faite aux journaux d'Algérie de reproduire les discours des députés d'Algérie* (p. 488) ;

— sur une motion de censure (affaires algériennes) : *Ses explications de vote : la situation en Algérie ; les responsabilités du Gouvernement* [5 juin 1962] (p. 1477 à 1479).

POUDEVIGNE (M. Jean), *Député du Gard, 2e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de cette Commission [10 octobre 1961] (p. 2468).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi ratifiant le décret n° 59-357 du 2 mars 1959 (n° 43) portant suspension provisoire de la perception du droit de douane d'importation sur les graines de ricin et réduction provisoire de la perception du droit de douane d'importation sur les huiles brutes de ricin, **n° 228** [23 juillet 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Aide et coopération), **n° 339**, T. II, XII [4 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 504) portant ratification du décret n° 59-1495 du 28 décembre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation applicables aux graines de ricin et réduisant provisoirement le taux de perception du droit de douane d'importation

sur les huiles de ricin brutes ou épurées, **n° 697** [21 juin 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Aide et coopération), **n° 892** [21 octobre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Isolement des agriculteurs ; insuffisance des crédits réservés à l'équipement agricole ; disparité entre les prix agricoles et les prix industriels ; situation de la viticulture ; nécessité d'une déclaration gouvernementale sur la politique viticole* [24 juin 1959] (p. 1021, 1022) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 12 (*Evaluation des voies et moyens*) : *Application des prescriptions de l'article 442* ter *du Code général des impôts prévoyant la modification des taxes uniques sur le vin lorsque les prix du vin ont varié de plus de 10 0/0* [9 novembre 1959] (p. 2299) ; (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Notion économique de la Communauté ; opportunité de la poursuite de la politique d'aide et de coopération ; contrôle nécessaire de l'aide apportée par la République aux Etats de la Communauté ; remise en cause de ce principe par certains Etats lors d'un colloque tenu dernièrement à Paris ; ignorance du Parlement sur la position du Gouvernement lors de la prochaine session du conseil exécutif ; orientation de la politique d'aide et de coopération ; complexité de l'organisation administrative ; laconisme de la présentation budgétaire ; mesures destinées à encourager les investissements privés ; aide à l'exportation dans les pays de la Communauté ; possibilité de modifier la parité monétaire dans un Etat déterminé* [21 novembre 1959] (p. 2737 à 2739) ; AGRICULTURE, Art. 49 (*Prime de soutien des produits agricoles et d'orientation des cultures*) : *Prorogation du délai accordé aux oléiculteurs sinistrés pour leur permettre de régénérer leurs arbres gelés en 1956* [23 novembre 1959] (p. 2891).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à sa politique viticole et aux mesures qu'il compte prendre pour assurer l'efficacité du décret du 16 mai 1959 et l'expansion de la consommation des vins français dans le cadre des pays du Marché commun [13 novembre 1959] (p. 2411) ; *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement sur la fixation du quantum ; le financement des vins hors quantum ; la nécessité d'obtenir l'autorisation du Ministre des Finances de concentrer les vins à plus de 20 0/0 ; l'extension des possibilités de compensation entre les vins du quantum et ceux hors quantum ; le problème des vins d'appellation contrôlée ; la nécessité de revoir la disparité qui existe entre la fiscalité frappant les vins à appellation contrôlée et la fiscalité touchant les vins ordinaires ; le problème de la coordination de la politique viticole dans le cadre du Marché commun ; le problème des débouchés* (p. 2414 à 2416).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru ; après l'Art. 2 : *Amendements de MM. Marc Jacquet et Bayou* (*Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation et la publicité des vins*) [2 décembre 1959] (p. 3160) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Aspect nouveau de l'agriculture moderne ; substitution de la notion de prix de revient à celle de prix de marché ; nécessité de tenir compte des investissements opérés ; inquiétude suscitée par la conception gouvernementale en matière de prix ; situation de l'agriculture méditerranéenne menacée par l'agriculture italienne ; dispositions néfastes du décret du 3 mars ; nécessité d'assurer la sécurité des paysans sur le plan, non seulement économique, mais social* (*protection contre les calamités agricoles, certitude de débouchés, étude de marchés*) [4 mai 1960] (p. 620, 621) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 10 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement, avant le 1er janvier 1961, de déposer un projet de loi tendant à encourager la constitution de sociétés civiles d'exploitations agricoles ayant notamment pour objet de permettre aux fermiers et aux métayers de faire apport de leur droit au bail* [12 mai 1960] (p. 817) ; *son article additionnel* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi prévoyant un statut juridique et fiscal de l'entraide agricole*) (p. 818) ; Art. 12 (*Création*

de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) : Son amendement (Interdiction pour ces sociétés d'avoir un but lucratif) (p. 823) ; Art. 21 (*Création de sociétés conventionnées pour faciliter les programmes d'exportations) : Amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article ; exclusion expresse dans l'amendement des produits qui ne pourraient pas être normalisés ; exemple du raisin* [17 mai 1960] (p. 887) ; Art 22 (*Normalisation des produits*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article ; effondrement prévisible des cours dans les régions n'ayant pas de produits normalisés* (p. 892) ; *le retire* (ibid) ; Art. 23 (*Importations*) *: Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à exiger l'accord du Ministre de l'Agriculture pour la décision des importations* (p. 893) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) *: Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les mots « et sous réserve de l'harmonisation des charges de production prévue par le traité de Rome » ; sauvegarde de l'agriculture méditerranéenne* [18 mai 1960] (p. 931) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, après l'Art. 6 : *Son article additionnel tendant à accorder, pour les opérations de remembrement, une priorité aux communes traversées par les autoroutes* [19 mai 1960] (p. 984, 985) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à faire bénéficier des avantages prévus par l'ordonnance du 4 février 1959 les échanges amiables portant sur les parcelles inférieures à un hectare ; nécessité de stimuler les échanges amiables* (p. 986) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) *: Emotion des usagers du Bas-Rhône ; imprécision des attributions de l'établissement public prévu dans l'article ; respect nécessaire des conventions existant entre les utilisateurs et la compagnie d'aménagement du canal du Bas-Rhône et du Languedoc* (p. 1000, 1001) ; *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-1 du Code rural (Respect des conventions particulières)* (p. 1003) ; *son sous-amendement tendant à substituer aux mots « représentation majoritaire des usagers » les mots « représentation majoritaire d'agriculteurs usagers » ; protection des riziculteurs camarguais* (p. 1004) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie) ; Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) *: Ordre de discussion des amendements déposés à l'article* [26 octobre 1960] (p. 2832) ; (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'évolution de la Communauté, les liens essentiellement économiques nous unissant désormais aux anciens Etats de l'Afrique noire et de Madagascar, le maintien d'une zone d'influence française dans cette partie de l'Afrique pour des raisons morales, politiques et économiques, l'orientation qu'il convient de donner à notre aide, la priorité obsolue devant être accordée aux investissements économiques et sociaux, l'importance des dépenses d'enseignement, la nécessité d'inciter les Africains à coordonner leurs investissements et à renoncer aux dépenses somptuaires, le développement de l'agriculture africaine afin d'obtenir une véritable autonomie alimentaire, la défense des intérêts français, l'aide devant être accordée aux exportateurs, la priorité qu'il convient de réserver aux techniques et au matériel français, la concentration souhaitable des efforts de la France sur quelques opérations supervisées par les techniciens français et réalisées entièrement par la technique française (exemple du port de Cotonou), la garantie nécessaire des investissements privés, les lenteurs administratives notamment du Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.), la représentation nécessaire du Parlement au sein du F.A.C. et de la Caisse centrale de coopération économique, la centralisation souhaitable entre les mains du Ministre de toutes les missions d'aide et de coopération, l'absence regrettable d'une politique de relations publiques en Afrique, la nécessité de la création rapide des organes communs* [6 novembre 1960] (p. 3222 à 3224) ; *son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges (Réduction des crédits de la section 9 du titre IV)* (p. 3232) ; *nécessité d'une réduction des subventions d'équilibre au profit des investissements économiques et sociaux* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : le retard apporté à la publication du rapport annuel sur la situation de l'agriculture, le problème difficile de l'orientation et de la reconversion de la production agricole, la situation défavorisée des productions méridionales, le prix et le stockage*

du vin, l'application du décret du 16 Mai, la répartition équitable des charges de résorption, la défense du vin sur les marchés extérieurs, la nécessité d'une réglementation très ferme pour assurer nos exportations, les difficultés soulevées par les douanes allemandes à l'entrée de nos vins, la création souhaitable d'une véritable Caisse de calamités agricoles [9 novembre 1960] (p. 3407, 3408) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les inondations, le regroupement souhaitable des services de l'hydraulique sous l'autorité d'un seul Ministre, la construction nécessaire de barrages de retenue pour remédier à la tragique fréquence des crues de la vallée du Rhône* [10 novembre 1960] (p. 3537, 3538) ; deuxième lecture, Art. 17 : *Amendement du Gouvernement tendant à une majoration de crédits ; l'aide à la sériciculture* [6 décembre 1960] (p. 4337) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art. 1er : *Répartition géographique de l'aide ; cas des villages se trouvant sur la rive gauche ou la rive droite d'un fleuve* [24 novembre 1960] (p. 4062) ; *son amendement* (*Dépôt d'une liste complémentaire au Sénat*) (p. 4064) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi sur les assurances sociales agricoles, Art. 1er, « Section II, Prestations » (Art. 1106-3 du du Code rural) : *Son amendement précisant que les exploitants non couverts par un autre régime en raison de l'insuffisance de leurs versements seront de droit couverts par le régime agricole* [23 novembre 1960] (p. 4012) ; « Section III, Financement » (Art 1106-5 du Code rural) : *Son amendement tendant à assurer le financement, à concurrence de 10 0/0, par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale; nécessité de faire payer par les consommateurs une partie des charges imcombant au régime agricole ; facilité de la perception de la taxe proposée* (p. 4014) ; (Art. 1106-6 du Code rural) : *Son amendement prévoyant une exonération totale ou partielle des cotisations pour les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire et à temps partiel une activité salariale ; cas des agriculteurs travaillant à titre accessoire en ville* (p. 4016).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à la restriction des avantages d'ordre économique accordés aux agriculteurs (application très stricte de l'article 1143-1 du Code rural) [19 mai 1961] (p. 882, 883).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : le problème des viticulteurs sinistrés ; le cas d'Aigues-Mortes ; les viticulteurs isolés ; le soutien efficace des cours du hors quantum ; la garantie du contrat de bonne fin ; l'harmonisation des législations viticoles dans le cadre du Marché commun ; la mise hors la loi de la chaptalisation ; l'interdiction des hybrides ; la diminution des droits de circulation sur les vins ; le rétablissement des indemnités d'arrachage ; la conversion des zones sans vocation viticole ; l'interdiction de la commercialisation des sous-produits ; la notion de quantum progressif ; la propagande en faveur du vin ;* [16 juin 1961] (p. 1137, 1140 à 1142).

Prend part au débat sur les questions orales relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Abattement de zones de salaires ; prestations des vieux* [30 juin 1961] (p. 1423, 1424).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : Art. 1er (*Fixation des prix des principaux produits agricoles*) : *Son amendement* (*Composition de la liste des produits*) [12 octobre 1961] (p. 2507) ; *ses observations sur : la légèreté avec laquelle des objectifs ont été parfois définis dans les précédents plans ; la nécessité d'obliger le Gouvernement à garantir les prix des produits pour lesquels un objectif quantitatif aura été fixé dans le Plan* (p. 2507, 2508) ; après l'Art. 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*Suppression du mot : « agricoles » dans l'expression « salaires des entreprises agricoles »*) (p. 2510) ; *nécessité de ne pas se limiter aux salaires agricoles* (ibid.) ; Art 3 (*Mise à jour des prix d'objectifs*) : *Amendement du Gouvernement et application de l'article 44 de la Constitution ; son explication de vote ; ses observations sur les indications devant être données par le Gouvernement sur la différence entre le décret du 3 mars et le texte actuel* (p. 2519, 2520) ; Art. 4 (*Prix indicatifs annuels*) *Son amendement* (*Suppression des mots : « contribuent à orienter les productions de la campagne à venir »*) (p. 2521) ; Art 5 (*Prix de campagne*) : *Son amendement* (*Indexation des prix de campagne*)

(p. 2521, 2522); *son amendement (Majoration des prix de campagne dans la limite de 10 0/0 lorsque la production est inférieure aux objectifs du Plan)* (ibid.); *ses observations sur la pénalisation des productions soumises au quantum* (ibid.); Art. 6 *(Participation des producteurs au financement des charges de résorption) : Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à limiter la participation des producteurs au cas où la production commercialisée est supérieure aux objectifs du Plan* (p. 2523); *ses observations sur l'institution paradoxale, au cours de la dernière campagne, d'une taxe de résorption malgré une récolte déficitaire (exemple du riz et du vin)* (p. 2525);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale, deuxième partie) COOPÉRATION : *Ses observations sur : l'émotion de l'opinion publique devant l'importance de l'aide apportée aux pays d'outre-mer, alors qu'il existe sur le territoire métropolitain des masses sous-développées; l'absence regrettable d'un plan d'ensemble coordonnant les investissements en Afrique; la coordination souhaitable de notre aide et de celle de nos alliés occidentaux pour éviter la surenchère; la protection insuffisante des exportations françaises; la simplification et le regroupement souhaitables des secteurs et des compétences en matière d'aide et de coopération* [24 octobre 1961] (p. 2855); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la nécessité non seulement d'accroître les investissements, mais aussi de développer le stockage et la commercialisation; l'amélioration nécessaire de la vie à la campagne; l'insuffisance des crédits pour les adductions d'eau et l'électrification; la création souhaitable au Ministère de l'Agriculture d'un grand service de recherches opérationnelles* [29 octobre 1961] (p. 3487, 3488); *son rappel au Règlement; ses observations sur : l'application de l'article 41 demandée par le Gouvernement à l'article additionnel de M. Marcellin tendant à instituer un conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A.; la nécesssité de permettre aux parlementaires d'exercer leur mission de contrôle des crédits* (p. 3524); en deuxième lecture, Art. 5 *supprimé par le Sénat (Taxation des plus-values foncières) : Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction; son sous-amendement (Affectation de la taxe pour moitié à l'Etat et pour moitié aux collectivités locales); ses observations sur les charges communes en expansion, la nécessité de les faire bénéficier des ressources nouvelles* [1er décembre 1961] (p. 5209);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 4 *(Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances) : Son amendement (Dépôt dans les six mois d'une loi de finances dégageant les ressources nécessaires); ses observations sur la nécessité de laisser au Parlement le choix entre le vote d'économies ou d'impôts nouveaux* [23 novembre 1961] (p. 5018); *son amendement (Dépôt dans les six mois du projet de loi créant l'organisme public chargé de la défense des biens)* (p. 5019);

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun : *Fixation des contingents de vins grecs admis à l'intérieur des pays de la Communauté; difficultés rencontrées dans l'élaboration d'une politique agricole commune* [6 décembre 1961] (p. 5341, 5342);

— du projet de loi sur les prix agricoles : Art. 6 *(Taxe de résoption) : Sous-amendement de M. du Halgouët à l'amendement de la Commission tendant à supprimer les mots : « en tenant compte des importations »; ses observations sur : la nécessité de ne pas faire peser les importations sur les charges de résorption; les importations politiques* [13 décembre 1961] (p. 5561);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les éléments nouveaux susceptibles de bouleverser les données du Plan; le passage à la deuxième phase du Marché commun; le dégagement en Algérie; la saturation géographique des départements du Midi; les goulots d'étranglement possibles dans les secteurs d'investissements économiques et sociaux; le logement; la scolarisation; l'équipement sanitaire; le problème du financement des investissements* [6 juin 1962] (p. 1518, 1519);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 26 : *Les facilités accordées à des entreprises procédant à des transferts, le fonctionnement du F.D.E.S.* [12 juillet 1962] (p. 2380);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 11 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (Exception en droit de préemption); le cas des propriétaires riverains* [19 juillet 1962] (p. 2641).

POULPIQUET (M. Gabriel de), *Député du Finistère, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Développement de l'enseignement agricole et de la vulgarisation; lutte contre la tuberculose bovine et la fièvre aphteuse; répartition des abattoirs; encouragement des exploitations familiales; arrêt des importations abusives* [24 juin 1959] (p. 1036, 1037);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Justification des crédits d'équipement destinés au port de Brest (Modernisation, création d'une forme de radoub; développement de son industrie de réparations navales); efforts de décentralisation; situation géographique de Brest* [30 juin 1959] (p. 1167, 1169).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Mécontentement des cultivateurs du Finistère; diminution constante de leur pouvoir d'achat; limitation nécessaire de l'importation des chevaux; taxation injuste des produits agricoles; retour à l'indexation; application des clauses du Marché commun permettant l'exportation des produits agricoles français vers l'Allemagne* [23 octobre 1959] (p. 1950, 1951).

Prend part à la discussion du projet de loi portant ratification du décret du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur le lait : *Rôle de la société Interlait; position de la fédération des producteurs de lait* [15 décembre 1959] (p. 3371).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative aux œuvres en faveur de l'adoption [6 mai 1960] (p. 696).

Prend part à la discussion :

— du projet d'orientation agricole, Art. 4 : *Son amendement tendant à inclure dans les études prévues à l'article les exploitations horticoles et avicoles* [12 mai 1960] (p. 801); *le retire* (ibid); après l'Art. 4 : *Son article additionnel (Délivrance d'une carte professionnelle de producteur)* (p. 803); *le retire* (ibid.); Art. 17 (*Intervention du Ministre des Travaux publics et des Transports et du Ministre du Commerce et de l'Industrie dans la détermination des zones spéciales d'action rurale*) [17 mai 1960] (p. 870); Art 18 : *Priorité dans la répartition des investissements publics tendant à la mise en valeur du sol, aux zones spéciales d'action rurale se trouvant dans des régions insuffisamment peuplées; son sous-amendement à l'amendement de la Commission demandant la péréquation des tarifs de transports ferroviaires* (p. 871); *situation défavorisée de certaines régions éloignées des lieux de production d'engrais; application d'un tarif identique de la tonne kilométrique* (p. 871, 872); *incidence des prix des transports* (p. 872); Art. 23 (*Importations*) : *Conditions d'application des accords internationaux; nécessité de réprimer les abus en matière d'importation de chevaux; composition du comité de gestion du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés; nécessité de faire bénéficier le cheval de l'organisation du marché de la viande et des interventions de la S.I.B.E.V.; précisions nécessaires sur les produits agricoles donnant lieu à l'organisation des marchés qui bénéficieront des mesures de protection* (p. 894, 895); Art. 27 : *Son amendement (Création de centres d'abattage dans les centres d'élevage)* [18 mai 1960] (p. 938); *dispositions permettant la vente directe par l'éleveur et raccourcissant les circuits de distribution* (ibid.); *le retire* (p. 939); Art. 28 : *Son amendement tendant à permettre l'ouverture des abattoirs privés de type industriel ou d'expédition dont la construction ou l'aménagement sont en cours* (p. 939); après l'Art. 37 : *Son article additionnel demendant au Gouvernement d'engager, dans le cadre du conseil de coopéra-*

tion douanière, des négociations pour renforcer le contrôle des documents justifiant de l'origine des produits importés ; nécessité de remédier aux importations abusives ; disparité entre nos prix et les prix des pays ne supportant pas de charges sociales [19 mai 1960] (p. 973) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, après l'Art. 6 : *Article additionnel de la Commission tendant à accorder, pour les opérations de remembrement, une priorité aux communes traversées par les autoroutes ; dispositions tendant à retarder les opérations de remembrement dans les pays où il n'y a pas de projet d'autoroute* [19 mai 1960] (p. 985) ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel tendant, en cas d'expropriation de terres agricoles, à faire bénéficier les expropriés d'une indemnité destinée, soit à couvrir l'intégralité du préjudice subi, soit à permettre leur réinstallation* (p. 998) ; après l'Art. 13 : *Amendement de M. Lemaire permettant au préfet de déléguer ses pouvoirs en matière de battue dans les communes menacées de destruction par les sangliers ; crainte d'abus entraînant la destruction totale des sangliers* (p. 1012) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricole, Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à répartir les crédits prévus au cinquième alinéa par moitié au titre de l'aménagement des grandes régions agricoles et au titre de l'aménagement individuel des exploitations familiales* [31 mai 1960] (p. 1049) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Son amendement* (*Répartition des crédits inscrits au cinquième alinéa entre l'aménagement des grandes régions et l'amélioration des exploitations familiales*) [11 juillet 1960] (p. 1834) ; *retard dans les subventions attribuées aux agriculteurs pour des travaux urgents* (*Regroupement des parcelles en Bretagne, arasement des talus, suppression des enclaves*) (p. 1834).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Situation défavorisée des vieux agriculteurs ; extension du bénéfice de l'assurance-chômage à tous les chômeurs du pays* [16 juin 1960] (p. 1390, 1391).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Remplacement de la taxe sur la viande par une taxe sur les matières grasses d'origine végétale* [26 octobre 1960] (p. 2832) ; *son amendement* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement tendant à substituer à l'augmentation de la taxe sur la viande une taxe sur les corps gras d'origine végétale ; accroissement de l'écart entre le prix du bétail et le prix de la viande par suite de la majoration de la taxe sur la viande proposée par le Gouvernement* [27 octobre 1960] (p. 2842) ; (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Retard apporté à la construction de l'école d'apprentissage maritime de l'Aber Wrach ; difficultés rencontrées par les marins de commerce pour trouver des embarquements par suite du chômage partiel actuel ; raisons pour lesquelles des compagnies françaises nationalisées font effectuer certains de leurs trafics par des navires étrangers avec des équipages étrangers* (p. 2891, 2892) ; AGRICULTURE, Etat H, titre VI : *Ses observations sur : l'habitat rural ; l'importance anormale des crédits de report dans ce domaine ; la nécessité d'une juste répartition entre les départements en fonction de la densité des exploitations agricoles ; la simplification souhaitable des procédures et des dossiers* [9 novembre 1960] (p. 3451) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations ; Art. 1er : *Son amendement* (*Indemnisation des sinistrés victimes d'intempéries*) [24 novembre 1960] (p. 4063) ; *le retire* (p. 4064).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Application de la loi d'orientation agricole ; critique de l'établissement d'une taxe de résorption ; défense des exportations agricoles françaises* [19 mai 1961] (p. 898, 899).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Situation défavorisée de la Bretagne dans le Marché commun du fait de son excentricité ; institution souhaitable d'une péréquation des prix de transport ; classement nécessaire du*

Finistère comme zone d'action rurale ; *développement de nos exportations agricoles* ; *inopportunité des importations de produits agricoles étant donné l'ampleur de nos excédents* [15 juin 1961] (p. 1096).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale relative à la situation critique de la région bretonne [30 juin 1961] (p. 1397, 1401, 1402).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative au préjudice causé aux agriculteurs par les importations abusives de porcs [21 juillet 1961] (p. 1934).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Détérioration progressive des prix agricoles* ; *nécessité de tenir compte, pour fixer les prix, des charges nouvelles de l'agriculture* (*charges sociales, charges d'équipement collectif, vulgarisation*) ; *réglementation souhaitable des importations des produits agricoles* [11 juillet 1961] (p. 2482) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur* : *la participation de la profession aux charges sociales* ; *l'inclusion souhaitable des charges sociales nouvelles dans le prix de certains produits agricoles* [20 octobre 1961] (p. 2817) ; (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur* : *la nécessité de régler d'urgence les salaires dus aux professeurs d'établissements privés sous contrat et d'activer la procédure pour les dossiers en instance devant le Comité national de conciliation* ; *la discrimination marquant l'aide accordée pour le ramassage des écoliers entre l'enseignement public et l'enseignement privé* ; *les besoins en constructions scolaires publiques du Finistère* ; *le manque de professeurs dans les établissements existants* [28 octobre 1961] (p. 3392, 3393) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur* : *l'insuffisance des crédits en faveur de l'assainissement du bétail au moment de la mise en œuvre du Marché commun* ; *les modifications devant être apportées dans la répartition des subventions pour les travaux d'adduction d'eau* ; *l'insuffisance de l'aide à l'habitat rural* ; *l'extension souhaitable de l'aide à l'habitat aux hangars agricoles* ; *l'aide à l'exportation* ; *le préjudice causé par les importations abusives* ; *la modification regrettable du programme d'abattoirs dans le Finistère* [29 octobre 1961] (p. 3483, 3484) ; CRÉDITS MILITAIRES, Marine : *Ses observations sur la non-revalorisation regrettable des pensions des marins* [9 novembre 1961] (p. 4192) ; *la situation particulièrement défavorisée des officiers mariniers et certaines catégories de sous-officiers mariniers* (p. 4201) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles ; après l'Art. 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*Fixation d'un prix minimum*) [13 décembre 1961] (p. 5593) ; *sous-amendement du Gouvernement* (*Fixation éventuelle d'un prix de retrait*) (ibid.) ; *nécessité de laisser aux groupements de producteurs la faculté de limiter les apports sur les marchés, l'effondrement des cours résultant des apports massifs* (p. 5597) ; *sous-amendement de M. Coudray tendant à substituer à la majorité des trois quarts la majorité des deux tiers : nécessité d'une majorité solide pour appliquer une réglementation en matière de commercialisation* (p. 5599).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Jouault relative au statut de la chasse sous-marine : *Le développement de ce sport en Bretagne* ; *la nécessité d'enterdire la chasse sous-marine dans certains secteurs de la côte* [18 mai 1962] (p. 1214) ;

— sur la question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers [8 juin 1962] (p. 1622).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'aide à accorder à l'enseignement privé* [3 juillet 1962] (p. 2168, 2169) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 11 : *Son amendement* (*Le droit de préemption des S.A.F.E.R.*) ; *l'intérêt d'une régionalisation des dispositions proposées* [19 juillet 1962] (p. 2637) ; *son amendement* (*Délai pendant lequel les S.A.F.E.R. peuvent faire jouer leur droit de préemption*) (p. 2638) ; *son amendement* (*Ordre établi entre les différents droits de préemption*) (p. 2638, 2639) ; Art. 30 : *Son amendement* (*Charges fiscales devant frapper les élevages industriels*) (p. 2665) ; *son amendement* (*Les critères servant de base au classement dans la catégorie industrielle de certains élevages*) (p. 2666).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative à la situation des écoles primaires publiques dans le Finistère [20 juillet 1962] (p. 2725, 2726).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La nécessité de ne pas confondre le problème du tarif des transports et celui de la révision constitutionnelle, le caractère disparate de la coalition dressée contre le projet de loi* [4 octobre 1962] (p. 3243, 3244).

POUTIER (M. Raymond), *Député de la Seine, 54e circonscription (U.N.R., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la nouvelle République [14 avril 1961] (p. 3622).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [14 avril 1961] (p. 3622).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1962] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [25 avril 1961] (p. 515).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [3 mai 1961] (p. 647), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 748), adopté par le Sénat, relatif aux corps des commissaires de l'air, **n° 777** [13 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 1746) relatif au changement d'arme des officiers d'active, **n° 1799** [28 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 12 (*Crédit d'impôt de 5 0/0*) : *Situation défavorisée des porteurs de rentes sur l'Etat* [28 octobre 1959] (p. 2014);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Situation des cadres de carrière; inconvénients du nomadisme pour leur famille; insuffisance de leurs rémunérations, comparaisons avec la fonction publique; suppression des échelles de soldes des sous-officiers* [17 novembre 1959] (p. 2529);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au corps des commissaires de l'air, en qualité de *Rapporteur : Changements intervenus dans le régime du recrutement des commissaires de l'air; annulation du décret de 1953; urgence de voter ce projet pour donner un statut juridique aux commissaires de l'air* [21 juillet 1960] (p. 2123);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Insuffisance des crédits pour la revalorisation de la fonction militaire; nécessité de mettre fin au décalage de la condition militaire par rapport à la fonction publique et de remédier à la crise du recrutement de l'armée; suppression de l'actuel système des échelles pour les sous-officiers; extension souhaitable à tous les sous-officiers en retraite du bénéfice des échelles supérieures* [7 novembre 1960] (p. 3261, 3262);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : la situation défavorisée des sous-officiers nommés officiers; le rétablissement souhaitable de l'échelle de solde pour les commandants après vingt-six ans de service* [9 novembre 1961] (p. 4168, 4169); *son amendement tendant à une réduction des crédits prévus au paragraphe 2 pour le titre III* (p. 4200); *ses observations sur l'alignement souhaitable de la pyramide des grades dans le corps des commissaires de l'Armée de l'air sur celle existant dans le corps des commissaire de la marine et de celui de l'intendance* (p. 4201);

— du projet de loi relatif aux changements d'arme des officiers d'active en qualité de *Rapporteur : La nécessité de restreindre au maximum cette possibilité; le cas de change-*

ment d'arme pour les officiers atteints d'infirmité résultant de blessures ou de maladies [12 juillet 1962] (p. 2424).

PRÉAUMONT (M. Jean de), *Député de la Seine, 24e circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M. Missoffe nommé Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [3 octobre 1961] (p. 2349).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [3 octobre 1961] (p. 2349).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangère [13 décembre 1961] (p. 5608), [26 avril 1962] (p. 752).

PRIVAT (M. Charles), *Député des Bouches-du-Rhône, 11e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social ; Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer cet article (Nouvelle atteinte portée à la sécurité sociale)* [14 mai 1959] (p. 508) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Importance de la formation des hommes de demain ; travaux de la Commission Le Gorgeu ; nécessité de 200 milliards pour l'application du décret du 19 mars relatif au IIIe Plan ; insuffisance du projet ; lacune relative au premier degré et aux écoles normales* [2 juillet 1959] (p. 1258 à 1260) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie) ; Art. 6 (*Droit de timbre sur la publicité routière*) : *Possibilité de faire de cette taxe une ressource de remplacement après la suppression de la taxe locale* [9 novembre 1959] (p. 2284) ; Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) : *Diminution des ressources des communes et des bureaux d'aide sociale bénéficiaires de l'imposition locale sur les appareils automatiques* (p. 2288) ; EDUCATION NATIONALE : *Importance de l'enseignement technique dans le monde moderne ; insuffisance des crédits qui lui sont affectés pour faire face à ses besoins ; difficultés de recrutement de professeurs titulaires ; nécessité de leur donner des traitements comparables à ceux de l'industrie privée ; insuffisance des locaux et de l'équipement des collèges et des centres* [22 novembre 1959] (p. 2796, 2797) ; AGRICULTURE, après l'Art. 68 : *Amendement du Gouvernement (Majoration de 50 0/0 de la redevance perçue au profit du fonds des adductions d'eau) ; augmentation des charges des communes de plus de 2.000 habitants* [23 novembre 1959] (p. 2892) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Aggravation du déclassement de la fonction publique en raison du traitement de base insuffisant, du jeu de l'indemnité dégressive, du défaut d'harmonisation entre les deux secteurs ; nécessité pour le Gouvernement d'établir avec les syndicats un plan de redressement et d'harmonisation de la fonction publique* [24 novembre 1959] (p. 2936, 2937) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Liberté de la presse* [23 décembre 1959] (p. 3622) ; *tentative d'aide à l'enseignement confessionnel ; la conception de la République et la doctrine de l'école laïque ; les droits de l'enfant ; la contradiction entre l'enseignement engagé et le respect de la liberté de conscience ; critique d'un projet conduisant à la guerre scolaire* (p. 3626, 3627) ; *sa motion de renvoi à la Commission ; consultation du Conseil supérieur de l'éducation nationale ; charges nouvelles entraînées par ce projet risquant d'engager l'équilibre financier des années ultérieures* (p. 3639) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Emotion des agriculteurs provençaux,*

(1) En application do l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier et 2.

utilisateurs des eaux de la Durance; *maintien de la commission exécutive de la Durance*; *importance vitale des eaux de la Durance et du Rhône pour l'agriculture provençale* [19 mai 1960] (p. 1001); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-2 du Code rural : crainte d'une remise en cause des dotations attribuées aux canaux* (p. 1005); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article 128-4 du Code rural (Droit à l'arrosage gratuit)*; *exception nécessaire pour les terres salées de Camargue* (ibid.);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960; après l'Art. 16 : *Son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi de programme définissant un plan d'harmonisation et de réorganisation des traitements et des carrières de la fonction publique)* [5 juillet 1960] (p. 1692, 1693); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Refus opposé par le Gouvernement aux légitimes revendications des fonctionnaires*; *nécessité de mettre fin au déclassement continu de leur situation* (p. 1701);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Situation dramatique de l'enseignement technique*; *insuffisance numérique des ingénieurs et techniciens formés dans les établissements techniques*; *pénurie inquiétante des professeurs hautement qualifiés*; *faible capacité d'accueil de nos établissements*; *insuffisance numérique des jeunes gens formés dans les écoles d'agriculture*; *difficultés de recrutement des maîtres*; *développement nécessaire de la promotion sociale pour contribuer à la formation rapide de techniciens* [4 novembre 1960] (p. 3094, 3095); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits affectés à la revalorisation des traitements de la fonction publique*; *l'harmonisation devant être réalisée entre le secteur public et le secteur nationalisé*; *les retraites*; *les mesures devant être prises en faveur des auxiliaires*; *la suppression souhaitable des zones de salaires*; *l'ordonnance du 29 septembre 1960 permettant la suspension des fonctionnaires* [8 novembre 1960] (p. 3371, 3372); deuxième lecture, Art. 51 *quater*, Etat M (*Taxes parafiscales*) : *Amendements de MM. Cermolacce et Thomazo tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique interprofessionnel des fruits et légumes*; *ses observations sur : l'utilisation de ce centre interprofessionnel*; *l'amélioration constatée dans la rentrée des cotisations* [6 décembre 1960] (p. 4348); *amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique de la salaison et de la charcuterie*; *importance de la production porcine*; *utilité du centre technique* (p. 4348).

Intervient à la place de M. Cassagne dans la question orale posée par ce député à M. le Ministre du Travail et relative à la situation de la Régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3945).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Légitimité des revendications des fonctionnaires* [7 juillet 1961] (p. 1549);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La situation des membres de la fonction publique et en particulier des catégories C et D*; *l'écart entre le secteur public et le secteur nationalisé*; *la suppression souhaitable de l'abattement du sixième pour le calcul des annuités validables*; *la fixation de la rémunération mensuelle minimale*; *le problème des fonctionnaires rapatriés*; *l'option faite par le Gouvernement en faveur de la force de frappe au détriment des crédits pour la fonction publique* [11 juillet 1962] (p. 2340).

PRIVET (M. Jean-Charles), *Député de la Seine, 39e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme (n° 55) relative à l'équipement économique général (Energie électrique nucléaire) **n° 129** [10 juin 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Energie atomique), **n° 339**, T. II, VIII [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Energie atomique), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Energie atomique, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance de l'énergie atomique pour combler le déficit énergétique français ; buts des plans quinquennaux de 1952 et 1957 (création de centrales électriques nucléaires et d'une usine de séparation isotopique) ; coordination entre les différentes sources d'énergie ; situation de la France parmi les puissances atomiques* [29 juin 1959] (p. 1116, 1117) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux (Energie atomique), en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité de crédits plus importants dans l'avenir pour permettre aux chercheurs français de devancer leurs concurrents ; poursuite des études et de la fabrication d'engins nucléaires afin de permettre à la France d'être à égalité avec les grandes puissances atomiques* [21 novembre 1959] (p. 2732, 2733) ;

— du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Nécessité de nationaliser la compagnie du gaz d'Avignon et la compagnie d'éclairage de Montbéliard en application de la loi du 8 avril 1946 ; incapacité de la compagnie du gaz d'Avignon à satisfaire aux besoins des usagers ; enquête nécessaire sur la brusque poussée des actions en prévision de la nationalisation* [11 juillet 1960] (p. 1843) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la Région parisienne : *Ses observations sur : les dangers d'une décentralisation industrielle pratiquée sur une trop grande échelle (déséquilibre financier, risques de chômage) ; le déplacement opportun des petits artisans et des petits industriels vers la banlieue ; la poussée démographique ; le problème des communes-dortoirs* [19 juillet 1960] (p. 2017) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les crédits relatifs à l'énergie atomique : Ses observations sur : la production de plutonium et d'uranium ; la construction de centrales nucléaires à Chinon et à Chooz ; l'hommage qu'il convient de rendre aux ingénieurs, aux techniciens et au personnel du Commissariat à l'énergie atomique ; le regroupement souhaitable des services centraux* [12 novembre 1960] (p. 3630, 3631).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'aide aux malades, aux infirmes et aux vieillards [2 décembre 1960] (p. 4253).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : les communiqués émanant du Gouvernement et des organisations syndicales, en date du 30 mai, relatifs aux décisions prises à l'égard des fonctionnaires ; l'insuffisance des prévisions budgétaires pour permettre au Gouvernement de tenir ses engagements, la nécessité d'une réouverture de la grille et d'une majoration du traitement de base pour obtenir un alignement sur le secteur nationalisé ; la reconnaissance comme personnel actif du personnel ouvrier travaillant dans les établissements de la Défense nationale ; la réduction souhaitable du nombre de zones de salaires ; la manière dont le Gouvernement entend ventiler les crédits nouveaux affectés à la majoration des traitements ; les revendications des retraités, notamment celles relatives à la suppression de l'abattement du 6e pour les services sédentaires avec majoration*

corrélative des services actifs [12 novembre 1962] (p. 4440 à 4442); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation du budget du Commissariat à l'énergie atomique, la mise en service du réacteur G3 à Marcoule, les difficultés mécaniques rencontrées dans la construction des centrales de Chinon, la réalisation souhaitable, à brève échéance, d'une centrale nucléaire à grande puissance capable de produire du courant à un prix compétitif* [12 novembre 1961] (p. 4519).

PROFICHET (M. Jean-Pierre), *Député de la Seine, 45e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 avril 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 830).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rendre le vote obligatoire en France pour les élections des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux, **n° 208** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire la détermination du groupe sanguin et du facteur rhésus, **n° 323** [27 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à assurer des obsèques décentes aux anciens combattants sans famille, **n° 648** [19 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 349) tendant à permettre aux seuls chiropracteurs titulaires du diplôme de docteur en chiropractie d'exercer leur art, **n° 684** [17 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1043), adoptée par le Sénat, relative à la situation de certains gynécologues-accoucheurs des hôpitaux de la région sanitaire de Paris, **n° 1056** [14 décembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à interdire les transferts de fonds entre les différents postes budgétaires de la Sécurité sociale et entre les Caisses de sécurité sociale et les Caisses d'allocations familiales et à affecter spécifiquement un pourcentage des cotisations de Sécurité sociale aux Caisses régionales d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, **n° 1090** [16 décembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à préciser les droits résultant des actes de pathologie préventive au regard du Code de la sécurité sociale, **n° 1415** [22 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1332) adopté par le Sénat, tendant à accorder à certaines catégories de travailleurs, obligatoirement affiliés au régime général de la Sécurité sociale postérieurement au 1er juillet 1930, la faculté d'opérer des versements de rachat au titre de l'assurance vieillesse, **n° 1539** [16 novembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (nos 1332-1539), adopté par le Sénat, tendant à accorder à certaines catégories de travailleurs, obligatoirement affiliées au régime général de la Sécurité sociale postérieurement au 1er juillet 1930, la faculté d'opérer des versements de rachat au titre de l'assurance vieillesse, **n° 1705** [9 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1756), adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, tendant à accorder à certaines catégories de travailleurs la faculté d'opérer des versements de rachat au titre de l'assurance vieillesse, **n° 1775** [20 juin 1962].

Sa proposition de loi tendant à permettre à certains travailleurs non salariés d'adhérer à l'assurance volontaire du régime général de la Sécurité sociale, **n° 1846** [12 juillet 1962].

Sa proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 1889** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Hospitalisation*

des diminués intellectuels dans les hôpitaux psychiatriques [14 mai 1959] (p. 498, 499);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Recherche de la justice sociale et respect de la dignité humaine* [1er juillet 1959] (p. 1204);

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Problèmes spéciaux posés par les infirmes mentaux; adaptation à leur cas des ateliers protégés* [21 juin 1960] (p. 1437).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Ordonnance de 1945 prévoyant le remboursement de 80 0/0 des frais médicaux et pharmaceutiques; faculté du libre choix du malade; projet sur les avantages sociaux acquis par le corps médical en cas de conventions; problème de la convention nationale type* [1er juillet 1960] (p. 1666, 1667).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Nécessité d'une réorganisation technique des hôpitaux permettant l'abaissement du prix de journée dont le coût élevé grève lourdement le budget des collectivités locales et celui de la Sécurité sociale; création souhaitable de services de convalescents* [28 octobre 1960] (p. 2935, 2936); SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, budget de l'Algérie : *Ses observations sur : l'organisation du Service de santé en Algérie; l'action du personnel sanitaire militaire; l'encombrement des centres hospitaliers urbains; l'insuffisance de l'équipement des petits centres hospitaliers du bled; les mesures devant être prises pour mettre fin à l'insuffisance des effectifs médicaux et para-médicaux et à la pénurie des médecins civils dans le bled; la nécessité de favoriser l'implantation de petites industries et le développement de l'artisanat; l'importance de la promotion sociale; la mise en valeur de régions jusqu'alors négligées; le développement souhaitable des initiatives locales individuelles* [12 novembre 1960] (p. 3647, 3648).

Est entendu sur le fait personnel évoqué par M. Thomazo : *Méprise de M. Thomazo à propos des injures qui lui auraient été adressées* (p. 3692).

Prend part à la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la situation de certains gynécologues-accoucheurs des hôpitaux de la région de Paris en qualité de *Rapporteur : Maintien souhaitable dans leurs fonctions des gynécologues-accoucheurs des hôpitaux de deuxième catégorie de la région sanitaire de Paris nommés à la suite d'un concours ouvert en 1953 et annulé en 1960 pour vice de forme* [14 décembre 1960] (p. 4598).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : le désir de l'U.N.R. de procéder à une rénovation sociale, une fois le redressement économique obtenu; les difficultés de nombreux salariés; la revalorisation nécessaire de leur pouvoir d'achat, notamment par une pression sur les prix des denrées alimentaires; l'alignement souhaitable des traitements de la fonction publique sur les salaires du secteur privé; le développement nécessaire de l'intéressement; la proposition de loi U.N.R. sur la réforme fiscale; les allocations familiales; la nécessité de supprimer progressivement les zones d'abattement; le désir de l'U.N.R. de voir réaliser une réforme profonde de la Sécurité sociale; les difficultés de logement des jeunes; les conditions de vie misérables des personnes âgées; l'insuffisance de la représentation parlementaire au sein de la Commission Laroque; le retard apporté à la publication de son rapport; les mesures palliatives d'urgence devant être prises en faveur des vieillards (restitution de son autonomie au Fonds national de solidarité, relèvement des plafonds de ressources conditionnant l'attribution des divers avantages sociaux)* [4 octobre 1961] (p. 2369 à 2372).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les conditions d'existence pénibles des fonctionnaires sahariens, militaires et civils; l'instauration souhaitable d'un contrôle économique et d'un contrôle des prix; la scolarisation; la nécessité de remédier à l'instabilité des maîtres et d'aménager les horaires scolaires; l'applica-*

tion éventuelle de la loi Barangé ; la création souhaitable d'une académie pour les départements sahariens ; l'insuffisance numérique du personnel de santé ; la création souhaitable d'une direction civile de la santé ; *l'amélioration nécessaire des hôpitaux existants ; la préférence de la Commission pour une gestion départementale des hôpitaux sahariens ; l'augmentation souhaitable du pourcentage des redevances pétrolières versées à la Caisse de solidarité saharienne ; l'utilité des centres publics de formation professionnelle des adultes ; des centres d'action sociale, des foyers sportifs et foyers féminins ; le problème de l'emploi et les perspectives de chômage ; les conséquences désastreuses d'une éventuelle fermeture des houillères du Sud-Oranais* [2 mai 1961] (p. 615 à 617) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Grande misère du sport de l'automobile française ; conséquences des victoires remportées dans des courses automobiles pour le prestige et l'économie d'un pays ; carence coupable des constructeurs français ; constitution souhaitable d'une commission auprès du Haut Commissaire chargé de réorganiser le sport automobile et d'étudier le problème de la construction des voitures de courses* [10 mai 1961] (p. 725, 726) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : Art. 6 (*Financement*) *: Amendement du Gouvernement* (*Financement pour moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles contributions et pour moitié par une superpatente*) ; *inégalité de rang des citoyens de la région parisienne ; nécessité en cas de fiscalisation d'une répartition équitable des nouvelles impositions* [22 juin 1961] (p. 1232) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, sur l'utilisation thérapeutique du sang humain *: Ses observations sur le sabotage des journées du sang par les municipalités communistes, l'organisation souhaitable de ces journées avec le concours des préfets* [21 juillet 1961] (p. 1980) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information [7 novembre 1961] (p. 3977) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant*, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) *: Amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Avantages fiscaux en faveur des rapatriés créant des entreprises ou exerçant des professions libérales*) [23 novembre 1961] (p. 5005) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux rapatriés*) (ibid.) ; Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) *: Amendement de M. Mignot tendant à la suppression de l'article, réduction souhaitable du délai demandé par le Gouvernement* (p. 5016) ; Art. 4 (*Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances*) *: Amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Garantie de l'organisme de la défense des biens pour les opérations de crédit consenties en faveur des rapatriés d'outre-mer dont les biens mobiliers ont été abandonnés ou saisis*) *: ses observations sur la difficulté pour les Français rapatriés, dépossédés de leurs biens, d'obtenir du crédit* (p. 5019) ;

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse en qualité de *Rapporteur : Le problème des salariés de l'agriculture et celui des rapatriés d'Afrique du Nord* [3 mai 1962] (p. 853) ; *principe de l'assimilation des salariés agricoles aux salariés du régime général ; le cas des chauffeurs de taxis propriétaires de leur voiture, le cas des salariés des départements d'outre-mer, la possibilité de rachat offerte aux exploitants agricoles, le problème de la parité économique et sociale entre le monde rural et le monde urbain* [16 mai 1962] (p. 1135, 1136, 1137) ; Article additionnel : *Son amendement au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux chauffeurs de taxis propriétaires de leur voiture*) (p. 1139, 1140) ; en deuxième lecture : *L'extension à tous les salariés du régime général et du régime agricole, le problème des assurés volontaires, la situation des salariés relevant des régimes d'Algérie et du Sahara* [26 juin 1962] (p. 1989, 1990).

Prend part au débat sur la question orale de M. Debray relative au remboursement des soins médicaux : *Les problèmes particuliers relatifs aux biologistes ; la notoriété, les conventions individuelles ; le double secteur* [8 juin 1962] (p. 1616, 1617).

PUECH-SAMSON (M. Pierre), *Député de Mostaganem (E. A. S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [26 avril 1962] (p. 753).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 314) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 397** [21 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960, en qualité de *Rapporteur pour avis : Eparpillement des crédits ; orientation de tous les efforts de la France, militaires, économiques ou sociaux pour le rétablissement de la paix ; augmentation des crédits de fonctionnement des S.A.S. ; création de nouvelles sections ; agissements de certains de leurs officiers ; nécessité de favoriser au maximum le recrutement des officiers S.A.S. et de laisser une priorité de choix absolue à l'inspection générale des affaires algériennes ; qualité des S.A.S. et de leurs officiers ; augmentation de l'implantation de brigades de gendarmerie ; établissement d'un statut de harkas ; insuffisance des crédits qui leur sont destinés ; problème des centres d'hébergement ; nécessité des regroupements de populations ; aspect parfois douloureux mais parfois heureux de ces mesures ; responsables des services d'administration ; contribution de l'Algérie aux dépenses de la défense nationale* [25 novembre 1959] (p. 2988 à 2990).

Q

QUENTIER (M. René), *Député de l'Oise, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 2 (*Limites du district*) : *Son amendement* (*Exclusion des cinq cantons sud de l'Oise*); *ses observations sur la situation du département de l'Oise rattaché économiquement à la région de Picardie* [16 décembre 1960] (p. 4709) ; *son amendement* (*Conclusion de conventions avec des collectivités locales ne faisant pas partie du district*) ; *ses observations sur : le cas des régions limitrophes; le problème de la délimitation du district; l'exemple de Montréal* (p. 4712).

QUINSON (M. Antoine), *Député de la Seine, 46e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Asssemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 3 et 4 de la loi du 5 mars 1943 relative à la réglementation de l'activité des entreprises privées participant au service extérieur des pompes funèbres, **n° 254** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire la déclaration de domicile, **n° 255** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à exonérer les rentes viagères de la taxe proportionnelle et à les soumettre au versement forfaitaire de 3 0/0, **n° 279** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi relative aux conditions de prise de rang des sous-lieutenants de réserve titulaires de certains diplômes et ayant bénéficié de sursis d'études, **n° 291** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter le Livre IV, article L. 454, du Code de la Sécurité sociale relatif aux droits des ascendants des

victimes d'accidents du travail, n° **352** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 15 du décret-loi du 18 avril 1939, modifié par l'ordonnance n° 58-917 du 7 octobre 1958, fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions, n° **419** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder aux agents retraités des collectivités locales, titulaires de pension proportionnelles, le maintien des droits acquis en matière de liquidation de pensions, n° **434** [3 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à substituer les collectivités locales aux droits et aux obligations des occupants de locaux d'habitation dans le cas où la collectivité les dirige vers une maison de retraite et hospice de vieillards, ainsi que dans le cas où la collectivité les reloge dans des locaux neufs construits ou loués par elle, n° **459** [16 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, n° **515** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 504 du Code général des impôts, relatif à la dissimulation de boissons, n° **710** [24 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à permettre de conférer l'honorariat du grade supérieur à certains officiers de réserve et assimilés, n° **879** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à instituer le vote par correspondance au lieu et place du vote personnel à la mairie pour les élections aux tribunaux et aux chambres de commerce, ainsi que pour les élections aux conseil de prud'-hommes, n° **1361** [13 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à faire bénéficier les combattants de la Résistance, qui appartenaient à un réseau homologué des Forces françaises combattantes et dont l'activité dans la résistance s'est exercée en Indochine des dispositions du décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des Forces françaises combattantes, par la réouverture du délai de trois mois suivant la publication dudit décret pour arrêter les contrôles nominatifs des réseaux homologués des Forces françaises combattantes, n° **1582** [29 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, après l'art. 5 : *Son amendement* (*Cas des opérations de restauration immobilière*) [23 juillet 1962] (p. 2799).

R

RADIUS (M. René), *Député du Bas-Rhin, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à accorder aux fonctionnaires anciens déportés un report de la limite d'âge de la retraite, **n° 219** [22 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à préciser les dispositions de l'article 27 du décret-loi du 30 octobre 1935 relatif à l'extension du monopole des tabacs en Alsace et en Lorraine, **n° 454** [16 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à faire bénéficier de certaines mesures sociales les déportés et internés de la Résistance et les déportés et internés politiques, **n° 645** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à définir le statut de la profession d'herboriste-droguiste, **n° 667**, [8 juin 1960];

Sa proposition de loi tendant à autoriser certains titulaires de diplômes allemands, ayant servi la France dans la guerre ou dans la Résistance, à exercer en France les professions de médecin et de dentiste, **n° 1137** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à proroger les délais de maintien dans les lieux en faveur de certains clients des hôtels, pensions de famille et meublés, **n° 1140** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi relative aux conditions de location des immeubles en construction, **n° 1168** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'emploi de verres trempés dans la fabrication d'objets susceptibles de provoquer des accidents, **n° 1697** [27 avril 1962].

Interventions :

Son rappel au Règlement (temps de parole imparti aux auteurs des questions orales) [16 octobre 1959] (p. 1842).

Prend part à la discussion des trois questions orales posées à M. le Premier Ministre par MM. Legaret, Frédéric-Dupont et Sorel relatives au siège des institutions européennes : *Inopportunité de choisir une capitale; avantage du statu quo; correspondance avec le Président Dehousse; destin européen de Strasbourg* [5 novembre 1959] (p. 2201, 2202).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative aux jardins familiaux [11 décembre 1959] (p. 3342).

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole, Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles*) :

Amendement de M. Gabelle tendant à la suppression de l'article; nécessité de réserver ces mesures aux secteurs sous-développés [18 mai 1960] (p. 948).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la nécessité de faire l'Europe avec une France forte ; le renforcement des attributions du Conseil de l'Europe; l'adhésion de l'Angleterre au Marché commun, la C.E.C.A. et l'Euratom* [15 juin 1960] (p. 1332, 1333).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Effort devant être fait en faveur du sport équestre; exemple de l'Allemagne fédérale; création souhaitable de centres d'instruction en France pour le cheval de selle et le cheval de culture* [10 mai 1961] (p. 725, 726);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Ses observations sur : l'aspect européen du problème de la pollution ; l'effort de coordination devant être fait pour abaisser le prix de revient des appareils éventuellement imposés aux véhicules munis d'un moteur à explosion ; l'imprécision du Titre II concernant les mesures et les sanctions à prendre* [18 mai 1961] (p. 861, 862).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282).

Prend part au débat relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : le rôle de la France pour stimuler la coopération entre les peuples; la réalisation de l'Eurafrique* [20 juillet 1961] (p. 1869, 1870).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'inquiétude suscitée par la suppression progressive des services des haras ; les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'élevage du cheval; le mode de répartition de l'indemnité d'exploitation en régie versée à certains personnels des Eaux et forêts; l'institution d'un régime complémentaire de retraites en faveur des bûcherons* [29 octobre 1961] (p. 3476); Titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédit (Suppression du rattachement du service des haras aux directions des services agricoles) ; ses observations sur : le caractère prématuré de cette fusion* (p. 3516); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : l'insuffisance numérique des brigades départementales de gendarmerie ; l'insuffisance de leur matériel et de leur casernement* [9 novembre 1961] (p. 4169) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la commercialisation de produits agricoles, après l'Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « qui peuvent porter notamment », le mot : « portant »* [13 décembre 1961] (p. 5593); *le retire* (p. 5594).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative aux classes de perfectionnement pour les enfants attardés [25 mai 1962] (p. 1340).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 25 : *L'application des dispositions concernant les comités économiques agricoles aux départements d'Alsace-Lorraine* [19 juillet 1962] (p. 2694).

RAKOTOVELO (M.), *Député de Madagascar (App. R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

RAMONET (M. Edouard).

Ses fonctions de Ministre de l'Industrie et du Commerce (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

RAPHAEL-LEYGUES (M. Jacques), *Député du Lot-et-Garonne, 3e circonscription (U.N.R.), Vice-président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p 1741), [7 juillet 1961] (p. 1556).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

En cette qualité :

Préside : la séance du 4 mai 1962 (p. 871); la séance du 18 mai 1962 (p. 1205); la 2e séance du 6 juin 1962 (p 1527); la 1re séance du 7 juin 1962 (p. 1549); la séance du 8 juin 1962 (p. 1602; la 2e partie de la séance du 13 juin 1962 (p. 1669); la séance du 15 juin 1962 (p. 1751); la 1re séance du 21 juin 1962 (p. 1869); la 1re partie de la 2e séance du 21 juin 1962 (p. 1891); la séance du 29 juin 1962 (p. 2120); la 2e partie de la 1re séance du 3 juillet 1962 (p. 2152); la 1re séance du 11 juillet 1962 (p. 2313); la 2e séance du 11 juillet 1962 (p. 2337); la séance du 13 juillet 1962 (p. 2449); la 2e séance du 17 juillet 1962 (p. 2554); la 3e séance du 23 juillet 1962 (p. 2810); la 2e séance du 25 juillet 1962 (p. 2865); la 1re séance du 27 juillet 1962 (p. 2883).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative au recrutement des membres des tribunaux administratifs, **n° 1135** [25 avril 1961]; la retire [14 juillet 1961] (p. 1431).

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Problèmes asiatiques; construction de la base de Seno au Laos, nécessité de favoriser la venue d'instituteurs français au Cambodge, continuation des travaux du port de Kompong-Son, rétablissement de la gratuité de l'enseignement français au Viet-Nam Sud et création à Paris d'un institut franco-vietnamien* [29 avril 1959] (p. 386 à 388).

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Ses explication de vote* [3 juin 1959] (p. 731, 732).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Importance des questions culturelles au Viet-Nam, Cambodge et Laos; maintien nécessaire de la langue française; gratuité de l'enseignement au Viet-Nam du Sud; création d'un institut franco-asiatique; envoi de professeurs et d'instituteurs ou de médecins dans ces trois pays d'Extrême-Orient; résultat attendu de la réunion du 30 novembre prévue par le Ministre des Affaires étrangères; adaptation de notre enseignement en faveur des étudiants étrangers* [16 novembre 1959] (p. 2448, 2449); CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine : *Action de la marine en Algérie; nécessité d'une loi de programme; orientation vers la Communauté; œuvre de la marine dans la création de l'empire colonial de la IIIe République; qualité du personnel et des ouvriers des arsenaux; nouvelles missions de la marine moderne; participation à la force de frappe; possession d'une force anti-blocus; nécessité pour la marine de devenir un ensemble de pionniers de la Communauté; rôle de la marine comme instrument de politique étrangère; importance de la marine dans la Communauté comme lien souple et discret; restitution à la marine de sa personnalité* [18 novembre 1959] (p. 2575 à 2577).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Ses observations sur : la valeur de la langue française connue dans le monde entier; le rôle des classiques français analogue à celui des classiques latins et grecs* [18 décembre 1959] (p. 3481).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 11 : *Esprit dans lequel la loi sera appliquée* [23 décembre 1959] (p. 3645);

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur : les marchés-gares, leurs avantages pour l'agriculteur comme pour le consommateur; leur rentabilité; leur financement, les prêts du Fonds de développement économique et social; les aménagements en cours; l'octroi d'un financement à 80 0/0 pour les tunnels de séchage des prunes; le rôle des missions envoyées sur les lieux des marchés-gares* [3 mai 1960] (p. 589, 590);

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Etude nécessaire des conditions de financement des marchés d'intérêt national pour chaque cas particulier; prix élevé de l'eau résultant du remplacement des subventions en annuités par des subventions en capital* [31 mai 1960] (p. 1045).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la triple vocation de la France, asiatique, africaine, européenne; les problèmes d'Extrême-Orient; les conséquences d'un réveil de la puissance chinoise; l'intention de la France de conserver des liens avec les trois anciens Etats de l'Indochine, notamment avec le Laos; les dangers communiste et fasciste menaçant le Japon; la constitution d'une force de frappe nationale* [15 juin 1960] (p. 1326 à 1328).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : les dispositions du projet relatives à la flotte; le rôle de la marine dans la défense de la Nation; la nécessité de posséder, en plus des forces conventionnelles, une force de dissuasion; les qualités du sous-marin atomique; nos responsabilités militaires en Afrique; la modernisation de notre industrie entraînée par la création d'une force de frappe; la création d'un sous-marin intermédiaire; la nécessité de former dans la marine des hommes de qualité* [18 octobre 1960] (p. 2571 à 2573).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Réunion souhaitable de la Commission de la réforme judiciaire pour aménager les réformes en cours et notamment remédier à la centralisation excessive des tribunaux* [28 octobre 1960] (p. 2957); AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : le concours apporté à la diffusion de la culture française par nos experts militaires au Laos et les médecins de l'hôpital Grall; l'insuffisance des traitements et indemnités de ces derniers eu égard à l'importance de leur influence dans le sud-est asiatique* [4 novembre 1960] (p. 3128); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Attribution justifiée d'une aide aux pays d'Afrique; importance des contacts humains; nécessité de ne pas renouveler les erreurs commises par la IVe République en Indochine et en Algérie; absence regrettable de contacts entre les parlementaires de l'Assemblée Nationale et leurs collègues d'Afrique* [6 novembre 1960] (p. 3228, 3229); CRÉDITS MILITAIRES, section marine : *Crainte d'un fléchissement du tonnage de la marine dans les années à venir; lenteur de l'avancement des équipages, notamment par rapport à l'Armée de l'Air; mission de la marine dans la Communauté; utilité du sous-marin atomique; application du texte sur l'incorporation de certains éléments de la Communauté dans la marine* [7 novembre 1960] (p. 3293 à 3295).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Application de la loi d'orientation agricole; protection nécessaire des petits exploitants victimes du mildiou; absence regrettable d'une caisse des calamités nationales* [12 mai 1961] (p. 765, 766).

Prend part à la discussion :

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du Traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification

des décrets modifiant les tarifs des droits de douane : *Responsabilité du Ministère dans la lenteur de l'application de la loi d'orientation agricole, notamment en ce qui concerne les marchés d'intérêts nationaux* [15 juin 1961] (p. 1114, 1115);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la situation difficile des sous-officiers, notamment des officiers mariniers* [7 juillet 1961] (p. 1553); *les services rendus par les sous-officiers* (p. 1554); *l'absence regrettable de crédits dans le collectif pour le Commissariat à l'aide et à l'orientation des Français rapatriés* [11 juillet 1961] (p. 1591); Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Le malaise général dans l'Armée* (p. 1627).

Sa demande de rectification du procès-verbal [11 juillet 1961] (p. 1585).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : l'exécution des lois; sa méfiance vis-à-vis des jeunes technocrates parisiens; la « diffusion » des mesures prises en faveur de l'agriculture; l'abolition des droits de succession en ligne directe; la réduction de la franchise à 10.000 francs; les hausses impressionnantes du matériel, des engrais, et des produits de traitement; les lenteurs d'application de la loi d'orientation agricole; l'endettement catastrophique de la paysannerie* [13 septembre 1961] (p. 2276, 2277, 2279).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : les conséquences graves de la pénurie d'enseignants; l'application de la loi de programme d'éducation sportive* [28 octobre 1961] (p. 3381); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *La possibilité pour les députés en désaccord avec le Président de la République de se représenter devant leurs électeurs* [8 novembre 1961] (p. 4027]; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : le blocage de l'exécution de la loi de programme en ce qui concerne la marine; l'attitude du Général Valluy en Indochine; la mise en chantier souhaitable du sous-marin atomique le 1er janvier 1963; l'injustice dont sont victimes les officiers mariniers; l'envoi souhaitable des officiers généraux de la marine en stage sur des bateaux de guerre; le prestige de la marine française dans les pays d'expression française* [9 novembre 1961] (p. 4157, 4158).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'accueil fait par les pays d'Afrique aux accords d'Evian* [5 juin 1962] (p. 1468, 1469).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des rapatriés; la place de choix réservée dans le Plan au développement des économies régionales; le problème de la survie de l'Aquitaine; les atouts du Sud-Ouest; les maux dont souffre cette région (éloignement, exode des éléments jeunes, sous-équipement); les remèdes à envisager (retenir les jeunes à la terre, développer l'industrialisation, renforcer l'infrastructure); les lignes de communication Paris—Bordeaux—Hendaye et Bordeaux—Toulouse—Marseille; l'aménagement et la modernisation des canaux du Midi* [14 juin 1962] (p. 1708 à 1712).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Les diverses positions possibles sur le problème de l'armée française; les tenants d'une armée de police et de guérilla; les adversaires d'une force de frappe et ses partisans; le retard technique de certaines branches de l'économie française et la guerre d'Indochine; la signification de l'usine de Pierrelatte, les conséquences de celle-ci sur le progrès technique; nécessité de disposer d'une force de frappe* [16 juillet 1962] (p. 2499, 2501).

En qualité de Vice-président :

Prend acte du dépôt d'une motion de censure [13 juillet 1962] (p. 2450).

Ses observations sur la clôture de la deuxième session ordinaire annuelle de l'Assemblée Nationale [23 juillet 1962] (p. 2815].

Prend acte de l'adoption définitive du projet de loi de finances rectificative pour 1962 [25 juillet 1962] (p. 2865).

RAULET (M. Roger), *Député de la Marne, 2e circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M. Falala, décédé [5 décembre 1960] (p. 4270).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 avril 1961] (p. 552) ;

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 752).

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur les facilités devant être accordées à l'extension et à la surélévation des anciens immeubles à usage d'habitation* [31 octobre 1961] (p. 3694, 3695).

RAULT (M. Victor), *Député des Côtes-du-Nord, 1re circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 68) instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose des canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, **n° 131** [10 Juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à supprimer les opérations des conseils de revision, **n° 280** [8 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, modifié par le Sénat, instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose des canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, **n° 1371** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1768), modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose des canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, **n° 1864** [20 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, en qualité de *Rapporteur : Mesures destinées à faciliter la tâche des collectivités locales ; supériorité de cette procédure sur l'expropriation ; établissement d'une servitude s'appliquant à la pose, les réparations et le remplacement des canalisations* [18 juin 1959] (p. 899) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission tendant à déterminer les conditions d'établissement de la servitude par référence à l'ordonnance du 23 octobre 1958 à défaut d'accord amiable* (p. 900) ; *son amendement prévoyant qu'un arrêté préfectoral déterminera la profondeur à laquelle devront être enfouies les canalisations souterraines* (ibid.) ; en deuxième lecture : *Intérêt de ce projet* [16 mai 1962] (p. 1133) ; en troisième lecture : *La création de servitudes, les indemnités à verser* [23 juillet 1962] (p. 2811) ; Art. 2 *bis : Son amendement au nom de la Commission (Ouverture de droit à indemnité pour tout dommage provoqué par l'exercice de la servitude)* (ibid.).

RAYMOND-CLERGUE (M. Louis), *Député de l'Aude, 1re circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution

tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334);

— juré titulaire de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles afin que, pour l'année 1959, la rentrée scolaire pour les établissement du 1er et 2e degré et de l'enseignement technique soit fixée au 1er octobre 1959 ou pour que, tout au moins, des dérogations soient prévues pour les établissements situés dans des régions à prédominance viticole ou agricole, **n° 89** [15 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi modifiée du 31 décembre 1903 relative à la vente des objets abandonnés chez les commerçants et artisans, **n° 158** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 347 (§ 1) du Code de l'urbanisme et de l'habitation, **n° 341** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à instituer un statut professionnel du garagiste motoriste, **n° 1118** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 décembre 1903 modifiée relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels, **n° 1581** [29 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 171) de M. Paul Coste-Floret tendant à modifier les articles 2123 et 2130 du Code civil sur l'hypothèque judiciaire des biens à venir, **n° 1791** [26 juin 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Abaissement du niveau de vie des viticulteurs méridionaux par suite de la baisse des prix à la production et de la fiscalité excessive; insuffisance des prix indicatifs du décret du 16 mai* [13 novembre 1959] (p. 2419, 2420].

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960, LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Modicité du traitement servi aux médaillés militaires* [16 novembre 1959] (p. 2474);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article; sa demande de suspension de séance* [18 mai 1960] (p. 933);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Caractère dérisoire du traitement servi aux légionnaires et aux médaillés militaires, la dernière réévaluation remontant à 1950; importance morale d'une révision* [2 novembre 1960] (p. 2969, 2970); CONSTRUCTION : *Son rappel au Règlement : conditions de travail imposées à l'Assemblée; impossibilité dans laquelle se trouvent les députés d'assister en même temps aux réunions de Commissions et aux séances publiques* [3 novembre 1960] (p. 2986, 2987).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale relative aux délais de parution des textes d'application des lois [2 décembre 1960] (p. 4256, 4257).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Révision nécessaire de la politique sociale; insuffisance des prestations familiales; suppression des abattements de zones* [30 juin 1961] (p. 1421).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : les conséquences économiques et sociales de la crise viticole; la nécessité d'augmenter les ressources de la section viticole du Fonds social agricole; le prix plancher et le prix plafond du vin à la production; l'exemple des Italiens; la distillation de 8 millions d'hectolitres de vin du hors quantum; la société d'intervention sur les vins; la suppression de la chaptalisation; la*

suppression de la fraude [16 juin 1961] (p. 1138 à 1140).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1er du projet, Art. 1438 du Code civil : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (Administration par la femme de ses biens propres) ; ses observations sur : la possibilité de prévoir une clause de ce genre dans un régime de communauté; le cas des biens réservés; le respect nécessaire de l'égalité entre les époux et de la capacité de la femme mariée; l'évolution considérable des mœurs et la place importante prise par la femme dans la vie moderne* [12 juillet 1961] (p. 1652 à 1654).

REGAUDIE (M. René), *Député de la Haute-Vienne, 1re circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960) (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faciliter la gestion, la mise en valeur et le regroupement des biens appartenant aux sections de communes **n° 116** [2 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à apporter certains aménagements aux liquidations des pensions des agents de réseaux secondaires des chemins de fer d'intérêt général, des réseaux de voies ferrées d'intérêt local et des tramways, tributaires de la loi du 22 juillet 1922 créant la caisse autonome mutuelle des retraites, **n° 205** [8 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Education nationale — Jeunesse et sports), **n° 328**, annexe 9 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (crédits de l'Education nationale — Jeunesse et sports), **n° 886**, annexe 9 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Education nationale : Jeunesse et sports, **n° 1445,** annexe 12 [10 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Finances et des Anciens combattants une question orale relative aux travaux d'électrification réalisés par les collectivités locales [26 juin 1959] (p. 1090).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Absence de crédits routiers ; inconvénients d'une centralisation technique et géographique* [30 juin 1959] (p. 1149, 1150); *insuffisance des mesures relatives à la S.N.C.F.; conséquences économiques de la fermeture des lignes secondaires; modernisation du matériel; rapport de la Commission d'étude du coût des transports de la Nation; problème de la tarification; insuffisance des crédits affectés aux ports maritimes et à l'aviation civile; crédits d'équipement et de construction nécessaires pour rendre à la France sa place dans le domaine aéronautique; liaison gare d'Orsay-Orly* (p. 1150, 1151); *ses explications de vote : insuffisance des crédits; conséquences sociales des dispositions; continuation de la politique du Gouvernement Guy Mollet* (p. 1177).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 56 : *Son amendement tendant à porter le taux d'imposition sur les successions entre époux et en ligne directe à 25 0/0 pour les tranches supérieures à 35 millions et à 30 0/0 pour les tranches supérieures à 50 millions* [29 octobre 1959] (p. 2072); *recherche d'une plus grande justice* (p. 2074); *ses explications de vote : déception causée par le projet; ajournement de la suppression de la taxe locale; nécessité de rendre à l'Etat certaines charges assumées par les collectivités locales; trop grand nombre d'as-*

sujettis à la surtaxe progressive ; situation des petits porteurs de parts de valeurs mobilières ; établissement d'une fiscalité de classe [29 octobre 1959] (p. 2108, 2109) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 11 : *Prélèvement exceptionnel opéré sur le Fonds spécial d'investissement routier ; rôle de ce Fonds créé en 1951 ; mécontentement des usagers de la route ; interruption des travaux commencés par les départements faute de la participation de l'Etat ; modernisation nécessaire de notre réseau routier pour développer le tourisme et l'exportation de nos automobiles* [9 novembre 1959] (p. 2292) ; *inquiétude des constructeurs d'automobiles ; prélèvements opérés en 1955 au profit de la reconstruction des ponts détruits par faits de guerre* (p. 2294) ; (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Aviation civile et commerciale : *Motifs pour lesquels la compagnie Air-France n'a pas été choisie pour l'assistance technique en Afrique Noire ; situation du personnel de l'aéronautique ; accroissement nécessaire de l'équipement aéronautique français* [17 novembre 1959] (p. 2511, 2512) ; Tourisme : *Développement de notre possibilité de tourisme international ; problème de l'accueil ; mesures en faveur de l'hôtellerie saisonnière ; problème de la formation professionnelle ; amélioration des moyens de circulation ; coordination entre les compagnies aériennes et les compagnies maritimes* [19 novembre 1959] (p. 2633) ; Routes, chemin de fer et transports : *Programmes d'autoroutes ; recours forcé au droit de péage ; nécessité de fixer des taux raisonnables et acceptables par les automobilistes ; insuffisance du projet par rapport aux réalisations étrangères ; prélèvement regrettable opéré sur le Fonds national routier ; insuffisance des dotations qui lui sont affectées pour répondre aux nécessités (élargissement des routes, signalisations) ; classement inopportun des routes natianales en deux catégories ; amélioration de la fonction des ingénieurs des travaux publics de l'Etat ; nécessité d'en envoyer en Algérie et dans la Communauté ; classement, dans le service actif, des agents de travaux ; étude de la situation des retraités de la Caisse autonome de retraite des petits cheminots* [20 novembre 1959] (p. 2669, 2670) ; EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Besoins considérables de la jeunesse et des sports ; multiplication de ses tâches ; insuffisance des équipements sportifs ; absence de mesures dans le passé pour faire face aux conséquences de l'accroissement de la natalité ; efficacité de la pratique des sports pour assurer l'équilibre moral et physiologique des jeunes ; efforts louables malgré la modicité des crédits en faveur de l'éducation populaire et la jeunesse ; extension de l'allocation de séjour en colonie de vacances accordée aux familles nécessiteuses* [21 novembre 1959] (p. 2775, 2776) ; AGRICULTURE, Etat G, titre VI : *Son amendement tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 N. F. » celui de « 455.830.000 N. F. »* [23 novembre 1959] (p. 2888), *retour nécessaire au mécanisme du fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale ; maintien de l'importance des programmes ; sauvegarde des intérêts des collectivités locales ; modification du système de financement entraînant une diminution de la subvention aux collectivités locales et les mettant dans l'impossibilité d'assumer la charge de l'électrification* (ibid.) ; *équilibre du Fonds ; maintien de la participation de l'Etat à son taux actuel* (p. 2890) ; rapport de la Commission mixte paritaire Art. 28 : *Amendement du Gouvernement (Augmentation de crédits pe l'agriculture pour l'électrification rurale) ; rétablissement nécessaire du Fonds d'amortissement des charges d'électrification* [17 décembre 1959] (p. 3445, 3446) ; en nouvelle lecture, Art. 11 : *Amendement de la Commission des finances (Rétablissement du prélèvement exceptionnel sur le Fonds spécial d'investissement routier)* [22 décembre 1959] (p. 3560) ; Art. 69 *ter* (*Rétablissement du Fond d'investissement des charges d'électrification rurale*) : *Amendement du Gouvernement et de la Commission des finances tendant à sa suppression ; inconvénients du taux uniforme des subventions ; diminution du volume des travaux ; augmentation des charges de l'Etat ; atteinte à l'autonomie des collectivités locales* (p. 3573, 3574) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Sa demande de renvoi en Commission du projet ; ses observations sur : la tutelle financière pesant sur le Ministre de l'Agriculture ; les insuffisances du projet ; la nécessité de combattre toutes les maladies contagieuses du cheptel ; la coordination souhaitable avec les services de santé pour éviter la transmission à l'homme de certaines maladies animales ; la répression des actions commerciales délictueuses commises au détriment de l'éleveur honnête ;*

l'aide nécessaire pour permettre l'amélioration de la qualité de la viande; la nécessité de faciliter l'utilisation des produits forestiers; les conséquences d'une nouvelle déception prévisible du monde rural [31 mai 1960] (p. 1055, 1056); après l'Art. 7 : *Son article additionnel tendant à assurer le financement des travaux d'électrification rurale dans les conditions fixées par l'article 108 de la loi de finances de 1936 et le règlement d'administration publique du 14 octobre 1947* (p. 1064); *remplacement du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale par un système ne permettant pas d'assurer à la campagne française l'équipement électrique normal dont elle est dépourvue; insuffisance de l'électrification en profondeur* (p. 1064);

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : *Explications de vote : suppression regrettable du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale; insuffisance des travaux d'électrification, notamment des travaux de renforcement* [11 juillet 1960] (p. 1839);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Conséquences graves de la hausse des tarifs de transports dans les régions sous-développées au moment où l'on parle de décentralisation industrielle; délégation des pouvoirs financiers du Parlement résultant de l'adoption du paragraphe 4 de l'article permettant au Gouvernement de fixer une indexation; maintien de l'écart existant entre les membres des groupements professionnels routiers et ceux n'appartenant pas à cet organisme* [26 octobre 1960] (p. 2807); EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial pour les crédits relatifs à la jeunesse et aux sports : Ses observations sur : la modicité de ces crédits malgré leur augmentation; le résultat décevant des Jeux olympiques de Rome; l'élaboration d'un projet de loi de programme d'équipement sportif quinquennal; l'insuffisance numérique du personnel enseignant; les conditions déplorables dans lesquelles l'éducation physique est pratiquée dans les écoles primaires; la précarité de la situation des personnels délégués; les crédits de matériel et de fonctionnement; le transport des élèves des grands centres vers les piscines et stades suburbains; l'absence d'une aide au sport automobile; la participation des communes aux dépenses des classes de neige; l'aide apportée aux échanges entre les jeunes de la métropole et de la Communauté; l'insuffisance de notre équipement sportif; la nécessité de développer le goût de la compétition chez les jeunes et le goût du sport chez les moins jeunes* [4 novembre 1960] (p. 3081, 3082); après l'art. 62 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement de déposer avant le 1er juin 1961 un projet de loi définissant les modalités d'intervention des collectivités locales dans l'organisation du ramassage scolaire et fixant la répartition des charges résultant du ramassage scolaire entre l'Etat et ses collectivités; nécessité d'organiser le ramassage scolaire avant de procéder à la fermeture de certaines écoles rurales; charges imposées aux collectivités locales pour l'organisation du ramassage scolaire* (p. 3110); *fermeture éventuelle de cours complémentaires dans certaines communes* (ibid.); *retire son amendement* (ibid.); AGRICULTURE : *Ses observations sur : les adductions d'eau; l'accroissement des difficultés des communes rurales par suite de la diminution de la participation de l'Etat en subventions et de l'aggravation du taux d'intérêt et des charges d'investissement; le préjudice causé aux organismes de crédits par l'application de l'article 94 de la loi de finances* [9 novembre 1960] (p. 3406); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la nécessité d'une coordination des transports; le plan routier de quinze ans; l'absence de desserte transversale, routière ou ferroviaire; la nécessité d'améliorer les conditions de la circulation automobile pour accroître les possibilités du marché national de l'automobile; la diminution regrettable des moyens mis à la disposition des ingénieurs des travaux publics* [10 novembre 1960] (p. 3535, 3536);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de la Haute-Vienne; nécessité d'aménager les vallées de nos rivières* [24 novembre 1960] (p. 4057);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la création nécessaire d'écoles pour les enfants arriérés; l'atteinte portée à l'industrie pharmaceutique française par la discrimination établie par le décret de septembre 1961 entre les petites et les grandes sociétés du point de vue du capital et du diplôme* [27 octobre 1961] (p. 3248, 3249); EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial pour la Jeunesse et les Sports* : *Ses observations*

sur : l'insuffisance des moyens en personnel pour l'équipement sportif; les difficultés rencontrées dans le recrutement des professeurs; la qualité des enseignants; l'effort important consenti en faveur de la préparation des prochains Jeux olympiques; la majoration des crédits pour l'éducation populaire proposée par le Gouvernement; la participation de l'Etat aux Jeux de la Communauté à Abidjan; l'effort supplémentaire consenti en faveur des colonies de vacances [28 octobre 1961] (p. 3361, 3362); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'insuffisance des retraites des cheminots; l'octroi souhaitable de la bonification pour campagnes aux cheminots anciens combattants; les conséquences désastreuses d'une dépéréquation des tarifs S.N.C.F. pour la décentralisation; l'attribution souhaitable des subventions à la S.N.C.F. en fonction de la nature et de l'origine du produit transporté; l'aménagement de la traversée routière du Massif Central* [7 novembre 1961] (p. 3927, 3928);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 8 (*Déclaration d'urgence de la prise de possession des biens à exproprier, postérieurement à la déclaration d'utilité publique, en vue de la construction d'autoroutes*) : *Ses observations sur : l'application souhaitable aux déviations des routes de grande communication des mesures envisagées actuellement pour les autoroutes; la longueur excessive du délai prévu pour la réalisation du programmes d'autoroutes; le recours souhaitable à l'emprunt* [5 décembre 1961] (p. 5291); après l'Art. 20 : *Article additionnel du Gouvernement tendant à majorer le droit de timbre sur les lettres de voiture; ses observations sur : les difficultés particulières de la formation professionnelle des mariniers; l'exclusion souhaitable des transports fluviaux de la majoration proposée* (p. 5295);

— du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques, en deuxième lecture; Art. 1er : *Intérêt pour le Gouvernement de faciliter la tâche des collectivités locales* [16 mai 1962] (p. 1133, 1134);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les disparités régionales en France; la question des tarifs de transports ferroviaires; les conséquences d'une réforme de ces tarifs sur le Massif Central* [19 juin 1962] (p. 1783, 1784).

RENOUARD (M. Isidore), *Député d'Ille-et-Vilaine, 4e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Départements et Territoires d'outre-mer), **n° 339**, t. II, 11 [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 886) (Départements d'outre-mer), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme (n° 1047) pour les Territoires d'outre-mer, **n° 1157** [27 avril 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) : Départements d'outre-mer, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1402), adopté par le Sénat, relatif au régime de la production et de la distribution de l'énergie dans le département de la Martinique, **n° 1517** [10 novembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet

de loi (n° 1667) portant ratification des décrets n° 61-622 du 17 juin 1961, n° 61-1106 du 9 octobre 1961, n° 61-1323 du 7 décembre 1961, portant refus d'approbation de délibérations douanières des territoires de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, **n° 1780** [21 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et Territoires d'outre-mer en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Regroupement de la plupart des services des départements d'outre-mer sous l'autorité du Ministre délégué auprès du Premier Ministre; aménagement des statuts actuels; système de répartition des crédits du F.I.D.O.M.; association des populations et des collectivités locales à la mise en œuvre du plan d'équipement; aide de la métropole sous forme d'intervention économique et d'exonération fiscale ; précarité de la situation des Départements d'outre-mer ; vulnérabilité de leur économie généralement basée sur la monoculture; efforts nécessaires en faveur de l'infrastructure de la Guyane; informations sur les négociations relatives à un aménagement du statut du chemin de fer de Djibouti; subvention accordée à Saint-Pierre-et-Miquelon; modicité générale des crédits; nécessité de manifester une sollicitude particulière à ces territoires ayant prouvé leur attachement à la République* [21 novembre 1959] (p. 2748 à 2750) ; AGRICULTURE : *Evacuation des animaux en cas d'inondations* [23 novembre 1959] (p. 2876) ; Motion de censure : *Ses explications de vote : modicité des moyens de nombreux anciens combattants* [27 novembre 1959] (p. 3089) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de la région des marais de Redon* ; *mauvais entretien des cours d'eau* [24 novembre 1960] (p. 4054, 4055) ;

— du projet de loi de programme pour les Territoires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le montant des crédits accordés; la nécessité de les employer d'une manière judicieuse selon un programme d'urgence; le développement souhaitable des investissements privés dans les T.O.M.; les conséquences de l'appel fait au Fonds européen de développement outre-mer (F.E.D.O.M.); le développement de l'industrie de la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon; les mesures devant être prises pour développer le tourisme en Polynésie (Abaissement du coût du transport)* ; *le développement économique de la Nouvelle-Calédonie; la nécessite de remédier à ce sous-peuplement par l'immigration; le désir des parlementaires d'être périodiquement informés des opérations effectuées* [27 avril 1961] (p. 547 à 549) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'institution d'un service militaire adapté aux Antilles et à la Guyane; la présentation souhaitable d'un compte rendu régulier à l'Assemblée Nationale des activités énoncées dans les lois de programme; les progrès réalisés dans le secteur de l'infrastructure économique et de l'équipement social grâce aux subventions du F.I.D.O.M. et du F.D.E.S.; le développement des productions traditionnelles; l'augmentation de l'aide aux petits producteurs par l'intermédiaire de la Société d'assistance technique et de crédit (S.A.T.E.C.) ; l'intensification nécessaire du mouvement d'émigration des Antillais et Réunionnais vers la Métropole; le développement de l'équipement hôtelier aux Antilles; l'accélération du rythme de construction de logements économiques* [24 octobre 1961] (p. 2861, 2862); AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'accélération nécessaire des opérations de remembrement ; la réduction souhaitable de la participation des collectivités locales au financement de ces travaux; les mesures devant être prises en faveur de l'artisanat rural* [29 octobre 1961] (p. 3500); AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur la mise au point souhaitable d'un système de garantie pour les exportateurs à destination de l'Algérie* [8 novembre 1961] (p. 4029) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la production d'énergie à la Martinique; le nombre des abonnés; le prix de vente de l'électricité aux Antilles ; les tarifs élevés pratiqués par la société concessionnaire ; la constitution d'une société d'économie mixte envisagée par le projet;*

la baisse des tarifs prévue ; la participation financière du département de la Martinique dans la nouvelle société concessionnaire [16 novembre 1961] (p. 4891, 4892) ; Art. 4 (*Indemnité versée à la compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation de l'indemnité*) (p. 4895, 4896).

RENUCCI (M. Dominique-Marie), *Député de Batna (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 868) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 933** [7 novembre 1960]

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées : 1° Sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Affaires algériennes) ; 2° Sur le projet de loi n° 1444 portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1500** [6 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, Budget de l'Algérie, en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité d'une sélection judicieuse des officiers de la S.A.S., harmonisation souhaitable des soldes des harkis et des moghzanis, insuffisance des crédits pour les centres de regroupement, problème posé par les centres d'hébergement, augmentation souhaitable du nombre des harkas* [12 novembre 1960] (p. 3641, 3642).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur les conséquences graves du retrait de deux divisions d'Algérie annoncé récemment* [29 Juin 1961] (p. 1348).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la diminution regrettable des harkis et leur remplacement par des escadrons de gendarmerie ; les conséquences désastreuses de la disparition des S.A.S.* [8 décembre 1961] (p. 4003) ; *leur transformation en organismes civils* (p. 4029) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en deuxième lecture, Art. 19 : *Amendement du Gouvernement* (*Economies*) ; *sous-amendement de la Commission de la défense nationale tendant à ne pas faire porter d'économies sur le budget des Armées ; ses observations sur : les déclarations du chef de l'État à Strasbourg relatives à la création d'une force d'intervention outre-mer* [1er décembre 1961] (p. 5234) ; *l'utilité des S.A.S. dans les bleds dépourvus de municipalité* [9 décembre 1961] (p. 4175) ;

— du projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur :*

les précisions devant être données par le Ministre des Affaires algériennes sur la force locale dont la création est envisagée dans le projet ; l'appartenance de la gendarmerie aux forces armées [30 novembre 1961] (p. 5146).

Prend part aux débats :

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Le problème des prisonniers français du F.L.N. ; le sort des Musulmans ayant choisi la nationalité française* [26 avril 1962] (p. 786) ;

— sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Les dangers causés par l'anticipation éventuelle du scrutin d'autodétermination ; la consultation des élus d'Algérie par le Premier Ministre* [11 mai 1962] (p. 1064, 1065, 1076) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'appel sous les drapeaux des jeunes gens d'Alger et d'Oran ; la dissolution des S.A.S.* [5 juin 1962] (p. 1430, 1431).

RÉTHORÉ (M. Raymond), *Député de la Charente, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission des affaires étrangères [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Revalorisation nécessaire des prix agricoles ; insuffisance des crédits d'investissements ; désespoir du monde paysan* [25 juin 1959] (p. 1053, 1054) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Nécessité de donner aux paysans français une rémunération analogue à celle accordée aux paysans allemands ou italiens ; injustice de la situation faite aux agriculteurs ; possibilité d'aider les pays sous-développés en produits agricoles ; conséquences de l'appauvrissement des campagnes pour l'écoulement des produits industriels destinés aux ruraux* [4 mai 1960] (p. 617, 618).

Prend part au débat :

— sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la force de la Russie, mais aussi ses faiblesses dues à ses réalisations gigantesques et trop centralisées ; les attaques portées à la France par la presse soviétique au sujet de l'Algérie ; la politique d'hégémonie mondiale poursuivie par la Russie* [14 juin 1960] (p. 1296 à 1298) ;

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Les conséquences sous la IIIe République d'une élection du Président de la République selon le système proposé par le Général de Gaulle ; la méfiance envers les sentiments républicains du peuple français que représentent les oppositions faites au projet d'élection du Président de la République au suffrage universel* [4 octobre 1962] (p. 3226, 3227).

REY (M. Henry), *Député de la Loire-Atlantique, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 octobre 1961] (p. 2563).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale [13 octobre 1961] (p. 2563), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission de gestion du Fonds spécial d'investissement routier [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [27 octobre 1960] (p. 2898) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [17 décembre 1960] (p. 4453) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme (n° 55) relative à l'équipement économique général (Société nationale des chemins de fer français), **n° 129** [10 juin 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis : Organisation des marchés de la S.N.C.F.; garanties de financement* [29 juin 1959] (p. 1117).

REYNAUD (M. Paul), *Député du Nord, 12e circonscription, (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222).

Est élu président de cette Commission [25 juillet 1960] (p. 2222).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547).

Est élu vice-président de cette Commission [13 décembre 1960] (p. 4590).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270).

Est élu président de cette Commission [6 décembre 1961] (p. 5362).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436).

Est élu vice-président de cette Commission [11 décembre 1961] (p. 5459).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Est élu vice-président de cette Commission [23 juillet 1962] (p. 2826).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 16 : *Son amendement supprimant le libre dépôt des propositions de résolution* [20 Janvier 1959] (p. 113) ; *caractère démagogique des propositions de résolution respect de l'esprit de la constitution, utilisation des questions orales et des questions écrites, rôle des Commissions pendant les intersessions* (p. 114, 115).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Attitude des alliés face au problème de Berlin; échecs subis par les soviétiques depuis nn an; exode des Allemands de l'Est* [30 avril 1959] (p. 405).

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, art. 81 : *Amendement de M. Arrighi*

(*Procédure du contrôle de la recevabilité des propositions ; importance de l'art. 40 de la Constitution*) [28 mai 1959] (p. 641, 642) ; *amendement de M. Souchal* (*Recevabilité des propositions de résolution n'ayant pas pour « objet direct » l'accroissement des dépenses ou la diminution des recettes*) (p. 648, 649) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Disparité entre la fixation des prix agricoles et celle des prix industriels* [25 juin 1959] (p. 1054) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Moyens de lutter contre la concurrence croissante d'Anvers et de Rotterdam ; dépenses excessives supportées par les ports français* [30 juin 1959] (p. 1165) ; en deuxième lecture, article unique : *Amendement de M. Dubuis* (*Rétablissement du fonds routier*) ; *son irrecevabilité par suite de l'application de l'art. 40 de la Constitution* [23 juillet 1959] (p. 1463) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Absence regrettable des députés algériens ; importance de la déclaration du Chef de l'Etat pour l'opinion publique mondiale ; succès de la France à l'O. N. U. ; prestige du Général de Gaulle auprès des masses musulmanes ; nécessité de se faire aimer des Musulmans* [14 octobre 1959] (p. 1760, 1761).

Est entendu sur un rappel au Règlement de M. Pleven : *Diligence de la Commission des finances ; suggestion d'une modification de l'ordre du jour réservant le mercredi aux discussions budgétaires* [20 octobre 1959] (p. 1850).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale : *Renvoi de la discussion des articles à une prochaine séance* [22 octobre 1959] (p. 1923) ; *motion de renvoi à la Commission des finances de M. Ballanger* [27 octobre 1959] (p. 1966).

Prend part au débat sur la demande de constitution d'une commission spéciale pour l'examen de la proposition de loi de M. Bettencourt portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques : *Compétence de la Commission des finances ; présence de membres de cette Commission parmi les signataires de la proposition ; impartialité de la Commission* ; *désaisissement inconcevable de la Commission des finances de tout problème fiscal ; question de principe très grave ; renvoi à la Commission des finances d'une proposition de loi de M. Boisdé tendant à établir un impôt sur les matières premières ; inopportunité d'une Commission spéciale ; liaison des problèmes financiers et économiques ; importance des réactions économiques d'un système d'impôt sur l'énergie ; incompatibilité de cette fiscalité avec notre entrée dans le Marché commun ; maintien de la saisine de la Commission des finances* [3 novembre 1959] (p. 2145, 2146).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 1er : *Convalescence de la France* ; *menace d'inflation dans tout le monde occidental par suite d'une hausse de revenus supérieure à l'augmentation de la productivité* ; *conséquences pour l'Occident de la situation critique des Etats-Unis à la suite de la grève de l'acier* ; *augmentation des prix intérieurs américains et pression protectionniste* ; *incidence catastrophique de l'inflation* ; *recherche par la Conférence des trois Grands d'Occident de la cause de cette menace d'inflation* ; *responsabilité du régime politique et de la conception de vie des nations de l'Occident par opposition aux pays communistes* ; *nécessité de changer l'état d'esprit des Français et de leur faire comprendre que la France doit prendre la tête de l'Europe dans la compétition avec la Russie* ; *rôle d'un Gouvernement fort et stable* [9 novembre 1959] (p. 2264 à 2266) ; (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine : *Approbation par la Commission de l'armée du rejet, par le Ministre de la Guerre, de la constitution d'un corps cuirassé conforme aux idées du colonel de Gaulle* [18 novembre 1959] (p. 2574) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Tourisme : *Construction fâcheuse de ponts à parapets opaques* [19 novembre 1959] (p. 2629) ; Routes, chemins de fer et transports : *Risque d'une aggravation de la concurrence étrangère en l'absence d'une revision du régime portuaire de la France* [20 novembre 1959] (p. 2675) ; AGRICULTURE : *Pessimisme des agriculteurs devant la préférence de l'Etat pour l'industrie* ; *problème des importations et du lait* ; *nécessité d'une politique garantissant des revenus agricoles analogue à celle pratiquée par l'Allemagne* [23 novembre 1959] (p. 2859, 2860) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Interdiction de la vente des vins titrant*

plus d'un certain degré [2 décembre 1959] (p. 3130, 3131).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *L'indépendance accordée par le général de Gaulle à l'Afrique Noire française et à Madagascar* ; *l'accélération de l'Histoire* ; *l'évolution de la politique coloniale dans le monde* ; *le besoin de garder des amis à la France* ; *l'action des Chinois sur l'Afrique* ; *le jugement porté sur la France à l'Organisation des Nations Unies* ; *les succès remportés par le général de Gaulle* [29 décembre 1959] (p. 3720 à 3722).

Son allocution à l'occasion de la clôture de la session extraordinaire : *Nécessité de procéder à certaines adaptations avant le vote du prochain budget et de diminuer les frais généraux de la Nation* [30 décembre 1959] (p. 3750, 3751).

Prend part à la discussion :

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur : la simple hausse de 3 0/0 des prix agricoles qu'entraînerait la substitution de l'année 1958 à l'année 1959 comme date de référence pour la comparaison des prix agricoles et des prix industriels* ; *la prétendue supériorité des prix agricoles sur les prix industriels* ; *les conclusions des études de l'I.N.S.E.E. sur la progression des prix industriels et des prix agricoles de 1949 à 1958* [3 mai 1960] (p. 574, 575) ;

— sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Dépôt par le Gouvernement d'un projet reprenant, après modification, le titre III du projet de réforme fiscale disjoint à la demande de la Commission des finances* ; *compétence de la Commission des finances pour le second comme pour le premier texte étant donné ses répercussions prévisibles sur le budget et les prix* ; *compétence de la Commission des finances pour transformer la T. V. A. dont elle a été l'auteur* ; *garantie apportée par la présence dans la Commission des finances de nombreux administrateurs locaux* ; *collaboration possible entre les deux Commissions* ; *présence d'un rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles au sein de la Commission des finances* ; *régularité de la saisine de la Commission des finances (Echange de lettres entre le Président de la Commission des lois constitutionnelles et celui de la Commission des finances à l'occasion du renvoi à la Commission des finances d'une proposition de M. Leenhardt)* ; *rejet de la demande d'une Commission spéciale* [14 juin 1960] (p. 1291, 1292).

Est entendu à l'occasion du dépôt du rapport de la Cour des comptes : *Ses observations sur : la collaboration apportée au Parlement par la Cour des comptes* ; *la rapidité avec laquelle elle procède maintenant à l'examen des comptes malgré son activité accrue* [5 juillet 1960] (p. 1680).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat*) : *Amendement de M. Cassagne (Application de l'article 40 de la Constitution)* [12 juillet 1960] (p. 1887) ; *son amendement (Substitution de la référence au bénéfice agricole forfaitaire à celle du revenu cadastral* ; *maintien à titre provisoire pour les années 1961 et 1962 de la référence au revenu cadastral avec éventuellement application du coefficient d'atténuation)* (p. 1887) ; *injustice du critère du revenu cadastral* ; *cas des communes du Nord* ; *délai nécessaire pour connaître le bénéfice agricole de chaque exploitant* (p. 1887, 1888) ; *amendement de M. Godonnèche tendant à porter à 75 0/0 le plafond du pourcentage de la participation de l'Etat* ; *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1890) ; Section II, Champ d'application, Art. 1106-1 du Code rural : *Amendements de MM. Gauthier et Godonnèche (Extension du bénéfice de la loi aux descendants d'exploitants infirmes ou poursuivant leurs études)* ; *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1894) ; deuxième lecture : Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-7 du Code rural (*Participation de l'Etat*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation)* [29 novembre 1960] (p. 4115) ; *ses observations sur : l'injustice du critère du revenu cadastral* ; *la pénalisation imposée aux fermiers payant des fermages élevés et, par là, exclus du bénéfice de l'aide de l'Etat* ; *l'insuffisance de la pondération du revenu cadastral* ; *la variabilité souhaitable de l'aide de l'Etat suivant le revenu agricole soumis lui-même aux caprices atmosphériques* (p. 4116

à 4118) ; *sa demande de scrutin* (p. 4121) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 6 du projet : *Son amendement (Dépôt avant le 1er avril 1962 d'un projet de loi substituant au revenu cadastral un autre mode d'assiette des cotisations des régimes sociaux agricoles)* [13 décembre 1960] (p. 4559) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Observations sur : la concentration nécessaire des bureaux ; l'exemple de la cité de Londres et de New-York ; la construction d'un grand building à Montparnasse pour y installer des bureaux ; l'inopportunité de mesures restrictives au moment de la mise en œuvre du Marché commun ; l'édification d'un building où seraient groupés les Ministères* [19 juillet 1960] (p. 2024, 2025).

Est entendu sur un fait personnel invoqué par M. Boscary-Monsservin [29 novembre 1960] (p. 4131).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Question préalable opposée par M. Jean-Paul David ; ses observations sur : l'importance primordiale de la défense de l'Europe ; le rôle de l'O.T.A.N. ; les conséquences graves d'une infériorité des forces conventionnelles des Alliés ; la faiblesse et le mauvais équipement de nos effectifs en Allemagne ; le péril menaçant l'Europe ; la nécessité, pour faire l'Europe, d'une entente profonde entre la France et l'Allemagne ; la réalisation d'une force de frappe par une Europe intégrée ; la portée limitée de nos chances dans le domaine atomique ; l'accusation implicite d'abandon portée contre nos alliés en cas d'adoption du projet ; l'entrée probable de la France au club atomique ; la possession, dans un proche avenir, de sa propre force de frappe par l'O. T. A. N. ; les répercussions économiques du projet risquant d'aggraver notre retard par rapport à nos partenaires du Marché commun* [18 octobre 1960] (p. 2563, 2564) ; *l'étude d'un document envisageant de mettre sous les ordres du commandement suprême de l'O.T.A.N. une flotte de sous-marins équipés de fusées Polaris* [19 octobre 1960] (p. 2623).

Son intervention à l'issue de la discussion budgétaire : *Nécessité de supprimer les séances de nuit ; établissement d'un calendrier permettant de respecter les délais constitutionnels* [13 décembre 1960] (p. 4570, 4571).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : la hausse inquiétante des prix industriels ; sa répercussion sur les exportations ; l'accroissement bouleversant de nos surplus agricoles ; la nécessité d'obtenir pour nos exportations des concessions de l'Allemagne ; les dangers d'une neutralité de l'Allemagne ; la nécessité de l'Europe* [19 octobre 1961] (p. 2648, 2649) ; deuxième partie, SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Nécessité d'un statut des chercheurs* [26 octobre 1961] (p. 3159) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur la disparition souhaitable des parapets opaques des ponts, notamment celui du pont de Saint-Cloud* [6 novembre 1961] (p. 3777) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur les efforts faits pour la défense nationale en U.R.S.S. et aux Etats-Unis ; l'insuffisance de l'effort militaire de l'Europe occidentale ; la faiblesse du budget militaire français par rapport au revenu national ; la nécessité de constituer et d'équiper des réserves ; le caractère utopique d'une arme atomique française* [9 novembre 1961] (p. 4148 à 4150) ; Art. 24 : *Amendement de M. Jean Valentin tendant à ramener à 18 mois la durée du service militaire actif : ses observations sur l'impossibilité de voter cet amendement au moment où les Américains et les Russes augmentent le nombre des hommes mobilisés* (p. 4196) ; Quatrième et dernière lecture : *Ses observations sur : la rapidité excessive de la discussion budgétaire ; la transmission souhaitable des documents budgétaires à la Commission des finances avant le 15 septembre ; la longueur des rapports et des interventions ; le nombre excessif des orateurs inscrits dans la discussion générale ; la nécessité de fixer la durée de la discussion générale de chaque budget en fonction de l'importance de celui-ci* [12 décembre 1961] (p. 5505).

Son rappel au Règlement (*Conditions imposées par la Constitution au déroulement de la discussion budgétaire*) [29 octobre 1961] (p. 3460).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Ses observations sur : les dispositions de l'ordonnance du*

2 janvier 1959 relative aux lois de finances; la réunion du bureau de la Commission des finances au moment du vote définitif du budget [22 novembre 1961] (p. 4985); Seconde délibération : *Ses observations sur la nécessité de voter la loi de finances avant l'adoption définitive du projet* [29 novembre 1961] (p. 5120).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de Pompidou) : *Le problème des institutions : le référendum, le régime parlementaire, M. Pompidou et M. Molé, les solutions possibles : le régime présidentiel américain, le régime parlementaire avec dissolution automatique; les problèmes européens* [26 avril 1962] (p. 768 à 770).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 ; Art. 35 : *Le caractère injuste de l'application du revenu cadastral, la théorie du « secteur réservé » dans la Constitution de 1958; l'application de la loi du 25 janvier 1961 prescrivant au Gouvernement de déposer avant le 1er avril 1962 le projet de loi substituant au revenu cadastral un autre mode d'assiette des cotisations pour les prestations sociales agricoles* [23 juillet 1962] (p. 2759, 2760).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *la violation de la Constitution et le non-respect de la parole donnée en 1958; les difficultés rencontrées par le Gouvernement dans le domaine des affaires étrangères et de la défense nationale; la toute puissance du Président de la République; le régime incohérent que créerait l'élection du Président de la République au suffrage universel; la position adoptée par le Général de Gaulle lors des débats préparatoires à l'adoption de la Constitution de 1958; l'opinion émise par M. Debré; les dangers d'attentat dans les régimes où le Chef de l'Etat représente à lui seul l'autorité publique; les conséquences et l'attitude à adopter envers un éventuel départ du Président de la République* [4 octobre 1962] (p. 3208 à 3210).

RIBIÈRE (M. René), *Député de Seine-et-Oise, 12e circonscription, (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866), Affaires étrangères, **n° 931** [4 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; première partie, Affaires étrangères, **n° 1488** [31 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'aide à certains sinistrés de Seine-et Oise éprouvés par l'orage du 4 juin [26 juin 1959] (p. 1086, 1087).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Diminution des attributions du Ministère de l'Intérieur au profit de Ministères techniques; difficultés rencontrées par les préfets et les collectivités locales; avantages de la création d'une Caisse nationale de crédit aux collectivités locales gérée par les maires et les conseillers généraux; absence de synthèse dans le domaine des collectivités locales; restauration nécessaire de l'autorité communale; rôle de la Commission d'action municipale; effort de déconcentration et de simplification; modifications de la structure de l'administration centrale; création d'un corps unique entre l'administration centrale et le corps préfectoral; choix des fonctionnaires en fonction de leurs qualités; nécessité de doter les préfectures d'un personnel suffisant en nombre et en qualité; insuffisance des traitements des personnels de préfectures et des fonctionnaires communaux; déconcentration de la région parisienne par la création de sous-préfectures suburbaines; rétablissement d'une autorité unique ayant droit de veto sur les projets des Ministères techniques* [12 novembre 1959] (p. 2341, 2342) ; AFFAIRES

ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Faible part du budget des Affaires étrangères dans l'ensemble des dépenses civiles; ampleur des tâches de notre diplomatie étant donné l'évolution actuelle du monde; modicité des crédits relatifs à l'information à destination de l'étranger; importance de mieux faire connaître la France, exemple des législations étrangères; modifications nécessaires du recrutement des fonctionnaires du Quai d'Orsay; situation des auxiliaires français des Affaires étrangères à l'étranger; affiliation à la sécurité sociale des agents en poste à l'étranger ; nomination prochaine de ressortissants des Etats de la Communauté à des fonctions diplomatiques ou consulaires; déclaration inopportune du secrétaire général de l'O.E.C.E. à propos de notre participation à cet organisme; inscription de notre contribution aux dépenses des organismes européens dans le budget des Affaires étrangères; suppression de la subvention à l'association du monde bilingue* [16 novembre 1959] (p. 2438, 2439) ; Etat F, titre IV : *Son amendement (Suppression de la subvention accordée au « Monde bilingue »)* (p. 2454) ; *atteinte pouvant être portée à l'unité de la politique étrangère de la France par l'activité du « Monde bilingue » ; conséquences éventuelles des jumelages sur le plan multilatéral* (p. 2456) ;

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Nécessité d'une réforme préalable de la R.A.T.P. tendant à réaliser des économies de gestion* [21 juillet 1960] (p. 2106) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Inquiétude suscitée par l'éventualité d'un démantèlement des services de préfecture, notamment par le rattachement de la division de l'aide sociale au directeur départemental de la population; difficultés de recrutement du personnel de préfecture; insuffisance des cadres d'exécution et des installations matérielles de l'administration centrale ; faiblesse de la représentation des élus locaux dans le conseil de surveillance du groupement des collectivités pour le financement des travaux d'équipement ; modicité des crédits affectés à la protection civile; insuffisance des crédits prévus pour les sapeurs-pompiers et le matériel de protection contre l'incendie; modicité de la rémunération des employés municipaux; rôle du Ministre de l'Intérieur comme Ministre des collectivités locales* [3 novembre 1960] (p. 3033, 3034); AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation des crédits budgétaires permettant au Ministère des Affaires étrangères de faire face à l'accroissement de ses tâches (Accroissement de l'activité diplomatique, aménagement de notre représentation diplomatique à l'étranger, notamment en Afrique) ; la manière dont le recrutement est effectué parmi les élèves de l'école nationale d'administration ; l'encombrement de la carrière notamment par suite de l'intégration de fonctionnaires d'outre-mer ; la nécessité de réserver un plus grand nombre de places aux élèves de l'école d'administration à l'avenir ; la continuation du recrutement du cadre d'Orient ; les modifications devant intervenir dans le statut des agents des Affaires étrangères ; l'alignement souhaitable des diplomates sur le droit commun en matière de Sécurité sociale; la création d'un statut pour les agents contractuels des postes diplomatiques et consulaires; la nécessité d'attribuer des logements de fonction et des voitures aux agents en poste à l'étranger autres que les chefs de postes; l'extension des frais de représentation; les difficultés de nos diplomates pour l'éducation de leurs enfants à l'étranger ; l'insuffisance des crédits consacrés à nos services d'informations et de presse malgré leur augmentation ; la comparaison avec les crédits d'information dans les pays étrangers ; le retard apporté à l'indemnisation des Français rapatriés du Nord Vietnam; la nomination éventuelle d'un ambassadeur auprès de la République de Formose* [4 novembre 1960] (p. 3112 à 3115) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Ses observations sur : la situation défavorisée de la gendarmerie ; la création souhaitable d'une direction autonome de la gendarmerie; la nécessité de délimiter ses tâches ; d'augmenter ses effectifs et de lui accorder la parité intégrale avec la police civile en tenue; le relèvement souhaitable des indemnités spéciales à la gendarmerie qui n'ont pas été modifiées depuis 1938* [7 novembre 1960] (p. 3284).

Son Rappel au règlement (*Fonctionnement du système électronique*) [15 novembre 1960] (p. 3864).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'éta-*

blissement d'un plan triennal en dehors de toute consultation des élus locaux; l'hostilité manifestée par les assemblées territoriales à l'ordonnance du 4 février 1959 ; *la sous-administration de la Seine et de la Seine-et-Oise; les dispositions du nouveau projet ; l'absence regrettable d'une péréquation fiscale au profit de la banlieue; le sous-équipement des communes dortoirs ; la faible part réservée aux équipements culturel et sportif dans le plan intérimaire ; les limites territoriales trop étendues du district; le rejet nécessaire du financement proposé par le Gouvernement ; le renvoi souhaitable du projet en Commission* [15 décembre 1960] (p. 4664, 4665) ; *sa motion de renvoi en Commission : la timidité du projet ; l'abandon regrettable de la modification radicale de l'organisation administrative primitivement envisagée par le Gouvernement ; les inconvénients du financement proposé* ; *la pression fiscale en Seine-et-Oise et Seine-et-Marne* [16 décembre 1960] (p. 4705) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Sort réservé aux demandes présentées par les syndicats intercommunaux, notamment ceux de la périphérie parisienne* ; *nécessité de rechercher des terrains pour en faire des terrains de sports*; *association souhaitable des élus locaux à l'application de la loi de programme* ; *opportunité d'une plus grande déconcentration des crédits* [16 mai 1961] (p. 784, 785) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé ; Art. 1er : *Son amendement (Non-application des dispositions relatives au calcul de l'indemnité en cas d'expropriation aux biens immobiliers entrés depuis plus de dix ans dans le patrimoine du vendeur)* [19 juillet 1961] (p. 1829) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région parisienne : *Rapport de la Commission mixte paritaire*; *ses explications de vote : inconvénients d'une imposition régionale*; *insuffisance de l'effort d'emprunt consenti par l'Etat pour l'équipement de la région parisienne* [21 juillet 1961] (p. 1944) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en qualité de *Rapporteur pour avis : Statut des agents contractuels des postes diplomatiques et consulaires* [7 juillet 1961] (p. 1525, 1526) ; Art. 12 (*Garantie de l'Etat et des collectivités locales en vue de la construction d'édifices cultuels à proximité des grands ensembles*) : *Amendements de MM. Duchateau et Cance tendant à la suppression de l'article : construction souhaitable d'édifices cultuels dans les communes en voie d'expansion* ; *déclarations de M. Chatenet au Sénat en décembre 1960 sur le caractère de la garantie accordée* ; *distinction devant être faite entre subvention et garantie* [11 juillet 1961] (p. 1601, 1602) ; Etat A : *Retard scandaleux apporté à la définition du statut des auxiliaires des agents du corps diplomatique et consulaire* (p. 1611) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation des crédits due essentiellement aux sommes transférées du budget des Affaires étrangères au titre du Secrétariat d'Etat aux Affaires africaines et malgaches et à celles provenant du budget des charges communes relatives à la coopération technique et à la participation de la France aux dépenses internationales*; *l'insuffisance des moyens donnés à notre diplomatie* ; *la création opportune, en mai 1961, d'un Secrétariat d'Etat aux Affaires africaines et malgaches* ; *le maintien contestable d'une division des attributions entre le Secrétariat d'Etat aux Affaires africaines et malgaches et le Ministre de la Coopération* ; *le regroupement souhaitable sous l'autorité du Ministre des Affaires étrangères des services de l'actuel Ministère de la Coopération et du Fonds d'aide et de coopération* ; *l'insuffisance de la propagande parlée et visuelle de la France à l'étranger*; *l'efficacité de la direction des services d'information de presse malgré des moyens réduits*; *les difficultés rencontrées en matière de recrutement et d'avancement, notamment à la suite de l'intégration des administrateurs de la France d'outre-mer* ; *la constitution souhaitable d'un corps restreint réservé aux anciens élèves de l'école d'administration* ; *la raréfaction des candidats aux concours d'Orient*; *la modification souhaitable du statut des agents des affaires étrangères et l'accélération nécessaire de leur carrière* ; *les frais de représentation des agents non chefs de poste* ; *l'application urgente du statut des auxiliaires* ; *l'institution souhaitable d'un régime de sécurité sociale pour les agents français à l'étranger* ; *la nécessité d'exiger la nationalité française des personnels de sécurité et de services dans nos ambassades* ; *le refus inadmissible de doter les ambassades et les*

consulats d'une voiture de service ; l'exclusion regrettable du budget des Affaires étrangères de la participation française au Fonds de développement dans les territoires d'outre-mer et à l'Association internationale de développement ; la nécessité pour le Gouvernement d'exiger des associations subventionnées un rapport complet de leurs activités en 1961 et de l'utilisation de leur subvention avant de leur verser celle de 1962 ; le maintien de la suppression de la subvention à la Fédération mondiale des villes jumelées [6 décembre 1961] (p. 3740 à 3744) ; (deuxième lecture), JUSTICE : *Amendement de M. Albert-Sorel tendant à supprimer la création de deux postes de conseiller à la Cour de cassation ses observations sur : le reclassement dans la magistrature des conseillers à la Cour arbitrale de la Communauté ; l'envoi de ces hauts magistrats dans les juridictions des États d'Afrique* [1er décembre 1961] (p. 5240).

RICHARDS (M. Arthur), *Député de la Gironde, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1955] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962) (p. 3258).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Situation des chantiers de la Gironde ; nécessité de leur laisser la possibilité, à partir de 1962, de prendre les commandes de constructions navales qu'ils seraient capables d'obtenir en compétition avec les autres chantiers suffisamment modernisés* [19 novembre 1959] (p. 2614).

RIEUNAUD (M. Edouard), *Député du Tarn, 1re circonscription (R.P.C.D.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— Président de cette Commission [8 juillet 1959] (p. 1375) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu Président de cette Commission [1er juillet 1960] (p. 1671).

Est nommé membre du Conseil supérieur de la Coopération [30 juin 1959] (p. 1186).

Est élu juge suppléant à la Haute-Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1463).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 737).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article L 8 du Code des pensions civiles et militaires de retraite, **n° 586** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles L 331 et L 332 du Code de sécurité sociale afin de ramener de 65 à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes l'âge à partir duquel l'assuré a droit à une pension égale à 40 0/0 du salaire annuel moyen de base, **n° 647** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier le décret n° 50-1521 du 8 décembre 1950 portant

assimilation aux instituteurs hors classe, au point de vue de la revision des pensions des instituteurs comptant au moins cinq ans et six mois d'ancienneté dans une première classe au moment de la cessation de leurs fonctions, **n° 880** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à réprimer le délit de raréfaction ou de destruction de denrées ou marchandises et abrogeant toutes dispositions de malthusianisme économique encore en vigueur, **n° 972** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi relative à la délivrance des attestations d'appartenance aux forces françaises combattantes, **n° 1208** [19 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 55 du Code civil afin que les déclarations de naissance soient désormais inscrites sur les registres d'état civil de la commune du domicile des parents, **n° 1898** [27 juillet 1962].

Sa proposition de loi tendant à créer un ordre de l'information, **n° 1920** [4 octobre 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la bonification de campagne pour les agents de la S. N. C. F. [3 juillet 1959] (p. 1292).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur : la renommée des vins du Tarn ; les charges excessives imposées à la viticulture ; la nécessité de venir en aide aux victimes des calamités atmosphériques ; le fonctionnement satisfaisant des caves coopératives ; l'opportunité d'une politique de la qualité au moment du Marché commun* [13 novembre 1959] (p. 2421).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Préjudice causé à la région du Tarn par le remplacement du drap cardé par un tissu peigné pour la confection de l'habillement militaire* [17 novembre 1959] (p. 2530) ; en nouvelle lecture, Art. 69 *ter* (*Rétablissement du Fonds d'électrification rurale*) [22 décembre 1959] (p. 3572).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Coordination du charbon et du gaz sur un plan à l'échelle européenne ; fermeture des exploitations minières non rentables ; cas des houillères du bassin d'Aquitaine ; nécessité d'implantation d'une industrie nouvelle dans la région ; prix de revient du gaz de Lacq dans le Sud-Ouest ; création d'un bureau de conversion et de développement industriel ; étude d'une retraite complémentaire minière ; transport gratuit de l'attribution de charbon des anciens mineurs* [10 décembre 1959] (p. 3303, 3304).

Prend part au débat :

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Disproportion entre le pouvoir d'achat des mineurs et l'augmentation de leur productivité ; nécessité d'une politique de coordination de l'énergie ; application de la carbochimie ; conséquences sociales désastreuses du chômage sans diminution finale de la production ; réduction nécessaire des heures de travail comme dans d'autres pays de la C. E. C. A. ; effort pour maintenir les installations minières* [6 mai 1960] (p. 714, 715) ;

— sur la question orale posée par M Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Accroissement de l'aide à domicile en faveur des vieux ; ordonnance du 31 décembre 1958 mettant à la charge du régime de la sécurité sociale le paiement d'environ 60 milliards d'allocations aux vieux ; nécessité d'assurer aux personnes âgées le minimum vital absolument indispensable ; unification des plafonds de ressources à un chiffre correspondant à 80 0/0 du salaire minimum interprofessionnel garanti* [20 mai 1960] (p. 1030).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Dépôt souhaitable des conclusions de la Commission de vieillesse et de la Commission de la famille ; protection de la population en cas de guerre atomique* [28 octobre 1960] (p. 2928) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'inquiétude des mineurs notamment dans les Bassins d'Aquitaine et du Centre-Midi ; les conséquences désastreuses des réductions d'activité des puits de mines ; les difficultés causées aux Caisses de retraites et à la sécurité sociale minière par les retraites anticipées* [8 novembre 1960] (p. 3345) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable des bonifications de campagne aux cheminots ; le relèvement de leurs salaires ; la prolongation de*

la date des grandes vacances jusqu'à la fin du mois de septembre dans l'intérêt de l'hôtellerie française, du tourisme et des familles [10 novembre 1960] (p. 3538).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'une communication du Gouvernement sur sa politique sociale à défaut de l'inscription à l'ordre du jour de la question orale de M. Rombeaut* [10 mai 1961] (p. 722).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun; concurrence de nos partenaires européens; situation de la région du Tarn; changement des marchés prévus avec les services de l'intendance; concurrence italienne* (p. 1291, 1292).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Insuffisance des petits traitements et salaires; politique des hauts salaires; abattements de zones de salaires; limitation de l'augmentation des salaires par lettre du Gouvernement* [30 juin 1961] (p. 1422).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative au prix de l'essence [21 juillet 1961] (p. 1930).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) INDUSTRIE : *Ses observations sur : la menace pesant sur la sécurité sociale minière par suite de la diminution du nombre des cotisants et de l'augmentation du nombre des retraités; la nécessité d'un allégement des frais fixes des houillères; la création souhaitable d'un plan de l'énergie faisant sa place au charbon; les conséquences du décret de juillet 1960 mettant à la retraite d'office le personnel de certaines houillères justifiant de trente années de service; le maintien souhaitable de certains avantages aux mineurs de fond remontés au jour; la priorité devant être donnée aux centres houillers défavorisés, en matière de reconversion; les intentions du Gouvernement quant au prix de l'essence* [27 octobre 1961] (p. 3295, 3296); EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance des locaux dans l'enseignement technique; la nécessité d'un recrutement particulier de maîtres auxiliaires; l'augmentation nécessaire des postes d'enseignants d'éducation physique; la pénurie de locaux et de professeurs dans le second degré; le coût de la prise en charge des fonctionnaires rapatriés d'outre-mer; la régression souhaitable des subventions d'équipement pour les écoles normales; la réorganisation et l'amélioration souhaitables de l'enseignement des langues et cultures régionales* [28 octobre 1961] (p. 3384, 3385); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la survie de la petite exploitation agricole; la formation nécessaire de bons artisans ruraux; l'insuffisance des crédits pour la voirie et les adductions d'eau; l'inégalité entre le secteur public et le privé pour la répartition des bourses* [29 octobre 1961]; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : la situation défavorisée des sous-officiers en activité et en retraite; l'absence d'augmentation d'indice en leur faveur* [9 novembre 1961] (p. 4152, 4153).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Lecocq relative à l'âge d'admission des travailleurs à la retraite : *Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes; unification des âges de la retraite; effet de l'évolution économique sur la vie active et sur la retraite* [24 novembre 1961] (p. 5079, 5080);

— sur la question orale de M. Japiot relative à la situation des personnels des postes et télécommunications : *Insuffisance des effectifs des agents; différence entre les emplois de Paris et de la province; situation des receveurs-distributeurs, des agents des lignes et des agents des bureaux; extension des primes et indemnités aux auxiliaires* [1er décembre 1961] (p. 5188);

— sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur le développement de l'élevage, de la culture des fruits et primeurs, de la sylviculture et du tourisme* [24 décembre 1961] (p. 5062);

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux [4 mai 1962] (p. 876);

— sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Le problème du relogement, la nécessité de débloquer de nouveaux crédits et de revoir le IVe Plan* [11 mai 1962] (p. 1066);

— sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière : *Les mesures de protection et de sécurité prises par la gendarmerie*

et les C.R.S., la police de la route et la prévention routière; la nécessité de doter la France d'un meilleur réseau d'axes principaux d'autoroutes; l'arrachage des arbres; l'aspect européen du problème [18 mai 1962] (p. 1218, 1219).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La priorité à donner, en matière d'investissements, aux régions les plus en retard; le problème des vieux et l'application des propositions de la Commission Laroque; la diminution souhaitable des heures de travail et le problème du plein emploi; l'avancement de l'âge de la retraite* [14 juin 1962] (p. 1697, 1698).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *Les conclusions de la Commission Laroque; la distribution de beurre et de charbon aux économiquement faibles; l'attribution d'un carnet de soins aux personnes âgées et le problème de leur logement* [15 juin 1962] (p. 1760 à 1763).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative à la situation des inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire [29 juin 1962] (p. 2124).

RIPERT (M. Francis), *Député des Bouches-du-Rhône, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Est élu juge titulaire à la Haute-Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1867) relatif à certaines modalités d'accomplissement du service militaire, **n° 1886** [27 juillet 1962].

Interventions :

S'excuse de son absence [11 décembre 1958] (p. 17).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à la situation de certains agriculteurs français en Tunisie [3 juillet 1959] (p. 1292).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION, Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte d'Azur*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [3 novembre 1960] (p. 3015) ; *imprécision du texte* ; *inconvénients du système proposé constituant un domaine public pour les départements* ; *problème posé par la gestion et l'aménagement des réserves touristiques ainsi créées* (p. 3015, 3016) ; deuxième lecture, Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement* (*Majoration de la taxe de circulation sur les viandes*) [5 décembre 1960] (p. 4316) ; *les inconvénients d'une taxe frappant l'industrie des oléagineux actuellement en difficulté dans le cadre du Marché commun* [5 décembre 1960] (p. 4317) ; Art. 59 (*Protection du littoral Provence—Côte d'Azur*) : *Son amendement tendant à interdire toutes constructions sur le domaine acquis en vertu de l'application de la loi* [6 décembre 1960] (p. 4352) ; *le retire* (ibid.).

Son rappel au Règlement (*Mauvais fonctionnement du vote électronique*) [16 novembre 1960] (p. 3888).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'impérieuse nécessité de réaliser la liaison Rhône—Rhin* ; *l'équipement des ports de plaisance* ; *le dépôt souhaitable d'un grand programme de développement sportif et touristique intéressant l'ensemble des côtes de France* [7 novembre 1961] (p. 3923, 3924).

RIVAIN (M. Philippe), *Député du Maine-et-Loire, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de cette Commission [5 novembre 1959] (p. 2211).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [6 novembre 1959] (p. 2252), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457) ;

— membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Affaires étrangères (Relations culturelles et coopération technique), **n° 1445**, annexe 5 [10 octobre 1945].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Aménagement de la vallée de l'Authion ; réorganisation de la recherche vétérinaire ; transformation en papier de la cellulose des plantes annuelles ; problème des chemins ; institution d'un système de crédit analogue au «Créditag»* [23 juin 1959] (p. 984) ;

— du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Remarques particulières au monde rural ; application de la loi Minjoz ; capacité insuffisante des hôpitaux-hospices ; modernisation et agrandissement des hôpitaux ruraux* [12 mai 1959] (p. 464, 465) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Avantages de la suppression de la taxe locale pour les artisans ; problème posé par le remplacement des ressources qu'elle procure aux collectivités locales ; établissement d'un système accordant aux communes un minimum garanti et affectant à certaines d'entre elles le produit d'impôts prélevés jusqu'alors au profit de l'Etat ; première étape d'une réforme du contentieux fiscal* [21 octobre 1959] (p. 1886, 1887) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Son sous-amendement à l'article 76 G de la Commission* [29 octobre 1959] (p. 2095) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Situation déplorable des familles des sapeurs-pompiers volontaires, décédés dans l'accomplissement de leur service ; établissement de secours analogues à ceux prévus pour les militaires en temps de paix ; possibilité de trouver le crédit nécessaire par un virement en provenance du chapitre relatif aux subventions pour dépenses des services d'incendie* [12 novembre 1959] (p. 2343) ;

— du projet de loi relatif à l'assurance vieillesse-agricole et à la réparation des accidents du travail agricole : *Extension de la faculté de rachat des cotisations assurance vieillesse aux exploitants ayant cédé leur exploitation* [15 décembre 1959] (p. 3368, 3369).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Conditions d'inscription de la discussion du projet de loi sur les assurances agricoles ; crainte d'un retrait de ce projet important pour les anciens exploitants* [30 juin 1960] (p. 1596).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Art. 3 (*Rétablissement des subventions en annuités pour l'électrification rurale*) : *Réduction des travaux d'électrification pouvant*

être entraînée par la suppression du Fonds d'amortissement [11 juillet 1960] (p. 1836) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Son amendement* (*Suppression en faveur des veufs et des veuves de la condition relative à l'emploi de salariés pendant soixante-quinze jours par an*) [12 juillet 1960] (p. 1891) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : l'urgence de doter les paysans de la Sécurité sociale* ; *le désir des populations de l'Ouest d'avoir la liberté de choisir leurs assureurs* [23 novembre 1960] (p. 3987, 3988) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Continuité entre les travaux du Gouvernement actuel et ceux de ses prédécesseurs* ; *possession par la France d'un armement thermonucléaire sans exclure toute possibilité de collaboration technique ou de coopération stratégique ; intérêt de nos recherches atomiques pour l'industrie française en général* ; *applications domestiques de la science atomique* ; *poursuite nécessaire de nos recherches pouvant éventuellement nous permettre d'accéder au club atomique* [18 octobre 1960] (p. 2596, 2597) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'augmentation nécessaire de la subvention pour l'apprentissage agricole notamment dans les départements de l'Ouest* ; *la création souhaitable d'un service de l'élevage* ; *la nécessité de faire bénéficier l'agriculture d'une baisse éventuelle du prix de l'essence* [9 novembre 1960] (p. 3405).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : le prix du lait* ; *l'évolution des prix industriels* ; *les conditions d'attribution de l'allocation-logement* ; *la création d'industies agricoles* (*chanvre-papier*) ; *l'inscription dans le IVe Plan de la construction d'une voie navigable Est ou Ouest par la Loire et la création de la Compagnie nationale de la Loire* [13 septembre 1961] (p. 2277, 2278).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Ses observations sur : la faiblesse de la part du revenu national français consacrée à la recherche* ; *l'encouragement à la découverte pure* ; *la coordination nécessaire des efforts publics et privés des recherches concertées* ; *le désir des parlementaires d'être informés des conventions passées avec les sociétés privées* [3 mai 1961] (p. 638, 639) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Importance de la vente du lait pour l'exploitant familial* ; *suppression opportune de la taxe de résorption primitivement envisagée par le Gouvernement* ; *nécessité de faciliter l'accession à la propriété* [7 juillet 1961] (p. 1536, 1537) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et deuxième partie), COOPÉRATION : *Ses observations sur : la nécessité d'informer l'opinion de l'œuvre de décolonisation entreprise à Madagascar et en Afrique Noire et de l'intérêt majeur d'y poursuivre un effort financier* ; *l'évolution de la Communauté* ; *l'importance des crédits* ; *la nécessité de respecter nos engagements anciens, notamment pour le service des pensions militaires et civiles* ; *l'insuffisance probable des subventions pour l'entretien des armées nationales* ; *les dépenses effectuées en application des accords de coopération* ; *la nocivité des subventions d'équilibre* ; *la difficulté de concilier l'existence des accords de coopération avec celle de la zone franc et les incidences des accords intervenus récemment en matière monétaire* ; *la part prise par les signataires du Traité de Rome dans les investissements outre-mer* ; *l'incidence de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et de ses engagements avec les autres pays tropicaux d'Afrique* [24 octobre 1961] (p. 2850, 2851) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial pour les Affaires culturelles : Ses observations sur : l'importance des activités de coopération technique pour le rayonnement d'une nation moderne* ; *l'insuffisance des crédits pour l'aide à l'exportation des livres français* ; *l'insuffisance numérique des candidats pour l'enseignement à l'étranger, notamment dans les disciplines scientifiques* ; *l'importance des résultats obtenus dans certains pays, notamment en Allemagne fédérale, pour la diffusion de la langue française* ; *les difficultés des enseignants de Tunisie depuis les événements de Bizerte* ; *le développement de l'aide aux établissements religieux à l'étranger* ; *l'augmentation souhaitable du montant des bourses et des crédits destinés aux jeunes Français désireux d'étudier dans les universités étran-*

gères ; *la nécessité d'approvisionner en matériel culturel et pédagogique les puissants réseaux de télévision des Etats nouveaux* ; *les subventions devant être accordées aux échanges scolaires organisés sous le patronage des associations de jumelage* ; *la nécessité de n'utiliser les crédits prévus pour les opérations immobilières en Tunisie qu'au cas de rétablissement des relations normales avec ce pays* ; *l'importance de l'effort français d'assistance technique comparativement à l'étranger* ; *l'établissement d'un programme quinquennal de coopération technique* ; *les différents aspects de la coopération bilatérale technique (Accueil des boursiers et des stagiaires étrangers en France, envoi d'experts français à l'étranger, participation de la France à des programmes élargis d'assistance technique)* ; *la faiblesse des crédits des affaires culturelles du budget des Affaires étrangères comparativement à ceux mis à la disposition des pays africains d'expression française et de Madagascar* ; *le danger de recul menaçant nos positions culturelles en Amérique latine et au Moyen-Orient* ; *l'importance de l'apport technique et culturel français pour équilibrer les conflits d'influence entre les blocs* [6 novembre 1961] (p. 3738 à 3740) ; *amendement de M. Dutheil tendant à réduire les crédits du titre IV (Rétablissement de la subvention à la Fédération mondiale des villes jumelées)* (p. 3760) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur les pères et les mères des disparus et des morts pour la France* [22 novembre 1961] (p. 4985, 4986) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 5 (*Octroi d'une allocation temporaire d'invalidité aux agents permanents des collectivités*) : *Ses observations sur la nécessité d'accorder aux sapeurs-pompiers volontaires un régime de pension analogue à celui des pensions militaires* [5 décembre 1961] (p. 5290) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'esprit des planificateurs et les structures traditionnelles* ; *le problème des abattoirs* ; *les collectivités locales et leur rôle dans le Plan* ; *la sauvegarde de la liberté des collectivités locales* ; *le principe de l'équité et de la justice fiscale* ; *la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires* [19 juin 1962] (p. 1782, 1783) ; après l'Art. 1er : *Amendement de M. Hauret (Liaison à grand gabarit Rhin—Rhône et Ouest—Est par la Loire)* ; *la nécessité d'éviter un isolement du Bassin de la Loire par rapport au triangle Paris—Bâle—Hambourg* [21 juin 1962] (p. 1914) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 14 : *La protection des ayants droit des sapeurs-pompiers volontaires contre les risques d'accidents survenus en service commandé* ; *l'assimilation complète des sapeurs-pompiers volontaires aux victimes de la guerre* [12 juillet 1962] (p. 2373).

RIVIÈRE (M. Joseph), *Député du Rhône, 9e circonscription (app. R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission supérieure des allocations familiales [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Son intérêt pour l'enseignement public* ; *insuffisance des traitements des maîtres dans l'enseignement libre* ; *désir d'égalité et d'indépendance des maîtres de l'enseignement libre* [23 décembre 1959] (p. 3624, 3625) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), TRAVAIL : *Ses observations sur l'application de la loi du 28 décembre 1959 relative à la formation des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales économiques et sociales* [27 octobre 1960] (p. 2861) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Charges imposées aux municipalités pour l'exploitation de leurs théâtres municipaux* ; *nécessité d'un plus grand concours financier de l'Etat* [5 novembre 1960] (p. 3178, 3179).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Ses observations sur le préjudice de carrière subi par les anciens sous-chefs de service exerçant les fonctions de percepteur et de chef de service du Trésor* [12 novembre 1961] (p. 4451, 4452) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'application de la loi à l'Algérie ; l'indemnisation des biens perdus ; l'extension du bénéfice de la loi aux Français rapatriés s'expatriant à nouveau dans des pays étrangers ; les facilités de réinstallation en métropole devant être accordées aux rapatriés, en particulier aux artisans, aux commerçants et aux agriculteurs ; la nécessité de faciliter l'admission dans les établissements scolaires et les centres de formation professionnelle en faveur des rapatriés* [22 novembre 1961] (p. 4980, 4981) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les investissements scolaires ; l'insuffisance des crédits en la matière ; les conséquences de la poussée démographique ; le manque d'instituteurs* [7 juin 1962] (p. 1566, 1567).

ROBICHON (M. Henri), *Député de la Loire-Atlantique, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure des allocations familiales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141), [12 mai 1961] (p. 767).

ROCHE-DEFRANCE (M. Louis), *Député de l'Ardèche, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

ROCHEREAU (M. Henri), *Sénateur de la Vendée.*

Ministre de l'Agriculture
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 28 mai 1959 au 23 août 1961.

Dépôts :

Son projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole, **n° 359** [9 novembre 1959].

Son projet de loi modifiant l'article 1034 du Code rural, **n° 546** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 560** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, **n° 561** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, à certains échanges et cessions d'immeubles ruraux, à l'usage et à l'écoulement des eaux d'irrigation, à certains boisements, **n° 562** [26 avril 1960].

Son projet de loi d'orientation agricole, **n° 565** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, **n° 568** [26 avril 1960].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre de l'Agriculture prennent fin (remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961) (p. 7987).

Est nommé Ministre de l'Agriculture (remaniement du Cabinet ministériel de M. Michel Debré) (Décret du 28 mai 1959, *J.O.* du 30 mai 1959) (p. 5459).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement : *Etude des cas d'espèce* [18 juin 1959] (p. 900);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Importance du débat, avantages de la procédure employée; échelonnement d'un programme sur plusieurs années; critères selon lesquels ont été choisis les chapitres; nécessité de la recherche et de l'enseignement; nouvelle orientation donnée à l'I.N.R.A.; inscription des industries agricoles et des circuits de distribution dans la loi de programme; utilisation des sous-produits; industrialisation de l'agriculture; continuité des crédits nécessaires à l'aménagement des grandes régions agricoles; demande de crédits supplémentaires; développement indispensable des adductions d'eau; modification des mentalités et des structures; modernisation des campagnes* [23 juin 1959] (p. 965 à 968); *prétendue élévation du revenu agricole par individu par suite de la diminution de la population rurale* [24 juin 1959] (p. 1011); Article unique : *Insuffisance apparente des crédits d'équipement; importance reconnue des travaux d'adduction d'eau; difficultés particulières posées par les prix agricoles; maintien de la petite exploitation familiale grâce à une assistance technique permanente; aide apportée aux régions sous-développées par la décentralisation et la mise en valeur régionale; utilisation des produits agricoles par l'industrie; étude du problème des excédents en vin; exportation et importation de viande; poursuite des études concernant le canal de Provence; élaboration d'un plan quinquennal pour l'Algérie; place de l'enseignement agricole dans la réforme générale de l'enseignement; prochain texte sur les différentes catégories d'enseignement relevant du Ministère de l'Agriculture; rôle des écoles régionales; réhabilitation de l'agriculture; naissance d'une civilisation rurale nouvelle* [25 juin 1959] (p. 1036 à 1069); Article unique : *Amendement de M. Garraud tendant à étendre l'utilisation des crédits à l'installation et au fonctionnement d'un centre national de la recherche agronomique appliqué à la montagne* (p. 1071); *amendement de M. Chauvet tendant à affecter une partie des crédits destinés aux industries alimentaires aux régions sous-développées* (p. 1072); *amendement de M. Carpentier tendant à appliquer les dispositions de la loi aux industries vinicoles* (p. 1072); *amendement de M. Dorey prévoyant que le Gouvernement déposera avant le 1er novembre 1959 un projet de loi portant organisation du régime d'assurance longue maladie et risques chirurgicaux des exploitants agricoles* (p. 1073); *amendement de M. Grasset-Morel (Consultation des Commissions parlementaires compétentes pour la répartition des crédits)* (ibid.); *amendement de M. Weber (Incidence sur la santé publique de l'utilisation de produits chimiques ou biologiques dans le traitement des sols, l'alimentation des animaux et la conservation des produits alimentaires)* (p. 1074); en deuxième lecture : *Accepte le report de la discussion en octobre prochain* [22 juillet 1959] (p. 1434).

Répond à une question de M. Pic relative à la culture de la lavande et du lavandin [24 juillet 1959] (p. 1483, 1484).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Briot, Boscary-Monsservin, Waldeck-Rochet, Georges Bonnet et Lefèvre-d'Ormesson relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Mesures nécessaires pour remédier dans l'immédiat aux conséquences désastreuses des événements atmosphériques; abaissement prochain du taux d'extraction des farines; mise en œuvre d'une politique de stockage pour l'avenir; étude de l'évolution de l'agriculture; problèmes posés par l'agriculture envisagée comme une activité économique; problème des prix; développement des industries de transformation des produits agricoles; fixation des prix agricoles français dans le cadre du Marché commun; travaux de la Commission économique européenne; constatation d'une détérioration du revenu agricole; définition d'une orientation de l'agriculture française dans les mois et les années à venir; complexité des problèmes agricoles; caractère irréversible de l'exode rural; efforts de mise en valeur régionale pour le freiner; différence fondamentale entre les revenus de l'industrie qui fournit des produits transformés et ceux de l'agriculture qui fournit des produits peu*

élaborés ; création de groupes d'études spécialisés au sein du Ministère de l'Agriculture ; importance de l'activité de l'agriculture [23 octobre 1959] (p. 1946 à 1948) ; *étude d'un système d'assurance maladie chirurgie ; examen des anciens projets relatifs aux calamités agricoles ; prochaine révision du prix des beurres taxés ; définition de certaines orientations de politique agricole ; mise en fabrication d'un aliment spécial pour le bétail ; souci causé au Gouvernement par l'endettement agricole ; discussion de tous les problèmes évoqués à la session d'avril* (p. 1954).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 10 : *Consécration de l'autonomie des régimes sociaux agricoles due au caractère particulier de l'économie agricole ; avantages de la présentation d'un budget unique des prestations sociales agricoles pour donner le reflet de la situation sociale de l'agriculture* [9 novembre 1959] (p. 2302, 2303) ; *examen d'un projet sur l'assurance longue maladie des agriculteurs ; équilibre préalable des prestations sociales* (p. 2303) ; AGRICULTURE : *Aspect de la politique agricole en dehors du budget ; modifications intervenues dans la présentation du budget ; suppression du titre VIII comprenant la catégorie des fonds budgétaires dotés de ressources affectées ; transfert de certains de ces fonds aux comptes spéciaux du Trésor ; budgétisation de certains autres ; augmentation des crédits du Fonds de prophylaxie des maladies animales ; nécessité d'un engagement pluriannuel dans ce domaine ; intensification des efforts pour la recherche ; politique du Gouvernement en matière d'adduction d'eau ; possibilité de lancer en 1960 un volume d'opérations de 60 milliards grâce à l'accélération des programmes normaux, l'adoption d'un programme supplémentaire et le financement d'opérations non subventionnées par l'Etat* [23 novembre 1959] (p. 2858, 2859) ; *non-rétablissement du programme conditionnel et des subventions d'annuités pour les adductions d'eau* (p. 2868) ; *acceptation du « rendez-vous d'Avril » ; intensification des efforts en vue de la recherche ; revision des méthodes et des institutions de l'enseignement agricole ; prochaine présentation d'un statut de l'enseignement professionnel agricole ; opportunité d'un débat de politique forestière ; examen de la situation du personnel des eaux et forêts ; application du décret du 16 mai sur le vin ; examen du prix du houblon ; étude de la question du maïs (stockage et soutien de la production) ; accélération de la construction d'abattoirs municipaux ; rapprochement des producteurs et des détaillants dans le cadre de nouveaux abattoirs municipaux, notamment de ceux de la Villette ; examen du problème des sucres d'outremer* (p. 2884, 2885) ; Etat F, titre III : *Vocation et compétence du Ministère de l'Agriculture en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricoles ; nécessité d'études préalables à la promulgation d'un statut* (p. 2887) ; titre IV : *Etablissement d'un programme pluriannuel de prophylaxie ; financement de ce plan* (ibid.) ; titre VI : *Maintien de l'effort prévu pour les travaux d'adduction d'eau au rythme de 60 milliards de travaux effectifs dans les années à venir* (p. 2888) ; *amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 NF » celui de « 455.830.000 NF » ; suppression de crédits au détriment de l'agriculture proposée par l'amendement ; impossibilité d'un transfert de crédits au profit d'un autre organisme ; réalisation d'un même volume de travaux qu'avec l'intervention du Fonds d'amortissement ; règlement du problème des travaux ne pouvant obtenir une participation d'E.D.F.* (p. 2888, 2889) ; Art. 49 (*Prime de soutien des produits agricoles et d'orientation des cultures*) ; *retard éventuel de la mise en recouvrement des cotisations* (p. 2891) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Motifs de la création d'un budget unique des prestations sociales agricoles ; déficit chronique des assurances sociales agricoles au cours des dix dernières années ; équilibre du budget annexe des prestations familiales agricoles ; possibilité d'un contrôle du Parlement sur l'ensemble des prestations sociales de l'agriculture ; exercice de la gestion administrative de ce budget par le Ministre de l'Agriculture assisté d'un comité de gestion ; maintien de l'autonomie de gestion des caisses pour l'action sanitaire et sociale ; non-budgétisation des dépenses complémentaires ; avantages de l'unicité de financement ; accroissement des prestations de l'ordre de 18 milliards* [24 novembre 1959] (p. 2910, 2912) ; Art. 54 : *Amendement de M. Godonnèche (Création d'un budget annexe des assurances sociales agricoles) ; son engagement de soumettre un projet de loi relatif à la création d'un régime d'assurance couvrant la maladie et les gros risques des exploitants agricoles ; accord du Secrétaire d'Etat aux Finances*

pour l'apport, par le budget général, d'une aide financière importante au futur régime (p. 2915) ; *amendement de M. Waldeck-Rochet tendant à la suppression des paragraphes 3 et 4 ; décision de la Commission supérieure des prestations familiales agricoles favorable à la suppression de la taxe sur l'emploi en agriculture* (p. 2917) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Dispositions en faveur des exploitants montagnards) ; fixation des modalités d'application par décret* (ibid.).

Répond aux questions orales posées par MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur : la notion de quantum ; les textes d'application du décret du 16 mai ; la fixation du quantum individuel des viticulteurs; les conditions de stockage des vins hors quantum; la possibilité d'un transfert de compensation ; l'importation des vins tunisiens ; le problème des prix, celui du Marché commun; les calamités agricoles; l'expansion de la culture du raisin de table; les précautions à prendre dans la campagne anti-vin* [13 novembre 1959] (p. 2416 à 2418).

Répond à la question orale posée par M. Boscher relative aux conséquences de la sécheresse en agriculture [18 décembre 1959] (p. 3468, 3469).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 11 (*Réparation des dommages des exploitations agricoles*) : *Son amendement au nom du Gouvernement (Augmentation des chiffres)* [21 décembre 1959] (p. 3521) ; après l'Art. 15, *son article additionnel (réparation des dommages causés au cheptel dans les conditions prévues par l'article 675 du Code rural)* (p. 3522) ; après l'Art. 18 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement relatif au remembrement et à la remise en culture des terres* (p. 3524) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur : l'évolution du monde rural ; l'intégration de la paysannerie dans le monde moderne ; l'immensité du problème à résoudre ; son aspect humain ; les causes multiples lointaines et immédiates du malaise paysan ; le morcellement excessif des terres ; l'insuffisance de l'enseignement, de la vulgarisation et de la protection des agriculteurs contre la maladie ; le faible bénéfice tiré par les exploitants de l'augmentation de la productivité agricole ; les effets de la sécheresse de l'été dernier, l'inquiétude des paysans ; les solutions envisagées pour y remédier ; la complexité des problèmes agricoles ; les succès relatifs des expériences faites à l'étranger ; les caractéristiques particulières de l'agriculture française ; le désir du Gouvernement d'orienter l'agriculture vers l'expansion* [28 avril 1960] (p. 504 à 506) ; *les dispositions proposées ; les mesures foncières (remembrement, création de groupements de sociétés d'exploitation, paiement en dix ans des droits de succession, recherche de la dimension de l'exploitation « optimum ») ; le développement de l'enseignement agricole avec une large base de connaissances générales ; l'augmentation des investissements ; la poursuite des grands aménagements régionaux ; les crédits pour les adductions d'eau et l'électrification rurale ; la modification, par décret, des conditions des prêts du crédit agricole ; les mesures destinées à augmenter le revenu agricole et à améliorer le niveau de vie des agriculteurs ; la recherche de débouchés des produits animaux ; la création d'une mystique de l'exportation ; le développement des industries agricoles et alimentaires ; la politique gouvernementale en matière de prix (augmentation des prix, abandon de l'indexation, fixation des prix en fonction des éléments essentiels des prix de revient) ; la recherche d'une rentabilité normale des exploitations normales ; le problème des prix sur le plan international ; la mise en vigueur du Marché commun ; la détermination d'une politique agricole commune ; les dispositions tendant à l'amélioration de la protection de la santé des exploitants ; l'insertion de la politique agricole dans la politique générale d'aménagement du territoire ; l'emploi de la main-d'œuvre excédentaire ; la création des zones spéciales d'action rurale ; l'orientation des jeunes ; le problème des migrations ; la discussion des amendements ; la nécessité d'une collaboration entre le Parlement et le Gouvernement en matière de politique agricole* (p. 506 à 510) ; *études en cours sur les prévisions en matière de consommation et l'adaptation des cultures au sol* [3 mai 1960] (p. 596) ; *création récente de groupes d'études spécialisés en matière d'économie rurale de montagne* (p. 599, 600) ; *étude d'une réglementation en matière d'indemnisation des calamités agricoles dans le cadre du budget annexe d'orientation et de protection des productions agricoles* [4 mai

1960] (p. 614) ; *attention particulière prêtée par le Ministre de l'Agriculture aux problèmes d'économie rurale de la montagne* ; *prochaine étude de la situation des régions du Centre* (p. 615, 645) ; Orientation agricole : *Motion de renvoi à la Commission de M. Bayou* ; *son opposition à ce renvoi* [12 mai 1960] (p. 787) ; Art. 1er (*Buts de la politique agricole*) : *Amendement de M. Bayou proposant une nouvelle rédaction de l'article* ; *imprécision des ressources des fonds dont la création est demandée dans l'amendement* (p. 790) ; Art. 1er : *Amendement de M. Lalle relatif au développement des débouchés en matières premières agricoles destinées à l'industrie* ; *réserve sur la priorité d'emploi par les industries utilisatrices* (p. 791) ; *son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement de la Commission tendant à remplacer dans le texte proposé pour le sixième alinéa les mots « une juste rémunération égale à » par les mots « une rémunération équivalente à »* (p. 791, 792) ; *report de la discussion au moment de la discussion sur l'article 24* (p. 792) ; après l'Art. 1er : *Article additionnel de la Commission prévoyant que l'observation du niveau de la rémunération du travail et du capital agricoles sera faite par le moyen de comptabilités moyennes d'exploitation et laissant au Ministre de l'Agriculture le soin de définir les méthodes de comptabilité en la matière* ; *sa demande de suppression du deuxième alinéa* (p. 794) ; Art. 2 : *Amendement de la Commission et sous-amendement de M. Boscary-Monsservin* (*Détermination par le Gouvernement de plans de production et d'expansion agricoles chaque année pour l'année ou la campagne à venir*) ; *difficultés rencontrées dans la prévision de programmes nationaux pour une année* ; *souplesse plus grande du texte gouvernemental* (p. 766) ; *amendement de la Commission sur la politique de stockage du Gouvernement* ; *double emploi avec l'article 20* (p. 796, 797) ; après l'Art. 2 : *Sa demande de réserve de l'article additionnel de la Commission et du sous-amendement de M. Gauthier* (p. 797) ; *article additionnel de la Commission faisant obligation au Gouvernement, dans le délai d'un an, de diminuer la disparité entre les prix à la production et les prix de détail par l'amélioration des circuits de distribution, des tarifs de transports et l'aménagement des charges fiscales* ; *suppression du délai d'un an trop impératif et de l'aménagement des charges fiscales demandé* (p. 797) ; Art. 3 (*Rapport annuel du Gouvernement*) : *Amendement de la Commission tendant à en préciser le contenu* ; *difficultés des travaux envisagés* (p. 798, 799) ; Art. 4 (*Etude sur les structures*) : *Amendements de MM. Godefroy et Bayou : nécessité de laisser au Gouvernement une certaine latitude pour commencer ces études* (p. 800) ; après l'Art. 4 : *Article additionnel de la Commission créant une Commission nationale et des commissions départementales d'exploitation familiale* ; *inutilité d'une multiplication des commissions consultatives* ; *prochaine extension des compétences des commissions départementales des cumuls* (p. 802) ; Art. 7 (*Délai de paiement des soultes aux cohéritiers*) : *Prochain dépôt par le Ministre de la Justice d'un projet de loi modifiant les articles 815 et 832 du Code civil et étendant leur champ d'application aux entreprises non seulement agricoles, mais aussi aux entreprises commerciales et artisanales ainsi qu'aux locaux d'habitation et aux locaux professionnels* ; *caractère exceptionnel des dispositions de l'article 7 les empêchant de prendre place dans le Code civil* (p. 807, 808) ; *sa demande de réserve de l'article 7 et des articles 7* bis *et 7* ter (p. 808) ; après l'Art. 9 : *Article additionnel de M. Méhaignerie* (*Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) ; *mesure aboutissant à pénaliser les jeunes voulant s'installer au bénéfice des anciens* ; *rigueur du délai imparti par l'amendement* (p. 815) ; *article additionnel de M. Schmitt* (*Maintien du taux des fermages basé sur les produits laitiers pour l'année en cours au même prix que pour la campagne précédente*) (p. 816) ; *question du domaine réglementaire* (ibid.) ; Art. 9 : *Amendement de M. du Halgouët* (*Fixation par le Ministre de l'Agriculture des caractéristiques d'amortissement ou d'intérêt des prêts accordés pour le financement des investissements agricoles*) (p. 816) ; Art. 10 : *Amendement de M. Poudevigne* (*Dépôt d'un projet de loi tendant à encourager la constitution de sociétés civiles d'exploitations agricoles et sous-amendement de M. Halbout à cet amendement* (p. 818) ; après l'Art. 10 : *Article additionnel de M. Bayou* (*Création d'un Institut national foncier et d'un Institut national des régions agricoles sous-développées*) ; *sa préférence pour des organismes décentralisés et régionalisés* ; *rôle de la société centrale d'équipement du territoire* (p. 819) ; après l'Art. 11 : *Article additionnel de M. Faure tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle*

enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé (p. 820) ; Art. 12 : *Amendement de M. Lambert permettant aux sociétés d'aménagement foncier d'acquérir des terres destinées à être rétrocédées ou louées, leur interdisant de faire des bénéfices et leur accordant un droit de préemption dans les zones spéciales d'action rurale; inconvénients du principe de la location et du droit de préemption établi par l'amendement* (p. 821) ; Art. 12 : *Amendement de M. du Halgouët précisant que les sociétés d'aménagement foncier sont des sociétés d'économie mixte; garanties apportées par l'agrément du Ministre de l'Agriculture et du Ministre des Finances* (p. 822) ; *amendement de M. du Halgouët (Avis des chambres d'agriculture intéressées)* (ibid.) ; Art. 13 : *Amendement de M. de Broglie subordonnant l'aide financière de l'Etat à l'adhésion à un organisme de gestion* (p. 823) ; *amendement de M. de Broglie (Extension des avantages fiscaux et financiers)* ; *report à la discussion de la loi de programme* (p. 824) ; Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Sous-amendements de M. Hoguet à l'amendement de la Commission* [17 mai 1960] (p. 866) ; *amendement de M. Bourdellès tendant à exiger que les terres dont l'attribution est demandée figurent à l'inventaire des terres incultes prévu à l'article 40; distinction entre les terres incultes de faible superficie et celles de superficie plus importante pour lesquelles il est nécessaire de recourir à l'inventaire* (p. 867) ; *sous-amendement de M. Grasset-Morel (Nullité de la demande d'attribution du fonds si dans le délai d'un mois, après la mise en demeure, le propriétaire exprime l'intention d'exploiter lui-même le fonds)* (p. 868) ; *amendements de MM. de Broglie et Hoguet tendant à ajouter le reboisement dans la mise en demeure de mettre en valeur adressée au propriétaire de terres incultes; inclusion du reboisement dans le terme général de mise en valeur* (p. 868, 869) ; Art. 17 : *Amendement de M. de Poulpiquet tendant à faire intervenir le Ministre des Travaux publics et des Transports et le Ministre du Commerce et de l'Industrie dans la détermination des zones d'action rurale* (p. 870, 871) ; Art. 18 : *Distinction devant être faite entre les difficultés des zones d'action rurale des régions insuffisamment peuplées et celles des régions surpeuplées ; sous-amendement de M. de Poulpiquet demandant la péréquation des tarifs des transports ferroviaires; incompétence du Ministre de l'Agriculture en matière de tarifs de transports* (p. 872) ; avant l'Art. 20 : *Amendement de M. Lefèvre d'Ormesson (Classement des produits animaux et végétaux en deux catégories) ; établissement d'un système de contrats pour la première catégorie et d'un secteur libre pour la seconde ; intérêt des contrats-types à passer en la matière ; inopportunité d'une obligation impérative à ce sujet* (p. 877) ; *contradiction avec nos engagements en vue du Marché commun ; impossibilité pour un industriel de faire appel aux seules ressources agricoles de son pays ; nécessité d'instituer une sorte de préférence entre les pays de la Communauté européenne pour leur approvisionnement à partir des ressources de la Communauté* (p. 878) ; avant l'Art. 20 : *Son amendement prévoyant que le Gouvernement procédera avant le 31 janvier 1961 à la réforme de l'O.N.I.C.* (p. 878, 879) ; Art. 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Amendement de M. Bayou précisant le fonctionnement, le financement et la composition du fonds ; empiètement sur le pouvoir réglementaire* (p. 879, 880) ; *amendement de M. du Halgouët précisant l'orientation du fonds; report à la discussion de la loi de finances; confusion entre les interventions à faire sur les prix et à l'action à exercer sur le plan commercial* (p. 880) ; *amendement de M. de Broglie (Création d'un établissement public de régularisation et d'orientation des marchés de produits agricoles)* (p. 881, 882) ; *inutilité de la transformation juridique du budget annexe en établissement public n'apportant aucune ressource supplémentaire ; conséquences de la politique agricole commune* (p. 882) ; Art. 21 (*Création de sociétés conventionnées, de sociétés d'économie mixte ou de groupements pour la réalisation des programmes d'exportations établis chaque année par le Ministre de l'Agriculture*) : *Article réservé uniquement aux exportations ; établissement d'une politique à long terme des exportations ; problème de la normalisation* (p. 883) ; *sous-amendement de M. Charvet à l'amendement de la Commission tendant à réserver la pratique des exportations aux professionnels* (p. 887) ; *amendement de M. Roux limitant le rôle des sociétés d'économie mixte ou conventionnées à la prospection des marchés et à l'information des exportateurs ; assimilation erronée des sociétés conventionnées à des sociétés d'Etat ; fractionnement impossible de l'étude du marché et de sa conquête* (p. 888, 889) ; *sous-amendement de*

M. Le Roy Ladurie à l'amendement de la Commission tendant à définir et à réglementer le label agricole ; *question du domaine réglementaire à l'exception des dispositions établissant une pénalité pour l'usage frauduleux d'un label usurpé* (p. 890) ; *suppression de l'expression « collective »* (p. 891) ; Art. 22 (*Normalisation des produits*) : *Amendement de M. Poudevigne tendant à la suppression de l'article* (p. 892) ; *sous-amendement de M. Fourmond à l'amendement de la Commission* (*Avancement de la normalisation de deux ans*) ; Art. 23 (*Importations*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (*Précisions sur les conditions de réalisation des importations*) (p. 893) ; *sous-amendement de M. Poudevigne à l'amendement du Gouvernement tendant à exiger l'accord du Ministre de l'Agriculture pour les décisions en matière d'importations* (p. 894) ; *amendement de M. de Broglie tendant à exiger du Gouvernement qu'il prenne dans tous les cas les mesures nécessaires pour éviter la chute des cours au-dessous des niveaux garantis* ; *revision des conditions de délivrance des licences d'importation* (p. 894) ; *composition du comité de gestion du fonds de régularisation et d'orientation des marchés* ; *représentation des fonctionnaires à parité avec les représentants de la profession* ; *conclusion d'accords bilatéraux prévoyant les importations de produits agricoles compensées par des exportations correspondantes de produits agricoles français* (p. 895) ; Art. 25 (*Contrats de culture*) : *Amendement de M. Charvet proposant une nouvelle rédaction de l'article précisant de quelle manière le Ministre de l'Agriculture favorisera la conclusion de contrats de culture entre les producteurs et les entreprises de transformation de produits agricoles* ; *problème soulevé par le paiement au prix d'objectif* ; *supériorité du texte gouvernemental prévoyant une plus grande souplesse* (p. 896) ; *nécessité de prévoir dans le contrat les pénalités en cas de rupture de contrat* (p. 897) ; Art. 26 (*Transformation de la taxe et de la surtaxe d'abattage en redevance pour services rendus*) : *Amendement de M. Hoguet tendant à la suppression de l'article : avantages de l'unification des taxes* ; *équivalence entre les recettes fournies par les redevances et le rendement global actuel des taxes d'abattage* (p. 897) ; *fixation du taux des redevances par les collectivités locales* (p. 898) ; *amendement de M. Colinet* (*Dépôt, dans le délai d'un an, d'un projet de loi relatif à la réorganisation du contrôle sanitaire et qualitatif des denrées alimentaires d'origine animale*) ; *nécessité de tenir compte du Marché commun* ; *suppression de la condition de délai* (ibid.) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Réalisation d'une politique agricole commune* ; *revalorisation des produits agricoles vers la fin juin* ; *prochaine réforme de la S. I. B. E. V.* ; *raisons du choix de l'année 1958 comme année de référence et de la notion de pouvoir d'achat* ; *détermination du pouvoir d'achat en fonction de la vente des produits agricoles* ; *importance fondamentale des prix dans une économie d'échanges* ; *rétablissement de l'équilibre entre les prix agricoles et les différents autres produits* ; *liaison du problème de l'accélération du Marché commun et des problèmes de démobilisation contingentaire et douanière* [18 mai 1960] (p. 931, 932) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Maintien d'un pouvoir d'achat au moins équivalent à celui existant en 1958*) (p. 933) ; Art. 27 : *Amendement de M. Mirguet tendant à confier la gestion financière des abattoirs publics à des régies municipales ou à des sociétés d'économie mixte* (p. 938) ; *amendement de M. de Poulpiquet* (*Création de centres d'abattage dans les centres d'élevage*) ; *circulaire du 3 février 1960 adressée par le Ministre de l'Agriculture aux préfets ayant le même objet* (p. 939) ; *amendement de M. du Halgouët tendant à ce que les dispositions de l'article prennent effet au plus tôt le 31 décembre 1961 et à une date fixée par décret* (p. 940) ; après l'Art. 29 : *Article additionnel de M. Pinvidic* (*Création d'un label pour les viandes extra et de 1re qualité*) ; *profonde réforme de l'inspection des viandes entraînée par l'adoption de l'amendement* ; *problème posé par l'exclusion des viandes de qualité de la liste des produits servant de référence aux indices des 179 articles et des 250 articles* (p. 941) ; *retrait désirable de l'amendement étant donné les conversations prévues pour une harmonisation des politiques sanitaires des pays du Marché commun* ; *intention du Gouvernement de procéder à une modification des contrôles sanitaires et d'inspection des viandes* (p. 942) ; Art. 30 : *Intention du Gouvernement de procéder à un aménagement du statut de la coopération agricole après avis des organisations coopératives réunies dans le conseil supérieur de la coopération agricole* ; *adaptation nécessaire de la coopération aux exigences économiques d'une agriculture moderne* ; *caractère réglemen-*

taire du statut de la coopération (p. 943) ; Art. 32 : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article* ; *avis du Conseil d'Etat en faveur du caractère réglementaire du statut de la coopération* (p. 945) ; après l'Art. 33 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement d'adapter le statut de la coopération aux exigences économiques et sociales d'une agriculture moderne* (p. 946) ; *le retire* (idid.) ; Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la commercialisation ou la transformation des produits agricoles*) : *Aide de l'Etat pour la mise au point de procédés exigeant des frais considérables et du temps* (*utilisation de déchets végétaux comme matière première de l'industrie, recherche de la fabrication des combustibles pour les fusées*) (p. 947, 948) ; après l'Art. 35 : *Article additionnel de M. Billères* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles*) ; *difficultés d'application de cette disposition et de son financement* (p. 949) ; Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Amendements tendant à la suppression de l'article* ; *nombreux services rendus par le crédit agricole* ; *étude d'un système de sociétés de caution mutuelle* ; *nécessité d'une adaptation du crédit agricole à l'évolution et aux transformations du monde agricole* ; *problème posé par la mise en sociétés de plusieurs exploitations, la coopération, le Marché commun* [19 mai 1960] (p. 969, 970) ; *information du Parlement de l'orientation que le Gouvernement compte donner à sa politique agricole* ; *observations sur : l'adaptation et non la réforme de structure envisagée* ; *le caractère d'établissement public du crédit agricole permettant au Gouvernement d'agir par voie réglementaire* (p. 971) ; Art. 37 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Adaptation de la loi par décret à l'Algérie et aux départements d'outre-mer*) (ibid.) ; *amendement de M. de Villeneuve tendant à fixer les conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer dans le cadre de la loi de programme* ; *perte de temps entraînée par l'adoption de cet amendement* (p. 972) ; après l'Art. 37 : *Article additionnel de la Commission tendant à réserver au Ministre de l'Agriculture la disposition et la gestion de tous les crédits affectés à l'agriculture* (p. 973) ; *article additionnel de M. Van der Meersch demandant au Gouvernement d'engager dans le cadre du conseil de coopération douanière des négociations pour renforcer le contrôle des documents justifiant l'origine des produits importés* ; *observations sur : les négociations en cours pour harmoniser l'ensemble des formules en usage dans les différents pays* ; *la rédaction trop restrictive de l'amendement* (p. 973) ; *article additionnel de M. Paquet* (*Substitution d'une essence colorée à la détaxation du carburant-essence agricole*) ; *incidences financières de l'amendement* ; *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 974) ; Art. 7 : *Engagement du Gouvernement de tenir compte de la notion de l'unité d'exploitation* (p. 976) ; *sa demande de modification de l'ordre du jour* (p. 977) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à la suppression du dernier alinéa du texte proposé par la Commission relatif aux avis que doivent recueillir les chambres d'agriculture consultées par le Gouvernement* [11 juillet 1960] (p. 1805, 1806) ; Art. 1er *bis* (*Etablissement de comptabilités moyennes d'exploitations*) : *Amendement de la Commission : sa demande de vote par division* (p. 1806, 1807) ; Art. 9 : *Sous-amendement de M. Méhaignerie à l'amendement de la Commission* (*Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) ; *mesure préjudiciable aux jeunes désireux de s'installer* (p. 1810) ; Art. 16 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission précisant que les lots non attribués à titre individuel peuvent être acquis par l'Etat* (p. 1813) ; Art. 18 (*Actions prioritaires en faveur des zones spéciales d'action rurale*) : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) (p. 1814) ; Art. 19 (*Priorité accordée en matière d'enseignement et de formation professionnelle aux zones spéciales d'action rurale se trouvant dans des régions ayant un excédent manifeste de population et de jeunesse rurale*) : *Sous-amendement de MM. Gabelle et Liogier* (p. 1814 1815) ; Art. 23 (*Importation de produits agricoles*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Nouvelle rédaction de l'article*) ; *rétablissement des prérogatives de l'exécutif en matière douanière* ; *son engagement de soumettre rapidement à la ratification de l'Assemblée les modifications des droits de douane* ; *retour au droit commun en matière douanière* ; *application de l'article 8 du Code des douanes* (p. 1818, 1819) ; *contradiction entre les dispositions du paragraphe 3 de l'amendement de la Commission et les clauses du Marché commun* (p. 1820) ;

Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Son amendement* (*Rétablissement du pouvoir d'achat équivalent à celui existant en 1958*) ; *sa demande d'application de l'article 44 de la Constitution* (p. 1821) ; Art. 26 : *Son amendement* (*Reprise du texte initial du Gouvernement*) ; *remplacement des taxes et surtaxes d'abattage par des redevances d'abattage ayant le caractère de redevances pour services rendus* (ibid.) ; *dispositions réservées aux abattoirs publics et n'intéressant pas le régime des abattoirs privés* (p. 1823) ; *implantation des abattoirs compte tenu des conditions locales* (ibid.) ; Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation de produits agricoles*) : *Utilité de ces sociétés* ; *prise en charge par l'Etat des risques exceptionnels d'une fabrication que l'industrie privée ne pourrait assurer, exemple de l'utilisation des végétaux comme matière première par l'industrie* (p. 1828) ; Art. 35 *bis* : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à remplacer la date du 1er janvier 1961 par la date du 1er janvier 1962 pour le dépôt d'un projet de loi organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles* (p. 1829) ; Art 37 : *Son amendement, au nom du Gouvernement* (*Extension de la loi par décret après les adaptations nécessaires aux départements d'Algérie, aux D. O. M. et aux T. O. M. après consultation des conseils généraux et des assemblées locales*) (p. 1830) ; Art 38 : *Sous-amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la compétence exclusive du Ministre de l'Agriculture pour contrôler les fonds mis à la disposition des sociétés d'interventions* ; *nécessité d'une surveillance étroite de ces sociétés sans gêner leur action* (p. 1831) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 23 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer les mots « survenant en dehors des sessions parlementaires »* ; *nécessité de permettre au Gouvernement dans des circonstances exceptionnelles de suspendre les droits de douane* [22 juillet 1960] (p. 2158) ; Art. 24 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Référence au pouvoir d'achat de 1958*) (p. 2159) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales : *Motion de M. Lacroix tendant au renvoi du projet en Commission* (p. 978) ; avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Dubuis tendant à permettre aux Commissions communales et départementales de faire appel dans certains cas aux techniciens et employés du cadastre ; caractère réglementaire de cette disposition* (p. 979) ; Art. 1er : *Signification de l'expression « valeur de productivité réelle »* (p. 981) ; Art. 5 : *Amendement de la Commission : caractère réglementaire du choix de la procédure à suivre ; non insertion de mesures fiscales dans des articles du Code rural ; sa demande de réserve de l'amendement de M. Le Douarec et du sous-amendement de M. Dubuis* (p. 984) ; après l'Art. 6, *Article additionnel de la Commission tendant à accorder la priorité pour les opérations de remembrement aux communes traversées par les autoroutes ; réalisation des opérations de remembrement auxquelles donne lieu le percement d'une autoroute avec l'accord du Ministre des Travaux publics et des Transports* (p. 985) ; Art. 8, *Amendement de M. du Halgouët tendant à faire bénéficier les opérations d'échanges amiables des dispositions concernant les travaux connexes de remembrement effectués avec l'aide de l'Etat ; impossibilié d'une extension aux échanges amiables du bénéfice des travaux connexes ; prétendus crédits de report en matière de remembrement* (p. 986, 987) ; après l'Art. 8 : *Article additionnel de la Commission tendant à permettre la cession du droit de plantation en cas d'échange amiable ou de remembrement dans les régions de vignobles ; question du domaine réglementaire* (p. 997) ; *article additionnel de M. Boscary-Monsservin tendant à modifier l'ordonnance du 23 octobre 1958 relative à l'expropriation publique ; question intéressant la voirie rurale et communale ; maintien de la compétence du juge de l'expropriation* (p. 998) ; *article additionnel de M. Van Der Meersch tendant, en cas d'expropriation de terres agricoles, à faire bénéficier les expropriés d'une indemnité destinée, soit à couvrir l'intégralité du préjudice subi, soit à permettre leur réinstallation* (ibid) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-1 du Code rural ; simple rôle consultatif des établissements publics pouvant être institués ; représentation majoritaire des usagers* (p. 1002, 1003) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 128-2 du Code rural*) ; *définition des pouvoirs de l'établissement public prévu à l'article ; détermination, par le Préfet, en cas de pénurie, sur proposition de l'établissement public, de l'importance des ré-*

ductions à apporter aux prises d'eau (p. 1004) ; *compétence du Préfet en dernier ressort sur les propositions de la Commission administrative ou de l'établissement public* (p, 1005) ; *son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle réduction pour l'article 128-3 du Code rural* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-4 du Code rural (Droit à l'arrosage gratuit)* (ibid.) ; *amendement de la Commission tendant à modifier le texte proposé pour l'article 128-5 du Code rural; sa demande de réserve* (p. 1006) ; *amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à étendre les possibilités de servitudes aux adductions d'eau et aux travaux d'assainissement* (p. 1007) ; Art. 12 (*Dispositions relatives à certains boisements*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1008) ; *sous-amendement de M. Alliot prévoyant le vote et la mise en application d'un projet de loi sur l'ensemble des problèmes forestiers; accord du Gouvernement pour l'instauration d'un débat forestier au Parlement; désir du Gouvernement d'élaborer une loi-cadre forestière* (p. 1009) ; *amendement de M. Chandernagor proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1010) ; après l'Art. 13 : *Son article additionnel tendant à ajouter un titre nouveau concernant les dispositions fiscales* (ibid.) : *article additionnel de M. Van Der Meersch relatif aux modalités d'indemnisation en cas d'expropriation de terres agricoles* (p. 1013) ; en troisième lecture, Art, 8 *ter* (*Procédure d'expropriation simplifiée pour l'aménagement des chemins ruraux*) : *Amendement de la Commission tendant à tenir compte pour la fixation de l'indemnité des conditions de cessions amiables intervenues* [21 juillet 1960] (p. 2119) ; *large pouvoir d'appréciation du juge* (ibid.) ; Art. 17 : *Sous-amendement de M. Comte-Offenbach à l'amendement de la Commission : nécessité de confier aux lieutenants de louveterie la direction et la responsabilité des opérations en matière de battues aux sangliers* (p 2121) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : *Motion de M. Durroux tendant au renvoi du projet en Commission* [31 mai 1960] (p. 1042) ; *inscription, dans chaque budget annuel, des crédits relatifs aux migrations rurales et à l'hydraulique agricole; proposition de crédits de démarrage pour l'ensemble du projet de loi d'enseignement agricole dans le budget de 1961; choix de Rungis pour l'emplacement d'un marché d'intérêt national après consultation des Commissions compétentes du Commissariat général au Plan; étude, pour chaque cas particulier des conditions de financement des marchés d'intérêts nationaux; réalisation effective annuelle de 60 milliards de francs de travaux d'adduction d'eau; insuffisance numérique des ingénieurs ruraux et des vétérinaires; désir du Gouvernement d'aider les exploitations familiales* (p. 1048, 1049) ; *son amendement tendant à augmenter de 20 millions de nouveaux francs les crédits pour l'aménagement des grandes régions agricoles* (p. 1049) ; *affectation de cette augmentation au démarrage des travaux du canal de Provence* (ibid.) ; *sous-amendement de M. de Poulpiquet tendant à la répartition des crédits par moitié au titre de l'aménagement des grandes régions agricoles et par moitié au titre de l'aménagement individuel des exploitations familiales; organisation du marché parallèlement à l'aménagement régional afin d'éviter les inconvénients de la surproduction* (p. 1050) ; *inscription des programmes de caractère individuel dans d'autres textes* (ibid.) ; *nécessité de réserver aux aménagements régionaux les crédits prévus dans le projet pour permettre au Gouvernement de tenir ses engagements* (p. 1051) ; Art. 1er : *Orientation des efforts de stockage dans le secteur du vin et du maïs; difficultés rencontrées dans la fixation des conditions de stockage en matière viticole* (p. 1055) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Amendement de M. de Poulpiquet* (*Répartition des crédits inscrits au cinquième alinéa entre l'aménagement des grandes régions et l'amélioration des exploitations familiales*) [11 juillet 1960] (p. 1835) ; *nécessité de poursuivre simultanément une politique d'aménagement et une politique d'équipement des fermes; projets de travaux d'aménagement régional concernant la Bretagne* (p. 1835) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Motion de M. Regaudie tendant au renvoi du projet en Commission* [31 mai 1960] (p. 1056) ; Art. 1er (*Création d'un Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*) : *Amendement de M. Sagette précisant que le Comité du nouveau Fonds est constitué au moins par moitié de représentants de la production agricole* (p. 1060) ; Art. 2 : *Amendement de M. Charpentier tendant à étendre les interventions du Fonds à tous les produits agri-*

coles ; nécessité de limiter l'expérience à la viande et au lait ; difficultés d'application d'une extension des interventions du Fonds à d'autres produits (Céréales ou sucre) (p. 1061, 1062) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Ses observations sur : le désir du Gouvernement de remédier à l'incohérence de l'enseignement et de la formation professionnelle actuels ; le développement de la promotion sociale en agriculture ; l'association nécessaire de la formation générale et de la formation professionnelle ; la différence entre l'enseignement technique et l'enseignement agricole ne permettant pas la délivrance d'un véritable C.A.P. ; les conditions de l'extension du titre d'ingénieur agronome à d'autres écoles nationales supérieures agronomiques ; la décentralisation de l'enseignement agronomique ; le maintien du niveau du concours d'entrée aux écoles nationales supérieures agronomiques ; le recrutement de l'école nationale d'horticulture ; la nécessité d'axer l'enseignement vétérinaire sur des études de type spécifiquement médical ; la détermination d'équivalences à tous les niveaux de l'enseignement agricole, les collèges agricoles, leur direction ; la nécessité de permettre aux ruraux l'accès aux plus hautes fonctions agricoles et non agricoles ; la collaboration entre l'enseignement supérieur agricole et les facultés ; le recrutement des professeurs de l'enseignement supérieur agricole* [1er juin 1960] (p. 1129 à 1131) ; *amendements de MM. Waldeck-Rochet et Duchâteau proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1133) ; *adaptation des dispositions du projet aux Départements et Territoires d'outremer* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Grasset-Morel à l'amendement de la Commission : diffusion d'un enseignement à la fois théorique et pratique* (p. 1134) ; *implantation des établissements agricoles de préférence à la campagne ; adjonction d'un domaine agricole à tout lycée agricole* (p. 1135) ; *son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction pour le troisième alinéa de l'article* (p. 1135) ; *sous-amendement de M. du Halgouët : introduction d'une confusion sérieuse dans l'enseignement supérieur agricole* (p. 1136) ; *son sous-amendement au nom du Gouvernement (Nouvelle rédaction du quatrième alinéa de l'article)* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Moulin tendant à dissocier l'enseignement vétérinaire ; spécificité de l'enseignement et de la formation vétérinaires* (p. 1137) ; Art. 2 : *Amendement de M. Duchâteau (Compétence du Ministre de l'Education nationale en matière d'enseignement agricole)* (p. 1139) ; Art 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à répéter le mot « agricole » pour préciser que ce sont à la fois l'enseignement agricole et la formation professionnelle agricoles qui relèvent du Ministère de l'Agriculture* [7 juin 1960] (p. 1161) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Collaboration apportée par le Ministre de l'Education nationale au fonctionnement des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, notamment en ce qui concerne le personnel d'enseignement général)* (p. 1162) ; *sous-amendement de M. Boscary-Monsservin (Fixation par décret des conditions de recrutement et de formation des maîtres publics de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles) ; institution d'équivalences* (p. 1163) ; après l'Art. 2 : *Article additionnel de M. Grussenmeyer prévoyant que l enseignement primaire terminal est dispensé jusqu'à l'âge de 17 ans et que le cycle scolaire annuel sera limité à la période comprise entre le 2 novembre et les vacances de Pâques* (p. 1164) ; après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Duchâteau (Application des équivalences pour les possibilités d'enseigner)* (p. 1166) ; Art. 4 : *Amendement de la Commission (Dépôt d'une loi de programme d'investissements pour l'implantation rationnelle des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) ; son sous-amendement tendant à substituer à la date prévue celle du 31 décembre 1961* (p. 1167) ; *inscription d'un premier crédit dans le budget de 1961 ; dépôt avant le 1er décembre 1961 d'un projet de loi de programme doté d'un budget pluriannuel* (p. 1167) ; *amendement de M. Rossi (Implantation d'un lycée agricole et d'un collège agricole dans chaque région définie selon les natures de cultures et les formes d'exploitation)* (p. 1168) ; *création par le Ministre de l'Agriculture d'une section d'application de la recherche à la vulgarisation* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Charvet à l'amendement de M. Boinvilliers (Création d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle agricoles en fonction des besoins et à la demande des familles rurales et des professions)* (p. 1168, 1169) ; *amendement de M. Hanin tendant, dans l'évaluation de*

l'aide apportée par l'Etat aux Comités départementaux de vulgarisation, à tenir compte de l'appui financier consenti par les communes et les départements sur leur budget annuel : distinction devant être faite entre la vulgarisation et l'enseignement (p. 1170) ; Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1171, 1172) ; *prise en considération des nécessités départementales* (p. 1172) ; *sous-amendement de Mlle Dienesch et de M. Grasset-Morel* (*Création d'un échelon départemental*) (p. 1173) ; Art. 8 : *Son amendement* (*Fixation par des décrets en Conseil d'Etat des conditions d'application de la loi*) (p. 1177) ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel* (*Extension éventuelle de la loi par décret à l'Algérie et aux départements et territoires d'outre-mer*) (ibid.) ;

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, Art. 1er : *Amendement de M. Palmero* (*Création de parcs nationaux par une loi en cas d'opposition d'une ou plusieurs communes*) ; *ouverture d'une large enquête publique préalable à toute création de parc national* [8 juin 1960] (p. 1197) ; *participation des communes à l'enquête préalable* (ibid.) ; Art. 2 : *Amendement de M. Viallet* (*Prise en charge du maintien au sol des populations par l'organisation du parc*) (p. 1198) ; *inopportunité de figer les populations rurales dans des structures aujourd'hui dépassées* (ibid.) ; *amendement de M. Becker* (*Création de zones de réserves intégrales à l'extérieur des parcs nationaux*) (p. 1199) ; *amendement de M. Trémollet de Villers* (*Etablissement de réserves intégrales en tenant compte de l'occupation humaine et de ses caractères*) (p. 1200) ; Art. 3 : *Amendement de M. Dumas prévoyant que le programme d'exploitation de la zone périphérique sera établi en liaison avec l'organisme de gestion prévu à l'article 4* (p. 1200) ; Art. 4 : *Amendement de M. Trémollet de Villers* (*Prise en charge par l'organisme chargé du parc du maintien des populations déjà installées dans le périmètre du parc*) (p. 1201) ; Art. 7 (*Répression des infractions*) : *Amendement de la Commission des lois constitutionnelles tendant à la suppression des deux derniers alinéas de l'article ; compétence du pouvoir législatif pour déterminer les règles de procédure pénale ; maintien des deux derniers alinéas de l'article* (p. 1202).

Répond aux questions orales avec débat posées par MM. Coste-Floret et Grasset-Morel au sujet de l'aménagement de la région Bas-Rhône – Languedoc : *Ses observations sur : l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du barrage du Salagou ; l'intérêt de l'aménagement du Salagou ; son rôle d'écrêteur des crues, la nature des terrains d'emprise du barrage ; le fonctionnement du centre économique rural sous l'autorité de M. Milhau ; l'impossibilité d'une reconversion économique sans l'accord des populations de la région* [13 mai 1960] (p. 852, 853).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Sa demande de report de la discussion au lendemain* [7 juin 1960] (p. 1180) ; *sa demande d'un nouveau report du projet de loi étant donné le dépôt d'un nouvel amendement* [8 juin 1960] (p. 1196) ; *sa demande de suspension de séance* [7 juillet 1960] (p. 1775) ; *hommage devant être rendu à l'excellent travail réalisé par le groupe d'étude présidé par le Docteur Debray ; difficultés suscitées par le problème financier ; sa demande de report de la discussion à des séances ultérieures* (p. 1781) ; *demande de renvoi à la Commission présentées par M. Cassagne ; modifications susceptibles d'être apportées au texte du Gouvernement* [12 juillet 1960] (p. 1859) ; Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Amendement de MM. Gauthier, Godonnèche, Paquet et Durroux* (*Nécessité de laisser au Gouvernement la plus large possibilité d'appréciation*) (p. 1881, 1882) ; *sous-amendement de M. Godonnèche à l'amendement de la Commission de la production* (*Fixation de la participation de l'Etat à 30 0/0 à défaut de cette inclusion*) ; *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1883) ; *sous-amendement de M. du Halgouët fixant la participation de l'Etat à 30 0/0 ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1884) ; Art. 1106-6 du Code rural (*Exemption de cotisations*) : *Sous-amendement de M. Gauthier à l'amendement de la Commission* (*Difficultés d'application ; cas des saisonniers*) (p. 1886) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Participation de l'Etat*) : *Amemdement de M. Paul Reynaud* (*Substitution du bénéfice agricole forfaitaire au revenu cadastral, maintien de la référence au revenu cadastral à titre provisoire*) (p. 1888) ;

amendement de M. Godonnèche tendant à porter à 75 0/0 le plafond du pourcentage de la participation de l'Etat ; application de l'artible 40 de la Constitution (p. 1890) ; *amendement de MM. Godonnèche, Gauthier et Paquet tendant à supprimer les conditions relatives à l'emploi de salariés pendant 75 journées de travail par an ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1891) ; Section I, Champ d'application, Art. 1106-1 du Code rural : *Amendement de M. Godonnèche (Exclusion des exploitants déjà assujettis à un régime d'assurance maladie obligatoire)* (p. 1892) ; *amendements de MM. Godonnèche et Gauthier (Extension aux enfants atteints de maladie chronique, aux enfants en apprentissage ou poursuivant leurs études) ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1894) ; Section II, Prestation, Art. 1106-2 du Code rural : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement (Fixation de l'abattement par décret)* (p. 1897) ; Art 1106-3 du Code rural : *Amendement de M. Fourmond tendant à accorder les prestations d'invalidité aux exploitants incapables, en raison de leur état physique, de continuer leur activité professionnelle ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1898) ; Section Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Amendements de MM. Gauthier et Jean-Paul David prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la mutualité sociale agricole ou à leur choix par les organismes assureurs agréés ; inconvénients de la multiplicité de gestion ; rôle de pivot des caisses de mutualité sociale agricole ; possibilité de convention avec les sociétés mutualistes ; inconvénients d'un système tendant à mettre tous les assureurs sur un pied d'égalité dans des conditions de concurrence non identiques* [13 juillet 1960] (p. 1910) ; Art. 4 du projet de loi : *Amendement de M. Gauthier et sous-amendement de M. Godonnèche* (p. 1915) ; après l'Art. 4 du projet de loi : *Son article additionnel (Dépôt, après une période de quatre ans, d'un rapport sur les résultats sanitaires et sur l'équilibre financier du régime institué par la présente loi)* (p. 1915) ; *présentation annuelle d'un rapport sur l'évolution du nouveau régime* (ibib.) ; *article additionnel de M. Catayée (Dépôt d'un projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles dans les D.O.M.)* (p. 1916) ; Art. 5 : *Son amendement tendant à fixer l'entrée en vigueur de la loi au 1er avril 1961* (ibid.) ; après l'Art. 5 : *Article additionnel de M. Godonnèche tendant à limiter à 50 0/0 la participation des assujettis ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1916, 1917) ; Seconde délibération : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à accorder le bénéfice de l'assurance-maladie aux anciens exploitants titulaires d'un avantage vieillesse à condition qu'ils aient cotisé pendant au moins cinq ans* (p. 1918) ; *sa demande d'application de l'article 44 de la Constitution* (p. 1919) ; deuxième lecture : Art. 1er, Section I, Champ d'application (Art. 1106-1 du Code rural) : *Amendement de M. Paquet au nom de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; amendements de MM. Sagette et Gauthier (Assurance volontaire pour les vieillards n'ayant pas cotisé) : Accroissement des charges publiques résultant de l'adoption des amendements de MM. Sagette et Gauthier ; rétablissement souhaitable du texte voté par l'Assemblée* [23 novembre 1960] (p. 3997) ; *consultation éventuelle du Conseil constitutionnel au cas où ces amendements seraient adoptés* (p. 3998) ; *amendement de M. de Sesmaisons tendant à appliquer la loi aux petits enfants mineurs* (p. 3999) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Exclusion des mineurs de 17 ans en apprentissage)* (p. 3999, 4000) ; Section II, Prestation (Art. 1106-2 du Code rural) : *Amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents (Engagement pris par le Gouvernement de déposer un projet de loi sur la couverture des accidents du travail et de la vie privée avant le 30 juin 1961)* (p. 4001) ; *amendements de MM. Grèverie et Paquet tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale relatif à l'établissement d'une franchise ; amendement de M. Sagette tendant à instituer un ticket modérateur de 50 0/0 : Application de l'article 40* (p. 4007) ; *amendement de M. Grèverie (Institution d'un ticket modérateur variable défini par le Haut Comité médical) ; amendement de M. Paquet prévoyant que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques comporte une participation de l'assuré égale à celle retenue dans le régime des salariés* (p. 4009) ; Art. 1103-3 du Code rural) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée (Exclusion des conjoints du bénéfice de l'assurance invalidité)* (p. 4010) ; *observations*

sur : l'incidence financière de l'inclusion des conjoints (ibid.) ; *le refus de la Commission des finances du Sénat d'opposer l'article 40 ; l'intention du Gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel de la question* (p. 4011) ; Section III, Financement (Art. 1106-5 du Code rural) : *Amendement de M. Gauthier tendant à assurer le financement à concurrence de 10 0/0 par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale ; application de l'article 18 de la loi organique interdisant l'affectation des recettes* (p. 4014), (Art. 1106-6 du Code rural) : *Amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à exempter des cotisations les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire ou à temps partiel une activité salariale : application de l'article 40* (p. 4016) ; (Art. 1106-7 du Code rural) (*Participation de l'Etat*) : *Amendement de Méhaignerie* (*Double cotisation*) ; *amendement de M. Paquet* (*Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation*) [29 novembre 1960] (p. 4119) ; Section IV, Assujettissement et organisation : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Priorité à la mutualité sociale agricole ; réalisation éventuelle des opérations d'application, d'encaissement des cotisations, de liquidation et de versement des prestations, par tout organisme agréé, au choix de l'assuré*) (p. 4129) ; *ses observations sur : les efforts du Gouvernement pour se rapprocher des parlementaires ; le caractère de compromis de son amendement ; les qualités de la mutualité sociale agricole ; la nécessité d'un régime spécial pour l'agriculture* (p. 4129) ; *le rôle de pivot de la mutualité sociale agricole* (p. 4130) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Amendement de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture* ; *sous-amendement de M. Crucis* (*Constitution d'un fonds de compensation géré par les représentants de tous les organismes intéressés*) ; *ses observations sur : l'inopportunité d'une intervention d'organismes extérieurs à la profession agricole ; le respect nécessaire de l'autonomie des caisses* (p. 4140) ; *sous-amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Possibilité de dénonciation annuelle*) ; *sous-amendement de la Commission des finances* (*Possibilité de dénonciation tous les deux ans*) (p. 4143) ; *institution souhaitable d'un délai de trois ans pour la dénonciation des contrats* (p. 4143) ; Art. 1106-11 du Code rural : *Amendement de la Commission des finances prévoyant que le défaut de paiement des cotisations n'empêche pas le paiement des prestations* (p. 4146) ; Art 2, Art. 1244-1 du Code rural : *Amendement de la Commission de la production et des échanges* (*Désignation conjointe des agents assumant la charge du contrôle par la mutualité sociale et les organismes assureurs*) (p. 4147, 4148) ; Art. 1250-1 du Code rural : *Amendement de la Commission relatif à la coordination du régime agricole et du régime général* (p. 4148, 4149) ; Art. 4 *quater* : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en première lecture* (*Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance maladie des agriculteurs des départements d'outre-mer*) (p. 4151) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'hommage devant être rendu au travail de la Commission mixte paritaire ; les améliorations pouvant être apportées au texte au fur et à mesure de son application* [13 décembre 1960] (p. 4560) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la publication incessante du décret relatif à la constitution du Comité du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles ; le désir du Gouvernement de voir s'engager un débat sur la politique forestière ; la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; les difficultés d'exportation des pommes à cidre ; l'éventuelle inscription dans le collectif de primes d'arrachage pour les pommiers ; le problème des débouchés de nos produits animaux vers nos partenaires du Marché commun ; la reprise souhaitable de nos conversations avec l'Allemagne ; la participation du Parlement à une éventuelle réforme du statut du fermage ; la prochaine publication du rapport général sur l'agriculture ; le développement du stockage du maïs ; la communication à la Commission de la production et des échanges des modifications pouvant intervenir dans les aménagements régionaux et la répartition des crédits qui leur sont consacrés ; la prochaine publication des textes d'application de la loi sur l'enseignement agricole ; la création d'une école de formation de professeurs de lycées agricoles et d'ingénieurs des services agricoles ; le détachement éventuel de professeurs de l'enseignement général dans les établissements de formation agricole* [9 novembre 1960] (p. 3443, 3444) ; titre IV : *l'accord préalable des Comités départementaux*

de vulgarisation pour toute création nouvelle en matière de vulgarisation; la répartition des crédits entre les organisations nationales et les activités départementales; le problème de la sélection des races (p. 3450) ; titre VI : *L'autonomie de la recherche vétérinaire; sa direction éventuelle par un homme de formation vétérinaire cumulant la direction de la recherche vétérinaire et l'inspection générale des Ecoles vétérinaires* (p. 3452) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : l'attribution aux agriculteurs de la majoration éventuelle des prestations familiales du régime général; les études actuellement en cours sur l'alignement de l'allocation de la mère au foyer sur l'allocation de salaire unique* [9 novembre 1960] (p. 3457) ; *les incidences financières de la suppression des abattements de zone; la revalorisation éventuelle des allocations versées aux vieux travailleurs agricoles; le dorblème de la retraite complémentaire* (p. 3457, 3458) ; *l'établissement par les caisses mutuelles d'assurances sociales de deux comptabilités distinctes, l'une pour les dépenses administratives, l'autre pour l'action sanitaire et sociale* (p. 3458); BUDGET ANNEXE DU FONDS DE RÉGULARISATION ET D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES (F.O.R.M.A.) : *Ses observations sur : la fluidité nécessaire de ce budget pour permettre des interventions sur les marchés au fur et à mesure de l'évolution de chacun d'eux; les difficultés du marché de la viande dues en majeure partie à l'insuffisance des moyens de stockage; la répartition des crédits pouvant être envisagée pour 1961* [9 novembre 1960] (p. 3462).

Répond à la question orale de M. Laurent, relative aux prix intérieurs et prix européens des céréales [18 novembre 1960] (p. 3933, 3934).

Répond à la question orale posée par M. Vitel, relative aux dégâts causés par le feu et l'érosion dans le Var [18 novembre 1960] (p. 3935).

Répond à la question orale de M. Claude Roux relative à la réglementation de la circulation des canots à moteurs [19 mai 1961] (p. 882).

Répond à la question orale de M. Poudevigne relative à la restriction des avantages d'ordre économique accordés aux agriculteurs [19 mai 1961] (p. 883).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Fourmond, Gilbert Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Augmentation régulière et continue de la production laitière en France; nécessité d'associer la profession au soutien et à l'assainissement du marché laitier; écoulement des produits laitiers vers les sous-alimentés, les économiquement faibles et les grandes collectivités; définition d'une politique à l'égard des pays sous-développés dans le cadre d'une action pluri-nationale, au niveau de la Communauté économique européenne ou de l'Alliance atlantique* [19 mai 1961] (p. 887 à 890, 894) ; *répartition des taxes entre le secteur des produits laitiers et le secteur des corps gras d'origine végétale; progression des exportations; création d'une taxe constituant une véritable prime d'assurance destinée à assurer la sécurité dans un marché en expansion* (p. 902, 903).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Ses observations sur : l'absence de progrès en matière de politique agricole commune; l'augmentation du contentieux de la Communauté dans le domaine agricole; les résultats décevants des travaux du Comité spécial; les propositions de la Commission économique européenne; l'intention du Gouvernement de ne procéder au passage à la deuxième étape du Marché commun qu'en fonction des réalisations pratiques obtenues de nos partenaires* [13 juin 1961] (p. 1031, 1032) ; *la nécessité d'une bonne volonté réciproque des six partenaires* [15 juin 1961] (p. 1093).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Coste-Floret, Raymond Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : le Code du vin; le décret du 16 mai; les vins du hors quantum; les coopératives; le F.O.R.M.A.; l'exportation; la politique du stockage; la difficulté de définir les zones à vocation viticole; la chaptalisation; le vin de l'intendance; les arrachages volontaires; la disparition des mauvais encépagements; la politique viticole dans le cadre du Marché commun; les importations de vins tunisiens et marocains; la société d'intervention; la distillation des excédents* [16 juin 1961] (p. 1144 à 1147, 1151, 1157, 1158).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages : *Ses observations sur : la protection nécessaire des rivières et des pêcheurs français; les efforts de sociétés de pêche en faveur du*

peuplement des rivières [19 juillet 1961] (p. 1800, 1801), Art. 2 (*Publication des modalités d'application par un règlement d'administration publique*) (p. 1802).

Répond à la question orale de M. de Poulpiquet relative au préjudice causé aux agriculteurs par les importations abusives de porcs [21 juillet 1961] (p. 1934).

Répond à la place de M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes à la question orale de M. Marquaire relative à la situation des internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1936).

ROCHET (M. Waldeck), *Député de la Seine, 41e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative au prix des baux à ferme, **n° 6** [27 janvier 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi organique tendant à modifier les règles de calcul de l'indemnité parlementaire afin d'annuler l'augmentation de cette indemnité telle qu'elle résulte de l'application de l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958, **n° 8** [27 janvier 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre de nouveau aux délégués des associations de vieux travailleurs les plus représentatives de représenter leurs ressortissants devant les Commissions de première instance de la Sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole, **n° 75** [12 mai 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à étudier un projet de loi tendant à développer les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole groupant des exploitants familiaux, **n° 81** [12 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier le statut des baux ruraux, **n° 201** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier divers articles du Code rural relatifs à l'indemnité du preneur sortant, **n° 1149** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à interdire la fabrication de vins mousseux autres que le « Saint-Peray » sur le territoire des communes dont la production bénéficie de cette appellation contrôlée, **n° 1279** [28 juin 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Injustice sociale des mesures gouvernementales ; atteinte portée aux travailleurs et aux paysans ; politique de régression ; nécessité de mettre fin à la guerre coûteuse d'Algérie ; diminution arbitraire de la représentation de la classe ouvrière à l'Assemblée ; appel aux travailleurs pour le rétablissement de la démocratie* [15 janvier 1959] (p. 47, 48).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Elimination systématique des communistes des Commissions ; répartition des places dans l'hémicycle* [28 janvier 1959] (p. 179, 180).

Est entendu sur les propositions de la Conférence des Présidents : *Son rappel au Règlement* [28 avril 1959] (p. 313).

Prend part à la discussion du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Oppose la question préalable ; insuffisance des crédits ; fixation par décret des modalités de participation financière des caisses de sécurité sociale au financement de l'équipement sanitaire et social ; atteinte à l'autonomie de gestion des caisses de sécurité sociale ; suppression de la franchise de 3.000 francs* [12 mai 1959] (p. 460).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P. [29 mai 1959] (p. 682, 683, 684).

Pose à M. le Ministre de la Construction deux questions orales relatives à la situation des vieux travailleurs locataires [5 juin 1959] (p. 791, 792).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Prolongation du conflit ; nécessité d'une solution politique ; reproduction d'une déclaration du Général de Gaulle dans* L'Echo *d'Oran ; critiques des centres de regroupement en Algérie ; nécessité d'une coopération entre le peuple algérien et la France ; divergences entre le Gouvernement et*

certains députés d'Algérie [9 juin 1959] (p. 813 à 815) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Prétendu redressement économique ; insuffisance des crédits ; lacune du projet (équipement agricole et rural proprement dit) ; situation désavantagée des exploitations familiales ; inefficacité de l'aménagement des circuits de distribution ; disparité entre le prix payé à la production et le prix de consommation ; faveur accordée aux trusts (exemple du vin et du lait)* [23 juin 1959] (p. 978 à 980) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Critique du programme énergétique ; réduction de la production d'énergie hydraulique ; abandon du projet d'usine marémotrice ; contradiction entre la rentabilité accrue de la S.N.C.F. et la dégradation de la situation des cheminots ; faiblesse des crédits d'équipement des aérodromes secondaires, excès de l'automatisation ; absence d'un programme français de constructions radioélectriques ; insuffisance des crédits d'équipement prévus pour le téléphone* [30 juin 1959] (p. 1163, 1164).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative au sursis d'incorporation des étudiants [16 octobre 1959] (p. 1837).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale, avec débat, relative à la politique agricole du Gouvernement (Situation des petites et moyennes exploitations) : *Nombreuses mesures portant atteinte aux exploitants familiaux ; suppression de l'indexation des prix agricoles ; décret sur la détermination du prix des fermages ; réduction de la ristourne sur le matériel agricole ; décret du 16 mai sur le vin ; relèvement des cotisations d'allocations familiales agricoles au détriment des petits et moyens cultivateurs ; parité nécessaire du salaire minimum agricole et du S.M.I.G.* [23 octobre 1959] (p. 1942, 1943).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 42 (*Taxation des décotes sur stocks*) : *Ses amendements tendant à augmenter les taux* [28 octobre 1959] (p. 2036) ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 2050) ; en deuxième lecture, Art. 5 (*Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles importantes*) : *Son amendement (Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture)* [8 décembre 1959] (p. 3215) ; Art. 46 *bis* : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article* [9 décembre 1959] (p. 3260) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Accentuation du décalage entre les prix et les salaires ; abaissement du pouvoir d'achat des travailleurs, hostilité du grand patronat et du Gouvernement à une hausse des salaires ; importance des profits capitalistes ; augmentation de la productivité sans augmentation parallèle des salaires ; augmentation des recettes fiscales, notamment des taxes indirectes qui se répercutent sur les prix ; établissement d'une fiscalité de classe ; augmentation des dépenses, notamment des dépenses militaires ; insuffisance du budget civil ; refus opposé aux revendications légitimes des anciens combattants ; ajournement de la revalorisation des traitements des fonctionnaires ; poursuite d'une politique économique et financière préjudiciable aux travailleurs* [6 novembre 1959] (p. 2237 à 2239) ; Art. 2 ; Etat A : *Son amendement (Suppression des cotisations versées par les vendeurs en gros de fruits et légumes)* [9 novembre 1959] (p. 2279) ; *double emploi du Centre interprofessionnel des fruits et légumes avec le Comité national interprofessionnel des fruits et légumes créé par le décret du 26 février 1955* (ibid.) ; Art. 11 : *Prélèvement exceptionnel injustement opéré sur le Fonds spécial d'investissement routier au profit du budget général ; retards dans l'amélioration de notre réseau routier ; réduction des subventions et prêts de l'Etat pour l'aménagement et la réfection des chemins ruraux* (p. 2291) ; AGRICULTURE : *Faiblesse des crédits affectés à l'agriculture ; situation défavorisée des petits et moyens exploitants ; conséquences des modifications du financement des travaux d'adduction d'eau et d'électrification rurale ; diminution des travaux ; augmentation des charges des collectivités ; retard de la France dans l'enseignement agricole ; modifications du financement du budget des prestations familiales agricoles au détriment des petits et moyens exploitants ; nécessité d'une politique agricole d'ensemble favorable aux exploitations familiales* [23 novembre 1959] (p. 2860, 2861) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, Art. 54 : *Son amendement tendant à la suppression des paragraphes 3 et 4* [24 novembre 1959]

(p. 2916) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 96 (*Exonération en matière de contribution foncière et mobilière au profit des économiquement faibles et des contribuables âgés de plus de 65 ans*) : *Aggravation des charges des communes apportée par le texte gouvernemental* [24 novembre 1959] (p. 2976, 2977) ; Motion de censure : *Critique de la politique du Gouvernement ; suppression inadmissible de la retraite des anciens combattants ; expression, dans le budget, d'une politique de classe rejetant le poids des charges sur les travailleurs ; reconduction, dans le budget de 1960 de la plupart des mesures anti-sociales prises en décembre 1958 ; augmentation des dépenses improductives au détriment des budgets sociaux et culturels ; réduction du rôle du Parlement ; institution d'un pouvoir personnel ; approbation de la politique algérienne définie le 16 septembre ; nécessité de discuter à la fois sur le « cessez-le-feu » et les conditions d'exercice du droit à l'autodétermination* [27 novembre 1959] (p. 3076 à 3078) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'opposition de la Commission mixte paritaire et du Gouvernement sur la question des anciens combattants ; la suppression de l'article 86, le financement des prestations familiales agricoles par une augmentation de la taxe de circulation sur les viandes et de la taxe additionnelle à l'impôt foncier ; le maintien du prélèvement exceptionnel sur le Fonds routier* [17 décembre 1959] (p. 3430, 3431) ; en nouvelle lecture, Art. 86 : *Son amendement* (*Institution au profit de la R.A.T.P. d'une contribution à la charge des employeurs de la région parisienne occupant plus de dix salariés*) [22 décembre 1959] (p. 3576) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, Art. 1er : *Son amendement* (*Limitation du bénéfice du privilège aux petits exploitants agricoles, aux petits propriétaires et aux artisans et salariés dont le revenu cadastral nouveau ne dépasse pas 8.000 francs*) [3 décembre 1959] (p. 3154) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Maintien du droit à l'autodétermination ; poursuite des organisateurs de l'émeute ; nécessité de mettre fin à la guerre d'Algérie et de négocier ; inutilité de pouvoirs supplémentaires ; inaction des autorités gouvernementales jusqu'alors ; élection d'une nouvelle Assemblée au scutin proportionnel ; libre exercice de la volonté populaire* [2 février 1960] (p. 121, 122) ;

— sur une motion de censure : *Refus injustement opposé à la convocation du Parlement ; nécessité de mettre fin au système de pouvoir autoritaire institué par la Constitution de 1958 dont les défauts ont été souvent dénoncés* [5 mai 1960] (p. 664, 665) ;

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Insuffisance des projets gouvernementaux pour mettre fin à une crise agricole découlant d'une politique et même d'un régime ; contradictions entre les promesses de MM. Debré et Rochereau et les dispositions du décret du 3 mars ; menace de disparition des petites exploitations familiales avec la réforme de structure proposée par le Gouvernement qui ne profitera qu'aux gros exploitants ; nécessité de prendre en considération l'aspect humain du problème et non de la rentabilité ; manière dont les paysans sont sacrifiés au Marché commun ; défense nécessaire des petits et moyens exploitants contre les grands monopoles de l'industrie et les grandes propriétés foncières ; rappel de la proposition de loi cadre communiste déposée sous la précédente législature ; situation des salariés agricoles ; nécessité de mettre fin à la coûteuse guerre d'Algérie pour dégager les crédits nécessaires à l'agriculture* [3 mai 1960] (p. 584 à 586) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 1er : *Son amendement tendant à compléter le troisième alinéa par les mots « et en relevant le pouvoir d'achat des masses populaires »* [12 mai 1960] (p. 791) ; *son amendement prévoyant que la politique agricole devra maintenir à des activités agricoles le maximum possible de main-d'œuvre en améliorant les conditions de production des exploitations familiales* (ibid.) ; *son amendement réservant par priorité l'achat des terres vacantes aux exploitants familiaux* (ibid.) ; Art. 3 (*Rapport annuel du Gouvernement*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction* (p. 799) ; Art. 4 (*Etude sur les structures*) : *Son amendement* (*Définition de l'exploitation familiale comme étant l'exploitation agricole mise directement en valeur par les membres de la famille quel qu'en soit le nombre avec l'appoint éventuel d'un ouvrier agricole*) (ibid.) ; Art. 9 (*Améliorations cultu-*

rales) : Son amendement (Abrogation du décret du 7 janvier 1959 relatif au prix des baux à ferme) (p. 813) ; Art. 10 (*Aménagement foncier) : Son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article* (p. 817) ; Art. 12 : *Son amendement tendant à interdire l'achat de parcelles de terre ou d'exploitations agricoles aux non-professionnels de l'agriculture et instituant un droit de préemption en faveur des exploitants familiaux* (p. 821) ; Art. 14 : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 824) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 15 : *Son amendement* (p. 824) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 23 (*Importations) : Son amendement tendant à ce que les importations de produits agricoles ne puissent avoir lieu qu'à concurrence des besoins normaux du marché intérieur et qu'après consultation, par le Ministre de l'Agriculture, du Fonds de régularisation et d'orientation* [17 mai 1960] (p. 893) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 1er : *Son amendement (Constitution d'associations syndicales de remembrement devenant obligatoires à la demande des deux tiers des exploitants d'une commune)* [19 mai 1960] (p. 981) ; Art. 2 : *Son amendement* (p. 982) ; Art. 3 : *Son amendement ; le retire* (ibid.) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 983) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 5 : *Son amendement* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 6 : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 984) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 8 : *Son amendement* (p. 985) ; *le retire* (ibid.) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Intentions du Gouvernement au sujet du nouveau prix du blé et de la résorption des excédents* [22 juillet 1960] (p. 2156) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits prévus pour les adductions d'eau potable et l'électrification rurale ; la présence de crédits étrangers à la production agricole ; la politique du Gouvernement tendant à accorder aux grosses exploitations une aide refusée par ailleurs aux petits et à favoriser la concentration ; la multiplication des taxes fiscales grevant les différents produits agricoles* [31 mai 1960] (p. 1046, 1047) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Insuffisance et défauts du projet négligeant l'enseignement agricole du premier degré ; amélioration nécessaire de l'enseignement post-scolaire agricole ; lacunes relatives aux investissements et aux ressources financières indispensables ; désaisissement inadmissible du Ministre de l'Education nationale au profit du Ministre de l'Agriculture pour les deuxième et troisième cycles ; atteinte à la laïcité ; faveur accordée à l'enseignement confessionnel privé au détriment de l'enseignement public laïc* [31 mai 1960] (p. 1069) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* [1er juin 1960] (p. 1132).

Prend part au débat sur la question orale de M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Augmentation des allocations et retraites vieillesse ; respect de la loi sur la Sécurité sociale prévoyant l'affectation des neuf seizièmes du produit des cotisations de la Sécurité sociale à l'assurance vieillesse* [20 mai 1960] (p. 1031).

Prend part à la discussion du projet de loi loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er : *Lacunes du projet relatives aux prestations (Couverture insuffisante du risque maladie ; exclusion des accidents du travail ; attribution de l'indemnité journalière après quatre mois d'arrêt de travail) ; absence de précisions sur le montant réel des prestations ; nécessité d'un régime analogue à celui des assurés sociaux de l'agriculture ; remplacement du mode de financement proposé défavorable aux petites exploitations par un système d'une taxe additionnelle à la contribution foncière* [12 juillet 1960] (p. 1860, 1861).

Son rappel au Règlement : *Conditions du retrait de l'ordre du jour du projet sur la prime de transport* [20 juillet 1960] (p. 2069, 2070).

Prend part à la discussion :

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Insuffisance de la majoration demandée pour compenser les frais supplémentaires résultant de l'augmentation injuste des tarifs ; préjudice causé aux travailleurs de la région parisienne obligés de supporter certaines charges anormales de la R.A.T.P. et un déficit dont ils ne sont pas responsables ; rétablissement nécessaire de la taxe à la charge des employeurs ; manipulation des 179 articles pouvant résulter*

de l'adoption du texte [21 juillet 1960] (p. 2102, 2103) ; après l'Article unique : *Son article additionnel* (*Institution d'une taxe progressive à la charge des employeurs*) (p. 2111) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Conséquences désastreuses pour la paix de la création d'une force atomique intégrée ou non ; renaissance du militarisme allemand ; nécessité d'une politique orientée vers le désarmement général contrôlé, la paix en Algérie et la détente* [24 octobre 1960] (p. 2729, 2730) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Optimisme du Ministre des Finances ; licenciements opérés par les usines Renault et réduction des horaires ; abaissement du niveau de vie des salariés ; réduction de leur pouvoir d'achat par suite de la hausse des prix ; nécessité d'une véritable revalorisation des salaires ; des allocations familiales et allocations vieillesse ; augmentation de la part demandée aux impôts indirects au détriment des travailleurs ; insuffisance des crédits destinés aux investissements sociaux et culturels (construction, éducation nationale) ; accroissement des dépenses improductives, notamment des dépenses militaires* [25 octobre 1960] (p. 2784 à 2786) ; Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *inopportunité des diverses augmentations de taxes et cotisations proposées dans l'article* [26 octobre 1960] (p. 2829) ; deuxième partie, INTÉRIEUR, Art 77 (*Aménagement éventuel des taxes communales et départementales*) : *Son amendement tendant à supprimer la majoration des taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe d'habitation* [3 novembre 1960] (p. 3046) ; TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 41 : *Son amendement tendant à la suppression de la ligne (cotisations perçues au profit du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes)* [13 novembre 1960] (p. 3811).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la situation de la Régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3937).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Insuffisance notoire du projet, réparation ou reconstruction des immeubles professionnels, nécessité de promulguer une véritable loi de solidarité nationale* [24 novembre 1960] (p. 4045, 4046) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations : sur la confusion et les contradictions du texte soumis au référendum écartant la négociation ; le retard apporté à l'application de l'autodétermination* [7 décembre 1960] (p. 4402, 4403).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste Fleuret, Raymond Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Cas des petits viticulteurs ; rétablissement des dispositions sociales de l'ancien Code du vin ; revendications des ouvriers viticoles* [16 juin 1961] (p. 1153).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, Art. 1er du projet de loi, Art. 815 du Code civil : *Son amendement* (*Maintien de l'indivision pour l'exploitation familiale seulement ; extension de la possibilité de l'indivision aux baux d'habitation ou à usage professionnel* (p. 1250) ; Art. 2 du projet de loi, Art. 832 du Code civil, (*Attribution préférentielle*) : *son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1252, 1253) ; Art. 3 du projet, Art. 852-1 du Code civil (*Attribution préférentielle de droit si un des héritiers s'engage à mettre personnellement l'exploitation en valeur pendant quinze ans*) : *son amendement* (*Suppression de l'article*) (p. 1256) ; Art. 4 du projet, Art. 866 du Code civil (*Rapport en valeur des libéralités portant sur une exploitation agricole, commerciale, industrielle, ou artisanale*) : *son amendement tendant à supprimer l'article* (p. 1259).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Nécessité d'une reprise immédiate des négociations de la conclusion d'un accord de paix avec le G.P.R.A. sur la base de la libre autodétermination du peuple algérien ; responsabilité du Gouvernement français dans l'échec des pourparlers d'Evian* [29 juin 1961] (p. 1346 à 1348).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation :

Conséquences néfastes du Marché commun et de l'ensemble de la politique économique et agricole du Gouvernement ; manifestations des paysans bretons et des viticulteurs du Loir-et-Cher ; accentuation du déculage entre les prix industriels et les prix agricoles à la production ; accumulation des excédents et sous-consommation ; refus de l'Allemagne de nous acheter notre viande ; contradiction entre les décrets proposés et la loi d'orientation agricole ; atteinte portée aux petites exploitations ; mesures proposées dans le programme agricole communiste ; difficultés soulevées par l'application de la loi sur l'assurance maladie des exploitants agricoles [14 juin 1961] (p. 1061 à 1063) ; projet de loi autorisant l'approbation de l'accord douanier tarifaire : *Sa motion d'ajournement* [15 juin 1961] (p. 1119) ; projet de loi portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, Article unique : *Sa motion de renvoi à la Commission* [15 juin 1961] (p. 1122).

Pose une question orale avec débat à M. le Ministre des Armées sur la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française [13 juillet 1961] (p. 1697).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel* (*Modification de l'article 844 du Code rural*) [19 juillet 1961] (p. 1842).

Son rappel au Règlement : *Conditions inadmissibles fixées par le Gouvernement au déroulement de la session extraordinaire, mépris manifesté par le pouvoir à l'égard du Parlement et des revendications de la paysannerie, acheminement vers le pouvoir personnel et réduction à néant du rôle du Parlement* [12 septembre 1961] (p. 2247, 2248).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : le caractère anti-démocratique du régime ; l'abaissement du pouvoir d'achat des ouvriers ; des fonctionnaires et des travailleurs des services publics ; l'insuffisance du relèvement prévu des allocations familiales ; la misère des vieux et le taux excessivement bas des allocations qui leur sont servies ; le préjudice causé aux petits exploitants agricoles par la fixation du prix du blé au profit des gros exploitants ; la situation dramatique de l'enseignement ; la nécessité d'un rétablissement d'un régime démocratique* [4 octobre 1961] (p. 2376; 2377).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Son amendement* (*Réduction de 50 0/0 du nouveau taux de la cotisation individuelle pour les exploitants agricoles dont le revenu cadastral ne dépasse pas 200 NF*) [20 octobre 1961] (p. 2814, 2815) ; (deuxième partie) : Taxes parafiscales, ligne 41 (*Cotisations versées par les vendeurs en gros de fruits et légumes*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de cette ligne* [12 novembre 1961] (p. 4537).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure : *Ses observations sur : la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs ; le mécontentement de toute la population laborieuse devant la politique économique et sociale du Gouvernement ; la politique extérieure et la renaissance du militarisme allemand ; le climat de guerre civile s'installant en France ; l'indulgence du pouvoir envers l'O.A.S. ; l'épuration nécessaire de l'armée, de la police et de l'administration ; le respect des libertés politiques et syndicales et du droit de manifestation ; la nécessité de négocier au plus vite avec le G.P.R.A. ; l'union de tous les partis pour lutter contre le fascisme* [15 décembre 1961] (p. 5687, 5688) ;

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'affirmation par le Parti communiste, dès novembre 1954, du principe de l'autodétermination ; le retard regrettable apporté à la négociation et la prolongation inutile de la guerre d'Algérie ; le désir manifesté, dès le début de l'insurrection algérienne, par les dirigeants du F.L.N., de négocier un accord de coopération avec la France sur la base de la reconnaissance du droit de libre disposition du peuple algérien ; les Accords d'Evian, leur caractère de compromis, la coopération entre l'Algérie et la France ; le sabotage du cessez-le-feu par l'O.A.S. ; la nécessité de lutter pour liquider définitivement cette organisation et assurer le respect des accords ; la politique réactionnaire du Gouvernement dans divers domaines* [20 mars 1962] (p. 467 à 469) ;

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *La signification du référendum du 8 avril 1962 ; la nécessité de liquider l'O.A.S.* [26 avril 1962] (p. 784, 785) ; *la baisse du pouvoir d'achat ; l'augmentation des dépenses militaires* (p. 785) ;

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *Les conclusions de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, l'avancement de l'âge de la retraite à 60 ans* [15 juin 1962] (p. 1763, 1764).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'organisation de la production et de la commercialisation des produits agricoles ; la disparition envisagée par le Gouvernement de centaines de milliers d'exploitations familiales; la fixation par décret de la superficie minimale d'une exploitation individuelle, les mesures discriminatoires tendant à refuser aux petits paysans le bénéfice des lois sociales ; la volonté gouvernementale de favoriser la concentration agricole par l'élimination de nombreuses exploitations familiales ; le problème des cumuls de propriétés ; l'acquisition de terres françaises par des ressortissants de pays du Marché commun; le rôle des S.A.F.E.R.; l'absence de mesures en faveur des paysans chassés de leurs terres ; les perspectives offertes par la création de coopératives agricoles ; les mesures préconisées par le parti communiste en matière agricole* [18 juillet 1962] (p. 2587 à 2590).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La position du parti communiste face au projet de loi soumis au référendum ; les violations de la Constitution opérées par le général de Gaulle ; les pouvoirs actuels du Président de la République et l'absence d'équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif ; les raisons pour lesquelles le général de Gaulle propose ce projet de loi ; sa volonté de détruire les partis et les syndicats ; la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs français ; la politique d'armement ; le caractère faussement démocratique d'une élection du Président de la République au suffrage universel; les précédents historiques du présent projet ; le développement des complots de l'O.A.S. et le pouvoir gaulliste ; la nécessité pour les organisations démocratiques d'établir un projet de programme commun* [4 octobre 1962] (p. 3235 à 3237).

ROCLORE (M. Marcel), *Député de la Côte-d'Or, 4e circonscription (I.P.A.S.);*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à aggraver la répression de certaines infractions au Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme et à imposer à certaines boissons alcooliques une publicité comportant un appel à la modération, **n° 209** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les formalités relatives à la circulation des spiritueux en vue de lutter efficacement contre la fraude sur l'alcool et l'alcoolisme, **n° 1274** [28 juin 1961].

Interventions :

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Sa demande de reporter à un autre jour les séances prévues pour le 10 novembre 1959* [28 octobre 1959] (p. 2042).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 56 : *Amendement de M. Mondon (Application des nouveaux taux aux successions déclarées à compter de la date de promulgation de la présente loi)* [29 octobre 1959] (p. 2077) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Routes, chemin de fer et transports : *Reconstruction des ponts détruits en 1940* [20 novembre 1959] (p. 2671) ;

— du projet de modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Lutte contre l'alcoolisme ; causes essentielles du redoutable développement de l'alcoolisme en France ; lutte contre la fraude ; augmentation exorbitante des droits sur l'alcool* [2 décembre 1959] (p. 3130, 3132).

Son rappel au Règlement : *Observations sur l'ordre du jour fixé par le Gouvernement, surchargé et imprécis* [7 juillet 1960] (p. 1774).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'Art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement (Majoration des droits sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool) ; ses observations sur l'augmentation de la fraude entraînée par une majoration des droits sur l'alcool déjà exorbitants* [5 décembre 1960] (p. 4290) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio éducatif : *Difficultés financières de la fédération nationale des sports équestres ; inconvénients de la double tutelle à laquelle elle est soumise ; promesses faites à ce sujet par le Haut commissaire et le Ministre de l'Agriculture au congrès du cheval de selle* [9 mai 1961] (p. 707) ;

— du projet de loi fixant la date des élections cantonales et municipales, Art. 2 : *Amendement de la Commission (Tenue à la même date des sessions des Conseils généraux et du Parlement) ; les conséquences de son adoption éventuelle* [10 mai 1962] (p. 1019, 1020) ;

— du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *L'inutilité de nouvelles négociations, la nécessité de ratifier le traité le plus rapidement possible* [12 juillet 1962] (p. 2409).

ROMBEAUT (M. Nestor), *Député de la Loire-Atlantique, 6e circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— Vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— Président de cette Commission [29 mai 1959] (p. 695) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 316) tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, **n° 334** [3 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, (n° 475) tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, **n° 476** [18 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Ulrich (n° 516) tendant à accorder le bénéfice de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels, **n° 816** [21 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à apporter à la législation d'aide sociale certaines modifications en faveur des aveugles et grands infirmes, **n° 1454** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1483), adopté par le Sénat, instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture, **n° 1514** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1479), modifiée par le Sénat, tendant à accorder le bénéfice de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux, **n° 1521** [10 novembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1483), adopté par le Sénat, instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents

et les maladies professionnelles dans l'agriculture, **n° 1559** [23 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 351 du Code de la sécurité sociale sur les pensions de reversion, **n° 1749** [6 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 974) de M. Jean Le Duc tendant à l'extension aux gens de maison du bénéfice de la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 sur l'organisation de la médecine du travail, **n° 1823** [4 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 1848 relatif aux pouvoirs des conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale ou d'Allocations familiales du régime général, **n° 1856** [18 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social, Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (*Autonomie de gestion des Caisses de sécurité sociale, réalisation de ces organismes*) [14 mai 1959] (p. 505).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la franchise en matière de Sécurité sociale [15 mai 1959] (p. 531, 533, 534).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Nécessité d'accorder la préférence aux usines aéronautiques françaises* [18 juin 1959] (p. 892) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Utilisation des formes de radoub ; sort des chantiers fluviaux* [29 juin 1959] (p. 1139, 1140) ; *son amendement tendant à réduire les crédits destinés aux Travaux publics* (*Abandon de la construction de radoub de Brest*) ; *utilisation de l'équipement de la marine nationale* [30 juin 1959] (p. 1175) ; *le retire* (ibi l.) ;

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Esprit dans lequel se sont poursuivis les travaux de la Commission spéciale ; aspect humain du problème* [1er juillet 1959] (p. 1205) ; Art. 5 : *Sa demande de suspension de séance* (p. 1223) ; Art. 8 : *Amendements de M. Boscary-Monsservin ; application des dispositions à tous les Français* (p. 1224, 1225) ;

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, en qualité de *Rapporteur : Mesures destinées à compléter la loi sur la promotion sociale ; importance et complexité des fonctions syndicales ; difficultés rencontrées par les travailleurs responsables syndicaux ; conditions de leur formation ; rôle de certains organismes syndicaux et universitaires ; aide apportée par des centres d'initiative intersyndicale ; charge du financement de cet enseignement ; importance des dispositions du projet relatives à l'aide apportée par l'Etat ; reconnaissance de l'autorité des organisations syndicales ; établissement par voie de conventions négociées des relations entre le Gouvernement et les centres chargés de la formation ; conditions de l'octroi des bourses ; question des locaux ; cas des stagiaires originaires d'Afrique et des travailleurs algériens ; application des dispositions aux salariés agricoles* [3 novembre 1959] (p. 2136 à 2138) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à ajouter après les mots « la formation des travailleurs », les mots « salariés »* (p. 2141) ; Art. 3 : *Son opposition au renvoi au nom de la Commission* (p. 2144) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Attribution de l'indemnité de risque aux auxiliaires ; situation des agents de bureau des P.T.T. ; reclassement des receveurs-distributeurs ; revision indiciaire des traitements des agents d'exploitation ; réforme des moyens d'exploitation par un plus grand usage de l'automobile* [12 novembre 1959] (p. 2362, 2363) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Insuffisance des taux des diverses allocations d'aide sociale ; trop grande rigueur des conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ; unification nécessaire des modalités pratiques de l'obligation alimentaire en matière d'aide sociale* [13 novembre 1959] (p. 2388) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Situation des travailleurs de la construction navale ; diminution de leurs effectifs ; difficultés rencontrées dans les déplacements de la main-d'œuvre et la reconversion, échecs des efforts de décentralisation ; informations du Parlement sur les traités de commerce internationaux imposant à la France*

la livraison de navires construits à l'étranger; communication du rapport Merveilleux du Vignaux et des rapports sur la construction navale ; mesures d'autorité nécessaires pour résoudre la crise de la construction navale [19 novembre 1959] (p. 2607, 2608).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'origine des conventions collectives; les menaces de chômage notamment dans la construction navale; l'intervention nécessaire de l'Etat pour y remédier ; le développement nécessaire du pouvoir d'achat; le relèvement du S.M.I.G.; l'amélioration du sort des vieux travailleurs ; la situation des familles ; la revalorisation des prestations familiales et l'affectation de la totalité des cotisations encaissées à leur titre aux besoins qu'elles ont à couvrir ; la nécessité d'aider à exercer leur mandat les salariés appelés à assurer des responsabilités syndicales, économiques ou sociales et de leur permettre de contribuer à l'élaboration de toutes les mesures sociales* [16 juin 1960] (p. 1365 à 1368).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à la situation des salariés de la construction navale : *Crise de la construction navale ; menaces de licenciement ; reconversion* [17 juin 1960] (p. 1421, 1422) ; *utilité de la loi d'aide à la construction navale* (p. 1425).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art, 1er, Section IV, Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Ordre de discussion des amendements déposés à l'article 1106-8 et à l'article 1106-9* [13 juillet 1960] (p. 1911) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Multiplication des conventions entre les médecins et la sécurité sociale* [27 octobre 1960] (p. 2873) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Création souhaitable dans le cadre de l'expansion régionale, d'un réseau aérien reliant entre elles un certain nombre de villes importantes susceptibles de devenir des capitales régionales* [5 novembre 1960] (p. 3158) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur le maintien des subventions instituées au moment de l'affaire de Suez pour faire face aux frais supplémentaires qu'entraînait le déroutement des pétroliers par le Cap* [8 novembre 1960] (p. 3355, 3357) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le problème de l'emploi aux Comores; la faiblesse des salaires versés; les prestations familiales; le retard dans le domaine de l'enseignement de la scolarisation, de la formation des maîtres et de l'enseignement technique; l'entretien des constructions scolaires ; la situation sanitaire ; la régression des maladies qui ravageaient autrefois les îles; l'hommage devant être rendu au médecin-chef de l'hôpital d'Anjouan; les manifestations d'amitié et de fidélité des populations, notamment des délégations des anciens combattants* [27 avril 1961] (p. 538, 539).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [30 juin 1961] (p. 1409) : *Ses observations sur : la limitation de l'augmentation des salaires par lettre du Gouvernement; le pouvoir d'achat des salariés ; le dirigisme des salaires du secteur privé; la libre négociation des salaires; l'augmentation du S.M.I.G.; l'abattement de zone appliqué aux gendarmes; le chômage partiel de la société Sud-aviation* (p. 1410, 1411, 1412).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Dalbos relative au chômage et à l'utilisation de l'U.N.E.D.I.C. [6 juillet 1961] (p. 1495) ;

— sur les questions orales relatives à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française : *La diversification des fabrications; nécessité pour le département de la Loire-Atlantique de conserver ses usines d'aviation* [13 juillet 1961] (p. 1702, 1703).

Prend part à la discussion :

— des propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Motion de renvoi en Commission déposée par le Gouvernement; ajournement regrettable de la discussion de ce texte depuis longtemps déposé* [19 juillet 1961] (p. 1807) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à sa politique familiale ; les conclusions de la Commission Prigent ; l'élaboration souhaitable d'une loi-programme de la famille ;* [11 juillet 1961] (p. 1590) ; en deuxième lecture, Art. 4 (*Retenue sur les traitements des fonctionnaires*) : *Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat ; modification des bases de calcul des salaires introduites par l'adoption de l'article* [21 juillet 1961] (p. 1919) ; en troisième lecture : *Suppression nécessaire de l'article 4 tendant, en cas de grève de fonctionnaires, à effectuer sur leur traitement une retenue du trentième* [21 juillet 1961] (p. 1965) ;

— d'une proposition de loi relative à l'extension de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la modicité des assurances contractées par les organismes sociaux et professionnels en faveur de leurs membres bénévoles ; le petit nombre des accidents du travail susceptibles de se produire (accidents de trajet pour la plupart)* [21 juillet 1961] (p. 1968, 1969) ;

— sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Relèvement souhaitable du salaire minimum interprofessionnel garanti et du salaire minimum agricole garanti ; mesures devant être prises en faveur des invalides et des vieillards ; réprobation suscitée par l'éventualité d'une suppression de l'allocation de salaire unique ; problèmes de la vieillesse et travaux de la Commission Laroque ; répercussions d'un recul éventuel de l'âge de la retraite ; mouvements des abattements de zone ; licenciements éventuels dans la Loire-Atlantique* [4 octobre 1961] (p. 2372 à 2374) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : *Ses observations sur : la ratification de l'autodétermination pour le pays ; les concessions importantes faites par la France, sans réciprocité, en dehors des négociations ; le problème particulier posé par la décolonisation en Algérie du fait de la présence d'une importante minorité européenne ; la nécessité de permettre à tous les Algériens de jouir pleinement des droits attachés à la personne, quelle que soit leur origine, les violences exercées sur les manifestants musulmans le 17 octobre dernier à Paris et les internements abusifs ; la non-utilisation regrettable de la totalité des crédits des S.A.S. ; les dangers d'une politique de dégagement* [8 novembre 1961] (p. 4035 à 4037) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; l'absence de syndicats dans certaines entreprises à la suite, parfois, du licenciement des délégués ouvriers au Comité d'entreprise* [10 novembre 1961] (p. 4328) ; seconde délibération : *Ses explications de vote : amélioration souhaitable de la situation des vieux au cours du prochain trimestre, mesures devant être prises en faveur des rapatriés d'outre-mer ; aggravation probable de la fiscalité à la suite du vote du collectif militaire ; amélioration souhaitable des conditions de la discussion budgétaire* [12 novembre 1961] (p. 4558) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la notion d'accident de la vie privée ; les systèmes d'assurance obligatoire contre les accidents du travail dans les pays du Marché commun ; les dispositions du projet ; le caractère obligatoire de l'assurance ; la liberté du choix de l'assureur et la liberté de tarification ; l'absence, pour l'instant, de prestation pour l'invalidité totale ; la participation souhaitable de l'Etat aux cotisations ; le pluralisme des organismes en matière de gestion ; le cas des personnes déjà assujetties à un système d'assurance ; l'obligation faite au Gouvernement de déposer un projet de loi tendant à obliger les exploitants de s'assurer contre les accidents pouvant survenir à leur personnel* [14 novembre 1961] (p. 4843, 4844) ; *retrait souhaitable du projet de l'ordre du jour* [15 décembre 1961] (p. 5606).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la date des élections des administrateurs des Caisses primaires de sécurité sociale et d'allocations familiales [15 décembre 1961] (p. 5663, 5664).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La situation de la Loire-Atlantique ;*

les problèmes de l'enseignement technique; les grandes revendications ouvrières (abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans; diminution de la durée hebdomadaire du travail; octroi d'une quatrième semaine de congés payés); le relèvement des salaires; les ouvriers du parc des Ponts-et-Chaussées [20 juin 1962] (p. 1824, 1825) ; *ses explications de vote : la persistance de certaines imprécisions dans le IVe Plan; la nécessité de corriger la disparité croissante entre les catégories de revenus; l'importance considérable d'une véritable politique de développement régional* [21 juin 1962] (p. 1921, 1922) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La liberté de discussion entre les employeurs et les salariés; le reclassement à l'intérieur de la fonction publique; le rendez-vous d'octobre* [11 juillet 1962] (p. 2350, 2351).

Prend part au débat sur la question orale de M. Fanton relative aux problèmes de la famille : *Les travailleuses familiales; la publication du rapport de la Commission Prigent; les abattements de zones; l'autonomie de gestion des allocations familiales* [13 juillet 1962] (p. 2455, 2456).

Pose à M. le Ministre d'Etat chargé des D.O.M. et des T.O.M. une question orale avec débat relative à l'application de la loi-cadre dans les T.O.M. en Nouvelle-Calédonie : *Nécessité d'adopter une politique constructive de coopération avec l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; le retrait de la délégation de pouvoir au vice-président du Conseil* [20 juillet 1962] (p. 2730, 2731).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal de la Marine marchande : *Le refus de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de se prononcer sur la réglementation du droit de grève* [23 juillet 1962] (p. 2812) ;

— du projet de loi relatif aux pouvoirs des conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale et d'Allocations familiales en qualité de *Rapporteur : La situation créée par le report des élections des conseils d'administration des Caisses de sécurité sociale; la validation des pouvoirs des membres de ces conseils pour la période allant de mai 1961 à décembre 1962* [23 juillet 1962] (p. 2819); Article unique : *Son amendement au nom de la Commission* (*Validation des décisions prises jusqu'au 31 mars 1963*) (p. 2820).

ROQUES (M. Ferdinand), *Député du Cher, 3e circonscription (U.N.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à définir le statut du personnel manipulateur d'électroradiologie et à lui accorder une spécialisation dans cette fonction, **n° 1363** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Cas des radiologistes* [1er juillet 1960])p. 1669).

ROSSI (M. André), *Député de l'Aisne, 5e circonscription, (I., N.I., puis E.D., puis app. E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation des non-inscrits [3 juillet 1959] (p. 1306).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente démocratique [10 novembre 1960] (p. 3561).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [4 octobre 1962] (p. 3258).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 janvier 1959] (p. 185), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 novembre 1960] (p. 3693).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 167) ;

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [18 juin 1959] (p. 905).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la réorganisation régionale de l'enseignement agricole, **n° 572** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à la création, parmi les différents régimes de retraite vieillesse, d'une retraite unique de base **n° 981** [25 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (affaires algériennes), **n° 1501** [6 novembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1444) portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1502** [6 novembre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Importance relative à la récolte du blé; problème du drainage dans le Sud de la vallée de la Marne: nécessité de mesures exceptionnelles pour remédier à la situation désastreuse causée par la sécheresse* [23 octobre 1959] (p. 1951).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Inopportunité des compressions de personnel prévues au Ministère de la Construction; compétence du Ministère en matière d'aménagement du territoire; urgence d'une unité d'action dans ce domaine; nécessité d'un projet de loi tendant à unifier et à renforcer, sous la responsabilité du Ministère de la Construction, tous les services relatifs à l'aménagement du territoire* [23 novembre 1959] (p. 2840) ; AGRICULTURE : *Problème de l'enseignement agricole; implantation irrationnelle de nos établissements; difficultés des écoles régionales d'agriculture; nécessité d'un statut définitif de l'enseignement agricole* [23 novembre 1959] (p. 2868) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 4 : *Son amendement* (*Implantation dans chaque région définie selon les natures de cultures et les formes d'exploitations, d'un lycée agricole et d'un collège agricole*) [7 juin 1960] (p. 1167, 1168) ; *le retire* (p. 1168) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Contradiction entre la création d'une force nationale de frappe et nos obligations de solidarité internationale; différentes initiatives du Gouvernement tendant au relâchement de la solidarité atlantique et de la solidarité européenne; crainte d'un acheminement vers un isolement national; création d'une force de frappe, aujourd'hui dans le cadre atlantique et demain dans le cadre européen* [18 octobre 1960] (p. 2569, 2570) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE, en qualité de rapporteur *pour avis : Ses observations sur : la diminution des crédits relatifs aux camps d'hébergement; la non utilisation de la totalité des crédits d'équipement en 1960 par suite de la lourdeur des procédures administratives et de l'insuffisance des effectifs de l'administration; l'incertitude pesant sur l'avenir algérien; la signification politique devant être donnée à la reconstitution d'un budget spécial d'équipement* [8 novembre 1961] (p. 4002, 4003).

ROTH (M. Roger), *Député de Philippeville, 14e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [21 juillet 1959] (p. 1386) (1).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [12 juillet 1961] (p. 1684), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179) ;

— membre du Conseil supérieur de l'eau en Algérie [30 juin 1960] (p. 1638).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

ROULLAND (M. André), *Député de la Seine, 32e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à cette Commission [30 janvier 1959] (p. 196).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [24 juin 1959] (p. 1039) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à surseoir temporairement à l'expulsion de certains locataires commerciaux, **n° 35** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 16 novembre 1940 relative aux sociétés anonymes, **n° 221** [22 juillet 1959].

Sa proposition de loi relative à la création d'un grade de directeur d'école, **n° 654** [19 mai 1960].

Sa proposition de résolution tendant à demander à l'Assemblée Nationale de constituer en son sein, en fonction des difficultés que connaît présentement la Régie nationale des usines Renault, une Commission de contrôle de la gestion de cette entreprise, **n° 895** [26 octobre 1960].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative aux nouvelles dispositions du Code de l'urbanisme concernant les bâtiments menaçant ruine, insalubres ou abandonnés [19 juin 1959] (p. 940).

Prend part à la discussion d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Son amendement (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail)* [26 novembre 1959] (p. 3037).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale relative aux établissements dangereux ou insalubres [11 décembre 1959] (p. 3337, 3338).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale relative à la concurrence commerciale entre secteur privé et secteur nationalisé [8 juillet 1960] (p. 1795, 1796).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Contradiction entre la note d'informations de la régie Renault relative aux licenciements et la discrimination entre les trois établissements annoncée par le Ministre du Travail* [27 octobre 1960] (p. 2869) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Insuffisance des crédits prévus pour le programme d'équipement sanitaire et social ; retard dans l'utilisation de ces*

(1) Elu le 13 juillet 1959 en remplacement de M. Morel, lu Sénateur (p. 1386).

crédits ; réduction éventuelle de la participation de la Sécurité sociale au financement [28 octobre 1960] (p. 2930, 2931).

Pose à M. le Ministre du Travail et à M. le Ministre de l'Industrie deux questions orales relatives à la situation de la régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3937, 3938).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : les lenteurs inadmissibles dans l'utilisation des crédits pour les constructions hospitalières ; la création opportune du Centre technique de l'équipement sanitaire et social ; la reconstruction de l'hôpital Ambroise Paré* [27 octobre 1961] (p. 3244, 3245) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'individualisation des crédits des équipements sportifs dans les établissements d'enseignement neufs ; l'augmentation des crédits de rattrapage pour l'équipement sportif des constructions scolaires existantes ; la création souhaitable d'un grade de directeur d'école* [28 octobre 1961] (p. 3388, 3389) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : la généralisation souhaitable du remboursement des frais médicaux à 80 0/0 ; les encouragements et les compensations devant être accordées aux médecins conventionnés* (*Mesures d'allégement fiscal, protection social*) [10 novembre 1961] (p. 4321, 4322) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : le système retenu par le Gouvernement reposant sur la notion d'assurance ; la différence entre ce système et celui existant en Algérie ; la responsabilité incombant à l'Etat ; celle incombant en premier aux auteurs des attentats ; le versement souhaitable au Fonds commun des amendes infligées aux auteurs des violences ; l'indulgence de la justice envers les plastiqueurs ; la profanation du monument commémoratif de la France libre à Alger* [7 décembre 1961] (p. 5377) ;

— du projet de loi déposé par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse ; Art. 5 : *Son amendement* (*Fixation des peines applicables en cas d'infraction*) [12 décembre 1961] (p. 5526) ; après l'Art. 5 : *Son amendement* (*Fixation des peines applicables en cas d'infraction*) (ibid.).

Est entendu à propos du règlement d'un incident (Excuses de M. Guy Mollet) [15 décembre 1961] (p. 5697).

ROUSSEAU (M. Raoul), *Député de la Dordogne, 1re circonscription* (*U.N.R., puis I, puis app. E.D.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [19 octobre 1960] (p. 2650).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [24 avril 1962] (p. 739).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [20 octobre 1960] (p. 2673).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [20 juin 1961] (p. 1178).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre du Conseil permanent d'hygiène sociale [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation des ordonnances n° 60-1253 modifiant le Code des débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme et n° 60-1257 modifiant le Code des débits de boissons, prises en date du 29 novembre 1960, **n° 1353** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance des crédits prévus pour les investissements ; situation dra-*

matique de la Dordogne et des départements voisins; déséquilibre financier et conditions de vie arriérées des exploitants agricoles; exode rural; caisse d'assurances contre les calamités atmosphériques; retard dans les adductions d'eau et le remembrement; possibilités d'installations d'industries nouvelles dans les départements sous-développés [25 juin 1959] (p. 1051, 1052);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Situation critique de certains ateliers et dépôts de la S.N.C.F., notamment de celui de Périgueux; légitimité des revendications des cheminots* [30 juin 1959] (p. 1162, 1163) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Contradiction entre la diminution des effectifs du personnel et l'expansion des attributions du Ministère de la Construction (urbanisme, logement, aménagement du territoire); difficultés du reclassement du personnel* [23 novembre 1959] (p. 2840, 2841); AGRICULTURE : *Insuffisance des crédits consacrés à la vulgarisation agricole; importance primordiale du rôle de la vulgarisation; insuffisance du revenu mensuel de nombreux agriculteurs; désertion des campagnes; nécessité d'une politique efficace de vulgarisation permettant l'équipement individuel, la revalorisation des produits et l'écoulement de la production à des prix rémunérateurs* [23 novembre 1959] (p. 2869) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatifs aux bouilleurs de cru : *Hausse des droits sur l'alcool favorisant la fraude* [2 décembre 1959] (p. 3137 à 3139).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Exploitation du gisement de Lacq; sa place dans les problèmes énergétiques posés aux six pays du Marché commun; risque de chômage chez les mineurs; difficultés d'assurer leur reclassement; problème de la physique atomique médicale; pollution atmosphérique de Paris* [10 décembre 1959] (p. 3306, 3307).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Importance primordiale de l'élevage dans notre agriculture; répercussions fâcheuses intérieures et extérieures du mauvais état sanitaire de notre cheptel; handicap pour le Marché commun; insuffisance de l'augmentation de crédits prévue pour la prophylaxie; trop faible participation de l'Etat à l'assurance maladie; insuffisance des risques couverts ; nécessité d'étendre la garantie des enfants jusqu'à 12 ans et d'abaisser le seuil chirurgical* [3 mai 1960] (p. 591 à 593).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'ampleur de l'agitation sociale ; le mécontentement légitime des fonctionnaires aggravé par les avantages accordés à l'E.D.F.; la nécessité d'une étude rapide de leurs revendications* [16 juin 1960] (p. 1387, 1388).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er : *Importance psychologique de la création d'un régime d'assurance obligatoire pour les agriculteurs ; proportion nécessaire entre la charge imposée à l'exploitant et les prestations qui lui seront accordées; difficultés d'application de la distinction entre les accidents du travail et les accidents de la vie courante; limitation inopportune de la couverture des risques chirurgicaux; insuffisance de l'assurance du risque des maladies mentales* [12 juillet 1960] (p. 1870, 1871) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : l'incidence financière des modifications du Sénat; les dangers d'une franchise fixée par décret; les avantages du libre choix de l'assurance* [23 novembre 1960] (p. 3994, 3995);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : le monopole des architectes ; la situation des constructeurs ne possédant pas le diplôme d'architecte; l'institution éventuelle de règles d'exception de promotion pour les commis d'architectes* [5 novembre 1960] (p. 3176, 3177) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'efficacité incontestable de la vulgarisation agricole; la diminution regrettable des crédits budgétaires qui lui sont consacrés, la répercussion de cette diminution sur la création des foyers agricoles; le retard apporté à la publication du texte régissant la S.A.R.V. ; l'insuffisance numérique des conseillers ; le retard de la vulgarisation française par rapport à nos partenaires du Marché commun ; le refus allemand d'acheter la viande française* [9 novembre 1960] (p. 3433, 3434) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Insuffisance des subventions accordées aux petites communes pour la réalisation des installations sportives ; rôle du sport dans les domaines de la santé, de la culture et de la morale ; définition nécessaire d'une doctrine sportive* [17 mai 1961] (p. 806).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Charges imposées aux travailleurs et aux agriculteurs par le redressement économique et financier ; retards dans le domaine des routes et des adductions d'eau ; échec de la décentralisation ; situation défavorisée de certains départements non admis comme zone spéciale de reconversion, ni comme zone d'action rurale ; augmentation du « désert français » ; injustice de la franchise de 20.000 francs de l'assurance-maladie des exploitants agricoles ; conséquences désastreuses d'un « déplafonnement » des salaires ; développement de l'action revendicatrice des salariés ; menaces d'inflation ; préjudice causé aux producteurs français par les mesures fixant le prix du blé* [5 octobre 1961[(p. 2421 à 2423).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Ses observations sur : le poids excessif de la fiscalité pesant sur l'automobiliste ; l'inefficacité et le faible rendement de la taxe proposée ; le préjudice causé à l'industrie automobile ; la nécessité d'effectuer de grands travaux routiers et urbains permettant le dégagement de grands centres et l'aménagement dans les villes d'artères nouvelles et de parcs* [20 octobre 1961] (p. 2820, 2821) ; (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour la modernisation et l'amélioration des établissements hospitaliers ; la revalorisation urgente de la situation du personnel infirmier des hôpitaux publics et du personnel administratif ; les mesures devant être prises pour pallier l'insuffisance du recrutement ; l'augmentation souhaitable de la représentation des médecins au sein de la Commission administrative des hôpitaux ; la réforme des hôpitaux psychiatriques ; la réforme éventuelle des directions départementales de la Santé ; l'insuffisance des crédits pour l'accueil des enfants inadaptés ; les dangers des retombées radio-actives et les intentions du Gouvernement quant à la réalisation d'un programme de protection civile* [27 octobre 1961] (p. 3245, 3246) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la circulaire du 16 mai 1961 relative à la participation de la profession et des Chambres de métiers à la formation professionnelle, les bourses et les primes accordées en faveur de l'apprentissage artisanal ; les précisions devant être données sur les conditions et le montant maximum de l'aide de l'Etat dans ce domaine* [28 octobre 1961] (p. 3393, 3394) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'insuffisance numérique des personnels de police ; le caractère dérisoire du nombre de créations d'emplois de corps urbains ; la situation défavorisée des agents de service de la Sûreté nationale et le retard apporté à leur réforme statutaire ; l'amélioration nécessaire du traitement du personnel de bureau de la Sûreté nationale ne bénéficiant pas de régimes indemnitaires alloués aux corps actifs : le versement souhaitable de la prime de risque et de sujétion aux conducteurs d'automobiles de première et de deuxième catégorie* [30 octobre 1961] (p. 3393, 3394) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'insuffisance de notre réseau d'autoroutes par rapport à l'étranger ; le détournement du tourisme étranger risquant de se produire au profit des autres pays ; l'insuffisance des crédits d'entretien des routes nationales ; l'élargissement nécessaire du Pont de la Cité à Périgueux ; les frais d'entretiens imposés aux collectivités locales pour les voies déclarées non navigables ; l'octroi souhaitable des bonifications de campagne aux cheminots anciens combattants* [7 novembre 1961] (p. 3917, 3918) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : la situation tragique des rentiers-viagers ; le détournement des ressources du Fonds national de solidarité ; le malaise divisant le corps médical en médecins conventionnés et anti-conventionnés ; le préjudice causé par les décrets sur la Sécurité sociale aux assurés sociaux des départements où les médecins ne sont pas conventionnés* [10 novembre 1961] (p. 4319) ; *le handicap qu'imposerait aux entreprises utilisant de la main-d'œuvre qualifiée un déplafonnement des cotisations de Sécurité sociale* (p. 4320) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : le nombre des rapatriés; la nécessité d'inscrire dans la loi le principe de la réparation des dommages; la discrimination établie par le projet* [22 novembre 1961] (p. 4970 à 4972).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battestiet Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Reconnaissance du droit à réparations des rapatriés; les explications nécessaires relatives au raptriement : conséquence logique de la décolonisation* [11 mai 1962] (p. 1068, 1069).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les caractères généraux du Plan; les problèmes de la Dordogne ; la décentralisation industrielle; les tarifs de chemin de fer; le retard en matière de télécommunication; la parité entre l'industrie et l'agriculture, l'exode rural; le manque d'adductions d'eau ; le IVe Plan et les personnes âgées; le problème de l'enfance inadaptée; la politique de l'aménagement du Territoire* [14 juin 1962] (p. 1727 à 1731) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 26 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (L'action des comités agricoles); les règles de commercialisation rendues obligatoires* [19 juillet 1962] (p. 2695) ; Conclusions de la Commission mixte paritaire : *Les mesures visant la standardisation des produits et le rôle des comités nationaux interprofessionnels* [27 juillet 1962] (p. 2899).

ROUSSELOT (M. René), *Député de la Meuse,* 1re circonscription (*I.P.A.S.*).

En remplacement de M. Jacquinot devenu Ministre (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1843).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier, 2 et 7.

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1724); [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à créer un label de garantie destiné aux produits fabriqués par les aveugles et les infirmes, **n° 1155** [25 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur les propositions de loi (nos 290-1425) : 1° de M. Beauguitte concernant la réparation des dégâts occasionnés par les sangliers; 2° de M. Comte-Offenbach tendant à assurer aux agriculteurs la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier, **n° 1740** [30 mai 1962].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les propositions de loi (nos 290-1425) : 1° concernant la réparation des dégâts occasionnés par les sangliers; 2° tendant à assurer aux agriculteurs la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier, **n° 1840** [11 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Inquiétude des paysans, définition d'une véritable politique agricole donnant des garanties aux agriculteurs (prix, régime social)* [25 juin 1959] (p. 1046, 1047);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Problème de la désertion massive des campagnes de France* [1er juillet 1959] (p. 1200).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Diminution nécessaire des charges imposées aux agriculteurs ; moyens de remédier*

à la situation créée par la sécheresse; problème de l'alimentation du bétail; interprétation du blocage des prix des produits laitiers [23 octobre 1959] (p. 1949, 1950)

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 2 : *Son amendement tendant à ce que les nouvelles dispositions de la présente loi ne s'appliquent que pour des bénéfices réalisés au cours de l'année 1960* [27 octobre 1959] (p. 1969); *le retire* (ibid); Art. 34 : *Son amendement tendant à substituer aux mots « année 1959 », les mots « année 1960 »* [28 octobre 1959] (p. 2032); *le retire* (ibid); Art 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Son amendement* [29 octobre 1959] (p. 2102); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Découpage en deux circonscriptions téléphoniques du département de la Meuse* [12 novembre 1959] (p. 2359, 2360); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Voies navigables et ports : reconstruction de deux ponts dans le département de la Meuse, l'un à Saint-Mihiel, l'autre sur la route nationale n° 4* [19 novembre 1959] (p. 2642); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Absence de protection sociale des agriculteurs; causes de l'exode rural; nécessité de doter le monde agricole de cette institution* [24 novembre 1959] (p. 2909, 2910);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Lutte contre la fraude et contre l'alcoolisme* [2 décembre 1959] (p. 3134);

— du projet de loi portant ratification du décret du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane sur le lait : *Limitation au 31 décembre 1959 de la suppression des droits de douane sur le lait* [15 décembre 1959] (p. 3371);

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Sacrifices répétés imposés aux paysans au nom du redressement financier; devoir impérieux du Parlement et du Gouvernement de mettre fin au mécontentement paysan aggravé par les différentes mesures gouvernementales; insuffisance des prix des fermages* [4 mai 1960] (p. 635, 636);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 11 : *Article additionnel de M. Maurice Faure tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé* [12 mai 1960] (p. 820); en troisième lecture : *Nécessité de garantir un minimum aux prix agricoles et de tenir compte des charges de plus en plus élevées supportées par les agriculteurs; organisation des marchés pour permettre l'écoulement de la production; expérience du village témoin de Sénoncourt; interprétation de l'article 24* [23 juillet 1960] (p. 2189, 2190);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales : après l'Art. 13 : *Son article additionnel permettant la délégation des pouvoirs du Préfet aux maires en matière de battues dans les communes menacées de destruction par les sangliers* [19 mai 1960] (p. 1012);

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Ses observations sur : la lutte contre le cancer; les affections cardio-vasculaires et la tuberculose; la condamnation de la projection de certains films contraire à la morale; la suppression de la franchise des bouilleurs de cru* [18 juillet 1960] (p. 1967, 1968) ; Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à considérer comme fléaux sociaux tous les films interdits aux moins de 18 ans* (p. 1981) ; *le retire* (p. 1982);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Ventilation de la taxe unique sur la viande par les soins du boucher selon le prix de vente des morceaux* [26 octobre 1960] (p. 2831); (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Exode rural dont souffre le département de la Meuse par suite de la crise de l'habitat rural; difficultés de logement des fonctionnaires nommés dans cette région ; implantation souhaitable d'industries* [3 novembre 1960] (p. 3002) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la situation dramatique de l'enseignement dans la Meuse ; le développement nécessaire du ramassage scolaire ; les difficultés de recrutement du personnel par suite de l'insuffisance des traitements ; l'hommage devant être rendu aux membres de l'enseignement public ou privé* [4 novembre 1960] (p. 3091) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : les pertes de céréales subies par le département de la Meuse à la suite des intempéries de l'été dernier ;*

l'urgence d'équiper cette région en séchoirs ; *l'insuffisance du prix du lait* ; *la nécessité de poursuivre l'assainissement du cheptel* ; *le problème des excédents* ; *l'abaissement souhaitable de l'âge de la retraite vieillesse agricole* [9 novembre 1960] (p. 3407) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Nécessité de concilier l'indépendance des époux et la solidarité conjugale* [30 novembre 1960] (p. 4174).

Rappel au Règlement de M. Fourmond relatif au report des questions orales portant sur les produits laitiers [5 mai 1961] (p. 682).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observations sur l'instruction civique de la jeunesse, l'exemple devant être donné par l'Etat* [16 mai 1961] (p. 785).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Critique de la taxe de résorption* [19 mai 1961] (p. 892, 893).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : *Protection nécessaire des paysans* ; *interdiction souhaitable des cumuls de professions* ; *création opportune d'une carte professionnelle agricole* ; *caractère répréhensible des actes de violence auxquels se sont livrés certains paysans* [22 juin 1961] (p. 1249) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, sur l'utilisation thérapeutique du sang humain : *Nécessité de couvrir les risques courus par les donneurs de sang, précisions devant être données sur les établissements agréés* [21 juillet 1961] (p. 1380) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Résultats attendus de l'application de la loi* [11 octobre 1961] (p. 2486, 2487) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : l'effort devant être fait en faveur de l'enseignement agricole et technique* ; *l'aide devant être apportée aux communes pour l'implantation de centres de distribution des postes et télécommunications* ; *l'extension souhaitable des circonscriptions téléphoniques* ; *l'augmentation nécessaire des efforts en faveur des constructions scolaires et de l'habitat rural* ; *le développement souhaitable de la décentralisation des industries* ; *l'intensification de la signalisation routière* [19 octobre 1961] (p. 2670) ; *la reconstruction des ponts* ; (deuxième partie), AGRICULTURE, après l'Art. 47 : *Article additionnel de M. Lalle (Versement des crédits du Fonds national de la vulgarisation à un compte ouvert à la Caisse nationale de crédit agricole)* ; *ses observations sur : la recherche nécessaire d'une production de qualité pour développer nos exportations* ; *la réputation de la race française frisonne créée à partir d'une race hollandaise importée* [29 octobre 1961] (p. 3525) ; après l'Art. 55 : *Article additionnel de la Commission des finances (Institution d'une priorité dans l'attribution des primes aux constructeurs s'engageant à occuper le logement économique et familial construit à titre d'habitation principale)* ; *ses observations sur l'extension opportune aux ascendants et descendants des constructeurs de la possibilité d'occuper dans les mêmes conditions l'habitation construite par et pour le titulaire bénéficiaire de la prime à la construction* [31 octobre 1961] (p. 3708) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun ; Art. 2 (*Membres des groupements*) : *Amendement de la Commission de la production (Participation effective des associés au travail commun, répartition du travail par les statuts)* [28 novembre 1961] (p. 5103) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la commercialisation de produits agricoles ; Art. 2 (*Règle de consultation des producteurs intéressés*) : *Amendement de M. Duchesne tendant à soumettre le plan d'action à l'agrément du Ministère* [13 décembre 1961] (p. 5599) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Les bourses accordées aux élèves de l'enseignement agricole et leurs critères d'attribution* [3 juillet 1962] (p. 2171) ;

— des propositions de loi concernant la réparation des dommages causés aux cultures par le gibier, en qualité de *Rapporteur : La diminution du gibier depuis le* XIX^e *siècle* ; *la concentration des régions cynégétiques* ; *les responsabilités de la collectivité que constituent les chasseurs* ; *le paiement des dégats causés par le gibier* [10 juillet 1962] (p. 2290, 2291) ; *motion de renvoi de M. Bricout (Application de l'article 91, alinéa 5 du Règlement)* ; *nécessité de régler rapidement le problème* [10 juillet 1962]

(p. 2293) ; *l'application des propositions de loi en discussion aux seuls dégâts causés par les sangliers* ; *le fonctionnement du syndicat général dans les zones où est pratiquée la chasse aux sangliers* ; *la réparation des dommages causés* [17 juillet 1962] (p. 2561, 2562).

ROUSTAN (M. Maxime), *Député des Alpes-Maritimes, 5e circonscription (app. U.N.R.).*

En remplacement de M. Cornut-Gentille devenu Ministre (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 avril 1959] (p. 327) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959) (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

ROUX (M. Claude), *Député de la Seine, 19e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959) (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742) ;

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [15 octobre 1959] (p. 1823), [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Dépenses militaires, Section commune, Outre-mer), **n° 328**, annexe 36 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits du Ministère des Armées, Section commune (Affaires d'outre-mer), **n° 886**, annexe 42 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Armées, Section commune, Service d'outre-mer), **n° 1445**, annexe 40 [10 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à la validation pour la retraite des années d'activité professionnelle exigées des professeurs techniques et professeurs techniques adjoints pour leur inscription aux concours de recrutement dans les

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier, 2 et 7.

établissements publics d'enseignement technique (lycées techniques), **n° 1752** [6 juin 1962].

Sa proposition de résolution tendant à créer une Commission d'enquête sur les catastrophes des Boeing, **n° 1790** [26 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, après l'Art. 2 : *Son article additionnel invitant le Gouvernement à déposer avant l'ouverture de la deuxième session ordinaire de 1960 un projet de loi de programme tendant à améliorer l'équipement et à promouvoir l'expansion économique dans les départements d'outre-mer* [10 décembre 1959] (p. 3288);

— en troisième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 77 *bis* (*Possibilité pour le Gouvernement de prendre par décret les mesures d'assouplissement nécessaires en matière d'impôts directs et indirects dans les départements d'outre-mer, après avis des conseils généraux des départements intéressés*) : *Son amendement autorisant le Gouvernement à prendre par décret, à titre transitoire, et sans préjudice des dispositions définitives qui devront être prises par la loi, pour la seule année 1960, toutes mesures d'assouplissement en matière d'impôts directs et indirects dans les départements d'outre-mer* [21 décembre 1959] (p. 3537) ; *danger présenté par la consultation des conseils généraux* (ibid.).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Notre politique vis-à-vis de l'O.N.U.; notre position dans l'O.T.A.N.; notre droit à la communication des secrets atomiques; notre attitude vis-à-vis de la confrontation Est-Ouest* [28 décembre 1959] (p. 3682 à 3684).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 21 : *Son amendement assignant aux sociétés conventionnées et aux sociétés d'économie mixte prévues par l'article, comme unique objet social, la prospection des marchés étrangers et l'information de tous les exportateurs français sans distinction* [17 mai 1960] (p. 887); *lacunes de l'article quant à la délimitation du cadre dans lequel s'exerce l'action de ces sociétés d'Etat; crainte d'une concurrence entre firmes françaises d'Etat et firmes françaises privées, exemple de l'Allemagne où ce sont uniquement des entreprises privées qui procèdent aux exportations; crainte d'un acheminement vers un certain collectivisme; avis du Conseil économique et social sur l'article 21; nécessité d'éviter la prolifération des organismes d'Etat et le gaspillage des deniers publics; défense de la libre entreprise.* (p. 887, 888);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : les difficultés des D.O.M. par suite de l'absence de statistiques, la démographie et le manque de débouchés; l'amélioration de l'infrastructure routière préalablement au développement du tourisme; le développement de la culture du coton; l'importance primordiale de la canne à sucre; l'augmentation de 15 0/0 de sa production; le maintien du sucre à un prix anormalement bas pour éviter des répercussions sur le S.M.I.G.; la recherche de débouchés pour cette production; la suppression des achats de sucre à l'étranger; les études de débouchés dans le cadre du Marché commun et en Afrique du Nord; la réorganisation nécessaire du marché de la banane; la réforme des structures administratives; l'acceptation du projet comme point de départ; la nécessité de permettre à tous les jeunes gens des départements d'outre-mer d'être à égalité avec ceux de la métropole pour le service militaire* [29 juin 1960] (p. 1579 à 1581) ; après l'Art. 1er : *Son article additionnel invitant le Gouvernement à rechercher avant le 31 décembre 1960, après avis des collectivités locales, de nouvelles formules d'exploitation des réseaux d'énergie électrique afin d'abaisser le prix courant* [30 juin 1960] (p. 1628), *coût élevé du courant électrique dans tous les départements d'outre-mer* (p. 1629); *article additionnel de M. Césaire invitant le Gouvernement à prendre les mesures de déclassement des terrains militaires nécessaires à la réalisation des projets d'urbanisme et du programme d'action touristique envisagé : réserve sur le déclassement du fort Saint-Louis* (p. 1631) ; *son article additionnel invitant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour transférer et aménager les installations militaires existant dans les D.O.M. afin de faciliter la réalisation des projets d'urbanisme ou de centres touristiques* (p. 1630); *le retire* (p. 1631) ; en deuxième lecture, Art. 1er *bis* (supprimé par le Sénat) :

Amendement de M. Cerneau tendant à son rétablissement ; nécessité de préciser l'application des décrets du 13 février 1952 et du 25 juin 1958 en ce qui concerne la politique sucrière; réticences de l'administration [20 juillet 1960] (p. 2059, 2060);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : la distinction devant être faite entre les départements et territoires d'outre-mer et la Communauté, le malaise existant dans les départements et territoires d'outre-mer, victimes en quelque sorte de leur fidélité; l'allégement souhaitable de la pression fiscale et des droits de douane; l'agitation régnant dans la zone des Caraïbes, la nécessité de permettre aux petits planteurs des Antilles et de la Réunion d'exporter leurs produits vers les territoires étrangers; la création d'un fonds de soutien pour les produits agricoles analogue à celui qui existe pour les produits de la Communauté* [6 novembre 1960] (p. 3242) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, Affaires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur spécial : ses observations sur : ces crédits correspondant au regroupement des anciennes dépenses militaires du Ministère de la France d'outre-mer, la prochaine évolution du budget à la suite des changements intervenus dans la Communauté, le regroupement prochain de nos forces dans quelques grandes bases, la constitution d'une force d'intervention interarmées extrêmement mobile, souple et puissante capable d'apporter partout et à tout moment aide et assistance aux Etats de la Communauté, le transfert souhaitable au budget de l'aide de la coopération des dépenses de constitution des armées nationales des nouveaux Etats, les incidences des transferts aux armées de la Communauté d'un certain nombre de cadres, officiers, sous-officiers et hommes de troupe, les crédits consacrés à l'équipement en matériel de la gendarmerie et le renouvellement du matériel de l'armée, les diminutions des effectifs, la nécessité de décharger le Ministère des Armées de l'équipement des unités des armées nationales, la qualité de nos écoles d'outre-mer qui forment les cadres locaux, le caractère anormal de notre aide militaire au Cameroun qui ne veut pas faire partie de la Communauté, les répercussions financières de cette aide, le renforcement de la protection de la Côte des Somalis, la nécessité d'envoyer les jeunes recrues des départements d'outre-mer accomplir leur service militaire hors de leur département d'origine, l'effort consenti pour le maintien de l'ordre dans les D.O.M., la création de neuf pelotons de gendarmerie aux Antilles et en Guyane, le problème du logement des forces de gendarmerie stationnées dans les départements d'outre-mer, la revalorisation nécessaire des traitements des gendarmes, l'évacuation de certains terrains militaires à Fort-de-France* [7 novembre 1960] (p. 3268, 3270) ; deuxième lecture, Art. 105 (*Prélèvement exceptionnel sur les bénéfices réalisés par les entreprises à l'occasion de l'exécution de la loi de programme relative à certains équipements militaires*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances (Application aux marchés passés par tous les établissements publics)* [6 décembre 1960] (p. 4357); *son sous-amendement (Extension de l'exception prévue pour l'usine de séparation des isotopes aux études et recherches concernant l'énergie nucléaire et les engins balistiques* [6 décembre 1960] (p. 4357);

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'opportunité d'une fiscalité spécifique pour les départements d'outre-mer; les incidences économiques de la réforme fiscale proposée; la réduction de l'impôt sur les personnes physiques; la lutte contre la fraude fiscale ; l'absence regrettable d'une réduction de l'impôt sur les sociétés; l'importance des mesures favorisant l'implantation d'activités nouvelles; la prospection souhaitable des marchés d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud; l'insuffisance des mesures de politique agraire; la nécessité d'une réforme profonde du mode de calcul de la T.V.A. et des finances locales ; l'aide devant être apportée à la culture du tabac; l'augmentation regrettable de la taxe de résorption sur le sucre ; l'aide compensatrice devant être accordée aux planteurs de bananes pour leur permettre d'exporter leurs produits* [1er décembre 1960] (p. 4227 à 4229); Art. 12 : *Son amendement tendant à faire présider la Commission départementale des impôts directs par un magistrat de l'ordre judiciaire* [8 décembre 1960] (p. 4471,4472); Art. 13 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les matériels et biens d'équipement aux produits susceptibles d'être exonérés de la T.V.A.* (p. 4473) ; *le retire* (ibid.); *son amendement tendant dans le décret du 25 juin 1958 à remplacer les mots « Ministre de l'Intérieur » par*

les mots « Ministre chargé des Départements d'outre-mer » (p. 4473) ; après l'Art. 15 : *Son article additionnel (Institution d'une taxe sur les bananes en provenance d'autres régions que les départements d'outre-mer) : difficultés rencontrées dans l'exportation des bananes des départements d'outre-mer; nécessité de rendre leur prix compétitif* (p. 4477) ; *le retire* (p. 4487) ; *son article additionnel (Etablissement d'un chapitre consacré aux résultats des aménagements fiscaux dans le rapport annuel sur l'exécution de la loi de programme dans les départements d'outre-mer; publication des contributions directes et indirectes et produit des droits sur les rhums acquittés sur l'ensemble du territoire de la République)* (p. 4479) ; *le rectifie* (ibid.) ; *son article additionnel tendant à porter à cinq ans le délai imparti aux entreprises qui doivent reviser leur bilan* (p. 4479) ; *le retire* (p. 4480) ;

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur des marins-pêcheurs non salariés des départements d'outre-mer : *Ses explications de vote : nécessité de fixer un taux modique pour la cotisation* [12 décembre 1960] (p. 4528) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'opportunité de ce projet; l'équipement sportif de la région parisienne; l'augmentation souhaitable de la participation de l'Etat au financement de la construction du stade de Vincennes; la modification souhaitable du mode de financement proposé; le recours à l'emprunt* [15 décembre 1960] (p. 4671,4672) ; Art. 7 *(Taxes sur les fournitures d'eau) : Son amendement (Suppression de l'article)* [16 décembre 1960] (p. 4719) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : l'absence regrettable d'un plan particulier pour chaque territoire ; la revision nécessaire des structures internes des T. O. M. pour assurer l'efficacité de la loi de programme ; la prise en charge par le Gouvernement de l'enseignement et des services sociaux en Polynésie ; l'utilisation des crédits selon un programme des urgences ; la politique d'expansion agricole et de peuplement devant être poursuivie en Nouvelle-Calédonie ; la nécessité de développer la construction des routes et l'équipement hôtelier dans ce territoire pour en faire un grand centre touristique ; les problèmes posés par la Polynésie ; l'organisation du tourisme dans ce territoire ; l'accroissement nécessaire des liaisons inter-insulaires ; l'attachement des populations des T.O.M. à la France* [28 avril 1961] (p. 599, 600) ; Article unique : *Son amendement tendant à préciser que le montant global de 110 millions de nouveaux francs de crédits est un montant minimum* (p. 605) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement (Communication annuelle au Parlement d'un rapport rendant compte de l'exécution de la loi)* (p. 605) ; Seconde délibération : *Sa demande de suppression de l'article additionnel précédemment adopté* (p. 607).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la réglementation de la circulation des canots à moteur [19 mai 1961] (p. 882).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : le redressement économique de la France depuis deux ans ; les insuffisances de la loi de finances ; la nécessité pour faciliter la fluidité du marché du travail d'encourager les constructions locatives dans les grandes villes et d'accélérer les constructions destinées à l'enseignement technique ; le lancement souhaitable d'un emprunt pour les réalisations d'infrastructure routière ; l'amélioration nécessaire de la situation des fonctionnaires les moins favorisés ; le dépôt urgent d'un projet en faveur des vieux ; la poursuite de l'expansion et le maintien de la paix sociale* [19 octobre 1961] (p. 2673, 2674) ; (deuxième partie) ; COOPÉRATION : *Ses observations sur : l'obligation morale et politique de la France de continuer d'aider les Etats de la Communauté ; les limites de notre coopération ; l'importance de l'aide de la France aux pays sous-développés comparativement aux autres pays ; l'aide à l'enseignement ; l'aide à l'équipement ; les subventions pour l'entretien des nouvelles armées nationales ; la suppression nécessaire des subventions d'équilibre ; l'aide devant nous être apportée par nos partenaires européens et atlantiques pour la prise en charge de ces Etats de la Communauté et des pays d'outre-mer* [24 octobre 1961] (p. 2854, 2855) ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : le budget des Territoires d'outre-mer ; la prise en charge opportune par la métropole de l'enseignement secondaire ; l'acquisition de deux hydravions permettant une*

meilleure organisation des liaisons inter-insulaires ; *l'envoi nécessaire de personnel de qualité dans les départements d'outre-mer* ; *l'institution du service militaire adapté* ; *l'absence regrettable d'une consultation des élus locaux* ; *la nécessité de n'envoyer en Guyane que des volontaires* ; *l'attribution souhaitable d'avantages aux émigrants* ; *le problème de la production* ; *la recherche des débouchés en métropole* [25 octobre 1961] (p. 2982, 2983) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : le rattachement souhaitable de l'aide et de la coopération au Ministère des Affaires étrangères* ; *l'insuffisance des crédits des Affaires étrangères* ; *l'insuffisance de nos efforts culturels en faveur du Canada* ; *la détaxation souhaitable des envois de journaux français dans les pays de l'Amérique du Nord* [6 novembre 1961] (p. 3750) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la nécessité de réaliser rapidement l'infrastructure routière et des parking* ; *la densité et la qualité du réseau français* ; *le mauvais entretien et la mauvaise utilisation de nos routes* ; *l'insuffisance de la signalisation* ; *la lenteur et la réalisation du programme d'autoroutes* ; *la nécessité de recourir à l'emprunt et au péage, exception faite pour les autoroutes de dégagement* ; *le blocage regrettable des crédits destinés à la construction du pont viaduc d'Auteuil* ; *le déblaiement souhaitable des berges de la Seine* ; *les mesures prises en faveur de l'hôtellerie* [7 novembre 1961] (p. 3918, 3919) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : en qualité de *Rapporteur spécial pour la Section commune outre-mer : Ses observations sur : la diminution de nos efforts et de nos responsabilités militaires en Afrique noire et à Madagascar* ; *l'aide apportée par la France pour la constitution des armées nationales des nouveaux Etats* ; *la diminution des effectifs résultant de la restitution de leurs ressortissants aux Etats de la Communauté* ; *la refonte totale des troupes de marine* ; *l'insuffisance des crédits affectés aux D.O.M. et aux T.O.M.* ; *l'agrandissement nécessaire des casernes militaires à Nouméa* ; *l'installation souhaitable d'une base d'appui navale aux Antilles* ; *le problème posé par la constitution d'une force d'intervention* ; *l'absence regrettable d'une politique militaire outre-mer nettement définie* ; *la fin des opérations au Cameroun et le retrait des troupes françaises* ; *le service militaire adapté* ; *la nécessité de n'envoyer en Guyane que des recrues antillaises volontaires* ; *le versement souhaitable dans la marine des originaires de la Polynésie* [9 novembre 1961] (p. 4176 à 4178) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Amendement de M. Molinet tendant à réduire de 500.000 NF le crédit du titre II de l'Etat C : Ses observations sur l'utilité du maintien du Secrétariat général pour la Communauté, étant donné les liens personnels existant entre le Président de la République française et différents chefs d'Etats* [12 novembre 1961] (p. 4448) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique [16 novembre 1961] (p. 4894) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les crédits destinés au complexe atomique de Pierrelatte* ; *la continuation des efforts engagés depuis 1957 en la matière* ; *les problèmes techniques de cette usine* ; *le succès de l'industrie française en matière atomique* ; *les impératifs de la politique nucléaire française* ; *les nouveaux crédits nécessaires* ; *les possibilités d'énergie nucléaire* [11 juillet 1962] (p. 2317, 2319).

ROYER (M. Jean), *Député d'Indre-et-Loire, 1re circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 janvier 1959] (p. 188) ;

— membre de la Commission des affaires étrangères [13 octobre 1959] (p. 1741) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 564) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [18 novembre 1959] (p. 2589).

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses expli-*

cations de vote : garanties apportées par le Premier Ministre en matière économique et sociale et dans le domaine de l'éducation [16 janvier 1959] (p. 82).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Répartition des places dans l'hémicycle; établissement d'une discrimination entre les isolés* [28 janvier 1959] (p. 180).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : les grèves regrettables intervenues récemment; la nécessité, pour éviter ces incidents, d'encourager une véritable expansion économique régionale, de compléter la législation sur l'arbitrage et de développer l'intéressement des travailleurs au bénéfice des entreprises* [16 juin 1960] (p. 1370).

Son rappel au Règlement : *Mise au point au sujet d'un vote* [21 juillet 1960] (p. 2090).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : l'insuffisance de la décentralisation industrielle; la réforme nécessaire des méthodes et des structures dans ce domaine; la création souhaitable de capitales économiques régionales; la simplification nécessaire des formalités administratives; les efforts devant être faits en faveur de l'enseignement technique; l'association souhaitable des populations à l'effort d'expansion économique; la nécessité d'une suppression progressive des abattements d'une zone de salaires* [5 octobre 1961] (p. 2412 à 2414);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'insuffisance du nombre de logements construits par rapport aux besoins; l'augmentation nécessaire du contingent de primes à 1.000 francs et de la part du capital privé dans les investissements; l'octroi souhaitable de subventions et de prêts aux collectivités pour la construction des prolongements sociaux des grands ensembles (commerces, crèches, centres de jeunesse); la dispersion regrettable de l'autorité administrative et le manque de coordination entre les différents services; les inconvénients d'une application trop rigoureuse des textes* [31 octobre 1961] (p. 3382 à 3384);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème du logement; l'insuffisance des mesures envisagées dans ce domaine; l'octroi de primes à la construction; les insuffisances en matière d'équipement urbain; la dotation du Fonds spécial d'investissement routier; l'équipement scolaire et éducatif; l'insuffisance des mesures prévues en la matière; le manque de coordination avec un programme précis de recrutement de maîtres; le renforcement de la surveillance des prix; la préparation des budgets d'investissements par région; la participation des élus locaux à l'élaboration budgétaire; la diminution des abattements de zones et la disparité entre l'industrie et l'agriculture; l'accroissement regrettable de la pression fiscale sur les finances locales; les fusions de communes et la création de districts; les pouvoirs de l'I.G.A.M.E. et la réorganisation des méthodes administratives* [20 juin 1962] (p. 1847 à 1850).

RUAIS (M. Pierre), *Député de la Seine, 28e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710),

— membre de la Commission de gestion du Fonds spécial d'investissement routier [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme relative à

l'équipement économique général (S.N.C.F.), **n° 160** [23 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (Travaux publics et Transports), **n° 328**, annexe 25 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des Travaux publics et des Transports, routes, chemins de fer et transports), **n° 886**, annexe 27 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Travaux publics et Transports, Routes, et chemins de fer, **n° 1445**, annexe 26 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Absence injustifiée de propositions de travaux routiers, intentions du Gouvernement en matière de Fonds d'investissement routier, difficultés financières de la S.N.C.F. ; ralentissement du trafic, diminution de l'électrification au profit de la diésélisation ; disjonction regrettable des travaux complémentaires tendant à faire de la loi de programme une loi de programme des industries électriques et mécaniques ; compression des moyens de financement ; diminution de la rentabilité par suite du ralentissement de l'électrification ; inconvénients de la concentration, coordination rail-route* [29 juin 1959] (p. 1109 à 1111) ; *montant du prochain emprunt de la S.N.C.F. ; sort du Fonds d'investissemen routier* [30 juin 1959] (p. 1163).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'érection d'un monument commémoratif au Général Leclerc [6 novembre 1959] (p. 2234).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Transfert de nombreuses charges du budget de l'Etat au budget des collectivités locales ; participation des collectivités locales aux charges résultant de l'exploitation des transports de la région parisienne ; application de l'ordonnance du 7 janvier 1959* [6 novembre 1959] (p. 2239) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT, routes, chemin de fer et transports : *Réforme administrative réalisée par le Ministère des Travaux publics ; refus du Ministre des Finances de faire profiter le personnel de l'amélioration de la productivité ainsi obtenue ; constitution d'un futur corps d'assistance technique ; mesures préjudiciables aux ingénieurs de travaux publics de la France d'outre-mer ; insuffisance des crédits routiers ; nécessité d'un programme annuel de croisière des «trois fois trois» (300 millions pour les itinéraires anciens, 300 millions pour les itinéraires nouveaux et 300 millions pour l'entretien des routes nationales) ; absence du secteur routier de la loi de programme ; caractère fallacieux et anti-social des économies présentées sous la rubrique «atténuation des restrictions tarifaires consenties à titre commercial par la S.N.C.F.» ; problème posé par la suppression des chemins de fer corses (Personnel, transports de remplacement, travaux routiers) ; augmentation abusive de la contribution des collectivités locales au déficit de la S.N.C.F. au titre des transports parisiens, maintien des taris à un niveau anormalement bas par une décision du Gouvernement ; question de principe très grave* [19 novembre 1959] (p. 2643 à 2646) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre IV : *Son amendement (Répartition des économies envisagées entre la batellerie et la S.N.C.F.)* [20 novembre 1959] (p. 2698).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Problème d'équité posé par le reclassement des fonctionnaires impliquant l'abandon de toute discrimination entre les diverses catégories, notamment les détachés et les contractuels ; problème d'efficacité posé par l'assistance technique nécessitant un statut général, cadre souple permettant la rapidité d'action dans ce domaine* [4 décembre 1959] (p. 3205).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 35 : *Aménagement du régime des sociétés mères et filiales ; son amendement tendant à permettre la rétroactivité pour certaines opérations déjà réalisées* [9 décembre 1959] (p. 3252) ; *le retire* (ibid.);

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Mérite du personnel de la R.A.T.P.; inconvénients de la solution gouvernementale plus onéreuse finalement pour les employeurs que la taxe de transport supprimée par M. Pinay; désir du Gouvernement de détacher les tarifs du S.M.I.G. pour éviter la hausse de celui-ci; restitution souhaitable de la gestion de la R.A.T.P. aux collectivités locales; nécessité de tenir compte des hausses de tarif des transports urbains de province et d'instituer une compensation en faveur des économiquement faibles* [21 juillet 1960] (p. 2103, 2104) ; après l'article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Institution de tarifs spéciaux en faveur des économiquement faibles)* (p. 2111) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Travaux publics et tranports, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la diminution de la subvention de l'Etat à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F.; l'augmentation appréciable des crédits du Fonds routier; la réorganisation administrative du Ministère; la nécessité d'accorder certains avantages aux cadres des ponts et chaussées et de faciliter l'accès aux grades supérieurs; la présentation trompeuse de la gestion de la S.N.C.F.; la sous-évaluation du poste intitulé « subvention pour la couverture du déficit d'exploitation »; l'insuffisance des crédits d'investissements pour faire face à l'augmentation de trafic; la nécessité de communiquer au Parlement la répartition de la subvention budgétaire; l'augmentation appréciable des crédits d'entretien des routes ; le Fonds d'investissement routier; l'institution d'un système de péage pour les autoroutes de jonction ; le problème de la coordination des transports ; les inconvénients d'une dépéréquation brutale des tarifs S.N.C.F. ; la prochaine publication de la tarification routière* [10 novembre 1960] (p. 3522 à 3525) ; *inscription dans le budget de la ventilation de la subvention destinée à la S.N.C.F.* (p. 3555).

Est entendu sur un fait personnel : *Conformité de son rapport aux déclarations de M. Dreyfous-Ducas en Commission* [10 novembre 1960] (p. 3560).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'inopportunité de la création d'un nouvel organisme; l'effort demandé aux contribuables parisiens ; l'aménagement souhaitable par priorité des quartiers parisiens dotés d'une infrastructure complète* [15 décembre 1960] (p. 4667, 4668) ; Art. 4 (*Composition du Conseil d'administration*) : *Amendement de la Commission (Institution d'un délégué général) : observations sur les inconvénients d'une administration dotée d'une double tête* [16 décembre 1960] (p. 4714, 4715) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation du budget, provenant notamment du transfert du budget du Charges communes à celui des Travaux publics du crédit pour compenser la réduction des tarifs spéciaux accordés aux étudiants sur les transports parisiens et d'une ouverture de crédits pour permettre la détaxation des carburants à l'usage des touristes étrangers ; la prochaine diminution de la charge des retraites de la S.N.C.F. ; l'absence regrettable d'une politique de l'eau en France, définissant la répartition des ressources et utilisant un plan national d'emploi; la pression exercée sur les tarifs S.N.C.F. par la minoration de la subvention budgétaire et la trop grande part de l'autofinancement dans le financement des investissements; la hausse probable, prochainement, des tarifs marchandises; l'augmentation des tarif R.A.T.P. ; l'insuffisance des crédits d'entretien des routes; l'aide devant être accordée aux secouristes apportant les premiers secours aux accidentés ; le programme national du Fonds d'investissement routier; le retard dans le programme d'autoroutes et le recours nécessaire à l'emprunt et par suite aux péages; la coordination des transports, notamment celle du rail et de la route ; les incidences fâcheuses d'une éventuelle dépéréquation des tarifs sur la décentralisation; la combinaison de la tarification routière avec la dépéréquation; la remise en ordre de la profession des routiers et les mesures prises par le Gouvernement relatives à la police interne des transports* [6 novembre 1961] (p. 3768 à 3779) ;

— du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *La réforme tarifaire de la S.N.C.F., les différents stades de l'opération, les réserves que suscite cette réforme, ses conséquences sur le développement équilibré des économies régionales, le caractère souhaitable d'une application immédiate de cette réforme, la nécessité de mettre en œuvre un plan de développement des infrastructures côtières* [19 juin 1962] (p. 1794, 1795) ;

— en troisième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La situation des administrateurs de la France d'outre-mer, le financement des organismes chargés d'étudier les problèmes de l'eau* [24 juillet 1962] (p. 2840).

S

SAADI (M. Ali), *Député de Tizi-Ouzou (E.A.S., puis U.R., puis app. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

S'apparente au groupe de l'U.N.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1960] (p. 678).

Cesse d'appartenir à cette Commission [29 juin 1960] (p. 1582).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [30 juin 1960] (p. 1638).

Cesse d'appartenir à cette Commission [21 juillet 1960] (p. 2139).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion sur le projet de loi relatif au budget de l'Algérie : *Confiance dans le général de Gaulle des Communautés représentant le peuple en Algérie* [12 novembre 1960] (p. 3667).

SABLÉ (M. Victor), *Député de la Martinique, 3e circonscription, (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 500) modifiant certains articles du décret n° 52-152 du 13 février 1952 pris en exécution de la loi n° 51-1509 du 31 décembre 1951 instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des fonds routiers départementaux, **n° 660** [31 mai 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR, : *Disparité inadmissible entre les fonctionnaires des départements d'outre-mer et ceux de la métropole malgré l'assimilation décidée en 1946; discrimination du point de vue des prestations familiales et de l'indemnité dégressive* ; *rôle des fonctionnaires d'origine antillaise ou métropolitaine dans l'œuvre de la France d'outre-mer; rôle des Antilles françaises pour le maintien de la culture française; application de l'article 73 de la Constitution; confiance dans le général de Gaulle pour résoudre les problèmes d'outre-mer* [12 novembre 1959] (p. 2343, 2344) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre mer, Art. 51 : *Problème de l'intégration des fonctionnaires en service dans les D.O.M.* [21 novembre 1959] (p. 2762) ;

— en troisième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 77 *bis* (*Possibilité pour le Gouvernement de prendre par décrets les mesures d'assouplissement nécessaires dans les départements d'outre-mer après avis des conseils généraux des départements intéressés*) : *ses observations sur : les avantages d'une consultation obligatoire des conseils généraux; la nécessité de ne pas appliquer soudainement la lourde fiscalité métropolitaine à des pays sous-développés et économiquement faibles* [21 décembre 1959] (p. 3537, 3538) ; *discours de M. Malraux sur la participation des élus Martiniquais et Guadeloupéens à l'adaptation des lois aux nécessités locales* (p. 3539) ;

— du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret du 13 février 1952 pris en exécution de la loi du 31 décembre 1951 instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des fonds routiers départementaux, *en qualité de Rapporteur : Importance fondamentale du réseau routier pour les départements d'outre-mer ne possédant pas de chemin de fer à l'exception de La Réunion; attribution du produit de la taxe perçue sur les carburants directement aux budgets départementaux; fixation du taux de la taxe par simples arrêtés préfectoraux ; utilisation des fonds pour les travaux d'amélioration du réseau routier national et de la voirie communale; opportunité des nouvelles prérogatives locales* [22 juin 1960] (p. 1459, 1460) ; Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à supprimer la taxation du gas oil; possibilité d'une taxation symbolique du gas oil* (p. 1461) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Fixation du taux de la taxe par arrêté préfectoral sur proposition du conseil général*) (p. 1461) ; *suppression des signatures ministérielles prévues dans les projets* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement* (*Suppression de l'avis préalable de la Commission locale des investissements publics pour l'utilisation des fonds; décision du conseil général en dernier ressort*) (p. 1462) ; *suppression de tout formalisme administratif* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Cerneau tendant au rétablissement de l'avis; définition de l'orientation générale du programme de modernisation du Fonds routier par la Commission locale des investissements publics au cours de sa réunion annuelle; inopportunité de sa convocation en cours d'année* (p. 1463) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Produit de la taxe pour les études et réalisations de pistes forestières*) (p. 1463) ; *son amendement* (ibid.) ; *le retire* (p. 1464) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'utilisation des crédits accordés; le déve-*

loppement des activités artisanales locales ; la création d'industries nouvelles ; la définition d'une politique sucrière ; les inconvénients du paiement de la canne selon la richesse ; l'exclusion injustifiée des producteurs de rhum des avantages consentis à tous les producteurs d'alcool métropolitains ; l'anarchie dans le domaine de la commercialisation de la banane ; le taux exorbitant du fret par suite du monopole de la compagnie générale transatlantique ; les importations étrangères de fruits au détriment des produits antillais ; la nécessité d'une nationalisation de l'électricité pour obtenir des prix moins élevés ; les possibilités d'industrialisation des Antilles ; le développement de la pêche et du tourisme (exemple des îles voisines étrangères) ; la nécessité d'améliorer la situation des Antilles moins favorisées depuis qu'elles sont départements [30 juin 1960] (p. 1606 à 1609) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité de tenir compte des légitimes revendications des fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer, notamment au sujet de l'indemnité dégressive ; l'émotion suscitée par l'ordonnance du 15 octobre 1960 permettant aux préfets de rappeler d'office en métropole les fonctionnaires jugés indésirables ; la nécessité de limiter l'application de ce texte à des cas exceptionnels ; l'opportunité de donner au Ministre chargé des départements d'outre-mer l'autorité nécessaire à l'efficacité et à la rapidité de son action pour l'exécution de la loi de programme ; l'attribution d'un plus grand nombre d'emplois administratifs à des autochtones ; la différence de traitement inadmissible entre la production sucrière betteravière et la production sucrière de canne ; les dangers et l'injustice d'une taxe de résorption sur les excédents de la production de sucre de canne ; la protection nécessaire de la banane ; le lancement éventuel d'un emprunt pour l'industrialisation des départements d'outre-mer* [6 novembre 1960] (p. 3242 à 3244) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'opportunité d'une adaptation particulière de la fiscalité métropolitaine en vue de réduire les inconvénients résultant de l'éloignement géographique des départements d'outre-mer et de leur situation économique particulière ; l'importance des frais de transport ; la discrimination inadmissible entre le sucre métropolitain et le sucre des départements d'outre-mer ; la protection accordée à certaines productions métropolitaines et refusée aux produits d'outre-mer ; les entorses nombreuses faites à la thèse de l'assimilation ; la nécessité urgente d'une fiscalité nouvelle permettant le développement d'une économie moderne ; les insuffisances du projet* [1er décembre 1960] (p. 4230 à 4232) ; Art. 1er : *Son amendement (Application dans les départements d'outre-mer de l'article 70 de la loi portant réforme fiscale) ; application de la dispense du droit de timbre jusqu'à 250 francs* [8 décembre 1960] (p. 4467) ; Art. 5 (*Revenus mobiliers*) : *L'uniformisation souhaitable de la fiscalité dans la région économique Guyane-Antilles ; l'application à tous les départements d'outre-mer de la disposition prise en faveur des entreprises agréées en Guyane* (p. 4468, 4469) ; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés*) : *L'exonération souhaitable des bénéfices industriels et commerciaux de tous les départements français, investis dans les départements d'outre-mer ; l'allégement de l'impôt en faveur des contribuables ayant épargné en vue de la construction d'immeubles d'habitation* (p. 4469) ; Art. 9 (*Avantages accordés aux sociétés nouvelles agréées et aux sociétés anciennes entreprenant une activité nouvelle*) : *L'allongement nécessaire du délai d'exonération prévu* (p. 4471) ; Art. 10 (*Application d'un régime fiscal de longue durée aux sociétés concourant au développement agricole, forestier ou industriel en Guyane*) : *Les extensions souhaitables de l'article à tous les départements d'outre-mer* (p. 4471) ; Art. 12 : *Son amendement tendant à faire présider la Commission départementale des impôts directs par un magistrat de l'ordre judiciaire* (p. 4472) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la consultation souhaitable des élus locaux et des représentants qualifiés des organisations agricoles pour l'élaboration des décrets d'application ; le développement nécessaire des cultures vivrières et maraîchères ; l'établissement urgent d'un plan bananier ; l'achat des tabacs antillais par la S.E.I.T.A. ; la crainte d'un émiettement de la propriété foncière et la rentabilité des nouvelles exploitations ; l'extension souhaitable aux départements d'outre-mer du bénéfice de la loi d'orien-*

tation agricole [18 juillet 1961] (p. 1764 à 1766); Art. 2 du projet, article 58-17 du Code rural : *Amendement de M. Ballanger (Transfert au Président du Conseil général des pouvoirs attribués au Préfet en matière de terres incultes) ; ses observations sur : la confusion des compétences et des attributions administratives qu'entraînerait l'adoption de l'amendement; le respect nécessaire des attributions respectives du Conseil général, assemblée délibérante, et du pouvoir exécutif ; la représentation souhaitable au sein de la Commission prévue dans l'article des représentants qualifiés des syndicats et des groupements agricoles; l'approbation à l'unanimité du rapport par le Conseil général de la Martinique* [21 juillet 1961] (p. 1983);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique : *Ses observations sur le statut du personnel de la nouvelle société d'économie mixte* [16 novembre 1961] (p. 4892, 4893); après l'Art. 4 : *Son article additionnel (Application des dispositions du statut national de l'Electricité de France au personnel de la société d'économie mixte)* (p. 4896); *ses observations sur l'obligation faite des sociétés purement privées d'accorder à leur personnel les mêmes avantages que les sociétés nationalisées* (p. 4896, 4897);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les Antilles; le problème de la canne à sucre et celui du tabac; l'industrialisation nécessaire de la Martinique, le sous-développement des Antilles* [14 juin 1962] (p. 1712 à 1714);

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D.O.M. : *Le problème du contingent de rhum* [27 juin 1962] (p. 2067).

SAGETTE (M. Jean), *Député du Cantal, 2e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission des Affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503]; [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge suppléant à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1463).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à améliorer les conditions de prêts individuels à long terme, afin de favoriser, notamment, l'installation des jeunes agriculteurs par l'accès à la propriété et l'amélioration de leur habitat, **n° 619** [6 mai 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Calcul du prix de revient des produits agricoles en tenant compte des conditions particulières des productions et des régions (coût plus élevé du lait produit en montagne) ; esclavage des producteurs de lait; nécessité d'une représentation majoritaire des paysans au conseil d'administration du Fonds de revalorisation et d'orientation des marchés agricoles; portée limitée des conséquences d'une hausse des prix agricoles; situation défavorisée de l'agriculture par rapport à l'industrie* [4 mai 1960] (p. 635);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 21 : *Son article additionnel* [17 mai 1960] (p. 897); *le retire* (ibid.); en deuxième lecture, Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles): Utilité certaine de ces sociétés* [11 juillet 1960] (p. 1827);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960; Art. 1er (*Création, sous forme d'un budget annexe d'un Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*) : *Son amendement précisant que le comité de gestion du nouveau Fonds est composé au moins par moitié*

de représentants de la production agricole [31 mai 1960] (p. 1060) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'insuffisance du prix du lait, la représentation des régions de montagne dans les organismes annexes du F.O.R.M.A., le rétablissement des droits de la race d'Aubrac* [9 novembre 1960] (p. 3405,3406),

— du projet de loi sur les assurances sociales agricoles (deuxième lecture), Art. 1er « Section I, Champ d'application » (Art. 1106-1 du Code rural) : *Son amendement* (*Assurance facultative pour les anciens exploitants n'ayant pas cotisé au régime d'allocation vieillesse agricole*) [23 novembre 1960] (p. 3996) ; *versement d'une cotisation réduite par les intéressés* ; *situation difficile des vieillards* (p. 3997) ; *économies pouvant être faites au titre de l'aide sociale après l'adoption de l'amendement* (p. 3998) ; « Section II, Prestations » (Art. 1106-2 du Code rural) : *Son amendement* (*Institution d'un ticket modérateur de 50 0/0*) (p. 4006) ; *inconvénients d'une franchise* ; *coût global de l'assurance maladie avec le ticket modérateur* (p. 4007) ; « Section IV, Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code rural » : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Interdiction pour l'organisme assureur de refuser l'inscription d'un assuré*) [29 novembre 1960] (p. 4128) ; *nécessité d'empêcher « l'écrémage » des risques* (p. 4129) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Calcul souhaitable des coûts de production par produit et par région* ; *importance primordiale du soutien des marchés et des prix agricoles* ; *création souhaitable de deux prix selon les coûts de production* ; *représentation de toutes les productions et de toutes les régions au sein des conseils d'administration des différents organismes* [11 octobre 1961] (p. 2488, 2489) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'opportunité d'une représentation parlementaire au sein du conseil de direction du F.O.R.M.A., la création souhaitable de sociétés régionales d'intervention* [29 octobre 1961] (p. 3484, 3485) ; après l'art. 47 : *Son article additionnel* (*Représentation parlementaire au sein du conseil de direction du F.O.R.M.A.*) (p. 3522) ; *ses observations sur : l'insuffisance du contrôle trimestriel proposé par le Gouvernement* ; *l'institution souhaitable d'un comité de contrôle ou de surveillance auprès du F.O.R.M.A. analogue à celui fonctionnant auprès de la R.T.F.* (p. 3523) ; *le retire* (p. 3524) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : les inconvénients graves de l'incorporation des anciens réformés, la nécessité de tenir compte de leur situation et de réduire la durée de leur service* [9 novembre 1961] (p. 4171) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable d'une quatrième semaine de congés payés aux salariés* ; *la mise en application souhaitable en France de la journée continue, le succès de cette formule à l'étranger* [10 novembre 1961] (p. 4322) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles : Art. 2 (*Procédure des consultations électorales*) : *sous-amendement de M. Duchesne à l'amendement de la Commission tendant à soumettre le plan d'action à l'agrément du Ministère chargé des Affaires économiques* [13 décembre 1961] (p. 5599) ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel* (*Représentation des comités de producteurs et des groupements de producteurs au sein des conseils d'administration des sociétés de développement agricole*) (p. 5602, 5603) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des débouchés agricoles, l'application de la loi d'orientation agricole, l'équipement souhaitable des montagnes du Massif central en stations de sports d'hiver* ; *l'axe routier Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon-Genève* ; *la rénovation de certaines stations thermales* [21 juin 1962] (p. 1891, 1892) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Les modalités d'implantation des collèges agricoles* [4 juillet 1962] (p. 2201) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 11 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Cas des fonds représentant une exploitation équilibrée*) ; *attribution à l'acquéreur éventuel d'avantages fiscaux et de crédits* [19 juillet 1962] (p. 2639) ; *son amendement* (*Application de l'article 795 du Code rural dans le cas de prix trop élevés*) (p. 2644) ; *son amendement* (*Application possible à la S.A.F.E.R. des conditions de vente réalisées par adjudications publiques*) (p. 2646) ; *son amendement* (*La limitation du droit des S.A.F.E.R. à demander la révision des prix de vente*) (p. 2646) ; après

l'Art. 30 : *Son amendement* (*Assurance vieillesse des exploitants agricoles*) (p. 2686) ; après l'Art. 40 : *Son amendement* (*Dépôt avant le 31 décembre 1962, d'un projet de loi relatif à l'organisation de la production laitière*) (p. 2688) ; après l'Art. 27 : *Son amendement* (*Représentation des groupements de producteurs à l'intérieur des sociétés d'intervention de développement agricole et d'économie mixte*) (p. 2697) ; *ses explications de vote : l'importance du texte voté, le caractère nécessaire, mais de longue haleine, de la réforme des structures* (p. 2701).

Pose à M le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *Incidences de cette réforme sur les départements du centre de la France* [22 juin 1962] (p. 1957) ; *nécessité d'une politique de coordination du rail et de la route* (p. 1959, 1960).

SAHNOUNI (M. Brahim), *Député de Batna* (*E.A.S., puis U.R., puis I.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [5 juillet 1960] (p. 1710).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 juillet 1960] (p. 1710).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Est élu :

— représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191) ;

— membre du Sénat de la Communauté [7 juillet 1959] (p. 1373).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française, par suite des événements qui se déroulent en Algérie : *Action nécessaire des Français de la métropole pour maintenir l'Algérie française* [7 juillet 1959] (p. 1325).

Sa demande de constitution d'une Commission spéciale pour l'examen du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie [2 février 1960] (p. 116).

SAIDI (M. Berrezoug), *Député de Tiaret* (*E.A.S., puis U.R., puis appar. U.N.R.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [13 octobre 1959] (p. 1741).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [22 octobre 1959] (p. 1927).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [29 juin 1960] (p. 1582).

S'apparente au groupe de l'U.N.R. [29 juin 1960] (p. 1582).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [15 octobre 1959] (p. 1823).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [29 octobre 1959] (p. 2110), [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [21 octobre 1960] (p. 2714), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

SAINTE-MARIE (M. Pierre de), *Député du Tarn-et-Garonne, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Conseil supérieur de la coopération [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

SALADO (M. Xavier), *Député de Tiaret (E.A.S., puis U.R.) Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490). [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Cesse de faire partie de cette Commission [24 mai 1962] (p. 1313).

Est nommé :

— membre de la Commission des Affaires étrangères [24 mai 1962] (p. 1313) ;

— membre du Conseil supérieur de l'habitat en Algérie [21 juin 1960] (p. 1446) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Est élu :

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639) ;

— Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p.1704), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

SALLENAVE (M. Pierre), *Député des Basses-Pyrénées, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les conditions d'attribution et de récupération de l'aide sociale accordée aux aveugles et aux grands infirmes, **n° 1213** [19 mai 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique

régionale : *Ses observations sur : le décret du 7 janvier 1959 portant harmonisation des circonscriptions administratives de la France en vue de la mise en œuvre des programmes d'action régionale, les inquiétudes quant au choix des critères retenus pour fixer le nombre, l'étendue et les contours des futures circonscriptions, la nécessité de dresser l'inventaire des pôles d'attraction économique à valeur régionale, les efforts de décentratisation devant être faits en faveur des provinces les plus éloignées de la capitale* [13 novembre 1959] (p. 2407, 2408).

Prend part à la discussion du projet de loi sur les rappots entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Son amendement (Conditions nécessaires pour bénéficier d'un contrat simple; avis du Comité national de conciliation)* [23 décembre 1959] (p. 3643).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ebrard relative à la protection des personnes et des biens dans la zone de Lacq: *Charges créées dans la région par le développement de Lacq* [17 juin 1960] (p. 1414, 1415).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (Deuxième partie), INTÉRIEUR : *Inquiétude suscitée, notamment chez le personnel, par l'évolution éventuelle du rôle des préfectures, éloignement des justiciables de la justice résultant de la réforme territoriale des tribunaux administratifs envisagée par le Gouvernement* [3 novembre 1960] (p. 3034) ; EDUCATION NATIONALE : *Révision nécessaire du mode de calcul de la retraite des professeurs ingénieurs de l'école nationale des arts et métiers en fonction dans les collèges techniques ayant été en service dans des centres d'apprentissage au cours des années 1940 à 1944; titularisation des surveillants des centres d'apprentissage recrutés entre 1944 et 1947* [4 novembre 1960] (p. 3096);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif: *Modicité des crédits, aide en personnel devant être apportée aux collectivités locales, formation sociale et civique des jeunes, situation des cantons composés de communes de moins de mille habitants, mesures devant être prises en faveur de l'équipement cantonal ou intercommunal, augmentation souhaitable de la capacité des centres d'accueil, utilisation du concours des nombreux collaborateurs bénévoles du sport* [10 mai 1961] (p. 723, 724) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : la décentralisation culturelle; le dépôt souhaitable d'une loi programme d'action culturelle; l'aide financière devant être apportée aux municipalités désireuses de construire des salles polyvalentes destinées à des réunions, des conférences, des concerts ou des fêtes; la progression de la science toponymique en France; la participation de l'Etat aux dépenses de réparation des immeubles situés dans des sites de protection; l'exclusion regrettable du château de Pau de la loi de programme sur l'entretien des palais nationaux devant être prochainement soumise au Parlement* [26 octobre 1961] (p. 3139, 3140) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la solidarité nationale devant être manifestée aux rapatriés; la création souhaitable de comités départementaux de solidarité nationale comprenant des représentants des centrales syndicales et des organisations représentatives de fonctionnaires et de retraités; les mesures devant être prises pour faciliter l'octroi de prêts aux rapatriés, leur réinstallation, leur relogement et l'admission de leurs enfants dans les écoles* [22 novembre 1961] (p. 4981, 4982);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement électrique : *Ses observation sur le projet de la chute de Coaraze et les disparitions d'exploitations familiales et de constructions pouvant en résulter* [23 novembre 1961] (p. 5026, 5027) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La situtation dans le département des Basses-Pyrénées, les conséquences de l'exploitation du gisement de Lacq, la nécessité de favoriser l'installation dans le Sud-Ouest d'industries nouvelles* [6 juin 1962] (p. 1525, 1526).

SALLIARD DU RIVAULT (M. Jean),

Député des Deux-Sèvres, 3e circonscription (I. P. A. S.).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— juré titulaire de la Haute-Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Dépôts :

Ses rapports sur des pétitions [28 juin 1961] (p. 1331) ; [29 juillet 1961] (p. 2051) ; [31 mars 1962] (p. 572) ; [22 juin 1962] (p. 1977) ; [27 juillet 1962] (p. 2910).

SAMMARCELLI (M. Marcel), *Député de Corse, 3e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu Président de cette Commission [19 juin 1960] (p. 1251), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556], [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu Vice-Président de cette Commission [21 octobre 1959] (p. 1895).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845).

Est élu Président de cette Commission [20 juillet 1961] (p. 1898).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901).

Est élu Vice-Président de cette Commission [23 novembre 1961] (p. 5031).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Est élu Président de cette Commission [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est nommé membre du Comité consultatif chargé de donner son avis sur les horaires et les tarifs de frets des services maritimes entre la France continentale et la Corse [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373) ;

— juge titulaire à la Haute-Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 194), adopté par le Sénat, portant extension aux territoires d'outre-mer des articles premier et 2 de l'ordonnance n° 45-1391 du 25 juin 1945 concernant le

concours des citoyens à la justice et à la sécurité publique et des articles premier, 2 et 3 de la loi n° 54-411 du 13 avril 1954 relative à la répression des crimes et délits commis contre les enfants, **n° 309** [16 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 192), adopté par le Sénat, portant extension aux territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française de la loi validée du 23 mai 1942 et de l'article 3 de l'ordonnance n° 45-1420 du 28 juin 1945, relatifs à l'usurpation de fonctions ou de titres, **n° 310** [16 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 191), adopté par le Sénat, modifiant dans les territoires d'outre-mer l'article 4 de la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes, **n° 311** [16 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 193), adopté par le Sénat, portant extension aux territoires de la Polynésie française, de la Côte française des Somalis, de l'archipel des Comores et des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, des dispositions de la loi du 18 décembre 1893 sur les associations de malfaiteurs, **n° 312** [16 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 268) relatif à la situation de certains personnels en service dans le département de la Réunion, **n° 355** [5 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de résolution : 1° de M. Chaban-Delmas tendant à modifier les articles 95 et 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale ; 2° de M. Chaban-Delmas tendant à modifier les articles 95 et 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale (n°s 448, 449), **n° 470** [17 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 209) de M. Roclore et plusieurs de ses collègues tendant à aggraver la répression de certaines infractions au Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme et à imposer à certaines boissons alcooliques une publicité comportant un appel à la modération, **n° 488** [21 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux (n° 356), **n° 912** [2 novembre 1960].

Son rapport d'information, fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la mission exécutée en Algérie du 19 au 30 septembre 1960, **n° 934** [7 novembre 1960].

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 32, 66, 87, 101, 109 et 113 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 986** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 19 et 20 du Code municipal, **n° 1275** [28 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1162), adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, portant réforme des régimes matrimoniaux, **n° 1318** [7 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à la modification de certains articles du Code électoral pour assortir de garanties supplémentaires l'exercice du droit de vote afin d'éviter la fraude électorale, **n° 1413** [22 juillet 1961].

Son rapport d'information, fait en application de l'article 144 du Règlement au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les missions effectuées dans les établissements pénitentiaires et lieux d'internement, **n° 1513** [9 novembre 1961].

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 25, 26, 31, 34, 51, 65, 93, 122 et 155 du Règlement, **n° 1734** [24 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale en qualité de *Rapporteur pour avis*

de la Commission des lois constitutionnelles [26 mai 1959] (p. 556) ; Art. 36 : *Son amendement tendant à attribuer à la compétence de la Commission des lois constitutionnelles la législation pénale* [27 mai 1959] (p. 621) ; Art. 92 : *Son amendement (Obligation pour le Bureau de la Commission des finances d'entendre l'auteur d'une proposition ou d'un amendement frappé d'irrecevabilité)* [28 mai 1959] (p. 661, 662); Art. 136 : *Son amendement (Délai dans lequel les réponses des Ministres doivent être publiées)* [2 juin 1959] (p. 703).

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 39 : *Suppression du chemin de fer de la Corse; contradiction avec les efforts pour l'aide aux pays sous-développés; faiblesse du niveau de vie insulaire; réactions de l'opinion; atteinte portée au tourisme; non-application du programme d'expansion régionale; réalisation nécessaire d'un programme de modernisation et d'élargissement des routes préalablement à la suppression du chemin de fer; retard dans la transformation de la route Bastia—Porto-Vecchio en autoroute; aspects humains du problème* [20 novembre 1959] (p. 2686, 2687); *son amendement tendant à ce que la désaffection des installations et du matériel ne se fasse que par échelon au fur et à mesure que les transports de remplacement seront assurés* (p. 2687) ; en nouvelle lecture, Art 39 : *Son amendement subordonnant l'aliénation des installations du chemin de fer de la Corse à l'élargissement et à la mise en état du réseau routier de l'île* [22 décembre 1959] (p. 3565) ;

— d'une proposition de résolution relative à la modification du Règlement de l'Assemblée, en qualité de *Rapporteur* [18 décembre 1959] (p. 3486); Art. 2 : *Amendements de MM. Coste-Floret et Brocas proposant une nouvelle rédaction de l'article 96 du Règlement (Blocage du vote sur la totalité ou la partie du texte)* (p. 3487);

— sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Conflit de compétence né du renvoi à la Commission des finances de ce projet de loi intéressant les collectivités locales ; compétence traditionnelle de la Commission des lois constitutionnelles, héritière des attributions de la Commission de l'intérieur pour les textes intéressant les ressources des collectivités locales; rejet de la création d'une Commission spéciale* [14 juin 1960] (p. 1291);

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements : *Sa demande de renvoi à l'examen de la Commission des divers sous-amendements déposés* [20 juillet 1960] (p. 2080) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Ses observations sur : les aménagements devant être apportés à la réforme judiciaire entreprise en dehors du Parlement; la nécessité de remédier aux injustices résultant d'un excès de simplification et de centralisation; le rétablissement à Paris des postes de premier substitut et de premier juge d'instruction; l'avancement des magistrats du tribunal de la Seine; le refus d'intégration des magistrats d'outre-mer; les difficultés de recrutement; le centre d'études judiciaires ; la nécessité d'une réforme de la licence en droit pour obtenir des licenciés une profonde connaissance du droit privé; les garanties de carrière devant être assurées aux magistrats* [28 octobre 1960] (p. 2947 à 2949) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Ses observations sur l'opportunité d'une discussion générale commune sur ce projet de loi et sur ceux relatifs aux accords de coopération avec les Etats de l'ancienne A.E.F.* [15 novembre 1960] (p. 3866);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, en qualité de *Rapporteur: Ses observations sur : l'hommage devant être rendu aux membres de la Commission de réforme du Code civil et au doyen Julliot de la Morandière*; *la nécessité d'une refonte du droit des régimes matrimoniaux étant donné l'évolution sociale et politique du rôle de la femme*; *la capacité de la femme mariée*; *l'égalité des époux* ; *les divergences de vues quant au choix du nouveau régime légal*; *les principes du régime de la communauté d'acquêts proposé par le Gouvernement et adopté par le Sénat* ; *les inconvénients d'un système d'option permettant aux époux de choisir leur régime matrimonial au moment de la célébration du mariage*; *le maintien nécessaire de l'immutabilité des conventions matrimoniales*; *la suppression souhaitable des biens réservés* ; *la prépondérance devant être reconnue au mari dans la gestion des biens communs et des biens propres de la femme*; *les inconvénients*

du système de gestion commune proposé par certains commissaires [16 novembre 1960] (p. 3890 à 3894); Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Option facultative entre la communauté d'acquêts et la participation aux acquêts, application du régime de séparation de biens en cas de remariage); observations sur : l'atteinte pouvant être portée à la liberté des conventions matrimoniales par l'adoption de l'amendement imposant en cas de remariage la séparation de biens comme régime de droit commun* [30 novembre 1960] (p. 4177) ; *les inconvénients du régime de la séparation de biens contraire à la tradition française et n'assurant pas efficacement la protection des intérêts des enfants du premier lit; les inconvenients du système d'option proposé par l'amendement; les difficultés que ce système entraînerait pour les maires et les secrétaires de mairie obligés de donner des explications aux futurs époux; l'impossibilité de choisir comme régime de droit commun le régime de participation aux acquêts, complexe, savant et bourgeois* (p. 4177 à 4179); Art. 1389 du Code civil : *Son amendement tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa* (p. 4185) ; Art. 1390 du Code civil : *Son amendement permettant aux époux de prévoir par contrat que tout bien personnel du conjoint prédécédé peut être conservé par le conjoint survivant* (p. 4185, 4186) ; *son amendemt (Appréciation de la valeur du bien par des experts à défaut d'accord amiable)* (p. 4186) ; *son amendement (Nouvelle rédaction du deuxième alinéa)* (ibid.); Art. 1392 du Code civil *(Conventions matrimoniales passées par des incapables) : Son amendement tendant à modifier la rédaction du dernier alinéa* (p. 4186); Art. 1393 du Code civil : *Son amendement tendant à modifier la rédaction de l'article* (p. 4186) ; Art. 1395 du Code civil : *Son amendement précisant qu'à défaut de publicité du contrat, les pouvoirs des époux sont censés être ceux que leur confère le régime de droit commun* (p. 4187); *limitation souhaitable de l'inopposabilité aux stipulations du contrat que les tiers auraient eu intérêt à connaître* (p. 4187); *reprise dans cet amendement de l'article 1391 du Code civil relatif à la protection des tiers en cas de régime dotal* (p. 4187); Art. 1396 du Code civil : *Son amendement tendant à modifier la rédaction du premier alinéa* (p. 4188); *son amendement (Modification du deuxième alinéa)* (ibid.); Art. 1397 du Code civil *(Mutabilité des conventions matrimoniales) : Son amendement au nom de la Commission (Rétablissement de l'immutabilité)* (p. 4188) ; *ses observations sur : le rétablissement de l'immutabilité des conventions matrimoniales dans l'intérêt de la famille, des époux et des tiers; le maintien nécessaire de la révocabilité des donations entre époux; le caractère vague de la notion d'intérêt de la famille retenu dans l'article pour permettre un changement de régime matrimonial; l'incompétence des tribunaux pour juger d'un changement de régime; les modifications répétées de régime matrimonial risquant de se produire; les difficultés d'application de la mutabilité proposée; les assouplissements ayant été apportés à la rigueur de la règle de l'immutabilité; le recours éventuel à la séparation de biens judiciaire* (p. 4188, 4189); *le maintien nécessaire de la vieille conception du pacte de famille* (p. 4199); Art. 1398 du Code civil : *Amendement de M. Boscary-Monsservin (Séparation de biens judiciaire en cas d'interdiction ou d'internement d'un des époux)* (p. 4200); *son amendement au nom de la Commission tendant à autoriser l'un des époux à prendre des mesures conservatoires lorsque l'autre époux fait des actes contraires à l'intérêt de la famille* (p. 4200); Art. 1399 du Code civil : *Son amendemenl au nom de la Commission tendant à porter à un an le délai à l'expiration duquel le règlement définitif doit être intervenu* (p. 4201) ; Art. 1402 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la rédaction du premier alinéa* (p. 4201) ; Art. 1404 du Code civil *(Ouverture d'un compte bancaire par la femme)* : *Amendement de M. Coste-Floret (Suppression de la mention spéciale concernant les chèques postaux — notification au mari du compte personnel ouvert à une femme commune en biens)* (p. 4203); Art. 1405 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à supprimer le deuxième alinéa, non-application de la disposition figurant dans cet alinéa au régime de la participation aux acquêts* (p. 4204); Art. 1410 du Code civil *(Présomption d'acquêts)* : *Son amendement au nom de la Commission permettant aux époux de faire la preuve entre eux de leurs biens propres par tous moyens à l'exclusion de la commune renommée* (p. 4205) ; *nécessité de faciliter la preuve des reprises mobilières entre époux* (p. 4205); Art. 1411 du Code civil *(Définition des propres) : Amende-*

ment de M. Coste-Floret tendant à exclure des propres les biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage et à ajouter les biens acquis par dévolution successorale; nécessité de conserver un caractère propre aux biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage; récompense pouvant être éventuellement versée à la communauté [9 décembre 1960] (p. 4511); Art. 1412 et 1415 du Code civil : *Ses amendements tendant à en modifier la forme* (p. 4512 et 1413); Art 1420 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer l'expression « d'un fonds agricole » par l'expression « d'une exploitation agricole »* (ibid.); Art. 1423 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à faire tomber dans la communauté le bénéfice de l'assurance contractée par l'un des époux pour son compte personnel : Ses observations sur : l'application de l'article 71 de la loi de 1930; le cas particulier de l'assurance personnelle; le caractère de biens propres des assurances; la nécessité du consentement du conjoint pour la conclusion d'une assurance en cas de décès; l'utilisation par la communauté des revenus du capital perçu par l'un des époux en cas d'assurance vie* (p. 4515); Art 1424 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4515); Art. 1425 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant en cas de construction payée par la communauté sur un immeuble propre à indemniser la communauté après l'enrichissement au jour de la dissolution : Ses observations sur : la notion d'annexe de propres, la nécessité de conserver l'unité économique d'un bien propre augmenté en cours de mariage* (p. 4517); Art. 1427 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* [13 décembre 1960] (p. 4584); Art. 1428 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Exclusion du passif provisoire de la communauté des dettes présentes et futures des époux) : Ses observations sur la rupture de l'égalité entre époux au détriment de la femme résultant de l'adoption de l'amendement* (p. 4585, 4586); *son amendement* (p. 4586); Art. 1430 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Modalité de règlement des dettes grevant les successions ou libéralités échues à l'un des époux); l'inopportunité de cet amendement étant donné le vote intervenu à l'article précédent* (p. 4587); Art. 1433 du Code civil (*Passif définitif de la communauté*) : *Son amendement (Exclusion de la pension alimentaire due à l'époux d'un précédent mariage)* (p. 4588); Art. 1434 du Code civil (*Récompenses dues à la communauté*) : *Son amendement tendant à ajouter les obligations alimentaires des époux, à l'exception de celles prévues aux articles 205, 206, 207 et 363 du Code civil* [14 décembre 1960] (p. 4599); Art. 1435 du Code civil (*Administration de biens communs*) : *Amendements de Mmes Devaud et Thome-Patenôtre consacrant l'égalité des époux pour l'administration des biens communs; amendement de M. Coste-Floret tendant à supprimer le consentement de la femme pour la perception des capitaux provenant de l'aliénation de certains biens importants de la communauté : Ses observations sur : les difficultés d'application d'un système de cogestion; la nécessité du contrôle de la femme sur les actes de gestion les plus importants* (p. 4602, 4603); *sous-amendement de M. Pillet à l'amendement de M. Coste-Floret : l'inutilité de cette disposition étant donné la rédaction du 2° de l'article* (p. 4603); *son amendement au nom de la Commission tendant d'une part à laisser au mari la libre disposition des navires, bateaux et aéronefs et d'autre part à exiger le consentement de la femme pour les meubles affectés à sa profession séparée* (p. 4604); *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la rédaction du 5e alinéa* (p. 4604); *son amendement tendant à modifier la rédaction du 6e alinéa* (p. 4605); *amendement de M. Albert Sorel (Référence à l'article 25 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique) : l'inutilité de cette référence à une loi spéciale* (p. 4605); *son amendement au nom de la Commission tendant à requérir le consentement de la femme pour la cession des droits sociaux même négociables lorsque le logement de la famille est subordonné à la jouissance de ces droits; amendement de M. Thome-Patenôtre (Consentement de la femme pour la disposition des valeurs mobilières) : ses observations sur : les arguments invoqués par le Ministre des Finances pour laisser au mari la libre disposition des titres négociables par tradition ou transfert; les mesures conservatoires pouvant être prises par la femme lorsque l'intérêt de la famille est en jeu* (p. 4606); Art. 1436 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4607); *le retire* (ibid.); Art 1438 du Code civil (*Administration des biens propres de la femme*) : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à restituer à la femme*

la libre disposition de ses biens propres; *maintien nécessaire de l'unité d'administration entre les mains du mari*; *changement fondamental apporté au principe même du régime légal par l'amendement de M. Coste-Floret*; *dangers de cette disposition pour la femme* (p. 4610, 4611); Art. 1440 du Code civil : *Amendement de Mme Devaud tendant à permettre à l'un des époux d'attaquer un acte passé par l'autre conjoint mettant en péril le patrimoine familial*; *ses observations sur : le caractère vague de la notion de péril du patrimoine familial*; *la sécurité des tiers* (p. 4615); Art 1401 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer les biens réservés de la femme* (p. 4615); *ses observations sur : le peu de succès rencontré dans la pratique par la réforme de 1907 et les résultats inéquitables auxquels elle conduisait*; *la suppression souhaitable des biens réservés tout en laissant à chacun des époux la libre disposition de ses salaires et gains personnels* (p. 4616); *l'application de la disposition proposée aux rentes obtenues au titre de dommages-intérêts par l'un des époux* (p. 4617); *amendement de Mme Devaud tendant à supprimer l'analogie entre les pouvoirs de la femme sur ses biens réservés et les pouvoirs du mari sur les biens communs* (p. 4618); Art. 1442 du Code civil : *Amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à rétablir le droit de renonciation à la communauté*; *la suppression nécessaire de la faculté de renonciation en compensation de l'accroissement des pouvoirs de la femme dans la gestion de la communauté* (p. 4620); Art. 1443 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à en modifier la forme* (p. 4627); Art. 1445 du Code civil (*Récompenses dues à la communauté*) : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à calculer la récompense selon la dépense subie par la communauté*; *l'opportunité de la modification introduite par le Sénat tendant, en cas de dépenses somptuaires, à limiter le remboursement à la plus-value* (p. 4628); *son amendement au nom de la Commission* (*Modification du deuxième alinéa*) (p. 4629); Art. 1446 du Code civil : *Son amendement* (*Modification du deuxième alinéa*) (ibid.); Art. 1447 du Code civil : *Ses amendements tendant à en modifier la forme* (p. 4629); *son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer la subrogation réelle introduite par le Sénat* (p. 4630); *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la dernière phrase*) (ibid.); Art. 1449 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à en modifier la forme* (p. 4630); Art. 1450 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification de forme*) (ibid.); Art 1451 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret* (*Suppression de la priorité donnée à la femme pour l'exercice de ses prélèvements*; *la nécessité de conserver à la femme un léger avantage, étant donné la suppression de son droit de renonciation* (p. 4631); Art. 1453 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification de forme*) (p. 4631); Article 1456 du Code civil : *Ses amendements au nom de la Commission* (*Modifications de forme*) (p. 4632); *son amendement au nom de la Commission précisant que le tribunal de grande instance compétent doit statuer en la forme des référés* (ibid.); Art. 1460 du Code civil (*Règlement des créances entre époux*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification de la rédaction*) (p. 4632); Art. 1464 du Code civil (*Communauté de meubles et acquêts*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p.4634); Art 1465 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid.); après l'Art. 1465 du Code civil : *Son article additionnel au nom de la Commission* (*Régimes conventionnels de communauté comprenant tout ou partie des immeubles présents ou futurs*) (p. 4634); Art. 1468 du Code civil (*Préciput*) : *Ses amendements au nom de la Commission* (p. 4635); Art. 1469 du Code civil : *Ses amendements au nom de la Commission* (ibid.); Chapitre IV : *Régime sans communauté;* Art. 1477 du Code civil (*Droit de poursuite des créanciers de la femme*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4636); Chapitre V : *Régime de séparation de biens;* Art 1482 du Code civil (*Clauses de présomption de propriété*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du deuxième alinéa*) (p. 4636); Chapitre VI : *Participation aux acquêts;* Art. 1484 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4636); *son amendement au nom de la Commission tendant à prévoir les clauses de partage inégal ou le préciput dans le régime de participation aux acquêts* (p. 4637); Art. 1485 du Code civil (*Pouvoirs de chaque époux sur ses propres et acquêts*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4637); Art. 1496 du Code civil (*Liquidation*

en cas où les deux époux acceptent le partage des acquêts) : Son amendement au nom de la Commission tendant à inclure dans le passif commun les obligations alimentaires dues par l'un des époux en vertu des articles 207 et 363 du Code civil (ibid.); Art. 1497 du Code civil (*Règlement des comptes entre les époux et la masse commune*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4638); Art. 1498 du Code civil (*Partage de la masse commune*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter les mots « sauf clause contraire »* (p. 4638); *son amendement au nom de la Commission* (*Modification du deuxième alinéa*); Art. 1499 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission précisant que le président du tribunal de grande instance devra statuer sur la forme des référés* (ibid); Art. 1509 du Code civil (*Aliénation avec remploi*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4639); Art. 1520 du Code civil (*Constitution de dot en faveur d'un enfant commun*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 4640); après l'Art. 1er du projet : *Son article additionnel tendant à modifier l'article 75 du Code civil* (*Conséquence de la suppression de l'article 214*) (p. 4640); Art. 2 du projet : *Son amendement au nom de la Commission tendant dans le texte proposé pour l'article 243 du Code civil, à substituer aux mots « des droits de la femme » les mots « des droits de l'autre époux »* (p. 4641); Art. 5 du projet : *Son amendement* (p. 4641); après l'Art 5 du projet : *Son article additionnel au nom de la Commission tendant à compléter l'article 1097 du Code civil relatif aux interdictions de donation mutuelle entre époux* (p. 4641); Art. 12 du projet : *Son amendement* (p. 4642); Art. 15 du projet : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification du deuxième alinéa*) (p. 4643); après l'Art. 15 du projet : *Article additionnel de M. Hoguet limitant à un an la faculté, pour les époux, de modifier leur régime matrimonial* (p. 4644); après l'Art. 15 *bis* du projet : *Article additionnel du Gouvernement* (*Assujettissement des contrats de mariage à un droit fixe*); *l'opportunité d'une diminution corrélative des honoraires des notaires* (p. 4644); Art. 16 du projet : *Son amendement au nom de la Commission tendant à permettre aux époux mariés antérieurement à la publication de la loi de modifier leur contrat de mariage pour y introduire la faculté de reprise de biens propres* (p. 4645); Art. 16 *bis* nouveau du projet : *Son amendement au nom de la Commission* (*Référence à l'article 1097 nouveau*) (p. 4645); (deuxième lecture), en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur le rétablissement par le Sénat, des pouvoirs d'administration du mari sur les propres de la femme conformément à l'avis de la Commission;* Art. 1er du projet (Article 438 du Code civil) : *Amendement de M. Ballanger* (*Administration de ses biens propres par chacun des époux*); *amendements de Mme Devaud et de Mme Thome-Patenôtre* (*Administration par la femme de ses biens propres*) ; *ses observations sur les inconvénients du système proposé; la difficulté de séparer le droit de jouissance du droit d'administration* [12 julllet 1961] (p. 1654, 1655);

— du projet de loi relatif à la police des épaves maritimes : *Nécessité de compléter et de modifier la législation sur les épaves maritimes, légalité contestée du décret du 28 février 1918, assimilation aux épaves maritimes des objets présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique* [4 mai 1961] (p. 663, 664) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, conférant aux Iles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer : *Sa demande de renvoi en Commission* [11 juillet 1961] (p. 1568);

— du projet de loi organique sur les conditions d'égibilité et les incompatibilités parlementaires, en qualité de *Rapporteur suppléant :* avant l'Article unique *: Article nouveau de la Commission tendant à autoriser les députés avocats à plaider les affaires de diffamation et d'injures envers les particuliers* [12 juillet 1961] (p. 1680) ;

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales; Art. 2 : *Amendement de M. Habib Deloncle* (*Simultanéité des élections municipales et cantonales*) *: disposition étrangère au débat* [18 juillet 1961] (p. 1745) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Son rappel au Règlement : ses observations sur la violation du Règlement que constituerait le vote hâtif de ce texte important, la non-conformité du projet à l'article 6 de la loi de finances rectificative pour 1960; la suppression inadmissible du régime fiscal privilégié de la Corse, le bouleversement des interprétations jurisprudentielles du décret impérial*

de 1811, le retrait nécessaire du projet [22 juillet 1961] (p. 2008, 2009) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) JUSTICE : *Ses observations sur : la composition de la mission envoyée par la Commission des lois en Algérie ; l'absence de M. Arrighi de cette Commission* [12 novembre 1961] (p. 4490) ; titre III : *Amendement de M. Albert Sorel (Suppression de deux postes de conseillers en surnombre provisoire à la Cour de Cassation)* (p. 4506) ; *amendement de la Commission des lois (Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes)* (ibid.) ; *amendement de la Commission des lois tendant à une réduction des crédits de l'article 21*, Etat C, du titre III : *Ses observations sur : le déclassement des magistrats de la Seine ; l'absence de crédits pour la création de postes de premier juge d'instruction et de premier substitut contrairement aux promesses faites par le Gouvernement* (p. 4508, 4509) ; (deuxième lecture), JUSTICE : *Amendement de la Commission des lois tendant à réduire à deux les créations d'emploi de président adjoint au Tribunal de la Seine* [1er décembre 1961] (p. 5240) ;

— d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Lavigne ; ses observations sur : le dépôt par M. Palewski d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés civiles professionnelles, l'opportunité de joindre les deux discussions* [16 novembre 1961] (p. 4888) ;

— d'une proposition de loi organique relative à la délégation du droit de vote des parlementaires : *Assouplissement nécessaire des cas de délégation prévus par l'ordonnance du 7 novembre 1958* [16 novembre 1961] (p. 4890).

Son rappel au Règlement *(Application de l'article 92 du Règlement) : Ses observations sur : l'irrecevabilité éventuelle du projet de loi concernant l'accueil et la réinstallation des rapatriés, l'incompétence du Bureau de la Commission des finances pour en juger ; la réunion nécessaire du Bureau avant le vote définitif du budget* [23 novembre 1961] (p. 5004).

Prend part à la discussion :

— d'urgence du projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs : *Ses observations sur : l'évolution du droit criminel et la nécessité de ne pas porter atteinte au pouvoir d'appréciation des juges, l'aggravation souhaitable des peines correctionnelles prévues, la possibilité devant être laissée au juge d'apprécier s'il existe ou non des circonstances atténuantes ; le refus du bénéfice du sursis en cas de condamnation à une peine de prison ; l'application du droit commun en cas de récidive ; la non-application du texte aux armes de chasse ; son application à la Métropole* [21 novembre 1961] (p. 4928, 4929) ; Art. 1er : *Au nom de la Commission, proposant une nouvelle rédaction de l'article comprenant une aggravation des peines ;* Art. 2 *(Application de la loi à la Métropole) : Son amendement, au nom de la Commission (Maintien en vigueur des dispositions du décret du 12 février 1960 dans les départements algériens et dans les départements des Oasis et de la Saoura)* (p. 4931) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun ; Art. 1er *(Définition des groupements d'exploitation) : Amendement de la Commission des lois tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa)* [28 novembre 1961] (p. 5097) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'amnistie dans les territoires d'outre-mer : après l'Article 4 : *Article additionnel de M. Catayée (Annulation des décisions prises en application de l'ordonnance du 15 octobre 1960 relative au rappel d'office des fonctionnaires en service dans les D.O.M.) ; irrecevabilité de cet amendement* [6 décembre 1961] (p. 5348) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au Code de la nationalité française ; Art. 1er : *Article 64 du Code de la nationalité française : Sous-amendement de M. Karcher à l'amendement de la Commission (Naturalisation à plein droit de certains étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française) ; ses observations sur le cas des engagés volontaires n'ayant pas reçu la carte du combattant* [6 décembre 1961] (p. 5354) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats ; après l'Article 9 : *Article additionnel de M. Schmitt (Sanction des déclarations frauduleuses) ; Sous-amendement de M. Habib Deloncle tendant à ajouter les mots : « sans préjudice des sanctions prévues par l'Article 405 du Code pénal »* [12 décembre 1961] (p. 5495) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de

la Corse : *Ses observations sur : les perceptions d'impôts illégales effectuées en Corse par l'administration des finances* [14 décembre 1961] (p. 5627) ; *les dispositions du décret impérial de 1811, exonérant la Corse de tout impôt indirect, l'inutilité de donner valeur législative à ce décret, la nécessité de remédier au sous-développement de l'île et de rétablir l'égalité des producteurs et consommateurs du département avec ceux de la Métropole, la suppression nécessaire de la surtaxe spéciale que constituent les frais d'approche, les dangers d'une politque totale d'assimilation, l'extension souhaitable de la réduction de 50 0/0 de la T.V.A. à l'ensemble des biens importés* [14 décembre 1961] (p. 5628, 5629) ;

— des diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive ; Art. 4 : *Son amendement (Acte de naissance de l'enfant adoptif)* [27 juin 1962] (p. 2058) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse ; Art. 1er : *Priorité à donner à l'aspect économique du problème corse par rapport à l'aspect fiscal* [27 juin 1962] (p. 2074).

Son rappel au Règlement (*Fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens*) : *La position de la Commission des lois constitutionnelles* [3 juillet 1962] (p. 2152).

Sur l'ordre du jour proposé par la conférence des Présidents : *La nécessité de discuter du texte concernant le régime fiscal de la Corse* [4 juillet 1962] (p. 2194, 2195).

Prend part à la discussion :

— de la propostion de loi modifiant certains articles du Code électoral : *Le caractère législatif du présent texte, la signification de l'article 34 de la Constitution* [10 juillet 1962] (p. 2297) ; *le renvoi souhaitable du texte en Commission* (p. 2298) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal pour la Marine marchande en qualité de *Rapporteur suppléant : La non-application du présent texte aux territoires d'outre-mer* [23 juillet 1962] (p. 2811) ;

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat, relative à l'extension des effets du mariage aux D.O.M. en qualité de *Rapporteur suppléant : L'extension aux départements d'outre-mer de la loi validée du 22 sepembre 1942 sur les effets du mariage quant aux droits et devoirs des époux* [23 juillet 1932] (p. 2816) ;

— de la proposition de loi modifiant certains articles du Code électoral en qualité de *Rapporteur suppléant : Le cas des Français rapatriés d'Algérie* [23 juillet 1962] (p. 2823) ;

— en troisième lecture, du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la législation sur les loyers en qualité de *Rapporteur suppléant : La position prise par le Sénat* [23 juillet 1962] (p. 2825) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France : *L'adoption souhaitable par l'Assemblée du texte voté par le Sénat* [24 juillet 1962] (p. 2848).

SANGLIER (M. André), *Député de Madagascar (I.P.A.S.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 (9 décembre 1958, p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [28 avril 1959] (p. 327).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale en raison de son élection au Conseil économique et social [7 juillet 1959] (p. 1316).

SANGLIER (M. Jacques), *Député de la Seine, 37e circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M. Maurice Bokanowski devenu Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 avril 1959] (p. 328) ;

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'Art. 23 de la Constitution et notamment ses articles 1er, 2 et 7.

— membre de la Commission des affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre cette Commission [5 novembre 1959] (p. 2211).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 novembre 1959] (p. 2252), [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

SANSON (M. René), *Député de la Seine, 13e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Comité de coordination des enquêtes statistiques [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Finances et affaires économiques, Affaires économiques), **n° 328**, annexe 12 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité), **n° 328**, annexe 13 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des finances et des affaires économiques — Affaires économiques), **n° 886**, annexe 12 [18 octobre 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des finances et des affaires économiques — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, **n° 886**, annexe 13 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Finances et affaires économiques III : Affaires économiques, **n° 1455** annexe 15 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Finances et Affaires économiques IVe Plan, **n° 1445**, annexe 16 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques, en qualité de *Rapporteur spécial : Prochain partage d'attributions entre les trois secrétaires d'Etat aux affaires économiques et financières; adaptation nécessaire pour l'application de la politique d'expansion régionale; utilité des recensements économiques, recensement agricole et recensement industriel; rôle de l'I.N.S.E.E.; publication des « notes rapides »; effort de développement du commerce extérieur; fragilité de notre redressement; accroissement nécessaire de nos exportations; nécessité de remédier au déficit de notre balance en biens d'équipement; augmentation des crédits pour le comité permanent des foires; activité du centre national du commerce extérieur; expérience de la quinzaine technique de Téhéran; inscription regrettable de la totalité des crédits concernant la coopération technique au budget des Affaires étrangères* [16 novembre 1959] (p. 2477 à 2479) ; COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ, en qualité de *Rapporteur spécial : Incidence financière de la fusion du Commissariat général au Plan et du Commissariat à la productivité; activité du Commissariat (Plan national, Plans régionaux, participation à l'application du Plan de Constantine); attribution d'une subvention au Credoc; nécessité de regrouper tous les services de statistiques sous l'égide de l'I.N.S.E.E.; efficacité plus grande des services de la productivité après la fusion des deux Commissariats* [17 novembre 1959] (p. 2500, 2501);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES

ÉCONOMIQUES, Affaires économiques en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la situation satisfaisante du commerce extérieur malgré les difficultés rencontrées au printemps par la sidérurgie et l'automobile ; le maintien nécessaire de la compétitivité de nos prix ; le nombre des firmes exportatrices ; le centre national du commerce extérieur, sa réorganisation, son rôle ; le comité permanent des foires et manifestations économiques à l'étranger ; l'exposition de Moscou et les aléas du commerce franco-soviétique ; l'importation des biens d'équipement ; la nécessité de développer en France la production nationale et même l'exportation de ces biens d'équipement ; la refonte nécessaire de notre commerce intérieur, le recensement démographique devant être établi avant la préparation du Ve Plan ; l'importance et l'utilité du service des enquêtes économiques ; l'organisation des techniques commerciales ; la formation d'assistants techniques du commerce pour conseiller les chefs d'entreprises et les commerçants ; la réforme des écoles commerciales ; les crédits mis à la disposition des petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales ; la réforme de notre système de distribution* [9 novembre 1960] (p. 3418 à 3421) ; Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'importance des dépenses d'interventions ; les crédits destinés au développement de la productivité ; l'organisation des marchés agricoles nationaux ; la diminution du coût de la distribution attendue de la création du marché-gare de Paris ; le transfert des halles de Paris* (p. 3424, 3425) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux ; Art. 1er : *Modification de l'article 453 du Code pénal* ; *amendement de la Commission des lois* ; *sous-amendement de M. Palmero* (*Possibilité pour l'officier de police judiciaire, en cas de nécessité et d'urgence, de confier l'animal à une œuvre de protection*) ; *sous-amendement de M. Dumortier* (*Confiscation de l'animal par le juge saisi d'une plainte*) [12 juillet 1961] (p. 1675) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Nécessité d'assurer la parité à l'agriculture française* ; *opportunité d'une politique d'expansion* ; *recherche de débouchés intérieurs et surtout extérieurs* ; *priorité devant être accordée aux investissements hautement productifs* ; *extension souhaitable à l'ensemble du territoire du caractère obligatoire des mesures de prophylaxie déjà prises dans certains départements en matière d'élevage* [11 octobre 1961] (p. 2479, 2480) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et deuxième partie). Art. 7 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Ses observations sur : la pénalisation infligée aux propriétaires de résidences secondaires, aux employeurs de bonnes âgées de plus de 60 ans et aux possesseurs de deux voitures* ; *l'utilité d'une seconde voiture d'occasion dans de nombreux ménages sans qu'elle soit un luxe* ; *le retour souhaitable à l'ancien barème permettant au contribuable d'apporter la preuve de l'exactitude de sa déclaration* [20 octobre 1961] (p. 2809, 2810) ; (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la situation satisfaisante du commerce extérieur* ; *la progression de nos ventes vers les pays industrialisés du Marché commun* ; *la diminution de nos exportations hors d'Europe* ; *la prospection nécessaire des marchés mondiaux extérieurs à la Communauté économique européenne* ; *la hausse de nos prix industriels par rapport aux prix étrangers du fait de la supériorité de nos charges sociales* ; *l'efficacité du Centre national du commerce extérieur* ; *l'élargissement souhaitable de l'éventail de nos exportations* ; *l'augmentation nécessaire de la subvention au Comité permanent des foires à l'étranger* ; *l'insuffisance de certaines estimations pour les manifestations nationales à l'étranger, le succès de l'Exposition de Moscou* [10 novembre 1961] (p. 4336 à 4339) ; *le commerce intérieur* ; *l'augmentation des prix de gros en France du fait en majeure partie à l'insuffisance des investissements* ; *le développement souhaitable de l'éducation du consommateur* (p. 4339, 4340) ; COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la relative modicité des moyens affectés au Commissariat du Plan, eu égard au rôle déterminant qu'il est appelé à jouer dans nos organisations économiques* ; *la faible importance numérique du personnel* ; *l'état d'avancement des travaux du IVe Plan, son examen à l'heure actuelle par le Conseil économique, son prochain dépôt sur le Bureau de l'Assemblée* ; *les dépenses d'action économique du Commissariat général* ; *l'augmen-*

tation de la subvention au Centre de recherches et de documentation sur la consommation (C.R.E.D.O.C.) ; le rôle de ce Centre ; la subvention à l'Association française pour l'accroissement de la productivité (A.F.A.P.) ; le rôle des centres régionaux de productivité ; la création des conseillers régionaux ; les crédits de subvention pour le développement général de la productivité (p. 4343, 4344) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les échanges extérieurs ; le redressement de la balance commerciale et de la balance des paiements au cours des trois dernières années ; la structure des échanges extérieurs ; la nécessité d'augmenter les investissements ; l'équipement des pays sous-développés ; les crédits à l'exportation ; les conséquences de la deuxième étape du Marché commun ; l'adaptation de l'appareil commercial aux besoin des consommateurs ; le financement de l'équipement des centres commerciaux* [7 juin 1962] (p. 1580, 1582) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, après l'Art. 17 : *Son amendement (Redevances encaissées au titre du contrôle de la construction et de l'exploitation des conduites à hydrocarbures liquides ou liquéfiés)* [12 juillet 1962] (p. 2374).

SANTONI (M. Georges), *Député du Vaucluse, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [4 mai 1960] (p. 645).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1960] (p. 678).

Cesse d'appartenir à cette Commission [24 juin 1960] (p. 1534).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 juin 1960] (p. 1582), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482) ;

— membre de la Commission spéciale de classement aux emplois réservés de médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes ou vétérinaires [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961, Secrétariat général aux affaires algériennes (affaires culturelles), **n° 936** [8 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de Mlle Dienesch (n° 845) et plusieurs de ses collègues, relative à la validation des services accomplis par des assistants ou assistantes de service social dans des services sociaux privés tranformés en services sociaux publics ou dans des services sociaux privés suppléant des services sociaux publics, **n° 1024** [8 décembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, budget de l'Algérie, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'évolution lente, mais sûre du plan de Constantine ; l'ampleur des résultats déjà obtenus ; l'importance du budget des Affaires culturelles en Algérie* [12 novembre 1960] (p. 3641) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Aménagement souhaitable des horaires dans tous les enseignements pour permettre le plein emploi des installations sportives ; accroissement nécessaire des effectifs du personnel enseignant l'éducation physique et sportive ; admission dans les colonies de vacances des enfants entre 14 et*

16 ans; insuffisance de l'équipement français en auberges de jeunesse [16 mai 1961] (p. 784).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles [13 septembre 1961] (p. 2279).

SARAZIN (M. Georges), *Député du Nord, 15e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Interventions :

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Plan de coordination des différentes sources d'énergie; sécurité des approvisionnements; place de choix réservée au charbon; reconversion des zones minières* [10 décembre 1959] (p. 3315, 3316).

SAVARY (M. Alain), *Député de Saint-Pierre-et-Miquelon (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale [11 mai 1959] (p. 511).

SCHAFFNER (M. Ernest), *Député du Pas-de-Calais, 13e circonscription (S).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

SCHMITT (M. René), *Député de la Manche, 5e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 691) adopté par le Sénat portant modification de certaines dispositions concernant les officiers de l'armée de mer, **n° 721** [29 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter la loi du 21 mai 1836 modifiée, et à permettre l'organisation de loteries pendant les « quinzaines commerciales, » **n° 916** [4 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter la législation concernant l'adoption et la légitimation adoptive, **n° 1717** [17 mai 1962].

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 28, 38, 48, 65, 81, 82, 86 et 132 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1773** [19 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art 23 : *Peines disciplinaires applicables aux députés ayant enfreint l'interdiction d'appartenir à un groupement de défense d'intérêts particuliers* [27 mai 1959] (p. 619); Art. 70 : *Son amendement (Interdiction d'adhérer à une association de défence d'intérêts particuliers locaux ou professionnels*, [28 mai 1959] (p. 638).

— du projet de loi de finances rectificatives pour 1959, Art. 2 : *Risque de chômage dans les arsenaux de la marine nationale* [18 juin 1959] (p. 893).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative aux salaires des ouvriers des établissements industriels de l'Etat [19 juin 1959] (p. 936).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Lacune du projet relatif à l'artisanat français; nécessité de mesures permettant à l'artisanat de bénéficier de la promotion sociale et de s'intégrer dans l'économie moderne et le Marché commun* [1er juillet 1959] (p. 1202, 1203) ,

— du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Succès des méthodes de commandes groupées* [2 juillet 1959] (p. 1267, 1268) ; *ses explications de vote : insuffisance du projet (enseignement du premier degré, écoles normales, accentuation de l'écart entre les réalisations et les besoins; problème des crédits)* (1275) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Le Pen (Grâce amnistiante pour les anciens combattants d'Indochine, de Tunisie, du Maroc et de l'Algérie); conditions de travail de l'Assemblée; recevabilité des amendements déposés en séance* [8 juillet 1959] (p. 1360, 1361).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement relative au problème scolaire : *Application de l'article 132 du Règlement sur le droit de réponse du Gouvernement* [23 juillet 1959] (p. 1459).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants, une question relative à l'Office des anciens combattants [24 juillet 1959] (p. 1481).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : ses explications vote de : *Immenses perspectives de paix ouvertes par les déclarations du 16 septembre; appui nécessaire de la majorité de la nation pour affirmer l'autorité du Président de la République* [15 octobre 1959] (p. 1821).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Inopportunité des séances prévues pour le 10 novembre 1959* [28 octobre 1959] (p. 2042); *respects des droits de l'Assemblée* (p. 2043).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 46 : *Suppression de la taxe locale; retrait des amendements après la déclaration du Gouvernement* [28 octobre 1959] (p. 2051) ; *sa demande de suspension de séance* (p. 2052) ; *conditions dans lesquelles s'est déroulée la séance précédente; irrecevabilité d'un article additionnel après l'article 46 étant donné la suppression de cet article ; défaillance du Bureau* [29 octobre 1959] (p. 2066) ; Art. 62 : *Amendement de M. Guillain concernant le régime des assurances relatives aux risques agricoles et établissant une égalité entre les Compagnies d'assurance et la mutualité agricole; sa demande de scrutin* (p. 2085) ; *conditions dans lesquelles interviendra la discussion sur le problème des finances locales* (p. 2107).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative au plein emploi dans les établissements industriels de la défense nationale [30 octobre 1959] (p. 2120).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption : *Ses explications de vote : sévérité réservée injustement aux femmes divorcées* ; *rôle de l'enquête préalable dans l'appréciation de la moralité de l'adoptant* [4 novembre 1959] (p. 2168, 2169) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Son rappel au Règlement : priorité de la Constitution sur le Règlement* [4 novembre 1959] (p. 2175) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 6 (*Plafond des crédits applicables au budget général de 1960*) : *Adoption du plafond des crédits militaires* ; *exclusion de modifications ultérieures importantes* ; *lacunes du budget relatives à l'O. T. A. N.* ; *étude de*

l'opportunité d'une stratégie atomique française; *définition nécessaire d'une politique de notre défense nationale dans le cadre de l'évolution de la situation internationale et adaptée à nos moyens* ; *lacunes quant aux adaptations nécessaires à la défense de la Communauté et au choix à effectuer entre les armes* ; *problème posé par l'apparition des armes modernes* ; *problème de la défense intérieure et de l'action psychologique* ; *incidence de la guerre d'Algérie sur l'avenir de notre défense nationale* ; *désorganisation de notre potentiel de défense par la priorité accordée à l'Algérie* ; *abandon de certaines fabrications* ; *impossibilité de renouveler l'équipement général de l'armée* ; *situation paradoxale consistant à vivre sur un train de guerre dans le cadre d'un budget de temps de paix* ; *remise en ordre complète de notre défense nationale à la mesure des missions et des tâches nouvelles de la France* ; *définition nécessaire d'une politique militaire* [9 novembre 1959] (p. 2309, 2310) ; *insuffisance de nombreuses dépenses civiles* (p. 2309, 2310) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'un débat sur la politique européenne et sur la position de la France vis-à-vis de l'Alliance atlantique avant la réunion de la Conférence occidentale au sommet* [3 décembre 1959] (p. 3150, 3151).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Jean-Paul David relative à la coopération scientifique et technique avec les pays de l'Europe occidentale : *Nécessité de compléter, par des accords politiques, la coopération industrielle en matière de défense et de promouvoir une intégration militaire européenne réaliste* [4 décembre 1959] (p. 3197).

Son rappel au Règlement : *Réunion de la Conférence des Présidents pour fixer la date de la désignation des représentants de la France à l'Assemblée parlementaire européenne* [4 décembre 1959] (p. 3207).

Son rappel au Règlement : *Report d'une question orale en raison de l'absence du Ministre intéressé* [18 décembre 1959] (p. 3467).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative aux conséquences de la sécheresse en agriculture [18 décembre 1959] (p. 3468).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Ses explications de vote : imprécisions du texte* [21 décembre 1959] (p. 3526) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Confusion entre la liberté et le droit* ; *garantie de l'exercice de la liberté d'enseignement* ; *réserve des fonds publics à l'enseignement public et des fonds privés à l'enseignement privé* ; *utilisation des fonds de la loi Barangé* ; *comparaison entre le rythme de progression dans l'enseignement laïque et dans l'enseignement libre* ; *sa volonté de préserver l'enseignement laïque* [23 décembre 1959] (p. 3628 à 3630).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Protestation contre le refus opposé à la demande, formulée par la majorité des députés, d'une convocation de l'Assemblée Nationale en session extraordinaire* ; *prochain dépôt d'une motion de censure*]26 avril 1960] (p. 464).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution, Article unique : *Sa demande de scrutin* [11 mai 1960] (p. 772) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Difficultés des fermiers par suite de la diminution de la production de l'été dernier, l'augmentation des fermages, la surenchère des taux de location et l'importance de leur endettement; reconduction pour 1959-1960 des taux retenus en 1958-1959 pour les fermages; sauvegarde nécessaire des petits fermiers et des exploitations familiales artisanales* [4 mai 1960] (p. 628) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 4 (*Etude sur les structures*) : *Prise en considération de la productivité propre à chaque région et à chaque type d'exploitation et aussi du niveau de vie des exploitants* [12 mai 1960] (p. 800) ; Art. 5 : *Sous-amendement de M. Grasset-Morel à l'amendement de la Commission tendant à réserver l'aide financière de l'Etat par priorité aux cas d'agrandissement ou de migration* (p. 804) ; après l'Art. 9 : *Son article additonnel tendant à maintenir les prix des fermages basés sur les produits laitiers pour l'année en cours au même prix que pour la campagne précédente; accroissement anormal des charges des exploitants à la suite de la sécheresse exceptionnelle de l'été 1959 ; exceptionnelle*

fixation des réductions des taux des fermages en période par les Commissions départementales exceptionnelle (p. 816) ; *le retire* (ibid); Art. 26 : (*Transformation de la taxe et surtaxe d'abattage en redevances pour services rendus*) ; *amendement de M. Hoguet tendant à la suppression de l'article* [17 mai 1960] (p. 897) ; *imprécision du texte sur la création de taxes ou de redevances* (p. 898) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 2 : *Amendement de M. Dubuis tendant à attribuer au Conseil municipal, pour se prononcer sur les modifications de chemins ruraux proposées par la Commission communale, un délai de deux mois à compter de la notification faite au maire* [19 mai 1960] (p. 982) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Paul Reynaud* (*Référence au bénéfice agricole moyen des cinqs dernières années*) [12 juillet 1960] (p. 1889) ; deuxième lecture, Art. 1er, Art. 1106-11 du Code rural : *Amendement de la Commission des finances prévoyant que le défaut de versement des cotisations n'empêche pas le paiement des prestations* [29 novembre 1960] (p. 4415) ; *caractère démagogique de l'amendement* (p. 4146) ; Art. 4 : *Amendement de M. Durroux tendant à reprendre le texte voté en première lecture; nécessité de permettre aux artisans ruraux et aux salariés agricoles de contracter des assurances facultatives auprès des Caisses de la mutualité sociale agricole* (p. 4149).

Est entendu sur le rappel au Règlement de M. Bourgeois : *Inscription à l'ordre du jour du texte relatif à la lutte contre certains fléaux sociaux; application de l'article 90 du Règlement* [18 juillet 1960] (p. 1939).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Traitement des fonctionnaires et anciens fonctionnaires d'Algérie ; nécessité d'accorder une prime de risque aux magistrats et aux fonctionnaires des P.T.T. appelés à siéger en Algérie ; avancement des fonctionnaires musulmans et algériens; conditions d'emploi des jeunes provenant de la promotion sociale* [18 juillet 1960] (p. 1949, 1950) ;

— d'urgence du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Son rappel au Règlement : caractère de proposition de résolution de l'article additionnel de M. Peytel* [21 juillet 1960] (p. 2112) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Insuffisance d'une force de dissuasion nationale; nécessité pour la France de s'intégrer dans une force internationale; longueur du délai nécessaire pour posséder des éléments de base de la force de dissuasion envisagée; choix regrettable du Mirage IV comme vecteur intermédiaire risquant d'être périmé au moment de sa réalisation; utilisation préférable du Mirage III ou de L'Etendard IV; abandon de l'aviation par tous les pays d'ici quelques années au profit de l'engin; modernisation nécessaire des forces conventionnelles pour nous permettre de respecter nos engagements au sein de l'O.T.A.N.; silence de la loi sur la marine* [18 octobre 1960] (p. 2583 à 2587) ; *modicité des sommes consacrées à la protection civile; problème de l'alerte* (p. 2601) ; *affirmation relative à la possession par l'O.T.A.N. de sa propre force atomique* [19 octobre 1960] (p. 2623) ; (motion de censure) : *Ses observations : sur le caractère nocif et dangereux de cette loi ne permettant pas à l'armée de faire face à ses missions; l'échec probable de cette tentative de constitution d'une force de dissuasion nationale; la longueur du délai nécessaire pour l'obtenir; le refus du Gouvernement d'engager des négociations avec nos alliés; la proposition Norstad relative à la constitution d'une force de dissuasion atlantique; la menace d'isolement pesant sur la France; le retrait souhaitable du projet* [22 novembre 1960] (p. 3952, 3953) ; (motion de censure) : *Les erreurs et les dangers du projet du point de vue technique et financier* [6 décembre 1960] (p. 4332) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Observations sur les décisions de la Conférence d'organisation des débats* ; *suppression de la séance du 2 novembre* [25 octobre 1960] (p. 2627) ; (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Sa demande de suspension de séance* [3 novembre 1960] (p. 3042) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Cadence accélérée de la discussion budgétaire*; *fatigue des députés* [4 novembre 1960] (p. 3111) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Son*

rappel au Règlement : brièveté de la séance; nécessité de poursuivre les travaux parlementaires [6 novembre 1960] (p. 3214) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Incidence sur le budget annuel de la loi de programme militaire dont les effets néfastes ont déjà été dénoncés ; sacrifices imposés à l'armée conventionnelle au profit de la création d'une force de frappe; incapacité de la France de faire face à ses missions internationales ; faible nombre des effectifs français en Allemagne ; absence d'une modernisation de l'armée de terre ; insuffisance de l'effort pour les sous-marins dont le rôle dans la stratégie moderne est important ; erreur commise dans le choix d'un vecteur intermédiaire ; adaptation nécessaire de l'industrie aéronautique à des fins et des techniques nouvelles, notamment à l'engin ; problème social de l'aéronautique ; absence d'une défense intérieure du territoire ; opinion désabusée des différents rapporteurs sur ce budget de continuité et d'attente* [7 novembre 1960] (p. 3258 à 3261) ; Section Air : *Ses observations sur : la situation de certains organismes nationaux ; les difficultés de recrutement de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (O.N.E.R.A.) ; les différences de salaires de cet établissement avec le secteur privé ; la nécessité de maintenir l'activité de la S.N.E.C.M.A. ; l'étude des conversions pouvant être effectuée* [p. 3278) ; Section Guerre : *Ses observations sur : l'hommage devant être rendu à la gendarmerie ; le retour souhaitable à la parité avec le personnel de la police* (p. 3284, 3285) ; Section Marine : *Ses observations sur : le personnel des établissements industriels de l'Etat ; l'alignement souhaitable des chefs d'équipe de la marine sur leurs homologues du secteur privé ; la création d'un bordereau de maîtrise à statut ouvrier calqué sur le secteur privé ; la situation des ouvriers secrétaires comptables de la marine ; le dégagement des cadres dans les arsenaux de la marine ; l'attribution d'avantages aux anciens combattants autorisés à partir en retraite sans conditions d'âge ; la création d'un échelon supplémentaire de salaire pour les anciens combattants réfractaires, ouvriers et employés des arsenaux de la marine ; la revision des conditions de liquidation des pensions ouvrières* (p. 3291, 3292) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III : *Amendement de la Commission tendant à la suppression d'un poste d'inspecteur chargé des monuments commémoratifs ; caractère superfétatoire de ce poste ; utilisation des fonctionnaires compétents et dévoués existant dans les services centraux ou sur le plan départemental* [8 novembre 1960] (p. 3329) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Ses observations sur : la construction éventuelle d'une usine d'extraction du plutonium au cap de la Hague ; la nécessité de préserver le site de cette région ; le regain d'activité qu'apporterait cette usine à un pays particulièrement déshérité* [12 novembre 1960] (p. 3632, 3633).

Rappel au Règlement de M. Fanton : *Obligations des parlementaires et des Ministres* [7 novembre 1960] (p. 3303).

Est entendu à propos de l'aménagement de l'ordre du jour [12 novembre 1960] (p. 3693).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de la région de Cherbourg ; modifications apportées au régime hydraulique de la région par les travaux d'aménagement d'un grand aérodrome* [24 novembre 1960] (p. 4050).

Ses observations sur l'organisation des travaux de l'Assemblée : *Longueur excessive de la séance précédente consacrée à un débat sur l'Algérie* [8 décembre 1960] (p. 4466).

Son rappel au Règlement : *Absence regrettable d'une communication du Gouvernement sur les derniers événements d'Algérie* [16 mai 1961] (p. 773, 774).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Assouplissement souhaitable des conditions dans lesquelles seront attribuées les installations réservées aux sports nautiques* [17 mai 1961] (p. 813) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques : *Ses observations sur : les catastrophes entraînées par les pollutions atmosphériques (méfaits du « smog » à Londres et aux U.S.A.) ; leurs conséquences chroniques pour les organismes vivants et les immeubles ; les agents de la pollution atmosphérique (fumées domestiques et industrielles, gaz d'échappement des automobiles) ; la composition des fumées nocives (oxyde de carbone, anhydride sulfureux) ; les remèdes pouvant être apportés à ces inconvénients (équipement des voitures pour atténuer leurs émanations d'oxyde de carbone, épuration du mazout de chauffage, installation d'appareils de filtrage dans les constructions neuves, création*

d'espaces verts, cessation de la surpopulation urbaine) [18 mai 1961] (p. 859, 860).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Malaise affectant l'agriculture française dû à la politique gouvernementale des prix agricoles ; effets du recouvrement de la taxe de résorption ; son scepticisme sur les possibilités de la loi d'orientation agricole* [19 mai 1961] (p. 895, 896).

Rappel au Règlement de M. Djebbour : *Suspension souhaitable de la séance ; nécessité d'une déclaration du Gouvernement sur les manifestations musulmanes devant d'avoir lieu à Paris* [18 octobre 1961] (p. 2595) ; *inscription urgente à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la déclaration du Gouvernement* (p. 2595, 2696).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, Art. 3 du projet : *Article 832-1 du Code civil (Attribution préférentielle de plein droit pour les exploitations remplissant certaines conditions de superficie et de valeur vénale) ; amendement de la Commission de la production (Avis des chambres d'agriculture pour la détermination des critères)* [18 octobre 1961] (p. 2603).

Son rappel au Règlement : *Irrégularité de l'inscription de M. Souchal pour répondre à la déclaration du Gouvernement sur les manifestations musulmanes* [18 octobre 1961] (p. 2610, 2611).

Prend part à la discussion du projet de loi instituant un Centre national d'études spatiales, après l'Art. 5 : *Son article additionnel (Dépôt annuel par le Centre national d'études spatiales d'un rapport sur son activité et les résultats obtenus pendant l'année écoulée)* [18 octobre 1961] (p. 2629) ; *nécessité d'un contrôle parlementaire régulier ; absence, dans la loi de programme, de dispositions concernant les moteurs atomiques et les moteurs ioniques* (p. 2630).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour (*Séances du samedi et du dimanche, conditions de travail absurdes et scandaleuses imposées aux députés* [25 octobre 1961] (p. 3024).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur le retard apporté au reclassement indiciaire des agents du gardiennage* [27 octobre 1961] (p. 3284) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur les dépenses entraînées par l'aide à l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public* [28 octobre 1961] (p. 3778) ; Titre III : *La nécessité de revoir le problème de la relraite des professeurs certifiés et licenciés et des instituteurs* (p. 3406) ; titre IV : *Son amendement tendant à une réduction de crédit (Aide à l'enseignement privé)* (p. 3408) ; AGRICULTURE : *Son rappel du Règlement (Injure adressée par le Ministre de l'Agriculture à un parlementaire)* (p. 3514) ; *amendement de M. Rudius tendant à supprimer le rattachement des services des haras aux directions des services agricoles ; ses observations sur : l'erreur d'appréciation regrettable formulée par le Ministre de l'Agriculture à propos de l'élevage français, ses conséquences éventuelles sur nos exportations* (p. 3517) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur les inconvénients des réunions simultanées des Commissions et de l'Assemblée* [30 octobre 1961] (p. 3584) ; *l'incidence sur les finances locales de l'aménagement d'aérodromes sur les territoires des communes* (p. 3627) ; après l'Article 59, *article additionnel de la Commission des Finances (Autorisation pour les communes d'instituer une redevance compensatrice des moins-values fiscales résultant de la présence de biens appartenant à d'autres collectivités exonérés de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties) : application éventuelle de la redevance compensatrice aux établissements industriels de l'Etat* (p. 3629) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Son rappel au Règlement : application irrégulière de l'article 40 à l'amendement de M. Calalifaud tendant à une réduction de crédits* [7 novembre 1961] (p. 3948) ; titre V : *Ses observations sur les intentions du Gouvernement quant à la reconstruction du quai de Normandie dans le port de Cherbourg* (ibid.) : AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement à propos des super-caravelles, la construction éventuelle d'un avion de coopération, servant à la fois aux militaires et aux civils* (p. 3962) ; titre VI : *La réduction regrettable du nombre des planeurs, les sports aériens et les aéro-clubs* (p. 3965, 3966) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : l'exécution de la loi de programme, les dépassements de crédits notam-*

ment pour l'usine de Pierrelatte, le retard dans les délais prévus pour la construction d'un réacteur destiné au sous-marin atomique et la sortie de l'avion stratégique; l'ignorance dans laquelle se trouve le Parlement quant à la politique militaire de défense du secteur du monde libre; le préjudice causé à l'armement conventionnel par la création d'une force de frappe; l'insuffisance des forces françaises en Allemagne, la nécessité d'une union des forces des nations européennes pour assurer la sécurité de l'Occident [9 novembre 1961] (p. 4153, 4154) ; SECTION MARINE : *Ses observations sur : les problèmes posés par le vieillissement de la marine nationale et son renouvellement ; le transfert éventuel d'établissements industriels de l'Etat à l'industrie privée; l'alignement souhaitable des salaires des ouvriers et employés des établissements de l'Etat sur ceux du Ministère du Travail; la disparité constatée entre la retraite des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et celle des ouvriers de l'E.D.F.* ; *l'affectation souhaitable d'un échelon supplémentaire aux anciens combattants réfractaires* (p. 4193, 4194) ; Art. 24 : *Amendement de M. Jean Valentin tendant à ramener à 18 mois la durée du service militaire actif : sa demande de vote par division* (p. 4196); *ses observations sur : l'insuffisance de la revalorisation de la condition militaire, la suppression souhaitable du titre III* (p. 4202) ; TRAVAIL : *Ses observations sur les pensions de reversion accordées aux veuves en cas d'inaptitude au travail* [10 novembre 1961] (p. 4322) ; en deuxième lecture : Art. 24 : (*Dépenses militaires*) (*Amendement de la Commission de la Défense nationale tendant à supprimer l'article*) *: ses observations sur l'amélioration nécessaire des échelles indiciaires des sous-officiers et de leurs pensions et retraites*) [1er décembre 1961] (p. 5246) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) *: Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de la phrase relative à l'indemnisation des biens perdus ; ses observations sur l'acceptation par le Gouvernement du princide de l'indemnisation future* [22 noembre 1961] (p. 4988) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance*) *: ses observations sur l'application des dispositions de l'article aux attentats en relation avec les événements d'Algérie, les difficultés pouvant se présenter pour établir la preuve de cette relation* [12 décembre 1961] (p.5488) ; Après l'Art. 5 : *Article additionnel de la Commission des lois* (*Exclusion du bénéfice des dispositions de la loi des auteurs et des co-auteurs des attentats*) *nécessité de prévoir une sanction en cas de déclaration frauduleuse* (p. 5494) ; *l'existence d'une disposition de ce genre dans la loi sur les dommages de guerre* (p. 5495) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française : Art. 1er : *Sous-amendement de M. Karcher* (*Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française ; cas des volontaires des Forces Françaises Libres*) [6 décembre 1961] (p. 5353) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles : *Diversité des prix agricoles* [13 décembre 1961] (p. 5592) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Son rappel au Règlement ; retrait de l'ordre du jour du projet ; réunion éventuelle de la conférence des présidents avant la fin de la session* [15 décembre 1961] (p. 5606).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la pénurie de fourrages dans certains départements [25 mai 1962] (p. 1338).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Gouvernement sans débat sur les problèmes algériens : ***Le*** *vide existant actuellement en Algérie ; l'affrontement possible des communautés d'ici le 2 juillet 1962 ; les réfugiés ; le problème de la reconciliation nationale* [30 mai 1962] (p. 1408 à 1410) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : Article unique : *Amendement de la Commission* (*Aide à l'enseignement privé*) *: la réduction des crédits en faveur de l'enseignement public* [4 juillet 1962] (p. 2197, 2198).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges

Bidault : *Son rappel au Règlement* (Article 80) : *l'ordre des interventions dans un débat de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2227).

Prend part à la discussion du projet de loi definances rectificative pour 1962 : *Les crédits militaires envisagés dans le texte, le retard technique de la France en matière d'armement moderne, le principe de l'équilibre de la terreur, le caractère utopique de la force dite de « frappe nationale », l'inanité des dépenses engagées, les dépassements de crédits déjà acquis, le problème du Mirage IV, la nécessité d'envisager une unité occidentale en matière de défense, le retard de la France par rapport à ses engagements dans le cadre de l'O.T.A.N.* [11 juillet 1962] (p. 2343 à 2345) ; Art. 41 : *La reconstruction du port de commerce de Cherbourg* [12 juillet 1962] (p. 2393) ; Art. 43 : *La revalorisation de la fonction militaire* (p. 2397).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La signification de la motion de censure, l'effort atomique français, les deux conceptions sur l'utilisation de la force de frappe française* [16 juillet 1962] (p. 2502).

Son rappel au Règlement : *La nécessité de maintenir une discussion générale du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, l'importance du problème en discussion, le retard regrettable avec lequel le débat s'engage* [18 juillet 1962] (p. 2576).

Son rappel au Règlement : *La discussion du texte relatif à certaines catégories de silicosés* [23 juillet 1962] (p. 2819).

SCHMITTLEIN (M. Raymond), *Député du Territoire de Belfort, Ire circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 octobre 1960] (p. 2520).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à accorder la possibilité aux agriculteurs de se regrouper au sein d'une société d'intérêt collectif agricole pour la gestion en commun de leurs exploitations, **n° 573** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958 portant loi organique autorisant exceptionnellement les parlementaires à déléguer leur droit de vote, **n° 781** [18 juillet 1960].

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 80 du Règlement relatif aux demandes de levée d'immunité parlementaire et de suspension de poursuites, **n° 952** [15 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'ordonnance du 7 janvier 1959 relative à l'association et à l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, **n° 1136** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à proroger : 1° les dispositions de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 permettant, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel ; 2° l'article 342-2 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, **n° 1765** [15 juin 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'intransigeance du F.L.N. sur des points essentiels; le recours*

ultime à la participation; l'impossibilité pour la France de renoncer à l'autodétermination [28 juin 1961] (p. 1383, 1384).

Est entendu à propos d'une modification de l'ordre du jour [4 juillet 1961] (p. 1431).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Son rappel au Règlement; maintien des questions orales posées par l'U.N.R.; vote par le Parlement de la loi d'orientation agricole* [12 septembre 1961] (p. 2251).

Rappels au Règlement de MM. Cathala et Schmitt (*Déclaration du Gouvernement sur les manifestations musulmanes*) : *Régularité de l'inscription de M. Souchal pour répondre au Gouvernement* [18 octobre 1961] (p. 2611).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant un Centre national d'études spatiales : *Ses observations sur : les réalisations américaines et soviétiques; les crédits affectés aux recherches spatiales dans ces deux pays; leurs répercussions sur les industries américaines; les efforts de la Grande-Bretagne; la nécessité pour la France de se joindre à ce mouvement* [18 octobre 1961] (p. 2625 à 2627);

— sur une motion de censure : *Inopportunité du dépôt d'une motion de censure au retour du voyage du Président de la République à l'étranger et à la veille de la Conférence au sommet; prétendue violation de la Constitution par le Premier Ministre; différence de rédaction entre l'article 28 et l'article 29 excluant la réunion de plein droit de l'Assemblée à la demande de la majorité; comparaison avec la rédaction de la Constitution de 1875 et de 1946; responsabilité spécifique du Président de la République pour décréter la convocation du Parlement; différence avec les prétendus pouvoirs neutres des présidents de la IIIe République; remise en cause par la motion de censure du rôle dévolu au Président de la République par la Constitution; véritable offensive contre la Ve République* [5 mai 1960] (p. 669 à 671];

— du projet de loi d'orientation agricole : avant l'Art. 20 : *Son amendement (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de réforme de l'O.N.I.C.)* [17 mai 1960] (p. 878) ; *le retire* (p. 879) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Sa demande de suspension de séance* [9 juin 1960] (p. 1222) ;

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Question préalable opposée par M. Briot : sa demande de suspension de séance* [15 décembre 1960] (p. 4653);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Affaires algériennes et budget de l'Algérie : *Ses observations sur : l'achèvement prochain de la guerre d'Algérie; l'effort fait par les Gouvernements de Gaulle et Debré en faveur de l'intégration en 1958 et 1959; la répression nécessaire de la violence; le problème posé par la coexistence des deux communautés, la condamnation des crimes commis soi-disant au nom de la France; les encouragements donnés aux Français d'Algérie pour qu'ils demeurent en Algérie* [8 novembre 1961] (p. 4037, 4039) ; Crédits militaires, Section commune : *Ses observations sur : le malaise grandissant des sous-officiers; l'hémorragie inquiétante d'encadrement constatée dans l'armée française; la nécessité de revaloriser la condition des sous-officiers en activité et en retraite* [9 novembre 1961] (p. 4170, 4171);

— du projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant des droits de douane d'importation : *Son amendement tendant à permettre une importation supplémentaire, en franchise, de papier satiné* [16 novembre 1961] (p. 4877) ; *ses observations sur : l'utilisation d'un papier à demi satiné pour l'impression de revues populaires et de nombreux journaux de province; l'exclusion regrettable de ce papier de la liste G du Traité de Rome* (p. 4879);

— de sa proposition de loi organique relative à la délégation du droit de vote des parlementaires; Article unique : *Son amendement précisant les nouveaux cas où la délégation du droit de vote est autorisée* [16 novembre 1961] (p. 4890);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant et complétant le Code de la nationalité française ; Art. 4 : *Conditions imposées pour que les intéressés soient relevés de la forclusion; situation douloureuse de certains Alsaciens* [6 décembre 1961] (p. 5357);

— sur une motion de censure : *Ses observations sur : l'absence d'une « motivation » de la motion de censure; l'utilité du recours à l'article 16 pour lutter contre la subversion et les*

tentatives fascistes ; la démocratie parlementaire existant en France ; les attentats au plastic dirigés contre les députés U.N.R. ; l'unité du groupe U.N.R. ; la stabilité ministérielle [15 décembre 1961] (p. 5688 à 5690).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Ses explications de vote : approbation du programme du Gouvernement ; suppression souhaitable des zones de salaires ; développement de l'activité législative du Parlement* [27 avril 1962] (p. 826) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Ses explications de vote : Les exactions de l'O.A.S. ; la coopération franco-algérienne* [5 juin 1962] (p. 1480, 1481).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'importance du IVe Plan ; l'aggravation de l'écart des salaires réels entre les diverses régions ; le taux d'accroissement du revenu national ; la suppression des zones de salaires ; le crédit à l'exportation ; la liaison mer du Nord—Méditerranée et sa nécessité ; les efforts à faire en matière d'autoroutes* [21 juin 1962] (p. 1903 à 1905).

Son rappel au Règlement (*Fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens*) : *Le précédent des députés et représentants des populations d'Afrique noire ayant choisi l'indépendance ; hommage rendu aux députés d'Algérie* [3 juillet 1962] (p. 2152).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Ses explications de vote : le caractère déjà ancien de l'acceptation par le Parlement d'une force de frappe nationale ; les attaques portées contre la politique européenne du Gouvernement ; la querelle des intégrationnistes et des partisans de l'Europe des Etats ; la possession de l'arme nucléaire, condition pour la France de l'entrée dans le club atomique* [16 juillet 1962] (p. 2521, 2522) ;

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le mécanisme des articles 11 et 89 de la Constitution ; l'application de l'article 49 de la Constitution et de l'article 15 du Règlement ; l'aspect faussement juridique du problème en discussion ; la démocratie directe et le régime parlementaire ; le caractère véritablement démocratique d'une élection du Président de la République au suffrage universel ; le scepticisme manifesté par certains sur les périls encourus par les chefs d'Etat ; les compléments à apporter avant 1965 à la réforme en cours* [4 octobre 1965] (p. 3250 à 3252).

SCHUMAN (M. Robert), *Député de la Moselle, 4e circonscription, (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des Affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Nécessité d'éviter toute reconnaissance directe ou indirecte d'un Etat allemand de l'Est ; critiques de la zone de désengagement ; nécessité de maintenir l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest* [30 avril 1959] (p. 405, 406).

SCHUMANN (M. Maurice), *Député du Nord, 10 eme circonscription.*

Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour l'Aménagement du territoire

(Cabinet POMPIDOU)

du 15 avril 1962 au 16 mai 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des Affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [14 juin 1962] (p. 1735).

Est élu :

— président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741),

[11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556).

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour l'Aménagement du territoire (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

Ses fonctions de Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour l'Aménagement du territoire cessent le 16 mai 1962 [décret du 16 mai 1962, *J.O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à accorder aux femmes le bénéfice de la double nationalité permise aux hommes par la loi n° 54-395 du 9 avril 1954 **n° 26** [28 avril 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi de programme (n° 784, 870) relative à certains équipements militaires, **n° 887** [18 octobre 1960].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Les « divergences du camp occidental»; déclaration du Président Eisenhower relative à la « leçon de Munich»; Plan soviétique : reconnaissance de facto de la République communiste de l'Allemagne orientale; retard apporté à la réunification de l'Allemagne par le seul refus des élections libres, « zone de dégagement », nécessité de lier les étapes de la réunification de l'Allemagne à des mesures de sécurité et de désarmement, danger présenté par l'éventuelle constitution d'un comité panallemand, inscription de la question du Moyen-Orient à l'ordre du jour d'une éventuelle conférence au sommet, immixtions tendant à prolonger la guerre en Algérie* [30 avril 1959] (p. 392 à 395).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : motion de renvoi de M. Grenier [3 juin 1959] (p. 730, 731);

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Explication de vote, confiance dans la réussite de la politique gouvernementale; attachement des Musulmans au Général de Gaulle; résurrection de l'unité nationale* [10 juin 1959] (p. 875, 876);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Injustice du décret portant rajustement des fermages stipulés en blé; constitutionnalité constestable de ces mesures; atteinte aux relations entre bailleurs et preneurs* [24 juin 1959] (p. 1033, 1034);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Réunion de la Commission des Affaires étrangères* [16 novembre 1959] (p. 2456);

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'un débat de politique étrangère avant la séparation de l'Assemblée* [3 décembre 1959] (p. 3150, 3151);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Exception d'irrecevabilité de M. Duchateau* [23 décembre 1959] (p. 3602).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Orientation de la politique soviétique; besoin de détente, effort de séduction de M. Khrouchtchev afin d'endormir l'Occident; l'incertitude de M. Khrouchtchev devant l'immensité de sa tâche; la continuation de la politique extérieure de Staline; son souci constant d'amener les Etats-Unis à se retirer d'Europe; volonté de rompre les amarres rattachant l'Allemagne fédérale à l'Occident; utilité de la visite du Premier Ministre soviétique à Paris, le memorandum adressé à Londres et à Washington par le chef du Gouvernement de septembre 1958; nécessité d'une politique commune de l'alliance atlantique en Afrique; légitimité du lien établi entre l'intégration en Europe et la solidarité hors d'Europe; le problème russo-chinois; nécessité de ne pas abandonner l'alliance, imparfaite, mais irremplaçable, au prestige et à la sauvegarde de la France* [28 décembre 1959] (p. 3673 à 3677); *préparation d'élection de l'Assemblée commune européenne au suffrage universel* (p. 3678).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution, Article unique : *Ses observations sur : la triple*

nécessité historique, géographique et politique qui se présente; l'avantage de la solution gouvernementale proposant une émancipation négociée, l'espoir de voir se réaliser l'Eurafrique [11 mai 1960] (p. 773, 774);

— de la proposition de loi tendant à permettre l'accession des travailleurs français, non salariés, du Maroc et de la Tunisie aux régimes d'allocation et d'assurance vieillesse [21 juin 1960] (p. 1443);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : le vote négatif intervenu à la Commission des Affaires étrangères ayant entraîné la démission du rapporteur ; les amendements déposés en Commission ; l'attachement de tous les commissaires à l'alliance atlantique ; la nécessité d'une adaptation de l'alliance à une situation transformée depuis 1949* [18 octobre 1960] (p. 2558, 2559);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Nécessité de poursuivre la séance pour examiner le budget des Affaires étrangères* [4 novembre 1960] (p. 3111); titre III : *Amendement de la Commission des Finances (Suppression de la direction des Affaires tunisiennes et marocaines); conséquences désastreuses pour les fonctionnaires et les rapatriés français de l'adoption de cet amendement* (p. 3133).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guitton relative à la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales [2 décembre 1960] (p. 4264).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à un accord instituant l'association internationale de développement : *Compétence générale de la Commission des Affaires étrangères en matière d'accords internationaux* [6 décembre 1960] (p. 4335, 4336).

— de propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Renvoi en Commission demandé par le Gouvernement ; nécessité d'un engagement du Gouvernement relatif à l'inclusion des dispositions proposées dans l'ensemble des mesures devant être prises en faveur des familles et des personnes âgées* [19 juillet 1961] (p. 1807);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 2 : (*Délégation de pouvoirs*) *Amendement de M. Mignot tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : l'urgence des mesures à prendre en faveur des rapatriés ; l'attitude prise par M. Longchambon représentant au Sénat les Français de l'étranger, les difficultés d'une session extraordinaire* [23 novembre 1961] (p. 5015, 5016) ; deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) *: amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture pour ce qui concerne l'indemnisation; ses observations sur la nécessité de voter définitivement ce projet avant la fin de la session* [12 décembre 1961] (p. 5499);

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun [6 décembre 1961] (p. 5340);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole; Art. 34 : *La réforme de la S.I.B.E.V., la question de l'abattoir de La Villette* [19 juillet 1962] (p. 2676).

SEITLINGER (M. Jean), *Député de la Moselle, 7e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723);

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées, sur le projet de loi (n° 65) modifiant les articles 17 et 151 du Code de justice militaire pour l'armée de mer, **n° 130** [10 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 3 du décret n° 59-171 du 7 janvier 1959 portant harmonisation des circonscriptions administratives de la France métropolitaine en

vue de la mise en œuvre des programmes d'action régionale **n° 151** [19 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées, sur le projet de loi (n° 266) complétant l'article 2 du Code de justice militaire pour l'armée de terre, **n° 338** [4 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder certains avantages de carrière aux magistrats, fonctionnaires et agents des services publics et de la société nationale des chemins de fer français, en fonction au 1er septembre 1939, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, expulsés ou repliés en raison de l'annexion de fait, revenus exercer dans ces départements entre la date, de la libération du territoire et le 31 décembre 1945 **n° 591** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées, sur le projet de loi (n° 698) adopté par le Sénat, complétant l'article 151 du Code de justice militaire pour l'armée de mer, **n° 776** [13 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 454 du Code de la sécurité sociale permettant aux enfants conçus et nés après l'accident du père de bénéficier, en cas de décès de celui-ci, d'une rente et d'une prise en charge par la sécurité sociale, **n° 1583** [29 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée nationale (Election des membres du Sénat de la Communauté), Art. 1er : *Son amendement tendant à augmenter la représentation au Sénat de la Communauté des départements et territoires d'outre-mer* [29 avril 1959] (p. 378);

— du projet de loi modifiant le Code de justice militaire pour l'armée de mer, en qualité de *Rapporteur* [18 juin 1959] (p. 898);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, Article unique : *Amendement de M. Freville tendant à la disjonction du paragraphe concernant l'enseignement agricole*; *sa demande de scrutin* [25 juin 1959] (p. 1070).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques, une question orale relative aux échanges économiques entre la France et la Sarre [24 juillet 1959] (p. 1486, 1487).

Prend part à la discussion du projet de loi complétant l'Art. 2 du Code de justice militaire pour l'armée de terre, en qualité de *Rapporteur* : *Extension de la compétence des tribunaux militaires à l'égard des mineurs à la suite de l'armée qui commettent une infraction en territoire étranger* [4 novembre 1959] (p. 2182) ; *comptabilité de ce texte avec la Convention signée entre la France et l'Etat de séjour* ; *principe de l'incompétence des tribunaux militaires en matière d'intérêts civils* (ibid.).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'administration des départements [20 novembre 1959] (p. 2680).

Prend part à la discussion :

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Demande un scrutin sur l'ordre du jour complémentaire* [3 décembre 1959] (p. 3151);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : Article 12 : *Amendement de M. Duchâteau* (*Maintien du statut scolaire propre aux départements d'Alsace-Lorraine*) [23 décembre 1959] (p. 3646) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Orientation nouvelle de la politique étrangère de la France en contradiction avec l'attitude des Gouvernements précédents*; *procédure employée par le Gouvernement empêchant la collaboration de l'exécutif et du législatif* [24 octobre 1960] (p. 2729) ; (Motion de censure : *Ses observations sur : les conditions dans lesquelles le projet est imposé à l'Assemblée*; *l'autorité contestable du texte ainsi obtenu* ; *le danger d'un isolement de la France* [22 novembre 1960] (p. 3961-3962);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques, Article unique : *Amendement de la Commission* (*Suppression des crédits pour les collectivités locales*) : *la nécessité de réserver une partie des crédits aux collectivités locales* [27 juin 1962] (p. 2044).

SENGHOR (M. Sédar), *Député du Sénégal* (*app. R.P.C.D.*).

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

SESMAISONS (M. Olivier de), *Député de la Loire-Atlantique, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la produe tion et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre du Conseil supérieur de la coopération [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la produetion et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Prestations familiales agricoles), **n° 339**, t. II, 2 [4 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 24 : *Conditions d'exercice du droit de parole des députés* [20 janvier 1959] (p. 120);

— du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, Article unique : *Amendement de M. Boscher tendant à limiter l'indemnisation à la réparation des dommages causés et à la remise des lieux en état* [18 juin 1959] (p. 900).

— du projet de loi relatif aux dispositions diverses, tendant à la promotion sociale, Art. 15: *Son sous-amendement à l'amendement de M. Fanton (Extension aux militaires évacués pour maladie)* [1er juillet 1959] (p. 1232); *gravité de certaines maladies coloniales* (p. 1233); *le modifie (Maladies ouvrant droit à pension)* (p. 1234); Art. 16 : *Son amendement tendant à ajouter les mots « à moins qu'il n'ait été blessé ou atteint de maladie »* (p. 1234) ; *le modifie* (ibid.) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis : Amendement de M. Biaggi (Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie); liberté d'expression des parlementaires* [8 juillet 1959] (p. 1365);

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art 4 : *Application systématique de l'article 40 de la Constitution aux amendements; discrimination entre les parlementaires membres de la Commission des finances et les autres; détournement de l'esprit de la Constitution; communication au Secrétaire d'Etat aux Finances des amendements déposés aux projets de loi* [27 octobre 1959] (p. 1973, 1974); Art. 18 (*Taxe complémentaire*) *: Insuffisance de l'abattement prévu pour les bénéfices agricoles* [28 octobre 1959] (p. 2020) ; Art. 56 (*Droits de mutation à titre gratuit*) *: Estimation de la valeur des patrimoines notamment des exploitations de culture familiale; mesures nécessaires en faveur de tous les collatéraux ayant vécu avec le défunt pendant les cinq dernières années; situation des collatéraux morts au service de la France; déduction des intérêts des dettes contractées par une famille* [29 octobre 1959] (p. 2071, 2072); Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) *: Son amendement* (p. 2102); *le retire* (ibid.); *son amendement* (p. 2103); *le retire* (ibid.); *cas des emprunts contractés pour faire face aux conséquences des maladies intervenues dans la famille; cautions données en matière d'emprunt agricole* (p. 2106) ; en deuxième lecture, Art. 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) *: Importance de cet article pour les familles* [8 décembre 1959] (p. 3217, 3218);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section guerre : *Exemption de service en Tunisie ou au Maroc pour les frères des soldats tués en Algérie; hommage aux mères et épouses des combattants; tradition de la Légion étrangère* [18 novembre 1959] (p. 2562) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité d'un régime particulier de protection sociale en agriculture; hommage à l'action de la mutualité sociale agricole; nécessité de lui laisser sa liberté dans la*

gestion du Fonds d'action sanitaire et sociale; établissement d'une sécurité sociale maladie; risque d'étatisation présenté par le budget; nécessité pour l'Etat de venir en aide à l'agriculture étant donné la pression exercée sur les prix agricoles; accélération de la liquidation des dossiers d'assurance vieillesse ; paiement en temps utile de certaines échéances de retraite vieillesse ; application de dispositions analogues à celles du régime général en ce qui concerne l'allocation décès ; inscription dans le budget de 1961 des crédits nécessaires à la revalorisation automatique des rentes vieillesse des assurances sociales et, si possible, de la retraite vieillesse des agriculteurs ; augmentation inopportune des cotisations [24 novembre 1959] (p. 2907, 2908) ; Art. 54 : *Amendement de M. Paquet tendant à ce que les dépenses relatives aux assurances sociales agricoles et à l'assurance vieillesse agricole soient équilibrées sans qu'il soit tenu compte du versement du Fonds de surcompensation des prestations familiales ; utilisation des sommes provenant de la surcompensation uniquement pour les prestations familiales agricoles*; *importance morale de la question* (p. 2916) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 21 : *Amendement de M. Foyer (Possibilité pour le tribunal de grande instance, en cas de décès d'un futur époux, dont le projet de mariage avait été légalement publié, de déclarer le mariage contracté au jour du décès)* [29 décembre 1959] (p. 3732) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 54 : *Solidarité des deux générations de combattants* [8 novembre 1960] (p. 3334, 3335) ;

— du projet de loi sur les assurances sociales agricoles, (deuxième lecture) : Art. 1er, « Section I, Champ d'application » (Art. 1106-1 du Code rural) : *Son amendement (Application de la loi aux petits-enfants mineurs) ; ses observations sur l'application souhaitable de la loi aux petits enfants à la charge des grands-parents* [23 novembre 1960] (p. 3999) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de la Loire-Atlantique, dommages subis dans la région traversée par la Sèvre-Nantaise et dans les marais de Redon* [24 novembre 1960] (p. 4056, 4057) ; Art. 1er : *Amendements présentés à la liste des communes énumérées en annexe* (p. 4065).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *La situation des viticulteurs de l'Ouest ; la chaptalisation* [16 juin 1961] (p. 1156).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la protection des animaux ; Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; ses observations sur : la supériorité du texte du Gouvernement plus précis ; le risque d'une interprétation littérale permettant de réprimer la chasse et la pêche* [12 juillet 1961] (p. 1673) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : l'indemnisation des propriétaires d'exploitations agricoles, horticoles et arboricoles ; le cas des petits propriétaires de Nantes-Saint-Herblin ; le problème du relogement des personnes âgées* [19 juillet 1961] (p. 1826, 1827) ; Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Réduction à cinq ans du droit de préemption) ; nécessité d'une indemnisation intégrale des exploitations agricoles ; retrait de son amendement* (p. 1833, 1834) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Fixation du prix de rétrocession en cas de non-utilisation des terrains, compte tenu des variations du coût de la construction)* (p. 1835, 1836) ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel : modification du second alinéa de l'article 844 du Code rural (Versement d'une indemnité d'éviction au preneur évincé par le propriétaire qui reprend l'exploitation lorsque celle-ci est située dans un périmètre à organiser ; le retire* (p. 1843) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Suppression souhaitable des abattements de zones en matière d'allocations familiales* [26 octobre 1961] (p. 3127) ; en deuxième lecture, Art. 7 (*Evaluation forfaitaire du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Ses observations sur la prise en compte des*

sommes perçues au titre de location de droits de chasse [1er décembre 1961] (p. 5214) ;

— d'urgence du projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre : armes, munitions ou explosifs : *Motion de renvoi à la Commission de M. Chandernagor : ses observations sur la nécessité de réserver l'application de ce texte d'exception aux armes de guerre et de permettre le port des armes de chasse* [14 novembre 1961] (p. 4837, 4838) ; Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à réserver un sort plus favorable aux anciens combattants et aux personnes de moralité indiscutable* [21 novembre 1961] (p. 4929) ; *le retire* (p. 4930) ; *son sous-amendement* (*Exception en faveur des fusils de chasse et des calibres 22*) (ibid.) ; *le retire* (p. 4931) ;

— d'une proposition de loi relative au relèvement de la forclusion en matière de baux ruraux ; Art. 3 (*Relèvement de la forclusion pour les preneurs occupant matériellement les lieux*) [14 novembre 1961] (p. 4842) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la coopération et aux sociétés d'intérêt collectif agricole : *Son article additionnel* (*Application des dispositions en vigueur relatives à la responsabilité des sociétaires pour les obligations contractées avant la publication de la loi par les sociétés coopératives agricoles*) [15 novembre 1961] (p. 4863, 4864) ; *son article additionnel tendant à transférer au président du tribunal de grande instance les pouvoirs attribués au président du tribunal de commerce en matière de coopératives agricoles par l'ordonnance du 7 janvier 1961* (p. 4864) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur les ascendants des morts pour la France en service commandé* [22 novembre 1962] (p. 4986) ; Art. 3 (*Extension par décret de la loi à des rapatriés français autres que ceux visés à l'article premier*) : *La nécessité d'un traitement spécial pour les victimes de guerre et les anciens combattants* ; *la situation des ascendants et des veuves de guerre* [23 novembre 1961] (p. 5017) ; deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Ses observations sur les engagements pris par le Gouvernement en ce qui concerne les ascendants des victimes de guerre* [12 décembre 1961] (p. 5498) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun ; Art. 6 (*Maintien des avantages fiscaux, économiques et sociaux accordés par la loi aux chefs d'exploitation*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article* ; *ses observations sur la nécessité de permettre à chaque exploitant de conserver sa personnalité* [13 décembre 1961] (p. 5568) ; Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Amendement du Gouvernement* (*Nécessité de l'agrément du bailleur en cas de conversion de métayage en fermage*) ; *ses observations sur les rapports entre bailleurs et preneurs* (p. 5570, 5571) ; *son amendement* (*Aucune indemnité au preneur pour les constructions ou plantations ne correspondant pas à la nature propre de l'exploitation isolée*) (p. 5571) ; *ses observations sur : la nécessité d'éviter les conflits entre les bailleurs et les preneurs* ; *le problème de la remise en état lorsque le preneur apporteur du droit au bail quitte le groupement* (p. 5571, 5572) ; Art. 9 (*Modification de l'article 837 du Code rural relatif au renouvellement des baux*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 5572) ; *le retire* (p. 5573) ;

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Possibilité pour les caisses de verser les cotisations de rachat* [4 mai 1962] (p. 855) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z. U. P.), en deuxième lecture, après l'Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Droit de délaissement dans les zones d'aménagement différé, Z. A. D.*) ; *les règles d'acquisition par la collectivité locale exerçant le droit de préemption* [15 mai 1962] (p. 1099) ; *retire son amendement* (p. 1100) ; en troisième lecture, Art. 7 : *Son amendement* (*Calcul des indemnités*) ; *le cas des terrains sur lesquels portent des baux à ferme* [12 juillet 1962] (p. 2415) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection médicale du travail agricole : *Ses explications de vote* ; *nécessité d'améliorer le logement rural* [16 mai 1962] (p. 1133) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux ; Art. 2 : *Sous-amendement de M. Collette à l'amendement de la Commission* (*Refus du renouvellement du bail*) ; *danger du droit de préemption des sociétés foncières* [26 juin 1962] (p. 2007, 2008) ;

— de la proposition de loi relative à un plan de chasse du grand gibier : *Ses explications de vote : la nécessité de voter une loi sur l'indemnisation des dégats causés par le gibier* [10 juillet 1962] (p. 2295) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 11 : *Amendement du Gouvernement (Exception du droit de préemption)* ; *la lutte contre la spéculation foncière* [19 juillet 1962] (p. 2640, 2641) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Les exceptions au droit de préemption)* : *transmission par le preneur du tiers de son droit de préemption* (p. 2642, 2643) ; après l'Art. 18 : *Son amendement (Indemnité aux preneurs en cas de préjudice direct)* ; *l'article 844 du Code rural* (p. 2659, 2660) ; Art. 38 : *Son amendement (Cumul en faveur des paysans ayant obandonné leurs activités agricoles)* (p. 2685).

SICARD (M. Henri), *Député de la Dordogne, 2e circonscription (U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [19 octobre 1960] (p. 2650).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164). [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [20 octobre 1960] (p. 2673).

SID CARA (M. Chérif), *Député d'Orancampagne (E.A.S., puis U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830);

— membre du Conseil supérieur de la promotion sociale en Algérie [6 mai 1960] (p. 720);

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à appliquer aux départements de l'Algérie et du Sahara les dispositions de l'ordonnance n° 59-32 du 5 janvier 1959 portant allégement du contrôle administratif sur les départements et simplification de l'administration départementale, **n° 509** [29 décembre 1959].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explication de vote : émotion soulevée par les récentes mesures de clémence; imprécision de la déclaration gouvernementale sur le problème algérien; fragilité d'une association; collaboration des élus d'Algérie à la construction d'une Algérie nouvelle; unité de la patrie* [16 janvier 1959] (p. 84, 85).

SID CARA (Mlle Nafissa), *Député d'Algerbanlieue, 2e circonscription.*

Secrétaire d'Etat
(Cabinet Michel DEBRÉ)
nommée le 8 janvier 1959.

Affectée, en cette qualité, auprès du Premier Ministre
du 20 janvier 1959 au 14 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élue secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18).

Est nommée membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Est nommée Secrétaire d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959. *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Est nommée Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre [20 janvier 1959] (*J.O.* du 21 janvier 1959, p. 1106).

Est chargée de suivre les questions sociales posées par les conditions de vie dans les départements d'Algérie, des Oasis et de la Saoura, ainsi que le problèmes d'évolution du statut personnel et du droit musulman (*J.O.* du 24 janvier 1959, p. 1235).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre cesse le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Efforts entrepris en faveur des travailleurs musulmans en métropole; prochain débat sur la réforme de la justice en Algérie* [10 juin 1959] (p. 872, 873);

— du projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie : *Réalisation de la promotion sociale dans des conditions particulières à l'Algérie par une augmentation de la scolarisation et une formation accélérée dans les centres sociaux; formation professionnelle des femmes musulmanes; participation à cet effort de l'initiative privée; état des réalisations concernant le plan de Constantine et le logement des émigrants en métropole; accès des Musulmans à la fonction publique; participation des Musulmans au conseil de la promotion sociale* [15 décembre 1959] (p. 3361 à 3363); *contrôle de la bonne volonté des syndicats avant qu'il leur soit accordée une aide en vue la promotion sociale* (p. 3365).

S'associe au nom du Gouvernement à l'hommage rendu au courage de M. Abdesselam et présente ses condoléances à la famille de l'agent Parachey [4 mai 1960] (p. 612).

SIDI EL MOKHTAR (M. Ndiaye), *Député de la Mauritanie (R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

SIMONNET (M. Maurice), *Député de la Drôme, 1re circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu :

— président de cette Commission [27 avril 1962] (p. 831);

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Exercice du droit de contrôle du législatif; caractère représentatif du Parlement; approbation de la déclaration du 16 septembre; modalités d'application de la politique définie par le chef de l'Etat et confirmée par le Premier Ministre; poursuite d'un effort de pacification, d'un effort financier, politique et diplomatique; avenir de la Communauté; nécessité de construire l'Europe puis de lui associer l'Afrique; maintien du pacte atlantique; avantages d'une conférence au sommet; espoir dans le pari du 16 septembre* [15 octobre 1959] (p. 1797 à 1799);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Ses explica-*

tions de vote : respect de la liberté de conscience des élèves des écoles publiques et respect de la liberté de l'enseignement des écoles privées ; texte de progrès social et de paix scolaire [23 décembre 1959] (p. 3647);

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Ses explications de vote : aspect politique du vote sur le projet soumis à l'Assemblée; nécessité de donner à l'exécutif les moyens d'appliquer la politique du 16 septembre* [2 février 1960] (p. 128);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : l'expression « force de frappe », le discours du 3 novembre du Général de Gaulle à l'école militaire, liant pour la première fois la création d'une force de frappe exclusivement nationale et l'intégration de nos forces dans l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord; l'alliance atlantique; le désir du Gouvernement de substituer la coopération à l'intégration; la crise de l'O.T.A.N.; la prochaine possession par l'Allemagne de sa propre force atomique au cas où serait créée une force atomique nationale française; la nécessité de proposer à nos alliés la constitution d'une force atomique interalliée; l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'intégration; l'insuffisance d'une force de frappe nationale pour faire face à la menace soviétique ou résoudre le problème algérien; la supériorité d'une force de frappe interalliée pour des raisons financières et militaires* [18 octobre 1960] (p. 2579 a 2583); *le respect par l'Allemagne de ses obligations internationales* [19 octobre 1960] (p. 2623);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le rétablissement de la sécurité; le problème posé par la présence des Français d'origine européenne en Algérie; les occasions perdues depuis le projet Viollette; la nécessité d'un cessez-le-feu préalable à la construction de l'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4391, 4392);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1438 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à rendre à la femme la libre disposition de ses biens propres ; ses observations sur : les contradictions du texte hybride proposé par le Gouvernement; la restitution souhaitable à la femme de l'administration de ses biens propres conformément à la capacité de la femme mariée* [14 décembre 1960] (4613, 4614);

— générale commune de cinq projets de loi, adoptés par le Sénat, autorisant la ratification des traités de coopération avec les Etats de l'Entente : *Ses observations sur : la procédure choisie par les Etats de l'Entente (Accords de coopération après l'accord de transfert); la nécessité de contacts entre parlementaires français et parlementaires africains; le respect de la parole donnée par les jeunes Etats; le désir des nouvelles Républiques de rester liées à l'Occident; l'association de l'Afrique et de l'Europe; la nécessité pour la France de pratiquer une politique d'aide généreuse à ces pays africains et d'éviter toute tentation de « cartiérisme »; le duumvirat existant à la tête des affaires africaines; la part importante consacrée par la France à l'aide aux pays en voie de développement; la nécessité d'une présence active de la France à l'O.N.U.* [19 juillet 1961] (p. 1789 à 1792).

Prend part au débat :

— sur la communication relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la conformité des accords d'Evian à la politique libérale du M.R.P.; les dispositions relatives à la promotion pour les Musulmans, aux garanties pour les minorités, à la coopération; la participation des Français d'Algérie à la construction de l'Algérie nouvelle; la nécessité de lutter contre les saboteurs de la paix, l'application des accords, l'adoption soutable par la majorité des Algériens de la solution de la coopération; la nécessité pour la France de renoncer au nationalisme dans tous les domaines* [21 mars 1962] (p. 516 à 519);

— sur une déclaration du Gouvernement (politique étrangère) : *La position de la Commission des affaires étrangères face à la déclaration du Gouvernement non suivie de vote; la déclaration de 280 députés : volonté de parvenir à l'unité européenne, élection souhaitable d'une Assemblée européenne au suffrage universel* [13 juin 1962] (p. 1666).

SISSOKO (M. Fily Dabo), *Député du Soudan,* (*I.*).

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'Art 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

SOUCHAL (M. Roger), *Député de Meurthe-et-Moselle, 1e circonscription (U.N.R., puis I., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'U.N.R. [20 octobre 1959] (p. 1864).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [15 juin 1961] (p. 1123).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959](p. 1723).

— membre de la Commission de contrôle de la circulation monétaire [29 juin 1959] (p. 1141).

Cesse d'être membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [21 octobre 1959] (p. 1895).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part à la discusssion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée nationale. Art 37 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Dejean tendant à permettre aux Commissions permanentes de s'adjoindre des membres choisis en raison de leur compétence parmi les députés n'appartenant à aucun groupe* [27 mai 1959] (p. 622) ; Art. 41 : *Son amendement* (*Absences en Commission*) [28 mai 1959] (p. 632) ; Art. 81 : *Son amendement* (*Recevabilité des propositions de résolution*) (p. 647, 648) ; Art. 157 : *Son amendement* (*Absence et congé des parlementaires*); *nombre des députés présents lors de la discussion des questions orales* [2 juin 1959] (p. 705, 706) ; *le retire* (ibid) ; Art. 130 : *Amendement de M. Dejean* (*Possibilité pour le Gouvernement de sollicité un vote de l'Assemblée Nationale à la suite de sa déclaration*) [3 juin 1959] (p. 737);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Son amendement tendant à imposer aux membres du cabinet ministériel et aux fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture un stage dans une exploitation agricole familiale* [25 juin 1959] (p. 1074); *le retire* (ibid.).

— du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire; Art. 1er : *Son amendement tendant à créer des Jeux de la Communauté* [2 juillet 1959] (p. 1272); *le retire* (ibid).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Son rappel au Règlement* (*Application de l'article 48*) [28 octobre 1959] (p. 2043).

Prend part à la discussion d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Conditions d'application de l'article 40 de la Constitution* [4 novembre 1959] (p. 2174).

Est entendu sur la question orale posée par M. Fanton relative à la situation des mal-logés [20 novembre 1959] (p. 2684).

Communication du Bureau sur l'application du Règlement : *Heure de la clôture de la discussion budgétaire* [23 novembre 1959] (p. 2875).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs

de cru, Art. 1er : *Sous-amendement de M. Le Roy Ladurie (Revision de la liste des bénéficiaires du privilège)* [3 décembre 1959] (p. 3158) ;

— du rapport de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 : *Confusion dans la numérotation des amendements* [17 décembre 1959] (p. 3442).

Demande la parole pour protester contre l'envoi de télégrammes aux parlementaires pour les informer d'un changement d'horaire de séance [23 juin 1960] (p. 1474).

Son rappel au Règlement : *Protestations contre les méthodes de travail imposées au Parlement; multiplication regrettable des séances de nuit critiquées sous la IVe République ; brièveté des séances entre le 21 et le 24 Mai ; ordre du jour surchargé proposé aux parlementaires* [7 juillet 1960] (p. 1773, 1774).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Nécessité de prendre des mesures draconiennes contre la propagande et la publicité relatives à certains alcools ou apéritifs* [18 juillet 1960] (p. 1978) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art 1er : prestations, Art. 1106-4 du Code rural : *Son rappel au Règlement* [12 juillet 1960] (p. 1890) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Nécessité, devant le refus des Américains de nous communiquer les secrets atomiques, de posséder notre propre arme atomique et d'être un allié à part entière ; importance de la guerre psychologique, manque d'organisation de la défense intérieure du territoire ; absence de préparation psychologique du projet* [19 octobre 1960] (p. 2619 à 2621).

Ses observations sur la communication du président : *Réforme nécessaire pour ralentir le rythme de la discussion budgétaire et empêcher le dépôt d'autres projets au cours de la session budgétaire; retour regrettable aux méthodes de la IVe République* [27 octobre 1960] (p. 2840, 2841).

Son rappel au Règlement : *Conditions de travail imposées à l'Assemblée; modifications de l'ordre de discussion des budgets; distribution tardive des rapports* [2 novembre 1960] (p. 3000).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'aspect humain du problème; les variations de la politique algérienne du Gouvernement; les conséquences désastreuses du statut proposé; la nécessité de l'intégration* [7 décembre 1960] (p. 4443 à 4445).

Est entendu sur les questions orales sans débat relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2555).

Fait personnel invoqué par M. Lacoste-Lareymondie [12 novembre 1961] (p. 4562).

Rappels au Règlement de MM. Cathala et Schmitt : *Régularité de son inscription pour répondre à la déclaration du Gouvernement sur les manifestation musulmanes* [18 octobre 1961] (p. 2611).

Répond au Gouvernement après sa déclaration sur les événements survenus à Paris dans la nuit du 17 au 18 octobre : *Responsabilité revendiquée par le F.L.N. dans l'organisation des manifestations; présence de communistes parmi les manifestants; accomplissement de son devoir par le Gouvernement; nécessité de prendre d'importantes mesures préventives et de frapper fort les meneurs des récentes manifestations* [18 octobre 1961] (p. 2616, 2617).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 1er : *Son rappel au Règlement (Absences de nombreux parlementaires en séance par suite de leur obligation de siéger en Commission)* [20 octobre 1961] (p. 2788) ; Art. 4 (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de la taxe; ses observations sur : l'impossibilité de réclamer des réformes sans voter les recettes correspondantes ; l'insuffisance de l'effort consenti en faveur des contribuables assujettis à la surtaxe progressive* (p. 2789) ; (deuxième partie), INTÉRIEUR, Art. 59 (*Recettes et districts*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : la diminution des dépenses des communes entraînée par la création des districts; le fonctionnement*

satisfaisant du district de Nancy ; l'opportunité de permettre aux districts de lever des centimes additionnels [30 octobre 1961] (p. 3629) ; après l'Art. 59 : *Article additionnel de la Commission (Autorisation pour les communes d'instituer une redevance compensatoire des moins-values fiscales résultant de la présence sur leur territoire des biens appartenant à d'autres collectivités exonérés de la contribution foncière des propriétés bâties ou non-bâties) ; application éventuelle de cette indemnité compensatoire aux cimetières* (p. 3630) ; CRÉDITS MILITAIRES, Art. 24 : *Amendement de M. Valentin tendant à ramener à dix-huit mois la durée du service militaire actif : Son rappel au Règlement* [9 novembre 1961] (p. 4198) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; la nécessité d'autoriser le personnel des entreprises où n'existe pas de syndicat à passer des contrats d'intéressement avec le patronat* [10 novembre 1961] (p. 4327) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : la possibilité de financer les dépenses supplémentaires par une augmentation de l'impôt plutôt que par des impôts nouveaux et des économies* [1er décembre 1961] (p. 5205).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 73 à l'encontre des parlementaires émettant des propos contraires à la vérité* [14 novembre 1961] (p. 4834).

Est entendu à propos du fait personnel invoqué par M. Guitton : *Ses observations sur les députés partisans de l'amendement Salan* [1er décembre 1961] (p. 5222).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'amnistie dans les territoires d'outre-mer ; après l'Art. 3 : *Amendement de M. Hassan Gouled tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteintes à la sûreté de l'Etat* [6 décembre 1961] (p. 5347).

Son rappel au Règlement (*Ouverture souhaitable d'une enquête sur l'envoi de lettres à des parlementaires par une organisation clandestine*) [15 décembre 1961] (p. 5674).

Prend part aux débats sur les questions orales de MM. Lacroix et Fréville relatives au logement des étudiants : *La réserve de logements pour les étudiants dans les H.L.M.* [27 octobre 1961] (p. 3624).

Son rappel au Règlement : *L'insuffisance de l'ordre du jour* [10 mai 1962] (p. 1015).

Prend part au débat :

— sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'écart des rapatriés [11 mai 1962] (p. 1063) ;

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le suffrage universel ; double arbitre des discussions en cours par le référendum et les élections générales* [4 octobre 1962] (p. 3250).

SOURBET (M. Jean), *Député de la Gironde, 8e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [13 octobre 1959] (p. 1741), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'organisation de l'expertise judiciaire, **n° 1441** [3 octobre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré ; Ses explications de vote : *Situation tragique du département de la Gironde ; problème de la fiscalité viticole* [16 janvier 1959] (p. 87).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Conservation de la pêche* [24 juin 1959] (p. 1014) ; *diversité de la France agricole ; demande de prix garanti (exemple du tabac)* ;

disparité entre les conditions de vie des travailleurs agricoles et celles des travailleurs urbains; maintien de l'exploitation familiale; perspectives d'une politique agricole commune; nocivité de la nouvelle taxation du vin (p. 1025 à 1027).

Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance : *Son intervention relative à la pêche, fruit du pêcher* [24 juin 1959] (p. 1023).

Prend part à la discussion sur la motion de censure (loi de finances pour 1960) : *Ses explications de vote : absence d'une politique agricole* [27 novembre 1959] (p. 3089, 3090).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Régression de la culture du tabac par suite de l'insuffisance des garanties d'indemnisation en cas d'épidémie de mildiou, endettement excessif du Fonds de réassurance, prise en charge souhaitable par le Trésor des indemnités correspondant aux dégâts occasionnés par l'épidémie de 1960, exemple de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique* [21 mai 1961] (p. 761, 762).

SOUSTELLE (M. Jacques), *Député du Rhône, 1re circonscription.*

Ministre délégué
auprès du Premier Ministre
(Cabinet DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 4 février 1960.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3),

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (.p 165).

Ses fonctions de Ministre de l'Information (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Ses fonctions de Ministre délégué auprès du Premier Ministre prennent fin le 5 février 1960 (*J.O.* du 6 février 1960, p. 1226).

Dépôts :

Son projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 59-227 du 4 février 1959 relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale représentant les territoires d'outre-mer, **n° 69** [5 mai 1959];

Son projet de loi relatif à la ratification du décret n° 59-672 du 28 mai 1959 portant non-approbation partielle de la délibération n° 59-11 de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française suspendant ou réduisant les droits de douane sur certains produits, **n° 499** [28 décembre 1959];

Son projet de loi modifiant certains articles du décret n° 52-152 du 13 février 1952, pris en exécution de la loi n° 51-1509 du 31 décembre 1951, instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des fonds routiers départementaux, **n° 500** [28 décembre 1959].

Interventions :

En qualité de Ministre :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la représentation des territoires d'outre-mer à l'Assemblée Nationale [18 juin 1959] (p. 898);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SAHARA : *Modifications apportées à la nature de l'O.C.R.S. par la nouvelle constitution et la naissance de la Communauté; multiplication des conventions avec les Etats de la Communauté; rôle du Sahara comme pièce d'assemblage de la Communauté; réfutation des accusations de braderie du Sahara; recherche de l'indépendance énergétique de la France; nécessité de faire bénéficier les populations du grand bouleversement économique et social du Sahara; participation de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S. à la préparation du budget; dispositions tendant à accélérer l'évolution sociale et humaine des populations sahariennes; utilisation des gaz des gisements; problème des houillères du Sud-Oranais; création éventuelle d'un troisième département* [21 novembre 1959] (p. 2729, 2730); *agrément du*

Gouvernement à un débat sur les problèmes sahariens; aménagement éventuel du prix de l'essence (p. 2730) ; Art. 85 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Ventilation des redevances pétrolières entre la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie et le budget de l'O.C.R.S. qui en reversera la fraction prévue initialement par son budget aux collectivités locales des départements sahariens)* (ibid.); après l'Art. 81 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement (Substitution du trésor publie au trésor algérien dans les départements des Oasis et de la Saoura pour assurer notamment au profit des activités contribuant à la mise en valeur des zones sahariennes toutes les interventions prévues en Algérie par la loi du 20 septembre 1947)* (p. 2731); *dispositions tendant à faire bénéficier les entreprises contribuant au développement économique du Sahara des mêmes avantages que ceux prévus pour les entreprises travaillant en Algérie du Nord* (ibid.); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux (Energie atomique) : *Importance du développement nucléaire, gage de notre indépendance économique au même titre que le pétrole saharien; hommage au personnel du Commissariat de l'énergie atomique; coût élevé des recherches par suite de l'impossibilité d'obtenir des renseignements étrangers* (p. 2733); *achèvement des travaux de gros œuvre de Pierrelatte* (ibid.) ; départements et territoires d'outre-mer : *Hommage à la population comorienne; réexamen du dossier de la subvention attribuée à ce territoire; aménagements éventuels dans les T.O.M. et D.O.M.; rattachement des îles Wallis et Futuna à la France; ressources affectées aux D.O.M. en dehors du F.I.D.O.M.; soi-disant préjugé contre la Guyane; activités du bureau minier de la Guyane; inopportunité d'industrialiser les Antilles; étude des commissions d'évaluation du coût de la vie pour l'augmentation du S.M.IG. aux Antilles et à la Guyane; étude d'un relèvement des allocations familiales; progrès accomplis dans les D.O.M. au cours de ces dernières années; problème de la migration du surplus de la population des Antilles vers la Guyane; rajustement des pensions des anciens combattants de Djibouti; recherche de l'eau; financement de la cale de radoub de Djibouti* (p. 2759 à 2761); Etat F, Titre IV : *Amendement de M. Jacquet (Suppression du crédit de 30.000 NF inscrit pour délimitation et abornement de frontières); affectation de ce crédit à la poursuite des travaux d'abornement de la frontière entre la Côte française des Somalis et l'Erythrée* [21 novembre 1959] (p. 2762); *discussion engagée avec le Ministre des Finances pour remédier aux disparités existant entre les fonctionnaires de la métropole et ceux d'outre-mer* (ibid) ;

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie : *Nécessité de clarifier la situation foncière en Algérie* [16 décembre 1959] (p. 3391);

— du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba : *Nécessité de défendre la population de la Côte française des Somalis contre tout empiètement et contre la misère et le sous-développement; avantages apportés par le traité à la population tributaire du trafic du port conditionné lui-même par celui du chemin de fer; nécessité d'une décision des autorités compétentes pour toutes modifications de l'enceinte du port franc; utilisation de la main-d'œuvre locale par les usines; faible représentation éthiopienne dans le conseil du port; volonté de la France de rester à Djibouti* [16 décembre 1959] (p. 3405, 3406);

— en troisième lecture, du projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte; rétablissement de l'ordre à la Martinique après les récentes manifestations; homogénéité nécessaire des départements d'outre-mer; inconvénient du rattachement de la monnaie guyanaise à une autre monnaie que le franc; problème du développement économique de la Guyane* [29 décembre 1959] (p. 3728, 3729).

SUDREAU (M. Pierre), *Non Parlementaire.*

Ministre de la Construction
(Cabinet DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962.

Ministre de l'Education Nationale
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962.

Ses fonctions de Ministre de la Construction (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre de la Construction (Cabinet Michel Debré) (décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Ses fonctions de Ministre de la Construction cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre de l'Education nationale (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

Ses fonctions de Ministre de l'Education nationale prennent fin [décret du 15 octobre 1962, *J.O.* du 16 octobre 1962] (p. 10.085).

Dépôts :

Son projet de loi étendant l'ordonnance n° 59-24 du 3 janvier 1959 instituant en matière de loyers diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France en application de la loi n° 57-871 du 1er août 1957, et de certains militaires, **n° 67** [5 mai 1959].

Son projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, **n° 786** [18 juillet 1960].

Son projet de loi de programme concernant les habitations à loyer modéré pour les années 1962 à 1965, **n° 1656** [15 décembre 1961].

Son projet de loi relatif à la suppression de la Commission supérieure de cassation des dommages de guerre, **n° 1658** [15 décembre 1961].

Interventions :

En qualité de Ministre de la Construction :

Répond à la question orale de M. Collomb relative au décret n° 58-1348 du 27 décembre 1958 portant augmentation des loyers [5 mai 1959] (p. 437).

Répond à la question orale de M. Collomb relative à la sous-location des pièces isolées [5 mai 1959] (p. 437, 438).

Répond aux questions orales de M. Waldeck-Rochet relatives à la situation des vieux travailleurs locataires [5 juin 1959] (p. 792, 793).

Répond à la question orale de M. Cathala relative à la location de chambres de bonnes à des étudiants à des prix prohibitifs [5 juin 1959] (p. 793, 794).

Répond aux questions orales de M. Denvers relatives à l'aide au logement [5 juin 1959] (p. 795, 796).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux loyers de fonctionnaires détachés, Article unique : *Amendement de M. Mignot tendant à appliquer les dispositions de la présente loi aux instances en cours* [18 juin 1959] (p. 901).

Répond à la question orale de M. Grenier relative aux droits de mutation des appartements [19 juin 1959] (p. 942, 943, 944).

Répond à la question orale de M. Grenier relative aux loyers des veuves de guerre de plus de 60 ans habitant des locaux insuffisamment occupés [19 juin 1959] (p. 944, 945).

Répond à la question orale de M. Dalbos relative à l'attribution de logements H.L.M. [19 juin 1959] (p. 946).

Répond à trois questions orales de M. Denvers relatives aux dispositions en faveur du logement (Organisation des professions ; Destruction des taudis et rénovation des îlots urbains ; Indemnisation des sinistrés mobiliers [3 juillet 1959] (p. 1295, 1296, 1297).

Répond à deux questions orales de MM. Billoux et Devemy, relatives, l'une au nombre de logements construits en 1959, l'autre, au nombre de logements mis en chantier et terminés dans le secteur public et le secteur privé) [3 juillet 1959] (p. 1299).

Répond à une question orale de M. Le Pen, relative à la fraude en matière de dommages de guerre, commise par une entreprise commerciale du Nord [24 juillet 1959] (p. 1487, 1488, 1489).

Répond à une question orale de M. Eugène-Claudius Petit, relative à un litige de dommages de guerre portant sur l'indemnité due à une entreprise sinistrée du Nord et à la révocation d'un fonctionnaire des services de la Reconstruction [24 juillet 1959] (p. 1487, 1488, 1489).

Répond à une question orale de M. Hanin relative aux programmes de construction de logements en accession à la propriété [20 novembre 1959] (p. 2681, 2682).

Répond à une question orale de M. Fanton relative à la situation des mal logés [20 novembre 1959] (p. 2683).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Fin de la reconstruction, grande réussite française ; faible coût administratif de la reconstruction, hommage aux agents responsables ; maintien d'un effectif suffisant pour faire face à ces tâches ; problème des licenciements; application du décret du 2 novembre sur le reclassement; paiement des dommages de guerre mobiliers au cours de l'année 1960 ; règlement du solde des dommages de guerre en trois ans ; nécessité d'une politique nationale de l'aménagement du territoire ; efforts pour stabiliser l'agglomération parisienne et essayer de rétablir l'équilibre entre les régions riches et les régions pauvres ; infériorité de la part de la région parisienne dans l'expansion industrielle à celle qu'elle occupe sur le plan démographique ; définition et mise en route de huit programmes d'action régionale de 1955 à octobre 1958 ; application d'une vaste politique d'urbanisme permettant de transformer les grandes villes de province ; nécessité d'une concentration de l'autorité et d'une information économique rigoureuse ; création d'un comité interministériel permanent réunissant les Ministres devant participer à la politique d'aménagement du territoire ; problème de la construction ; mise en chantier en 1960 de plus de 300.000 logements; prétendu effondrement des crédits H.L.M. ; accélération de la consommation de ces crédits; rythme, ampleur et qualité satisfaisants de la construction en France; comparaisons avec l'étranger; stabilisation des prix de la construction ; augmentation de primes à la construction ; prêts spéciaux correspondants pour un montant de 240 milliards ; prochaines mesures destinées à diminuer, dans certains cas, l'apport personnel ; poursuite de la destruction des taudis ; recherche d'une amélioration des systèmes de financement de la construction* [23 novembre 1959] (p. 2843 à 2846) ; Art. 30 : *Amendement de M. Jacquet tendant à la suppression du second alinéa de l'article (Interdiction faite au Gouvernement d'opérer des virements de ligne à ligne à l'intérieur du chapitre 70-10)* (p. 2848) ; *amendement de M. Jacquet (Indemnisation en espèces des dommages de guerre immobiliers subis par les collectivités publiques, les établissements publics et les établissements hospitaliers); report de cette disposition au budget de 1961* (ibid); Art. 43 : *Amendement de M. Denvers tendant à réserver sur les prêts aux organismes H.L.M. une part à l'accession à la propriété); amendement de M. Coudray (Réservation de 30 0/0 des crédits H.L.M. à l'accession à la propriété) ; accélération des mises en chantier ; situation nouvelle créée par la stabilisation économique ; réforme nécessaire des méthodes de financement de la construction ; adaptation aux techniques de la construction moderne ; établissement d'un nouveau programme après la réalisation du Plan triennal ; construction d'un minimum de logements locatifs* (p. 2850) ; Art. 60 : *Amendement de M. Denvers tendant à permettre aux sinistrés mobiliers devant toucher une indemnité de l'utiliser en paiement des soultes qu'ils doivent aux associations syndicales de remembrement* (p. 2851, 2852) ; Art. 61 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à relever totalement ou partiellement de la déchéance du droit aux dommages de guerre les personnes qui ont été condamnées pour profits illicites* (p. 2852) ; Art. 88 : *Son amendement tendant à étendre à toutes les sociétés de construction les dispositions de la loi du 7 février 1953 accordant des avantages fiscaux* (p. 2853) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux ; avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Charret (Location de constructions édifiées sur des terrains loués nus)* [26 novembre 1959] (p. 3031) ; Art. 1er : *Amendements de MM. Hoguet et Ballanger (Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité)* ; *indemnité d'éviction, priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction* (p. 3039, 3040) ; *iniquité de ces deux amendements envers les propriétaires* [1er décembre 1959] (p. 3100) ; Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Refus de renouvellement du bail pour habitation par le propriétaire)* ; *possibilité de transformer les locaux commerciaux en locaux d'habitation* (p. 3102, 3103) ; *demande que l'article 3 soit réservé* (p. 3104).

Répond à la question orale posée par M. Baylot relative à la protection des expropriés [4 décembre 1959] (p. 3188, 3189).

Répond à la question orale de M. Palewski relative à l'aménagement de la région parisienne : *Constatation d'une concentration accélérée et désordonnée de la population parisienne ; effort de stabilisation par la décentralisation des usines, des bureaux et des services de l'Etat ; remise en ordre des structures administratives*

mal adaptées ; *adaptation de nos villes à la civilisation moderne* ; *politique de destruction des taudis et d'aménagement de la banlieue* ; *politique d'équipement de la région parisienne ménageant des espaces verts* ; *dépôt d'une loi-programme en 1960* ; *synthèse des plans d'activité économique et des plans d'aménagements régionaux à la lumière des prévisions économiques* ; *résumé de l'action du Ministère de la Construction pour éviter le dépérissement de régions entières et réformer les structures économiques des zones rurales pour augmenter l'activité économique des villes de province et favoriser le développement des grandes capitales régionales* [4 décembre 1959] (p. 3191 à 3194) ; *établissement, dans le courant de l'année 1960, d'un plan d'aménagement et d'une loi de programme de grands travaux* ; *respect des libertés et de l'autonomie communale* ; *recours nécessaire à un système fédératif* (p. 3195).

Prend part a la discussion du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 7 (*Réparation des dommages immobiliers*) : *Son amendement au nom du Gouvernement modifiant les pourcentages et les taux* [21 décembre 1959] (p. 3520) ; Art. 14 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Augmentation des pourcentages et des taux*) (p. 3522) ; Art. 15 (*Réparation des dommages causés aux immeubles non bâtis des exploitations agricoles*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Augmentation des taux*) (ibid.) ; Art. 18 : *Introduction du principe de l'aide technique de l'Etat* (p. 3523).

Répond à la question orale posée par M. Diligent relative à la politique de l'emploi dans la région du Nord [10 juin 1960] (p. 1270).

Répond aux questions orales posées par M. Billoux relatives à l'indemnisation des sinistrés mobiliers [10 juin 1960] (p. 1271, 1272).

Répond à la question orale posée par M. Coudray relative à l'entretien du patrimoine immobilier [1er juillet 1960] (p. 1652, 1653).

Demande au nom du Gouvernement le retrait de l'ordre du jour prioritaire du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne [1er juillet 1960] (p. 1670) ; prend part à la discussion de ce projet : *Ses observations sur : l'accroissement démesuré de l'agglomération parisienne par rapport à l'ensemble du pays* ; *le désordre qui en résulte pour la France tout entière* ; *le rythme d'augmentation de la population parisienne* ; *la répartition des emplois devant être créés dans les années à venir* ; *l'insertion du texte en discussion dans le cadre général de l'aménagement du territoire* ; *le retard de l'équipement de la région parisienne* ; *l'adaptation nécessaire de la capitale* ; *le lancement de grands travaux d'urbanisme* ; *les dispositions du projet* ; *le contrôle des surfaces de travail qu'il établit* ; *le maintien des possibilités de modernisation des entreprises existantes* ; *la simplicité de l'efficacité des dispositions proposées* [19 juillet 1960] (p. 2015 à 2017) ; *la gravité des problèmes posés par la concentration et la poussée démographique* ; *l'encouragement de l'installation des industries en province* ; *les possibilités de modernisation des entreprises existantes* ; *la prochaine définition d'une politique d'aménagement du territoire* ; *la nécessité d'une décentralisation administrative* ; *le coût élevé de cette opération* ; *la répartition équitable entre Paris et les grandes capitales régionales du pouvoir administratif* ; *l'inopportunité d'une transformation du cœur de Paris en une grande cité d'affaires* ; *la nécessité de rapprocher le logement du lieu du travail* ; *le retard de Paris en matière d'urbanisme* ; *la nécessité d'une remise en ordre de la capitale et d'une décontraction de Paris sur sa banlieue et sa province* (p. 2028 à 2031) ; Art. 1er (*Institution d'une prime et d'une redevance*) : *Amendement de M. Wagner* (*Délimitation de la zone pour les locaux à usage de bureaux*) ; *détermination des zones en accord avec les commissions intéressées* (p. 2037) ; *amendement de M. Courant* (*Détermination des locaux visés dans l'article dans le règlement d'administration publique prévu à l'article 8*) ; *précisions sur les locaux exclus du champ d'application de la loi* (*magasins de vente, locaux annexes aux magasins de vente, locaux sociaux*) (ibid.) ; Art. 3 : *Amendement de M. Boscher* (*Réduction éventuelle des redevances dans les périmètres où existe une forte disparité entre les logements existants et les possibilités d'emplois sur place ou à proximité*) (p. 2038) ; Art. 5 (*Calcul de la redevance*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Courant tendant à limiter à une seule fois l'application des dispositions de l'amendement* (p. 2038, 2039) ; *sous-amendement de M. Nungesser* (*Extension du bénéfice de l'amendement aux com-*

munes suburbaines de la Seine) (p. 2039) ; *amendement de M. Frédéric-Dupont* (*Versement de la redevance au budget des communes où se trouvent les constructions*) ; *faible rendement de la redevance* ; *oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2040) ; Art. 6 (*Conditions d'octroi de la prime*) : *Amendement de M. Courant* (*Versement de la prime aux locataires*) ; Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Amendement de M. Féron* (*Application de la loi à l'Etat, aux administrations et aux collectivités publiques*) ; *difficultés pouvant résulter de l'adoption de cet amendement pour les collectivités parisiennes généralement sous-administrées désireuses d'étendre leurs services* ; *ouverture prochaine d'un débat sur la décentralisation administrative* (p. 2042) ; *Amendement de M. Charret* (*Exception en faveur des bureaux faisant partie d'un magasin de ventes au public*) ; *question du domaine réglementaire* (p. 2043) ; *amendement de M. Boscher* (*Exception en faveur de bureaux utilisés par les membres de profession libérale et les officiers ministériels ou publics*) ; *possibilité pour les grosses études de notaires et d'avoués de payer la redevance* (p. 2043) ; *difficultés d'une distinction entre bureaux à usage commercial et bureaux à usage professionnel* (p. 2044) ; *amendement de M. Japiot* (*Exception en faveur des locaux nécessaires à l'extraction et à la transformation des produits miniers ou des hydrocarbures dans une zone autour du lieu d'extraction*) ; *consultation de M. le Ministre de l'Industrie pour la prochaine construction d'une raffinerie de pétrole destinée à traiter le pétrole brut produit dans le bassin parisien* ; *consultation des commissions pour la délimitation définitive des zones* (p. 2045) ; *amendement de M. Peretti* (*Exception en faveur des locaux affectés aux associations reconnues d'utilité publique*) ; *ses observations sur : l'impossibilité de prévoir des exemptions fondées sur la qualité des utilisateurs* ; *les fraudes rendues possibles par l'adoption de l'amendement* (p. 2046) ; en deuxième lecture, Art. 7 *quater* : *Amendement de M. Boscher tendant à préciser que les redevances peuvent être réduites dans les villes où existe une forte disparité entre le nombre de logements et le nombre d'emplois à proximité* [22 juillet 1960] (p. 2177).

Demande une modification de l'ordre du jour au nom du Gouvernement [20 juillet 1960] (p. 2064).

Prend part à la discussion :

du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répression des infractions en matière de décentralisation : *Nécessité d'une répression plus efficace des infractions à la législation sur la décentralisation; relèvement des amendes dont la faiblesse constituait une prime à la fraude; application du texte aux établissements publics et nationalisés* [20 juillet 1960] (p. 2066, 2067) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements : *Ses observations sur : l'ankylose du marché immobilier, la nécessité de remédier à la mauvaise répartition des logements en France et de faciliter les échanges multilatéraux; l'institution d'un systhème préventif garantissant les droits du propriétaire; l'utilisation des organismes déjà existants, la nécessité de créer la mobilité dans le domaine immobilier et dans le domaine du logement* [20 juillet 1960] (p. 2079, 2080) ; Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Bail pour les échangistes bénéficiaires d'un relogement dans un local neuf*) [21 juillet 1960] (p. 2216, 2217) ; *prochaine signature de conventions avec les organismes para-publics, constructeurs de logements d'habitations avec l'aide financière de l'Etat* (p. 2127) ; Art. 3 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à préciser que la bourse peut, soit disposer du local, soit laisser les coéchangistes procéder à l'échange dans les conditions de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948* (ibid.); Art. 5 : (*Procédure contentieuse en cas d'échec de l'accord amiable*); *Ses sous-amendements au nom du Gouvernement* (p. 2128); *sous-amendement de M. Delrez* (*Application de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948 en cas d'échec de la tentative d'accord amiable*) (p. 2129) ; *nécessité de faciliter les échanges multilatéraux et d'établir un pont entre les logements sociaux et le secteur privé* (p. 2130) ; Art. 6 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Subrogation du bénéficiaire de l'échange dans les droits et obligations de l'ancien occupant*) (p. 2131) ; Art. 10 : *Utilisation des services municipaux ou départementaux du logement* (p. 2133) ; deuxième lecture : Art. 1er : *Amendement de la Commission* (*Exclusion des locaux professionnels*) : *nécessité d'éviter des échanges entre locaux à usage professionnel et locaux à usage d'habitation sans*

l'accord formel du propriétaire [24 novembre 1960] (p. 4031) ; *son amendement tendant à supprimer, dans le second alinéa, les mots : « en aucun cas »* (p. 4032) ; Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « devant une Commission » les mots : « par une Commission »* (p. 4033) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Prochain achèvement de la reconstruction, amélioration de la liquidation des dommages de guerre dans les huit départements les plus sinistrés, augmentation des crédits pour la reconstruction des monuments historiques, étude avec le Ministre des Affaires culturelles, d'un plan de reconstruction rapide de ces monuments, paiement en espèces des dommages de guerre aux collectivités publiques, problème de l'aménagement du territoire, nombre de plans d'urbanisme établis en 1959, zones à urbaniser par priorité devant être réalisées, opérations de décentralisation entreprises en 1959, constitution de capitales régionales, augmentation des crédits du Fonds national d'aménagement du territoire, ampleur de l'effort de construction accompli en 1960, comparaison avec les autres pays d'Europe, retard pris par les investissements privés, poursuite nécessaire de notre effort de construction étant donné la vétusté des immeubles français, établissement probable d'un programme H.L.M. supplémentaire, étude actuellement en cours relative au IVe Plan, intensification de la lutte contre la spéculation immobilière, mise au point dans un bref délai, en liaison avec le Secrétaire d'Etat aux finances d'un programme d'urgence sociale tendant à permettre la construction de logements du type H.L.M. d'un loyer moins élevé, établissement prochain d'un statut définitif pour les personnels du Ministère* [3 novembre 1960] (p. 3007 à 3010) ; titre VI : *Prochain rétablissement des subventions destinées aux espaces verts* (p. 3011) ; après l'Art. 28, *article additionnel de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation-logement ; achèvement des études relatives à la remise en ordre de l'allocation de logement avant la fin de l'année* (p. 3012) ; Art. 39 : *Crédits destinés aux H.L.M.) ; amendement de M. Coudray tendant à la suppression du paragraphe 2 ; amendement de M. Denvers tendant à fixer les crédits destinés à l'accession à la propriété* (p. 3013) ; Art. 47 : *(Ouverture d'un délai supplémentaire en faveur des sinistrés mobiliers)* (p. 3015) ; Art. 59 : *(Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte d'azur) : Caractère inesthétique de certaines constructions ; protection nécessaire du littoral de la Côte d'Azur ; création d'une réserve d'espaces verts ; détermination dans le décret d'application du mode d'acquisition et de gestion de ces réserves ; modicité du taux de la taxe instituée* (p. 3017) ; *amendement de M. Denvers (Suppression du caractère départemental de la redevance) ; création éventuelle d'un organisme inter-départemental pour gérer le domaine ainsi créé* (p. 3018) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Denvers tendant à exiger la consultation des conseils municipaux intéressés et non l'avis conforme* (p. 3018) ; *amendement de la Commission des finances tendant l'extension de l'exonération de la redevance aux Logécos ; difficultés de contrôle* (ibid.) ; après l'Art. 59 : *Article additionnel de M. Palewsky tendant à étendre à tous les sites naturels et urbains la protection définie pour le littoral Provence-Côte d'Azur ; variabilité des problèmes selon les régions, ajournement de l'examen de cette question* (p. 3019, 3020).

Répond aux questions orales de M. Mazurier relatives à la situation de locataires de grands ensembles [2 décembre 1960] (p. 4250 à 4253).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement : *Ses observations sur : l'injustice et l'inefficacité de notre législation en matière d'investissements publics ; l'effort exigé des collectivités locales ; la suppression des taudis ; les grandes opérations d'urbanisme ; le cumul de la redevance d'équipement et des subventions pour les communes* [13 décembre 1960] (p. 4564, 4565) ; Art 1er : *Amendement de M. Pillet tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction de bâtiments publics* (p. 4566) ; *amendement de M. Pillet (Autorité compétente en matière de fixation de la redevance)* (p. 4567) ; *amendement de M. Pillet (Fixation du délai dans lequel l'arrêté préfectoral ou le décret du Conseil d'Etat devra intervenir)* (p. 4568) ; Art. 2 *bis* : *Amendement de*

M. Pillet (*Fixation par arrêté préfectoral du montant global de la redevance et du taux de base par mètre carré de plancher*) (p. 4569) ; Art. 2 *ter* : *Amendement de M. Pillet* (*Cumul des subventions et de la redevance d'équipement*) (p. 4570) ; Art. 7 : *Son amendement* (*Octroi de délais pour la perception de la taxe prévue dans ce projet* (p. 4574) ; *amendements tendant à modifier le mode de perception de cette taxe* (p. 4576 à 4578) ; Art. 11 : *Extension éventuelle du texte à l'Algérie* (p. 4579) ;

— de la proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi Art. 1er : *Amendement de M. Nilès tendant à proroger la loi de deux ans* [13 décembre 1960] (p. 4581) ; Art. 3 : *Son amendement* (*Prorogation des réquisitions jusqu'au 1er avril 1961*) (p. 4581, 4582).

Répond à une question orale de M. Mazurier relative aux lotissements défectueux [23 juin 1961] (p. 1278).

Répond à la question orale de M. Charret relative aux conditions d'expulsion d'un local d'habitation [23 juin 1961] (p. 1279, 1280).

Répond à la question orale de M. Dorey relative aux réinvestissements des bénéfices des sociétés immobilières [23 juin 1961] (p. 1281).

Répond à la question orale de M. Chandernagor relative au maintien dans les lieux de certains locataires de meublés [23 juin 1961] (p. 1281).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 27 : *Ouverture de crédits au titre du Fonds national d'aménagement du territoire, amendement de la Commission des finances tendant à réduire de 35 millions de NF. l'autorisation de programme; réexamen par le Gouvernement de l'aménagement du Rond-Point de la Défense* [11 juillet 1961] (p. 1632) ; Art. 29 (*Ouverture de crédits pour les prêts concernant les organismes H.L.M.*) : *Ses observations sur : la prochaine publication d'un décret modifiant les règles d'attribution des H.L.M. ; l'intention du Gouvernement de réserver une partie des crédits à l'accession à la propriété* (p. 1634).

Répond aux questions orales avec débat relatives à l'affaire du C.N.L. et à la politique de la construction : *Ses observations sur : les problèmes de la construction privée; la non-communication du rapport d'information aux Ministères et services intéressés; le permis de construire sanctionnant uniquement la qualité technique du projet de construction; la délivrance du permis de construire en 1957 ; les interventions du Ministre de la Construction pour prévenir les abus du C.N.I. ; la tentative de sauvetage par le groupement des entrepreneurs; la constitution d'une société spéciale de la Caisse des dépôts et consignations avec représentation des souscripteurs ; le statut de la construction privée ; le secteur privé et le secteur public de la construction; la Commission interministérielle de la construction ; le projet de loi relatif aux souscripteurs acquéreurs de logements ; la création de sociétés nationales de construction* [13 juillet 1961] (p. 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1715).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : la nécessité de lutter contre la hausse des prix des terrains et contre la spéculation foncière ; l'effort de construction passé et à venir ; la progression des crédits consacrés aux écoles, aux facultés et à l'équipement urbain; les conséquences néfastes de la hausse continue du prix des terrains, notamment pour la construction de maisons individuelles à proximité des villes ; le ralentissement d'urbanisme entraîné par cette spéculation ; les dispositions du projet ; la création de zones à urbaniser en priorité (ZUP) portant sur une superficie de 12.000 hectares ; l'institution d'un droit de préemption ; la détermination des zones d'aménagement différé ; l'indemnisation légitime des propriétaires ; l'établissement d'un impôt sur les plus-values réalisées lors de la revente des terrains ; l'utilité de ce texte pour permettre l'accueil de la jeunesse de demain* [19 juillet 1961] (p. 1812 à 1814) ; *rappel au Règlement de M. Boscher* (*Prolongation de la séance*) (p. 1824) ; *amendement de M. Ribière* (*Non-application des dispositions relatives au calcul de l'indemnité en cas d'expropriation aux biens immobiliers entrée depuis plus de dix ans dans le patrimoine du vendeur*) (p. 1830) ; *amendement de M. Le Roy Ladurie relatif à l'expropriation des propriétés agricoles* (p. 1832) ; Art. 2 (*Institution des ZAD*) : *Amendement de la Commission* (*Consultation préalable des collectivités locales, fixation à dix ans de la durée du droit de préemption*) ; *son engagement de donner des*

instructions pour que le délai ne soit renouvelé qu'à titre exceptionnel (p. 1834) ; *demande de vote par division présenté par M. Mignot; ses observations sur : la possibilité pour les transactions de se poursuivre à l'intérieur des zones d'aménagement différé lorsqu'elles se feront à des prix normaux* (ibid) ; *l'augmentation prochaine des moyens financiers mis à la disposition des collectivités locales et du Gouvernement pour promouvoir une politique foncière* (p. 1834) ; *amendement de M. Charvet (Exemption en faveur de l'acquisition par un exploitant agricole de terrains utilisés à des fins agricoles) nécessité de limiter les hausses spéculatives lorsque les terrains sont revendus à des constructeurs* (p. 1835) ; *amendement de la Commission (Rétrocession par priorité au propriétaire exproprié des terrains non utilisés); sous-amendement de M. de Sesmaisons (Fixation du prix de rétrocession compte tenu des variations du coût de la construction)* (p. 1836) ; *Amendement de M. Eugène-Claudius Petit (Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan du'rbanisme directeur approuvé); extension inopportune du droit de préemption* (p. 1837) ; *amendement de la Commission (Imposition des plus-values réalisées dans les ZUP ou les ZAD à l'occasion de toute mutation à titre onéreux) : prochain dépôt d'un texte d'ensemble sur les plus-values enregistrées sur les biens situés dans les ZUP ou ZAD* (p. 1838) ; *Article additionnel de la Commission (Dépôt annuel sur les bureaux des Assemblées parlementaires d'un état de cessions de terrains consenties dans les ZUP)* (p. 1840) ; *article additionnel de M. Mignot (Réforme de l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation) ses observations sur l'étude au cours de la prochaine session de la révision de l'ordonnance d'expropriation* (p. 1841) ; *Articles additionnels de MM. Lalle et Waldeck-Rochet tendant à modifier l'article 844 du Code rural* (p. 1842, 1843) ; *explications de vote : importance du vote du projet pour la réalisation du IVe Plan* (p. 1843) ;

— d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au bénéfice du maintien dans les lieux pour certains hôtels et meublés : *Difficultés de logement des jeunes ménages, prorogation souhaitable de la loi jusqu'au 1er avril 1962 dans certaines communes*, Art. 1er : *Amendement de la Commission tendant à sa supression* [21 juillet 1961] (p. 1957).

Répond à la question orale de M. Mazurier relative à la situation des copropriétaires de la résidence de Villiers-le-Bel [13 octobre 1961] (p. 2545, 2546).

Répond à la question orale de M. Peretti relative aux infractions aux règles d'urbanisme [13 octobre 1961] (p. 2547).

Répond à la question orale de M. Alduy relative aux mesures envisagées pour freiner la spéculation foncière dans les agglomérations urbaines [13 octobre 1961] (p. 2548, 2549, 2550).

Répond à la question orale de M. Christian Bonnet relative à l'allocation logement (p. 2551).

Répond à la question orale avec débat de M. Baudis relative à la situation du logement à Toulouse : *Ses observations sur : la politique d'aménagement du territoire reposant en particulier sur la création de grandes métropoles régionales; la construction de logements puis de zones industrielles; l'intensification de l'effort de constructions sociales dans l'agglomération toulousaine; la création de trois zones à urbaniser* (p. 2558, 2559); *l'exploitation du problème de la famille Soudan au cours de l'émission « faire face »* (*réponse à M. Grenier*) (p. 2561, 2562).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la liquidation en 1962 des dommages mobiliers, la prise en considération de la situation des sinistrés mobiliers et des personnes modestes; la prochaine publication des statuts des personnels de la reconstruction; le problème posé par l'urbanisme et la construction de la cité future; la réorganisation souhaitable du Ministère de la Construction; les prévisions en matière d'aménagement du territoire sur le plan national et sur les plans régionaux; les crédits d'étude mis à la disposition des villes et des maires pour les plans d'urbanisme; les mesures prises en faveur de la décentralisation industrielle; la diminution des autorisations d'installations industrielles dans l'agglomération parisienne; l'augmentation importante des crédits du Fonds national d'aménagement du territoire; la nécessité d'accompagner l'effort de construction d'un effort parallèle pour l'équipement urbain; l'augmentation des crédits prévue dans ce domaine dans le IVe Plan; la construction d'un nombre record de logements en 1961-1962; la progression des crédits H.L.M. depuis 1957, le pro-*

chain dépôt d'une nouvelle loi quadriennale, la perception par les organismes H.L.M. de crédits pour l'étude des projets une année avant celle de leur financement; l'attribution de crédits aux H.L.M. dans la proportion d'un tiers au minimum du programme des logements construits; la diminution regrettable des logements primés à 6 NF et la démarche faite à ce sujet par le Ministre de la Construction auprès du Ministre des Finances; le prochain resserrement de l'éventail des abattements de zones; la rénovation urbaine et les dispositions du IVe Plan relatives à la disparition des taudis et des constructions provisoires; le problème posé par le logement des vieillards; les possibilités de relogement des personnes âgées dans des logements neufs grâce à la nouvelle allocation-logement; l'adaptation de la construction moderne à la restauration des quartiers anciens et à la sauvegarde des quartiers historiques et culturels; la défense nécessaire de l'accession à la propriété, l'équilibre devant être établi entre la construction de logements locatifs et la construction de logements en accession à la propriété, l'assainissement nécessaire des ventes et reventes de ce dernier secteur, la répression nécessaire des ventes et des locations spéculatives; la révision du financement de la construction et la personnalisation de l'aide au logement [31 octobre 1961] (p. 3696 à 3700); Art. 23 *(Primes à la construction) : Amendement de M. Fourmond (Etablissement d'un droit de priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales jusqu'au 1er septembre à concurrence de 30 millions de NF)* (p. 3702); *son amendement au nom du Gouvernement ayant le même objet, mais limitant la priorité à 20 millions de NF : ses observations sur la nécessité de freiner le rythme de la construction urbaine et de favoriser la création de certaines grandes villes de province* (p. 3702); Art. 36 *(Octroi de prêts aux organismes d'H.L.M.) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à fixer au sixième des crédits globaux la part réservée aux opérations d'accession à la propriété* (p. 3703); *ses observations sur : la nécessité de ne pas trop scléroser la répartition des crédits entre l'accession à la propriété et le secteur locatif; les avantages du logement H.L.M. locatif pour les personnes de condition modeste* (p. 3704); *l'intention du Gouvernement de conserver la proportion proposée entre le secteur locatif, et celui de l'accession à la propriété en cas de vote de crédits supplémentaires au cours de l'année 1962; le désir du Gouvernement de maintenir les crédits concernant l'accession à la propriété H.L.M.; son amendement au nom du Gouvernement (Priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales)* (p. 3705); *le retire* (p. 3706); Art. 53 *(Exercice du droit de recours en matière de dommages de guerre) : Amendement de la Commission des finances précisant que la forclusion ne sera pas opposable aux sinistrés dont le dossier aura été complété antérieurement à la date de la promulgation de la loi* (p. 3706); après l'Art. 55 *: Article additionnel de la Commision des finances (Institution d'une priorité dans l'attribution des primes aux constructeurs s'engageant à occuper le logement économique et familial construit, au titre d'habitation familiale); ses observations sur le frein devant être mis à la spéculation, la protection du souscripteur de bonne foi* (p. 3708).

Répond à la question orale avec débat de M. Lefèvre d'Ormesson relative à la construction de maisons individuelles : *Ses observations sur : le développement de la politique d'urbanisme; le problème posé dans la région parisienne et dans les grandes agglomérations par le développement de la construction de maisons individuelles; l'effort des constructeurs en pré-fabriqué tendant à abaisser le prix des maisons individuelles; l'obstacle causé par la spéculation financière (Augmentation des prix des terrains à proximité des villes); la nécessité d'obtenir la mobilité de la propriété française et de l'accession à la propriété; la réduction des espaces privatifs dans les lotissements au profit de la réservation d'espaces communs; la priorité à donner aux constructions familiales; la nécessité d'éivter la construction d'immeubles collectifs en dehors des grandes agglomérations; son hostilité à l'urbanisme concentrationnaire* [17 novembre 1961] (p. 4916, 4917, 4918, 4919).

En qualité de Ministre de l'Education nationale :

Répond à la question orale sans débat de M. Albert Sorel relative à l'agrandissement de la Faculté de Droit de Paris [11 mai 1962] (p. 1054).

Répond à la question orale sans débat de M. Christian Bonnet relative à l'aménagement des vacances scolaires [26 mai 1962] (p. 1333, 1334).

Répond à la question orale sans débat de M. Duchateau relative aux retraites des instituteurs [26 mai 1962] (p. 1334, 1335).

Répond à la question orale avec débat de M. Radius relative aux classes de perfectionnement pour enfants attardés : *La situation du Bas-Rhin, l'ouverture de 79 classes de perfectionnement dans cette région* [26 mai 1962] (p. 1341, 1342);.

Répond à la question orale avec débat de M. Dumortier relative à l'enseignement technique : *La circulaire du 16 mai 1962 permettant l'apprentissage sous contrat et donnant aux entreprises prévues la possibilité de passer avec l'Etat des conventions concernant la formation de la main-d'œuvre; les difficultés considérables de l'enseignement technique, parent pauvre de l'Education nationale; la pénurie des maîtres, la création des professorats supérieurs de l'enseignement technique, l'utilisation des services des ingénieurs, la construction de locaux pour l'enseignement technique, la nécessité de revoir le plan de développement à long terme de l'Education nationale* [25 mai 1962] (p. 1345, 1346, 1347).

Répond à la question orale de M. Duchateau relative aux instituteurs chargés d'école : *La situation particulière des instituteurs chargés d'école à classe unique* [25 mai 1962] (p. 1349).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Ballanger et Mazurier relatives aux besoins scolaires en Seine-et-Oise [29 juin 1962] (p. 2120 à 2124).

Répond à la question orale sans débat de M. Rieunaud relative à la situation des inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire [29 juin 1962] (p. 2124).

Répond aux questions orales de M. Sy relatives à la recherche scientifique : *L'augmentation du traitement principal des chercheurs; le montant de la prime de recherche; l'impossibilité d'exonérer de la T.V.A. des achats effectués par des organismes de recherche rémunérés sur des crédits budgétaires* [29 juin 1962] (p. 2141, 2142).

SY (M. Michel), *Député de la Seine, 25e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection en remplacement de M. Pécastaing, décédé [14 juin 1960] (p. 1290).

S'inscrit au groupe des indépendants et paysans d'action sociale [21 juin 1960] (p. 1447).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457) ;

— Secrétaire d'âge [24 avril 1962] (p. 735).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à réserver le qualificatif « national » aux sociétés nationalisées ou contrôlées par l'Etat et aux entreprises publiques, **n° 1154** [25 avril 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de programme (n° 825) relative à des actions complémentaires coordonnées de recherche scientifique et technique, **n° 1094** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1429) instituant un Centre national d'études spatiales, **n° 1460** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les thèmes retenus pour les actions concertées auxquelles seront affectés les crédits ; le finan-*

cement des recherches ayant un caractère d'urgence ; l'importance de la nutrition animale et humaine ; le problème de la documentation ; les méthodes devant être employées pour assurer l'efficacité de la recherche ; la nécessité d'une spécialisation géographique de l'université ; l'hommage devant être rendu au C.N.R.S. ; le développement nécessaire des recherches en agriculture ; les mesures devant être prises pour dégrever de tout impôt l'autofinancement de la recherche privée ; l'importance du problème du personnel ; la nécessité de le mieux payer [3 mai 1961] (p. 633 à 635) ;

— du projet de loi instituant un Centre national d'études spatiales, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la vocation aéronautique et astronautique de la France ; la priorité accordée jusqu'alors aux recherches sur l'atome ; les organismes effectuant des études sur les engins spatiaux : le Comité d'action scientifique de la défense nationale (C.A.S.D.N.) ; le Centre d'étude des projectiles auto-propulsés (C.E.P.A.P.) ; l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (O.N.E.R.A.) ; la loi de programme sur la recherche scientifique et la création du premier comité de recherche spatial financé par le Fonds de développement de la recherche scientifique et technique ; l'inadaptation du mode de gestion du Fonds au genre de travaux exigés par les recherches spatiales ; les dispositions du projet créant un établissement public de caractère scientifique, technique et industriel, doté de la personnalité civile et financière ; la nécessité de la création de ce nouveau centre sur le plan national et international, notamment pour négocier avec les organismes correspondants de nos alliés occidentaux et internationaux ; la création actuellement en cours d'un organisme européen de recherche spatiale composé de douze pays membres ; le projet de construction en commun d'une fusée ayant pour premier étage la fusée britannique « Blue Streak » ; les crédits et le financement du C.N.E.S. ; les travaux et les réalisations effectués par la France en 1961, notamment les études d'aéronomie ; la portée nationale des recherches effectuées grâce à des fusées « Véronique » ; les recherches sur les télécommunications ; les recherches biologiques ; les perspectives pour 1962 ; l'ouverture d'un programme complémentaire pour couvrir la première tranche du lance-satellite « Diamant » ; la participation de la France à des programmes internationaux de recherches spatiales* [18 octobre 1961] (p. 2620 à 2622) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Son amendement tendant à ajouter après les mots : « par suite d'événements politiques », les mots : « et leurs conséquences »* [22 novembre 1961] (p. 4986) ; *le retire* (p. 4987) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement électrique : *Ses observations sur : les sources d'énergie autres que les sources conventionnelles (piles à combustible, énergie solaire, magnéto hydrodynamique) ; l'affectation souhaitable de crédits à la recherche dans ce domaine* [23 novembre 1961] (p. 5025, 5026) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la recherche scientifique ; les qualités souhaitables de l'homme de science ; la création d'instituts autonomes avec université et centre de recherche ; le manque regrettable de chercheurs et les mesures à prendre pour le pallier ; le service des brevets du C.N.R.S.* [7 juin 1962] (p. 1571, 1572).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques et à M. le Ministre de l'Education nationale deux questions orales avec débat relatives à la recherche scientifique : *L'exonération de la T.V.A. pour tous les achats effectués par les organismes de recherche rémunérés sur les crédits budgétaires ; la valeur du montant de la prime de recherche ; la nécessité de revaloriser la situation matérielle des chercheurs ; le cumul de la prime de recherche et de l'indemnité compensatrice servie aux professeurs agrégés, assistants des facultés des lettres ; le cas des chercheurs rapatriés de la Faculté d'Alger ; l'augmentation du traitement principal* [29 juin 1962] (p. 2140, 2141, 2142).

SZIGETI (M. Robert), *Député du Loiret, 4e circonscription, (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609].

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 428) relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse, **n° 700** [23 juin 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (relations culturelles), **n° 931** [4 novembre 1960].

Sa proposition de loi modifiant l'article 54 K du livre H du Code du travail relatif à l'indemnité compensatrice de congé payé, **n° 1148** [25 avril 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1480), adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, **n° 1549** [17 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Ses explications de vote: exemple de dirigisme de l'agriculture dans le passé; intégration de l'économie agricole dans l'organisation régionale et nationale en fonction du Marché commun et de l'aide aux pays sous-développés* [25 juin 1959] (p. 1074);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Augmentation des prix de journée des hôpitaux; construction de maisons de retraite; aide aux vieillards à domicile* [13 novembre 1959] (p. 2390); AFFAIRES ÉTRANGÈRES: *Modicité du budget au regard du rôle du Quai d'Orsay ; importance de la part des crédits réservés au Affaires culturelles, moyen diplomatique essentiel dans le monde actuel; conditions de l'efficacité de ces crédits; application du Plan quinquennal établi en 1957; rôle du chef de poste à l'étranger comme coordinateur des actions diplomatiques et culturelles nécessaires; insuffisance des crédits destinés aux boursiers; insuffisance des crédits culturels proportionnellement à ceux de l'enseignement; utilité de rapports entre l'Etat et certains organismes privés comme l'Alliance française ; importance du contenu de nos exportations culturelles; rôle du livre* [16 novembre 1959] (p. 2439 à 2441).

Prend part au débat sur la question orale posée par M Jean-Paul David relative à la coopération scientifique et technique avec les pays de l'Europe occidentale : *Nécessité d'organiser nos moyens de recherches dans un cadre européen en raison de la substitution du travail d'équipe aux recherches individuelles à notre époque en matière scientifique* [4 décembre 1959] (p. 3196, 3197).

Prend part à la discussion :

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote : nécessité d'une interprétation de la Constitution par le Comité constitutionnel ou le Conseil d'Etat ; incompétence de l'exécutif dans ce domaine; non-application de la Constitution par l'exécutif; refus probable de la motion de censure grâce à l'addition des votes contre et des abstentions* [5 mai 1960] (p. 675, 676);

— du projet de loi relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse, en qualité de *Rapporteur pour avis : Nombreuses lacunes du projet malgré les améliorations qu'il apporte aux professeurs non titulaires à l'étranger; nécessité pour l'Etat de payer la part de cotisations qui lui revient; problème du rachat des cotisations; augmentation de l'aide au « Foyer du Professeur français » à l'étranger; limitation de ce texte à la couverture du risque vieillesse; encouragement nécessaire des jeunes gens désireux de partir à l'étranger assurer le rayonnement culturel et économique de la France* [23 juin 1960] (p. 1481, 1482);

— du projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération économique et technique entre la France et l'Afghanistan, en qualité de *Rapporteur pour avis : Disproportion entre la faiblesse de nos rapports commerciaux avec l'Afghanistan et l'importance traditionnelle de l'influence culturelle française dans ce pays ; espoir de voir nos relations commerciales s'élever au niveau de nos relations culturelles et techniques* [28 juin 1960] (p. 1552, 1553) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : en qualité de *Rapporteur pour avis pour les relations culturelles : Ses observations sur : l'importance du budget des Affaires culturelles et techniques au sein du budget des Affaires étrangères, le fonctionnement du fonds culturel du livre ; l'application du Plan quinquennal d'expansion et de reconversion culturelle, l'insuffisance de l'aide aux établissements privés à l'étranger, notamment aux établissements religieux, les postes ayant été créés au Vietnam ; l'élaboration d'un Plan quinquennal de coopération technique ; la répartition de la coopération technique entre les Affaires étrangères et les Affaires économiques ; l'insuffisance regrettable de la subvention à l'hôpital Grall de Saïgon et l'effort culturel considérable des étrangers au Vietnam, notamment des Américains ; le retour des Vietnamiens vers la culture française ; l'insuffisance des crédits pour les opérations immobilières ; l'éventuelle installation d'un centre agronomique européen à Montpellier ; le rapport d'activité de la direction générale des Affaires culturelles et techniques ; les critiques formulées par de nombreux pays étrangers sur l'immortalité de nos films ; l'importance de l'Alliance française ; le rôle primordial des relations culturelles dans la diplomatie* [4 novembre 1960] (p. 3118 à 3120) ; *son amendement tendant à réduire le montant des crédits du titre IV de l'état G (Suppression de la subvention dérisoire accordée à l'hôpital Grall)* (p. 3134) ; *retrait de son amendement* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de Paris : *Ses observations sur : la nécessité de permettre au conseil de district de choisir les travaux qu'il entend exécuter et leur moyen de financement ; l'expérience des districts de province* [15 décembre 1960] (p. 4678, 4679) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le caractère trop vague de cette loi cadre, le problème posé par le logement et le reclassement des rapatriés, la nécessité de leur donner une formation professionnelle accélérée, la proportion élevée des personnes âgées ou incapables de travailler parmi les rapatriés, la situation des Français rapatriés du Tonkin, d'Egypte, d'Agadir ou de Guinée ; le rôle que pourrait jouer le service des biens et intérêts privés d'outre-mer des affaires étrangères pour la défense des rapatriés ; l'opportunité d'une indemnisation sélective ; la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement* [21 novembre 1961] (p. 4934, 4935) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement au nom de la Commission des affaires étrangères tendant, après les mots « ...tutelle de la France », à insérer les mots : « ou mis dans la nécessité de quitter ce territoire »* [22 novembre 1961] (p. 4986) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission des affaires étrangères tendant, dans le 3ème alinéa, à insérer, après les mots : « prestations sociales », les mots : « des subventions de reconstitution de carrière en matière de prévoyance »* (p. 4990) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 1 *ter* (*Avances aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* [23 novembre 1961] (p. 5008) ; seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à ajouter après les mots : « et militaires de l'Etat », les mots : « y compris les agents contractuels et auxiliaires de l'administration et aux personnels des services publics »* [29 novembre 1961] (p. 5122).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à l'expertise médicale en matière de sécurité sociale : *Ses observations sur : la simplification de la procédure de l'expertise en matière de sécurité sociale ; l'opposabilité de l'expertise à la caisse et à la juridiction compétente ; le défaut de contre-expertise et le danger de l'arbitraire d'une telle expertise* [15 décembre 1961] (p. 5666 à 5668).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La poussée démographique et les besoins en matière de constructions scolaires et d'équipement hospitalier* [19 juin 1962] (p. 1799, 1800).

T

TAITTINGER (M. Jean), *Député de la Marne, 1re circonscription (app. U. N. R. puis U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe de l'U.N.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Affaires culturelles), **n° 328**, annexe 1 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédit des affaires culturelles), **n° 886**, annexe 1 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Affaires culturelles), **n° 1445**, annexe 2 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1533) relatif à la restauration de grands monuments historiques, **n° 1555** (22 novembre 1961).

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme modifié par le Sénat (n° 1733) relatif à la restauration de grands monuments historiques, **n° 1754** (6 juin 1962).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Création récente de ce Ministère ; maintien des services du personnel de l'Education nationale ; place prépondérante accordée à ces affaires par le Gouvernement ; augmentation de crédits significative en période d'austérité budgétaire ; insuffisance des sommes affectées à l'entretien des bâtiments civils et des palais nationaux ; révision nécessaire du fonctionnement des musées ; réorganisation de la Comédie française ; importance des mesures relatives aux arts et lettres, spectacles et musique ; doublement de la subvention aux Jeunesses musicales de France ; aide aux théâtres privés ; effort de décentralisation dramatique et de décentralisation lyrique ; augmentation de la subvention à la Caisse nationale des lettres ; établissement souhaitable d'une retraite de l'écrivain ; insuffisance des crédits destinés aux monuments historiques ; précisions nécessaires sur la politique du Gouvernement en matière d'affaires culturelles* [17 novembre 1959] (p. 2494

à 2496) ; *rattachement de la discussion sur le cinéma au budget du Ministère de l'Industrie et du Commerce* (p. 2498) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Augmentation sensible des crédits ; importance des dépenses en capital ; conséquences budgétaires de la gestion autonome du Ministère ; accroissement du déficit de l'Opéra et de l'Opéra-comique ; nécessité d'une réorganisation de ces deux scènes lyriques ; réforme des études d'architecture ; insuffisance de l'aide accordée aux écoles de musique notamment en province où elles sont presque entièrement à la charge des municipalités ; absence de mesures nouvelles pour les musées ; nécessité d'en faciliter l'accès au public ; problème de l'entretien des monuments historiques ; état alarmant du château de Sully-sur-Loire et du domaine de Fontevrault ; prise en charge par les affaires culturelles des archives de la France d'outre-mer ; remise en état du domaine de Versailles ; création de maisons de culture ; situation critique des théâtres privés soumis à une pression fiscale excessive ; création souhaitable du régime vieillesse et de sécurité pour les écrivains ; nécessité d'une loi programme pour la remise en état de nos monuments historiques* [5 novembre 1960] (p. 3164, 3165).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : les efforts faits par le Ministre de l'Agriculture en matière d'aménagement du territoire lorsqu'il était à la tête de la Société pour le défrichement des terres incultes de l'Est ; l'enseignement agricole ; la parité entre la législation en matière d'accidents du travail pour l'agriculture et pour l'industrie ; l'aide à la reconversion des exploitations périmées* [13 septembre 1961] (p. 2280, 2281).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie). ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Retard regrettable apporté au règlement du pécule des anciens prisonniers de guerre ; rétablissement souhaitable de l'égalité des droits en matière de retraite pour tous les anciens combattants ; octroi nécessaire aux veuves de guerre d'une pension normale de 500 points* [25 octobre 1961] (p. 3021) ; AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les réformes de structure intervenues au sein du Ministère ; la création d'une nouvelle direction des théâtres ; l'amélioration de la dotation de la direction des musées ; la modernisation nécessaire des méthodes de travail ; le redressement urgent s'imposant dans le domaine de la création artistique , le développement de la culture ; le retard apporté à la décentralisation lyrique et dramatique ; l'importance des subventions accordées aux théâtres nationaux ; leur mauvaise gestion ; l'insuffisance des crédits d'architecture et le retard apporté à la réparation des dommages de guerre de monuments historiques ; la constitution souhaitable d'une association nationale pour la sauvegarde des monuments historiques ; la modernisation nécessaire des méthodes de conservation de notre patrimoine immobilier* [26 octobre 1961] (p. 3131, 3132) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques en qualité *de Rapporteur : Les modifications apportées par le Sénat au projet ; le problème de la reconstruction des monuments historiques sinistrés par faits de guerre appartenant aux collectivités locales ; la nécessité de rechercher de nouvelles formules de financement ; l'idée de prêts de longue durée* [27 juin 1962] (p. 2041) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression des crédits prévus pour les collectivités locales)* (p. 2044).

TARDIEU (M. Julien), *Député de la Seine, 15e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure de la défense passive [7 juillet 1959] (p. 1335) ;

— membre de la Commission supérieure de la protection contre l'incendie et autres sinistres du temps de paix [7 juillet 1959] (p. 1335).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960

(Finances et affaires économiques, Justice), **n° 328,** annexe 16 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits de la justice) **n° 886** annexe n° 16 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Justice, **n° 1445,** annexe 19 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Importance primordiale du problème algérien; mise en évidence de l'unité de la nation par les mouvements du 13 mai; lutte contre la rébellion; reconnaissance de la personnalité algérienne dans l'égalité et la fraternisation* [9 juin 1959] (p. 818, 819) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), Justice, en qualité de *Rapporteur spécial : Incidence financière de la réforme judiciaire de décembre 1958; application du nouveau statut des magistrats; allocation d'indemnité de fonction aux greffiers, fonctionnaires, secrétaires de parquet et attachés de justice ; création de comités de probation; augmentation des frais de justice ; accroissement des attributions et effectifs des Cours d'appel création d'un centre national d'études judiciaires; octroi d'indemnités aux auxiliaires de justice dont l'office est supprimé; dépenses pour les logements de fonction des chefs de Cours; réforme des méthodes de l'administration pénitentiaire ; création d'un centre national de réorientation ; incidence de la réforme du Code de procédure pénale ; nouvelles tâches dévolues à l'administration pénitentiaire ; perfectionnement de ses méthodes ; aménagement ou réédification de ses établissements ; recrutement ou formation de personnel spécialisé; modernisation des bâtiments des prisons ; développement des fabrications des objets nécessaires au fonctionnement des prisons ; effort pour l'amélioration du rendement des prisons au point de vue social et humain : évolution des tâches et besoins de la direction de l'éducation surveillée ; augmentation de la délinquance juvénile ; amélioration de la protection judiciaire de l'enfance ; développement de la spécialisation et la formation des juges des enfants ; valeur de l'œuvre de rééducation accomplie par la France ; affectation des crédits de paiement : crédits destinés à permettre aux hauts magistrats de faire face aux obligations de leurs charges ; création, dans la région parisienne, d'une nouvelle maison d'arrêt : création de centres pour mineurs* [16 novembre 1959] (p. 2457 à 2460) ; Travaux publics et Transports, Art. 86 : (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; ordonnance du 6 janvier 1959 fixant la participation des collectivités locales au déficit des transports de la région parisienne ; double participation des contribuables de la région parisienne au déficit de la S.N.C.F. ; atteinte aux principes de la fiscalité ; inconvénients de l'aggravation des charges des collectivités locales ; augmentation prévisible du déficit des transports parisiens ; exposé des motifs de l'article 86 ; participation au déficit des lignes de banlieue ; responsabilités du Gouvernement dans la fixation des tarifs ; comparaison avec la gestion par les collectivités locales de certains services parisiens; coïncidence nécessaire de l'autorité et de la responsabilité en matière de gestion ; maintien de la solidité de l'armature des collectivités locales ; inconvénients de la concentration parisienne ; rôle de l'Etat pour organiser et fixer les activités en province* [20 novembre 1959] (p. 2693, 2694) ; *retour aux conditions fixées par le décret du 7 janvier* (p. 2694) ; *amendement de M. Pleven* (*Restitution dans un délai de trois ans de la responsabilité de la gestion de la R.A.T.P. à la ville de Paris et aux collectivités locales intéressées, échelonnement sur trois ans de la réduction de la participation de l'Etat*) ; *nécessité de prévoir dans l'amendement que les collectivités locales auront la totale responsabilité de la gestion des transports parisiens et toute faculté, soit pour reformer le service des transports, soit pour éventuellement décider de l'augmentation des tarifs* (p. 2695) ; *portée de la liberté de gestion attribuée aux collectivités locales* (p. 2697) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), Justice, en qualité de *Rapporteur spécial : Répercussions budgétaires de*

l'application de la réforme judiciaire et de la mise en vigueur du nouveau Code pénal; modifications devant être apportées aux effectifs des services judiciaires par suite de l'accroissement démographique, du développement du contentieux en matière immobilière et d'accident automobile et de l'augmentation des affaires intéressant les Musulmans; nécessité d'effectuer ces révisions d'effectifs à l'avenir par des mutations entre cours, accroissement nécessaire des effectifs des services pénitentiaires pour faire face à l'augmentation de la population pénale et au problème posé par l'incarcération de Nord-Africains comme détenus politiques; expérience des comités de probation; augmentation numérique des services de l'éducation surveillée pour faire face à la progression de la délinquance juvénile; établissements pénitentiaires devant être cons-truits [28 octobre 1960] (p. 2941 à 2943) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) : JUSTICE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la nécessité d'une meilleure répartition des effectifs des diverses juridictions; les modifications opportunes intervenues dans l'organisation du Tribunal de la Seine ; les résultats satisfaisants donnés par la création d'un Centre national d'études judiciaires; l'insuffisance notoire des étudiants en droit privé et la crise de recrutement dans la magistrature; la mise à l'étude de la réforme des greffes; l'accroissement de la délinquance juvénile et l'insuffisance du nombre des établissements d'éducation surveillée; les problèmes de surveillance posés par l'accroissement de la population pénale; le fonctionnement défectueux des établissements pénitentiaires par suite de l'insuffisance numérique des gardiens de prisons et la vétusté des bâtiments; la nécessité de séparer les détenus de droit commun des détenus politiques et d'améliorer pour ces derniers le régime des visites* [12 novembre 1961] (4457, 4458).

TEARIKI (M. John), *Député de la Polynésie française (I.).*

En remplacement de M. Oopa, décédé [18 juillet 1961] (p. 1736).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 avril 1962] (p. 830).

TEBIB (M. Abdallah), *Député de Bône (E. A. S., puis U. R., puis R. N. U. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— juré titulaire de la Haute-Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 429), adopté par le Sénat, portant dérogation transitoire à certaines dispositions sur le recrutement et l'avancement des officiers des armées, en vue de faciliter aux Français musulmans l'accès aux différents grades d'officiers, **n° 441** [9 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1233), adopté par le Sénat, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades de la hiérarchie militaire, **n° 1250** [22 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1381), adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades de la hiérarchie militaire, **n° 1388** [19 juillet 1961].

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans aux différents grades d'officiers, en qualité de *Rapporteur : Hommage aux députés disparus ; hommage au courage et à*

la loyauté des combattants musulmans depuis 1830 ; *nécessité de faciliter aux musulmans l'accès aux grades d'officiers* ; *hommage aux combattants d'Algérie* [15 décembre 1959] (p. 3365, 3366) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Difficultés accrues des agriculteurs algériens sans cesse menacés* ; *nécessité de mettre fin à la pratique de l'usure et d'empêcher toute vente forcée aux enchères publiques de propriétés agricoles tant que la paix ne sera pas définitivement rétablie en Algérie* [4 mai 1960] (p. 643) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Maintien et rénovation de notre armée conventionnelle* ; *supériorité d'un engin sol-sol sur le Mirage IV, au rayon d'action limité* ; *organisation de la défense passive* ; *attribution d'une retraite aux harkis* ; *augmentation du nombre des tirailleurs algériens* [19 octobre 1960] (p. 2632) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'œuvre de la France en Algérie* ; *la participation des combattants musulmans à la dernière guerre* ; *l'Algérie française* [7 décembre 1960] (p. 4438, 4439) ;

— du projet de loi, déposé par le Sénat, relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'opportunité du projet* ; *son caractère exceptionnel* ; *les limitations et les garanties devant être fixées pour ces nominations* ; *la consultation nécessaire du Conseil supérieur de l'armée* ; *l'échec, jusqu'à maintenant, des nombreuses revendications des officiers musulmans* ; *les dérogatisns ayant été accordées dans le passé* ; *le loyalisme des officiers indigènes ou musulmans de 1830 à nos jours* ; *l'exemple de Mustapha ben Ismaïl, du général Marie-Edouard Yusuf et de l'Emir Abd-el-Kader* [27 juin 1961] (p. 1310, 1311) ; en seconde lecture : *L'adoption regrettable d'une question préalable étrangère au débat en première lecture* ; *les faits d'armes des soldats français musulmans de 1830 à nos jours* ; *leur brillante conduite au cours des deux guerres et en Indochine, l'hommage devant être rendu à leur courage et à leur loyalisme* [21 juillet 1961] (p. 1946, 1947) ; Article unique : *Son amendement, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots : « de Français musulmans », les mots : « d'officiers français musulmans »* (p. 1949) ; *son amendement au nom de la Commission (Avis conforme du Conseil supérieur de l'armée intéressée)* (ibid.).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'évolution de la politique algérienne du Gouvernement* ; *les graves inconvénients d'un partage* ; *l'hommage devant être rendu à l'armée* [29 juin 1961] (p. 1376).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Ses observations sur le refus opposé à l'admission dans les maisons de la Légion d'honneur des filles du général Vanuxem, gaulliste de la première heure* [27 octobre 1961] (p. 3268).

TEISSEIRE (M. Léon,) *Député des Alpes-Maritimes, 3e circonscription, (U.N.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408).

TERRÉ (M. Henri), *Député de l'Aube, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de cette Commission [23 novembre 1961] (p. 5031).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [24 no-

vembre 1961] (p. 5082), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu vice-président de cette Commission [17 juillet 1962] (p. 2568).

Est nommé membre du Conseil national des services départementaux et communaux [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Amélioration nécessaire de l'action entreprise pour l'aménagement du territoire ; problème de la construction pour les centres ruraux; réforme de la législation sur l'accession à la propriété; insuffisance de crédits pour la destruction des taudis* [23 novembre 1959] (p. 2837);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 11 (*Groupement de propriétaires ou d'exploitants*) : *Son amendement tendant à ajouter les mots : « sous réserve des droits accordés aux preneurs de baux ruraux en place par le titre 1er du livre VI du Code rural »* [12 mai 1960] (p. 820); Art. 13 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Sauvegarde des droits accordés aux fermiers et métayers par le statut des baux ruraux)* (p. 823); Art. 14 : *Son amendement tendant à réserver les droits des fermiers et métayers* (p. 824);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : le déséquilibre de certaines régions, l'utilisation souhaitable de la main-d'œuvre disponible par de nouvelles industries ; l'insuffisance des crédits pour les constructions de logements par rapport aux besoins et aux possibilités de l'industrie du bâtiment ; les difficultés rencontrés dans la rénovation des îlots insalubres où se trouvent des immeubles classés ; l'insuffisance des crédits pour les espaces verts; la prime à l'habitat rural et les lotissements défectueux* [31 octobre 1961] (p. 3676);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La procédure d'élaboration du Plan, l'association souhaitable de l'Assemblée aux travaux préparatoires, le manque de concordance entre la mise au point du Plan et l'exploitation du recensement général de la population ; les problèmes de l'expansion régionale et les difficultés de l'Aube : l'attraction exercée par l'Est et la région parisienne ; l'équilibre à rechercher entre les agglomérations urbaines et les zones rurales ; l'exode rural ; le problème de l'habitat rural et la décentralisation industrielle ; l'insuffisance des objectifs en matière de logement et en matière d'équipement des collectivités locales* [6 juin 1962] (p. 1533 à 1535).

TERRENOIRE (M. Louis), *Député de l'Orne, Ire circonscription, (U.N.R.).*

Ministre de l'information
(Cabinet DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 23 août 1961.

Ministre délégué auprès du Premier Ministre
(Cabinet DEBRÉ)
du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164).

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à la Commission spéciale du Règlement [5 mai 1959] (p. 424).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [28 octobre 1959] (p. 2055).

Est nommé Ministre de l'Information (remaniement du Cabinet Michel Debré) [5 février 1960] (*J.O.* du 6 février 1960, p. 1226).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 6 mars 1960 [26 avril 1960] (*J.O.* du 6 mars 1960, p. 2328).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre (remaniement du Cabinet Michel Debré) [décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961] (p. 7987).

Ses fonctions de Ministre délégué auprès du Premier Ministre cessent le 14 avril 1962

[*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré)

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à définir et à mettre en œuvre une politique agricole et à situer l'agriculture française par rapport à l'économie générale du pays, **n° 166** [24 juin 1959].

Sa proposition de loi (*Erratum* à la proposition ci-dessus) [7 juillet 1959] (p. 1334).

Interventions :

En qualité de Député :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement Michel Debré : *Redressement national et restauration de l'Etat, rôle d'arbitre du Général de Gaulle; application de l'article 5 de la Constitution relatif aux rapports entre le Gouvernement et le Parlement; rôle nouveau du Parlement, respect de ses prérogatives, nécessité de pouvoirs séparés mais équilibrés, approbation des récentes ordonnances économiques et financières, rigoureuses, mais indispensables; confiance au Gouvernement pour son entreprise de stabilisation de la monnaie, insuffisance des investissements consacrés à l'agriculture, nécessité d'une réforme fiscale et d'une réforme administrative, urgence d'une définition d'une politique agricole, situation des anciens combattants, diminution excessive de certains avantages sociaux, solution à apporter au problème de l'enseignement et du logement, incontestable identité de vues entre le Président de la République et le Premier Ministre; hommage au Président de la République qui a rendu à la France sa place dans le monde; espoir d'un rétablissement de la paix en Algérie, maintien de celle-ci dans le cadre de la souveraineté française, rôle des élus algériens, aménagement de la communauté; nécessité d'un dialogue constant entre le Gouvernement et le peuple, rôle d'intermédiaire de la majorité, espoir dans la réussite des nouvelles institutions* [15 janvier 1959] (p. 35 à 38).

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Polémique avec M. Legaret* [26 mai 1959] (p. 563); *conception du rôle des membres de la majorité* (ibid.) ; Art 19 : *Amendement de M. Grenier tendant à permettre aux députés appartenant à une formation politique dont les candidats ont obtenu plus de 10 0/0 des suffrages dans l'ensemble du pays aux élections législatives de se constituer en groupe quel que soit leur nombre* [27 mai 1959] (p. 618) ; Chapitre II : Questions orales : *Intérêt des représentants du parti communiste pour les dispositions du Règlement définitif; discussion des propositions de résolution dans les conditions prévues pour l'article 89; sa réponse à l'objection selon laquelle le vote serait un élément irremplaçable du contrôle* [2 juin 1959] (p. 707 à 710) ;

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Demande une suspension de séance* [3 juin 1959] (p. 731).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement relative au problème scolaire : *Sa demande de suspension de séance* [23 juillet 1959] (p. 1459).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Autorité et continuité des déclarations du Général de Gaulle; solidarité de l'action du Premier Ministre et de celle du chef de l'Etat; nécessité de vaincre la rébellion à sa source par l'autodétermination et d'appliquer le plan de Constantine; prestige du Général de Gaulle auprès des masses musulmanes* [15 octobre 1959] (p. 1811, 1812) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Son rappel au Règlement* (*Validité de l'amendement de M. Paquet*) [28 octobre 1959] (p. 2052) ;

— du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba : *Demande d'ajournement déposée par M. Hassan Gouled : inopportunité d'ajourner cette discussion à la session extraordinaire* [16 décembre 1959] (p. 3408) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés *Ses explications de vote : intérêt du projet gouvernemental; sauvegarde effective de la liberté de l'enseignement* [23 décembre 1959] (p. 3349) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives

au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Tristesse suscitée par le mauvais coup d'Alger risquant de compromettre les efforts de l'armée et de porter atteinte à notre redressement financier et international ; attitude exemplaire de la communauté musulmane pendant l'émeute ; nécessité d'éviter une nouvelle insurrection ; fidélité de l'armée ; poursuite de la politique algérienne définie le 16 septembre ; confiance dans le Gouvernement et le Général de Gaulle ; choix des hommes chargés d'appliquer les textes nécessaires* [2 février 1960] (p. 120, 121).

En qualité de Ministre :

Répond aux questions orales de M. Bertrand Denis et de Mme Thome-Patenôtre relatives à la protection de la jeunesse contre certains films : *Contrôle du régime des bandes-annonces ; liens existants entre la recrudescence des délits commis par des mineurs et la protection de certains films ; protection des interprètes mineurs contre certaines scènes scandaleuses* [24 juin 1960] (p. 1501, 1502, 1503) ; *problème de la jeunesse délinquante : crise du logement : nécessité d'une censure libérale pour les adultes et sévère pour les mineurs et les adolescents* (p. 1506, 1507).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en deuxième lecture, Art. 16 *bis* (*Approbation par le Parlement de la mise en recouvrement de la taxe radiophonique en cas de modification du taux de la redevance en cours d'année*) : *Ses observations sur : l'ordonnance du 4 février 1959 conférant à la R.T.F. le caractère d'établissement public ; l'application de l'article 14 de la loi de finances ; les prérogatives du Gouvernement en matière de fixation du taux de la redevance ; la période transitoire traversée par la R.T.F. ; les raisons de l'augmentation de la taxe radiophonique annoncée au cours de la discussion budgétaire ; son caractère de redevance d'usage ; la nécessité de ne pas remettre en cause le statut de la R.T.F. ; le rétablissement des tribunes libres au « journal parlé » ; la nécessité de faire de la R.T.F. un instrument démocratique de distraction et d'éducation ; la répartition de l'augmentation de la taxe ; la comparaison avec les redevances dans les autres pays ; la nécessité de permettre à la R.T.F. de faire face à l'augmentation de ses charges* [21 juillet 1960] (p. 2093 à 2095) ; *la limitation de l'application des dispositions de l'article à la prochaine loi de finances* (p. 2096).

Répond à la question orale de M. Boutard relative aux conclusions de la Commission de censure des films cinématographiques : *Entrée en vigueur à la fin de l'année d'un nouveau régime de censure pour les films ; précensure obligatoire ; composition de la nouvelle Commission ; création d'une mention « jeunesse et famille »* [21 octobre 1960] (p. 2710, 2711, 2712, 2713).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur : la modicité des crédits de l'information en France comparativement à la Grande-Bretagne et aux U.S.A. ; les efforts récents pour obtenir une information à la fois plus rationnelle et plus efficace ; la nécessité de concevoir l'information de l'Etat comme une véritable opération de relations publiques ; les méthodes employées ; le recours au sondage d'opinion ; le contrat passé par le Ministre de l'Information avec l'agence Havas ; le devoir des responsables dans une démocratie moderne d'énoncer et d'expliquer leurs intentions ; la liberté de l'information ; les facilités accordées à l'information privée ; les sociétés nationalisées contrôlées par le Ministre de l'Information ; l'information concernant l'Algérie ; l'installation à Alger d'une direction de l'information ; les émissions en langue arabe et kabyle ; le relais de télévision installé aux Baléares ; la disparition progressive de la presse d'opinion ; les pourparlers engagés pour mettre au point un système tendant à protéger les journalistes ; l'action du Fonds culturel de presse ; les déclarations du Ministre au congrès de Deauville ; la prochaine exposition de la presse devant se tenir à Moscou* [5 novembre 1960] (p. 3192 à 3194) ; TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (R.T.F.) *Ses observations sur : la mise en application du nouveau statut de la R.T.F. ; le reclassement des agents de la R.T.F. ; l'établissement d'un organigramme pour les cadres et la direction des services ; l'importance des tâches de la R.T.F. justifiant l'importance de ses effectifs ; la prochaine suppression de la redevance sur les postes mobiles et de la redevance spéciale sur les appareils détenus dans certains lieux publics ; l'ampleur de l'audience de la R.T.F. ; le contrôle préalable exercé désormais sur les émissions des*

chansonniers ; le problème de la publicité sur la deuxième chaîne [13 novembre 1960] (p. 3822 à 3824) ; *amendement de M. Diligent tendant à ce que la R.T.F. ne puisse ni disposer de son monopole d'émission ni accepter de nouvelles sources de financement sans autorisation législative préalable* ; *amendement de M. Diligent (Nomination de deux députés et d'un sénateur dans la Commission de surveillance chargée de contrôler la gestion financière de la R.T.F.* (p. 3825) ; en deuxième lecture, Art. 51 *ter (Contrôle de la gestion financière de la R.T.F.) : Amendement de la Commission des finances (Nomination de quatre députés et de deux sénateurs au sein du Comité financier de la R.T.F.) ; amendement de M. Marc Jacquet (Création d'un Conseil de surveillance chargé de suivre le fonctionnement de la R.T.F.)* [6 décembre 1960] (p. 4342).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Lavigne* [16 novembre 1961] (p. 4887).

Est entendu à propos de la modification de l'ordre du jour [14 décembre 1961] (p. 5639).

Répond aux questions orales sans débat de M. Guillon et de Mlle Dienesch relatives à la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme [15 décembre 1961] (p. 5664).

Donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire du Parlement [21 mars 1962] (p. 524).

THIBAULT (M. Edouard), *Député du Gard, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production des et échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Conseil supérieur des alcools [16 octobre 1959] (p. 1844) ;

— membre du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie [9 mai 1961] (p. 710).

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la limitation de vitesse des véhicules automobiles [3 juillet 1959] (p. 1293, 1294).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur : la détérioration de la condition des viticulteurs des petites exploitations familiales, les opérations de concentration, les mesures à prendre en faveur des petits propriétaires dont le vin n'atteint pas 7,5°* [13 novembre 1959] (p. 2422, 2423).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Nécessité de promouvoir l'expansion économique des régions, dites sous-développées ; régime de sécurité sociale minière ; scandales constitués par l'installation de chauffage au fuel dans des établissements publics installés dans le périmètre même des houillères ; nécessité de renoncer aux gisements présentant trop de difficultés d'exploitation ; cas du bassin des Cévennes ; reclassement sur place du personnel des minières ; problème des licenciements abusifs* [10 décembre 1959] (p. 3299, 3300).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Extension à tous les bassins de la crise charbonnière ; graves répercussions morales sur la communauté minière ; détérioration de la situation spécialement dans les bassins des Cévennes et de Provence ; incident de Gréasque ; responsabilité du Gouvernement dans le désespoir des mineurs ; nécessité d'une politique compréhensive de la part des grands utilisateurs de l'énergie, notamment l'Electricité de France ; avantages d'une taxation du fuel domestique concurrent du charbon ; surveillance des importations ; réduction nécessaire du temps de travail dans les mines ; attribution d'une journée de repos payée par quinzaine ; nécessité d'une politique de reconversion industrielle dirigée par priorité vers les régions à vocation industrielle pourvues d'une main-d'œuvre abondante actuellement menacée par la récession* [6 mai 1960] (p. 711 à 714).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du Plan d'assainissement de l'industrie char-

bonnière : *Mise à la retraite anticipée dans les mines ; suppression des sanctions prises à la suite de la grève du 8 octobre dans le bassin du Centre-Midi* [21 octobre 1960] (p. 2696 à 2698).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : l'appauvrissement de la viticulture ; la revalorisation substantielle du prix minimum pour la prochaine campagne ; l'application des prestations d'alcool vinique à toutes les régions ; la création d'une société professionnelle d'orientation ; les conséquences sociales du problème viticole ; la distillation ; la fiscalité abusive et la situation présente en Italie ; la lutte contre la fraude* [16 juin 1961] (p. 1147, 1148).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : la réduction imposée à la production de charbon par le Plan arrêté en juin 1960 ; les dangers d'une réduction du potentiel charbonnier de la France ; les hausses de fuel susceptibles d'intervenir ; l'aide devant être apportée à la sécurité sociale minière ; la création éventuelle d'une caisse de péréquation alimentée par une taxe sur le fuel ; la nécessité d'utiliser au mieux les possibilités des houillères, notamment celles du bassin des Cévennes en exigeant le chauffage des grands ensembles au charbon et en développant l'électricité thermique ; l'opportunité, au titre de l'aménagment du territoire, de maintenir en priorité le potentiel des régions où existent un équipement industriel valable, une main-d'œuvre de qualité et une infrastructure édifiée ; le maintien nécessaire du potentiel énergétique du pays, gage de notre indépendance économique* [27 octobre 1961] (p. 3293 à 3295) ;

— du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *Le IV[e] Plan et le problème énergétique ; surestimation des besoins globaux en énergie, caractère regrettable de la politique qui ne tiendrait compte que des prix actuels des produits en concurrence, pari fondé sur la certitude d'un approvisionnement facile en hydrocarbures hors d'Europe, la réduction regrettable de la capacité charbonnière, le problème de l'indépendance de la France en matière énergétique, la situation financière et les charges sociales des charbonnages* [7 juin 1962] (p. 1577 à 1580).

THOMAS (M. Eugène).

Ses fonctions de Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones (Cabinet Charles de Gaulle) cessent le 8 janvier 1959.

THOMAS (M. Georges), *Député de la Moselle, 8[e] circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Nombre restreint des députés présents* [24 juin 1959] (p. 1026) ; *insuffisance des crédits ; importance des travaux d'adduction d'eau, notamment dans la Moselle ; aménagement des villages ; lutte contre la tuberculose bovine ; conservation du marché sarrois ; rétablissement de la ristourne sur l'achat de matériel agricole* [25 juin 1959] (p. 1058, 1059) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatifs aux bouilleurs de cru : *Droit de libre disposition des fruits d'une récolte ; responsabilités des fabricants d'apéritifs et des trusts de vins dans le développement de l'alcoolisme* [2 décembre 1959] (p. 3139, 3140) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET

VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable du bénéfice de bonification de campagne aux cheminots alsaciens-lorrains incorporés de force dans la Wermacht* [25 octobre 1961] (p. 3020); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la nécessité de l'implantation d'industries dans les campagnes pour enrayer l'exode rural ; le déséquilibre du département de la Moselle ; l'absence d'industries de transformation ; les difficultés des municipalités rurales en matière d'adductions d'eau et de voirie ; le financement nécessaire de l'aide sociale par l'Etat ; la suppression souhaitable du système des abattements de zones vétuste et injuste* [29 octobre 1961] (p. 3468); INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'étatisation des polices municipales des villes de plus de 10.000 habitants ; l'injustice sociale dont sont victimes les gardiens de police municipale par rapport à la police d'Etat ; la situation défavorisée des attachés de préfecture par rapport à leurs homologues des finances et des Postes et Télécommunications ; le rétablissement souhaitable de l'indemnité pour difficultés administratives au profit des cheminots et gendarmes des départements du Rhin et de la Moselle ; l'institution d'un statut du sapeur-pompier volontaire prévoyant une retraite, avec une éventuelle participation de l'Etat ; les mesures d'expropriation frappant les communes à la suite de l'installation des bases de l'O.T.A.N.* [30 octobre 1961] (p. 3609, 3610).

THOMAZO (M. Jean), *Député des Basses-Pyrénées, 4e circonscription (U.N.R., puis U.R., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe U.N.R. [16 octobre 1959] (p. 1844).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [20 octobre 1959] (p. 1864).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1960] (p. 476), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [27 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [10 mai 1960] (p. 751).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 mai 1960] (p. 827).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à rapporter l'arrêté interministériel du 24 septembre 1952 et les arrêtés ministériels des 3 avril et 30 décembre 1954 portant institution d'un centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, **n° 126** [5 juin 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Début de la réalisation du plan des élus d'Algérie; importance du problème algérien pour la défense de la civilisation occidentale ; péril soviétique ; renforcement de l'unité; lutte contre les agissements d'une certaine presse; problème des effectifs de l'armée; exemple de coexistance parfaite des deux Communautés dans l'armée et dans les écoles ; hommage aux anciens combattants musulmans et aux Parlementaires musulmans; renforcement de la République par l'affirmation de l'unité* [9 juin 1959] (p. 823, 824) ; *caractère indiscutablement spontané des manifestations du 13 mai* (p. 830);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Lacune relative au port de Bayonne ; importance nouvelle donnée à ce port par l'exploitation du gisement de Lacq ; projet de construction d'une digue ; importance économique et sociale du problème* [30 juin 1959] (p. 1166, 1167);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Danger d'une solution fédéraliste en Algérie ; menace d'une sécession à terme ; néces-*

sité d'aider les Musulmans à exercer librement leur choix; maintien de l'armée française jusqu'au vote final; drame de conscience des patriotes déchirés entre leur fidélité au Général de Gaulle et leur attachement à l'Algérie française [15 octobre 1959] (p. 1809, 1810);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie). CRÉDITS MILITAIRES Section commune : *Insuffisance du budget de la justice militaire; extension de la compétence de ses tribunaux avec l'apparition de la guerre révolutionnaire; application de l'ordonnance du 7 janvier 1959; insuffisance numérique des magistrats; critiques injustement adressées à la justice militaire, notamment en Algérie; nécessité de remédier à la crise de recrutement des magistrats militaires et d'améliorer leur statut* [17 novembre 1959] (p. 2530, 2531); section commune, affaires d'outre-mer, Art. 32 : *Son amendement tendant à la réduction des crédits inscrits sous le titre III dans le 1er alinéa de l'article* [18 novembre 1959] (p. 2582) ; *inutilisation des sommes prévues pour la rémunération des personnels, officiers et sous-officiers des prisons militaires supprimées par décret depuis plusieurs années* (ibid.) ; *retire son amendement* (ibid.) TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, voies navigables et ports : *Nécessité de débarrasser les passes de l'Adour de leur ensablement; importance du port de Bayonne; évacuation des soufres de Lacq ; expansion industrielle des régions des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et de la vallée de l'Adour* [19 novembre 1959] (p. 2643); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Méconnaissance des promesses faites à ceux dont les sacrifices ont permis à la France de rester ce qu'elle est* [24 novembre 1959] (p. 2935); motion de censure : *Ses explications de vote* : « *politisation* » *regrettable du problème des anciens combattants ; rédaction confuse de la motion de censure mêlant le problème algérien et la politique économique* [27 novembre 1959] (p. 3090);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Défense du droit à la vie d'une minorité nationale; insuffisance des traitements de la majorité des maîtres de l'enseignement libre; aide financière de l'Etat garantie par un contrôle financier et pédagogique* [23 décembre 1959] (p. 3627, 3628).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Politique française à l'O.N.U.; notre intervention pour l'admission éventuelle du Cameroun à l'O.N.U.* [28 décembre 1959] (p. 3695, 3696).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Conditions dans lesquelles le service du maintien de l'ordre a été assuré à Alger* [1er juin 1960] (p. 1121, 1122);

— du projet de loi relatif a la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas du département des Basses-Pyrénées* [24 novembre 1960] (p. 4046);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : le financement du projet obtenu par un simple transfert de crédits, l'affectation préférable des crédits à l'armée d'Alger dont l'état matériel est inquiétant; l'inquiétude suscitée par la longueur du délai de réalisation de la force de frappe et l'impasse de cinq ans ainsi créée, les avantages de la construction d'une force thermonucléaire européenne* [19 octobre 1960] (p. 2636, 2637).

Est entendu pour un fait personnel : *Ses observations sur les injures qui lui ont été adressées par M. Khorsi* [12 novembre 1960] (p. 3692).

Est entendu sur un fait personnel invoqué par M. Biaggi [15 novembre 1960] (p. 3878).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième lecture), Art 51 *quater*. état M (taxes parafiscales) : *Son amendement tendant à la suppression de la ligne 41 (suppression de la cotisation versée au centre technique interprofessionnel des fruits et légumes); ses observations sur l'inutilité de cet organisme* [6 décembre 1960] (p. 4347);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algerie : *Ses observations sur : les dangers d'une République algérienne; la nécessité de l'Algérie française* [7 decembre 1960] (p. 4440, 4441).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'échec de la création d'une 3e force; l'abandon progressif et déshonorant de nos frères musulmans; l'échec de la trêve unilatérale proposée par le Gouvernement; les accords militaires bilatéraux envisagés; les*

précisions devant être apportées sur le projet de partition ; l'inopportunité du retrait d'une ou deux divisions d'Algérie ; la nécessité d'une Algérie nouvelle française et intégrée dans une Europe unie [29 juin 1961] (p. 1352 à 1354).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les conséquences sociales et économiques de la fermeture des Forges de l'Adour ; la nécessité d'un assouplissement du régime des prix du charbon et des transports en leur faveur, la participation financière de l'Etat devant être apportée au plan de rénovation des usines du Boucau ; la qualité des ouvriers formés dans ces usines ; la nécessité, en matière de décentralisation, de soutenir par priorité des entreprises industrielles déjà décentralisées et déjà implantées dans des régions industrielles sous-développées* [28 octobre 1961] (p. 3344, 3345).

Prend part au débat :

— sur une communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'interdiction faite aux journaux d'Algérie de publier le compte rendu des débats, notamment la déclaration de M. Portolano ; l'humiliation ressentie par le Parlement, la nation et l'armée à la suite des accords d'Evian ; la précipitation du débat ; les difficultés d'application des accords ; la forme tendancieuse de la question posée dans le référendum ; la motion votée à Alger par la Fédération nationale des anciens de la résistance proclamant la solidarité entre les fils d'une même terre sous l'égide de la France* [20 mars 1962] (p. 487 à 489) ;

— sur une communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Les accords d'Evian et les forces armées de l'A.L.N. ; la situation de l'armée française d'Algérie après l'autodétermination, la force locale, le moral de l'armée française* [26 avril 1962] (p. 799, 800) ;

— sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La nécessité de constituer une force de frappe française dans le cadre d'une défense européenne coordonnée, la réduction des forces conventionnelles au profit de la force nucléaire, le chômage entraîné dans les régions de chantiers navals par la suppression du programme du patrouilleur Nato, le moral de l'armée, la situation en Algérie* [16 juillet 1962] (p. 2507 à 2509).

THOME-PATENOTRE (Mme Jacqueline),
Député de Seine-et-Oise, 17e circonscription (N.I., puis E.D.). Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommée membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 558) autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, **n° 680,** [15 juin 1960].

Interventions :

Est élue Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463), [24 avril 1962] (p. 736(.

En cette qualité :

Préside : la 1re séance du 18 octobre 1960 (p. 2547) ; la 2e séance du 25 octobre 1960 (p. 2783) ; la 2e partie de la 1re séance du 27 octobre 1960 (p. 2842) ; la 3e séance du 5 novembre 1960 (p. 3185) ; la 1re séance du 7 novembre 1960 (p. 3251) ; la 3e séance du 9 novembre 1960 (p. 3438) ; la 2e partie de la 2e séance du 12 novembre 1960 (p. 3681) ; la 2e séance du 23 novembre 1960 (p. 4005) ; la 2e séance du 29 novembre 1960 (p. 4138) ; la 2e séance du 5 décembre 1960 (p. 4298) ; la 1re séance du 13 décembre 1960 (p. 4554) ; la 1re séance du 15 décembre 1960 (p. 4650) ; la séance du 5 mai 1961 (p. 681) ; la 1re séance du 17 mai 1961 (p. 802) ; la 2e séance au 17 mai 1961 (p. 823) ; la 2e partie de la séance du 21 juin 1961 (p. 1198) ; la 2e séance du 22 juin 1961 (p. 1246) ; la 2e séance du 29 juin 1961 (p. 1350). la séance du 3 mai 1962 (p. 848) ; la séance du 11 mai 1962 (p. 1051) ; la séance du 16 mai 1962 (p. 1120) ; la 1re séance du

6 juin 1962 (p. 1527) ; la 1re séance du 14 juin 1962 (p. 1695) ; la 2e séance du 20 juin 1962 (p. 1845) ; la séance du 22 juin 1962 (p. 1945) ; la 2e séance du 27 juin 1962 (p. 2056) ; la séance du 6 juillet 1962 (p. 2249) ; la 3e séance du 12 juillet 1962 (p. 2425) ; la 1re séance du 19 juillet 1962 (p. 2532) ; la séance du 20 juillet 1962 (p. 2720) ; la 1re séance du mercredi 25 juillet 1962 (p. 2859).

En qualité de Vice-Présidente :

Son allocution à l'issue de la discussion budgétaire [13 décembre 1960] (p. 4571).

Ses observations sur le rappel au Règlement de M. Bergasse (*Désignation de représentants de l'Assemblée Nationale au sein du comité directeur du Fonds d'aide et de coopération*) : *Ses observations sur la décision de la conférence des présidents tendant à confier à la seule Commission des finances le soin de présenter des candidatures pour représenter l'Assemblée Nationale au sein du comité directeur du F.A.C.* [15 décembre 1960] (p. 4650).

Associe l'Assemblée à l'intervention de M. de Broglie relative à la catastrophe de Normandie [5 mai 1961] (p. 682).

Donne lecture d'une lettre de démission de M. Pierre Laffont [17 mai 1961] (p. 802).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre (modification de l'ordre du jour) [17 mai 1961] (p. 818).

Donne lecture d'une communication de M. le Premier Ministre relative à la modification de l'article 8 de l'ordonnance n° 58-1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs [6 juillet 1962] (p. 2249).

En qualité de Député :

Pose à M. le Ministre de l'Information une question orale relative à la diffusion de certains films [5 mai 1959] (p. 431, 432, 433).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques, une question orale relative à l'alimentation en eau potable [5 mai 1959] (p. 434, 435).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les avantages de cette Convention permettant l'immigration de certains ressortissants français en dehors des quotas et établissant une réciprocité de traitement pour les ressortissants américains et les ressortissants français ; la progression constante des investissements américains ; l'opportunité d'offrir aux citoyens américains désireux d'investir des capitaux les mêmes avantages que nos partenaires du Marché commun* [23 juin 1960] (p. 1474, 1475).

Pose à M. le Ministre de l'Information une question orale avec débat relative à la protection de la jeunesse contre certains films : *Mesures envisagées par le Gouvernement contre la projection de certains films du genre immoral ou amoral, cas des mineurs interprétant des scènes scandaleuses ; nécessité d'élaborer un statut pour les enfants interprètes au cinéma ; modifications de la composition de la Commission consultative (Educateurs-sociologues) ; causes de la délinquance juvénile ; principe de la détaxation progressive suivant la qualité du film ; rôle des rencontres internationales du film pour la jeunesse ; encouragement des ciné-clubs de jeunes* [24 juin 1960] (p. 1494 à 1501).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques, une question orale relative au taux d'intérêt de l'épargne-crédit [3 juillet 1959] (p. 1304).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, Article unique : *Sous-amendement de M. Rousselot tendant à considérer comme fléaux sociaux tous les films interdits aux moins de 18 ans* [18 juillet 1960] (p. 1982) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extention des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Répercussion des taxes instituées par le projet sur l'implantation éventuellede firmes étrangères* [19 juillet 1960] (p. 2023) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : l'opportunité de cette réforme étant donné l'évolution des mœurs ; les inconvénients du système de la communauté réduite aux acquêts ; les complications provoquées par le droit de veto reconnu à la femme et la double signature ; les difficultés auxquelles donnera lieu la détermination des acquêts et*

des propres; l'exclusion regrettable de la femme mariée de la gestion des valeurs mobilières; la suppression inopportune du droit de renonciation; les avantages du régime de la participation aux acquêts adopté par de nombreuses législations étrangères; l'option pouvant être offerte aux futurs époux entre ce dernier régime et le régime de communauté; la transformation éventuelle du régime de communauté d'acquêts en un régime de cogestion comportant communauté [16 novembre 1960] (p. 3894 à 3895) ; Art. 1388 du Code civil (*Fixation du régime légal*) : *Son amendement* (*Institution d'une option facultative entre la communauté d'acquêts et la participation aux acquêts*) [30 novembre 1960] (p. 4177); *le caractère facultatif de l'option; les suggestions faites en ce sens par de nombreux juristes* (p. 4179, 4180); *la rédaction éventuelle par les mairies de fiches de renseignements sur les régimes matrimoniaux et leur distribution aux intéressés* (p. 4180); Art. 1435 du Code civil : *Son amendement* (*Pouvoirs égaux pour l'administration, pouvoirs concurrents pour la disposition*) [14 décembre 1960] (p. 4600) ; *la nécessité d'admettre le principe d'une cogestion* (p. 4601) ; *son amendement* (*Consentement de la femme pour la cession des droits sociaux qu'ils soient ou non négociables par tradition ou transfert*) : *l'importance des valeurs mobilières; l'application de l'amendement aux fonds de commerce communs exploités en société anonyme* (p. 4605); Art. 1438 du Code civil (*Administration des biens propres de la femme*); *La nécessité de laisser à la femme la libre disposition de ses biens propres* (p. 4608, 4609); Art 1442 du Code civil : *Son amendement* (*Rétablissement du droit de renonciation à la communauté*) (p. 4619); en deuxième lecture : Art. 1er du projet, Art. 1438 du Code civil : *Son amendement* (*Administration par la femme de ses biens propres*) [12 juillet 1961) (p. 1651); *ses observations sur : la nécessité de traiter les biens propres comme les biens réservés*; *l'absence regrettable du régime de participation aux acquêts comme régime légal* (p. 1652); *retire son amendement* (p. 1657);

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans et à la condition des chômeurs de plus de 55 ans : *Cas des femmes seules, nécessité de prévoir des assouplissements et des modifications aux règlements en vigueur ainsi qu'aux conditions d'âge des concours* [28 avril 1961] (p. 595).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : injustice fiscale résultant de l'application du financement proposé*; *montant élevé des impôts payés par les communes de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne*; *recours préférable à l'emprunt* [21 juillet 1961] (p. 1944);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) JUSTICE : *Ses observations sur : l'extention inquiétante de la délinquance juvénile*; *l'insuffisance du nombre des juges d'enfants, des éducateurs et des aides sociaux*; *la nécessité d'une étanchéité totale entre les établissements et quartiers réservés aux adultes et ceux réservés aux mineurs*; *l'ouverture souhaitable d'institutions de prévention et de post-cure pour endiguer et guérir la délinquance juvénile* [12 novembre 1961] (p. 4471, 4472).

Pose à M le Ministre du Travail une question orale relative à l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité [24 novembre 1961] (p. 5056, 5057).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière : *L'augmentation des accidents dramatiques de la route*; *les autoroutes américaines*; *la nécessité d'améliorer les routes à trois voies, l'élargissement à quatre voies de ces routes*; *la suppression des fossés et leur remplacement par des canalisations souterraines* [18 mai 1962] (p. 1217, 1218).

THORAILLER (M. Edmond), *Député de l'Eure-et-Loir, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— juge titulaire de la Haute Cour de justice [4 mai 1960] (p. 630).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à relever de la forclusion les preneurs de baux ruraux qui ont saisi les tribunaux paritaires cantonaux dans les délais institués par l'article 841 du Code rural, **n° 508** [29 décembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'Art. 1er : *Son amendement (Renouvellement du bail pour les locaux accessoires nécessaires à l'exploitation commerciale)* [26 novembre 1959] (p. 3030) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux ; Art. 1442 du Code civil : *Son sous-amendement à l'amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à rétablir le droit de renonciation à la communauté au profit de la femme quand celle-ci a donné procuration générale au mari* [14 décembre 1960] (p. 4620) ;

— de sa proposition de loi relative au relèvement de la forclusion en matière de baux ruraux ; Art. 3 (*Relèvement de la forclusion pour les preneurs occupant matériellement les lieux*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : la nécessité de ne pas pénaliser les preneurs victimes d'une rédaction insuffisante de la loi ou d'une interprétation erronée ; la limitation de la rétroactivité proposée dans sa portée et dans le temps* [14 novembre 1961] (p. 4841).

THOREZ (M. Maurice), *Député de la Seine, 50e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à instituer l'assurance-chômage, **n° 7** [27 janvier 1959].

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation de l'ordonnance n° 59-30 du 5 janvier 1959 tendant à instituer des districts urbains dans les grandes agglomérations et de l'ordonnance n° 59-272 du 4 février 1959 relative à l'organisation de la région de Paris, **n° 54** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à réaliser la nationalisation de l'enseignement, **n° 435** [3 décembre 1959].

Sa proposition de loi relative à la construction d'immeubles à usage d'habitation, **n° 1684** [21 mars 1962].

TOMASINI (M. René), *Député de l'Eure, 4e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

— membre de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages]29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles [6 mai 1960] (p. 720).

Cesse d'appartenir à cette Commission [28 juin 1960] (p. 1553).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

Est élu :

— Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959) (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463).

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373) ;

— représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 135) relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française, **n° 185** [1er juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 148) adopté par le Sénat relatif à l'accession des salariés français de Tunisie et du Maroc au régime de l'assurance volontaire pour la vieillesse, **n° 214** [21 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 238), modifié par le Sénat, relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française, **n° 241** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à assimiler les établissements français d'utilité publique du Maroc et de Tunisie aux établisseemnts publics au regard de la loi du 4 août 1956, **n° 296** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à étendre aux artisans, industriels et commerçants français du Maroc et de Tunisie le bénéfice de la loi du 17 janvier 1948, **n° 297** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder aux sapeurs-pompiers professionnels de la guerre 1939-1945 la carte de combattant, **n° 612** [6 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles familiales, et sociales, sur la proposition de loi (n° 351) de M. Pasquini tendant à élever les sanctions en matière d'exercice illégal de la médecine, **n° 702** [23 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à la création d'une médaille en faveur des réfractaires au service du travail obligatoire, **n° 1079** [16 décembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à incorporer des appelés dans le régiment des sapeurs-pompiers de Paris, **n° 1080** [16 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 875) de M. Lacaze, tendant à étendre aux salariés français rapatriés de l'étranger le bénéfice de la loi n° 59-939 du 31 juillet 1959 relative à l'accession des salariés français de Tunisie et du Maroc au régime de l'assurance volontaire de vieillesse, **n° 1191** [17 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 674) de M. Devèze tendant à la suppression des abattements de zones en ce qui concerne la détermination du montant des prestations familiales, **n° 1370** [13 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à rouvrir le délai fixé par l'article L 506 du Code de la santé publique relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, **n° 1416** [22 juillet 1961].

Sa propositien de loi tendant à modifier les droits successoraux du conjoint survivant, **n° 1443** [3 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1168) de M. Battesti, tendant à permettre aux salariés français du Maroc et de Tunisie de faire valider les périodes de travail salarié accomplies par eux en Métropole avant leur installation en Afrique du Nord, **n° 1446** [12 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à sanctionner le dumping commercial sur le plan interne en conformité des dispositions du Traité de Rome, **n° 1457** [13 octobre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 875) de M. Lacaze, tendant à étendre aux salariés français rapatriés de l'étranger le bénéfice de la loi n° 59-939 du 31 juillet 1959 relative à l'accession des salariés français de Tunisie et du Maroc au régime de l'assurance volontaire de vieillesse, **n° 1538** [16 novembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1480) adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, **n° 1543** [16 novembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 674) de M. Devèze, tendant à la suppression des abattements de zone en ce qui concerne la détermination du montant des prestations familiales, **n° 1720** [17 mai 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1715) de M. Le Douarec et plusieurs de ses collègues tendant à assurer l'égalité des bénéficiaires des prestations familiales, **n° 1758** [13 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française, en qualité de *Rapporteur : Rôle de la Commission d'indemnisation dans l'application des dahirs de 1953, 1954 ; carence du Gouvernement marocain depuis 1956 ; système d'avances faites par l'ambassade de France ; situation des réfugiés en France ; problème de l'indemnisation des dommages matériels ; comparaison avec la situation des Français de Tunisie ; subrogation de l'Etat dans les droits des victimes ; délais d'application de la loi ; attribution de la mention « mort pour la France »* [7 juillet 1959] (p. 1316, 1317) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Indemnisation des dommages matériels)* (p. 1321) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer la limitation de date du 31 décembre 1956* (p. 1321) ; *son amendement relatif à la mention « mort pour la France »* (p. 1321) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 4 : *Son amendement (Attribution définitive des avances allouées par le Gouvernement français)* (p. 1323) ; en deuxième lecture : *Indemnisation par le Gouvernement marocain des dommages causés après le 31 décembre 1956 (Communication du quai d'Orsay) ; retour à la limitation de date primitive* [27 juillet 1959] (p. 1509, 1510) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc, en qualité de *Rapporteur : Absence d'un système analogue au nôtre ; rachat des cotisations depuis le 1er juillet 1930 ; accord conclu entre le régime français d'assurance vieillesse et les organismes privés qualifiés du Maroc et de Tunisie ; urgence d'un règlement d'administration publique sur les modalités d'application ; création d'un système d'affiliation des travailleurs français à l'étranger, à une caisse de sécurité métropolitaine* [21 juillet 1959] (p. 1400, 1401) ; Art. 3 : *Amendement de M. Ballanger tendant à recueillir l'avis des organismes de la Sécurité sociale* (p. 1401) ; *application de l'article 88 du Règlement* (p. 1402) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Intégration des dépenses des affaires marocaines et tunisiennes dans le budget du Ministère des Affaires étrangères ; suppression nécessaire de la direction générale des affaires marocaines et tunisiennes ; rattachement à la direction d'Afrique ; caractère particulier de nos relations avec ces anciens protectorats ; rôle du Ministre des Affaires étrangères dans la défense des intérêts des citoyens français à l'étranger ; rôle de nos ambassadeurs à Rabat et à Tunis* [16 novembre 1959] (p. 2449, 2450) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Activité de la S.E.R.E.B., société créée pour l'étude et la construction des engins sol-sol, balistiques et stratégiques ; raisons pour lesquelles la direction des études et des fabrications d'armement et le laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon (L.R.B.A.) ont été éliminés de l'étude et de la réalisation du nouvel engin sol-sol* [18 novembre 1959] (p. 2563, 2564) ; AGRICULTURE : *Plan de restauration et de développement de nos ressources forestières ; reconversion d'une grande partie des forêts françaises en peuplement de bois à pâte indispensable à l'économie moderne ; insuffisance du reboisement ; nécessité de réserver aux opérations de boisement et de conservation de la forêt les ressources prélevées sur les produits des exploitations forestières et des scieries ; intéressement des personnels forestiers au rendement* [23 novembre 1959] (p. 2864) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Indifférence manifestée par tous les Gouvernements jusqu'alors à l'égard de l'agriculture française ; compétence du Ministre de l'Agriculture pour la formation des agriculteurs ; précisions devant être données sur l'application des projets ; absence de mesures immédiates ; régression significative des achats de matériel agricole ; nécessité de donner une impulsion immédiate à l'agriculture par la détaxe provisoire de certains produits qui lui sont indispensables et l'octroi de crédits importants à long terme à faible intérêt ; nécessité d'une plus grande adaptation au Marché commun* [4 mai 1960] (p. 628, 629) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : le climat social défectueux des entreprises*

nationalisées, Gaz de France et Electricité de France ; le népotisme existant dans l'attribution des fonctions importantes ; les incidents s'étant produits récemment à la cokerie gazière de Grand-Quevilly ; la nécessité d'une véritable politique du personnel dans ces entreprises nationalisées [8 novembre 1960] (p. 3343 à 3345) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le réseau routier national ; son retard en matière d'entretien ; son inadaptation à la circulation automobile ; la modernisation nécessaire des réseaux routiers locaux ; la reconstruction du pont de Courcelles-sur-Seine* [10 novembre 1960] (p. 3549, 3550) ; TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (R. T. F.) : *Ses observations sur : la nécessité d'appliquer le nouveau statut de la R. T. F. ; l'absence regrettable d'une autonomie financière réelle ; l'activité de la S.O.F.I.R.A.D. ; la compétence des collaborateurs de la R. T. F. ; les inconvénients d'un recours à la publicité pour financer la seconde chaîne (médiocrité des programmes, amoralité du maintien de la redevance, concurrence faite à la presse)* [13 novembre 1960] (p. 3819 à 3824) ;

— de la question orale de M. Hostache relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Libre discussion des salaires entre les directions des entreprises nationalisées et leurs agents* [19 mai 1961] (p. 907) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur l'erreur commise par le Gouvernement en ne procédant pas en temps utile à l'ajustement du salaire de base du personnel d'Electricité de France et de Gaz de France* [28 octobre 1961] (p. 3343, 3344) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : l'inopportunité du transfert au budget des Affaires étrangères de la participation de la France au fonctionnement d'Eurocontrol ; la compétence du Secrétariat à l'aviation civile dans ce domaine et non du Ministre des Affaires étrangères* [6 novembre 1961] (p. 3743, 3750) ; *son amendement tendant à réduire les crédits du titre IV (Suppression de la participation de la France aux dépenses d'Eurocontrol)* (p. 3761) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les services rendus par le Centre d'orientation pour les Français rapatriés en 1956, puis par le Commissariat aux rapatriés ; la condition modeste de la majeure partie des Français rapatriés, la solidarité nationale devant se manifester ; la nécessité d'informer les Français métropolitains des difficultés des Français d'outre-mer et les Français d'outre-mer des réalités métropolitaines ; les précisions devant être données par le Gouvernement sur la façon dont il conçoit un plan concerté d'intégration totale, matérielle et morale de tous les Français d'outre-mer dans la communauté nationale ; le patronage nécessaire des rapatriés après leur réinstallation ; l'application des mesures d'accueil et de réinstallation aux nationaux d'Etats qui se trouvaient sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et qui ont dû fuir leur pays en raison de leur attachement à notre pays ; l'organisme de garde des biens abandonnés prévu dans le projet ; la possibilité d'utiliser le Service des biens privés du Ministère des Affaires étrangères* [21 novembre 1961] (p. 4936, 4937) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à substituer aux mots : « ayant estimé », les mots : « ayant dû ou ayant estimé »* [22 novembre 1961] (p. 4986) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles (Réinstallation des entreprises en fonction du IVe Plan et des plans régionaux d'expansion)* (p. 4989) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles (Adjonction d'un contingent supplémentaire de logements pour les rapatriés)* (p. 4990) ; *ses observations sur la nécessité d'opérer une fusion, sur le plan du logement, des Français d'outre-mer et des Français de la métropole et d'éviter toute ségrégation* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles (Avantages fiscaux en faveur des rapatriés créant des entreprises ou exerçant des professions libérales)* [23 novembre 1961] (p. 5005) ; *son amendement au nom de la Commission (Patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés)* (ibid.) ; *le retire* (p. 5006) ; Art. 4 (*Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances*) : *Son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles (Garantie de l'organisme chargé de la défense des biens pour les opérations de crédit consenties en faveur des rapatriés d'outre-mer dont les biens immobiliers ont été abandonnés ou saisis)* (p. 5019) ; *le retire* (ibid.).

TOURET (M. Raphaël), *Député de la Seine, 11e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

TOUTAIN (M. Jean), *Député de la Seine, 33e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à éviter à la Sécurité sociale les dépenses très importantes dues aux hospitalisations et placements en maison de repos des mères de famille surmenées en leur fournissant des travailleuses familiales qui seront prises en charge par la Sécurité sociale grâce aux économies ainsi faites, **n° 252** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi relative aux visites prénuptiales, **n° 1414** [22 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Organisation, avec l'accord du Ministre des Armées, de cours d'agriculture dans l'armée permettant la formation de moniteurs agricoles élémentaires capables de donner aux jeunes musulmans d'Algérie des notions utiles* [4 mai 1960] (p. 643);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Utilité du sport corporatif* [17 mai 1961] (p. 807, 808).

TRÉBOSC (M. Albert), *Député de l'Aveyron, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à la Commission de la défense nationale et des forces armées [5 mai 1959] (p. 424).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [5 mai 1959] (p. 424), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 18 : *Son amendement prévoyant que la taxe complémentaire ne porte que sur la partie des revenus imposables dépassant le S.M.I.G. pour toutes les catégories de contribuables* [28 octobre 1959] (p. 2021); Art. 31 (*Révision des bilans*) : *Son amendement tendant à faire porter le calcul de l'estimation du bénéfice supérieur à 500 millions sur la moyenne des trois années précédant la publication de la loi* (p. 2030); Art. 58 (*Entrée en vigueur des nouvelles dispositions*) : *Son amendement tendant à modifier la date* [29 octobre 1959] (p. 2081); *le retire* (ibid.); Art 76 : *Son amendement (Dépôt par le Gouvernement avant le 31 décembre 1961 d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal)* (p. 2091); *le retire* (p. 2092);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, après l'Art. 15 : *Son article additionnel tendant à suspendre pendant six mois le remboursement des emprunts contractés auprès de sociétés de crédit par des sinistrés à plus de 25 0/0 pour l'achat de meubles d'usage courant ou familial* [21 décembre 1959] (p. 3522); *le retire* (ibid.).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Situation des mineurs de l'Aveyron* [21 octobre 1960] (p. 2694).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : la nécessité de rendre efficace la décentralisation et de faire fonctionner la S.O.D.I.C.; la reconversion des zones minières; la collaboration des parlementaires et des responsables locaux à toute initiative gouvernementale dans le domaine de la décentralisation* [8 novembre 1960] (p. 3352, 3353); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Nécessité d'une politique concertée et à long terme de l'automobile; développement insuffisant du marché intérieur par suite de l'excès de la fiscalité, du prix trop élevé de l'essence et des entraves mises à la circulation et au stationnement; nécessité de créer des autoroutes, de décongestionner l'accès des grandes villes et d'améliorer le réseau secondaire et rural; utilité des voies de circulation dans le Massif Central et le Sud-Ouest* [10 novembre 1960] (p. 3538).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1298).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Ses observations sur : l'inefficacité, l'injustice et le faible rendement de la taxe proposée; le lancement souhaitable d'emprunts pour la construction de garages ou de parkings dans le centre ou à la périphérie des villes; l'inopportunité d'accroître les charges fiscales pesant sur l'industrie automobile française au moment de l'entrée en vigueur du Marché commun* [20 octobre 1961] (p. 2820); (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les assurances et les garanties devant être données aux mineurs à l'occasion de la reconversion des bassins; le maintien souhaitable des avantages de la sécurité sociale minière aux mineurs mis à la retraite par anticipation; l'attribution d'une retraite proportionnelle aux mineurs mis à la retraite du fait de la conversion; la formation professionnelle des mineurs à reconvertir* [28 octobre 1961] (p. 3340).

TRELLU (M. Xavier), *Député du Finistère, 7e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [6 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Comité supérieur de l'enseignement maritime [29 juin 1959] (p. 1141).

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258);

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Affaires étrangères, relations culturelles), **n° 375** [13 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Construction d'un bassin de radoub à Brest sur la demande des usagers* [30 juin 1959] (p. 1168).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Nécessité de conserver à l'agrégation de lettres un haut degré de qualification* [18 décembre 1959] (p. 3480).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Conséquences d'un abandon de l'Algérie pour notre marine marchande* [27 octobre 1960] (p. 2887, 2888); AFFAIRES CULTURELLES : *Retard apporté à la restauration des monuments historiques, nécessité d'encourager la décentralisation théâtrale, succès des productions des jeunes compagnies* [5 novembre 1960] (p. 3173);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur l'aide devant être apportée aux théâtres de province; l'état lamentable des monuments de province* [25 octobre 1961] (p. 3141, 3142); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur le relèvement nécessaire des subventions à la Société centrale de sauvetages des naufragés et aux hospitaliers sauveteurs bretons pour leur permettre de faire face à leurs besoins* [27 octobre 1961] (p. 3272);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *L'intérêt des vedettes rapides* [11 juillet 1962] (p. 2330).

TRÉMOLET de VILLERS (M. Henri), *Député de la Lozère, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre du comité consultatif du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les campagnes [29 juin 1959] (p. 1141).

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'État [20 octobre 1959] (p. 1864) ;

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les propositions de résolution : 1° de M. Boscary-Monsservin et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à préciser le plus tôt possible quelles mesures seront réalisées pour donner à la France « une agriculture économiquement rentable, apte aussi bien aux exportations qu'à faire face dans des conditions convenables à la consommation intérieure»; 2° de M. Briot et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à définir sa politique agricole dans le cadre de la Communauté française et dans celui de la Communauté économique européenne, **n° 133** [10 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à prévoir, en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre, des exceptions aux textes assurant la coordination des transports, **n° 1681** [21 mars 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Nécessité d'une définition de la politique du Gouvernement, vocation agricole de la France; position de l'agriculture française dans la Communauté franco-africaine et la Communauté européenne; caractère essentiellement rural de la population algérienne ; problème de l'exode rural; disparité entre les prix agricoles et les prix industriels, amélioration nécessaire des conditions de vie de la population agricole; fourniture de l'équipement de base indispensable; conservation de l'exploitation familiale; rétablissement de l'indexation; développement de l'agriculture algérienne* [23 juin 1959] (p. 975 à 977) ; *prochaines réalisations en matière d'enseignement agricole; présentation du programme en tranches ne permettant pas un contrôle efficace du Parlement; consultation des Commissions pour les Plans d'ensemble; faiblesse du quantum; nécessité de rétablir l'équilibre entre les prix industriels et les prix agricoles; prise en considération de la population rurale* [25 juin 1959] (p. 1074, 1075);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale, Art. 1er : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à préciser qu'il s'agit des établissements d'enseignement « publics et privés » et des centres collectifs « publics et privés » de formation d'adultes* [1er juillet 1959] (p. 1212); Art. 4 : *Amendement de M. Boscary-Monsservin prévoyant une formation du 1er et du 2e degré* (p. 1215, 1216) ; *similitude entre les promotions agricoles et industrielles* (p. 1216); Art. 8 : *Promotion supérieure du travail, amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à préciser qu'il s'agit des établissement publics et*

privés, amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à insérer après les mots : « instituts d'université, les mots : « et de facultés » (p. 1224) ; *rôle des facultés libres et des établissements privés, association de toutes les formations à l'œuvre de promotion sociale* (p. 1224, 1225) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 (*Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants*) : *Son amendement tendant à supprimer cet article ; danger d'une amnistie des atteintes à la sûreté de l'Etat, cas des personnes ayant aidé la rébellion, procès des délits de presse en cours* [8 juillet 1959] (p. 1355) ; *impossibilité d'amnistier des délits commis à l'occasion d'événements proches* (p. 1356) ; *retire son amendement* (p. 1357) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Triple inconstitutionnalité de la déclaration du 16 septembre ; établissement d'un régime présidentiel ; contradiction entre le programme proposé et le mandat donné aux parlementaires par les électeurs ; mise en cause de l'intégrité du territoire ; abandon du terme « Algérie, terre française » ; reniement du référendum et des élections ; refus de toute mutilation* [15 octobre 1959] (p. 1805, 1806) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : *Interprétation de l'article 96 du Règlement* [10 décembre 1959] (p. 3283).

Est entendu sur la communication du Président sur l'affichage des candidatures à la Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1960 restant en discussion : *Conditions de nomination dans les Commissions mixtes* [15 décembre 1959] (p. 3358).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Critiques de la nationalisation des établissements privés envisagée par certains ; observations sur : la liberté de la presse, la pédagogie des établissements libres ; la liberté de l'enseignement, liberté fondamentale de l'homme ; hommage aux travaux de la Commission Lapie ; les conséquences du texte envisagé ; l'étatisation progressive des établissements ; le monopole absolu ; la sauvegarde du caractère spécifique de l'enseignement libre et l'esprit du contrôle de l'Etat, le droit des familles* [23 décembre 1959]. (p. 3621 à 3624) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Mesures exceptionnelles nécessaires pour remédier à la situation défavorisée des régions de montagne, spécialement de la Lozère* [4 mai 1960] (p. 615) ; *diverses motions des maires et paysans lozériens demandant une aide massive des pouvoirs publics pour enrayer l'exode rural ; observations sur : les particularités des régions de montagne et de leurs problèmes sociaux et humains, leur grand retard dans le domaine des communications, des adductions d'eau et de l'électrification ; les conséquences de la fermeture des écoles et de la suppression de certaines lignes de chemin de fer ; l'accroissement de l'exode rural, la nécessité d'aider par priorité, les départements français avant de venir en assistance aux pays sous-développés ; le coût final élevé de l'exode rural* (p. 615 à 617) ;

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, Art. 2 : *Son amendement (Etablissement de réserves intégrales compte tenu de l'occupation humaine et de ses caractères)* [8 juin 1960] (p. 1199) ; Art. 4 : *Son amendement (Prise en charge par l'organisme chargé de l'aménagement et de la gestion du parc national du maintien des populations déjà installées dans le périmètre du parc)* (p. 1201) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Question préalable opposée par M. Jean-Paul David : sa demande de suspension de séance* [18 octobre 1960] (p. 2566) ;

—sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'acheminement vers le pouvoir personnel ; le viol de la Constitution ; la suppression du contrôle parlementaire ; l'élaboration par le chef de l'Etat d'une politique personnelle en dehors du Premier Ministre ; l'illégitimité de toute atteinte portée à l'intégrité du territoire ; l'usage des pleins pouvoirs ; les expériences décevantes de la Tunisie et de la Communauté ; la nécessité d'une fraternité dans le cadre de la France* [7 décembre 1960] (p. 4394 à 4398).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la violation par le pouvoir de ses devoirs ; la mise sous le boisseau de la République, la désintégration du territoire, le déchaî-*

nement de la guerre civile ; les conditions politiques mises par les G.P.R.A. au cessez-le-feu ; les conséquences des accords ; le sort réservé aux Français d'Algérie ; l'alliance du pouvoir et du parti communiste ; les protestations s'élevant en métropole contre la politique d'abandon du Gouvernement [20 mars 1961] (p. 471 à 473).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Son amendement* (*Remise en état à la charge conjointe et solidaire du preneur et du groupement lorsque le preneur quitte le groupement* (p. 5571) ; *ses observations sur : la nécessité de ne pas laisser à la charge du seul preneur la remise en état éventuelle de la propriété rurale, les plantations ou les constructions pouvant être faites par le groupement et dont le bailleur n'a pas besoin, la gêne pouvant résulter pour une exploitation isolée des améliorations justifiables pour le groupement* (p. 5571, 5572) ; *retire son amendement* (p. 5572) ; seconde délibération, Art. 8 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer la faculté de faire opposition accordée au bailleur ; ses observations sur le caractère intuitu personæ des contrats de bail à ferme, la dérogation à ce principe apportée par la constitution de groupements, la nécessité de permettre au bailleur de s'opposer pour des motifs graves et légitimes à ce que son preneur apporte son droit au bail à un groupement, la garantie offerte par l'intervention du tribunal paritaire* [13 décembre 1961] (p. 5578).

TRIBOULET (M. Raymond). *Député du Calvados, 4e circonscription (U.N.R.).*

Ministre des Anciens combattants
(Cabinet DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962.

Ministre des Anciens combattants
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Est nommé Ministre des Anciens combattants (Cabinet Michel Debré) (décret du 8 janvier 1959, *J.O.* 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* 10 février 1959, p. 1862).

Ses fonctions de Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 15 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (Cabinet Pompidou) (décret du 15 avril 1962) [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française, **n° 135** [18 juin 1959].

Son projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française par suite des événements qui se déroulent en Algérie, **n° 136** [18 juin 1959] ;

Son projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnels militaires des forces armées françaises par suite des événements qui se déroulent en Algérie, **n° 137** [18 juin 1959].

Interventions :

En qualité de Ministre :

Répond aux questions orales relatives à la suppression de la retraite des anciens combattants [5 mai 1959] (p. 427 à 431).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Facilités accordées aux jeunes gens ayant servi en Algérie pour la poursuite de leurs études ; efforts réalisés à l'étranger notamment*

aux Etats-Unis dans ce domaine [1er juillet 1959] (p. 1211); Art. 15 : *Amendement de M. Fanton relatif aux militaires blessés* (p. 1233); *sous-amendement de M. de Sesmaisons (Extension aux militaires évacués pour maladies)*; *différence entre blessure et maladie* (ibid.);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française : *Hommage aux Français du Maroc*; *attaque intempestive du Roi du Maroc par M. Le Pen*; *prochain règlement du contentieux franco-chérifien*; *subrogation de l'Etat dans les droits des victimes* [7 juillet 1959] (p. 1320, 1321); Art. 1er : *Amendement de M. Tomasini (Indemnisation des dommages matériels)*; *application du Code des pensions militaires d'invalidité limité aux dommages physiques*; *compétence des autres Ministères pour les dommages matériels* (p. 1321); *amendement de M. Tomasini tendant à supprimer la limitation de date du 31 décembre 1956* (p. 1321); *amendement de M. Tomasini relatif à la mention « mort pour la France »*; *création d'une disparité entre les victimes civiles de Tunisie et d'Algérie et celles du Maroc*; *prochain projet d'ensemble pour unifier la législation* (p. 1321, 1322); Art. 2 : *Amendement de M. Le Pen tendant à supprimer l'alinéa 6* (p. 1322); Art. 4 : *Amendement de M. Tomasini (Attribution définitive des avances allouées par le Gouvernement français)* (p. 1323); *application bienveillante du décret du 13 mai 1957* (p. 1323); en deuxième lecture; *Retour à la date du 31 décembre 1956*; *substitution du Gouvernement français à l'Etat marocain pour les cas postérieurs à cette date en cas de défaillance du Gouvernement marocain* [27 juillet 1959] (p. 1509, 1510);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française, par suite des événements qui se déroulent en Algérie : *Problème de l'indemnisation des victimes civiles d'attentats en Algérie* [7 juillet 1959] (p. 1325); Art. 1er : *Amendement de M. Lacaze relatif à la mention « mort pour la France »* (p. 1326);

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par des militaires, par suite des événements d'Algérie, Art. 1er : *Amendement de M. Bourgoin (Application des dispositions de la loi du 6 août 1955 modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relatives aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre)*, *alignement sur le régime des personnels de police*; *impossibilité juridique de l'application d'une législation relative aux territoires d'opérations militaires*; *négociations engagées pour obtenir une distinction aux anciens d'Algérie* [7 juillet 1959] (p. 1327, 1328); *inconvénients de l'assimilation aux militaires combattants en Algérie* (p. 1328, 1329).

Répond à la question orale de M. René Schmitt relative à l'Office des anciens combattants [24 juillet 1959] (p. 1481).

Répond à la question orale de M. Darchicourt relative à la retraite du combattant : *Crise d'ordre moral chez les anciens combattants*; *abstention regrettable des anciens combattants aux cérémonies des 8 mai et 14 juillet dernier*; *espoir de les voir aux manifestations du 11 novembre*; *rappel des dispositions des lois de 1930 et 1953*; *établissement du principe de la retraite à 65 ans*; *nouvelles discriminations créées par l'ordonnance de décembre 1958*; *suppression de la retraite aux anciens combattants qui ne relevaient pas du Fonds de solidarité et qui n'étaient pas invalides à 50 0/0*; *proposition pour la retraite des anciens combattants de plus de 65 ans au moment de l'établissement des budgets*; *faiblesse des crédits accordés par la rue de Rivoli*; *attitude nouvelle du Ministre des Finances*; *répartition du crédit limité de 2 milliards*; *établissement du principe de la retraite à 65 ans: maintien de l'indexation*; *nécessité d'un climat d'unanimité nationale* [5 novembre 1959] (p. 2203, 2205); *caractère légal de l'ordonnance de décembre 1958*; *effort du Ministre des Anciens combattants*; *réforme du contentieux des pensions*; *mesures pour les soins gratuits* (p. 2208, 2209); *étude de la possibilité d'effectuer le versement en une seule fois au moment de la discussion de l'article 56*; *suppression de la franchise de trois mille francs pour les invalides, les veuves et les orphelins avant qu'elle ne soit accordée à tous les assurés sociaux* (p. 2209).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : les structures du Ministère*; *les moyens mis à la disposition des services*; *les mesures en faveur des veuves et des orphelins*; *les dispositions prises pour rattraper le retard dans le contentieux, les nom-*

breuses mesures nouvelles du budget; *les soins gratuits*; *l'action du Ministère en dehors de la métropole*; *le rétablissement du principe de la retraite, l'espoir de son rétablissement total pour 1961*; *le caractère dynamique de la politique des anciens combattants, les comparaisons entre le budget de 1960 et les budgets précédents* [24 novembre 1959] (p. 2966, 2967).

Répond à la question orale de M. de Gracia relative aux délais pour les demandes de certains titres de guerre et de pécule [27 novembre 1959] (p. 3059).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Pécastaing [14 juin 1960] (p. 1290).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Respect des droits des mutilés dans la fusion des deux législations; fixation des pourcentages d'emplois obligatoires, compte tenu du nombre des bénéficiaires de l'une ou l'autre législation; présence du Ministre des Anciens combattants dans les organismes créés par la présente loi ou par le décret du 3 août* [21 juin 1960] (p. 1435, 1436) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Prochaine application du décret du 31 décembre 1957 sur les implaçables et du décret sur l'indemnité de ménagement* [6 novembre 1960] (p. 3209) ; *redressement sensible du budget* ; *importance des mesures nouvelles* ; *effort fait en faveur des grands invalides et des veuves* ; *création de six nouveaux emplois de médecins contrôleurs* ; *mesures relatives au personnel; lancement d'un plan de réfection des nécropoles de 1914-1918* ; *dévouement du personnel du Ministère* (p. 3212 à 3214) ; titre III : *Amendement de la Commission tendant à supprimer les crédits pour la création d'un poste d'inspecteur chargé des monuments commémoratifs; état d'abandon de certains monuments commémoratifs* ; *attribution du poste envisagé à un Général en retraite* (*Général Larminat*) ; Art. 54 : *Observations sur l'examen de la situation des prisonniers de guerre de 1914-1918* ; *les réalisations et même le dépassement des promesses faites par le Premier Ministre l'année passée* [8 novembre 1960] (p. 3332) ; *le caractère définitif des mesures comprises dans le budget de cette année notamment pour les combattants de 1914-1918* (p. 3333) ; Art. 55 (*Amélioration de la situation des veuves*) : *L'attribution d'une augmentation d'indice aux veuves* ; *les mesures fiscales prises en faveur des orphelins et des ascendants* ; *l'application de la loi sur l'emploi obligatoire des orphelins de guerre* ; *l'allongement de la limite d'âge pour en bénéficier* (p. 3336, 3337) ; *la priorité devant être accordée aux veuves et aux orphelins dans la répartition des indemnités versées par la République fédérale d'Allemagne aux déportés et internés* (p. 3337).

Ses observations sur le rappel au Règlement de M. Fanton : *Les obligations du Ministre des Anciens combattants à l'occasion du 11 novembre et les raisons pour lesquelles il a dû quitter la séance du 6 novembre* [7 novembre 1960] (p. 3303).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : les contacts pris avec le Ministre des Travaux publics en vue de régulariser la situation des cheminots anciens combattants* [25 octobre 1961] (p. 3007) ; *la prochaine publication du décret sur le statut des patriotes résistants* (p. 3013) ; *l'application du rapport constant pour la première fois depuis 1954* (p. 3016) ; *les démarches faites auprès des autorités soviétiques au sujet des anciens prisonniers alsaciens et lorrains restés en Union soviétique* (p. 3021, 3022) ; *les mesures nouvelles inscrites dans le budget; les dispositions relatives au personnel; la titularisation des agents du service de transfert des corps; les crédits du matériel; le non-rétablissement des crédits destinés au traitement du général de Larminat; la nécessité de l'entretien des cimetières; l'entretien des tombes allemandes en France par les jeunes Allemands conformément aux accords franco-allemands; les dépenses nécessitées pour le mémorial du souvenir de Struthof; l'activité du Ministère des Anciens combattants en Algérie; la liquidation des pensions pour les combattants d'Algérie; la révision de toutes les licences de cafés maures et leur attribution aux anciens combattants; l'impossibilité d'attribuer la carte de combattant aux militaires d'Algérie; leur assimilation totale aux anciens combattants pour les blessés, les veuves et les orphelins; la création éventuelle d'une agrafe de la pacification entraînant le patronage*

moral et matériel de l'Office national des anciens combattants; la création d'Offices en Afrique Noire; la prétendue existence de crédits inemployés; la prochaine publication d'une instruction pour l'indemnité de soins ; l'insuffisance du personnel judiciaire pour liquider les dossiers (p. 3024 à 3028); *la publication du décret sur les implaçables et du décret sur la répartition des indemnités allemandes entre les déportés et les internés; les mesures nouvelles en faveur des ankylosés de la hanche, des deux premiers enfants des veuves et des orphelins infirmes incurables; l'application stricte du rapport constant; l'incorporation des indemnités dans le traitement de base* (p. 3028, 3029); *l'intention du Gouvernement de présenter au Ministère des Finances un plan quadriennal conformément aux conclusions de la Commission des vœux réunie en mars 1961* (p. 3030); *les difficultés du Ministre des Anciens combattants placé sous la dépendance du Ministre des Finances; les propositions faites par le Ministre des Anciens combattants pour obtenir le versement du pécule aux prisonniers de la guerre 1914-1918* (p. 3031); après l'Art. 49 : *Article additionnel de la Commission des affaires culturelles (Attribution de la majoration de 5 0/0 du taux d'invalidité accordée autrefois aux amputés hors guerre du membre inférieur et du membre supérieur et dont la blessure ne permet pas le port d'un appareil de prothèse); application de l'article 40* (p. 3032); Art. 50 (*Attribution d'une retraite de 35 NF aux anciens combattants de la guerre 1939-1945*) : *Réserve de l'article demandée par M. Darchicourt* (p. 3032, 3033); *amendement de la Commission des affaires culturelles tendant à limiter à 1962 le paiement de cette retraite aux anciens combattants de 1939-1945; conséquences dangereuses d'une annualité du paiement de la retraite* (p. 3034); deuxième lecture, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement des crédits supprimés par le Sénat; ses observations sur : l'octroi d'une bonification de campagne aux cheminots anciens combattants, le projet de décret préparé par le Ministre des Travaux publics à ce sujet, la décision finale devant être prise par le Ministre des Finances; le rétablissement nécessaire de mesures nouvelles supprimées par le Sénat par son rejet en bloc des crédits* [1er décembre 1961] (p. 5237) ; Art. 52 *bis* (*Mesures relatives à l'ensemble des questions concernant les anciens combattants*) : *Amendement de M. Darchicourt; ses observations sur : le caractère de vœu de l'article; le refus du Rapporteur général du Sénat de lui opposer l'article 40 de la Constitution* (p. 5255).

Répond à la question orale sans débat de M. Coudray relative au délai d'attente des pensionnés faisant appel au tribunal des pensions [8 juin 1962] (p. 1606, 1607).

Répond à la question orale sans débat de M. Christian Bonnet relative à la situation des veuves de guerre [8 juin 1962] (p. 1607, 1608).

Répond à la question orale sans débat de M Boudet relative à la retraite des anciens déportés [8 juin 1962] (p. 1608, 1609).

Répond à la question orale sans débat de M. Devemy relative à la situation des déportés et internés de la guerre 1914-1918 [8 juin 1962] (p. 1609, 1610, 1611).

TSIRANANA (M. Philibert), *Député de Madagascar (S.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet 1959 en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

TURC (M. Jean), *Député du Maine-et-Loire, 2e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre du Conseil supérieur des habitations à loyer modéré [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la suppression de l'article 1649 *bis* A du Code général des impôts relatif à la déclaration des ventes autres que les ventes au détail, **n° 1716** [17 mai 1962].

TURROQUES (M. Joseph), *Député du Lot-et-Garonne, 2e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Octroi souhaitable de prêts d'équipement individuel par le S.E.I.T.A.* [12 mai 1961] (p. 764).

U

ULRICH (M. Henri), *Député du Haut-Rhin, 5e circonscription (R. P. C. D.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cette élection est contestée [9 décembre 1958] (p. 18). Son annulation est annoncée à l'Assemblée Nationale en vertu de la décision de la Commission constitutionnelle provisoire du 5 janvier 1959 [15 janvier 1959] (p. 25).

A été proclamé député le 22 février 1959 [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe des Républicains populaires et du centre démocratique [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 avril 1959] (p. 328) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2643).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative aux emplois d'agents d'exploitation des postes et télécommunications créés au budget de 1960 et tendant à assurer la nomination à ces emplois d'agents de bureau en fonction au 31 décembre 1959, **n° 346** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels, **n° 516** [29 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1357) de MM. Durbet et Hostache tendant à permettre le recours de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable, **n° 1584** [30 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à accorder un nouveau délai de deux mois aux bénéficiaires de la loi n° 48-838 du 19 mai 1948 étendant l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 aux Alsaciens-Lorrains empêchés d'accéder à la fonction publique, **n° 1912** [4 octobre 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative

au retard apporté au versement d'une avance du Trésor pour couvrir le déficit de la sécurité sociale dans les mines [5 juin 1959] (p. 798).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en deuxième lecture, Art. 15 N : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article* ; *ses observations sur : le cas particulier des spoliés pour des raisons raciales, politiques ou religieuses* ; *le problème des incorporés de force* ; *le refus éventuel par le Gouvernement français de passer avec la République fédérale allemande un accord tendant à leur indemnisation* [21 juillet 1961] (p. 1922) ;

— de sa proposition de loi relative à l'extension de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels : *Application du bénéfice de ce texte à tous les administrateurs, quelle que soit l'origine de leur mandat* [21 juillet 1961] (p. 1969).

V

VALABRÈGUE (M. André), *Député de l'Hérault, 4e circonscription (U.N.R.), Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

Est élu vice-président de la Commission de la production et des échanges [30 janvier 1959] (p. 197).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490];

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 44 portant ratification du décret n° 59-374 du 6 mars 1959 rétablissant partiellement la perception du droit de douane d'importation sur le cacao en fèves et brisures de fèves, **n° 234** [24 juillet 1959].

Interventions :

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1703), [4 octobre 1960] (p. 2463).

En cette qualité :

Préside : la séance du 22 octobre 1959 (p. 1905) ; la 1re partie de la 2e séance du 29 octobre 1959 (p. 2030) ; la séance du 30 octobre 1959 (p. 2119) ; la 2e séance du 12 novembre 1959 (p. 2355) ; la 1re séance du 16 novembre 1959 (p. 2431) ; la 1re séance du 20 novembre 1959 (p. 2659) ; la 2e séance du 21 novembre 1959 (p. 2744) ; la 2e partie de la 3e séance du 23 novembre 1959 (p. 2877) ; la 2e partie de 1re séance du 25 novembre 1959 (p. 2988) ; la séance du 3 décembre 1959 (p. 3150) ; la 1re séance du 17 décembre 1959 (p. 3418) ; la 2e partie de la séance du 22 décembre 1959 (p. 3568) ; la 2e séance du 4 mai 1960 (p. 631) ; la séance du 13 mai 1960

(p. 843) ; la 2e séance du 17 mai 1960 (p. 885) ; la 2e séance du 18 mai 1960 (p. 937) ; la 2e partie de la 1re séance du 31 mai 1960 (p. 1045) ; la 2e partie de la séance du 14 juin 1960 (p. 1296) ; la 2e séance du 16 juin 1960 (p. 1365) ; la séance du 13 juillet 1960 (p. 1906) ; la 2e séance du 18 juillet 1960 (p. 1965) ; la 2e partie de la séance du 23 juillet 1960 (p. 2188) ; la séance du 14 octobre 1960 (p. 2535) ; la 1re séance du 25 octobre 1960 (p. 2763) ; la 2e séance du 28 octobre 1960 (p. 2919) ; la 3e séance du 3 novembre 1960 (p. 3022) ; la 1re séance du 5 novembre 1960 (p. 3151) ; la 2e séance du 7 novembre 1960 (p. 3267) ; la 2e séance du 10 novembre 1960 (p. 3540) ; la 1re partie de la 1re séance du 12 novembre 1960 (p. 3626) ; la 2e séance du 12 novembre 1960 (p. 3656) ; la 1re partie de la séance du 17 novembre 1960 (p. 3907) ; la 2e séance du 24 novembre 1960 (p. 4054) ; la séance du 9 décembre 1960 (p. 4498) ; la 1re séance du 12 décembre 1960 (p. 4626) ; la 2e partie de la 1re séance du 14 décembre 1960 (p. 4610) ; la 2e séance du 15 décembre 1960 (p. 4671) ; la 2e partie de la 1re séance du 16 décembre 1960 (p. 4709) ; la séance du 28 avril 1961 (p. 587) ; la séance du 10 mai 1961 (p. 721) ; la séance du 16 mai 1961 (p. 773) ; la séance du 16 juin 1961 (p. 1135) ; la séance du 23 juin 1961 (p. 1278) ; la 1re séance du 29 juin 1961 (p. 1341) ; la 2e partie de la séance du 30 juin 1961 (p. 1409).

En qualité de Vice-Président :

Associe l'Assemblée au deuil des populations du Var [3 décembre 1959] (p. 3151).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre (Transmission du texte proposé par la Commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960) [17 décembre 1959] (p. 3425).

Ses observations sur le rappel au Règlement de M. Fanton (*Application de l'article 82 du Règlement*) [18 mai 1960] (p. 950).

Demande à l'Assemblée Nationale d'observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui, hier, sont tombés en Algérie [12 décembre 1960] (p. 4526).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale en qualité de *Rapporteur pour avis : Demande de réserve de l'article 32 relatif à la constitution d'une Commission spéciale* [27 mai 1959] (p. 620) ; Art. 87 : *Son amendement (Possibilité pour une Commission permanente de donner son avis sur une proposition ou un projet pour lequel une Commission spéciale a été constituée)* [28 mai 1959] (p. 660) ; Art. 32 : *Constitution d'une Commission spéciale* [3 juin 1959] (p. 733) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Mesures concernant l'évolution du marché des vins jusqu'à la prochaine récolte ; organisation de nos exportations ; garantie des cours, réforme du circuit de distribution* [25 juin 1959] (p. 1050, 1051) ;

— du rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel, Art. 6 (Art. 87 du Règlement) : *Son amendement (Possibilité de saisir pour avis une Commission permanente quand la commission spéciale saisie au fond a été constituée sur l'initiative de l'Assemblée)* [21 juillet 1959] (p. 1389).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne, relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Disparité entre le prix à la production et celui à la consommation ; préjudice porté à la qualité par suite des coupages ; rétablissement nécessaire du libre jeu de la concurrence dans les transactions à la production et les achats au détail* [13 novembre 1959] (p. 2418, 2419).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Reconversion des bassins miniers* [10 décembre 1959] (p. 3323).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du Plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Cas du bassin de Graissessac ; calcul des retraites minières anticipées ; installation d'industries de remplacement* [21 octobre 1960] (p. 2699, 2700).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Rappel du rejet par la Chambre des Députés du projet de corps blindés préconisé par le colonel de Gaulle ; défaitisme de ceux qui croient rejeter, par cette politique, les Américains dans l'isolationnisme ; renforcement de notre position internationale résultant de la création d'une*

force de frappe nationale; longueur du délai nécessaire à l'intervention de l'organisation atlantique faisant craindre notre destruction avant d'avoir été défendus [24 octobre 1960] (p. 2732, 2733).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : les problèmes de la viticulture; la nécessité d'éviter que la campagne anti-alcoolique ne dégénère en une absurde campagne anti-vin; la libération d'une fraction des vins du hors quantum* [13 septembre 1961] (p. 2279, 2280).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie); INDUSTRIE : *Ses observations sur : les mesures prises en faveur de l'artisanat; l'attribution souhaitable de la prime d'apprentissage à tous les maîtres d'apprentissage; le développement de l'artisanat dans tous les pays d'Europe; le renforcement du personnel du service de l'artisanat; les mesures devant être prises pour les artisans en matière de prestations sociales et de crédit; les difficultés du département de l'Hérault par suite de la crise des Houillères de Graissessac et des difficultés industrielles de Fouga et de Pétrofouga* [28 octobre 1961] (p. 3340, 3341); AGRICULTURE : *Ses observations sur : la nécessité d'une nouvelle diminution de 1,40 F par litre de la fiscalité pesant sur le vin, conformément aux engagements pris par le Gouvernement en juillet 1961* [29 octobre 1961] (p. 3478); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur l'insuffisance du nombre des fonctionnaires adaptés aux nouveaux problèmes que posent nos relations avec les Etats d'expression française ayant accédé à l'indépendance* [12 novembre 1961] (p. 4444).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale sans débat relative au statut de l'artisanat [25 mai 1962] (p. 1332, 1333).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification de la motion de censure; le référendum du 8 avril 1962; les perspectives de coopération franco-algérienne* [5 juin 1962] (p. 1470, 1471).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sans débat relative à la politique viticole : *L'agrandissement et la modernisation des caves vinicoles et des distilleries* [22 juin 1962] (p. 1946, 1949, 1950).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Les accusations de pouvoir personnel adressées au Général de Gaulle; l'attentat du Petit-Clamart et le présent projet; l'équilibre des pouvoirs; le caractère disparate de la coalition au présent projet* [4 octobre 1962] (p. 3241, 3242).

VALENTIN (M. Jean), *Député de la Charente, 3e circonscription (app. I. P. A. S., puis app. E. D., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'être apparenté au groupe des Indépendants et paysans d'action sociale [8 octobre 1959] (p. 1725).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [8 octobre 1959] (p. 1726).

Cesse d'être apparenté au groupe de l'Entente démocratique [9 novembre 1960] (p. 3464).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [10 novembre 1960] (p. 3561).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INDUSTRIE ET COMMERCE : *Problème des circuits de distribution*; *apologie des circuits prétendus courts*; *insuffisance de la formation professionnelle des commerçants*; *utilité du commerce indépendant* [24 novembre 1959] (p. 2957);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Attitude du Gouvernement à l'égard des commerçants*; *installation de magasins Leclerc à Paris et dans sa banlieue* [26 novembre 1959] (p. 3029);

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux et divers aména-

gements fiscaux, Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés la propriété ou la location de biens de chasse ; opportunité des réceptions de ce genre, exemple de la diplomatie* [9 décembre 1959] (p. 3248) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de Brive et de Tulle ; insuffisance du projet* [24 novembre 1960] (p. 4047, 4048) ; *ses explications de vote* (p. 4072).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Optimisme du Premier Ministre ; menaces d'inflation ; priorité devant être accordée à la recherche de débouchés pour les produits agricoles ; atteinte portée au droit de propriété par les passages du rapport Armand Rueff concernant le commerce ; erreurs techniques et psychologiques commises par le Gouvernement ; nécessité de l'Europe* [5 octobre 1961] (p. 2423, 2424).

Son rappel au Règlement : *Articles parus dans la presse sur l'indemnité des parlementaires* [19 octobre 1961] (p. 2641).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : la confusion trop souvent faite entre le budget et la loi de finances ; la sous-estimation probable des dépenses budgétaires ; l'importance excessive des reports ; la part des interventions publiques dans les dépenses ordinaires civiles ; la dispersion de nombreux crédits entre différents Ministères ; les avantages de l'initiative privée ; la nécessité pour l'Etat de s'imposer des restrictions de dépenses ; l'absence de mesures en faveur de l'action sociale dans le budget ; la reprise de l'action revendicative des salariés ; les manifestations paysannes ; la menace d'une inflation larvée ; la nécessité de donner l'impulsion nécessaire à une expansion plus vigoureuse* [19 octobre 1961] (p. 2656 à 2659) ; (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine, Art. 24 : *Son amendement tendant à ramener à dix-huit mois la durée du service militaire actif* [9 novembre 1961] (p. 4195) ; *ses observations sur la possibilité de rappeler sous les drapeaux les citoyens français appartenant à la disponibilité et à la première réserve, domiciliés dans les départements d'Algérie* (p. 4196).

VALS (M. Francis), *Député de l'Aude, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164).

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962), (p. 752).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 10 : *Son rappel au Règlement (application des règles relatives au vote par scrutin public)* [20 janvier 1959] (p. 111).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Ses observations sur : la motion votée à Lyon par l'U.N.E.F. ; la reprise de contact entre l'U.N.E.F. et l'U.G.M.A. ; les différentes associations constituant le G.E.R.O.J.E.P. ; la mesquinerie de la suppression de la subvention à l'U.N.E.F.* [24 juin 1960] (p. 1525, 1526).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi, l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Hommage devant être rendu à M. Mansholt ; responsabilité du Conseil des Ministres de la Communauté dans le retard apporté à l'établissement d'une politique agricole commune ; abandon regrettable des procédures prévues par la Commission exécutive du Marché commun ; mesures devant être prises pour assainir et organiser le marché du vin tout en empêchant la production d'excédents ; alignement souhaitable*

de la fiscalité viticole française sur la fiscalité italienne ; *nécessité d'une Europe politique intégrée* [14 juin 1961] (p. 1094 à 1096).

VAN DER MEERSCH (M. Eugène), *Député du Nord, 6e circonscription (U.N.R.). Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Asssemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la Républiqne [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de cette Commission [12 décembre 1961] (p. 5537).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [13 décembre 1961] (p. 5609), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre du comité de gestion du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale [16 juillet 1962[(p. 2524).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à reporter les sessions des Conseils généraux en dehors des sessions parlementaires, **n° 71** [5 mai 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à définir et promouvoir une politique de la vieillesse, de nature à obtenir une meilleure utilisation des moyens actuellement mis en œuvre, **n° 177** [30 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à définir et promouvoir une politique en faveur des handicapés physiques (aveugles, sourds, hémophiles et autres infirmes), notamment au point de vue de leur adaptation sociale et professionnelle, **n° 258** [27 juillet 1959].

Sa proprosition de loi tendant à instituer un Haut Commissariat à la vieillesse **n° 259** [27 juillet 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Plan d'équipement), **n° 339**, t. II, 6 [4 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi n° 48-1185 du 22 juillet 1948 en faveur des soldats agriculteurs servant en Algérie, **n° 621** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives à l'élection des membres des comités d'entreprises, **n° 625** [6 mai 1960] ; la retire [27 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives à l'élection des délégués du personnel dans les entreprises, **n° 626** [6 mai 1960] ; la retire [27 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 503) portant ratification du décret n° 59-1496 du 28 décembre 1959 portant suspension provisoire de la perception des droits de douane applicables aux pilotes automatiques pour la navigation aérienne repris sous la rubrique ex-n° 90-28 Cc du tarif des droits de douane d'importation, **n° 696** [21 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 499) relatif à la ratification du décret n° 59-672 du 28 mai 1959 portant non-approbation partielle de la délibération n° 59-11 de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française suspendant ou réduisant les droits de douane sur certains produits, **n° 738** [6 juillet 1960].

Sa proposisition de loi tendant à limiter aux seuls bénéficiaires des articles L 272 L 275 et L 286 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre les appellations de « déporté » et « déportation », **n° 861** [25 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Sahara), **n° 892** [4 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 274) portant ratification du décret n° 59-1151 du 1er octobre 1959 suspendant la perception du droit de douane d'importation sur le benzène (n° 29-01 Da du tarif des droits de douane d'importation) dans la limite d'un contingent, **n° 1032** [8 décembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les lois sur les sociétés, **n° 1141** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à instituer des conseils d'entreprises **n° 1164** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à accélérer la promotion sociale, **n° 1167** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi portant organisation d'une aide nationale en faveur des personnes âgées, **n° 1175** [10 mai 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Sahara **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15).

En cette qualité :

Préside : la 2e séance du 29 janvier 1959 (p. 190) ; la 2e séance du 27 mai 1959 (p. 609) ; la 2e séance du 9 juin 1959 (p. 827) ; la 2e séance du 24 juin 1959 (p. 1023) ; la 2e séance du 25 juin 1959 (p. 1065) ; la 1re séance du 30 juin 1959 (p. 1147) ; la séance du 8 juillet 1959 (p. 1348) ; la séance du 22 juillet 1959 (p. 1434).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie : *Autorisation donnée par le président de voter par division* [8 juillet 1959] (p. 1367, 1368).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Concurrence des ports belges et hollandais au détriment des ports français insuffisamment équipés ; rentabilité de la modernisation de la liaison Dunkerque-Valenciennes (augmentation du trafic, création d'usines nouvelles, accroissement de la matière imposable) ; caractère fragmentaire de la loi de programme, réalisation partielle du IIIe Plan ; responsabilité de l'ancien directeur des ports maritimes dans notre retard sur le plan national et international ; contribution des collectivités locales aux travaux de la région du Nord, création d'une zone industrielle autour de Dunkerque ; urgence et importance de ces aménagements ; inquiétude soulevée par la canalisation de la Moselle pour les ports de Strasbourg et de Dunkerque* [29 juin 1959] (p. 1124 à 1127) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) ; JUSTICE, état G, titre V : *Son amendement tendant à réduire le montant des autorisations de programme de 1 milliard 500.000 NF ; implantation inopportune d'un centre d'éducation surveillée à Wattignies ; utilisation préférable de terrains désaffectés appartenant à l'Etat* [16 novembre 1959] (p. 2473) ; *non-consultation des élus du Nord* (p. 2474) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES : Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, en qualité de *Rapporteur pour avis : Augmentation du budget due à l'intégration d'une partie du personnel du commissariat général à la productivité ; modicité des moyens du commissariat au Plan ; insuffisance des crédits de matériel et des crédits destinés aux études ; importance des Comités régionaux ; coordination de l'action des différents organes pour la mise en œuvre des programmes régionaux ; informations nécessaires du Parlement sur le Plan ; rôle du commissariat au Plan dans les études concernant la modernisation de l'Algérie ; situation nouvelle créée par la Communauté franco-africaine et la Communauté économique européenne ; compétence du personnel du commissariat au Plan* [17 novembre 1959] (p. 2502, 2503) ; *prudence nécessaire dans le classement des régions riches et les régions pauvres* (p. 2503) ; *conséquences de la crise de la construction navale pour les chantiers de France à Dunkerque* (p. 2504) ; en nouvelle lecture, JUSTICE : *Promesse du Garde des Sceaux de construire une maison d'éducation surveillée à Marcq-en-Baroeul et non à Wattignies* [22 décembre 1959] (p. 3580).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *nécessité de multiplier le nombre des forages au Sahara et dans la métropole* [10 décembre 1959] (p. 3296) ; *les importations de charbon* (p. 3310).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Difficultés des régions de cultures*

évoluées du Nord ayant beaucoup emprunté pour s'équiper; nécessité d'une véritable garantie des prix agricoles et d'un alignement de ces prix sur ceux de l'industrie avec l'établissement d'une parité sincère avec les prix de l'Europe des Six; suppression des taxes fiscales frappant la vente à l'agriculture de produits industriels; abrogation du décret de janvier 1959 sur les fermages; extension de la loi des fermages aux biens des collectivités publiques; suppression des expropriations abusives; reconnaissance du droit des fermiers à une juste rémunération de la valeur culturale de leurs terres en cas de reprise; substitution de la notion de bénéfice forfaitaire à l'hectare au revenu cadastral pour estimer la faculté contributive des exploitants; aménagement du projet de loi sur l'assurance-maladie agricole dans le sens de la liberté et de la pluralité des caisses; nécessité de mesures immédiates de sauvegarde [4 mai 1960] (p. 626, 627).

Prend part au débat sur la question orale de M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Revendication justifiée des mineurs de la semaine de quarante heures payée quarante huit heures; échec de la C.E.C.A. entraînant un mécontentement des mineurs de tous les pays; négligence du Gouvernement de ne pas avoir prévu l'installation d'usines de carbochimie pour utiliser la main-d'œuvre; sacrifices et mérites des mineurs* [6 mai 1960] (p. 717, 718).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Sous-amendement de M. Poudevigne à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les mots « et sous réserve de l'harmonisation des charges de production prévue par le traité de Rome »; inconvénients présentés par le Marché commun autant pour l'agriculture du Nord que celle du Midi* [18 mai 1960] (p. 931) ; après l'Art. 37 : *Son article additonnel demandant au Gouvernement d'engager, dans le cadre du Conseil de coopération douanière, des négociations pour renforcer le contrôle des documents justifiant de l'origine des produits importés* [19 mai 1960] (p. 973); *insuffisance des garanties offertes par les certificats d'origine de certains produits agricoles importés* (ibid.) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales; après l'Art. 8 : *Son article additionnel tendant, en cas d'expropriation de terres agricoles, à faire bénéficier les expropriés d'une indemnité destinée, soit à couvrir l'intégralité du préjudice subi, soit à permettre leur réinstallation* [19 mai 1960] (p. 993) ; *report de son article additionnel après l'article 13; nécessité de rendre les procédures d'expropriation plus humaines et plus équitables* (p. 1013) ; *le retire* (ibid.).

Prend part au débat sur la question orale de M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Sa proposition de loi tendant à la création d'un haut commissariat à la vieillesse; nécessité d'élever le montant des ressources des anciens* [20 mai 1960] (p. 1034).

Est entendu sur les questions orales de MM. Lux et Japiot relatives à la situation du Marché du houblon : *Son rappel au Règlement* [8 juillet 1960] (p. 1795).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Nécessité de posséder, en plus d'une force de représailles indispensable pour faire face à la menace atomique, de forces armées tactiques pour lutter contre les autres formes d'aggression; utilisation éventuelle, pour la défensive, des travaux destinés à la contre offensive; avantages procurés à l'économie générale du pays par la réalisation d'une force de frappe; risques de retard dans le domaine des engins balistiques; départ éventuel des forces américaines* [19 octobre 1960] (p. 2613 à 2615) ; (Motion de censure) : *Ses observations sur : la contribution à la défense de la liberté des peuples de l'Occident apportée par la constitution d'une force de frappe nationale; les inconvénients d'une force atomique atlantique; la refonte nécessaire de l'alliance atlantique; l'opposition de l'Angleterre à la constitution d'une Europe fédérée; l'impossibilité d'une force de dissuasion européenne; le renforcement de la position de la France au sein de ses alliances et sur l'échiquier mondial résultant de l'adoption du projet de loi* [6 décembre 1960] (p. 4331, 4332) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SAHARA, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les efforts pour remédier à la sous-administration des départements sahariens; la nécessité de ne pas calquer l'administration départementale et locale sur celle des départements métropolitains;*

l'élévation du niveau de vie des populations sahariennes; l'importance primordiale des transports; le développement des productions sahariennes; les perspectives en matière de pétrole et de gaz; la multiplication des activités nouvelles; l'organisation de l'artisanat; le développement de l'agriculture; l'irrigation; la plantation de palmiers-dattiers, la lutte contre l'analphabétisme; la nécessité d'un accroissement des échanges; le développement des relations économiques avec les régions voisines; l'extension du tourisme [8 novembre 1960] (p. 3318, 3319) ; AGRICULTURE : *Protection nécessaire de notre agriculture contre la concurrence étrangère, importation abusive de bières allemandes; inquiétude suscitée par les passages du rapport Rueff-Armand concernant le statut du fermage; charges entraînées pour les exploitants par la loi sur l'assurance-maladie; suppression regrettable des crédits en faveur de la vulgarisation professionnelle; retard apporté à la publication des textes d'application de la loi sur l'enseignement agricole; expropriations scandaleuses dont sont victimes les agriculteurs d'Ascq et d'Amappes* [9 novembre 1960] (p. 3440, 3441) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur: la nécessité de prévoir des pétroliers de 90.000 tonnes pour le port de Dunkerque, le problème de la liaison de ce port avec l'arrière pays, la suppression souhaitable des écluses de Goeulzin et de Pont-Malin de manière à permettre la mise au gabarit international de la liaison Dunkerque-Lille et d'améliorer l'alimentation en eau de la région lilloise et de Dunkerque; la lenteur des travaux du bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières* [10 novembre 1960] (p. 3532, 3533) ; *les avantages de l'abaissement du canal de la Sensée; la nécessité d'une concentration des efforts en matière hydraulique* (p. 3533, 3534) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Situation critique de l'économie du Nord (Crise de la laine cardée, importation abusive de produits agricoles); nécessité de mettre fin aux faux certificats d'origine du port d'Anvers et au chantage permanent des Hollandais; aide devant être apportée aux agriculteurs pour la reconversion de leurs cultures céréalières ou betteravières en horticulture; nécessité de chercher des débouchés extérieurs pour les produits agricoles* [15 juin 1961] (p. 1101, 1102).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : les fondements de la souveraineté française au Sahara; les convoitises suscitées par les richesses de son sous-sol; la compétence de l'O.C.R.S. pour résoudre le problème saharien* [29 juin 1961] (p. 1366, 1367).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la protection des animaux : Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Autorisation des combats de coqs) : Ses observations sur la popularité et l'ancienneté de ces combats dans le Nord et le Pas-de-Calais; le maintien souhaitable de la tolérance observée jusqu'à ce jour* [12 juillet 1961] (p. 1676); *retire son amendement* (ibid.).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Inquiétude suscitée par l'importance des importations de pétrole russe en Italie* [20 juillet 1961] (p. 1864) ;

— sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : le IVe Plan; la création de nouvelles universités; l'action anarchique de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Installation de complexes sidérurgiques à Dunkerque et à Gand); la nécessité d'assurer la liaison Dunkerque—Valenciennes, Thionville—Strasbourg, Nantes—Rochefort, Océan—Suisse et Bordeaux—Méditerranée* [24 novembre 1961] (p. 5072, 5073) ;

— sur la question orale de M. Dumortier relative à l'enseignement technique : *Les difficultés considérables de l'enseignement technique, parent pauvre de l'Education nationale* [25 mai 1962] (p. 1347).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème d'une planification européenne non autoritaire; les répercussions du commerce extérieur sur le Plan; les problèmes de l'énergie : maintien du niveau de production du charbon, les perspectives du gaz naturel, les incertitudes de l'énergie nucléaire, les ré-*

formes à apporter dans l'industrie du pétrole; les problèmes de la région du Nord : sa perte de vitesse, la nécessité de défendre cette région, les insuffisances du port de Dunkerque; l'installation souhaitable d'un complexe sidérurgique sur les Côtes de l'Atlantique et dans la région marseillaise; les dangers de licenciement de personnel dans le Nord, la nécessité de créer des emplois; l'aide à apporter à la Corse [6 juin 1962] (p. 1514 à 1516);

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse ; Art. 1er : *Le problème des liaisons maritimes enttre la Corse et la Métropole, la situation de sous-développement de la Corse* [27 juin 1962] (p. 2071).

VAN HAECKE (M. Louis), *Député de l'Eure, 1re circonscription (app. I. P. A. S.).*

En remplacement de M. de Broglie nommé Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [3 octobre 1961] (p. 2349).

S'apparente au groupe des Indépendants et paysans d'action sociale [5 octobre 1961] (p. 2430).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [18 octobre 1961] (p. 2633), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à prolonger le délai d'option des sociétés à responsabilité limitée formées entre parents pour le régime fiscal des sociétés de personnes, **n° 1654** [15 décembre 1961].

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 52, 54, 55, 103 et 159 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1630** [24 avril 1962].

Sa proposition de loi tendant à accorder aux familles des apprentis le bénéfice des allocations familiales et sociales dans les mêmes conditions qu'aux familles des jeunes gens poursuivant leurs études, **n° 1803** [28 juin 1962].

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 54 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1813** [3 juillet 1962].

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 55 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1814** [3 juillet 1962].

Sa proposition de résolution tendant à insérer un article 54 *bis* dans le Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1815** [3 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1770), adopté par le Sénat, relatif à la procédure et aux peines applicables en cas d'infraction à la législation sur le service de défense, **n° 1819** [4 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1769), adopté par le Sénat, modifiant et complétant l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 sur l'organisation générale de la défense, **n° 1820** [4 juillet 1962].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 34, 43 et 45 de la Constitution, **n° 1872** [23 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant l'organisation générale de la défense, en qualité de *Rapporteur : Les modifications apportées par l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur l'organisation générale de la défense ; les différents aspects de la mobilisation de défense ; le problème des affectations spéciales ; les compléments à apporter à l'article 29 de l'ordonnance susvisée* [12 juillet 1962] (p. 2418, 2419) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux infractions à la législation sur le service de défense : *Les sanctions prévues pour assurer le respect par les citoyens de leurs obligations dans le cadre de l'organisation de la défense, le choix des juges* [12 juillet 1962] (p. 2421, 2422).

VANIER (M. Jean), *Député de l'Isère, 2e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier et 2.

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission nationale de l'organisation hospitalière [7 juillet 1959] (p. 1335).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter et à modifier les dispositions de l'ordonnance n° 59-126 du 7 janvier 1959 tendant à favoriser l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, **n° 1174** [10 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Conditions d'une véritable promotion sociale* ; *recherche d'une meilleure justice sociale* ; *élévation du niveau de vie* ; *transformation du salariat et de la notion d'entreprise* ; *insuffisance des exonérations fiscales envisagées* ; *refonte de l'ensemble de l'enseignement* ; *développement de la promotion collective* ; *rôle des syndicats* ; *importance du comité de coordination* [30 juin 1959] (p. 1180, 1181) ; ART. 11 : *son amendement* (*Suppression des mots : « dans les conditions prévues à l'article 10 »*) [1er juillet 1959] (p. 1227) ; *Son amendement* (*Addition des mots : « et de la promotion supérieure du travail »*) (ibid.) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, ART. 1er : *Son amendement* (*La liberté de l'enseignement, sa valeur et son champ d'application*) [23 décembre 1959] (p. 3641) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Dégradation du pouvoir d'achat des familles* ; *nécessité urgente d'un plan de réalisations sociales* ; *relance de la demande intérieure* ; *lancement souhaitable d'un grand emprunt placé sous le signe de la politique sociale permettant notamment l'accélération des programmes de construction de logements et la réalisation des équipements socio-éducatifs* [27 octobre 1960] (p. 2864).

VAR (M. François), *Député de la Corrèze, 3e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, ART. 62 : *Maintien nécessaire de l'exonération accordée aux mutuelles agricoles par la loi du 4 juillet 1900* [29 octobre 1959] (p. 2083) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Situation des familles des sapeurs-pompiers décédés dans l'accomplissement de leur service* [12 novembre 1959] (p. 2345) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Réparation urgente des préjudices causés par les inondations en Corrèze* [10 novembre 1960] (p. 3552, 3553) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Introduction dans le projet ; de la disposition concernant l'exonération des droits d'enregistrement qui figuraient dans la loi relative aux dommages de Fréjus* [24 novembre 1960] (p. 4055).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : la situation tragique de la Corrèze; le programme de décentralisation et d'implantation d'usines nouvelles; les adductions d'eau et l'électrification des écarts; la suppression du service ambulant Paris—Aurillac; la suppression de la voie ferrée Eygurande-Merlines—Bort-les-Orgues ; le problème de l'élevage et de la commercialisation de la viande; la reconversion de la main-d'œuvre; le reboisement; l'école vétérinaire de Meymac* [12 novembre 1961] (p. 5060 à 5062).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la région Marche-Limousin; le caractère d'orientation du Plan; l'aménagement du territoire; la route Alpes—Auvergne—Atlantique; le rapatriement des Forces militaires stationnées en Algérie et l'installation de celles-ci dans les casernes; la suppresison de la voie ferrée Bort—Eygurande-Merlines* [19 juin 1962] (p. 1780, 1781).

VASCHETTI (M. Guy), *Député de la Seine, 23e circonscription (U.N.R., puis I., puis app. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [7 décembre 1960] (p. 4453).

S'apparente au groupe des Indépendants et paysans d'action sociale [4 juillet 1961] (p. 1433).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [8 décembre 1960] (p. 4483).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845) ;

— secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p. 1), [6 octobre 1959] (p. 1701), [4 octobre 1960] (p. 2461), [24 avril 1962] (p. 735).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant amnistie à certaines infractions fiscales ou douanières, **n° 250** [27 juillet 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie : *Exclusion par le Sénat des infractions fiscales et douanières; infractions bénignes* [7 juillet 1959] (p. 1331) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Charret (Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivement refusé ce renouvellement)* [26 novembre 1959] (p. 3033).

Son rappel au Règlement à propos du retrait de l'ordre du jour complémentaire de sa proposition de loi sur l'amnistie de certaines infractions fiscales ou douanières : *Irrecevabilité opposée injustement à cette proposition; interprétation abusive de l'article 92 du Règlement et de l'article 40 de la Constitution; suppression de toute initiative parlementaire en matière législative* [6 juillet 1960] (p. 1740, 1741).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à la propagande politique à l'intérieur des établissements scolaires [22 juillet 1960] (p. 2154).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TAXES PARAFISCALES, ligne 123, R.T.F. : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances (Suppression de la modalité actuelle de la taxe à l'achat)* [12 novembre 1961] (p. 4545) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : les conditions désastreuses imposées aux emprunteurs du Crédit hôtelier; la modification nécessaire du régime actuel des prêts* [22 novembre 1961] (p. 4972).

Son rappel au Règlement (*Lettres adressées aux parlementaires sous enveloppe de l'Assemblée Nationale par une organisation clandestine*) [15 décembre 1961] (p. 5674).

Son rappel au Règlement (article 54 du Règlement) : *Le rôle d'information impartial de la télévision* [5 juin 1962] (p. 1439).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algérienne) : *Les juridictions d'exception; les auteurs du redressement économique et financier* [5 juin 1962] (p. 1469, 1470).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1er : *La nécessité de procéder à un renvoi en Commission* [27 juin 1962] (p. 2072).

VAYRON (M. Philippe), *Député de la Seine, 48e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée n° 1767 [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959) (p. 1459).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi finances pour 1960 (nos 300, 328) (Affaires culturelles), **n° 376** [16 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Affaires culturelles) (n° 866), **n° 930** [4 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à éliminer du bénéfice de la sécurité sociale les personnes oisives et les faux salariés, **n° 1267** [28 juin 1961).

Sa proposition de loi tendant à la réforme de l'organisation financière de la sécurité sociale, **n° 1268** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à réglementer la fixation du plafond pour le calcul des cotisations de sécurité sociale, **n° 1269** [28 juin 1961).

Sa proposition de loi tendant à établir l'assurance-maladie de la sécurité sociale sur une base mutualiste, **n° 1270** [28 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 408, de M. Frédéric-Dupont et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi du 11 octobre 1940 sur les cumuls d'emplois, **n° 1366** [13 juillet 1961).

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 1292, adopté par le Sénat, relatif à l'affiliation des artistes du spectacle à la sécurité sociale, **n° 1386** [19 juillet 1961).

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances (n° 1436) pour 1962 (Affaires culturelles) **n° 1472** [24 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à limiter à vingt ans l'adhésion des communes de la Seine au service départemental de destruction des ordures ménagères et à autoriser les communes actuellement adhérentes à s'en retirer, **n° 1682** [21 mars 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Nécessité d'une déclaration précise sur l'intégration, situation des Français rapatriés d'Afrique du Nord et des établissements français de l'Inde*; *présence et activité des communistes dans les municipalités*; *maintien de certains éléments à la radiodiffusion télévision française* ; *confiance des Français dans le rétablissement de la grandeur de la France* [15 janvier 1959] (p. 51, 52).

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 *: Amendement de Mme Devaud tendant à inclure le travail dans la liste des matières relevant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* [20 janvier 1959] (p. 99).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur une question orale relative à la lutte contre les inondations et l'alimentation en eau de la région parisienne [15 mai 1959] (p. 539, 542).

Est entendu sur les propositions de la conférence des présidents (séances de nuit) [26 mai 1959] (p. 553).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Motion de renvoi de M. Grenier* [3 juin 1959] (p. 731);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) *: Mesures dirigées en fait contre les trafics portant sur les importations d'appareils étrangers ; aucune discrimination selon la valeur des appareils, les revenus qu'ils procurent ; menace d'une disparition de la matière imposable et d'une réduction de la taxe perçue au profit des communes ; conséquences pour les constructeurs et leurs employés ; suppression nécessaire de cette taxe* [9 novembre 1959] (p. 2287, 2288) ; rapport de la Commission mixte paritaire*; suppression nécessaire de l'article 7 instituant une taxe sur les appareils automatiques et entraînant une diminution des ressources communales* [17 décembre 1959] (p. 3431);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Ses observations sur : les risques que comportait le pari engagé par le Général de Gaulle en constituant la Communauté et consacrés par la perte de la Guinée française ; les dangers du caractère évolutif de la Communauté figurant dans la Constitution de 1958 ; les problèmes que pose, pour l'ensemble du monde libre, l'accession à l'indépendance des Etats africains ; les menaces que fait peser sur eux l'impérialisme soviétique; le développement croissant de la propagande communiste ; l'existence de partis communistes officiels ou non dans tous les Etats africains; la nécessité pour ces Etats, devenus indépendants, de lutter contre la subversion impérialiste communiste en Afrique* [10 mai 1960] (p. 734 à 736).

Pose à M. le Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles, une question orale relative à la diffusion de films documentaires sur l'œuvre de la France dans les départements sud-méditerranéens [24 juin 1960] (p. 1498, 1499).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Critiques du décret du 12 mai 1960, texte qui étatise la sécurité sociale; nécessité de soumettre ce décret au Parlement sous forme de projet de loi* [1er juillet 1960] (p. 1662, 1663).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 5 *Institution d'une taxe d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et les jeux de boules ou de quilles); Suppression nécessaire de cette taxe risquant de provoquer une diminution des recettes communales* [26 octobre 1960] (p. 2812) ; AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation appréciable des crédits, la réorganisation intervenue dans l'organisation centrale, l'augmentation considérable de certains frais (déplacement, correspondance), les succès et la rentabilité de l'ouverture au public des salles éclairées du musée du Louvre, la nécessité de faciliter l'accès des musées aux travailleurs, le sort réservé au musée de la France d'outre-mer, les charges imposées aux communes pour l'entretien des écoles municipales de musique, la possibilité de transformer certaines de ces écoles en établissements nationaux, la création de maisons de cul-*

ture, les divergences de conception qui se seraient manifestées entre le Ministre des Affaires culturelles et le Ministre de la Construction à propos de la reconstruction des monuments historiques, notamment au sujet de la cathédrale de Rouen, le dépôt souhaitable d'une loi cadre pour la remise en valeur de quelques grands ensembles de monuments historiques (Versailles) [5 novembre 1960] (p. 3165, 3166) ; deuxième lecture ; Art. 6 *bis* (*Etablissement d'une taxe sur les appareils automatiques*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur l'impossibilité pour les communes d'appliquer cette taxe sous peine d'assister à la disparition de la matière imposable* [5 décembre 1960] (p. 4312) ; Art. 6 *ter* (*Etablissement d'une taxe sur les jeux de boules et de quilles*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4312) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le manque d'information des parlementaires sur le projet de loi soumis au référendum; l'illégitimité de l'idée même du référendum ; le désir d'être française manifesté par l'Algérie lors du référendum d'octobre 1958 ; l'intégralité du patrimoine national* [7 décembre 1960] (p. 4411 à 4413) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; AFFAIRES CULTURELLES en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la création au Ministère des Affaires culturelles d'une direction des théâtres, de la musique et de l'action culturelle, l'œuvre accomplie au cours de l'année passée pour les archives et les musées ; la reproduction des œuvres d'art, et la coordination nécessaire dans ce domaine entre les différentes admistrations, l'augmentation des crédits pour les monuments historiques, le plan de mise en état des plus grands monuments, l'insuffisance des crédits pour l'action culturelle, la nécessité d'un effort particulier pour le conservatoire national de musique, les maisons de la culture, le recrutement des directeurs, la nécessité d'une réorganisation et d'une réforme de l'enseignement artistique notamment en province, l'augmentation souhaitable des bourses, le développement de la sculpture, l'utilisation des crédits réservés à la décoration, le remeublement du château de Versailles* [26 octobre 1961] (p. 3133, 3134) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable d'une bonification pour campagne de guerre aux cheminots d'Alsace-Lorraine* [6 novembre 1961] (p. 3778) ; en deuxième lecture, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE [1er décembre 1961] (p. 5247) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'affiliation des artistes à la sécurité sociale, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la réglementation des méthodes d'affiliation des artistes, la définition d'artiste de variétés, les mesures à prendre pour le placement des artistes, l'application du texte aux étrangers, le problème posé par l'existence sur le territoire national de studios d'enregistrement de postes périphériques* [14 décembre 1961] (p. 5633) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission tendant à prévoir le cas des entreprises de production de programmes de radiodiffusion et de télévision* (p. 5635).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à la situation des cheminots (*Absence de bonification de campagne aux cheminots anciens combattants*) [8 juin 1962] (p. 1603).

VENDROUX (M. Jacques), *Député du Pas-de-Calais, 7e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 94 du Code électoral, **n° 1133** [25 avril 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1106) autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, **n° 1220** (13 juin 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi portant ratification du décret n° 60-1443 du 27 décembre 1960, modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, du décret n° 61-135 du 9 février 1961 relatif aux tarifs des droits de douane d'importation et du décret n° 61-273 du 30 mars 1961 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1221** [13 juin 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, après l'Art. 2 : *Amendement de M. Briot (Action de soutien en faveur des boissons non alcoolisées et des jus de fruits)* [3 décembre 1959] (p. 3159).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *L'avenir européen; l'insuccès de la Communauté européenne du charbon et de l'acier; l'échec de la C.E.D. et la solution de rechange : création d'un secrétariat politique permanent; nécessité d'un effort de coordination qui, entrepris à l'échelon intergouvernemental, aurait pour objectif une Europe solidaire, donc efficace* [28 décembre 1959] (p. 3677, 3678).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : l'Europe, la nécessité d'une fréquence accrue des décisions prises en commun; la bonne volonté réciproque nécessaire des partenaires ; l'harmonisation des conditions de concurrence entre les pays de l'Europe des Six, notamment en matière de charges sociales ; le Marché commun des produits agricoles; l'organisation nécessaire des produits énergétiques au sein du Marché commun ; la révision des traités pour adapter les structures aux nécessités d'aujourd'hui et surtout de demain; la possibilité d'un Gouvernement supranational* [14 juin 1960] (p. 1301, 1302).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, en qualité de *Rapporteur pour avis : Etablissement d'une discussion commune sur ce projet et sur celui concernant la ratification des décrets relatifs à la modification des droits de douane d'importation; incidence de ces projets sur le développement de la construction européenne ; caractère fragmentaire de l'accélération du Marché commun; réalisation par la France de ses engagements ; retard apporté à la politique agricole commune; faible proportion de nos exportations agricoles vers nos partenaires du Marché commun ; nécessité, parallèlement à l'accélération douanière, de réaliser des progrès dans tous les domaines ; nécessité d'une volonté politique commune* [13 juin 1961] (p. 1027, 1028);

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun, en qualité de *Rapporteur pour avis : Objectivité politique de l'association ; nécessité de préserver l'autonomie de fonctionnement de la Communauté économique européenne* [6 décembre 1961] (p. 5339, 5340, 5341).

Prend par au débat sur une déclaration du Gouvernement (politique étrangère) : *Le problème de l'Europe des Etats et de l'Europe des peuples ; l'absence de propositions concrètes de la part des partisans de l'Europe des peuples; la conciliation de la notion de « pouvoir supranational » avec le respect des constitutions nationales* [13 juin 1962] (p. 1667, 1668, 1669).

VÉRY (M. Emmanuel), *Député de la Martinique, 1re circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre mer : *Espérances suscités par le projet; application des mesures financières dans un esprit de justice et d'humanité pour rétablir la confiance chez les Antillais et réparer les injustices dont ils ont été les victimes; choix des investissements en tenant compte de la psychologie des Antillais; insuffisance des crédits pour les terrains de sports utiles pour soustraire*

les jeunes à l'emprise des propagandes: difficultés des collectivités locales; nécessité de leur accorder des crédits à des conditions acceptables; rétablissement souhaitable de la détaxe de distance pour le sucre instituée en 1851 et supprimée en 1945; effort important devant être fait dans le domaine social; application des augmentations du S.M.I.G.; égalité entre les fonctionnaires des D.O.M. et ceux des départements métropolitains; inquiétude suscitée par l'information relative à une ordonnance permettant l'expulsion des gens indésirables dans les D.O.M., poursuite de l'expérience de l'assimilation adaptée [30 juin 1960] (p. 1612 à 1614); *article additionnel de la Commission tendant à réserver des postes dans les grandes écoles aux candidats s'engageant à servir dans les D.O.M.; mesures discriminatoires dont les fonctionnaires sont l'objet dans les D.O.M.* (p. 1634);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : la détérioration de la situation à la Martinique; les crédits pour les départements d'outre-mer; la disproportion existant entre les dépenses ordinaires prévues et celles ayant trait aux dépenses en capital; l'importance du crédit prévu pour un service militaire adapté; les conséquences psychologiques et politiques de cette nouvelle institution créée sans consultation préalable des conseils généraux; l'atteinte portée au principe de l'assimilation; la déception des recrues envoyées en Guyane; la disparité existant entre les départements d'outre-mer et ceux de la métropole du point de vue des allocations familiales et du S.M.I.G.* [24 octobre 1961] (p. 2867, 2868); titre III : *Son amendement tendant à la suppression des crédits destinés au service militaire adapté; ses observations sur : l'absence regrettable d'une consultation préalable des conseils généraux ; la priorité devant être accordée au règlement des problèmes sociaux dans les D.O.M.; l'affectation préférable des crédits à l'infrastructure en Guyane afin de permettre une immigration volontaire* [25 octobre 1961] (p. 3000, 3001);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes des Antilles, les erreurs contenues dans les évaluations du Plan, l'infrastructure nécessaire au développement du tourisme, le problème de l'emploi, la large décentralisation souhaitable* [21 juin 1962] (p. 1879, 1880).

VIALLET (M. Félix), *Député de la Lozère, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'ordonnance n° 58-1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs, **n° 86** [15 mai 1959].

Sa proposition de loi relative à la représentation au Sénat des citoyens français résidant dans les Etats de la Communauté, **n° 87** [15 mai 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Ses explications de vote : nécessité de considérer la loi de programme comme un minimum; espoir d'une solution du problème de l'enseignement libre* [2 juillet 1959] (p. 1274);

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, Art. 1er : *Son amendement tendant à en modifier la rédaction* [8 juin 1960] (p. 1197); Art. 2 : *Son amendemnt (Prise en charge du maintien au sol des populations par l'organisation du parc)* (p. 1198); *le retire* (ibid.); *son amendement (Etablissement des réserves intégrales en fonction du caractère de l'occupation humaine)* (p. 1199); *le retire* (p. 1200).

VIDAL (M. André,) *Député du Tarn, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député, (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation du décret n° 58-545 du 24 juin 1958 modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945, relatives au maintien de la libre concurrence, **n° 759** [11 juillet 1960].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques et à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale avec débat relative aux rapports commerciaux entre fabricants-fournisseurs et commerçants-revendeurs : *Sa proposition de loi tendant à l'abrogation pure et simple du décret du 24 juin 1958 ; critique de la circulaire de M. Fontanet, entraves pouvant être apportées à l'évolution industrielle par des manipulations de la réglementation en matière commerciale ; publication de la circulaire ; ses rapports avec l'activité de M. Leclerc ; formule de M. Leclerc tendant à commercialiser avec un minimum de frais de présentation et de service une gamme réduite d'articles de grandes marques ; définition de la marque ; conditionnement psychologique associé à la stabilité de la qualité et à la stabilité des prix* [24 juin 1960] (p. 1507, 1509 à 1512).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Oppose la question préalable ; observations sur : l'opportunité et le but des nationalisations ; la hâte avec laquelle est discuté ce texte modifiant l'importante loi de 1946 ; les précisions devant être données sur les motifs du maintien de deux entreprises privées dans le secteur libre ; l'impossibilité pour un service public de faire du malthusianisme* [11 juillet 1960] (p. 1841) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Aspect financier du projet sur la force de frappe ; observations sur : le rapport Rueff et Armand ; le manque de compétence des rapporteurs spéciaux du comité, les technocrates ; la nécessité de soumettre les firmes à un réseau d'obligations et de leur apporter en même temps l'aide de la nation* [25 octobre 1960] (p. 2779 à 2781) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur : le rôle de l'Etat en matière d'information et de propagande ; l'utilisation des techniques modernes dans ce domaine* [5 novembre 1960] (p. 3191, 3192) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la création d'une conscience collective et de structures autonomes dans le cadre de l'Algérie ; la confiance devant être accordée au Général de Gaulle* [7 décembre 1960] (p. 4419 à 4421) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Distinction entre recherche et enseignement ; développement nécessaire de la psycho-pharmacologie* [4 mai 1961] (p. 659 à 661).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun ; situation du département du Tarn ; concurrence de nos partenaires européens, notamment de l'Italie ; problèmes de distribution ; nécessité d'orienter le Marché commun vers l'égalisation, puis la promotion des niveaux de vie* (p. 1284 à 1286).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Supériorité des sociétés « politisées » sur les sociétés « non politisées »* [20 juillet 1961] (p. 1886, 1887).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale, deuxième partie) : *Ses observations sur la légitimité de l'aide de la France aux jeunes Etats devenus indépendants* [24 octobre 1961] (p. 2853, 2854); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : les graves inconvénients qu'entraînerait pour l'industrie le déplafonnement des cotisations d'allocations familiales; la pénalisation qui serait infligée aux entreprises évoluées* [12 novembre 1961] (p. 4443, 4444); seconde délibération : *Amendement du Gouvernement tendant à une amélioration du régime des prestations familiales, ses observations sur l'éventuelle politique de déplafonnement des cotisations* (p. 4556);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes des textiles; les structures psychologiques des auteurs du Plan; le problème général d'une planification dans une économie libérale; les progrès de la technique* [6 juin 1962] (p. 1519 à 1521);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière; Art. 10 : *Amendement du Gouvernement (Taxes sur les transactions sur les cuirs et peaux brutes, réduction du droit proportionnel d'enregistrement applicable aux ventes publiques de matières premières) : la situation fiscale des peaux brutes d'ovins et de bovins* [17 juillet 1962] (p. 2541).

VIGNAU (M. Pierre), *Député de Médéa (E.A.S., puis I., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [30 juin 1960] (p. 1638).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [25 juillet 1960] (p. 2222), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

VILLEDIEU (M. Emmanuel), *Député du Calvados (U.N.R., puis I.).*

En remplacement de M. Triboulet nommé membre du Gouvernement (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1843).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la nouvelle République [29 juin 1961] (p. 1389).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1959] (p. 424), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [30 juin 1961] (p. 1426).

Est à nouveau nommé membre de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830).

Est nommé membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier, 2 et 7.

de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 21) de M. René Pleven tendant à modifier le premier alinéa de l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, **n° 244** [27 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 1018), modifiée par le Sénat, tendant à modifier et à compléter l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, **n° 1053** [13 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1468), adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, **n° 1561** [24 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 333) autorisant la ratification de : 1° la Convention sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels; 2° la Convention relative à la reconnaissance de la personnalité juridique des sociétés, associations et fondations étrangères; 3° la Convention sur la loi applicable aux obligations alimentaires envers les enfants, **n° 1636** [14 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1101) autorisant l'approbation du statut de la Conférence de La Haye de droit international privé du 31 octobre 1951, **n° 1637** [14 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi (nos 872, 976, 1142, 1309, 1327, 1417, 1492, 1717) : 1° de M. Frédéric-Dupont; 2° de M. Jean-Albert Sorel; 3° de M. Collette; 4° de M. Pleven; 5° de M. Hostache; 6° de M. Diligent; 7° de Mme Marcelle Delabie; 8° de M. René Schmitt, tendant à compléter la législation concernant l'adoption et la légitimation adoptive, **n° 1774** [19 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris [3 juin 1959] (p. 728);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale; Art. 5 : *Reprend le sous-amendement de M. Cathala relatif à l'enseignement par correspondance* [1er juillet 1959] (p. 1222);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Part excessive des salariés dans les impôts directs* [21 octobre 1959] (p. 1884); après l'Art. 8 : *Article additionnel de M. Jacquet tendant à rétablir la déduction du montant des primes d'assurance-vie du revenu soumis à l'impôt et proposant la taxation d'autres formes d'assurances; réduction du rôle des parlementaires par suite de l'application répétée de l'article 40 de la Constitution* [27 octobre 1959] (p. 1991);

— du projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce : *Cas des officiers publics et ministériels* [3 novembre 1959] (p. 2150);

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, en qualité de *Rapporteur : Evolution du droit de l'adoption en France; mesures jusqu'alors favorables aux ménages d'adoptants; prise en considération de la situation des femmes seules, veuves ou divorcées; recherche de l'intérêt de l'adopté; avantages d'une multiplication des demandes d'adoption; possibilité d'adoption pour les femmes seules âgées de 35 ans, veuves ou divorcées à leur profit et n'ayant pas d'enfant au jour de l'adoption* [4 novembre 1959] (p. 2165, 2166); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur : Réduction à 35 ans de l'âge de l'adoptant; réduction par dispense particulière de la différence d'âge entre les adoptants et les adoptés* [13 décembre 1960] (p. 4583);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Date d'application de la loi, rétroactivité)* [1er décembre 1959] (p. 3107).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie :

Situation du personnel dans les mines [10 décembre 1959] (p. 3319).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie, Art. 8 : *Amendements tendant à substituer au mot «parties» le mot «intéressés»; distinction entre les parties à des actes et les tiers* [16 décembre 1959] (p. 3394).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Ses observations sur l'utilité d'une agrégation des lettres modernes sous réserve de consacrer un temps suffisant à la culture des lettres* [18 décembre 1959] (p. 3480).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Inopportunité de discussions mesquines, étant donné l'importance de ce deuil national* [18 décembre 1959] (p. 3503) ;

— du projet de loi d'orientation agricole ; après l'Art. 7 : *Son article additionnel tendant, lorsque les opérations de partage entraînent la division d'un fonds rural non affermé constituant une exploitation agricole unique, à permettre au cohéritier, recevant dans son lot des bâtiments d'exploitation et d'habitation, d'exiger de ses cohéritiers qu'ils lui louent les terres comprises dans leur lot* [19 mai 1960] (p. 976); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 1er : *Imprécision de l'expression «valeur de production réelle»* [19 mai 1960] (p. 981);

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements : *Observations sur : le blocage des loyers, la nationalisation du logement proposée par le texte, la nécessité, en cas de pluralité de demandeurs de réserver le choix du locataire au propriétaire, la portée limitée de ces dispositions n'apportant pas d'avantage supplémentaire par rapport à la loi du 1er septembre 1948* [20 juillet 1960] (p. 2079) ;

— en troisième lecture, d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport [25 juillet 1960] (p. 2215);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : le respect de la liberté du choix des conventions matrimoniales; la réforme nécessaire du régime légal actuellement en vigueur inadapté aux conditions économiques modernes et à l'importance accrue de la fortune mobilière; la conformité du régime de la communauté d'acquêts au désir profond des Français; la limitation nécessaire des cas où le consentement conjoint des deux époux est nécessaire; l'exclusion regrettable de la femme mariée de la gestion des valeurs mobilières; les inconvénients d'un système d'option; l'opportunité de réserver à la femme la gestion de ses biens propres* [17 novembre 1960] (p. 3915, 3916) ; Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Option facultative entre le régime de communauté d'acquêts et le régime de participation aux acquêts)* [30 novembre 1960] (p. 4179); Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant au rétablissement de l'immutabilité des conventions matrimoniales; la nécessité de permettre aux époux de modifier leur régime matrimonial pour des raisons légitimes; la garantie apportée par l'intervention de la justice et la publicité prévue* (p. 4198) ; Art. 1411 du Code civil : *L'extrême importance du débat; le fractionnement regrettable de sa discussion* (p. 4203); Art. 1411 du Code civil (*Définition des propres*) : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à supprimer les biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage et à ajouter les biens acquis par dévolution successorale : la nécessité de conserver le caractère de bien propre aux biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage* [9 décembre 1960] (p. 4511); Art. 1435 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant d'une part à laisser au mari la libre disposition des navires, bateaux et aéronefs et d'autre part à exiger le consentement de la femme pour les meubles affectés à sa profession séparée : l'inopportunité de l'énumération des meubles pour l'aliénation desquels le consentement de la femme est requis; la nécessité d'interdire au mari de disposer des biens affectés à la profession séparée de sa femme; les inconvénients de l'obligation faite au mari d'obtenir le consentement de sa femme pour l'aliénation des meubles* [14 décembre 1960] (p. 4604); *amendement de Mme Thome-Patenôtre (Consentement de la femme pour l'aliénation des valeurs mobilières): la sauvegarde nécessaire des droits de la femme*

(p. 4606); Art. 1438 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret tendant à restituer à la femme l'administration de ses biens propres; l'adoption souhaitable de cette disposition conforme à l'évolution de la femme dans la société et compatible avec le régime de communauté* (p. 4611, 4612) ; après l'Art. 15 *bis : Article additionnel du Gouvernement* (*Assujettissement des contrats de mariage à un droit fixe*) *: la prochaine diminution des tarifs des notaires* (p. 4645) ; en deuxième lecture, Art. 1er du projet de loi, Art. 1438 du Code civil : *Amendement de M. Ballanger, amendements de Mme Devaud et de Mme Thome-Patenôtre* (*Administration par la femme de ses biens propres*) : *ses observations sur le respect nécessaire de la capacité civile de la femme mariée et de l'égalité des époux* [12 juillet 1961] (p. 1657); *son rappel au Règlement : Retrait arbitraire du projet de l'ordre du jour par le Gouvernement* (p. 1658) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : *Ses observations sur : les inconvénients du maintien de l'indivision; ceux de l'attribution préférentielle, notamment en matière de crédit, la notion d'unité d'exploitation* [22 juin 1961] (p. 1249, 1250]; Art. 2 du projet, Art. 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) *: Amendement de la Commission* (*Transmission du droit au bail professionnel au cas où le demandeur continue l'activité professionnelle du défunt*) (p. 1255); Art. 3 du projet, Art. 832-1 du Code civil (*Attribution préférentielle du droit lorsque l'attributaire s'engage à mettre personnellement en valeur l'exploitation pendant 15 ans*) *: Amendement de la Commission de la production* (*Suppression de la révision éventuelle des soultes); maintien souhaitable de l'indexation en contrepartie du délai raccordé à l'attributaire pour le paiement des soultes* (p. 1258) ; Art. 5 du projet, Art. 807 et 808 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Suppression du bail obligatoire de 18 ans en cas d'attribution préférentielle en jouissance*) (p. 1261).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Diverses étapes du problème algérien depuis 1958; apaisements devant être donnés quant au maintien de l'Algérie dans la France* [29 juin 1961] (p. 1348).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : après l'Art. 2 *: Article additionnel de M. Denvers* (*Définition dans la loi de finances pour 1962 du régime d'imposition ou de taxation des plus-values réalisées dans les zones d'urbanisation ou d'aménagement à la faveur de mutations à titre onéreux*) [19 juillet 1961] (p. 1837).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Intention de la France quant à son maintien à Bizerte; nécessité, si nous conservons Bizerte, de garder Alger et Mers-el-Kébir* [20 juillet 1961] (p. 1893).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'évolution de la politique algérienne du Gouvernement et l'abandon du maintien de l'Algérie dans la France contrairement aux affirmations de M. Debré; la présentation d'un budget de dégagement; l'installation probable d'une démocratie populaire en Algérie en cas de départ de la France* [8 novembre 1961] (p. 4034, 4035) ; JUSTICE : *Ses observations sur : les abus de la garde à vue; l'atteinte portée au principe de la défense de la liberté individuelle; la nécessité des responsabilités judiciaires entre les mains du Ministre de la Justice* [12 novembre 1961] (p. 4490, 4491) ; en deuxième lecture, Art 5 (*Taxation des plus-values foncières*) *: Supprimé par le Sénat : ses observations sur : les répercussions graves d'une telle taxation sur le prix du terrain à bâtir, contrairement à son but; la raréfaction des terrains risquant de se produire; la taxation éventuelle de toutes les plus-values* [1er décembre 1961] (p. 5207, 5208) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'aspect politique du problème des rapatriés, la nécessité de l'indemnisation, la récupération auprès des Gouvernements étrangers de l'argent qu'ils nous doivent* [22 novembre 1961] (p. 4962, 4963) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les articles 7 et 14*

de la loi d'orientation agricole faisant obligation au Gouvernement de déposer ce projet, les dispositions du texte, la création de sociétés civiles d'exploitants agricoles à responsabilité limitée à capital variable, les pouvoirs reconnus aux groupements, la nécessité d'une différenciation du travail apporté par les participants, le problème posé par l'apport du droit au bail, la lourdeur de la procédure d'agrément envisagée dans le projet, l'insertion souhaitable de clauses-types dans les statuts des groupements [28 novembre 1961] (p. 5092, 5093) ; Art. 1er (*Définition des groupements agricoles d'exploitation*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction du deuxième alinéa*) (p. 5097) ; *amendement de M. Briot* (*Situation du groupement en cas de décès, faillite ou déconfiture d'un associé*) : *ses observations sur : le caractère législatif et non statuaire de cet amendement, l'impossibilité d'inscrire des dispositions intéressant le droit successoral dans un texte général* (p. 5099) ; *amendement de M. du Halgouët tendant à limiter le nombre des exploitations associées et l'étendue des terres exploitées par le groupement, son sous-amendement* (*Suppression des mots : «en tout état de causé»*) (p. 5102) ; Art. 2 (*Membres du groupement*) : *Son amendement* (*Participation effective des associés*) (ibid.) ; *amendement de la Commission de la production* (*Participation effective des associés répartition du travail par les statuts*) ; *Ses observations sur : la nécessité de laisser aux paysans leur liberté d'action, le dirigisme contenu dans le texte de la Commission des lois notamment quant au Règlement intérieur*, (p. 5103) ; *Son amendement* (*Modification du quatrième alinéa*) (p. 5104) ; *amendement de la Commission de la production* (*Limitation des droits des associés ne participant pas au travail*) : *ses observations sur la contradiction entre cette disposition et celles venant d'être adoptées sur le travail en commun* (p. 5105) ; Art. 3 (*Apports*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Substituer aux mots : «apports en industrie», les mots : «apports en travail»*) : *ses observations sur la nécessité de conserver le terme «apports en industrie», usuel dans le Code civil* (p. 5106) ; Art. 4 (*Responsabilité des associés*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à limiter la responsabilité de chaque associé à deux fois la fraction du capital social qu'il possède* (p. 5107) ; Art. 5 (*Octroi d'avantages aux groupements agréés*) : *Son amendement au nom de la Commission des lois tendant à réserver les avantages prévus par la loi au groupements dont les statuts contiendront les dispositions-types fixées par décret* [13 décembre 1961] (p. 5566) ; Art. 6 (*Maintien des avantages économiques, fiscaux et sociaux dont bénéficiaient les associés, chefs d'exploitation, avant d'entrer dans le groupement*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 5568) ; *ses observations sur la contradiction entre une telle disposition et la notion de groupement* (ibid.) ; Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Ses sous-amendements à l'amendement de la Commission* (*Apport en jouissance, envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au bailleur, possibilité pour le preneur de saisir le tribunal paritaire dans un délai deux mois en cas d'opposition du bailleur*) (p. 5569) ; après l'Art. 10 : *Article additionnel de la Commission tendant à interdire le partage du droit de chasse* (p. 5573) ; *ses observations sur l'inutilité de cette disposition, le caractère personnel du droit de chasse* (ibid.) ; Art. 14 (*Dispositions diverses*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 5574) ; *ses observations sur l'impossibilité de contraindre une partie des membres d'une société à proroger, cette société si l'autre partie ne veut pas* (p. 5575) ; Art. 1er (*suite*) : *Amendement de M. Briot* (*Situation du groupement en cas de décès d'un associé, ou d'incompatibilité d'humeur ou perte de l'apport en nature d'un associé*) ; *ses observations sur : les difficultés auxquelles peut donner lieu l'interprétation de l'expression «incompatibilité d'humeur», la contradiction entre l'individualité des apports et l'esprit même du texte* (p. 5576) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur la nécessité pour l'Etat, d'assurer la sécurité des personnes et des biens* [7 décembre 1961] (p. 5382, 5383) ; Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance*) : *Ses observations sur : la nécessité d'une indemnisation par l'Etat des dommages résultant d'attentats ; les propositions du Gouvernement ne visant que les attentats à venir* [12 décembre 1961] (p. 5487) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles, après l'Art. 2 : *Sous-amendement du*

Gouvernement à l'article additionnel de la Commission tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa [13 décembre 1961] (p. 5593); *sous-amendement modifié du Gouvernement (Fixation éventuelle par le Gouvernement, après avis du comité des producteurs, du rythme et du volume des apports ainsi que d'un prix de retrait)* (p. 5598);

— du projet de loi autorisant l'approbation du statut de la Conférence de La Haye de droit international privé en qualité de *Rapporteur : Hommage rendu aux personnes ayant contribué à la préparation du rapport; historique de la Conférence de La Haye de droit international privé; les conflits relatifs à des ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels, la reconnaissance de la personnalité juridique de sociétés, associations et fondations étrangères, la loi applicable aux obligations alimentaires envers les enfants* [10 mai 1962] (p. 1023, 1024);

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux : *Les dangers du texte proposé, la sagesse des décisions de la jurisprudence en la matière, la rareté des reprises abusives, les avantages d'une reprise par des personnes morales* [26 juin 1962] (p. 1994, 1995); Art. 1er : *Sous-amendement de M. Hoguet au nom de la Commission (Modalités de la reprise triennale); ses inconvénients* (p. 1995, 1996); après l'Art. 1er : *Sous-amendement de M. Hoguet à l'amendement de la Commission (Modalités de congé donné au bailleur); la pluralité possible des bénéficiaires* (p. 2001, 2002); *sous-amendement de M. Hoguet (Exercice du droit de reprise de la part d'un acquéreur à titre onéreux); cas de licitation* (p. 2002, 2003); Art. 2 : *Sous-amendement de M. Hoguet à l'amendement de la Commission (Le droit de reprise des personnes morales)* (p. 2010, 2011); en seconde délibération : *Le renvoi souhaitable en Commission* [27 juin 1962] (p. 2033, 2034),

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive en qualité de *Rapporteur : L'actualité du problème; le sens des mesures proposées; l'élargissement des conditions d'adoption; le problème des enfants naturels de l'un des adoptants; l'acte de naissance de l'enfant adopté; le délai dans lequel la tierce opposition peut être exercée; définition de l'enfant abandonné* [27 juin 1962] (2045, 2046); avant l'Art. 1er : *Sur l'amendement du Gouvernement (Délai probatoire avant le prononcé de l'adoption); ses inconvénients* (p. 2047); Art. 1er : *Sur l'amendement du Gouvernement (Maintien des conditions d'âge pour l'adoption d'un enfant naturel par un de ses auteurs); la nécessité de permettre la légitimation adoptive des enfants naturels dans des conditions les moins restrictives possibles; amendement de M. Frédéric-Dupont (Accord des enfants légitimes majeurs pour une adoption); le risque de troubles graves qui peuvent se produire dans la famille naturelle au profit d'une famille adoptive à créer* (p. 2047, 2048); après l'Art. 1er : *Amendements de M. Hostache et de Mme Delabie (Nécessité de rendre sans objet une reconnaissance non mentionnée au jour du jugement en marge de l'acte de naissance de l'enfant); les dangers de ceux-ci;* Art. 2 : *Amendement du Gouvernement (Délai de recevabilité pour une tierce opposition); nécessité de réduire ce délai* (p. 2050); Art. 4 : *Amendement du Gouvernement (L'acte de naissance de l'enfant adoptif); nécessité de faire passer les préoccupations humaines avant les scrupules juridiques* (p. 2058); Art. 5 : *La difficulté de définir l'abandon* (p. 2061); en seconde délibération, Art. 2 : *Retour au délai d'un an en matière de tierce opposition* (p. 2063);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, Art. 11 : *Sous-amendement du Gouvernement à L'amendement de la Commission (Indemnité provisionnelle pour le locataire obligé de quitter les lieux) : la nécessité d'utiliser la procédure rapide du référé* [23 juillet 1962] (p. 2803).

VILLENEUVE (M. Frédéric de), *Député de La Réunion, 1re circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites

engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée, **n° 159** [23 juin 1959].

Sa proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée, **n° 302** [15 octobre 1959].

Sa proposition de loi sur la procédure du référendum, **n° 1911** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Situation de l'agriculture de la Réunion* [24 juin 1959] (p. 1032, 1033) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Situation militaire angoissante en Algérie par suite de la carence du pouvoir ; insuffisance de notre action aux frontières ; accroissement des moyens du F. L. N. ; inadaptation du pouvoir ; attitude de la France à l'O. N. U. dans l'affaire tibétaine ; ignorance de la position gouvernementale sur le choix proposé aux Algériens* [14 octobre 1959] (p. 1784 à 1786) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Augmentation du contingent de l'île de la Réunion ; incorporation des appelés dans les unités de la métropole ; qualité militaire des habitants de la Réunion* [18 novembre 1959] (p. 2563) ; Section commune, Affaires d'outre-mer : *Existence d'une guerre révolutionnaire faite par les Soviets au monde libre et plus particulièrement à la France ; utilisation de toutes les formes d'action, politique, diplomatique, économique et militaire ; propositions budgétaires ne correspondant pas aux nécessités de la défense ; nécessité d'une définition claire du rôle de la défense nationale pour sauvegarder le patrimoine national* [18 novembre 1959] (p. 2581) ; AGRICULTURE : *Nécessité de ne pas faire supporter par les planteurs des départements d'outre-mer les frais d'approche de leur sucre ; création d'une caisse de péréquation générale groupant les producteurs de betterave et de canne ; relèvement du pouvoir d'achat des planteurs ; amélioration des conditions d'emploi de la main-d'œuvre* [23 novembre 1959] (p. 2883, 2884).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Situation particulière des cadres des départements d'outre-mer ; opportunité d'assurer un recrutement local des cadres subalternes à condition qu'ils soient qualifiés* [4 décembre 1959] (p. 3205, 3206).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 37 : *Son amendement tendant à fixer les conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer dans le cadre de la loi de programme* [19 mai 1960] (p. 971, 972) ; *collaboration des parlementaires, en particulier de ceux des territoires d'outre-mer, à l'élaboration du texte* (ibid.) ;

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Ses explications de vote : application éventuelle du texte aux départements d'outre-mer* [21 juin 1960] (p. 1439) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la recrudescence du paludisme à la Réunion ; les dispositions nécessaires pour le recrutement des cadres subalternes ; l'encouragement des cultures secondaires, notamment de l'huile et de la vanille ; le développement de l'élevage familial ; la création d'une caisse de péréquation groupant les producteurs de betterave et de canne ; les difficultés d'application du système du règlement de la canne à la richesse ; l'institution d'un statut du colonat partiaire ; le recrutement des jeunes gens à la Réunion* [30 juin 1960] (p. 1618, 1619) ; après l'Art. 2 : *Son article additionnel (Adaptation de la loi fiscale en vigueur en métropole à la situation particulière des D.O.M.)* (p. 1634) ; *le retire* (p. 1635) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Etat B : *Conséquences désastreuses de la suppression des harkis ; insécurité du bled en Algérie* [11 juillet 1961] (p. 1619) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Ses observations sur : la situation défavorisée des sous-officiers ; l'amélioration souhaitable du sort des retraités de la Réunion militaires et fonctionnaires* (p. 1626, 1627) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Sa motion de renvoi à la Commission ; ses observations sur : la rapidité avec laquelle la Commission a dû examiner le projet ; l'adaptation nécessaire des lois métropolitaines aux départements d'outre-mer ; les pouvoirs exorbitants attribués aux préfets* [18 juillet 1961] (p. 1767) ; Art 2 (*Création d'un chapitre X, du titre premier, du Livre Ier du Code rural*) : *Son amendement* (*Application aux départements d'outre-mer du chapitre V, du titre premier, du Livre Ier du Code rural relatif à la mise en valeur des terres incultes en métropole*) [21 juillet 1961] (p. 1982) ; *article 58-17 du Code rural : son amendement* (*Avis conforme de la Commission prévue dans l'article*) ; *ses observations sur l'application souhaitable aux départements d'outre-mer des dispositions relatives aux Commissions de cumuls et de remembrement dans les départements métropolitains* (p. 1984) ; *son amendement* (*Application à la Commission prévue dans l'article des conditions relatives à la composition des Commissions départementales de réorganisation foncière et de remembrement et des Commissions départementales de cumuls des départements métropolitains*) (p. 1985) ; *article 58-18 du Code rural : son amendement* (*Suppression de la possibilité pour l'Etat de mettre lui-même en valeur les terres incultes*) (p. 1986) ; Art. 4 du projet, *article 188-11 du Code rural* (*Autorisation préalable pour certains groupements ou cumuls de terres*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur le caractère exorbitant du texte ; les dangers des régimes d'exception* (p. 1988) ; *retire son amendement* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (*Application de la loi aux sociétés, exceptions prévues en faveur des donations entre les ascendants, descendants et collatéraux, des dévolutions successorales et des transferts opérés par des sociétés de famille*) ; *ses observations sur le respect nécessaire des droits légitimes des pères de famille désireux de maintenir l'unité du patrimoine familial* (ibid.) ; *article 188-11 du Code rural : son amendement* (*Modification du 2e alinéa*) (p. 1989) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les données économiques actuelles des départements d'outre-mer ; le retard considérable en matière industrielle et touristique ; l'utilisation souhaitable des sous-produits de la canne à la Réunion ; les perspectives du thermalisme à la Réunion ; l'intégration souhaitable de l'agriculture de la Réunion à celle de la Métropole ; le niveau de vie très faible de la population de la Réunion ; la décentralisation souhaitable de l'appareil politique et administratif ; la constitution d'un conseil local* [19 juin 1962] (p. 1808, 1809).

Sa mise au point au sujet d'un vote sur le IVe Plan (*Rectification de vote de M. Valère Clément, Député de la Réunion*) [22 juin 1962] (p. 1945).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D O.M., Art. 4 : *Son amendement* (*Taxe uniforme sur les rhums valable pour ous les D.O.M.*) [27 juin 1962] (p. 2067) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'application de cette loi dans le département de la Réunion* [3 juillet 1962] (p. 2173) ; *article additionnel : extension de la loi aux départements d'outre-mer ; les modalités pratiques de cette extension* [4 juillet 1962] (p. 2201, 2202) ;

— du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *Ses explications de vote* ; *la culture chrétienne et française de la population locale ; la politique d'abandon du Gouvernement français* [12 juillet 1962] (p. 2411, 2412) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 40 : *La consultation d'organismes économiques locaux pour l'application de la présente loi aux départements d'outre-mer ; le cas des chambres d'agriculture* [19 juillet 1962] (p. 2687).

VILLON (M. Pierre), *Député de l'Allier, 3e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier le statut des baux ruraux, **n° 201** [8 juillet 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 81 : *Son amendement (Recevabilité des propositions de résolution) ; droit d'initiative législative des Députés ; caractère antidémocratique de la politique gouvernementale* [28 mai 1959] (p. 643, 645, 646).

Pose à M. le Ministre des Armées deux questions orales relatives aux primes de rendement et salaires des ouvriers de la défense nationale [29 mai 1959] (p. 688, 689, 690).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1959 : *Faveur accordée au grand capital privé; inutilité de l'achat de 27 hélicoptères* [18 juin 1959] (p. 892);

— du projet de loi relatif au statut de l'économat de l'armée : *Caractère politique du projet* [18 juin 1959] (p. 894);

— du projet de loi fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre : *Conséquences du recrutement par voie latérale* [18 juin 1959] (p. 896).

Intervient sur une question posée par M. Waldeck-Rochet relative au sursis d'incorporation des étudiants [16 octobre 1959] (p. 1841, 1842).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 28 (*Extension des provisions pour fluctuation de cours aux matières premières dont le prix est lié aux variations des cours internationaux*) : *Son amendement tendant à le supprimer* [28 octobre 1959] (p. 2026).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative à la solde des militaires [30 octobre 1959] (p. 2121).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949 lors de leur mise à la retraite, article unique : *Son amendement tendant à supprimer le mot « différentielle » ; cas des techniciens bénéficiaires d'une indemnité proportionnelle dégressive ou d'une indemnité compensatrice* [4 novembre 1959] (p. 2177, 2178);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie). CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Montant élevé des crédits militaires par rapport aux crédits civils ; nécessité de mettre fin à la guerre d'Algérie et de négocier avec les représentants de ceux qui combattent pour l'indépendance ; transformation de l'armée en une force de contre guérilla et d'encadrement des populations civiles ; opinion du Général Challe et des officiers supérieurs sur le caractère inéluctable d'une guerre contre l'Union soviétique ; rétablissement de la neutralité de l'armée ; conséquences politiques désastreuses de l'explosion atomique française ; utilisation pacifique des expériences nucléaires* [17 novembre 1959] (p. 2526, 2527); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, Art. 54 : *Son amendement tendant à la suppression des paragraphes 3 et 4; rétablissement de la taxe sur l'emploi en agriculture* [24 novembre 1959] (p. 2916);

— en deuxième lecture, du projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 29 *bis* : *Son amendement tendant à interdire aux sociétés de posséder des chasses ou des droits de chasse et les obligeant à les aliéner dans des conditions fixées par décret pris en Conseil d'Etat; répartition du produit de l'aliénation entre les actionnaires* [9 décembre 1959] (3247);

— du projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans aux différents grades d'officiers : *Nécessité d'une solution rapide du problème algérien et d'une composition nationale de l'armée uniquement chargée de défendre le sol national* [15 décembre 1959] (p. 3367).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Puissance du camp socialiste; nécessité de la coexistence pacifique et du désarmement général ; opposition à la politique d'intégration; politique française envers l'Allemagne ; situation intérieure de la République fédérale allemande* [28 décembre 1959] (p. 3699 à 3701).

Prend part à la discussion du projet de loi sur l'orientation agricole, Art. 1er : *Réduction de la part des cultivateurs dans le revenu natio*

nal ; sauvegarde nécessaire des petites exploitations familiales menacées de disparition par le projet de loi ; irrecevabilité opposée aux amendements communistes [12 mai 1960] (p. 788, 789) ; Art. 3 (*Rapport annuel du Gouvernement*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 799) ; Art. 3 (*Etude sur les structures*) : *Son amendement* (*Définition de l'exploitation familiale comme étant l'exploitation agricole mise directement en valeur par les membres de la famille quel qu'en soit le nombre avec l'appoint éventuel d'un ouvrier agricole*) (p. 799) ; Art. 9 (*Améliorations culturales*) : *Son amendement* (*Abrogation du décret du 7 janvier 1959 relatif aux prix des baux à ferme*) (p. 813) ; Art. 10 (*Aménagement foncier*) : *Son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article* (p. 817) ; Art. 12 : *Son amendement tendant à interdire l'achat de parcelles de terre ou d'exploitations agricoles aux non-professionnels de l'agriculture et instituant un droit de préemption en faveur des exploitants familiaux* (p. 821) ; Art. 14 : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 824) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 15 : *Son amendement* (p. 824) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 23 (*Importations*) : *Son amendement tendant à ce que les importations de produits agricoles ne puissent avoir lieu qu'à concurrence des besoins normaux du marché intérieur et qu'après consultation par le Ministre de l'Agriculture du Fonds de régularisation et d'orientation* [17 mai 1960] (p. 892, 893) ; après l'art. 29 : *Article additionnel de M. Pinvidic* (*Création d'une estampille label pour les viandes extra et de première qualité*) ; *exclusion de ces viandes de la liste des produits servant de référence à l'indice des 179 articles ou à l'indice des 250 articles* ; *sa demande de vote par division* [18 mai 1960] (p. 941) ; en deuxième lecture : *Refus délibéré du Gouvernement de permettre aux prix agricoles de rattraper les prix industriels ; poursuite systématique de la destruction de la petite exploitation familiale ; nécessité, pour sauver nos paysans, de mettre fin à la coûteuse guerre d'Algérie et de substituer au Marché commun une pratique d'échanges commerciaux avec tous les pays sans discrimination* [11 juillet 1960] (p. 1804, 1805).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Suppression de la subvention à l'U.N.E.F. ; contact pris par l'U.N.E.F favorisant l'avenir de l'amitié entre le peuple d'Algérie et le peuple de France* [24 juin 1960] (p. 1524).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art 21 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Inopportunité de la création de neuf pelotons de gendarmerie aux Antilles, pays sous développé, où des mesures économiques s'imposent* [5 juillet 1960] (p. 1705) ; en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1960 (Agriculture) : *Ses observations sur les conditions de fonctionnement du Fonds d'orientation et d'interventions ne lui permettant pas de jouer son rôle* [11 juillet 1960] (p. 1840) ;

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Progrès constitués par ces accords malgré le maintien de véritables rapports de tutelle dans le domaine militaire, économique, monétaire et financier contrairement aux véritables aspirations des peuples de l'Afrique Noire et de Madagascar* [6 juillet 1960] (p. 1736, 1737) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Section II, Financement, Art. 1106-6 du Code rural : *Son amendement* (*Enumération des cas d'exemption totale*) ; *nécessité de prévoir les cas d'exemption dans la loi* [12 juillet 1960] (p. 1885), deuxième lecture : *Ses observations sur : l'insuffisance des modifications apportées par le Sénat au régime des prestations ; les graves inconvénients du régime des cotisations ; l'opposition des organisations agricoles à la pluralité des organismes assureurs* [23 novembre 1960] (p. 3992, 3993) ; Art 1er « Section IV - Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code rural) : *L'augmentation des frais d'administration entraînée par la pluralité de gestion ; les bénéfices susceptibles d'être réalisés par les organismes privés* [29 novembre 1960] (p. 4126) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'insuffisance des améliorations apportées au projet ; la disproportion entre les cotisations et les revenus des agriculteurs ; la situation défavorisée des anciens exploitants ; l'insuffisance des risques couverts et des prestations* [13 décembre 1960] (p. 4556) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour

lutter contre certains fléaux sociaux : *Extension de l'alcoolisme due à la misère et aux taudis; son hostilité au principe antidémocratique de délégation de pouvoirs* [18 juillet 1960] (p. 1967);

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : l'arme envisagée périmée et inefficace, incapable de faire pression sur les U.S.A. et l'U.R.S.S. ; l'entreprise de guerre froide contenue dans le projet; les dangers d'une renaissance de l'impérialisme allemand; les conséquences désastreuses pour notre pays d'une force de frappe nationale ou intégrée; la nécessité d'interdire les armes atomiques et d'obtenir un désarmement général et contrôlé* [18 octobre 1960] (p. 2594 à 2596) ; (motion de censure) : *Ses observations sur : les dangers d'une force atomique intégrée ou nationale; la supériorité de nos prétendus agresseurs; la nécessité de poursuivre une politique de détente internationale et de désarmement; l'éventualité de la constitution d'une force de frappe allemande; les campagnes revanchardes de l'Allemagne* [22 novembre 1960] (p. 3958, 3959) ; (motion de censure) : *L'opposition des députés communistes à la politique du Gouvernement; le caractère antidémocratique de la procédure employée* [6 décembre 1960] (p. 4332) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Montant réel des dépenses militaires; absence de mesures en faveur de la troupe; relèvement nécessaire de l'indemnité journalière d'alimentation; conséquences graves d'un appel des jeunes à 18 ans, notamment pour leur santé; nécessité de faire porter les négociations avec le G.P.R.A. sur les garanties d'une application loyale d'autodétermination; danger que les revanchards d'Allemagne occidentale font peser sur la paix; inquiétude suscitée par l'absence d'une armée française apte à la défense nationale* [7 novembre 1960] (p. 3257, 3258) ; AGRICULTURE : *Faible part du budget dans l'ensemble des dépenses budgétaires; absence de mesures destinées à l'amélioration des conditions de production des exploitations familiales; quantité insuffisante de carburant détaxé; inquiétude suscitée par les passages du rapport Rueff-Armand concernant le statut du fermage et du métayage* [9 novembre 1960] (p. 3395, 3396), BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : l'augmentation de cotisation imposée aux petits et moyens exploitants ; l'augmentation des taxes indirectes sur les différents produits agricoles* [9 novembre 1960] (p. 3457); BUDGET ANNEXE DU FONDS DE RÉGULARISATION ET D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES : *Ses observations sur : le problème posé par l'écoulement des excédents de céréales, de beurre et de viande; le refus de l'Allemagne de nous acheter nos produits agricoles ; les inconvénients du Marché commun accroissant le décalage entre les prix industriels et les prix agricoles* [9 novembre 1960] (p. 3461) ;

— du projet de loi relatif à un accord instituant l'association internationale de développement : *Ses observations sur : la prépondérance des Etats-Unis dans la direction de l'association ; la domination économique des puissances capitalistes; le désir des pays sous-développés de recevoir une aide accordée par les Nations Unies sans conditions politiques; la nécessité de procéder à un désarmement général et contrôlé pour dégager des sommes pour l'aide aux pays sous-développés* [6 décembre 1960] (p. 4334 à 4336) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Régularisation des cours d'eaux; construction de barrages* [9 décembre 1960] (p. 4506);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Insuffisance du projet; avantages spéciaux devant être accordés aux petites et moyennes exploitations; nécessité de faire supporter aux grandes exploitations la charge de résorption des excédents* [11 octobre 1961] (p. 2485, 2486); Art. 3 : *Nouvelle rédaction de l'article proposée par le Gouvernement : portée limitée de l'intervention de la Commission créée dans l'article, réduite à proposer « la liste des indices »* [12 octobre 1961] (p. 2520);

— du projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Majoration regrettable des cotisations individuelles et augmentation incessante des charges sociales des petits et moyens exploitants; lenteur apportée au doublement de la retraite; pénalisation imposée aux exploitants cédant leurs biens à leurs enfants; extension souhaitable de l'allocation complémentaire aux vieux salariés de l'agriculture* [17 octobre 1961] (p. 2579);

— du projet de loi instituant un centre national d'étude spatiales : *Ses observations*

sur : l'inutilité d'un nouvel organisme bureaucratique; l'utilisation des crédits attribués à la recherche spatiale pour la construction de fusées militaires; les conséquences néfastes de l'accord de coopération actuellement en cours entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne pour la construction d'une fusée Blue Streak; l'encouragement du militarisme allemand [18 octobre 1961] (p. 2622, 2623);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Son amendement (Réduction de 50 0/0 du nouveau taux de la cotisation individuelle pour les exploitants agricoles dont le revenu cadastral ne dépasse pas 200 NF) : Ses observations sur la nécessité de faire supporter aux petits exploitants une majoration moins importante qu'aux grands exploitants* [20 octobre 1961] (p. 2814, 2815); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : l'insuffisance des concessions faites par le Gouvernement; la suppression souhaitable de la totalité de la franchise et des abattements de zones; l'injustice des cotisations individuelles; la disproportion dans la répartition des charges sociales de l'agriculture au détriment des petites exploitations* [26 octobre 1961] (p. 3125, 3126); SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Ses observations sur : les décisions discriminatoires prises à l'encontre de certains candidats à l'Ecole nationale d'administration; le rejet de la candidature de M. Dominique Vallon, président de l'Union nationale des étudiants de France; les atteintes répétées portées aux libertés publiques et au statut de la fonction publique, notamment par l'ordonnance du 15 octobre 1960 permettant le déplacement d'office des fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer* [30 octobre 1961] (p. 3576, 3577); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : le montant réel des crédits militaires; l'état déplorable de l'armée; l'indulgence du Pouvoir envers les « putchistes »; la propagande faciste dans l'armée; les brutalités exercées sur certains soldats du contingent; les conséquences désastreuses de l'abaissement de l'âge d'appel à 19 ans des jeunes recrues; l'exclusion regrettable des sous-officiers du bénéfice de l'augmentation accordée aux officiers; l'insuffisance des allocations militaires; la mauvaise nourriture des soldats en Algérie; l'insuffisance de la situation des travailleurs des arsenaux et des établissements de l'Etat; la fermeture éventuelle de ces établissements* [9 novembre 1961] (p. 4155 à 4157).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fréville et Lacroix relatives au logement des étudiants : *Ses observations sur : le financement indirect; la réserve de logements pour les étudiants dans les H.L.M.; la nécessité d'augmenter les bourses d'étudiants ou d'accorder aux étudiants le bénéfice de l'allocation-logement* [27 octobre 1961] (p. 3263).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative au relèvement de la forclusion en matière de baux ruraux : *Ses observations sur : l'interprétation restrictive de l'article 841 du Code rural; la proposition de loi déposée par les députés communistes pour améliorer la situation des fermiers et métayers* [14 novembre 1961] (p. 4840);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur : les insuffisance du texte proposé, notamment l'absence d'une participation financière de l'Etat; les charges nouvelles imposées aux petites et moyennes exploitations* [15 novembre 1961] (p. 4858, 4859);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la coopération agricole et aux sociétés d'intérêt agricole : *Ses observations sur : l'ordonnance du 4 février 1959 relative à la coopération agricole; les modifications apportées par le décret du 5 août 1961; le rôle mineur laissé au Parlement dans ce domaine* [15 novembre 1961] (p. 4863).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : la désagrégation de l'agriculture familiale et la désindustrialisation dans les quatre départements de la région d'Auvergne; la nécessité de mettre fin à l'exode rural; l'adduction d'eau et l'électrification ; la possibilité de reprendre l'exploitation du Bassin de l'Aumance* [24 novembre 1961] (p. 5064, 5065).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 ; Art. 17 (*Exonération de la patente des exploitants des gîtes ruraux*) : *Ses observa-*

tions sur : la nécessité d'exonérer de tout impôt les locations saisonnières ; l'essor pouvant être donné au tourisme familial dans les régions déshéritées [5 décembre 1961] (p. 5293) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre III : *Relèvement insuffisant des salaires des ouvriers de parc* (p. 5299) ;

— du projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : la remise en cause éventuelle du projet au cas où une politique agricole commune serait mise en œuvre ; la répercussion sur les prix agricoles français du passage à la deuxième étape du Marché commun ; le caractère arbitraire du calcul du prix d'objectifs et des prix de campagne ; l'absence d'un représentant des petites exploitations au sein de la Commission paritaire chargée de proposer la liste des indices ; le relèvement nécessaire du pouvoir d'achat des masses populaires pour obtenir une expansion de la consommation et résoudre le problème des excédents* [7 décembre 1961] (p. 5393, 5394).

Prend part au débat sur la question orale de M. Bégué relative à la fixation des prix agricoles : *Fixation des prix des céréales de la récolte 1961* [8 décembre 1961] (p. 5431).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection médicale du travail agricole : *Le financement de la médecine du travail agricole ; son amendement sur les employeurs de salariés étrangers* [16 mai 1962] (p. 1129, 1130).

Prend part au débat sur une déclaration du Gouvernement (politique étrangère) : *Absence regrettable de la possibilité de sanctionner le débat par un vote ; la signification des institutions actuelles de la petite Europe ; les contradictions au sein du Marché commun ; les investissements américains en France ; les conséquences du Marché commun sur l'économie française ; les bases militaires étrangères en France ; les dépenses militaires ; la création de zones désatomisées* [13 juin 1962] (p. 1674 à 1676).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La dégradation depuis 1958 des prix agricoles ; la production ; la diminution envisagée de la population agricole active ; le problème des abattoirs ; la réforme de la commercialisation des fruits et légumes et la concentration de la production ; les accords de Bruxelles ; les perspectives régionales du IVe Plan et leur caractère illusoire ; les prévisions du Plan quant aux départements d'outre-mer* [14 juin 1962] (p. 1704 à 1706).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Montalat, Sagette, Neuwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *Les conséquences catastrophiques de cette réforme sur l'économie de toutes les régions situées en dehors des grands axes ferroviaires ; l'insuffisance des correctifs envisagés* [22 juin 1962] (p. 1967, 1968).

Prend part à la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux : *La nécessité de mettre un terme à une jurisprudence systématiquement défavorable aux preneurs ; les clauses des reprises triennales ; le droit de reprise par l'intermédiaire de personnes morales* [26 juin 1962] (p. 1992, 1993).

Prend part au débat sur les questions orales de M. Sy relatives à la recherche scientifique : *L'insuffisance des mesures prévues pour développer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ; le déclassement continu des cadres intellectuels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par rapport à leurs homologues du secteur privé ; l'augmentation de la prime de recherche ; l'alignement sur le traitement complémentaire des centres hospitaliers universitaires* [29 juin 1962] (p. 2142).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, conclusions de la Commission mixte paritaire : *Le droit de préemption des S.A.F.E.R. et les objectifs du Gouvernement tendant à réduire le nombre des exploitations familiales ; les véritables bénéficiaires du projet de loi en discussion ; l'inefficacité des mesures prétendant empêcher les cumuls ; les accords de Bruxelles et la délégation de pouvoirs demandée par le Gouvernement* [27 juillet 1962] (p. 2895, 2896).

VINCENT (M. Michel), *Député de Seine-et-Marne, 4e circonscription.*

En remplacement de M Alain Peyrefitte nommé Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre (1).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier, 2 et 7.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [16 mai 1962] (p. 1120).

L'Assemblée prend acte de sa démission [19 juin 1962] (p. 1776).

VINCIGUERRA (M. René), *Député d'Alger-Ville (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant réorganisation administrative de la République, **n° 670** [8 juin 1960].

Interventions :

Est entendu sur l'avis de l'affichage des listes de candidats aux Commissions : *Demande le renvoi au lendemain du scrutin pour la nomination des membres de la Commission des affaires culturelles* [27 janvier 1959] (p. 164).

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Application par le Premier Ministre de la politique algérienne définie et non appliquée par M. Guy Mollet ; politique actuelle de la France en Algérie ; crainte d'une fausse paix ; nécessité absolue d'une reddition après les entrevues proposées aux chefs de la rébellion* [25 novembre 1959] (p. 2997, 2998).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'échec inéluctable des négociations avec le F.L.N. ; l'armement de tous les habitants français d'Algérie* [29 juin 1961] (p. 1379, 1380).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : les derniers reculs du pouvoir face au G.P.R.A. ; la propagande faite par le Gouvernement contre l'Algérie française ; l'oppression en Algérie ; les internements et les arrestations abusives d'Européens, notamment dans le camp de Djorf ; les abus en matière de garde à vue ; les tortures exercées sur des citoyens n'ayant pas été inculpés ; l'union, au sein de l'O.A.S., des Algériens voulant rester Français* [8 novembre 1961] (p. 4008 à 4010).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La situation en Algérie ; les difficultés d'application des Accords d'Evian ; la création souhaitable de zones de regroupement en Algérie* [5 juin 1962] (p. 1436 à 1438).

VITEL (M. Jean), *Député du Var, 4e circonscription (U.N.R. puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [5 décembre 1961] (p. 5309).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 décembre 1961] (p. 5309).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 avril 1962] (p. 830).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de (n° 1083) de M. Lurie tendant à ouvrir un nouveau délai d'application des dispositions portant admission pour la pension de marin ou d'agent du service

général du temps passé dans certaines positions spéciales, n° **1338** [12 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la nécessité de lutter contre les incendies de forêts et l'érosion dans le département du Var pour lui conserver son intérêt touristique, les expériences de mousse mécanique et de firebrake tentées pour lutter contre le feu, la création souhaitable d'un corps de sapeurs-pompiers professionnels, analogue à celui des Landes, la nécessité pour le Var de disposer d'hélicoptères lourds, l'utilité des barrages «colliniers»* [9 novembre 1960] (p. 3428 à 3431) ; deuxième lecture Art 59 (*Protection du littoral Provence—Côte d'Azur*) : *Son amendement* (*Consultation des conseils municipaux*) [6 décembre 1960] (p. 4352) ; *le retire* (ibid) ; *son amendement tendant à interdire toute construction sur le domaine acquis en vertu de l'application de la loi* (ibid.) ; *le retire* (ibid.).

Pose une question orale à M. le Ministre de l'Agriculture, relative aux dégâts causés par le feu et l'érosion dans le Var [18 novembre 1960] (p 3935).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la situation dramatique des réfugiés installés dans un ancien camp de prisonniers allemands, le camp Balp à Toulon* [22 novembre 1961] (p. 4982) ;

— du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *Le IV[e] Plan et les problèmes du Var, la réalisation souhaitable du Canal de Provence, les richesses du sous-sol, l'aide à la construction navale, la nécessité d'une extension industrielle, le caractère souhaitable d'une véritable politique du climat varois, la pression démographique et ses conséquenses* [20 juin 1962] (p. 1830, 1831).

VITTER (M. Pierre), *Député de la Haute-Saône, 1[re] circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

VOILQUIN (M. Albert), *Député des Vosges, 4[e] circonscription (N.I., puis E.D., puis I., puis app. E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente démocratique [1[er] décembre 1960] (p. 4240).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [24 avril 1962] (p. 739).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [2 décembre 1960] (p. 4265).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [7 juillet 1961] (p. 1555) ; [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [26 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Est nommé juré titulaire de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959 (n° 70), **n° 115** [2 juin 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300-328) (Dépenses militaires, Section commune), **n° 361** [12 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959 (n° 276) (ratification de décrets), **n° 396** [20 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Crédits du Ministère des Armées, Section commune) (n° 866), **n° 920** [4 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi n° 1325 validant les dispositions des décrets du 1er juin 1956 relatifs à la rémunération des personnels civils et militaires en service sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, **n° 1465** [18 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) : Dépenses militaires, Section commune (Services communs), **n° 1498** [31 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1961, **n° 1590** [1er décembre 1961].

Sa proposition de loi relative à l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures (T.O.E.) en faveur des anciens militaires titulaires de citations obtenues avant le 2 août 1914 au cours des campagnes d'outremer, **n° 1679** [21 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur pour avis : Achat de 27 hélicoptères destinés à l'Algérie, dégagements de crédits à l'intérieur du budget des forces armées, inconvénients de ce mode de financement* [18 juin 1959] (p. 890, 891) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES Section commune, en qualité de *Rapporteur pour avis : Caractère disparate de la Section commune; résorption de 100 vacances de sous-officiers; insuffisance en matière de carburants; recrutement des magistrats militaires; insuffisance du personnel de santé; dévouement des médecins militaires; institution du service civique; réduction du parc automobile; efforts dans le domaine de l'action psychologique en Algérie; crédits affectés aux études spéciales dans le domaine atomique; nécessité d'un programme de constructions d'engins; insuffisance des dotations pour la construction de casernements de gendarmerie; absence de crédits pour la construction d'un hôpital militaire à Oran; construction insuffisante de logements militaires* [17 novembre 1959] (p. 2520, 2521) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Suppression inopportune de 150 perceptions* [21 novembre 1959] (p. 2764) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur pour avis : Nombreuses manipulations intervenues dans le budget des forces armées pour 1959 par suite d'une hypothèse trop optimiste de la diminution du rythme des opérations en Algérie, l'incidence de la dévaluation et de la hausse des prix, la modernisation de notre aviation d'appui; nécessité de ne pas voir se renouveler ces pratiques en 1960* [17 décembre 1959] (p. 3420, 3421) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en qualité de *Rapporteur pour avis : Faiblesse des crédits supplémentaires destinés aux armées; affectation de la majeure partie du collectif à la revalorisation de dépenses insuffisamment financées au départ; inconvénients de cette méthode; insuffisance des crédits pour permettre le paiement des sureffectifs nord-africains et pour faire face à l'allongement de la durée des services; absence de ressources nouvelles pour parer à la suppression de l'aide américaine, à l'usure accélérée des blindés légers en Algérie et à l'insuffisance des primes de chauffage et d'éclairage en Algérie* [5 juillet 1960] (p. 1685) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 23 : *(Dépenses en capital des services militaires) : Son amendement tendant à diminuer de trois*

millions les crédits des autorisations de programme [21 juillet 1960] (p. 2097, 2098) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur pour avis pour la Section commune : Ses observations sur : l'insuffisance de crédits en matière de recherche et le ralentissement de la modernisation de nos forces classiques risquant d'en résulter, l'amélioration nécessaire des effectifs de la gendarmerie départementale; l'insuffisance et la vétusté des casernements, des matériels automobiles et des effectifs de la gendarmerie; le déficit en matière d'infirmières militaires; la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels des forces françaises en Allemagne, la titularisation des contractuels, la campagne d'information devant être menée pour faire connaître les difficultés et l'action de l'armée, les difficultés de logement des militaires; l'insuffisance des mesures de revalorisation de la condition militaire, notamment pour les sous-officiers* [9 novembre 1961] (p. 4146 à 4148) ; en deuxième lecture, Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression des crédits ; ses observations sur : l'exode des sous-officiers techniciens; l'exclusion des adjudants et des adjudants-chefs du bénéfice des mesures de revalorisation; la nécessité d'une augmentation substantielle de leurs indices de solde* [1er décembre 1961] (p. 5247) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 25 (*Dépenses militaires*), en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la faible part du collectif réservée aux dépenses militaires, l'augmentation du versement à la S.N.C.F., en compensation des réductions de tarifs accordées aux militaires isolés, la suppression regrettable des crédits d'entretien du matériel de la gendarmerie, l'inutilisation des crédits relatifs au perfectionnement des cadres de réserve, la vétusté du parc automobile de l'armée de l'air, l'absence de crédits supplémentaires pour l'usine de Pierrelatte* [5 décembre 1961] (p. 5305) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des crédits concernant l'indemnité compensatrice versée à la S.N.C.F.*), *le retire* (ibid.).

Prend part au débat sur une question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers : *La revalorisation de la condition militaire; nécessité de retenir les cadres subalternes de l'armée les plus méritants et les plus anciens; l'aménagement des règles d'attribution des brevets d'armes* [8 juin 1962] (p. 1621, 1622).

VOISIN (M. André), *Député d'Indre-et-Loire, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264) ;

— membre de la Commission centrale de classement des débits de tabac [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Légion d'honneur et Ordre de la Libération), **n° 328**, annexe 30 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à organiser la préparation des élections extra-politiques et à instituer pour ces élections le vote par correspondance, **n° 1124** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 1219) de finances rectificative, **n° 1284** [29 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (**n° 1436**) ; Fonds d'orientation et de régulari-

sation des marchés agricoles, **n° 1445**, annexe 7 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION, en qualité de *Rapporteur spécial : Travaux nécessités par le regroupement des élèves de la maison d'éducation d'Ecouen dans les maisons de Saint-Denis et des Loges* ; *modernisation des méthodes de travail à la Grande Chancellerie* [16 novembre 1959] (p. 2474); ESSENCES ET POUDRES : *Préservation des droits du personnel de la poudrerie de Ripault* [18 novembre 1959] (p. 2593); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, Art. 54 : *Son amendement (Caractère interprétatif des dispositions du décret du 7 septembre 1959 affiliant tous les exploitants forestiers négociants en bois à l'organisation autonome de l'allocation-vieillesse des professions industrielles et commerciales)* [24 novembre 1959] (p. 2917) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles ; après l'article unique : *Son article additionnel tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année, sur les crédits d'adduction d'eau, des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles* [31 mai 1960] (p. 1051) ; en troisième lecture : *Nécessité de subventionner les amenées d'eau individuelles chaque fois qu'il est impossible d'installer un réseau collectif* [22 juillet 1960] (p. 2160) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art. 34 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Création de sociétés d'économie mixte en cas de carence de l'initiative privée pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles)* [11 juillet 1960] (p. 1828) ;

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Répercussions importantes d'une réduction des droits de douane sur les pâtes à papier sur le marché national des bois destinés à la fabrication de papier* ; *difficultés d'écoulement des bois feuillus* ; *effondrement inévitable des cours* [22 juillet 1960] (p. 2165) ; *crise très grave des bois papier notamment des bois feuillus* (p. 2167) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les recettes et les dépenses du budget de la Légion d'honneur; la poursuite des travaux neufs et des travaux de remise en état des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, l'augmentation de la subvention du budget général; la tendance à la diminution des effectifs pour éviter une inflation des décorations; l'augmentation du taux des indemnités forfaitaires versées aux aumôniers des maisons d'éducation; la suppression de la maison d'éducation d'Ecouen et le regroupement des élèves dans les établissements de Saint-Denis et des Loges; les crédits du budget de l'Ordre de la Libération* [2 novembre 1960] (p. 2968, 2969); CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'arrêté du 8 janvier 1960; l'accélération nécessaire des travaux des Commissions de révision; le développement souhaitable de l'accession à la propriété, notamment en province* [3 novembre 1960] (p. 3005); TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (R.T.F.) : *Ses observations sur l'émission de chansonniers au cours de laquelle le Premier Ministre a été ridiculisé d'une manière inadmissible* [13 novembre 1960] (p. 3818, 3819); deuxième lecture, Art. 51 *quater*, Etat M (*Taxes parafiscales*) : *Amendement de MM. Cermolacce et Thomazo tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique interprofessionnel des fruits et légumes; l'importance et l'utilité du centre technique interprofessionnel* [6 décembre 1960] (p. 4348); Art. 98 (*Taxes forestières*) : *Son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa du paragraphe III* (p. 4355); *le retire* (ibid);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles; Art. 1106-11 du Code rural : *Amendement de la Commission des finances prévoyant que le défaut de versement des cotisations n'empêche pas le paiement des prestations* [29 novembre 1960) (p. 4146); *nécessité de limiter cette disposition à des cas particuliers* (p. 4146); Art. 4 : *Amendement de M. Durroux tendant à reprendre le texte voté en première lecture (Possibilité de contracter des assurances complémentaires auprès des caisses de mutualité sociale agricole)* (p. 4149);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : après l'Art. 8 : *Son article additionnel tendant à modifier le paragraphe 2 de l'article 270* ter *du Code général des impôts; suppression de la faculté d'option pour la taxe sur prestations de service dans certains secteurs industriels* [5 décembre 1960] (p. 4285);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, Article unique : *Difficultés des collectivités locales pour assurer le financement complémentaire des installations; institution souhaitable d'un emprunt national pour l'équipement sportif de la nation* [17 mai 1961] (p. 819).

Est entendu à propos de la décision de l'Assemblée sur la demande de constitution d'une Commission spéciale pour l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1961 [15 juin 1961] (p. 1112).

Son rappel au Règlement (*Absence de sonnerie annonçant les scrutins dans le cabinet des Ministres de l'Assemblée*) [22 juin 1961] (p. 1247).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures envisagées pour faciliter l'écoulement de la production laitière [12 septembre 1961] (p. 2251) : *Ses observations sur : les crédits nécessaires au F.O.R.M.A.; la distribution de beurre aux économiquement faibles; l'apposition d'une marque spéciale sur la margarine; l'augmentation du nombre des vaches laitières; le développement des exportations des produits laitiers vers l'Algérie; la nécessité d'appuyer la politique d'exportation sur une prospection permanente des marchés étrangers; la reconversion de la production laitière vers la production fromagère; les possibilités d'exportation des poudres de lait écrémé vers les pays d'Afrique noire; l'incorporation de poudre de lait dans le pain; la mise en vente de crème légère: la concurrence exercée par la margarine; les importations de produits laitiers résultant d'accords commerciaux; le problème du prix du lait* [12 septembre 1961] (p. 2254, 2255); *le relèvement du taux des matières grasses du lait* [13 septembre 1961] (p. 2271, 2272).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur spécial pour le F.O.R M.A. : Ses observations sur : la transformation du F.O.R.M.A. en un établissement public autonome; l'utilisation des crédits pour l'année 1961, notamment sur le marché de la viande et du lait; le relèvement nécessaire du taux des matières grasses dans le lait d'une manière uniforme; l'interdiction de l'addition de petit lait dans le lait de consommation; la fourniture souhaitable des excédents laitiers aux départements d'outre-mer; le développement de nos exportations vers l'Afrique noire; les prévisions du F.O.R.M.A. pour 1962; la simplification souhaitable des dossiers et des soumissions; la nécessité d'une politique agricole commune pour résoudre le problème des exportations agricoles et des excédents* [29 octobre 1961] (p. 3465, 3466);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charge commune, titre IV : *Ses observations sur : le financement des interventions du F.O.RM.A.; le retard apporté au versement des subventions pour la vente de caséine; le refus du Ministère de l'Agriculture de communiquer au Rapporteur spécial de la Commission des finances des renseignements sur la situation du marché et le volume des stocks* [5 décembre 1961] (p. 5297, 5298);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'organisation regrettable de ce débat; le problème des débouchés des produits agricoles, notamment des produits laitiers; le rôle du F.O.R.M.A.; la recherche de débouchés nouveaux par l'exportation; les études à mener en commun par le Ministère de la Coopération et le F.O.R.M.A.; la disparité entre le revenu agricole et celui des autres catégories sociales* [19 juin 1962] (p. 1776, 1777).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale avec débat relative au marché de la viande : *Rumeurs concernant la construction d'un grand abattoir à la Villette et le maintien du marché aux bestiaux; les multiples avantages de l'éclatement de l'abattoir de la Villette; la nécessité de rapprocher l'abattage des zones de production; le rôle de la S.I.B.E.V.* [22 juin 1962] (p. 1972, 1974).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, après l'Art. 4 : *Amendement de la Commission*

(*Dépôt par le Gouvernement, avant le 15 septembre 1962, d'un projet de loi sur la production forestière*) ; *la nécessité urgente d'un grand débat sur l'économie forestière* [18 juillet 1962] (p. 2616); Art. 34 : *La capacité d'abattage de la Villette* [19 juillet 1962] (p. 2677); Art. 26 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*L'action des comités agricoles*) ; *le F.O.R.M.A. et le financement des produits détruits* (p. 2695).

W

WAGNER (M. Robert), *Député de Seine-et-Oise, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165); [8 octobre 1959] (p. 1724); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 989) relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1052** [12 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1241** [16 juin 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole ; avant l'Art. 20 : *Ses amendements (Classement des produits végétaux et animaux en deux catégories; établissement d'un système de contrat pour la première catégorie et d'un secteur libre pour la seconde) : nécessité d'une organisation de la production et des marchés agricoles pour que le marché intérieur soit fermé et que le prix intérieur soit rentable* [17 mai 1960] (p. 877);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Portée relative du texte, application des règlements en vigueur pour empêcher la création ou l'extension d'activités insalubres ou incommodes ; nécessité d'encourager certaines sociétés à s'installer en grande banlieue pour décongestionner la capitale ; implantation de bureaux et de petites industries dans les communes-dortoirs ; imprécision de l'expression « locaux à usage professionnel »* [19 juillet 1960] (p. 2019, 2020); Art. 1er (*Institution d'une prime et d'une redevance*) : *Son amendement (Délimitation de la zone pour les locaux à usage de bureaux)* (p. 2036); *le retire* (p. 2037); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur*

suppléant : Extension de la réduction de taux aux locaux industriels situés dans certains périmètres à forte densité de population ; avantages de la création d'emplois nouveaux à proximité des communes-dortoirs ou des zones résidentielles à créer [22 juillet 1960] (p. 2176) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de de la région de Paris ; en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'urgence d'une politique de la région parisienne ; l'absence regrettable d'une consultation des collectivités locales ; la priorité devant être accordée aux opérations utiles ; la nécessité d'assurer les transports dans la région sud de Paris ; le recours souhaitable à l'emprunt pour le financement des travaux du district ; l'inopportunité d'une augmentation des impôts des habitants de la banlieue et grande banlieue ; l'institution souhaitable d'une contribution spéciale sur l'industrie* [15 décembre 1960] (p. 4659, 4660) ; Art. 6 (*Taxe d'équipement*) *: Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges (Institution d'une contribution supplémentaire sur les patentes des entreprises industrielles* [16 décembre 1960] (p. 4716) ; *ses observations sur : les impôts locaux payés par les habitants de la région parisienne ; la répercussion d'une pression fiscale supplémentaire sur leur pouvoir d'achat* (p. 4717), Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau*) *: Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges (suppression de l'article) ;* après l'Art. 9 : *Son article additionnel au nom de la Commission de la production et des échanges (Dépôt d'un projet de loi relatif à la stabilisation de la population du district de Paris)* (p. 4721) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Modifications apportées par le Sénat au mode de financement proposé par le Gouvernement ; réunion souhaitable des Commissions intéressées pour étudier un amendement venant d'être déposé en séance* [21 juin 1961] (p. 1199) ; Art. 3 (*Objet du district*) *: Son amendement au nom de la Commission (Accord de la majorité des collectivités et établissements publics pour la prise en charge des travaux par le district)* (p. 1203, 1204) ; *le retire* (p. 1205) ; Art. 6 (*Financement*) *: Son amendement au nom de la Commission de la production (Institution d'une super-patente applicable aux industriels)* (p. 1226) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la possibilité de recourir aux quatre vieilles contributions pour le financement à partir de 1963 ; le recours à un emprunt à long terme pour l'année 1962 ; la répartition des annuités d'intérêt et de remboursement de cet emprunt au prorata de la base des quatre vieilles ; la suppression nécessaire de la disposition introduite par le Sénat tendant à pénaliser les nouveaux arrivants dans la région parisienne* [18 juillet 1961] (1737) ; rapport de la Commission mixte paritaire [21 juillet 1961] (p. 1940, 1941) ;

— du projet de loi modifiant l'article 108 du Code minier *: Nécessité d'une enquête sur les carrières anciennes et inutilité d'étendre le texte à la Seine-et-Oise* [3 mai 1962] (p. 852) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (ZUP) ; Art. 1er : *Son amendement (Modalités de création des ZUP) ; nécessité de consulter les collectivités locales* [15 mai 1962] (p. 1095, 1096).

WALTER (M. René), *Député de l'Yonne, 1re circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [2 février 1960] (p. 114).

WEBER (M. Pierre), *Député de Meurthe-et-Moselle, 3e circonscription (app. I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant sépa-

ration du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Durée excessive des scrutins ; retour fâcheux aux anciennes méthodes* [28 janvier 1959] (p. 181).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative au règlement des sommes dues aux collectivités hospitalières par les caisses de secours minières [5 juin 1959] (p. 798).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Nocivité de certains colorants, produits chimiques ou antibiotiques employés dans les industries agricoles et alimentaires ; adaptation de notre législation à celle en vigueur dans les pays du Marché commun* [25 juin 1959] (p. 1063, 1064) ; Article unique : *Son amendement (Incidence sur la santé publique de l'utilisation de produits chimiques ou biologiques dans le traitement des sols, l'alimentation des animaux et la conservation des produits alimentaires)* (p. 1073) ; *le retire* (p. 1074) ;

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Application des dispositions de promotion sociale à la fin des études scolaires ; situation des veuves des employés et ouvriers et des diminués physiques ; consultation de représentants d'associations familiales* [1er juillet 1959] (p. 1204, 1205) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Complexité et injustice de la fiscalité actuelle ; nécessité d'une véritable réforme fiscale ; possibilité de rétablir la retraite des anciens combattants* [22 octobre 1959] (p. 1920, 1921) ;

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative à la retraite du combattant : *« Grande tristesse » des anciens combattants ; respect nécessaire des droits acquis ; examen de la demande de rétablissement de la retraite au Conseil des Ministres ; ultime espoir dans le Président de la République* [5 novembre 1959] (p. 2206) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Lutte contre l'alcoolisme ; augmentation de la consommation du vin ; lutte contre les bouilleurs clandestins de betterave ; propagande nécessaire à la lutte contre l'alcoolisme ; aide financière à de nombreuses associations sportives ; développement de la production de jus de fruits* [2 décembre 1959] (p. 3135, 3136).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la constitution nécessaire d'une Europe unie et efficace entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest ; le rapprochement de la France et de l'Allemagne par le développement des contacts humains entre les populations allemande et française ; les avantages d'une solution fédéraliste de l'Europe* [15 juin 1960] (p. 1337, 1338).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Ses observations sur : la lutte contre la prostitution et l'alcoolisme ; la suppression du privilège des bouilleurs de cru ; son enquête dans les hôpitaux psychiatriques ; la puissance des grandes maisons d'apéritifs ou de liqueurs ; l'utilité des extraits familiaux fabriqués par la maison Noirot ; la lutte contre la fraude* [18 juillet 1960] (p. 1971, 1972) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ampleur et coût élevé des recherches et réalisations américaines et russes ; consécration dans le projet de l'isolement de la France sur le plan militaire ; nécessité d'une Europe intégrée ; efficacité d'une force internationale intégrée ; conséquences de l'effort financier démesuré exigé par la création d'une force nationale de dissuasion* [19 octobre 1960] (p. 2625, 2626) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Opportunité d'une accélération du Marché commun ; nécessité de la construction d'une Europe unie et de l'existence d'un pouvoir politique supérieur aux Etats issu du libre vote des Européens ; rôle de la France dans la construction de l'Europe* [15 juin 1961] (p. 1100, 1101).

Prend part au débat relatif à la communication du Gouvernement sur la politique

étrangère : *Ses observations sur : l'évolution dramatique de la situation internationale ; la nécessité d'une Europe intégrée, dotée d'un Gouvernement supra-national et d'assemblées délibérantes élues au suffrage universel ; l'union confiante et féconde devant exister entre l'Allemagne et la France* [20 juillet 1961] (p. 1870, 1871).

WEINMAN (M. Jacques), *Député du Doubs, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les règles des dispositions entre époux par contrat de mariage ou pendant le mariage, **n° 260** [27 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Education nationale, Enseignement technique), **n° 328**, annexe 9 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (crédits de l'Education nationale, Enseignement technique et professionnel), **n° 886**, annexe n° 9 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Education nationale, Enseignement supérieur, **n° 1445**, annexe 12 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Hommage aux maîtres de Besançon ; difficultés de l'enseignement technique ; insuffisance de locaux ; difficultés de recrutement ; augmentation du coût de cet enseignement avec l'élévation du niveau de qualification exigé par le progrès technique ; rôle de l'enseignement technique dans la promotion du travail ; importance de cet enseignement pour la formation des cadres nécessaires à a l'économie moderne* [21 novembre 1959] (p. 2773, 2774) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial pour les enseignements technique et professionnel : Ses observations sur : le rôle de coordination de la nouvelle direction générale de l'organisation et des programmes scolaires ; la confusion de la nouvelle présentation budgétaire ; l'insuffisance des crédits pour l'enseignement technique étant donné ses besoins considérables ; l'importance de cet enseignement dans le monde moderne ; l'insuffisance des effectifs du personnel pour faire face à l'afflux des élèves ; les difficultés de recrutement notamment dans l'enseignement littéraire ; la revalorisation nécessaire des traitements ; la vétusté du matériel des établissements anciens ; la transformation des écoles nationales professionnelles en lycées techniques ; la vocation du conservatoire des arts et métiers ; l'urgence d'un effort supplémentaire en faveur de l'enseignement technique pour nous éviter une pénurie de techniciens qualifiés* [4 novembre 1960] (p. 3075, 3076).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Mécontentement soulevé par l'institution de la taxe de résorption ; augmentation incessante des charges de l'agriculture ; développement de la consommation nationale* [19 ma 1961] (p. 902).

WIDENLOCHER (M. William), *Député de Sétif (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Y

YRISSOU (M. Henri), *Député du Tarn, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 mai 1960] (p. 827).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742);

— membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Finances et Affaires économiques, Charges communes), **n° 328**, annexe 10 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi relative à la réglementation de divers manifestations commerciales, **n° 507** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 318 et 321 du Code général des impôts relatifs aux distillations effectuée par les bouilleurs de cru ou pour leur compte, **n° 857** [25 juillet 1960],

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des Finances et des Affaires économiques, Charges communes), **n° 886**, annexe 10 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Finances et Affaires économiques, I. — Charges communes), **n° 1445**, annexe 13 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Chapitre II : Questions orales : *Stabilité du Gouvernement*; *disparition du péril du régime d'Assemblée*; *nécessité de convaincre le Pouvoir fort d'écarter de sa route la tentation d'accumuler des précautions dignes d'un Pouvoir faible; volonté d'union entre le Gouvernement et le Parlement*; *nécessité de donner au moins aux discussions et aux conclusions sur les questions orales la valeurs des travaux préparatoires dans la définition de la pensée politique de la nation* [2 juin 1959] (p. 714);

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Compétence exclusive de la France pour résoudre le problème algérien*; *exemple de la Sibérie et du Cachemire*; *refus de toute combinaison fondée sur l'Eurafrique ou sur le Maghreb uni*; *rétablissement de la paix française*; *conséquence désastreuses de l'indépendance* ; *réalisation d'une intégration sincère*; *révolution nécessaire à la création d'une Algérie nouvelle* (*Lutte contre le sous-emploi, formation de la jeunesse, évolution de la femme*); *échanges économiques entre la France et l'Algérie; respect de la religion des Musulmans* [10 juin 1959] (p. 867 à 870).

Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance : *Fonctionnement défectueux du microphone* [18 juin 1959] (p. 888).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Poursuite des efforts en faveur des ingénieurs des travaux publics de l'Etat* [20 novembre 1959] (p. 2698); SAHARA : *Problème des houillères du Sud-Oranais* ; *mesures transitoires nécessaires* [21 novembre 1959] (p. 2370); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, en qualité de *Rapporteur spécial : Budget massif et complexe*; *augmentation de la dette flottante*; *nécessité de soutenir la confiance pour assurer l'équilibre de la trésorerie*; *revalorisation des fonctionnaires; décalage entre le secteur public et le secteur nationalisé* ; *tendance au foisonnement des organismes européens* ; *bonification d'intérêts, accroissement de leurs crédits*; *possibilité d'en reviser le principe à la faveur d'une baisse du loyer de l'argent* ; *subventions figurant au budget des Charges communes*; *subventions agricoles et industrielles*; *augmentation considérable de la subvention pour l'exportation des céréales*; *notion de prix mondial*; *précisions nécessaires sur le stockage du vin; amendements calcaires; transfert des crédits correspondants au budget de l'Agriculture*; *importance de l'intervention de l'Etat en faveur du nickel de la Nouvelle-Calédonie; maintien nécessaire de subventions pour les importations de charbon étant donné l'existence de contrats à long terme*; *réforme de l'attribution de l'aide aux rapatriés du Maroc et de la Tunisie* [24 novembre 1959] (p. 2932 à 2935); Art. 64 : *Harmonisation de l'augmentation pour les deux secteurs* (p. 2942); Art. 65 : *Amendement de M. Ballanger* (*Consultation du Conseil supérieur de la fonction publique*) (p. 2943); Art. 66 : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article; nécessité de proportionner la retraite aux responsabilités que le fonctionnaire a pu assumer* (ibid).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Hommages aux fonctionnaires de la F.O.M.; nécessité d'éviter les discriminations entre les catégories; réintégration des fonctionnaires dans une activité socialement, véritablement utile* [4 décembre 1959] (p. 3200).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Ses observations sur : l'électrification rurale, l'insuffisance du programme de renforcement des réseaux, la nécessité de porter la subvention de l'Etat à dix ou douze milliards, la décentralisation et la déconcentration administratives nécessaires pour permettre le déroulement des travaux; l'insuffisance numérique du génie rural*; *les moyens nécessaires pour réaliser la politique d'amélioration de*

la production animale anoncée par le Gouvernement, la nécessité de donner un statut de fonctionnaire d'Etat aux vétérinaires départementaux adjoints et d'obtenir le concours de vétérinaires privés [31 mai 1960] (p. 1045, 1046).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur l'engagement pris par le Gouvernement, au cours de la discussion budgétaire, de mettre fin à l'écart entre le secteur public et semi-public* [16 juin 1960] (p. 1376, 1377).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le rythme accéléré de la discution budgétaire rendant difficile l'exécution de la mission de contrôle du Parlement, la lourdeur et la complexité du budget des Charges communes, les recommandations formulées par la Cour des comptes dans ses rapports sur les budgets de 1957 et 1958, le ralentissement du rythme d'accroissement de la dette publique au cours des deux derniers exercices, sa gestion, le remboursement progressif de la dette extérieure, l'accroissement continu de la dette flottante, sa consolidation souhaitable, le transfert au budget de l'Agriculture des subventions pour les amendements calcaires, la lutte en faveur de la prophylaxie bovine, la caisse de compensation des combustibles minéraux solides, l'application des articles 81 et 83 du traité franco-allemand sur les livraisons de charbon de la Sarre, la politique commerciale de la C.E.C.A., le problème des houillères du Sud-oranais, le retard des traitements de la fonction publique par rapport au secteur parapublic, le memorandum du 10 octobre, l'amélioration souhaitable des traitements de début, le rétablissement progressif de l'échelle hiérarchique, les retraites, la réforme du Code des pensions civiles, les problèmes posés par les rapatriés (Recensement, reclassement, logement), le montant des crédits qui leur sont destinés, la réorganisation administrative et la coordination des services chargés de cette aide, leur maintien au sein du Ministère de l'Intérieur, l'exemple des législations étrangères dans ce domaine (Allemagne)* [8 novembre 1960] (p. 3364 à 3368) ; AGRICULTURE : *Règlement urgent de la situation des vétérinaires sanitaires de l'Etat et des vétérinaires départementaux adjoints* [9 novembre 1960] (p. 3447) ; deuxième lecture, Art. 51 *quater*, Etat M (Taxes parafiscales) : *Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique de la salaison : exercice du contrôle parlementaire sur l'activité du centre technique* [6 décembre 1960] (p. 4348, 4349) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur la nécessité d'éviter la République algérienne et de revenir à l'intégration* [7 décembre 1960] (p. 4446 à 4448).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun ; concurrence de nos partenaires européens ; situation du département du Tarn ; nécessité de l'implantation d'une industrie lourde dans le Sud-Ouest* (p. 1292).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, Art. 2 : *Amendement de M. de Broglie tendant à ce que les parlementaires soient membres de droit et du Conseil général du département où ils ont été élus ; nécessité de ne pas politiser les Assemblées départementales et de ne pas recourir à la cooptation* [18 juillet 1961] (p. 1747) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : les inconvénients des zones à urbaniser en priorité trop grandes ; l'impulsion devant être donnée aux villes de moyenne importance, notamment dans le Sud-Ouest ; la contribution nécessaire des collectivités locales à la détermination des zones à urbaniser en priorité* [19 juillet 1961] (p. 1825) ;

— du projet de loi portant ratification d'un décret relatif à la perception du droit de douane applicable aux extraits tannants de quebracho : *Ses observations sur : l'évolution irréversible de l'industrie française des extraits tannants du fait du changement des besoins et des progrès des produits concurrents, la nécessité d'aider cette industrie à s'adapter aux*

besoins modernes [21 juillet 1961] (p. 1959, 1960) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant au maintien du concours de la métropole aux houillères du Sud-Oranais ; l'étude souhaitable, dans ces houillères, du projet de métallurgie basé sur le procédé Basset ; le peu de succès de la décentralisation industrielle ; la nécessité d'une réforme des méthodes bancaires et du développement du crédit personnel* [28 octobre 1961] (p. 3346, 3347) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance du crédit de programmes de constructions scolaires, spécialement dans les établissements d'enseignement élémentaire ; la simplification souhaitable des formalités de nationalisation des lycées communaux ; la liquidation des retraites des instituteurs et des professeurs certifiés* (p. 3391) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : le maintien de la polyculture ; le développement souhaitable de la culture du blé dur dans le Sud-Ouest ; la disproportion entre le volume des travaux d'équipement financés et la masse des besoins reconnus ; la nécessité de réaliser l'assainissement total des étables ; l'accroissement nécessaire des effectifs du génie rural ; l'inquiétude suscitée par les informations relatives à la fixation des prix d'objectifs pendant l'application du IVe Plan* [29 octobre 1961] (p 3504) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : le refus de l'association par la rébellion ; les dangers du communisme ; la nécessité d'une fermeté en Algérie analogue à celle manifestée à Berlin ; la régression qu'entraînerait le dégagement ; le maintien nécessaire de l'Algérie dans la République française* [8 novembre 1961] (p. 4033, 4034) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *La reconstitution souhaitable en France du pavillon central de l'Exposition française à Moscou* [10 novembre 1961] (p. 4339) ; Charges communes, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les transferts opérés au profit du budget, conformément au désir de la Commission, la diminution de la dette publique extérieure et intérieure ; l'accroissement de la dette flottante ; l'évolution favorable de nos finances publiques en raison des plus-values fiscales abondantes, mais aussi de l'importance regrettable des crédits de report ; la poursuite de la stabilité de la monnaie ; la fonction publique : la nécessité d'un recensement exact par les soins de l'I.N.S.E.E. du nombre des agents des services publics ; la crise de recrutement, l'évasion des jeunes vers l'industrie ; l'accentuation du décalage entre le secteur public et le secteur para-public ; la nécessité d'un élargissement rapide de la grille indiciaire et d'une amélioration des débuts de carrières ; le retard apporté à la parution du Code des pensions ; les retraites, l'inclusion de l'indemnité de résidence dans le calcul de la retraite ; l'application souhaitable de la péréquation aux instituteurs et professeurs certifiés ; l'augmentation nécessaire du personnel du Service central d'organisation des méthodes ; les interventions publiques ; les subventions accordées aux nouvelles Républiques africaines ; le dépôt souhaitable d'une lettre rectificative améliorant la situation des vieillards* (p. 4345 à 4348) ; titre III : *La nécessité de permettre aux inspecteurs généraux de l'économie nationale de multiplier et de prolonger leurs séjours en province* (p. 4342, 4343) ; *la brièveté du temps de parole imparti au rapporteur ; les dépenses entraînées par le concours technique et financier apporté par la France aux pays de l'ex-Communauté ; le double emploi fait par le Secrétariat général pour la Communauté avec le Ministère de la Coopération* [12 novembre 1961] (p. 4444, 4445) ; en deuxième lecture, Art. 19 : *Amendement du Gouvernement (Economies) : ses observations sur : les économies portant sur la subvention houillère du Sud-Oranais ; les conséquences politiques et sociales de la fermeture des houillères ; le problème posé par la reconversion des ouvriers* [1er décembre 1961] (p. 5235) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement électrique, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : la distribution tardive du rapport et les méthodes de travail déplorables imposées à l'Assemblée ; la mauvaise organisation du débat ; la discussion du IVe Plan devant précéder et non suivre celle de la loi de programme ; la part du financement public dans les investissements de l'E.D.F. et de la Compagnie générale du Rhône ; l'exécution de la loi de programme de 1959 ; les dispositions du projet : le programme garanti et le programme complémentaire ; les prévisions d'accroissement de consommation ; la répartition des investissements entre le secteur hydraulique, le secteur chimique et le secteur nucléaire ; le coût élevé de l'investissement hydraulique ; l'asso-*

ciation de l'agriculture aux bénéfices des réalisations énergétiques et la révision nécessaire des droits d'eau; *l'équipement thermique*; *la nécessité d'éviter des régressions brutales dans la marche des houillères*; *la poursuite du programme des centrales thermiques des Charbonnages de France*; *la construction de deux centrales thermiques à Carmaux et à Gardanne*; *l'équipement nucléaire*; *les incertitudes pesant sur le prix de revient de l'énergie nucléaire*; *le financement du programme*; *les emprunts de l'E. D. F.* [23 novembre 1961] (p. 5020 à 5022).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *La simplification des formalités administratives (certificat de travail et d'hébergement)* ; *nécessité de revoir le IV^e Plan en fonction des événements d'Algérie* ; *possibilités d'équiper le Bas-Languedoc et les landes de Gascogne* [11 mai 1962] (p. 1072).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IV^e Plan : *L'absence dans le Plan de dispositions concernant la défense nationale* ; *l'empirisme des mesures prévues pour éviter la disparité entre les régions*; *les conséquences de la politique algérienne* ; *la nécessité de prévoir un plan intérimaire* ; *le problème de l'alimentation en eau des campagnes françaises et le niveau insuffisant des crédits prévus en la matière*; *la construction souhaitable d'une centrale thermique dans le sud de la France* ; *la création d'un centre sidérurgique dans un port méditerranéen ou sur la façade atlantique*; *le mécanisme d'aménagement régional* [21 juin 1962] (p. 1873 à 1876) ; après l'Art. 1^er : *Amendement de la Commission (Inclusion dans le Plan des mesures nécessitées par le rapatriement des Français d'Afrique du Nord) : les conséquences prévisibles du retour des Français d'Afrique du Nord* (p. 1918).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Le caractère incertain des prévisions financières en ce domaine* ; *l'institution souhaitable d'une Commission d'enquête* ; *la présence des forces américaines sur le continent européen*; *les conséquences économiques regrettables de la création d'une force de frappe française* [16 juillet 1962] (p. 2489, 2491).

Z

ZEGHOUF (M. Mohamed), *Député de Mascara (E.A.S. puis U.R. puis I. puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [3 février 1960] (p. 151).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [20 octobre 1960] (p. 2673).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723);

— vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192); [13 octobre 1959] (p. 1741).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [24 octobre 1960] (p. 2751); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 753).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 12 (*Extension aux départements de l'Algérie, des Oasis et de la Saoura, de l'application de la présente loi*) [23 décembre 1959] (p. 3646).

ZILLER (M. Pierre), *Député des Alpes-Maritimes, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165); [8 octobre 1959] (p. 1724); [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de cette Commission [16 juin 1961] (p. 1159).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [20 juin 1961] (p. 1178).

Donne sa démission de cette Commission [27 juin 1961] (p. 1315).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [28 juin 1961] (p. 1331); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 47) portant ratification du décret

n° 59-356 du 2 mars 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur certaines huiles essentielles, **n° 187** [2 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 633), portant ratification du décret n° 60-436 du 7 mai 1960 modifiant le tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier, en ce qui concerne certains films, **n° 737** [6 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 864), portant ratification du décret n° 60-921 du 6 septembre 1960 portant réduction, en régime de Communauté économique européenne, des droits de douane d'importation applicables aux tabacs bruts ou fabriqués importés en Corse, **n° 1528**, [10 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INDUSTRIE ET COMMERCE, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Infériorité du pouvoir d'achat des salariés par rapport à 1957 ; prudence nécessaire en matière d'importation ; développement du stockage préventif ; augmentation appréciable de la subvention pour l'organisation des expositions artisanales* [24 novembre 1959] (p. 2951) ;

— du projet de loi portant ratification d'un décret réduisant, en régime de Communauté économique européenne, les droits de douane applicables aux tabacs importés en Corse, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les dispositions du décret tendant à réduire de 20 0/0 les droits de douane applicables aux tabacs originaires des pays de la Communauté, conformément au traité de Rome, l'absence d'un monopole des tabacs en Corse, le maintien des droits de douane frappant les tabacs importés en Corse des pays tiers, la faible incidence de cette réduction sur la culture du tabac en Corse* [16 novembre 1961] (p. 4880, 4881) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 rapport de la Commission mixte paritaire ; Art. 5 *bis : Amendement du Gouvernement tendant à reprendre, pour la taxation des plus-values foncières, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture : ses observations sur les inconvénients de la rétroactivité de la taxation des plus-values foncières* [11 décembre 1961] (p. 5458).

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.